TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
40081

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XIVe ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

1er OCTOBRE 1845.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

41031

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Ce,
RUE SAINT-BENOIT, 7.

1949
5

ET DE L'ART.

Des facultés de l'ame qui concourent à la perception du beau. — Des différens genres de beauté et de leur harmonie. — Du génie et de l'art. — Des principaux arts, de leur but commun et de leurs moyens différens. — Architecture et sculpture. — Musique et peinture. — Suprématie de la poésie.

L'esthétique, ou la théorie du beau et de l'art, est la partie de la philosophie qui a été le plus négligée parmi nous. On ne rencontre pas une seule ligne sur ce grand sujet avant le père André et Diderot. Diderot, qui avait des éclairs de génie, où tout fermentait sans venir à maturité, a semé çà et là une foule d'aperçus ingénieux et souvent contradictoires (1); il n'a pas laissé une théorie sérieuse. Dans une école contraire et meilleure, disciple de saint Augustin et de Malebranche, le père André a composé sur le beau un livre estimable, où il y a plus d'abondance que de profondeur, plus d'élégance que d'originalité (2). Condillac, qui a écrit tant de volumes, n'a pas même un seul chapitre sur le beau. Ses successeurs ont traité la beauté avec le même dédain; ne sachant trop comment l'expliquer dans leur système, ils ont trouvé plus commode de ne la point apercevoir. Grace à Dieu, elle n'en subsiste pas moins et dans l'ame et dans la nature. Nous allons essayer d'en recueillir les traits essentiels sans les altérer par aucun préjugé systématique; nous en laisserons paraître la variété, et nous tâcherons

(1) *Pensées sur la Sculpture*, etc. — *Le Salon de* 1765, etc.
(2) *OEuvres philosophiques* du p. André; bibliothèque Charpentier.

aussi d'en saisir l'harmonie. Nous l'étudierons successivement dans l'homme qui la connaît et qui la sent, dans les objets de tout genre qui la contiennent, dans le génie qui la reproduit, dans les principaux arts qui l'expriment chacun à leur manière selon les moyens dont ils disposent.

Commençons par interroger l'ame en présence du beau.

I.

N'est-ce pas un fait incontestable qu'en face de certains objets, dans des circonstances très diverses, nous portons ce jugement : Cet objet est beau? Cette affirmation n'est pas toujours explicite. Quelquefois elle ne se manifeste que par un cri d'admiration; quelquefois elle s'élève silencieusement dans l'esprit qui à peine en a conscience. Les formes de ce phénomène varient, mais le phénomène est attesté par l'observation la plus vulgaire et la plus certaine, et toutes les langues en portent témoignage.

Quoique les objets sensibles soient ceux qui, chez la plupart des hommes, provoquent le plus souvent le jugement du beau, ils n'ont pas seuls cet avantage; le domaine de la beauté est plus étendu que le monde physique exposé à nos regards; il n'a d'autres bornes que celles de la nature entière, de l'ame et du génie de l'homme. Devant une action héroïque, au souvenir d'un grand dévouement, même à la pensée des vérités les plus abstraites puissamment enchaînées entre elles dans un système admirable à la fois par sa simplicité et par sa fécondité, enfin devant des objets d'un autre ordre, devant les œuvres de l'art, ce même phénomène se produit en nous. Nous reconnaissons dans tous ces objets, si différens qu'ils soient, une qualité commune sur laquelle tombe notre jugement, et cette qualité nous l'appelons la beauté.

En vain on a tenté de réduire le beau à l'agréable.

Sans doute la beauté est presque toujours agréable aux sens, ou du moins elle ne doit pas les blesser. La plupart de nos idées du beau nous viennent par la vue et par l'ouïe, et tous les arts, sans exception, s'adressent à l'ame par le corps. Un objet qui nous fait souffrir, fût-il le plus beau du monde, bien rarement nous paraît tel. La beauté n'a point de prise sur une ame occupée par la douleur.

Mais si une sensation agréable accompagne souvent l'idée de la beauté, il n'en faut pas conclure que l'une soit l'autre.

L'expérience prouve que toutes les choses agréables ne nous pa-

raissent pas belles, et que parmi les choses agréables celles qui le sont le plus ne sont pas les plus belles : marque assurée que l'agréable n'est pas le beau, car si l'un est identique à l'autre, ils doivent toujours être proportionnés l'un à l'autre, et ils ne peuvent être séparés.

Or, tandis que tous nos sens nous donnent des sensations agréables, deux seulement ont le privilége d'éveiller en nous l'idée de la beauté. A-t-on jamais dit : Voilà une belle saveur, voilà une belle odeur? Cependant on le devrait dire, si le beau est l'agréable. D'un autre côté, il est certains plaisirs de l'odorat et du goût qui ébranlent plus la sensibilité que les plus grandes beautés de la nature et de l'art, et même, parmi les perceptions de l'ouïe et de la vue, ce ne sont pas toujours les plus vives qui excitent le plus en nous l'idée de la beauté. Des tableaux d'un coloris médiocre, ceux de notre admirable Lesueur, par exemple, ne nous émeuvent-ils pas plus profondément que telles œuvres éblouissantes, plus séduisantes aux yeux, moins touchantes à l'ame? Je dis plus : non-seulement la sensation ne produit pas l'idée du beau, mais quelquefois elle l'étouffe. Qu'un artiste se complaise dans la reproduction de formes voluptueuses, en agréant aux sens, il trouble, il révolte en nous l'idée chaste et pure de la beauté. L'agréable n'est donc pas la mesure du beau, puisqu'en certains cas il l'efface et le fait oublier; il n'est donc pas le beau, puisqu'il se trouve, et au plus haut degré, où le beau n'est pas.

Ceci nous conduit au fondement essentiel de la distinction de l'idée du beau et de la sensation de l'agréable, à savoir la différence de la sensibilité et de la raison.

Quand un objet vous plaît, si l'on vous demande pourquoi, vous ne pouvez rien répondre sinon que telle est l'impression que vous éprouvez en ce moment; et si on vous avertit que ce même objet produit sur d'autres une impression différente et leur déplaît, vous ne vous en étonnez pas beaucoup, parce que vous savez que la sensibilité est diverse, et qu'il ne faut pas disputer des sensations. En est-il de même lorsqu'un objet ne vous plaît pas seulement, mais lorsque vous jugez qu'il est beau? Lorsque vous prononcez, par exemple, que cette figure est noble et belle, que ce lever ou ce coucher de soleil est beau, que le désintéressement et le dévouement sont beaux, que la vertu est belle, si l'on vous conteste la vérité de ces jugemens, alors vous n'êtes pas aussi accommodant que vous l'étiez tout à l'heure; vous n'acceptez pas le dissentiment comme un effet inévitable de sensibilités différentes; vous n'en appelez plus à votre sensibilité, qui naturellement se termine à vous; vous en appelez à une autorité qui est faite

pour les autres comme pour vous, celle de la raison. Vous vous croyez le droit d'accuser d'erreur celui qui contredit votre jugement; car ici votre jugement ne repose plus sur quelque chose de variable et d'individuel, comme une sensation agréable ou pénible. L'agréable se renferme pour nous dans l'enceinte de notre propre organisation, où il change à tout moment, selon les révolutions perpétuelles de cette organisation, selon la santé et la maladie, l'état de l'atmosphère, celui de nos nerfs, etc. Mais il n'en est pas ainsi de la beauté : la beauté, comme la vérité, n'appartient à aucun de nous; c'est le bien commun, c'est le domaine public de l'humanité; personne n'a le droit d'en disposer arbitrairement; et quand nous disons : Cela est vrai, cela est beau, ce n'est plus l'impression particulière et variable de notre sensibilité que nous exprimons, c'est le jugement absolu que la raison impose à tous les hommes.

Confondez la raison et la sensibilité; réduisez l'idée du beau à la sensation de l'agréable, le goût n'a plus de loi, la distinction du bon et du mauvais goût est abolie. Si je n'aime pas l'Apollon du Belvédère, vous me dites que je n'ai pas de goût. Qu'est-ce à dire? n'ai-je pas des sens comme vous? l'objet que vous admirez n'agit-il pas sur moi comme sur vous? l'impression que j'éprouve n'est-elle pas aussi réelle que celle que vous éprouvez? D'où vient donc que vous avez raison, vous qui ne faites qu'exprimer l'impression que vous ressentez, et que j'ai tort, moi qui fais précisément la même chose? Est-ce parce que ceux qui sentent comme vous sont plus nombreux que ceux qui sentent comme moi? Mais le nombre des voix n'est pour rien ici. Le beau étant défini ce qui produit sur les sens une impression agréable, une chose qui plaît, fût-ce à un seul homme, fût-elle affreusement laide aux yeux du genre humain tout entier, doit être cependant et très légitimement appelée belle par celui qui en reçoit une impression agréable, car pour lui elle satisfait à la définition. Il n'y a plus alors de vraie beauté, il n'y a plus que des beautés relatives et changeantes, des beautés de circonstance, de coutume, de mode, et toutes ces beautés, quelque différentes qu'elles soient, seront toutes légitimes, pourvu qu'elles rencontrent des sensibilités auxquelles elles agréent. Et comme il n'y a rien en ce monde, dans l'infinie diversité de nos dispositions, qui ne puisse plaire à quelqu'un, il n'y aura rien qui ne soit beau, ou pour mieux parler il n'y aura ni beau ni laid, et la Vénus des Hottentots égalera la Vénus de Médicis. L'absurdité des conséquences démontre l'absurdité du principe. Il n'y a qu'un moyen d'échapper à ces conséquences, c'est de répudier

le principe, et de reconnaître que le jugement du beau est un jugement absolu, et, comme tel, radicalement différent de la sensation.

Enfin, et c'est ici le dernier écueil de la philosophie qui tire toutes nos idées des sens, n'y a-t-il en nous que l'idée d'une beauté imparfaite et finie, et en même temps que nous admirons les beautés réelles que nous présente la nature, ne nous élevons-nous pas à l'idée d'une beauté supérieure que Platon appelle excellemment l'idée du beau, et que, d'après lui, tous les hommes d'un goût délicat, tous les artistes appellent l'idéal? Si nous établissons des degrés dans la beauté des choses, n'est-ce pas parce que nous les comparons, souvent sans nous en rendre compte, à cet idéal qui nous est la mesure et la règle de tous nos jugemens sur les beautés particulières? Comment cette idée de la beauté absolue enveloppée dans tous nos jugemens sur le beau, comment cette beauté idéale, que nous ne pouvons réaliser, mais qu'il nous est impossible de ne pas concevoir, nous serait-elle révélée par la sensation, par une faculté variable et relative comme les objets qu'elle aperçoit?

Après avoir distingué l'idée du beau de la sensation de l'agréable, nous pouvons aborder un phénomène d'un autre ordre, qui est attaché à l'idée du beau, et y tient par des liens si intimes, que les meilleurs juges l'ont très souvent confondu avec elle.

N'est-il pas certain qu'en même temps que vous jugez que tel ou tel objet est beau, vous sentez aussi sa beauté, c'est-à-dire que vous éprouvez à sa vue une émotion délicieuse, et que vous êtes attiré vers cet objet par un sentiment de sympathie et d'amour? Dans d'autres cas, vous jugez autrement, et vous éprouvez un sentiment contraire à celui-là. L'aversion accompagne le jugement du laid, comme l'amour le jugement du beau.

Plus l'objet est beau, plus la jouissance qu'il procure à l'ame est vive, et l'amour profond sans être passionné. Dans l'admiration, le jugement domine, mais animé par le sentiment. L'admiration s'accroît-elle à ce point d'imprimer à l'ame un mouvement, une ardeur qui semblent excéder les limites de la nature humaine, ce degré suprême de l'admiration et de l'amour s'appelle l'enthousiasme.

La philosophie de la sensation n'explique le sentiment comme l'idée du beau qu'en le dénaturant : elle le confond avec la sensation agréable, et par conséquent pour elle l'amour de la beauté n'est que le désir. Il n'y a pas de théorie que les faits contredisent davantage.

D'abord l'émotion intime attachée à la perception du beau se dis-

tingue de la sensation agréable à ce signe manifeste que cette émotion suit le jugement du beau, et que la sensation le précède (1).

En second lieu, qu'est-ce que le désir? Un mouvement de l'ame qui a pour fin, avouée ou secrète, la possession de son objet. Mais le sentiment du beau ne se rapporte pas à la possession. L'admiration est de sa nature respectueuse, tandis que le désir tend à profaner son objet.

Le désir est fils du besoin. Il suppose donc en celui qui l'éprouve un manque, un défaut, et jusqu'à un certain point une souffrance. Le sentiment du beau est sa propre satisfaction à lui-même.

Le désir est enflammé, impétueux, douloureux. Le sentiment du beau, libre de tout désir et en même temps de toute crainte, élève et échauffe l'ame, et peut la transporter jusqu'à l'enthousiasme sans lui faire connaître les troubles de la passion. L'artiste n'aperçoit que le beau là où l'homme sensuel ne voit que l'attrayant ou l'effrayant. Sur un vaisseau battu par la tempête, quand les passagers tremblent à la vue des flots menaçans et au bruit de la foudre qui gronde sur leur tête, l'artiste demeure absorbé dans la contemplation de ce sublime spectacle. Vernet se fait attacher à un mât pour contempler plus long-temps l'orage dans sa beauté majestueuse et terrible. Dès qu'il connaît la peur, dès qu'il partage l'émotion commune, l'artiste s'évanouit, il ne reste plus que l'homme.

Le sentiment du beau est si peu le désir que l'un et l'autre s'excluent.

Laissez-moi prendre un exemple vulgaire. Devant une table chargée de mets et de vins délicieux, le désir de la jouissance s'éveille, mais non pas le sentiment du beau. Je suppose qu'au lieu de songer au plaisir que me promettent toutes les choses étalées sous mes yeux, j'envisage seulement la manière dont elles sont arrangées et disposées sur la table et l'ordonnance du festin : le sentiment du beau pourra naître en quelque degré; mais, assurément, ce ne sera ni le besoin ni le désir de m'approprier cette symétrie, cette ordonnance.

Le propre de la beauté n'est pas d'irriter et d'enflammer le désir, mais de l'épurer et de l'ennoblir. Plus une femme est belle, non pas de cette beauté commune et grossière que Rubens anime en vain de son ardent coloris, mais de cette beauté idéale que l'antiquité et l'école romaine et florentine ont seules connue, plus, à l'aspect de cette noble créature, le désir est tempéré par un sentiment exquis et délicat, quelquefois même remplacé par un culte désintéressé. Si

(1) Voyez dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1845, l'article *Du Mysticisme*, où se trouve exposée la différence du sentiment et de la sensation.

la Vénus du Capitole ou la sainte Cécile excitent en vous des désirs sensuels, vous n'êtes pas fait pour sentir le beau.

Le sentiment du beau est donc un sentiment spécial, comme l'idée du beau est une idée simple. Mais ce sentiment un en lui-même ne se manifeste-t-il que sous une seule forme et ne s'applique-t-il qu'à un seul genre de beauté? Ici encore, ici comme toujours, interrogeons l'expérience.

Quand vous avez sous les yeux un objet dont les formes sont parfaitement déterminées et l'ensemble facile à embrasser, une belle fleur, une belle statue, un temple antique d'une médiocre grandeur, chacune de vos facultés s'attache à cet objet et s'y repose avec une satisfaction sans mélange; vos sens en perçoivent aisément les détails; votre raison saisit l'heureuse harmonie de toutes ses parties. Cet objet a-t-il disparu, vous vous le représentez distinctement tout entier, tant les formes en sont précises et arrêtées. L'ame, en le contemplant, ressent une joie douce et tranquille, une sorte d'épanouissement.

Considérez au contraire un objet aux formes vagues et indéfinies, et qui pourtant soit très beau; l'impression que vous éprouvez est sans doute encore un plaisir, mais c'est un plaisir d'un autre ordre. Cet objet ne tombe pas sous toutes vos prises comme le premier. La raison le conçoit, mais les sens et l'imagination s'efforcent en vain d'atteindre ses dernières limites : vos facultés s'agrandissent, elles s'enflent pour ainsi dire afin de l'embrasser; mais il leur échappe et les surpasse infiniment. Le plaisir que vous ressentez vient de la grandeur même de cet objet, mais en même temps cette grandeur fait naître en vous je ne sais quel sentiment mélancolique, parce qu'elle vous est disproportionnée. A la vue du ciel étoilé, de la mer immense, de montagnes gigantesques, l'admiration est mêlée de tristesse. C'est que ces objets, finis en réalité comme le monde lui-même, nous semblent infinis dans l'impuissance où nous sommes de comprendre leur immensité, et, en imitant ce qui est vraiment sans bornes, éveillent en nous l'idée de l'infini, cette idée qui relève à la fois et confond notre intelligence. Le sentiment correspondant que l'ame éprouve est un plaisir austère.

Voilà deux sentimens très différens. Aussi leur a-t-on donné des noms différens; l'un a été appelé singulièrement le sentiment du beau, l'autre celui du sublime.

Il intervient encore dans la perception du beau une autre faculté, non moins nécessaire que le jugement et le sentiment, qui les anime et les vivifie, l'imagination.

Lorsque la sensation, le jugement et le sentiment se sont produits en moi à l'occasion d'un objet extérieur, ils se reproduisent en l'absence même de cet objet; c'est là la mémoire.

La mémoire est double : non-seulement je me souviens que j'ai été en présence d'un certain objet, ce qui me suggère l'idée du passé, mais encore je me représente cet objet absent tel qu'il était, tel que je l'ai vu, senti, jugé; le souvenir est alors une image. Dans ce dernier cas, la mémoire a été appelée mémoire imaginative. C'est là le fond de l'imagination, mais l'imagination est plus encore.

L'esprit, s'appliquant aux images fournies par la mémoire, les décompose, choisit entre leurs traits différens, en forme des combinaisons et des images nouvelles. Sans ce nouveau pouvoir, l'imagination serait captive dans le cercle de la mémoire, tandis qu'elle doit disposer à son gré du passé et de l'avenir, du réel et du possible.

Le don d'être affecté fortement par les objets et de reproduire leurs images évanouies, et la puissance de modifier ces images pour en composer de nouvelles, épuisent-ils ce que les hommes appellent l'imagination? Non, ou du moins, si ce sont bien là les élémens propres de l'imagination, il faut que quelque autre chose s'y ajoute et les féconde, à savoir le sentiment du beau en tout genre. C'est à ce foyer que s'allume et s'entretient la grande imagination. Suffisait-il à Corneille, pour faire *Horace*, d'avoir lu Tite-Live, de s'en représenter vivement plusieurs scènes, d'en saisir les principaux traits et de les combiner heureusement? Il lui fallait en outre le sentiment, l'amour du beau, surtout du beau moral; il lui fallait ce grand cœur d'où est sorti le mot du vieil Horace.

Maintenant il est assez clair qu'on ne peut borner l'imagination aux images proprement dites et aux idées qui se rapportent à des objets physiques, ainsi que le mot paraît l'exiger. Se rappeler des sons, choisir entre eux, les combiner pour en tirer des effets nouveaux, n'est-ce pas là aussi de l'imagination, bien que le son ne soit pas une image? Le vrai musicien ne possède pas moins d'imagination que le peintre. On accorde au poète de l'imagination lorsqu'il retrace les images de la nature : lui refusera-t-on cette même faculté lorsqu'il retrace des sentimens? Mais, outre les images et les sentimens, le poète ne fait-il pas emploi des hautes pensées de la justice, de la liberté, de la vertu, en un mot de toutes les idées morales? Dira-t-on que dans ces peintures morales, dans ces tableaux de la vie intime de l'ame, ou gracieux ou énergiques, il n'y a pas d'imagination?

Vous voyez quelle est l'étendue de l'imagination; elle n'a point de

bornes. Son caractère distinctif est d'ébranler fortement l'ame en présence de tout objet beau, et de l'ébranler tout aussi fortement par le seul ressouvenir, ou même à l'idée d'un objet imaginaire. On la reconnaît à ce signe, qu'elle produit à l'aide de ses représentations la même impression, et même une impression plus vive, que la nature à l'aide des objets réels. Si la beauté absente ou rêvée n'agit pas sur vous autant et plus que la beauté présente, vous pouvez avoir mille autres dons; celui de l'imagination vous a été refusé.

Aux yeux de l'imagination, le monde réel languit auprès de ses fictions. On peut sentir que l'imagination devient la maîtresse à l'ennui des choses réelles et présentes. Les fantômes de l'imagination ont un vague, une indécision de formes qui émeut mille fois plus que la netteté et la distinction des perceptions actuelles. Et puis, à moins d'être entièrement fou, et la passion ne nous rend pas toujours ce service, il est très difficile de voir la réalité autrement qu'elle n'est, c'est-à-dire très imparfaite. On fait au contraire de l'image tout ce qu'on veut, on l'embellit à son insu, on la transfigure à son gré. Il y a dans le fond de l'ame humaine une puissance infinie de sentir et d'aimer, à laquelle le monde entier ne répond pas, encore bien moins une seule de ses créatures, si charmante qu'elle puisse être. Toute beauté mortelle vue de près ne suffit pas à cette puissance insatiable qu'elle excite et ne peut satisfaire; mais de loin les défauts disparaissent ou s'affaiblissent, les nuances se mêlent et se confondent dans le clair-obscur du souvenir et du rêve, et les objets plaisent mieux parce qu'ils sont moins déterminés. Le propre des hommes d'imagination est de se représenter les choses et les hommes différemment de ce qu'ils sont, et de se passionner pour ces images fantastiques. Ce qu'on appelle les hommes positifs, ce sont les hommes sans imagination, qui n'aperçoivent que ce qu'ils voient, et traitent avec la réalité telle qu'elle est, au lieu de la transformer. Ils ont, en général, plus de raison que de sentiment, et ils sont plus capables de calcul que d'entraînement. Ils peuvent être sérieusement et profondément honnêtes, ils ne seront jamais ni poètes ni artistes. Ce qui fait l'artiste et le poète, c'est, avec un fonds de bon sens et de raison sans lequel tout le reste est vain, un cœur sensible, irritable même, surtout une vive, une puissante imagination.

Si le sentiment agit sur l'imagination, on le voit, l'imagination le lui rend avec usure.

Disons-le : cette passion pure et ardente, ce culte de la beauté qui fait le grand artiste, ne se peut rencontrer que dans un homme d'ima-

gination. En effet, le sentiment du beau peut s'éveiller en chacun de nous devant tout objet beau; mais quand cet objet a disparu, si son image ne subsiste pas vivement retracée, le sentiment qu'il a un moment excité s'efface peu à peu: il pourra se ranimer à la vue d'un autre objet, mais pour s'éteindre encore, mourant toujours pour renaître par hasard; n'étant pas nourri, accru, exalté par la reproduction vivace et continue de son objet dans l'imagination, il manque de cette puissance inspiratrice, sans laquelle il n'y a ni artiste ni poète.

Un mot encore sur une faculté qui n'est pas une faculté simple, mais un heureux mélange de celles qui viennent d'être rappelées, le goût, si maltraité, si arbitrairement limité dans toutes les théories.

Si, après avoir entendu une belle œuvre poétique ou musicale, admiré une statue, un tableau, vous pouvez vous retracer vivement ce que vos sens ont perçu, voir encore le tableau absent, entendre les sons qui ne retentissent plus; en un mot, si vous avez de l'imagination, vous possédez une des conditions sans lesquelles il n'y a point de vrai goût. Pour goûter les œuvres de l'imagination, ne faut-il pas en avoir soi-même? N'a-t-on pas besoin pour sentir un auteur, non de l'égaler sans doute, mais de lui ressembler en quelque degré? Un esprit sensé, mais sec et austère, comme Le Batteux, comme Condillac, ne sera-t-il pas insensible aux plus heureuses audaces du génie, et ne portera-t-il pas dans la critique une sévérité étroite, une raison très peu raisonnable, puisqu'elle ne comprend pas toutes les parties de la nature humaine, une intolérance qui mutile et flétrit l'art en croyant l'épurer?

Si donc vous ne vous représentez pas vivement les belles choses, vous ne les jugerez pas comme il faut; mais, d'un autre côté, ce n'est pas cette faculté de représentation elle-même qui prononce sur leur beauté. Et puis cette vivacité d'imagination, si précieuse au goût quand elle est un peu contenue, ne produit, lorsqu'elle domine, qu'un goût très imparfait, qui, n'ayant pas la raison pour fondement, n'en tient pas compte dans ce qu'il apprécie, et risque de mal comprendre la plus grande beauté, la beauté réglée. L'unité dans la composition, l'harmonie de toutes les parties, la juste proportion des détails, l'habile combinaison des effets, le choix, la sobriété, la mesure, sont autant de mérites qu'il sentira peu et qu'il ne mettra point à leur place. L'imagination est pour beaucoup sans doute dans les ouvrages de l'art, mais enfin elle n'est pas tout. Ce qui fait d'*Athalie* et du *Misanthrope* deux merveilles incomparables, est-ce seulement l'imagination? N'y a-t-il pas aussi dans la simplicité profonde du plan, dans le développement mesuré de l'action, dans la vérité soutenue des ca-

ractères, une raison supérieure, différente de l'imagination qui fournit les couleurs, et de la sensibilité qui donne la passion?

Outre l'imagination et la raison, l'homme de goût doit posséder le sentiment et l'amour de la beauté. Il faut qu'il se complaise à la rencontrer, qu'il la cherche, qu'il l'appelle. Comprendre et démontrer qu'une chose n'est pas belle, plaisir médiocre, tâche ingrate; mais discerner une belle chose, s'en pénétrer, la mettre en évidence, faire partager à d'autres son sentiment, jouissance exquise, tâche généreuse. L'admiration est à la fois, pour celui qui l'éprouve, un bonheur et un honneur. C'est un bonheur de sentir profondément ce qui est beau; c'est un honneur de savoir le reconnaître. L'admiration est le signe d'une raison élevée, servie par un noble cœur. Elle est au-dessus de la petite critique, sceptique et impuissante; mais elle est l'ame de la grande critique, de la critique féconde; elle est, pour ainsi dire, la partie divine du goût.

II.

Après avoir étudié le beau en nous-mêmes, dans les facultés qui le perçoivent et l'apprécient, la raison, le sentiment, l'imagination, le goût, nous arrivons, selon l'ordre déterminé par la méthode, à cette seconde question : Qu'est-ce que le beau dans les objets? L'étude du beau serait imparfaite, si nous ne couronnions ces rapides analyses par celle du beau en lui-même, de ses caractères, de ses espèces, de son principe.

L'histoire de la philosophie nous offre bien des théories sur la nature du beau : nous ne voulons ni les énumérer ni les discuter toutes; nous signalerons les plus importantes (1).

Il en est une, bien grossière, qui définit le beau, — ce qui plaît aux sens, ce qui leur procure une impression agréable. Nous ne nous arrêterons pas à cette opinion; nous l'avons suffisamment réfutée en faisant voir qu'il est impossible de réduire l'idée du beau à la sensation de l'agréable.

Un empirisme un peu plus raffiné met l'utile à la place de l'agréable,

(1) Si on veut faire connaissance avec une réfutation simple et piquante, écrite il y a deux mille ans, des fausses théories de la beauté, on peut lire l'*Hippias* de Platon, tome IV de notre traduction. Le *Phèdre*, tome VI, contient l'exposition voilée de la théorie propre à Platon; mais c'est dans le *Banquet*, et particulièrement dans le discours de Diotime, qu'il faut chercher la pensée platonicienne arrivée à son développement le plus parfait, et revêtue elle-même de toute la beauté du langage humain.

c'est-à-dire change la forme du même principe. Le beau n'est plus l'objet qui nous procure dans le moment présent une sensation agréable, mais fugitive; c'est l'objet qui est de nature à nous procurer souvent cette même sensation, ou qui peut nous servir à nous en procurer souvent de semblables. Il ne faut pas un grand effort d'observation ni de raisonnement pour se convaincre que l'utilité n'a rien à voir avec la beauté. Ce qui est utile n'est pas toujours beau, ce qui est beau n'est pas toujours utile; ce qui est à la fois utile et beau est beau par un autre endroit que son utilité. Voyez un levier, une poulie : assurément rien de plus utile. Cependant vous n'êtes pas tenté de dire que cela soit beau. Avez-vous découvert un vase antique, admirablement travaillé : vous vous écriez que ce vase est beau, sans vous aviser de rechercher à quoi il vous servira. Enfin, la symétrie et l'ordre sont des choses belles, et en même temps ce sont des choses utiles, soit parce qu'elles ménagent l'espace, soit parce que les objets disposés symétriquement sont plus faciles à trouver quand on en a besoin; mais ce n'est point là ce qui fait pour nous la beauté de la symétrie, car nous saisissons immédiatement ce genre de beauté, et c'est souvent assez tard que nous reconnaissons l'utilité qui s'y rencontre. Il arrive même quelquefois qu'après avoir admiré la beauté d'un objet, nous n'en pouvons deviner l'usage, bien qu'il en ait un. L'utile est donc entièrement différent du beau, loin d'en être le fondement.

Une théorie célèbre et bien ancienne met le beau dans la parfaite convenance des moyens relativement à leur fin. Ici le beau n'est plus l'utile, c'est le convenable. Ces deux idées doivent être distinguées. Une machine produit d'excellens effets, économie de temps, de travail, etc.; elle est donc utile. Si de plus, examinant sa construction, je trouve que chaque pièce est à sa place, et que toutes sont habilement disposées pour le résultat qu'elles doivent produire; même sans envisager l'utilité de ce résultat, comme les moyens sont bien appropriés à leur fin, je juge qu'il y a là convenance. Déjà nous nous rapprochons de l'idée du beau, car nous ne considérons plus ce qui est utile, mais ce qui est comme il faut. Cependant nous n'avons pas encore atteint le vrai caractère de la beauté : il y a, en effet, des objets très bien disposés pour leur fin, et que nous n'appelons pas beaux. Un siége sans ornement et sans élégance, pourvu qu'il soit solide, que toutes les pièces se tiennent bien, qu'on puisse s'y asseoir avec sécurité, qu'on y soit commodément, agréablement même, peut donner l'exemple de la plus parfaite convenance des moyens à la fin; on ne dira pas pour cela que ce meuble est beau. Toutefois il y a ici cette différence

entre la convenance et l'utilité, qu'un objet, pour être beau, n'a pas besoin d'être utile, mais qu'il n'est pas beau s'il ne possède de la convenance, s'il y a désaccord entre la fin et les moyens.

On a cru trouver le beau dans la proportion, et c'est bien là, en effet, une des conditions de la beauté; mais ce n'en est qu'une. Il est certain qu'un objet mal proportionné ne peut être beau. Il y a dans tous les objets beaux, quelque éloignés qu'ils soient de la forme géométrique, une sorte de géométrie vivante. Mais, je le demande, est-ce la proportion qui domine dans cet arbre élancé, aux branches flexibles et gracieuses, au feuillage riche et nuancé? Qui fait la beauté terrible d'un orage, qui fait celle d'une grande image, d'un vers isolé ou d'une ode sublime? Ce n'est pas, je le sais, le manque de loi et de règle, mais ce n'est pas non plus la règle et la loi; souvent même ce qui frappe d'abord est une apparente irrégularité. Il est absurde de prétendre que ce qui nous fait admirer toutes ces choses et bien d'autres est la même qualité qui nous fait admirer une figure géométrique, c'est-à-dire l'exacte correspondance des parties.

Ce que nous disons de la proportion, on le peut dire de l'ordre, qui est quelque chose de moins mathématique que la proportion, mais qui n'explique guère mieux ce qu'il y a de libre, de varié, d'abandonné dans certaines beautés.

Toutes ces théories, qui ramènent la beauté à l'ordre, à l'harmonie, à la proportion, ne sont au fond qu'une seule et même théorie, qui voit avant tout dans le beau l'unité. Et assurément l'unité est belle, elle est une partie considérable de la beauté, mais elle n'est pas la beauté tout entière.

La plus vraie théorie du beau est celle qui le compose de deux élémens contraires et également nécessaires, l'unité et la variété. Voyez une belle fleur : sans doute l'unité, l'ordre, la proportion, la symétrie même, y sont, car, sans ces qualités, la raison en serait absente, et toutes choses sont faites avec une merveilleuse raison; mais en même temps que de diversité! combien de nuances dans la couleur! quelles richesses dans les moindres détails! Même en mathématiques, ce qui est beau, ce n'est pas un principe abstrait, c'est ce principe engendrant une longue suite de conséquences. Il n'y a pas de beauté sans la vie, et la vie c'est le mouvement, c'est la diversité.

L'unité et la variété s'appliquent à tous les ordres de beauté. Parcourons rapidement ces différens ordres.

Il y a d'abord les objets beaux à proprement parler et les objets sublimes. Un objet beau, nous l'avons vu, est quelque chose d'achevé, de circonscrit, de limité, que toutes nos facultés embrassent aisément,

parce que ses diverses parties sont soumises à une juste mesure. Un objet sublime est celui qui par des formes, non pas disproportionnées en elles-mêmes, mais moins arrêtées et plus difficiles à saisir, éveille en nous le sentiment de l'infini.

Voilà déjà deux espèces distinctes de beauté; mais la réalité est inépuisable, et à tous les degrés de la réalité il y a de la beauté.

Dans les objets sensibles, les couleurs, les sons, les figures, les mouvemens, sont capables de produire l'idée et le sentiment du beau; toutes ces beautés se rangent sous ce genre de beauté qu'on appelle, à tort ou à raison, la beauté physique.

Si du monde des sens nous nous élevons à celui de l'esprit, de la vérité, de la science, nous y trouverons des beautés plus sévères, mais non moins réelles, qui ont reçu le nom de beautés intellectuelles.

Enfin, si nous considérons le monde moral et ses lois, l'idée de la liberté, de la vertu, du dévouement, ici l'austère justice d'un Aristide, là l'héroïsme d'un Léonidas, les prodiges de la charité ou du patriotisme, voilà certes un troisième ordre de beauté qui surpasse les deux autres, à savoir la beauté morale.

N'oublions pas non plus d'appliquer à toutes ces beautés la distinction du beau et du sublime. Il y a donc du beau et du sublime à la fois dans la nature, dans les idées, dans les sentimens, dans les actions. Quelle variété presque infinie dans la beauté!

Après avoir énuméré toutes ces différences, ne pourrait-on pas les réduire? Elles sont incontestables; mais dans cette diversité n'y a-t-il pas d'unité? n'y a-t-il pas une beauté unique dont toutes les beautés particulières ne sont que des reflets, des nuances, des degrés ou des dégradations? Il faut résoudre cette question, sans quoi la théorie du beau est un dédale sans issue : on applique le même nom aux choses les plus diverses, sans connaître l'unité réelle qui autorise cette unité de nom.

Ou les diversités que nous avons signalées dans la beauté sont telles qu'il est impossible d'en découvrir le rapport, ou ces diversités sont surtout apparentes, et elles ont leur harmonie et leur unité cachée.

Prétend-on que cette unité est une chimère? Alors la beauté physique, la beauté morale et la beauté intellectuelle sont étrangères l'une à l'autre. Que fera donc l'artiste? Il est environné de beautés différentes, et il doit faire un ouvrage un; car telle est la loi reconnue de l'art. Mais si cette unité qu'on lui impose est une unité factice, s'il n'y a dans la nature que des beautés essentiellement dissemblables, l'art nous trompe et ment. Qu'on explique alors comment le mensonge est la loi de l'art.

Je ne retire ni la distinction du beau et du sublime, ni les autres

distinctions tout à l'heure indiquées; mais il faut réunir après avoir distingué. Ces distinctions et ces réunions ne sont pas contradictoires : c'est la vérité, c'est la beauté même, dont la grande loi est l'unité aussi bien que la variété. Tout est un et tout est divers. Nous avons distingué la beauté en trois grandes classes : la beauté physique, la beauté intellectuelle et la beauté morale. Le moment est venu de rechercher l'unité de ces trois sortes de beautés. Or, mon opinion est qu'elles se résolvent dans une seule et même beauté, la beauté morale, en entendant par là, avec la beauté morale proprement dite, toute beauté spirituelle.

Mettons cette opinion à l'épreuve des faits.

Placez-vous devant cette statue d'Apollon qu'on appelle l'Apollon du Belvedère, et observez attentivement ce qui vous frappe dans ce chef-d'œuvre. Winkelmann, qui n'était pas un métaphysicien, mais un savant antiquaire, un homme de goût sans système, Winkelmann a fait une analyse célèbre de l'Apollon (1). Il est curieux de l'étudier. Ce que Winkelmann relève avant tout, c'est le caractère de divinité empreint dans la jeunesse immortelle répandue sur ce beau corps, dans la taille un peu au-dessus de la taille humaine, dans l'attitude majestueuse, dans le mouvement impérieux, dans l'ensemble et dans tous les détails de la personne. Ce front est bien celui d'un dieu. Une paix inaltérable y habite. Plus bas l'humanité reparaît un peu, et il le faut bien, pour intéresser l'humanité aux œuvres de l'art. Dans ce regard satisfait, dans le gonflement des narines, dans l'élévation de la lèvre inférieure, on sent à la fois une colère mêlée de dédain, l'orgueil de la victoire et le peu de fatigue qu'elle a coûté. Pesez bien chaque mot de Winkelmann. Chacun de ces mots contient une impression morale. Le ton du savant antiquaire s'élève peu à peu jusqu'à l'enthousiasme. Son analyse devient un hymne à la beauté spirituelle, et la conclusion qui se tire d'elle-même, bien que l'auteur ne l'ait pas systématiquement tirée, c'est que la vraie beauté de l'admirable statue réside particulièrement dans l'expression de la beauté morale.

Au lieu d'une statue, observez l'homme réel et vivant. Voyez cet homme qui, sollicité par les motifs les plus puissans de sacrifier son devoir à sa fortune, après une lutte héroïque, triomphe de l'intérêt et sacrifie la fortune à la vertu; regardez-le au moment où il vient de prendre cette résolution magnanime; sa figure vous paraîtra belle :

(1) Winkelmann a décrit deux fois l'Apollon, la première fois d'une manière technique, la seconde à grands traits. — *Histoire de l'Art chez les anciens*, tome I, liv. IV, ch. III, et tome II, liv. VI, ch. VI. Paris, 1803, 3 vol. in-4°.

c'est qu'elle exprime la beauté de son ame. Peut-être en toute autre circonstance la figure de cet homme est-elle commune, triviale même; ici, illuminée et comme transfigurée par l'ame, elle s'est ennoblie, elle a pris un caractère imposant de beauté. Ainsi la figure naturelle de Socrate contraste étrangement avec le type de la beauté grecque (1); mais sur cette toile merveilleuse (2), voyez Socrate à son lit de mort, au moment de boire la ciguë, s'entretenant avec ses disciples de l'immortalité de l'ame, et sa figure vous paraîtra sublime.

Au plus haut point de grandeur morale, Socrate expire : vous n'avez plus sous les yeux que son cadavre. La figure morte conserve sa beauté tant qu'elle garde les traces de l'esprit qui l'animait; mais peu à peu l'expression s'éteint ou disparaît, la figure alors redevient vulgaire et laide. L'expression de la mort est hideuse ou sublime : hideuse à l'aspect de la décomposition de la matière que l'esprit ne retient plus; sublime quand elle éveille en nous l'idée de l'éternité.

Considérez la figure de l'homme en repos : elle est plus belle que celle de l'animal, et la figure de l'animal est plus belle que la forme de tout objet inanimé. C'est que la figure humaine, même en l'absence de la vertu et du génie, réfléchit toujours une nature intelligente et morale; c'est que la figure de l'animal réfléchit au moins le sentiment, et déjà quelque chose de l'ame, sinon l'ame tout entière. Si de l'homme et de l'animal on descend à la nature purement physique, on y trouvera encore de la beauté, tant qu'on y trouvera quelque ombre d'intelligence, je ne sais quoi qui du moins réveille en nous quelque pensée, quelque sentiment. Arrive-t-on à quelque morceau de matière qui n'exprime rien, qui ne signifie rien : l'idée du beau ne s'y applique plus. Mais tout ce qui existe est animé. La matière est mue et pénétrée par des forces qui ne sont pas matérielles, et elle suit des lois qui attestent une intelligence partout présente. L'analyse chimique la plus subtile ne parvient point à une nature morte et inerte, mais à une nature organisée à sa manière, qui n'est dépourvue ni de forces ni de lois. Dans les profondeurs de l'abîme comme dans les hauteurs des cieux, dans un grain de sable comme dans une montagne gigantesque, un esprit immortel rayonne

(1) Voyez, dans la dernière partie du *Banquet*, le discours d'Alcibiade, p. 325 du tome VI de notre traduction.

(2) Je parle ici, je l'avoue, du *Socrate* de David, qui me paraît, le genre un peu théâtral admis, fort au-dessus de sa réputation. Outre Socrate, il est impossible de ne pas admirer Platon, écoutant son maître en quelque sorte au fond de son ame, sans le regarder, le dos tourné à la scène visible qui se passe, et abîmé dans la contemplation du monde intelligible.

à travers les enveloppes les plus grossières. Contemplons la nature avec les yeux du corps, mais aussi avec les yeux de l'ame : partout une expression morale nous frappera, et la forme nous saisira comme un symbole de la pensée. Nous avons dit que chez l'homme et chez l'animal la figure est belle par l'expression. Mais quand vous êtes sur les hauteurs des Alpes ou en face de l'immense Océan, quand vous assistez au lever et au coucher du soleil, à la naissance de la lumière ou à celle de la nuit, ces imposans tableaux ne produisent-ils pas sur vous un effet moral? Tous ces grands spectacles apparaissent-ils seulement pour apparaître? Ne les regardons-nous pas comme des manifestations d'une puissance, d'une intelligence et d'une sagesse admirable, et, pour ainsi parler, la face de la nature n'est-elle pas expressive comme celle de l'homme?

La forme ne peut être une forme toute seule; elle doit être la forme de quelque chose. La beauté physique est donc le signe d'une beauté intérieure, qui est la beauté spirituelle et morale, et c'est là qu'est le fond, le principe, l'unité du beau.

Toutes les beautés que nous venons d'énumérer et de réduire composent ce qu'on appelle le beau réel; mais au-dessus de la beauté réelle, l'esprit conçoit une beauté d'un autre ordre, la beauté idéale. L'idéal ne réside ni dans un individu, ni dans une collection d'individus. Sans doute la nature ou l'expérience nous fournit l'occasion de le concevoir, mais il en est essentiellement distinct. Pour qui l'a conçu une fois, toutes les figures naturelles, si belles qu'elles puissent être, ne sont que des simulacres d'une beauté supérieure qu'elles ne réalisent point. Donnez-moi une belle action, j'en imaginerai une encore plus belle. L'Apollon lui-même admet plus d'une critique. L'idéal recule sans cesse à mesure qu'on en approche davantage. Son dernier terme est dans l'infini, c'est-à-dire en Dieu, ou, pour mieux parler, le vrai et absolu idéal n'est autre chose que Dieu même.

Dieu, étant le principe de toutes choses, doit être à ce titre celui de la beauté parfaite et de toutes les beautés naturelles qui l'expriment plus ou moins imparfaitement; il est le principe de la beauté, et comme auteur du monde physique et comme père du monde intellectuel et du monde moral.

Ne faut-il pas être esclave des sens et des apparences pour s'arrêter aux mouvemens, aux formes, aux sons, aux couleurs, dont les combinaisons harmonieuses produisent la beauté de ce monde visible, et ne pas concevoir, derrière cette scène magnifique et si bien réglée, l'ordonnateur, le géomètre, l'artiste suprême?

La beauté physique sert d'enveloppe à la beauté intellectuelle et à la beauté morale.

La beauté intellectuelle, cette splendeur du vrai, quel en peut être le principe, sinon le principe nécessaire de toute vérité?

La beauté morale comprend deux élémens distincts, également, mais diversement beaux, la justice et la charité, le respect des hommes et l'amour des hommes (1). Celui qui exprime dans sa conduite la justice et la charité accomplit la plus belle de toutes les œuvres; l'homme de bien est, à sa manière, le plus grand de tous les artistes. Mais que dire de celui qui est la substance même de la justice et le foyer inépuisable de l'amour? Si notre nature morale est belle, quelle ne doit pas être la beauté de son auteur! Sa justice et sa bonté sont partout, et dans nous et hors de nous. Sa justice, c'est l'ordre moral que nulle loi humaine n'a fait, qui se conserve et se perpétue par sa propre force. Descendons en nous-mêmes, et la conscience nous attestera la justice divine dans la paix et le contentement qui accompagnent la vertu, dans les troubles et les déchiremens, inexorables châtimens du vice et du crime. Combien de fois et avec quelle éloquence toujours nouvelle n'a-t-on pas célébré l'infatigable sollicitude de la divine Providence, ses bienfaits partout manifestés, dans les plus petits comme dans les plus grands phénomènes de la nature, que nous oublions aisément parce qu'ils nous sont devenus familiers, mais qui à la réflexion confondent notre admiration et notre reconnaissance, et proclament un Dieu excellent, plein d'amour pour ses créatures!

Ainsi Dieu est le principe des trois ordres de beauté que nous avons distingués : la beauté physique, la beauté intellectuelle, la beauté morale.

C'est encore en lui que se réunissent les deux grandes formes du beau répandues dans chacun de ces trois ordres, à savoir, le beau et le sublime. Dieu est le beau par excellence, car quel objet satisfait mieux à toutes nos facultés, à la raison, à l'imagination, au cœur? Il offre à la raison l'idée la plus haute au-delà de laquelle elle n'a plus rien à chercher, à l'imagination la contemplation la plus ravissante, au cœur un objet souverainement aimable. Il est donc parfaitement beau; mais n'est-il pas sublime aussi par d'autres endroits? S'il étend l'horizon de la pensée, c'est pour la confondre dans l'abîme de sa grandeur. Si l'ame s'épanouit au spectacle de sa bonté, n'a-t-elle pas de quoi s'effrayer à l'idée de sa justice, qui ne lui est pas moins

(1) Voyez la première série de nos Cours, t. II, troisième partie : *De l'Idée du Bien;* leçons XXIe et XXIIe.

présente? Dieu est à la fois doux et terrible. En même temps qu'il est la vie, la lumière, le mouvement, la grace ineffable de la nature visible et finie, il s'appelle aussi l'éternel, l'invisible, l'infini, l'immense, l'absolue unité et l'être des êtres. Ces attributs redoutables, aussi certains que les premiers, ne produisent-ils pas au plus haut degré dans l'imagination et dans l'ame cette émotion mélancolique excitée par le sublime? Oui, l'être infini est pour nous le type et la source des deux grandes formes de la beauté, parce qu'il est à la fois pour nous une énigme impénétrable, et le mot le plus clair encore que nous puissions trouver à toutes les énigmes. Êtres bornés que nous sommes, nous ne comprenons rien à ce qui est sans limites, et nous ne pouvons rien expliquer sans cela même qui est sans limites. Par l'être que nous possédons, nous avons quelque idée de l'être infini de Dieu; par le néant qui est en nous, nous nous perdons dans l'être de Dieu; et ainsi toujours forcés de recourir à lui pour expliquer quelque chose, et toujours rejetés en nous-mêmes sous le poids de son infinitude, nous éprouvons tour à tour ou plutôt en même temps, pour ce Dieu qui nous élève et qui nous accable, un sentiment d'attrait irrésistible et d'étonnement, pour ne pas dire de terreur insurmontable, que lui seul peut causer et apaiser, parce que lui seul il est l'unité du sublime et du beau.

Ainsi l'être absolu, qui est tout ensemble l'absolue unité et l'infinie variété, Dieu, est nécessairement la dernière raison, le dernier fondement, l'accompli idéal de toute beauté. C'est là cette beauté merveilleuse que Diotime avait entrevue, et qu'elle raconte à Socrate dans *le Banquet*.

« Beauté éternelle, non engendrée et non périssable, exempte de décadence comme d'accroissement, qui n'est point belle dans telle partie et laide dans telle autre, belle seulement en tel temps, en tel lieu, dans tel rapport, belle pour ceux-ci, laide pour ceux-là, beauté qui n'a point de forme sensible, un visage, des mains, rien de corporel, qui n'est pas non plus telle pensée ou telle science particulière, qui ne réside dans aucun être différent d'avec lui-même, comme un animal, ou la terre, ou le ciel, ou toute autre chose, qui est absolument identique et invariable par elle-même, de laquelle toutes les autres beautés participent, de manière cependant que leur naissance ou leur destruction ne lui apporte ni diminution, ni accroissement, ni le moindre changement!

« Pour arriver à cette beauté parfaite, il faut commencer par les beautés d'ici-bas, et, les yeux attachés sur la beauté suprême, s'y

élever sans cesse en passant pour ainsi dire par tous les degrés de l'échelle, d'un seul beau corps à deux, de deux à tous les autres, des beaux corps aux beaux sentimens, des beaux sentimens aux belles connaissances, jusqu'à ce que de connaissances en connaissances, on arrive à la connaissance par excellence, qui n'a d'autre objet que le beau lui-même, et qu'on finisse par le connaître tel qu'il est en soi.

« O mon cher Socrate, continua l'étrangère de Mantinée, ce qui peut donner du prix à cette vie, c'est le spectacle de la beauté éternelle (1). »

III.

L'homme n'est pas seulement capable de connaître et d'aimer le beau, quand il se montre à lui dans des œuvres qu'il n'a pas faites; il est capable aussi de le reproduire. A la vue d'une beauté naturelle, quelle qu'elle soit, physique ou morale, son premier besoin est de sentir et d'admirer : il est pénétré, ravi et comme accablé du sentiment de la beauté; mais quand le sentiment est énergique, il n'est pas long-temps stérile. L'homme veut revoir, veut sentir encore ce qui lui a causé un plaisir si vif, et pour cela il tente de faire revivre la beauté qui l'a charmé, non pas telle qu'elle était, mais telle que son imagination la lui représente. De là une œuvre qui n'est plus celle de la nature, mais une œuvre originale et propre à l'homme, une œuvre d'art. L'art est la reproduction libre de la beauté, et le pouvoir en nous capable de la reproduire s'appelle le génie.

Quelles sont les facultés qui servent à cette libre reproduction du beau? Les mêmes qui servent à le reconnaître et à le sentir. Le goût porté au degré suprême, c'est le génie, si vous y joignez toutefois un élément de plus. Or, quel est cet élément?

Trois facultés entrent dans cette faculté complexe qui se nomme le goût, l'imagination, le sentiment, la raison.

Ces trois facultés sont assurément nécessaires au génie, mais elles ne lui suffisent point. Ce qui distingue essentiellement le génie du goût, c'est l'attribut de puissance créatrice. Le goût sent, il juge, il discute, il analyse, mais il n'invente pas; le génie est avant tout inventeur et créateur. L'homme de génie n'est pas le maître de la force qui est en lui : c'est par le besoin ardent, irrésistible, d'exprimer ce qu'il éprouve qu'il est homme de génie. Il souffre de contenir les sentimens, ou les images, ou les pensées qui s'agitent dans son sein.

(1) Tome VI de notre traduction, p. 316-318.

On a dit qu'il n'y a point d'homme supérieur sans quelque grain de folie; mais cette folie-là, comme celle de la croix, est la partie divine de la raison. Cette puissance mystérieuse, Socrate l'appelait son démon; Voltaire l'appelait le diable au corps; il l'exigeait même d'une comédienne pour être une comédienne de génie. Donnez-lui le nom qu'il vous plaira, il est certain qu'il y a un je ne sais quoi qui inspire le génie, et qui le tourmente aussi jusqu'à ce qu'il ait épanché ce qui le consume, jusqu'à ce qu'il ait soulagé en les exprimant ses peines et ses joies, ses émotions, ses idées, et que ses rêveries soient devenues des œuvres vivantes. Ainsi deux choses caractérisent le génie, d'abord la vivacité du besoin qu'il a de produire, ensuite la puissance de produire; car le besoin sans la puissance n'est qu'une maladie qui simule le génie, mais qui n'est pas lui. Le génie, c'est surtout, c'est essentiellement la puissance de faire, d'inventer, de créer. Le goût se contente d'observer et d'admirer. Le faux génie, l'imagination ardente et impuissante, se consume en rêves stériles et ne produit rien ou rien de grand. Le génie seul a la vertu de convertir ses conceptions en créations.

Si le génie crée, il n'imite pas. Mais le génie, va-t-on dire, est donc supérieur à la nature, puisqu'il ne l'imite point? La nature est l'œuvre de Dieu; l'homme est donc le rival de Dieu?

La réponse est très simple. Non, le génie n'est point le rival de Dieu; mais, lui aussi, il en est l'interprète. La nature l'exprime à sa manière, le génie humain l'exprime à la sienne.

Sans doute, en un sens, l'art est une imitation, car la création absolue n'appartient qu'à Dieu. Où le génie peut-il prendre les élémens sur lesquels il travaille, sinon dans la nature dont il fait partie? Cependant se borne-t-il à les reproduire tels que la nature les lui fournit, n'est-il que le copiste de la réalité, son seul mérite alors est celui de la fidélité de la copie. Mais quel travail plus stérile que de calquer des œuvres essentiellement inimitables, pour en tirer un simulacre médiocre? Si l'art est un écolier servile, il est condamné à n'être jamais qu'un écolier impuissant.

Le véritable artiste sent et admire profondément la nature; mais tout dans la nature n'est pas également admirable. Elle a quelque chose par quoi elle surpasse infiniment l'art, c'est la vie. Hors de là, l'art peut à son tour surpasser la nature, à la condition de ne pas vouloir l'imiter trop scrupuleusement. Tout objet naturel, si beau qu'il soit, est défectueux par quelque côté. Tout ce qui est réel est imparfait. Ici l'horrible et le hideux se mêlent au sublime; là l'élégance et la grace sont séparées de la grandeur et de la force. Les traits de la beauté sont épars et divisés. Les réunir arbitrairement, emprunter à

tel visage une bouche, à tel autre des yeux, sans une règle qui préside à ce choix et dirige ces emprunts, c'est composer des monstres; admettre une règle, c'est admettre déjà un idéal différent de tous les individus. C'est cet idéal que le véritable artiste se forme en étudiant la nature. Sans elle, il n'eût jamais conçu cet idéal; mais avec cet idéal, il la juge elle-même, il la rectifie, et entreprend de se mesurer avec elle.

L'idéal est l'objet de la contemplation passionnée de l'artiste. Assidûment et silencieusement médité, sans cesse épuré par la réflexion et vivifié par le sentiment, il échauffe le génie et lui inspire l'irrésistible besoin de le voir réalisé et vivant. Pour cela, le génie prend dans la nature tous les matériaux qui le peuvent servir, et leur appliquant sa main puissante, comme Michel-Ange imprimait son ciseau sur le marbre docile, il en tire des œuvres qui n'ont pas de modèle dans la nature, qui n'imitent pas autre chose que l'idéal rêvé ou conçu, qui sont en quelque sorte une seconde création inférieure à la première par l'individualité et la vie, mais bien supérieure par la beauté intellectuelle et morale dont elles sont empreintes.

La beauté morale est le fonds de toute vraie beauté. Ce fonds est un peu couvert et voilé dans la nature; l'art le dégage et lui donne des formes plus transparentes. C'est par cet endroit que l'art, quand il connaît bien sa puissance et ses ressources, institue avec la nature une lutte où il peut avoir l'avantage.

La vraie fin de l'art est là précisément où est sa puissance. La fin de l'art est l'expression de la beauté morale à l'aide de la beauté physique. Celle-ci n'est pour lui qu'un symbole de celle-là. Dans la nature, ce symbole est souvent obscur : l'art, en l'éclaircissant, atteint des effets que la nature ne produit pas toujours. La nature peut plaire davantage, car elle possède en un degré incomparable ce qui fait le plus grand charme de l'imagination et des yeux, la vie; l'art touche plus, parce qu'en exprimant surtout la beauté morale il s'adresse plus directement à la source des émotions profondes. L'art est plus pathétique que la nature, et le pathétique, c'est le signe et la mesure de la grande beauté.

Deux extrémités également dangereuses : un idéal mort, ou l'absence d'idéal. Ou bien on copie le modèle, et on manque la vraie beauté; ou bien on travaille de tête et on tombe dans une idéalité sans caractère. Le génie est une perception prompte et sûre de la juste proportion dans laquelle l'idéal et le naturel, la forme et la pensée, se doivent unir. Cette union est la perfection de l'art : les chefs-d'œuvre sont à ce prix.

Il importe, à mon sens, de suivre ce principe dans l'enseignement

des arts. On demande si les élèves doivent commencer par l'étude de l'idéal ou du réel. Je n'hésite point à répondre : Par l'un et par l'autre. La nature elle-même n'offre jamais le général sans l'individuel, ni l'individuel sans le général. Toute figure est composée de traits individuels qui la distinguent de toutes les autres et font sa physionomie propre, et en même temps elle a des traits généraux qui constituent ce qu'on appelle la figure humaine. Ce sont ces linéamens constitutifs, c'est ce type qu'on donne à retracer à l'élève qui débute dans l'art du dessin. Il serait bon aussi, je crois, pour le préserver du sec et de l'abstrait, de l'exercer de bonne heure à la copie de quelque objet naturel, surtout d'une figure vivante. Ce serait mettre les élèves à la vraie école de la nature; ils s'accoutumeraient ainsi à ne jamais sacrifier aucun des deux élémens essentiels du beau, aucune des deux conditions impérieuses de l'art.

Mais en réunissant ces deux élémens, ces deux conditions, il les faut distinguer et savoir les mettre à leur place. Il n'y a point d'idéal vrai sans forme déterminée, il n'y a pas d'unité sans variété, de genre sans individus; mais enfin le fonds du beau, c'est l'idée; ce qui fait l'art, c'est avant tout la réalisation de l'idée, et non pas l'imitation de telle ou telle forme particulière.

Au commencement de notre siècle, l'Institut de France ouvrit un concours sur la question suivante : *Quelles ont été les causes de la perfection de la sculpture antique, et quels seraient les moyens d'y atteindre?* L'auteur couronné, M. Émeric David, soutint (1) l'opinion alors régnante que l'étude assidue de la beauté naturelle avait seule conduit l'art antique à la perfection, et qu'ainsi la seule route pour parvenir à la même perfection était l'imitation de la nature. Un homme que je ne crains point de comparer à Winkelmann, le futur auteur du *Jupiter Olympien* (2), M. Quatremère de Quincy, en d'ingénieux et profonds mémoires (3), combattit la doctrine du lauréat, et défendit la cause du beau idéal. Il est impossible de démontrer plus péremptoirement, par l'histoire entière de la sculpture grecque et par des textes authentiques des plus grands critiques de l'antiquité, que le procédé de l'art chez les Grecs n'a pas été l'imitation de la nature, ni sur un modèle particulier ni sur plusieurs, le modèle le plus beau

(1) *Recherches sur l'art statuaire*, Paris, 1805.

(2) Paris, 1815, in-folio. Ouvrage éminent qui subsistera quand même le temps aura emporté quelques-uns de ses détails.

(3) Réimprimés depuis sous le titre d'*Essais sur l'Idéal dans ses applications pratiques*, Paris, 1837.

étant toujours très imparfait, et plusieurs modèles ne pouvant composer une beauté unique. Le procédé véritable de l'art grec a été la représentation d'une beauté idéale, que la nature, il faut bien le dire, ne possédait guère plus en Grèce que parmi nous, qu'elle ne pouvait donc offrir à l'artiste. Cet idéal lui vint d'ailleurs, et avant tout de son génie. Nous regrettons que l'honorable lauréat, devenu depuis membre de l'Institut, ait prétendu que cette locution de beau idéal, si elle eût été connue des Grecs, aurait voulu dire *beau visible*, parce que idéal vient de εἶδος, qui signifierait seulement, suivant M. Émeric David, une forme vue par l'œil. Platon aurait été fort surpris de cette interprétation exclusive du mot εἶδος. M. Quatremère de Quincy accable son adversaire sous deux textes admirables, l'un du *Timée*, où Platon marque avec précision en quoi le véritable artiste est supérieur à l'artiste ordinaire, l'autre du commencement de *l'Orateur*, où Cicéron explique la manière de travailler des grands artistes, en rappelant celle de Phidias, c'est-à-dire du maître le plus parfait de l'époque la plus parfaite de l'art.

« L'artiste qui, l'œil fixé sur l'être immuable et se servant d'un pareil modèle, en reproduit l'idée et la vertu, ne peut manquer d'enfanter un tout d'une beauté achevée, tandis que celui qui a l'œil fixé sur ce qui passe, avec ce modèle périssable ne fera rien de beau (1). »

« Phidias (2), ce grand artiste, quand il faisait une statue de Jupiter ou de Minerve, n'avait pas sous ses yeux un modèle particulier dont il s'appliquait à exprimer la ressemblance; mais au fond de son ame résidait un certain type accompli de la beauté sur lequel il tenait ses regards attachés, et qui conduisait son art et sa main. »

Ce procédé de Phidias n'est-il pas exactement celui que décrit Raphaël dans sa lettre fameuse à Castiglione, et qu'il déclare avoir lui-même suivi pour la Galatée? « Comme je manque, dit-il, de beaux modèles, je me sers d'un certain idéal que je me fais (3). »

Il est encore une théorie qui revient par un détour à l'imitation : c'est celle qui fait de l'illusion le but de l'art. A ce compte, le beau idéal de la peinture est un trompe-l'œil, et son chef-d'œuvre cette toile de Zeuxis que les oiseaux venaient becqueter. Le comble de l'art pour

(1) Voyez notre traduction, t. XII, p. 116.

(2) *Orator.* « Neque enim ille artifex (Phidias) cùm faceret Jovis formam aut Minervæ, contemplabatur aliquem à quo similitudinem duceret; sed ipsius in mente insidebat species pulchritudinis eximia quædam, quam intuens in eâque defixus ad illius similitudinem artem et manum dirigebat. »

(3) *Raccolta di lett. sulla Pitt.*, t. I, p. 83. « *Essendo carestia e de' buoni giudici e di belle donne, io mi servo di certa idea che mi viene alla mente.* »

une pièce de théâtre serait de vous persuader que vous êtes en présence de la réalité. Ce qu'il y a de vrai dans cette opinion, c'est qu'une œuvre d'art n'est belle qu'à la condition d'être vivante, et par exemple la loi de l'art dramatique est de ne point mettre sur la scène de pâles fantômes du passé, mais des personnages empruntés à l'imagination ou à l'histoire, comme on voudra, mais animés, mais passionnés, mais parlant et agissant comme il appartient à des hommes et non à des ombres. C'est la nature humaine qu'il s'agit de représenter à elle-même, mais sous un jour magique qui ne la défigure point et qui l'agrandisse. Cette magie, c'est le génie même de l'art. Il nous enlève aux misères qui nous assiègent, et nous transporte en des régions où nous nous retrouvons encore, car nous ne voulons jamais nous perdre de vue, mais où nous nous retrouvons transformés à notre avantage, où toutes les imperfections de la réalité ont fait place à une certaine perfection relative, où le langage que l'on parle est plus égal et plus relevé, où les personnages sont plus beaux, où même la laideur n'est point admise, et tout cela en respectant l'histoire dans une juste mesure, surtout sans sortir jamais des conditions impérieuses de la nature humaine. L'art a-t-il trop oublié l'humanité? il a dépassé son but, il ne l'a pas atteint; il n'a enfanté que des chimères sans intérêt pour notre ame. A-t-il été trop humain, trop réel, trop nu? il est resté en-deçà de son but; il ne l'a donc pas atteint davantage.

L'illusion est si peu le but de l'art, qu'elle peut être complète et n'avoir aucun charme. Ainsi, dans l'intérêt de l'illusion, on a mis un grand soin dans ces derniers temps à la vérité historique du costume. A la bonne heure; mais ce n'est pas là ce qui importe. Quand vous auriez retrouvé et prêté à l'acteur qui joue le rôle de Brutus le costume même que porta jadis le héros romain, cela toucherait fort médiocrement les vrais connaisseurs. Il y a plus : lorsque l'illusion va trop loin, le sentiment de l'art disparaît pour faire place à un sentiment purement naturel, quelquefois insupportable. Si je croyais qu'Iphigénie est en effet sur le point d'être immolée par son père à vingt pas de moi, je sortirais de la salle en frémissant d'horreur. Si l'Ariane que je vois et que j'entends était la vraie Ariane qui va être trahie par sa sœur, à cette scène pathétique où la pauvre femme, qui déjà se sent moins aimée, demande qui donc lui ravit le cœur jadis si tendre de Thésée, je ferais comme ce jeune Anglais qui s'écriait en sanglotant et en s'efforçant de s'élancer sur le théâtre : « C'est Phèdre, c'est Phèdre, » comme s'il eût voulu avertir et sauver Ariane!

Mais, dit-on, le but du poète n'est-il pas d'exciter la pitié et la ter-

reur? Oui, mais d'abord en une certaine mesure; ensuite il doit y mêler quelque autre sentiment qui tempère ceux-là ou les fasse servir à une autre fin. Si celle de l'art dramatique était seulement d'exciter au plus haut degré la pitié et la terreur, l'art serait le rival impuissant de la nature. Tous les malheurs représentés à la scène sont bien languissans devant ceux dont nous pouvons tous les jours nous donner le triste spectacle. Le premier hôpital est plus rempli de pitié et de terreur que tous les théâtres du monde. Que doit faire le poète dans la théorie que nous combattons? Transporter à la scène la réalité le plus possible, et nous émouvoir fortement en ébranlant nos sens par la vue de douleurs affreuses. Le grand ressort du pathétique serait alors la réprésentation de la mort, surtout celle du dernier supplice. Tout au contraire, c'en est fait de l'art dès que la sensibilité est trop excitée. Pour reprendre un exemple que nous avons déjà employé, qui constitue la beauté d'une tempête, d'un naufrage? qui nous attache à ces grandes scènes de la nature? Ce n'est certes pas la pitié et la terreur : ces sentimens poignans et déchirans nous éloigneraient bien plutôt. Il faut une émotion toute différente de celles-là, et qui en triomphe, pour nous retenir sur le rivage. Cette émotion, c'est le pur sentiment du beau et du sublime excité et entretenu par la grandeur du spectacle, par la vaste étendue de la mer, le roulis des vagues écumantes, le bruit imposant du tonnerre. Mais songeons-nous un seul instant qu'il y a là des malheureux qui souffrent et qui peut-être vont périr? Dès-là, ce spectacle nous devient insupportable. Il en est ainsi de l'art. Quelques sentimens qu'il se propose d'exciter en nous, ils doivent toujours être tempérés et dominés par celui du beau. Produit-il seulement la pitié et la terreur au-delà d'une certaine limite, surtout la pitié et la terreur physique, il révolte, il ne charme plus; il manque l'effet qui lui appartient pour un effet étranger et vulgaire.

Par ce même motif, je ne puis accepter une autre théorie qui, confondant le sentiment du beau avec le sentiment moral et religieux, met l'art au service de la religion et de la morale, et lui donne pour but de nous rendre meilleurs et de nous élever à Dieu. Il y a ici une distinction essentielle à faire. Si toute beauté couvre une beauté morale, si l'idéal monte sans cesse vers l'infini, l'art qui exprime la beauté idéale épure l'ame en l'élevant vers l'infini, c'est-à-dire vers Dieu. L'art produit donc infailliblement le perfectionnement de l'ame, mais il le produit indirectement. Le philosophe, qui recherche les effets et les causes, sait quel est le dernier principe du beau et ses effets certains, bien qu'éloignés; mais l'artiste est avant tout un artiste : ce qui l'a-

nime est le sentiment du beau, ce qu'il veut faire passer dans l'ame du spectateur, c'est le même sentiment qui remplit la sienne. Il se confie à la vertu de la beauté; il la fortifie de toute la puissance, de tout le charme de l'idéal : c'est à elle ensuite de faire son œuvre; l'artiste a fait la sienne, quand il a procuré à quelques ames d'élite ou répandu dans la foule le sentiment exquis de la beauté. Ce sentiment pur et désintéressé est un noble allié du sentiment moral et du sentiment religieux; il les réveille, les entretient, les développe, mais il n'est pas eux : c'est un sentiment distinct et spécial. De même l'art fondé sur ce sentiment, qui s'en inspire et qui le répand, est à son tour un pouvoir indépendant : il ne relève que de lui-même, il s'associe naturellement à tout ce qui agrandit l'ame, comme il le fait lui-même; mais il n'est pas plus au service de la morale et de la religion que la religion et la morale ne sont au service de la politique.

La religion aussi est sa fin à elle-même; elle n'est la servante d'aucun maître. L'homme doit être vertueux par ce motif seul que la vertu est sa loi; c'est dans cette indépendance qu'est la grandeur et la dignité de la morale. L'homme doit rapporter à Dieu ses actions et ses pensées, parce que Dieu est son principe; là est la sainteté de la religion. La perfection morale n'a d'autre fin que de perfectionner l'ame, et la fin de la religion n'est pas en ce monde. Y a-t-il quelque chose de plus contradictoire que d'élever l'ame vers le ciel, et en même temps de la rabaisser vers la terre? C'est, sous une autre forme, la doctrine de l'intérêt et de l'utile. Non, le bien, le saint, le beau, ne servent à rien qu'à eux-mêmes. Il faut comprendre et aimer la morale pour la morale, la religion pour la religion, l'art pour l'art.

Mais l'art, la religion, la morale, sont utiles à la société; je le sais, mais à quelle condition? Qu'ils n'y songent même pas. C'est le culte indépendant et désintéressé de la beauté, de la vertu, de la sainteté, qui seul profite à la société, parce que seul il élève les ames, nourrit et propage ces dispositions généreuses qui font à leur tour la puissance des états.

Renfermons bien notre pensée dans ses justes limites. En revendiquant l'indépendance, la dignité propre et la fin particulière de l'art, nous n'entendons pas le séparer de la religion, de la morale, de la patrie. L'art puise ses inspirations à ces sources profondes, comme à la source toujours ouverte de la nature; mais il n'en est pas moins vrai que l'art, l'état, la religion, sont des puissances qui ont chacune leur monde à part et leurs effets propres : elles se prêtent un concours mutuel, elles ne doivent point se mettre au service l'une de l'autre.

Dès que l'une d'elles s'écarte de sa fin, elle s'égare et se dégrade. L'art se met-il aveuglément aux ordres de la religion et de la patrie? pour vouloir leur être utile, il ne leur sert plus à rien. En perdant sa liberté, il perd son charme et son empire.

On cite sans cesse la Grèce antique et l'Italie moderne comme des exemples triomphans de ce que peut l'alliance de l'art, de la religion et de l'état. Rien de plus vrai, s'il s'agit de leur union; rien de plus faux, s'il s'agit de la servitude de l'art. L'art en Grèce a été si peu esclave de la religion, qu'il en a peu à peu modifié les symboles, et, jusqu'à un certain point, l'esprit même, par ses libres représentations. Il y a loin des divinités que la Grèce reçut de l'Égypte à celles dont elle a laissé des exemplaires immortels. Ces artistes et ces poètes primitifs, qu'on appelle Homère et Dédale, sont-ils étrangers à ce changement? Et dans la plus belle époque de l'art, Eschyle et Phidias ne portèrent-ils pas une grande liberté dans les scènes religieuses qu'ils exposaient aux regards des peuples, soit au théâtre, soit au front des temples? En Italie, comme en Grèce, comme partout, l'art est d'abord entre les mains des sacerdoces et des gouvernemens; mais, à mesure qu'il grandit et se développe, il conquiert de plus en plus sa liberté. On parle de la foi qui alors animait les artistes et vivifiait leurs œuvres : cela est vrai du temps de Giotto et de Cimabuë; mais dès le XVe siècle, en Italie, j'aperçois surtout la foi de l'art en lui-même et le culte de la beauté. Raphaël, dit-on, allait passer cardinal (1); oui, mais sans quitter la Fornarina, et en peignant toujours la Galatée.

Encore une fois, n'exagérons rien; distinguons, ne séparons pas; unissons l'art, la religion, la patrie; mais que leur union ne nuise pas à la liberté de chacune d'elles. Pénétrons-nous bien de cette pensée que l'art est aussi à lui-même une sorte de religion. Dieu se manifeste à nous par l'idée du vrai, par l'idée du bien, par l'idée du beau. Ces trois idées sont égales entre elles et filles légitimes du même père. Chacune d'elles mène à Dieu, parce qu'elle en vient. La vraie beauté est la beauté idéale, et la beauté idéale est un reflet de l'infini; l'infini est le dernier principe du beau, comme du vrai, comme du bien. Ainsi, même indépendamment de toute alliance officielle avec la religion et la morale, l'art est par lui-même essentiellement moral et religieux, car à moins de manquer à sa propre loi, à son propre génie, il exprime partout dans ses œuvres la beauté éternelle. Enchaîné de toutes parts à la matière par d'inflexibles liens, travaillant sur une pierre inanimée,

(1) Vasari, *Vie de Raphaël*.

sur des sons incertains et fugitifs, sur des paroles d'une signification bornée et finie, l'art leur communique, avec la forme la plus précise, qui s'adresse à tel ou tel sens, un caractère mystérieux qui, s'adressant à l'imagination et à l'ame, les arrache à la réalité et les emporte doucement ou violemment dans des régions inconnues. Toute œuvre d'art, quelle que soit sa forme, petite ou grande, figurée, chantée ou parlée; toute œuvre d'art, vraiment belle ou sublime, jette l'ame dans une rêverie gracieuse ou sévère, qui l'élève vers l'infini. L'infini, c'est là le terme commun où l'ame aspire, sur les ailes de l'imagination comme de la raison, par le chemin du sublime et du beau, comme par celui du vrai et du bien. L'émotion que produit le beau tourne l'ame de ce côté; c'est cette émotion bienfaisante que l'art procure à l'humanité.

L'objet de l'art est donc de produire des œuvres qui, comme celles de la nature, ou même à un plus haut degré encore, aient le charme de l'infini; mais comment et par quel prestige tirer l'infini du fini? C'est là la difficulté de l'art, mais c'est aussi sa gloire. Qui nous porte vers l'infini dans la beauté naturelle? Le côté idéal de cette beauté. L'idéal, voilà l'échelle mystérieuse qui fait monter l'ame du fini à l'infini. Il faut donc que l'artiste s'attache à représenter l'idéal. Tout a son idéal. Le premier soin de l'artiste sera donc, quoi qu'il fasse, de pénétrer d'abord l'idéal caché de son sujet, car ce sujet en a un, pour le rendre ensuite plus ou moins frappant aux sens et à l'ame, selon les conditions que lui imposent les matériaux mêmes qu'il emploie, la pierre, la couleur, le son, la parole.

Ainsi exprimer l'idéal et l'infini d'une manière ou d'une autre, telle est la loi de l'art, et tous les arts ne sont tels que par leur rapport au sentiment du beau et de l'infini, qu'ils éveillent dans l'ame, à l'aide de cette qualité suprême de toute œuvre d'art qu'on appelle l'expression.

L'expression est essentiellement idéale. Ce que l'expression tente de faire sentir, ce n'est pas ce que l'œil peut voir, la main toucher, l'oreille entendre, c'est évidemment quelque chose d'invisible et d'impalpable.

Le problème de l'art est d'arriver jusqu'à l'ame par le corps. L'art offre aux sens des formes, des couleurs, des sons, des paroles arrangées de telle sorte qu'elles excitent dans l'ame, cachée derrière les sens, l'émotion ineffable de la beauté.

L'expression s'adresse à l'ame, comme la forme s'adresse aux sens. La forme est l'obstacle à l'expression, et en même temps elle en est le moyen impérieux, inflexible, unique. C'est donc en travaillant sur la forme, en la pliant à son service, à force de soin, de patience et de génie, que l'art parvient à convertir l'obstacle en moyen.

Par leur objet, tous les arts sont égaux; tous ne sont arts que parce qu'ils expriment l'invisible. On ne peut trop le répéter, l'expression est la qualité constitutive de l'art. La chose à exprimer est toujours la même : c'est l'idée, c'est l'esprit, c'est l'ame, c'est l'invisible, c'est l'infini; mais comme il s'agit d'exprimer cette seule et même chose en s'adressant aux sens qui sont divers, la différence des sens divise l'art en des arts différens.

Nous l'avons vu : des cinq sens qui ont été donnés à l'homme, trois, le goût, l'odorat et le toucher, sont incapables de faire naître en nous le sentiment de la beauté. Joints aux deux autres, ils peuvent contribuer à étendre ce sentiment, mais seuls et par eux-mêmes ils ne peuvent le produire. Le goût juge de l'agréable et non du beau. Nul sens ne s'allie moins à l'ame et n'est plus au service du corps; il flatte, il sert le plus grossier de tous les maîtres, l'estomac. Si l'odorat semble quelquefois participer au sentiment du beau, c'est que l'odeur s'exhale d'un objet qui est déjà beau par lui-même, et qui est beau par un autre endroit. Ainsi la rose est belle par ses contours gracieux, par l'éclat varié de ses couleurs; son odeur est agréable, elle n'est pas belle. Enfin, ce n'est pas le toucher seul qui juge de la régularité des formes, c'est le toucher éclairé par la vue.

Il ne reste donc que deux sens auxquels tout le monde reconnaît le privilége d'exciter en nous l'idée et le sentiment du beau. Ils semblent plus particulièrement au service de l'ame. Les sensations qu'ils donnent ont quelque chose de plus pur, de plus intellectuel. Ils sont moins indispensables à la conservation matérielle de l'individu. Ils contribuent à l'embellissement plutôt qu'au soutien de la vie. Ils nous procurent des plaisirs où notre personne semble moins intéressée et s'oublie davantage. C'est donc à la vue et à l'ouïe que l'art doit s'adresser et qu'il s'adresse pour pénétrer jusqu'à l'ame. De là la division des arts en deux grandes classes, arts de l'ouïe, arts de la vue : d'un côté, la musique et la poésie; de l'autre, la peinture avec la gravure, la sculpture, l'architecture, l'art des jardins.

On s'étonnera peut-être de ne pas nous voir ranger parmi les arts ni l'éloquence, ni l'histoire, ni la philosophie.

Les arts s'appellent les beaux-arts, parce que leur seul objet est de produire l'émotion du beau sans aucun regard à l'utilité ni du spectateur ni de l'artiste. Ils s'appellent encore les arts libéraux, parce qu'ils n'acceptent la tyrannie d'aucun but étranger : leur dignité est dans leur liberté. De là le sens et l'origine de ces expressions de l'antiquité, *artes liberales, artes ingenuæ.* Il y a des arts sans noblesse,

ceux dont le but est l'utilité pratique et matérielle; on les nomme des métiers. Tel est celui du poêlier, du maçon. L'art véritable s'y peut joindre, y briller même, mais dans les accessoires et dans les détails, non dans le principal.

L'éloquence, l'histoire, la philosophie, sont assurément de hauts emplois de l'intelligence; elles ont leur dignité, leur éminence que rien ne surpasse, mais, à proprement parler, ce ne sont pas des arts.

L'éloquence ne se propose pas de faire naître dans l'ame des auditeurs le sentiment désintéressé de la beauté. Elle peut produire aussi cet effet, mais sans l'avoir cherché. Sa fin directe, celle qu'elle ne peut subordonner à aucune autre, c'est de convaincre, c'est de persuader. L'éloquence a un client qu'elle doit avant tout sauver ou faire triompher. Que ce client soit un homme, un peuple, une idée, peu importe. Heureux l'orateur s'il fait dire : Cela est bien beau! noble hommage rendu à son talent; malheureux s'il ne fait dire que cela, car il a manqué son but. Les deux grands types de l'éloquence politique et religieuse, Démosthènes dans l'antiquité, Bossuet chez les modernes, ne pensent qu'à l'intérêt de la cause confiée à leur génie, la cause sacrée de la patrie et celle de la religion, tandis qu'au fond Phidias et Raphaël travaillent à faire de belles choses. Hâtons-nous aussi de le dire, les noms de Démosthènes et de Bossuet nous le commandent : la vraie éloquence, bien différente en cela de la rhétorique, dédaigne certains moyens de succès; elle ne demande pas mieux que de plaire, mais sans aucun sacrifice indigne d'elle; tout ornement étranger, toute ombre de flatterie la dégrade. Son caractère propre est la simplicité, le sérieux; je ne veux pas dire le sérieux affecté, la gravité composée et fardée, la pire de toutes les impostures, j'entends le sérieux vrai qui part d'une conviction sincère et profonde. C'est ainsi que Socrate comprenait la vraie éloquence (1).

Il en faut dire autant de l'histoire et de la philosophie. Le philosophe parle et écrit. Puisse-t-il donc, comme l'orateur, trouver des accens qui fassent entrer la vérité dans l'ame, des couleurs et des formes qui la fassent briller évidente et manifeste aux yeux de l'intelligence! Ce serait soi-même trahir sa cause que de négliger les moyens qui la peuvent servir; mais l'art le plus profond n'est ici qu'un moyen : le but de la philosophie est ailleurs, d'où il suit que la philosophie n'est pas un art. Sans doute Platon est un grand artiste; il est l'égal de Sophocle et de Phidias, comme Pascal est quelquefois le rival de Démosthènes

(1) Voyez le *Gorgias* avec l'*Argument*, tome III de notre traduction de Platon.

et de Bossuet (1); mais tous deux auraient rougi, s'ils eussent surpris au fond de leur ame un autre dessein, un autre but que le service de la vérité et de la vertu.

L'histoire ne raconte pas pour raconter, elle ne peint pas pour peindre; elle raconte et elle peint le passé pour qu'il soit la leçon vivante de l'avenir. Elle se propose d'instruire les générations nouvelles par l'expérience de celles qui les ont devancées, en mettant sous leurs yeux le tableau fidèle de grands et importans évènemens avec leurs causes et leurs effets, avec les desseins généraux et les passions particulières, avec les fautes, les vertus, les crimes qui se trouvent mêlés ensemble dans les choses humaines. Elle enseigne l'excellence de la prudence, du courage, des grandes pensées profondément méditées, constamment suivies, exécutées avec modération et avec force. Elle fait paraître la vanité des prétentions immodérées, la puissance de la sagesse et de la vertu, l'impuissance de la folie et du crime. Elle est une école de morale et de politique. Thucydide, Polybe et Tacite prétendent à tout autre chose qu'à procurer des émotions nouvelles à une curiosité oisive ou à une imagination blasée; ils veulent sans doute intéresser et attacher, mais pour mieux instruire; ils se portent ouvertement pour les maîtres des hommes d'état et les précepteurs du genre humain.

Le seul objet de l'art est le beau. L'art s'abandonne lui-même dès qu'il s'en écarte. Il est souvent contraint de faire des concessions aux circonstances, aux conditions extérieures qui lui sont imposées; mais il faut toujours qu'il retienne une juste liberté. L'architecture et l'art des jardins sont les moins libres des arts libéraux; ils ont à subir des gênes inévitables; c'est au génie de l'artiste à dominer ces gênes et même à en tirer d'heureux effets, ainsi que le poète fait tourner l'esclavage du mètre et de la rime en une source de beautés inattendues. Une extrême liberté peut porter l'art au caprice qui le dégrade, comme aussi de trop lourdes chaînes l'écrasent. C'est tuer l'architecture que de la soumettre à la commodité, au *comfort*. L'architecte est-il obligé de subordonner la coupe générale et les proportions de son édifice à telle ou telle fin particulière qui lui est prescrite? il se réfugie dans les détails, dans les frontons, dans les frises, dans toutes les parties qui n'ont pas l'utile pour objet spécial, et là il redevient vraiment artiste. La sculpture et la peinture, surtout la musique et la poésie, sont plus libres

(1) Il y a telle *Provinciale* qui, pour la véhémence et la vigueur, ne peut être comparée qu'aux *Philippiques*, et le fragment sur l'*infini* a la grandeur et la magnificence de Bossuet. Voyez notre écrit *Des Pensées de Pascal*, seconde édition, p. 276.

que l'architecture et l'art des jardins. On peut aussi leur donner des entraves, mais elles s'en dégagent plus aisément : à ce titre ce sont les plus libéraux de tous les arts.

Semblables par leur but commun, tous les arts diffèrent par les effets particuliers qu'ils produisent, et par les procédés qu'ils emploient. Ils ne gagnent rien à échanger leurs moyens, et à confondre les limites qui les séparent. Je m'incline devant l'autorité de l'antiquité; mais, peut-être faute d'habitude et par un reste de préjugé, j'ai de la peine à me représenter avec plaisir des statues composées de plusieurs métaux, surtout des statues peintes (1). Sans prétendre que la sculpture n'ait pas jusqu'à un certain point son coloris, celui d'une matière parfaitement pure, celui surtout que la main du temps lui imprime, malgré toutes les séductions d'un grand talent contemporain (2), je goûte peu, je l'avoue, cet artifice qui s'efforce de donner au marbre la *morbidezza* de la peinture. La sculpture est une muse austère; elle a ses graces à elle, mais qui ne sont celles d'aucun autre art. La vie de la couleur lui doit demeurer étrangère : il ne resterait plus qu'à vouloir lui communiquer le mouvement de la poésie et le vague de la musique! Et celle-ci que gagnera-t-elle à viser au pittoresque, quand son domaine propre est le pathétique? Donnez au plus savant symphoniste une tempête à rendre. Rien de plus facile à imiter que le sifflement des vents et le bruit du tonnerre; mais par quelles combinaisons d'harmonie fera-t-il paraître aux yeux la lueur des éclairs déchirant tout à coup le voile de la nuit, et ce qu'il y a de plus formidable dans la tempête, le mouvement des flots qui tantôt s'élèvent comme une montagne, tantôt s'abaissent et semblent se précipiter dans des abîmes sans fond? Si l'auditeur n'est pas averti du sujet, il ne le soupçonnera jamais, et je défie qu'il distingue une tempête d'une bataille. En dépit de la science et du génie, des sons ne peuvent peindre des formes. La musique bien conseillée se gardera de lutter contre l'impossible; elle renoncera à figurer en détail le soulèvement et la chute des vagues et d'autres phénomènes semblables; mais elle fera mieux : avec des sons, elle fera passer dans notre ame les sentimens qui se succèdent en nous pendant les scènes diverses de la tempête. C'est ainsi qu'Haydn deviendra le rival, le vainqueur même du peintre (3), parce qu'il a été donné à la musi-

(1) Voyez le *Jupiter Olympien* de M. Quatremère de Quincy.

(2) Allusion à la *Madeleine* de Canova.

(3) Voyez *la Tempête* d'Haydn, parmi les œuvres de piano de ce maître.

que de remuer et d'ébranler l'ame plus profondément encore que la peinture.

Depuis le *Laocoon* de Lessing, il n'est plus permis de répéter, sans de grandes réserves, l'axiome fameux : *sicut pictura poesis*, ou du moins il est bien certain que la peinture ne peut pas tout ce que peut la poésie. Tout le monde admire le portrait de la Renommée tracé par Virgile; mais qu'un peintre s'avise de réaliser cette figure symbolique, qu'il nous représente un monstre énorme avec cent yeux, cent bouches et cent oreilles, qui des pieds touche la terre et cache sa tête dans les cieux : l'effet d'une pareille figure pourra bien être ridicule.

Ainsi les arts ont un but commun et des moyens radicalement différens. De là les règles générales communes à tous, et les règles particulières à chacun d'eux. Je n'ai ni le temps ni le droit d'entrer à cet égard dans aucun détail. Je me borne à rappeler que la grande loi est l'expression. Toute œuvre d'art qui n'exprime pas une idée ne signifie rien; il faut qu'en s'adressant à tel ou tel sens, elle pénètre jusqu'à l'esprit, jusqu'à l'ame, et y porte une pensée, un sentiment capable de la toucher ou de l'élever. De cette règle fondamentale dérivent toutes les autres, par exemple, celle que l'on recommande sans cesse et avec tant de raison, la composition : c'est là que s'applique particulièrement le précepte de l'unité et de la variété; mais, en disant cela, on n'a rien dit tant qu'on n'a pas déterminé la nature de l'unité dont on veut parler. La vraie unité, c'est l'unité d'expression, et la variété n'est faite que pour répandre et faire luire sur l'œuvre entière l'idée ou le sentiment unique qu'elle doit exprimer. Il est inutile de faire remarquer qu'entre la composition ainsi entendue et ce qu'on nomme souvent ainsi, comme la symétrie et l'arrangement des parties suivant des règles artificielles, il y a un abîme. La vraie composition n'est autre chose que le moyen le plus puissant d'expression.

L'expression ne fournit pas seulement les règles générales des arts, elle donne encore le principe qui permet de les classer, de les coordonner entre eux.

En effet, toute classification suppose un principe qui serve de mesure commune.

On a cherché un tel principe dans le plaisir, et le premier des arts a paru celui qui donne les jouissances les plus vives; mais nous avons prouvé que l'objet de l'art n'est pas le plaisir : le plus ou moins de plaisir qu'un art procure ne peut donc être la vraie mesure de sa valeur.

Cette mesure n'est autre que l'expression. L'expression étant le but

suprême, l'art qui s'en rapproche le plus est le premier de tous les arts.

Tous les arts vrais sont expressifs, mais ils le sont diversement. Prenez la musique; c'est l'art sans contredit le plus pénétrant, le plus profond, le plus intime. Il y a physiquement et moralement entre un son et l'ame un rapport merveilleux. Il semble que l'ame est un écho où le son prend une puissance nouvelle. On raconte de la musique ancienne des choses extraordinaires, qu'il n'est pas difficile d'admettre en voyant les effets de notre musique sur nous-mêmes, qui ne sommes point aussi sensibles au beau que les anciens. Et il ne faut pas croire que la grandeur des effets suppose ici des moyens très compliqués. Non, moins la musique fait de bruit, et plus elle touche. Donnez quelques notes à Pergolèse, donnez-lui surtout quelques voix pures et suaves, et il vous ravit jusqu'au ciel, il vous emporte dans les espaces de l'infini, il vous plonge dans d'ineffables rêveries. Le pouvoir propre de la musique est d'ouvrir à l'imagination une carrière sans limites, de se prêter avec une souplesse étonnante à toutes les dispositions de chacun, d'irriter ou de bercer, aux sons de la plus simple mélodie, nos sentimens accoutumés, nos affections favorites. Sous ce rapport, la musique est un art sans rival; elle n'est pourtant pas le premier des arts.

La musique paie la rançon du pouvoir immense qui lui a été donné; elle éveille plus que tout autre le sentiment de l'infini, parce qu'elle est vague, obscure, indéterminée dans ses effets. Elle est juste l'art opposé à la sculpture, qui porte moins vers l'infini parce que tout en elle est arrêté avec la dernière précision. Telle est la force et en même temps la faiblesse de la musique : elle exprime tout, et elle n'exprime rien en particulier. La sculpture, au contraire, ne fait guère rêver, car elle représente nettement telle chose et non pas telle autre. La musique ne peint pas, elle touche; elle met en mouvement l'imagination, non celle qui reproduit des images, mais celle qui fait battre le cœur, car il est absurde de borner l'imagination à l'empire des images. Le cœur une fois ému ébranle tout le reste : c'est ainsi que la musique peut indirectement et jusqu'à un certain point susciter des images et des idées; mais sa puissance directe et naturelle n'est ni sur l'imagination représentative, ni sur l'intelligence : elle est sur le cœur; c'est un assez bel avantage.

Le domaine de la musique est le sentiment, mais là même son pouvoir est plus profond qu'étendu, et si elle exprime certains sentimens avec une force incomparable, elle n'en exprime qu'un très petit nombre.

Par voie d'association, elle peut les réveiller tous; mais directement elle n'en produit guère que deux, les plus simples, les plus élémentaires, la tristesse et la joie, avec leurs mille nuances. Demandez à la musique d'exprimer l'héroïsme, la résolution vertueuse, et bien d'autres sentimens où interviennent assez peu la tristesse et la joie: elle en est aussi incapable que de peindre un lac ou une montagne. Elle s'y prend comme elle peut : elle emploie le large, le rapide, le fort, le doux, etc.; mais c'est à l'imagination à faire le reste, et l'imagination ne fait que ce qui lui plaît. Sous la même mesure, celui-ci met une montagne, et celui-là l'Océan; le guerrier y puise des inspirations héroïques, le solitaire des inspirations religieuses. Sans doute, les paroles déterminent l'expression musicale, mais le mérite alors est à la parole, non à la musique, et quelquefois la parole imprime à la musique une précision qui la tue et lui ôte ses effets propres, le vague, l'obscurité, la monotonie, mais aussi l'ampleur et la profondeur, j'allais presque dire l'infinitude. Je n'admets nullement cette fameuse définition du chant, — une déclamation notée. Une simple déclamation bien accentuée est assurément préférable à des accompagnemens étourdissans; mais il faut laisser à la musique son caractère, et ne lui enlever ni ses défauts ni ses avantages. Il ne faut pas surtout la détourner de son objet, et lui demander ce qu'elle ne saurait donner. Elle n'est pas faite pour exprimer des sentimens compliqués et factices, ou terrestres et vulgaires. Son charme singulier est d'élever l'ame vers l'infini. Elle s'allie donc naturellement à la religion, surtout à cette religion de l'infini qui est en même temps la religion du cœur; elle excelle à transporter aux pieds de l'éternelle miséricorde l'ame tremblante sur les ailes du repentir, de l'espérance et de l'amour. Heureux ceux qui à Rome, au Vatican, dans les solennités du culte catholique, ont entendu les mélodies de Léo, de Durante, de Pergolèse, sur le vieux texte consacré! Ils ont un moment entrevu le ciel, et leur ame a pu y monter, sans distinction de rang, de pays, de croyance même, par les degrés qu'elle choisit elle-même, par ces degrés invisibles et mystérieux, composés et tissus, pour ainsi dire, de tous les sentimens simples, naturels, universels, qui, sur tous les points de la terre, tirent du sein de la créature humaine un soupir vers un autre monde (1)!

(1) Je n'ai pas eu le bonheur d'entendre moi-même la musique religieuse du Vatican. Je laisserai donc parler un juge compétent, M. Quatremère de Quincy,

Entre la sculpture et la musique, ces deux extrêmes opposés, est la peinture, presque aussi précise que l'une, presque aussi touchante que l'autre. Comme la sculpture, elle marque les formes visibles des objets, en y ajoutant la vie; comme la musique, elle exprime les sentimens les plus profonds de l'ame, et elle les exprime tous. Dites-moi quel est le sentiment qui ne soit pas sur la palette du peintre? Il a la nature entière à sa disposition, le monde physique et le monde moral, un cimetière, un paysage, un coucher de soleil, l'océan, les grandes scènes de la vie civile et religieuse, tous les êtres de la création, par-dessus tout le visage de l'homme, et son regard, ce vivant miroir de ce qui se passe dans l'ame. Plus pathétique que la sculpture, plus claire que la musique, la peinture s'élève, selon moi, au-dessus de toutes les deux, parce qu'elle exprime davantage la beauté sous toutes ses formes, l'ame humaine dans la richesse et la variété de ses sentimens.

Mais l'art par excellence, celui qui surpasse tous les autres parce qu'il est incomparablement le plus expressif, c'est la poésie.

Considérations morales sur la destination des ouvrages de l'art, Paris, 1815, page 98.

« Qu'on se rappelle ces chants si simples et si touchans qui terminent à Rome les solennités funèbres de ces trois jours que l'église destine particulièrement à l'expression de son deuil dans la dernière des semaines de la pénitence. C'est dans cette nef, où le génie de Michel-Ange a embrassé la durée des siècles, depuis les merveilles de la création jusqu'au dernier jugement, qui doit en détruire les œuvres, que se célèbrent, en présence du pontife romain, ces cérémonies nocturnes dont les rites, les symboles, les plaintives liturgies, semblent être autant de figures du mystère de douleur auxquels elles sont consacrées. La lumière décroissant par degrés, à chaque révolution de chaque prière, vous diriez qu'un voile funèbre s'étend peu à peu sous ces voûtes religieuses. Bientôt la lueur douteuse de la dernière lampe ne vous permet plus d'apercevoir dans le lointain que le Christ, au milieu des nuages, prononçant ses jugemens, et quelques anges exécuteurs de ses arrêts. Alors, du fond d'une tribune interdite aux regards profanes se fait entendre le psaume du roi pénitent, auquel trois des plus grands maîtres de l'art ont ajouté les modulations d'un chant simple et pathétique. Aucun instrument ne se mêle à ces accords. De simples concerts de voix exécutent cette musique; mais ces voix semblent être celles des anges, et leur impression a pénétré jusqu'au fond de l'ame. »

Nous avons cité ce beau morceau, et nous aurions pu en citer beaucoup d'autres, encore supérieurs à celui-là, d'un homme aujourd'hui oublié et presque toujours méconnu, mais que la postérité mettra à sa place. Indiquons du moins les dernières pages du même écrit sur la nécessité de laisser les ouvrages d'art dans le lieu pour lequel ils ont été faits, par exemple, le portrait de Mlle de La Vallière en Madeleine aux Carmélites, au lieu de le transporter et de l'exposer dans les appartemens de Versailles, « le seul lieu du monde, dit éloquemment M. Quatremère, qui ne devait jamais le revoir. »

La parole est l'instrument de la poésie; la poésie la façonne à son usage et l'idéalise pour lui faire exprimer la beauté idéale; elle lui donne le charme et la puissance de la mesure; elle en fait quelque chose d'intermédiaire entre la voix ordinaire et la musique, quelque chose à la fois de matériel et d'immatériel, de fini, de clair et de précis, comme les contours et les formes les plus arrêtées, de vivant et d'animé comme la couleur, de pathétique et d'infini comme le son. Le mot naturel en lui-même, surtout le mot choisi et transfiguré par la poésie, est le symbole le plus énergique et le plus universel. Armée de ce talisman, qu'elle a fait pour elle, la poésie réfléchit toutes les images du monde sensible, comme la sculpture et la peinture; elle réfléchit le sentiment comme la peinture et la musique, avec toutes ses variétés que la musique n'atteint pas, et dans leur succession rapide que ne peut suivre la peinture, à jamais arrêtée et immobile comme la sculpture; et elle n'exprime pas seulement tout cela, elle exprime ce qui est à peu près inaccessible à tout autre art, je veux dire la pensée entièrement séparée des sens, la pensée qui n'a pas de forme, la pensée qui n'a pas de couleur, la pensée qui ne laisse échapper aucun son, qui ne se manifeste dans aucun regard, la pensée dans son vol le plus sublime, dans son abstraction la plus raffinée!

Songez-y. Quel monde d'images, de sentimens, de pensées à la fois distinctes et confuses, suscite en vous ce seul mot : la patrie! et cet autre mot, bref et immense : Dieu! Quoi de plus clair, et tout ensemble de plus profond et de plus vaste!

Dites à l'architecte, au sculpteur, au peintre, au musicien même, d'évoquer ainsi d'un seul coup toutes les puissances de la nature et de l'ame. Ils ne le peuvent, et par-là ils reconnaissent la supériorité de la parole et de la poésie.

Ils la proclament eux-mêmes, car ils prennent la poésie pour leur propre mesure; ils estiment et ils demandent qu'on estime leurs œuvres à proportion qu'elles se rapprochent davantage de l'idéal poétique. Et le genre humain fait comme les artistes. Quelle poésie! s'écrie-t-on à la vue d'un beau tableau, d'une noble mélodie, d'une statue vivante et expressive. Ce n'est pas là une comparaison arbitraire; c'est un jugement naturel qui fait de la poésie le type de la perfection de tous les arts, l'art qui comprend tous les autres, auquel tous aspirent, auquel nul ne peut atteindre.

Quand les autres arts veulent imiter les œuvres de la poésie, la plupart du temps ils s'égarent, ils perdent leur propre génie, sans dérober celui de la poésie. Mais la poésie bâtit à son gré des palais

et des temples, comme l'architecture; elle les fait simples ou magnifiques; tous les ordres lui obéissent ainsi que tous les systèmes; les différens âges de l'art lui sont égaux; elle reproduit, s'il lui plaît, le classique ou le gothique, le beau ou le sublime, le mesuré ou l'infini. Lessing a pu comparer avec la justesse la plus exquise Homère au plus parfait sculpteur, tant les formes que ce ciseau merveilleux donne à tous les êtres sont déterminées avec netteté! Et quel peintre aussi qu'Homère! et, dans un genre différent, le Dante! La musique seule a quelque chose de plus pénétrant que la poésie, mais elle est vague, elle est bornée, elle est fugitive. Outre sa netteté, sa variété, sa durée, la poésie a aussi les plus pathétiques accens. Rappelez-vous les paroles que Priam laisse tomber aux pieds d'Achille en lui redemandant le cadavre de son fils, plus d'un vers de Virgile, des scènes entières du *Cid* et de *Polyeucte*, la prière d'Esther agenouillée devant Dieu, les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*. Dans le chant célèbre de Pergolèse, *Stabat Mater dolorosa*, on peut demander ce qui émeut le plus de la musique ou des paroles. Le *Dies iræ, dies illa*, récité seulement, est déjà de l'effet le plus terrible. Dans ces paroles formidables, tous les coups portent pour ainsi dire; chaque mot renferme un sentiment distinct, une idée à la fois profonde et déterminée. L'intelligence avance à chaque pas, et le cœur s'élance à sa suite. La parole humaine, idéalisée par la poésie, a la profondeur et l'éclat de la note musicale, mais elle est lumineuse autant que pathétique; elle parle à l'esprit comme au cœur; elle est en cela inimitable et inaccessible, qu'elle réunit en elle tous les extrêmes et tous les contraires dans une harmonie qui redouble leur effet réciproque, et où tour à tour comparaissent et se développent toutes les images, tous les sentimens, toutes les idées, toutes les facultés humaines, tous les replis de l'ame, toutes les faces des choses, tous les mondes réels et tous les mondes intelligibles!

Arrêtons-nous. Gardons-nous de franchir le seuil de la métaphysique, et d'entrer dans des considérations particulières où de suffisantes études ne nous accompagneraient pas. C'est assez pour nous d'avoir posé les principes et tracé un cadre général. Il appartient à d'autres de remplir ce cadre par des travaux approfondis, d'éprouver ces principes en les appliquant. La science de la beauté vaut bien la peine que de nobles esprits y consacrent leurs veilles et s'efforcent d'y attacher leur nom.

V. Cousin.

L'ALPUXARRA.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

III.

J'avais fait, à Almérie, la connaissance d'un compatriote, M. T... de Grenoble; compromis dans la conspiration de Paul Didier, il avait depuis lors quitté la France. Après avoir erré quelques années en Suisse et ailleurs, il avait fixé ses pénates en Espagne, où il exploitait plusieurs établissemens métallurgiques. Précisément alors ses affaires l'appelaient dans l'Alpuxarra; il fut décidé que nous ferions le voyage ensemble. C'était une bonne fortune pour moi, qui trouvais en M. T... un guide instruit et profondément versé dans la connaissance des lieux que je voulais visiter. J'avais licencié, en arrivant à Almérie, mes deux carabiniers; le *mozo* fripon s'était licencié lui-même, à ma grande satisfaction. Je me pourvus d'un autre écuyer, et dus me contenter cette fois pour escorte d'un seul piéton armé d'une escopette; il est vrai que l'arsenal de mon nouveau compagnon de voyage était aussi bien fourni que le mien : il avait comme moi dans ses fontes des argumens péremptoires, et son fusil de chasse à deux coups figurait avec avantage à côté de mon tromblon.

Almérie a quatre portes : la porte du Secours, la porte du Soleil, celles de la Mer et de Purchena; nous sortîmes par la dernière, et prîmes la direction du nord. Le chemin, qui est d'abord assez bon, forme la tête d'une route

(1) Voyez la première partie dans la livraison du 1er août.

militaire ouverte par les Français et abandonnée après eux; non-seulement l'Espagnol ne fonde rien, mais il n'a pas même l'esprit de conservation : dans ses mains tout se dégrade, tout périt. De ce côté de la ville, le paysage est aride, l'horizon borné; des collines pierreuses et grisâtres courent tristement des deux côtés; entre elles coule, à travers les lauriers-roses, le fleuve d'Almérie, torrent capricieux qui, selon la saison, laisse à sec son large lit, ou renverse tout sur son passage. Après quelques milles, on passe le pont des Palmes, ainsi nommé à cause du grand nombre de palmiers qui croissent à l'entour. Je n'en avais jamais tant vu. Ce qu'on remarque avec moins de plaisir, ce sont de nombreux *milagros;* on appelle ainsi des croix de bois plantées à la place où quelque meurtre a été commis. Ces sinistres jalons évoquent des images peu pastorales sur les pas du voyageur, et l'invitent à la prudence.

Tout ce pays est plus que suspect; des histoires de voleurs en défraient seules la chronique. Mon compagnon de voyage en savait quelque chose, et par expérience; il avait été plusieurs fois attaqué sur la route même que nous suivions, et quinze jours s'étaient passés à peine depuis sa dernière aventure. Parmi les brigands qui cette fois l'avaient assailli se trouvait son domestique. Peu de temps auparavant, quatre assassins l'avaient salué, en plein jour, presque au même endroit, d'une volée de coups de fusil; mais ceux-là n'en voulaient pas à sa bourse, et ne songeaient qu'à satisfaire une inimitié commerciale irritée encore par sa qualité d'étranger, qui, au-delà des Pyrénées, est un titre de réprobation. M. T... s'était toujours tiré d'affaire avec un rare bonheur, mais sa sœur avait été moins heureuse que lui : attaquée elle-même et blessée grièvement par ces sauvages, elle était morte des suites de ses blessures. De tels antécédens étaient bien faits pour inspirer quelques alarmes, et on n'affronte pas des dangers si certains sans une passion bien décidée pour les voyages. A cette époque d'ailleurs, un *faccioso* nommé Arraès exploitait l'Alpuxarra au nom du droit salique de don Carlos, qui ne s'en doutait guère. Cette rencontre entrait donc en ligne de compte dans les chances du voyage. Et qu'avions-nous pour faire face à tant d'ennemis? Notre unique fantassin. Il est vrai que notre escorte compta bientôt un homme de plus : le hasard nous fit rencontrer un second fantassin connu du premier, armé comme lui de l'escopette classique, et qui consentit, sur notre demande, à faire route avec nous. Renforcés d'autant, nous poursuivîmes notre marche avec plus de sécurité et prêts à tout évènement.

Laissant à droite Viator et Pechina, deux villages insignifians de la juridiction d'Almérie, nous traversâmes Huercal, gros bourg noyé dans la verdure, et bientôt, quittant la grande route qui s'en va serpenter sur les montagnes, nous descendîmes dans le lit du fleuve pour y marcher durant quatre mortelles heures. La végétation des deux berges est assez belle, mais le milieu est d'une aridité désespérante; les lauriers-roses font trop vite place aux cailloux, et pas un arbre, pas un misérable buisson ne s'élève pour modérer les ardeurs du soleil. Il était midi, un air immobile et chaud pesait

sur nous comme un manteau de plomb. Nous ne traversions ni hameaux ni villages, mais nous en apercevions quelques-uns sur les hauteurs. A droite est le village de Rioja, où finit la sierra d'Alhamilla, qui arrive d'Almérie en ligne droite; à gauche est celui de Gador, où commence la sierra qu'il baptise, et que les Mores, plus poétiques, avaient nommée la sierra du Soleil. Des carrières de jaspe, répandues aux environs, signalent ce point intéressant à l'attention des géologues. Plus haut est Santa-Fé de Mandujar; puis vient Alhavia, où croissent en abondance des dattes, des figues, des pêches; mais, hélas! nous étions dans notre *rambla* comme Tantale, qui, du fond du Tartare, dévorait des yeux les vergers de l'Élysée. La seule halte que nous permît le temps fut une courte et assez maigre étape à la Calderona, taverne isolée et comme suspendue au versant d'un précipice, laquelle n'est guère hantée que par les charbonniers et les bandits.

Plusieurs torrens, descendus de la vaste et imposante sierra de Filabrès, viennent successivement grossir le fleuve d'Almérie : c'est d'abord le Rio de Tabernas, puis celui de Gergal, et enfin le Nacimiento; ce dernier, descendu de la sierra de Baza, est le fleuve d'Almérie proprement dit, quoiqu'il ne prenne ce nom qu'au point de jonction; l'autre affluent arrive de la sierra de Gador et s'appelle le Bogaraya, ou fleuve d'Andarax; c'est celui-là que nous continuâmes à remonter. Nous le passions toutes les minutes, et souvent nous marchions dans l'eau. Je dois ajouter, à la gloire de nos deux janissaires, qu'ils s'en tiraient mieux que les chevaux eux-mêmes, et que, loin de se laisser dépasser par eux, ils étaient toujours en avant. Ils me représentaient fidèlement l'un et l'autre le véritable fantassin espagnol, sobre, discret, agile, infatigable; tout lui suffit, rien ne le décourage; son jarret de fer se joue de la fatigue, un ognon la lui fait oublier: pour un cigarre, il irait au bout du monde. Jusqu'alors spacieuse, la route, je veux dire la rivière, se rétrécit par degrés et fait des coudes fréquens; quelques moulins et quelques chaumines sont dispersés de loin en loin sur les deux rives; les villages sont toujours sur les hauteurs : d'un côté s'élève Alicum, de l'autre Terqué, et, tout près de Terqué, Abentarique ou Ventarique, village arabe autour duquel on recueille du salpêtre en abondance. Le fisc s'en réserve le monopole; mais il en est de cela comme des douanes : on a bien vite formulé une défense, il ne faut pour cela qu'un carré de papier; quant à le faire exécuter, c'est moins facile. Sur le littoral, on fait la contrebande; sur la montagne, on fait de la poudre : c'est l'industrie du lieu, et il n'y a pas de délateurs, parce qu'il n'y a que des complices; chaque maison, chaque hutte, chaque grotte est une poudrière clandestine. La poudre ainsi fabriquée est loin d'être fine. Qu'importe? telle poudre, telle escopette; en Espagne, on n'y regarde point de si près, et l'on y tue son homme sans tant de cérémonie.

Nous quittâmes enfin le lit du Bogaraya; il en était temps, car cette route frayée par la nature est des plus fastidieuses. Une fois sur la terre ferme, on gravit un chemin plus commode, tracé en corniche sur les premières pentes de la sierra de Gador. De l'autre côté du fleuve s'élève le Monténégro, senti-

nelle avancée de la Sierra-Nevada. Il faisait chaud encore, mais les oliviers nous prêtaient leur ombrage, et nous pûmes bientôt nous rafraîchir à la magnifique fontaine d'Illar, dont les jets vigoureux sont autant de cascades. Les femmes du village y puisaient de l'eau dans des cruches de terre informes; elles-mêmes étaient peu gracieuses, et nous firent un farouche accueil. Il se trouvait parmi elles une pauvre jeune fille de douze à treize ans, qui vint danser nue autour de nous. — C'est la gitana, nous dirent-elles cyniquement; que vos seigneuries n'y fassent pas attention! — La malheureuse enfant était folle, folle de naissance, et, malgré sa beauté, malgré son malheur, elle servait de jouet à cette population barbare.

J'ai dit barbare, et je maintiens le mot, car, à mesure qu'on s'enfonce dans les montagnes, le peu de civilisation que les côtes doivent au commerce et au mouvement des voyageurs disparaît et fait place à des mœurs plus rudes et plus sauvages. Le nombre des *milagros* augmente en proportion; cela veut dire que les meurtres se multiplient, sans que la justice se donne la peine de rechercher les meurtriers, à moins pourtant qu'ils ne soient riches, car alors elle les exploite, les pressure, et leur vend heure par heure, c'est-à-dire écu par écu, des délais et des sursis qui ne les sauvent pas toujours, mais les ruinent infailliblement. Je connais un habitant de l'Alpuxarra, vieillard aujourd'hui fort pacifique et corrégidor de son village, lequel a eu le malheur de tuer un homme il y a une trentaine d'années. Un *escribano* a la preuve du crime, et vit depuis trente ans d'un silence qu'il se fait payer à prix d'or. Vous figurez-vous une persécution plus effroyable? Le patient n'est pas riche; comment le serait-il? tout ce qu'il perçoit, tout ce qu'il gagne appartient à son bourreau; c'est pour lui qu'il possède, c'est pour lui qu'il travaille. L'oublie-t-il un instant, il le voit tout d'un coup surgir devant lui comme un spectre acharné. De l'argent! de l'argent! toujours de l'argent! Qu'il refuse, on insiste; qu'il s'indigne, on le menace, et si le désespoir le pousse à la révolte, on évoque à ses yeux l'échafaud. C'est la victime elle-même qui m'a raconté son supplice, un supplice de trente ans! et tandis que le vieux corrégidor me parlait d'une voix étouffée par la rage et la peur, il promenait autour de lui des regards inquiets, égarés, comme s'il eût vu rôder à ses côtés exécrable *escribano* .

Après Illar, on traverse Instincion, hameau misérable. On passe près de Ragol, qu'on laisse dans les bas-fonds, au sein d'une vallée verte que le fleuve arrose et fertilise. Les crêtes sont arides et dépeuplées; à peine y voit-on paraître, d'espace en espace, un chevrier vêtu de peau comme les pâtres de la Sabine, et qui joue de la musette quand il ne tire pas des coups de fusil. Son troupeau, rétif et vagabond, trouve à peine à brouter quelques touffes de thym entre les cailloux. La route en zig-zag passe à travers des rochers magnifiques; et dont les brusques escarpemens, les formes abruptes et déchirées, portent l'empreinte de bouleversemens terribles. Un de ces rochers pittoresques nommé Pierre Forée, *Piedra Forada,* est coupé en deux comme par la hache d'un géant, et donne son nom à une *rambla* qui s'avance

tortueusement et péniblement jusqu'au cœur de la sierra de Gador. Un petit vallon frais et riant est jeté comme une oasis au milieu de ce chaos de pierres; on s'y repose avec charme à l'ombre des platanes et des figuiers. Non loin est une *venta* solitaire et proprette, dont la maîtresse accorte et jolie nous arrêta au passage pour nous offrir le *gaspacho* de rigueur; c'est le sorbet du pays. Ne vous attendez cependant pas à quelque chose de raffiné; rien au contraire n'est plus rustique : le *gaspacho* n'est qu'une salade au pain qui, étendue d'eau glacée, désaltère et rafraîchit fort bien quand on n'a rien de mieux.

Ici finit la terre de Marchena et commence l'Alpuxarra véritable, le pays des mines et des fourneaux. A peine a-t-on mis le pied sur ce sol métallifère qu'on rencontre la fonderie royale d'Alcora; sur l'autre rive du Bogaraya est un autre établissement métallurgique nommé la Forge Catalane. La montée n'a pas cessé d'être rude et rocailleuse. On a devant soi le revers oriental de la Sierra-Nevada; on aperçoit, dispersés sur ses larges flancs, plusieurs villages de l'Alpuxarra orientale, Tizis et son ermitage, Padulès, Ohanès, Canjayar, Beyrès, et d'autres dont les noms plus ou moins gutturaux m'échappent. Mais bientôt l'horizon se ferme, les montagnes se rapprochent, se resserrent, le fleuve lui-même disparaît et gronde invisible au fond des vallées. Au moment où nous entrions dans cette gorge funèbre, le soleil s'était couché derrière les hauts pics de la sierra, et le crépuscule était venu attrister ces lieux déjà si tristes; un épervier regagnait son aire en jetant dans l'espace un cri rauque et mélancolique; une vague inquiétude envahissait la nature et nous envahissait nous-mêmes. Nous marchions en silence, la main sur nos armes, et serrés les uns contre les autres, comme si nous eussions craint à chaque pas une embuscade. La nuit gagnait, la solitude redoublait, on ne rencontrait personne, on ne distinguait rien, rien que le squelette noir et décharné des monts d'alentour. On arriva ainsi à l'entrée d'une gorge étroite et sombre; une lumière brillait à travers les ténèbres; nous avançâmes. C'était une maison, c'était le Pilar, le toit hospitalier sous lequel nous devions passer la nuit.

Le Pilar est une fonderie de plomb. Cet établissement, qui appartient à M. T...., chômait alors, par suite des manœuvres plus ou moins licites d'une forte maison espagnole qui avait accaparé tout l'alquifoux de la contrée. La victoire devait rester et était restée en effet aux gros capitaux; tout ce qu'avaient pu faire les petits fabricans avait été de courber la tête sous cet orage industriel. Voilà les aménités de la concurrence : la ruine de l'un est la fortune de l'autre; c'est le droit du plus fort érigé en loi dans toute sa brutalité. L'Évangile l'avait prévu : on donnera, dit-il, à celui qui a, on ôtera à celui qui n'a pas. N'apercevant ni bois ni houilles, on se demande naturellement avec quoi l'on chauffe ici les fourneaux : les ronces et les herbes qui croissent entre les rochers servent à cet usage, et suffisent à la fusion de l'alcool et de l'alquifoux. Rien, on le voit, n'est plus simple ni plus économique; tout le monde peut arracher de l'herbe; on en est quitte pour les frais de transport. Je ne crois pas même qu'on paie un droit à la commune,

ou, si l'on en paie un, ce droit est minime. Aussi la fabrication du plomb s'obtient-elle ici à plus bas prix que partout ailleurs. Voici, pour l'estimer en chiffres, quelques renseignemens recueillis sur les lieux. Soixante quintaux d'alquifoux donnent en vingt-quatre heures de travail une moyenne de quarante quintaux de plomb, lesquels ne reviennent guère qu'à 2,330 réaux (environ 600 francs). Le combustible ne figure dans ce total que pour environ 90 réaux (moins de 24 fr.). L'alquifoux coûte à la mine 30 à 32 réaux le quintal (soit 7 à 8 fr.), et la journée d'un ouvrier fondeur n'est que de 7 réaux (1 fr. 75 c.); le surplus est absorbé par les faux frais et les frais généraux, surtout par les transports, qui, faute de canaux et de routes, s'effectuent chèrement à dos de mulet. Voilà pour les prix de revient; quant au prix de vente, il était à Almérie, quand je m'y trouvais, de 64 réaux (16 francs) le quintal. Il est facile d'établir des calculs rigoureux sur ces bases, qui sont les véritables en temps normal, sauf les razzias des accapareurs.

Dès le matin, mon hôte s'enferma avec son régisseur pour s'occuper des affaires qui l'amenaient, et moi je me mis en campagne. Le Pilar est situé dans ce que les Espagnols appellent un *barranco,* mot énergique et pittoresque qui peint ce qu'il nomme, c'est-à-dire un défilé profond, étroit, désert, taillé à pic entre deux murailles de rochers. Tel est précisément le barranco du Pilar : rien de plus solitaire, rien de plus désolé; en le remontant, je ne rencontrai pas une habitation, pas un habitant, et m'allai perdre, après beaucoup de fatigue et peu de plaisir, dans une espèce d'entonnoir creusé en spirale au milieu des montagnes; c'est en vain qu'arrivé là je cherchai un sentier : j'aurais pu me croire au bout du monde. Je me demandais comment j'allais faire pour sortir de cet abîme, quand j'entrevis à quelque cent mètres au-dessus de ma tête la silhouette peu rassurante d'un homme armé d'un fusil, et au même instant un coup de feu fit retentir les échos d'alentour; une palombe qui vint tomber sanglante à mes pieds me dit que ce n'était pas à moi qu'on en voulait. Le chasseur m'eut bientôt rejoint pour s'emparer de sa proie. Nous nous saluâmes en nous mesurant du regard avec curiosité; je n'étais pas exempt d'une certaine inquiétude; mon inconnu, quel qu'il fût, sentait son vagabond d'une lieue. Son costume se composait d'une chemise et d'un caleçon de grosse toile; son feutre à grands bords avait pu avoir jadis une couleur, une forme; il n'en avait plus. Après tout, cependant, la partie était égale; si j'étais seul, l'ennemi l'était aussi; s'il avait un fusil, j'avais mon rétac, et puis, en l'examinant de près, je fis sur sa physionomie des découvertes moins alarmantes : quoique horriblement brûlé du soleil, son visage n'était pas trop rébarbatif. Il s'apprivoisa même jusqu'à rompre le silence le premier. — Jésus! s'écria-t-il, quel démon de l'enfer a conduit ici votre seigneurie? — Le démon de la curiosité, lui répondis-je, et là-dessus la conversation s'engagea; on fit connaissance. Mon homme était un mineur et se rendait pour une affaire importante (il le disait du moins) du village voisin d'Alamos à la ville d'Uxixar. Ce mot me fit dresser l'oreille, car Uxixar est, comme on sait, la capitale de l'Alpuxarra. Je n'en étais qu'à deux ou trois

lieues, j'avais devant moi toute une longue journée d'été; comment résister à la tentation? On devine que je n'y résistai point, et me voilà parti en compagnie de mon braconnier.

Ne me demandez pas par où mon guide me fit passer, je ne pourrais vous le dire; il s'était vanté de me faire aller en ligne droite, et il tint parole. Peu lui importait que le sentier fût ou non frayé; il allait devant lui comme un chamois que nul obstacle n'arrête : montagnes, vallées, torrens, il franchissait tout. Heureusement que j'avais le pied montagnard, et je fis bonne contenance, bien que les *alpargatas* de mon compagnon eussent sur mes bottes un avantage incontestable pour courir sur les rochers. Du reste, rien ne me frappa dans cette course au clocher, si ce n'est la constante aridité du paysage et l'absence complète de végétation, toutes les fois qu'on s'élève de quelques toises au-dessus des vallées. Ces vallées même ne sont le plus souvent que des *ramblas* ou des *barrancos;* c'est grand miracle quand le regard peut s'arrêter, comme aux environs de Lucaynena, que nous laissâmes à droite, sur un champ de seigle ou de maïs. De bois, il n'en faut pas parler, et, quant aux eaux, elles sont moins abondantes dans cette partie de l'Alpuxarra que dans les autres. Rien de plus monotone que l'aspect du pays, tant qu'on marche sur les plans inférieurs. Dès qu'on atteint les hautes cimes, on a, il est vrai, de magnifiques échappées sur la Sierra-Nevada et sur la sierra de Gador, qui courent parallèlement de l'est à l'ouest, la première au nord, la seconde au midi.

Point central de l'Alpuxarra, Uxixar est bâti entre les deux chaînes, plus près cependant de la Sierra-Nevada que de l'autre, sur le bord d'une rivière qui en descend, et qu'on appelle le fleuve d'Adra. Malgré son titre de capitale, et quoique élevé au rang de ville par le dernier roi more Abu-Abdalah, Uxixar n'est qu'une assez pauvre bourgade de deux à trois mille habitans, adonnés à la culture des terres et à l'élève des vers à soie. On remarque sur son territoire beaucoup de mûriers blancs et plus encore de cailloux : l'orge et le blé ne percent pas sans peine cette dure écorce. Les guerres et les haines religieuses ont depuis long-temps cessé, le souvenir même en est éteint; cependant il existe encore parmi les habitans des bourgades voisines un préjugé contre Uxixar. Jaloux de ses priviléges de capitale, ils prétendent qu'un grand nombre de familles mores s'y fixèrent à l'époque de l'expulsion générale, et en effet, toute prévention à part, j'ai cru remarquer dans le peuple des physionomies singulièrement africaines. La permanence des types nationaux expliquerait ce fait, si toutefois la tradition populaire est fondée en raison, comme c'est probable. Malgré les rigueurs combinées de la politique et de la religion, beaucoup de familles ont pu et dû nécessairement, soit par une cause, soit par une autre, échapper à la proscription. Les exécuteurs de la loi étaient, après tout, des hommes, et, ce qui pis est, des subalternes : la clé d'or a dû, par conséquent, ouvrir bien des cœurs à la pitié.

Quoi qu'il en soit, j'eus une excellente occasion d'étudier cette population suspecte, car ce jour-là on tirait la loterie, et il y avait foule devant l'obscure

échoppe où les numéros sortans étaient affichés. Je me plus à observer le jeu des physionomies. Gaies ou tristes, on ne cachait guère ses émotions; chacun mettait son cœur à nu avec la naïve expansion des peuples au berceau. La joie bruyante des gagnans (c'était l'infiniment petite minorité) contrastait plaisamment avec les figures longues, blêmes, désappointées de l'immense majorité des perdans. — Ah! disait l'un en se frappant le front à grands coups de poing, c'est quatre qui sort, et j'avais trois! *Fatalidad!* — Et moi donc? disait un autre; je voulais le quatre : c'est ma femme qui m'a fait prendre le cinq! — Ma foi! disait un troisième, si je perds, ce n'est pas faute d'avoir prodigué l'huile à la sainte Vierge; sa lampe a brûlé nuit et jour pendant trois mois. Après cela, ruinez-vous pour les dames du paradis (*las señoras del paraiso*)! — Bah! bah! criait un quatrième, plus exaspéré que les autres et en brandissant son couteau d'un air furibond, on sait ce que cela veut dire; le *lotero* nous vole, c'est sûr! Les bons numéros restent toujours au fond; les gros lots sont pour l'administration. *Venganza!* — Une vieille femme qui avait gagné quelques piécettes passa près des mécontens en faisant sonner sa petite fortune dans le creux de sa main. Je vis le moment où ils allaient se jeter sur elle, et l'homme au couteau l'aurait volontiers écorchée vive pour se venger du *lotero,* dont elle était complice à ses yeux. Elle n'échappa qu'en se plongeant dans la foule au plus vite. La colère de ces forcenés, qui presque tous étaient des campagnards vêtus d'un simple caleçon de toile, tomba alors sur une espèce de demi-monsieur, qui pourtant n'avait pas gagné, et dont l'habit noir n'était pas fait pour exciter l'envie, car il était fort gras et fort râpé. Les mots de fainéant, de voleur, commencèrent à pleuvoir sur notre citadin, assaisonnés de l'inévitable épithète de *Moro!* injure classique de ces contrées; et si un personnage important de l'endroit, l'alcade ou son adjoint, ne se fût interposé, les pans du pauvre habit noir ne seraient certainement pas sortis entiers des griffes de ces furieux. Je compris mieux leur colère en apprenant que le susdit particulier était le commis, et, qui pis est, le cousin du *lotero.*

Je retrouvai là mon braconnier du matin. L'importante affaire qui l'amenait à Uxixar n'était autre, il en convint alors, que le tirage de la loterie; il avait fait, pour venir, six mortelles lieues de pays, de ces lieues plus longues que larges, comme disent les paysans goguenards, et il lui en restait à faire autant pour s'en retourner les mains vides. Voilà une journée qui lui coûtait cher. Il est vrai qu'il avait pour compensation le produit de son braconnage. La loterie est la passion dominante du peuple espagnol, et cela sans distinction de sexe ni de rang : c'est un délire, une frénésie, surtout quand l'heure de la clôture approche; alors la fièvre redouble; si l'argent manque, on s'en procure à tout prix : on emprunte, on mendie, on vole, on vend son corps... On vendrait son ame pour un terne.

Je n'ai pas autre chose à dire d'Uxixar. Cette fameuse capitale n'est, en deux mots, qu'un village, comme Beninar, ou peu s'en faut; elle n'a pour elle qu'un air salubre et d'admirables vues sur la Sierra-Nevada. A peu de

distance est le fief de Valor, qui avait donné à la famille ommyade d'Aben Humeya le nom chrétien qu'il portait lui-même à Grenade avant d'être élu roi de l'Alpuxarra; non loin est Mecina de Bonbaron, où naquit son successeur, Aben Aboo, et au-dessus les sombres et inaccessibles cavernes de Berchulez, où ce dernier fut assassiné. Trevelez est plus haut encore, juste au-dessous du pic de Mulahacen, à l'extrême lisière des régions habitées et habitables. En redescendant vers Torbiscon et Orgiva, on rencontre Portugo, l'ancien château-fort de Jubilez, et plusieurs villages d'origine arabe, qui tous appartiennent à l'Alpuxarra et jouèrent un rôle dans la grande insurrection du XVIe siècle; défendus par la force de leur position autant que par la bravoure de leurs habitans, ils soutinrent pour la plupart des siéges en règle contre les troupes exercées du marquis de Mondejar, du duc de Sesa et du grand-commandeur de Castille, don Louis de Requeçens, car il est à remarquer, à la gloire des vaincus, que pendant trois années les plus illustres noms de la monarchie espagnole, y compris don Juan d'Autriche, sont venus se heurter et quelquefois se briser, témoin le marquis de Velez, contre une poignée de montagnards déterminés. Les colons du nord de la Péninsule qui ont remplacé les indigènes déploieraient-ils dans l'occasion la même énergie, le même courage? C'est ce que personne ne saurait dire, attendu qu'ils n'ont point été mis à l'épreuve. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils n'ont jamais fait parler d'eux, d'où l'on peut conclure, sans leur faire injure, qu'ils ont hérité des terres sans prendre l'esprit indépendant et guerrier qui les ensanglanta si souvent. Le Galicien est resté Galicien, l'Asturien, Asturien; il est vrai qu'en retrouvant sur la Sierra-Nevada les châtaigniers, les rochers et les neiges de leurs propres montagnes, ils ont pu se faire illusion et se croire encore dans leur première patrie.

IV.

En tirant une ligne droite d'Uxixar à la Sierra-Nevada, on laisse à l'est Larolès et Bayarcal, et l'on arrive au port du Loup, un des passages les plus élevés de ces montagnes; car, pris dans cette acception, le mot port, *puerto,* a en Espagne le même sens que le mot col a dans les Alpes. A très peu de distance du premier est un autre col ou port, celui de la Raguaha ou Ravaha (mot arabe qui veut dire abondance d'eau), et en effet aucun point de la sierra n'est plus riche en sources; ce second passage, qui de l'Alpuxarra conduit dans les plaines du Marquisat, côtoie les hauts pics de l'Almirez et de Montayre, et va déboucher entre Guadix et Fiñana, sous la vieille forteresse de la Calahorra, bâtie pour en défendre l'entrée. Cette forteresse a joué un grand rôle dans la guerre des Morisques. Le marquis de Velez, ne trouvant pas le passage suffisamment défendu, eut l'idée au moins téméraire d'élever un fort au sommet du col, afin de se rendre tout-à-fait maître du défilé; on envoya à cet effet des ouvriers et, pour les protéger, trois com-

pagnies d'infanterie sous les ordres du capitaine Hernandez. A peine les premières tranchées étaient-elles ébauchées, que les Mores tombèrent sur les Espagnols, en tuèrent un grand nombre et mirent si bien le reste en déroute, que les fuyards se sauvèrent tout d'une traite jusqu'à Guadix, d'où ils étaient partis et où ils revinrent sans arquebuse, sans épée, sans habits; ils avaient tout jeté pour courir plus vite. Cette déroute fit peu d'honneur aux armes chrétiennes et contrista profondément le cœur magnanime de don Juan d'Autriche. Le projet de fort fut abandonné, et jamais depuis il n'en fut question.

Non loin de la Raguaha est une caverne creusée dans la montagne et qui porte le nom sinistre de *Grotte du Pendu* (*Cueva del Ahorcado*). Cette grotte a sans doute été le théâtre de quelque sombre drame, mais la tradition est muette à cet égard, et le nom seul demeure comme une épitaphe énigmatique dont le sens est perdu. Je me figure que cette caverne mystérieuse dut servir de refuge, lors des persécutions dirigées contre les Morisques, à quelque malheureux proscrit que les attaches toutes puissantes de la patrie enchaînaient malgré tout au sol qui l'avait vu naître. Découvert dans sa retraite par les bourreaux et traîné par eux sur le gibet, il aura payé de sa vie l'amour sacré du pays natal. Tous ces lieux sont sauvages, solitaires et bien faits pour inspirer par eux-mêmes les pensées les plus lugubres. Ce n'est qu'en se rapprochant des plaines qu'on finit par rencontrer des châtaigniers, des mûriers, des oliviers, et partout des pâturages admirables; justement renommées en Espagne, ces prairies exhalent je ne sais quels parfums suaves, pénétrans, et sont d'une fraîcheur délicieuse; des eaux vives, dont beaucoup sont ferrugineuses, donnent à la chair des troupeaux comme à leur lait une saveur toute particulière.

Ce pays, qui est l'ancienne Taha d'Andarax, est, comme son nom l'indique (Andarax veut dire en arabe ère de vie), le meilleur de l'Alpuxarra et aussi le plus peuplé; on y compte sept à huit villes ou villages groupés les uns près des autres dans l'espace d'une lieue : d'abord le préside d'Andarax, qui donne son nom au district et au fleuve qui le traverse; un peu plus haut est Paterna, qui a des sources médicinales et, chose inouïe, un pont sur sa rivière; tout près est Alcolaya et Iniza; plus bas, Lauxar, un gros bourg, presque une ville, située au sein d'une large et splendide vallée qui la sépare de la sierra; sa population, supérieure à celle d'Uxixar en nombre, en activité, est partagée entre l'industrie agricole et l'industrie métallurgique. Les fourneaux fument à travers ses vergers, et des convois de minerai traversent incessamment et animent ses belles prairies. Le plomb de la sierra de Gador est seul exploité; on ne tire aucun parti des mines de fer et de cuivre de la Sierra-Nevada. A une portée de mousquet de Lauxar est le Fondon avec son annexe Bénécid, où la couronne d'Espagne a une grande fabrique de plomb. On vante près de là les eaux thermales connues sous le nom de *Bains-des-Vieilles-Gardes-de-Castille*.

Le Fondon n'est qu'un faubourg de l'ancienne ville de Codbaa, qui était capitale de l'Alpuxarra avant Uxixar et qui fut détruite par les Espagnols

pendant la guerre des Morisques; c'est à Codbaa que le dernier roi de Grenade, Abu Abdalah, s'était retiré après son abdication forcée, et il y vécut cinq ou six ans au sein d'une petite cour animée des illusions et des rêves dont on nourrit toujours et partout les rois déchus. Cependant il se trouvait parmi ces courtisans de l'espérance un homme de bon sens, le vizir Tomixa. Les rois catholiques avaient abandonné en toute propriété à leur ennemi vaincu la Taha de Purchena. Tomixa la leur vendit 80,000 ducats d'or à l'insu de son maître. « Seigneur, lui dit-il en déposant cette somme à ses pieds, partez pour l'Afrique, quittez à jamais cette terre où vous avez régné et où tout est fini pour vous. » Le pauvre roi détrôné suivit en pleurant le sage conseil de son ministre, et, chose étrange, ce même homme qui n'avait pas su mourir pour son peuple et pour son royaume s'alla faire tuer au Maroc en combattant vaillamment à la bataille de Bacuba pour un parent dont les droits étaient contestés. Élevée dès-lors au rang de ville, même de capitale, Codbaa fut au siècle suivant la résidence d'Aben Humeya, et c'est là qu'il fut assassiné à la suite d'un complot raconté fort en détail par les historiens du temps. Nos voisins ont un proverbe trop cru pour que je me permette de le citer littéralement, mais dont le sens est que, toutes les fois qu'on creuse une affaire, on trouve une femme au fond. Le roi Charles III en était si convaincu, que sa première question en toutes choses était celle-ci : « Comment s'appelle-t-elle? » La mort d'Aben Humeya démontre énergiquement la vérité de l'adage espagnol, et c'est plus que jamais le cas de demander : Comment s'appelle-t-elle? L'histoire n'a pas conservé son nom; nous savons seulement qu'elle était belle, bien née, pleine de grace et de raison, capable au besoin de résolution et sachant agir comme elle savait vouloir, ce qui ne l'empêchait pas de s'habiller avec élégance, de jouer du luth à ravir, de chanter encore mieux et de danser comme une bayadère. Mariée à un parent d'Aben Humeya, don Vincent de Roxas, tué dans cette guerre, elle était restée veuve fort jeune, et recevait les soins d'un cousin nommé don Diégo Alguazil, qui l'aimait éperdument. Cet heureux, mais imprudent amant vivait dans la familiarité du roi et lui parlait si souvent de sa belle cousine, qu'il arriva ce qui arrive toujours en pareil cas, c'est que le roi voulut la voir; il la vit en effet, et s'en éprit si fort lui-même, qu'ayant éloigné le cousin, il profita de son absence pour lui enlever sa maîtresse; il fallut user de violence pour la mettre au pouvoir de son adorateur couronné. Quoique marié déjà à plusieurs femmes, Aben Humeya promit à la belle veuve de l'épouser, pourtant il n'en fit rien; de là des plaintes amères et d'implacables ressentimens; on ne se plaignait pas précisément d'avoir été enlevée, l'amour, et surtout l'amour d'un roi, fait pardonner ces choses-là, mais on s'indignait qu'étant femme de qualité, on fût abaissée au rôle ignominieux de concubine. Le ravisseur avait emmené sa nouvelle conquête à Codbaa. Quoique roi des Mores, Aben Humeya n'écrivait point l'arabe, il savait à peine signer son nom, et avait auprès de lui pour suppléer à son ignorance un neveu d'Alguazil, nommé Deyré, qui l'accompagnait partout; la jeune veuve, qui

était lettrée, remplissait elle-même au besoin les fonctions de secrétaire : elle profita de cette circonstance pour accomplir le projet meurtrier qu'elle nourrissait au fond de son cœur; elle entraîna Deyré dans le complot, et tous les deux se concertèrent pour venger, elle sa propre injure, lui celle de son oncle. Ils informèrent secrètement Alguazil qu'Aben Humeya devait expédier un courrier aux Turcs auxiliaires commandés par Aben Aboo et lui fournirent les moyens de contrefaire ses dépêches. Alguazil n'eut garde de laisser échapper une si belle occasion; usant du même stratagème que le fameux comte Julien avait mis en pratique à Ceuta contre les lieutenans du roi Rodrigue, il fit croire aux Turcs, au moyen d'une lettre simulée, que l'intention d'Aben Humeya était de les attirer dans un guet-apens pour les faire tous égorger. Leur fureur égala leur surprise, et leur vengeance fut aussi prompte que terrible : ils marchent sur Codbaa; connus des sentinelles, ils pénètrent sans résistance dans la place, occupée alors par seize cents hommes; quatre cents autres faisaient la garde extérieure du palais, et vingt-quatre le gardaient intérieurement; pas un des nombreux satellites d'Aben Humeya n'eut seulement la pensée de défendre le roi qu'ils s'étaient choisi. Après avoir enfoncé la porte de sa chambre au milieu de la nuit, les Turcs le surprirent couché entre deux femmes, dont l'une, il faut bien le dire, était précisément l'héroïne de l'aventure. Cela ne laisse pas de dépoétiser quelque peu la belle Morisque, mais l'histoire est sans égards; elle ajoute que la veuve paya bravement de sa personne dans cette scène tragique, et qu'elle tint elle-même les bras de la victime pendant que le vindicatif Alguazil, qui naturellement jouait ici le premier rôle, les lui attachait derrière le dos. La garde du palais avait été désarmée pour plus de sûreté, et le palais fut pillé, saccagé; femmes, argent, habits, les conjurés se partagèrent tout. Quant au roi, son procès fut bientôt fait : il eut beau récuser ses juges, nier la lettre frauduleuse qu'on lui attribuait, prouver en un mot son innocence : il avait affaire à des passions aveugles et sourdes, l'amour, la haine, la vengeance, la cupidité. Sa mort fut prononcée à l'unanimité, après un simulacre de jugement, où l'impitoyable veuve de Roxas intervint comme accusatrice. Se voyant perdu sans retour, Aben Humeya déploya tout à coup un grand courage et un grand caractère; il déclara hautement que son intention n'avait jamais été d'être musulman, qu'il n'avait accepté la couronne que pour se venger des injures que lui et son père avaient reçues des ministres de Philippe II, qu'il avait atteint son but, et avait fait assez de mal à ses ennemis pour se dire satisfait. Il prédit à son successeur Aben Aboo, pour prix de sa félonie, une fin prochaine et semblable à la sienne, puis il ajouta qu'il mourait dans la foi des chrétiens comme il comptait y vivre s'il avait vécu. Il parlait encore quand Alguazil lui jeta une corde autour du cou et la tira violemment d'un côté, tandis qu'un de ses acolytes, Diégo d'Arcos, la tirait de l'autre. Le patient fit comme César, il arrangea ses vêtemens, se couvrit le visage et mourut sans pousser un cri ni même un soupir. On se rappelle avec tristesse qu'il n'avait que vingt-trois ans. Son bourreau, Diégo Alguazil, ayant passé au

Maroc après la guerre, y épousa sa cousine et s'établit avec elle à Tétuan; là ils vécurent en paix sous la loi de Mahomet, et eurent, dit-on, beaucoup d'enfans. Ainsi l'une des tragédies les plus terribles de cette tragique histoire d'Espagne finit par un mariage, ce dénouement obligé de toutes les comédies.

A quelques lieues du Fondon s'élève la montagne du Préside, le point de la sierra le plus riche en mines; car, à la lettre, on y trouve plus de plomb que de pierres. J'y accompagnai M. T...., qui allait y chercher de l'alcool avec son régisseur du Pilar et l'*employé d'en-haut*, c'est-à-dire l'employé chargé spécialement des achats de minerai. L'oncle Pierre (c'était son nom), petit vieillard sec et musculeux, supportait la fatigue mieux que beaucoup d'hommes jeunes, et passait pour connaître à fond les mystères des mines. L'exploitation de la sierra se divise en saisons; chacune de ces périodes s'appelle une *barada*. La saison morte est l'été, précisément celle où nous étions; il était donc au moins douteux que mon hôte pût obtenir ce qu'il cherchait. Qu'en pensait l'oncle Pierre? Il ne disait ni oui ni non : « Qui sait? répondait-il sans se compromettre; il faut voir. Allons toujours. » Nous allâmes.

Une côte horriblement nue, toute brûlée du soleil, et si raide que les mulets même avaient peine à s'y maintenir en équilibre, nous conduisit, après une descente non moins escarpée que la montée, au *barranco* de la Plomera, où l'on voit d'anciennes mines exploitées au temps des Mores et peut-être avant eux; une fabrique en activité porte encore aujourd'hui le nom de la Plomera, et s'élève un peu plus loin. Rien d'ailleurs ne me frappa sur cette route, si ce n'est deux ou trois belles fontaines dont le voyageur goûte d'autant mieux les bienfaits, qu'arrivé sur la sierra, on ne rencontre plus d'eau. Pour ma part, je ne me rappelle pas avoir jamais eu plus soif. Il était onze heures; la chaleur était effroyable. Heureusement que le vent se leva dans l'après-midi; mais ce fut alors un autre supplice : on vannait de tous côtés la terre des mines pour en retirer les grains de minerai, et c'était aux quatre points cardinaux des tourbillons d'une poussière fine et métallique qui nous aveuglait, nous suffoquait.

Je ne saurais mieux comparer la montagne du Préside, pour la forme, la couleur, le mouvement, qu'à une fourmilière gigantesque. Quoiqu'on fût, comme je l'ai dit, dans la morte saison, il y régnait cependant de l'activité, mais à l'extérieur seulement; le labeur souterrain était suspendu. Je descendis dans plusieurs mines, dans l'une entre autres dont le puits a sept cents pieds de profondeur : j'en fus pour ma peine, et remontai comme j'étais descendu. Ne croyez pas que ce soit une opération commode : on n'a, pour faire ce voyage vertical et ténébreux, qu'un mauvais panier d'osier soutenu par une mauvaise corde de sparte, et tout le reste à l'avenant. Les procédés en usage aujourd'hui sont les mêmes absolument qu'au temps des Arabes, et si les procédés mécaniques sont misérables, la vie des hommes est plus misérable encore. Plongés nus ou presque nus dans les froides entrailles de la terre, ils l'arrosent en vain de leurs sueurs : cette rude marâtre ne leur donne rien; je dis rien, car la chétive pitance que le monopole jette par grace aux

mineurs est insuffisante pour réparer leurs forces, et les énerve au lieu de les ranimer. Voici ce que j'ai vu : une espèce de brouet noirâtre, hideux à voir, plus hideux à sentir, servi dans une gamelle, tranchons le mot, dans une auge, quelque chose enfin qui n'a pas de nom. Pour se résigner à une pâture ainsi faite, il faut la faim d'Ugolin ou l'instinct grossier des animaux voraces. Nous n'avions point apporté de vivres, et, pour ne pas tomber d'inanition, il nous fallut prendre notre part de cette agape immonde; cela me fut impossible. Si seulement nous avions pu apaiser notre soif; mais, non : la boisson qui a cours à la sierra sous le nom de vin est épaisse, aigre, et sent le bouc à plein nez. Les Espagnols aiment ce parfum; ils appellent bouquet l'arrière-goût de certaines outres puantes contre lesquelles don Quichotte s'escrimait si bien, et qu'il aurait mieux fait d'éventrer toutes une bonne fois pour l'honneur de la Péninsule. Convenez qu'il est dur d'être condamné à un pareil breuvage en vue presque de Malaga, sous le soleil de Xérès et d'Alicante. Ne pouvant boire ni manger, je fus heureux de trouver par hasard quelques gouttes de *mistela*, sorte d'hydromel indigène fait avec du verjus, du sucre et du miel. Je demande grace pour ces détails. Un voyage n'est pas une épopée, et les humbles particularités, les trivialités même de la vie journalière, contribuent souvent mieux que d'éloquentes généralités à faire connaître l'état vrai d'un pays.

Pendant que mes compagnons dînaient ou croyaient dîner, je m'esquivai furtivement du hangar, pour ne pas dire de l'étable, où l'on nous avait servi cet affreux repas, et, trompant la faim par les yeux, je gravis seul le point culminant de la montagne. Quelle vue! quel horizon! A mes pieds se déroulait, comme une mer onduleuse, l'Alpuxarra tout entière, hérissée de vagues écumeuses, c'est-à-dire de crêtes blanches qui figuraient des vagues, tandis que les vallées dessinées en noir sur ce fond clair avaient l'apparence de longs serpens d'eau dépliés au soleil. On découvrait les villes et les villages visités ou seulement entrevus par nous les jours précédens; la vue s'étendait même, à travers les riches campagnes de Berga et la plaine de Dalias, jusqu'aux tristes landes d'Adra; la ceinture bleue de la Méditerranée tranchait gracieusement sur le gris terreux des grèves, et le regard s'égarait au loin sur le mélancolique infini des flots. De l'autre côté s'élevaient en amphithéâtre les immenses gradins de la Sierra-Nevada qu'on embrasse de là dans tout son développement, et que d'aucun point on ne voit aussi belle; l'ampleur et la majesté sont les caractères distinctifs de cette admirable montagne. Le vert tendre des prairies, le vert plus foncé des châtaigneraies, s'y marient harmonieusement avec les teintes brunes des terrains et le gris perlé des rochers. Les deux pics solitaires de Mulahacen et de la Véléta, couverts de neige jusqu'au faîte, dominent, écrasent tous les autres, et couronnent dignement ce paysage incomparable.

La sierra de Gador, qui me cachait Almérie, est bien moins accidentée, moins pittoresque, que la Sierra-Nevada, et surtout beaucoup moins majestueuse. Toutes ses beautés, toutes ses richesses, sont invisibles : je veux dire

que ses marbres et ses métaux précieux sont enfouis dans ses flancs féconds. A l'extérieur, et vue d'où j'étais, elle a la forme d'une longue arête en dos d'âne, et son aspect est ingrat, stérile, même assez maussade. Pas un bois, pas une prairie n'y repose l'œil; pas un point ne s'y élève au-dessus des autres; ses lignes sont uniformes, ses croupes aplaties, sa couleur terne. Le soir seulement, quand la poussière des mines s'allume au soleil couchant, ces mornes sommets s'embrasent, se transfigurent, et la sierra tout entière disparaît, comme l'Ida des divinités d'Homère, dans un nuage d'or.

Du côté opposé, la vue n'est pas moins magnifique. Derrière moi s'étendaient, comme une nappe verte frangée d'argent, les frais pâturages d'Andarax, enlacés mollement dans les méandres du Bogaraya; au-dessus des prairies se dressait la sombre tête du Monténégro, et plus haut encore, aux dernières limites de l'horizon, on apercevait comme une vapeur légère les cimes bleuâtres de la sierra de Filabrès. Il serait difficile d'imaginer un panorama plus étendu, plus imposant, plus varié. Rien de brusque ou de disparate, rien de confus n'y choque le regard. Ces plans successifs sont gradués avec art, les couleurs bien fondues, les transitions ménagées, et l'accord le plus parfait règne entre toutes les parties de l'ensemble; la majesté n'en exclut pas la grace. Ajoutons, pour compléter ce tableau merveilleux, que le fond du ciel était d'un bleu vif et profond, l'air transparent; qu'une lumière abondante et splendide baignait toutes ces montagnes, toutes ces plaines, et que l'azur chatoyant de la Méditerranée rivalisait avec le ciel de douceur, d'éclat et de limpidité.

Je fus arraché trop tôt à ce spectacle magique par mes compagnons, qui recommençaient, mais en vain, leur tournée; les monopoleurs avaient si bien accaparé tout, que le marché était entièrement dégarni; nous entrâmes dans trente mines au moins sans y trouver à acheter un kilogramme de minerai. L'exaspération des petits fabricans était au comble, car ce chômage forcé était pour eux la ruine et la faillite. On n'entendait de tous côtés que plaintes, malédictions et menaces. Si les monopoleurs ou leurs agens, même les plus subalternes, avaient eu l'imprudence de se montrer sur ce champ de bataille, jonché de leurs victimes, vingt escopettes vengeresses en auraient fait justice au même instant; mais ce danger est trop connu pour qu'on l'affronte : on traite de loin avec une prudence, un mystère à désorienter le diplomate le plus consommé; aussi bien les négociations les plus ténébreuses de la diplomatie ne sont-elles que des jeux d'enfans comparées aux roueries diaboliques, aux manéges clandestins du commerce et de l'industrie. On avait gardé pour la fin et comme dernière ressource la mine de la Topera; vain espoir! on fut plus malheureux encore dans celle-là que dans les autres, car on ne nous en permit pas même l'entrée sous le prétexte aimable que nous venions reconnaître la direction des filons. Ici la colère de l'oncle Pierre éclata; il s'était assez bien possédé jusque-là, répétant toujours qu'il fallait voir; tout était vu désormais, le monopole était flagrant, avéré. — « Ah! ah! s'écria-t-il en mettant de travers son chapeau gris, vous croyez donc, messieurs les accapa-

reurs, qu'il n'y a qu'à voler le pain des pauvres chrétiens, parce que vous avez dans vos coffres des onces plus ou moins mal acquises! Oh! que non pas, mes maîtres! Ce n'est pas tout que d'acheter la bête, il faut la prendre, et venez-y, par saint Jean de Dieu! venez chercher votre minerai, je veux être brûlé vif comme un juif de votre espèce, s'il sort un arrobe de la sierra, dussé-je couper moi-même les jarrets de vos mules et de vos muletiers. » L'oncle Pierre parla long-temps, sa colère ne tarissait pas; nous étions de retour au Fondon qu'il parlait encore, et, pour donner plus de poids et d'accent à ses paroles, il frappait à la fin de chaque phrase sur la crosse de son escopette avec un geste significatif.

Notre retour fut marqué par un épisode qui peint bien la population sauvage au milieu de laquelle le hasard m'avait amené. L'oncle Pierre, qui demeurait au Fondon, nous avait quittés à la porte de sa maison; le régisseur du Pilar avait pris les devans, ce que voyant, une douzaine de rustres réunis sur la place du bourg se mirent en tête de nous fermer la rue par laquelle nous devions passer, en nous saluant par-dessus le marché des épithètes *d'afrancesados, picaros,* et autres aménités du même genre. Je ne sais s'ils nous prenaient pour les accapareurs de la sierra, mais à coup sûr ils nous traitèrent comme tels. La plaisanterie ne nous parut pas bonne, et nous le témoignâmes à ces malandrins en termes catégoriques; ils n'en tinrent compte : au contraire, ce fut pour eux un motif de la réitérer. Notre patience était à bout, car enfin nous voulions passer, et le droit, sinon la force, était de notre côté; bref, M. T.... prit son fusil, moi mon rétac, et Dieu sait ce qui allait arriver, si l'intervention subite et imprévue de l'oncle Pierre n'était venue donner à cette méchante affaire une issue pacifique. Le vieux mineur réprimanda les assaillans avec l'autorité d'un patriarche et du ton dont Neptune gourmandait les fils d'Éole. Un religieux silence succéda à ses paroles, et nous profitâmes de la première ouverture qui se fit dans les rangs ennemis pour partir au galop, non sans avoir secoué derrière nous la poussière de cette ville inhospitalière et barbare. J'ai gardé rancune au Fondon.

Le soir était venu, et, pour regagner le Pilar, où nous voulions coucher, il nous fallait traverser de nuit tout le Plan de Cacin. Ce vaste banc calcaire sépare les deux sierras, et paraît avoir coulé sur les terrains de première formation qui en constituent la base; il passe pour fertile, mais, à l'exception d'une ferme, une véritable Thébaïde, où M. T... avait vécu dix-huit mois avec sa famille, il est entièrement inhabité; je me trompe, nous y trouvâmes de loin en loin quelques fonderies de plomb d'où s'échappaient des gerbes d'étincelles et une fumée rougeâtre. Nous entrâmes dans une de ces fabriques, celle de Las Augustias, qui se trouvait sur notre passage. Je crus pénétrer dans l'antre de Vulcain; nus, aux caleçons près, les travailleurs, borgnes pour la plupart, avaient l'air de cyclopes; leur œil oblique et jaunâtre, couvert d'épais sourcils, nous jetait des regards peu bienveillans, pour ne pas dire hostiles; leur crinière, roussie par la flamme, tombait en désordre sur leurs épaules, et donnait à leur visage, déjà assez farouche, une expression plus

farouche encore; leur peau, rougie et calcinée par l'effet constant de la chaleur, avait cette couleur de brique si chère à l'école espagnole, et leurs jambes velues, leurs bras noueux rappelaient les types les plus énergiques de Ribéra. Le plomb liquéfié bouillonnait au sein de la fournaise et coulait dans les moules de terre d'où il devait sortir à l'état solide de lingots. Nous ne pûmes supporter long-temps l'excessive élévation de la température, et le brusque passage de cette étuve étouffante au grand air fit sur nous l'effet d'un bain russe.

La soirée d'ailleurs était ravissante; quelle fraîcheur divine! Après la journée brûlante que nous avions subie, la brise du soir était, suivant l'expression du maître fondeur de Las Augustias, le vent du paradis. Le firmament étoilé avait cette sérénité, cet éclat, cette profondeur incommensurable qu'on admire dans les contrées méridionales; les feux du ciel brillaient à la crête des sierras comme des feux de joie allumés par les pâtres; la plaine ondoyait dans les demi-ténèbres des nuits espagnoles, et le silence était si profond, qu'on entendait bien loin dans le fond d'une vallée invisible le sombre et sourd murmure du Bogaraya. Nous marchions lentement et tout droit devant nous sans trop nous soucier de suivre ou non le sentier battu; nous traversions tantôt un champ, tantôt un pré, le plus souvent des bruyères où la charrue ni la faulx ne passèrent jamais. Le sol est uni; une fois pourtant, il se brise; la route est traversée par le barranco de Cacin, gorge effroyable qui coupe en deux la sierra de Gador, et, passant par la Sépulture du Géant, aux confins de l'Alpuxarra, va déboucher à Dalias. Un vent impétueux règne en toute saison dans ce redoutable abîme, hanté par les oiseaux de proie, les loups errans, et où les chasseurs les plus intrépides ne s'aventurent pas sans inquiétude. Arrive-t-il par miracle que la justice se mette à la poursuite de quelque malfaiteur trop fameux, il se jette comme un sanglier traqué dans cette bauge inaccessible, et là défie tous les escopeteros et tous les miquelets de la monarchie espagnole. Comme nous franchissions à un angle droit ce défilé formidable, un coup de sifflet aigu, suivi de plusieurs autres, frappa tout à coup nos oreilles. Une bande de voleurs ou de sbires (c'était la même chose à pareille heure et dans un pareil lieu) était-elle campée au fond du barranco, et les sentinelles avancées venaient-elles de donner le signal de l'attaque? Ce n'était qu'un jeu du vent dans les rochers.

A cent pas de là, nous aperçûmes devant nous une forme d'abord vague et confuse; en approchant, nous reconnûmes un cavalier immobile au milieu du chemin. Nul doute qu'il ne nous attendît. Voulait-il nous demander l'aumône à la façon du mendiant classique que notre ami Gil-Blas rencontra sur la route de Pénaflor? Ce cavalier suspect n'était autre que le régisseur du Pilar. Parti du Fondon une heure avant nous, il s'était endormi sur sa selle, et, en attendant qu'il se réveillât, sa paisible monture paissait sur place les longues herbes du sentier. Nous revînmes tous les trois ensemble et sans autre aventure au Pilar, dont le barranco s'ouvre sur le plateau de Cacin.

V.

M. T... avait de l'autre côté du plateau, au pied de la Sierra-Nevada, une fabrique de plomb dite de seconde fondition, parce qu'on y fond les *orruras*, ou résidus de la première fusion; cette fabrique s'appelle le Rincon (*le Coin*), ce qui veut dire en espagnol comme en français dans cette acception un lieu solitaire et retiré. Le Rincon mérite tout-à-fait son nom : là pas de vues magnifiques, pas d'horizons étendus, mais des réduits champêtres, des sites gracieux, des jardins jonchés de fleurs et de fruits, des figuiers, des amandiers, des treilles, et de tous les côtés des taillis remplis d'oiseaux babillards. Le Bogaraya, qui n'est encore ici qu'un ruisseau, y coule au milieu des aulnes et roule des grenats dans ses eaux cristallines. J'avais besoin de repos et je passai dans ce charmant élysée toute la journée du lendemain, l'une des plus paisibles, des plus fraîches dont j'aie gardé la mémoire. Un seul incident marqua mon séjour au Rincon. Il était midi, je venais de m'endormir prosaïquement sous les aulnes au murmure assoupissant du ruisseau qui me baignait les pieds; tout à coup un cri sauvage éclate à mes côtés, je me réveille en sursaut. Une vieille femme, une gitana, une véritable sorcière, était appuyée à trois pas de moi sur un long bâton blanc. Une loque rougeâtre l'enveloppait aux trois quarts en guise de mantille, le reste de sa toilette se composait d'une jupe trouée et rapiécée, fabriquée de lambeaux de toutes formes, de toutes couleurs. « *Caballero!* me dit-elle à voix basse en posant mystérieusement son doigt de squelette sur sa bouche édentée; pas de bruit! suivez-moi, je vais vous conduire au trésor. Il est là haut, ajouta-t-elle en m'indiquant du bout de son bâton la cime d'un coteau voisin; oui, c'est là qu'il est; venez, *caballero*, venez, vous dis-je, il est à vous pour un duro. » Elle m'en aurait donné cent que je ne l'aurais pas suivie; je me trouvais trop bien où j'étais, et je m'y trouvais d'autant mieux que le chemin que la vieille me montrait à travers les branches était, comme celui de La Fontaine,

> ... Montant, sablonneux, malaisé,
> Et de tous les côtés au soleil exposé.

Encore n'aurais-je pas eu pour le gravir le fameux coche du fabuliste. Je refusai donc tout net le trésor et le duro. « Votre seigneurie a tort, reprit la vieille sans se décourager, elle a tort, vraiment; le trésor, foi de chrétienne, est là qui vous attend. — Eh bien! qu'il attende, lui répondis-je impatienté de son insistance et mécontent qu'elle eût troublé mon somme. Que n'y vas-tu seule? Ton trésor, s'il existe, est aussi bon pour toi que pour moi. — Oh moi! répliqua-t-elle, je ne peux qu'en indiquer la place; pour y toucher, j'ai passé l'âge, et d'ailleurs, moi, je suis du pays. La prophétie dit :

> « A l'étranger tout droit ira,
> Et vieilles mains toujours fuira. »

En ce moment, on entendit la voix des ouvriers fondeurs qui retournaient au travail. Il ne paraît pas que ma chercheuse de trésors vécût avec eux dans la meilleure intelligence, car elle s'enfuit incontinent à travers les fourrés comme une laie relancée par les chiens. Je sus plus tard qu'un village arabe nommé Bogayrayra, ou par ellipse Bogaraya, s'élevait jadis sur la hauteur voisine, et que, détruit dans la guerre des Morisques, il avait laissé son nom au fleuve d'Andarax (1). La pioche et la charrue en découvrent de temps en temps quelques vestiges; il n'en faut pas davantage pour que la tradition populaire y place des trésors. Où n'en place-t-elle pas?

Au-dessus du Rincon est le grand village de Padulès, bâti sur un sol inégal et rocailleux; une belle plaine plantée d'oliviers s'étend à l'ouest, et c'est là sans doute que don Juan d'Autriche avait dressé son camp; c'est là aussi qu'il reçut la soumission des tribus soulevées de l'Alpuxarra. Voici comment la chronique contemporaine raconte cet évènement. « Les commissaires chrétiens et morisques s'étaient abouchés au Fondon le vendredi 19 mai 1570. Parmi ces derniers se trouvait le propre frère d'Aben Aboo, Hernando el Galip, et son général de confiance Habaki. Il s'agissait de fixer les conditions de la capitulation générale et de s'entendre sur la reddition du pays. La journée se passa en récriminations, en disputes; enfin l'on tomba d'accord, et, pour mieux fraterniser, on soupa le soir tous ensemble. Le lendemain, Habaki s'achemina vers Padulès avec Alonzo de Velasco, l'un des commissaires morisques, et une escorte de trois cents escopeteros. Les commissaires chrétiens, qui avaient pris les devans, les reçurent à la porte du camp, et les trois cents escopeteros mores, rangés sur cinq de front, furent placés au centre de quatre compagnies espagnoles commandées à cet effet pour les honorer ou les surveiller. Le cortége, ainsi composé, défila entre les troupes chrétiennes, infanterie et cavalerie, au bruit de la musique militaire et d'une salve de mousqueterie qui dura un quart d'heure. Don Juan était dans sa tente avec son état-major; Habaki descendit de cheval à quelque distance, et se jetant aux pieds du jeune prince : « Miséricorde, seigneur, s'écria-t-il, que votre altesse nous fasse miséricorde au nom de sa majesté et nous accorde le pardon de nos fautes, que nous reconnaissons avoir été énormes. » Détachant alors un cimeterre qu'il portait à sa ceinture et montrant l'étendard d'Aben Aboo qu'il avait remis à Jean de Soto, secrétaire de don Juan : « Je rends à sa majesté, continua-t-il, cette bannière et ces armes au nom d'Aben Aboo et de tous les insurgés en vertu des pouvoirs que je tiens d'eux » Jean de Soto jeta l'étendard du roi de l'Alpuxarra aux pieds de don Juan d'Autriche, et le jeune prince, ayant fait relever Habaki, lui rendit son cimeterre. « Gardez-le, lui dit-il avec beaucoup de grace et de sérénité, et usez-en désormais pour le service de sa majesté. » Les trois cents

(1) Il y a au Maroc, dans le pays de Tafilet, un puits nommé Aïn-Boharaya ou Bogaraya, et Caillé a trouvé un village mahométan du même nom dans l'intérieur de l'Afrique, à l'est de Sierra-Leone.

escopeteros mores retournèrent à Codbaa, mais Habaki resta au camp, où don Juan le combla de faveurs et de présens. Il dîna ce jour-là dans la tente de don François de Cordoue, un des premiers généraux de l'armée espagnole, et le lendemain à la table de l'évêque de Guadix, qui s'applaudissait naïvement d'une conversion si éclatante. Habaki retourna ensuite à l'Alpuxarra pour y rendre compte de sa mission. On sait l'accueil qu'il reçut d'Aben Aboo et comment le successeur d'Aben Humeya joignit le meurtre au parjure. Le souvenir de cette mémorable entrevue s'est conservé dans le pays, il n'est personne qui ne vous montre en passant le champ où le général des Mores rendit son épée au général des chrétiens.

Les habitans de Padulès passent pour indolens, et poussent, m'a-t-on dit, la paresse plus loin qu'il n'est permis, même en Espagne. Ils ont des mines qu'ils ne prennent pas la peine d'exploiter et des vignes qui, faute de soins, leur donnent un vin détestable. Un peu au-dessus de Padulès, vers l'est, est une autre commune, Canjayar, dont la population, plus industrieuse, plus active, tire un meilleur parti de ses mines, de ses terres, et vit dans une abondance relative, bien que son nom signifie village de la famine. Dans la première révolte de l'Alpuxarra contre les rois catholiques, un gros d'insurgés se trouva cerné dans ce lieu sauvage, et y fut serré de si près par le comte de Lorin, que tous moururent de faim jusqu'au dernier. De là ce nom néfaste de Canjayar, qui rappelle aux enfans (en arabe, il est vrai) le supplice de leurs ancêtres.

Almocita est un village, je devrais dire un hameau, qui confine avec les deux précédens. Nous y montâmes le lendemain matin par une côte rude et pierreuse. Le régisseur du Rincon y faisait baptiser un fils ce jour-là, et le parrain était M. T.... Quoique étranger, j'eus un rôle dans la cérémonie, et signai le registre de la sacristie en qualité de témoin. « Ah! me dit le curé, vous êtes donc aussi Français; c'est comme ce digne monsieur Augustin Leclai! — Et comme beaucoup d'autres, répondis-je à sa révérence; mais ce monsieur Leclai, quel est-il? — C'était un homme de bien et charitable comme saint Jean de Dieu. Il avait eu dans sa jeunesse le malheur de tuer en duel un grand seigneur de votre pays. Forcé de s'expatrier, il vint chercher un asile dans notre vieille Espagne et s'établit à Almocita, d'où il ne bougea plus. Il était médecin, mais médecin des pauvres, car, bien loin de se faire payer ses visites, il donnait lui-même à ses malades des médicamens gratis et de l'argent quand ils en manquaient. Aussi sa mort a-t-elle été une véritable calamité publique. Hommes, femmes, enfans, la commune en masse accompagna son corps à l'église, et quand il fallut célébrer l'office des trépassés, au lieu de chanter, on pleurait; je m'en souviens encore comme si c'était hier, et pourtant j'étais bien jeune et il y a de cela bien long-temps : c'était avant la révolution de Robespierre. » Qui jamais serait allé chercher dans un hameau perdu de l'Alpuxarra un Français du XVIIIe siècle transformé par un duel en médecin bienfaisant?

La cérémonie alla bien, je parle du baptême. La famille, c'est-à-dire à peu

près tout le village, remplissait l'église en chantant les litanies d'usage. Le curé, un vieux prêtre septuagénaire qui jamais, je le gage, n'était sorti de son Alpuxarra, administra l'eau de la rédemption avec l'indifférence d'une longue habitude; son air semblait dire : Combien n'en ai-je pas baptisés, puis enterrés! — Pour moi, je ne pouvais me défendre de réfléchir aux bizarreries du hasard qui m'avait conduit si loin de ma patrie, si loin de ma propre famille, au sein de cette famille étrangère; puis mes regards distraits se portèrent du troupeau sur l'église, qui n'était pas trop mal pour une église de montagne. Le plafond était de bois sculpté et doré dans le style moresque. Était-ce une ancienne mosquée? La pauvreté du pays autorise à croire que plus d'une fois on aura changé le dieu sans changer le temple. Cordoue même n'a-t-elle pas érigé en cathédrale la fameuse mosquée du calife Abdérame?

De nouveaux souvenirs de Mahomet m'attendaient à la sortie de l'église : l'usage, aux baptêmes, est de jeter aux enfans du village des *quartos,* c'est-à-dire des sous. Vous voyez d'ici la mêlée : on se rue, on se pousse, on se bat, sans compter les gros mots. Or un de ces gros mots fut naturellement *moro,* qui revint bien vingt fois dans l'espace d'un quart d'heure. Telle est la persistance des haines religieuses sur cette terre immobile et fanatique, qu'aujourd'hui encore il n'y a pas de plus grave injure que celle-là dans le dictionnaire picaresque des vieux chrétiens de la vieille Espagne.

Un sentier frais et ombragé de chênes nous conduisit d'Almocita au village de Beyrès, dont le curé, don Antonio Navarra, oncle de l'enfant baptisé le matin, nous offrit un excellent déjeuner, excellent du moins pour l'Espagne, où l'on mange partout si mal et où l'huile rance empoisonne tous les mets. Notre honnête ecclésiastique avait pour occupation favorite de dresser des perdrix à la chasse, et le déjeuner s'en ressentit, car avec les fruits du presbytère le gibier en fit tous les frais. Beyrès a des mines de fer et d'asphalte. En ce moment, le factieux Arraès battait les environs, et poussait souvent ses reconnaissances jusque dans les maisons du village. Nous devions donc plus que jamais nous attendre à le rencontrer; mais d'après tout ce que nous racontait de lui notre amphitryon, prévenu peut-être en sa faveur et pour cause, cette perspective n'avait rien de trop alarmant. Arraès était un factieux, c'est vrai, mais enfin ce n'était pas un voleur, et s'il lui arrivait quelquefois de lever sur les passans, au nom de sa majesté don Carlos, des contributions plus ou moins directes, c'était toujours avec des formes et quand il ne pouvait faire autrement. L'état de guerre a ses nécessités. Nous poursuivîmes donc notre voyage sans trop d'inquiétude, quoique nous fussions alors réduits à nos propres ressources, sans autre escorte qu'un *mozo* de quinze ans qui courait devant les chevaux et plus vite qu'eux. Aussi bien qu'auraient pu faire contre une bande organisée nos piétons d'Almérie et même mes deux carabiniers de la Real Hacienda?

Nous étions en pleine Sierra-Nevada, et nous montions toujours par des sentiers fort raides et fort raboteux. Ces chemins ne devaient pas être meilleurs au temps des Morisques, et la guerre n'en était que plus difficile. Ayant

fait une pause pour laisser respirer nos montures, je vis sous nos pieds, en me retournant, les vastes champs d'oliviers de Padulès, et plus bas la vallée du Bogaraya. Au-dessus de la rivière se déroulait le vert plateau de Cacin, et l'horizon était fermé par la sierra de Gador, que j'apercevais pour la dernière fois. J'en pris congé là pour ne la plus revoir; de nouvelles sierras nous réclamaient. Faisant donc nos adieux et tournant le dos, non sans quelque regret, à tout le pays que j'avais parcouru les jours précédens, je me jetai, comme Curtius, dans une espèce de gouffre de pierre au fond duquel est Ohanez, gros village qui dépendait, ainsi que les quatre précédens, de l'ancienne taha de Luchar. C'est encore un lieu consacré par les Morisques. Le marquis de Velez marchait sur Andarax à travers ces âpres sommets avec cinq mille hommes d'infanterie, dont huit cents arbalétriers et le double d'arquebusiers; le reste était armé d'épées, de lances et de hallebardes; quatre cents cavaliers bien montés complétaient sa petite armée. Les Mores n'étaient que deux mille, mais bien résolus, quoique si inférieurs en nombre, à lui disputer le passage, même à prendre l'offensive. Le choc fut terrible, la mêlée sanglante : c'était l'hiver, on se battait sur la neige, les morts et les blessés glissaient au fond des abîmes. L'avantage se déclara d'abord pour les Morisques, et la victoire leur serait définitivement restée, si le marquis de Velez ne fût accouru à la tête de sa cavalerie pour soutenir son avant-garde, qui pliait déjà. Il rétablit le combat par sa présence et paya de sa personne en bon cavalier; *oe mostro,* dit Mendoza, qui pourtant ne l'aimait guère, *por su persona buen caballero.* Le champ de bataille demeura enfin aux Espagnols; près de mille Mores et Tahali lui-même leur général furent tués. Poursuivis à travers la montagne, les fuyards se réfugièrent dans des cavernes inaccessibles; on en pendit autant qu'on en prit. C'est ainsi qu'on traitait les prisonniers de guerre. En Navarre, il y a quelques années, on ne les traitait guère mieux.

Ohanez n'est célèbre aujourd'hui dans l'Alpuxarra que par des raisins qui sont excellens, et par des draps si grossiers qu'ils ne valent pas l'honneur d'une mention. C'est une population farouche, cruelle, toujours prête à faire le coup de fusil ou le coup de couteau. Le brigandage est ici un mal endémique. Beaucoup de Français furent massacrés en 1808 dans ce village, que par excès de prudence nous traversâmes au galop. Les femmes fuyaient devant nous, les enfans criaient, les hommes juraient, les chiens aboyaient; nous allions toujours, au risque d'écraser tout le monde et de nous rompre les os, car le site est affreux, les rues sont de vrais précipices. Nous galopâmes ainsi sans respirer jusqu'à l'entrée du barranco de Tizis; là nous mîmes pied à terre pour attendre le *mozo*, qui, cette fois, était en arrière. Tizis est un ermitage fondé par un dévot de Grenade, que sa vie retirée et cénobitique avait fait surnommer le Coucou. L'église est assez jolie, et même a deux tableaux passables : un *Christ portant sa croix,* et une *Conception*, deux sujets de prédilection des peintres et des dévots de la Péninsule. Le lieu d'ailleurs est agréable, riche en verdure, riche en eaux; jeté d'un bord à l'autre du

défilé, un aqueduc à plusieurs arches produit dans le paysage un effet pittoresque et fort inattendu.

A peine avions-nous fait quelques pas dans le barranco, qu'un berger quitta son troupeau pour venir à nous, et nous fit signe de l'attendre. « *Caballeros*, nous dit-il, quand il nous eut rejoints, on m'a demandé des nouvelles de vos seigneuries. — Quand? — Tout à l'heure. — Qui? — Des gens de mauvaise mine. — Plusieurs? — Beaucoup. — Armés? — D'escopettes et de couteaux longs. — Où vont-ils? — Qui le sait? — Par où ont-ils passé? — Par là. — Et que nous veulent-ils? — Ah! voilà!... Si vos seigneuries veulent m'en croire, elles prendront un autre chemin, ou attendront du renfort; il y aura là-bas, c'est sûr, des coups de fusil. » Si l'avis était faux, il était du moins désintéressé, car l'officieux berger nous quitta sans attendre les deux réaux que nous allions lui donner pour sa peine, et disparut dans la montagne. « Je connais le pays, me dit T..., le conseil est bon, suivons-le; nous voyant seuls (le *mozo* ne comptait pas pour un homme), quelques *rateros* d'Ohanez se seront mis à nos trousses, et nous auront dépassés, tandis que nous étions arrêtés à Tizis. Nul doute qu'ils n'aillent nous dresser quelque embuscade pour nous voler après nous avoir préalablement lâché double et triple bordée. C'est à vous de voir si cela vous sourit. »

Avant tout je dois expliquer ce que c'est qu'un *ratero;* le *ratero* est un voleur isolé, non patenté pour ainsi dire, qui vole quand l'occasion se présente et sans mener la vie nomade; les autres, je veux parler des voleurs organisés en bandes, prennent le nom pompeux de *caballistas,* et professent pour les premiers un souverain mépris; ils les accusent de gâter le métier, et les maltraitent quand ils les rencontrent. Les *rateros* sont les plus dangereux; étant moins nombreux, moins aguerris, ils craignent les résistances, et les préviennent en commençant presque toujours par tuer ceux qu'ils veulent dévaliser, ce que les caballistas ne font jamais. « Nous ne sommes pas de vils assassins, disent ceux-ci avec orgueil, nous levons des contributions comme le roi, voilà tout. » Cette distinction superbe était tout justement faite pour augmenter nos alarmes, bien loin de les atténuer, car nous avions affaire évidemment à de misérables rateros. Nous revînmes donc sur nos pas jusqu'à Tizis pour y attendre en sûreté l'arrivée des renforts. Il faut savoir que M. T.... avait donné ordre à ses ouvriers de quitter le Pilar pour le Rebenton, autre fonderie de plomb qu'il avait dans la sierra de Gor, et où nous allions directement; or, ces ouvriers nous suivaient de près et ne pouvaient manquer de nous atteindre bientôt. Ils nous rejoignirent effectivement au nombre de sept, dont trois étaient armés d'escopettes; nous avions dans nos fontes de quoi armer les quatre autres, et il nous restait encore, à M. T..., son fusil à deux coups, à moi mon rétac. Notre première décharge était donc, tout compte fait, de quatorze coups : c'était assez pour nous rassurer, mais ce n'était pas trop, car on pouvait craindre que l'ennemi ne fît des recrues parmi les charbonniers marrons dont cette partie de la sierra est infestée. Nous fîmes nos dispositions en conséquence : deux ouvriers, armés chacun

d'un pistolet d'arçon, marchaient en éclaireurs et composaient l'avant-garde; deux autres fermaient la marche, armés comme les premiers; nous formions, nous, le corps d'armée avec les trois derniers, et de plus le *mozo,* qui, malgré ses quinze ans, voulait jouer son personnage; il avait fallu lui céder mon yatagan maure. A l'air joyeux et féroce dont le sauvage adolescent le brandissait et le faisait reluire au soleil, on voyait que le sang des Monfis coulait dans ses veines, leurs passions sanguinaires éclataient dans ses yeux. Enfin l'armée s'ébranla, et l'on pénétra en bon ordre dans le barranco suspect. L'entrée de cette gorge est assez large et parée d'une belle verdure; peu à peu cependant le passage se rétrécit et s'assombrit; les parois se rapprochent, se déboisent, la verdure s'éclaircit, disparaît; à peine quelques maigres buissons végètent-ils de loin en loin au pied des rochers, et, à vrai dire, j'aurais mieux aimé que ces buissons n'y fussent point, attendu qu'ils formaient autant de remparts excellens pour masquer un guet-apens; c'était bien assez que le chemin fît des coudes, et que de distance en distance de petits barrancos latéraux vinssent s'ouvrir mystérieusement sur le barranco principal. Toutes ces circonstances étaient favorables à l'attaque plus qu'à la défense, et avaient cela de particulièrement inquiétant pour nous, qu'à chaque enfoncement, à chaque détour, à chaque arbuste, on pouvait s'attendre, sans découvrir personne, à recevoir une bordée de coups de fusil. Un combat en règle eût été préférable et moins ennuyeux que cette menace perpétuelle de l'inconnu. Cette attente, cette anxiété fiévreuse dura plusieurs heures; enfin l'armée sortit du terrible pas, comme elle y était entrée; ennemis ou amis, on ne rencontra personne. Les rateros d'Ohanez nous attendaient-ils plus loin, ou, nous voyant si bien escortés, avaient-ils renoncé à leurs perfides desseins? C'est une question qui pour nous resta sans réponse.

Quoi qu'il en soit, nous n'étions pas encore sauvés; il nous restait à franchir le Port ou Col de Santillane, l'un des plus suspects de la Sierra-Nevada, car il est peuplé en toute saison par ces charbonniers marrons dont nous parlions tout à l'heure. Habitués à fabriquer leur marchandise illicite avec le bois d'autrui, ces sauvages fraudeurs n'ont pas sur le droit de propriété des notions fort saines : ils confondent aisément le tien avec le mien, et il n'est jamais prudent de les aller chercher dans leurs charbonnières. Quoique nous en fussions bien près, nous n'en découvrîmes cependant aucun; la solitude était profonde. Les éclaireurs prétendirent bien avoir aperçu au coin d'un bois deux hommes en manteaux, ou peut-être deux troncs qu'ils avaient pris pour deux hommes; n'importe, ils avaient tiré dessus résolument, mais de si loin que les balles durent s'enterrer à moitié chemin. Ici d'ailleurs, si nous n'étions pas à l'abri de toute rencontre, une surprise n'était plus si facile: nous gravissions une montagne ouverte de tous côtés, et sauf quelques bouquets de sapins clair-semés, la vue se portait sans obstacle aux limites de l'horizon : à droite, s'élevaient les sombres crêtes du Boloduy; à gauche, nous avions, mais à une grande distance, les pics de l'Almirez et de Montayre. La pente était douce, le sentier commode, émaillé de bruyères en fleur,

l'air vif et léger comme il l'est sur toutes les montagnes; un soleil radieux nous souriait sans nous brûler, la brise nous apportait l'agreste senteur des sapins et du thym, un troupeau de brebis broutait paisiblement autour de nous; une nature si calme, si pastorale, excluait toute idée sinistre, et les elarmes de Tizis étaient oubliées. Toutefois, en passant devant les *cortijos*, espèce de chalets alpestres groupés au sommet du col, et qui forment les dernières habitations de l'Alpuxarra, nos gens s'obstinèrent à les visiter; car, à les entendre, les ennemis étaient cachés là, et malheur à eux si on leur mettait la main dessus! Nous dûmes consentir à cette visite domiciliaire, infiniment peu légale, mais on n'y regarde point de si près sur la Sierra-Nevada, et d'ailleurs qui donc en Espagne se soucie de la légalité? Les chalets furent fouillés de fond en comble, et on n'y trouva ni voleurs ni charbonniers. Les femmes et les enfans des pasteurs (les hommes étaient aux pâturages) se croyaient pillés, assassinés, et poussaient des gémissemens lamentables; quelques réaux les firent taire, et changèrent en bénédictions leurs cris d'épouvante.

VI.

Nous avions atteint en bon ordre, et marchant toujours militairement, le sommet du Port de Santillane. Là finit l'Alpuxarra et commence la juridiction de Guadix, encore un nom arabe qui signifie fleuve de la vie (*Guet ayx*). A peine a-t-on franchi le point culminant du col, qu'on découvre à ses pieds les riches et belles campagnes du Marquisat, fermées au nord par la sierra de Baza. Ce premier coup d'œil est inattendu, saisissant; je ne saurais mieux le comparer qu'à une vue du Piémont au sortir des Alpes. La manière oblique dont la plaine était alors éclairée lui donnait une teinte bleuâtre, et le Nacimiento ou fleuve d'Almérie, qui la traverse dans toute sa longueur, brillait comme la lame d'une épée brunie au feu. On trouve en descendant le triste hameau d'Abrucena, bâti sur un ruisseau du même nom. Près de là sont des mines de cuivre inexplorées, celle, entre autres, des Quatro-Puntos. Plus bas est Abla (anciennement Alba, Albula), où l'on quitte la Sierra-Nevada pour prendre les bords du fleuve. En tournant vers l'est, on pénètre dans ces terribles gorges de Seron, où don Juan d'Autriche en personne fut battu par les Morisques, et eut la douleur de perdre son tuteur, son ami, don Louis Quixada. D'Abla à Fiñana, la route est une promenade; côtoyant le fleuve de plus ou moins près, elle passe souvent sous des ombrages dont je sentais le prix, car il faisait encore chaud; les cigales chantaient à l'envi. Cette *vega* vaut celle de Grenade. Quant à la population, elle est d'autant plus pauvre que le pays est plus riche, contradiction fort triste, mais fort commune en Espagne. Fiñana, où nous couchâmes chez des associés de M. T..., est un bourg assez propre; on y fabriquait autrefois beaucoup de soie, mais la plupart des mûriers ont été arrachés, et l'on n'y connaît plus guère aujourd'hui que l'indus-

trie des céréales, comme dans tous les villages et tous les bourgs de ces contrées agricoles. Fiñana possède, ainsi qu'Abla, des antiquités romaines. Le bourg était dominé autrefois par une forteresse arabe. Cet antique château n'est plus maintenant qu'une ruine habitée par les chouettes et ouverte à tous les vents du ciel; mais, du haut des créneaux délabrés, la vue est ravissante : on a sous ses pieds les vastes plaines du Marquisat, dit de Zénet, du nom de ses anciens suzerains musulmans, les Zénettes, l'une des cinq grandes tribus arabes qui conquirent l'Afrique, puis l'Espagne. Le chef de cette tribu puissante avait succédé, dans la possession de ce riche apanage, à ce trop fameux comte Julien, dont l'humeur vindicative ruina l'empire des Goths et fit tant de mal à sa patrie. Le fort de la Calahorra occupait le centre du fief, digne repaire de ces tyrans de seconde main, qui tous, mahométans ou chrétiens, vivaient de rapine et de sang. Leur château est encore debout, mais qu'il est déchu ! On en a fait une prison et un grenier à blé. Cette masse brune n'en produit pas moins à distance un effet pittoresque, et forme aujourd'hui la plus belle décoration du pays. Au-dessus du château en ruines s'élève audacieusement le pic de l'Almirès, qui est à ce versant de la Sierra-Nevada ce que Mulahacen et la Veleta sont à l'autre. Ce versant d'ailleurs diffère entièrement du revers opposé, dont il n'a ni les larges pentes ni les gradins majestueux; il tombe à pic, et n'offre de tous côtés que précipices, escarpemens, déchirures effroyables. La sierra de Baza, qui lui fait face au nord, et dont la Nevada n'est séparée que par la riante vallée du Marquisat, a un tout autre aspect : quoique nus, ses flancs n'ont rien d'abrupte, et ses crêtes onduleuses sont couvertes de grands bois qui servent à la construction des navires. J'ajoute, pour ne pas l'oublier, qu'on y trouve aussi des mines, et que les Mores tiraient de cette dernière montagne les beaux marbres qu'on admire encore à Grenade.

Le lendemain, nous partîmes assez tard; notre armée de la veille s'était renforcée de deux nouveaux ouvriers fondeurs; nous étions douze en tout, y compris le *mozo*. Pour gagner la sierra de Gor, où se trouve le Rebenton, il nous fallait franchir celle de Baza; nous l'attaquâmes de front, et d'abord sans beaucoup de fatigue, car la montée est douce, sablonneuse, aisée, et repose des terribles sentiers d'Ohanez et d'Abrucena. Malheureusement, le chemin ne tarde pas à devenir raide et pierreux. On marche en glissant à chaque pas sur de grands bancs de schiste veinés de quartz et semés de grenats. Jusque-là nous n'avions pas encore trouvé d'arbres, partant pas d'ombre, et le soleil nous décochait sans ménagement ses traits caniculaires. Nonobstant la chaleur et les difficultés du sentier, dont, par parenthèse, les sandales des piétons se tiraient beaucoup mieux que le sabot ferré des chevaux, la caravane cheminait lestement et gaiement; les jeunes chantaient des *coplitas*, les vieux contaient des histoires où les mines et les voleurs de la sierra jouaient naturellement le premier rôle. Bientôt on se souvint qu'on n'avait pas déjeuné. Les *botas* étaient pleines, les fromages et les jambons d'Andarax ne manquaient pas dans les *alforjas*. Inutile de dire que les *botas* sont les bouteilles

du pays, c'est-à-dire les outres, et l'*alforja* le sac aux provisions. On se mit donc à l'œuvre; mais, ô douleur! on avait oublié le pain. Que faire? Retourner à Fiñana était impossible; nous en étions déjà trop loin, et nos heures étaient comptées. On délibérait, quand les éclaireurs signalèrent dans un repli du rocher un hameau, que dis-je? un douair plus fait pour des Bédouins que pour des enfans de la civilisation européenne. Quoiqu'il ne fût pas sur notre route, on y monta, dans l'espoir de trouver là de quoi réparer notre oubli. On arrrive... personne! Roposo (c'est le nom du hameau) était désert, et toutes les huttes hermétiquement closes; hommes, femmes, enfans, et jusqu'aux chiens, la population tout entière était dans la montagne, occupée sans doute à couper, à voler du bois, ou à faire pis encore. Pourtant, en cherchant bien, on aperçut une porte ouverte; on entra. Une femme oubliée gardait la case en filant. Quoiqu'elle ne fût ni trop vieille ni trop laide, ses vêtemens étaient si déguenillés, tout en elle était si repoussant, qu'on l'eût prise pour une des furies d'Eschyle, commise par Hécate à la garde d'un village pestiféré. Son accueil fut conforme à sa mine, et si une terreur salutaire n'eût tempéré son humeur revêche, elle nous eût mis à la porte à coups de bâton; cependant nous l'avions appelée *señora!* Courtoisie perdue! cajoleries, prières, menaces, tout fut inutile; elle n'avait, à l'entendre, ni pain ni autre chose, pas même de l'eau. Cependant, quoiqu'elle prît à témoin la Vierge et tous les saints du paradis, l'effronté *mozo* ne tenait nul compte de ses protestations et furetait partout comme un rat affamé. Tout à coup il pousse une exclamation de joie. O bonheur! il avait découvert au fond d'un bahut, caché derrière un fagot d'ajoncs, deux pains énormes. Que devint à cette vue la ménagère? Pâle et tremblante, elle s'élança sur le *mozo*, les griffes en avant pour lui arracher son bien; mais le *mozo*, plus leste, gagna la porte d'un seul bond en emportant sa proie, et l'armée de le suivre en triomphe. J'essaierais en vain de vous peindre la colère de la montagnarde exaspérée; la vieille comparaison classique de la louve à qui l'on a ravi ses louveteaux ne rendrait qu'imparfaitement sa rage et son désespoir. Nous eûmes beau lui jeter en partant un duro pour ses deux pains, qui ne valaient pas une piécette, la vue même de cette belle piastre neuve qui brillait au soleil ne put l'apaiser; nous prenant pour des voleurs, elle la regardait sans doute comme fausse, à moins pourtant, et c'est probable, qu'elle n'en connût pas la valeur. Une pareille somme, à coup sûr, n'avait jamais passé ce seuil de misère.

Cette réquisition forcée n'était pas plus légale assurément que la visite domiciliaire des *cortijos* de Santillane, aussi reçut-elle son châtiment. A peine nous étions-nous remis en route après notre frugal déjeuner, que nous nous égarâmes; ce fut là notre punition. Nous voilà tournant et retournant sur nous-mêmes, prenant, quittant et reprenant vingt sentiers l'un après l'autre sans retrouver le bon ni réussir à nous orienter, et pendant trois mortelles heures nous ne découvrîmes pas une figure humaine, pas même la piste d'un troupeau. Une solitude inflexible régnait dans ces inextricables dédales, et si l'on appelait, les échos seuls nous renvoyaient nos cris. Pendant

ce temps, un aigle, le seul que j'aie vu en Espagne, planait majestueusement sur nos têtes. Tantôt il rasait la crête des rochers, et tantôt montait si haut dans la nue, qu'il n'apparaissait plus à nos yeux que comme un point noir sur l'azur brillant du ciel; puis soudain il se laissait retomber de tout son poids comme pour fondre sur nous, jusqu'à ce qu'un coup de vent ou un coup d'aile le relançât dans l'infini. On eût dit qu'il insultait, par la liberté de son allure, à l'embarras où il nous voyait. On lui tira plusieurs coups de fusil. J'aurais volontiers rapporté des sierras andalouses cette dépouille opime, mais aucune balle ne l'atteignit, et il ne parut pas même entendre la détonation.

Nous avions marché jusqu'alors à ciel ouvert sur des bancs de roche semés çà et là de gramens desséchés. La végétation et le terrain ne tardèrent pas à changer d'aspect; à la sortie d'une gorge étroite et déjà boisée, où un chevrier nous avait introduits, nous entrâmes enfin dans la région des pins, et la terre se tapissa sous nos pas de sauges à larges feuilles et d'une espèce de cyprès ou thuya rampant d'un vert admirable; un parfum pénétrant, vivace, émanait de partout, des sources d'une fraîcheur délicieuse fuyaient en murmurant à travers les longues herbes, la brise était piquante; toujours plus serrés, toujours plus touffus, les pins gazaient et modéraient les rayons du soleil. Je n'étais plus dans la brûlante Espagne, j'étais en Suisse, et je respirais par tous les sens la robuste volupté de mes Alpes bien-aimées. Le sentier serpentait gracieusement sous ces divins ombrages, et, de peur d'en sortir trop tôt, je laissais aller mon cheval à son aise. Si lent que fût son pas, il me semblait encore aller trop vite.

Cependant on montait toujours, et quoique la pente fût douce, on ne laissait pas d'approcher du sommet. En me retournant, j'avais encore quelques échappées sur la Sierra-Nevada, mais je la perdis bientôt de vue pour saluer de nouvelles chaînes. Déjà j'avais entrevu à travers les clairières la sierra de Segura, qui divise trois provinces : Murcie, Jaen et la Manche. Ayant atteint quelques instans après une crête découverte, une sorte de belvéder naturel, qu'on eût dit ménagé au milieu des bois par les génies de la solitude, je découvris tout à coup dans un immense lointain les grandes lignes vaporeuses de la Sierra-Morena, derrière lesquelles le soleil allait se coucher. Ce fut une surprise, un coup de théâtre; je m'arrêtai pour en mieux jouir et plongeai mon regard avec ivresse dans le vaste océan de montagnes déroulé devant moi. Rien n'était distinct. On ne découvrait ni villes, ni villages, ni plaines, ni fleuves, rien que des bois à mes pieds, et plus loin des sierras échelonnées les unes sur les autres jusqu'aux dernières profondeurs de l'horizon; les premiers plans étaient d'un vert sombre, les seconds d'un vert pâle, puis le vert tournait au bleu, qui lui-même tournait au gris, et toutes ces teintes diverses finissaient par se confondre dans la couleur rose du ciel, inondé par les rayons du soleil couchant. Un silence imposant, solennel, le silence des hautes cimes, régnait au loin comme si la création tout entière eût été attentive à ces magnificences. Ce grand spectacle fut saisissant, mais il fut court.

Le crépuscule envahit bientôt l'espace, le ciel pâlit, les sierras s'éteignirent une à une, et un crêpe mélancolique s'étendit sur toute la nature.

Je m'étais laissé volontairement devancer par la caravane. La nuit, qui approchait rapidement, me rappela aux réalités du voyage; me croyant perdu, on me cherchait, on m'appelait à grands cris; je répondis à ces voies amies et rejoignis mes compagnons rassurés. Le Rebenton est situé dans un bas-fond; il nous fallut beaucoup descendre. La fumée rougeâtre qui s'échappait de la fonderie comme du sein d'un volcan nous servait de guide, et ce phare conducteur n'était point inutile, car les ténèbres étaient profondes, les bois épais, et rien n'était plus facile que de prendre un sentier pour un autre dans la double obscurité de la nuit et des forêts. Enfin nous arrivâmes.

Rebenton ou Reventon (car le B et le V sont la même lettre en espagnol) veut dire littéralement déchirement, fracture, et certes nul site n'est mieux baptisé; l'établissement, qui est, comme le Rincon, un fourneau de seconde fondition, est bâti au fond d'une brèche ou crevasse pratiquée violemment par quelque catastrophe diluvienne au travers d'une large et haute montagne. On chercherait là plutôt un ermitage qu'une exploitation industrielle. C'est un lieu triste, solitaire, un lieu perdu, dénué de tout, excepté d'eau, car un torrent y passe, et les sources y sont abondantes : on en trouve une entre autres qui est chaude en hiver et si froide en été, qu'on n'y peut plonger la main cinq ou six fois de suite sans qu'elle y gèle; mais on ne vit pas d'eau seulement, il faut apporter de fort loin dans cette âpre Thébaïde les choses de première nécessité, et l'on y jeûne quand les communications sont interceptées par les neiges ou par les tempêtes. En tout temps on y mène une vie fort misérable. Je pus m'en convaincre par ma propre expérience, et n'en plaignis que davantage les victimes confinées dans ces implacables déserts.

Le Rebenton est, comme nous l'avons dit, dans la sierra de Gor, où nous étions entrés sans nous en apercevoir, car rien ne la distingue de celle de Baza, qui elle-même va s'unir par une transition insensible à la sierra de Filabrès, laquelle se continue jusqu'à la Méditerranée, sous le nom de sierra d'Algamilla; ce n'est réellement qu'une seule et même cordilière sous quatre appellations différentes. La Sierra-Nevada, au contraire, est une masse isolée, et se détache entièrement des systèmes qui l'environnent. J'allais dès l'aurore à la découverte dans les bois escarpés qui entourent et nourrissent la fournaise; j'en trouvai d'admirables, l'yeuse s'y marie au pin, et des lianes robustes se balancent d'un arbre à l'autre, comme dans les forêts vierges du Nouveau-Monde. Le ramier sauvage niche en paix dans ces épaisses futaies, où il brave le plomb des chasseurs, par la raison d'abord qu'il n'y a pas de chasseurs, et ensuite parce que ses retraites sont impénétrables. J'entendais roucouler sous la ramée ces paisibles hôtes de la solitude; mais il me fut impossible d'en dénicher ni même d'en apercevoir un seul. Les bois sont si rares en Espagne, qu'on s'y oublie volontiers quand on a le bonheur d'en rencontrer, et je me fis répéter plusieurs fois le signal

du départ. Pourtant il fallait partir. M. T..., bien qu'il fût arrivé au but de son voyage, voulut m'accompagner; les neuf ouvriers avaient repris leur collier de misère, et nous en étions réduits au *mozo* pour toute escorte, mais cette fois il s'était fait prêter un fusil, et, se croyant dès-lors un homme, il se posait en héros, il marchait fièrement devant nous comme Annibal ou Napoléon au passage des Alpes.

Une montée longue et rapide, mais admirablement boisée, nous ramena de la crevasse ou fondrière dont le Rebenton occupe le fond sur les hauteurs où nous avions passé la veille; nous eûmes même encore une échappée sur les pics neigeux de Mulahacen et de la Veleta vus pour la dernière fois; cette magnifique Nevada que j'avais contemplée si long-temps et tant admirée disparut pour toujours à mes yeux. Nous sortîmes de la sierra et de la juridiction de Gor comme nous y étions entrés, sans nous en apercevoir, et nous rentrâmes dans celle de Baza. Après avoir suivi pendant quelque temps les arêtes supérieures de la montagne, on commence à descendre; les pins sont toujours épais, le sentier est doux et facile. A mes pieds s'ouvraient de belles vallées où l'on recueille l'asphalte végétal, industrie particulière aux habitans de Gor. Parfois déjà j'entrevoyais la plaine fermée au nord par la Sagra-Sierra (Montagne Sacrée), où le Guadalquivir prend sa source, et dont le point culminant, nommé le pic d'Huescar, ressemble, à s'y méprendre, au Puy-de-Dôme. Cependant on descend toujours : un bâtiment en ruine nous signala à mi-côte la Fabrique-Royale, ancienne mine délaissée, dont on fond les *orruras* au Rebenton. Ce lieu passé, la descente devient rude et rocailleuse; les pins s'éclaircissent, et l'on arrive ainsi dans une vaste plaine plantée de sparte à perte de vue. Je compris alors comment la France est tributaire de l'Espagne pour ce graminée qu'il serait si facile de naturaliser sur nos côtes méridionales. Enfin l'on passe de la stérilité à la culture, et, pour ainsi dire, de la mort à la vie, en mettant le pied sur la *vega* de Baza, campagne admirable, toute sillonnée d'eaux courantes, tout émaillée de jardins en fleur ou en fruit. Malgré leurs richesses, ces champs fertiles offraient alors le spectacle de la misère. Une nuée de glaneurs et de glaneuses, poussés par la famine, inondaient les guérets moissonnés récemment. Ils étaient si basanés, si déguenillés, qu'on les eût pris pour une bande de bohémiens occupés à dévaliser le canton, et la rencontre de ce troupeau famélique n'eût pas été sans danger pour nous, si nous fussions tombés là à pied et sans armes; mais l'escopette est souveraine en Espagne encore plus qu'ailleurs, et nos fusils, nos armes tinrent à une distance respectueuse ces maraudeurs suspects.

Ce fut là notre dernier adieu aux sauvages populations de l'Alpuxarra. Nous arrivâmes de bonne heure et sans encombre à Baza, où nous descendîmes à la Posada del Sol. Nous y soupâmes ensemble pour la dernière fois. Le lendemain, nous devions nous séparer, M. T..... pour retourner à Almérie, moi pour continuer ma route seul par Carthagène et Murcie.

CHARLES DIDIER.

ROMANCIERS

CONTEMPORAINS

DE L'ALLEMAGNE.

I.

Mme LA COMTESSE HAHN-HAHN.

L'auteur de *Wilhelm Meister* écrivait, il y a un demi-siècle, que le roman est l'épopée domestique, l'épopée de la société moderne. Certes, ce genre libre et charmant, pour lequel l'illustre écrivain demandait ainsi droit de cité dans les lettres, n'en est plus réduit à justifier ses titres. Il règne, et souvent avec l'arrogance d'un parvenu. N'a-t-il pas voulu tout envahir? n'a-t-il pas cru qu'il pouvait se substituer aisément à tous les travaux de l'imagination, à toutes les formes de la pensée? Or, il y a en Allemagne, comme chez nous, des milliers de plumes occupées à écrire cette épopée dont parle le poète de Weimar. Les rhapsodes, bons ou mauvais, sont innombrables; nos voisins, sur ce point-là, n'ont rien à nous envier; ils possèdent toute une armée de romanciers et de conteurs.

Parmi tant d'écrivains qui réussissent à se faire lire dans ce pays, il y en a bien peu qui aient oublié de donner au moins un recueil de nouvelles. Les poètes ont renoncé à la poésie, les philosophes à la philosophie, les théologiens à l'exégèse, les critiques à leur étude sévère, pour raconter tous leur histoire, et répondre à l'appel tyrannique de la foule. N'oublions pas à leur suite les écrivains sans mission, les désœuvrés, les gens du monde et ceux qui se donnent pour tels, toute la frivole cohue des dilettanti. Dans ces derniers temps surtout, depuis 1830, la mêlée a été singulièrement confuse. A quelle dure servitude ne l'a-t-on pas réduite, cette forme gracieuse du roman, si éprise d'abord du demi-jour, et qui convenait particulièrement aux plaintes d'une ame blessée, aux délicates analyses de la passion! Le roman est devenu une arène bruyante, une tribune toute remplie de sourdes rumeurs. Cette tribune, elle ne s'est pas ouverte seulement, comme c'était encore son droit, aux confidences épiques du monde nouveau, à l'expression des publiques douleurs; elle a donné asile à toutes les folies des écoles, aux vanités de la *jeune Allemagne*, aux rêveries bizarres des socialistes. Singulier mélange de noms et de doctrines! quand elle n'était pas envahie par les prédicans, elle l'était (misère plus grande encore) par une nuée de frivoles esprits, lesquels, bien loin de prêcher, n'avaient absolument rien à dire.

Un critique distingué, mais d'une humeur souvent un peu chagrine, M. Hermann Margraff, se plaignait amèrement, il y a quelques années déjà, de l'accroissement prodigieux de cette fabrication industrielle, et de la funeste influence exercée sur les jeunes talens par la gloutonnerie du public. « Le roman, dit-il, est aujourd'hui, plus qu'aucun autre genre littéraire, une véritable affaire de fabrique, grace au nombre effrayant des consommateurs. Dans ce temps de déloyauté et de mensonge, personne ne sera surpris que tous les écrivains, n'y eussent-ils aucune aptitude, veuillent à l'envi composer des romans. Un roman! voilà ce qu'on demande, voilà ce qu'on lit avidement, plus qu'aucune autre production de l'esprit; voilà la bonne marchandise, celle qui se débite le mieux. Pourquoi ne pas écrire un roman? pourquoi ne pas vous essayer dans la nouvelle? Nommez-moi, parmi tant de jeunes écrivains privés du don de l'invention poétique et disposés à suivre loyalement leur voie, nommez-m'en un seul à qui ces provocations perfides n'aient été maintes fois adressées! Qu'il en coûte peu aujourd'hui pour tromper le public et se mentir à soi-même! On prend la plume et on écrit... Voulez-vous faire un roman philo-

sophique? rien de plus commode; le monde tout entier, sans vous excepter vous-même, le monde tout entier raisonne; le raisonnement court les rues. Un roman historique? C'est bien facile encore; n'avez-vous pas à votre disposition les faits, les situations, les caractères? Il ne vous reste qu'à les enfiler dans une intrigue d'amour, comme un chapelet d'amandes et de raisins secs. Aimez-vous mieux un roman social? Quoi de plus simple? Nous avons des théories à la douzaine; il n'y a qu'à se baisser et à prendre. Quant à raisonner là-dessus, c'est un art que vous possédez depuis vos études à l'université. En vérité, je ne sais ce qui vous empêcherait de nous donner un roman. Voyez ce jeune homme plein d'ardeur pour l'étude; il n'est pas assez riche pour suivre la carrière qui l'attire; qu'à cela ne tienne! il étudie la théologie. Serez-vous plus coupable que lui? Non, certes. Ce pauvre théologien! quel mensonge il vient de faire à lui-même et au monde! Cependant, son examen subi, le voilà autorisé à prêcher la vérité aux hommes. Ah! sur ce goût du mensonge si répandu à l'heure qu'il est, sur ce goût des trompeuses apparences, sur ces vocations factices, j'écrirais volontiers des lamentations dignes de Jérémie... » L'ardent critique, comme on voit, n'est pas disposé à voiler la triste situation des lettres dans son pays. Je voudrais croire que son esprit morose s'est exagéré le mal qu'il dénonce. Pour nous, du moins, que ces misères de l'Allemagne ne préoccupent pas directement (nous avons bien assez des nôtres), nous rechercherons, parmi tant d'écrivains condamnés un peu trop vite, ceux qui auraient pu obtenir grace, ceux qui se détachent du milieu de cette foule tumultueuse, et qui ont mérité, chacun selon sa mesure, les éloges, les conseils, ou les regrets de la critique.

On éprouve un véritable embarras lorsqu'on essaie de classer tous ces romanciers d'une manière nette et distincte. Les noms se pressent, et les directions sont si nombreuses, les ambitions si diverses, qu'il semble difficile de porter la lumière dans cette partie, la plus confuse assurément, des lettres allemandes contemporaines. Je ne remonterai pas jusqu'à Goethe, jusqu'à Jean-Paul, maîtres glorieux qui ont imprimé au roman le caractère souverain de leur génie, et dont on ne pourrait rapprocher sérieusement les dilettanti de nos jours; mais je nommerai l'esprit aimable dont les ingénieuses compositions ont été l'origine et sont demeurées le centre des tentatives nouvelles. Cet écrivain charmant, c'est l'auteur de *Sternbald* et de *Vittoria Accorombona*, c'est Louis Tieck. Entre la grande période de Goethe et les écoles plus brillantes que fécondes qui se partagent

aujourd'hui les lettres, le chef du romantisme de Berlin a été une transition naturelle. Certes, l'auteur de *Sternbald* n'a jamais renoncé à l'amour désintéressé de l'art, mais peu à peu cependant son humeur capricieuse, son ironie légère préparait les esprits à ce badinage un peu affecté, sous lequel se sont cachées dans ces derniers temps les prétentions dogmatiques des novateurs. Tieck avait débuté par une poésie bizarre, éthérée, illuminée, par de gracieuses études d'après les comédies féeriques de Shakspeare. Titania était la reine fantasque de ce royaume imaginaire qu'il peuplait de ses caprices. Eh bien! lorsque, plus tard, il se rapprocha de la réalité et essaya de représenter plus directement les conditions diverses de la vie, on peut dire qu'il fraya la route, sans le savoir, au moderne roman de *la jeune Allemagne*. C'est un fait curieux à remarquer : tandis que l'école romantique, vers 1810, s'abandonnait de plus en plus à l'ivresse de ses enchantemens, tandis que Clément de Brentano écoutait dans sa cellule les derniers sons de la viole de sainte Cécile, tandis qu'Achim Arnim recueillait l'œuvre interrompue de Novalis, et se plongeait avec un bizarre enthousiasme dans cette poésie mystérieuse qui attirait son imagination éblouie, Louis Tieck, un des chefs reconnus de cette mystique école, se transformait insensiblement, et ramenait la Muse dans le domaine des choses réelles. Au chimérique royaume de Titania il préférait les prairies d'Allemagne, et, d'une main délicate, il y traçait de frais sentiers par où allait se précipiter (singulière aventure!) toute une bande de novateurs. Si l'on parcourt les *Nouvelles* que l'auteur de *Phantasus* a répandues avec tant de prodigalité dans tous les *Taschenbücher* depuis une vingtaine d'années, on remarquera bientôt cette transition, imperceptible d'abord, puis plus nette, plus visible, et avouée enfin par M. Tieck lui-même. L'aimable conteur, à qui l'on reprochait ses affections aristocratiques, donnait, il y a quelques années, un gracieux ouvrage intitulé *le Jeune Menuisier* (*Der junge Tischlermeister*). Ce charmant récit paraissait en Allemagne peu de temps avant qu'une plume illustre, mais égarée, écrivît *le Compagnon du tour de France* et *le Meunier d'Angibault;* or, les sympathies qui inspiraient au romancier français des inventions par trop étranges étaient célébrées ici avec une parfaite mesure et un art délicat qui a peur du faux. D'ailleurs, on retrouvait toujours, dans les récentes productions de M. Tieck, l'ironie légère où il se joue si volontiers. Ces êtres fantasques qui avaient leur rôle dans ses premiers romans, ces kobolds, ces nains bossus, toute cette postérité de Puck qui faisait contraste avec la grace aérienne de Titania et d'Ariel, M. Tieck

les fait reparaître dans ses nouveaux contes. Ne sont-ce pas ces personnages plaisans, ces bourgeois ridicules, dont il égaie malicieusement ses tableaux de la vie présente? Grace et malice, persiflage agréablement dissimulé, telles sont les armes que la *jeune Allemagne* voulut dérober à M. Tieck, quand elle introduisit dans de prétentieux romans ses plaidoiries et ses prédications.

Cette transition du romantisme de M. Tieck à la sémillante ironie de la *jeune Allemagne* est évidente pour la forme; elle n'empêche pas qu'il n'y ait une rupture ouverte entre l'ancienne école et la nouvelle. Les romans de M. Gutzkow, de M. Henri Laube, de M. Théodore Mundt, appartiennent très décidément à un ordre d'idées tout nouveau. Ils portent surtout le reflet de 1830; ils sont inspirés par les essais de philosophie et de religion nouvelles qui se produisirent, après la révolution de juillet, en Allemagne aussi bien qu'en France. Ce qui n'est qu'un caprice léger dans les nouvelles les plus hardies de M. Tieck est tout-à-fait, dans les romans de la *jeune Allemagne*, un enseignement adopté, un programme qu'on a promis de remplir. M. Tieck a bien pu chanter avec infiniment de grace *le Jeune Menuisier*, et éclairer son atelier de toutes les lueurs de la poésie; il a bien pu célébrer, dans *Vittoria Accorombona*, la libre fierté d'une jeune femme qui réclame contre les prescriptions de la société; ce n'était pas chez lui une doctrine prêchée officiellement. Aussi, malgré la surprise qu'avait causée d'abord le coup de tête de M. Tieck, la fantaisie du conteur était une suffisante excuse, et Vittoria fit son entrée dans le monde le plus scrupuleux, dans les salons qui étaient restés fermés aux héroïnes du roman moderne. Au contraire, on sait avec quelles prétentions superbes, avec quelle désinvolture suspecte, la *jeune Allemagne* lançait, comme un défi, ses arrogantes aventurières. J'ai tâché d'indiquer ici même, il y a un an, les principaux incidens de cette singulière émeute. L'excitation produite par 1830 avait lâché la bride à toutes les théories sociales; on commença de prêcher l'émancipation de la femme et (c'est aussi le terme consacré) la réhabilitation de la matière. M. Charles Gutzkow publia ce roman de *Vally*, qui suscita tant de colères; M. Mundt écrivit les pages enthousiastes et sensuelles de *Madonna*, et M. Wilkomm crut résumer toutes les idées de la *jeune Allemagne* dans cet étrange imbroglio qu'il appela *les Gens fatigués de l'Europe*. Nous voilà bien loin de M. Tieck et de ses élégantes narrations. Je sais bien que deux critiques de la jeune école, M. Gustave Kühne et M. Théodore Mundt, se sont donné le plaisir très piquant de signaler avec une sorte de pruderie offensée

les énormités sociales de *Vittoria Accorombona;* mais cette ingénieuse tactique n'a trompé personne. M. Tieck est demeuré, aux yeux de tous, le plus insouciant des conteurs. On a même vu, chose singulière! un homme grave, un professeur de l'université de Breslau, M. Braniss, écrire pour la seconde édition de *Vittoria* un commentaire philosophique, où il célèbre les beautés du texte, et les oppose à l'esthétique de Hegel et de ses disciples. Ces faits curieux montrent bien que le spirituel vieillard est encore un des noms les plus agités par la littérature contemporaine, quoiqu'il y représente une école un peu abandonnée.

Les romans de la *jeune Allemagne* ont fait tant de bruit de 1833 à 1837, M. Gutzkow, M. Laube, M. Mundt, M. Willkomm, ont si souvent distrait l'opinion publique, qu'ils ont caché pendant quelque temps la marche continue des lettres et les œuvres plus calmes, plus désintéressées, qui se produisaient à l'entour. Le roman historique, entrepris, il y a déjà une vingtaine d'années, par d'habiles écrivains qu'enflammait le succès de Walter Scott, était poursuivi, avec des chances diverses, par des talens très dignes d'estime. En 1824, un jeune écrivain, M. Wilhelm Haering, avait débuté, à la suite d'un pari, par un roman attribué à l'auteur d'*Ivanhoe*, et il était parvenu à tromper le public ravi; depuis, M. Haering a continué d'appliquer son imagination à la peinture des siècles écoulés, en s'accordant plus de liberté que ne lui en laissait cette gageure gagnée si habilement. Un des romanciers les plus en honneur au-delà du Rhin, M. Spindler, s'est fait dans le roman historique une réputation déjà ancienne et qui paraît assez solidement établie. Parmi ses nombreuses compositions, *le Bâtard* (1826), qui retrace avec vigueur la situation des peuples germaniques au temps de Rodolphe II; *le Juif* (1827), où l'auteur a donné une énergique peinture du XVe siècle allemand; *le Jésuite* (1828), tableau vif et original de la première moitié du XVIIIe siècle, ont mérité d'être placés au rang des œuvres durables que cite et recommande souvent la critique. Depuis ce temps, la fécondité de l'auteur n'a pas diminué; si sa verve s'est un peu affaiblie à la longue, il a retrouvé cependant, quand il l'a voulu, d'heureuses inspirations, dans *la Nonne de Gnadenzell* (1833), dans *le Roi de Sion* (1840), et, chose toujours difficile, il a maintenu son rang. Tandis que le roman historique prenait faveur, d'autres écrivains s'essayaient à reproduire l'esprit de leur temps dans des compositions brillantes; c'est ce que fit un romancier, un publiciste très distingué, M. Henri Koenig, membre de la chambre des députés du grand-duché de Hesse. *La noble Fiancée*,

publiée en 1833, et, plus récemment, *Véronique*, lui ont marqué sa place parmi les plus fermes penseurs et les écrivains les plus libéraux de ce temps-ci. Sans céder aucunement à toutes les fantaisies des écoles socialistes, M. Koenig a vigoureusement reproduit dans ses romans l'esprit libre du XIXe siècle, avec une franchise et, ce qui est plus rare encore, avec une mesure parfaite qui assurent à ses œuvres autre chose qu'un succès de circonstance. *Les Vaudois* et *les Aventures de William Shakspeare* témoignent de son sérieux empressement à chercher dans les traditions du passé les exemples, les récits, qui peuvent instruire et guider notre époque. C'est aussi à l'esprit du monde nouveau que nous devons un beau roman de Charles Immermann, *les Épigones*. Un autre ouvrage, qu'il composa dans les dernières années de sa carrière trop tôt interrompue, *le Baron de Munchausen*, semble continuer, en les appropriant à notre siècle, quelques-unes des inspirations de Jean-Paul, ses mélancoliques satires, ses touchans tableaux mêlés d'une si gracieuse ironie. Jean-Paul, en effet, ne pouvait demeurer sans influence sur les romanciers de l'école présente; il a suscité un disciple enthousiaste, Léopold Schefer, que nous avons blâmé dans ses poèmes philosophiques, et dont il faut louer deux ou trois romans, pleins de passion et de vie. N'est-ce pas aussi à l'école de Jean-Paul qu'on doit rapporter le *Blasedow* de M. Charles Gutzkow? Ces sérieux exemples, accueillis avec une faveur légitime, attirèrent peu à peu les écrivains les plus indisciplinés de la *jeune Allemagne*. Qui se soucie, à l'heure qu'il est, des bizarres productions de 1835? Qui lit encore *Wally* ou *Madonna?* Personne, assurément. Les romanciers de cette école, si tôt décriée pour ses fautes, essayèrent de se renouveler dans des tentatives plus dignes de leur talent. Tandis que M. Gutzkow se livrait aux travaux de la scène avec une activité obstinée et quelquefois heureuse, M. Mundt a publié des romans historiques, dans lesquels son inspiration s'affranchissait de l'esprit de système; M. Henri Laube a donné ses *Franzœsische Lustschlœsser;* M. Willkomm, son *Byron* et son *Wallenstein*. Un écrivain qui, par la fougue de son talent, semble assez près de cette bruyante école, M. Théodore Mügge, a fait lire son roman de *la Vendéenne* et celui de *Toussaint Louverture*. Enfin M. Sigismond Wiese et M. Édouard Duller portèrent dans ces mêmes études l'ardeur d'une imagination encore un peu confuse, tandis que le poète d'*Ahasvérus* et du *Chevalier Wahn*, M. Julius Mosen, charmait les esprits par un récit très vif et très brillant, *le Congrès de Vérone*. Voilà bien des romans empruntés à l'histoire; que devient cependant

la peinture des mœurs du pays, la reproduction originale de la vie allemande? Ce que Frédérike Bremer, Hauch, Andersen, font si gracieusement pour la Suède et le Danemark, aucun écrivain ne voudra-t-il le faire pour ces intérieurs allemands, si souvent chantés par les poètes, et qui se prêtent avec complaisance aux études aimables du roman? Ce furent d'abord les plus hautes régions de la société qui attirèrent les touristes. Mme la comtesse Ida Hahn-Hahn et M. Adolphe de Sternberg ont été les historiens les plus goûtés de l'aristocratie, les chroniqueurs des salons brillans, non pas sans un mélange très visible de théories nouvelles et de rêveries sociales. Puis, comme par un contraste subit, on a vu se lever, dans ces dernières années, tout un groupe charmant de conteurs occupés particulièrement de scènes populaires, et qui ont cherché leurs récits dans les villages, dans la cabane du paysan, dans les sentiers de la forêt Noire. M. Levin Schücking, M. Berthold Auerbach surtout, dans ses *Schwarzwaelder Dorfgeschichte*, quelques autres encore, ont charmé tout à coup l'Allemagne par les plus fraîches peintures, et fait circuler, au milieu d'une littérature toute mondaine, je ne sais quels parfums rustiques et printaniers.

Tel est le tableau rapide, mais exact, de cette nombreuse assemblée de conteurs; je ne voudrais pas me charger de les présenter tous à notre public de France, mais il y en a plus d'un cependant qui mérite une étude attentive.

Pourquoi ai-je ouvert cette série par Mme la comtesse Hahn-Hahn? Il s'en faut bien que la brillante comtesse y puisse occuper le premier rang; parmi tous les noms que je viens de citer, il n'en est peut-être pas un seul qui ne doive durer plus long-temps que le sien, et je m'assure qu'on lira encore *la Noble Fiancée*, de M. Koenig, et *le Congrès de Vérone*, de M. Mosen, quand *Ilda Schoenholm* et *Sigismond Forster* seront tombés dans l'oubli. Hélas! c'est pour cela précisément que je m'adresse d'abord à Mme la comtesse Hahn-Hahn. On la lit encore en ce moment; elle a eu un succès de boudoir qu'on ne peut lui contester; son esprit, ses graces un peu cherchées, son mélange de dédain aristocratique et de *hardiesse* sociale, lui ont valu une certaine vogue, passagère, je le sais, mais assez vive, qu'il importe d'étudier en temps opportun. Hâtons-nous! et ne sommes-nous pas un peu en retard? Les voyages que Mme la comtesse Hahn-Hahn a fait imprimer en si grand nombre depuis ses derniers romans ont beaucoup nui déjà à la célébrité de son nom. Encore une excursion sur le Nil, et la belle *Ilda Schoenholm* est perdue. Voilà pourquoi je me hâte

d'aller entendre Mme la comtesse Hahn-Hahn dans ces brillans salons de Dresde ou de Berlin, dans ces châteaux du Rheingau, dans ces longues allées des parcs magnifiques où sa fantaisie se joue en des conversations sans fin; après cela, mon portrait achevé, que l'aventureuse comtesse reparte pour Beyrouth et Alexandrie! Aussi bien, Mme Hahn-Hahn vient de donner, il y a quelques mois, une complète édition de ses romans, et quoique dans sa préface elle traite tous ses juges avec un charmant dédain de grande dame, ce n'en est pas moins un appel très direct à la critique; de toute manière, l'instant est bien venu de l'apprécier et de marquer sa place.

Il parut à Leipzig, en 1835, un recueil de vers qui portait ce simple titre : *Poésies, par madame la comtesse Ida Hahn-Hahn.* Le nom de l'auteur n'était encore connu de personne, et son volume se produisait, dans une compagnie fort mêlée, au milieu de ces recueils sans nombre qui chaque année viennent chercher aventure à la foire de Leipzig. Être distingué dans cette foule, lorsqu'on porte un nom tout nouveau, c'est un bonheur difficile et rare. Les vers de Mme Hahn-Hahn n'étaient point marqués de ces vives beautés qui révèlent un poète et consacrent, dès le premier jour, une réputation. Cependant il y avait dans tout ce volume un accent de mélancolie profonde; on eût dit la plainte d'une douleur toute récente, le cri d'une blessure qui saignait encore. L'ouvrage portait cette dédicace : *A toi!* et l'auteur avait emprunté à Pétrarque une mystérieuse épigraphe :

Non ti conosce il mondo, mentre t'ha.

Cette même dédicace, ce même appel à un nom qu'il n'osait écrire, l'auteur le reproduisait l'année suivante dans un recueil nouveau tout rempli d'une tristesse semblable, plus vive toutefois, plus impatiente et plus avide de repos. Là, c'étaient surtout des chants de voyage. Le poète, fuyant des souvenirs inquiets, errait par le monde et allait cueillir dans les plaines de Souabe, sur les montagnes du Necker, les simples des prés et des bruyères qui devaient guérir sa plaie; ou bien il s'amusait à rassembler, chemin faisant, les traditions des vieux âges, et il reproduisait dans une série de ballades la lutte poétique des minnesingers au château de la Wartbourg. Les vers, je l'ai dit, étaient bien faibles : on sentait quelque chose de maladif dans ces stances monotones; mais cette faiblesse précisément, cette douleur uniforme, ce mystère, et, s'il faut le dire, le nom de l'auteur, le nom d'une femme du monde inscrit sur ces pages plaintives, tout cela devait peu à peu attirer l'attention et préparer un auditoire au romancier du

lendemain. Hélas! n'était-ce pas une ruse, peut-être? Cette sincérité qu'on avait cru découvrir dans les plaintes sans art du poète était-elle tout-à-fait sans mélange? ou du moins ne s'y est-il pas ajouté bientôt après quelque chose de factice et de contraint? C'est ce que vont nous apprendre les six romans écrits par Mme la comtesse Hahn-Hahn, et qui ont suivi à de courts intervalles la publication de ses élégies. Le premier livre de Mme Hahn-Hahn, *Ilda Schœnholm*, paraissait l'année suivante, en 1837.

Que les circonstances particulières de la vie de l'auteur aient influé sur ses compositions, que son roman personnel, s'il a existé, se soit traduit dans ses œuvres, c'est une question que je crois interdite à la critique. Il faut, pour soulever ces voiles, une main extrêmement légère, et s'il est toujours besoin de précautions infinies en de telles matières si délicates, combien plus de ménagemens devra garder celui qui parle d'une œuvre écrite dans une langue étrangère et empruntée à un monde dont il n'a pas tous les secrets! La discrétion, certes, m'est ordonnée à plus d'un titre; mais les circonstances extérieures appartiennent au lecteur, au critique, et je puis chercher dans les influences du moment l'origine des idées de Mme Hahn-Hahn, l'explication du caractère singulier de ses livres. Quelques mots, quelques rapprochemens suffiront. Or, au moment où l'auteur d'*Ilda Schœnholm* prit place dans les lettres allemandes, la *jeune Allemagne* venait de mener assez loin déjà ses folles équipées; d'un autre côté, les romans de Mme Sand pénétraient de plus en plus au-delà du Rhin, et cette éloquence passionnée séduisait sans peine les neveux de Werther; Rahel de Warnhagen, morte depuis quelques années, était devenue pour les rêveurs enthousiastes l'objet d'un culte fervent, et c'était l'instant où Bettina commençait de prophétiser. Eh bien! que ces excitations diverses viennent à rencontrer une ame douce et pourtant assez ardente, une ame blessée, souffrante, mais prompte toutefois à se guérir et à tirer parti de ses douleurs; que l'écrivain accepte souvent ces influences, que souvent il les combatte; surtout qu'il mêle à cela les souvenirs, les sympathies aristocratiques qui lui sont chères : il composera les romans que j'ai à juger ici, il donnera cette série de livres bizarres, d'un caractère mélangé, indécis, œuvres élégantes, maniérées trop souvent, d'un haut goût aristocratique, et où éclatent tout à coup, on ne sait pourquoi, les plus bizarres révoltes du drame moderne. Toutefois, ne disons rien de trop, et regardons de plus près pour mieux voir. Aussi bien, ce caractère ne se remarque pas encore dans *Ilda Schœnholm;* ici, c'est une plainte assez douce,

assez gracieuse; il n'y a point de révolte; l'auteur a seulement voulu tracer un tableau mélancolique et montrer cette difficulté de la vie qui est l'éternel sujet des romanciers, la difficulté des engagemens réciproques, des amours que la grace et le bonheur couronnent.

Avant d'assister au drame et de le juger, tâchons de connaître les personnages que l'auteur a mis en scène. Il y en a trois qui attirent surtout l'attention, la comtesse Ilda, Polydore et Ondine.

La comtesse Ilda Schœnholm est veuve; elle est jeune encore et belle, malgré les atteintes de la douleur, malgré cette physionomie attristée que lui a donnée l'habitude d'une réflexion profonde; son ame est pleine de trésors précieux, de *génialité*, disent les Allemands. Mariée, presque enfant encore, au comte de Schœnholm, elle ne l'a point aimé, mais elle a toujours été soumise et douce. Le comte était un homme grossier, une ame vulgaire; courbée sous cette autorité implacable, l'épouse humble, mais forte, supportait en silence cette vie froide et sans soleil. Un an avant la mort du comte, un jeune lord qu'il avait rencontré dans ses voyages, lord Henry Killarney, arriva tout à coup au château de Schœnholm. Lord Henry avait cette beauté pâle, cette distinction mélancolique qui plaît tant aux romanciers; c'est l'amant obligé de la comtesse Ilda. Que lord Henry et la comtesse Ilda s'aimassent, ce n'était un sujet de doute pour personne. Cependant, un matin, tout à coup, lord Henry part, sous le premier prétexte, et retourne en Angleterre. Il était parti sur un signe d'Ilda, dès que cet amour, silencieux d'abord, avait pu inquiéter la noble jeune femme. Hélas! elle fut mal récompensée du sacrifice qu'elle avait fait à son devoir; quelques mois après la mort du comte, au moment où elle allait partir pour retrouver lord Henry en Angleterre, elle apprend tout à coup que lord Henry a cessé de vivre. Alors elle s'enferme dans la solitude comme dans un cloître, elle cherche dans une profonde retraite un aliment à ces saines douleurs qu'il faut accepter pour fortifier la vie; elle ne veut pas que le monde puisse éloigner, par ses vulgaires distractions, les amères pensées dont elle aime à se nourrir. Pourtant, lorsqu'elle sortit de sa retraite, lorsqu'elle reparut dans le monde, n'oublia-t-elle pas un peu vite cette douleur sincère? Ne chercha-t-elle pas à en tirer parti pour sa vanité? Je n'aime pas que la comtesse Ilda devienne une femme de lettres, un écrivain distingué, un poète, un romancier à la mode. Malheureusement c'est là le caractère, c'est là le défaut prétentieux de toutes les héroïnes de Mme Hahn-Hahn; nous le verrons mieux tout à l'heure. La voilà donc qui écrit des vers, des romans, et qui remplit l'Allemagne

de son nom. C'est ainsi que nous apparaît la comtesse Ilda Schœnholm, au moment où s'ouvre le récit de l'auteur.

Après Ilda Schœlholm, à côté d'elle, un des caractères les mieux tracés est celui de Polydore.

Polydore est artiste. La chaste muse de la sculpture lui a révélé ses pures beautés; elle lui a remis ce ciseau inspiré qui doit arracher au marbre les contours sacrés, les statues immortelles qu'il cache dans ses flancs. Il est passionné pour le beau; c'est une ame noble et ardente. Polydore est né dans le Tyrol, dans la petite ville de Botzen; son père est un pauvre vigneron de la montagne. Tout enfant, au milieu des travaux de la terre, son imagination se développait en silence; il dessinait avec un instinct merveilleux, et plus d'une fois les jeunes filles de Botzen posèrent devant le jeune vigneron. Un jour, après certaine aventure naïve, l'enfant n'ose plus rester au village; il part et se dirige vers l'Italie. Il a entendu parler de Rome et de Florence; il veut aller à Florence et à Rome. Comment il y arrive, c'est là une longue histoire; point d'argent, point de protection, mais qu'importe? La jeunesse est si prompte, si confiante, et l'amour de l'art entraîne si vaillamment les cœurs qu'il possède! Qui donc voudrait rien refuser à ce pauvre voyageur, si candide sous ses cheveux blonds? Le fermier toscan l'accueillera sous son toit, le pâtre de la campagne romaine partagera avec lui son morceau de pain. Un jour, à Vérone, une noble dame, frappée de son costume tyrolien, lui adresse la parole en allemand, tandis qu'il copie quelque tombeau dans une église. C'est la comtesse Ilda Schœnholm. Elle lui fait conter son histoire, elle l'encourage, lui donne son nom, et compte bien le retrouver à Rome. Une heure après, l'enfant avait oublié le nom de sa belle protectrice, et il se mettait gaiement en route, sans grand souci du lendemain; mais le lendemain arrive, et la faim, et la misère. C'était un artiste étourdi qui était parti de Botzen; ce fut un pauvre mendiant qui arriva bientôt à Rome. Et que serait-il arrivé de lui, si la comtesse Ilda ne l'eût rencontré par hasard? Or, la comtesse devient comme la mère du jeune montagnard; elle lui fait donner cette première éducation qui lui manque, elle cultive précieusement cette jeune intelligence si bien douée, et, quelques années après, Polydore était l'élève le plus distingué de Thorwaldsen.

Il nous reste à signaler le troisième personnage, qui partage avec Ilda et Polydore l'attention du lecteur.

Ondine a été mariée au cousin d'Ilda Schœnholm, au comte Ascanio. Ondine est faible; elle a besoin d'un appui, d'un amour attentif

et vigilant. Il ne faudrait qu'un oubli d'une heure pour que cette nature fragile, tombant à terre, se brisât. Son mari est jeune, beau, noble comme elle; persuadé que sa femme est digne de lui, et bien sûr aussi d'aimer sa jeune femme avec passion, il se repose avec sérénité dans la conscience de son bonheur; mais cette loyauté si calme, si confiante, ne suffit pas à Ondine : elle a besoin, cette ame timide, de sentir plus vivement, à chaque heure, l'amour dévoué qui la soutient et en qui elle doit vivre. Si un autre homme se présente dans ces momens perfides où languit son cœur, elle cédera sans résistance. Elle a cédé; dans une des résidences du nord de l'Allemagne, tandis que le comte Ascanio est enlevé à son intérieur par les travaux de chancellerie, par les préoccupations diplomatiques, un noble exilé polonais, le prince Casimir, a été admis auprès d'Ondine. On comprend qu'il doive aisément surprendre ce cœur désarmé. Hélas! la jeune femme a vite oublié l'amour si dévoué du comte; elle a écouté la voix de sa faiblesse irritée et avide; elle appartient au prince Casimir. Que va-t-il arriver? Comment finira le drame? Faut-il que le sang du séducteur lave la honte du mari outragé? Mais il y a trop de mépris dans le cœur d'Ascanio pour la femme qui a déshonoré son nom; il la rejette loin de lui avec le calme impassible du juge, et Ondine vient de partir pour l'Italie, où le prince Casimir doit bientôt la rejoindre. Brisé cependant par une si terrible secousse, le comte Ascanio est mort quelque temps après.

Telle est, au début de cette histoire, la situation des trois personnages principaux, Ilda, Polydore, Ondine. Voyez-vous cette chaise de poste qui monte gaiement les Alpes? Elle emporte Ilda et Polydore, la belle jeune femme inspirée, et, à côté d'elle, cet enfant aimable et enthousiaste, le jeune artiste qu'elle protége avec la douce supériorité d'une mère. Tandis qu'ils causent de poésie et d'art, tandis qu'ils recueillent leurs souvenirs de Pise, de Florence, de Rome, et qu'ils saluent à l'horizon les nobles remparts de la patrie, les sommets des Alpes tyroliennes, une voiture passe rapidement auprès d'eux, suivant la route d'Italie. Chose singulière! Ilda Schœnholm a cru reconnaître les armes du comte Ascanio. L'instant d'après, elle n'y songe plus. C'était Ondine qui allait attendre le prince Casimir aux bords du lac de Côme. Ainsi ils s'en vont tous trois, suivant chacun leur rêve, ceux-ci se promettant une vie nouvelle dans la patrie tant désirée, celle-là tout enivrée de l'amour à qui elle a sacrifié son honneur et son nom; mais tous les trois, hélas! sur cette même route, dans un petit village du Tyrol, ils se retrouveront, à la fin de cette

histoire, aussi désespérés qu'ils sont aujourd'hui joyeux et entraînés par les chimères.

Je ne veux pas raconter tout au long le roman de Mme Hahn-Hahn, mais seulement en indiquer le caractère, en signaler, si je puis, le sens et les conclusions. Si nous suivions la comtesse Ilda dans son château, dans sa résidence de Ruhenthal, nous la verrions entourée et fêtée. Parmi les amans que ravissent sa beauté et son génie, il y en a un surtout, Otto, dont l'ame ardente et sérieuse doit faire accepter son amour. Ilda croit que sa vie enfin va commencer; ces affections profondes qui lui ont été interdites, elle va y renouveler son cœur et sa pensée; mais le soir même où elle a laissé échapper son secret, où son amant enivré a couvert de baisers le front et les cheveux de celle qui sera la compagne de sa vie, ce soir-là même, Ilda reçoit une lettre d'Otto. Il lui disait : « Je t'ai vue ce soir pour la dernière fois; il faut nous quitter, je ne te reverrai plus. Adieu, je t'aime. » Bizarres incertitudes, craintes vagues, subtilités de la faiblesse! Otto redoute l'avenir; il ne se sent pas assez de puissance pour remplir toujours cette ame qui se donne à lui; il tremble par avance devant la supériorité d'Ilda Schœnholm. Au lieu d'affronter résolument le danger, comme Adolphe auprès d'Ellénore, il s'exagère le péril, il ne veut point affaiblir les impressions brûlantes d'un instant de bonheur, il frémit à la pensée des amours qui se dénouent, des affections qui vieillissent; il met la main sur son cœur, et fuit en emportant son trésor.

Tandis que l'amour de la comtesse Ilda pour Otto se développait peu à peu, jusqu'au moment de cette brusque rupture, Polydore était à Vienne, où une femme belle, coquette, la comtesse Régine, s'était emparée de son ame. Polydore se croyait aimé d'elle; mais malgré son aveuglement obstiné, malgré sa naïve inexpérience, le jour vint cependant où il vit trop bien que la comtesse Régine jouait gracieusement avec ses souffrances. Il quitte Vienne et accourt à Ruhenthal, pour demander à Ilda Schœnholm ses avis et ses consolations. Comment il trouva sa noble amie, nous l'avons dit; c'était le lendemain du jour où le départ d'Otto avait détruit ses espérances et ajourné éternellement son rêve. Ce n'est pas tout; une autre lettre était arrivée des bords du lac de Côme. Le prince Casimir n'avait pas rejoint Ondine, il venait de se marier en Angleterre, et la jeune femme était devenue folle. La comtesse Ilda se met en route aussitôt pour aller secourir Ondine, et Polydore l'accompagne. Mais les serviteurs dévoués de la pauvre folle n'avaient pu souffrir ce long retard, et Ondine arrivait déjà au-devant de sa cousine. Les voyageurs vont se

rencontrer sur la route, au milieu des montagnes du Tyrol. Entrez dans cette petite auberge; c'est là qu'ils sont tous réunis, et ce tableau terminera le roman avec une grace plaintive. Un des compagnons de voyage d'Ilda Schœnholm écrivait un soir à la mère de la comtesse Ilda : « Nous partons demain avec la pauvre folle pour le lac de Côme, où votre fille habitera la même villa qu'elle habitait déjà l'été dernier. Polydore n'y restera pas long-temps; il ira à Rome et y reprendra ses travaux. Ilda ne désire plus que le silence et la solitude. Ah! chère comtesse, le monde est plein d'ennui, de froideur, et parfois d'évènemens terribles. Les existences les plus douces y sont détruites. Voilà la malheureuse Ondine brisée à jamais; Ilda s'enfuit dans la retraite, et cependant la terre est si belle! »

Ces paroles, que je lis à la dernière page, sont-elles la pensée même du roman? est-ce le regret, est-ce une plainte mélancolique et douce qui a inspiré l'écrivain? Je le crois volontiers, et c'est là, si je ne me trompe, le charme de ce livre. Sans doute, la critique doit y signaler bien des faiblesses; *Ilda Schœnholm* n'est pas un roman; ce n'est guère autre chose qu'une esquisse. Malgré cette rencontre des principaux personnages au premier et au dernier chapitre, malgré ces deux évènemens qui semblent enfermer le tableau dans des lignes précises, par des contours bien arrêtés, l'absence d'art et de composition est trop visible dans le récit. Les caractères ne sont pas tracés d'une main sûre. Pendant le séjour d'Ilda au château de Ruhenthal, l'apprêt des conversations brillantes nous gâte beaucoup cette belle et noble femme, si soumise tout à l'heure et si chastement passionnée. Au lieu d'une ame élevée et sereine que nous aimions, il nous faut suivre dans ses fantaisies suspectes un bel esprit prétentieux. La comtesse Ilda, au château de Ruhenthal, n'est plus celle qui était si résignée sous l'autorité impérieuse du comte, celle qui surveillait avec grace l'éducation de Polydore, celle qui remplira Otto d'un amour si profond, et qui tout à l'heure, s'oubliant elle-même, volera si vite auprès de la malheureuse Ondine. Je ne comprends pas non plus que l'auteur, après avoir raconté la faiblesse d'Otto, prétende nous montrer dans sa rupture éclatante avec Ilda un témoignage de force; je ne puis m'expliquer cette phrase singulière : « Et qu'est devenu Otto? Otto continue son chemin, calme et fort, au milieu des hommes; celui qui peut se gouverner lui-même est né pour gouverner le monde. » Il s'est fait là encore une substitution dans les personnages, et nul ne reconnaîtra dans ce jeune homme si fièrement désigné pour des destinées glorieuses, l'ardent, mais timide rêveur qui a eu peur de son

amour et s'est réfugié dans l'égoïsme. Voilà bien des défauts, assurément : une composition faible, des caractères indécis, sans parler du style et de ses prétentions. Eh bien! malgré tant d'objections sérieuses, il y a dans *Ilda Schœnholm* une tristesse aimable, une grace douloureuse qui rachète les fautes de l'artiste. Cette fin même, qui ne conclut pas, semble une négligence savante, et l'on dirait que de cette histoire inachevée il s'exhale comme un soupir harmonieux.

Les tendances secrètes de l'auteur, que voilait cette indécise mélancolie, vont éclater bientôt dans le second ouvrage qu'elle publiera, dans le plus célèbre de ses romans; je parle de *la Comtesse Faustine.* La comtesse Faustine, c'est encore Ilda Schœnholm. C'est le même cœur ardent, ouvert aux impressions enflammées; c'est aussi le même enthousiasme pour les arts, le même génie avec une ravissante beauté. Seulement, nous ne retrouvons pas ici la douce Ilda résignée, patiente; non, elle s'est révoltée contre la douleur. Lasse du sacrifice, elle en est venue à prêcher l'égoïsme et à le pratiquer sans scrupule. L'égoïsme, voilà son armure pour traverser la vie, et défendre son ame trop souvent blessée. Comme elle porte avec grace cette cuirasse maudite! quelle légèreté! quelle insouciance aimable! à la voir sourire, vous croiriez qu'elle joue, la charmante jeune femme! Prenez garde, ce n'est point un jeu. Quand la passion l'exigera, elle sera implacable, elle frappera de mort ceux qui l'aiment.

On ne peut nier qu'il n'y ait beaucoup d'aisance et d'éclat dans toute la première partie de *la Comtesse Faustine.* Nous sommes à Dresde. Voyez-vous à la promenade, au théâtre, dans les salons, voyez-vous cette jeune femme un peu pâle, un peu sérieuse par momens, mais si belle, si spirituelle, si brillante? C'est la comtesse Faustine Obernau. Il est impossible d'avoir plus de grace dans l'esprit, plus de promptitude dans la pensée, plus de charme dans la parole. Sa conversation est étincelante, et sa fantaisie, toujours prête, sème en se jouant mille trésors autour d'elle. On sent bien, à de certains instans, que cette ame est profonde et résolue; mais comme elle sait cacher cela sous un enjouement adorable! Il n'y a qu'un œil exercé qui puisse surprendre çà et là ces signes d'un caractère viril. Le plus souvent, au contraire, elle s'abandonne à tout le laisser-aller de sa gracieuse nature, elle sourit au monde, elle est heureuse! Mais quel est ce jeune homme qui l'accompagne sans cesse? Ce n'est point son mari, Faustine est veuve; c'est son amant, le comte Anastase Andlau. Or, le monde, cette fois, a oublié ses scrupules et ses répugnances. Le comte Andlau est si noble, si loyal! il y a dans son attachement pour Faustine

quelque chose de si calme et de si confiant! Cette délicate situation est habilement décrite par l'auteur; à voir Faustine si heureuse, si tranquille dans son enjouement, rien ne semble plus régulier que l'engagement de Faustine et du comte. Nul ne songe à faire une question indiscrète et moqueuse.

La sérénité parfaite de la comtesse Obernau n'est pas seulement exprimée dans son bonheur de tous les jours, dans ses relations avec Anastase; l'auteur amène ici un plaisant épisode qui va compléter le portrait de son héroïne. Il la conduit chez sa sœur, mariée à un gentilhomme campagnard, Maximilien de Wallsdorf, et la peinture de cet intérieur servira encore à mettre en lumière la gaieté de Faustine et sa liberté insouciante. La rusticité ambitieuse du hobereau, les qualités bourgeoises de sa femme, le contraste entre la finesse poétique de la comtesse et la vulgaire existence de la maison de Wallsdorf, l'aisance aimable qu'elle y apporte, puis les prétentions chevaleresques du jeune frère de Maximilien, l'amour enthousiaste de cet honnête rustre pour la poétique Faustine, la bienveillante ironie de la jeune femme, qui ne réussit pas à décourager cet adorateur imprévu; tout cela compose un joli tableau de genre où se joue avec grace une malice inoffensive.

De Wallsdorf, l'auteur nous ramène à Dresde, et bientôt nous suivons Faustine et Anastase dans leurs excursions printanières vers les contrées du Rhin. Le roman, à vrai dire, n'avance guère; c'est toujours un peu la même situation, que l'auteur prolonge à dessein pour que le drame des derniers chapitres, plus étrange, plus inattendu, éclate comme la foudre. Un jour, pourtant, le comte Andlau est obligé de quitter Faustine pour aller régler en Alsace des affaires de famille. Au milieu des reproches affectueux, des plaintes, des recommandations de Faustine, l'auteur écrit une page qui termine assez bien cette longue histoire d'amour. On y sent, sous l'amour ardent de la jeune femme, l'orgueil, l'impatience de son ame. C'est là ce qui la perdra. Elle est passionnée, mais on voit bien qu'elle est incapable de dévouement. Comment ces alarmans symptômes échappent-ils au comte Andlau? C'est qu'il est trop loyal pour se défier jamais. Mais il a tort de s'endormir dans cette confiance imprudente; une secousse terrible le réveillera. Pendant son absence, le comte Mario Mengen s'emparera de cette ame égoïste. Ce généreux Andlau, si grand, si noble, il est renié par Faustine dès qu'une nouvelle affection s'offre à elle. Le comte Andlau en mourra, Faustine le sait, elle le dit au comte Mario, elle se le dit à elle même, elle a toute conscience de sa cruauté,

et cependant rien ne l'arrête. Suivre tous les entraînemens de la passion, c'est la loi suprême pour ce cœur frivole et fier. Faustine épouse le comte Mario; mais le comte Mario sera puni, il sera abandonné un jour comme l'a été le comte Anastase. Quand l'amour de Faustine s'affaiblira, elle ira chercher un autre amour, un amour saint, religieux, je l'accorde, mais enfin c'est toujours son incurable égoïsme qui la pousse, elle entrera dans un couvent. Un jour, dans un voyage d'Italie, à Pise, comme elle est sur le point d'être admise dans une abbaye de carmélites, elle rencontre dans la cathédrale un voyageur épuisé, mourant, que le soleil de Pise ne ranimera pas. Elle a reconnu le comte Anastase. Faustine veut le revoir une dernière fois et obtenir son pardon. Ce remords, il est vrai, ne dure guère; laissant derrière elle ce mort, tant aimé jadis, qui est venu l'accuser, oubliant sans pitié et son mari et son enfant, incapable de sacrifice, elle va chercher le repos dans la solitude et l'exaltation du cloître.

Certes, quand on raconte brièvement cette dernière partie du roman, la lâcheté de l'héroïne paraît dans sa nudité coupable; mais ce n'est pas là ce qu'a voulu l'auteur. Cette Faustine que je déteste, Mme la comtesse Hahn-Hahn l'admire. Faustine, c'est l'idéal préféré. Cette facilité à suivre sans résistance l'entraînement égoïste de son cœur, cette impuissance à se dévouer pour un devoir, cette morale fausse, perfide, qui excite à chaque instant l'aversion du lecteur, tout cela est vanté par le romancier et transformé en une vertu supérieure! L'avocat de Faustine veut absolument que nous aimions le vice de sa fille chérie; il veut que nous vénérions comme un noble cœur ce cœur mesquin et lâche. Faustine devient une sainte, et elle meurt au couvent de Pise, sans regret, sans remords, avec la sérénité d'une ame qui a bien vécu et qui a suivi courageusement les sévères prescriptions du devoir. Faustine, on le voit trop, est à la fois l'imitation et la contrepartie d'un roman célèbre de George Sand. L'auteur de *Jacques* avait montré avec une singulière éloquence le courage stoïque, le dévouement impossible d'une grande ame, qui s'élève jusqu'à une abnégation plus qu'humaine. Le héros de George Sand, c'est Jacques, ce n'est pas Fernande, ce n'est pas la femme faible pour qui Jacques s'est condamné à de sublimes douleurs. Sans doute, le romancier s'intéresse à cette douce Fernande, il la plaint, surtout il décrit son cœur, et fait naître une à une les occasions terribles qu'elle fournit à la vertu austère du héros; mais ce n'est pas Fernande qu'il faut admirer. Et puis, Fernande doit ignorer les desseins de Jacques, son héroïque renoncement; elle l'ignore, en effet, elle ne sait pas quel

prix a coûté son bonheur; si elle le savait, cette pensée la couvrirait de confusion et empoisonnerait sa vie. Eh bien! la Faustine de Mme la comtesse Hahn-Hahn, c'est Fernande devenue impatiente, effrontée, Fernande qui sait le secret terrible du drame de Jacques et qui le conduit elle-même. Elle laisse mourir Jacques, et ce sacrifice, elle l'accepte comme un bien qui lui est dû. Non-seulement elle l'accepte, mais elle l'impose, elle tue le comte Andlau, elle tue Mario, et fière, impassible, orgueilleuse, elle continue de vivre dans son égoïsme éternel, purifiée, sanctifiée par ce vice même qui la flétrit. Voilà quel est le paradoxe à la fois hautain et puéril du romancier allemand.

Ce roman de *Faustine* est pourtant l'œuvre la plus célèbre de Mme la comtesse Hahn-Hahn. Il en a été beaucoup parlé, et si les sympathies ont été vives, les sévères objections n'ont pas manqué. C'est peut-être à tout ce bruit qu'il faut attribuer l'affection de Mme Hahn-Hahn pour son héroïne. Dans la préface de la seconde édition, elle accepte comme des éloges les critiques trop légitimes qu'avait provoquées son œuvre. Elle déclare sans façon que Faustine, en effet, est une sublime égoïste, et que, si elle voulait peindre encore les nobles aspirations d'un cœur qui demande le repos, elle écrirait *Faustine* une seconde fois. Dans un roman publié quelques années après, dans *Ulric*, Mme la comtesse Hahn-Hahn se cite elle-même avec une complaisance un peu trop naïve; un des personnages du récit écrit à Ulric des nouvelles du comte Mario, et le nom de Faustine n'est prononcé qu'avec vénération. On voit que Mme Hahn-Hahn a pris son invention tout-à-fait au sérieux. Dans le même roman d'*Ulric*, l'héroïne du premier livre de Mme Hahn-Hahn, la douce et brillante Ilda Schœnholm, reparaît tout à coup dans un épisode. *Faustine* et *Ilda Schœnholm* sont donc très certainement les œuvres favorites de Mme Hahn-Hahn, ses deux créations les plus chères; cependant, on le voit aussi, Ilda Schœnholm n'occupe que la seconde place dans les prédilections de l'auteur, c'est Faustine qui est la figure choisie entre toutes, le rêve idolâtré. Pour moi, je préfère beaucoup Ilda Schœnholm à la comtesse Faustine. Malgré la grace très poétique des premières pages, malgré ce qu'il y a d'aimable dans le portrait de Faustine, avant les brusques évènemens qui assombrissent la seconde partie, j'aime beaucoup mieux les négligences, la mélancolie voilée d'*Ilda Schœnholm*. Mais l'indécision, l'absence de composition et de plan, excusables encore dans ce premier essai, allaient devenir le défaut continuel de Mme Hahn-Hahn, et c'est pour cela sans doute qu'elle s'attache à *Faustine*, comme à la plus ferme et à la plus résolue de ses œuvres.

Si l'auteur, en écrivant ces deux livres, a donné ce qu'il y avait de plus vigoureux au fond de sa pensée, on peut être inquiet, à bon droit, pour l'avenir de son talent. Dans les quatre romans qui ont suivi à de courts intervalles *Ilda Schœnholm* et *la Comtesse Faustine*, Mme la comtesse Hahn-Hahn n'a fait que reproduire, en les affaiblissant, les qualités déjà si fragiles de son imagination; quant aux défauts, ils se sont accrus peu à peu et ont fini par tout envahir. Ce seront presque toujours, au lieu d'une conception originale, les longs détails d'une scène de salon, un interminable babillage, le soir, en buvant le thé, chez M. le duc ou Mme la baronne. Les caractères, déjà si faiblement peints dans ses premiers récits, pâlissent et s'éteignent; vous voyez passer sur la muraille du salon, à la lueur vacillante des lampes, des silhouettes indécises. Je veux considérer de près le prétentieux pastel où l'auteur s'amuse à reproduire ces ombres fugitives; mais déjà la couleur s'efface, les lignes se mêlent, et je n'ai plus devant les yeux qu'une confusion bizarre dont le sens m'échappe. Moins l'auteur est sûr de sa pensée, plus il multiplie ses personnages. Il voudrait bien que le mouvement de son tableau pût dissimuler la faiblesse de son invention; par malheur, c'est le contraire qui arrive : le salon est plein, le roman est vide.

Non, je l'avoue humblement, je n'ai pas eu le bonheur de découvrir, malgré une lecture attentive, le sens mystérieux du livre que Mme la comtesse Hahn-Hahn a intitulé *der Rechte*, le juste, le bon. Je ne pouvais croire, en vérité, que le romancier n'eût voulu nous donner autre chose qu'une série de tableaux, dans un récit dont le plan n'existe pas, et qu'on pourrait lire en commençant par la fin. Je voulais absolument trouver une pensée, une conclusion, mais ma clairvoyance n'a pas égalé ma bonne volonté, et je n'ai pas réussi à deviner l'énigme. Il n'y a guère qu'une seule figure assez nette dans la confuse histoire où j'ai essayé de voir clair, c'est celle de lady Desmont. Lady Desmont, c'est encore l'éternel personnage de Mme Hahn-Hahn; c'est Ilda Schœnholm, c'est Faustine, c'est l'unique héroïne de l'auteur, la jeune comtesse brillante, dédaigneuse, pleine de verve, d'éclat et de fantaisie. Presque tous les romans de Mme Hahn-Hahn se passent dans un salon ou sous les ombrages d'un parc, autour d'une table où l'on prend le thé. Les évènemens, en très petit nombre, qui viennent interrompre ces soirées monotones et donner au tableau l'apparence d'une action, sont toujours racontés par le baron ou par la vicomtesse; on ne peut pas quitter cette maudite table. Le roman commence à neuf heures pour

finir à minuit, et il reprendra demain avec une régularité parfaite. Le roman et le thé continuent ainsi pendant plusieurs semaines; quand l'auteur aura écrit deux volumes, il s'arrêtera; cependant rien ne l'y oblige, et il faut lui en savoir gré. Or, dans ce salon, dont l'auteur nous donne la chronique, un personnage indispensable, c'est celui de la jeune femme capricieuse, fantasque, dont l'aventureuse parole soulève à chaque instant les questions les plus graves, l'amour, le mariage, la religion, et les résout cavalièrement. Je crains bien que Mme d'Arnim n'ait donné à Mme la comtesse Hahn-Hahn le modèle de ses héroïnes; je crains bien que les correspondances si vives, si enthousiastes, de l'ardente amie du poète de Weimar, de la sœur de Clément de Brentano, de la veuve du mystique Arnim, n'aient tenté la plume beaucoup moins riche de Mme Hahn-Hahn. Sans doute Mme Hahn-Hahn ne donne pas à ses personnages l'entrain audacieux, les allures prophétiques de Bettina; elle est beaucoup moins *jeune Allemagne;* c'est l'esprit patricien qui l'anime. L'impétuosité démocratique qui a dicté ce livre fameux qui *appartient au roi* ne conviendrait guère aux ducs et aux duchesses que Mme Hahn-Hahn invite à ses réunions, dans les riches domaines d'Ilda Schœnholm. Il n'est même pas impossible que Mme Hahn-Hahn ait voulu tenter une contre-partie de Bettina, et donner à l'aristocratie ses brillantes sibylles, ses prophétesses inspirées. Pourtant, on ne peut le nier, en luttant avec Bettina, l'auteur de *la Comtesse Faustine* a été amenée à lui dérober ses formes lyriques, ses méditations philosophiques, amoureuses, sociales, toute sa fantasmagorie; mais ce qui est souvent plein de charme dans les correspondances de Bettina devient intolérable dans un récit. Et puis Mme d'Arnim n'a-t-elle pas pour elle le prestige des souvenirs? Goethe, Clément de Brentano, Achim Arnim, Caroline de Günderode, voilà certes de beaux noms. Que Mme d'Arnim arrange trop souvent et défigure ses personnages, qu'elle se substitue sans façon à ses héros, c'est là, je le sais bien, le défaut de ses livres; cependant ces noms glorieux la protégent, et l'attrait des souvenirs qu'elle évoque vient en aide à sa fantaisie. Les confidences de Goethe, si apprêtées qu'elles puissent être, nous attireront plus que les lettres de Polydore, et la comtesse Faustine vaudra-t-elle jamais cette noble et malheureuse Caroline de Günderode? Ce n'est pas tout : voici encore un inconvénient. Puisque Mme Hahn-Hahn imite Mme d'Arnim, ces héroïnes factices qu'elle met en scène seront bien vite épuisées; l'épreuve, en se reproduisant, pâlira. Faustine n'était qu'un reflet; que sera-ce que le reflet de Faus-

tine? l'ombre d'une ombre. Après la peinture assez vive encore d'Ilda et de Faustine, nous aurons leur sœur cadette, ou plutôt leur compagne vieillie, prétentieuse, ennuyeuse, Catherine Desmont.

Oui, Catherine Desmont est bien de la famille de Faustine. Elle a été mariée deux fois, en Allemagne d'abord, à M. de Meerheim, qu'elle a quitté au bout de quelques années, faute d'une sympathie suffisante, et puis en Angleterre, à lord Richard Desmont. C'est toujours, comme dans *la Comtesse Faustine*, la poursuite d'un idéal qui ne se rencontre guère. D'ailleurs, qu'il se rencontre ou non, peu importe; tout se passe le plus commodément du monde dans le pays de Cocagne découvert par Mme Hahn-Hahn. On essaie une première union; l'essai ne réussit pas; qu'à cela ne tienne! Pourquoi se désespérer? pourquoi surtout discipliner son cœur et régler les mouvemens inquiets de la passion? Il y a un remède tout simple; le mariage est rompu, et le lendemain on peut recommencer une nouvelle expérience. A coup sûr, Mme la comtesse Hahn-Hahn n'a jamais lu les lois de son pays, car je ne voudrais pas croire, au contraire, qu'elle les connaît trop bien, et qu'elle se réfugie dans une société imaginaire, pour échapper aux dures conditions de la vie. Il est arrivé à plus d'un poète de prendre ses désirs pour la réalité, et de présenter comme un tableau de ce qui existe le programme des réformes qu'il a imaginées pour l'avenir. Quand Rabelais fondait dans le royaume d'Utopie sa plaisante abbaye de Thélême, c'était à la fois une vive satire et l'expression joyeuse de ses goûts pantagruéliques. Mme la comtesse Hahn-Hahn a fondé, je le crains, une abbaye de Thélême pour les nobles dames de l'aristocratie allemande. La règle est celle de frère Jean des Entomeures : *Fais ce que tu voudras*. A cette prescription rigoureuse, les héroïnes de Mme Hahn-Hahn demeureront toujours fidèles. Et non-seulement elle a tracé sur la porte l'inscription fameuse, mais elle a fini par se persuader que les choses, en effet, se passaient ainsi; c'est très sérieusement que l'auteur nous raconte ces mœurs fabuleuses, ces mariages rompus sans obstacle, ces divorces qu'il est permis de conclure en un instant, d'un seul signe de tête, d'un seul mot, comme l'on refuse un dîner ou une partie de chasse, comme l'on prend congé ou comme l'on signe une lettre. Une formule toute simple, il n'en faut pas davantage. En vérité, c'est trop de candeur. Sans doute, il est permis au poète, si poète il y a, de nous transporter comme Jean-Paul dans un monde à demi fantastique; mais Jean-Paul est-il dupe de son imagination, et le rêveur enthousiaste écrirait-il sur la première page de ses livres ces mots pro-

saïques qui le condamneraient, *aus der Gesellschaft*, — tableau de la société? L'incroyable insouciance des héroïnes de Mme Hahn-Hahn serait tout au plus possible dans les îles de l'Océanie. Mais revenons à lady Desmont.

Il y a trois personnages dans ce roman; je dis trois personnages un peu plus sérieux que les autres, au milieu de la foule qui encombre les salons de la comtesse : Catherine, son cousin Gaston de Lasperg, et un ami de Gaston, le comte Julius Ohlen. Sera-ce Gaston qui épousera Catherine Desmont? sera-ce le comte Ohlen? Tel est à peu près tout le roman. Gaston est bien sombre, bien mystérieux, et à ce titre il pourrait charmer sans doute la poétique Catherine, qui veut faire bravement sa troisième expérience; mais si Gaston est sombre, ce n'est point à cause de la supériorité dédaigneuse de sa pensée, comme cela arrive chez les héros au front pâle et aux tempes dégarnies : non, c'est que Gaston est laid, qu'il a toujours été froissé depuis son enfance, et que ces mesquins et tristes souvenirs lui ont laissé dans l'esprit une timidité ridicule, dans le cœur une irrésolution inguérissable. Gaston n'épousera pas Catherine. Ce sera donc le comte Ohlen? Mais il est impossible d'être plus égoïste et plus léger; ce n'est point là un héros comme il convient. Or, tout à coup il se trouve que le comte Ohlen, sous sa légèreté apparente, cache le cœur le plus passionné; cette découverte nous enchante, et nous nous empressons d'unir le comte Ohlen et Catherine Desmont. Je crois seulement que l'auteur oublie de les marier; Catherine est la maîtresse du comte Ohlen! C'était bien la peine de découvrir un pays privilégié, où le divorce est d'une pratique si facile! Dans ce pays d'Utopie, la bravade de Catherine est moins excusable que jamais. Après cela, si le lecteur m'arrête et me demande quel est l'intérêt, quel est le sens de cette insignifiante histoire, si c'est bien là une œuvre littéraire, où est le plan, où est l'invention, je serai bien forcé de répondre que je l'ignore. Quant au fruit de cette lecture, hélas! le voici : c'est une fâcheuse découverte, la découverte d'un vice littéraire qui semblait impossible en Allemagne, et que nos voisins semblent très fiers de nous avoir dérobé. Se faire lire sans une seule idée, et seulement à cause d'une certaine facilité vulgaire, il y a bien des plumes en France qui savent ce triste secret, et c'est le plus inquiétant symptôme de cet *âge de papier* dont Charles Nodier nous menaçait. L'Allemagne y arrive à son tour; il est donc bien vrai que l'âge de papier a commencé!

Le roman qui suivit de près les trois livres que je viens d'examiner, *Ulric*, a excité une attention assez vive. On a cru y voir une tentative

nouvelle de l'auteur. N'êtes-vous pas bien las en effet de cette héroïne inévitable, de cette jeune femme, poète ou peintre, que Mme la comtesse Hahn-Hahn imagine si brillante, si fêtée, si supérieure à ce qui l'approche et surtout à son lecteur? Cette fois elle a disparu. Rassurons-nous; voici de nouveaux visages. Nous rencontrerons bien Ilda Schœnholm, mais ce sera dans un épisode. Le héros du livre de Mme Hahn-Hahn, ce n'est plus, Dieu merci, cette prétentieuse comtesse dont le portrait sans cesse reproduit allait s'effaçant sur son pastel; c'est un gentilhomme, c'est Ulric, M. le comte Ulric Erbert.

Ulric est une ame passionnée. Il est facile de lire sur son front, déjà sillonné de rides, qu'il a été éprouvé par de sérieuses douleurs. Malgré la distinction parfaite de sa personne, on sent, à son approche, les traces de l'orage qui a passé sur lui. C'est ainsi qu'il apparaît à sa cousine, à la jeune comtesse Unica Erbert, quand il vient l'épouser. Unica est une gracieuse enfant, douce, aimable, et le comte Ulric espère trouver auprès d'elle ce calme après lequel il aspire. Son ame, qui s'est dévouée si ardemment, se reposera dans un attachement plus tranquille, dans un bonheur égal et sans secousses. Devenu incapable d'aimer comme il a aimé jadis, il consacrera à une affection fraternelle les forces épuisées de son cœur. Mais voyez l'imprudence du comte Ulric! Suivez-le sous les grands arbres du parc, quand il se promène tout seul avec la fraîche jeune fille qui sera demain sa femme, et écoutez comme il lui expose naïvement la douloureuse situation de son ame : « Je ne t'aimerai pas, ô ma fiancée! Comment pourrais-je t'aimer? mon cœur a trop souffert, etc..... » Voilà, certes, une idée plaisante. Pour un gentilhomme qui sait si bien le monde et qu'une cruelle expérience a tant instruit, c'est là une gaucherie un peu trop germanique. « Il m'aimera, répond tout bas Unica, il faudra bien qu'il m'aime; » et voilà la fierté de la jeune fille qui se révolte. Puis la vanité s'en mêle. Unica était d'abord résolue à ne pas épouser le comte Ulric; elle le trouvait trop ténébreux, trop mélancolique, et, s'il faut le dire, trop laid. Elle avait déjà refusé très nettement de souscrire aux vœux de son père; mais dès qu'elle sait que le comte Ulric ne peut l'aimer, la voilà décidée à accepter sa main. C'est une lutte qui s'engage. Unica veut être aimée follement, ardemment, comme ces mystérieuses rivales qui lui ont dérobé d'avance le cœur de son mari.

Le mariage est célébré; Unica a épousé Ulric. Le soir même, quand le comte Ulric entre dans la chambre de sa femme, il la trouve tout habillée et comme prête à sortir. « Qu'est-ce que cela? Que voulez-

vous?... — Je veux que vous me laissiez seule, » dit la jeune femme. Elle a juré que son mari viendrait un jour, en suppliant, frapper à cette porte qui lui est interdite; ce n'est que l'amant passionné qui entrera chez elle. « Oui, je sortirai, dit Ulric; mais souvenez-vous-en, madame, si je passe aujourd'hui le seuil de cette chambre, je n'y rentrerai jamais. Vous êtes veuve dès ce soir. » La lutte, comme on le voit, s'ouvre avec vivacité, et les périlleux détails que ne redoute pas Mme Hahn-Hahn donnent à ce début une hardiesse cavalière qui marque nettement, il faut l'avouer, les situations du livre. Par malheur, cette netteté ne dure guère, et surtout le sujet perd bientôt l'intérêt élevé qu'il eût pu conserver entre des mains plus habiles. Qu'une jeune fille s'indigne en apprenant que son mari l'épouse pour calmer son ame épuisée par d'orageuses passions, qu'elle refuse de s'abandonner vulgairement, qu'elle exige un amour dévoué de l'homme qui a osé lui faire des confessions si étranges, c'est là, je l'accorde, une situation dramatique et qui peut offrir au romancier une féconde étude; mais on voit trop, dès le début, qu'il y a plus de vanité puérile que de dignité sérieuse dans la révolte de la jeune femme. A qui pourrai-je m'intéresser? à Ulric, dont l'orgueil ou l'inexpérience (je n'en sais rien encore) est venu troubler le repos de sa fiancée par la nudité de ses aveux? à Unica, qui cède puérilement à un caprice, quand ce caprice eût dû être le noble mouvement d'un cœur fier? J'ai bien peur que le développement d'une action ainsi engagée n'amène autre chose que des caquetages indignes de l'art et de la poésie.

Quel est cependant ce mystérieux et terrible amour qui a dévasté l'ame d'Ulric? Il le dira lui-même à sa jeune femme, car Ulric et Unica continuent de vivre, aux yeux du monde, comme si rien n'avait rompu leurs liens, et nul ne soupçonne la bizarre situation des deux époux. D'ailleurs, Unica aime Ulric avec passion; elle poursuit résolument son dessein; elle croit, elle espère; elle attend l'heure où Ulric lui dira qu'il l'aime. Aussi, voyez comme elle l'entoure de mille prévenances! et quelles angoisses à chaque instant! quelle promptitude à découvrir dans un signe, dans un mot, l'état de son ame! Hélas! Ulric ne remarque rien, et un jour il raconte à Unica l'histoire de cette ardente passion qui l'a dévoré. La femme qu'il a aimée s'appelle Mélusine. Il l'avait rencontrée en Italie, et, à sa tristesse, au caractère pur et sinistre de sa beauté, elle lui est apparue comme une de ces figures sublimes marquées par le destin. Mélusine a résisté longtemps à l'amour d'Ulric; elle l'a écarté avec sollicitude, avec effroi, comme on détourne un aveugle d'un chemin qui conduit à un abîme.

Vains efforts! elle a fini par céder elle-même, elle a aimé Ulric. Quels enchantemens d'abord! quel ineffable bonheur! Ce bonheur a duré plusieurs années : un enfant était venu resserrer ces liens qui semblaient éternels; mais le réveil fut terrible. Après une séparation de quelques mois, Ulric retrouve Mélusine à Berlin, et il apprend que Mélusine, cette femme si noble à qui il a élevé dans son cœur un autel sans tache, est depuis plusieurs années la maîtresse du prince D***. Celle qu'il a aimée si saintement était une femme abandonnée. En vain avait-elle repoussé l'amour impétueux du jeune homme, en vain lui avait-elle dit : Fuyez-moi! Il s'était attaché à elle, et maintenant qu'il la retrouve avilie, il ne se souvient plus de l'effroi et des résistances de Mélusine; il ne se rappelle que l'amour qu'il lui a donné, cet amour si confiant placé sur une tête indigne. Ce qui se passe dans son ame à cette terrible épreuve, on le devine sans peine, et c'est ainsi qu'il est venu, blessé à mort, chercher le calme, mais non le bonheur, dans une affection paisible. La blessure qu'il a reçue ne peut se guérir; la confiance est morte dans ce cœur désespéré.

Faut-il raconter, même brièvement, la longue suite des aventures d'Ulric, et son amour si ardent pour la femme d'un de ses amis, Marguerite de Thierstein, qui se trouve être la sœur de Mélusine? Ce serait introduire le lecteur dans un dédale de menus évènemens qui l'intéresseraient bien peu. Le séjour d'Ulric et d'Unica au château de Thierstein n'est guère autre chose qu'un journal vulgaire où les moindres détails de la vie quotidienne sont enregistrés avec la minutieuse exactitude d'un livre de dépenses. Le drame n'éclate qu'après le départ d'Ulric. Mme de Thierstein, espionnée par sa belle-mère, est brutalement chassée du château, tandis qu'Ulric va promener en Suède sa fastueuse mélancolie. C'est là qu'il rencontre Ilda Schoenholm, et aussitôt commence un duo de dilettantisme avec des variations interminables sur les motifs favoris de Mme la comtesse Hahn-Hahn. Une lettre d'Allemagne interrompt ce concert (un peu trop tard seulement pour le lecteur), et Ulric, rompant tous les liens qui l'attachaient à Unica, va trouver Marguerite à Lausanne, où elle s'est réfugiée. Quand il arrive, Marguerite n'est pas seule; sa sœur Mélusine est à ses côtés, et c'est elle, c'est cette Mélusine, si poétique et si maudite, qui unit Marguerite à Ulric. C'est ainsi que finit cette ennuyeuse histoire; une action assez vivement engagée, puis des puérilités sans fin, des bavardages indignes d'une plume sérieuse, voilà ce qui a suffi à Mme Hahn-Hahn pour mener à terme ses deux volumes.

J'abandonne bien vite *Ulric* pour *Sigismond Forster;* mais *Sigis-*

mond Forster n'est qu'une nouvelle, et faut-il absolument que là où Mme Hahn-Hahn renonce à ses prétentions brillantes, elle s'abaisse tout aussitôt à une faiblesse sans égale? Il y a çà et là quelques situations gracieuses dans *Sigismond Forster;* les premiers chapitres sont pleins de fraîcheur; les étudians de Bonn y sont spirituellement mis en scène, et les deux figures de Sigismond et de Tosca composent un groupe aimable qui se cache en rougissant derrière les camélias de la fenêtre. Malheureusement ce souffle poétique a bientôt passé, et tout ce qui suit n'est plus qu'une aventure banale, froidement conçue, froidement racontée, et que l'on pardonnerait à peine à une imagination qui s'essaie. L'extrême simplicité qu'a recherchée ici Mme Hahn-Hahn est dangereuse pour les plumes inhabiles; elle n'est permise qu'aux maîtres.

Ce n'est certes pas la simplicité qui distingue le roman de *Cécil. Cécil* est une longue histoire, très embarrassée, très compliquée, si compliquée vraiment, que l'auteur n'a su quel nom donner à son œuvre. Est-ce Cécil, est-ce Renata, est-ce Emmerich qui en est le héros? Je l'ignore. L'auteur affirme qu'il nous donne l'histoire de Cécil; mais le caractère de Renata est plus important, mieux étudié, et, s'il y avait un plan, Renata serait la figure principale du drame. Ce qu'il y a de plus clair, c'est que ce livre s'en va au hasard, selon les caprices de la plume. L'auteur pourtant a eu son but. Si je cherche à dégager les idées qui l'ont poussé à écrire, mais qui sont demeurées enfouies dans l'incohérence de sa fable, je trouve que ces idées ne sont pas infécondes. Cécil Forster est un esprit égoïste et ambitieux; plus d'une fois il a cru enchaîner sa volonté à des affections qui devaient gouverner sa vie; vaines promesses! il avait trop compté sur lui-même; l'ambition, la cupidité, vient sans cesse briser ces faibles liens; il sacrifie lâchement les cœurs dévoués qui avaient cru à la sincérité de son amour. Quand le remords le frappe enfin, quand il commence à se mépriser, quand il veut renaître à cette vie de l'amour qu'il a répudiée par faiblesse et par convoitise, il rencontre une noble femme qu'il aime enfin, qu'il aime loyalement, et pour qui il renonce à ses ambitions mondaines; mais au moment où cette belle Renata va être à lui, une catastrophe imprévue, terrible, la lui arrache : c'est la punition fatale de cette vie égoïste et lâche. Renata est une ame douée admirablement : elle a aimé Emmerich avec toute la noblesse d'une ame chaste et dévouée; or Emmerich ne peut unir sa vie à la sienne, et le jour où cette intimité si douce doit se délier, elle a juré à Emmerich qu'elle n'appartiendrait à personne. Un jour elle a oublié ce serment,

l'idéal souvenir qui éclairait sa vie s'est éteint; elle a aimé Cécil Forster, elle va devenir sa femme. C'est à ce moment qu'Emmerich redevient libre. La lettre qui l'annonce à Renata brise en un instant ses affections nouvelles; sur un seul mot d'Emmerich, elle dit adieu à Cécil, elle part, elle arrive; Emmerich était mort la veille. L'infidélité de Renata est punie comme l'égoïsme de Cécil. Telle est la double histoire de Renata et de Cécil; mais il faut au lecteur une attention obstinée pour découvrir le but du romancier sous cette fable inextricable. L'auteur avait toutes ces idées sans doute quand il a conçu son œuvre; il les a oubliées en écrivant. Dire tout ce que l'on veut dire et ne dire que cela, demeurer maître de sa plume au lieu d'être gouverné par elle, c'est là bien certainement ce qui fait l'écrivain. Or, Mme la comtesse Hahn-Hahn est encore bien loin de posséder ce secret, si simple en apparence, mais si rare pourtant et si considérable.

Que Mme la comtesse Hahn-Hahn veuille bien y prendre garde; depuis *Ilda Schœnholm* et *la Comtesse Faustine*, chacun de ses pas a été marqué par une chute. Sa popularité, qui décroît déjà visiblement, ne résistera pas long-temps à de pareilles épreuves. Le succès de *la Comtesse Faustine* l'a trompée; elle a cru qu'elle obtiendrait ce privilége de causer librement devant le public, sans se soucier jamais des règles les plus simples de l'art. Ces dispenses-là ne s'accordent qu'avec peine aux plus charmans esprits, aux plus hautes intelligences. Ce qu'on avait toléré dans ses premiers écrits est devenu insupportable à la longue. Et puis l'auteur a-t-il conservé les qualités aimables qui demandaient grace, dans ses premiers essais, pour l'indécision des lignes et le vague des contours? Ce sentiment poétique, faible, mais gracieux, dans *Ilda Schœnholm*, sensible encore dans *Faustine*, le retrouve-t-on dans *Sigismond Forster* et dans *Cécil?* Non, certes Mme Hahn-Hahn a de grandes prétentions à la poésie, elle invoque sans cesse un idéal inconnu, elle a des aspirations, des élans, moitié mystiques, moitié mondains; ces fantaisies ne tromperont jamais un esprit droit; tout cela est factice, toute cette poésie est une poésie de boudoir. Je cherche un seul de ces héros sur le front duquel elle ait fait descendre ces éclairs sublimes qui sacrent les figures immortelles. Malgré leurs prétentions aristocratiques, ses héros sont bourgeois; l'élégance du langage, le dandysme de la parole, ne cacheront jamais, pour un œil exercé, la vulgarité de leur nature.

J'aurais bien des doutes encore à exprimer sur la parfaite convenance de ce brillant langage qu'elle recherche. Malgré l'extrême cir-

conspection qui est ordonnée au critique quand il juge le style d'un écrivain étranger, j'oserai demander à Mme la comtesse Hahn-Hahn si elle n'a point gâté ou appauvri le riche idiome de son pays? Ces expressions françaises, importées violemment dans sa langue, sont-elles une heureuse conquête? On sait combien Lessing et Goethe étudiaient les maîtres de notre littérature, avec quelle habileté, avec quel bonheur ils ont fait passer dans leur langue trop touffue l'élégance et la netteté de la langue française. Ce sont les emprunts des maîtres. Est-ce aussi ce qu'a voulu l'auteur de *la Comtesse Faustine?* Il ne faut pas une grande connaissance de l'allemand pour savoir à quoi s'en tenir sur ce point. C'est par une détestable affectation de dandysme que l'auteur a bigarré son style de mots français, grotesquement affublés de terminaisons germaniques. On croirait souvent lire une parodie;— frisé et parfumé, *frisirt und parfumirt;* — il faut que je me calme, *ich muss mich calmiren;* — le dîner était fort recherché, *das diner war sehr recherchirt*, etc. Il est évident que ces phrases ne sont d'aucune langue, et je cite ici les premiers exemples que je rencontre; chaque page en fourmille. A coup sûr, si l'auteur eût voulu railler le dialecte prétentieux de quelques salons, il n'eût pas fait autrement. Chez Mme la comtesse Hahn-Hahn, la parodie est involontaire, et c'est avec le plus gracieux sourire que l'auteur parle ce jargon ridicule. En vérité, il y a de quoi faire prendre en haine la langue française à tous les Allemands qui lisent Mme Hahn-Hahn: le roi de Bavière, qui proscrit par ordonnances la langue de Pascal et de Voltaire, pourrait agir plus efficacement, s'il faisait admettre au nombre des livres classiques *Faustine*, *Ulric* ou *Sigismond Forster*. Mme Hahn-Hahn ne se contente pas de défigurer la langue allemande par ses maladroits emprunts, elle nous cite sans cesse; il n'y a pas un seul de ses prétentieux gentilshommes qui ne veuille parler français, et quel français, bon Dieu! La noble comtesse croit nous dérober la fine fleur du beau langage; elle ne soupçonne pas, évidemment, le singulier effet que produisent, au milieu de ses dialogues maniérés, ces phrases triviales qu'elle emprunte à une littérature suspecte. Je voudrais réussir à la détromper sur ce point, et qu'elle fût plus sobre de ces ornemens ou plus sévère dans son choix.

Mme la comtesse Hahn-Hahn, depuis dix ans qu'elle a pris la plume, a déjà beaucoup écrit; ce gros bagage pourtant semble bien léger à son ambition, et son activité, de jour en jour, redouble. Il semble qu'elle veuille lutter contre l'oubli par le nombre de ses publications, et sol-

liciter par une obsession continuelle la faveur, trop indulgente d'abord, qui l'abandonne aujourd'hui. Au moment où je termine ces lignes, je vois annoncer des romans et des voyages. Quel sera l'avenir de son nom? Sans vouloir rien préjuger, je ne puis m'empêcher de ressentir une vive inquiétude quand je vois la direction funeste où s'engage l'auteur. Il eût été possible à ce talent spirituel et parfois gracieux de donner quelques productions durables; s'il eût renoncé à une ambition trop orgueilleuse, s'il se fût défié d'une trop grande facilité de plume, il eût pu donner à *Ilda Schœnholm* et à *la Comtesse Faustine* des sœurs plus irréprochables. Il lui manquerait toujours, je le crains, cette poétique inspiration qui consacre les chefs-d'œuvre; toutefois une certaine grace plaintive eût distingué ses héroïnes de salon. Au lieu de cela, que deviendront les frêles qualités de Mme Hahn-Hahn, si elle continue à vouloir sans cesse occuper le public de ses prétentions bruyantes? Ces parfums légers, fugitifs, qu'un art scrupuleux eût réussi peut-être à fixer dans une œuvre aimable, ne devront-ils pas s'évanouir promptement? n'ont-ils pas déjà disparu? Sans être trop sévère, il est permis de le craindre. Mme Hahn-Hahn avait eu le tort d'imiter Bettina ou George Sand dans ses romans; elle a continué dans ses *voyages* et montré plus clairement encore tout ce qui lui manque pour mériter ces suffrages passionnés qu'elle convoite. Les *Souvenirs de la France* (*Erinnerungen aus Frankreich*) sont certainement le livre le plus faible qui se puisse rencontrer. Les Allemands ont des touristes sans nombre, et leur voyage classique est le voyage de Paris; or, de tous ces visiteurs qui nous arrivent par bataillons et qui tous écrivent leur volume sur la France, Mme Hahn-Hahn a été certainement le plus mal inspiré et le plus fastidieux à lire. J'ai découvert dans ses lettres sur l'Espagne une brillante peinture de l'Alhambra, quelques pages vraiment éloquentes sur Murillo; mais tout cela est noyé dans le plus long et le plus insignifiant des monologues. Que dire enfin de son voyage en Suède, et surtout de ses trois volumes sur l'Orient? Absolument rien, sinon qu'il y est beaucoup question de Mme la comtesse Ida Hahn-Hahn.

Je rouvre maintenant ces deux volumes de poésie qui ont été le premier manifeste, le premier cri de Mme Hahn-Hahn, et je me demande quels ont été les progrès de l'auteur depuis son début. Les vers étaient bien faibles, je l'ai dit; mais combien je préfère cette tristesse réelle à ces prétentions insatiables, à ce désir effréné d'entendre son nom répété à grand bruit! Alceste demandait aux marquis de son temps :

Quel besoin si pressant avez-vous de rimer?
Et qui diantre vous pousse à vous faire imprimer?

La comtesse Hahn-Hahn rimait pour se consoler d'une mystérieuse infortune et pour tromper la douleur. Eh bien! elle y a trop réussi. Il y a des douleurs salutaires, et la sienne était de celles-là sans doute; or, elle l'a échangée contre une maladie pernicieuse. Je parle de cette maladie si répandue dans le temps où nous sommes, si contagieuse en tout pays, au-delà comme en-deçà du Rhin. Vanité de l'esprit, vanité de la plume, intempérance des imaginations faibles, excitations factices, mensonges et lieux communs, appelez-le du nom que vous voudrez, voilà le fléau des lettres contemporaines. Les démangeaisons d'Oronte sont devenues chez la plupart une fièvre tenace; véritable épidémie qui énerve les forts, excite inutilement les faibles, et les fait languir les uns et les autres dans les régions malsaines de la médiocrité. Qui n'aurait cru, en lisant les vers de Mme Hahn-Hahn, à la franchise d'une douleur rendue ainsi sans apprêt et avec une faiblesse aimable? Dès qu'elle a pris la plume, elle a oublié sa souffrance, elle s'est enivrée de sa parole, de sa parole légère et étourdie; elle a continué d'écrire, d'écrire chaque jour, sans motif, sans vocation, sans attendre l'appel de la Muse. Nouveau mal, je le répète, et bien plus grave que l'autre! Je souhaite pour Mme Hahn-Hahn que cette maladie littéraire ne lui dure pas long-temps, pas plus que n'a duré la gracieuse et sincère tristesse dont elle s'est, hélas! si vite et si complètement guérie.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

ÉTUDES

SUR L'ANTIQUITÉ.

DE LA MÉDÉE D'APOLLONIUS.

« Les anciens ne se sont pas contentés de peindre simplement d'après nature, ils ont joint la passion à la vérité. »

FÉNELON, *Lettre sur l'Éloquence.*

La Didon de Virgile passe avec raison pour la création la plus touchante que nous ait léguée l'antiquité; elle en est à la fois la beauté le plus en vue. L'antiquité, en effet, se présente à nous par divers aspects et comme par divers étages de perspectives; elle a ses profondeurs et ses premiers plans. L'antiquité latine, plus rapprochée de nous que la grecque, nous est dès long-temps plus familière; c'est sur elle que tombent d'abord les regards, et qu'aussi, à mesure qu'on s'éloigne, on a plus de facilité pour se reporter. Même lorsqu'il ne nous est pas donné de pénétrer au-delà, et qu'en avançant dans la vie nous n'avons plus que des instans pour nous retourner vers cette patrie première de toute belle pensée, la villa d'Horace, ce Tibur tant célébré, continue de nous apparaître à l'horizon, couronnant les dernières collines, et surtout, comme sur un dernier promontoire de cette mer d'azur aux rivages immortels, s'élève encore et se dessine, aussi distinct qu'au premier jour, le bûcher fumant de Didon.

Si l'on a le loisir pourtant d'examiner de plus près et d'entrer dans le golfe même, si l'on approche, pour le mieux étudier, de ce qu'on admire, si l'on compare avec les monumens les plus connus et les mieux situés ceux qu'ils nous masquaient trop aisément, les œuvres plus reculées et de moindre renom dont les dernières venues ont profité jusqu'à les faire oublier, et dont il semble qu'elles dispensent, mille réflexions naissent; les dernières œuvres qui se trouvent pour nous autres modernes les premières en vue, et qui restent les plus apparentes, n'y perdent pas toujours dans notre esprit; mais on les comprend mieux dans leur formation et leur mérite propre. On voit ce que cette perfection si simple d'ensemble et, en quelque sorte, définitive, a dû coûter d'études, d'efforts, d'épreuves successives et plus ou moins approchantes, avant de se fondre ainsi comme d'un seul jet et de se rassembler d'une ligne harmonieuse sous le regard. Et pour ce qui est de la Didon de Virgile en particulier, à laquelle tout ceci a trait et se rapporte, on se rend mieux compte alors de ces qualités souveraines qui assurent la vie aux œuvres de l'art dans les époques d'entière culture, à savoir, la composition, l'unité d'intérêt et un achèvement heureux de l'ensemble et des parties. Les productions antérieures dont Virgile a profité dans sa Didon manquent trop de cet ensemble et de cette conduite qui ménage en tout point le charme; ce n'est pas à dire qu'elles ne méritent pas d'être plus connues, et de vivre dans la mémoire plus près du chef-d'œuvre auquel elles ont puissamment aidé.

La Didon de Virgile est une imitation combinée, car Virgile aime d'ordinaire à combiner ses imitations pour mieux laisser jour dans l'entre-deux à son originalité. Il se comporte en cela comme ces rois habiles qui ont soin de se choisir plusieurs alliés, afin de ne se trouver à la merci d'aucun. Il s'est donc à la fois inspiré, en concevant sa belle reine, et de l'Ariane de Catulle et de la Médée d'Apollonius de Rhodes. Il s'est surtout souvenu d'Ariane dans les imprécations finales, et de Médée dans la peinture des préambules de la passion. L'Ariane de Catulle peut aisément s'apprécier et faire valoir ses droits; mais il me semble qu'on n'a pas rendu assez justice à la Médée d'Apollonius, frappée d'une sorte de défaveur et d'oubli, et comme entourée d'une ombre funeste. Virgile l'avait très présente à la pensée et lui doit beaucoup; elle ne le cède en rien à Didon (si même elle ne la surpasse point) pour tout le premier acte de la passion, et ce n'est que dans le traînant de la terminaison et par le prolongement d'une destinée dont on sait trop la suite odieuse, qu'elle perd de ses avantages. On dit

souvent qu'il y a dans Virgile beaucoup de traits du génie moderne et qu'il demeure par là original entre les anciens. Il est vrai qu'il n'y a pas seulement chez lui des traits de passion, on y trouve déjà de la *sensibilité*, qualité moins précise et plutôt moderne; mais pourtant on est trop empressé d'ordinaire à restreindre le génie ancien; en l'étudiant mieux et en l'approfondissant, on découvre qu'il avait deviné plus de choses que notre première prévention n'est portée à lui en accorder. Et quant aux nuances et aux délicatesses du sentiment, on va voir que Médée n'en est pas plus dépourvue que Didon ni qu'aucune héroïne plus moderne.

Le poème de *l'Expédition des Argonautes*, dont Médée forme le principal épisode, et comme le centre, eut chez les anciens plus de réputation qu'il n'en a sauvé depuis. Les Romains surtout en firent grand cas : Varron d'Atace l'avait traduit de bonne heure; plus tard Valérius Flaccus l'a imité en le développant; mais c'est par les emprunts que lui a faits Virgile, qu'il se recommande encore de loin à la gloire. L'auteur, Apollonius, dit de Rhodes, parce qu'il y habita longtemps, appartient à cette école des Alexandrins si ingénieuse, si raffinée, qui cultiva tous les genres, qui excella dans quelques-uns, et dont les poètes, rangés en pléiade, se présentaient déjà aux Romains du temps de César et d'Auguste comme les derniers des anciens. Apollonius florissait 180 ans environ avant Virgile. Je ne répéterai pas le peu qu'on sait de sa vie et de ses démêlés avec Callimaque, rivalité de disciple et de maître, querelle d'épopée et d'élégie. Callimaque, dans l'*Hymne à Apollon*, paraît avoir fait allusion à son ancien élève dans ce passage : « L'Envie a dit tout bas à l'oreille d'Apollon : Je n'admire pas un poète qui n'a pas autant de chants que la mer a de flots. — Apollon a repoussé du pied l'Envie, et a répondu : Vois le fleuve d'Assyrie, son cours est immense, mais il entraîne la terre mêlée à son onde et la fange. Non, les prêtresses légères ne portent pas à Cérès de l'eau de tout fleuve; mais celle qui, pure et transparente, coule en petite veine de la source sacrée, celle-là lui est chère (1). » — Le poème des *Argonautes* ne roule pas cependant beaucoup de limon; Quintilien l'a loué, tout au contraire, pour un certain courant égal, pour une certaine mesure qui ne s'abaisse jamais : *æquali quadam mediocritate*. On peut trouver que ce n'est pas là un éloge suffisant pour un poème épique. Ce qui paraît y manquer principalement, c'est l'unité du sujet, c'est un intérêt général, actif, con-

(1) Mot à mot : celle-là est *la fleur;* c'est-à-dire la fleur des eaux, la plus excellente des eaux.

tinu, concentré. Le sujet des *Argonautes* ne se rapporte pas à un grand dessein national, comme celui de l'*Énéide;* il n'intéresse particulièrement aucun peuple, il s'éparpille sur une foule d'origines et de berceaux. L'auteur se propose de raconter avec suite le départ des héros, presque tous égaux en vaillance et en gloire, qui vont sous la conduite de Jason à la conquête de la toison d'or, les incidens de leur voyage, cette conquête, puis leur retour avec tous les incidens encore. Ce thème prêtait à l'érudition géographique et généalogique, aux épisodes, et il y en a d'agréables, même de charmans, et à tout instant éclairés de comparaisons ingénieuses ou grandes, d'images vraiment homériques; mais tout cela est successif, développé dans l'ordre des faits et des temps, sans beaucoup de feu ni d'action, et surtout sans ce *flumen* grandiose continu, qui est le courant d'Homère. La marche du poème ne diffère en rien de celle d'un itinéraire; il n'y a pas en ce sens-là d'invention. Pétrone, parlant d'un poème de *la Guerre civile,* en esquisse largement la poétique en ces termes : « Il ne s'agit pas, dit-il, de comprendre en vers tout le récit des faits, les historiens y réussiront beaucoup mieux; mais il faut, par de merveilleux détours, par l'emploi des divinités, et moyennant tout un torrent de fables heureuses, que le libre génie du poète se fasse jour et se précipite, de manière qu'on sente partout le souffle sacré et nullement le scrupule d'un circonspect récit qui ne marche qu'à couvert des témoignages (1). » On se ressouvient involontairement de cette recommandation en lisant *les Argonautes;* non certes que les fables et les prodiges y fassent défaut, ils sortent de terre à chaque pas; mais ici ces fables et ces prodiges sont, en quelque sorte, la suite des faits mêmes, et il ne s'y rencontre aucune machine supérieure, aucune invention dominante et imprévue, pour donner au poème son tour, son impulsion, sa composition particulière. Toutes ces choses merveilleuses se trouvent racontées selon leur ordre et en leur temps, par une sorte de méthode historique. Le poète-narrateur semble préoccupé, chemin faisant, de ne rien vouloir oublier.

Ces remarques qui tombent sur l'ensemble du poème cessent de s'appliquer justement au chant III, c'est-à-dire au moment de l'arrivée des héros en Colchide, et dès qu'intervient le personnage de Médée. L'intérêt véritable est là; on tient le nœud; l'action se resserre,

(1) « Non enim res gestæ versibus comprehendendæ sunt, quod longe melius historici faciunt; sed per ambages, deorumque ministeria et fabulosum sententiarum torrentem, præcipitandus est liber spiritus, ut potius furentis animi vaticinatio appareat, quam religiosæ orationis sub testibus fides. » (*Satyricon*, CXVIII.)

elle est vive, pressante, à la fois naturelle et merveilleuse, unissant les combinaisons mythologiques et les peintures du cœur humain. Et ce chant (notez-le) n'est pas un chant de dimension ordinaire; il n'a pas moins de 1,400 vers; si l'on y joint les 250 premiers vers du suivant qui exposent les derniers actes de Médée en Colchide et sa fuite à bord du vaisseau *Argo*, on a là une suite de plus de 1,600 vers pleins de beautés diverses, animés de feu, de passion et de grace. Le poème, à partir de ce moment, est expressément placé sous l'invocation d'*Erato*, la muse de l'amour. Il semble que le poète, arrivé à cet endroit de son œuvre, se soit dit que cette passion amoureuse était la seule nouveauté qu'Homère lui eût laissée entière dans le domaine épique, et il s'y est appliqué avec charme, avec bonheur. Il m'est impossible (quelque réserve qu'on doive mettre à juger de soi-même les anciens) de ne pas le trouver en cet endroit un grand poète, ou du moins un poète supérieur; il sort tout-à-fait de l'*æquali mediocritate*, dont l'a qualifié Quintilien; il fait mieux que de *ne jamais tomber*, comme l'en a loué Longin, il s'élève; et, si ce n'est pas du grandiose ni du *sublime*, à proprement parler, il a du moins plus d'un trait admirable dans le gracieux; on ne l'a pas assez dit, et j'espère parvenir, sans beaucoup de peine, à le montrer à l'aide de l'analyse et des traductions suivantes.

Les Argonautes donc, au commencement du chant troisième, après une longue navigation, après toutes sortes d'aventures déjà et de périls, viennent d'entrer dans l'embouchure du Phase et d'aborder en Colchide. Il s'agit pour eux d'obtenir, de gré ou de force, du roi Eétès qui y règne, la toison d'or que Jason doit rapporter. Les Argonautes, dans les derniers jours de leur navigation, ont par bonheur rencontré de jeunes princes, petits-fils d'Eétès et fils d'une ses filles, lesquels, de leur côté, étaient partis un peu aventureusement pour aller en Grèce, car ils sont Grecs par leur père Phrixus; avec le secours de ces auxiliaires précieux qu'ils ont sauvés du naufrage et qu'ils ramènent avec eux, les héros et Jason, leur chef, espèrent s'insinuer auprès d'Eétès et trouver jour à leur entreprise.

Au commencement du chant, Junon et Minerve apparaissent délibérant en faveur de Jason, et cherchant pour lui quelque expédient qui le mette en possession de sa conquête. Elles restent court quelque temps et en silence; tout d'un coup Junon se fixe à l'idée d'aller trouver Vénus et de lui demander qu'elle engage son fils à blesser Médée d'une flèche au cœur pour Jason. Médée, fille d'Eétès, est une jeune fille, prêtresse d'Hécate et habile aux enchantemens; mais, à cette

heure, elle est pure, chaste, aussi virginale que peut l'être Nausicaa; c'est Médée avant tous les crimes. Minerve donne les mains à l'expédient de Junon : « Je n'entends rien, dit-elle, à tous ces traits ni à tous ces foments de l'amour; mais, puisque le moyen te paraît bon, j'y consens, et je suis prête à te suivre : seulement, ce sera à toi de porter la parole. » Les deux déesses s'envolent aussitôt et arrivent au palais bâti à Vénus par son boiteux époux. Celui-ci est parti dès le matin pour visiter les forges de son île flottante. Vénus toute seule, assise devant sa porte, est occupée à se peigner et à partager ses beaux cheveux sur ses épaules avec un peigne d'or. Je passe de gracieux détails; elle s'empresse de renouer ses cheveux dès qu'elle voit les déesses, et les accueille avec une aimable raillerie : « Quel dessein, quelle affaire amène ici de si grandes dames? car vous venez pour quelque chose, et l'on ne vous voit guère d'habitude, étant comme vous êtes les premières des déesses. » Je force peut-être un peu le ton, mais je l'indique du moins. Junon expose l'affaire, et comment il s'agit de favoriser Jason, de le tirer de sa périlleuse entreprise. Vénus fait la soumise et joue l'humilité : elle s'engage à tout ce que peuvent ses faibles mains. Mais ce n'est pas de mains ni de force ouverte qu'il est besoin, lui dit-on; qu'elle veuille bien seulement commander à son fils d'enflammer la fille d'Eétès pour Jason. Elle répond alors :

« Junon et toi, Minerve, il vous obéirait, à vous surtout, bien plutôt qu'à moi; car devant vous, tout impudent qu'il est, le méchant garçon aura encore tant soit peu de honte; mais de moi il n'a nul respect ni souci, et il lui est égal de me quereller sans cesse. Et peu s'en est fallu que, d'indignation, je ne lui aie cassé l'autre jour ses méchantes flèches avec son arc, car il m'a osé dire dans sa menace que, si je ne m'éloignais bien vite tandis qu'il était encore maître de lui, je n'aurais à m'en prendre des suites qu'à moi-même. »

A ce discours de Vénus, les deux déesses se regardèrent en souriant, et Vénus un peu piquée repartit : « Mes maux, je le vois bien, ne servent qu'à faire rire les autres; aussi ai-je tort de les dire à tout le monde; ce m'est bien assez de les savoir moi-même. » Et elle se met en devoir d'exécuter le vœu des déesses. Junon, d'un nouveau sourire, l'en remercie, et lui touchant la main délicate pour l'apaiser : « Allons, dit-elle, ô Cythérée! exécute bien vite ce que tu viens de nous promettre; et ne t'irrite pas ainsi, ne te mets pas en colère contre ton enfant, car il changera par la suite. »

La rivalité de Junon et de Vénus, au premier livre de l'*Énéide*, a certes plus de grandeur ou de gravité, et elle domine tout le poème;

mais ici les scènes d'un ton moins élevé, qui interviennent comme ressort secondaire, ont beaucoup de grace; elles sont d'un jeu habile, ingénieux, et tout le sérieux de la passion va se retrouver dans les effets.

Vénus part à la recherche de son fils, et elle le trouve dans un des vergers de l'Olympe, jouant aux osselets avec Ganymède, deux enfans de mêmes goûts et de même âge. Le fol Amour s'est échauffé au jeu : « tenant contre sa poitrine la main gauche toute pleine des osselets d'or qu'il venait de gagner, il était debout triomphant : une molle rougeur fleurissait le teint de ses joues. Son camarade, tout auprès, assis sur ses talons, se tenait en silence, les yeux baissés à terre; il n'avait plus que deux osselets qu'il jetait machinalement l'un après l'autre : les éclats de rire du gagnant l'irritaient; et, ayant bientôt perdu ce dernier reste, il s'en alla tout confus, les mains vides, sans s'apercevoir de l'approche de Vénus. » Celle-ci n'eut pas de peine à décider l'enfant à ce qu'elle voulut, moyennant promesse d'un jouet plus beau, de celui même qu'on avait fabriqué en Crète pour Jupiter enfant. Amour le voulait à l'instant même et jetait déjà tous les autres; mais Vénus lui jure qu'il l'aura sans faute après.

On se rappelle que Virgile, au livre premier de l'*Énéide*, a trouvé l'ingénieux moyen de déguiser l'Amour sous les traits d'Ascagne, que son père envoyait vers Didon. Apollonius, d'après ce qui précède, eût été fort capable, on le voit, d'imaginer quelque artifice du même genre; mais Jason n'avait point de fils. C'est donc dans une forme plus simple que les choses se passeront. Jason s'est décidé, pour début, à aborder Eétès avec des propositions pacifiques; il se présente au palais, lui et deux de ses compagnons, amenant en outre les quatre jeunes gens, petits-fils du roi et fils de sa fille Chalciope, que les Argonautes ont recueillis en chemin. Le palais du roi est magnifiquement décrit, et rappelle par quelques endroits celui de Ménélas ou d'Alcinoüs dans l'*Odyssée;* on se sent, à première vue, dans la demeure d'un fils du Soleil. Médée qui, d'habitude, se rend dès le matin au temple d'Hécate, dont elle est prêtresse, a été retenue ce jour-là au palais par une suggestion intime de Junon; elle aperçoit les étrangers au moment où elle passe de son appartement dans celui de sa sœur; elle pousse un cri de surprise; Chalciope accourt et reconnaît ses fils, qui se jettent dans ses bras. De là grande rumeur : Eétès lui-même paraît et donne ordre de recevoir les hôtes qui lui arrivent. Ici je traduis aussi exactement qu'il m'est possible :

« Cependant l'Amour, à travers l'air blanc, arriva invisible, aussi âpre que l'est aux tendres génisses le taon que les pasteurs appellent

la mouche des bœufs; et bien vite, sous la porte, dès le vestibule, ayant tendu son arc, il tira de son carquois une flèche toute neuve, source de gémissemens. Toujours inaperçu, il franchit rapidement le seuil, lançant des regards aigus, et, s'étant ramassé tout petit sous Jason lui-même, il mit le cran de sa flèche sur le milieu de la corde; puis, écartant de toutes ses forces ses deux mains, il lâcha le trait tout droit sur Médée : une stupeur muette la saisit au cœur. Et lui alors, reprenant son vol, s'élança hors du palais élevé en riant aux éclats. Le trait brûlait tout au fond dans le sein de la jeune fille, pareil à une flamme; elle ne cessait de fixer sur le fils d'Eson des yeux étincelans, et son cœur à coups pressés haletait de fatigue hors de sa poitrine; il ne lui restait plus aucun autre souvenir, et son ame se distillait dans une douce amertume. Comme une femme, ouvrière laborieuse, qui vit du travail pénible de ses mains, répand tout autour d'un tison ardent des broussailles sèches afin de s'apprêter de nuit une lumière dans sa chambre, car elle s'éveille de très bonne heure; et ce feu, s'allumant tout grand d'un si petit tison, consume à la fois toutes les broussailles : tel, ramassé sous le cœur de la jeune fille, brûlait en secret le funeste Amour; elle laissait ses joues délicates tourner tantôt à la pâleur et tantôt à la rougeur, au hasard de ses pensées. »

Nous voilà dans l'invasion rapide de la passion, dont ce chant tout entier va offrir les alternatives et le développement. On aura remarqué cette comparaison naïvement touchante de la femme *qui vit du travail de ses mains;* elle est tout-à-fait dans le goût d'Homère et des véritables anciens. Ovide, qui déjà n'était plus à tant d'égards qu'un bel-esprit moderne, a omis ou manqué tant de traits heureux dans la Médée de ses *Métamorphoses*, ne conservant que ce qui prêtait à de certains contrastes et cliquetis de pensée. Croirait-on que, dans sa rapide réminiscence, il a fait de la belle similitude ces trois vers sans expression et d'une élégance commune:

Ut solet a ventis alimenta adsumere, quæque
Parva sub inducta latuit scintilla favilla,
Crescere; et in veteres agitata resurgere vires :
Sic jam lentus amor, etc., etc..... (1)!

Cela ressemble à tous les incendies et à toutes les flammes, et n'a plus aucun caractère. Il me semble lire Apollonius traduit par Delille.

Après le repas qu'Eétès a fait servir aux nouveaux-venus avant toute chose d'après les lois de l'hospitalité, il y a lieu pour Jason

(1) *Métamorphoses*, livre VII.

d'expliquer au roi le sujet de son voyage. Argus (c'est le nom de l'aîné des fils de Chalciope) commence en médiateur; il essaie de disposer son grand-père en faveur des étrangers; il raconte les services que lui et ses frères en ont reçus, le but de l'expédition, la qualité et la race divine de cette élite de héros; que Jason ne vient que pour satisfaire aux ordres d'un tyran jaloux, et que, s'il obtient de plein gré la toison désirée, il est prêt, lui et ses amis, à payer ce bienfait par tous les services. — Eétès s'emporte à cette nouvelle, il met en doute la bonne foi des arrivans, il menace. Jason, se contenant, persiste dans la voie de conciliation, et il reprend les argumens du jeune homme. C'est alors que le roi, dissimulant un peu sa colère et imaginant un détour dont il se croit assuré, lui propose de lui céder la toison d'or à condition de l'épreuve suivante : dans un champ consacré à Mars, il a deux taureaux aux pieds d'airain, et dont les naseaux vomissent la flamme; si Jason parvient à les dompter, à les soumettre au joug, puis à labourer le champ de Mars, et, l'ayant ensemencé des dents d'un dragon, à moissonner la terrible moisson de géans armés qui en doivent naître, il aura la toison divine, mais pas autrement. — Jason, effrayé au fond, hésite; il finit par s'engager pourtant, faute de pouvoir reculer, et sans savoir comment il sortira d'une telle lutte. Ici nous retrouvons Médée, qui a été témoin de tout ce débat, et je recommence à traduire :

« Jason se leva de son siége, et avec lui Augias et Télamon; Argus les suivait, ayant fait signe à ses frères de rester; ils se dirigèrent hors du palais. Le fils d'Eson resplendissait divinement entre tous les autres par la beauté et par les graces. La jeune fille le contemplait tenant sur lui d'obliques regards le long du bord de son voile brillant, de plus en plus minée en son cœur. Sa pensée, comme un songe léger, s'envolait sur ses traces, à mesure qu'il s'éloignait. Lorsqu'ils furent sortis du palais tout affligés, Chalciope, se gardant de la colère d'Eétès, eut hâte de rentrer dans sa chambre avec ses fils; et Médée aussi, de son côté, se retira : elle agitait en elle tout ce que les Amours soulèvent de chers intérêts dans une ame. Au devant, au devant de ses yeux tout lui apparaissait encore, quel il était lui-même en personne, de quel manteau il était vêtu, ce qu'il avait dit, et quelle bonne mine quand il se tenait assis sur son siége, et quelle noble démarche en sortant : et sa pensée, en s'assombrissant, lui disait qu'il n'y en avait pas un pareil entre les hommes; et sans cesse la douce voix du héros résonnait à ses oreilles, avec les discours de miel qu'il avait prononcés. Et elle craignait pour lui, elle craignait que les bœufs ou qu'Eétès lui-

même ne le fissent périr; elle le pleurait comme déjà tout-à-fait mort; de tendres larmes inondaient ses joues dans la violence de sa pitié, et, se lamentant faiblement, elle poussa cette plainte d'une voix frêle :

« Pourquoi, malheureuse, cette angoisse me tient-elle ainsi? Qu'il périsse, lui le premier ou le dernier des héros, que m'importe à moi?... Pourtant, puisse-t-il s'en tirer sans dommage! Oui, vénérable déesse Hécate, qu'il en soit ainsi! qu'il s'en retourne dans sa patrie ayant échappé à ce mauvais sort! Mais si c'est son destin d'être dompté dans cette lutte par les taureaux, oh! qu'il apprenne du moins auparavant que, moi, je suis bien loin de me réjouir de son affreux malheur! » — C'est ainsi que l'esprit de la jeune fille était la proie des soucis. »

Nous entrons ici avec Médée dans le dédale des contradictions charmantes que Virgile a si bien décrites chez sa Didon; nous allons y marcher de plus en plus, et, pour qui sait par cœur son quatrième livre de l'*Énéide*, les réminiscences jailliront à chaque pas. Au reste, dès qu'on veut peindre cette passion identique et une en tous les âges, il n'y a pas de choix, il faut passer par les mêmes traits, revenir sur les mêmes symptômes; et c'est toujours le cas de s'écrier avec la Religieuse portugaise, dans ce conseil éperdu qu'elle donnait à son trop raisonnable amant : « Mais avant de vous engager dans une grande passion, pensez bien à l'excès de mes douleurs, à l'incertitude de mes projets, à la diversité de mes mouvemens, à l'extravagance de mes lettres, à mes confiances, à mes désespoirs, à mes souhaits, à ma jalousie!... Ah! vous allez vous rendre bien malheureux! »

Tandis que Médée se trouble ainsi et se partage tout bas pour le héros, toutes les pensées alentour se dirigent vers elle, et conspirent à l'implorer. A peine de retour à ses vaisseaux, Jason a tenu conseil avec ses compagnons; plus d'un se lève et s'offre, quoi qu'il arrive, à combattre et les taureaux monstrueux et les géans nés des dents du dragon. Toutefois, avant de passer outre, Argus, ce neveu de Médée, a ouvert l'avis qu'il serait bon de tâcher d'obtenir de la jeune prêtresse d'Hécate quelque charme magique pour faire face à l'épreuve : il propose d'en parler à sa mère Chalciope, cette sœur aînée et très aînée de Médée. Chalciope, de son côté, saisie de crainte pour ses enfans qui sont devenus suspects au roi son père, fait en ceci cause commune avec les étrangers, et a déjà songé à implorer sa sœur. Mais comment oser s'ouvrir à elle? — Rien de plus heureux, on le voit, que tout ce concert extérieur qui tend à faire de Médée le personnage nécessaire. Elle-même l'ignore et lutte contre ses propres sentimens. Nous continuons de lire en son cœur :

« Cependant un sommeil épais soulageait un peu de ses angoisses la jeune fille couchée sur son lit; mais bientôt des songes trompeurs, pleins d'images funestes, comme il arrive dans les chagrins, venaient l'irriter. Il lui sembla que l'étranger se soumettait à l'épreuve, non pas tant qu'il désirât beaucoup de remporter la toison du divin bélier, car ce n'était point pour cette cause qu'il était venu dans la ville d'Eétès, mais bien pour la ramener dans sa patrie, elle, comme son épouse virginale (1). Elle se figurait encore qu'elle-même en venait aux prises avec les taureaux, et triomphait de l'épreuve aisément; mais que ses parens refusaient de tenir leur promesse, parce que ce n'était pas à la jeune fille, mais à lui-même, qu'ils avaient imposé la condition de les dompter; que de là s'élevait un grand conflit entre son père et les étrangers; que les deux partis s'en remettaient à elle comme arbitre, pour qu'il en fût selon que son cœur en déciderait; et qu'elle tout d'un coup, sans plus se soucier de ses parens, faisait choix de l'étranger; qu'alors ils étaient saisis d'une immense douleur, et qu'ils s'écriaient de colère. A ce cri le sommeil la quitta en sursaut. Se débattant d'effroi, elle s'élança hors du lit et regarda de tous côtés les murailles de sa chambre : elle eut peine à recueillir ses esprits comme auparavant, et elle laissa échapper ces paroles avec sanglots :

« Malheureuse que je suis, quels songes pesans m'ont épouvantée! Je crains que ce voyage des héros n'apporte quelque grand malheur. Tout mon cœur est en suspens pour cet étranger. Qu'il aille parmi son peuple bien loin faire sa cour à quelque jeune fille grecque; mais qu'à nous la virginité et la maison de nos parens soient toujours chères! Pourtant me relâchant de ma dureté (2), à condition que ce ne soit plus sans l'aveu de ma sœur, je verrai si elle me vient prier d'être de quelque secours en cette épreuve, car elle est en grande inquiétude pour ses enfans; et cela m'éteindrait dans le cœur une peine funeste. »

Remarquez ce qui suit et quelle est la logique de la passion : Médée

(1) N'est-ce pas ainsi, et selon un sentiment très approchant, que, dans les *Lettres portugaises*, la religieuse, se rappelant le jour où elle a, pour la première fois, aperçu du haut de son balcon le bel étranger, dit : « Il me sembla que vous vouliez me plaire, quoique vous ne me connussiez pas : je me persuadai que vous m'aviez remarquée entre toutes celles qui étoient avec moi. Je m'imaginai que, lorsque vous vous arrêtiez, vous étiez bien aise que je vous visse mieux et que j'admirasse votre adresse lorsque vous poussiez votre cheval. J'étois surprise de quelque frayeur lorsque vous le faisiez passer dans un endroit difficile : enfin je m'intéressois secrètement à toutes vos actions. Je sentois bien que vous ne m'étiez point indifférent, et je prenois pour moi tout ce que vous faisiez. »

(2) Mot à mot : laissant là mon cœur *de chien*. — Homère met la même expression dans la bouche d'Hélène.

vient de se dire pour conclusion qu'elle attendrait que sa sœur vînt la première à elle pour requérir secours; et, en conséquence, voilà qu'elle-même se dispose à faire les premiers pas au-devant de sa sœur.

« Elle dit, et, se levant, elle ouvrit les portes de la chambre, nu-pieds, vêtue d'un simple vêtement; et elle voulait aller vers sa sœur, et elle avait déjà franchi le seuil. Long-temps elle demeura à la même place sous le vestibule de sa chambre, retenue par la pudeur; et elle revint de nouveau en arrière, et de nouveau elle se remit à sortir, et de nouveau elle rentra. Ses pieds la portaient au hasard çà et là. Lorsqu'elle allait en avant, la pudeur au dedans la rappelait, et bientôt le désir téméraire triomphait de la pudeur. Trois fois elle tenta d'aller, trois fois elle se retint, et la quatrième elle retomba la face en avant, roulée sur sa couche.

« Comme lorsqu'une jeune mariée pleure dans la chambre nuptiale le florissant époux auquel l'ont unie ses frères et ses parens, et elle évite de se mêler en rien à la foule de ses suivantes, par pudeur et par prudence; mais elle reste assise au fond de sa chambre, silencieuse; car un destin cruel vient de le lui ravir avant qu'ils aient pu jouir l'un de l'autre dans leur mutuelle tendresse; et elle, bien que brûlée de douleur au dedans, en contemplant ce lit veuf, elle étouffe ses pleurs en silence, de peur que les femmes ne lui brisent le cœur par quelque raillerie. C'est pareille à elle que Médée se lamentait. »

Mais une suivante de Médée l'aperçoit en cet état et va en prévenir sa sœur. Celle-ci accourt, l'interroge, la presse : « Quelle est la cause de cette douleur? est-elle saisie d'un mal subit, tel qu'en envoient les dieux? ou bien a-t-elle appris quelque nouvelle fâcheuse? a-t-elle entendu quelque menace d'Eétès contre Chalciope et ses enfans? » Médée profite habilement de cette ouverture que lui offre l'inquiétude d'une mère, et elle a l'art de se faire instamment prier de ce qu'elle-même désire; mais cet artifice ne se passe point sans toute sorte de confusion et sans d'adorables restes d'ingénuité :

« Ainsi parla Chalciope : les joues de Médée se couvrirent de rougeur; long-temps la pudeur virginale l'empêcha de répondre malgré son désir. La parole tantôt lui montait au bout de la langue, et tantôt se renvolait au fond de sa poitrine. Bien des fois sa bouche aimable s'ouvrit pour parler, mais la voix ne passa point plus avant. Bien tard enfin elle se décida à dire de la sorte avec ruse, car les hardis Amours faisaient rage :

« Chalciope, mon ame est tout en peine pour tes enfans : je crains que notre père ne les fasse périr du coup avec ces étrangers. Ce sont

ces horribles songes qu'à peine endormie tout à l'heure je voyais dans mon sommeil. Puisse un dieu les rendre sans effets! puisses-tu n'en venir jamais à cette affreuse douleur pour tes enfans! »

Une fois la mère ainsi alarmée dans Chalciope, celle-ci ne se contient plus; elle fait jurer à Médée le secret sur ce qu'elle va lui proposer, elle la supplie de trouver un expédient de salut pour ses enfans; dans son délire, elle s'emporte même un moment jusqu'à la menace; puis elle embrasse les genoux de la jeune fille, puis elle abandonne sa tête sur ce sein désolé, et les deux sœurs sont là dans les bras l'une de l'autre, à pleurer de pitié l'une sur l'autre, et l'on entend à travers le palais leurs gémissemens confondus. Tableau pathétique et charmant, et bien supérieur par tout ce qu'il renferme à la situation des deux sœurs dans Virgile; car *Anna soror* a beau faire, elle n'est qu'une très noble confidente et n'a pas d'autre rôle que celui d'une magnifique *utilité*.

« Mais que puis-je faire? ajoute ingénument Médée : je l'ai juré et je suis prête à tenter pour tes enfans tout ce que je puis. » C'est alors que Chalciope répond : « Ne pourrais-tu pas (fais cela pour mes enfans) imaginer quelque ruse, un expédient quelconque, dans la grande épreuve, en faveur de cet étranger qui lui-même en a tant besoin? De sa part, et avec mission de lui, Argus m'est venu presser d'obtenir, s'il se peut, ton assistance; je l'ai laissé chez moi en accourant ici. »

A ces mots, le cœur de Médée s'envole de joie; elle rougit, un brouillard délicieux l'enveloppe, et elle promet tout, mais dans quels termes encore et avec quel mélange de gracieux déguisement! « Chalciope, s'écrie-t-elle, tout ce qui peut vous être agréable et cher, je le ferai. Que l'Aurore ne brille jamais à mes yeux et que tu ne me revoies plus existante parmi les vivans, si je préfère quelque chose à toi, ma sœur, ou à tes enfans qui sont comme mes frères, mes défenseurs naturels et du même âge que moi. Et moi-même je puis me dire à la fois ta sœur et ta fille, puisque tu m'as suspendue aussi bien qu'eux à ta mamelle quand j'étais toute petite, comme je l'ai tant de fois entendu raconter à notre mère... » — Est-il besoin de relever la grace exquise de cet artifice, cette subite tendresse qui se réveille pour les enfans de sa sœur et qui cherche à se confirmer par de si attachantes images? Et peut-être qu'elle-même, en disant ces choses, elle en subissait l'illusion, elle croyait les penser et les sentir. Je remarquerai encore qu'à la réflexion cette particularité de famille n'est pas inutile pour nous rassurer sur l'âge de Médée, que les malintentionnés pourraient soupçonner d'être un peu vieille fille, à lui voir des

neveux si grands; mais ces neveux, on le sait à présent, ce sont par l'âge comme des frères.

Médée a tout promis; elle doit se trouver le lendemain matin au temple d'Hécate, et y attendre Jason, à qui elle remettra une drogue magique qui le rendra maître des taureaux. Mais à peine sa sœur l'a-t-elle quittée, que la voilà qui retombe à nos yeux dans les incertitudes et les combats : la pudeur la ressaisit, et la crainte de se sentir méditer de telles choses contre son père et en faveur d'un homme! Ovide, dans le discours qu'il prête à Médée, au livre VII de ses *Métamorphoses*, a rendu avec élégance, avec esprit, ces alternatives; c'est à elle qu'il fait dire ce mot devenu proverbe :

. . . . . Video meliora proboque,
Deteriora sequor. . . . . .

Dans le vrai pourtant, Médée, tout en cédant à ces fluctuations, ne s'en est pas ainsi rendu compte en moraliste, et Apollonius, plus voisin en cela de la nature, ne lui prête pas cette réflexion. Pour trouver des monologues dignes d'être comparés à ceux que son héroïne nous fait entendre, il faut revenir à Didon. En toute cette partie si dramatique, le poète grec est presque l'égal de Virgile, et il a été l'un de ses modèles. N'y eût-il que le passage suivant, il n'y aurait pas moyen d'en douter :

« La nuit, continue Apollonius, la nuit vint ensuite, amenant les ténèbres sur la terre; les nautonniers sur la mer avaient les yeux fixés vers la grande Ourse et vers les étoiles d'Orion; c'était déjà l'heure où tout voyageur et tout gardien aux portes des villes (1) commence à désirer le sommeil; un assoupissement profond s'emparait même des mères dont les enfans sont morts. On n'entendait plus le hurlement des chiens à travers la ville, ni aucun bruit de loin retentissant : le silence occupait l'obscurité tout entière. Mais pour Médée seule il n'y avait ni repos ni douceur du sommeil. Dans son ardeur pour le fils d'Eson mille soins la tenaient éveillée; elle craignait l'indomptable force des taureaux, sous lesquels il était près de périr d'une indigne fin dans la plaine de Mars. Son cœur se précipitait à coups pressés d'au dedans de sa poitrine : comme un rayon de soleil, rejaillissant d'une eau qu'on vient de verser dans une chaudière ou dans un baquet, s'agite à travers la maison et va frapper tantôt ici, tantôt là, avec un tournoiement rapide : ainsi le cœur de la jeune fille se dé-

(1) Mot à mot : tout *portier*. Les gardiens des portes avaient de la considération dans la haute antiquité : Homère les appelle *sacrés*.

battait dans son sein. Des larmes de pitié coulaient de ses yeux; et au dedans la douleur minante ne cessait de la ronger à travers tout le corps, le long des moindres fibres et jusque tout au bas de la nuque, là où plonge le plus sensiblement le mal lorsque les Amours logent sans relâche leurs amertumes dans un esprit. Tantôt elle se dit qu'elle fournira le charme qui doit dompter les taureaux, et tantôt que non, mais qu'elle périra elle-même; puis tout aussitôt elle se dit qu'elle ne mourra pas et qu'elle ne donnera pas non plus le charme, mais qu'elle prendra en patience et à tout hasard son malheur. Et s'asseyant ensuite, elle repassait en elle chaque chose en s'écriant.... »

Je m'arrête un moment après cet admirable morceau, au sujet duquel les remarques se pressent. Et d'abord on aura reconnu la belle description naturelle que Virgile a si bien transportée à sa dernière nuit de Didon :

> Nox erat et placidum carpebant fessa soporem
> Corpora per terras.....
> At non infelix animi Phœnissa.....

En même temps on se demande comment, parmi les divers traits, Virgile a précisément omis celui de *cette mère dont les enfans sont morts*. Je ne puis croire qu'il y ait eu là une timidité de sa part, comme Racine en a parfois. J'aime mieux supposer qu'il se sera fait scrupule d'emprunter un trait trop saillant et trop reconnaissable : mais pourtant il empruntait assez visiblement l'ensemble du passage.

Il prenait encore cette belle comparaison de l'ame en peine avec le rayon de soleil réverbéré dans l'eau :

> Sicut aquæ tremulum labris ubi lumen ahenis
> Sole repercussum.....

Seulement il ne l'applique point en cette situation même à l'ame de Didon, mais, en un tout autre endroit du poème (livre VIII), à l'esprit d'Énée lorsque celui-ci, pendant sa lutte contre Turnus, agite divers projets politiques; et j'ose dire qu'ainsi dépaysée cette comparaison légère, bien plutôt digne du cœur d'une jeune fille ou d'une jeune femme, est beaucoup moins aimable et moins fidèle (1).

On aura remarqué les caractères physiques par lesquels le poète

(1) Qu'on me permette de hasarder une toute petite observation encore : Virgile, dans sa comparaison, dit *lumen aquæ*, une *lumière d'eau* répercutée par le soleil.....; c'est une figure, une hypallage, je crois. Apollonius disait plus directement : *un rayon de soleil*. Il importe, ce semble, d'être clair et direct au moment où l'on fait une comparaison physique. Le *labris ahenis* est aussi un peu obscur.

accuse les progrès de la passion chez Médée, et ce siége de la nuque qu'il assigne au foyer du mal : ainsi osaient faire les anciens. Dans la célèbre pièce de *la Magicienne*, la Simétha de Théocrite ne s'exprime pas autrement lorsqu'elle veut rendre l'effet soudain que lui fit le beau Delphis, le jour qu'en allant à la fête elle le vit sortir tout brillant et tout *luisant* du gymnase :

« Je le vis, et du coup je devins folle, et mon cœur fut attaqué tout entier, malheureuse! Ma beauté commença à fondre; je ne pensai plus à cette fête, et je ne sais comment je revins à la maison; mais une maladie brûlante me ravagea; je restai gisante sur ma couche dix jours et dix nuits. Mon teint devint bien des fois de la couleur du thapse (1); tous les cheveux me coulaient de la tête, et il ne me restait plus que les os même et la peau. A quel devin n'ai-je point recouru?... »

La délicatesse moderne n'ose plus parler de la sorte, et c'est tout ce qu'elle peut faire que de supporter la traduction sans fard de ce langage. La naïveté populaire a pourtant gardé quelque chose de cette franchise primitive, et l'on me cite ce mot familier à nos populations du midi : *aimer à en perdre les ongles*. Mais en général on a recouvert l'antique mal, lorsqu'il se présente, d'expressions plus vagues et plus flatteuses, en même temps que, dans une foule de cas de simple galanterie, on a détourné par abus les expressions physiques de leur sens propre : on s'est mis à brûler et à mourir par métaphore. Les modernes ont très habituellement admis le jeu et le mensonge de l'amour, ce qu'ils aiment aussi à en appeler l'idéal, — les anciens, jamais; ils sont restés naturels.

Qu'on le sache bien pourtant, et n'en déplaise à toutes nos périphrases sociales, la maladie de l'amour est une, constante, *sui generis*, comme on dit dans la science : bien souvent voilée chez les modernes, et encore plus souvent absente, elle se retrouve identique dès qu'elle existe. Quiconque l'a pu voir et observer une seule fois ne la méconnaîtra jamais. Plus ordinaire chez les femmes que chez les hommes qui ont trop de facilités pour la prévenir ou la dissiper, elle ne laisse pas d'être devenue assez rare chez les femmes elles-mêmes qui, en certains pays et dans certain train de société, ont mille moyens gracieux de l'éluder, de s'en prendre ou de s'en tenir aux semblans. Chez les anciens, on le sait, la foudre tombait presque à coup sûr; les mo-

Je ne veux certes point prétendre que Virgile ne soit pas un écrivain plus parfait qu'Apollonius; mais ici, par cela même qu'il l'imite, il raffine un peu, et, tout en traduisant merveilleusement l'image, il nous la rend un peu moins simple.

(1) Espèce de plante.

dernes ont inventé les paratonnerres. La filiation toutefois des nobles et touchantes victimes ne s'est pas interrompue, et on la poursuivrait en quelques types frappans jusqu'à nos jours : — Hélène, Ariane, Médée, Phèdre, la Simétha de Théocrite, Didon, dans l'antiquité; chez les modernes, je ne retrouve l'amour-maladie ni chez Béatrice ni chez Laure; mais Héloïse, celle que M. de Rémusat proclamait récemment *la première des femmes*, en est atteinte; et, sans sortir de notre connaissance et de notre littérature, je retrouve quelques traits irrécusables chez un certain nombre de personnages de la réalité ou du roman (j'aime à les confondre), chez Louise Labé, chez la Religieuse portugaise, la princesse de Clèves, Des Grieux, le chevalier d'Aydie, Mlle de Lespinasse, Virginie, Velléda, Amélie. J'ai dit que Béatrice n'est point atteinte du même mal, et j'ai bien à en demander pardon à cette patrone angélique des poètes: chez Béatrice, en effet, l'amour transformé est devenu une charité, une religion; ce n'est plus une chose humaine, une maladie sacrée, la plus noble de toutes, mais une maladie enfin. J'oserai même ajouter qu'à l'autre extrême, et dans un groupe tout différent, Mme de Warens n'est pas plus sujette à ce noble mal que Béatrice. Si l'une glorifie trop l'amour et le vaporise, l'autre le vulgarise un peu trop fréquemment, deux manières contraires, et presque également certaines, d'en sortir : dans l'un des cas, il s'élève jusqu'à être une religion; dans l'autre, il n'est plus qu'un plaisir. Tel qu'il s'observe en lui-même à l'état de maladie, et soit qu'il éclate en la Religieuse portugaise ou en Médée, il n'est ni l'une ni l'autre de ces choses. C'est un pur mal, amer, cuisant, et qui n'a guère de gracieux que les débuts. Cela est si vrai, que le rôle de l'homme consiste plus souvent alors à le supporter qu'à le partager. L'homme se laisse faire, qu'il s'appelle Jason, Énée ou M. de Chamilly; il profite de ce qui s'offre, sans pour cela toujours en être séduit. Prenons nos exemples dans l'antiquité, qui est à la fois plus simplement naturelle et avec laquelle on est moins tenu de rester poli. Le héros aimé de Phèdre ou de Didon est tellement en présence d'une vraie maladie et d'un fléau des dieux que, s'il résiste, il a affaire à une héroïne violente et très aisément à une femme cruelle. Et plus tard, dès qu'elle est satisfaite et guérie, il se peut même, si la femme n'a pas en elle d'aimables sentimens accessoires, si avec de la passion elle manque de sensibilité proprement dite (ce qui s'est vu quelquefois), — il se peut qu'elle ne vous reconnaisse plus et qu'elle traite comme moins qu'un homme celui qu'elle avait mis tout à l'heure au-dessus d'un dieu. L'objet n'est

pas devenu autre, mais tout se passait en elle. C'est l'égoïsme de la passion dans sa crudité, qui s'était un moment exalté jusqu'au sublime. Heureusement, chez nous autres modernes (rendons-nous justice), tout cela a bien changé; la terminaison se dissimule d'ordinaire, se recouvre d'hommages prolongés et, chez les natures délicates, s'enveloppe d'un culte d'amitié et de souvenirs. Le christianisme et la chevalerie jettent des nuances, et comme des rayons, sur les pentes du déclin qui restent encore belles. En un mot, la maladie, chez les modernes, persiste, mais extrêmement voilée.

Je reviens bien vite à notre antique victime, à Médée et à son monologue interrompu. Seule donc, durant la nuit, et partagée entre mille résolutions contradictoires, elle se débat avec elle-même : elle regrette de n'être point morte de mort naturelle, de n'avoir point été frappée des flèches de Diane avant l'arrivée de cet étranger. Elle le voue à son destin, et veut au même moment l'en arracher. Adieu la pudeur, adieu la gloire! elle le sauvera; mais, pour se punir, le jour même du combat et du triomphe, elle mettra fin à ses jours par le lacet ou par le poison. Pourtant, que diront d'elle alors les femmes de Colchide? Elles railleront son indigne fin et entacheront d'infamie sa mémoire. Ah! mieux vaut mourir cette nuit même, à l'instant, avant le crime, avant la honte. — Je continue de traduire:

« Elle dit et s'en alla prendre la boîte dans laquelle étaient rangées bien des drogues, les unes salutaires, les autres destructives, et, l'ayant placée sur ses genoux, elle se lamentait. Son sein se baignait d'intarissables larmes qui coulaient en torrens à l'aventure, tandis qu'elle déplorait terriblement son destin. Et elle avait envie de tirer des poisons qui tuent, pour se les verser. Déjà elle déliait les liens de la cassette, tout empressée de faire son choix, la malheureuse! mais soudainement les épouvantes de l'horrible Pluton descendirent dans son cœur; elle demeura un long temps privée de la parole : autour d'elle tous les aimables soins de la vie se représentaient. Elle se ressouvint de tout ce qu'il y a d'agréable parmi les vivans; elle se souvint de ses compagnes du même âge qui faisaient sa joie, comme une jeune fille qu'elle était; et le soleil lui parut plus doux à regarder qu'auparavant, à mesure en effet qu'elle se reprenait en idée à chaque chose. Et elle rejeta la cassette de dessus ses genoux, toute retournée au gré de Junon; elle ne partageait plus ses desseins çà et là, mais elle ne désirait que de voir bien vite se lever l'Aurore, afin de lui remettre, à lui, le charme convenu et d'aller à sa rencontre. Plus d'une fois elle ou-

vrit les portes de sa chambre, guettant la lumière : enfin l'Aurore la frappa de sa clarté chérie, et déjà chacun se mettait en mouvement à travers la ville. »

Ici se placent des descriptions pleines de fraîcheur, la toilette empressée de la jeune fille qui veut effacer la trace des larmes de la nuit et s'assurer toute sa beauté, les ordres qu'elle donne à ses compagnes d'atteler le char. Ces graces matinales rappellent le départ de Nausicaa pour le lavoir; mais ici que l'objet est différent, et que déjà l'horizon se fait sombre! Ainsi parée, et tandis qu'on apprêtait le char, « la jeune fille, est-il dit, tournant çà et là dans le palais, foulait le sol dans l'oubli des maux qui s'ouvrent déjà sous ses pieds en abîmes, et de tous ceux qui vont s'amonceler dans l'avenir. » — Après un détail approfondi de l'herbe magique qu'elle prend pour donner à Jason, et des circonstances où elle l'a autrefois cueillie, le poète, continuant de s'inspirer d'Homère, poursuit par des comparaisons enchanteresses que Virgile a ensuite imitées de tous deux :

« Elle mit, dit-il, l'herbe magique à la ceinture odorante qui serrait son beau sein, et, sortant à la porte, elle monta sur le char rapide. Avec elle montèrent de chaque côté deux suivantes. Elle-même prit les rênes et, tenant le fouet élégant de la main droite, elle conduisait à travers la ville. Les autres suivantes, s'attachant derrière à la caisse du char, couraient le long de la large voie, et elles relevaient tout courant leur fine tunique jusqu'à la blancheur du genou. Telle, après s'être baignée dans les tièdes ondes du Parthénius ou encore du fleuve Amnisus, la fille de Latone, debout sur son char d'or traîné de biches légères, parcourt les collines, venant de loin au-devant d'une fumante hécatômbe : les Nymphes la suivent en groupes, et celles qui s'assemblent sur la source même d'Amnisus, et celles qui habitent les bois et les hauteurs pleines d'eaux jaillissantes : autour d'elle les bêtes sauvages, tremblant de respect à sa venue, lui font caresse de la queue et avec leurs cris. Telles ces jeunes filles s'élançaient à travers la ville : et les peuples alentour faisaient place, évitant de rencontrer les regards de la vierge royale. »

A peine arrivée au temple, Médée s'adresse à ses compagnes, toujours avec le même composé de charme et de ruse : « J'ai commis une imprudence, leur dit-elle, de vous amener ici, tout près de ces étrangers nouvellement débarqués; aucune femme de la ville n'ose plus y venir. Mais, puisque nous y voilà, et que personne ne paraît, amusons-nous à cueillir des fleurs et à chanter : il sera temps ensuite de s'en retourner, et vous ne reviendrez pas sans présens, si vous voulez

m'en croire. » Et elle leur raconte à demi la promesse à laquelle elle s'est engagée : l'étranger doit venir pour recevoir d'elle un charme propice, mais elle peut lui en donner un qui soit contraire, recevoir les présens, et ainsi tout sera concilié. Les compagnes, à l'unanimité, applaudissent à une idée si heureuse, et se promettent d'en profiter.

Jason, pendant ce temps-là, s'est mis en marche vers le temple, accompagné du seul Argus et du devin Mopsus, bon conseiller. Tous les héros des poèmes anciens, Énée, Ulysse, ont le don de devenir plus grands, plus beaux de leur personne, à de certains momens, sous la protection des déesses; mais nulle part cette sorte de métamorphose ou d'embellissement surnaturel n'est plus magnifiquement décrite que pour Jason : « Personne encore jusque-là parmi les hommes des anciens jours, ni parmi ceux qui sont de la descendance de Jupiter lui-même, ni d'entre tous les héros qui jaillirent du sang des autres immortels, personne n'avait été pareil à ce que devint Jason ce jour-là, par la faveur de l'épouse de Jupiter, tant pour la beauté de la personne que pour le charme des entretiens. Ses compagnons eux-mêmes en étaient éblouis à le considérer si éclatant de graces, et le fils d'Ampicus (Mopsus) se réjouissait grandement de ce voyage dont il présageait d'avance le résultat. »

Mais, au moment où Mopsus embrassait en idée tant de choses, il en était une, et la plus simple de toutes, dont il ne s'avisait pas : ces sortes d'inadvertances sont l'ordinaire, comme on sait, des devins et des astrologues :

« Il y a dans la plaine, le long de la route et non loin du temple, un certain peuplier noir orné d'une chevelure de feuilles infinies, sur lequel aiment à s'assembler les corneilles babillardes. L'une d'elles, pendant qu'ils passaient, se mit à battre des ailes, et, du plus haut de l'arbre, proféra les intentions de Junon :

« O le sot devin, qui ne sait pas même comprendre avec son esprit ce que savent les petits enfans, qu'une jeune fille ne dira ni douceurs, ni propos d'amour à un jeune garçon, s'il y a des étrangers pour témoins! Va-t'en bien loin, ô méchant devin, pauvre sage! Ni Vénus ni les suaves Amours ne versent leur souffle sur toi. »

Mopsus sourit à cet avis si joliment donné, et en tient compte; Argus et lui s'arrêtent à cet endroit, et laissent Jason s'avancer tout seul au terme du rendez-vous. Virgile aussi a montré, en un des plus beaux passages du IVe livre, l'impuissance des devins; c'est quand Didon perd sa peine à consulter les oracles des dieux et à interroger les entrailles des victimes :

Heu vatum ignaræ mentes! quid vota furentem,
Quid delubra juvant? . . . . . .

Chez Apollonius, le trait a moins de portée; l'avertissement sur la vanité de l'art chez le plus habile est indiquée à peine et avec un léger sourire. Cette voix moqueuse de la corneille rappelle assez bien la parole de l'oiseau merveilleux dans les jardins d'Armide. — Mais nous ne sommes qu'au début d'une scène incomparable; tandis que Jason s'avance, revenons encore à celle qui n'attend que lui :

« De son côté, le cœur de Médée ne se livrait pas à d'autres pensées, bien qu'elle fût à chanter avec ses compagnes, et chaque chanson nouvelle qu'elle essayait n'était pas long-temps à lui plaire; elle en changeait tour à tour dans son inquiétude, et elle ne tenait pas un seul moment ses regards arrêtés sur le groupe de ses suivantes, mais elle les promenait de loin vers les chemins, en penchant de côté son visage. Certes, certes, son cœur se brisa souvent, lorsqu'elle croyait entendre courir tout auprès un bruit de pas ou le bruit du vent (1). Enfin, lui-même, sans trop tarder, il apparut à son désir, bondissant à pas élevés, tel que Sirius, qui du sein de l'Océan sort si beau et si splendide à son lever, mais qui apporte aux troupeaux la calamité funeste : tel, dans la beauté de son aspect, survint aux yeux de Médée le fils d'Éson, et son apparition excita en elle une lassitude déplaisante. Le cœur lui tomba de la poitrine, ses yeux se troublèrent d'un brouillard, une chaude rougeur saisit ses joues; elle n'avait la force de lever les genoux pour faire un pas en avant ni en arrière, mais ses pieds restaient fichés sur place. Cependant les suivantes s'étaient toutes éloignées. Tous deux ils se tenaient l'un en face de l'autre, muets et sans voix, semblables à des chênes ou à de grands sapins qui ont pris racine au même lieu sur les montagnes, et qui demeurent tranquilles dans le silence des vents; mais bientôt, sous le coup des vents qui renaissent, ils s'ébranlent et s'entre-répondent avec un murmure immense; c'est ainsi que tous deux allaient bientôt parler et rendre bien assez de sons charmans sous le souffle de l'Amour. Le premier, le fils d'Éson reconnut qu'elle était tombée dans le mal sacré, et, d'une voix caressante, il lui tint ce langage... »

L'admirable comparaison des deux arbres est du genre de celles qui abondent dans les littératures anciennes, qui sont assez rares dans les littératures modernes, mais dont en particulier la poésie française

(1) Se rappeler une situation assez semblable dans une des poésies lyriques de Schiller, *l'Attente*.

dite classique s'est scrupuleusement préservée. Je me rappelle, dans un roman, dans *la Princesse de Clèves*, une situation assez analogue à celle qu'on vient de voir. Un jour, M. de Nemours s'est arrangé pour rencontrer la princesse chez elle sans témoins : « Il réussit dans son dessein, dit le délicat auteur, et il arriva comme les dernières visites sortoient.

« Cette princesse étoit sur son lit; il faisoit chaud, et la vue de M. de Nemours acheva de lui donner une rougeur qui ne diminuoit pas sa beauté. Il s'assit vis-à-vis d'elle avec cette crainte et cette timidité que donnent les véritables passions. Il demeura quelque temps sans pouvoir parler. Mme de Clèves n'étoit pas moins interdite, de sorte qu'ils gardèrent assez long-temps le silence. — Enfin, M. de Nemours prit la parole... »

Voilà ce qu'est proprement le goût français; on indique, on court, on sous-entend; on a la grace, la discrétion, la finesse, tout jusqu'à la poésie *exclusivement*. Et qu'on ne dise pas que les amans sont assis et non debout, et que c'est dans un roman et non dans un poème que je prends mon exemple; on ne dirait pas mieux ni par d'autres images s'ils étaient debout; on dirait moins bien dans un poème, à moins de sortir du cadre convenu. Comparer deux amans immobiles et muets en face l'un de l'autre à deux arbres! Pourquoi pas à deux pieux? Ne voyez-vous pas le sourire? Fénelon, dans sa *Lettre à l'Académie française*, demandait grace vainement pour ces sortes de peintures naturelles où se joint la passion à la vérité. Il esquissait avec une hardiesse voilée de goût tout un programme poétique qu'il n'est pas interdit après plus d'un siècle de reprendre et de féconder.

Ce n'est guère l'occasion toutefois de digression critique à cette heure; nous avons mieux à faire, et il nous faut écouter en Colchide les propos des deux amans : « Pourquoi donc, ô vierge! disait Jason à Médée, pourquoi tant de crainte quand je me trouve seul devant toi. Je ne suis pas de ces hommes avantageux (il dit presque de ces *fats*) comme il y en a, et tel on ne m'a point vu lors même que j'habitais dans ma patrie. Aussi ne me témoigne point cette réserve extrême, ô jeune fille, si tu as quelque chose à me demander ou à me dire; mais, puisque nous sommes venus ici à bonne intention, dans un lieu sacré où tout manquement est interdit, traite-moi en toute confiance... » Et il lui rappelle la promesse qu'elle a faite à sa sœur; il la conjure par Hécate et par Jupiter-Hospitalier; il se pose à la fois comme son hôte et son suppliant, et il touche cette corde délicate de louange qui doit être si sensible chez la femme; car, après

tout, Médée est un peu une princesse de Scythie, une personne de la Mer-Noire qui doit être secrètement flattée de faire parler d'elle en Grèce : « Je te paierai ensuite de ton bienfait, lui dit-il, de la seule manière qui soit permise à ceux qui habitent si loin l'un de l'autre, en te faisant un nom et une belle gloire. Ainsi feront à l'envi les autres héros qui te célébreront à leur retour en Grèce, et les épouses des héros aussi, et les mères; en ce moment peut-être, tristement assises sur les rivages, elles nous pleurent, mais tu les auras délivrées de leurs angoisses. » Et il lui cite l'exemple de Thésée, qui dut son salut à la fille de Minos et de Pasiphaë, à cette Ariane qui en reçut tant d'honneurs des hommes et des dieux, et qui a désormais sa couronne étincelante parmi les constellations célestes. Cet exemple d'Ariane est-il bien choisi? S'il rappelle le dévouement de la fille de Crète, ne rappelle-t-il pas en même temps l'ingratitude de l'Athénien? N'y a-t-il pas imprudence à Jason d'évoquer de telles images? Je l'avais cru d'abord; mais non : au point où en est Médée, cet exemple de sa cousine, si elle songe à tout, devient encore plus attrayant par ses périls mêmes et par les vagues perspectives qu'il entr'ouvre. Jason décidément est un habile homme et plus rompu à la séduction qu'il ne veut paraître. Après donc avoir fait briller de loin la gloire d'Ariane : « C'est ainsi, poursuit-il, que les dieux te sauront gré à ton tour, si tu prends sur toi de sauver une telle élite de héros; et certes, à te voir si belle, tout dit assez que tu es ornée des trésors du cœur.

« Ainsi parla-t-il en la glorifiant, et elle, jetant les yeux de côté, elle souriait d'un sourire délicieux; le cœur lui nageait au dedans, tout enlevée qu'elle était par la louange, et elle finit par le regarder en face. Elle ne trouvait pas à lui dire un mot avant l'autre, mais elle aurait voulu proférer toutes choses à la fois. En attendant, elle n'eut rien de plus pressé que de tirer de sa ceinture odorante l'herbe magique, qu'il reçut de sa main avec joie; et certes, puisant son ame tout entière dans sa poitrine, elle la lui aurait livrée au besoin avec le même transport, tant l'amour en ce moment lançait d'aimables éclairs de la blonde tête du fils d'Éson ! Elle en avait les yeux tout ravis (1); elle en fondait de chaleur au dedans, comme autour des roses la rosée s'échauffe et fond aux feux de l'Aurore. Tantôt, dans leur pudeur, ils

(1) On lit ainsi encore dans les *Lettres portugaises*, mais toujours à l'image près, toujours avec cette différence de l'analyse délicate à la poésie : « Vous me dites hier au soir de jolies choses, et j'aurois souhaité que vous eussiez pu vous voir vous-même dans ce moment comme je vous voyois... Vous vous seriez trouvé tout autre qu'à votre ordinaire. Votre air étoit encore plus grand qu'il ne l'est naturellement;

tenaient tous les deux leurs yeux attachés à la terre, tantôt ils les relevaient pour se voir, en s'envoyant de complaisans sourires de dessous leurs sourcils brillans. Et c'est bien tard et à grand'peine que la jeune fille parla... »

Ce premier discours de Médée, si lentement amené, débute et se déroule avec un naturel infini : elle va droit au fait du premier mot : « Écoute bien à présent, lui dit-elle, comment je viendrai à bout de te secourir...; » et elle entre immédiatement en matière sur l'herbe magique, sur l'usage qu'il en faut faire, et sur les diverses circonstances de l'épreuve à laquelle le héros s'est soumis. Ce discours, tout positif et de prescription technique, a pour avantage, en allant d'abord au principal de son inquiétude, de la sauver encore elle-même des restes d'embarras qu'elle éprouve, de lui donner le temps de se remettre, et de suspendre par un dernier détour l'expression directe de ses sentimens; ils éclatent pourtant dans ce peu de mots qui terminent les conseils :

« Tu pourras de cette sorte emporter la toison en Grèce, — bien loin de Colchos; après cela, pars, va où le cœur t'appelle, où tu es si empressé de retourner. »

Tout ce qui suit est d'une gradation charmante : « Ainsi donc parla-t-elle; et en silence, ses regards tombant devant ses pieds, elle baignait sa joue divine de tièdes larmes, s'affligeant de ce qu'il allait errer si loin d'elle à travers les mers; et de nouveau elle lui adressa en face ces paroles pleines d'amertume, en lui prenant la main droite, car déjà la pudeur désertait de ses yeux :

« Souviens-toi, si jamais tu es de retour dans ta patrie, souviens-toi du nom de Médée, comme moi-même je me souviendrai de toi, si éloigné que tu puisses être. Et mets quelque complaisance à me dire où sont tes palais et de quel côté tu vas te diriger d'ici avec ton vaisseau à travers les mers. Est-ce tout près de l'opulente Orchomène que tu dois aller? Est-ce tout près de l'île d'Æéa? Dis-moi quelque chose encore de cette jeune fille que tu as nommée comme si célèbre, de cette fille de Pasiphaë, la sœur de mon père. » Elle dit; et lui aussi, à son tour, le funeste Amour commença à le surprendre par les larmes de la jeune fille, et il répondit.... »

On voit que Jason a bien tardé à s'émouvoir, et que son sang-froid a duré assez long-temps; il est tout-à-fait dans le rôle d'Énée et de

votre passion brilloit dans vos yeux, et elle les rendoit plus tendres et plus perçans. Je voyois que votre cœur venoit sur vos lèvres. Hélas! que je suis heureuse, s'il n'y venoit point à faux! car enfin je ne vous éprouve que trop, et il n'est guère en mon pouvoir de vous éprouver moins... »

tant de héros qui se laissent faire et que les dieux, en de telles rencontres, conduisent par la main à leur fortune. Quant aux questions de Médée, elles sont bien naturelles en même temps que finement insinuantes : elle parle d'Orchomène et de l'île d'Æéa, parce qu'elle ne connaît guère d'autres pays lointains : de l'un est venu son beau-frère Phrixus, et dans l'autre habite sa tante Circé. Elle aime surtout à revenir autour de cette histoire d'Ariane qui la tente, et qu'elle fait un peu semblant de ne savoir que confusément; elle trouve même moyen d'éviter de nommer par son nom celle qu'elle appelle simplement la fille de Pasiphaë. Jason essaie de la satisfaire et commence à lui parler de sa patrie; puis, touché par degrés et gagné à la tendrese, il s'interrompt en s'écriant :

« Mais pourquoi te raconter toutes ces choses que le vent emportera, et ma patrie, et notre famille, et la très illustre Ariane, fille de Minos, nom brillant qui fut celui de cette vierge aimable sur laquelle tu m'interroges? Plût aux dieux que, comme Minos alors s'accorda pour elle avec Thésée, ton père voulût faire de même pour nous! »

« C'est ainsi qu'il parlait, en la touchant avec des entretiens pleins de miel; mais elle, des amertumes très douloureuses irritaient son cœur, et elle ne sut que lui répondre en gémissant :

« C'est en Grèce qu'il peut être beau de songer à de tels accords; mais Éétès n'est point un de ces hommes tel que tu viens de me montrer Minos, l'époux de Pasiphaë; et je ne m'égale point non plus à Ariane : c'est pourquoi, ne me parle en rien de ces alliances hospitalières. Mais toi seulement, lorsque tu seras de retour à Iolcos, souviens-toi de moi, et je me souviendrai de toi à mon tour, en dépit même de mes parens. Et si jamais tu m'oubliais, qu'il me vienne de loin, ou quelque renommée, ou quelque oiseau messager! ou plutôt, moi-même, puissent d'ici les rapides tempêtes m'enlever par-dessus les mers jusqu'en Iolcos, pour que je t'aille jeter à la face mon reproche et le souvenir que tu n'as échappé que par moi... Oh! puissé-je alors, sans que rien m'annonce, m'abattre à ton foyer dans tes palais! » — Elle dit, et des larmes de pitié ruisselaient le long de ses joues... »

Il me semble qu'il n'y a rien à ajouter après de telles beautés, après un tel élan de passion et ce premier cri qui, dans sa violence, renferme déjà toute la tragique destinée. Nous pourrions prolonger encore; l'entretien n'en reste pas là; Jason s'efforce de démentir les éloquens présages et de chasser ces idées de tempêtes et d'oiseau messager : qu'elle vienne seulement en Grèce, et elle verra comme elle y sera honorée. Médée s'oublie à l'écouter, et c'est Jason qui, le premier

(ainsi qu'il est naturel), croit devoir la rappeler à la prudence, l'avertir qu'il se fait tard, que le soleil bientôt va se coucher, et qu'il faut éviter d'éveiller les soupçons des compagnes. Les deux amans se séparent avec espoir de se retrouver.

Le troisième chant n'est pas fini; il va se couronner, non sans grandeur, par une très belle description de la lutte de Jason avec les taureaux qu'il attelle, et de son combat contre les géans, qu'il moissonne comme un laboureur terrible.

Il y aurait encore (mais il ne faut pas abuser même des graces) à tirer du début du chant suivant l'image des terreurs soudaines de Médée, qui se croit découverte, sa fuite du palais paternel, ses adieux au lit, à la chambre virginale, dans laquelle elle laisse suspendue pour sa mère une boucle de ses plus longs cheveux : c'est à regret que je renonce à ces touchantes scènes, dignes de tout ce qui a précédé. Réfugiée à bord du vaisseau des Argonautes, elle en redescend pour guider de nuit Jason par la forêt, et sous l'œil du dragon qu'elle endort, à la conquête des dépouilles du bélier divin : cette scène encore est toute semée de belles images et de poésie. Puis on verrait avec l'aurore le navire *Argo*, vainement poursuivi par les Colchidiens, sortir triomphant du Phase sous les coups de rames des héros, et Médée près de Jason à la place d'honneur, glorieusement assise à la poupe sur la merveilleuse toison.

C'est à ce moment, et comme dans ce lointain, que le poème devrait finir, ce me semble, pour garder son intérêt et pour trouver son unité. Ce serait là, pour cette première Médée, une fin aussi belle dans son genre, bien que moins funèbre, que celle du bûcher de Didon. Par malheur, le poète, redevenu érudit, ne veut rien omettre, et il nous promène ensuite à travers toutes les vicissitudes d'un retour où certains tableaux, ménagés de distance en distance, ne suffisent pas à racheter la fatigue pour le lecteur. Médée, bien qu'à bord du vaisseau, disparaît par intervalles, et surtout elle se gâte en avançant : elle cesse d'être l'intéressante jeune fille qu'on a vue; elle redevient la Médée traditionnelle, la nièce de Circé; on fait plus que deviner, on retrouve en elle la victime des Furies, la meurtrière et l'incendiaire déjà. Du moment qu'elle a été obligée d'aider et d'assister au meurtre de son frère Absyrte, elle est odieuse. Jason ne paraît pas très loin de cet avis, et il la considère trop visiblement désormais comme un embarras. On pourrait y voir une leçon morale, et le poète l'a même indiqué : une première faute peut entraîner à tous les regrets, à tous les crimes. Mais cela est plus utile à apprendre en morale qu'agréable à voir en

poème; et d'ailleurs ici on n'entrevoit cette seconde destinée qu'incomplètement. Qu'on se garde de conclure pourtant qu'il ne se rencontre pas encore de beaux passages, et dignes de souvenir, notamment l'épisode des noces en Phéacie; ce que je veux marquer, c'est que l'action, si heureuse et si pleine dans son milieu, est véritablement sur le retour, c'est que l'intérêt principal se traîne et n'a plus d'objet.

En n'arrêtant pas à temps son plus aimable personnage, et en manquant (du moins d'après nos idées modernes) cette fin de son poème, Apollonius a-t-il mérité de rester si peu avant dans la mémoire des hommes, d'être si peu lu ou si rarement cité? Tandis que la Didon de Virgile est perpétuellement à la bouche et dans le cœur de tout ce qui a du sentiment et du goût, la Médée, qui lui a servi en partie de modèle, a-t-elle si peu de droits à un même honneur? y a-t-il lieu à une pareille inégalité? Il suffit de ce qu'on a pu entrevoir à travers nos rapides traductions, pour mettre tout lecteur équitable à même de répondre. Quand on parle aujourd'hui de la pléiade des poètes d'Alexandrie, et qu'on se demande ce qui nous en reste de charmant, chacun nomme à l'instant Théocrite, et l'on a raison; Théocrite en cela n'a rien usurpé; il est digne de tous les souvenirs et d'un culte à jamais reconnaissant, à jamais nouveau de fraîcheur comme sa muse. Pourtant il a trop éclipsé Apollonius; Virgile l'a trop éclipsé aussi. Nous avons tâché de remettre en lumière quelques traits du vieil Alexandrin, essentiels, originaux, passionnés avec grace, et qui auraient dû, ce semble, maintenir son nom avec plus d'honneur dans le voisinage de ces deux beaux noms. Il y a long-temps que Pline le jeune, dans une agréable lettre où il raconte plusieurs beaux traits de la célèbre Arria, femme de Pœtus, a remarqué qu'ils sont tout aussi grands et aussi mémorables que le fameux mot d'elle, le seul qu'on cite (*Pœte, non dolet*); et il en conclut que la renommée est quelque peu capricieuse, et que, des actions ou des paroles entre lesquelles elle fait choix dans une vie pour la célébrer, les unes ont plus d'éclat et les autres plus de grandeur, *alia esse clariora, alia majora.* Dans le cas présent, en détournant à mon dire cette pensée de Pline, je la traduirai plus modestement et dans un sens plus vrai, de manière à tout respecter, à tout ménager : parmi les œuvres des antiques génies, dirai-je simplement, quelques-unes sont plus célèbres, et d'autres le sont moins qui se trouvent belles encore.

SAINTE-BEUVE.

LADY STANHOPE.

MEMOIRS OF THE LADY HESTER STANHOPE,

As related by herself in conversations with her physician, comprising her opinions and anecdotes of some of the most remarquable persons of her time. — 3 vol., London, 1845.

Le médecin de lady Stanhope vient de soumettre au procédé usuel des biographes anglais la vie, les conversations, les actes de cette femme extraordinaire. L'ouvrage n'est pas celui d'un homme d'esprit ou même d'une intelligence bien ordonnée; de mille ou douze cents pages gonflées par les ruses de la librairie et les redites d'un écrivain qui tire au volume, à peine pourrait-on extraire cinq cents pages vraiment utiles. Peu importe; on aime ces longueurs, on s'engage avec plaisir dans ce marécage de mauvais style et d'anecdotes entassées pêle-mêle, tant elles éclairent bien cette étrange figure de la nièce de Pitt, reine de Tadmor, sorcière, prophétesse, patriarche, chef arabe, morte en 1839 sous le toit délabré de son palais ruineux, à Djîhoun, dans le Liban.

C'était une des notables originalités de l'époque, et qui tenait à l'époque même par de fortes attaches. Tout ce qui est grand et bizarre dans ce siècle et le précédent, elle le rappelle : lord Chatham et Pitt par la naissance, Napoléon par les idées orientales; par la misanthropie, Rousseau, Werther, lord Byron surtout, qui partit pour l'Orient six mois avant elle, et, comme elle, ne revint jamais. Le groupe des femmes

auquel elle appartient n'est pas nombreux, Dieu merci, car ce sont plus que des hommes; il est magnifique par la grandeur et la force. Avec une ardeur qui touche ou plutôt qui atteint la folie, mais privée de ce génie artiste qui transforme les sensations en chefs-d'œuvre, c'est la sœur intellectuelle, la sœur égarée de Mme de Staël, de George Sand et de Rahel l'Allemande; elle est pythonisse et prêtresse comme elles, et monte résolument sur le trépied des questions sociales. Dans les vapeurs et les ténèbres de ces problèmes, elle s'enivre et rend des oracles; devenue sauvage à force de civilisation et d'orgueil, elle aspire à l'avenir par dégoût du présent et devient à demi folle pour avoir voulu réaliser la conquête de l'indépendance absolue, la conquête prophétique de l'avenir. Elle est de ces femmes qui recueillent toute la vie électrique éparse autour d'elles : rien de passionné et d'impétueux ne s'agite dans le monde, même obscurément, qu'elles ne l'absorbent. Ce qu'il y a d'idéal et d'infini se résume en elles, et elles signalent d'autant mieux les aspirations de leur époque, qu'elles la dépassent dans tous les sens.

Sans doute, elle était plus digne d'étonnement que d'admiration, plus capricieuse que sensée et plus originale que grande; mais il n'y a pas dans ce monde d'originalités sans cause, de grandeurs sans base, ni de caprices inexpliqués. Comment est né ce caractère hors de ligne? Où a-t-il trouvé son berceau et son aliment? Quelles circonstances l'ont favorisé? A quels élémens de notre époque répond-il? Le médecin, son secrétaire, n'en dit absolument rien; il entasse dans un prolixe désordre tout ce qu'il a vu ou entendu à ce sujet. Soulevons cette masse, débrouillons ce chaos, soutenus par la curiosité vive qu'inspirent un tel caractère et un tel destin. Je ne connais pas d'analyse qui sollicite davantage la sagacité, ni de plus intéressante étude. Le brave docteur qui nous sert de guide a ceci d'excellent, que son rôle d'écho lui suffit et le satisfait, et qu'il répète avec fidélité jusqu'aux invectives que la reine de Tadmor (c'est le nom de lady Stanhope au désert) ne cesse de lui administrer. Il est là-dessus d'une noble conscience, et nous rappelle deux personnages de Shakspeare dont l'un raconte à l'autre qu'on lui a fait signer une lettre où il s'avouait stupide. « Il m'a dit : Signe, *bonhomme!* J'ai signé. — En toutes lettres? — En toutes lettres. Il dit que je m'appelle ainsi. » Le docteur ressemble un peu à cet ingénu personnage.

En 1788, sur le rivage d'Hastings (1), il y avait un bateau amarré

(1) Tome II, page 16.

et une petite fille de huit ans aux cheveux blonds, à l'œil gris et vif, à la peau si transparente, que les veines y dessinaient tous leurs rameaux bleus. Elle regardait de tous côtés si on ne l'observait pas; puis, après un examen inquiet et attentif, s'emparant de la rame et s'asseyant dans le bateau, elle détacha l'anneau, poussa au large de ses petites mains, et se trouva en mer. Cette petite fille qui avait vu chez son père le comte d'Adhémar et ses magnifiques laquais aux galons d'or, et qui voulait absolument aller en France pour observer ce qui s'y passait, c'était lady Esther Stanhope.

Petite-fille du grand Chatham, elle était née en 1780 du mariage d'Esther, sœur de William Pitt, avec lord Stanhope le républicain. Toute cette race était singulière. Son grand-père, lord Chatham, auquel elle ressemblait en beaucoup de points, ne faisait rien comme personne; il était, ainsi qu'elle, mystérieux et violent, indolent et actif, impérieux et séduisant. « J'ai les yeux gris et la mémoire locale de mon grand-père, dit-elle quelque part. Quand il avait vu une pierre sur une route, il s'en souvenait, et moi aussi. Son œil, terne et pâle dans les momens ordinaires, s'illuminait, comme le mien, d'un éclat effrayant dès que la passion le prenait. » Elle hérita de bien d'autres bizarreries; dès sa première jeunesse, elle aimait à faire attendre, à tenir chacun en suspens et en crainte, et à s'envelopper de mystère. Cette manie que nous retrouverons à travers la vie de lady Esther pensa coûter à Chatham un bel héritage. « Il était souffrant (c'est elle-même qui parle). Un homme à cheval s'arrête à la porte de l'hôtel et veut parler au maître; on lui refuse l'entrée, et il insiste. On ferme la porte; il frappe à coups réitérés. Sa persistance finit par triompher, et on l'introduit dans une chambre obscure où le ministre, entouré d'un paravent et caché par un écran, se dérobait à tous les yeux. — Que voulez-vous? demanda-t-il. — Moi? je veux vous voir. — Un nouvel assaut fut nécessaire et dura long-temps. Quand l'homme fut parvenu à contempler face à face celui qu'il visitait, il tira de sa poche une boîte de fer-blanc, et de cette boîte un parchemin; c'étaient les titres de propriété de deux domaines valant quatorze mille livres sterling de rente, légués par *sir Édouard Pynsent*, comme preuve de son admiration. » Esther avait la voix vibrante de Chatham, son peu de scrupule quant aux moyens de succès, l'art de frapper les imaginations et d'imprimer aux volontés une électricité irrésistible. Comme lui, elle captivait et faisait trembler; c'étaient surtout les intelligences hardies et ardentes qu'elle soumettait à ce joug invisible, et qui l'acceptaient avec enthousiasme. Le malheur d'Esther fut d'être femme,

et de réunir dans des conditions d'impuissance la haine de la dépendance, la fièvre de l'activité et l'énergie comme l'habitude du commandement.

Son père, lord Stanhope, son cousin, lord Camelford, et Pitt, son oncle, le plus grand des trois, n'étaient pas moins singuliers. Lord Stanhope, qui ne s'occupait pas de ses enfans le moins du monde, avait épousé en secondes noces une Grenville, femme à la mode qui ne s'en occupait pas davantage, et dont la vie se passait à l'opéra et dans les bals. Esther reçut donc une éducation sauvage et forma seule ses idées. Plongé dans les rêves philosophiques du XVIIIe siècle, lord Stanhope couchait la fenêtre ouverte, enseveli sous douze couvertures, avec une culotte de soie noire, et déjeunait d'un morceau de pain bis, après avoir passé une légère robe de chambre d'indienne. Quand vint la révolution française, son exaltation pour les théories de Rousseau et de Mably éclata en saillies curieuses; il effaça ses armoiries et vendit comme aristocratiques la vaisselle plate et les tapisseries que le roi d'Espagne avait données à son grand-père. Ce fut un chagrin pour sa femme et sa famille, accoutumées à n'aller qu'en voiture, lorsque, pour compléter sa conversion démocratique, il eut mis bas son équipage. « Toutes les figures étaient longues et sombres, dit lady Stanhope; mais moi, je ne me suis jamais laissé effrayer. Je me fis acheter une paire d'échasses sur lesquelles je marchais hardiment, et je me mis à trotter dans la boue d'une petite ruelle sur laquelle donnait la fenêtre de mon père. Je savais qu'il était toujours de ce côté, la lorgnette à la main. Il m'aperçut, et quand je rentrai : — Eh bien! petite, me dit-il, qu'est-ce que cela veut dire? Sur quoi diable marchiez-vous tout à l'heure? — Oh! papa, lui répondis-je, puisque vous n'avez plus de chevaux, j'ai voulu m'exercer à trotter dans la boue de la manière la plus commode. Quant à moi, cela m'est égal; mais la pauvre lady Stanhope aura de la peine à se faire à cet exercice : elle est habituée à sa voiture, et vous savez qu'elle est d'une mauvaise santé. — Qu'est-ce qu'elle dit? reprit le philosophe. Eh bien! petite, si j'achetais un nouvel équipage pour lady Stanhope, hein? — Ce serait bien bon et bien aimable à vous, mon père. — Nous verrons cela, nous verrons; mais, par tous les diables, pas d'armoiries! » Lady Stanhope, grace à la petite fille, eut un équipage sans blason.

Avec cette résolution et cet esprit, l'enfant grandit, apprenant de ses *governesses*, qu'elle abhorrait et faisait enrager, beaucoup de français et d'italien, livrée d'ailleurs à ses volontés et à ses pensées, et prenant sur ce qui l'entourait l'ascendant inévitable des caractères

énergiques. Les deux personnes qui lui plaisaient le plus étaient son cousin lord Camelford et son oncle Pitt. L'admiration soutenue que lui inspira le premier des deux peut laisser soupçonner chez elle l'existence, ou du moins le premier éclair d'un de ces sentimens tendres qui n'apparaissent nulle part dans la vie de cette femme. « Quiconque osera s'attaquer à moi, disait-elle, me trouvera cousine de lord Camelford. C'était un vrai Pitt, celui-là ! » En effet, il était impérieux, entêté, courageux, bienfaisant, bizarre. Esther rappelait avec orgueil l'effet qu'ils produisaient l'un et l'autre quand ce couple extraordinaire, tous deux d'une taille gigantesque, entrait dans un salon. « Les femmes n'avaient pas assez d'yeux pour lui, les hommes avaient peur et se sauvaient. Grand, musculeux, la figure pâle et sévère, un peu penchée sur l'épaule, ce fut lui qui, s'apercevant que l'équipage de son vaisseau murmurait, pressentit la révolte, et, sans l'attendre, brisa le crâne de son lieutenant d'un coup de pistolet. On le blâma d'abord; bientôt presque tous les équipages se mutinèrent, et l'on reconnut que seul il avait bien jugé la situation. Un de ses plaisirs les plus vifs était d'endosser la casaque du matelot et de courir les tavernes de la Cité. Apercevait-il un pauvre homme dont la figure lui parût honnête, il liait conversation avec lui et l'engageait à lui conter ses peines. « Faites-moi votre histoire, lui disait-il, je vous dirai la mienne. » Il avait trop de tact pour se laisser tromper, et si l'homme lui plaisait, il lui glissait dans la main cinquante ou cent guinées, en lui disant d'un ton sévère : « N'en parlez pas, au moins, ou je vous retrouverais et vous me le paieriez d'une façon qui serait loin de vous convenir. » D'ailleurs il avait tant d'ennemis avec ses singularités, et s'attirait par sa bravoure et son audace tant de mauvaises affaires, que mon oncle, qui l'aimait et l'estimait, le tenait à distance et ne fit jamais rien pour lui. »

Elle eut envie de l'épouser, ce qui eût changé le cours de sa vie. Les Chatham s'y opposèrent; Camelford avait sacrifié cinquante mille livres sterling pour assurer et donner à sa sœur une terre dont lord Chatham espérait hériter. Quant à la jeune Esther, sa guerre contre les *governesses* continuait; en vain essayait-on de lui faire étudier l'histoire, qui, disait-elle, « était une farce misérable. — Voyez un peu, ajoutait-elle à l'appui de l'assertion, comme on écrit celle qui se fait aujourd'hui. » Elle ne voulait pas entendre parler de corset, et se révoltait hautement contre ceux qui prétendaient emprisonner dans un soulier de satin ce petit pied cambré « sous l'arche duquel une souris eût trotté, dit-elle, » et dont elle était si orgueilleuse.

A vingt ans, elle avait près de six pieds, un développement proportionnel du buste et de la taille, et n'était ni jolie ni belle. « Trop virile, dit un contemporain, c'était néanmoins un de ces êtres dont le front, les yeux, la présence, semblent éclairer ce qui les entoure. Un front très haut et droit surmontait deux sourcils arqués d'un contour régulier et d'une finesse singulière; elle avait les dents petites et magnifiquement blanches, l'œil d'un bleu gris, entouré par-dessous d'un arc bleuâtre qui en rehaussait l'éclat, le nez recourbé et disproportionné, la bouche délicate et rentrée, et le menton beaucoup trop long. Quant à l'ovale du visage, il était si pur, si admirablement dessiné, et l'attache du cou si gracieuse, que Brummell le fat, s'approchant d'elle un soir et soulevant ses boucles d'oreille : « Pour l'amour de Dieu! s'écria-t-il, laissez-moi voir ce qu'il y a là-dessous! » Elle s'avouait laide, d'une laideur harmonieuse. On assure, en effet, que la transparence de la peau, l'éclat du regard, la majesté de la démarche, la hardiesse de la répartie, la vivacité sauvage que son éducation avait favorisée, isolaient partout, en la couronnant d'une sorte de lumière qui effrayait, cette reine de vingt ans.

Ses premières impressions lui étaient venues de la grande vie aristocratique de son père, lorsque ce dernier, marié en premières noces à Esther Pitt, et qui n'était pas encore l'adepte de Raynal et de Thomas Payne, exerçait dans son château de Chevening le droit de haute et basse justice, entretenait deux cents serviteurs autour de lui, et donnait des graces et des punitions, des vêtemens, des terres et des places à tout le comté, pendant que la première lady Stanhope, de son côté, distribuait les médicamens aux malades, les aumônes aux pauvres, les sermons aux garçons amoureux, les dots aux filles à marier, et faisait tuer pour sa table un bœuf par semaine et un mouton par jour. Le souvenir de cette existence patriarcale a toujours hanté comme un spectre l'imagination fière de lady Stanhope; ce fut en partie pour atteindre l'idéal de cette puissance bienfaisante et incontestée qu'elle alla se réfugier au désert.

Cependant Pitt était maître du pouvoir, et, tout jeune qu'il fût, il le tenait d'une main sûre. Prévoyant la révolution française et le cataclysme prochain, il resserrait autour de lui avec force les liens de l'aristocratie et du trône, et s'efforçait de confondre aux yeux de tous les intérêts de la France avec les théories révolutionnaires, et le salut de l'Angleterre avec celui de la noblesse. C'était rendre l'aristocratie populaire et le trône héroïque : suprême habileté de ce grand homme. Par là il devint lui-même le symbole anglais par excellence, plaça

le trône au centre de la nation enthousiasmée, et, entraînant l'Angleterre dans une haine qu'il n'avait pas, il fit triompher en définitive la dynastie dont il était le ministre. Lord Stanhope suivait une route diamétralement contraire; ses liaisons avec les démocrates l'éloignaient du pouvoir, et l'exposaient aux vengeances royales, sans qu'il pût prétendre au premier rôle dans les rangs de ses amis. On était venu arrêter chez lui un des meneurs de l'opposition, Joyce, et toute la famille était en désarroi. Esther, à laquelle ce train nouveau de la maison paternelle répugnait, et qui avait conçu pour son oncle une admiration profonde, quitta l'hôtel Stanhope de l'aveu de sa mère, et alla vivre près du ministre, qui n'avait pas de femme, et dont elle gouverna désormais la maison.

C'était un acte hardi, comme tous ceux de lady Stanhope, et qui, en satisfaisant son goût pour l'autorité et l'indépendance personnelle, était d'une politique habile; le danger des opinions professées par son père se trouvait annulé ou amorti, et elle offrait, dans toutes les chances possibles, une protection assurée à sa mère et à ses deux sœurs. Pitt, d'ailleurs, reconnaissait en elle le vrai sang des Chatham : « Quand donc les ailes vont-elles vous pousser? lui disait-il. Vous ne touchez pas terre. Bizarre créature! la solitude vous va, pourvu qu'elle soit profonde; le monde, pourvu que ce soit un tourbillon, et la politique à la condition d'être embrouillée. Il vous faut un de ces trois élémens extrêmes; je ne sais lequel vous convient le mieux. » C'était le jugement le plus exact que l'on pût porter sur cette ame excessive et sur cet esprit altier.

Pitt avait eu une passion malheureuse; on connaît cette figure singulière, ce nez pointu et toujours en l'air, cet œil vif et profond, ce front plus haut que large, cet air distrait et absent; il y avait dans sa conduite comme dans sa physionomie la sagacité du chien d'arrêt. La fille de M. Eden lui avait inspiré un sentiment vif. Le père passait pour peu sûr dans ses relations; la mère était le type de ces maternités anglaises qui pêchent à la ligne les époux de leurs filles avec une âpreté de poursuite indécente. « Elles placent devant vous, disait Esther, leur fille comme une pièce d'artillerie, mèche allumée, la tournant et la retournant sur son pivot, et vous bombardant un homme à bout portant sans miséricorde. La *primosité* (1) anglaise s'arrange de cela, je ne sais comment. Mon oncle reconnut dans quelle famille il allait en-

(1) Mot charmant, de *prim* (raide et gourmé), créé par les Pitt et leurs alentours pour remplacer les mots *puritanism* et *prudery*, qui auraient blessé la bourgeoisie et les femmes, deux grands pouvoirs.

trer, les intrigues qui allaient se nouer autour de lui, et le goût peu prononcé de miss Eden pour sa personne. Il recula sagement, et tomba dans un désespoir amer. Dès-lors il ne pensa plus à se marier. »

Appréciateur plein de tact de la distinction chez les femmes, Pitt fut heureux d'avoir sa jeune nièce auprès de lui. Il se trouvait au plus fort de sa grande lutte, en face de la république française, et ensuite de Napoléon Bonaparte. Esther écrivit sa correspondance, rédigea ses notes, régla sa maison. Elle le soutint de tout son pouvoir, et il reconnut en elle autant de force d'ame que d'activité, et surtout ce sens droit et imperturbable, cette pénétration vigilante, sans lesquels on ne conduit ni les grandes ni les petites affaires. Les hommes d'intrigue sont portés à imaginer que le fond de la politique, c'est le mensonge; cela est faux. Le fond de la politique, c'est la vérité. L'art de connaître les choses cachées et celles qui se préparent constitue la moitié de l'homme politique. Il faut encore, après avoir déchiré les enveloppes et reconnu toutes les réalités, savoir agir sur ces élémens réels. — L'oncle et la nièce firent aussi bon ménage que possible. Il ne dédaignait pas de prendre ses conseils, et n'avait point de secrets pour elle. « Esther, disait-il, parle comme une pie, et ne dit que ce qu'elle veut; elle babille en connaissance de cause. » Le véritable bras droit de William Pitt, ce fut donc Esther, qu'il trouvait à juste titre supérieure à ces nullités actives dont les hommes politiques ont plaisir à s'environner : instrumens qui ne contrôlent rien, espèrent, flattent, obéissent, reçoivent des faveurs, et, quand ils sont exempts d'envie, forment une excellente matière à gouvernement. Pitt en était obsédé. De tous les amis et confidens du ministre, celui dont l'oncle et la nièce se défiaient le plus et qu'ils surveillaient de plus près était Canning; on n'aime guère ses héritiers, et Pitt pressentait celui-ci. Quant aux autres, Esther leur voua le plus complet dédain : Canning fut seul honoré de sa haine.

En soulevant ces voiles, en pénétrant le secret de ces rouages, elle devint misanthrope à vingt ans et presque cynique; cette singulière position d'une jeune fille était relevée par tant de pétulance, de verve, d'entrain et de bonne humeur, que l'on eut peur d'elle; on l'estima très haut, et le vieux roi George fut un de ses admirateurs les plus ardens. La cour se promenait un soir sur cette terrasse féodale de Windsor d'où l'on découvre de si beaux aspects. Les princes et les princesses étaient là. — Pitt, dit le roi en se retournant, j'ai fait choix d'un nouveau ministre. — Comme votre majesté voudra. Le fardeau est lourd et commence à me peser; un peu de repos me fera du bien. — Et

un ministre meilleur que vous! — Le choix de votre majesté doit être excellent. — Oui, Pitt, oui, je vous le répète, et excellent général par-dessus le marché! — Sire, reprit Pitt un peu embarrassé de sa personne, et ne sachant, malgré son habitude des cours et du monde, comment prendre la chose, votre majesté voudra-t-elle me dire le nom de ce remarquable personnage, afin que je le traite désormais avec les égards dus au choix de votre majesté et à un mérite si extraordinaire? — Parbleu, vous lui donnez le bras, reprit le roi en montrant du doigt Esther. Je n'ai pas en Angleterre d'homme d'état qui la surpasse, ni de femme qui fasse plus d'honneur à son sexe. Soyez fier d'elle, monsieur Pitt; elle a toutes les grandes qualités de notre sexe et du sien. » C'était aussi l'avis de Pitt, qui se plaisait à la comparer aux héroïnes de Rome. « Les dames de la cour, dit lady Esther elle-même, se mordaient les lèvres, les ambitieux sollicitaient mon approbation, les sots se tenaient à distance, et tout le monde me respectait. »

Plus d'une fois nous avons essayé d'analyser et de faire comprendre l'état mal connu de la société anglaise à la fin du XVIIIe siècle (1) : à côté de la plus hypocrite raideur, les mœurs les plus débraillées, partout l'exagéré, le factice, mais une vie énergique. La naissance de la république française exerça sur ces élémens une action intense qui, en les comprimant, les exalta. Les patriotes anglais furent plus audacieux, les fats des salons plus fades, les grandes dames plus précieuses, et les puritains plus fanatiques. Ce fut au milieu de ce monde que la jeune Esther se trouva lancée en 1793, sous le patronage et l'égide de son oncle Pitt. Une cour ne tarda pas à l'entourer; on la flatta, on la sollicita, on la craignit. Elle en devint plus sauvage dans ses tendances, plus mystérieuse dans ses actes, plus hardie dans ses propos, plus hostile à toutes les conventions de cette société même qu'elle voyait si basse et si avide. Elle partagea l'ardente réaction qui se manifestait à travers l'Europe contre une civilisation devenue artificielle jusqu'à la nausée, réaction qui donnait la vogue au farouche Ossian, au douloureux Werther, et aux cris furieux de Jean-Jacques Rousseau en faveur de la vie sauvage.

Personne n'était mieux préparé par le caractère et l'éducation à cette révolte contre les usages et les idées reçues que la jeune Esther. Personne n'occupait une situation plus favorable au développement des tendances misanthropiques. Elle voyait *le dessous des cartes*, et de

(1) Voyez, dans la *Revue des Deux Mondes*, — *les Pseudonymes anglais*, 1er juin 1844; — *les Deux Walpole*, 1er avril 1845; — *Études sur le dix-huitième siècle*, 1er juillet 1845, etc.

toutes les cartes; ce que l'observation du philosophe ne peut que deviner ou pressentir, un chef politique le manipule et le remue incessamment. Le marasme et le suicide de Castlereagh, la mort prématurée de Pitt, les derniers jours de Canning, en disent assez là-dessus. Esther Stanhope, à vingt-trois ans, apprit tout ce que la vie de l'homme d'état apprend, à ce qu'on dit : infidélités, ingratitudes, trahisons, achats, ventes, conversions, retours, simulations, pactes secrets; ce que peut peser un patriote, et ce que peut valoir un homme de cour. Elle fit des colonels, défit des secrétaires d'état, rallia des partisans et contresigna plus d'une pension et d'une ordonnance à la place et sous les yeux de son oncle, qui riait en la regardant. Elle étudia sérieusement cette matière du faux; « pour bien imiter une signature, dit-elle, on ne doit pas tracer lentement les lettres, ce qui fait trembler la main; on doit aller vite et hardiment. » Elle se faisait des principes sur toutes choses, et voulait aller au fond de tout.

Placée comme elle l'était, ce fut de sa part une guerre à mort contre les vertus de convention, la moralité d'emprunt et les faussetés de tous les ordres. « Plus un homme est bien élevé, disait-elle, moins il prend ombrage de certaines anecdotes et de certains mots. L'Angleterre en est venue à cet égard à un point d'hypocrisie indécente. Aussi, quoi que l'on dise de moi à Londres, je ne m'en soucie pas plus que de cela. Que m'importent ces esprits tortus et ces ames rabougries? Ils diront ce qu'il leur plaira. Toutes ces coutumes factices dont on fait d'inviolables nécessités, je les exècre. Ils peuvent murmurer et bourdonner autour de moi autant qu'ils voudront; ce sont des moucherons sur la queue d'un cheval d'artillerie. Vient la grande explosion : boum! et tout est dissipé. Quand je vois ces femmes si pâles, si faibles, si gourmandes, qui se bourrent de petits gâteaux, et ne peuvent point faire un pas sans s'appuyer sur le bras d'un homme, ni descendre de voiture sans une main qui les soutienne, j'en ai pitié. Pour moi, quand on m'offrait de tels services, j'avais coutume de dire à ces messieurs : « J'ai des jambes qui sont à moi, grace à Dieu! laissez-les faire. » On s'est imaginé par exemple dans certains salons que l'ennui était la plus belle chose du monde. Plus on était fade et stupide et froid, plus on avait de succès : c'était le bon ton. Le roi de ce bon ton-là était un monsieur Polhill, qui avait toujours l'air stupide et bourru, exactement comme vous, docteur (elle s'adressait à son médecin). Il trouvait un bal magnifique lorsqu'on n'y apercevait que des têtes pressées les unes contre les autres, comme des goulots de bouteille qui sortent d'un panier. »

La haine du sentimentalisme, de l'affectation et de la pruderie, c'est-à-dire de tout ce qui est mensonge, exagération et artifice, éclatait tous les jours chez elle. Bercée sur les genoux de la mode, élevée au milieu du grand monde, ne craignant rien de personne, flattée et caressée par tous, elle exerçait la justice du bon sens avec le caprice d'un enfant malin. Pas de sottises et de prétentions qu'elle ne punît; elle était inexorable, même pour les ministres. Au plus fort de la guerre contre la France, Pitt eut l'idée d'instituer un ordre du mérite, et lord Liverpool, homme systématiquement pompeux, se chargea de régulariser la création et de fixer les couleurs du ruban national. Un soir il arriva, fier de son œuvre, dans le salon du premier ministre, et dit : « Je pense que ma combinaison flattera l'orgueil britannique; rouge, c'est le pavillon de l'Angleterre; bleu, symbole de liberté, et blanc, symbole de loyauté. » — Les courtisans et les flatteurs se récrièrent : c'était admirable, sublime, poétique! — « C'est très beau, interrompit Esther, et le roi sera charmé de la ressemblance; mais il me semble que j'ai vu cela quelque part. — Où donc? demanda Liverpool. — Sur la cocarde des soldats français. Mylord, vous avez découvert le ruban tricolore! » Il resta stupéfait. « Ah! mon Dieu, lady Esther, s'écria-t-il, que vais-je faire? J'en ai commandé plus de trois cents aunes : à quoi cela va-t-il me servir? — A soutenir vos culottes quand vous y mettez des papiers que vous ne retrouvez jamais, et que vous cherchez au fond de la poche droite, puis au fond de la poche gauche, comme une anguille au fond d'un étang. Vrai, mylord, j'ai toujours peur qu'il ne leur arrive malheur, à ces pauvres culottes! »

Elle exerçait souvent une influence plus réelle, toujours dans le sens de la raison contre le ridicule. M. Addington, qui devait sa fortune à l'amitié de Pitt, eut la fantaisie de se faire créer lord Raleigh. Cette application peu convenable d'un nom historique déplut à la maligne Esther, qui courut un beau matin chez son oncle, et lui dit : « Savez-vous ce que l'on vient de faire? Une caricature contre le roi, M. Addington et vous. Vous y représentez la reine Élisabeth, et vous dansez le menuet le nez en l'air; M. Addington est en lord Raleigh et vous fait sa révérence. Sa majesté porte le costume d'un fou de cour. » Elle mit tant de verve dans la description de cette caricature qui n'existait que dans son imagination, que Pitt rit aux éclats; on dépêcha dans tous les quartiers de Londres des émissaires chargés de se procurer à tout prix la gravure prétendue. On ne la trouva pas, bien entendu; mais le ministre fut frappé du ridicule de cette idée, et le XIXe siècle fut privé d'un second lord Raleigh médecin, fils de médecin.

Après Camelford et Pitt, elle n'estimait guère que Brummell, le chef des dandies, roi dans son espèce, et aussi impertinent qu'elle. Elle aimait cette fatuité vengeresse qui imposait à toutes les prétentions, cet ennemi du lieu commun, du sentiment faux, de l'orgueil niais et de la vanité sotte, c'est-à-dire de tout ce qu'elle détestait le plus; ce parvenu assez hardi pour humilier les altesses grossières, les pédans de vertu et les hypocrites de science; c'était plaisir pour elle de le voir saluer un prince par-dessus l'épaule, et forcer par ses grands airs une duchesse à baisser les yeux. Elle racontait là-dessus des anecdotes incroyables et vraies. Un soir, chez le duc de Rutland, au bal, Brummell parcourait lentement du regard un cercle de femmes, disant tout haut et du bout des lèvres : « Où trouverai-je une femme qui sache valser sans m'éreinter? Ah! voici Catherine (la sœur du duc de Rutland), et je crois que cela fera mon affaire. » Il l'invita le plus gracieusement du monde et fut accepté. La duchesse elle-même avait coutume d'augmenter ses graces naturelles par des artifices si considérables, que Brummell, au milieu d'un grand bal, s'arrêta devant elle, et lui dit : « Mais, au nom du ciel! ma chère duchesse, qu'est-ce que cette tournure-là? Je vous donne ma parole d'honneur qu'il faudra vous mettre sous presse. Je vous supplie positivement de marcher à reculons quand vous sortirez de la salle : je ne pourrais pas regarder par-là. » Chez les parvenus, il était aussi impertinent et avec autant d'à-propos que chez les seigneurs. Il interrompait un dîner servi avec la recherche la plus pompeuse pour demander au domestique *des anchois de la mer des Indes* ou *de la sauce de Palmyre*, ajoutant de l'air le plus froid du monde : « On ne dîne plus sans cela! » Le triomphe de cette suprême impertinence était la matinée de Brummell, lorsqu'une douzaine de ducs et six ou sept marquis se tenaient debout pendant sa toilette. « Eh bien! leur disait-il en se retournant, que voulez-vous? Ne voyez-vous pas que je me nettoie les dents? » La brosse se promenait avec lenteur dans la bouche du dandy, qui observait ses dents avec un miroir, et reprenant la parole : « Je crois que c'est une tache... non; c'est un peu de café. Cette poudre est excellente;... n'espérez pas obtenir ma recette; vous n'en aurez pas, vous autres! »

En définitive, ces deux êtres étaient l'analogue l'un de l'autre, à cette exception près, que beau Brummell était la femme. Un jour ces personnages, qui s'appréciaient et s'aimaient fort, se rencontrèrent dans Bond-Street, la promenade à la mode. Ils étaient à cheval l'un et l'autre. Brummell, tenant ses rênes entre le pouce et l'index, comme une prise de tabac, s'arrêta et se pencha vers lady Esther. « Chère

créature, lui dit-il dans le patois du temps, quel est donc ce personnage à qui vous venez de parler? — C'est le colonel Whitby. — Le colonel de quoi? répliqua-t-il de ce ton traînant qui lui était particulier. Est-ce que cela a un père? Et qui diable connaît ce père! » La malice d'Esther s'éveilla. « Voulez-vous me dire, répondit-elle, quelle espèce de père a George Brummell, et qui diable connaît ce père? — Ah! lady Esther, reprit-il d'un ton à demi sérieux, personne ne connaît le père de George Brummell, et personne ne connaîtrait Brummell lui-même, s'il ne jouait le rôle qu'il a pris, et qui, vous le savez très bien, ne vaut que par sa folie. Si je ne toisais pas les marquises et si je ne mystifiais les altesses, il ne serait pas question de moi pendant huit jours; le monde est assez bête pour tomber à genoux devant mes absurdités, et nous savons l'un et l'autre ce qu'il en est. » Le mystificateur des salons britanniques, qui vint mourir en France couvert de dettes, avec des tabatières d'or et un vieil habit, devait plaire à cette femme, que l'orgueil et la haine de la société anglaise rejetèrent plus tard au fond du désert.

Ainsi s'avançait triomphalement et voiles déployées cette vie singulière qui avait bien son côté ridicule, car elle s'éloignait de toutes les conditions féminines. Esther bâtissait, plantait, refaisait sur un nouveau dessin et en huit jours les jardins et le parc de Walmer pour ménager à son oncle une solitude agréable où il pût trouver du repos, rossait cinq soldats ivres qui s'étaient avisés de pénétrer chez elle, créait l'uniforme d'un régiment, déconcertait les intrigues, brisait les cachets des dépêches, et allait, de hardiesses en hardiesses, jusqu'aux dernières limites de l'outrecuidance la plus bizarre. Il était clair qu'une pareille vie ne pouvait se continuer qu'à l'ombre du crédit de Pitt, et qu'elle se préparait pour l'avenir un nombre infini d'ennemis acharnés. « Comment! lui disait-on un jour, vous ne voyez pas lord C... qui vous salue? — J'aperçois là-bas un grand caméléon gorge de pigeon, répondit-elle tout haut. Est-ce là lord C...? » Comme la plupart des humoristes, elle possédait le génie comique et joignait à ses observations une mimique irrésistible. Elle savait que les amours du duc d'York et de Mlle Clarke et leur scandale mécontentaient la population du pays de Galles; elle s'y rendit, et, faisant son quartier-général d'une auberge de Builth, elle y commença ses opérations. Elle fit venir le médecin, le commis de l'octroi, l'apothicaire et le maître de l'auberge. « Ah ça! leur dit-elle, imitant les gestes et la tournure des personnages qu'elle voulait dépeindre, si vous aviez une femme ainsi faite, parlant ainsi, marchant ainsi, entourée d'une meute de beaux messieurs qui la couvri-

raient de la poudre de leurs perruques; si la ménagère était violente, impérieuse, acariâtre, sans ordre, sans gaieté; si au mois de novembre elle voulait que toutes les fenêtres fussent ouvertes et que l'odeur du chenil arrivât jusqu'à vous, ne vous croiriez-vous point parfaitement en droit de prendre un peu de plaisir ailleurs? Voyons! » Elle ramena au parti du duc jusqu'aux ménagères.

Il fallait surtout la voir contrefaire les vertus philanthropiques et les tendresses languissantes des couples sentimentaux alors à la mode en Angleterre sous l'influence de Kotzebue et d'Auguste Lafontaine. Elle jouait d'abord le mari en extase devant sa femme, et cette dernière pleine de langueur enthousiaste; puis, dans un second acte, elle représentait l'un ayant des maîtresses, et l'autre des amans. Comme elle se permettait ces parodies en plein salon, ce rôle de bouffon de cour, adopté par la nièce de Pitt et soutenu avec une vivacité spirituelle de jeune fille, la faisait craindre comme la peste. On baissait la tête; pensions, titres, dignités, projets, tout lui passait par les mains. Elle osait ce que son oncle aurait à peine osé, et souvent elle faisait justice. « Que pouvait donc vous dire un tel (membre du cabinet de Pitt), lui demanda un soir son oncle, avec ses longs discours au milieu du bal, son air animé et ses yeux en l'air? — Il m'assurait sur ses grands dieux que la pension de la pauvre Sarah N... serait accordée demain. Vous savez l'intérêt que je prends à cette pauvre créature et à ses dix enfans; mais, comme je méprise le personnage, je ne l'ai pas même écouté, et je me suis réservé de vous parler de la chose. J'aime mieux puiser à la source. — Il vous disait cela! Voilà qui passe toutes les bornes, s'écria Pitt. Ce même homme, il n'y a pas une heure, est venu me supplier de n'accorder aucune pension à Mme N...! L'administration, dit-il, se trouverait forcée de nourrir les dix enfans. Il veut traîner la chose en longueur, si bien que l'on n'y pense plus. — Mon oncle, reprit Esther, il faut vous montrer. Donnez la pension à l'instant même. — Tout le monde est couché. Il n'y a plus personne à la trésorerie. — Si fait, j'aperçois une lumière. Faites venir M. Chinnery, qui doit y être encore. » On envoya chercher M. Chinnery, le distributeur des pensions. « La première chose que vous ferez demain matin, lui dit-elle, ce sera d'envoyer le brevet de pension à Mme N... N'est-ce pas, monsieur Pitt? » Et la pension fut accordée.

Quand ce qu'elle voulait n'était pas exécuté, elle se vengeait cruellement. Lord Abercorn, qui désirait l'ordre de la Jarretière et l'avait inutilement sollicité de Pitt, auquel il avait de nombreuses obligations, se retourna vers Addington pour l'obtenir et l'obtint. « Je lui ferai

payer cette défection, dit-elle un jour au duc de Cumberland. — Voici le moment, s'écria le duc; il vient d'entrer. Sautez sur lui, petit *bulldog!* (*you little bulldog!*) » Lord Abercorn avait eu les deux jambes cassées, et le père d'Addington avait exercé la profession de chirurgien. Elle s'approcha de lui, et, l'œil fixé sur la jarretière : « Qu'avez-vous là, mylord? lui dit-elle. Un bandage? Addington a bien travaillé, et j'espère que vous serez dorénavant sur un meilleur pied. » Puis elle s'en alla. On lui disait un jour : « Voyez donc comme lord Castlereagh est rouge; » elle répondit : « C'est le reflet des portefeuilles. » Il avait coutume de se faire suivre partout de ses portefeuilles de maroquin rouge, et de paraître éternellement enseveli dans les affaires politiques.

La guerre qu'elle soutenait si résolument et avec tant de caprice contre la civilisation affectée ou exagérée de son temps atteignait, comme on le voit, les têtes les plus hautes. Dans le duel misérable et scandaleux entre le prince et la princesse de Galles, elle ne soutint ni l'un ni l'autre, ne prit parti ni pour une victime peu intéressante, ni pour un maître et un mari sans pudeur, se refusa aux avances de la princesse, fut froide et peu prévenante pour le prince, et condamna également par son silence les extravagantes licences de cette femme sans retenue et sans raison, et l'égoïsme despotique de ce voluptueux sans entrailles. Les choses ne pouvaient durer ainsi long-temps; avec la puissance politique de Pitt, la fantastique royauté de sa nièce devait s'anéantir. En effet, après avoir soutenu l'édifice gigantesque de la suprématie anglaise, Pitt, épuisé et endetté, descendit dans le tombeau; il avait livré à son œuvre politique son ame, son esprit et son corps. Il faut entendre à ce propos les aveux faits par la compagne de ses dernières années; on verra ce que coûtent les plus éclatans triomphes de la politique et du pouvoir. « Aucune des jouissances de la vie commune n'appartenait à Pitt; il n'avait pas même le temps de surveiller ses affaires pécuniaires, et on le volait de toutes parts. Debout à huit heures, déjeunant au milieu d'une foule de solliciteurs et de membres du parlement, ne cessant de travailler, de parler, de répondre, de donner des ordres jusqu'à quatre heures du soir, il mangeait à la hâte une côtelette de mouton, se rendait à la chambre des communes, y trouvait ses ennemis sur le qui vive, luttait avec acharnement jusqu'à trois heures du matin, et revenait souper avec ses amis, pour se coucher ensuite et prendre une ou deux heures de repos. Nulle organisation n'y aurait résisté. Souvent, au milieu de ce sommeil, il était réveillé par une dépêche de lord Melville ou par un ordre de se rendre à Windsor. Ce n'était pas une vie, c'était un meurtre. Ses plus heureux

momens étaient ceux qu'il passait dans une espèce de ferme, à côté de Walmer; il y avait fait placer trois chaises et une table dans une chambre aérée, et passait le temps à écrire et à respirer. Enfin il succomba. »

En effet, il mourut le 23 janvier 1806, tué par la bataille d'Austerlitz, laissant quarante mille livres sterling de dettes et sans avoir vu se réaliser aucun des vastes plans qu'il avait conçus. L'étrange créature qui avait eu tous ses secrets comprit qu'elle n'avait plus rien à espérer en fait de pouvoir occulte ou avoué, d'intrigues à débrouiller ou à pénétrer, d'anxiétés politiques à partager, de sarcasmes à jeter sur les héros de ce drame dont elle avait sondé le fond, fait mouvoir les coulisses, barbouillé les décorations et déshabillé les acteurs. On ne lui accorda que 1,200 livres sterling de rente, et la société anglaise ne lui fit pas attendre sa vengeance. Elle se retira quelque temps à Builth, dans une chaumière du pays de Galles; puis, profondément dégoûtée et blessée, elle partit pour l'Orient en 1810. Jeune et impétueuse, elle avait vécu d'une vie trop forte pour sa raison. La mort de ce grand politique qui s'était immolé à ses desseins, et que personne ne pleurait, avait frappé une ardente imagination de l'ébranlement le plus terrible. Elle n'était ni assez riche ni assez indépendante pour faire tête aux inimitiés qu'elle avait soulevées. Sa haine de l'Europe, et surtout de l'Angleterre, était devenue comme chez Byron une rage, une frénésie, une maladie incurable. Elle aimait le réel, ainsi que tous les grands esprits, et la société anglaise marchait dans sa voie de pruderie hypocrite; elle était rassasiée jusqu'au dégoût de civilisation, de fêtes et d'affectations élégantes. Bientôt le mysticisme, les rêves d'un avenir confus, le besoin de faire encore parler d'elle, la soif d'un pouvoir que sa patrie ne pouvait plus lui donner, firent bouillonner dans son cerveau une fièvre mêlée de misanthropie et d'aspirations à la grandeur qui ne cessèrent plus de la dévorer jusqu'au moment de sa mort. L'étude et la poésie l'auraient calmée et consolée; elle méprisait les livres, n'aimait que l'action, et l'action lui manquait. Elle était orgueilleuse « comme Satan; » elle se sentait humiliée. Canning allait hériter de Pitt après Castlereagh, et l'ingratitude de la nation la révoltait. Après avoir erré quelque temps en Grèce et en Égypte, elle finit par planter sa tente au milieu de la Syrie, entre les Druzes prêts à s'insurger, les Turcs impitoyables et les Arabes sauvages. C'était bien l'écheveau politique le plus embrouillé et le plus sanglant que la situation anarchique de cette contrée, et peut-être cette difficulté même lui offrait-elle un attrait de plus.

Nous rappellerons en peu de mots ce qui se passait en Orient lorsque lady Stanhope choisit le mont Liban pour asile. La faiblesse de l'em-

pire ottoman et cette décadence progressive qu'il avait subie depuis le commencement du XVIIIe siècle encourageaient ses vassaux à la défection; pendant que les Grecs s'insurgeaient et préludaient à leur indépendance, Méhémet-Ali faisait de l'Égypte son domaine personnel, et le prince des Druzes, chef nominal plutôt que réel des peuplades variées et hostiles qui habitent le Liban, essayait de vaincre par la cruauté et les artifices les obstacles opposés à son pouvoir par le peu d'homogénéité des élémens qui lui étaient soumis, et tendait à devenir le maître de toute la Syrie. Pendant les vingt années que lady Stanhope passa dans ce pays, les luttes de l'émir Béchir contre la Porte, les Druzes, les Arabes, les Turcs, et contre ses propres lieutenans, celles des diverses populations entre elles, du pacha d'Acre contre Ibrahim-Pacha, fils de Méhémet, enveloppèrent la solitude de lady Stanhope, située non loin de Beyrouth, d'un réseau d'intrigues, de guerre et d'assassinats effroyables, dans lesquels l'Europe elle-même, souvent trompée, a été forcée de s'engager.

C'était un monstre et un homme habile que cet émir dont on a fait tant de bruit en Europe, et sur lequel les mémoires du docteur donnent des renseignemens précis. Forcé de fuir à diverses reprises la vengeance des pachas d'Acre et de se soustraire aux firmans de la Porte, ce fut lui qui devina de quelle utilité lui pourrait être l'alliance de Méhémet-Ali, et qui, de concert avec ce dernier, essaya de soustraire la Syrie au joug ottoman. Le fils de Méhémet, Ibrahim-Pacha, saisit le moment favorable, pénétra en Syrie, prit Damas, battit l'armée du sultan, se rendit maître de toute la Célo-Syrie, et, sans l'intervention des puissances européennes, il menaçait Constantinople.

De cet accord entre les deux hommes les plus rusés et les plus hardis de l'Orient, ce fut l'émir des Druzes qui retira le plus d'avantages. Il revint dans le mont Liban, où, tout en comprimant par la terreur des races divergentes, il continua de détacher les populations de leur vieille fidélité. Pendant qu'il se donnait pour Druze aux Druzes et pour chrétien aux chrétiens, et qu'il effrayait les Arabes par des exécutions sanglantes, il faisait répandre par ses émissaires que Mahmoud était un Européen qui buvait du vin avec les Grecs, visitait les maisons de débauche, foulait aux pieds le Coran et ne tendait qu'à transformer l'empire turc et à étouffer l'islamisme. Les musulmans de Syrie regardèrent Ibrahim-Pacha comme leur seul espoir et l'apôtre de leur foi.

Ce n'était pas assez : il fallait imposer aux Maronites et aux Druzes, les uns vieille race chrétienne dont les villages couvrent une partie du

Liban, les autres, montagnards infatigables, maîtres des forteresses bâties par les croisés, et qui, de leurs murailles, formant une ligne irrégulière de remparts et de rochers, pourraient braver et détruire une armée. Tous ces hommes avaient des armes, et s'en servaient avec une habileté consommée, un courage indomptable. Un beau matin, pendant que les laboureurs druzes étaient à la moisson, tous les villages du Liban se trouvèrent occupés par les troupes d'Ibrahim, accourues la nuit à marches forcées. On s'empara même du palais de l'émir, qui simula une vive terreur, une indignation excessive, et se donna pour victime du stratagème combiné par lui. On procéda bientôt au désarmement intégral de la population druze. Quelques-uns réussirent à cacher leurs armes; d'autres furent suppliciés; la plupart cédèrent à la force. Poursuivant son dessein avec habileté, le prince, qui voulait s'appuyer sur les chrétiens, déclara que les chrétiens garderaient leurs armes, leur distribua quelques ceintures de soie et quelques cachemires, et passa parmi nous pour le protecteur oriental du catholicisme. Les Grecs de la côte, habitués à ramper devant leurs maîtres musulmans, ne se possédaient pas de joie, et les politiques d'Europe concevaient de grandes espérances. Un jour cependant, lorsque la jalousie excitée par le privilége des chrétiens eut fermenté dans le cœur des Druzes et des Arabes, l'un des neveux d'Ibrahim, Abbas-Pacha, fut chargé par son oncle d'exécuter, toujours avec l'assentiment de l'émir, un de ces stratagèmes dont les pays civilisés n'ont pas le privilége exclusif. « Quel est, demanda-t-il en voyant un chrétien se promener, le poignard à la ceinture, armé d'un cimeterre magnifique et de deux pistolets, quel est cet homme? Un chrétien? Dans quel équipage me montrerai-je, moi, si ces gens paraissent devant nous sous un tel costume? J'y mettrai ordre. » Les chrétiens furent à leur tour désarmés, et la Syrie entière resta sans défense. L'émir Béchir avait réussi. Cependant les Druzes indépendans s'aperçurent qu'ils étaient joués, et s'animèrent d'une juste colère, qui finit par éclater lorsque Ibrahim-Pacha prétendit les soumettre au régime de la conscription. Réunis aux Bédouins du désert voisin, ils attaquèrent l'émir et remportèrent plus d'un succès.

C'est au milieu de cette anarchie de toutes les ruses et de toutes les violences que lady Stanhope était venue chercher asile. Pressée et cernée entre l'hostilité armée d'Ibraham, l'ambition sans scrupule de l'émir Béchir, l'indépendance enracinée des Druzes, les souvenirs vindicatifs des chrétiens opprimés et le mécontentement des musulmans sincères qui regardaient Mahmoud comme un Européen, la Porte ot-

tomane ne pouvait s'appuyer en Syrie que sur le vieux prestige de son autorité. Ce fut précisément en sa faveur que lady Stanhope se déclara; ce fut cette cause qu'elle soutint pendant vingt ans, sous les yeux et à la connaissance de l'émir Béchir, et domiciliée au centre même de son territoire. Elle fit peu de bruit à son arrivée, et l'émir, croyant se faire d'elle un appui, lui concéda comme habitation un vieux couvent de Grecs schismatiques, nommé Mar-Elias, dont les bâtimens étaient en bon état, l'accès facile et la situation commode. Elle resta quelques années dans cette retraite, s'habituant par degrés aux mœurs du pays, formant sa maison asiatique, et préludant à ses efforts de pouvoir et de royauté par une réputation méritée de bienfaisance intarissable. Puis, changeant de retraite, mais conservant la propriété de Mar-Elias, elle choisit pour sa résidence définitive Djîhoun, situé non loin de Saïda.

Sur une des croupes les plus escarpées du mont Liban, cône tronqué, environné de précipices comme d'un fossé d'enceinte, et séparé des autres chaînes, couronnées de neiges et tapissées d'une végétation vigoureuse, par un chaos de rochers, de cèdres et de torrens, elle construisit son singulier palais, amas confus de maisonnettes basses, liées les unes aux autres par des galeries obscures, des corridors tortueux et des cours irrégulières. C'était plutôt un labyrinthe qu'une maison. Là tout était disposé pour le mystère, et elle avait semé son domicile de trappes et de cachettes. Le convive qu'elle invitait ne se doutait pas que derrière lui une boiserie renfermait un homme chargé de tout voir, de tout entendre, et de surveiller le service des domestiques. De la porte de ce singulier château, l'œil plongeait dans la profondeur verdoyante des vallées, où le fleuve serpentait lentement, et, en se relevant, le regard glissait sur les pentes noires des montagnes, qui formaient comme un vaste entonnoir circulaire, avec des créneaux de neiges. Ce fut là qu'environnée d'esclaves barbares auxquels elle imposait par la violence et l'habileté, entourée de populations ennemies qui la respectaient comme un être mystérieux placé sur les limites des deux mondes, en proie aux douleurs morales et physiques les plus intenses, consultant les astres, interrogeant le sort, jouant à la fois la pythonisse et la reine asiatique, faisant de son habitation un enfer et répandant ses guinées sur le Liban avec une munificence et une générosité qui la laissèrent sans ressource, elle fonda sa puissance indépendante de l'émir, hostile même à ses desseins.

Elle avait choisi pour l'escorter une miss William, personnage insignifiant, acclimatée depuis long-temps dans sa famille, et le médecin

auquel nous devons ces mémoires. Ce dernier est évidemment un très honnête père de famille, homme instruit et bien élevé, qui ne savait guère quel supplice l'attendait. Elle avait de trop grands desseins et de trop faibles ressources pour ne pas faire souffrir ceux qui vivaient près d'elle. Méprisant la médecine autant que les médecins, elle ne se gênait nullement pour le lui dire; elle rejetait ses ordonnances, riait de ses préceptes, l'endoctrinait incessamment, et, comme il était l'être le plus civilisé de ce qui l'entourait, il recevait pour son compte l'averse de sa colère contre la civilisation. Ce rôle de souffre-douleur en chef révolta sa fierté, et il partit pour l'Europe. Elle le fit aller et venir, le rappela, le renvoya, le rappela de nouveau, le fit partir une seconde fois, et ces pérégrinations du pauvre docteur, qui fut dévalisé en route par un pirate grec, remplissent une bonne partie des trois volumes. On ne peut s'empêcher de le plaindre; mais *que diable allait-il faire dans cette galère?* Connaissant lady Stanhope, il voulut, malgré les prières et les ordres d'Esther, emmener avec lui sa femme et sa famille, qui n'aimaient ni l'Orient ni les voyages; lady Esther avait pour les femmes, dont elle reniait le sexe, une ineffable horreur; elle ne voulut jamais recevoir la femme du médecin. Ce fut un tiraillement abominable que la vie du pauvre homme placé entre la reine de Tadmor et son épouse légitime, qui, se constituant rivales d'autorité, se l'arrachèrent tant qu'elles purent. Lady Stanhope fulminait; la femme du docteur se trouvait mal et pleurait. Il allait sans cesse de l'une à l'autre sans pouvoir rien concilier. Les montagnards druzes, habitués à mener autrement leur harem, concevaient des maris européens une très pitoyable idée qui humiliait lady Stanhope. Furieuse de la faiblesse du docteur, elle s'avisa d'une vengeance curieuse. La vertu de ses suivantes abyssiniennes et syriennes se contenait difficilement dans les bornes légitimes; ces dames sautaient la nuit par-dessus les murs. Voulant y mettre ordre, elle proposa sérieusement au docteur cette charge confiée dans toute l'Asie à des êtres d'un troisième sexe peu estimé, et voulut le constituer maître de son harem, gardien en titre de ces chastetés orientales qui ont besoin de grilles et de satellites. C'était une épigramme singulière, que le docteur, tout en refusant, ne comprit pas.

Dans une chambre sans tenture et dont le pavé était marbré de briques cassées et fissurées en mille endroits, le docteur faisait une curieuse figure auprès du lit de la reine de Tadmor, il n'apercevait pas toujours distinctement la *cid mylady* dans la fumée qu'elle faisait sortir de sa longue pipe; mais du sein de ce nuage vénérable il sor-

tait des paroles qu'il écoutait la bouche béante pendant des heures entières, et qu'il écrivait ensuite. Il se sentait tour à tour étonné, émerveillé, scandalisé et stupéfié de ces longues séances, après lesquelles il cherchait naïvement s'il pouvait se regarder comme sûr de son identité parfaite. Elle lui avait parlé d'astrologie, de chiromancie, de jumens sacrées, de Pitt, de Chatham, des étoiles, de serpens à tête humaine et de la pierre philosophale; elle l'avait appelé idiot, bonhomme, tête de bois et *bûche*. Elle l'avait caressé, flatté, mystifié, insulté, prêché, consolé, confessé, complimenté et régalé, si bien qu'il ne savait plus du tout où il en était. Après cet exercice de sa patience, il lui fallait redescendre les sentiers glissans et tortueux qui, circulant à travers les ravines, le conduisaient à son domicile, car la reine voulait habiter seule le sommet de Djîhoun.

Le couvent de Mar-Elias, qu'elle lui concéda pour quelque temps, aurait offert à lady Stanhope un domicile plus sain, plus convenable, plus facile à approvisionner. Elle préféra Djîhoun, cette montagne solitaire, retraite plus sauvage, où elle se sentait isolée et reine. Là, seule maîtresse de ses actes, loin des villes importantes, elle échappait à tout contrôle et pouvait découvrir de son nid d'aigle quiconque prétendait en approcher. On n'arrivait à Djîhoun que par des sentiers impraticables dans les mauvais temps, à peine accessibles dans les beaux jours. La panthère et le chacal bondissaient de roche en roche, et les plus hardis y regardaient à deux fois avant de se hasarder sur les rebords de ces précipices. Comme les gens de lady Esther, alléchés par ses munificences, exténués par sa tyrannie, étaient sans cesse tentés de la quitter, ce moyen de les garder près d'elle lui semblait excellent. Malgré cette précaution, toute la partie féminine de sa domesticité émigra en masse pendant une nuit, préférant les dangers de la route à la servitude qu'on lui imposait.

A Djîhoun, elle prit toutes les habitudes orientales et renonça définitivement aux souvenirs européens. Personne n'eût reconnu la nièce de Pitt sous le turban de laine, d'un blanc jaunâtre, s'enroulant pardessus le *fez* ou *tarbouch* rouge; entre le fez et le turban, elle passait le *keffaïah*, mouchoir de soie jaune et rouge, de nuances pâles, noué sous le menton. Elle était couverte tout entière du *machlah*, long manteau de mérinos blanc à draperies amples et rattaché sur la poitrine par des brandebourgs de soie blanche. Le *djoubé*, robe écarlate, apparaissait sous le manteau quand elle l'ouvrait par-devant, et sous cette robe se trouvait placé le *quonbaz*, tunique jaunâtre retenue par une écharpe autour de la ceinture; un pantalon écarlate très large,

avec des demi-bottes jaunes ou *mest* et des babouches jaunes par-dessus, complétait ce costume singulier, qui n'appartenait en réalité ni à l'Europe ni à l'Asie, ne pouvait offenser ni la dignité d'un sexe ni la pudeur de l'autre, et la faisait « ressembler, dit le docteur, quand elle était assise dans un coin obscur de son divan, à une figure fantastique du Guerchin. » Tout cela n'était rien et ne formait que la portion matérielle et la mise en scène de son rôle. Il fallait encore se faire estimer et craindre. Elle n'avait droit qu'aux égards de l'hospitalité ordinaire, et, à son arrivée en Orient, elle ne trouva en effet chez les principaux habitans que le degré de considération dû à son titre d'Européenne, alliée aux grandes familles de son pays. Ce premier prestige n'aurait pas tardé à s'effacer, si elle n'avait su le maintenir et l'accroître par une intime connaissance des mœurs orientales, et des ruses sans nombre jointes à une hardiesse peu commune.

Bientôt son opinion eut de l'autorité, et son alliance acquit de la valeur. Les populations redoutèrent cette femme qui n'avait ni armées ni finances, et les pachas comptèrent avec elle, comme autrefois les pairs d'Angleterre et les membres du cabinet de Pitt. Inaccessible aux présens et aux séductions pécuniaires qui vinrent fréquemment la solliciter, prodigue de son or pour les malheureux et les proscrits, audacieuse jusqu'à la témérité dans ses paroles et dans ses actes, il est curieux d'étudier par quels moyens elle accomplit cette œuvre singulière d'une domination sans base et soutenue par son seul caractère. D'abord elle répandit de toutes parts le bruit de ses doctrines théurgiques, de sa communion avec les esprits invisibles, et de son pouvoir sur les forces surnaturelles; ensuite elle jeta dans les esprits la conviction qu'elle était inexorable dans ses vengeances et intarissable dans ses dons. A la souveraineté de l'opinion qu'elle avait conquise, si elle eût joint des ressources d'argent, elle aurait régné sur le Liban, et son rêve était réalisé.

Elle commença par abjurer les apparences philanthropiques de l'Europe et fit planter devant sa porte deux énormes pieux très pointus, destinés à empaler ses ennemis. Puis elle rendit des services réels à l'homme le plus redoutable et le plus redouté du pays, Abdallah-Pacha, à qui elle fit prêter de l'argent par un banquier d'Europe. Enfin elle comprit qu'elle ne serait pas respectable sans un bourreau, et elle s'en procura un tout-à-fait dans les goûts de l'Orient, ou plutôt elle l'emprunta à celui qui se connaissait le mieux en ces matières, à l'émir Béchir. Ce bourreau était un homme de très grande taille, au nez crochu, impassible, à l'œil fixe et profond comme un vautour, au front

chauve et dégarni comme cet oiseau de proie, et qui caressait et polissait sans cesse l'arsenal de torture qui constituait le mobilier de sa profession. Il se nommait Hamaâdy, et c'était assurément la personne la plus estimée et la plus respectée à vingt lieues à la ronde; comprenant son importance, il ne dérogeait par aucune faute à la considération dont il jouissait. Ce Tristan l'Hermite de l'émir Béchir, lequel condescendait, par estime pour la reine de Tadmor, à lui prêter ses services, ne traversait pas un village qu'on ne lui offrît aussitôt la plus belle maison, des fruits et des fleurs. Sous les ordres de son terrible maître, dont il était l'ami personnel et même jusqu'à un certain point le confident, il a étranglé, pendu, empalé, torturé plus de deux mille hommes et femmes. Aussi ses paroles étaient des ordres, et notre docteur en fit l'expérience à son détriment. Il ne put jamais se procurer une provision de lait et de crème régulière, parce que Suleiman Hamaâdy voulait en avoir tous les jours, et que les paysans le servaient le premier. Au surplus, lady Stanhope ne pendait personne; la reine de Tadmor faisait un usage très modeste de ce moyen de gouvernement, et employait Hamaâdy bien moins en réalité qu'*in terrorem*, comme disent les jurisconsultes anciens. Lorsque ses générosités et ses munificences royales l'eurent réduite à un degré de détresse qui ne lui permettait plus de nourrir ses chevaux, elle résolut de se défaire de deux magnifiques jumens qu'elle aimait beaucoup, et fit venir Hamaâdy : « Vous les tuerez, lui dit-elle, au milieu de la grande cour et d'un seul coup, et vous aurez soin de vous pencher à leur oreille et de leur dire tout bas : « Votre maîtresse, qui vous aime, ne veut pas que vous languissiez et que vous dépérissiez de faim et d'inactivité dans son palais; elle vous renvoie, pauvres êtres, au Dieu suprême de la nature, qui vous transformera selon les volontés de sa puissance. »

Quand le docteur, qui ne concevait pas ces pratiques orientales, lui témoignait son peu de goût pour les tenailles et les ferremens dont Hamaâdy se présentait escorté, lady Esther se justifiait assez bien. « Vous êtes là, lui disait-elle, au milieu du mont Liban et de ce monde sauvage que vous ignorez, aussi stupide qu'un vieux tronc d'arbre et ne comprenant rien à tout ce qui vous entoure. Ici, ce que l'on méprise le plus, c'est la douceur. « Nous ne voulons pas être menés par des poules, dit leur proverbe, mais par des tigres. » Ma servante abyssinienne Fathoum n'exécutait aucun de mes ordres et ne bougeait pas quand je la sonnais. Je la fis venir et je lui demandai ce que signifiaient sa désobéissance et sa paresse. Elle me répondit : « Vous me

« grondez toujours, grande reine, et je pense que vous voulez vous « moquer de moi en m'adressant de longs sermons. Pourquoi ne me « faites-vous pas donner le fouet? Je comprendrais cela. » L'émir Béchir me racontait qu'il avait acheté une Éthiopienne fort belle, et que le premier soir de son entrée au harem elle saisit le poignard de son maître et voulut l'en percer; il s'élança, la frappa d'un ou deux coups de cimeterre, et l'accabla ensuite de coups de cravache; après quoi elle lui devint si tendrement, si passionnément attachée, qu'elle ne voulut jamais qu'on la vendît, menaçant de se tuer dès qu'il était question de se défaire d'elle, et ne voulant absolument plus quitter le harem. Sans ces petites précautions politiques, nous serions pillés et égorgés dans nos lits; j'ai su que les paysans, à mon arrivée ici, avaient formé le plan d'ouvrir le toit de ma chambre avec des pioches et d'y jeter de la paille enflammée pour m'étouffer pendant mon sommeil. Ils ne respectent ici que la force, la grandeur, la volonté inébranlable et la puissance de la cruauté. Mustapha-Pacha, que j'ai connu, ne calmait ses nerfs qu'en tuant un homme. Lorsque cette envie le prenait, ses serviteurs en étaient avertis par une espèce de râle sourd et profond qui sortait de sa poitrine comme de celle d'un tigre. On lui amenait un prisonnier qu'il dépêchait de sa main; alors il redevenait paisible et fumait sa pipe tranquillement.

« Vous avez vu l'autre jour ce brave comte allemand, tout pétri de philanthropie et de sensibilité. Il me disait que sur les bords du Nil il avait fait la rencontre d'un aga qui traînait une femme par les cheveux et la maltraitait cruellement. Il voulut, malgré les remontrances de ceux qui l'entouraient, s'interposer en sa faveur; la scène de Sganarelle et de sa femme se reproduisit tout entière. Elle se mit à le battre, lui jeta sa pantoufle au visage, et l'appela de tous les noms injurieux qu'elle put trouver. Mais vous n'entendrez jamais ces choses, docteur, vous qui n'êtes qu'un homme d'Europe et raisonnablement pédant. Menons le monde comme il veut qu'on le mène. Sans notre bourreau Hamaâdy, ce pauvre vieux voyageur français, M. Dana, serait mort de faim dans nos montagnes. Les brigands de ce pays lui avaient volé sa malle, ses doublons, ses papiers, et il ne savait que devenir. Quand la population du village fut réunie, Hamaâdy, par mon ordre, leur adressa ces paroles du ton le plus honnête : « Mes bons amis, le voya- « geur ne veut faire de mal à personne; mais c'est ici que son argent « et ses papiers ont disparu. Rendez les papiers et l'argent, et il ne « vous sera rien fait. » Dieu sait quelles protestations et quels sermens répondirent à cette injonction; les hommes criaient, et les

femmes plus haut que les hommes. Hamaâdy, voyant que les discours ne servaient à rien, fit chauffer ses tenailles et rougir ces petits bonnets de cuivre dont on coiffe les suppliciés. Les femmes continuaient de hurler que c'était une injustice affreuse, et Hamaâdy, choisissant celle qui criait le plus fort, insinua une aiguille rouge sous l'ongle d'un de ses doigts. « Lâchez-moi, s'écria-t-elle aussitôt, j'avouerai « tout! » Elle confessa, le croiriez-vous, docteur! que le fils du curé avait volé le voyageur, et qu'elle avait partagé l'argent avec lui. Ne valait-il pas mieux, dites-moi, aimable philanthrope, épouvanter et même punir cette voleuse que de laisser périr ce malheureux voyageur? Les Orientaux, mon pauvre docteur, sont comme les femmes; ils veulent des êtres qui les protégent, et ils reconnaissent la possibilité de cette protection à la vigueur de la main qui les châtie. Quiconque se laisse écraser est une ame vile dont ils se moquent. Ainsi ils sont venus me dire cent fois que vous aviez bon cœur; c'est comme s'ils disaient que vous êtes un *bonhomme*, absolument comme s'ils vous crachaient à la figure. Voyez un peu mon messager Logmagi, comme il les traite et comme ils l'aiment! A leurs yeux, Logmagi est plein de grace, Logmagi est délicieux, Logmagi est adorable. C'est qu'il les rosse d'importance, et chez un maître la sévérité est ici le premier devoir. »

Tout ceci la faisait respecter singulièrement, bien que sa justice orientale se trompât quelquefois; du reste, elle s'en embarrassait peu; elle voyait surtout l'effet à produire et sa puissance à fonder. Elle savait quelle importance sociale les Orientaux attachent au respect pour les femmes, et punissait sans pitié toute infraction à la sévère continence qu'elle exigeait de ses serviteurs. Hanah Messaad, son interprète et son secrétaire, fils d'un Anglais et d'une Syrienne, et qu'elle aimait beaucoup, vint lui dire un jour qu'un autre de ses gens, nommé Michel Toutounghi, avait séduit une jeune Syrienne du village, et qu'il les avait vus l'un et l'autre assis sous un cèdre du Liban. Toutounghi soutint que cela était faux. Lady Esther appela Hamaâdy, qui se fit escorter du barbier de Saïda (l'ancienne Sidon), et, convoquant tout le village sur la pelouse devant le château, elle s'assit sur des coussins, ayant à sa droite Messaad, à sa gauche Toutounghi, enveloppés de leur beniches et dans une attitude respectueuse. Les paysans formaient un cercle; le barbier et l'exécuteur occupaient le centre. « Toutounghi, dit-elle en écartant de ses lèvres le tuyau d'ambre de sa pipe, vous êtes accusé par Messaad d'une liaison criminelle avec Fathoum Aïesha, fille syrienne, qui est là devant moi. Vous le niez. — Vous autres, continua-t-elle en s'adressant aux paysans, si vous savez quelque

chose à ce sujet, dites-le. Ces deux hommes étant mes serviteurs, je leur dois justice à tous deux. Je veux faire justice. Parlez. » Tous répondirent qu'ils n'avaient aucune connaissance de ce fait. Alors elle se retourna vers Messaad, qui, les mains croisées sur la poitrine, attendait la sentence. « Messaad, lui dit-elle, vous imputez à ce jeune homme qui entre dans le monde, et qui n'a que sa réputation pour fortune, des choses abominables. Appelez vos témoins : où sont-ils? — Je n'en ai pas, répondit-il humblement, mais je l'ai vu. — Votre parole est sans valeur devant le témoignage de tous les gens du village et la bonne renommée du jeune homme; » puis, prenant le ton sévère d'un juge : « Vos yeux et vos lèvres ont commis le crime, votre œil et vos lèvres en porteront le châtiment. Hamaâdy, qu'on le saisisse et qu'on le tienne! Et toi, barbier, rase le sourcil gauche et la moustache droite du jeune homme; » ce qui fut dit fut fait. Quatre années après, lorsque Messaad fut devenu secrétaire d'un consul à Beyrouth, bien marié d'ailleurs et homme honorable, lady Stanhope, qui se félicitait d'une justice si équitable et si peu nuisible au supplicié, reçut une lettre où Toutounghi s'amusait à lui raconter que l'histoire de la séduction était parfaitement vraie, et que sa moustache et son sourcil se portaient bien.

C'était déjà un grand point d'être connue pour juste, pour puissante, pour inexorable; pourtant ce n'était que la moitié de l'œuvre. A moins de passer pour magicienne, lady Stanhope ne se crut sûre de rien; elle y réussit, et si complètement, que tout le monde, même le docteur, y a été trompé. De ce qui précède on déduira aisément ce qui n'a pas été compris jusqu'ici : la persévérance de la reine de Tadmor à s'entourer de prestiges astrologiques, l'observation scrupuleuse des jours néfastes, sa retraite des mercredi, pendant lesquels nul n'osait la troubler, le serpent magique, à tête d'homme, qui devait lui annoncer la venue du nouveau Messie, et la description fantastique de cette caverne aux serpens dont elle épouvanta si souvent son docteur. On concevra sans peine cette vie contraire à toutes les lois reçues, l'habitude de se lever à deux heures, l'observation des étoiles heureuses et malheureuses, et la petite jument dont le dos creusé en forme de selle naturelle était nourrie religieusement dans son écurie, pour servir de monture au Messie qui devait entrer avec elle à Jérusalem.

Le docteur, qui vivait au sein des nuages fantastiques évoqués par elle, ne s'expliquait point cette évocation, étrangement combinée avec l'exaltation et le mysticisme réels de lady Esther Stanhope, et seule base de son existence en Orient. Elle ne se contenta point de

passer pour prophétesse, elle s'entoura d'une armée de prophètes, gens redoutés qu'elle attachait par l'intérêt. Grande sibylle orientale, c'était un beau rôle, et tout le monde l'acceptait. Deux sous-prophètes l'aidèrent principalement dans cette entreprise, un Français et un Arabe. Le premier, vieillard qui, pendant plus de vingt ans, vécut de sa bonté, avait connu Tippo-Saëb et Lally, et se nommait Loustauneau; le soleil d'Orient et le mouvement des révolutions avaient un peu dérangé sa cervelle. C'était le fils d'un paysan de Tarbes, embarqué comme matelot à vingt-quatre ans, puis qui avait servi dans l'artillerie du rajah Scindia, où il avait dû un rapide avancement à son intrépidité et à son titre d'Européen. Ruiné à son retour en France par la révolution, puis secouru par la famille d'Orléans, il établit une fonderie sur les frontières d'Espagne, vit ses propriétés détruites par la guerre civile, et finit par s'embarquer pour l'Orient, laissant à Tarbes trois fils et deux filles; sa raison ne put soutenir le choc de tant d'évènemens et de spectacles divers. Il errait en Syrie, de village en village, recevant l'aumône, la Bible à la main, et prophétisant l'avenir, lorsque la reine de Tadmor entendit parler de lui. Elle recueillit le pauvre homme, et l'entretint de ses deniers avec une générosité et une délicatesse infinies, sans le rapprocher d'elle, il est vrai; elle redoutait la mauvaise impression produite par les humeurs, les caprices et les folies du vieillard. Logé dans le couvent de Mar-Elias, il répétait partout, et avec de grandes citations de la Bible, que la reine de l'Orient était venue, que l'étoile était au zénith, et que le Messie allait reparaître, ce qui convenait merveilleusement à la politique de la reine de Tadmor. Souvent le vieillard, une grande Bible sur les genoux, ses longs cheveux blancs flottant sur les épaules, se montrait assis sur le balcon de l'édifice massif et carré fondé par les Grecs schismatiques. Un jour, presque tout le couvent fut renversé par un tremblement de terre, à l'exception du balcon et de la chaise occupée par le prophète, qui vit une muraille se pencher lentement vers lui, comme si elle eût fait la révérence, et crouler. Ce fut un grand miracle dans le pays, et le prophète, ainsi que lady Esther, n'en furent que plus respectés. Dans une autre aile du même couvent, elle avait placé son second prophète, Metta, le docteur arabe du village qui, à l'arrivée de lady Esther dans le pays, avait été saisi d'une sorte de frénésie prophétique, et lui avait annoncé que le trône de l'Orient lui appartenait. Cette protection accordée à un vieillard idiot et à un Arabe menteur la constituait reine des sorciers, et augmentait la vénération orientale pour sa personne et son nom. Metta prétendit qu'une caverne de l'Abys-

sinie renfermait un livre prophétique écrit en arabe, où toute la destinée d'Esther était tracée. Elle lui donna un beau cheval; il partit devant tout le village, et revint quinze jours après avec le manuscrit arabe annonçant « qu'une femme européenne prendrait possession de Djîhoun, y construirait un palais, et deviendrait plus puissante que le sultan. » A ces prédictions, il ajoutait les histoires de la jument à la selle naturelle, d'un fils sans père et d'une femme inconnue, qui devaient être les précurseurs du Messie et escorter lady Esther à son entrée solennelle à Jérusalem. Metta mourut, léguant à la reine de Tadmor le soin de ses trois enfans; ce legs fut religieusement observé. Ce mélange d'extravagances et de jongleries, qui étonnait si fort le médecin, était précisément ce qui avait le plus de prise sur les Syriens du Liban. Reconnue sorcière, l'émir Béchir ne pouvait plus rien sur elle; l'attaquer devenait inutile et dangereux; du haut de sa crête de montagne, sous ses vêtemens de soie qui tombaient en lambeaux, n'ayant pour domestiques que des bandits qui la pillaient, la vieille sibylle se riait de l'émir.

Elle soutenait ce rôle hardi par des actes de bienfaisance infatigables : veuves, orphelins, prisonniers, matelots, blessés, proscrits, étaient couverts de ses bienfaits. Reine orientale, elle envoyait à ses protégés des paniers de dattes, des chameaux avec leurs harnais, bâtissait des maisons pour les uns, et faisait aux autres cadeau d'un champ ou d'un domaine. Elle remplissait ses magasins de draps, de couvertures, de coussins, de tapis, de vêtemens de soie, de meubles, d'alimens, qu'elle versait à profusion. Tout cela se gâtait, se détruisait, pourrissait ensemble avant qu'elle eût eu le temps de s'en défaire; les fourmis et les rats en dévoraient les débris; le vin tournait, les instrumens de fer se couvraient de rouille. Il lui suffisait de passer pour opulente et généreuse. Elle payait pour les pauvres le *ferdj* et le *miry*, deux impôts onéreux; plus de 1,000 piastres étaient distribuées annuellement entre les habitans de Saïda, tailleurs, maîtresses de bains, chefs du port, qui lui avaient rendu quelques services. Le jour du Baïram et le jour de Noël, on faisait en son nom une grande distribution de pelisses; elle envoyait à la recherche des malades et des vieillards; elle osait même venir au secours des proscrits politiques. Elle se ruinait ainsi, mais elle régnait. Le docteur la trouvait parfaitement insensée, et ne réfléchissait pas qu'il fallait ou ne point venir en Orient, ou se servir de ces moyens.

On vient de voir avec quelle lucidité de coup d'œil et quelle habileté d'action elle les employait. Appuyée ainsi sur les ressorts les plus

puissans de l'imagination humaine, la superstition et la terreur, les résultats politiques qu'elle obtint paraissent moins étonnans. Jouer le rôle de magicienne et de sultane, habiter la crête d'un roc, et de là faire trembler les paysans et les montagnards, ne lui suffit pas : elle se déclara ouvertement en faveur de l'islam, contre l'émir Béchir, contre Méhémet-Ali et la civilisation européenne. Pour allié principal, elle choisit un homme redoutable, qui lui témoignait beaucoup d'estime, cet Abdallah-Pacha, le tyran d'Acre, auquel elle n'épargnait pas les conseils et les réprimandes. Un jour, il venait de rendre un *bouyourdie* ou édit ordonnant des confiscations et des extorsions nouvelles. « Tu te fais haïr inutilement, lui écrivit-elle, par ces actes d'oppression, et tes secrétaires, qui te flattent, causeront ta perte. » Quand cette lettre arriva, le pacha avait cinq ou six dépêches à lire, qu'il laissait éparses sur le sofa sans les ouvrir; il lut celle de lady Stanhope, déchira son *bouyourdie*, et chassa ses secrétaires. Loin de son pays, de sa famille, de ses amis, privée de tout secours étranger, ne pouvant s'appuyer sur aucune des races diverses et ennemies qui habitent ces montagnes, tel était l'ascendant qu'elle avait pris. Méhémet-Ali fut effrayé de la présence et de la capacité de cette femme, et lui écrivit pour la prier de garder au moins la neutralité, ce qu'elle refusa. On peut regarder lady Stanhope comme l'un des principaux mobiles de l'insurrection qui s'alluma dans la montagne. Elle anima les Druzes, leur fournit de l'argent et des armes, et les enflamma contre l'émir et Ibrahim en les pénétrant du sentiment de leur humiliation, douleur insupportable pour ces hommes fiers et sauvages. Ibrahim, comme nous l'avons dit, s'était emparé du Liban sans coup férir, et il lui était échappé après la conquête un mot qui fut rapporté à lady Stanhope : « Quoi! ces chiens de Druzes n'ont pas eu une balle à nous envoyer! » Toutes les fois que lady Esther recevait ou rencontrait un montagnard : « Eh bien! lui disait-elle, chien de Druze, vous n'avez donc pas eu une balle à envoyer à Ibrahim! » Elle accoutuma ses serviteurs à redire la même formule, et bientôt la montagne tout entière retentit de ces paroles, que lady Esther répétait même aux envoyés et aux amis d'Ibrahim, ayant l'air de louer la bravoure et de s'intéresser à la conquête du pacha.

Quand l'insurrection eut éclaté, elle se conduisit de même et ne fut pas moins respectée de l'émir, accoutumé pourtant à tous les crimes qu'il jugeait nécessaires au maintien ou à l'avenir de son pouvoir. Cinq jeunes princes, dont les prétentions à lui succéder lui déplaisaient, avaient eu les yeux crevés. Il faisait couper la langue aux uns, éventrer

les autres, enlever ceux qui lui faisaient ombrage, et qui ne reparaissaient jamais. Loin de se montrer inquiète de sa situation à Djîhoun, elle rechercha l'alliance et cultiva l'amitié du rival même de Béchir, le scheik Béchir. Malgré cette étrange situation, les rapports de la reine de Tadmor et du prince étaient fréquens. Il lui envoyait des émissaires pour la conjurer de quitter un pays que la guerre allait désoler, et où il serait impossible à l'autorité d'offrir protection à une femme étrangère; elle répondait à ces avertissemens par la menace et par l'insulte. L'un des envoyés de l'émir, prêt à se présenter devant elle, venait de déposer dans une antichambre ses pistolets et son sabre. « Ordonnez-lui, dit lady Esther à sa suivante, de reprendre ses armes et de venir armé. — Croyez-vous donc, s'écria-t-elle quand il entra, que votre maître me fasse peur? Je n'ai souci ni de ses poisons, ni de ses poignards. La peur! je ne sais ce que c'est. C'est à lui et aux siens de craindre. Que l'émir Khalil, son fils, ne s'avise jamais de mettre les pieds ici, je le tuerais de ma main. Je ne le ferais pas fusiller, c'est de ma main que je le tuerais. » L'homme, tout tremblant devant une telle femme, vint rapporter à l'émir les paroles de la sorcière de Djîhoun; l'émir fit sortir de sa pipe une énorme colonne de fumée, et quitta la chambre sans proférer un mot. A tous les musulmans qui arrivaient jusqu'à elle, elle tenait le même langage, et sa politique, aussi extraordinaire qu'énergique, avait un succès complet. « Je sais bien, disait-elle, que personne n'est à l'abri de ses couteaux et de ses breuvages; mais qu'on lui apprenne que je le méprise et le brave. C'est un chien. S'il veut mesurer sa force avec la mienne, je suis prête. » Lorsque, fatigué de ces bravades, qui ont d'ailleurs un grand charme pour les Orientaux, Ibrahim fit venir le bourreau de confiance, Hamaâdy, et lui demanda s'il ne serait pas possible de se défaire de cette personne incommode : « Hautesse, lui répondit Hamaâdy, vous ferez mieux de la laisser tranquille. Tous les moyens lui sont bons. On l'a flattée et cajolée toute sa vie; elle ne fait pas plus d'attention à l'argent qu'à de la boue, et elle n'a peur de rien. Quant à moi, hautesse, je n'aurai point affaire à la sorcière, et je m'en lave les mains. »

Dans les catastrophes de la guerre, après le siége d'Acre ou la bataille de Navarin, les rudes sentiers qui conduisaient à Djîhoun se couvraient de fugitifs qui venaient demander asile à lady Stanhope; personne n'eût osé les poursuivre dans ses murailles. Lorsque le scheik Béchir, traqué par son ennemi, laissa toute sa famille à la merci du vainqueur impitoyable, sa femme prit la fuite à travers les rochers du Liban, et des émissaires de l'émir battirent tous les recoins des mon-

tagnes et des forêts pour la livrer aux bourreaux. Une neige épaisse couvrait le Liban; la malheureuse traînait après elle trois enfans, dont l'un à la mamelle, et les deux autres en bas âge, pendant que le père, fait prisonnier par les troupes de l'émir, était enfermé, avec ses deux autres enfans, dans la prison d'Acre, où on l'égorgea (1). Lady Stanhope envoya ses gens à la recherche de la pauvre femme, qui fut trouvée à Horan, demi-morte; l'un d'eux, Hanah Abôud, s'endormit de fatigue dans la neige, et perdit la vue. Lady Esther sauva la proscrite, et lui donna un asile à Djîhoun, ainsi qu'à ses cinq enfans, malgré la colère de l'émir. Après la mort du scheik, elle refusa d'avoir aucune communication avec le prince. « Un monstre, écrit-elle à M. Webbe, son banquier à Livourne, qui mutile les hommes vivans, coupe les mamelles des femmes, qui suspend les enfans par les cheveux, et brûle les yeux des vieillards avec un fer rouge! Il m'a dépêché l'autre jour un de ses grands ambassadeurs, un de ceux qui vont porter à Méhémet-Ali son budget de mensonges. J'ai refusé de le voir et de recevoir le message (2). » Tout cela était vrai, et en écrivant ces détails à un banquier de Livourne, par son espion en titre Logmagi, elle savait parfaitement bien ce qu'elle faisait.

Elle avait gardé, on le voit, les habitudes de la vie politique. Elle gagnait des partisans, payait des espions, entravait l'ennemi, inventait des stratagèmes, tout cela sans but, pour satisfaire son orgueil et sa passion d'agir, tromper l'ennui sur le mont Liban, et rester la digne nièce de Pitt. Ce mot répondait à tout : *Je suis une Pitt!* Folle ou sensée, elle avait compris l'Orient; pour se moquer des consulats et constituer dans le Liban une puissance indépendante, il ne lui manqua rien que de l'argent; avec ses douze cents livres sterling de rente, qui furent

(1) Avant la mort du scheik, lady Esther Stanhope voyait encore l'émir Béchir, lui rendait visite, et était bien reçue de lui, malgré tout ce qu'elle faisait pour contrarier ses desseins. On trouve des détails authentiques sur les rapports de lady Esther et de l'émir dans l'ouvrage récent d'une princesse chrétienne, née près des ruines de l'ancienne Babylone. (*Memoirs of a Babylonian princess*, by Amira Teresa Asmar, London, Colburn, 1845.) Amira Asmar, qui a fait partie du sérail de ce tigre, et qui, par une série curieuse d'évènemens, vient de publier ses mémoires à Londres, parle de la protection vigoureuse qu'il accordait aux peuples du Liban, et rappelle en ces mots les visites de lady Esther à l'émir avant 1822, car depuis cette époque elle cessa de le voir : « La reine de Tadmor, ainsi la nommaient toutes les tribus arabes, venait souvent visiter le jardin de l'émir. Elle avait beaucoup de monde avec elle. Un cheval magnifique l'attendait à la porte, et quand elle avait terminé sa visite, elle s'élançait à la façon orientale, donnait le signal du départ, prenait le grand galop, franchissait rocs et montagnes, et disparaissait. » (T. II, p. 203.)

(2) Juin 1836.

dévorées par sa royauté éphémère, que pouvait-elle faire de plus que de vivre sur sa montagne, pendant que la guerre couvrait de sang le pays? Elle ne paya pas de contribution, ne subit aucune avanie, traita de puissance à puissance avec les pachas. Sans doute il eût mieux valu ne pas se proposer un problème insoluble, ne pas lutter contre l'impossible et ne pas briser sa raison contre l'un et l'autre. On ne peut toutefois s'empêcher d'admirer les ressources qu'elle découvrit dans une situation pareille, et l'ardeur de pouvoir qui la rongeait trouvait ainsi une meilleure issue que lorsqu'elle battait ses serviteurs, sonnait ses servantes deux cents fois pendant la nuit, faisait apporter et étaler devant elle, sur le plancher, toute son argenterie et les débris de ses tasses et de ses cruches pour en faire l'inventaire, menaçait les consuls, et brandissait, pour effrayer ses nègres, la masse d'armes cachée sous son chevet.

Cependant sa santé dépérissait avec sa fortune. Elle ne pouvait plus dormir; sa langue se couvrait d'aphtes et ses ongles se brisaient. Ses os perçaient sa peau desséchée; une souffrance continuelle l'épuisait; la fatale tache rouge se montrait sur ses joues. Des spasmes épouvantables la torturaient. L'image de ses anciens amis et de cette civilisation qu'elle avait abjurée lui apparaissait comme un fantôme; accablant d'invectives son médecin et tout ce qui l'entourait, passant de l'abattement à la colère et de la colère à la prophétie, ce Prométhée féminin enchaîné sur son roc se laissait dévorer par le vautour de son orgueil. On entendait sortir de la chambre de la sibylle des hurlemens épouvantables, et quand le docteur entrait, il voyait la malheureuse vieille étendue par terre, couchée sur son lit ou à genoux devant son divan, la couverture du lit brûlée par les cendres de la pipe, sa tête nue dépouillée du turban, et des larmes coulant de ses yeux éteints. « Ah! docteur, que je souffre! » disait-elle. En effet, elle avait soutenu la lutte des pensées intérieures, des doutes et des inquiétudes sur le monde, sur Dieu et sur l'ame, et le poids de ses souvenirs et le fardeau de l'isolement l'écrasaient. Le médecin ne paraît pas croire que ces convulsions, dont lui-même ne parle qu'avec une horreur et un effroi extrêmes, eussent aucun rapport avec les affections épileptiques ou hystériques. Elle se remettait par degrés, reprenait sa dignité et son aplomb, parlait de Pitt et de Chatham, développait ses théories, et retrouvait un peu de calme et de raison. Cette parlerie éternelle, dont le docteur était le but et la victime, contribuait à lui rendre un peu de tranquillité et de bien-être; c'était un remède plutôt qu'un travers. Un soir que le tonnerre avait grondé sur le Liban : « Ah! docteur,

lui dit-elle quand il entra, que ce tonnerre m'a fait de bien! » Puis, comme il essayait d'expliquer scientifiquement le dégagement d'électricité qui avait pu s'opérer : « Pédant, reprit-elle, je vous ai toujours pris pour un excellent homme, mais pour une intelligence bien bornée. » L'extase et l'inspiration recommençaient, la chambre s'emplissait d'un nuage de fumée, et la fureur de la reine de Tadmor contre l'Europe se faisait jour en torrens d'éloquence frénétique. « Les pensées, disait-elle, me viennent à l'esprit comme les bouffées de vent dans les cèdres. Quand cet ouragan a soufflé, je respire et je me sens heureuse. »

Les voyageurs européens, qui tous voulaient arriver jusqu'à elle, ne lui apportaient aucune joie, mais seulement une fatigue, tant elle disposait d'avance et avec peine les draperies et les prestiges sous lesquels il lui plaisait de se montrer. La plupart n'étaient pas reçus, et les Anglais surtout se formalisaient de ce qui leur semblait une dureté impardonnable; elle admettait ceux dont la réputation, la plume ou le crédit pouvaient influer sur sa position personnelle et répandre en Europe le bruit de sa grandeur. Dans la mise en scène de l'introduction qui leur était réservée, elle remplaçait par le mystère et l'attente ce qui lui manquait du côté du luxe, et se posait comme Napoléon. Elle se montra polie et prévenante pour M. de Marcellus, qu'elle pénétra d'enthousiasme, pour le prince Puckler-Muskau, qu'elle jugea « frivole de pensée comme de style, » et pour M. de Lamartine, à qui elle ne pardonna pas d'avoir caressé sa levrette en lui parlant, et d'avoir frappé sur sa botte avec sa cravache pendant l'entretien qu'ils eurent ensemble. Tout le monde a lu les belles et trop indulgentes pages que M. de Lamartine lui a consacrées; mais personne ne savait quel sentiment de profonde irritation les manières sans façon et aisées du gentilhomme français laissèrent chez l'orgueilleuse reine de Tadmor. Crime irrémissible, il l'avait traitée comme son égale. Elle le ménagea pourtant; elle savait qu'il parlerait d'elle et que sa voix aurait du retentissement en Europe. Ennuyée un jour des questions allemandes que lui adressait le prince Puckler : « Prince, lui dit-elle, je crois que votre intelligence est dans les ténèbres! »

Les années s'écoulaient, la constitution délabrée de lady Stanhope achevait de dépérir, et ses revenus de disparaître; les pachas et les émirs la laissaient fort tranquille. Pour retrouver un peu d'agitation intellectuelle, il ne lui restait plus guère que son médecin à étourdir et ses domestiques à gronder. L'un d'eux, Italien subtil, lui offrit une heureuse occasion de se désennuyer. Il profita d'une mission qu'elle lui avait donnée auprès du pacha d'Acre pour capter la confiance de

ce dernier et s'assurer d'un poste auprès de lui. Comme il avait servi sous Bonaparte, il se fit passer pour artilleur, sans connaître le service d'une pièce. Certain de sa promotion, il revint auprès de lady Stanhope, qu'il pria de lui donner une lettre de recommandation et un certificat de bonne conduite. Elle reconnut qu'elle était jouée, et, sans se fâcher, elle fit faire une magnifique enveloppe avec la suscription honorifique du pacha d'Acre parfaitement formulée; la lettre ne contenait que du papier blanc. Puis elle envoya un messager spécial prévenir le pacha que Paolo n'avait jamais été canonnier, et que probablement, — c'étaient les termes dont elle se servait, — « il ferait plus de ravages dans les troupes qu'il voudrait défendre que dans celles qu'il prétendrait attaquer. » Paolo Perini, tel était son nom, porta la lettre, fut congédié, revint à lady Stanhope, qui se félicitait en riant du succès de sa manœuvre politique, et qui, toute satisfaite d'avoir battu un Italien avec ses propres armes, le renvoya en Europe assez penaud. Cette affaire fut une de celles qui amusèrent le plus cet esprit inquiet et cette activité que ne satisfaisaient ni son docile médecin, ni l'Abyssinienne Fathoum, qui la volait sans cesse, ni son espion et son amiral Logmagi, distributeur de ses bienfaits, plongeur de son métier, et homme de beaucoup d'esprit, qui lui faisait des contes de toute espèce, caressait son orgueil et s'enrichissait à ses dépens.

Un revenu très borné, des ennemis à Londres, une famille indifférente ou hostile, des générosités sans limites, et le pillage exercé par ses domestiques malgré ses fureurs, sa surveillance et même ses châtimens, la réduisirent par degrés à une détresse absolue. Les usuriers juifs, arméniens et arabes s'emparèrent d'elle et achevèrent de dévorer sa fortune. Il lui fallut emprunter à M. Beaudin, consul à Damas, 4,000 dollars, et mettre en gage sa pelisse dans le bazar de Saïda. La neige et les ouragans enlevaient les toitures et renversaient les murailles de son habitation désolée, et cette femme, qui, après le siége d'Acre, avait nourri, vêtu et logé deux cents fugitifs, se trouva sans ressources et sans secours. Elle emprunta de nouveau, la plupart du temps à 20, 25 et 50 pour 100. Un épicier de Saïda, qui avait été à son service, musulman puritain de la vieille école, Cheikh-Omar-Eddin, n'étant pas payé de sa facture, se fit faire un billet du double, et de temps à autre réclama de la munificence d'Esther du blé, de la toile, du drap, des chevaux; en peu de temps, la créance fut dépassée par les dons. L'usurier pieux vint à mourir; il appela sa femme et ses enfans près de son lit et leur dit : « La *cid milady* me doit une somme d'argent; vous trouverez son billet dans mes papiers. Promettez-mo

de n'en faire aucun usage. Brûlez-le; c'est ma bienfaitrice : si je possède quelque chose, c'est à sa générosité que je le dois. J'ai reçu d'elle deux ou trois fois le montant de la créance. » Elle réclamait sans cesse auprès des autorités britanniques; le ministère anglais s'embarrassait peu d'elle; ses demandes n'étaient pas écoutées; les consuls recevaient ses réclamations avec une politesse froide qu'elle repoussait par des invectives violentes. Enfin, il ne lui resta pas une théière qui ne fût ébréchée, ni assez de tasses en bon état pour offrir le thé et le café à ceux qui la visitaient. Elle renvoya le médecin qu'elle n'avait plus le moyen de nourrir, fit tuer ses chevaux de prix, et resta aussi fière qu'auparavant. « Sous ces guenilles, disait-elle en montrant ses robes trouées et ses châles que le temps avait dentelés de toutes parts, qui reconnaîtrait la petite-fille de Chatham? Et cependant je suis encore une Pitt; personne dans ces montagnes n'oserait m'insulter; l'émir Béchir, Ibrahim lui-même, ne se présenteraient pas à ma porte sans ôter leurs babouches. » Cela était vrai, et c'était là tout ce qu'elle y avait gagné; son orgueil était assouvi; l'Europe comme l'Orient connaissaient lady Stanhope; elle était devenue la sibylle-reine du mont Liban.

Mais vers les derniers temps de sa vie, la sibylle fut battue par ses propres armes. Tous les mendians et tous les fourbes accouraient du fond de la Syrie et de l'Égypte pour mettre à profit les libéralités de la reine de Tadmor. Assiégée par les *derviches*, moines voyageurs et mendians, sa politique était de les bien accueillir et d'exploiter la vénération et la terreur qu'ils inspirent. Quand ses finances furent épuisées, elle se trouva hors d'état de les satisfaire, et le renvoi de l'un d'eux fut cause d'une scène singulière qui frappa puissamment les esprits. Un soir d'hiver, un *bektachi* se présenta devant sa porte et demanda l'aumône. Le vent de la mer hurlait dans les cyprès, la pluie qui balayait la vallée ressemblait à une vaste nappe blanche et oblique. C'était un homme athlétique, le sein nu et pareil au poitrail d'une bête fauve, de longs cheveux noirs tombant sur son dos, les pieds nus, la barbe blanche et longue, une peau de tigre jetée sur les épaules. Il portait suspendu à sa ceinture une tasse de bois, une espèce de rateau pour se gratter, une gourde, une plume d'autruche et un rosaire composé d'énormes grains. « Dans ce costume et placé sous le hangar extérieur, debout, ses grands yeux noirs et sauvages roulant dans leurs orbites, il ressemblait, dit le docteur, à Caliban dans sa caverne. » On lui servit un fort bon repas; mais il savait qu'en d'autres temps cent et même deux cents piastres avaient été données à des derviches de son ordre, et on ne lui donnait rien. Alors il se

leva; et le bras droit étendu, soulevant de la main gauche une corne de taureau et y soufflant par trois fois avec un bruit qui se mêlait au hurlement des raffales, il prononça sur la maison, sur la sibylle, sur ses esclaves et sur ses amis une imprécation solennelle. « Maudite! maudite! maudite! » criait-il. Le cri mélancolique de quelques *pouïts*, oiseaux de mauvais augure pour les Syriens, et qui se plaisent dans les orages, vint se mêler à la lente malédiction du bektachi. Lady Esther était dans son lit, malade et ruinée.

En effet, peu de jours après, en juin 1839, abandonnée de tous les Européens, squelette vivant, n'ayant plus qu'une douzaine de couverts d'argenterie, et entourée de quelques domestiques arabes, elle rendit le dernier soupir. Le toit de sa chambre, où le vent pénétrait de tous côtés avec la pluie, était soutenu par un tronc d'arbre que l'on n'avait pas même dégrossi, et qu'il avait fallu poser obliquement pour prévenir l'écroulement de la charpente. On déposa son cadavre dans la tombe du couvent de Mar-Elias, près de l'endroit même où elle avait fait déposer son prophète, le Français Loustauneau.

Cette femme étrange qui a fait beaucoup de bien et accompli des choses extraordinaires, personne ne l'a aimée, et personne ne l'a pleurée. Au-dessus de toutes ses facultés planait l'orgueil le plus farouche. Elle a tout sacrifié à l'orgueil. Pauvre femme! si vous eussiez pu soutenir ce qui pèse tant aux ames fières, l'humiliation et l'isolement, la calomnie des habiles et le sourire des sots; si vous aviez été assez forte pour calmer votre ame, apaiser votre orgueil, et regarder avec indifférence, après la mort de votre oncle Pitt, ce monde que vous aviez vu à vos pieds et qui vous délaissait; si, profitant des ressources peu communes d'une intelligence sagace et profonde, vous aviez forcé les acteurs et les intrigues observés de si près dans votre jeunesse à revenir jouer leur rôle dans un livre véridique, vous vous fussiez épargné vingt ans de supplice.

Certes, lady Stanhope, dans sa retraite, eût écrit des mémoires intéressans et utiles sur la politique de Pitt, sur ses amis et ses adversaires. A cette œuvre elle aurait dû livrer les loisirs de sa solitude; quels portraits elle aurait tracés! et quelles lacunes de l'histoire elle aurait pu remplir! Elle n'a pas su changer en philosophie les dures leçons du monde. L'étude des hommes et l'observation des choses, même les plus amères, sont bonnes et excellentes à cette œuvre; elles deviennent la justice de l'histoire, et leur amertume même est une force. C'est ce qui est arrivé à Tacite en des temps serviles, et à Saint-Simon, janséniste, sous Louis XIV et le régent. On doit regretter d'au-

tant plus que lady Stanhope n'ait pas consacré sa retraite à cet ouvrage, qu'il ne reste de traces de la société extraordinaire où elle a vécu que dans les dernières lettres de Walpole, la correspondance de Burke, le journal de Knighton, celui de Mme Darblay, et les mémoires de Wraxall. Les uns ne vivaient pas dans le monde supérieur, les autres ignoraient les choses politiques; ceux-ci étaient des fats, ceux-là des aveugles, et personne n'était placé comme lady Esther pour saisir au passage ces caractères et ces personnages. Elle a mieux aimé dépenser pour son tourment le besoin d'action qui la dévorait, jouer sur une montagne d'Orient le rôle de Timon le misanthrope, et rompre avec l'Europe. Non, il ne faut jamais que notre orgueil renie cette société, sans laquelle l'individu n'est rien; il ne faut pas trancher ces liens sympathiques de patrie, de famille, qui, une fois brisés, nous laissent saignans de toutes parts et par tous les pores, en proie à une agonie plus déchirante que l'agonie du martyre; il ne faut pas porter dans la vie l'isolement, qui est la mort.

Tel est le spectacle tragique donné par cette misanthrope et cette astrologue du XIXe siècle, créature supérieure, que l'orgueilleuse maladie de Jean-Jacques et de Byron a tuée après l'avoir torturée. Les hurlemens de la sorcière, la triste caverne de cette désespérée, son aire d'aigle sur le mont Liban, ses violences, ses caprices, peuvent sembler à quelques-uns comiques comme la grimace du supplicié; pour les ames vigoureuses et irritées, c'est une leçon grave. Rester debout au milieu des siens, lutter contre l'abaissement intellectuel, s'il existe, contre l'énervement des esprits, si on croit l'apercevoir ou le pressentir, vaut mieux que se dévorer dans une irritation vaine et une misanthropie frénétique. Même en se supposant blessées ou méconnues, ce qui est l'histoire de chaque jour, ne reste-t-il pas aux ames saines des sympathies à embrasser et des devoirs à remplir? Est-ce que la tâche de l'historien n'est pas offerte à tous les esprits doués de force et de lumière? Pour quoi donc seraient faits ce qui est odieux et ce qui est vil, les ridicules des uns et les iniquités des autres? Cette mission est grande et a de la durée; exercée sans colère et avec puissance, elle vaut mieux que la rêverie d'Obermann, les pleurs de Werther et la retraite suicide de lady Stanhope.

PHILARÈTE CHASLES.

DU ROMAN ACTUEL

ET DE NOS ROMANCIERS.

S'il était absolument vrai, comme l'a dit un illustre écrivain, que les peuples commencent par la poésie et finissent par les romans, nous serions bien loin de la poésie, car nous sommes bien loin de notre berceau, et nous serions bien près de la décadence, car on n'a jamais écrit plus de romans que de nos jours. Heureusement, l'observation dont on a voulu faire un axiome applicable à tous les temps n'est applicable qu'aux sociétés primitives. Qu'à l'origine des choses la poésie se montre la première, fraîche, naïve, souriante, pour chanter l'hymne du matin, et que les romans n'apparaissent que le soir pour raconter les émotions de la journée, d'accord; mais il en va différemment dans les sociétés modernes. On dirait que la poésie attend la maturité de nos civilisations pour déployer toutes ses forces, et alors, en bonne princesse, elle admet très bien le roman à partager son empire. Un même siècle n'a-t-il pas vu naître *le Cid*, *Athalie*, *les deux Pigeons*, *l'École des Femmes* et *la Princesse de Clèves* ? Pour nous citer nous-mêmes, au moment où nous admirions les trésors de lyrisme que semaient à pleines mains Goethe et Byron, Lamartine et Victor Hugo, n'étions-nous pas charmés par les récits de Walter Scott? Si *le Divan*, *le Lac*, *les Fantômes*, *Manfred*, sont contemporains d'*Ivanhoé*, c'est une assez grande preuve, d'abord que la poésie et le roman peuvent régner ensemble, et secondement qu'ils peuvent avoir leur plus belle

heure au milieu d'une civilisation, long-temps après le commencement et avant la fin. Cela prouve aussi que notre époque a été véritablement privilégiée, qu'elle avait reçu le double don si rare de l'observation et de l'enthousiasme, et qu'elle aurait pu tirer un parti immense de cette rencontre fortunée des poètes lyriques et des conteurs.

L'imagination est en effet la faculté dominante de notre époque littéraire. C'est en cela surtout que nous différons du XVIIIe siècle et que nous avons notre originalité propre. Venu pour détruire, le XVIIIe siècle n'eut pas la lyre d'Amphion, c'est tout simple : cette lyre élevait par enchantement les murs des cités, elle ne les démolissait pas. Pour détruire dans le monde des idées, il n'est pas de meilleur instrument que la polémique, laquelle, comme on sait, vit en mauvaise intelligence avec la Muse. Or, sous le règne de Voltaire, la polémique est souveraine; elle prend toutes les formes, elle est partout, le plus souvent avec sa compagne, la raillerie. Ce siècle est un long éclat de rire mêlé de sarcasmes, et lorsque Beaumarchais se présente sur le déclin, avec le genre de talent qui manquait à l'auteur de *l'Écossaise*, il vient pour achever le tableau. Sans *Figaro*, l'éclat de rire n'eût pas été complet, et il eût existé une lacune dans la gloire de cette littérature militante qui occupa avec tant de bruit et d'éclat la scène du monde depuis le jour où en descendit Louis XIV jusqu'au jour où y monta la révolution française. Rien ne manqua à la littérature polémique après Beaumarchais : l'infatigable héroïne avait obtenu tous les triomphes, et son plus grand peut-être fut d'avoir dépensé tant d'esprit, de verve et de passion, que, pendant toute la durée du combat, on ne s'aperçut pas de l'absence de la poésie. Ce ne fut que plus tard qu'on remarqua cette absence, lorsque, l'œuvre étant accomplie et la passion ayant disparu, il ne resta plus que l'élégance, la pureté et la sécheresse du style, et qu'au lieu de Voltaire on eut M. de Fontanes. Cela ne suffisait pas pour l'ambition et le génie de la France; M. de Fontanes le comprit lui-même, et il poussa en avant l'auteur de *René*. — A voir M. de Fontanes introduire M. de Châteaubriand dans le monde littéraire, ne semble-t-il pas voir le XVIIIe siècle, intelligent jusqu'au bout, abdiquer quand les forces lui manquent, et se choisir un jeune et vaillant héritier?

L'auteur de *René* nous apporta l'imagination, et parce qu'à cette heure cette puissance s'est affranchie de tout frein et se livre à des saturnales, ce n'est pas une raison pour méconnaître son glorieux passé, encore si près de nous. N'oublions pas les belles pages et les beaux vers qu'elle nous a d'abord donnés sans compter; relisons-les

souvent, au contraire, ne fût-ce qu'en manière de compensation. Oui, il est vrai, personne ne le conteste aujourd'hui, que l'imagination a joué dans l'école moderne un rôle original et fécond; mais il est vrai aussi qu'à proprement parler, elle n'a eu qu'un commencement de règne et qu'elle a trompé nos espérances. Faut-il tant s'en étonner? si l'imagination est la plus brillante des facultés de l'esprit, n'est-elle pas en même temps la plus fragile, celle qu'il faut entourer de la surveillance la plus assidue pour la préserver de tout malheur? Or, ce qui nous manque surtout, a dit un penseur, c'est l'attention. Nous sommes irréfléchis et distraits; nous n'avons de la suite que par hasard, et même chez les intelligences qui passent pour les plus sérieuses de notre époque, on trouve, pour peu qu'on les scrute dans leurs replis sans se laisser prendre au dogmatisme de la parole, un fonds étrange de légèreté. Le manque d'attention se fait sentir dans toutes les régions de l'activité et de la pensée, et principalement, hélas! dans les lettres, où il a produit les premiers désordres que bien d'autres causes, à la vérité, ont aggravés depuis et aggravent chaque jour, au point que tout y va au rebours des règles les plus simples de la tradition et du bon sens. Autrefois, dans ce domaine respecté de l'art, les défauts, inséparables des débuts, décroissaient en marchant, et quelquefois même finissaient tout-à-fait par disparaître devant la baguette d'or de la réflexion et du travail, tandis que les bonnes qualités se développaient, gagnaient de la vigueur et de l'éclat. C'est le contraire maintenant, les rôles sont intervertis. Les bonnes qualités, triomphantes au début, cèdent peu à peu du terrain devant les défauts, qui empiètent, grandissent, commandent, et bientôt ne souffrent plus qu'on leur résiste. Que devient alors le talent? Esclave où il devrait être maître, le talent est au milieu de ses défauts, comme autrefois le sultan au milieu de ses janissaires.

Les écrivains d'imagination en proie à leurs défauts, tel est le spectacle qui s'offre de tous côtés, en haut, en bas, chez les grands, chez les petits. Poètes et romanciers acceptent ce rôle, que dis-je? ils en sont fiers; mais nous n'avons pas à parler des poètes, et ne voulons aujourd'hui que prendre les romanciers sur le fait. D'ailleurs, les poètes, les grands au moins, se taisent et bâillonnent leur muse, tandis que toute l'armée des romanciers est sur pied et tient la campagne. Les romanciers sont en ligne et à l'œuvre; ils enveloppent la France d'un vaste réseau de romans, et la foule crie bravo! Chaque matin, plus de cent mille feuilles volantes répandent d'un bout de la France à l'autre des lambeaux de contes et de fictions, et il y a un

nombre immense de gens qui attendent cela comme une manne! C'est là une situation nouvelle et pleine de dangers, à laquelle nous reviendrons plus d'une fois, dût-on nous accuser de tomber dans les redites.

Ainsi le roman est à la mode, et depuis qu'il a vendu sa liberté pour s'attacher à la glèbe, c'est-à-dire au journal quotidien, il a le haut du pavé. Il a acheté une puissance factice au prix de sa liberté, c'est cher; mais s'il faisait servir cette puissance à notre profit et à sa gloire, il se rattraperait sur le prix d'achat, et tout le monde y gagnerait. Il n'en est pas ainsi, et l'optimisme le plus exagéré serait contraint d'avouer que tout le monde y a perdu, en présence de cette menue monnaie qui circule sans effigie au bas des journaux, et surtout en présence de ces beaux chefs-d'œuvre qui ont tant soulevé la curiosité autour d'eux, et qu'une renommée aveugle et criarde a popularisés au loin. Sans doute, le roman, comme la poésie, pouvait se renouveler et se rajeunir parmi nous, et quoique depuis deux siècles notre littérature ait tenté, en ce genre, presque toutes les voies avec un incontestable bonheur, il y avait pour le roman moderne plus d'un progrès possible, et, ce n'est pas trop dire, quelque chose comme une transfiguration. Son originalité eût consisté à être passionné comme Saint-Preux, poétique comme René, vrai comme Manon, sans cesser d'être de son temps. S'assimiler ses devanciers pour les agrandir est un excellent système qu'on sembla vouloir suivre d'abord, et l'on n'eut qu'à s'en louer. Le moment fut heureux. Les productions neuves et brillantes des romanciers contemporains ont cette date, qui mérite plus qu'un souvenir. Depuis, le nouveau régime a tout changé; la peinture animée de la passion vraie a fait place à la peinture violente des passions fausses et bizarres; l'analyse patiente et délicate des choses du cœur a disparu devant l'interminable récit de puériles aventures. En un mot, l'abbé Prévost et Richardson ont été brutalement consignés à la porte du feuilleton.

L'évènement était prévu. Quand un romancier écrit une fiction qu'il enverra en volume à son lecteur, il laisse l'effet se produire à son moment, le drame arriver en son lieu; il n'obéit, en un mot, qu'à la muse du récit. Mais quand il écrit un livre qui doit paraître chaque matin par lambeaux, il est évidemment dans la nécessité de multiplier ses effets outre mesure, de forcer les situations, d'avoir recours à des coups de théâtre qui la plupart du temps ne tiennent en rien à l'action, car le lecteur ne veut pas être frustré, et il lui faut son émotion quotidienne. Sous ce rapport, il n'a pas à se plaindre; tout le talent du romancier, à l'heure qu'il est, est tourné vers ce résultat, qu'il obtient

coûte que coûte. Tel qu'on pourrait nommer, et qui n'est pas le moins heureux à ces tours de force de la plume, a pour habitude invariable, quand son chapitre languit, de le clore par une apparition inattendue, un accident mystérieux dont on n'a le mot que vingt-quatre heures après, comme pour les charades. Le lendemain, il est vrai, le lecteur ne se trouve content qu'à demi, si toutefois même il ne se trouve mystifié; n'importe, sa curiosité a été éveillée tout un jour, et c'est quelque chose. On dira que ce jeu est périlleux, et qu'il est difficile, sinon impossible, de réussir long-temps avec de pareilles ressources; que c'est en quelque sorte jouer avec des dés pipés, et le laisser voir. On dira vrai, et c'est ce qui explique les brusques reviremens du public, et les révolutions qui s'accomplissent dans ce royaume du feuilleton, où il y a un 93 par année. Un sceptre escamoté n'est pas solide dans la main, et le sceptre du feuilleton est déjà tombé deux ou trois fois. Il est à terre en ce moment. Qui le ramassera? Il est sans doute destiné à passer encore dans plusieurs mains; il ne s'arrêtera dans aucune. Plus d'un romancier peut entendre murmurer à ses oreilles : *Macbeth, tu seras roi!* Mais la sorcière devrait ajouter : Tu ne le seras qu'un jour. —Pauvre royauté du feuilleton! royauté de la fève! *le roi boit!*

A moins que le ciel n'eût opéré un miracle, l'imagination des romanciers devait les trahir. Un romancier a beau avoir de l'orgueil, on peut lui dire cependant, sans le blesser, qu'il n'est pas Dieu et que sa fécondité a des bornes. Si grande qu'elle soit, cette fécondité ne peut s'exercer qu'à des conditions expresses de gestation et de repos, sous peine de ne mettre au monde que des embryons et des monstruosités. L'art vit de travail et de pensée, d'activité et de rêverie, et il ne peut produire avec une bienheureuse rapidité qu'après avoir réfléchi avec une sage lenteur. Cette bouche qui répandait en parlant des perles et des rubis était une bouche qui parlait à propos, et celle qui répandait des crapauds et des reptiles était une bouche qui parlait toujours. Certes, les romanciers nous ont donné des perles et des rubis, et ils ne nous donnent pas encore des reptiles; mais qu'ils y prennent garde! L'épuisement fait faire bien des choses, et ne sont-ils pas déjà arrivés à l'épuisement? Depuis long-temps ils se répétaient eux-mêmes; maintenant, ils se copient les uns les autres. Comme chacun, dans des dépenses folles, a déjà épuisé sa part d'originalité, et qu'ils sont tous à peu près à bout de voie, ils sont bien forcés de se servir des procédés ayant cours. Il arrive de là que, malgré la différence des sujets, presque tous les romans actuels ont un air de ressemblance et de famille. Les types lancés dans la circulation

et comme sur le marché, il y a dix ou quinze ans, reparaissent toujours, inévitablement, avec quelques modifications légères tout au plus, et un changement de costume : on dirait une troupe d'acteurs qui a vieilli et qui ne peut faire de nouvelles recrues. Autre malheur : le style a eu le sort de l'invention; il s'est fatigué, a perdu son éclat naturel, sa force primitive, et, pour dissimuler ses pertes, il s'est donné une sorte de fièvre continuelle et des mouvemens convulsifs. Où doivent s'arrêter cette fièvre et ces convulsions? On ne peut le dire. Ce qui est certain, c'est que le style, comme l'invention, a l'air de jouer de son reste. Que va-t-il donc arriver? A mesure que le goût des romans se propage et que les lecteurs deviennent de plus en plus avides et insatiables, le talent des romanciers baisse. Le nombre et l'appétit des consommateurs vont croissant, et la récolte diminue. Il n'y a pas très loin de là à une disette. Aurions-nous déjà eu nos sept années d'abondance?

Cette crainte n'est pas chimérique, tant s'en faut. Le feuilleton est une colonie brûlante et malsaine où les soldats les plus robustes, les héros, si vous voulez, de l'imagination trouvent des infirmités précoces et souvent mortelles. Un étranger qui ne serait pas au courant de ce qui se passe chez nous, et qui ne connaîtrait pas la valeur actuelle de l'argent en matière d'imagination, pourrait très bien croire que le feuilleton est un lieu de déportation, quelque Cayenne où les romanciers vont expier leurs fautes. Prenez, en effet, de savans, discrets et ingénieux conteurs, des maîtres dans l'art du récit qui achèvent toujours leurs tableaux; de délicats et consciencieux artistes, entre autres, Manzoni, M. de Vigny ou M. Mérimée, et condamnez-les au feuilleton perpétuel, moins que cela, à quelques années de feuilleton, et demandez-leur s'ils n'aimeraient pas autant être envoyés à Sinnamary! A coup sûr, la plage n'est pas là-bas plus dévorante.

Proclamez à satiété que, sans le feuilleton, il n'existe pour le romancier qu'une publicité restreinte, je ne comprendrai jamais qu'un peu plus ou un peu moins de publicité vaille tous les sacrifices que le feuilleton impose. Est-il donc raisonnable d'acheter à un prix aussi exorbitant le plaisir de descendre du balcon où l'on dominait la foule, dans la rue où elle vous coudoie, surtout quand ce balcon est une large terrasse pleine de fleurs, comme était celui de Mme Sand, par exemple? La rue attire, à ce qu'il paraît, et Mme Sand n'a pas su rester dans la région sereine qui convenait si bien à son talent : elle est descendue dans le feuilleton. Il faut dire, pour être juste, que Mme Sand est un des écrivains d'imagination qui ont le moins contracté les vices divers qu'on gagne en ce lieu, parce que jusqu'ici elle s'est livrée

avec plus de réserve que les autres; mais, en évitant des écueils, qu'elle n'évitera pas toujours du reste, si elle ne revient promptement à ses habitudes de véritable et grand artiste, Mme Sand est tombée dans d'autres défauts : elle s'est jetée dans le socialisme, qui n'est pas moins funeste à l'art du conteur, au génie du poète. L'auteur du *Meunier d'Angibault* a inventé une muse humanitaire, qui ne ressemble en rien à Valentine ou à Geneviève, une muse qui n'est ni une jeune fille, ni une jeune femme, ni même, s'il faut le dire, une femme. Cette muse a l'ame grande jusqu'à un certain point, mais elle a le cœur faux. Le secret des sentimens vrais et naturels lui échappe, et les héros de son choix vont chercher leurs inspirations bizarres au fond d'un obscur sanctuaire dont Mme Sand et quelques adeptes ont seuls l'entrée.

Dans *le Meunier d'Angibault*, Mme Sand a voulu peindre encore une fois les amours d'un prolétaire et d'une grande dame. On dirait que le thème est invariable; voilà, de compte fait, le cinquième roman de Mme Sand où prolétaires et patriciennes s'aiment d'amour tendre. Aujourd'hui, le prolétaire a nom Henri Lémor, et la grande dame est la baronne Marcelle de Blanchemont. Henri et Marcelle s'aimaient, mais de l'amour le plus pur, du vivant de M. le baron de Blanchemont, et le livre commence au moment où ce dernier vient de passer de vie à trépas. Il est bien entendu que M. de Blanchemont mérite peu de regrets, quoiqu'il soit mort jeune : cet homme avait tous les vices, comme un baron. En revanche, Henri Lémor a toutes les vertus, comme un prolétaire. Henri pousse le désintéressement jusqu'à l'héroïsme. A la mort de son père, se trouvant dans l'aisance, son premier soin fut de distribuer sa fortune à des ouvriers, ce qui est de la charité d'apôtre, à moins que ce ne soit de l'affectation et de l'orgueil. Il ne se borna pas à ce sacrifice en faveur du prolétariat, et, ayant reçu une éducation brillante qui lui permettait d'aspirer à tout, il aspira à descendre, et se fit ouvrier. Pourquoi donc, lorsqu'il pouvait vivre du travail de son intelligence, ne voulut-il vivre que du travail de ses bras? Est-ce que le bras est plus noble que la tête? Est-ce qu'il ne serait possible aujourd'hui d'être probe et d'être utile qu'en endossant la blouse du compagnon et qu'en se servant de la lime ou du rabot? Quoi qu'en puisse dire Mme Sand, il y a d'autres manières de se dévouer à l'humanité quand on a du savoir et de l'éloquence, et M. Henri Lémor eût pu être un bon citoyen et un honnête homme sans prendre un livret et sans courir les chemins avec un bâton ferré, en criant à chaque rencontre : *Tope, compagnon!* A la vérité, ce rôle est commode pour les éternelles déclamations d'un rêveur qui prêche la fra-

ternité avec colère, l'égalité avec un insupportable orgueil, et qui n'admet aucune nécessité sociale. Henri Lémor est communiste à la façon de Campanella ou à la façon de M. Cabet; il confond tous les riches dans une même malédiction, et lorsqu'il se trouve en présence de la femme qu'il aime, devenue libre et qui lui offre sa main, il fuit avec une sorte d'horreur assez théâtrale, parce que Marcelle de Blanchemont a un péché originel, une tache indélébile : elle est riche. Est-ce que Lémor fait preuve ici d'un grand bon sens? Il repousse le bonheur et la fortune : le bonheur n'est pourtant pas à dédaigner quand il est légitime et ne blesse personne, et la fortune offrirait à notre frère prêcheur des moyens de secourir les pauvres, puisqu'il est charitable, d'aider les travailleurs, puisqu'il les appelle ses frères, et de propager ses idées, puisqu'il prétend avoir des idées. Il aime mieux être malheureux et inutile, ou plutôt il n'a qu'un besoin et qu'un désir, c'est de se draper dans sa blouse et de déclamer à son aise.

Marcelle est de race patricienne, comme dit Mme Sand; mais elle n'a point les vices de sa caste. Elle est pure, généreuse et dévouée. Son esprit est libre de tous les préjugés, et comme elle souffre, sans s'en rendre compte, des injustices sociales qui frappent ses yeux, elle est dans des dispositions merveilleuses pour recevoir les idées de l'avenir. La patricienne ne demande qu'à être initiée aux mystères de la nouvelle Éleusis, et le prolétaire sera naturellement l'initiateur. Nous verrons à quoi aboutissent en définitive ces mariages symboliques du patriciat et du prolétariat, et nous trouverons qu'on a fait beaucoup de bruit et qu'on s'est livré à de grands efforts pour obtenir un résultat dérisoire, pour amener un dénouement de conte de fée ou de vaudeville. — La première idée de Marcelle, dès qu'elle est veuve, c'est de devenir la femme d'Henri Lémor. L'ouvrier refuse, comme nous l'avons dit; mais la jeune baronne ne se tient pas pour battue : elle demande un sursis, l'obtient, je crois, à grand'peine, et, cela fait, part pour sa terre de Blanchemont, afin de passer le temps et d'apprendre aussi en quel état son mari a laissé sa fortune. C'est à Blanchemont que se passe le roman de Mme Sand; c'est là que Marcelle rencontre Grand-Louis, meunier d'Angibault.

Ce meunier d'Angibault est la création la plus heureuse du livre. Il est vrai, quoique idéalisé. Sans doute Grand-Louis n'est pas un meunier comme un autre, et il a bien lu quelques brochures de trop, sans doute c'est encore un de ces Grandisson prolétaires qui s'étalent avec complaisance dans les fictions de Mme Sand; mais, à tout prendre, il a assez de bon sens et de gaieté, et il n'ennuie pas. Le meunier se fa-

miliarise vite avec Marcelle, qui l'appelle bientôt son ami. Entre meunier et baronne, dans un roman socialiste, les confidences ne se font pas attendre. Marcelle ouvre son cœur à Grand-Louis; Grand-Louis confie son secret à Marcelle; il aime Rose, la fille du fermier de Blanchemont, et il désespère de l'obtenir, parce qu'elle est plus riche que lui et que le fermier est avare; tout s'arrangera. Marcelle se charge des affaires de cœur du meunier, qui, à son tour, prend en main les affaires de cœur de Mme la baronne; et comme tout lui réussit, il rencontre Henri Lémor partant pour l'Afrique, où il allait oublier son amour, et l'amène au château de Blanchemont. Henri arrive à propos, car l'obstacle à son bonheur est levé. Marcelle est ruinée ou à peu près; son mari a laissé des dettes énormes, et, l'incendie s'en mêlant, il reste si peu de chose à Marcelle, que notre prolétaire n'a plus lieu d'être effrayé. Sur ces entrefaites, un vieux mendiant, un de ces Callot que Mme Sand affectionne depuis *Mauprat*, et dont elle ne varie pas suffisamment la physionomie grotesque, le père Cadoche meurt, et laisse au meunier d'Angibault une grosse somme qu'il avait volée pendant la terreur et enfouie, sans y toucher, pendant cinquante ans. Le père de Rose, M. Bricolin, le paysan parvenu, dont la figure est bien dessinée, du reste, n'a plus de raison pour refuser sa fille à Grand-Louis. On se marie donc, et la noce est célébrée au petit moulin, charmant moulin sur la Vanve, entouré de hêtres, de trembles et d'aulnes. Quant à Marcelle et à Lémor, ils font construire une maisonnette dans les environs, et ils vivront là désormais avec leurs bons voisins, s'inquiétant peu du reste du monde. N'oublions pas de dire qu'Henri Lémor, pour dernière transformation, se fait garçon de moulin.

Voilà bien les poètes! Confiez-leur des thèses sociales ou des systèmes philosophiques! ils s'enflamment pour vos idées, ce sont les disciples les plus fervens, et ceux qui ménagent le moins leur enthousiasme. Vous applaudissez d'abord; attendez la conclusion; elle n'est pas toujours logique, et jure souvent avec les prémisses. Ainsi, Mme Sand, dans tout son livre, prêche, enseignes déployées, les principes les plus larges de fraternité et de progrès; il semble qu'elle va, pour parler comme M. Pierre Leroux, organiser la charité universelle! Elle bat en brèche notre vieille société; elle a le mot de l'avenir et enseigne la religion qui doit renouveler le monde. Puis, tout d'un coup, et pour dénouement à ses tirades éloquentes, elle oublie le culte qu'elle a embrassé avec tant de chaleur, et se souvenant seulement qu'elle est poète, dès qu'elle découvre un coin de terre plein de fraîcheur et de verdure, elle y enfouit ses socialistes pour qu'ils sa-

vourent l'égoïsme à deux! Quelle inconséquence! à moins que le beau idéal du socialisme ne soit de vivre dans la solitude, sous des saules, au murmure d'un clair ruisseau; à moins que les vastes progrès qu'on nous annonce pour l'avenir ne consistent à faire d'un homme jeune, intelligent et instruit, un garçon de moulin, et d'une femme de grande naissance et d'excellent cœur, une femme qui fait elle-même sa cuisine et son lit! Si c'est pour obtenir ces merveilleux résultats que les écrivains socialistes veulent agiter le monde, ils feraient aussi bien de le laisser en paix, d'autant plus que leur talent ne gagne pas à ces sortes de prédications; *le Meunier d'Angibault* le prouve assez. Le romancier, dans l'intérêt de sa thèse qu'il devait si bien contredire à la fin, ne songe qu'à laisser discourir ses personnages, et il arrive qu'Henri Lémor et Marcelle sont des amans qui s'occupent de tout, excepté de s'aimer. Dans aucun roman de l'auteur, la passion n'a été peinte en traits plus effacés.

Sous ce rapport, *Isidora* est bien supérieure au *Meunier d'Angibault*. C'est que Mme Sand, après avoir commencé son livre avec des préoccupations socialistes, a bientôt perdu de vue son point de départ, et s'est laissé entraîner par le courant de la passion. Elle a eu alors des inspirations éloquentes, et a écrit de belles pages. Ce n'est pas que ses personnages soient neufs; les héros du socialisme de Mme Sand n'existent qu'à un petit nombre d'exemplaires. Jacques Laurent, qui joue le principal rôle dans *Isidora*, n'est pas autre qu'Henri Lémor en redingote. Prolétaires tous les deux, ils ont les mêmes sentimens, les mêmes idées, le même langage, et ils sont tous les deux amoureux d'une grande dame. La ressemblance peut-elle être plus frappante? Les deux hommes, dans les deux romans, ne se ressemblent pas plus cependant et ne se copient pas mieux que les deux femmes. Alice, la bien-aimée de Jacques Laurent, ne diffère en rien de Marcelle, la bien-aimée d'Henri Lémor. Même ici, il n'y a que le changement de nom. Le cœur et la tête, comme la position sociale, sont parfaitement identiques. Il n'y a pas jusqu'au veuvage qui ne soit très bien imité, et si l'une ne s'appelait Alice, et l'autre Marcelle, et que celle-ci n'eût les cheveux noirs, et celle-là les cheveux blonds, on pourrait les confondre, et leurs amans eux-mêmes pourraient s'y tromper. — Sans risquer de passer pour trop exigeant, on peut affirmer que le romancier est tenu à plus de frais d'invention.

Isidora, qui donne son nom au roman, est l'éternelle courtisane amoureuse; mais c'est une courtisane avec des aspirations vers l'impossible, et cette soif ardente d'inconnu qui tourmente plus d'une

héroïne de Mme Sand. Isidora, c'est Lélia qui a pris le métier de Pulchérie. C'est une ame orageuse, pleine d'abîmes, où des élans de haute vertu se heurtent contre des inspirations infernales, où se rencontrent d'épouvantables contradictions. Quoique orgueilleuse comme Satan, elle n'est pas assez forte pour se mettre au-dessus du mépris, et elle succombe sous ce fardeau, comme sous une croix trop lourde. Une seule chose la relèverait peut-être à ses propres yeux, c'est l'estime d'un homme de cœur, de Jacques Laurent, par exemple, et Isidora, sans se faire connaître, se fait aimer de Jacques à peu près comme Marion Delorme se fait aimer de Didier; mais ces sortes d'incognito, on le sait, ne durent pas long-temps, et l'infortunée courtisane, qui avait cru un instant au bonheur, retombe plus avant dans son désespoir. Comme Didier, qui sous Marie découvre Marion, Jacques Laurent découvre sous la chaste Julie l'impudique Isidora. Le voile tombe, et la courtisane, mortellement blessée, prend la fuite. Elle va en Italie, et, nourrissant mille projets de vengeance contre un ordre social qui la traite en ennemie, elle prend la première victime qui lui tombe sous la main. Les hommes l'avilissent, elle avilira un homme à son tour. Elle est aimée d'un grand seigneur, il ne lui en faut pas davantage. Elle l'enlace, emploie mille ruses, ment à plaisir : finalement, la courtisane Isidora devient la comtesse Félix de S... et la belle-sœur d'Alice. Quelques années se passent, le comte meurt, et la belle veuve revient à Paris avec son amour qu'a grandi l'absence et qui remplit son cœur tout entier.

Isidora est repoussée avec un mépris hautain par toute la famille du comte de S..., à l'exception d'Alice, qui a dans son cœur des trésors d'indulgence. Chez Alice, Isidora retrouve Jacques Laurent, qui remplit les fonctions de précepteur, et alors commence une véritable histoire d'amour, simple et d'un intérêt puissant. Il n'y a pas de socialisme qui tienne ici; il n'y a plus que trois cœurs qui palpitent et qui saignent. La première entrevue d'Isidora avec Jacques, la nuit, dans ce jardin où ils se sont connus autrefois, est une belle scène pleine d'élévation et d'originalité. Pour reconquérir le cœur de son ancien amant, la courtisane déploie tant de vive et impétueuse éloquence, que Jacques, malgré toutes ses résolutions, est vaincu. Et il ne cède pas à la beauté ou à l'amour; il cède au charme irrésistible de la parole de cette femme : rarement l'auteur a trouvé des accens plus passionnés et plus brûlans.

De son côté, Alice aime Jacques Laurent, et, quoique Jacques soit revenu à Isidora, c'est Alice, à laquelle il n'a jamais parlé de son

amour, qui est la bien-aimée au fond de son cœur. Isidora devine l'amour de Jacques, Alice ne s'en doute pas, et la première souffre autant de sa découverte que la seconde de son ignorance. Jacques, entre ces deux cœurs, est sombre et troublé. Les transports de l'une et le silence de l'autre l'agitent et le tourmentent également. Isidora lutte de toutes ses forces pour réveiller l'amour de son amant. Tentatives inutiles! Alors elle pleure en secret, se désole; elle raille avec amertume sa jeunesse et sa beauté, elle maudit l'amour. Plus tard, elle pleure sans maudire, et, n'ayant plus aucune espérance, elle accepte stoïquement sa destinée, elle veut au moins finir avec Jacques par une action qui lui mérite son estime. Isidora couronne son amour par un trait héroïque. Elle écrit à Alice qui se mourait de douleur, pour lui dire l'amour de Jacques Laurent. Elle a la conviction que ces deux ames sont nées l'une pour l'autre, et, se sacrifiant avec une grandeur pleine de tristesse, elle les unit devant Dieu; puis, le sacrifice accompli, elle met la main sur son cœur et sent qu'elle est arrivée à l'impuissance d'aimer.

C'en est fait, Isidora n'aimera plus. Et pourquoi donc son cœur sera-t-il désormais incapable de battre sous les étreintes de la passion? Elle est jeune encore, toujours belle, elle a une intelligence forte, une imagination riche, beaucoup d'énergie unie à beaucoup de sensibilité, et elle est morte à l'amour! C'est un peu trop tôt, et l'on voit bien que c'est un jeu ou une habitude de l'auteur de *Lélia*. Il y a déjà long-temps que Mme Sand se complaît à nous montrer des femmes au front superbe, au port de reine, rayonnantes de beauté et de jeunesse, soulevant des murmures d'admiration sur leur passage, et portant dans leur poitrine de marbre un cœur qui a essayé de vivre un jour et qui est mort le lendemain. En conduisant si facilement ses héroïnes à l'impuissance radicale du cœur, Mme Sand ne s'aperçoit pas qu'elle les calomnie et calomnie en même temps l'amour; elle ferait croire qu'elles n'ont jamais aimé et n'ont jamais compris qu'un froid et sauvage égoïsme, car, si elles ont une fois éprouvé véritablement la passion, elles seraient capables de l'éprouver encore : chez les cœurs aimans, l'amour a des illusions long-temps renaissantes et des ressources qu'on dirait inépuisables.

Évidemment Isidora ne dissimule pas assez sa parenté avec d'autres héroïnes de Mme Sand, et affecte des allures byroniennes trop prononcées; elle laisse trop voir qu'elle a été bercée, en compagnie de sa sœur Lélia, sur les genoux de Manfred ou du Giaour. Cependant le roman auquel elle donne son nom et dont elle est la grande figure

est plein d'intérêt, et dans cette histoire à trois personnages, peu compliquée, simple histoire de cœur, Mme Sand a retrouvé plus d'une fois son accent des meilleurs jours. Il est maintenant prouvé que Mme Sand n'aurait qu'à vouloir pour rentrer en possession de son talent de conteur; elle n'aurait qu'à rompre avec ce socialisme qui gâte tout ce qu'il touche en matière d'art. Qu'on se figure Mme Sand écrivant aujourd'hui *André* avec le système qui a dicté *le Meunier d'Angibault;* André et Geneviève seraient certainement deux communistes. Que deviendrait alors la fiction touchante et si vraie que vous connaissez? Une composition froide et déclamatoire. Il faut donc souhaiter que Mme Sand renonce à la prédication de ses chimères. Elle ne les prêche pas si bien, du reste, et avec une logique si invincible! Si, au lieu de nous catéchiser, elle voulait nous charmer encore, elle y réussirait facilement. Pour nous montrer son talent dans sa force et encore dans sa jeunesse, il lui suffit de laisser dans leur sacristie ses oripeaux socialistes. Il est bien entendu qu'elle doit aussi se soustraire au régime du feuilleton, dont les succès, — à supposer qu'il y eût succès, — flatteraient médiocrement son amour-propre : les lauriers de M. Eugène Sue ne peuvent pas empêcher Mme Sand de dormir.

Au reste, ces lauriers sont peu enviables aujourd'hui; ils sont déjà flétris et desséchés, et nous sommes véritablement embarrassé pour aborder l'auteur du *Juif Errant*, tant nos craintes à son égard ont été prophétiques. M. Eugène Sue, en entreprenant coup sur coup, au pied levé, deux épopées en dix volumes, a trop compté sur ses ressources, sur les richesses de son imagination, sur l'habileté de sa main, et il nous a donné trop complètement raison sur tous les points. La critique n'aime pas à triompher d'une façon si absolue, quand ses prévisions sont si tristes. Elle aimerait mieux être prise au dépourvu que d'être prise ainsi à la lettre, et si l'auteur des *Mystères de Paris* eût consulté notre goût, il eût fait de nous un faux prophète et nous eût envoyé un chef-d'œuvre. Le plaisir extrême que nous aurions éprouvé en lisant un bon livre nous eût dédommagé du chagrin que nous aurions eu d'avoir porté un jugement téméraire, tandis que le plaisir que nous avons d'avoir prédit juste ne compense pas la fatigue que nous avons ressentie en lisant *le Juif Errant.*

Est-ce de l'art d'abord, du roman et de l'imagination, que d'avoir mis en scène cette société des jésuites au moment où ils avaient à se débattre contre la défiance et la colère publiques? C'est tomber du roman dans le pamphlet, même quand on ne dirait, comme un bon témoin, que la vérité, rien que la vérité, à plus juste raison si on exa-

gère les choses, si on est injuste comme l'a été M. Sue. Transformer les jésuites nos contemporains en complices, ou mieux en instigateurs des *étrangleurs* de l'Inde, n'est-ce pas les calomnier? Or, Voltaire disait qu'il fallait être bien maladroit pour calomnier un jésuite. Cependant, ce n'est pas de maladresse qu'il faut taxer M. Sue; au contraire, il faut lui reprocher d'avoir été trop habile à tirer parti de l'impopularité des jésuites, et à chercher encore une fois un succès littéraire dans des choses qui ne sont pas le moins du monde littéraires. On aura beau dire; tantôt s'adresser au scandale et tantôt à la calomnie, ce n'est pas faire dignement de l'imagination ni de l'art!

Certes on ne nous soupçonnera pas de jésuitisme, mais enfin, si les jésuites sont hors la loi, ils ne sont pas hors l'humanité, et il ne peut pas être permis de les représenter comme une bande de voleurs et d'assassins, au moins sans preuves, et dans une pure fiction. Parce que les repaires de la Cité, que vous avez fouillés avec tant de complaisance, vous font défaut, et que vous avez besoin d'un nouveau répertoire de crimes pour amuser vos lecteurs, ce n'est pas une raison pour représenter les jésuites comme capables des actions les plus infames et les dignes pendans de Jacques Ferrand et du maître d'école. Que ces hommes soient suspects à la liberté, qui est ombrageuse, qu'ils soient hostiles à l'esprit de notre siècle, on ne le conteste pas; mais de là à suborner, à séquestrer, à assassiner les gens pour de l'or, il y a loin. Ah! si vous avez les preuves en main, parlez haut, tonnez, ne ménagez personne, soyez le vengeur de la moralité humaine; romancier, devenez un ministère public éloquent, et que votre œuvre soit un formidable réquisitoire sous lequel des scélérats puissans tomberont brisés et anéantis, aux applaudissemens du monde et à votre gloire. Vous n'aurez peut-être pas fait un roman, vous aurez fait, à coup sûr, une œuvre méritoire, vous aurez accompli une mission utile. Est-ce le cas actuel? Aviez-vous des preuves? N'avez-vous pas inventé des crimes à plaisir? Et en noircissant ainsi vos adversaires, en les peignant comme d'abominables bandits, auprès desquels les forçats sont de véritables saints, n'avez-vous pas cherché à exploiter les haines qu'ils inspirent? N'avez-vous pas voulu fonder votre succès aux dépens de leur honneur et de la vérité? S'il en est ainsi, il est douteux que vous fussiez absous en bonne morale, mais peut-être la critique littéraire, qui aime le beau avant tout, trouverait des circonstances atténuantes, s'il était sorti de là une œuvre saisissante et poétique. La critique pourrait avoir une faiblesse; hélas! elle n'a pas même de tentation.

D'abord, le plan du *Juif Errant* est manqué. Le fantastique et la

réalité sont deux puissances qui doivent rester parfaitement distinctes, sous peine de s'entredétruire. En les réunissant, M. Eugène Sue a commis une grave faute, dont il n'est pas à se repentir. Il y a deux espèces de fantastique, le fantastique railleur, qui ne croit pas à lui-même, qui n'est qu'un jeu de l'esprit, celui de Swift et de Charles Nodier, et le fantastique sérieux, convaincu, celui d'Hoffmann. Le fantastique de M. Sue n'est ni l'un ni l'autre, il ne descend pas plus de Swift que d'Hoffmann, et malheureusement il ne peut pas prétendre, pour son compte, à l'originalité, car véritablement il n'existe pas. M. Sue ne veut donc pas être un fin moqueur, et nous entraîner sur ses traces dans quelque Lilliput ou dans les sept châteaux du roi de Bohême; il n'entreprend aucune excursion dans un pays imaginaire, et il nous jette au contraire en pleine société contemporaine. Alors il doit avoir trouvé le secret de marier si habilement les choses réelles aux choses merveilleuses, qu'on n'aperçoive point la soudure et qu'on soit sous le charme. Pas du tout; les deux actions ne se mêlent pas; le fantastique reste, en quelque sorte, en dehors du livre, et l'auteur n'a recours que de loin en loin aux apparitions, lorsqu'on ne s'y attend pas le moins du monde, et pour se tirer d'embarras. Ces apparitions, que rien n'amène, enlèvent au drame tout ce qu'il pourrait avoir d'émouvant. Ces deux fantômes qui traversent à la fin de chaque acte le théâtre de M. Sue, viennent chaque fois détruire l'illusion que l'auteur commençait à produire. Et quant à eux-mêmes, ils n'intéressent pas plus qu'ils n'effraient; ce sont des revenans en plein jour. Pour nous montrer ses ombres chinoises, M. Sue a oublié de faire l'obscurité.

Si grave qu'il soit, ce vice de composition n'est pas le seul qu'on puisse reprocher au livre de M. Sue. Cette indéfinissable épopée a un autre défaut capital, c'est de mettre en scène trop de personnages qui se montrent, attirent d'abord l'attention, et puis tout d'un coup disparaissent par une chausse-trappe pour ne revenir qu'au bout de cinq ou six volumes. Un roman n'est pas une place qu'on traverse, c'est un lieu qu'on habite. Il ne faut pas croire que la puissance d'imagination consiste à créer personnages sur personnages et à produire un pêle-mêle confus de caractères et de figures; elle consiste plutôt à tracer un petit nombre de figures distinctes, et à exciter autour d'elles un intérêt toujours croissant. Avec le système de M. Sue, l'intérêt éveillé par plusieurs personnages ne se porte en définitive sur aucun, d'autant plus que les héros du *Juif Errant*, assez originaux pour la plupart au début, laissent leur originalité en chemin.

Ainsi Morock, dans son auberge du *Faucon blanc*, avec ses bêtes féroces, son portrait de catéchumène et ses chapelets, s'annonçait assez bien. Que devient-il ensuite? Rien que de très vulgaire. Le moindre forçat libéré remplirait son rôle à merveille. N'en est-il pas de Djalma comme de Morock? Où est le développement de ce caractère? Que fait à Paris ce beau prince indien que ne puisse faire le premier venu? Et les deux jeunes filles qui ouvrent gracieusement l'ouvrage et qui perdent l'usage de la parole à peu près pendant tout le reste du livre! Rose et Blanche, qui pouvaient devenir une création charmante, ne sont-elles pas une insignifiante création? Ma foi, on est excusable de leur préférer Mignon ou Esmeralda.

La véritable héroïne de M. Sue, c'est Mlle de Cardoville, comme son héros c'est Rodin. Mlle de Cardoville, selon les habitudes de l'auteur, qui ne fait pas les choses à demi, est la beauté et la bonté idéales, et Rodin est l'expression la plus complète de la laideur et de la méchanceté. En ce qui touche Mlle de Cardoville, on voit aussitôt que M. Sue n'a rien changé à son système, et qu'il ne veut pas en avoir le démenti; c'est toujours le même profond moraliste qui alla chercher la pureté et l'innocence dans un mauvais lieu. Mlle de Cardoville, en même temps qu'elle est le type de la bonté et de la vertu, est le type du sensualisme le plus raffiné. Sans doute, on peut être vertueux et bon, même saint, dans toute l'acception du mot, sans se livrer à la mortification absolue de la matière, et sans imiter sainte Élisabeth de Hongrie, buvant l'eau avec laquelle elle venait de laver les plaies des lépreux. Cependant, il est quelque peu difficile d'être un modèle accompli de vertu tout en passant sa vie dans des pratiques épicuriennes. Quel singulier caprice a eu M. Sue d'élever le sibaritisme à l'état de vertu? Ne nous trompons pas; c'est plus qu'un caprice, c'est tout un système. Mlle de Cardoville, dans la pensée de M. Sue, est la femme de l'avenir, la femme socialiste. Se douterait-on, à la voir dans son lit d'ivoire, ou dans sa baignoire de cristal, ou, au milieu de ses camélistes, passant sa journée à sa toilette, que c'est là la prêtresse de la religion nouvelle? Quoi qu'il en soit, Mlle de Cardoville est, dans le roman, le génie du bien, et Rodin le génie du mal. Eh bien! acceptons cette donnée, et voyons à l'œuvre le génie du bien et le génie du mal, à l'œuvre et aux prises! Ah! mon Dieu, si l'on a compté sur une grande lutte, le désenchantement arrive vite. Jamais lutte ne fut plus puérile, et l'on ne mit jamais en jeu de plus ridicules moyens. Mlle de Cardoville n'est pas un bon général, cela se conçoit; mais Rodin, dont M. Sue porte au troisième ciel l'immense habileté, comment

se fait-il que Rodin soit un si pauvre Machiavel? Il remue ciel et terre pour n'arriver à rien, il entasse des milliers de fourberies, dont pas une seule ne vaut le moindre tour de Scapin; il complote mille scélératesses inutiles. Il faut avouer que, si M. Sue a voulu simuler le combat des bons et des mauvais anges, son Rodin est un triste Lucifer, et son archange Michel n'a pas l'épée flamboyante.

En tout cas, le combat est long, trop long. La haine dont Mme la princesse de Saint-Dizier poursuit sa nièce, absolument comme Mlle de Maran poursuivait Mathilde, et la Chouette Fleur-de-Marie, car M. Sue se répète sans scrupule, n'anime pas la lutte suffisamment. Aussi qu'advient-il? Au milieu de complications interminables et pendant que le dialogue se traîne, l'ennui déborde. L'ennui! voilà le grand mot lâché. Encore, si au prix de la fatigue qui résulte de cette lecture on assistait à cette magnifique organisation du travail annoncée dès la première page, et pour laquelle l'auteur s'armait bravement et semblait faire provision de forces, on aurait une compensation; on n'en a point. Il n'est question d'organiser le travail que dans la dédicace de M. Sue : le phalanstère ne sort pas de ses fondemens. Pour toutes ces causes et pour beaucoup d'autres, *le Juif Errant* a échoué. Nous n'abuserons pas de cette chute de l'auteur des *Mystères de Paris*. Si l'an dernier nous l'avons accompagné dans sa marche triomphale à son petit Capitole en le priant de se souvenir qu'il était homme et en lui disant quelques vérités un peu sévères, nous serions tenté, maintenant qu'il s'avance tristement vers la petite roche Tarpéienne du feuilleton, de lui rappeler, pour lui donner du courage, qu'après tout il est homme d'esprit et de talent, et qu'il pourrait se relever de son échec en se retirant à propos dans l'art pur et le travail sérieux, et en se guérissant de la maladie du roman en dix volumes.

Il n'y a qu'un homme qui pourrait se jouer dans ces récits sans fin et marcher sans fatigue dans ces inextricables labyrinthes tant à la mode : on a nommé M. Alexandre Dumas. Quel dommage que ce facile conteur, faisant un prodigieux abus de sa fertilité et mettant à contribution la fertilité d'autrui, produise tant et tant de livres qu'on ne sait plus auquel entendre, et qu'il est impossible de distinguer ce qui lui revient en propre dans celui-ci ou dans celui-là! Et croyez-vous qu'il se borne à publier plus de quarante volumes de romans par année? Il écrit encore de l'histoire; il est vrai que ce n'est pas à la façon de Tacite, et que sa Clio, au lieu d'être une muse, est la première venue. Qui sait les titres de tous les livres que M. Dumas a signés? Les connaît-il lui-même? S'il ne tient pas un registre en partie

double, avec *doit* et *avoir*, évidemment il a oublié, à moins qu'il n'ait la mémoire de César, plus d'un de ces enfans dont il est le père légitime, ou le père naturel, ou le parrain. Les productions de ces derniers mois ne s'élèvent pas à moins de trente volumes : *Vingt ans après*, *la Reine Margot*, *la Guerre des Femmes*, *le Chevalier de Maison-Rouge*, *le Comte de Monte-Cristo*, etc., etc. Ce qui est incontestable, c'est que la plupart de ces livres offrent une lecture amusante. Sans doute, lorsque M. Dumas et ses collaborateurs bâclent un roman historique, ils se permettent de singulières incartades, et plus d'un érudit entrerait en fureur à la vue de pareilles profanations. Ces messieurs ne sont pas de l'avis de Machiavel, qui n'entrait dans son cabinet d'étude pour s'entretenir avec les hommes du passé qu'en grand costume et avec un profond respect. Les écrivains de *la Reine Margot* ou ceux de *la Guerre des Femmes* n'y regardent pas de si près; ils visitent l'histoire sans façon et les manches retroussées. Il faut voir comme ces iconoclastes, spirituels et amusans du reste, traitent les figures historiques les plus connues, et surtout quels étranges discours ils prêtent à leurs héros! — M. Dumas, dans la préface des *Trois Mousquetaires*, roman en huit volumes, dont *Vingt ans après*, avec ses neuf volumes, n'est que la suite, annonce gaillardement qu'il entrera sous bref délai à l'Académie Française : si c'est en qualité d'historien, ce n'est pas décourageant.

Le Comte de Monte-Cristo est, dans la demi-douzaine de romans que M. Dumas sert au public à la même heure, celui qui paraît le plus habilement agencé. Il a encore l'avantage de ne pas être une œuvre où l'histoire est défigurée à plaisir; c'est un roman du temps actuel : il est fâcheux qu'à partir du troisième volume on sente l'imitation des *Mystères de Paris*. Sans doute il ne faut pas chercher dans ce tableau de la vie actuelle la vérité et la profondeur; il n'y a pas moins beaucoup d'agrément dans cette narration vive, pétulante, dans ce dialogue animé, dans cette heureuse combinaison d'évènemens qui naissent sans effort les uns des autres. Le comte de Monte-Cristo est une espèce de prince Rodolphe; toutefois il est autrement riche que le grand-duc de Gérolstein. Monte-Cristo est plus opulent qu'un nabab; il revient de l'Eldorado comme Candide : à la lettre il a trouvé un trésor. A ce sujet, on peut remarquer avec quelle facilité nos romanciers additionnent les millions. On sait le goût de M. de Balzac, qui nage si bien en plein Pactole; on connaît les millions de la succession Rennepont, et avant, on avait les millions de Lugarto. M. Dumas ne pouvait rester en arrière, et il a placé, au milieu de son roman, une mine

d'or. Du reste, l'idée des auteurs de *Monte-Cristo* est assez neuve; ils ont voulu montrer un homme d'une intelligence supérieure qui a de terribles vengeances à exercer, et qui a en main l'irrésistible puissance de l'argent. A l'aide de cette donnée, on a construit un drame qui, sans offrir une peinture sérieuse des caractères, ni une étude de la société, sans s'adresser à l'esprit ni au cœur, parvient à piquer assez vivement la curiosité. Après quoi, il est permis de croire que M. Dumas, qui n'avait pas encore trôné en dictateur dans le feuilleton, pourrait bien se réveiller un de ces matins avec la fragile couronne au front. C'est peut-être déjà fait. Alors qu'il ne soit pas ingrat envers les compagnons de ses travaux. N'a-t-il pas sa pairie toute prête, au moins douze pairs, comme Charlemagne?

Ce n'est pas M. de Balzac qui disputera à MM. Dumas l'engouement du vulgaire; ce n'est pas M. Soulié non plus. M. de Balzac et M. Soulié ont vu depuis long-temps s'éloigner d'eux la grosse popularité, et cette déesse n'a pas l'habitude de revenir sur ses pas. Ils ne seraient guère à plaindre, au reste, de cet abandon, s'ils s'en consolaient dans des travaux choisis, dans des études fécondes, et surtout s'ils avaient conservé cette fraîcheur d'imagination qui, pour aimer particulièrement la jeunesse, ne fuit pas toujours l'âge mûr, et brille quelquefois jusqu'au déclin. Par malheur, ils n'ont pas gardé le don précieux, ils l'ont jeté aux quatre vents du ciel. Que font-ils alors? M. de Balzac s'enfonce dans ses défauts, il s'y établit comme dans une grasse châtellenie de Touraine. Le charmant conteur d'*Eugénie Grandet* est devenu un conteur diffus et embrouillé. L'observateur qui voyait bien se sert maintenant d'une lunette dont les verres lui changent la couleur et la dimension des objets. M. de Balzac n'aperçoit plus la réalité qu'à travers un prisme. Dans *les Paysans*, y a-t-il un seul personnage qui soit réel, qui ne soit pas de pure fantaisie? Y en a-t-il un seul qui ait le degré de vraisemblance nécessaire, et qui soit vrai dans son genre et son originalité, comme *le Bas-de-Cuir* de Cooper, pour citer quelqu'un? Les paysans de M. de Balzac, avec leur machiavélisme outré, leurs haines bizarres et les mille traits tourmentés de leur physionomie, n'habitent ni le nord, ni le midi de la France. Ils viennent sans doute de ce pays qui a vu naître les jeunes filles des derniers livres de M. de Balzac, ces jeunes filles du nom de Modeste, qui ont une science si profonde et si raffinée! Les paysans de M. de Balzac n'existent que dans cette lande déserte que cherche à peupler l'imagination épuisée du romancier. Sans compter que c'est une heureuse idée qu'a eue M. de Balzac de prédire une jacquerie, et de de-

mander le rétablissement de la féodalité! Que voulez-vous? c'est son socialisme à lui; Mme Sand en a un autre; M. Sue également: à chaque romancier le sien. A la vérité, chez l'auteur des *Paysans*, c'est du luxe, il ne s'en sert qu'à certains jours, et justement il n'en fait pas parade dans un dernier petit ouvrage où il traite de son sujet de prédilection, la vie conjugale. Après quinze ans, l'auteur de la *Physiologie du Mariage* a voulu refaire un livre que, sans être trop sévère, il est permis de trouver passablement licencieux, et au lieu de l'enrichir, il l'a appauvri. La péroraison de M. de Balzac va rejoindre son exorde; mais dans l'intervalle, les traits du moraliste rabelaisien se sont émoussés, sa gaieté n'est plus communicative; son rire est jaune. Tout le naturel du talent a disparu.

Les Drames inconnus de M. Soulié sont l'éternelle continuation des *Mémoires du Diable*. C'est la même fable enchevêtrée; ce sont les mêmes couleurs violentes et communes, avec la jeunesse et la nouveauté de moins. Sans être bien littéraire, M. Soulié avait du dramatique et un certain mordant, qualités qui vieillissent vite si on en abuse, et M. Soulié en a fait un abus énorme. Aussi, quoiqu'il veuille encore être terrible, il ne réussit qu'à être long et filandreux. Son diable n'a plus de griffes, et, malgré qu'il en ait, il devient bonhomme. L'auteur des *Drames Inconnus* a beau parsemer ses récits d'enfans trouvés, de femmes de mauvaise vie, de meurtres et d'infanticides, il ne parvient ni à nous attendrir, ni à nous effrayer. Il ne suffit pas, pour intéresser le lecteur, de voir les hommes en noir, d'exagérer de parti pris la méchanceté du cœur humain, et d'avoir l'air de croire que sur dix femmes entourées des respects du monde, neuf méritent la cour d'assises, et que les salons sont les *tapis-francs* de la bonne compagnie. Ces exagérations incroyables ne dispensent pas d'être un conteur habile et original, et de tracer ses caractères d'une main ferme et délicate, de quoi M. Soulié semble prendre un médiocre souci. La manière de conter, le dialogue, les personnages, tout, dans *les Drames Inconnus*, est d'une trivialité fort peu avenante. — Rendons, du reste, à chacun ce qui lui revient: c'est M. Soulié qui a inventé les longs romans où d'autres ont fait fortune, où lui-même réussit d'abord, et dans lesquels il s'égare aujourd'hui comme dans des catacombes dont on ne sait plus retrouver la porte. M. Frédéric Soulié fut, sans s'en douter, le Jean-Baptiste de M. Eugène Sue. Que Dieu pardonne au précurseur et au messie du roman-feuilleton en dix volumes!

Ainsi voilà où en sont les romanciers régnans et vieillissans, tandis

que la jeune levée des romanciers se met à la suite, s'enrôle, de telle sorte que si la muse de la fiction est abaissée aujourd'hui, on ne peut pas espérer qu'elle se relèvera demain. La décadence pourtant des chefs de cohorte de l'armée des conteurs est assez visible pour qu'il soit d'un fort mauvais calcul d'épouser leur fortune, et de suivre pas à pas leurs traces. Les jeunes plumes seraient-elles séduites par le bruit et le fracas que soulève le roman actuel, et le nombre de lecteurs qui s'ameutent autour du feuilleton? Mais quel est donc ce grand public pour lequel on a abandonné si facilement les lecteurs d'élite, les gens de goût? car où sont les esprits délicats et cultivés qui se plaisent à ces jeux violens d'imaginations surexcitées? Ce public, c'est l'ancien public, ni plus ni moins, de Ducray-Duminil et de Pigault-Lebrun. Ceux de nos romanciers qui possédaient le mieux le sentiment de l'art, Mme Sand, et à un degré moindre, M. de Balzac, n'ont pu, malgré leur bonne volonté, passer tout-à-fait, avec armes et bagages, à ce public si nouveau pour eux; aussi ils n'ont été compris qu'à demi, en un mot, ils réussissent peu en feuilleton. M. Sue et M. Dumas, au contraire, ont passé naturellement, et sans efforts, du côté de ce public, et ils ont été reçus à bras ouverts. — Si les jeunes romanciers n'ambitionnent que des succès à la Dinocourt, il n'y a rien à leur dire; mais que penser d'une génération d'écrivains qui n'aspirerait qu'à de tels triomphes?

Il faudrait songer qu'un jour viendra, et ce jour n'est peut-être pas si éloigné, où ce même public qui demande à grands cris des aventures, et toujours des aventures, en aura assez de ces interminables récits qui se ressemblent tous, au fond, d'une façon désespérante. La satiété lui donnera du goût, et il reviendra au simple et au naturel par réaction. Quand les lecteurs en seront là, où en seront les romanciers? Ils auront depuis long-temps perdu le secret des analyses du cœur et du bon style, et ils se trouveront avoir abaissé leur talent et compromis leur renommée pour plaire à un public qui à la fin les reniera. Les mieux avisés devraient dès aujourd'hui se surveiller avec une attention scrupuleuse, afin de conserver leur talent dans sa force, si leur talent est déjà développé, ou de le mûrir, s'il est jeune encore. Quand s'opérera la réaction inévitable, ils seraient tous prêts à augmenter leur réputation, s'ils ont déjà un peu de gloire, ou à conquérir un beau nom, s'ils sont encore inconnus. L'occasion sera excellente; et quels regrets ils auraient alors de s'adresser en vain à leur imagination, et de ne trouver chez eux que fatigue et décrépitude!

PAULIN LIMAYRAC.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 août 1845.

Les dernières nouvelles de Constantinople annoncent de grands changemens dans le divan. Riza-Pacha, premier ministre et grand-maréchal du palais, a été violemment destitué. On sait qu'il exerçait dans le divan une influence prépondérante, et qu'il y représentait depuis cinq ans le vieil esprit de l'empire, opposé aux idées européennes. Faut-il attribuer sa disgrace à des motifs politiques et au triomphe de l'esprit de réforme dans les conseils de la Porte ottomane? Ce qui semblerait justifier cette opinion, c'est que la chute de Riza-Pacha a entraîné celle de plusieurs de ses collègues, solidaires de ses actes, et accusés comme lui d'avoir excité les troubles de l'empire par une administration tyrannique. De plus, si l'on en croit les renseignemens donnés par les feuilles ministérielles, les nouveaux ministres seraient des hommes sages, d'une prudence reconnue, et tout-à-fait exempts des préjugés qui ont égaré leurs prédécesseurs. Enfin, des correspondances particulières annoncent que Réchid-Pacha, l'homme le plus libéral de la Turquie, est rappelé à Constantinople pour y prendre la direction des affaires. Si ce bruit se confirmait, il donnerait à la destitution de Riza-Pacha une signification importante.

Dans une note communiquée aux puissances le 28 juillet, la Porte a indiqué les mesures qu'elle va prendre pour faire cesser l'anarchie du Liban. Le ministre des affaires étrangères, Chékib-Effendi, ira lui-même en Syrie surveiller l'exécution des ordres du sultan, et le commandant de l'armée d'Arabie, Namick Pacha, viendra seconder ses opérations à la tête d'une force imposante. L'administration intérieure de la montagne sera définitivement réglée. Les représentans des cinq puissances ont approuvé, dit-on, les mesures ordonnées par la Porte, et le monde diplomatique paraît en attendre d'heureux résultats. Nous craignons cependant qu'on ne se fasse sur ce point des illusions. En supposant que les intentions du divan soient bonnes, et ses démonstrations sincères, aura-t-il la force de faire exécuter ses volontés?

Pourra-t-il comprimer le fanatisme musulman toujours si implacable contre les chrétiens d'Orient? Peut-il compter sur la justice des autorités turques, dont l'odieuse partialité en faveur des Druzes a été cent fois signalée dans la dernière guère? Peut-il compter sur l'armée, qui a excité les partis l'un contre l'autre au lieu de les contenir, et qui a massacré les chrétiens au lieu de les défendre? D'ailleurs, la note du 28 juillet laisse subsister dans la montagne un ordre de choses que la France, protectrice des chrétiens d'Orient, ne peut accepter sans réserve.

Il est bon de rappeler en quoi consistent les difficultés que l'arrangement de 1842 a rencontrées dans les districts mixtes, c'est-à-dire dans la moitié du Liban, difficultés assez grandes pour que, depuis trois ans, on n'ait su de quelle manière s'y prendre pour exécuter l'arrangement. Les districts mixtes sont peuplés par deux cinquièmes de Druzes et trois cinquièmes de chrétiens. Pendant le gouvernement de l'émir Béchir, la puissance des chrétiens s'était considérablement développée; les cheiks druzes, à la suite de révoltes nombreuses, avaient été chassés de Syrie. En 1840, ils profitèrent du bouleversement général pour reprendre ce qu'ils avaient perdu depuis un quart de siècle; les chrétiens ne voulurent pas reconnaître l'autorité de ces nouveaux venus. Les Druzes, moins nombreux, mais plus unis, organisèrent, en 1841, un plan d'attaque soudain et général, et firent un vaste massacre des chrétiens. Cette manière de procéder n'était pas faite pour rendre ceux-ci plus disposés à accepter la restauration de l'autorité druze. Les Turcs n'étaient d'ailleurs pas innocens de ces excès, et tentèrent d'en faire leur profit; mais l'Europe intervint et s'opposa à l'installation d'un pacha en demandant la conservation de l'administration indigène et le respect des vieilles traditions : une année de pourparlers amena comme transaction le système des deux kaïmakans, dans lequel un chef d'origine druze devait commander aux Druzes, et un chef chrétien devait commander aux chrétiens. C'est pour avoir mal compris ce système que l'on a discuté près de trois ans à Constantinople, et que les parties intéressées s'égorgeaient, il y a deux mois. Les chrétiens disaient que l'arrangement de 1842 avait été fait pour eux et pour les soustraire à la haine et aux violences des Druzes : en ceci, ils avaient parfaitement raison; à quoi les Druzes répondaient que deux autorités ne pouvaient exister dans les mêmes communes, dans les mêmes districts, sans que la guerre civile y devînt un fait nécessaire et normal, et en ceci les Druzes avaient également raison; ils ajoutaient, bien entendu, que leurs cheiks étaient la seule autorité légitime, et que l'émir Béchir avait fait acte d'injustice en les expulsant. Entre ces deux opinions contradictoires, on a pris au commencement de 1845, à Constantinople, une sorte de *mezzo termine* d'où est sortie la note du 28 juillet; celle-ci n'est au fond que la confirmation du système bâtard de 1842. La teneur de cette étrange pièce, type de protocole turc, laisse le champ libre à toutes les interprétations. Toutefois, il en ressort assez clairement l'intention de donner aux Druzes, dans la personne de leurs moukatadjis, une supériorité réelle sur les Maronites. Dans les villages

mixtes, les moukatadjis sont exclusivement chargés des affaires administratives et de la police. Ils seront les intermédiaires entre l'autorité de la Porte et le district : à la vérité, dans certains cas, leur action pourra être contrôlée par les vékils maronites; mais ces derniers, réduits la plupart du temps à des fonctions municipales, n'auront jamais qu'une importance secondaire dans les localités.

D'autres dispositions règlent la perception des impôts, l'exécution des mesures de police, qui sont exclusivement confiées aux moukatadjis, et les cas où il sera permis au vékil d'intervenir. Tout ce mécanisme est bien délicat pour les mains qui devront le faire fonctionner; il nous semble que le Druze continuera au tribunal de défendre le Druze, le chrétien de soutenir le chrétien, et que de la discussion les juges et les plaideurs en viendront très vite aux voies de fait. Pour dire toute notre pensée, le système des kaïmakans est une erreur de quelques hommes d'ailleurs bien intentionnés; souhaitons donc qu'ils reconnaissent que l'arrangement de 1842 n'est pas praticable, et qu'ils cessent de s'agiter dans un cercle vicieux. Nous avons eu récemment l'occasion de recueillir sur cette affaire des renseignemens pris sur les lieux par des hommes qui ont vu et bien vu, et nous avons acquis la conviction qu'il y avait dans le *statu quo* des amours-propres engagés plutôt que des intérêts, et que l'étude de la question indique quelque chose de mieux que le système qu'on s'efforce de faire vivre. M. Guizot n'a-t-il pas déclaré, il y a deux mois, devant la chambre des pairs, que le seul moyen, selon lui, de pacifier le Liban était d'y rétablir l'ancienne administration nationale et chrétienne? M. Guizot ajoutait qu'il n'avait pas renoncé à faire prévaloir cette opinion dans les conseils du divan. Il allait même jusqu'à dire que la France pouvait agir isolément dans les affaires de la Syrie, qu'elle n'était liée par aucun engagement avec les autres puissances, qu'elle n'avait pas abandonné son droit de protéger à elle seule les catholiques d'Orient, et qu'elle saurait exercer son protectorat dès qu'elle le jugerait nécessaire. Après une telle déclaration, nous doutons fort que M. le ministre des affaires étrangères puisse considérer la note du 28 juillet comme une concession suffisante aux intérêts des chrétiens du Liban, et comme un succès diplomatique dont la France ait à se glorifier.

La mission de Chékib-Effendi nous semble, avant tout, un attermoiement destiné à affaiblir l'écho que les derniers massacres ont eu en Europe. Nous désirons qu'elle ait d'autres résultats, et qu'il ne faille pas recourir aux coups de fusil pour imposer aux populations le gouvernement dont il s'agit. L'opinion publique accuse les pachas turcs en Syrie de toute autre chose que d'incapacité lorsqu'ils ont aidé les Druzes à saccager les villages chrétiens. On concevrait en effet que les autorités de Syrie eussent mis de la lenteur à séparer les combattans, on pourrait expliquer leur conduite par l'absence d'instructions, par le manque de décision; mais c'est pousser l'incapacité bien loin que de recevoir de Constantinople des instructions favorables aux chrétiens et de fusiller ces mêmes chrétiens de compte à demi avec les Druzes. Les

démonstrations de sympathie que la Porte prodigue aux populations chrétiennes dans ses notes officielles ne doivent pas trop faire perdre de vue le contraste qui existe souvent entre son langage et les faits. A ce propos, il est important de ne pas laisser tomber dans l'oubli l'assassinat du prêtre tué dans le couvent latin d'Abeil. C'est fait de nos missions et du prestige nécessaire au costume européen, si ce crime, jusqu'à ce jour sans exemple, n'amène pas promptement l'exécution du coupable. C'est, d'ailleurs, rendre un véritable service à la Turquie que de lui donner le sens moral et d'apprendre aux autorités locales à ne pas se mettre du côté des meurtriers.

La note du 28 juillet recommande aux habitans des villages mixtes de ne chercher d'autre appui que celui de la Porte, et de ne pas s'adresser aux consuls des puissances. Elle invite en outre ces agens à s'abstenir de toute intervention publique ou secrète. Si quelqu'un doit profiter de cet avertissement, c'est l'Angleterre, dont le consul à Beyrouth n'a pas craint d'exciter publiquement l'insurrection des Druzes, et de les soulever contre des chrétiens! Quant aux agens de la France en Orient, leur conduite n'a mérité depuis long-temps que des éloges. L'énergie, le courage, l'humanité qu'ils ont montrés, leur ont valu les plus nobles témoignages de l'estime publique. Ils n'ont usé de leur influence que pour défendre des populations opprimées et pour arrêter l'effusion du sang. Espérons que cette légitime influence ne leur sera pas enlevée, et que notre gouvernement saura la garantir contre toute atteinte.

Une nouvelle crise agite en ce moment la Grèce. Depuis plusieurs mois, la violence des partis, les menées révolutionnaires, l'importance des questions soulevées devant les chambres, tout présageait un combat décisif, où l'avenir du gouvernement serait en jeu. Ce combat vient d'être livré. Heureusement, la cause nationale est sortie victorieuse de cette lutte, qui a déjoué tous les calculs de l'ambition et de l'intrigue. M. Coletti, attaqué par une coalition, a triomphé de tous ses adversaires. Resté seul maître du pouvoir, il semble résolu à braver toutes les difficultés de sa situation. Il puise de nouvelles forces dans le sentiment de ses devoirs, qui s'accroissent avec sa responsabilité.

Il eût été bien difficile que l'organisation du saint synode ne devînt pas pour M. Coletti et pour le gouvernement de la Grèce une redoutable épreuve. On sait comment les esprits, en Grèce, sont divisés sur cette question. Le parti napiste, autrement dit le parti russe, fidèle aux traditions de M. Capo-d'Istria, veut la prépondérance de l'église dans l'état. Les plus exagérés du parti vont même jusqu'à réclamer un changement de dynastie, vu que le roi actuel est catholique, et que ses intérêts religieux sont en opposition avec ceux de l'église orthodoxe. Or, sur ce terrain, M. Coletti, chef du parti national et dynastique, devait nécessairement rencontrer parmi ses adversaires M. Metaxas, chef du parti napiste. En outre, il devait supposer que la loyauté et la bonne foi seraient des liens bien faibles, dans une pareille circonstance, pour enchaîner l'opposition de M. Mavrocordato. En effet, M. Mavrocordato

n'a pas hésité; il a sacrifié ses principes à l'espoir de renverser le cabinet; il a uni ses efforts à ceux de M. Metaxas pour faire triompher un système qu'il a autrefois combattu; il a donné ouvertement la main au parti russe. M. Coletti, abandonné à lui seul, eût succombé devant cette coalition puissante, s'il n'eût appelé à son aide toutes les ressources de son esprit et de son courage.

Trois questions ont dominé le débat. Il s'est agi d'abord de déterminer quelle serait la situation du chef de l'église; par qui serait nommé le président du saint-synode; quelle serait sa place dans l'état. Le parti napiste voulait qu'il fût élu par l'assemblée des archevêques et des évêques. C'était faire du clergé un pouvoir indépendant, et changer les destinées de la Grèce, en provoquant, dans un avenir plus ou moins éloigné, le renversement de la dynastie. Les napistes et les mavrocordatistes ont soutenu de tous leurs efforts cette proposition audacieuse, qui a heureusement échoué, grace à la fermeté de M. Coletti et à la sagesse du parti national. Malgré cette défaite, l'opposition a essayé de ressaisir l'avantage sur d'autres points; mais toutes ses tentatives ont été repoussées. Le parti napiste voulait que le mariage fût exclusivement soumis à l'autorité spirituelle, qui aurait ainsi disposé du sort des familles : la chambre a décidé que le mariage serait à la fois un sacrement et un acte civil, soumis par conséquent à l'autorité temporelle. L'opposition demandait une pénalité excessive contre les prêtres qui renonceraient à leurs vœux; la chambre a refusé de prononcer une peine contre ces infractions, qu'elle a abandonnées aux châtimens spirituels de l'église.

Après une pareille lutte, il était évident que la situation de M. Metaxas était gravement modifiée. Soit qu'il n'eût suivi que les impulsions de sa conscience, soit qu'il eût trempé dans une intrigue, il ne pouvait plus être le collègue de M. Coletti. Aussi, après une réconciliation plus apparente que sincère, l'association ministérielle a été définitivement rompue. M. Coletti ayant fait entrer quinze nouveaux membres dans le sénat, afin d'enlever la majorité à M. Mavrocordato, M. Metaxas a saisi ce prétexte pour offrir sa démission, qui a été acceptée.

Nous applaudissons à la victoire remportée par M. Coletti. C'est le triomphe du patriotisme sur l'influence étrangère, de la loyauté sur l'intrigue, des idées libérales sur les idées rétrogrades, de la vérité et du bon sens sur l'ignorance et la passion, égarées par des menées perfides. Appuyé sur la majorité dans les deux chambres, investi de la confiance du trône, fort de la droiture de ses sentimens et de la légitimité de sa cause, M. Coletti a de puissans moyens pour se maintenir au pouvoir. Il serait difficile, néanmoins, d'apprécier dès à présent la véritable force de sa situation. On ne sait pas encore l'attitude que prendra M. Metaxas. Nommé ministre à Constantinople, il a demandé plusieurs jours pour réfléchir sur le parti qu'il avait à prendre, et l'on ne connaît pas encore sa décision. Enfin, on ignore le contre-coup des derniers évènemens sur les cabinets étrangers. Dieu veuille que l'Angleterre, dans ces conjonctures critiques pour le gouvernement de la Grèce, comprenne

enfin la nécessité de revenir à des sentimens meilleurs envers l'administration de M. Coletti. Tous les amis de l'indépendance hellénique s'accordent à louer la sagesse des conseils que la légation française d'Athènes a donnés dans ces derniers temps au gouvernement grec. Nous voudrions pouvoir en dire autant de la légation britannique. Ce serait un beau spectacle que l'entente cordiale employée à diriger, à soutenir, à asseoir sur des bases durables cette jeune liberté de la Grèce, espèce d'avant-garde de la civilisation européenne au milieu de la barbarie de l'Orient.

L'entente cordiale, toujours problématique dans les affaires du Levant, paraît prendre plus de consistance dans les affaires du Nouveau-Monde. Les journaux anglais nous annoncent la médiation de la France et de l'Angleterre dans les différends de la Plata. Les hostilités ont cessé. Le gouvernement de Montévideo a le premier déposé les armes; Rosas, après une courte résistance, a cédé devant l'attitude résolue des puissances médiatrices. L'armée de Buenos-Ayres a évacué le territoire oriental, et le gouvernement de Montévideo a proclamé une amnistie. Rosas, dit-on, consent à signer la paix, mais à la condition que la république de l'Uruguay élira un nouveau président, et que les deux rivaux, Oribe et Rivera, seront exclus des élections. On ne dit pas quelle est la réponse faite à cette proposition. On ne sait rien encore de positif à l'égard des indemnités dues par Rosas. Sans doute les négociateurs auront été chargés par leurs gouvernemens respectifs de conclure des conventions commerciales avec les deux pays; on doit croire que cet intérêt n'a pas été négligé, et qu'un des bienfaits de cette intervention tardive, si souvent réclamée à la tribune et dans la presse, sera d'ouvrir les rives de la Plata, les provinces de l'Uruguay, du Chili, de la Bolivie et du Pérou, à un immense mouvement d'importation et d'exportation. Une intervention sérieuse et efficace sur la Plata doit nécessairement enfanter une révolution commerciale dans l'Amérique du Sud.

Les négociations de la France et de l'Angleterre sur la question du Texas ne paraissent pas destinées à produire d'aussi beaux résultats. L'annexion, déjà votée par les chambres texiennes, vient d'être confirmée en dernier lieu par la convention chargée de donner une constitution au nouvel état. Ainsi tout est consommé. Le Mexique, toujours déchiré par ses divisions intestines, et privé des ressources nécessaires pour soutenir la lutte, voudra-t-il réaliser des menaces qui, jusqu'à présent, n'ont point paru sérieuses? Des nouvelles récentes annoncent que le gouvernement mexicain a pris des mesures énergiques, qu'il montre des dispositions belliqueuses, et qu'il est prêt à envoyer trente mille hommes dans le Texas, dès que la guerre sera déclarée. Ces nouvelles méritent confirmation. Quant au gouvernement anglais, on peut croire qu'il ajournera sa vengeance; il sait que les occasions de l'exercer ne lui manqueront pas, et que l'ambition des États-Unis ne les fera pas long-temps attendre. Dans ces circonstances, le rôle de la France est tout tracé. Après avoir donné à l'Angleterre une preuve de bon vouloir, rendue inutile par la force des choses, le gouvernement français n'a plus rien à faire dans

la question du Texas; il doit reprendre la neutralité. S'il persistait à suivre une politique où ses intérêts sont visiblement sacrifiés, où il n'a rien à gagner et où il a tout à perdre, sa responsabilité serait gravement compromise.

Pendant long-temps, les catholiques d'Irlande ont eu le privilége d'agiter l'Angleterre par l'association du rappel, et par le spectacle de leurs innombrables *meetings*. Aujourd'hui, ce sont leurs adversaires irréconciliables, les orangistes, qui veulent à leur tour intimider le gouvernement, et qui se rassemblent par milliers pour protester contre la politique de transaction suivie à l'égard d'O'Connell et de son parti. Leurs déclamations furibondes sont remplies d'anathèmes contre sir Robert Peel. A Enniskillen, à Lisburn, ils ont voté des adresses dans lesquelles ils supplient la reine de renvoyer le cabinet. Ils crient à la trahison, à la lâcheté du gouvernement, à l'abandon de l'église protestante, à la violation des droits et des principes de la vieille Angleterre. Quoi qu'il en soit, malgré toute cette colère déployée contre lui, sir Robert Peel n'a rien à craindre de ce côté. Les orangistes d'Irlande ne sont pas appuyés en Angleterre; ils n'ont qu'une minorité très faible dans le parlement : à l'ouverture de la session prochaine, le ministère pourra, s'il le croit nécessaire, demander le renouvellement du bill qui a déjà prononcé plusieurs fois la dissolution des sociétés orangistes, et cette mesure passera sans opposition.

On a répété bien souvent que l'Irlande était la grande difficulté du gouvernement britannique. Aujourd'hui, ce mot ne serait point exact. Le cabinet britannique, dans ses vues sur l'Irlande, est soutenu par une majorité puissante, qui partage ses convictions, qui veut, comme lui, substituer à un système de rigueur une politique conciliante, et qui est décidée à fournir au gouvernement tous les moyens nécessaires pour faire triompher cette politique. La grande difficulté du cabinet anglais n'est donc plus, pour le moment du moins, dans l'administration de l'Irlande; elle est ailleurs, et on peut aisément la découvrir. Parcourez les districts manufacturiers de la Grande-Bretagne; allez dans ces immenses *meetings* où se traitent toutes les questions d'économie sociale et politique; écoutez ces théories du libre commerce et ces doctrines financières si absolues, si radicales; voyez cette puissante ligue contre les céréales, qui demande que l'Angleterre ouvre ses ports à tous les produits du monde, qui veut l'abolition de tous les tarifs et le renversement des bases du budget! Dans ce mouvement si orageux, dans cette association gigantesque qui couvre tout le royaume, dans cette effrayante menace dirigée à la fois contre la propriété foncière, contre l'aristocratie, contre la constitution anglaise; dans cette croisade industrielle et commerciale, dont le dernier mot peut être une révolution politique, ne doit-on pas reconnaître la cause des inquiétudes secrètes qui agitent, dit-on, le gouvernement de l'Angleterre? N'y a-t-il pas là des dangers qui doivent attirer dès à présent toute l'attention de sir Robert Peel?

S'il est vrai, comme on l'a prétendu, qu'un des motifs qui ont déterminé le voyage de la reine d'Angleterre en Allemagne a été l'espoir qu'une dé-

marche flatteuse pour le roi de Prusse le rendrait favorable aux intérêts anglais dans les affaires du *Zollverein*, cet espoir a été complètement déçu. Le congrès douanier de Carlsruhe, au lieu d'abaisser les droits qui protègent l'industrie allemande contre la concurrence étrangère, a paru en général disposé à les élever. La Prusse, fidèle à ses traditions, a d'abord combattu cette tendance, elle a voulu maintenir les tarifs existans; mais il paraît qu'aujourd'hui elle consent aux aggravations qu'on lui demande, et qui seront surtout dirigées contre la concurrence anglaise. La Prusse, qui s'est vue accusée de trahison, en 1842, au congrès de Stuttgard, pour avoir défendu trop vivement le système des tarifs modérés, a craint en dernier lieu de soulever de nouveaux mécontentemens, et de réveiller d'anciennes préventions. Jamais d'ailleurs l'assentiment des états germaniques n'a été plus nécessaire à la Prusse qu'en ce moment. Le rôle qu'elle vient de prendre dans les affaires religieuses lui a créé une situation difficile qui doit exciter la défiance des populations allemandes, et lui donner, à leurs yeux, des torts qu'elle doit racheter par des concessions.

Les mouvemens religieux dont l'Allemagne est le théâtre ont pris tout à coup une importance que personne n'aurait pu prévoir. L'esprit de secte, après avoir long-temps germé dans les têtes de quelques novateurs, a fini par s'emparer des masses et a causé de graves désordres, qui ont dû fixer l'attention des gouvernemens. M. de Metternich, dit-on, n'a pas caché le trouble que lui ont fait éprouver ces manifestations, dans lesquelles il a reconnu le symptôme d'une fermentation morale qui a besoin d'aliment. Tel est le résultat du système qui a voulu à toute force, depuis trente ans, comprimer en Allemagne l'esprit public. En refusant aux peuples des constitutions, en les privant de la tribune et de la presse, on les a rejetés dans l'activité philosophique et religieuse, tout aussi redoutable dans ses excès que l'activité politique, car l'esprit de secte et d'hérésie est aussi un esprit de liberté capable de toutes les exagérations et de toutes les fureurs. Quoi qu'il en soit, il était urgent de prendre un parti. Les populations s'agitaient de tous côtés, et les cérémonies des catholiques allemands menaçaient l'ordre public. D'après les conseils de M. de Metternich, il a été décidé que le mouvement religieux serait comprimé. La Prusse a donné le signal de la réaction. MM. Ronge et Czerski, les apôtres de l'église allemande, ont reçu l'ordre de se rendre dans des résidences distinctes, et de n'en pas sortir sans autorisation supérieure. Les réunions publiques ou clandestines ont été prohibées. Toute polémique religieuse a été interdite dans les journaux. Le gouvernement prussien, jusqu'ici favorable à la liberté de conscience, n'a pas hésité, comme on voit, à démentir ses précédens. Toutefois, en même temps qu'il comprimait toutes les manifestations religieuses, le roi de Prusse a témoigné, dit-on, des intentions favorables à la liberté politique. Est-ce un langage sincère, est-ce un moyen de se faire pardonner ses dernières rigueurs? L'avenir nous l'apprendra.

L'Europe a toujours les regards fixés sur la Suisse, où une explosion semble

imminente. La diète a clos ses séances, dont le seul effet, comme on devait s'y attendre, a été d'augmenter l'irritation des esprits. Les partis mesurent leurs forces, qui malheureusement se balancent d'une manière à peu près égale. On a dit que M. Rossi avait reçu la mission de négocier près du saint-siége l'affaire des jésuites de Lucerne. Ce bruit n'est pas fondé. Il est possible que l'habile diplomate se soit entremis officieusement pour chercher un moyen de terminer cette déplorable affaire; mais aucune mission de ce genre ne lui a été confiée. Loin de là; si nous sommes bien informés, toute action sérieuse du gouvernement français dans les affaires de Suisse aurait cessé depuis six mois. On doit croire que notre cabinet, sentant l'impuissance de ses efforts, a pris le parti de rester immobile.

Le ministère espagnol vient d'échapper à une nouvelle crise. Depuis longtemps les mesures financières de M. Mon entretenaient une vive exaspération dans la capitale. Le nouveau système d'impôts et la restitution au clergé des biens non vendus avaient soulevé d'unanimes attaques dans la presse. Abandonné par les organes du parti modéré, le ministère Narvaez était réduit, pour se défendre, à employer des récriminations officielles, qui compromettaient la dignité et l'ascendant du pouvoir. Les partis extrêmes ont pensé que le moment était favorable pour tenter un coup de main; mais leurs projets ont été déjoués par la vigueur du gouvernement. Un fait honorable pour la presse espagnole, c'est que les organes du parti modéré, voyant que leur opposition consciencieuse était indignement exploitée par les ennemis de la cause constitutionnelle, ont aussitôt changé de langage, et se sont ralliés sincèrement au cabinet. Cette conduite loyale et désintéressée prouve qu'il y a en Espagne un parti d'ordre et de gouvernement résolu à défendre la monarchie constitutionnelle jusqu'au bout, et à ne jamais pactiser avec l'anarchie.

Malheureusement le cabinet Narvaez, entraîné dans de mauvaises voies, commet souvent des fautes regrettables qui irritent contre lui les opinions les plus bienveillantes. Ainsi, sans parler des mesures financières qui concernent l'Espagne, comment ne pas déplorer le préjudice que causeront à la presse française les nouvelles dispositions postales arrêtées le 15 août dernier? D'après l'ancien tarif, déjà rigoureux, chaque feuille d'impression payait 8 centimes pour aller de Paris à la frontière, et circuler librement en Espagne. La *Revue* payait par numéro 56 centimes. D'après les nouvelles dispositions, les imprimés publiés périodiquement paieront, selon le poids, la moitié du prix fixé pour les lettres. Le poids de la lettre simple est arrêté à 6 demi-drachmes (à peu près 10 grammes), et le prix à 27 centimes. Le poids du numéro de la *Revue des Deux Mondes* étant de 250 grammes, il en résulte qu'il lui faut, pour circuler dans la Péninsule, acquitter la taxe de 3 francs 37 centimes, qui, ajoutée au chiffre de 28 centimes, prix du transport de Paris à la frontière, atteint la somme énorme de 3 francs 95 cent. par numéro! Les conséquences nécessaires d'un tel arrêté, s'il était mis sérieusement en vigueur, seraient de diminuer considérablement, sinon de

rendre impossible la circulation des recueils périodiques en Espagne. Est-ce là le but que s'est proposé le gouvernement constitutionnel de Madrid?

Cette question du tarif espagnol pour le transport des *revues* nous rappelle des difficultés d'une autre nature que ce service rencontre du côté des postes anglaises. Nous avions cru que la dernière convention postale conclue entre l'Angleterre et la France, bien que très rigoureuse pour les recueils périodiques, serait modifiée dans le sens des intérêts littéraires des deux pays. Il n'en est rien. Loin d'ouvrir de plus larges débouchés aux publications vraiment littéraires et scientifiques, on semble prendre à tâche de leur opposer des obstacles de jour en jour renaissans. Pour montrer jusqu'où va le mauvais vouloir de l'office des postes britanniques envers la presse française, nous devons dire que les agens de cette administration refusent de surveiller le transport des recueils périodiques aux Indes, en Amérique, aux colonies françaises et anglaises, par les paquebots transatlantiques. Il arrive ainsi que les numéros de *revues* françaises qui, depuis quelque temps, profitaient de la voie rapide des bâtimens à vapeur, mettent maintenant deux et trois mois à parcourir un trajet qu'ils auraient pu faire en quinze jours. Est-ce là, nous le demandons, cette réciprocité de bons procédés tant préconisée dans la convention postale du 3 avril 1843, et la France ne doit-elle pas faire entendre à nos voisins que, si elle s'impose des sacrifices pour garantir leurs intérêts sur le continent, il est bien juste que de leur côté, dans le service de mer, ils veillent un peu sur les nôtres? M. le ministre des affaires étrangères nous permettra de lui recommander cette question, qui intéresse à un haut degré les amis des sciences et des lettres.

Parmi les questions du jour qui font l'objet de la polémique de la presse, il en est une que le ministère envisage avec une certaine inquiétude: c'est celle qui concerne le maréchal Bugeaud. On savait depuis long-temps que de profonds dissentimens séparaient le maréchal et le ministère. En dernier lieu, à propos de l'organisation civile de l'Algérie, et au sujet de l'expédition de la Kabylie, il s'était élevé entre le maréchal gouverneur et le président du conseil, ministre de la guerre, des contestations dont la vivacité n'avait été un secret pour personne. On n'a donc pas été surpris, il y a peu de jours, d'apprendre par les journaux d'Afrique que le maréchal allait revenir en France, et qu'il prendrait un congé de plusieurs mois.

Avant de quitter l'Algérie, le gouverneur a adressé aux généraux placés sous ses ordres une circulaire relative aux essais de colonisation militaire. Dans cette circulaire, le maréchal annonce qu'il a lieu de regarder comme très prochain le jour où ces essais pourront être entrepris, et il ordonne de faire connaître aux soldats les bases de l'institution. Cette circulaire, comme on sait, a été violemment attaquée. Elle a été le texte des accusations les plus étranges. On a comparé le maréchal Bugeaud à un pacha révolté. On a appelé sur lui la colère du gouvernement et des chambres. Pour nous, nous avons beau relire ce document, nous ne pouvons y découvrir les attentats énormes qui excitent tant d'indignation et tant d'alarmes. Pense-t-on que le maréchal Bugeaud ait voulu distribuer des terres à ses soldats, comme le ferait

un conquérant barbare, et qu'il ait eu la pensée de coloniser l'Afrique sans le consentement du gouvernement et des chambres? Il n'était pas autorisé, dit-on, à écrire sa circulaire. Qu'en sait-on? Tant que le ministère ne se sera pas expliqué nettement sur ce point, on doit croire qu'il est aussi embarrassé que le maréchal lui-même, et la justice veut, au moins provisoirement, que l'on n'accuse ni l'un ni l'autre.

Rome et Naples, par M. Paul Drouilhet de Sigalas. — Parcourir l'Italie, c'est pour plus d'un voyageur se donner le plaisir vulgaire des gens oisifs et ennuyés qui aiment à dire qu'ils ont vu Rome, Florence, Naples, Venise, et qui, à ce propos, cousent ensemble, du mieux qu'ils peuvent, quelques morceaux d'érudition devenue banale; pour M. de Sigalas, la terre illustre a été le sujet de méditations plus sévères. Il a voulu donner à son livre une couleur poétique et une unité très marquée, en ne prenant l'Italie que comme un cadre; le vrai sujet, c'est sa propre histoire, l'histoire de son ame, de sa pensée, qui se modifient sensiblement au contact de ce pays si riche en souvenirs. L'auteur quitte la France, l'esprit rempli de ces doutes trop communs dans ce siècle; il va en Italie, et l'Italie lui rend la foi, la vie de l'ame : miracle assez grand assurément! Il serait bien à désirer qu'elle se la rendît à elle-même. Telle est l'idée générale du livre, l'idée qui finit par triompher, telle est la conclusion qui nous est donnée. *Rome et Naples* se divise en plusieurs parties, qui toutes n'ont pas un égal mérite; la plus remarquable est celle qui traite des arts, de la poésie. On ne peut en dire autant de la partie philosophique, un peu prétentieuse, et qui est l'œuvre d'un esprit mal préparé à traiter de telles matières. Le morceau sur *la femme,* sur *la chute* et *la rédemption*, qui est une paraphrase de la Genèse, des prophètes et du Nouvean Testament, ne contient guère d'idées nouvelles, et n'est qu'une étude de style faite sur les livres saints. M. de Sigalas y a-t-il songé, lorsqu'il fait exclusivement des idées catholiques la sauvegarde de *la femme* dans les sociétés modernes et de son autorité dans la famille, quand il met la religion protestante au même rang que le mahométisme et les religions païennes pour la manière d'envisager le rôle de *la femme?* Ce sont de pures fantaisies, qui ne peuvent être regardées comme un jugement sérieux. Il en est de même de l'*épilogue,* où l'auteur fait en quelque sorte le bilan du catholicisme et de la philosophie. M. de Sigalas croit que s'il y a de l'égoïsme en nous, si nous nous éloignons de toutes les idées de moralité humaine et de fraternité, c'est que la philosophie a desséché nos cœurs, a tué en nous ces principes vivifians dont la source unique serait à Rome, au Vatican. C'est, comme on voit, une grande question, et nous ne croyons pas que M. de Sigalas l'ait résolue. Si la raison humaine avait abdiqué ses droits, comme vous le lui conseillez, comment la pourriez-vous aujourd'hui combattre avec ses propres armes? Cependant, il faut le dire, à un certain point de vue cet *épilogne* contient des pages vraiment éloquentes. En résumé, si l'auteur de *Rome et Naples* veut aller plus avant dans la voie philosophique, il faut qu'il se livre à de nouvelles et profondes études, qui éclaireront de plus en plus son esprit et élargiront son horizon.

V. de Mars.

ÉTUDES

ADMINISTRATIVES.[1]

IV.

LES FONCTIONNAIRES PUBLICS.

PREMIÈRE PARTIE.

Les fonctionnaires publics, en donnant à ce titre son acception la plus large, sont les dispensateurs ou les instrumens de la force sociale. La loi, règle suprême d'un pays libre, trouve en eux les intelligences qui la fécondent, l'interprètent ou l'appliquent. Par leur entremise, la justice se rend, l'instruction se propage, la police est observée, l'impôt perçu, la fortune publique administrée, la richesse nationale accrue, la sûreté, la dignité, la grandeur du pays sont maintenues et garanties. Ils occupent tous les degrés de l'échelle sociale; ils résident sur toutes les parties du territoire et y représentent sous ses aspects multiples la puissance publique. Ils sont les rouages qui reçoivent le mouvement et le transmettent à la ma-

(1) Voyez, pour ces *Études administratives* de M. Vivien, *le Conseil d'État*, 15 octobre et 15 novembre 1841, *la Préfecture de Police*, 1er décembre 1842, *les Théâtres*, 1er mai 1844.

chine de l'état, les canaux par lesquels passent les bienfaits d'un gouvernement stable et régulier, les forces animées qui donnent la vie aux résolutions abstraites des grands pouvoirs. Les fonctionnaires tiennent une grande place dans toute organisation politique. En France, leur nombre est immense et leur part d'action considérable : conséquence nécessaire d'un système administratif qui confère à l'autorité centrale les plus vastes attributions, et d'institutions politiques qui organisent partout un contrôle auprès du pouvoir public, tenu dans un état permanent de suspicion. D'autres causes ont contribué aux mêmes résultats. Une longue intervention du gouvernement dans presque toutes les affaires a fait perdre aux citoyens l'habitude des efforts personnels et le sentiment de la responsabilité. On se dérobe à toute initiative individuelle. On attend d'autant plus du gouvernement qu'on est disposé à lui laisser davantage, et si l'on se plaît à le critiquer beaucoup, on cherche peu à se substituer à lui. L'état des familles et des fortunes favorise cette tendance : plus d'opulens patrimoines toujours prêts à faire à l'état une généreuse concurrence dans l'accomplissement de certains services publics; la règle des partages divise les héritages et disperse les longs produits du travail ou de l'épargne. Plus de noms illustres consacrés à des œuvres de patriotisme; un besoin d'égalité jaloux les écarte ou les inquiète. Plus d'associations religieuses avec d'immenses revenus et un vaste patronage; les lois les condamnent, les mœurs élèvent une barrière entre elles et les intérêts de ce monde. Le labeur de chacun se concentre dans le développement de son propre bien-être et la contemplation de ses intérêts domestiques. Dans ce naufrage de la grande propriété, des influences héréditaires, des vocations pieuses et du patriotisme individuel, la tâche du gouvernement s'accroît sans cesse, et avec elle le nombre et l'importance des fonctionnaires. Nos plus chers intérêts reposent entre leurs mains; leurs fautes peuvent tarir les sources de la prospérité publique, et leurs talens les vivifier.

Partout la condition des fonctionnaires préoccupe vivement les hommes d'état et les gouvernemens. Toutefois d'autres pays nous offrent peu d'exemples applicables à la nature de nos institutions et conformes au génie de la France. La démocratie des États-Unis, si défiante envers l'autorité publique, si prompte, dans sa mobilité capricieuse, à sacrifier le petit nombre des agens non électifs aux exigences des majorités, ne peut offrir des modèles compatibles avec notre système de centralisation, avec notre respect délicat des situations privées. Le régime de la Russie, où l'administration est constituée à

l'image de l'armée, où les agens civils sont assimilés aux officiers quant aux titres et aux grades, ne convient qu'à un gouvernement absolu dans lequel l'esprit militaire prédomine. En Angleterre, le défaut d'unité, la diversité des fonctions, n'ont rendu possibles que quelques règles fort rares, applicables à certains services seulement et à peine en rapport avec le nombre fort restreint des fonctionnaires des trois royaumes. Les seuls gouvernemens allemands, et en particulier la Prusse et le Wurtemberg, empressés d'opposer aux agitations de la liberté politique les bienfaits d'une administration vigilante et éclairée, ont placé les fonctionnaires publics sous un régime de garanties qui mérite d'être étudié dans toutes ses parties et imité dans plusieurs.

En France, toutes les fois que des organes des besoins publics ont pu se faire entendre, leur sollicitude s'est portée sur les fonctionnaires. Les ordonnances d'Orléans, de Moulins et de Blois, provoquées par les plaintes des états-généraux, contiennent de nombreuses dispositions relatives aux emplois publics, et prescrivent des mesures, trop souvent éludées, contre de crians abus. L'assemblée constituante établit elle-même des règles d'ordre et de bonne administration que l'usage et les lois ont désormais consacrées; chacun des gouvernemens qui se succèdent après elle suit, à l'égard des fonctionnaires, son esprit et sa nature propres. L'empire introduit les garanties que comporte une autorité non contestée. La restauration se livre à des mesures de réaction familières aux pouvoirs inquiets et impopulaires. Le gouvernement de juillet respecte les personnes, relève les traitemens les plus faibles, organise les services. Chaque année, la chambre des députés agite des questions relatives à ce grave sujet. Elle discute le régime des pensions, étudie les rapports qui rapprochent ou séparent le serviteur de l'état et l'homme politique, et tente de régler les conditions de l'admission et de l'avancement dans les carrières publiques.

Le moment est opportun, si nous ne nous trompons, pour traiter ces questions. Les fonctionnaires ont souvent occupé le public : le théâtre les a traduits sur la scène; des écrivains ingénieux ont esquissé leurs mœurs. Nous les considérerons d'un regard plus élevé et plus sérieux. L'éloge et la censure seraient également faciles envers une classe de citoyens dont les rangs pressés offrent les caractères les plus opposés et les situations les plus disparates, où l'on trouve beaucoup de qualités, où l'on pourrait découvrir beaucoup d'imperfections; mais il ne nous convient de nous ériger ni en apologiste ni en détracteur. Nous ne voulons étudier les fonctionnaires que dans les relations établies entre l'état et eux par les lois et par les règles ad-

ministratives. Nous indiquerons en passant les exemples fournis par les législations étrangères, les lacunes à remplir, les améliorations possibles. Notre but sera atteint si cet examen peut fournir quelques notions utiles et sinon des solutions définitives, du moins des renseignemens à consulter.

I.

Avant d'exposer les systèmes, recherchons les diverses branches dont se compose la grande famille des fonctionnaires. A défaut d'une nomenclature complète dont le gouvernement lui-même possède à peine les élémens, et qui se modifierait peut-être pendant que nous la dresserions, faisons au moins le dénombrement des services publics les plus importans. Les autres s'y rattacheront en quelque sorte d'eux-mêmes et par voie d'assimilation. Après avoir passé cette espèce de revue, nous dirons les conditions générales de l'organisation du personnel public considéré dans son ensemble.

Trois branches du service de l'état se présentent les premières et appellent d'abord l'attention par la grandeur des besoins sociaux auxquels elles correspondent, par une organisation régulière et par une destination précise. Nous voulons parler du clergé, de la magistrature et de l'Université. La religion, la justice, la science, sont à la tête des intérêts moraux d'une nation, et ceux dont le devoir est d'en répandre les bienfaits exercent un ministère sacré. Le clergé compose en France un corps public, rétribué par le trésor, exerçant ses fonctions en vertu d'une délégation directe ou indirecte de l'autorité civile, lié par un serment et soumis à des devoirs qui concilient à la fois la liberté inviolable de la conscience et les droits inaliénables de l'état. La religion catholique, professée par la majorité des Français, selon les termes de la charte de 1830, compte 41,619 prêtres, dont 39,238 rétribués sur les fonds du trésor public. Ses pieux ministres sont répartis entre tous les centres de population jusqu'aux plus humbles hameaux, et chaque année le gouvernement augmente le nombre des autels à desservir. La communion protestante entend la parole de 690 pasteurs; le culte juif, salarié par l'état depuis 1830, a 111 rabbins ou ministres officians. — Notre système judiciaire, qui rapproche partout le juge du justiciable et place les garanties d'une bonne justice dans le nombre des juridictions et des membres qui y sont attachés en proportion de l'importance de chacune, donne au personnel de la magistrature un développement qu'il n'a reçu dans aucun autre pays. La cour de cas-

sation compte 56 membres, les cours royales 937, les tribunaux de première instance 2,498 titulaires et 1,178 suppléans. Les juges de paix sont au nombre de 2,847, assistés chacun de 2 suppléans. 220 tribunaux spéciaux non rétribués connaissent des affaires de commerce et renferment 1,002 juges titulaires et 660 suppléans. 4,238 greffiers et commis sont rétribués par l'état dans tous les siéges de judicature. Le nombre total des membres des cours et tribunaux est de 14,872, celui des citoyens contribuant à divers titres à l'administration de la justice de 19,110, dont 10,576 ayant part au budget. Cette nomenclature ne comprend pas encore un certain nombre de commis des greffes qui ne sont pas salariés par le trésor; elle ne comprend pas non plus les 61 conseils de prud'hommes, les juridictions administratives et les tribunaux militaires et maritimes. — L'état dispense l'instruction dans les établissemens qui lui appartiennent, et il la surveille dans les autres. L'Université, préposée à cette double fonction, se compose du personnel administratif et, à ses divers degrés, de professeurs et d'instituteurs. 156 membres du conseil royal, recteurs et inspecteurs, exercent les attributions administratives. L'instruction supérieure dans les facultés est donnée par 360 professeurs; l'instruction secondaire dans les colléges royaux occupe 1,075 proviseurs, censeurs et professeurs, et dans les colléges communaux 1,950 principaux et régens. Outre ces fonctionnaires qui appartiennent à l'Université, des établissemens scientifiques ou littéraires spéciaux, au premier rang desquels se trouvent le Collége de France et le Muséum d'histoire naturelle, emploient un personnel de 495 membres, et les facultés, académies et autres établissemens universitaires possèdent, en dehors du professorat, 857 employés ou agens. Enfin, l'instruction primaire est répandue par plus de 36,000 instituteurs communaux et surveillée par 200 inspecteurs ou sous-inspecteurs. Ainsi le personnel de l'instruction publique dépasse 40,000 fonctionnaires ou agens, non compris les écoles spéciales attachées à quelques départemens ministériels pour préparer aux services publics, et des agens d'un ordre inférieur qui échappent à toute énumération.

Avec ces auxiliaires, l'état accomplit des devoirs du premier ordre, mais sa tâche est loin d'être remplie. Il lui faut pourvoir à ses intérêts directs, entretenir au dehors des relations permanentes avec les autres nations, assurer une protection à ceux de ses enfans qui se sont éloignés du sol de la patrie, favoriser le commerce extérieur, faire respecter sur tous les points du globe le nom et les couleurs de la France, préserver le territoire de toute agression et maintenir la

paix intérieure contre les attentats des factions. Il s'appuie, pour répondre à ces nécessités, sur le corps diplomatique et consulaire, sur la flotte et sur l'armée. La France est représentée à l'étranger par 10 ambassadeurs, 21 ministres plénipotentiaires, 2 chargés d'affaires, 48 secrétaires d'ambassade et de légation, 24 consuls généraux, 86 consuls et 62 chanceliers, ensemble 253 agens. L'effectif de la flotte et de l'armée dépend chaque année de la loi de finances. D'après le budget de 1845, pour ne parler que des officiers, le cadre de la marine en comprend 1,742, celui de l'armée de terre 18,035. La flotte et les arsenaux emploient en outre 5,772 agens militaires ou civils, et les services administratifs de l'armée de terre 5,940. Total, pour les deux divisions de la force publique, 31,479.

Les autres catégories de fonctionnaires appartiennent à l'administration proprement dite, qui se partage entre quatre services principaux et distincts : 1° l'administration communale et départementale, à laquelle se rattachent naturellement la police générale du royaume, si étroitement liée au gouvernement des départemens et des communes, et la direction des télégraphes, ces courriers du pouvoir que l'électricité rendra bientôt plus rapides que la lumière; 2° la direction des intérêts de l'agriculture, des manufactures et du commerce, direction purement morale, principalement destinée à donner une impulsion scientifique ou intellectuelle, ou à répandre des encouragemens pécuniaires, et qui, s'exerçant dans une sphère où doit régner l'indépendance, ne revêt les formes de l'autorité que quand l'intérêt général le commande; 3° les travaux publics, cette gloire d'un gouvernement pacifique, ces prodiges du génie industriel au service de l'état; 4° enfin, les finances, dont la bonne administration intéresse à la fois tous les services publics et toutes les fortunes privées. — L'administration communale et départementale est entre les mains de 86 préfets, 7 secrétaires-généraux, 278 sous-préfets, 328 conseillers de préfecture, et 37,000 maires environ, lesquels sont assistés chacun d'un adjoint au moins. Des commissaires de police, dont le nombre s'élève à environ 800 et varie selon la population, sont placés sous la double autorité du maire et du préfet. Le service des télégraphes a 1,158 agens. — Les agens attachés aux établissemens agricoles ou industriels qui appartiennent à l'état sont au nombre de 672. — Les travaux publics sont exécutés ou dirigés par les corps des ponts et chaussées et des mines. Aux ponts et chaussées appartiennent 671 ingénieurs de tous grades, depuis les inspecteurs généraux jusqu'aux élèves, et 700 conducteurs embrigadés. Le corps des mines se com-

pose de 108 ingénieurs et 60 gardes-mines; 161 officiers et maîtres de port, et 17 inspecteurs de la navigation sont préposés à la surveillance des ports et des rivières : ensemble 1,717 fonctionnaires ou agens, sans compter les conducteurs non embrigadés. — Le service le plus nombreux, le plus complexe, le plus considérable, est celui des finances. Plusieurs centaines d'employés sont réunis dans les bureaux de l'administration centrale; dans chaque département, une longue série de délégués pourvoit au recouvrement du revenu de l'état. Chaque nature d'impôt est confiée à une administration spéciale. Plusieurs de ces administrations ont des milliers d'agens. Les contributions directes en occupent 1,030 pour l'assiette de l'impôt et 7,523 pour la perception, l'enregistrement et le timbre 3,608, les forêts 3,433, les douanes 2,956 pour le service administratif et 26,559 pour le service actif, les contributions indirectes 9,139, et enfin les postes 6,694. La Monnaie compte 143 employés. Si l'on ajoute 8,676 facteurs ruraux, 1,000 agens de bureaux de distribution des lettres, et 8,840 receveurs buralistes des contributions indirectes, le personnel des finances se compose de plus de 80,000 agens. Toutes les opérations financières sont réglées et apurées par la cour des comptes, composée de plus de cent membres. Ce service entier est placé sous l'autorité suprême du ministre des finances. Véritable potentat, il a son sénat dans la réunion de chefs habiles et expérimentés, sa justice dans la cour des comptes, son armée dans les douanes et dans la foule de ses employés, et dans les recettes et les dépenses qu'il dirige ou surveille, le plus riche trésor de l'Europe.

Ce vaste réseau de plus de 250,000 ecclésiastiques, magistrats, lettrés ou savans, diplomates, militaires, ingénieurs, administrateurs, employés, agens de toute nature et de tous grades, couvre le territoire du royaume, selon les besoins du public et les nécessités du service. L'ordre règne au sein de cet immense personnel. Il y est entretenu par la hiérarchie, sans laquelle la désorganisation ne tarderait pas à s'y introduire. La hiérarchie crée les rangs, classe les individus, et distribue à chacun son titre et son grade : elle est la source de la subordination et l'instrument de la discipline. Par la carrière qu'elle ouvre aux ambitions, elle offre une récompense aux bons services, un emploi utile au mérite. Le territoire du royaume lui fournit pour cadres les circonscriptions départementales et communales. Dans les services publics qui ne comportent pas cette division, des circonscriptions spéciales sont formées de la réunion de plusieurs départemens. Ainsi le royaume est partagé en diocèses pour le culte, en ressorts judiciaires pour la justice, en académies pour l'instruction

publique, en divisions militaires pour les affaires de la guerre, en inspections pour les travaux publics, en conservations pour les forêts. Les contrées étrangères où la France juge nécessaire d'entretenir des représentans sont elles-mêmes divisées en grandes régions et distribuées entre les ambassadeurs ou ministres et les consuls-généraux. A des degrés divers et successifs, l'autorité déléguée par le ministre au chef intermédiaire descend de celui-ci à ses inférieurs. Chaque case de cet échiquier, si l'on peut ainsi parler, a une organisation propre et reproduit une unité secondaire dans la grande unité politique : dans le diocèse, l'archevêque, l'évêque, le curé de canton, le desservant; dans le ressort, la cour royale, le tribunal de première instance, la justice de paix; dans l'Académie, le recteur, l'inspecteur, le proviseur ou le professeur de collége royal, le principal ou le régent de collége communal; dans la division militaire, le lieutenant-général, le maréchal-de-camp commandant la subdivision, le commandant de place; dans chaque département, le préfet, le sous-préfet, le maire, — l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, l'ingénieur ordinaire, — le receveur-général, le receveur particulier, les percepteurs, — le payeur-général, — le directeur de département, le directeur d'arrondissement dans les régies financières.

Cette savante et ingénieuse organisation reçoit l'impulsion du pouvoir central, qui en est l'ame. Le clergé seul, dans l'accomplissement de ses devoirs spirituels, ne relève que de ses propres chefs. A la tête de la magistrature, qui, sur son siége, ne peut être subordonnée à la volonté ministérielle, la cour de cassation maintient l'application uniforme des lois dans tous les tribunaux du royaume. Dans toutes les autres parties du service, le mouvement est imprimé et la conduite réglée par le pouvoir responsable. Un ordre parti du siége du gouvernement est transmis de proche en proche et pénètre en quelques jours jusqu'aux extrémités les plus reculées du royaume. Partout il peut compter sur une obéissance fidèle, sur une même exécution. Ainsi fonctionne le système de la centralisation, cette grande force de la France, d'autant plus nécessaire que nos institutions font une plus large part à l'intervention des citoyens, si prompte à dégénérer en opposition et en résistance. La centralisation, c'est l'ordre et l'unité, et pour ne parler que du sujet qui nous occupe, si le pouvoir central n'avait point autorité sur les fonctionnaires, le trouble et la confusion régneraient bientôt parmi eux. Tout le personnel public dépend donc plus ou moins étroitement du gouvernement. Ce pouvoir suprême se personnifie dans les ministres responsables, chargés par la constitution, et sous le contrôle des chambres,

d'assurer partout l'exécution des lois et l'accomplissement des services publics. Des auxiliaires particuliers, fonctionnaires eux-mêmes, les assistent dans l'exercice de ce pouvoir. Des conseils les éclairent, des bureaux leur tiennent la plume, des inspecteurs leur prêtent le secours d'une surveillance permanente. Les conseils, les bureaux, les inspecteurs, sont la pensée, la main et l'œil du pouvoir central. Ils complètent l'organisation générale des fonctionnaires publics, et relient tous les rameaux de l'arbre au tronc commun.

Pour l'administration générale, le gouvernement s'appuie sur le conseil d'état. Nous avons retracé ailleurs les fonctions et les attributions de ce conseil (1). Pour les administrations spéciales, et, si l'on peut ainsi dire, techniques, des conseils spéciaux sont constitués à la tête de presque tous les grands services : à l'instruction publique, le conseil royal; à la marine, le conseil d'amirauté; à la guerre, un comité pour chacune des armes, comités au-dessus desquels des hommes expérimentés demandent le rétablissement d'un conseil supérieur, déjà formé à des époques antérieures; au commerce et à l'agriculture, des conseils-généraux pour l'agriculture, pour le commerce, pour les manufactures, pour les haras, etc.; aux travaux publics, un conseil-général des ponts-et-chaussées, un conseil-général des mines; à chacune des régies financières un conseil d'administration, composé du directeur-général et d'un certain nombre d'administrateurs. Les affaires les plus importantes sont traitées dans ces conseils. Leur intervention est l'application du principe qui place partout auprès du chef unique et responsable une autorité collective et consultative.

Les bureaux sont les archives vivantes de l'administration et les dépôts de la tradition. Ils font le rapport des affaires, appliquent la décision prise par le ministre ou le chef secondaire, après l'avis du conseil compétent, et expédient la correspondance administrative, quelquefois minutieuse dans ses exigences, mais toujours, même dans ses abus, conservatrice des intérêts publics. Ils n'exercent aucun pouvoir nominal, mais le plus souvent ils doivent à leur position spéciale, à leur expérience, à leur fidélité aux règles déjà appliquées, le pouvoir réel. Les bureaux occupent un personnel très nombreux : 2,940 employés de tous rangs y sont réunis, 594 serviteurs et hommes à gages leur sont attachés. Le nombre des employés est de 100 à la justice, 57 aux cultes, 127 à l'instruction publique, 73 aux affaires étrangères, 205 à la marine, 453 à la guerre, 234 à l'intérieur, 138 au

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* des 15 octobre et 15 novembre 1841.

commerce, 143 aux travaux publics, et 1,373 aux finances. Les administrations départementales et communales, les régies financières et d'autres services ont aussi des bureaux qui exercent des fonctions analogues dans les départemens ou dans les ressorts spéciaux.

Pour éclairer les bureaux et les conseils, pour suivre l'exécution des ordres donnés, des inspections sont confiées à des fonctionnaires distincts. Ils suppléent à la correspondance toujours lente, toujours incomplète. Exclusivement commis à ce soin, ils n'ont rien à taire, et ne peuvent avoir intérêt à dissimuler des abus dont ils ne sont ni les auteurs ni les complices. Leur attention se porte sur l'ensemble et sur les détails, et la perspective de leurs investigations, toujours suspendues sur les têtes, est à elle seule un frein et un moyen de discipline. Ainsi des inspecteurs-généraux parcourent chaque année les départemens pour surveiller le personnel enseignant, les corps militaires, le régime des prisons et des établissemens de bienfaisance, les haras, les travaux des canaux, des routes, des ponts et des mines, et l'immense gestion de la fortune publique; des inspections particulières concourent au même but dans chaque ressort pour l'instruction publique, dans chaque département pour l'instruction primaire, pour l'enregistrement, les postes, etc. Il est rendu compte du résultat des visites dans des rapports circonstanciés, et ainsi le gouvernement ou les chefs intermédiaires sont toujours en état de savoir exactement si les ordres donnés ont été suivis, les règles de bonne administration observées et les besoins publics satisfaits.

Telle est l'organisation générale du personnel des serviteurs de l'état. Si leur grand nombre étonne au premier aperçu, toutefois grace à la hiérarchie, constituée sans interruption du sommet à la base, et à l'intervention des conseils, des bureaux et des inspecteurs, la subordination, l'exactitude, le respect des lois, sont maintenus en tous temps et en tous lieux, et le public peut ainsi attendre de la part des hommes consacrés à son service des travaux utiles, une coopération active et assidue, et une sage administration de ses intérêts.

Après ce coup d'œil d'ensemble, les détails que nous nous proposons de présenter, sur la condition des fonctionnaires en France, seront plus clairs et plus faciles à saisir. Nous nous attacherons à exposer suivant quelles règles les emplois publics sont conférés, exercés et retirés, quelles rémunérations sont accordées à ceux qui les occupent, quels moyens d'existence à ceux qui les quittent. En d'autres termes, nous suivrons les fonctionnaires dans toutes les phases de leur carrière. Cet exposé ne comprendra ni les magistrats municipaux,

dont les fonctions sont gratuites, semi-électives, et d'une nature toute spéciale, ni le clergé, dont la constitution est soumise à un régime exceptionnel qui sera traité à part.

II.

L'état, par la nomination d'un fonctionnaire, contracte des engagemens, délègue une portion de son pouvoir et accepte une solidarité au moins morale. Son choix doit être soumis à des conditions. Ces conditions sont diverses; elles se rapportent à l'âge, à l'état civil, au caractère moral, à la capacité. Il n'en est aucune qui concerne la naissance ou la condition sociale. La charte déclare tous les Français également admissibles aux emplois civils et militaires, et ce principe est une des conquêtes les plus précieuses de notre révolution. A part un très petit nombre de services, tels par exemple que l'inspection générale des finances, où ceux qui sollicitent leur admission doivent justifier d'un certain revenu, on n'impose plus aux candidats aucune condition de fortune personnelle; mais ce principe, comme nous le verrons à l'occasion des salaires, ne peut pas être toujours rigoureusement appliqué. — Les emplois ne sont ni héréditaires, ni transmissibles à prix d'argent. Le même principe s'y oppose péremptoirement. Cependant, par une faveur naturelle, et sans déroger aux conditions spéciales d'aptitude, les fils des fonctionnaires sont choisis de préférence dans plusieurs administrations et notamment dans le service consulaire. D'un autre côté, les greffiers des cours et tribunaux ont droit de vendre leur office, en vertu de la loi de 1816, qui les a confondus, par erreur, avec les titulaires de charges privées. A part cette exception, aucun emploi ne peut être vendu : un marché de ce genre devrait être, pour qui l'aurait conclu, un titre d'exclusion.

La condition de l'âge se modifie selon la nature des emplois. Les surnuméraires et les candidats qui aspirent aux postes inférieurs pour gravir ensuite les degrés plus élevés doivent être encore dans la période de la vie où l'instruction s'acquiert aisément, où l'esprit se façonne sans peine à une direction spéciale : ils ne sont admis en général que de dix-huit ou vingt à vingt-cinq ou trente ans. Les fonctions qui exigent la vigueur physique et qui comportent un service actif ne doivent pas être conférées à l'âge où les forces sont exposées à décliner dans un temps assez rapproché. Celles où la maturité et l'expérience sont des titres nécessaires ne s'ouvrent au contraire qu'aux

hommes dont l'esprit est déjà formé par l'exercice de la pensée, l'habitude du monde et la pratique des affaires. En général, l'état doit refuser de s'associer ceux qui ne peuvent lui promettre de longs services : autrement il est obligé de les congédier avant qu'une retraite soit acquise à leurs vieux jours ou de conserver dans les emplois des agens qui ne lui apportent plus qu'une intelligence usée et un corps débile.

Dans la plupart des fonctions, la qualité de Français est impérieusement exigée. Il est juste que les émolumens payés par l'état soient réservés à ceux qui participent à toutes les charges publiques; pour être investi de l'influence ou de l'autorité que confèrent certains emplois, il faut être uni au pays par les liens de l'origine, de l'éducation, de la famille, et exercer tous les droits du citoyen. Seulement des étrangers pourraient être admis dans quelques emplois inférieurs, exception dont on a fait profiter des proscrits que les évènemens politiques avaient chassés de leur patrie et à qui la France accordait une généreuse hospitalité. Des savans étrangers ont aussi été appelés à des emplois de l'enseignement. Jamais la science et le génie n'ont eu besoin de lettres de naturalité dans un pays qui met sa gloire à les honorer. Outre la qualité de Français, les aspirans doivent posséder la complète jouissance de leurs droits civils. Ceux qui en auraient perdu, ne fût-ce qu'une partie, par suite de jugement, ne pourraient être admis. La même exclusion devrait atteindre un failli. Même dans les plus humbles postes, l'honneur de servir l'état ne peut être conféré à qui n'a pas le droit de marcher la tête levée. Les femmes ne sont admises que dans l'administration des postes, et ne peuvent occuper que les directions dont le revenu est inférieur à 2000 francs. Il en est aussi qu'on emploie dans les bureaux du timbre et de l'Imprimerie Royale, mais à titre d'ouvrières plutôt que de fonctionnaires.

La probité, les bonnes mœurs, la droiture du caractère, sont les plus vulgaires et les plus indispensables qualités du fonctionnaire. Quiconque aspire à ce titre doit prouver qu'il en est digne. Plusieurs règlemens expriment cette obligation, tous la supposent. Quant aux preuves à produire, elles ne peuvent être définies, sauf dans quelques postes subalternes, où elles consistent en certificats, témoins souvent trompeurs. Dans toutes les administrations, ceux qui font ou préparent les nominations doivent se livrer à cet égard aux investigations les plus scrupuleuses et les plus sévères. Jusqu'à quel point les opinions des candidats doivent-elles être interrogées et prises en considération? c'est une question qui, à d'autres époques, a beaucoup agité les esprits.

Dans l'ancien régime, on recherchait le culte ou la croyance des candidats. La restauration réservait toutes ses préférences à ceux qui partageaient ses doctrines politiques ou religieuses : système imprudent, triste héritage des discordes civiles. Un gouvernement sage s'attache à étendre le cercle de ses adhérens, loin d'entretenir de jalouses inimitiés. La recherche des opinions doit être interdite dans les temps ordinaires et pour la plupart des emplois. La conscience du fonctionnaire n'est pas moins inviolable que celle du simple citoyen. Cependant il est des époques et des emplois qui ne permettent point cette indifférence absolue. Après des commotions politiques, il convient, comme le demandaient les états-généraux en 1483, de choisir des hommes « étrangers aux troubles qui ont agité l'état. » Quand le pouvoir n'est pas assis, quand les partis sont encore en armes, il serait imprudent de confier à des mains ennemies une part d'autorité. Il en est de même en tous temps de certains emplois dont le caractère est essentiellement politique et dont les titulaires doivent reproduire sans altération la pensée, les tendances et l'esprit du gouvernement.

Ces conditions générales d'âge, d'état civil, de moralité privée, ne constituent qu'une aptitude commune et ne peuvent conférer aucun titre, si elles ne trouvent un complément nécessaire dans des garanties plus spéciales et plus directes : c'est surtout à l'entrée de la carrière que ces garanties doivent se placer. Un fonctionnaire public, de quelque ordre qu'il soit, n'acquiert pas en un jour toutes les qualités requises : les plus habiles se forment de longue main, par l'étude qui donne les connaissances générales, par la pratique qui donne l'expérience relative. Au début de toutes les professions se trouve l'apprentissage, et les hommes qui se vouent au service public en sont moins dispensés que d'autres. Il est du devoir de l'état d'imposer à tous ceux qui lui proposent leur concours, l'obligation de s'y préparer de bonne heure. Il est de son intérêt de les y préparer lui-même dans certaines branches de l'administration qui exigent une capacité plus déterminée et plus définie. Les diverses mesures prises dans ce double but constituent ce qu'on peut appeler, en termes généraux, le noviciat des services publics, noviciat dont les conditions et les formes sont aussi nombreuses que variées. Dans certains services, l'état adopte dès leur première jeunesse les sujets qui se montrent dignes de sa confiance, il leur donne dans des *écoles* spéciales l'instruction nécessaire, les initie à ses principes, à ses doctrines d'administration, et se les assimile, pour ainsi dire, par une éducation prolongée. Dans d'autres, il subordonne l'admission des jeunes aspirans

soit à un *concours* ou à un *examen*, soit à la production de *diplômes* universitaires ou scientifiques, ou bien il supplée à l'instruction antérieure par un *stage*. Il en est dans lesquels le *choix* n'est assujéti à aucune règle. Quelquefois plusieurs de ces modes sont combinés ensemble. Nous les examinerons successivement.

Les *écoles* spéciales sont les plus fertiles pépinières des services publics. A la fois honorables et utiles pour l'état qui les entretient, elles sont la plus vraie application du principe de l'égale admissibilité de tous les citoyens aux emplois. Nulle institution n'est plus libérale et plus démocratique. Trois grands services se recrutent dans le sein des écoles spéciales : les armées de terre et de mer, les ponts-et-chaussées et les mines, et l'instruction publique. Au premier rang apparaît l'École Polytechnique, dont la renommée est européenne, et qui, par de savantes études, prépare des officiers pour l'artillerie, pour le génie et pour une partie de l'état-major, et des ingénieurs pour les constructions navales, les ponts-et-chaussées et les mines. Des écoles d'application destinées à compléter le service théorique et à commencer l'expérience pratique des élèves sortis de ses rangs sont ouvertes à Metz pour l'artillerie et le génie, à Lorient pour le génie maritime, à Paris pour l'état-major, pour les ponts-et-chaussées et les mines. A l'école de Saint-Cyr, exclusivement militaire, s'instruisent des officiers pour l'infanterie, la cavalerie et une partie de l'état-major. Les régimens de l'armée reçoivent à la sortie ceux qui entrent dans l'infanterie. Enfin l'école navale forme des officiers de mer : il en sort aussi de l'École Polytechnique. Des règles communes sont suivies dans toutes ces écoles : on y est admis, et l'on passe ensuite dans les emplois par la voie du concours; des examens répétés assignent à chaque élève son rang, et décident de sa carrière ultérieure. C'est la seule porte pour entrer dans ceux des emplois d'officiers que les lois sur l'avancement militaire n'ont point réservés aux sous-officiers, et dans tous les emplois des ponts-et-chaussées et des mines. La carrière s'ouvre ainsi sous la direction de maîtres éminens, sous l'impression durable d'une forte discipline, et les postes les moins élevés sont déjà le prix du travail et la récompense de longs efforts.

Les jeunes gens qui se destinent à l'art d'enseigner les lettres et les sciences sont initiés à cette noble fonction dans l'École Normale; ils y passent trois années. L'admission est aussi le résultat d'un concours; mais le conseil royal dresse préalablement, sur les notes des recteurs, la liste des candidats admis à concourir, précaution salutaire qui permet d'apprécier les qualités morales des aspirans, si nécessaires dans le sa-

cerdoce civil auquel ils consacrent leur vie. Indépendamment des examens de l'école, les élèves doivent prendre des grades universitaires pendant le cours des études. Ils sont pourvus d'une chaire à leur sortie, mais sans droit exclusif aux emplois de l'Université. Pour professer dans un collége royal, il leur faut encore obtenir au concours le titre d'agrégé, et des candidats étrangers à l'École Normale peuvent le leur disputer. C'est un point sur lequel cette école diffère des écoles militaires. L'instruction primaire a aussi ses écoles normales, placées dans les départemens, et où se forment les instituteurs communaux.

D'autres écoles correspondent à des services d'une moindre importance. 1° L'École Forestière de Nancy est ouverte aux jeunes gens qui veulent entrer dans le service des forêts. Les examens d'admission se font dans la même forme que ceux de l'École Polytechnique; mais les jeunes gens ne sont admis à concourir que sur une lettre du directeur général. 2° Une école spéciale a été fondée au Pin, en 1840, pour le service des haras. Les élèves en sont nommés au concours après que le ministre les a autorisés à se présenter. 3° L'École des Chartes délivre des brevets d'archiviste paléographe à ceux de ses élèves admis au concours qui, après deux années d'études, ont répondu aux examens d'une manière satisfaisante. 4° L'*école des jeunes de langue*, qui reçoit des élèves de huit à douze ans, c'est-à-dire à l'âge où l'étude des langues et des idiômes étrangers est rapide et facile, prépare des interprètes et des drogmans pour les échelles du Levant. 5° Enfin l'école vétérinaire d'Alfort prépare aux emplois de vétérinaires de l'armée un certain nombre d'élèves militaires, à la nomination du ministre de la guerre, sans concours.

Dans les écoles spéciales, le concours se combine ordinairement avec l'instruction qui s'y acquiert. Les plus sûres garanties de la capacité sont ainsi réunies. Le concours a pour objet de désigner le plus capable; l'*examen* tend seulement à constater une capacité absolue d'un degré suffisant : il tend à devenir la condition générale de l'admission aux emplois. La nouvelle loi sur le conseil d'état l'impose aux auditeurs; les élèves consuls y sont soumis depuis 1833; toutes les administrations centrales, dans les règlemens qui viennent de les organiser, l'ont admis, à l'exception seulement des affaires étrangères et de l'instruction publique (1). Dans les départemens de la guerre et du

(1) En Angleterre, les conditions d'admission dans les services financiers sont déterminées par des ordres des conseils supérieurs de chaque administration. L'obligation de subir un examen est commune à tous les candidats. La chambre des communes a ordonné en 1843 l'impression de toutes les décisions prises à ce sujet.

commerce, après l'examen, des listes sont dressées par ordre de mérite, mesure très analogue au concours. Ce n'est qu'après des examens, quelquefois renouvelés à plusieurs reprises, qu'on est admis dans les services des douanes, de l'enregistrement, des contributions directes ou indirectes et des tabacs, et qu'on peut être nommé élève inspecteur des télégraphes (1) ou conducteur auxiliaire des ponts-et-chaussées.

Un examen a toujours précédé la délivrance des *diplômes* littéraires ou scientifiques, et par conséquent ils attestent aussi une certaine capacité. Dans quelques cas, ces diplômes sont la condition de l'admission au concours ou à l'examen; dans d'autres, ils constituent seulement un titre de préférence; souvent ils suppléent à toute autre constatation. Le diplôme de licencié en droit est exigé pour l'admission dans la magistrature; il est demandé aux auditeurs au conseil d'état, aux chefs de bureaux, sous-chefs et rédacteurs de la justice et des cultes, aux surnuméraires des affaires étrangères, aux adjoints à l'inspection générale des finances, aux professeurs des langues orientales vivantes; celui de bachelier ès-lettres aux expéditionnaires de la direction des cultes, aux employés des bureaux de l'instruction publique et de la marine, aux surnuméraires de l'enregistrement, aux élèves de l'École Forestière et de l'École des Chartes, et aux élèves chirurgiens militaires. Il faut justifier du diplôme de vétérinaire en titre ou de certificats équivalens pour les emplois d'instruction à l'école d'Alfort, du diplôme d'aptitude de l'école des haras pour devenir officier des haras. Les prix remportés dans les écoles de droit donnent le premier rang pour obtenir le brevet de surnuméraire de l'enregistrement.

Dans la plupart des services, l'administration admet les candidats à faire leur apprentissage sous ses yeux et sous sa direction. Ce *stage* s'accomplit sous des dénominations diverses. Les jeunes gens destinés à obtenir des emplois reçoivent le titre d'élèves, d'auditeurs, de surnuméraires, d'attachés, d'aspirans ou d'auxiliaires. Des noms différens désignent souvent une même situation, sans que rien explique la variété de ces qualifications. Le service des consulats, celui des télégraphes, celui des chirurgiens militaires, ont des élèves sans avoir d'écoles spéciales; le conseil d'état a des auditeurs; les administrations centrales et les régies financières ont des surnuméraires. Le département des finances y a ajouté, par une superfétation assez singulière,

(1) Les élèves de l'École Polytechnique déclarés admissibles dans les services publics sont dispensés de l'examen.

des aspirans au surnumérariat. Des attachés ont été créés au ministère de l'intérieur pour les emplois du service extérieur, et au ministère des affaires étrangères pour les bureaux et les ambassades. Le titre d'auxiliaire a été adopté dans le personnel des conducteurs des ponts-et-chaussées, dans le service de santé militaire, dans l'intendance militaire et au dépôt de la guerre; il désigne aussi, dans quelques administrations, des employés accidentels, créés pour des besoins extraordinaires. Tantôt, et par exemple dans les régies financières, le surnumérariat est un préalable nécessaire à l'obtention des emplois, et sauf le cas de renvoi pour défaut de zèle ou de capacité, il ouvre des droits certains; tantôt il n'est ni une condition, ni un titre. Dans l'administration des postes, aucun employé n'est admis qu'après un essai de trois mois. La durée du stage, sous quelque dénomination qu'il s'accomplisse, est subordonnée au mérite des candidats et au nombre des vacances. Les auditeurs au conseil d'état sont rayés au bout de six ans, s'ils n'ont pas été appelés à un emploi en titre. Les surnuméraires ne peuvent être placés qu'après six mois d'exercice dans les bureaux des travaux publics, qu'après deux ans au ministère de l'intérieur et dans le service de perception des contributions directes. Le stage des magistrats des cours et tribunaux consiste seulement dans l'exercice nominal ou réel de la profession d'avocat pendant deux ans; pour d'autres fonctionnaires, il résulte de services déjà rendus à un titre différent. Les bureaux de la marine sont ouverts à ceux qui ont servi trois ans dans une autre branche de ce département, ceux des travaux publics aux ingénieurs des ponts-et-chaussées et des mines, aux conducteurs, garde-mines et inspecteurs de la navigation, ceux de l'intérieur à tous les fonctionnaires du même département, ceux enfin de l'instruction publique à tous les membres de l'Université. Les personnes qui ont servi sept ans dans l'administration, ou dont l'emploi a été supprimé, peuvent être appelées aux places de percepteurs, sans surnumérariat.

Parmi tous les moyens d'admission, le concours offre les garanties les plus réelles. Quand il se joint à des études dans une école spéciale, il ne laisse rien à désirer; mais tous les services ne comportent pas la création d'une école. L'examen n'est pas toujours sérieux : l'administration se réserve le droit de désigner les juges, les questions et les candidats; c'est trop d'arbitraire à la fois. La faveur et le népotisme peuvent se glisser dans les nominations à l'aide de l'examen, loin qu'il les exclue. Les diplômes s'obtiennent souvent avec une grande facilité, et l'on a pu remarquer que parfois ils ne se rapportent que fort indi-

rectement à l'objet des fonctions pour lesquelles ils sont exigés. Enfin, le stage favorise une double équivoque, si l'on peut ainsi s'exprimer. On y admet aisément et sans preuve, parce qu'il n'est qu'un essai, et l'on nomme ensuite aux emplois ceux qui l'ont accompli, parce qu'ils y ont consacré déjà un temps plus ou moins long et des travaux plus ou moins suivis, dont on s'empresse de leur tenir compte. Nous convenons pourtant que le concours a l'inconvénient de constater exclusivement la capacité scientifique et de laisser de côté les raisons morales d'aptitude. Nous souhaiterions qu'il ne fût adopté qu'avec le droit conféré à l'administration, comme elle l'exerce déjà pour l'École Normale et l'École Forestière, de dresser préalablement la liste de ceux qui y seraient admis, ou bien que, si le système des examens prévalait, des dispositions formelles en déterminassent impérativement les formes et les conditions, de manière à les rendre sérieux et décisifs.

Au total, la carrière des armes, celles des ponts-et-chaussées, des mines et de l'enseignement sont les seules dans lesquelles un noviciat complet ait été organisé par la loi. Dans les administrations financières, les jeunes candidats sont choisis avec soin et soumis à des épreuves, mais aucune disposition légale n'a assuré de la fixité aux règles établies. Par la loi de finances de 1844, la chambre des députés avait exigé une organisation nouvelle des administrations centrales, mais aucun effort sincère n'a été fait pour en préparer le recrutement. Dans le chaos des règlemens arrêtés par chaque ministre, dans ceux que chaque régie des finances a composés d'après les données successives de l'expérience, on ne trouve ni unité, ni ensemble. On s'aperçoit aisément qu'aucune pensée directrice n'a présidé à ces mesures. Il est urgent que cette confusion disparaisse. Elle nuit au service et blesse nos habitudes de régularité et de simplicité. Enfin, la diplomatie et l'administration proprement dite sont restées en dehors de toutes les règles établies dans les autres services; l'entrée de la magistrature elle-même n'est garantie par aucune précaution suffisante. Disons quelques mots sur ces lacunes.

La vénalité des offices de judicature, si pernicieuse à beaucoup d'égards, avait au moins le mérite de constituer des familles de magistrats en qui se perpétuaient avec la toge les plus saintes traditions de science, de sagesse et d'amour de la justice. La révolution de 1789 supprima la vénalité, institua le régime électif, et brisa ainsi toute carrière dans cet ordre de fonctions. Après avoir ressaisi le droit de pourvoir à tous les emplois de magistrature, l'empereur considéra la création d'un noviciat comme le couronnement du nouvel établissement judiciaire.

En 1808, il institua des juges auditeurs auprès des cours, et voulut qu'ils fussent nommés sur des listes de candidats présentées par ces cours elles-mêmes, et composées d'avocats attachés au barreau depuis deux ans au moins. Ce souvenir des antiques prérogatives des parlemens, chargés jadis de faire des présentations analogues, aurait dû plaire à un gouvernement qui affectait toutes les formes de l'ancien régime; cependant la restauration s'en écarta complètement, lorsqu'elle étendit l'institution des juges auditeurs aux tribunaux de première instance. Aucune condition ne fut attachée aux nominations, et les choix ne tardèrent point à prouver qu'un esprit exclusif et partial présidait à la composition des corps judiciaires. L'opinion s'en était émue, et quand éclata la révolution de juillet, l'institution même des juges auditeurs fut emportée. En ce moment, il n'existe aucun séminaire pour les augustes et sévères devoirs de la magistrature; on a cherché à combler cette lacune en conférant aux jeunes aspirans, à titre de début, l'emploi de juge suppléant, créé dans d'autres vues et pour d'autres besoins, et constitué dans des conditions incompatibles avec cette destination d'emprunt. Les juges suppléans jouissent de l'inamovibilité qui ne doit point appartenir à une position d'épreuve. Ils ne peuvent être nommés qu'à vingt-cinq ans, tandis que l'emploi de substitut, réservé à leur avancement, peut être obtenu à vingt-un ans. La nomination des juges suppléans n'est d'ailleurs soumise à aucune autre condition que le diplôme de licencié en droit et deux années de barreau, plus souvent oisives que laborieuses. Dans ces derniers temps, un autre noviciat paraît avoir été établi; nous voulons parler des avocats attachés à certains parquets et désignés ainsi dans quelques actes de nomination royale. Nous ne pouvons discuter un titre qui n'est reconnu par aucune décision de l'autorité publique, qui n'existe pas légalement et qui n'est même pas admis dans tous les parquets. Dans cet état de confusion, nous n'hésitons pas à dire que l'avenir de la magistrature est compromis, et que si elle maintient intacte sa vieille réputation de droiture et d'impartialité, rien ne se fait pour que les lumières y restent toujours à l'unisson des mœurs. Il est urgent d'y pourvoir, en constituant un noviciat judiciaire. Que les jeunes gens destinés à la magistrature reprennent le titre d'auditeurs, nous n'y faisons aucune objection, mais il ne faut pas que leur nomination soit livrée à la volonté discrétionnaire du gouvernement. Là est la condition virtuelle du rétablissement de l'institution. On a dit que les auditeurs de la restauration avaient péri dans le mouvement de 1830, parce qu'ils étaient inamovibles, et qu'ils pouvaient néanmoins, par le

caprice d'un ministre, être transférés d'un siége à un autre. C'est une erreur; ces inconvéniens étaient graves, mais secondaires. Les auditeurs ont succombé sous le principe d'égalité et de libre concurrence qu'inaugurait le triomphe définitif de la révolution de 1789. Ils étaient des privilégiés; à la faveur d'un titre modeste, certaines familles avaient envahi les siéges de la magistrature, et trop souvent l'indépendance de la fortune et l'honnêteté des mœurs, seules conditions dont on se préoccupât, étaient les compagnes d'un esprit médiocre et imbu de préjugés. A Dieu ne plaise que nous frappions d'un ostracisme aussi absurde qu'injuste aucune classe de citoyens. Toutes doivent être admises au partage des emplois, et toutes y ont les mêmes droits. Si pourtant il fallait choisir entre la capacité et la naissance, nous avouons que la capacité aurait nos préférences; mais cette alternative n'existe point. Ceux qu'on veut favoriser, en supprimant toute garantie, se présenteront souvent dans la lice avec des armes mieux trempées que celles de leurs rivaux. La fortune et la naissance ont des avantages naturels et inévitables; la fortune donne le loisir, la liberté d'esprit, et procure ordinairement les bienfaits d'une instruction supérieure. Un nom honoré, même dans l'enceinte limitée d'une province ou d'une ville, est entouré d'un prestige dont la démocratie elle-même ne se défend point; des règles d'admission même sévères n'entraîneront donc aucune exclusion regrettable; mais elles ne permettront pas à des influences de famille ou d'argent de s'exercer au profit de la médiocrité paresseuse ou de l'ignorance insolente. Que la capacité soit donc le premier titre à l'admission, si elle ne peut pas être le seul. Faisons concourir ensemble les garanties morales et les garanties intellectuelles. Ne sacrifions pas plus la science aux mœurs que les mœurs à la science, et que nul ne soit admis au redoutable emploi de rendre la justice, s'il n'a fait ses preuves, non par la production d'un vain diplôme, mais en personne, non par un interrogatoire fugitif, mais par des travaux répétés. Nous ne pouvons pas emprunter des exemples à l'Angleterre, où le petit nombre des juges et l'énormité des salaires permettent au gouvernement d'arracher au barreau ses plus illustres membres, mais l'Allemagne a depuis long-temps tracé la route; les aspirans à la carrière de la magistrature y subissent successivement des examens théoriques, un stage et des épreuves pratiques (1). Ce n'est point ici le lieu d'entrer dans des détails d'exécution;

(1) Voir un article très intéressant sur l'enseignement et le noviciat aux fonctions publiques en Allemagne, publié par M. Éd. Laboulaye dans le tome XVIII de la *Revue de Législation et de Jurisprudence*.

le jour où les ministres renonceront à des prétentions d'omnipotence que rien ne justifie, il sera facile d'organiser le noviciat judiciaire sur des bases qui satisfassent à la fois au vœu de l'opinion et aux intérêts sacrés de la justice.

Si ces intérêts tiennent le premier rang, ceux qui sont confiés au dehors aux agens diplomatiques et consulaires ne méritent pas moins, quoique dans une sphère différente, d'être remis à des mains dignes et habiles. Nos affaires extérieures sont confiées à deux ordres d'agens, entre lesquels les règlemens et les usages ont établi une séparation presque absolue. Le corps diplomatique et le corps consulaire, organisés parallèlement, sont entièrement distincts. A notre avis, ce divorce doit cesser. Plus les nations se rapprochent par des alliances commerciales et industrielles, plus la politique se lie étroitement au commerce, et plus le commerce à son tour, dans ses accidens si variés, a des rapports intimes avec la politique. Dans ce développement des relations internationales, il n'est pas plus permis à un agent consulaire d'ignorer l'histoire des traités qu'à un ministre politique d'être étranger aux questions de douanes et de tarifs. Certains préjugés de corps repoussent cette assimilation, mais elle est juste et nécessaire : elle simplifierait, si elle était admise, beaucoup de difficultés, et permettrait d'asseoir cette branche du service public sur des bases plus larges. Quant à présent, des dispositions toutes différentes règlent l'admission dans l'une et l'autre carrière. Celle des consulats est organisée très régulièrement. Des élèves consuls en occupent le seuil, et leur existence, qui remonte à Louis XIV, est consacrée par le règlement du 3 mars 1781. Placés auprès des consuls, ils vivent avec eux, assistent à leurs actes, s'initient à toutes les connaissances relatives à l'administration des consulats, étudient les langues étrangères, font des extraits de toutes les affaires contentieuses soumises aux consuls, ainsi que des jugemens rendus, et chaque année sont tenus de subir un examen et de rédiger un mémoire sur un sujet désigné par le ministre, auquel ce travail est ensuite adressé.

Ce système offre des garanties réelles. Il est vrai que la sévérité des examens n'est point assurée par la publicité, que les candidats sont exclusivement au choix du ministre, et qu'aucun concours n'est ouvert; mais l'exécution franche des règlemens satisferait aux nécessités les plus impérieuses, et la capacité des agens sortis du corps des vice-consuls a jusqu'ici répondu au but de l'institution. On aurait d'ailleurs mauvaise grace à déclarer insuffisant le noviciat établi dans le corps consulaire, si l'on songe que la carrière diplomatique, qui s'en

rapproche par une si étroite analogie, ne possède aucune institution de ce genre. Le recrutement y est préparé par l'adjonction d'un certain nombre d'attachés aux bureaux du ministère ou aux ambassades; malheureusement leur nomination est toute discrétionnaire. Point d'examen, point d'études obligées, point d'avenir assuré. L'enseignement nécessaire à ces futurs diplomates n'est donné dans aucune école. Sous l'empire, Napoléon avait chargé M. le comte d'Hauterive de lui proposer les mesures nécessaires pour combler cette lacune; les évènemens politiques ne permirent point à cette pensée de se réaliser. En 1830, M. de Polignac, dans des vues de politique plus peut-être que d'utilité publique, avait fondé aux affaires étrangères un cours de droit public et un cours d'instruction diplomatique, destinés à vingt-quatre élèves, parmi lesquels, selon leur capacité et leur zèle, devaient être pris des secrétaires surnuméraires, pépinière officielle du personnel des ambassades et des légations. La révolution de juillet a renversé cet établissement naissant. Depuis, aucune disposition n'a été faite pour former ni pour instruire des sujets capables de suivre avec succès une carrière qui exige des qualités et des connaissances si spéciales et si nombreuses (1).

Nos dernières critiques s'adressent à l'administration départementale. L'accès n'en est point défendu contre les surprises de l'ignorance et de la médiocrité, et tous les postes en sont accessibles à toutes les ambitions. On y débute par le titre d'auditeur au conseil d'état ou d'attaché au ministère de l'intérieur, et par les fonctions de conseiller de préfecture, qui depuis quelques années ont été conférées à titre de noviciat; mais, par des raisons de plusieurs natures, ces diverses initiations n'atteignent point le but. Les auditeurs au conseil d'état, qui devraient être destinés surtout aux emplois de sous-préfets, pour être promus ensuite aux préfectures, sont rarement appelés à ces emplois. Nommés qu'ils sont sur la proposition du garde-des-sceaux, dont ils dépendent, le ministre de l'intérieur les connaît peu, s'y intéresse encore moins, et ne se tient pas pour obligé de leur faire une car-

(1) En Belgique, les jeunes gens qui se destinent à la carrière diplomatique sont obligés de subir un examen. Nous en avons le programme sous les yeux, et nous ne savons pas si beaucoup de nos jeunes diplomates seraient en état d'y satisfaire. On exige plus encore en Prusse. Un premier examen, cinq années d'études, des attestations de l'expérience acquise, enfin un dernier examen oral et par écrit sur l'administration intérieure, sur l'état agricole et commercial, et sur les intérêts les plus essentiels au commerce de la Prusse : tels sont les préliminaires obligés de l'admission dans la carrière.

rière. Plusieurs, attachés à Paris par le vœu et l'intérêt d'une famille puissante, peu séduits par les honneurs du pouvoir dans quelque résidence obscure et éloignée, ont refusé des places offertes à leur ambition plus exigeante; ces refus, dont on ne devait point tenir compte, ont fait accuser le corps entier d'élever trop haut ses prétentions, et les auditeurs n'ont aucun avenir assuré. Cette institution, que l'empereur avait fondée et d'où sont sortis tant d'hommes distingués, n'est plus qu'une impasse qui ne conduit à rien. On lui a créé d'ailleurs la plus maladroite des concurrences par l'établissement bâtard des attachés au ministère de l'intérieur, auditeurs au petit pied, qu'on nous passe le mot, superfétation parasite, à laquelle le ministre président du conseil d'état n'aurait pas dû consentir. Les attachés ont de moins que les auditeurs la faculté d'assister aux discussions si attachantes et si instructives du conseil d'état. Ils ont de plus la participation au travail des bureaux; mais la plupart s'y montrent rarement, et les chefs de service se prêtent de mauvaise grace à faire l'éducation de jeunes gens qui doivent les quitter précisément à l'heure où ils deviendraient utiles. Trop souvent enfin le titre d'attaché n'est qu'une faveur nominale destinée à en préparer de moins vaines, sans les justifier. Pour compléter des études préparatoires, ou nulles ou insuffisantes, on introduit les plus heureux dans les conseils de préfecture, avec les fonctions de secrétaire-général, dans les chefs-lieux où ces fonctions ne forment point un emploi distinct. Nous n'approuvons pas ces nominations. Les conseils de préfecture sont des tribunaux administratifs, appelés souvent à prononcer sur les plus graves questions : il y faut de l'expérience, de la maturité, une pratique déjà longue. Ce n'est pas là que doit se faire l'apprentissage administratif. Nous en dirons autant des fonctions de secrétaire-général, qui consistent surtout dans la connaissance exacte des traditions administratives et locales, l'habitude de l'ordre, le respect inflexible de la règle, qualités essentielles qui ne sont point l'attribut ordinaire de la jeunesse.

A tous les détails dans lesquels nous sommes entré se rattache une observation générale, qui servira de conclusion à ce que nous avons dit sur le noviciat dans les services publics. Nous avons vu l'état ouvrir des écoles savantes pour préparer les hommes qui doivent entrer dans l'armée, dans les ponts-et-chaussées, dans les mines, dans l'instruction publique. Les facultés de droit, sauf les épreuves ultérieures dont nous avons signalé le besoin, instruisent les aspirans aux emplois de la magistrature, mais ceux qui prétendent à l'honneur de

représenter le pays à l'étranger ou de l'administrer à l'intérieur, où peuvent-ils acquérir les connaissances nécessaires? Nous avons loué les efforts des administrations financières pour former des sujets capables; mais où s'enseigne la théorie des fonctions qu'ils pourront exercer un jour, où recueilleront-ils, indépendamment des exercices pratiques auxquels on les soumet, les idées générales, les notions d'ensemble, les connaissances scientifiques qui les guideraient dans toute leur carrière et leur permettraient d'échapper au joug pesant de la routine? Nous cherchons en vain les sources auxquelles ils pourraient puiser.

La France a toujours occupé le premier rang dans le monde par sa supériorité dans les lettres et dans les sciences. Nos vieilles universités ont conquis une gloire dont le souvenir est encore vivant, et leur digne héritière, reconstituée par le génie de l'empereur, n'a pas été inférieure à ses devancières. L'enseignement public est établi partout sur des bases larges et fécondes; cependant, tandis que l'état entretient et propage toutes les connaissances qui ont pour objet le bien-être individuel ou les droits privés des citoyens, il a toujours laissé dans l'oubli et négligé celles qui embrassent les intérêts généraux de la société. Il prépare et fait des avocats et des médecins, il ne s'occupe point de créer des hommes publics, des administrateurs, des diplomates, des financiers. A part quelques chaires de droit administratif, créées dans ces derniers temps, et qui, bien qu'enfermées dans un cercle étroit, ont déjà rendu de grands services, les sciences politiques et sociales ne sont point enseignées en France. Nous avons été devancés par l'Allemagne, où plusieurs états rivalisent de zèle pour répandre ces sciences. Par une étrange contradiction, c'est sous des gouvernemens absolus que s'ouvrent des chaires qui conviennent surtout à un peuple libre; il est temps que l'enseignement soit mis en harmonie avec les institutions. Plus les citoyens sont appelés à prendre part aux affaires publiques, non-seulement dans les emplois de l'état, mais dans les conseils électifs, dans la commune, dans le département, dans les assemblées politiques, plus il est nécessaire de leur donner la science qui permet d'accomplir dignement ces devoirs nouveaux. Il ne suffirait point d'augmenter le nombre des chaires de nos facultés. Ce n'est pas un simple développement de l'enseignement actuel qu'il s'agit de constituer, mais un enseignement spécial avec son esprit propre et son caractère particulier (1). De nouveaux pro-

(1) Il n'entre pas dans notre plan de discuter le mode d'organisation de ces fa-

fesseurs attachés aux facultés de droit ne tarderaient point à en adopter l'esprit trop juridique. A des hommes qui consacrent leur vie au service public, il faut inspirer un sentiment plus énergique des droits de la société, moins de passion pour l'individu, plus de souci des intérêts de l'état. A Dieu ne plaise que nous condamnions l'étude du droit civil. Nous aimons et nous respectons dans le magistrat et dans le jurisconsulte ce généreux dévouement qui se porte toujours au secours du plus faible, et mesure la protection au pouvoir de l'oppresseur; mais nous ne voulons pas soumettre à la même influence des études qui tendent vers un but entièrement distinct. Notre révolution a proclamé le principe de la séparation des pouvoirs : elle a défendu que l'administration et la justice fussent confondues dans les mêmes mains, et les a séparées d'une manière absolue. Ce principe ne sera définitivement consacré que quand un enseignement spécial prendra au début et conduira vers leurs destinations respectives ceux qui doivent parcourir l'une ou l'autre carrière.

Un enseignement complet de toutes les sciences qui se rapportent aux affaires publiques est donc le point de départ d'une bonne organisation du personnel des fonctionnaires. Tant qu'il ne sera pas constitué, toutes les mesures prises pour consacrer les droits du talent et pour procurer à l'état des serviteurs intelligens et capables seront vaines et sans effet. L'année dernière, d'honorables députés ont proposé de déterminer les règles de l'admission dans les fonctions publiques. Une pensée louable avait inspiré ce projet. S'il a échoué, c'est surtout parce qu'il était dépourvu de base, faute d'une école publique où pussent s'acquérir les connaissances exigées des candidats aux emplois. Nous faisons des vœux pour que cette lacune soit comblée. Puisse bientôt l'état, en présence d'une jeunesse active, laborieuse, pleine d'une généreuse émulation, se créer le moyen d'en choisir l'élite pour l'appliquer au service public et étendre ainsi, par des dispositions successives, à la diplomatie, à l'administration, aux régies financières, avec les tempéramens propres à chacun de ces services, le régime de garanties qui garde déjà le seuil des autres carrières!

cultés nouvelles et les chaires qui devraient y être ouvertes. Cette question a été traitée, avec tous les développemens qu'elle comporte, dans le travail remarquable de M. Laboulaye, que nous avons cité plus haut.

III.

Jusqu'ici nous ne nous sommes occupé que des emplois les moins élevés, sorte d'épreuve et d'initiation plus spécialement destinée aux hommes jeunes, nouveaux, et chez qui le zèle et la vivacité de l'esprit suppléent à l'expérience. Au-dessus de ces emplois s'ouvre la liste de tous ceux dont se compose l'ensemble du service public et qui réclament d'autres qualités, la maturité avec la vigueur, et des connaissances qui, pour quelques-uns du moins, supposent une intelligence distinguée. Recherchons quels principes en règlent la distribution.

C'est aux fonctionnaires d'un ordre moins élevé dans le même service que sont donnés la plupart des emplois, soit en vertu de dispositions formelles, soit par la libre volonté des chefs, soit enfin par l'influence qu'exercent naturellement les efforts déployés et l'aptitude constatée dans les postes inférieurs. L'avancement est le droit commun : c'est une règle aussi salutaire qu'équitable. Elle donne à l'état des serviteurs expérimentés, elle excite le zèle et entretient l'émulation; par l'avenir qu'elle offre aux fonctionnaires, elle compense en partie la médiocrité des rémunérations accordées par l'état. L'avancement s'obtient de deux manières, soit par l'ancienneté, loi fatale qui confère un droit en vertu de la seule date de l'entrée en fonctions, soit au choix, combinaison heureuse qui concilie les droits des fonctionnaires avec les besoins de l'état, et ne considère la durée des services que quand elle s'unit au mérite.

Dans l'armée de terre et dans les corps de troupes de la marine, des emplois nombreux sont donnés à l'ancienneté. Ce privilége était dû à une carrière où l'on n'entre pas librement, et dont il était juste que les devoirs rigoureux fussent rendus moins pesans par la perspective d'un avenir assuré. Des limites ont été posées pour que jamais la chose publique ne soit compromise par ce mode aveugle de promotion. Les sous-officiers ne sont pas les produits de l'ancienneté. L'ancienneté ne confère pas non plus le grade de sous-lieutenant : elle ne fait que des lieutenans, des capitaines et des chefs de bataillon ou d'escadron. Ainsi elle ne commence qu'aux hommes dont l'aptitude est déjà constatée par un choix discrétionnaire antérieur, et elle s'arrête aux emplois qui entraînent une trop grande responsabilité pour ne réclamer que de l'expérience et de la pratique. Il est aussi certains services dans lesquels l'ancienneté attribue seule le rang ou la classe, c'est-à-dire

un avantage qui augmente seulement l'honneur ou le salaire de la fonction, déjà donnée au choix. C'est ainsi qu'à la cour des comptes la moitié des emplois de référendaires de première classe est attribuée aux plus anciens titulaires de la seconde classe. Enfin, dans quelques administrations où des fonds disponibles sont répartis entre les employés inférieurs que l'insuffisance des crédits privait du traitement légalement assigné à leur titre, les allocations nouvelles appartiennent aussi de droit aux plus anciens, parce qu'il paraît juste de commencer par ceux qui ont le plus long-temps attendu. A part ces priviléges conférés à l'ancienneté, l'avancement est accordé au choix. C'est la règle de l'armée elle-même pour tout ce qui ne revient pas à l'ancienneté, et de tous les autres services publics. Le choix s'exerce dans les cadres de la hiérarchie et se dirige d'après les lumières que lui fournissent des garanties diverses destinées à l'éclairer.

Nous avons déjà parlé de la hiérarchie dans son organisation générale et dans ses rapports avec la constitution des services publics. Relativement à l'avancement, la hiérarchie se compose des grades et des classes, expressions diverses pour indiquer les degrés successifs de l'échelle. Le grade désigne plus spécialement un titre ou une fonction spéciale, la classe un rang parmi ceux qui occupent cette fonction. Ces divisions, quelquefois multipliées à l'excès, fournissent le moyen d'accorder plus fréquemment des récompenses, et de tenir ainsi le zèle plus constamment éveillé. A très peu d'exceptions près, l'armée ne connaît que les grades. Dans les emplois des administrations centrales, les commis, les sous-chefs, les chefs de bureaux, sont divisés en classes nombreuses. Il en est de même dans les services financiers; on y trouve des emplois qui ont jusqu'à huit classes. La classe est quelquefois attachée à l'agent, presque toujours à la résidence. Les ingénieurs des ponts-et-chaussées, les conservateurs des forêts, d'autres fonctionnaires des finances, peuvent avancer de classe sans quitter leur poste. Les préfets, les sous-préfets, les directeurs des régies financières, n'obtiennent cet avancement qu'en changeant de résidence, obligation parfois onéreuse et qui a empêché des hommes très méritans d'accepter un avancement dû à leurs longs services, obligation toujours regrettable, en ce qu'elle établit une mobilité fâcheuse et prive souvent un arrondissement, un département d'un agent populaire et estimé qui ne tiendrait point à s'en éloigner, et ne peut pourtant obtenir qu'à ce prix la récompense de ses travaux. La plupart des services comportent des fonctions de nature diverse et qui suivent une hiérarchie parallèle; dans la magistrature, le parquet

et le siége; dans l'Université, le professorat et l'administration; dans les finances, la partie active et la partie sédentaire; presque partout, les bureaux de l'administration centrale et les emplois extérieurs. Les besoins du service et les convenances personnelles peuvent réclamer le passage d'une branche à l'autre. Il y est pourvu à l'aide des assimilations de grades établies par des dispositions expresses ou par l'usage. Ces assimilations n'existent point d'un département ministériel à l'autre. En général chaque administration est jalouse des positions qu'elle possède, mais la latitude laissée au choix permet, dans les services qui le comportent, de faire au dehors les emprunts commandés par l'intérêt public.

Dans les parties de l'administration qui sont bien constituées, la règle de l'avancement est qu'aucune nomination ne peut se faire que parmi les titulaires du grade ou de la classe immédiatement inférieure à l'emploi vacant. Les lois ou les règlemens le prescrivent ainsi dans l'armée, dans les ponts-et-chaussées et les mines, dans les consulats, dans l'Université, dans les administrations financières. Cette règle est appliquée à l'administration centrale de la guerre; elle a été écartée dans les autres ministères. Aux affaires étrangères, à la justice, aux cultes, à la marine, une portion seulement des emplois intermédiaires de rédacteurs, de commis principaux, de sous-chefs, est réservée à l'avancement. On n'a posé aucune règle pour les emplois supérieurs. A la guerre, le mode d'avancement est réglé jusqu'à l'emploi de chef de bureau. Dans les départemens de l'intérieur, du commerce, de l'instruction publique, les emplois sont accessibles à tous les fonctionnaires du département, sans distinction. Les autres ministères se sont donné une liberté illimitée. On s'est seulement attaché, dans presque toutes les administrations centrales, à prendre des mesures contre un avancement trop rapide. Il y faut avoir passé un temps déterminé dans un grade ou dans une classe pour pouvoir monter dans le grade ou la classe supérieure. Le temps est fixé à deux ans dans tous les ministères, excepté ceux de l'intérieur et de l'instruction publique, où l'on n'exige qu'une année.

Ces règles, même les plus sévères, laissent toutes une part à l'appréciation du pouvoir qui doit nommer. Pour le guider dans cette tâche délicate, plusieurs espèces de procédés sont établis. Dans quelques services, la capacité des employés est mise à des épreuves déterminées. Les inspecteurs-généraux-adjoints des finances doivent avoir fait deux tournées d'inspection. Les employés des contributions directes sont obligés d'exécuter certains travaux qui sont transmis à

l'administration centrale. C'est la seule obligation qui ait le caractère d'un examen. L'examen n'est une condition de l'avancement que pour quelques emplois les moins élevés, et dont les titulaires sont encore dans une sorte de position d'essai, par exemple dans quelques administrations financières et dans les bureaux de la guerre. Il y est suppléé par les comptes-rendus périodiques qui sont demandés aux chefs intermédiaires. Ces comptes-rendus doivent être fournis, à des époques fixes, par les présidens des comités du conseil d'état pour les auditeurs placés sous leurs ordres, par les directeurs pour les administrations financières, par le secrétaire-général du ministère pour les bureaux de la justice, par le directeur des cultes pour les bureaux de sa direction, par les chefs respectifs pour les bureaux de l'intérieur. Dans les bureaux de la guerre, les sous-chefs, commis principaux, rédacteurs et vérificateurs, tiennent un carnet sur lequel ils inscrivent chaque jour l'analyse succincte des affaires qu'ils ont traitées; ces carnets visés par le chef du bureau, renouvelés tous les ans et classés comme archives, servent de base aux propositions d'avancement. Dans l'armée, les nominations au choix sont préparées par les tableaux d'avancement. Chaque année, des inspecteurs-généraux parcourent toute la France, visitent les établissemens et les corps militaires, se tiennent au courant de l'état du service, de la conduite de tous les officiers, et dressent les tableaux sur lesquels se font les promotions; nul ne peut obtenir de l'avancement s'il n'y est inscrit. Les choix sont ainsi circonscrits dans le cercle des hommes qui ont été à l'avance déclarés dignes. Des tableaux semblables sont dressés dans le service actif des douanes, qui est organisé à l'instar de l'armée. Le ministre actuel de l'instruction publique a annoncé l'intention d'introduire aussi dans son département les tableaux d'avancement. Il est procédé autrement encore dans la magistrature. Les nominations sont précédées des présentations des chefs des cours royales. Toutes les fois qu'un emploi est vacant, le premier président et le procureur-général doivent adresser au garde-des-sceaux une liste triple de candidats. Le ministre propose au roi celui des candidats qui lui paraît devoir être préféré, mais il n'est pas tenu de se renfermer dans la liste des candidats. Les présentations des chefs intermédiaires sont le mode le plus habituellement suivi dans les diverses administrations. Il est naturel que ceux qui suivent l'employé dans ses actes journaliers témoignent de son aptitude et de ses droits à une récompense. Il est bon que la responsabilité de chacun soit ainsi engagée, et plus s'étend le nombre de ceux

qui concourent à préparer les nominations, plus sont respectés les droits légitimes et repoussées les obsessions de l'intrigue.

Tels sont les moyens variés par lesquels s'éclairent les choix qui confèrent l'avancement; mais l'avancement n'est pas le seul chemin qui conduise aux emplois. Dans l'armée, dans les ponts-et-chaussées, les mines, l'Université et les régies financières, les divers postes sont exclusivement affectés aux fonctionnaires qui ont commencé par les degrés les moins élevés; dans les autres services, ils peuvent être conférés à quiconque satisfait à des conditions générales qui n'impliquent ni les services rendus ni l'aptitude nécessaire.

En dehors des administrations qui se composent d'un grand nombre d'employés, dans lesquelles a pu se constituer une hiérarchie, où chaque position est un pas vers celle qui la précède, il est des services spéciaux qui n'offrent ni classes ni degrés à ceux qui leur appartiennent. On ne peut donc les recruter à l'aide du noviciat ni de l'avancement. Il y est suppléé par des formalités spéciales. A cette catégorie appartiennent particulièrement les services suivans, que nous mentionnons entre autres en raison du grand nombre de ceux qui en dépendent : 1° les juges de paix, magistrature spéciale, distincte des tribunaux de première instance et des cours royales, et qui ne pourrait être considérée, ainsi qu'on l'a quelquefois proposé, comme le début de la carrière judiciaire, sans perdre son caractère propre, sans être livrée à une instabilité, à des pensées d'ambition qui la discréditeraient : il est pourvu aux emplois de juges de paix sur la présentation des chefs de la cour et du tribunal, présentation dans laquelle le choix n'est pas tenu de se renfermer; — 2° les vérificateurs des poids et mesures, fonction toute particulière, à laquelle aucune autre ne conduit, et qui ne conduit à aucune autre : les nominations doivent être précédées d'un examen auquel il est procédé publiquement toutes les fois qu'il faut pourvoir à une vacance, cependant les vérificateurs nommés peuvent changer de résidence et obtenir ainsi une sorte d'avancement; — 3° les conservateurs des bibliothèques publiques : la carrière des lettres est la préparation la plus convenable à ces emplois, il n'est mis aux nominations d'autre condition que de porter sur des membres de l'Université, des littérateurs et savans connus par leurs travaux ou des élèves de l'École des Chartes; — 4° enfin les professeurs soit dans les facultés de l'Université, soit dans d'autres établissemens publics. Les chaires des facultés des lettres et des sciences pourraient être données à l'avancement. Un grand nombre de professeurs

des colléges royaux, déjà éprouvés par les concours d'agrégation et par un enseignement souvent éclatant, y seraient très justement appelés; mais le mode de nomination, sans les exclure, ne leur donne aucune préférence. Le choix se fait entre quatre candidats, dont deux sont présentés par la faculté et deux par le conseil académique. Les chaires de droit et de médecine sont données au concours; celles des facultés de théologie sont remplies sur la présentation des évêques et des facultés et consistoires, selon le culte. Quant aux emplois de l'enseignement dans les établissemens publics étrangers à l'Université, c'est aussi sur des présentations que se font les nominations. Ces présentations sont généralement confiées aux conseils supérieurs de ces établissemens : pour le Collége de France, elles émanent des professeurs mêmes et de l'Institut. Ce dernier corps intervenait aussi précédemment dans les présentations destinées à pourvoir aux chaires de l'École Polytechnique; il a été dépouillé de cette attribution par M. le maréchal Soult, dont le nom restera attaché à cette attaque dirigée contre le premier corps savant et littéraire de l'Europe. Nous ne parlons pas d'une foule d'emplois placés hors de toute catégorie, et qui dépendent des divers ministères, tels que ceux de médecin, d'architecte, d'économe ou de conservateur du mobilier dans une administration, d'essayeur de la garantie à la Monnaie, de directeur de certains établissemens agricoles ou charitables, etc.; nous ne pourrions retracer les dispositions qui les concernent sans étendre démesurément une nomenclature déjà trop longue, et ces postes exceptionnels ne peuvent être soumis à une règle commune.

Mais en dehors du système général, on a laissé des fonctions nombreuses et importantes qui souffrent de cette situation; nous voulons parler des employés des préfectures et des sous-préfectures et de quelques directions financières dans les départemens. Ces employés sont considérés comme attachés exclusivement au département où ils sont placés : on a voulu les laisser ainsi dans une dépendance plus directe du chef auquel ils obéissent, et l'on a cru trouver en même temps dans cette combinaison un moyen d'économie. Ces avantages sont contestables, et les inconvéniens ne le sont point. Dans une administration bien réglée, un chef de service exerce toujours une autorité suffisante sur ses inférieurs, même quand il ne les nomme point. Ses plaintes sont écoutées et son droit de censure admis. Entre lui et ceux qui sont placés sous ses ordres, le ministre hésite rarement; il sent trop les nécessités du service et l'intérêt de la subordination. On peut en trouver la preuve dans les administrations où la

hiérarchie embrasse tous les degrés, et rattache tous les agens au chef suprême. Quant aux raisons d'économie, elles ne peuvent exister qu'autant que les employés dont nous nous occupons seraient en réalité moins payés que s'ils l'étaient directement par l'état. Or, d'où que leur vienne le salaire, il doit être suffisant et proportionné à leurs travaux et à leur talent. La mesure en est la même, que le ministre ou le préfet en règle le taux. L'état ne doit pas leur accorder une récompense supérieure à leur mérite, ce serait dilapidation; le département ne doit pas non plus la leur accorder inférieure, ce serait injustice, dureté et mauvais calcul administratif. Ainsi, les raisons de hiérarchie et d'économie ne sont pas admissibles; pourtant ce sont celles qui ont fait établir un régime par lequel une foule d'employés laborieux, capables, expérimentés, sont privés de tout avenir, condamnés à languir toute leur vie dans une position obscure et ingrate, et placés, à l'égard de tous les autres serviteurs de l'état, dans une condition humiliante d'infériorité. Ce malaise réagit sur les affaires publiques. Les hommes qui se sentent forts s'éloignent d'un service si mal récompensé; ceux qui y entrent n'y apportent que le découragement et la misère. Le chef du service, préfet ou directeur, ne sait le plus souvent comment combler les vides, et l'on en a vu qui, hors d'état de remplacer un employé de qui dépendait tout le travail, se trouvaient obligés de subir ses exigences, loin de jouir d'une autorité plus certaine. Nous appelons sur cette partie de l'administration l'attention de tous ceux qui veulent à tous les degrés que les services soient récompensés et la condition des fonctionnaires garantie.

En résumé, pour en revenir aux services généraux, c'est surtout l'avancement qui règle la promotion aux emplois. Son domaine se compose de toutes les fonctions qui lui sont légalement et exclusivement dévolues, et de celles où il est consacré par la pratique et par des raisons de justice et d'utilité publique. Cependant, là même où il s'exerce, les règles établies ne sont pas toujours les meilleures, et il y pourrait occuper une plus grande place. D'un autre côté, il devrait régir des services d'où on l'a exclu. C'est ce que nous allons essayer de faire voir.

La règle qui doit présider à la distribution des emplois a été proclamée de toute ancienneté. Les états-généraux disaient jadis : « Il faut pourvoir aux emplois et non aux personnes. » La même pensée était exprimée par l'empereur, qui répétait souvent : « Il faut choisir l'homme qui convient à la place, et non la place qui convient à l'homme. » Les fonctionnaires à tous les degrés sont les serviteurs de l'état; l'in-

térêt du service public est la considération dominante et exclusive. Choisir le plus capable, c'est-à-dire le plus savant, si la science est requise; le plus ferme, si l'énergie du caractère est nécessaire; le plus vigoureux, s'il s'agit de fatigues à supporter; le plus discret, si l'imprudence doit être un danger; donner à chaque poste l'homme qui lui convient le mieux, approprier l'âge, le caractère, les mœurs, l'esprit de chacun aux nécessités de l'emploi, voilà le devoir de celui qui nomme, devoir complexe, délicat, à l'accomplissement duquel on ne peut apporter trop d'attention pour éviter les surprises, trop de volonté pour déjouer les intrigues, trop de désintéressement pour résister aux obsessions de la parenté et de la camaraderie. A quels principes sera soumis l'exercice de ce pouvoir? quelle part sera faite à la règle, quelle part au pouvoir discrétionnaire? Ces questions ne peuvent guère être résolues en termes absolus, et les solutions les plus contraires ont été proposées. Les uns soutiennent que le droit de nomination aux emplois doit être entièrement abandonné à la responsabilité ministérielle, ils l'érigent en attribut nécessaire de la couronne, ils le proclament comme une de ses principales prérogatives. Les autres, au contraire, veulent exclure tout arbitraire, soumettre tous les choix à des dispositions de rigueur, et créer au profit des fonctionnaires un droit absolu. Ces théories opposées nous paraissent également excessives et inapplicables.

Prétendre que le droit de nommer aux emplois publics a été attribué à la couronne pour étendre son patronage, pour agrandir son influence et son autorité, c'est contredire l'esprit de notre révolution, qui repousse les priviléges, exclut la faveur et consacre les droits du talent et de la capacité. Cette opinion prévaut, on ne le sait que trop, dans les plus hautes régions du pouvoir : elle se laisse voir chaque jour dans ses conséquences les plus regrettables, elle contribue à accroître démesurément le nombre des emplois, au grand détriment du service et des fonctionnaires eux-mêmes; mais de tels abus, loin de la justifier, en sont la plus formelle condamnation, et toutes les lois, tous les actes de la puissance publique qui ont restreint ce droit dans les divers services que nous avons désignés, prouvent suffisamment qu'il peut être limité sans violer la constitution. Il n'est pas plus vrai que le principe de la responsabilité des ministres implique la faculté de disposer en toute liberté des emplois publics. Combien n'abuse-t-on pas du principe de la responsabilité des ministres! Si l'on acceptait certaines théories, aucun régime ne serait plus despotique que notre régime de liberté. On dit que toute règle est étroite,

aveugle, fatale, et que l'intérêt public n'a pas de juge plus compétent, d'appréciateur plus éclairé, qu'un ministre qui peut faire la part des nécessités de toute sorte selon les temps et les lieux, mesurer le mérite, peser les circonstances et tenir une balance impartiale entre des prétentions sans nombre. Nous n'avons besoin de contester ni le caractère ni le talent des ministres et de leurs délégués; nous les tenons tous, si l'on veut, pour sages et éclairés, mais nous voudrions, avant de leur remettre l'arbitraire, être assurés qu'ils auront toujours le loisir d'en user avec discernement, le courage de résister aux influences illégitimes qui les assiégent, et qu'ils ne seront jamais ni hommes de partis, ni parens aveugles, ni amis complaisans. Qu'on nous donne cette assurance, et nous tenons l'arbitraire ministériel pour le plus heureux des régimes. En vain prétend-on que la responsabilité est une garantie suffisante : descend-elle jamais à ces obscurs détails! et combien de fautes lui échappent, s'il en est qu'elle empêche! Voyez les faits; observez dans sa marche le gouvernement constitutionnel. Supposez un ministère en possession d'une majorité, non pas faible, disputée, composée à grands efforts d'ambitions séduites ou de cœurs défaillans, mais convaincue, décidée, sympathique, comme le comporte le gouvernement parlementaire dans son état normal, et voyez à quoi se réduit la garantie de la responsabilité ministérielle, appliquée aux intérêts secondaires. Une pensée politique dominante absorbe toutes les autres questions et ne laisse plus de place à aucune contradiction de détail. Imaginez, pour ne pas sortir de notre sujet, un débat s'engageant sur une nomination qui sera condamnée par l'opposition. La majorité dédaigne cette mesquine attaque, défend de prononcer des noms propres et n'a pour s'éclairer que la parole amie d'un ministre qu'elle soutient. Admettons pourtant que, dans une circonstance spéciale, le scandale ait été assez grand pour déconcerter le parti du gouvernement, pour braver les scrupules de la tribune, pour exclure toute dénégation, ne demeurera-t-il pas encore impuni? et combien d'autres échapperont à tout contrôle et, pour avoir moins irrité l'opinion, auront été également dommageables au service public!

Ce n'est donc ni au nom de la prérogative royale ni au nom de la responsabilité ministérielle que l'on peut condamner les règles destinées à présider à la distribution des emplois, mais ce n'est pas non plus au nom du droit des fonctionnaires qu'elles peuvent être défendues. Les fonctionnaires n'ont aucun droit fondé sur leur intérêt privé, s'il ne se lie étroitement à l'intérêt public. L'état leur doit sa

protection, sa sollicitude, mais il est tenu en premier ordre de veiller au service public dont ils ne sont que les instrumens.

Le problème consiste à concilier dans une juste mesure la règle et l'arbitraire, de manière que, loin de se détruire, ils se prêtent un mutuel secours, que la règle corrige l'arbitraire et l'arbitraire la règle. Or, les termes de la question se modifient selon l'importance des emplois et la nature des services. Essayons d'indiquer les principes les plus généraux de cette grave matière.

Certaines fonctions résistent par leur nature à toutes conditions explicites d'aptitude, et l'accès en doit être entièrement libre. Ce sont les fonctions politiques, celles qui se lient à la marche même du gouvernement, à ses rapports avec les pouvoirs parlementaires. Il est nécessaire que les ministres soient entourés d'hommes qui s'unissent intimement à eux, qui partagent leurs idées et leur fortune, et qui, élevés au pouvoir par le même succès, doivent en descendre par une chute commune. C'est un secours et une force pour un cabinet, et l'intérêt qu'ont les ministres à ne point se donner des auxiliaires qui seraient dépourvus de talent ou privés d'influence ne permet pas de craindre que les postes ainsi donnés ne tombent dans des mains incapables. Il faut seulement éviter de placer dans cette catégorie des emplois qui exigeraient des connaissances techniques et une expérience pratique dont manqueraient les élus de la politique.

La règle n'est jamais qu'une garantie contre l'abus, et elle est toujours une entrave; elle ne doit donc pas exercer son empire dans les cas où l'abus est peu probable et où le pouvoir a besoin d'une grande latitude. Cette réflexion s'applique aux situations les plus élevées de l'administration. Les conditions d'aptitude y doivent être ou nulles ou établies en termes très généraux. Il y a deux raisons pour qu'il en soit ainsi. D'abord l'importance du titre est en elle-même un obstacle à des promotions qui ne reposeraient que sur la faveur : de telles promotions sont publiques; elles excitent vivement l'attention, elles touchent toutes les ambitions rivales, souvent aussi jalouses que puissantes, et l'opinion publique s'en préoccupe avec ardeur. En second lieu, il faut dans les premiers rangs du service public des qualités que ne donnent point la routine et la simple pratique des affaires, l'étendue de l'esprit, la justesse du coup d'œil, des connaissances générales et approfondies, le talent de conduire les hommes. On ne trouverait pas toujours à satisfaire à ces conditions par des choix hiérarchiques. Les fonctions supérieures sont celles qui exigent le moins de science pratique. Il est de l'intérêt de l'état que les hommes

éminens révélés par de grands travaux, par les discussions des chambres, par les succès de l'intelligence, puissent toujours être appelés à diriger les affaires publiques. Quelquefois on a essayé de suppléer à la hiérarchie par des catégories de fonctions ou de situations dans lesquelles les nominations devraient se renfermer. Cet expédient a plus d'inconvéniens que d'avantages : les catégories autorisent plus souvent les mauvais choix qu'elles ne préparent les bons, et quand il s'agit de fonctions placées, par leur importance, sous la seule garantie de la responsabilité des ministres, il ne faut point la soulager par des entraves secondaires.

Après avoir ainsi fait la part des besoins de la politique et des nécessités propres aux premiers emplois, on peut plus aisément proclamer la règle dans les fonctions inférieures. En général, plus on descend l'échelle des emplois, plus il est facile et juste de consacrer des droits et de circonscrire le territoire laissé à l'arbitraire : en effet, le nombre des candidats admissibles est en raison inverse de l'importance des fonctions. Dans les emplois intermédiaires, une aptitude spéciale est nécessaire, car il y faut agir plus que diriger, et exécuter plus que prescrire. L'abus pourrait d'ailleurs s'y introduire plus aisément à la faveur du nombre des emplois à distribuer et du peu de publicité des nominations. La constitution de l'armée nous fournit sur ce point des données précieuses. Cependant nous n'entendons point étendre à d'autres services les droits qu'elle accorde à l'ancienneté; il faut que les nominations soient toujours le résultat d'une appréciation intelligente et éclairée. La règle doit consister en même temps dans la possession de titres ou de grades antérieurs qui établissent une présomption d'aptitude, et dans l'obligation de vérifier l'aptitude réelle par des moyens déterminés, les plus propres à la constater d'une manière exacte. A part de rares exceptions, toute nomination doit être faite dans la classe ou le grade immédiatement inférieur : cet encouragement est dû aux fonctionnaires qui ont déjà su se faire une place dans la hiérarchie, et les candidats les plus aptes se trouvent presque toujours dans leurs rangs. Toute infraction à cette règle est une exception qui a besoin d'être motivée. Enfin, parmi les titulaires du même degré, l'ancienneté doit prévaloir à mérite égal. Mais comment sera constaté le mérite? C'est la question la plus essentielle, celle d'où dépend la bonne composition du personnel public. Cette constatation doit se faire avec soin, résulter de preuves réitérées, et pouvoir être elle-même contrôlée et vérifiée; arrière ces jugemens qui se glissent à l'oreille, que la jalousie envenime, que la

faveur adoucit, et qui ne sont pas assez sincères pour oser s'avouer. Il est vrai que nous vivons dans un temps d'indiscrétion où nul ne peut compter sur le secret, même dans les choses qui le veulent impérieusement, dans un temps de ménagemens et de compromis où l'on craint de se faire des ennemis; mais ces mœurs complaisantes et lâches ne doivent pas être encouragées : il faut habituer les dépositaires de l'autorité à en supporter le poids comme ils en recueillent les profits. Quand un ministre est appelé à faire une nomination qui attachera à l'état un serviteur nouveau et exclura peut-être vingt concurrens dont l'aptitude est certaine, aucun renseignement n'est superflu, aucune vérification n'est trop minutieuse. Point d'examens; toutes les fonctions n'en comportent pas, tous les candidats ne sont pas disposés à cette épreuve réservée aux débutans. Celui qui exerce déjà une fonction subit un examen permanent; il suffit de tenir une note exacte de ses travaux, d'en conserver la trace, d'en indiquer avec précision le nombre et la valeur : c'est à la fois un sujet perpétuel d'émulation dans l'œuvre de chaque jour et un moyen certain d'appréciation quand vient le jour d'une promotion. Cette promotion sera elle-même précédée d'une présentation du chef intermédiaire appuyée sur des faits précis et circonstanciés, et la nomination, après de telles précautions, pourra difficilement méconnaître les droits de la capacité et des services déjà rendus. Voilà les règles que nous réclamons, et nous ne croyons point qu'elles contrarient aucun intérêt légitime de l'administration. Peut-être écarteront-elles la sottise en crédit et l'intrigue remuante; mais qui stipule au nom de la sottise et de l'intrigue? Dans les emplois qui n'appartiennent point à la hiérarchie d'un service organisé, d'autres dispositions doivent être adoptées. Les présentations des conseils des établissemens, celles de l'Institut dans les fonctions où il est en état d'apprécier les candidats, offrent des garanties satisfaisantes. Nous les préférons notamment aux concours, bons pour les jeunes aspirans à l'entrée de la carrière, imparfaits et trompeurs dans les emplois qui conviennent à des hommes plus âgés, à des hommes quelquefois déjà célèbres, et peu disposés à jouer leur réputation dans les hasards de ces luttes épineuses, et à s'exposer à perdre en quelques heures le fruit des travaux de toute une vie.

Telle est, à notre avis, la conduite générale que l'administration doit s'imposer dans les nominations aux emplois intermédiaires : elle diffère peu des procédés actuellement suivis dans plusieurs services publics; mais il en est où l'on repousse toute gêne, où l'on prétend que l'arbitraire doit être entier. On place dans ce régime exceptionnel la diplomatie,

l'ordre judiciaire et l'administration départementale. Cette prétention est-elle fondée? C'est ce que nous allons examiner. Nous parlerons en même temps d'un corps spécial de magistrature à l'occasion duquel s'élèvent des questions analogues.

Il n'est pas de carrière qui exige plus d'expérience, de connaissances générales et d'habitudes pratiques que la diplomatie, mais il n'en est pas non plus où les conditions d'aptitude soient plus relatives, qui engage de plus près les premiers intérêts de l'état et la responsabilité des ministres, qui réclame enfin plus de confiance réciproque, de communauté d'idées entre le chef et l'agent, et de sympathie dans l'obéissance et dans le commandement : on ne peut donc la soumettre à des règles étroites. L'ancienneté peut n'être d'aucune considération, et le talent même ne point suffire à telle nécessité accidentelle. Ajoutons qu'un personnel très limité ne laisserait pas toujours une suffisante latitude à des choix concentrés dans ses rangs, et que le recrutement du corps n'est point entouré, quant à présent du moins, des précautions propres à en exclure l'incapacité. On y accorde trop au nom, à la richesse, à la situation sociale, trop peu au mérite et à l'intelligence. Il faut donc qu'en dehors des cadres puissent se faire toutes les nominations commandées par l'intérêt du service. Nous n'ignorons point les abus qui ont excité de justes plaintes, les sacrifices faits à une politique corruptrice, le découragement jeté dans les rangs inférieurs; nous condamnons des écarts déplorables, mais quel esprit sage proposerait de dépouiller l'état de ses prérogatives nécessaires, parce qu'elles ont été temporairement détournées de leur but légitime?

Aucune de ces considérations ne s'applique aux nominations judiciaires. Les choix peuvent s'exercer dans un cercle étendu, les candidats capables sont nombreux, les fonctions à conférer exigent avant tout le caractère et l'indépendance et non la souplesse et la dextérité. Or, quel intérêt plus élevé que celui de la bonne composition de la magistrature? De tout temps il a excité la sollicitude des organes de la nation et commandé des dispositions protectrices. On peut dire de la règle, en beaucoup de choses de gouvernement, ce que Mme de Staël disait de la liberté, que c'est elle qui est ancienne et l'arbitraire qui est nouveau. En 1356, les états-généraux, assemblés pendant la captivité du roi Jean, demandaient que les offices de justice ne fussent donnés que « par bonne et mûre délibération, en pourvoyant aux offices et non aux personnes. » L'ordonnance du 14 mai 1358 consacre ce vœu. En 1408, les offices de président et autres gens du parle-

ment sont remis à l'élection du parlement lui-même. Plus tard, l'élection directe est supprimée et remplacée par une liste de présentation dressée au scrutin. Enfin, après le rétablissement de la vénalité des charges, des ordonnances veulent qu'avant la réception de ceux qui en auront été pourvus, il soit « informé de leurs vie, mœurs et conversation » et procédé à un examen « tant sur la loi que sur la pratique et en la fortuite ouverture de chacun livre qui se fera en trois endroits pour le moins. » Si l'information et l'examen ne sont pas suffisans, l'admission est refusée. Telles sont les précautions prises sous un régime absolu; elles étaient plus sérieuses que celles dont on use aujourd'hui. La loi, en effet, pour tous les emplois judiciaires, n'exige, comme nous l'avons déjà dit, qu'un diplôme de licencié et deux années de stage au barreau. Cependant les nominations ont ordinairement lieu sur une présentation des chefs des cours royales; mais cette présentation, seul moyen d'information du pouvoir qui nomme, n'est pas toujours suivie. Les principaux inconvéniens des formes actuelles tiennent à l'absence de noviciat judiciaire; si cette préparation aux fonctions de la magistrature était constituée sur des bases solides, elle lèverait les principales difficultés. On peut remarquer, en effet, que partout où le noviciat est constitué, les règles hiérarchiques s'observent. Il conviendrait en outre de créer des moyens plus nombreux de constater le mérite et les services des magistrats de l'ordre le moins élevé. Ils dépendent trop des impressions favorables ou contraires de leurs supérieurs; quiconque a eu le malheur de déplaire se voit fermer toute chance d'avancement. La politique, qui devrait au moins respecter le temple de la justice, est trop souvent admise à contrôler les choix ou à les dicter. Au reste, la multiplicité des emplois, les inconvéniens attachés à une trop grande mobilité, ne permettent point de constituer une hiérarchie régulière et de créer des grades et des classes par lesquels les aspirans aux emplois supérieurs soient tenus de passer successivement. Enfin, la convenance et la nécessité d'appeler les membres du barreau dans la magistrature à laquelle ils ont de tout temps rendu de grands services s'opposent à ce que les nominations soient exclusivement attribuées à l'avancement. Il faut donc laisser une grande part d'autorité au pouvoir qui fait les nominations. Puisse-t-il ne consulter jamais que les besoins du service et le mérite des candidats!

Des ministres, pour s'affranchir de toute règle, ont prétendu qu'il était nécessaire de réserver au gouvernement le droit de nommer qui bon lui semble aux emplois de sous-préfet et de préfet, de chef de

bureau, de chef de division et de directeur dans les administrations centrales, d'inspecteur-général dans les services du ministère de l'intérieur. Ces emplois, il est vrai, sont d'une espèce particulière, et ne peuvent être soumis à des règles aussi étroites que ceux des finances ou des ponts-et-chaussées; ils ne sont point purement techniques, et plusieurs touchent à la politique. Cependant, nous ne trouvons aucun motif plausible pour ne pas circonscrire le choix dans le cercle des fonctionnaires déjà éprouvés et instruits dans des postes moins élevés. A quelles catégories seraient empruntées les promotions faites hors de ce cercle? On a vu, à d'autres époques, dans les momens de crise, où les choix hiérarchiques cédaient le pas aux nécessités politiques, ce que l'administration en pouvait attendre. Un sous-préfet, un préfet, un chef du service central, un inspecteur-général, ne s'improvisent point. Combien d'intérêts confiés à leur zèle! quelle somme de connaissances indispensables : l'économie politique et sociale, la statistique, le droit public et administratif, les traditions consacrées par l'usage! Les meilleurs choix ont été faits dans la hiérarchie, et si, parmi ceux qui lui étaient étrangers, plusieurs n'ont pas compromis le service public, aucun n'a toutefois fait briller des qualités qu'on n'eût pas rencontrées au moins au même degré dans les catégories fournies par les cadres administratifs. Ces catégories sont nombreuses, elles renferment des esprits et des capacités de tout genre; on ne risquerait jamais, en s'y renfermant, de ne point pouvoir donner à chaque emploi un agent capable et à chaque nécessité publique une satisfaction complète.

En dehors de ces services généraux, le mode de recrutement et d'avancement intérieur de la cour des comptes réclame une attention spéciale. Sa constitution primitive portait l'empreinte des principes d'ordre et de régularité qui régnaient sous l'empire. En cas de vacance d'une place de conseiller maître, il devait être fait une liste de six référendaires distingués par leur talent et leur zèle; la nomination ne devait donc pas être entièrement arbitraire. Les référendaires étant divisés en deux classes, l'ancienneté déterminait pour moitié le passage de la seconde à la première : cette dernière règle était absolue, et il a fallu la respecter; mais pour la nomination des référendaires et des conseillers maîtres, aucune condition n'est exigée, et les choix ont plus d'une fois donné lieu aux plaintes les plus vives. Rien ne serait pourtant plus facile que de régler ces nominations de manière à donner tout à la fois à la cour des comptes des magistrats très habiles et très recommandables, et aux divers services financiers, par l'espoir

d'y voir entrer leurs membres, un juste sujet d'émulation. Ce grand corps a reçu, dans ces derniers temps surtout, des attributions très élevées qui lui donnent une part réelle dans le gouvernement, et qui ne permettent pas plus de le composer de simples comptables, habiles seulement à vérifier des chiffres, que de personnages politiques étrangers aux questions de comptabilité. A toutes les époques, le rôle de la cour des comptes a été considérable, et l'on a compris la nécessité d'y encourager, par l'espoir de l'avancement, le zèle des rangs inférieurs. Nous en trouvons la preuve dans des lettres-patentes du 18 août 1406, qui ont pour objet de décider que des clercs de la chambre des comptes seront appelés à remplir les charges de conseillers maîtres; elles s'appuient sur l'ancien usage suivant lequel, en cas de vacances, les places de maîtres des comptes étaient données, sur la présentation de la chambre, à ceux « qui longuement avoient servy et qui savoient et cognoissoient les besoignes, et par ainsi les autres clercs de moyen aâge, considérans lesdittes rémunéracions, estoient plus encouragez de travailler et pener diligemment ondit fait, pour parvenir et avoir ce degré ouquel aucun ne peut gueres estre expert se il n'a longuement exercé le fait, et par ce en estoient les besoignes et affaires mieulz soutenuez et serchéez. »

Telles sont les règles générales qui régissent ou qui, selon nous, devraient régir la composition du personnel des services publics. Si nous considérons les faits, il faut reconnaître que la plupart de ces services sont soumis à des dispositions sages et tutélaires. Quand on étudie de bonne foi et sans esprit de parti l'administration française dans ses innombrables détails, on y aperçoit, malgré des abus toujours trop nombreux, mais inévitables, un esprit d'ordre incontestable et un système de garanties qui oppose de solides obstacles aux excès de l'arbitraire. De mauvais choix ont introduit dans les fonctions publiques des hommes qui ne méritaient point ou qui méritaient peu d'y entrer; mais ces erreurs regrettables ont été plus éclatantes que nombreuses. Ce n'est pas une raison pour en permettre le retour : c'en est une pour ne pas condamner trop sévèrement un régime qui a plus arrêté que permis de tels écarts. Nous avons indiqué les moyens propres à le compléter; ils se réduisent à un certain nombre de dispositions simples, dont l'application n'est pas aussi difficile qu'on le suppose. Ces dispositions ne nous paraissent point de nature à être formulées en loi, comme l'avaient demandé les auteurs de la proposition dont nous avons déjà parlé. Une telle loi devrait embrasser trop de situations différentes : si elle voulait être rigoureuse pour prévenir

tout abus, elle gênerait d'une manière fâcheuse certaines parties du service public; si elle admettait des exceptions pour faire la part de toutes les nécessités, elle ouvrirait la porte aux abus même contre lesquels elle serait dirigée. Des ordonnances délibérées par le conseil d'état peuvent seules régler cette matière, sauf l'intervention de la loi pour quelques mesures qui ne pourraient être prises sans y recourir. Nous croyons avoir suffisamment indiqué le but général que devrait se proposer le gouvernement : à l'entrée des carrières, créer des garanties applicables à tous les services, et dont le modèle se trouve déjà dans plusieurs, donner la sanction de règlemens obligatoires aux mesures adoptées dans les administrations financières, les coordonner, les rendre uniformes, subordonner partout l'admission à une aptitude constatée par un examen, y joindre la garantie d'un stage, constituer un noviciat judiciaire; préparer des hommes aux délicates fonctions de la diplomatie, aux devoirs austères de l'administration; organiser, comme point de départ, un enseignement sérieux et approfondi des sciences politiques, administratives et financières; — pour le partage des autres emplois, accorder à l'avancement tous les priviléges compatibles avec l'intérêt public, réserver à la politique les positions qui lui sont nécessaires, aux talens supérieurs les emplois assez élevés pour que l'intrigue n'y puisse atteindre, combiner dans une proportion convenable les droits de l'ancienneté et ceux du talent, ne laisser à l'arbitraire, dans la diplomatie, dans la magistrature, dans l'administration, que la part rigoureusement nécessaire; en un mot, consacrer partout les priviléges de la capacité, cette loi d'un pays qui a détruit l'hérédité des charges et la vénalité des emplois, et ne laisser jamais sans récompenses les services rendus, premier titre à l'estime publique et à la confiance de l'état, titre sacré que les premiers des citoyens, ceux même que leur naissance a placés sur les marches du trône, ne laissent échapper aucune occasion d'acquérir : telles sont, selon nous, les données générales du problème.

Nous avons dit comment s'acquièrent les fonctions publiques; il nous reste à retracer les droits et les devoirs de ceux qui les occupent.

VIVIEN.

Mme DU CHATELET.

LETTRES INÉDITES

Au maréchal de Richelieu et à Saint-Lambert.

On s'est beaucoup occupé de Voltaire dans ces derniers temps, et après tant d'attaques violentes et de jugemens passionnés, c'était justice de revenir à ce grand homme avec impartialité ou plutôt avec reconnaissance. Voltaire a été le hardi fondateur de cet esprit de tolérance politique et religieuse que, malgré quelques essais infructueux en sens contraire, la génération actuelle tient à honneur de maintenir. Voltaire fut le représentant de tout un siècle. M. de Châteaubriand l'a dit : « Voltaire est à lui seul toute l'histoire de France de son temps. » Nous n'avons point à rappeler ici ce qu'a fait pour la France et pour le monde ce bienfaisant génie à qui Paris doit encore une statue auprès de celle de Molière. Nous entreprenons une tâche plus humble. Il y a presque toujours dans la vie des grands hommes une attrayante figure de femme dont les biographes attachés à la principale figure dédaignent de s'occuper, ou qu'ils ne nous rendent qu'imparfaitement. N'est-ce pas aux femmes qui tiennent une plume de revendiquer ces touchantes et nobles mémoires trop souvent méconnues par la postérité? Les femmes sont un peu traitées par les historiens et par les moralistes comme on traite les nations vaincues,

c'est-à-dire que leur personnalité s'efface, disparaît, ou tout au moins se confond dans celle de l'homme qui les a dominées. Ce qu'elles eurent d'originalité, de grandeur, et quelquefois de génie, ne leur est reconnu que comme un reflet de l'esprit de l'homme célèbre qu'elles ont aimé.

C'eût été pourtant, même sans le prestige de la renommée de Voltaire, une femme vraiment supérieure par le cœur et par l'esprit, qu'Émilie-Gabrielle, marquise du Châtelet. Née à Paris, en 1706, elle était fille du baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs. Douée d'une vive intelligence, elle apprit dès son enfance, et comme en se jouant, l'italien et le latin. Elle avait commencé à quinze ans une traduction de Virgile, et les fragmens qui restent de cette étude prouvent combien elle avait dès-lors le sentiment des beautés de l'original. Ce jeune esprit s'exerçait aussi à faire des observations grammaticales et littéraires sur les grands écrivains du règne de Louis XIV, et c'est ainsi que se forma ce goût d'une exquise délicatesse, qui fut plus tard si salutaire au génie de Voltaire. A ces fortes études, l'éducation du temps, comme celle de nos jours, en joignait de moins sévères. La jeune Émilie avait une voix charmante; elle apprit la musique, la déclamation, la danse, l'équitation, elle apprit même le jeu, car c'était alors un des plus vifs amusemens du monde, et les jeunes femmes se le permettaient aussitôt après leur mariage. Voltaire aperçut quelquefois l'aimable et studieuse enfant chez son père, puis il la perdit de vue, et ne la retrouva qu'en 1733. Elle fut mariée à dix-neuf ans au marquis du Châtelet-Lomont, lieutenant-général des armées du roi, et d'une des plus anciennes maisons de Lorraine; le contrat fut passé à Versailles, le 4 juin 1725, devant Louis XV et la famille royale.

La jeune femme fit son entrée dans le monde à une époque où débordait la licence, et, sans s'abandonner au torrent comme tant d'autres, elle ne sut pas s'y dérober entièrement. Ce fut dans ces années d'entraînement et d'inexpérience qu'elle rencontra ce brillant maréchal de Richelieu, « cet homme extraordinaire qui, à vingt ans, avait été deux fois à la Bastille pour la témérité de ses galanteries, qui, par l'éclat et le nombre de ses aventures, avait fait naître parmi les femmes une espèce de mode et presque regarder comme un honneur d'être déshonorées par lui (1). » Mme du Châtelet eut la faiblesse d'ai-

(1) Condorcet, *Vie de Voltaire*. — Pour comprendre la dissolution des mœurs de la noblesse à cette époque, il faut avoir parcouru les lettres adressées au mare-

mer le maréchal de Richelieu, alors jeune, charmant, dans la fleur de la galanterie; elle mit tout son cœur dans cette liaison passagère, comme elle le mettait dans chaque sentiment qu'elle éprouvait; elle souffrit beaucoup de la légèreté du brillant séducteur, et lui retira dignement son amour en le forçant à garder pour elle une amitié et une estime qu'il accordait rarement aux femmes dont il avait été aimé. Elle continua d'entretenir avec le maréchal un commerce de lettres dont quelques-unes sont parvenues jusqu'à nous. Il est curieux d'y voir la transformation d'une tendresse orageuse en une sereine amitié. Quand le duc de Richelieu se maria à la princesse de Guise, Mme du Châtelet devint l'amie de sa jeune femme; elle lui inspira le goût des sciences. Souvent, durant ses voyages à Paris, elle logeait à l'hôtel de Richelieu; Voltaire était lié avec le maréchal, il avait même contribué à son mariage, et, grace à un philosophique oubli du passé, il se forma entre ces quatre personnes une amitié sincère et pleine d'agrémens.

« Qui l'aurait jamais cru, écrivait (1) Mme du Châtelet au maréchal après une maladie, qu'entre Mme de Richelieu, Voltaire et vous, l'amitié eût pu me faire regretter? A peine l'espérais-je de l'amour. On n'est heureux que par ces deux sentimens. J'avoue qu'ils font le bonheur de ma vie et que je ne demanderais aux dieux (s'il y en a) que de passer ma vie dans cette partie carrée, où il serait également doux d'être le tiers et le quart..... Je crois que je vaux réellement quelque chose depuis que je commence à croire que vous avez pour moi une amitié solide..... Vous connaissez mon cœur, et vous savez combien il est vraiment occupé (de Voltaire); je m'applaudis d'aimer en vous l'ami de mon amant.

« Ce sentiment ajouterait encore à la douceur que je trouve dans votre amitié, si je ne l'avais pas empoisonné; je ne me pardonne point d'avoir eu pour vous des sentimens passagers, quelque légers qu'ils aient été; assurément le caractère de mon amitié doit réparer cette faute, et si c'est à elle que je dois la vôtre, je dirai, malgré tous mes remords, *ó felix culpa!* »

chal de Richelieu par les femmes de la cour et les princesses du sang, qui, selon l'expression malheureusement si juste de Condorcet, *tenaient à honneur d'être déshonorées par lui*. Jamais la licence du langage n'a été poussée plus loin. Dans la langue comme dans les mœurs, la corruption est venue des hautes classes. Parmi ces lettres écrites à Richelieu par les femmes qui l'ont aimé, celles de Mme du Châtelet (et celles aussi de Mme de La Popelinière) expriment seules une émotion vraie et des sentimens délicats dans un langage décent. Cette *correspondance générale* d'amour, conservée avec soin par la vanité du don Juan de l'époque, fait aujourd'hui partie de la précieuse collection d'autographes de M. Feuillet de Conches.

(1) Fragmens d'une lettre inédite de Mme du Châtelet au maréchal de Richelieu, faisant partie de la collection de M. Feuillet de Conches.

On le voit, dans cette lettre, une singulière légèreté de ton, inspirée sans doute par le souvenir de l'homme, se mêle à des réflexions sérieuses. Une autre fois, elle lui écrivait d'un accent plus ému (1) :

« Je n'aurais jamais dû vous dire ce que je vous ai avoué; mais je n'ai pu me refuser la douceur de vous faire voir que je vous ai toujours rendu justice, et que j'ai toujours senti tout ce que vous valez. L'amitié d'un cœur comme le vôtre me paraît le plus beau présent du ciel, et je ne me consolerais jamais si je n'étais sûre que vous ne pouvez, malgré toutes vos résolutions, vous empêcher d'en avoir pour moi. Au milieu du sentiment vif qui emporte mon ame et qui fait disparaître le reste à mes yeux, je sens que vous êtes une exception à cet abandonnement de moi-même et de tout autre attachement. J'ai tout quitté pour vivre avec la seule personne qui ait jamais pu remplir mon cœur et mon esprit; mais je quitterais tout dans l'univers, *hors elle*, pour jouir avec vous des douceurs de l'amitié. Ces deux sentimens ne sont point incompatibles, puisque mon cœur les rassemble sans avoir de reproches à se faire. Je n'ai jamais eu de véritable passion que pour ce qui fait à présent le charme et le tourment de ma vie, mon bien et mon mal; mais je n'ai jamais eu de véritable amitié que pour Mme de Richelieu et pour vous. J'ai conservé ce sentiment si cher à mon cœur au milieu de la plus grande ivresse, et je le conserverai toute ma vie. »

Puis, dans un moment où Voltaire est poursuivi, elle écrit au maréchal :

« On passe sa vie avec des vipères envieuses; c'est bien la peine de vivre et d'être jeune. Je voudrais avoir cinquante ans et être dans une campagne avec mon malheureux ami, Mme de Richelieu et vous. Hélas! on passe sa vie à faire le projet d'être heureux, et on ne l'exécute jamais.

Mme du Châtelet était grande, svelte et brune. Nous avons vu un fort beau pastel qui la représentait à vingt ans, dans ce moment de première jeunesse dissipée. Le jour où l'artiste a tracé pour la postérité cette vivante image, la marquise portait une agaçante robe bleue pomponnée de blanc; ses cheveux légèrement poudrés faisaient paraître plus éclatant encore son grand œil noir, qui rayonnait sous un épais sourcil. Sa bouche expressive souriait; sa taille souple et fine s'épanouissait dans un corsage de soie. Telle elle était alors, telle elle fut jusqu'à la fin de sa vie si courte, car sa beauté consistait surtout dans une vive physionomie, mélange de force et de grace, qui, à quarante ans comme à vingt, était encore jeune et séduisante.

(1) Ce fragment et les suivans sont extraits d'une brochure extrêmement rare, imprimée à Genève en 1786, ayant pour titre : *Lettres de Voltaire et de sa célèbre amie.*

Les fêtes de la cour, où sa naissance l'appelait et où elle brillait par la distinction de son esprit, les plaisirs variés de cette brillante société du XVIIIe siècle, ne suffisaient pas cependant à remplir la vie de la jeune femme; quelquefois elle se dérobait au monde pour revenir à l'étude. Elle avait eu trois enfans dans les premières années de son mariage : une fille (1) et deux fils; elle eut le malheur de perdre un de ses fils, et dans son affliction elle songea à former l'intelligence de celui qui lui restait au contact de la sienne (2). Nous la verrons plus tard adresser à ce fils un livre composé durant des veilles laborieuses qui formaient un piquant contraste avec d'autres veilles consacrées au plaisir. Du reste, tous les êtres d'élite de cette époque furent ainsi; ils recherchèrent ardemment le plaisir, mais, le plaisir ne les satisfaisant pas, ils se rejetaient sur les sciences : ils étaient avides de tout ce que peut connaître et sentir l'ame humaine, et se purifiaient pour ainsi dire en éclairant leur raison.

C'est au moment de ce retour à des goûts sérieux que Voltaire retrouva Mme du Châtelet; ils devaient être naturellement charmés l'un par l'autre. Tous deux réunissaient dans un mélange parfait le frivole et le sérieux, l'esprit et la raison de leur siècle, et par exception le sentiment. Par les graces et la souplesse de son esprit, Voltaire était du monde de la marquise, et, par l'étendue de son génie, il répondait aux instincts jusqu'alors comprimés de cette vive intelligence. Il parvint facilement à se faire aimer, et durant quatorze ans il fut tout pour Mme du Châtelet. Les premières traces de leurs relations naissantes se trouvent dans la correspondance de Voltaire à la date du 3 juin 1733; Mme du Châtelet avait alors vingt-sept ans. Voltaire écrit de Paris à son ami de Cideville : « Hier, étant à la campagne, n'ayant ni tragédie, ni opéra dans la tête, pendant que la bonne compagnie jouait aux cartes, je commençai une épître en vers dédiée à une femme très aimable et très calomniée. » L'épître sur *la Calomnie,* dont il est ici question, fut adressée à Mme du Châtelet avant le départ de Voltaire pour Londres. Ce n'est qu'après ce voyage qu'ils se lièrent intimement. A son retour, Voltaire esquisse encore à M. de Cideville quelques traits de l'image aimée :

(1) Héloïse du Châtelet, mariée, en 1743, au duc de Montenero. « Ce Napolitain au grand nez, au visage maigre, à la poitrine enfoncée, dit Voltaire, il va nous enlever une Française aux joues rebondies. »

(2) Ce fils, créé duc du Châtelet, fut ambassadeur d'Angleterre et colonel du *régiment du roi.* Pendant la révolution, il s'empoisonna en prison pour échapper aux massacres de septembre.

Elle a l'imagination
Toujours vive et toujours fleurie;
Elle a, je vous jure, un génie
Digne d'Horace et de Newton,
Et n'en passe pas moins sa vie
Avec le monde qui l'ennuie
Et des banquiers de pharaon.

Dans l'*épître à Uranie*, la muse de Voltaire rencontre quelques accens de véritable passion :

Je vous adore, ô ma chère Uranie!
Pourquoi si tard m'avez-vous enflammé?
Qu'ai-je donc fait des beaux jours de ma vie?
Ils sont perdus : je n'avais point aimé.
J'avais cherché dans l'erreur du bel âge
Ce dieu d'amour, ce dieu de mes désirs;
Je n'en trouvai qu'une trompeuse image,
Je n'embrassai que l'ombre des plaisirs.

Mme du Châtelet avait pour amie la duchesse de Saint-Pierre, et parfois elles allaient ensemble surprendre le poète dans le modeste appartement qu'il occupait alors vis-à-vis de Saint-Gervais. Le duc de Forcalquier, amant de la duchesse de Saint-Pierre, accompagnait les deux jeunes femmes. On enlevait Voltaire à son travail, et on lui demandait à souper.

C'était l'amour du temps, intrigue à demi cachée, galanterie frivole mêlée de petits vers et de bonne chère; mais dans Mme du Châtelet et dans Voltaire, l'amour devait avoir un côté plus sérieux : le goût réciproque de l'étude fortifiait en eux le sentiment. La vie de Paris les fatigua bientôt; dès le commencement de 1734, ils se retirèrent ensemble à Monjeu, près d'Autun; c'est là que Mme du Châtelet commence à lire Locke et à traduire Newton. Elle prend des leçons de Maupertuis, à qui elle écrit (1) : « Ce n'est pas pour moi que je veux devenir géomètre, c'est par amour-propre pour vous. Je sens qu'il n'est pas permis à quelqu'un qui vous a pour maître de faire des progrès si médiocres, et je ne puis vous dire à quel point j'en suis honteuse. » Plus loin, « je sens, dit-elle, combien je perdrais si je ne

(1) Les originaux des lettres de Mme du Châtelet à Maupertuis sont au dépôt des manuscrits de la Bibliothèque du roi. Une édition de ces lettres avait été faite; mais elle est devenue si rare, que nous n'avons pu en découvrir qu'un seul exemplaire : il appartient à M. Beuchot, qui a bien voulu nous le communiquer.

profitais pas de la bonté que vous avez de vouloir bien condescendre à ma faiblesse et m'apprendre des vérités si sublimes presque en badinant. J'aurai toujours par-dessus vous l'avantage d'avoir étudié avec le plus profond et en même temps le plus aimable mathématicien du monde. »

Ainsi elle mêlait l'étude au sentiment et au plaisir, et Voltaire, sous le charme de l'amour qu'elle lui inspirait, lui adressait alors ces vers :

CONTRE LES PHILOSOPHES SUR LE SOUVERAIN BIEN.

L'esprit sublime et la délicatesse,
L'oubli charmant de sa propre beauté,
L'amitié tendre et l'amour emporté,
Sont les attraits de ma belle maîtresse.
— Vieux rêvasseurs, vous qui ne sentez rien,
Vous qui cherchez dans la philosophie
L'Être suprême et le souverain bien,
Ne cherchez plus, ils sont dans Uranie!

C'est au milieu de ces enchantemens de l'amour que la publication des *Lettres philosophiques* obligea Voltaire de s'éloigner de Paris pour échapper à la persécution. Il partit pour la Champagne et se retira au château de Cirey, propriété du marquis du Châtelet depuis longtemps inhabitée. Durant cette première et courte séparation, la correspondance des deux amans fut fort active (1). Après quelques arrangemens d'affaires de famille et de société, Mme du Châtelet alla rejoindre Voltaire à Cirey.

Entre deux coteaux, dans le département de la Haute-Marne, se cache le riant village de Cirey, bâti sur la lisière d'un bois; la Blaise, petite rivière, l'arrose en courant et baigne de nombreuses prairies. Les templiers possédaient à Cirey une commanderie dont il reste encore quelques vestiges. Après la condamnation des templiers par Philippe-le-Bel, le duc de Lorraine, pour obéir au pape, leur enleva leurs biens de Cirey, qu'il réunit au domaine de Ferry-d'Enfer ou du Diable, son frère et son vassal, et laissa seulement ceux qu'il avait dépossédés

(1) Rien n'est resté de ces lettres intimes. « Mme du Châtelet, dit l'abbé de Voisenon dans ses *Anecdotes littéraires*, avait huit volumes in-4° et bien reliés des lettres que Voltaire lui avait écrites. On ne s'imaginerait pas que dans des lettres d'amour on s'occupât d'une autre divinité que celle dont on a le cœur plein, et qu'on fît plus d'épigrammes contre la religion que de madrigaux pour sa maîtresse. Voilà pourtant ce qui arrivait à Voltaire. »

vivre et mourir sur leurs anciennes terres. Pour protéger son domaine ainsi augmenté, Ferry fit construire en 1220 à Cirey même un petit château-fort ou *chastelet* parfaitement gardé et armé, puis il ajouta à ses autres titres celui de seigneur du Chastelet. Telle est l'origine de la famille du Châtelet. Depuis ce moment, elle ne cessa de s'allier aux premières maisons de l'Europe.

Les bâtimens du château de Cirey sont gracieusement groupés sur le penchant d'une des collines boisées au pied desquelles serpente la jolie rivière, où se baignaient de beaux cygnes. Ces bâtimens se divisent en deux parties, les constructions féodales et gothiques désignées sous le nom de vieux château et servant de communs, et le château neuf élevé sous la régence, vaste et simple maison à l'anglaise, meublée et embellie avec amour par Voltaire et Mme du Châtelet. Le site de Cirey est ravissant; au-dessus du château, de grands arbres s'échelonnent jusqu'au sommet le plus élevé de la colline, couronnée par une chapelle qui sort d'un bouquet de pins. C'est là que Voltaire allait parfois à la messe, pratiquant à l'avance ce que Béranger a dit plus tard :

On peut aller même à la messe.

La vallée de Cirey est une des plus pittoresques et des plus riches de la Champagne; la Blaise y arrose dans son cours des vergers, de grands prés, de nombreuses fabriques; puis, à l'horizon qui borne la vallée, d'autres villages se groupent sur les coteaux, et de grands bois projettent leur sombre verdure sur le fond du ciel. C'est dans ces bois qu'on courait les chevreuils que Mme du Châtelet envoyait aux *deux anges* (1); c'est dans ces bois que Voltaire chassait. « J'ai besoin de faire de grands exercices, écrivait-il à l'abbé Moussinot; je vous prie de me faire acheter un bon fusil, une jolie gibecière avec appartenances, marteaux d'armes, tire-bourre, etc. » Et tandis qu'il passait à travers les forêts dans cet équipement, Mme du Châtelet le suivait svelte et gracieuse, montée sur sa jument l'*Hirondelle*.

L'intérieur du château de Cirey était d'une grande magnificence; c'était ce luxe intelligent et exquis que les artistes et les poètes seuls savent se donner quand ils ont pour eux la fortune. Le président Hénault s'arrête un jour à Cirey en allant à Plombières, et il écrit au comte d'Argenson : « J'ai passé par Cirey; c'est une chose rare. Ils sont là tous deux seuls, comblés de plaisirs; l'un fait des vers de son

(1) C'est ainsi que Voltaire et Mme du Châtelet appellent toujours dans leurs lettres le comte et la comtesse d'Argental, leurs confidens et leurs amis.

côté, et l'autre des triangles. La maison est d'une architecture romanesque et d'une magnificence qui surprend. Voltaire a un appartement terminé par une galerie qui ressemble à ce tableau que vous avez vu de l'école d'Athènes, où sont rassemblés des instrumens de tous les genres, mathématiques, chimiques, physiques, astronomiques, etc., et tout cela est accompagné d'ancien laque, de tableaux, de porcelaines de Saxe, etc.; enfin, je vous dis que l'on croit rêver. »

Voltaire avait fait graver au-dessus de la porte de la galerie dont parle le président :

Asile des beaux arts, solitude où mon cœur
Est toujours occupé dans une paix profonde,
C'est vous qui donnez le bonheur
Que promettait en vain le monde.

Et sur la porte du belvédère où travaillait Mme du Châtelet, on lisait :

Du repos, une douce étude,
Peu de livres, point d'ennuyeux,
Un ami dans la solitude,
Voilà mon sort, il est heureux.

L'Amour avait sa statue dans cette riante demeure, et c'est aux pieds de cette statue qu'étaient gravés ces deux vers célèbres :

Qui que tu sois, voici ton maître,
Il l'est, le fut, ou le doit être.

On le voit, rien ne manquait au bonheur des deux amans. Le cadre était digne de l'intéressant tableau qu'offrait l'intimité de ces deux natures d'élite.

Mme du Châtelet était venue rejoindre Voltaire à Cirey; son mari s'était prêté à cet arrangement, et avait même présidé à l'installation du poète. C'était dans le goût du temps; chaque grand seigneur patronait un homme de lettres. Avoir chez soi le premier d'entre tous fut une satisfaction de maître de maison à laquelle la vanité du marquis du Châtelet ne résista pas. Tantôt à la cour, tantôt à son régiment, rarement chez lui, c'était là un seigneur et maître peu gênant, et pour lequel on avait d'ailleurs de grands égards. Le plus parfait décorum présidait à cette liaison de Voltaire avec la marquise. Dans le monde, Émilie n'était pour le poète que la *divine Émilie*, une muse, une déesse, un prodige de savoir et d'esprit; on substituait l'admiration à l'amour, on désavouait en public les vers à Uranie un

peu trop tendres et significatifs. Les d'Argental seuls étaient dans la confidence.

Mais tandis que ce beau château abritait cette double vie studieuse et tendre, Voltaire, menacé d'être arrêté par suite de la publication de ses *Lettres philosophiques*, fut obligé de quitter tout à coup Cirey. Il s'enfuit en Hollande au milieu de l'hiver. Écoutons Mme du Châtelet confier sa douleur et son inquiétude à son ami le comte d'Argental; ici l'amour se montrera tel qu'il est d'ordinaire dans le cœur de la femme, sans autre préoccupation que celle de l'objet aimé. Dans cette correspondance, qui se continue jusqu'en 1748, et que nous prendrons souvent plaisir à citer, l'ame de Mme du Châtelet se fait voir tout entière, ardente, dévouée, délicate, s'oubliant elle-même pour s'occuper constamment de Voltaire, de sa gloire, de ses intérêts, lui sacrifiant avec joie son temps, son esprit et sa fortune, jusqu'à ce que, le cœur froissé par ce brillant égoïsme, elle essaie de retrouver l'amour, qu'il ne peut plus lui inspirer, dans un autre cœur plus jeune, tentative orageuse et vaine dont elle mourut.

Mme du Châtelet, inconsolable du départ de Voltaire, qu'elle aime alors avec toute la vivacité des premiers temps de l'amour, écrit au comte d'Argental, en décembre 1734 :

« Ange tutélaire de deux malheureux, j'ai enfin reçu de la frontière des nouvelles de votre ami; il y est arrivé sans accident et en bonne santé. Sa malheureuse santé soutient toujours mieux les voyages qu'on n'oserait l'espérer, parce qu'en voyage il travaille moins. Cependant, quand je regarde la terre couverte de neige, ce temps sombre et épais, quand je songe dans quel climat il va et l'excessive délicatesse dont il est sur le froid, je suis prête à mourir de douleur. Je supporterais son absence, si je pouvais me rassurer sur sa santé.....

« Je ne veux point absolument qu'il aille en Prusse, et je vous le demande à genoux; il serait perdu dans ce pays-là. Il se passerait des mois entiers avant que je pusse avoir de ses nouvelles; je serais morte d'inquiétude avant qu'il revînt : le climat est horriblement froid..... Le prince royal n'est pas roi : quand il le sera, nous irons le voir tous deux; mais, jusqu'à ce qu'il le soit, il n'y a nulle sûreté : son père ne connaît d'autre mérite que d'avoir six pieds de haut. Il est soupçonneux et cruel, il persécute son fils, il le tient sous un joug de fer; il croirait que M. de Voltaire lui donnerait des conseils dangereux; il est capable de le faire arrêter dans sa cour ou de le livrer au garde des sceaux. En un mot, point de Prusse; je vous en supplie, ne lui en parlez plus. »

Le 30 décembre de la même année, elle exprime au comte d'Argental de nouvelles et plus vives inquiétudes, elle craint qu'on ne la

sépare à jamais de Voltaire. Un de ses parens, qui lui est hostile, menace d'écrire une lettre au marquis du Châtelet pour lui dessiller les yeux; après avoir parlé de cette crainte :

« Je désire, dit-elle, de me tromper, mais si je ne me trompe pas, comme je le crains, il est de la dernière importance que je le sache. Cela changerait toute ma vie; il faudrait abandonner Cirey, du moins pour un temps, et venir demeurer à Paris. Là on n'aura point de prétexte de prier M. du Châtelet de ne lui point donner asile, et nous pourrons du moins nous voir. Il faudrait que j'eusse le temps de prévenir M. du Châtelet de loin, car nos affaires sont arrangées pour demeurer ici au moins encore deux ans. Nous y avons fait bien de la dépense, mais cela ne fait rien, j'en viendrai à bout, pourvu que je le sache. Il est bien affreux de quitter Cirey, mais tout vaut mieux que la lettre à M. du Châtelet..... Je vous demande donc d'éclaircir ce mystère d'iniquité.... Ma vie, mon état, ma réputation, mon bonheur, tout est entre vos mains. »

Et le 31 décembre :

« La tête me tourne d'inquiétude et de douleur, vous vous en apercevez bien à mes lettres. Je n'ai pas eu de nouvelles de votre ami depuis le 20; cependant je suis bien sûre qu'il m'a écrit. Il peut arriver tant d'accidens en chemin, sa santé est si mauvaise, que les choses les plus sinistres me passent par la tête et que je suis prête à céder à mon désespoir. Il se peut encore qu'on ait reconnu son écriture et qu'on ait arrêté ses lettres....

« Il y a quinze jours que je ne passais point sans peine deux heures loin de lui. Je lui écrivais alors de ma chambre à la sienne, et il y a quinze jours que j'ignore où il est et ce qu'il fait; je ne puis même pas jouir de la triste consolation de partager ses malheurs. Pardonnez-moi de vous étourdir de mes plaintes, mais je suis trop malheureuse. »

Janvier 1735.

« Je vous ai mandé mes raisons aussi bien que mes instances pour qu'il fût d'une sagesse extrême dans cette nouvelle édition de ses œuvres..... Il faut à tout moment le sauver de lui-même, et j'emploie plus de politique pour le conduire que tout le Vatican n'en emploie pour retenir la chrétienté dans ses fers...

« On (Voltaire) m'envoie la copie d'une lettre au prince royal (de Prusse)... Voici ce que j'y trouve : *J'aurai la hardiesse d'envoyer à votre altesse royale un manuscrit que je n'oserais jamais montrer qu'à un esprit aussi dégagé de préjugés que le vôtre, et à un prince qui, parmi tant d'hommages, mérite celui d'une confiance sans bornes.* Je connais ce manuscrit; c'est une métaphysique d'autant plus raisonnable qu'elle ferait brûler son homme..... Jugez si j'ai frémi; je n'en suis pas encore revenue d'étonnement, et, je vous avoue aussi, de colère. J'ai écrit une lettre fulminante; mais elle

sera si long-temps en route que le manuscrit pourra bien être parti avant qu'elle arrive, ou du moins on me le fera croire, car nous sommes quelquefois entêtés, et ce démon d'une réputation (que je trouve malentendue) ne nous quitte point. Je vous avoue que je n'ai pu m'empêcher de gémir sur mon sort, quand j'ai vu combien il fallait peu compter sur la tranquillité de ma vie; je la passerai à combattre contre lui pour lui-même sans le sauver, à trembler pour lui, à gémir de ses fautes ou de son absence. Mais enfin telle est ma destinée, et elle m'est encore plus chère que les plus heureuses..... Confier à un prince de vingt-quatre ans dont le cœur ni l'esprit ne sont encore formés, qu'une maladie peut rendre dévot, qu'il ne connaît point, le secret de sa vie, sa tranquillité et celle des gens qui ont attaché leur vie à la sienne, en vérité, il devait ne le point faire! Si un ami de vingt ans lui demandait ce manuscrit, il devrait le lui refuser, et il l'envoie à un inconnu et *prince!* »

Et plus loin :

« Ce serait bien ici le temps de faire imprimer cette dissertation sur les trois épîtres; cela lui ferait plus de plaisir que cela ne vaut. Il faut lui pardonner ses faiblesses. »

En février de la même année elle écrit encore :

« Je l'aime mieux libre et heureux en Hollande que menant pour moi la vie d'un criminel dans son pays; j'aime mieux mourir de douleur que de lui coûter une fausse démarche....

« On jouait *Alzire* à Bruxelles, à Anvers, et dans toutes les villes où il a passé. Quels chaos de gloire, d'ignominie, de bonheur, de malheur! heureuse! heureuse l'obscurité!....

« Vous penserez que je deviens folle; on le serait à moins. Je suis un avare à qui on a arraché tout son bien et qui craint à tout moment qu'on ne le jette dans la mer.

« ..... Plus de cour de Lorraine; si je puis revoir votre ami, je ne veux jamais sortir de Cirey. J'en reçois dans cette minute une lettre qui me fait bien craindre qu'il ne revienne point; je suis très mécontente de lui; il faut enfin que je vous l'avoue, et je crains fort qu'il ne soit bien plus coupable envers moi qu'envers le ministère. Enfin nous verrons s'il reviendra; mais, je vous le répète, je n'en crois rien, et je vous jure bien que je ne me sens pas la force de résister au chagrin que j'en ressentirais : nous le perdons sans retour, n'en doutez point; mais qui pourrait le conserver malgré lui-même? Je n'ai rien à me reprocher, c'est une triste consolation : je ne suis pas née pour être heureuse. Je n'ose plus rien exiger de vous; mais, si je l'osais, je vous prierais de faire encore un dernier effort sur son cœur. Mandez-lui que je suis bien malade, car je le lui mande, et qu'il me doit au moins de venir m'empêcher de mourir; je vous assure que je ne mens pas

trop, car j'ai la fièvre depuis deux jours; la violence de mon imagination est capable de me faire mourir en quatre jours.

« Je suis bien plus à plaindre que je ne l'ai jamais été. Il est affreux d'avoir à me plaindre de lui; c'est un supplice que j'ignorais. S'il vous reste encore quelque pitié pour moi, écrivez-lui; il ne voudra point rougir à vos yeux; je vous le demande à genoux.

« ..... Si vous aviez vu sa dernière lettre! elle est signée et il m'appelle *madame!* C'est une disparate si singulière, que la tête m'en a tourné de douleur.

« M. du Châtelet me persécute pour aller en Lorraine au mariage de Mme la princesse, mais je n'en veux rien faire : une noce et une cour me désoleraient. L'endroit où j'ai vu votre ami est le seul que je puisse habiter... »

Et en finissant :

« Ses lauriers le suivent partout, mais à quoi lui sert tant de gloire? un bonheur obscur vaudrait bien mieux. *O vanas hominum mentes! ó pectora cœca! Vale, et me ama et ignosce.* »

Ici s'interrompt cette correspondance avec M. d'Argental; nous la retrouverons trois ans plus tard. Ces fragmens ont suffi pour initier le lecteur à ce qu'était l'amour de Mme du Châtelet pour Voltaire; quel dévouement! quel oubli d'elle-même! quelle préoccupation incessante de l'être aimé! Elle tremble pour sa santé, pour son repos, pour sa réputation; elle songe même à satisfaire ses faiblesses littéraires; c'est bien là un cœur de femme, c'est un de ces cœurs que l'égoïsme de Mme du Deffant était incapable de comprendre (1). Les fragmens de ces lettres font revivre Mme du Châtelet telle qu'elle fut. Dans une correspondance intime, on se découvre bien mieux que dans des mémoires où l'on pose presque toujours pour la postérité.

Après quelques mois de séjour en Hollande, Voltaire revient à Cirey, et tous les tourmens de Mme du Châtelet font place au bonheur. Les trois plus belles années de cette liaison, qui dura près de quinze ans, s'écoulèrent de 1735 à 1738. Durant ces trois ans, leur amour fut sincère et parfait; non-seulement les vers plus émus de Voltaire en font foi, mais, dans sa correspondance à la date de ces années,

(1) « Émilie, dit Mme du Deffant dans un portrait satirique qu'elle a tracé de Mme du Châtelet, travaille avec tant de soins à paraître ce qu'elle n'est pas, qu'on ne sait plus ce qu'elle est en effet. Elle est née avec assez d'esprit; le désir de paraître en avoir davantage lui a fait préférer l'étude des sciences abstraites aux connaissances agréables. Elle croit, par cette singularité, parvenir à une plus grande réputation et à une supériorité décidée sur toutes les femmes, etc. »

on découvre à chaque instant la vérité et la force du sentiment qu'il éprouvait pour elle. C'est de ce temps que sont ces vers :

Tout est égal, et la nature sage
Veut au niveau ranger tous les humains.
Esprit, raison, beaux yeux, charmant visage,
Fleur de santé, doux loisirs, jours sereins,
Vous avez tout, c'est là votre partage;
Moi je parais un être infortuné,
De la nature enfant abandonné,
Et n'avoir rien semble mon apanage :
Mais vous m'aimez, les dieux m'ont tout donné!

Mme du Châtelet ne faisait pas de vers; elle en fit un seul pour Voltaire, et c'est un vers latin :

Post genitis hic carus erit, nunc carus amicis (1).

Ce vers, qui fut gravé au bas du portrait de Voltaire, devait l'être plus tard sur son tombeau (2). Mais ces jeux d'esprit de leur tendresse n'étaient qu'un délassement pour ces deux grandes intelligences; des études plus sérieuses les captivaient. Voltaire composait à Cirey ses plus belles tragédies et ébauchait son *Siècle de Louis XIV*. Mme du Châtelet, éprise de la philosophie de Leibnitz, la défendait contre Voltaire et Maupertuis, et écrivait pour son fils les *Institutions de Physique*. Les spirituelles railleries de l'auteur de *Candide* ne pouvaient la détacher de sa tendance à l'optimisme où se révélait son amour des grandes conceptions. Nous citerons ce passage remarquable de la dédicace à son fils :

« Jusqu'au dernier siècle, les sciences ont été un secret impénétrable, auquel les prétendus savans étaient seuls initiés; c'était une espèce de cabale dont le chiffre consistait en des mots barbares qui semblaient inventés pour obscurcir l'esprit et pour le rebuter.

« Descartes parut dans cette nuit profonde comme un astre qui venait éclairer l'univers; la révolution que ce grand homme a causée dans les sciences est sûrement plus utile et peut-être même plus mémorable que celle des plus grands empires, et l'on peut dire que c'est à Descartes que la raison humaine doit le plus; car il est bien plus aisé de trouver la vérité quand on est une fois sur ses traces que de quitter celles de l'erreur. La Géométrie de ce grand homme, sa Dioptrique, sa Méthode, sont des chefs-d'œuvre de saga-

(1) « Un jour, il sera cher à tous les hommes autant qu'il l'est aujourd'hui à ses amis. »

(2) Dans le cloître de l'abbaye de Scellières, où Voltaire fut d'abord inhumé.

cité qui rendront son nom immortel, et s'il s'est trompé sur quelques points de physique, c'est qu'il était homme, et qu'il n'est pas donné à un seul homme ni à un seul siècle de tout connaître.

« Nous nous élevons à la connaissance de la vérité, comme ces géans qui escaladaient les cieux en montant sur les épaules les uns des autres. Ce sont Descartes et Galilée qui ont formé les Huyghens et les Leibnitz, ces grands hommes dont vous ne connaissez encore que les noms, et dont j'espère vous faire connaître bientôt les ouvrages, et c'est en profitant des travaux de Kepler et en faisant usage des théorêmes d'Huyghens, que M. Newton a découvert cette force universelle répandue dans toute la nature qui fait circuler les planètes autour du soleil et qui opère la pesanteur sur la terre.

Dans une lettre à Maupertuis, Mme du Châtelet nous fait connaître elle-même sa passion pour la science.

« La vie est si courte, lui écrit-elle, si remplie de devoirs et de détails inutiles, qu'ayant une famille et une maison, je ne sors guère de mon petit plan d'étude pour lire les livres nouveaux. Je suis au désespoir de mon ignorance; si j'étais homme, je serais au mont Valérien avec vous (1), et je planterais là toutes les inutilités de la vie; j'aime l'étude avec plus de fureur que je n'ai aimé le monde; mais je m'en suis avisée trop tard. Conservez-moi votre amitié, elle console mon amour-propre. »

C'est sans doute aussi durant ces studieuses années de retraite passées à Cirey que Mme du Châtelet composa un petit traité qui ne fut publié qu'après sa mort, ayant pour titre *Doutes sur la religion révélée* (2). Ici, avec ce même style ferme et lucide qui, dans les *Institutions de Physique*, lui sert à démontrer l'existence de Dieu, elle exprime ses doutes sur *la révélation, les miracles, l'Écriture sainte.* Dans ce rare et curieux écrit, cette intelligence sérieuse et hardie veut soumettre à la raison toutes les propositions de la foi, et souvent elle appelle à son aide l'esprit et la raillerie de Voltaire.

(1) Maupertuis et Clairault avaient une retraite scientifique au Mont-Valérien.

(2) En 1767, on publia, sans nom d'auteur, les *Doutes sur la Religion;* cet ouvrage avait été imprimé à Genève, sous la rubrique de Londres. On l'attribua d'abord à Guyot de Pival, bibliothécaire de Rouen et précepteur du chevalier de Belle-Isle et du comte de Gisors. A la suite de ce traité se trouvait une analyse de Spinosa par le comte Henri de Boulainvilliers, célèbre par ses systèmes historiques. Ce même traité (*Doutes sur la Religion*) reparut en 1792 comme inédit et avec quelques changemens, sous ce titre : *Doutes sur la Religion révélée, adressés à Voltaire, ouvrage posthume par madame la marquise du Châtelet*, in-8°. Cette brochure se trouvait dans le recueil des pièces de la Bibliothèque du roi, mais il nous a été impossible de la découvrir ailleurs que dans les catalogues. Nous n'avons retrouvé qu'un seul exemplaire de l'édition première, au Louvre, dans la bibliothèque particulière du roi.

C'est encore à Cirey, dans ces beaux jours d'intimité, qu'elle commence à traduire le livre des *Principes* de Newton. Tous les esprits étaient émus de cette magnifique découverte, qui avait opéré une si profonde révolution dans la science. Une femme jeune et belle se prend de passion pour cette grande étude, et la première elle fait connaître à la France et rend accessible au vulgaire l'immortel ouvrage du philosophe anglais.

« Mme du Châtelet a rendu un double service à la postérité, dit Voltaire, en traduisant le livre des *Principes* et en l'enrichissant d'un commentaire. Il est vrai que la langue latine dans laquelle il est écrit est entendue de tous les savans; mais il en coûte toujours quelque fatigue à lire des choses abstraites dans une langue étrangère. D'ailleurs le latin n'a pas de termes pour exprimer les vérités mathématiques et physiques qui manquaient aux anciens. »

Voltaire écrivait encore à son ami Thiriot :

« Nous étudions le divin Newton à force. Vous autres serviteurs des plaisirs, vous n'aimez que les opéras. Eh! pour Dieu, mon cher petit Mersenne (1), aimez les opéras et Newton, c'est ainsi qu'en use Émilie :

Que ces objets sont beaux! que notre ame épurée
Vole à ces vérités dont elle est éclairée!
Oui, dans le sein de Dieu, loin de ce corps mortel,
L'esprit semble écouter la voix de l'Éternel.
Vous à qui cette voix se fait si bien entendre,
Comment avez-vous pu dans un âge encor tendre,
Malgré les vains plaisirs, cet écueil des beaux jours,
Prendre un vol si hardi, suivre un si vaste cours,
Marcher avec Newton dans cette route obscure
Du labyrinthe immense où se perd la nature?

Voilà ce que je dis à Émilie dans des entresols vernis, dorés, tapissés de porcelaines, où il est bien doux de philosopher. Voilà de quoi on devrait être envieux plutôt que de *la Henriade*. Mais on ne fera tort ni à *la Henriade* ni à ma félicité. »

C'était durant la nuit, de minuit à cinq heures du matin, que Mme du Châtelet travaillait. Trois heures de sommeil lui suffisaient. A son lever, elle faisait souvent, dans la belle saison, une promenade à cheval. Sa toilette de campagne était fort simple; elle portait une robe d'indienne, un tablier de taffetas noir; ses beaux cheveux bruns, très longs et sans

(1) Allusion au père Mersenne, ami et correspondant de Descartes.

poudre, étaient relevés sur le sommet de la tête, et retombaient en boucles par derrière comme ceux des enfans. A onze heures, on prenait le café dans l'appartement de Voltaire, après quoi l'on se remettait au travail, ou bien on répétait quelque ouvrage dramatique de Voltaire, tragédie, comédie ou opéra, que l'on représentait le soir sur le petit théâtre du château. Mme du Châtelet y jouait toujours le premier rôle. Les autres étaient remplis par les visiteurs qui se succédaient à Cirey. On soupait à neuf heures dans la galerie de Voltaire qui, poudré, parfumé, en veste brodée d'or, en habit à la française (1), recevait la châtelaine bien-aimée, entouré d'un nombreux domestique. On faisait grande chère, on buvait du vin de Champagne du crû, du vin d'Alicante donné par Maupertuis et du vin de Hongrie envoyé par le prince royal de Prusse.

Lorsqu'il était à Cirey, le marquis du Châtelet assistait au souper; mais, au dessert, le sommeil le gagnait, et il se retirait. C'est alors que Voltaire lisait à Émilie et à ses hôtes le travail de sa journée, tantôt un acte de tragédie, tantôt une épître, une réponse à un pamphlet ou un fragment de son histoire de Louis XIV. Les conseils littéraires que lui donnait son amie étaient excellens; au risque de blesser sa susceptibilité de poète, toujours en éveil, elle engageait Voltaire à faire moins de vers et à les châtier davantage. Elle modérait les emportemens de son amour-propre irrité, et s'efforçait d'arrêter sa plume quand il voulait se venger des injures de ses ennemis en les injuriant à son tour; ferme et digne, elle faisait des observations avec franchise et vivacité, et ne cédait point aux colères qu'elle suscitait parfois. De là des querelles fréquentes, mais soudain apaisées, que le public appelait de graves dissentimens. Mme du Châtelet manquait peut-être de douceur, mais elle avait la bonté, la droiture et le dévouement.

Quand Voltaire était malade, Mme du Châtelet, assise à son chevet, lui lisait les épîtres de Cicéron, Virgile et Ovide en latin, Newton et Pope en anglais, ou bien elle lui servait de secrétaire. Ce temps de bonheur, car c'était du bonheur, malgré quelques nuages bien vite dissipés par l'amour, fut troublé à la fin de 1736. Voltaire, menacé de nouveau après la publication du *Mondain*, est forcé de quitter

(1) Voltaire était d'une extrême recherche dans sa toilette; il écrivait de Cirey à l'abbé Moussinot : « Envoyez-moi des boucles en diamans pour souliers et pour jarretières, vingt livres de poudre à poudrer, vingt livres de poudre de senteur, une bouteille d'essence de jasmin, deux énormes pots de pommade à la fleur d'orange, deux houppes à poudrer, deux pinces de toilette, trois paires de pantoufles bien fourrées, deux vestes brodées, etc., etc. »

Cirey. Mme du Châtelet l'accompagne jusqu'à Vassy, petite ville sur la route de Bruxelles; c'est de là qu'il écrit au comte d'Argental : « Votre amie est devant moi qui fond en larmes; mon cœur est percé. Faudra-t-il la laisser retourner seule dans ce château qu'elle n'a bâti que pour moi, et me priver de ce qui est la consolation de ma vie, parce que j'ai des ennemis à Paris? Je suspens dans mon désespoir mes résolutions; j'attendrai encore que vous m'ayez instruit de l'excès de fureur où l'on peut se porter contre moi. » Il continue son voyage, et recommande tendrement Mme du Châtelet à Mme de Champbonin (1) par ce billet qu'il écrit en route :

De Givet, décembre 1736.

« M. de Champbonin, madame, a un cœur fait comme le vôtre; il vient de m'en donner une preuve bien sensible. Je me flatte que vous rendrez encore un plus grand service à la plus adorable personne du monde; vous la consolerez, vous resterez auprès d'elle autant que vous le pourrez. J'ai plus besoin encore de consolations; j'ai perdu mille fois davantage, vous le savez; vous êtes témoin de tout ce que son cœur et son esprit valent; c'est la plus belle ame qui soit jamais sortie des mains de la nature. Voilà ce que je suis forcé de quitter. Parlez-lui de moi, je n'ai pas besoin de vous en conjurer. Vous auriez été le lien de nos cœurs, s'ils avaient pu ne se pas unir d'eux-mêmes. Hélas! vous partagez nos douleurs! Non, ne les partagez pas, vous seriez trop à plaindre. Les larmes coulent de mes yeux en vous écrivant. Comptez sur moi comme sur vous-même. »

On le voit, ils étaient encore alors dans toute la ferveur du sentiment. Après un court séjour en Hollande, Voltaire revint à Cirey. C'est durant une de ces rares séparations forcées que Mme du Châtelet, étant à Paris, allait presque chaque jour au Mont-Valérien pour y prendre des leçons de Maupertuis; mais ni la passion de la science, ni les plaisirs de la cour ne pouvaient lui faire oublier Cirey. Elle retourna bien vite auprès de Voltaire; du reste, un écho du monde parisien les suivait toujours dans leur solitude. Tous les livres nouveaux, tous les journaux d'alors, leur étaient envoyés; ils recevaient même les satires, les pamphlets dirigés contre Voltaire. Tantôt c'étaient les injures grossières de l'abbé Desfontaines et de Jean-Baptiste Rousseau, tantôt des épigrammes à coups d'épingle, comme celles de Riccoboni, qui chansonnait Voltaire et la marquise. Heureusement ces attaques de la médiocrité envieuse, qui consacre pour ainsi dire les renommées éclatantes, avaient de douces et glorieuses compensations; de toutes

(1) Parente de Voltaire, dont le château était voisin de Cirey.

parts arrivaient à Cirey les témoignages de l'admiration de la France et de l'Europe. Peu soucieuse pour elle-même de l'éclat de la gloire, Mme du Châtelet, cette muse discrète et fière de la science, reportait à son ami ces hommages du monde, sans lesquels elle sentait bien qu'il aurait eu la faiblesse de se trouver malheureux.

Le grand Frédéric, alors prince royal, était un des correspondans les plus assidus de Voltaire, et toutes ses lettres renfermaient de gracieuses paroles pour Mme du Châtelet : « Si j'approchais de la divine Émilie, écrivait-il un jour, je lui dirais comme l'ange de l'Annonciation : Vous êtes la bénie entre toutes les femmes, car vous possédez un des plus grands hommes du monde. Et j'oserais encore lui dire : *Marie* a choisi le bon parti, elle a embrassé la philosophie. » Dans la vivacité de son enthousiasme pour Voltaire et pour son amie, enthousiasme que nous verrons bientôt s'affaiblir, Frédéric envoyait son portrait à Mme du Châtelet, des plumes et des écritoires d'ambre, petits souvenirs accompagnés de devises galantes faites par le prince-poète. En 1737, un ambassadeur vint de sa part à Cirey; c'était le comte de Kaiserling, surnommé *Césarion* par Frédéric. Le château fut en fête durant huit jours; on joua plusieurs pièces de Voltaire; on fit une belle illumination dont les lumières dessinaient le chiffre et le nom du prince de Prusse, avec cette devise : *l'espérance du genre humain*. L'ambassadeur de Frédéric, qui arrivait du fond de la Poméranie, était surpris et charmé de ce luxe élégant, dont la cour de Berlin ne lui avait pas donné l'idée. Quand il partit de Cirey, Mme du Châtelet lui offrit des présens beaucoup plus royaux que ceux qu'il avait apportés de la part de son maître. Cirey traitait de puissance à puissance avec Potsdam.

Des amitiés tout aussi empressées, plus tendres et moins passagères que celle de Frédéric, les cherchaient encore dans leur solitude. Leurs *deux anges*, M. et Mme d'Argental, leur écrivaient presque tous les jours des nouvelles de Paris; Helvétius communiquait ses premiers essais à Voltaire, et s'enquérait du jugement de Mme du Châtelet. Le marquis d'Argens, l'aimable épicurien provençal, dont Voltaire devait retrouver plus tard l'amitié à Berlin, leur adressait ses *Lettres juives;* d'autres se rendaient en pélerinage à Cirey. En 1738, Mme Denis, nièce de Voltaire, vint y passer quelques jours. Mme du Châtelet et Mme Denis! le rapprochement de ces deux noms rappelle naturellement ce que furent ces deux femmes dans la vie de Voltaire. L'une avait été l'amie noble, tendre, dévouée, inspiratrice des grands travaux du poète, et lui avait offert la solitude de Cirey pour s'y recueillir;

l'autre fut la ménagère tracassière, intéressée, mondaine, remplissant de bruit la maison de son oncle, et le forçant à venir mourir à Paris, où elle désirait vivre. Une autre femme, l'auteur des *Lettres d'une Péruvienne*, Mme de Graffigny, vint, en cette même année 1738, chercher dans sa détresse un asile à Cirey; elle y passa plusieurs mois, et nous a laissé bien des commérages sur les deux amis. Maupertuis et Clairault, Jean Bernouilli, Koenig, Algarotti, habitèrent aussi ce beau lieu.

Malgré les distractions du dehors, Mme du Châtelet continuait ses travaux scientifiques. Elle concourut pour un prix à l'Académie des sciences; le sujet était : *Dissertation sur la nature et la propagation du feu.* Voltaire composa un mémoire pour le même concours; ils avaient travaillé à l'insu l'un de l'autre, et ils ne s'avouèrent qu'ils avaient concouru qu'après le jugement de l'Académie, qui distingua ces deux mémoires, mais ne les couronna point. « Mme du Châtelet aurait eu le prix à l'Académie, dit Voltaire, si l'absurde et ridicule système des tourbillons n'était pas encore dans toutes les têtes. » Maupertuis confirmait ce jugement de Voltaire.

Plus occupée de la gloire de celui qu'elle aimait que de sa propre gloire, Mme du Châtelet interrompit ses travaux pour écrire une défense de Voltaire, et le venger d'un infame libelle que l'abbé Desfontaines venait de publier contre lui. Il faut voir dans sa correspondance avec M. d'Argental, qui recommence à cette époque (1738), avec quelle chaleur elle prend la défense de son ami, et comme elle s'irrite de la tiédeur de Thiriot qui semble trahir ses intérêts :

« Je viens de voir cet affreux libelle, écrit-elle le 6 décembre. Je suis au désespoir; je crains plus la sensibilité de votre ami que le public, car je suis persuadée que les cris de ce chien enragé ne peuvent nuire. J'ai empêché qu'il ne le vît. La fièvre ne l'a pas quitté aujourd'hui; il s'évanouit hier deux fois. Il est dans un grand affaiblissement, et je craindrais infiniment si, dans l'état où il se trouve, son ame éprouvait quelque secousse violente; il est sur cela d'une sensibilité extrême... Voilà de quoi le faire mourir. Il n'y a point de fraudes que je n'invente pour lui adoucir des nouvelles si affligeantes, et je n'ose me flatter d'y réussir toujours. Vous, mon cher ami, qui connaissez l'extrême sensibilité de mon cœur, vous devez concevoir tout ce que je souffre, et l'état violent où je suis... Je ressens vivement ses injures et sa douleur. Si Thiriot n'est pas le plus malhonnête homme et le plus ingrat, il doit être outré de la façon dont on y parle de son amitié pour M. de Voltaire... »

Malgré les précautions ingénieuses de Mme du Châtelet, Voltaire eut connaissance du libelle de l'abbé Desfontaines, et y répondit lui-même

par un mémoire. Cette dispute préoccupa le public et tourmenta Mme du Châtelet pendant plus d'une année. En mai 1739, Mme du Châtelet écrivait encore à M. d'Argental : « Je vous envoie un billet de 300 livres sur mon notaire, à vue; je vous prie de l'employer à retirer tout ce qui concerne cette malheureuse affaire... Votre ami n'en sait rien, et je ne le lui dirai point; vous en sentez la nécessité. » On le voit, toujours le même dévouement, actif, caché, délicat.

L'année 1738 semble clore ces belles années d'amour, de travail et de solitude que Mme du Châtelet et Voltaire passèrent à Cirey. A l'affaire du libelle vinrent se joindre d'autres affaires qui les forcèrent à s'éloigner de leur retraite. Mme du Châtelet venait d'acheter à Paris l'hôtel Lambert (1), dans l'île Saint-Louis : « Un hôtel, écrivait Voltaire au prince royal de Prusse, bâti par un des plus grands architectes de France, et peint par Lebrun et Lesueur. C'est une maison faite pour un souverain qui serait philosophe (2). » Voltaire et Mme du Châtelet devaient habiter cette royale demeure tous les hivers; mais un procès les obligea à séjourner plusieurs années en Hollande. Mme du Châtelet avait à liquider tous les biens de sa maison, qui étaient engagés; elle dut poursuivre elle-même cette grande affaire, pour laquelle elle rédigea des mémoires avec la même netteté et la même force qu'elle mettait dans ses ouvrages de géométrie. Se trouvant en Hollande (1739), Mme du Châtelet alla visiter avec Voltaire une petite principauté qui s'appelait Beringhen, près de Liége, et qui venait de lui être laissée en héritage par un de ses oncles. C'est en arrivant dans ce domaine féodal que Voltaire écrivait à Mme de Champbonin :

« Mon aimable *gros chat*, j'ai reçu votre lettre à Bruxelles. Nous voici au fin fond de la barbarie, dans l'empire de son altesse monseigneur le marquis de Trichâteau (3), qui, je vous jure, est un assez vilain empire. Si Mme du Châtelet demeure long-temps dans ce pays-ci, elle pourra s'appeler la reine des sauvages. Nous sommes dans l'auguste ville de Beringhen, et demain nous allons au superbe château de Ham, où il n'est pas sûr qu'on trouve des lits, ni des fenêtres, ni des portes. On dit cependant qu'il y a ici une troupe de voleurs; en ce cas, ce sont des voleurs qui font pénitence : je ne connais que nous de gens volables. Le plénipotentiaire Montors avait assuré M. du

(1) Cet hôtel, aujourd'hui restauré, appartient à un noble exilé polonais, le prince Czartoryski.

(2) Voltaire avait envoyé de Flandre de très beaux tableaux pour orner l'hôtel Lambert. Ces tableaux font aujourd'hui partie de la galerie du Louvre.

(3) Marc-Antoine du Châtelet, marquis de Trichâteau, seigneur de Ham et de Beringhen, cousin germain de Florent-Claude du Châtelet, mort à Cirey.

Châtelet que les citoyens de son auguste ville lui prêteraient beaucoup d'argent; mais je doute qu'ils pussent prêter de quoi envoyer au marché. Cependant Émilie fait de l'algèbre, ce qui lui sera d'un grand secours dans le cours de sa vie, et d'un grand agrément dans la société. Moi, chétif, je ne sais encore rien, sinon que je n'ai ni principauté ni procès, et que je suis un serviteur fort utile. »

Une pointe de raillerie commence à percer dans ce billet; on y devine une sorte de lassitude de suivre en tous lieux la *divine* Émilie On resta peu de jours dans ce vieux château démantelé. Le procès de Mme du Châtelet l'obligea de retourner à Bruxelles; mais, là comme partout, les plaisirs venaient la distraire du travail et des affaires. Voltaire lui donna une fête brillante à laquelle assistèrent la princesse de Chimay et le duc d'Aremberg, qui reçurent tour à tour dans leurs châteaux Mme du Châtelet et son ami. Ce procès, qui fut une grande affaire dans la vie de la marquise, dura près de cinq ans, et la détermina à se fixer à Bruxelles. Elle ne venait plus que rarement à Cirey ou à Paris, et pour y passer très peu de temps. C'est à Bruxelles qu'en 1740 Frédéric, devenu roi de Prusse, envoya M. de Camas en ambassade à Voltaire, qui lui écrivit à ce sujet :

« Je volai hier chez cet estimable M. de Camas, envoyé chanté par son roi, et dans le peu qu'il m'en dit, j'appris que votre majesté, que j'appellerai toujours votre *humanité*, vit en roi plus que jamais, et qu'après avoir fait sa charge de roi sans relâche les trois quarts de la journée, elle jouit le soir des douceurs de l'amitié qui sont si au-dessus de celles de la royauté. Nous allons dîner dans une demi-heure tous ensemble chez la marquise du Châtelet. Jugez, sire, quelle sera sa joie et la mienne! Depuis l'apparition de M. de Kaiserling, nous n'avons pas eu un si beau jour. »

Comme contraste, on peut lire le récit très plaisant que fait Voltaire dans ses mémoires de cette ambassade de M. de Camas.

Voltaire et le roi de Prusse, qui jusqu'à l'année 1740 ne s'étaient connus que par correspondance, se virent pour la première fois au commencement de cette année. Mme du Châtelet aurait désiré assister à cette entrevue, qui eut lieu dans le duché de Clèves; mais le roi de Prusse, en qui déjà le soldat effaçait le philosophe et le poète, oubliant son ancienne galanterie pour la marquise, écrivit à ce sujet à Voltaire : « A vous parler franchement, touchant le voyage de Mme du Châtelet, c'est Voltaire, c'est vous, c'est mon ami, que je désire voir, et la divine Émilie, avec toute sa divinité, n'est que l'accessoire d'Apollon newtonianisé. » Puis, dans une autre lettre légèrement ironique :

« S'il faut absolument qu'Émilie accompagne Apollon, j'y consens; mais si je puis vous voir seul, je préférerai le dernier. Je serais trop ébloui, je ne pourrais supporter tant d'éclat à la fois. Il me faudrait le voile de Moïse pour tempérer les rayons mêlés de vos deux divinités. » Voltaire partit seul, et après avoir passé quelques jours auprès du roi de Prusse, il vint rejoindre Mme du Châtelet à Bruxelles; mais bientôt Frédéric attira de nouveau Voltaire, qui alla le voir à Berlin. Quelques passages de sa correspondance à cette époque semblent indiquer que son affection pour Mme du Châtelet commençait à décroître. Il écrit à Mme de Champbonin d'un ton railleur : « Elle est plus savante que jamais, et si sa supériorité lui permet encore de baisser les yeux sur moi, ce sera une belle action à elle, car elle est bien haute; il faut qu'elle cligne les yeux en regardant en bas pour me voir. » Et au roi de Prusse : « Je veux partir, Mme du Châtelet ne pourra m'en empêcher, je quitterai Minerve pour Apollon. » Mme du Châtelet rend ainsi compte de ce voyage à son ami M. d'Argental :

« Je vous assure, mon cher ami, que, depuis que je vous ai quitté, j'ai été bien à plaindre, car j'ai joint au chagrin de l'absence une inquiétude affreuse sur les suites et les risques d'un voyage toujours très fatigant, mais que les débordemens et la saison avaient rendu très périlleux. Il a été douze jours sur l'eau, pris dans les glaces, de La Haye ici. Je n'ai pu avoir pendant ce temps-là de ses nouvelles, et la tête a failli m'en tourner. Enfin il est arrivé se portant assez bien, à une fluxion sur les yeux près. Tous mes maux sont finis, et il me jure bien qu'ils sont finis pour toujours. Le roi de Prusse est bien étonné qu'on le quitte pour aller à Bruxelles; le roi ne conçoit pas de certains attachemens, il faut croire qu'il en aimera mieux ses amis. Il n'y a rien qu'il n'ait fait pour retenir l'autre, et je le crois outré contre moi; mais je le défie de me haïr plus que je ne l'ai haï depuis deux mois. Voilà, vous l'avouerez, une plaisante rivalité..... Je ne crois pas qu'il y ait une plus grande contradiction que l'invasion de la Silésie et *l'Anti-Machiavel* (1); mais il peut prendre toutes les provinces qu'il voudra, pourvu qu'il ne prenne plus ce qui fait le charme de ma vie. »

Voltaire, chargé d'une négociation auprès du roi de Prusse, s'éloigna de nouveau de Mme du Châtelet pour aller rejoindre ce prince en Franconie. Durant cette absence, il écrivit plus rarement encore que pendant la précédente. Mme du Châtelet comprit que les sentimens de son ami n'étaient plus les mêmes.

« Je viens enfin de recevoir une lettre, écrit-elle (le 10 octobre 1743) à

(1) Ouvrage écrit par Frédéric lorsqu'il n'était encore que prince royal.

M. d'Argental, elle a quatre lignes ! Il est clair par cette lettre qu'il a été quinze jours sans m'écrire; il ne me parle point de son retour. Que de choses à lui reprocher ! et que son cœur est loin du mien ! Mais puisqu'il se porte bien, je n'ai plus de reproches à lui faire, et je suis trop heureuse. »

Et quelques jours après elle écrit de Bruxelles :

« Je fais des réflexions bien cruelles : je crois qu'il est impossible d'aimer plus tendrement et d'être plus malheureuse. Imaginez-vous que, pendant que M. de Voltaire pouvait et devait partir pour revenir ici, après m'avoir juré mille fois dans ses lettres qu'il ne serait pas à Berlin plus long-temps qu'en 1740 (et il y fut dix jours), dans ce temps-là il va à Bareith, où assurément il n'avait que faire; il y passe quinze jours sans le roi de Prusse et sans m'écrire une seule ligne; il s'en retourne à Berlin, et y passe encore quinze jours, et que sais-je? Peut-être y passera-t-il toute sa vie, et, en vérité, je le croirais, si je ne savais pas qu'il a des affaires qui le rappellent indispensablement à Paris. Il m'écrit donc quatre lignes en passant, dans un cabaret, sans m'expliquer les raisons de son séjour à Bareith, ni celles de son silence, sans me parler de son retour, ni de son nouveau séjour à Berlin. Enfin, il m'écrit un billet tel qu'il m'en écrivait un de sa chambre à la mienne, et voilà la seule chose que j'aie reçue de lui depuis le 14 septembre, c'est-à-dire depuis plus d'un mois!

« Concevez-vous que quelqu'un qui me connaît m'expose à cette douleur, et à toutes les imprudences dont il sait bien que je suis capable quand je suis inquiète de lui? Vous savez ce qu'il m'en a coûté, j'ai pensé réellement en mourir, et j'en ai encore une petite fièvre lente qui se marque en double tierce, et qui me prépare un bien triste hiver. C'est un miracle que je n'aie pas passé Lille : dans l'excès de mon inquiétude et de ma douleur, je ne sais où j'aurais pu aller, la fièvre m'en a préservée; mais je ne vous cache point que mon cœur est ulcéré, et que je suis pénétrée de la plus vive douleur. Avoir à me plaindre de lui est une sorte de supplice que je ne connaissais pas. J'ai éprouvé à la vérité une situation plus cruelle, celle de trembler pour sa vie; mais je pouvais espérer que mes craintes étaient chimériques, et il n'y a point de ressources à ses procédés pour moi. Je sais par une lettre du 4 octobre que M. de Podevils a reçue de lui, et qu'il m'a envoyée de La Haye, qu'il comptait partir de Berlin le 11 ou le 12; mais ce n'était pas un projet arrêté, et quelque opéra ou quelque comédie pourra bien le déranger. Il est singulier que je reçoive de ses nouvelles par les ministres étrangers et par les gazettes. Cependant je suis ici, où je fais semblant d'avoir affaire, mais mon esprit n'en est pas capable; heureusement qu'il n'a pas de quoi s'exercer.

« Je l'attendrai s'il revient ce mois-ci, mais, si son retour se retardait, comme rien n'est plus possible, je retournerai chercher auprès de vous une consolation dont je suis bien incapable, et je compte aller ensevelir cet hiver mes chagrins à Cirey..... Ne montrez cette lettre à personne; je sens une

triste consolation à vous ouvrir mon cœur; le temps ni les torts ne font rien sur moi, et je vois bien, par ce que j'éprouve, que la source de mes chagrins est intarissable. »

Le 22 octobre 1743, elle écrit encore de Bruxelles :

« ..... Je ne reconnais plus celui d'où dépend et mon mal et mon bien, ni dans ses lettres ni dans ses démarches; il est ivre absolument. Je sais enfin, par l'envoyé de Prusse à La Haye, qu'il est parti de Berlin le 12; il doit passer par Brunswick, car il est fou des cours d'Allemagne. Enfin, il met douze jours pour revenir de Berlin à La Haye, et il n'en a mis que neuf à y aller. Je sens bien que trois jours, dans une autre situation, ne devraient pas être reprochés; mais quand vous songerez qu'il a fait durer cinq mois une absence qui devait être au plus de six semaines, qu'il est resté quinze jours à Bareith sans le roi de Prusse, qu'il a passé, à son retour, quinze jours de plus à Berlin, qu'il a été trois semaines entières sans m'écrire, et que, depuis deux mois, j'apprends ses desseins et ses démarches par les ambassadeurs et par les gazettes, vous sentirez aisément combien je suis à plaindre. Tout ce que j'ai éprouvé depuis un mois détacherait peut-être toute autre que moi, mais s'il peut me rendre malheureuse, il ne peut diminuer ma sensibilité. Je sens que je ne serai jamais raisonnable; je ne le voudrais pas même, quand il ne tiendrait qu'à moi, et, malgré tout ce que je souffre, je suis bien persuadée que celui qui aime le mieux est encore le plus heureux...

« Je ne vous dirai point que ma santé ne soit fort délabrée : je tousse continuellement, j'ai un mal affreux entre les deux épaules, et j'ai de plus une douleur fixe au côté droit, je crois au foie, et qui ne me quitte point. Je ne suis pas à présent assez heureuse pour être fort affectée de mon état, cependant je vous avoue que je voudrais être à Paris. Ma fièvre est pourtant diminuée, et ce n'est presque plus rien; une autre que moi en serait morte, et peut-être serait-ce encore le meilleur!

Ce dernier cri du cœur ne semble-t-il pas un pressentiment de ce qui l'attendait? Oui, c'eût été le meilleur de mourir alors, de ne pas essayer de recommencer sa vie et de rouvrir son ame aux passions.

Par ces lettres écrites dans tout l'abandon du sentiment, on voit qu'après dix ans de durée l'amour de Mme du Châtelet pour Voltaire était resté aussi tendre, aussi profond qu'aux premiers jours; mais lui n'était plus qu'un ami tiède, ne pouvant plus donner et ne désirant plus inspirer que de l'amitié. En vain, à son retour, écrivait-il à Mme de Champbonin : « Mon corps a voyagé, mon cœur est toujours resté auprès de Mme du Châtelet; » il ne put faire rentrer la confiance dans cette ame blessée. Plus galant que tendre, il s'efforçait désormais de cacher sous des paroles courtoises l'absence de l'amour. Le mal était fait; ils restèrent amis, mais le charme des années précédentes avait

disparu. Mme du Châtelet nous raconte elle-même, dans un petit écrit ayant pour titre *Réflexions sur le Bonheur*, la transformation de ses sentimens.

« ..... La passion, dit-elle, qui peut nous donner les plus grands plaisirs et nous rendre le plus heureux met entièrement notre bonheur dans la dépendance des autres : on voit que je veux parler de l'amour. Cette passion est peut-être la seule qui puisse nous faire désirer de vivre et nous engager à remercier l'auteur de la nature, quel qu'il soit, de nous avoir donné l'existence. Milord Rochester a bien raison de dire que les dieux ont mis cette goutte céleste dans le calice de la vie pour nous donner le courage de la supporter.

« Si ce goût naturel, qui est un sixième sens, le plus fin, le plus délicat, le plus précieux de tous, se trouve rassemblé dans deux ames également sensibles, également immuables, également susceptibles de bonheur et de plaisir, tout est dit, on n'a plus rien à faire pour être heureux, tout le reste est indifférent..., il faut employer toutes les facultés de son ame à jouir de ce bonheur... Je ne sais cependant si l'amour a jamais rassemblé deux personnes faites à tel point l'une pour l'autre, qu'elles ne connussent jamais la satiété de la jouissance, ni le refroidissement qu'entraîne la sécurité, ni l'indolence et la tiédeur qui naissent de la facilité et de la continuité d'un commerce dont l'illusion ne se détruit jamais (car où en entre-t-il plus que dans l'amour?), et dont l'ardeur enfin fût égale dans la jouissance et dans la privation, et pût supporter également les malheurs et les plaisirs.

« Un cœur capable d'un tel amour, une ame si tendre et si ferme, semble avoir épuisé le pouvoir de la Divinité. Il en naît une en un siècle, il semble qu'en produire deux soit au-dessus de ses forces, ou que, si elle les avait produites, elle serait jalouse de leurs plaisirs si elles se rencontraient. Mais l'amour peut nous rendre heureux à moins de frais : une ame tendre et sensible est heureuse par le seul plaisir qu'elle trouve à aimer. Je ne veux pas dire par là qu'on puisse être parfaitement heureux en aimant quoiqu'on ne soit pas aimé, mais je dis que, quoique nos idées de bonheur ne soient pas également remplies par l'amour de l'objet que nous aimons, le plaisir que nous sentons à nous livrer à toute notre tendresse peut suffire pour nous rendre fort heureux; et si cette ame a encore le bonheur d'être susceptible d'illusions, il est impossible qu'elle ne se croie pas plus aimée qu'elle ne l'est peut-être en effet; elle doit tant aimer qu'elle aime pour deux, et que la chaleur de son sentiment supplée à ce qui manque réellement à son bonheur. Il faut sans doute qu'un caractère sensible, vif et emporté, paie le tribut des inconvéniens attachés à ces qualités, je ne sais si je dois dire bonnes ou mauvaises; mais je crois que quiconque composerait son individu les y ferait entrer. Une première passion emporte tellement hors de soi une ame de cette trempe, qu'elle est inaccessible à toute réflexion et à toute idée modérée; elle peut sans doute se préparer de grands chagrins, mais le plus grand inconvé-

nient attaché à cette sensibilité emportée, c'est qu'il est impossible que quelqu'un qui aime à cet excès soit aimé, et qu'il n'y a presque point d'hommes dont le goût ne diminue par la connaissance d'une telle passion. Cela doit sans doute paraître bien étrange à qui ne connaît pas encore assez le cœur humain; mais, pour peu qu'on ait réfléchi sur ce que nous offre l'expérience, on sentira que, pour conserver long-temps le cœur de son amant, il faut toujours que l'espérance ou la crainte agisse en lui. Or, une passion telle que je viens de la dépeindre produit un abandonnement de soi-même qui rend incapable de tout art. L'amour perce de tout côté; on commence par vous adorer, cela est impossible autrement, mais bientôt la certitude d'être aimé, l'ennui d'être toujours prévenu, le malheur de n'avoir rien à craindre, émoussent ses goûts. Voilà comme est fait le cœur humain, et qu'on ne croie pas que j'en parle par rancune. J'ai reçu de Dieu, il est vrai, une de ces ames tendres et immuables qui ne savent ni déguiser ni modérer leurs passions, qui ne connaissent ni l'affaiblissement ni le dégoût, et dont la ténacité sait résister à tout, même à la certitude de n'être plus aimé; mais j'ai été heureuse pendant dix ans par l'amour de celui qui avait subjugué mon ame, et ces dix ans, je les ai passés tête-à-tête avec lui sans aucun moment de dégoût et de langueur. Quand l'âge, les maladies, peut-être aussi la satiété de la jouissance, ont diminué son goût, j'ai été long-temps sans m'en apercevoir. J'aimais pour deux, je passais ma vie entière avec lui, et mon cœur, exempt de soupçons, jouissait du plaisir d'aimer et de l'illusion de se croire aimé. Il est vrai que j'ai perdu cet état si heureux, et que ce n'a pas été sans qu'il m'en ait coûté bien des larmes.

« Il faut de terribles secousses pour briser de telles chaînes; la plaie de mon cœur a saigné long-temps. J'ai eu lieu de me plaindre, et j'ai tout pardonné; j'ai été assez juste pour sentir qu'il n'y avait peut-être au monde que mon cœur qui eût cette immutabilité qui anéantit le pouvoir des temps, que si l'âge et ses maladies n'avaient pas entièrement éteint ses désirs, ils auraient peut-être encore été pour moi, et que l'amour me l'aurait ramené; enfin que son cœur, incapable d'amour, m'aimait de l'amitié la plus tendre et m'aurait consacré sa vie. La certitude de l'impossibilité du retour de son goût et de sa passion, que je sais bien qui n'est pas dans la nature, a amené insensiblement mon cœur au sentiment paisible de l'amitié, et ce sentiment, joint à la passion de l'étude, me rendait assez heureuse. »

Voltaire, affaibli par les infirmités, vieillard avant l'âge, semble avoir répondu à ces pages d'un cœur toujours jeune et passionné par ces vers bien connus adressés à Mme du Châtelet :

Si vous voulez que j'aime encore,
Rendez-moi l'âge des amours, etc.

Les séjours à Cirey devenaient de plus en plus rares. Les fêtes du mariage du dauphin attirèrent Voltaire et Mme du Châtelet à Fontai-

nebleau, où l'on représenta devant la cour *la Princesse de Navarre.* Un jour, Mme du Châtelet faillit être étouffée au milieu de la foule qui se pressait aux réjouissances publiques par lesquelles Paris célébrait ce mariage.

« Savez-vous bien, très adorable président, écrit à ce sujet Voltaire au président Hénault, que vous avez tiré Mme du Châtelet du plus grand embarras du monde, car cet embarras commençait à la Croix-des-Petits-Champs et finissait à l'hôtel de Charost? C'étaient des reculades de deux mille carrosses en trois files, des cris de deux ou trois cent mille hommes semés auprès des carrosses, des ivrognes, des combats à coups de poing, des fontaines de vin et de suif qui coulaient sur le monde, le guet à cheval qui augmentait l'imbroglio, et, pour comble d'agrément, son altesse royale (1) revenant paisiblement au Palais-Royal, ses gardes, ses pages, et tout cela ne pouvant ni reculer ni avancer jusqu'à trois heures du matin. J'étais avec Mme du Châtelet; un cocher qui n'était jamais venu à Paris l'allait faire rouer intrépidement. Elle était couverte de diamans; elle met pied à terre criant à l'aide, traverse la foule sans être ni volée ni bourrée, entre chez vous, envoie chercher la poularde chez le rôtisseur du coin, et nous buvons à votre santé tout doucement dans cette maison (2) où tout le monde voudrait vous voir. »

Quoiqu'elle eût alors près de quarante ans, Mme du Châtelet aimait encore, comme dans sa première jeunesse, les fêtes, les spectacles, le jeu. Une partie de ses nuits et presque chaque matinée étaient données à l'étude des sciences, et pour reposer sa tête après ces heures d'un travail assidu, le mouvement du monde lui était nécessaire. Vive, enjouée, passionnée, même pour des distractions, elle réunissait souvent ses amies, la duchesse de Boufflers, les marquises de Mailly, de Gouvernet, du Deffant, et Mme de La Popelinière; parfois ces dames se donnaient des soupers dont les hommes étaient exclus. Un jour d'été, Mme du Châtelet les conduisit à Chaillot, dans un cabaret nommé *la Maison rouge.* Les six amies s'assirent autour d'une table couverte de fleurs, de vins exquis, et des mets les plus recherchés. Un seul laquais faisait le service; au dessert, il fut éloigné. Ces dames restèrent réunies jusqu'à cinq heures du matin, riant, chantant, et devisant sur toutes choses. Que d'esprit il dut se dépenser là! Que de mordant chez Mme du Deffant, que de sensibilité chez Mme de La Popelinière, que de grace chez la marquise de Boufflers! Quant à Mme du Châtelet, son cœur et son esprit pouvaient prendre tous les tons.

(1) Le duc de Chartres, aïeul du roi Louis-Philippe.

(2) Rue Saint-Honoré, vis-à-vis les Jacobins.

Nous avons dit que Mme du Châtelet aimait le jeu; Voltaire écrivait au marquis d'Argenson : « Est-il possible que ce soit Mme de Pompadour qui, à vingt-deux ans, déteste la cavagnole, et que ce soit *madame du Châtelet-Newton* qui l'aime ! » Une nuit à cette époque (1740), Mme du Châtelet était à Fontainebleau au jeu de la reine, elle perdit 800 louis; c'était tout ce qu'elle et Voltaire avaient apporté d'argent. Elle s'obstine à jouer sur parole, espérant changer la fortune, et elle perdit encore 84,000 francs avec un intrépide sang-froid. Voltaire, qui était auprès d'elle, lui dit en anglais que sa passion pour le jeu l'aveuglait et l'empêchait de s'apercevoir qu'elle avait affaire à des fripons. Ces paroles, quoique prononcées à voix basse, furent entendues de quelques personnes; des suites fâcheuses pouvaient en résulter; la reine en avertit Voltaire, qui se retira. Il partit la nuit même de Fontainebleau avec Mme du Châtelet. Ils se cachèrent quelque temps à la petite cour de Sceaux, chez la duchesse du Maine, cette princesse dont Fontenelle disait « qu'elle voulait dans les divertissemens de sa cour que la gaieté eût de l'esprit. » Voici comment Mme de Staal, dame d'honneur de la duchesse, raconte leur arrivée, dans une lettre adressée à Mme du Deffant :

« Mme du Châtelet et Voltaire, qui s'étaient annoncés pour aujourd'hui et qu'on avait perdus de vue, parurent hier sur le minuit comme deux spectres, avec une odeur de corps embaumés qu'ils semblaient avoir apportée de leur tombeau. On sortait de table; c'étaient pourtant des spectres affamés : il leur fallut un souper, et qui plus est des lits, qui n'étaient pas préparés. Le concierge, déjà couché, se leva en grande hâte..... »

Et deux jours après Mme de Staal écrit encore d'un ton railleur à sa railleuse amie :

« Nos revenans ne se montrent point de jour; ils apparurent hier à dix heures du soir : je ne pense pas qu'on les voie guère plus tôt aujourd'hui. L'un est à écrire de hauts faits, l'autre à commenter Newton; ils ne veulent ni jouer ni se promener; ce sont bien des non-valeurs dans une société où leurs doctes écrits ne sont d'aucun rapport. »

Bientôt cependant des fêtes s'organisèrent à la petite cour de Sceaux, sous la direction de Voltaire et de Mme du Châtelet; la comédie, l'opéra, les bals, les concerts se succédaient; on représenta des comédies de Voltaire et des opéras de Rameau, dans lesquels Mme du Châtelet jouait et chantait les principaux rôles. Elle fut charmante dans la pastorale d'*Issé* de Houdard de Lamotte, et Voltaire lui adressa à cette occasion ces vers qui tournent au madrigal :

Charmante Issé, vous nous faites entendre,
Dans ces beaux lieux, les sons les plus flatteurs;
Ils vont droit à nos cœurs.
Leibnitz n'a point de monade plus tendre,
Newton n'a point d'xx plus enchanteurs!

Après avoir passé quelques semaines chez la duchesse du Maine, Voltaire et Mme du Châtelet retournèrent à Paris; mais, lassés bientôt de cette vie oisive et dissipée, l'amour de l'étude, à défaut d'un sentiment plus tendre, les attira de nouveau dans leur chère retraite de Cirey. Ils partirent au mois de janvier; la terre était couverte de neige, le froid était des plus vifs; Mme du Châtelet aimait à voyager la nuit. Arrivée près de Nangis, sa voiture se brisa, et comme on était éloigné de toute habitation, nos deux voyageurs furent obligés d'attendre long-temps sur la grande route.

« M. de Voltaire et Mme du Châtelet, dit Lonchamps dans ses mémoires, s'étaient assis à côté l'un de l'autre sur les coussins du carrosse qu'on avait retirés et portés sur le chemin couvert de neige. Là, presque transis de froid malgré leurs fourrures, ils admiraient la beauté du ciel; il est vrai qu'il était parfaitement serein : les étoiles brillaient du plus vif éclat, l'horizon était à découvert; aucune maison, aucun arbre n'en dérobait la moindre partie à leurs yeux. On sait que l'astronomie a toujours été une des études favorites de nos deux philosophes. Ravis du magnifique spectacle déployé au-dessus et autour d'eux, ils dissertaient en grelottant sur la nature et le cours des astres, sur la destination de tant de globes immenses répandus dans l'espace; il ne leur manquait que des télescopes pour être parfaitement heureux. Leur esprit égaré dans la profondeur des cieux, ils ne s'apercevaient plus de leur triste position sur la terre, ou plutôt sur la neige et au milieu des glaçons. »

On aime à revoir dans ce tableau Mme du Châtelet étudiant le cours des astres comme la muse antique, véritable *Uranie*, ainsi que Voltaire se plaît à la nommer quelquefois. Combien elle nous paraît plus noble et plus intelligente en contemplant dans cette solitude les splendeurs du ciel, que lorsque dans les boudoirs ambrés de Cirey elle condescendait à entendre des chants de ce poème de Voltaire qu'on ose à peine indiquer!

On le voit, si le monde attirait Mme du Châtelet, il ne pouvait la fixer; le goût de l'étude l'emportait en elle sur le goût des plaisirs. Chose remarquable, malgré les charmes de sa personne et de son esprit, malgré la célébrité qu'elle s'était acquise dans les sciences, elle ne pensa jamais à avoir un salon littéraire, un centre de beaux esprits, et ne partagea point à cet égard la passion de Mme du Deffant, de

Mme Geoffrin et de quelques autres femmes de ce temps. Elle aimait l'étude pour elle-même, dans la retraite, sans se préoccuper des suffrages du monde. « Jamais femme, dit Voltaire, ne fut si savante qu'elle, et jamais personne ne mérita moins qu'on dît d'elle : C'est une femme savante. Elle ne parlait jamais de science qu'à ceux avec qui elle croyait pouvoir s'instruire, et jamais n'en parla pour se faire remarquer. On ne la vit point rassembler de ces cercles où il se fait une guerre d'esprit, où l'on établit une espèce de tribunal, où l'on juge son siècle, par lequel, en récompense, on est jugé très sévèrement. Elle a vécu long-temps dans des sociétés où l'on ignorait ce qu'elle était, et elle ne prenait pas garde à cette ignorance. »

Après un nouvel hiver passé à Cirey dans le travail et les distractions habituelles, spectacles, concerts donnés aux visiteurs et aux voisins de campagne, Voltaire et Mme du Châtelet partirent pour Lunéville. Stanislas, roi de Pologne et père de Marie Leczinska, femme de Louis XV, les appelait à sa petite cour. Comme chacun le sait, ce prince, élu deux fois roi de Pologne, n'en avait possédé que le titre, et, chassé de ses états, avait obtenu en dédommagement de la perte d'une couronne l'usufruit de la Lorraine, qu'il gouvernait temporairement, cette province appartenant de fait à la France par suite des traités de Vienne de 1735. M. du Châtelet était un des premiers gentilshommes de Lorraine, où il commandait un régiment. La marquise de Boufflers, amie de Mme du Châtelet, faisait les honneurs de la maison du roi de Pologne à Lunéville. On le voit, toutes les convenances se réunissaient pour y attirer Voltaire et Mme du Châtelet. De plus, un jésuite, confesseur de Stanislas, avait des vues secrètes sur Mme du Châtelet. Voltaire raconte plaisamment ce projet d'intrigue digne d'un révérend père de la compagnie de Jésus.

« Le roi Stanislas tenait alors sa petite et agréable cour à Lunéville. Tout vieux et tout dévot qu'il était, il avait une maîtresse. C'était Mme la marquise de Boufflers. Il partageait son ame entre elle et un jésuite nommé Menou, le plus intrigant et le plus hardi prêtre que j'aie jamais connu. Cet homme avait attrapé au roi Stanislas, par les importunités de sa femme qu'il avait gouvernée, environ un million, dont partie fut employée à bâtir une magnifique maison pour lui et pour quelques jésuites, dans la ville de Nancy. Cette maison était dotée de vingt-quatre mille livres de rente, dont douze pour la table de Menou et douze pour donner à qui il voudrait.

« La maîtresse n'était pas, à beaucoup près, si bien traitée. Elle tirait à peine alors du roi de Pologne de quoi avoir des jupes, et cependant le jésuite enviait sa portion et était furieusement jaloux de la marquise. Ils étaient ou-

vertement brouillés. Le pauvre roi avait tous les jours bien de la peine, au sortir de la messe, à rapatrier sa maîtresse et son confesseur.

« Enfin notre jésuite, ayant entendu parler de Mme du Châtelet, qui était très bien faite et encore assez belle, imagina de la substituer à Mme de Boufflers. Stanislas se mêlait quelquefois de faire d'assez mauvais petits ouvrages; Menou crut qu'une femme auteur réussirait mieux qu'une autre auprès de lui, et le voilà qui vient à Cirey pour ourdir cette belle trame. Il cajole Mme du Châtelet, et nous dit que le roi Stanislas sera enchanté de nous voir. Il retourne dire au roi que nous brûlons d'envie de venir lui faire notre cour. Stanislas recommande à Mme de Boufflers de nous amener.

« Et en effet, nous allâmes à Lunéville. Il arriva tout le contraire de ce que voulait le révérend père. Nous nous attachâmes à Mme de Boufflers, et le jésuite eut deux femmes à combattre. »

C'est à Lunéville que Mme du Châtelet vit pour la première fois Saint-Lambert, beau, froid, ayant de grandes manières et l'esprit du monde. Écrivain correct et poète médiocre, Saint-Lambert ne doit de nos jours un reste de célébrité qu'à l'amour de deux femmes (1) qui ont pu le préférer aux deux plus grandes renommées du XVIIIe siècle, Voltaire et Jean-Jacques Rousseau. A l'époque où Mme du Châtelet arriva à Lunéville, Saint-Lambert avait trente-trois ans, huit ans de moins que la marquise, et vingt ans de moins que Voltaire. Il était alors capitaine au régiment des gardes lorraines, et attaché à la cour du roi Stanislas. Il s'était d'abord occupé de la marquise de Boufflers, dont le roi était fort jaloux; mais la contrainte excessive qu'il devait s'imposer pour se rendre auprès d'elle le disposa à tenter auprès de Mme du Châtelet une séduction qui pour lui ne fut qu'un plaisir calculé. Pour elle, ce sentiment devint une passion sérieuse, la dernière, la plus ardente de sa vie. Mme du Châtelet était belle encore, mais touchait à cet âge où l'amour semble nous échapper et où quelques femmes s'y rattachent avec délire. C'est une étude curieuse et triste que cette lutte d'un cœur qui veut ressaisir les passions de la jeunesse et qui y parvient un instant à force de dévouement, d'exaltation, de sensibilité vraie, de douloureuse tendresse. La femme ramasse alors pour ainsi dire tous ses trésors de sentiment et les prodigue à l'homme qu'elle aime, et pour qui tant d'amour ne compose souvent qu'une distraction passagère.

Depuis long-temps Mme du Châtelet n'avait plus d'amour pour Voltaire. Nous avons vu après quelles altérations successives ce sentiment s'était détruit, ou plutôt transformé en amitié. Le vide s'était fait

(1) Mme du Châtelet et Mme d'Houdetot.

lentement dans son cœur; quand Saint-Lambert se montra, la place était libre. L'amour-propre de Voltaire fut blessé à la découverte de cette passion nouvelle, mais son cœur ne fut pas atteint. Il resta stoïquement l'ami de Mme du Châtelet et de Saint-Lambert. Celui-ci mettait un soin extrême à flatter le grand homme; il lui prodiguait cet encens banal par lequel Voltaire se laissait trop facilement enivrer. C'était là le petit côté de ce grand esprit. Saint-Lambert divinisait le poète et lui enlevait Émilie. La satisfaction de la vanité était un baume pour la blessure du cœur, si tant est que le cœur saignât. Les vers suivans, adressés à cette époque par Voltaire à Saint-Lambert, annoncent une résignation exempte de douleur :

Tandis qu'au-dessus de la terre,
Des aquilons et du tonnerre,
La belle amante de Newton
Dans les routes de la lumière
Conduit le char de Phaéton,
Sans verser dans cette carrière;
Nous attendons paisiblement,
Près de l'onde castalienne,
Que notre héroïne revienne
De son voyage au firmament.
Et nous assemblons pour lui plaire,
Dans ces vallons et dans ces bois,
Les fleurs dont Horace autrefois
Faisait des bouquets pour Glycère.
Saint-Lambert, ce n'est que pour toi
Que ces belles fleurs sont écloses;
C'est ta main qui cueille les roses,
Et les épines sont pour moi.

Seule, Mme du Châtelet prenait au sérieux cet amour, seule elle en était véritablement émue; elle aimait avec l'ardeur désespérée d'une dernière passion. Pour comprendre la puissance du sentiment qu'elle éprouvait, il faut avoir lu ses lettres à Saint-Lambert (1), lettres encore toutes parfumées d'ambre et écrites sur les papiers élégans de l'époque, entourés de petits filets verts ou roses. Tantôt c'est un court billet ne renfermant que ces mots : « Venez, je vous adore, je vous attends! » Tantôt ce sont de longues pages où sa passion éperdue cherche en vain à enflammer un cœur presque indifférent. Un jour, tremblant

(1) Ces lettres font partie de la collection de M. Feuillet de Conches.

que Saint-Lambert ne la quitte pour aller à la guerre, elle fait des vœux ardens pour la paix, et lorsque la paix est conclue, elle lui écrit : « Les harengères ont coutume de dire pour s'injurier entre elles : *Tu es bête comme la paix*. Eh bien! moi, j'adore la paix, puisqu'elle vous conserve à moi. » A ces lettres si tendres, Saint-Lambert répondait par des lettres galantes sans chaleur, sans élan. C'est du cœur que déborde le sentiment d'Émilie, celui de Saint-Lambert vient d'ailleurs; il nomme Mme du Châtelet *son cher amour, sa chère maîtresse, son cher cœur;* il emploie toujours le tutoiement, il fait des digressions sur le plaisir, il parle de la nature comme le chantre des *Saisons* pouvait en parler; il rappelle le charme qu'on trouve dans l'accord des sentimens en présence d'un beau paysage, la volupté du chant du rossignol qu'ils ont entendu ensemble, et à ce sujet il dit que Stanislas vieillissant prétendait que les rossignols de Pologne avaient la voix plus forte que ceux de France. Éternelle faiblesse des vieillards, qui attribuent leur propre déclin à tout ce qui les entoure; le maréchal de Richelieu, dans ses dernières années, disait aussi : *Il n'y a plus de femmes!*

Au début de cette passion, Mme du Châtelet, forcée de s'éloigner pour quelque temps de la cour de Lorraine, écrivait à Saint-Lambert cette tendre et charmante lettre (1) :

« Toutes mes défiances de votre caractère, toutes mes résolutions contre l'amour n'ont pu me garantir de celui que vous m'avez inspiré. Je ne cherche plus à le combattre, j'en sens l'inutilité : le temps que j'ai passé avec vous à Nancy l'a augmenté à un point dont je suis étonnée moi-même; mais, loin de me le reprocher, je sens un plaisir extrême à vous aimer, et c'est le seul qui puisse adoucir votre absence. Je suis bien contente de vous quand nous sommes tête à tête; mais je ne le suis point de l'effet que vous a fait mon départ. Vous connaissez les goûts vifs, mais vous ne connaissez point encore l'amour. Je suis sûre que vous serez aujourd'hui plus gai et plus spirituel que jamais à Lunéville, et cette idée m'afflige indépendamment de toute inquiétude. Si vous ne devez m'aimer que faiblement, si votre cœur n'est pas capable de se donner sans réserve, de s'occuper de moi uniquement, de m'aimer enfin sans bornes et sans mesure, que ferez-vous donc du mien? Toutes ces réflexions me tourmentent, mais elles m'occupent sans cesse, et je ne pense qu'à vous en ne voulant m'occuper que des raisons qui doivent m'empêcher d'y penser. Vous m'écrirez sans doute; mais vous prendrez sur vous pour m'écrire. Vous voudriez que j'exigeasse moins; je recevrai quatre lignes de vous, et ces quatre lignes vous auront coûté. J'ai bien peur que votre

(1) Cette lettre inédite est de la fin de 1748.

esprit ne fasse bien plus de cas d'une plaisanterie fine que votre cœur d'un sentiment tendre; enfin, j'ai bien peur d'avoir tort de vous trop aimer. Je sens bien que je me contredis, et que c'est là me reprocher mon goût pour vous; mais mes réflexions, mes combats, tout ce que je sens, tout ce que je pense me prouve que je vous aime plus que je ne dois. Venez à Cirey me prouver que j'ai tort; je sens que vous ne le pouvez avoir que quand je ne vous vois pas. Cette lettre est pleine d'inconséquences; elle ne se ressent que trop du trouble que vous avez mis dans mon ame; il n'est plus temps de le calmer. J'attends votre première lettre avec une impatience qu'elle ne remplira peut-être point; j'ai bien peur de l'attendre encore après l'avoir reçue. Mandez-moi surtout comment vous vous portez. Je me reproche cette nuit que vous avez passée sans vous coucher. Si vous en êtes malade, vous ne me le manderez point. Je voudrais savoir si vous avez essuyé bien des plaisanteries, et cependant je voudrais que vous ne me parlassiez que de vous; mais surtout parlez-moi de vos arrangemens. Je vous attendrai à Cirey, n'en doutez pas. Si vous le voulez *bien fort*, croyez que je n'aurai qu'une affaire, mais vous ne voulez rien bien fortement. Sans cette preuve d'amour que vous m'avez tant reproché d'exiger (1), je ne croirais pas que vous m'aimez, j'attache à ce mot bien d'autres idées que vous; j'ai bien peur qu'en disant les mêmes choses, nous ne nous entendions pas. Cependant, quand je pense à la conduite que vous avez eue avec moi à Nancy, à tout ce que vous m'avez sacrifié, à tout l'amour que vous m'avez marqué, je me trouve injuste de vous dire autre chose sinon que je vous aime; ce sentiment efface tous les autres. Croyez que si vous ne venez pas à Cirey, vous aurez bien tort. Je suis inconsolable quand je pense que si j'avais pensé à ce saint Stanislas (2), je serais encore à Lunéville; mais il me semble que vous ne m'y avez jamais tant aimée qu'à Nancy. Je ne puis me repentir de rien, puisque vous m'aimez. C'est à moi que je le dois; si je ne vous avais pas parlé chez M. de la Galaisière, vous ne m'aimeriez point. Je ne sais si je dois m'applaudir d'un amour qui tenait à si peu de chose; je ne sais si je n'eusse pas bien fait de laisser à votre amour-propre le plaisir qu'il trouvait à ne plus aimer. C'est à vous à décider toutes ces questions; je ne sais si votre cœur en est digne. Je sais que cette lettre est trop longue, je devrais la jeter au feu; je vous en laisse le soin, mais prendrez-vous celui de me rassurer? »

Mme du Châtelet revient à Lunéville et se livre à tout l'entraînement de cet amour; elle en est heureuse et riante, les plaisirs du monde l'enivrent de nouveau. Elle veut briller aux yeux de Saint-Lambert, et se montrer à lui dans tous ses agrémens; elle joue la comédie et chante l'opéra à la petite cour du roi de Pologne; elle rajeunit, et Voltaire écrit au comte d'Argental :

(1) Le sacrifice d'un voyage en Italie que Saint-Lambert devait faire.

(2) La fête du roi de Pologne, qui se célébrait à la petite cour de Lunéville.

« Mme du Châtelet se porte merveilleusement bien.... Je ne sais si elle ne restera pas ici tout le mois de février. Pour moi, qui ne suis qu'une petite planète de son tourbillon, je la suis dans son orbite, cahin-caha.... En vérité, ce séjour-ci est délicieux, c'est un château enchanté dont le maître fait les honneurs. Mme du Châtelet a trouvé le secret d'y jouer *Issé* trois fois sur un très beau théâtre, et *Issé* a fort réussi.... On va tous les jours dans un kiosque, ou d'un palais dans une cabane, et partout des fêtes et de la liberté. Je crois que Mme du Châtelet passerait ici sa vie. »

Cependant son amitié pour Voltaire la décide à quitter encore une fois Lunéville, elle le suit à Paris, où l'appelaient les représentations de *Sémiramis*, elle sacrifie à son vieil ami le bonheur que l'amour lui donne. La vanité de Saint-Lambert plus que sa tendresse souffrit et s'irrita de ce départ; quelques orages s'ensuivirent. Mme du Châtelet y fait allusion lorsque, écrivant à Saint-Lambert, elle se reproche si tendrement ce qu'elle appelle *ses torts*. Ce fut après cette seconde séparation qu'elle s'aperçut que, par suite de l'entraînement de son amour, elle serait bientôt mère; depuis vingt ans, elle n'avait pas eu d'enfant, et elle vivait depuis long-temps séparée de son mari. Elle portait un grand nom, elle paraissait chaque année à la cour de Versailles; sa vie était une de celles qui ne peuvent se cacher; son rang, son esprit, sa liaison avec Voltaire, l'avaient mise en évidence. Comment dérober à tout le monde un évènement qui à son âge surtout la déshonorait? C'était, il est vrai, l'époque des maris trompés ou complaisans, des galanteries ouvertement tolérées; mais encore fallait-il dans certaines circonstances que l'honneur d'une grande maison fût en apparence respecté. L'orgueil du nom était le dernier orgueil de cette aristocratie déchue. On ne procédait pas alors en amour par fuite et par enlèvement, comme de nos jours, ce qui donne, il faut en convenir, une sorte de satisfaction superbe à la passion; on ne disait pas bravement à son mari, à la face de tous : Je ne vous aime pas et je vous quitte. On se contentait de le mystifier.

Pour jouer un pareil rôle, il fallut à Mme du Châtelet un grand courage. Certaine scène humiliante et burlesque, digne de la plume de Boccace, et que nous ne saurions rapporter ici, dut singulièrement coûter à cet esprit fier, à ce cœur sincère. Voltaire nous apparaît tout entier dans cette étrange comédie. Sa conduite fut certainement celle d'un ami loyal et généreux; mais aussi, il faut le dire, son esprit léger et moqueur prit un malin plaisir à conduire cette mystification : c'était un *conte* à mettre en action, il y employa toute sa verve. Il manda d'abord Saint-Lambert à Cirey pour se concerter avec lui, puis

le mari fut appelé; on convoqua, pour fêter son arrivée, tous les voisins de campagne; il y eut des divertissemens au château; on y fit grande chère, on remaria les deux époux, et M. du Châtelet accepta la grossesse de sa femme; Voltaire finit par rire de l'aventure comme il riait de tout.

C'est après ce voyage à Cirey que Saint-Lambert, de retour à Lunéville, écrivait à Mme du Châtelet (1) :

« Je ne suis parti de Nancy qu'après la poste, parce que j'avais écrit au facteur de m'y renvoyer tes lettres. J'attendais donc ce matin les trésors que je devais recevoir mercredi; je les ai reçus, j'en ai joui pendant ma route. Hélas! ils ne m'ont pas empêché de sentir que je mettais cinq lieues de plus entre nous. Me voilà donc, mon cher amour, dans un lieu où j'ai bien moins de cette précieuse liberté qui de jour en jour me devient plus précieuse.....

« Le roi m'a reçu avec sa bonté ordinaire; il est bien assurément de toute sa cour ce que j'aime le mieux. Je suis bien plus déterminé que jamais à ne donner mon temps qu'à lui et à ne prendre absolument de tout mon voyage aucune distraction que celle que ma santé exige. Je reviens à ta lettre : il fallait que je fusse bien abattu pour ne t'écrire que quatre mots le jour que je t'ai quittée. J'avais à te dire tout ce que je te dis ordinairement, tout ce que je te fais entendre, et puis tous mes regrets. Sois-en bien sûre, mon cher amour, ils n'ont jamais été aussi vifs, aussi vrais et moins susceptibles d'être affaiblis par la dissipation. La route m'accablait sans me distraire de toi, et toutes les dissipations qu'on pourrait m'offrir seraient repoussées par mes regrets et par cette mélancolie qui ne m'est que trop naturelle, et qui augmente si fort par ton absence. Je sens mon existence d'une manière pénible, et je me suis cher pourtant dès que je me souviens que tu m'aimes, et que je me dis que tu es avec moi. Mon cher cœur, fais-moi bien des détails sur la conduite de ton mari, sur tes amusemens, sur tout. Je n'ai jamais pris un intérêt plus passionné, plus tendre, à tout ce que tu es, à tout ce que tu sens, tout ce que tu fais, tout ce que tu peux être et devenir. Ménage bien ta santé, rafraîchis-toi souvent; souviens-toi du grand principe de Mme ...: tout ce qui échauffe vieillit, tout ce qui rafraîchit rajeunit.... Oh! si tu savais quel trésor je possède en toi, tu te ménagerais bien. Sois sûre que toutes les impressions vives et délicieuses que j'ai reçues de toi se sont conservées dans mon cœur, s'y sont même augmentées, s'y conservent toujours. Il est bien impossible que rien fasse mon bonheur que toi; je serai toujours également rempli de ma tendresse et content de la sentir. »

On voit dans cette lettre que Saint-Lambert s'efforce de paraître tendre, sensible, mélancolique; mais où est le naturel?

Mme du Châtelet, Voltaire et le marquis du Châtelet ne tardèrent pas

(1) Lettre inédite faisant partie de la collection de M. Aimé Martin.

à revenir à Lunéville. La petite cour de Stanislas s'anima de nouveau à leur arrivée. Mme du Châtelet, malgré son état de souffrance, y joua *Nanine*. Elle avait retrouvé Saint-Lambert; le lien secret qui l'unissait à lui augmentait encore sa passion, et, tour à tour heureuse et affligée de cet amour, elle s'abandonnait aux plaisirs, aux larmes, à la réflexion, au travail. Elle avait quarante-trois ans; à cet âge, l'idée de devenir mère l'alarmait. Poursuivie par le triste pressentiment de sa fin prochaine, elle passait les nuits pour terminer ses commentaires de Newton. Elle disait à Saint-Lambert : « Il n'y avait aucune nécessité à ce que j'entreprisse cet ouvrage, mais puisque je l'ai commencé, il faut que je l'achève. » Un soir, presque au terme de sa grossesse, elle lui écrivait :

« Mon Dieu, que tout ce qui était chez moi quand vous êtes parti m'impatientait! que mon cœur avait de choses à vous dire! Vous m'avez traitée bien cruellement, vous ne m'avez pas regardée une seule fois; je sais bien que je dois encore vous en remercier, que c'est décence, discrétion, mais je n'en ai pas moins senti la privation; je suis accoutumée à lire à tous les instans de ma vie dans vos yeux charmans que vous êtes occupé de moi, que vous m'aimez; je les cherche partout, et assurément je ne trouve rien qui leur ressemble; les miens n'ont plus rien à regarder. Je suis d'une impatience extrême de savoir si vous monterez la garde demain?.... Songez que si vous montez la garde demain, je puis vous revoir lundi, songez qu'un jour est tout pour moi, et je n'ai pas besoin, pour le sentir, de mes craintes ridicules, car je les condamne, mais un jour passé avec vous vaut mieux qu'une éternité sans vous. Je ferai mon possible pour n'avoir pas d'humeur ce soir; mais comment ferais-je pour qu'on ne s'aperçoive pas de l'inquiétude et du malaise de mon ame, car c'est le mot qui peut rendre mon état. Ne jugez point de moi par ce que j'ai été, je ne voulais pas vous aimer à cet excès, mais à présent que je vous connais davantage, je sens que je ne puis jamais vous aimer assez. Si vous ne m'aimez pas moins, si mes torts n'ont pas affaibli cet amour charmant sans lequel je ne pourrais vivre, je suis bien sûre qu'il n'existe personne d'aussi heureuse que moi, mais je vous avoue que je le crains. Rassurez-moi, mon cœur en a besoin; la moindre diminution dans vos sentimens me déchirerait de remords, je croirais toujours que ç'a été ma faute, que sans Paris vous auriez toujours été le même. Songez que mon amour, que les chagrins que vous m'avez faits en voulant me quitter, et que la crainte de ces grenadiers (1), m'ont assez punie; je vous aime avec une ardeur bien faite pour vous rendre heureux si vous pouvez m'aimer encore comme vous m'avez aimée. Je n'ai rien trouvé de mieux à vous envoyer que

(1) Saint-Lambert avait songé à entrer dans le service actif en achetant un régiment de grenadiers.

la cassette où vous renfermerez mes lettres. Rapportez-les, je vous le demande à genoux, bonheur de ma vie. »

Quelques jours après, elle adressait à Saint-Lambert cette tendre et douloureuse page :

Samedi soir.

« Vous me connaissez bien peu, vous rendez bien peu de justice aux empressemens de mon cœur, si vous croyez que je puisse être deux jours sans avoir de vos lettres, lorsqu'il m'est possible de faire autrement. Vous êtes d'une confiance sur la possibilité de monter vos gardes en arrivant, qui ne s'accorde guère avec l'impatience avec laquelle je supporte votre absence. Quand je suis avec vous, je supporte mon état avec patience, je ne m'en aperçois souvent pas; mais quand je vous ai perdu, je ne vois plus rien qu'en noir. J'ai encore été aujourd'hui à ma petite maison, à pied, et mon ventre est si terriblement tombé, que je ne serais point étonnée d'accoucher cette nuit; mais j'en serais bien désolée, quoique je sache que cela vous ferait plaisir. Je vous ai écrit hier huit pages; vous ne les recevrez que lundi. Vous n'articulez point si vous reviendrez mardi, et si vous pourrez éviter d'aller à Nancy au mois de septembre. Ne me laissez pas d'incertitude, je suis d'une affliction et d'un découragement qui m'effraieraient si je croyais aux pressentimens. Le prince va être bien heureux de vous posséder; il n'en connaîtra pas le prix si bien que moi. Dites bien au prince que vous n'irez plus à Aroué (1) avant mes couches, je ne le souffrirai pas. J'ai un mal de reins insupportable et un découragement dans l'esprit et dans toute ma personne dont mon cœur seul est préservé. Ma lettre qui est à Nancy vous plaira plus que celle-ci; je ne vous aimais pas mieux, mais j'avais plus de force pour vous le dire, il y avait moins de temps que je vous avais quitté! Je finis parce que je ne puis plus écrire. »

Pour se raffermir contre ses funestes pressentimens, Mme du Châtelet avait appelé auprès d'elle une demoiselle de compagnie qui lui avait été autrefois fort attachée. Elle se nommait Mlle Duthil. Mme du Châtelet la revit avec plaisir, mais n'en conserva pas moins de vives alarmes. La crise douloureuse arriva : huit jours après le billet à Saint-Lambert que nous venons de citer, Mme du Châtelet accoucha d'une fille (2), le 4 septembre, dans le palais même du roi Stanislas. Ne prévoyant pas la douloureuse issue de cet évènement, Voltaire l'annonce fort gaiement au comte d'Argental : « Mme du Châtelet, dit-il, cette nuit, en griffonnant son *Newton*, s'est sentie un petit besoin. Elle a appelé une femme de chambre qui n'a eu que le temps de

(1) Maison de plaisance du roi de Pologne.

(2) Cette fille ne survécut que peu de jours à sa mère.

tendre son tablier et de recevoir une petite fille qu'on a portée dans son berceau. La mère a arrangé ses papiers, s'est remise au lit, et tout cela dort comme un liron à l'heure que je vous parle. » Voltaire annonçait la même nouvelle à peu près dans les mêmes termes à l'abbé de Voisenon : « Mme du Châtelet, étant cette nuit à son secrétaire, selon sa louable coutume, a dit : *Mais je sens quelque chose!* Ce quelque chose était une petite fille qui est venue au monde sur-le-champ. On l'a mise sur un livre de géométrie qui s'est trouvé là, et la mère est allée se coucher. »

Quatre jours après sa délivrance, Mme du Châtelet n'éprouvait qu'une extrême faiblesse, mais pas de souffrance. La chaleur était très forte et l'incommodait; la fièvre de lait qui survint augmenta ce malaise; elle demanda à boire de l'orgeat à la glace : sa garde-malade s'y opposa; elle insista et voulut être obéie, mais à peine en eut-elle bu un grand verre que sa tête devint brûlante et que tous ses membres furent engourdis. Le médecin du roi de Pologne accourut, il jugea le cas très grave et demanda à s'adjoindre les meilleurs médecins de Nancy. Après deux jours d'étouffemens et de suffocations, on parvint à rappeler à la vie Mme du Châtelet. Elle paraissait hors de danger et reposait doucement. C'était le 10 septembre. Voltaire et le marquis du Châtelet quittèrent quelques instans la malade pour aller souper chez la marquise de Boufflers. Saint-Lambert et Mlle Duthil restèrent auprès d'elle; Saint-Lambert s'était approché de son lit, et ils avaient échangé de tendres paroles; puis, craignant de la fatiguer et s'apercevant que le sommeil la gagnait, Saint-Lambert alla s'asseoir à quelque distance. Dix minutes après, une sorte de râle s'échappa de la bouche de la malade; Mlle Duthil et Saint-Lambert accoururent, ils la soulevèrent sur son séant, lui firent respirer des sels; ils croyaient qu'elle n'était qu'évanouie : tous les secours furent impuissans, elle était morte.

Les derniers mots qu'elle avait prononcés avaient été des paroles d'amour à celui qu'elle avait tant aimé. Voltaire et M. du Châtelet, qu'on se hâta de prévenir, se précipitèrent dans la chambre suivis de tous les convives consternés. Voltaire et Saint-Lambert passèrent une partie de la nuit auprès de ce corps inanimé; on ne pouvait les arracher à ce funèbre spectacle. Voltaire surtout était profondément ému; quand il sortit de cette chambre, égaré, hors de lui, il gagna la porte du château et alla se heurter contre l'escalier extérieur. Sa tête frappa sur le pavé. Un domestique et Saint-Lambert vinrent à lui; en reconnaissant ce dernier, il lui dit en sanglotant : *Ah! c'est vous qui me l'avez tuée!*

Mme du Châtelet fut inhumée dans la chapelle du palais du roi Stanislas; on lui fit de magnifiques funérailles. La cour, le monde des sciences et des lettres, s'émurent de la fin prématurée de cette femme de génie. Clairault, son ami et son maître, la pleura long-temps, et porta son deuil. Quelques jours après cette mort funeste, Voltaire, ramené à Cirey, écrivait à M. d'Argental de ces lieux qu'elle avait embellis pour lui, et dont désormais elle était pour toujours absente :

« Je ne sais, mon adorable ami, combien de jours nous resterons encore dans cette maison que l'amitié avait embellie, et qui est devenue pour moi un objet d'horreur. Je remplis un devoir bien triste, et j'ai vu des choses bien funestes..... Je meurs dans ce château..... j'y remplis mon devoir avec le mari et avec le fils. Il n'y a rien de si douloureux que ce que j'ai vu depuis trois mois, et qui s'est terminé par la mort..... Je ne crains pas mon affliction; je ne fuis point ce qui me parle d'elle. J'aime Cirey : je ne pourrais pas supporter Lunéville, où je l'ai perdue d'une manière plus funeste que vous ne pensez; mais les lieux qu'elle embellissait me sont chers. Je n'ai point perdu une maîtresse, j'ai perdu la moitié de moi-même, une ame pour qui la mienne était faite, un ami de vingt ans que j'avais vu naître. Le père le plus tendre n'aime pas autrement sa fille unique. J'aime à en retrouver partout l'idée; j'aime à en parler à son mari, à son fils; enfin les douleurs ne se ressemblent point, et voilà comme la mienne est faite. Comptez que mon état est bien étrange..... Je viens de lire des matériaux immenses de Mme du Châtelet qui m'effraient. Comment pouvait-elle pleurer, avec cela, à nos tragédies? C'était le génie de Leibnitz avec de la sensibilité. Ah! mon cher ami, on ne sait pas quelle perte on a faite! »

L'appartement que Voltaire occupait à Cirey fut démeublé; il ne resta plus que les murs de cette galerie et de ce cabinet de travail où chaque jour elle s'asseyait auprès de lui, inspirant ses ouvrages et lui donnant des conseils. La douleur de Voltaire fut très vive pendant plusieurs mois; sa santé, déjà si faible, s'en ressentit; mais le temps, les distractions de Paris, l'amour du travail et de la gloire, adoucirent ses regrets. Il conserva toujours pour elle un profond sentiment de reconnaissance et d'affection, et chaque fois qu'il en parla dans ses écrits, ce fut avec respect et enthousiasme.

On vient de lire la vie de Mme du Châtelet, racontée pour ainsi dire par elle-même, par Voltaire et leurs contemporains. Il nous a semblé que ces nombreux fragmens de correspondance faisaient revivre, bien mieux que nous n'aurions pu le faire nous-même dans un récit apprêté, cette aimable et sérieuse figure. Nous avons été très sobre de jugemens sur Mme du Châtelet; nous avons voulu la faire connaître

plutôt que la juger. C'est là, nous le croyons, le premier devoir du biographe. Pourtant, nous nous permettrons en finissant quelques réflexions sur son talent et sur son caractère. Dans les lettres, sa renommée, liée à celle de Voltaire, a été naturellement éclipsée par l'éclat de cette grande mémoire. Les ouvrages qu'elle a laissés ne peuvent d'ailleurs être goûtés et compris que d'un petit nombre de lecteurs; puis la science a marché, et toutes les connaissances de ce rare esprit ont été dépassées. Cependant on ne saurait nier que Mme du Châtelet n'ait eu sa part glorieuse dans l'influence que les sciences exercèrent en France au XVIIIe siècle. Sa haute position et sa liaison avec Voltaire servirent à propager le goût de la philosophie. Par sa traduction du livre des *Élémens*, elle popularisa le système de Newton; par ses *Institutions de Physique*, elle initia la France à la philosophie de Leibnitz. Enfin, dans une science sur laquelle il nous serait impossible d'émettre un jugement même superficiel, elle a mérité ce bel éloge d'un savant contemporain (1) : « Mme du Châtelet est un génie en géométrie. »

Quant à ce que fut sa vie, il faut, pour être équitable envers Mme du Châtelet, ne point la séparer de son temps; pour comprendre ses faiblesses, pour les excuser même, il est nécessaire de les comparer aux intrigues audacieuses, aux galanteries sans amour des femmes d'alors : bien peu furent égarées par le cœur. Dans Mme du Châtelet, nous l'avons vu, c'est toujours le sentiment qui domine, et dans la peinture de ce sentiment son style reste constamment chaste. Une sensibilité délicate l'entraîne et la contient à la fois. La femme supérieure maîtrise en elle la femme du XVIIIe siècle. Son caractère et ses goûts étaient pourtant, il faut l'avouer, une des expressions les plus caractéristiques de cette époque, à la fois si frivole et si tourmentée, se raillant de tout et voulant tout connaître, se débattant au milieu des ruines et ne pressentant pas l'ordre meilleur qui allait en sortir. La vieille foi était morte, le respect pour la royauté avait disparu, et rien ne remplaçait encore ces symboles détruits; les devoirs politiques, les sympathies et les croyances nouvelles étaient à peine en germe dans les cœurs. Voltaire avait le sentiment profond de la justice; mais avait-il bien celui du droit de l'homme et de la liberté? Non : ce ne fut qu'à la fin de son siècle que ces idées généreuses et fécondes se formulèrent et pénétrèrent successivement dans toutes les intelligences. Rousseau, qui sut comprendre bien mieux que Voltaire les tendances et les be-

(1) M. Ampère, père du savant et spirituel collaborateur de cette *Revue*.

soins des sociétés modernes et proclamer le droit commun, Rousseau, qui peignait l'amour comme Mme du Châtelet l'avait ressenti, était encore obscur quand elle mourut. Caché dans Paris, triste et rêveur, il méditait sur les passions et les problèmes sociaux. L'audacieux tribun par qui devait triompher à jamais cette éclatante réforme dont se préoccupaient vaguement tous les esprits d'élite, Mirabeau, venait à peine de naître (1). Les sciences avaient à compléter le rôle qu'elles jouaient en Europe depuis deux cents ans, rôle d'opposition éclairée contre l'autorité aveugle de la routine. Lavoisier, Laplace, Monge, Lagrange, allaient paraître : philosophes, orateurs, savans, tous se montrèrent à l'heure voulue, et concoururent à cette grande révolution d'où est sortie la France nouvelle; mais, au temps de Mme du Châtelet, les ames ardentes et privilégiées cherchaient, encore incertaines, leur voie naturelle, allant de la science au plaisir et se lassant tour à tour de l'une et de l'autre, puis y revenant, curieuses toujours, jamais satisfaites. On marchait alors, on n'arrivait pas. Cette agitation générale de l'époque explique Mme du Châtelet; nous l'avons vue demandant des émotions à l'amour, aux distractions frivoles, au jeu, à la métaphysique, s'abaissant à prêter l'oreille à la lecture d'un poème obscène, et écrivant de nobles pages sur l'existence de Dieu, poursuivant le bonheur et l'idéal dans les passions et dans l'étude de la vérité et sentant toujours la satisfaction du cœur et de l'esprit lui échapper. Cette inquiétude des intelligences élevées est moindre de nos jours, pourtant beaucoup de nobles esprits souffrent encore. Le merveilleux, l'inconnu, qui, dans l'antiquité, répondait à cette notion de l'idéal que l'homme porte en lui, n'existe plus pour nous. La terre est maintenant une étroite sphère parcourue en tous sens. Le globe entier est exploré; plus de pays lointain et ignoré où le surnaturel puisse se réfugier. L'ame humaine, à la gêne sur la terre, frappe incessamment aux portes du ciel, et parfois elle croit entendre une voix d'en haut qui lui répond; mais pour beaucoup la voix reste muette, et à ceux-là il faut les passions de ce monde, l'amour, la gloire, la richesse, l'exercice du pouvoir, les recherches audacieuses de l'esprit; jouissances bien vite épuisées par l'être insatiable aspirant à des destinées immortelles, et qui, dans le doute de ces destinées, répète avec angoisse les sombres paroles de Pascal : *Le silence éternel des espaces infinis m'effraie.*

Mme L. Colet.

(1) Mirabeau avait six mois au moment de la mort de Mme du Châtelet.

POÈTES

MODERNES

DE L'ITALIE.

IV.

NICCOLINI.

Au commencement de ce siècle, l'Italie entrait déjà dans la révolution littéraire, qui est désormais un fait consommé pour l'Europe moderne; elle offrait tous les signes d'un rajeunissement intellectuel. C'est un spectacle instructif et plein d'attrait à considérer que celui de la pensée d'un peuple dans ses mouvemens divers, dans ses déviations, dans ses retours et dans ses accroissemens successifs. Sans remonter jusqu'aux *seicentisti*, jusqu'à cette époque relâchée de futiles paroles, de fausse harmonie, où un seul cri énergique a peine à se faire entendre : « *Italia! Italia!* etc.... Italie, Italie, ô toi à qui la fortune a fait don de la beauté! etc.... » quel est encore, en 1750, le plus grand poète au-delà des Alpes? Métastase est le dominateur efféminé de ce temps; le pâle et inoffensif courtisan de Schœnbrunn

suffit aux imaginations affaiblies, et les nourrit de son élégante fadeur, de sa délicate et prétentieuse mollesse, de sa poésie de *lait et de miel*, comme on l'a justement dit. La *Clemenza di Tito*, *Issipile*, *l'Olimpiade*, sont les chefs-d'œuvre de cet art doucereux et corrompu. Cependant bientôt tout change d'aspect; le XVIIIe siècle s'avance et finit au milieu des agitations; Alfieri a succédé à Métastase. Une légion nouvelle de poètes se lève : c'est le sage et profond Parini qui frappe d'une vive et honnête satire les vices de la société milanaise, et aiguillonne la paresse des sardanapales de la Lombardie. C'est le doux et rêveur Pindemonte qui devine d'instinct l'aimable génie d'André Chénier. Le brillant Monti, qui avait, par malheur, autant de ressources dans la conscience que dans le talent, semble un instant avoir retrouvé la verve héroïque de Dante, et écrit la *Bassvilliana*. Cesarotti initie l'esprit italien aux vaporeuses beautés de la poésie du Nord en traduisant Ossian. Foscolo laisse échapper de son cœur troublé les accens les plus pathétiques, — *Jacob Ortis* et *les Tombeaux*. Faut-il attribuer ce réveil à une de ces contradictions telles qu'en a cru remarquer Sismondi? « On a vu souvent quelques hommes, dit-il, parvenir au plus haut terme de la gloire littéraire, à l'époque même où la décadence de toutes les institutions politiques semble devoir dégoûter de la gloire et donner de l'aversion pour tout développement de l'esprit. » Nous ne savons où l'auteur de l'*Histoire des Littératures méridionales* a pu distinguer ce phénomène d'une poésie grande et vraie venant dans une époque de complète décrépitude; mais si un pays murmure déjà de sa décadence, s'il la connaît et veut rompre avec elle, si ses efforts tendent invinciblement à une transformation, si enfin l'espérance a de nouveau pénétré dans les cœurs, alors l'inspiration poétique peut renaître. Tel était l'état de l'Italie après Filangieri, Beccaria et le grand Vico.

Cette impulsion vigoureuse, quoique incertaine encore et timide en plus d'un point, se fait sentir particulièrement dans les œuvres dramatiques; c'est le moment où la péninsule a un théâtre. Certes, l'Italie autrefois fut richement douée; les couronnes de la poésie n'ont pas manqué à son front. Une seule gloire, toutefois, lui a fait défaut, la gloire dramatique, la *Sofonisbe* du Trissin, l'*Oreste* et la *Rosmonda* de Ruccellaï n'égalent pas même les compositions secondaires d'un autre genre. Le vrai drame italien dans ces temps si pleins de mouvement et de brusques péripéties, c'est *l'Enfer*. Les essais de comédie de Machiavel, qui ne sont pas sans mérite, si l'on veut, et qui se font trop remarquer par une licencieuse bouffonnerie, pâlissent bien au-

près du *Prince* ou du *Discours* sur la première décade de Tite-Live. Nulle part on ne voit, comme en Angleterre, comme en Espagne, ce penchant décidé de quelques grands esprits pour l'art scénique, cet ensemble d'ouvrages qui constituent un théâtre ayant son caractère propre, son originalité, et retraçant avec puissance les glorieux épisodes de la vie nationale. — La tragédie, il est vrai, telle que la conçut, telle que la créa Alfieri, ressemble à la tragédie française du XVIIe siècle; Corneille et Racine en ont été les inspirateurs; c'est la même correction savante, la même unité, la même obéissance aux règles. Dans les œuvres du hautain Piémontais cependant, — dans *les Pazzi*, dans *Philippe II*, — il y a une mâle austérité, une franchise entière d'inspiration dont l'auteur n'a trouvé la source qu'en lui. Les plus belles pages sont encore celles où il s'abandonne au charme fortifiant des souvenirs nationaux. Il y a parfois aussi une visible tendance à se rapprocher de la vérité historique, de la réalité humaine, et plusieurs des qualités du drame moderne s'y trouvent en germe. Les mêmes traits caractérisent les essais dramatiques de Jean Pindemonte, *Ginevra di Scozia*, *Adelina e Roberto*, ce sombre tableau des Pays-Bas sous le gouvernement du duc d'Albe, la *Rotrude* de Pepoli, l'*Arminius* d'Ippolito Pindemonte, l'*Aristodeme*, le *Caïus Gracchus*, le *Galeotto Manfredi* de Monti. Qu'ils s'exercent d'ailleurs au théâtre ou dans la poésie lyrique, une pensée surtout semble dominer les plus marquans de ces écrivains : ils s'efforcent de faire revivre la vieille langue italienne. Semblables au paysan d'Athènes qui regardait vers le couchant pour voir plus tôt blanchir au sommet d'une tour voisine les premières lueurs de l'aube, ils tournent, eux aussi, leurs yeux vers le passé pour y lire le présage du prochain avenir littéraire de l'Italie; pensée en partie juste et grande, en partie stérile et erronée, nous le verrons, par la portée extrême qu'on lui voulut donner, et qui excita plus tard de vives et remarquables luttes.

Aucun écrivain de notre temps ne se rattache plus directement que Niccolini à cette école dont les vues étaient déjà tournées vers l'avenir; aucun poète n'a parcouru avec plus de persévérance, avec une fermeté plus égale, grandissant à chaque pas, accroissant ses forces, acceptant les hardiesses légitimes, et résistant aux caprices passagers du faux goût, ce grand espace, — *œvi spatium*, — qui nous sépare des premiers jours du siècle. Son existence littéraire embrasse quarante années; elle a commencé par *Polixene*, elle continue aujourd'hui par *Arnaldo da Brescia;* l'un de ces ouvrages marque le point de départ du poète, l'autre est la preuve énergique de la marche constamment

progressive qu'a suivie cet heureux talent. Si le théâtre moderne de l'Italie se pouvait résumer en un seul homme, ce serait en Niccolini. Manzoni, en effet, s'est borné à deux drames, *Carmagnola* et *Adelghis*, qui n'ont point été joués, et qui restent comme des indications éclatantes, comme deux jalons lumineux, et on ne saurait dire quel effet la pratique de la scène eût produit sur le grand auteur milanais. Silvio Pellico a bien moins le nerf tragique, ainsi qu'on le peut voir dans *Francesca da Rimini*, *Eufemio di Messina*, *Esther d'Engaddi*, *Thomas Morus*. Ce que conçoit cette muse pieuse, ce n'est pas le violent combat des passions; si elle ressent parfois quelques frémissemens patriotiques, bientôt elle revient à ses inspirations familières, à la résignation, au pardon évangélique, à une foi sans limites; sa tragédie, c'est le simple récit des *Prisons!* Niccolini, avec des facultés naturelles, n'a cessé de rechercher par l'étude les vraies conditions de l'art dramatique; par ses tentatives multipliées aussi, il n'a cessé de s'éclairer de ces lumières qui jaillissent, pour l'écrivain, d'un contact assidu avec le public. Ses œuvres sont populaires en Italie; quelques-unes de ses tragédies ont été jouées sur tous les théâtres, et s'y sont longtemps maintenues. Ce n'est pas seulement un poète dramatique éminent, c'est en même temps un philologue habile, un critique tour à tour éloquent et délié, un penseur droit et sévère comme le démontrent ses ouvrages en prose, l'*Éloge d'Alberti*, les discours sur *la formation de la langue*, sur *le sublime et Michel-Ange*, — pures qualités de l'esprit rehaussées encore par le plus noble caractère. Ainsi il est arrivé, par degrés, à cette haute renommée dont il jouit aujourd'hui. Quel nom autre que le sien pourrait-on mettre auprès de celui de Manzoni, glorieux à tant de titres?

Giovani Batista Niccolini est né dans l'autre siècle, peu avant 1789. Vrai Toscan, pur Florentin, il est aisé de voir quel immuable attachement lui a inspiré l'Athènes nouvelle de cette autre Grèce. Comme tous les hommes du même temps, il a ouvert les yeux pour assister, jeune encore, au spectacle de toutes les extrémités humaines qui s'est déroulé pendant vingt ans. Il s'y est peu mêlé activement toutefois; sa vie est la vie d'un savant, d'un sage, — la vie d'un poète: peut-être n'est-ce pas toujours la même chose. Le seul emploi qu'il ait occupé, je pense, est l'emploi de professeur d'histoire. Dans son entraînement naissant, il n'a pas, à l'exemple de Monti, salué tous les pouvoirs. Ses relations marquent mieux ses premières pensées : Foscolo était-il forcé de quitter Milan en fugitif, il l'accueillait à Florence et se liait avec le fougueux auteur d'*Ortis* d'une chaude amitié. Ce

n'est pas que dans cette position désintéressée, pour ainsi dire, et en dehors de la lutte publique, les évènemens n'aient eu en lui aucun retentissement : ils ont puissamment agi sur sa jeune ame; ils lui ont montré son pays morcelé, déchiré, livré à toutes les ambitions, passant d'une servitude à l'autre et possédant malgré tout d'indestructibles élémens de vie, et ainsi, par cette éducation lente, silencieuse d'abord, qui fait la virilité de l'esprit en le provoquant à la méditation, ils accoutumaient cette pensée toute préoccupée d'art à rattacher les choses littéraires au développement de la société, ils faisaient naître dans son cœur un amour élevé pour l'indépendance italienne, un sentiment de patriotisme généreux et ferme qui depuis est devenu en quelque sorte le fondement de ses croyances littéraires. C'est en considérant ce premier germe qu'on peut mieux juger comment, par une loi logique, l'auteur a pu écrire plus tard *Jean de Procida* et *Arnaldo da Brescia*, après les compositions de ses jeunes années où ne se révèle aucun autre soin que celui de la forme et de la perfection poétique.

Le premier essai de Niccolini date de 1804 : c'est le poème de *la Pitié*, écrit en tercets comme *la divine Comédie*, ou plutôt en vue d'un modèle plus rapproché, de la *Bassvilliana*. Écoutant *la pitié qui enseigne la plainte aux mortels*, le poète a réuni deux fléaux qui désolèrent alors Livourne, une fièvre contagieuse et une inondation, et, par une heureuse fiction, c'est la tempête qui absorbe les miasmes corrupteurs de la fièvre. Au milieu des hésitations de la jeunesse et de quelques beautés de convention, il y a déjà dans ces vers une pure élévation, et les sombres ravages des deux fléaux y sont peints en traits vigoureux. Mais c'est en 1810 seulement que *Polixene* fit voir en Niccolini un poète dramatique qui, du premier coup, atteignait aux plus sérieuses qualités de pensée et de style. L'auteur avait choisi la douce héroïne d'Euripide, la fille de Priam et d'Hécube, immolée, après la ruine de Troie, sur le tombeau d'Achille. Ici cependant la vérité des faits est modifiée : de même que parmi les captives troyennes Cassandre est échue à Agamemnon, Polyxène est tombée en partage à Pyrrhus, au fils d'Achille, qui est touché de sa grace et de sa douleur et qui l'aime. Elle-même n'est point éloignée de l'aimer à son tour; mais cet amour est retenu par un cruel remords, tempéré par le respect du devoir, et ce n'est pas seulement de la froide dignité tragique : cette prisonnière, en effet, que Pyrrhus supplie, cette victime qu'il dispute à la mort, n'a-t-elle pas été promise à l'ombre paternelle? D'un autre côté, cet homme pour qui Polyxène sent son

cœur s'amollir n'est-il pas un des auteurs des calamités de sa patrie et de sa famille? Noble lutte de généreuses passions! Dans le drame apparaissent encore *le roi des rois*, Agamemnon, qui voudrait aussi sauver Cassandre et sur qui pèse le souvenir de sa fille sacrifiée; Calchas, parlant au nom des dieux et attachant le salut des Grecs à un nouveau sacrifice; l'artificieux Ulysse, qui diffère trop peut-être du sage héros d'Homère. Rien n'est grand comme la douleur maternelle d'Hécube : « Le Destin nous réserve de nouvelles épreuves, dit-elle, et bientôt Ilion détruit sera pour nous une ancienne douleur.

« Polyxène.— Que peux-tu craindre?... Quel autre souhait pourraient faire les Grecs? Les dieux n'ont-ils pas épuisé leurs colères?

Hécube. — Hécube a encore des enfans!... Ah! tu ne sais pas que le vainqueur redoute toujours le vaincu... Une mère n'est point trompée par les prévisions de son cœur affligé... Hélas! je ne suis pas encore arrivée à cette sécurité terrible qu'on rencontre au bout des infortunes humaines!... »

En effet, les larmes d'Hécube couleront encore, l'ombre d'Achille aura sa victime; Polyxène n'est pas vainement réclamée par les dieux; du moins elle mourra de la main de Pyrrhus, et elle se jette au-devant de son glaive, au moment où, irrité, il veut frapper Calchas en face des Grecs assemblés pour le sacrifice.

Polixene fut, avec justice, couronnée en 1810 par l'académie de la Crusca. C'est une belle étude sur ces temps consacrés par la poésie, un vrai bas-relief antique. Niccolini était remonté droit à la source de l'inspiration grecque, à Homère, à Eschyle, à Euripide, et on sent combien, dans son jeune enthousiasme, il s'était laissé séduire par cette mâle vigueur de pensée et cette divine harmonie de forme. Il n'y aurait pas beaucoup de traits à retrancher pour que *Polixene* eût pu figurer devant le public d'Athènes; y a-t-il donc une si grande différence entre la patrie d'Euripide et la patrie de son lointain disciple?

Il y a en effet une chose à observer, bien propre à éclairer l'histoire littéraire : c'est cette mystérieuse parenté qui rapproche les peuples à travers les siècles et fait comme une famille unique d'une race antique et des races nouvelles qui en dérivent. Par-là s'expliquent nos goûts, nos préférences, nos instincts intellectuels; de là naît aussi cette aptitude particulière de chaque nation à reproduire des types divers. Faire revivre la Grèce, n'est-ce pas, pour l'Italie, retracer en beaucoup de points sa propre image? En s'en allant vers cet antique pays, elle aperçoit encore le même ciel, elle vit sous le même climat; elle sent en elle le même amour de la forme, de la beauté, de tout ce qui est grand et harmonieux. Si l'on tient compte

des modifications introduites par la civilisation chrétienne, le génie méridional se retrouve encore, pour ainsi dire, en face de lui-même. En serait-il ainsi d'un génie bien différent, du génie du Nord placé en présence de ces merveilleux souvenirs de l'antiquité? C'est une erreur de croire que le sentiment critique, si fort développé dans notre temps, nous rend propres à renouveler même les beautés qui nous sont le plus étrangères; nous pouvons les juger, les apprécier plus sainement en critiques; difficilement un poète parviendrait à saisir assez bien leur essence pour qu'on ne pût voir dans son travail la trace d'une inspiration factice, laborieuse et souvent mélangée d'élémens contraires. Goethe l'a tenté dans *Iphigénie;* mais l'auteur d'*Hermann et Dorothée* et de *Faust*, qui était le poète le mieux doué pour une telle œuvre, a-t-il pleinement réussi? Est-il vrai que la jeune fille grecque, même dans son exil de la Tauride, ait dû nourrir son ame de ces *songes stériles* dont parle Goethe, et les pût savamment décrire comme ferait quelque fils rêveur de la Germanie? La vierge antique se serait-elle écriée : « Ah! l'état des femmes est bien digne de pitié! dans l'intérieur, à la guerre, l'homme commande...; c'est lui qui a le plaisir de la possession; c'est lui que couronne la Victoire; c'est à lui qu'une mort pleine d'honneur est réservée? Que le bonheur de la femme est peu de chose! obéir à un époux farouche est pour elle un devoir... » — Et ailleurs : « L'homme a-t-il donc le privilége des actions extraordinaires? a-t-il seul un cœur héroïque et sublime qui embrasse l'impossible? Ne nous reste-t-il rien à nous? » Iphigénie est bien autre dans Euripide; ses rêves n'ont pas cette indomptable ambition; elle n'embrasse pas l'impossible; le sort de la femme ne lui apparaît pas sous le même aspect. « Habitante de ces rivages barbares, dit-elle, je suis dans un séjour odieux, sans hymen, sans enfans, sans patrie, sans amis. Mon occupation n'est plus de chanter Junon déesse d'Argos, ni de retracer sur les riches tapis, avec l'art de Minerve, les titans qu'elle dompte... » Ainsi l'*Iphigénie* de Goethe diffère de celle d'Euripide. C'est encore, si l'on veut, un admirable effort de ce puissant esprit; c'est une belle statue antique, mais transportée en quelque sorte sous les brumes du Nord qui enveloppent et glacent sa pure nudité, atténuent le relief de ses formes et effacent peu à peu sa beauté native. — Dans *Polixene*, Niccolini a ressaisi sans peine les traits du génie grec. Ses vers ont la même grace décente et parfois aussi la même forte simplicité. A quoi faut-il attribuer en partie ce résultat, si ce n'est à cette intime parenté dont nous parlions, qui unit l'Italie à la Grèce?

Cette œuvre de pure et calme poésie apparaît singulièrement au milieu de ce monde où vivait l'auteur. Niccolini s'était fait le contemporain d'Homère, tandis qu'autour de lui l'histoire vivante offrait le plus dramatique intérêt, tandis que l'Europe était tout entière en armes, frémissante sous l'empire d'un seul homme, tandis que l'Italie, subissant le contre-coup de toutes ces révolutions grandioses, changeait à chaque instant de maîtres, se voyait le hochet des fantaisies impériales, et déguisait mal ses inquiétudes. A peine, par un indirect pressentiment, parle-t-il de ces expéditions lointaines où les époux vont mourir, « ne trouvant que des mains étrangères pour fermer leurs yeux, et ne devant plus retrouver les embrassemens des épouses. »

Les ouvrages qui suivent *Polixene*, *Ino e Temisto*, *Edipo*, *i Sette a Tebe*, ont une moindre valeur. Par *Nabucco*, Niccolini entra un peu dans cette guerre d'allusions dont l'*Ajax* de Foscolo avait donné l'exemple éclatant. Nabucco n'est autre que Napoléon; Marie-Louise revit sous la figure d'Amiti, « dont le mariage fit espérer la paix du monde. » Vasti, la mère de Nabucco, ne peint-elle pas le héros moderne en disant : « Que la fortune lui sourie, son orgueil est de nouveau poussé à de téméraires entreprises, et de ses triomphes même naît la guerre. Que les rois ennemis l'emportent, et je les vois fouler aux pieds Nabucco et se hausser sur ses ruines!..... » Nabucco, déjà près d'être vaincu, appelle Amiti : « Si je t'entraîne dans mon malheur, lui dit-il, mon nom te reste, et la gloire que tu en recevras sera plus grande que celle du trône et de tes aïeux.... Va vers notre fils, embrasse-le pour moi!... » Illustre héritage qui a été répudié comme un legs vulgaire! Faut-il être surpris qu'un poète bien inspiré se reportât vers d'autres temps pour y trouver un idéal de dignité qu'il n'avait pas sous les yeux?

Cependant, au moment même où Niccolini écrivait ces ouvrages empreints de la couleur antique, sans relation avec les questions actuelles, avec cet ensemble de pensées nouvelles qui tendaient à pénétrer dans la littérature, il se faisait en lui un travail secret qui préparait son esprit aux tentatives modernes, qui le conduisait à approfondir les lois de l'art, à leur donner une interprétation plus large et plus vivante. L'instinct de rénovation perce déjà dans ses premiers fragmens de critique. Dans le discours sur *la Ressemblance de la poésie et de la peinture* (*della Somiglianza fra la pittura e la poesia*), Niccolini indique comme le but le plus constant de l'une et de l'autre la fidélité à la nature. Le morceau *de l'Influence des arts sur la vie civile* est plein d'une sérieuse fierté. Les arts ne sont plus considérés comme

un objet de frivole amusement, comme un passe-temps aimable; l'auteur ne les sépare pas de la vie sociale, il veut qu'ils soient l'expression de nos sentimens, de nos pensées, et qu'ils travaillent aussi à élever nos ames, à nous encourager dans les luttes publiques, et pour cela il faut que les arts aient le premier bien qui les peut faire vivre, la liberté. C'est là le résumé du *discours*, qui finit par un chaleureux appel au souvenir de Rienzi. Que ces idées, entrevues par Niccolini, soient développées, n'arrivera-t-on pas à la ruine de toutes les fictions académiques, et aux principes littéraires que l'école moderne a cherché à faire prévaloir? C'est de ces préoccupations, sans aucun doute, qu'est né le premier essai dramatique du poète florentin sur un sujet moderne. *Matilde* date d'une année plus féconde en catastrophes qu'en productions littéraires, — de 1815! C'est une œuvre médiocre, où luttent des tendances opposées, où se fait sentir un pénible effort. L'auteur voit bien que le passé littéraire ne peut plus être refait; il sent que les classiques héros de la tragédie ont perdu leur prestige, qu'une révolution s'est accomplie dans les esprits; mais l'avenir? il ne peut le distinguer clairement encore. Quels accens, quelles formes faut-il invoquer pour donner une poésie digne d'elle à cette époque si profondément remuée, éblouie par tant de gloire, attristée par tant de malheurs? C'était un moment grave pour la littérature. Dès-lors Niccolini semble rentrer en lui-même; il se renferme dans l'étude, seul asile qui convienne à son indépendance; il laisse passer les réactions bruyantes au sein desquelles les lettres n'ont point de rôle. Il attend le résultat de ces luttes tragiques, et demande à la méditation silencieuse la maturité qui manque à ses idées. Son intelligence observe soigneusement tous les indices, et s'élargit par la connaissance des littératures étrangères. Un élégant *Discours sur Andrea Orgagna* est le seul fruit de ces années. Entre ces dernières œuvres et celles qui ont vu le jour depuis, il y a un intervalle marqué, — plus grand encore si on le juge au point de vue moral qu'au point de vue du temps écoulé.

L'empire, dans sa chute, avait entraîné toutes ces fragiles puissances, ces proconsulats auxquels Napoléon avait soumis l'Italie. La face de l'Europe était changée; rien ne restait plus de cet assemblage de royaumes feudataires que l'empereur avait cru durables dans l'illusion de sa gloire; les frontières nouvelles que sa main hardie avait tracées, la rancune victorieuse avait eu hâte de les faire disparaître, et, en effaçant tout vestige de cette domination gigantesque, fille d'une révolution, il semblait aussi qu'on eût le dessein de ne laisser

subsister aucune des conquêtes morales, aucun des progrès qui en étaient résultés. L'Autriche avait ressaisi le sceptre de la péninsule, qui se trouvait ainsi ramenée à l'immobilité, livrée de nouveau à un esprit de gouvernement sans grandeur, réduite à vivre sans bruit, doucement, vulgairement, dans une passive obéissance, propre encore à augmenter ses divisions. Si vive que fût en quelques cœurs italiens l'animosité contre l'empereur pour les déceptions qu'il leur avait causées, il y avait encore en eux cependant une intime espérance. Un poète l'a dit, — par les armes qui étaient mises dans ses mains, l'Italie pouvait regagner son indépendance; ce mélange de peuples divers sous les drapeaux pouvait servir à atténuer d'antiques rivalités, à réaliser en partie l'union du pays. Voilà ce qui ne paraissait plus possible avec les nouveaux gouvernemens italiens, influencés par l'Autriche. Quels sentimens, quelles pensées furent éveillés dans l'ame de Niccolini par ces évènemens mémorables? Peut-être est-il aisé de l'entrevoir dans l'*Éloge d'Alberti*, prononcé à l'académie des beaux-arts de Florence en 1819, et où il apprécie avec une singulière virilité les conditions de l'art en face du pouvoir : c'est la forte impartialité d'un esprit éclairé et affermi par les révolutions, qui a vu souvent l'égoïsme et l'ambition pris pour mobiles, et ne croit plus qu'à la vertu, à l'indépendance, seuls objets dignes qu'on se dévoue à leur culte. Il aime à s'arrêter là où ces qualités se retrouvent. « Alberti n'était pas tel, dit-il, qu'en face des puissans la peur lui conseillât un lâche silence ou l'adulation de viles paroles. » Et, en peignant la calme solitude du sage, qui semble être pour lui un idéal, il ajoute : « .... Mais pour que cette vie solitaire te plaise, il faut que tu saches supporter joyeusement la pauvreté, que ta conscience soit assez pure pour ne te rien reprocher, ton ame assez forte pour se suffire à elle-même; afin d'arriver à ce but, rappelle-toi les doctrines de cette mâle philosophie qui éleva l'ame de Caton et de Brutus, et qui, dans les temps de la plus abjecte servitude, préserve la dignité du genre humain et inspire une vertu sans terreur. » N'y a-t-il pas en même temps un sentiment de plus en plus assuré de la vérité littéraire dans les observations de Niccolini sur cette époque des Médicis, « où l'auguste éloquence des libres génies fait place à la présomptueuse loquacité des rhéteurs, et où l'érudition impose silence aux muses toscanes. »

La rénovation littéraire se dessinait dès-lors avec puissance et avec un remarquable ensemble en Italie. Au milieu des effets désastreux qu'eut la catastrophe de 1815, il en est un cependant qui mérite d'être

autrement jugé. En mettant fin à la vie militaire où l'Europe se trouvait engagée, à ces vastes prises d'armes pour lesquelles il n'y avait plus de bras, ce grand changement détermina le retour des esprits vers les studieuses recherches, vers les discussions intellectuelles. De là naquit le mouvement philosophique et littéraire de la restauration en France, qui alla hardiment, à travers l'empire, renouer la tradition de la révolution ancienne, pour aboutir à une révolution nouvelle. L'Italie entrait aussi dans la même voie; mais la sphère littéraire lui était seule ouverte. Quelques années s'étaient à peine écoulées, et déjà d'énergiques poètes se produisaient avec éclat, — Manzoni, Berchet, Silvio Pellico, Grossi. Ils levaient le drapeau de la révolte en face des doctrines anciennes : Manzoni tentait la réforme du drame, Berchet donnait de beaux exemples de poésie lyrique, Grossi travaillait à créer le poème historique par *les Lombards à la première croisade;* leurs brillans essais suscitèrent des polémiques semblables à celles qu'on a pu voir en France, polémiques pleines de passion et d'acrimonie, et qui n'ont pas empêché la poésie moderne, dans tous les pays, d'arriver à ses hautes fins, parce que le but des novateurs était de lui rendre la vérité, de peindre avec plus d'exactitude et plus d'élévation en même temps les faits de l'histoire qui peuvent revêtir la forme tragique, d'exprimer plus fidèlement ces inquiétudes, ces angoisses, ces libres élans, ces joies sereines de l'amour, ces mortelles tristesses du désespoir, qui se modifient sans cesse et font de la vie du cœur un poème si vieux et si nouveau, si simple et si étrange, si douloureux et si consolant. Et puis ils avaient pour eux la jeunesse, l'inspiration, l'enthousiasme, qui se reflétaient dans leurs ouvrages; ils marchaient en avant, ils produisaient, tandis que leurs adversaires se bornaient à la critique, à la raillerie, à un blâme stérile, au nom de théories surannées.

Rien ne donne mieux une idée d'un tel mouvement littéraire que les publications périodiques. Il n'est pas besoin de rappeler celles qui se signalèrent en France et donnèrent une si vive, une si haute impulsion aux esprits. L'Italie eut divers journaux qui servaient d'organes aux deux partis. Champions des anciennes doctrines, la *Bibliothèque de Milan*, *l'Arcadico* de Rome, servaient moins encore la cause littéraire que les desseins des gouvernemens blessés de l'audace des idées nouvelles. *Le Conciliateur* avait réuni à Milan les plus jeunes, les plus fiers novateurs; c'était comme l'avant-garde de la révolution poétique. L'histoire en a été déjà retracée; le *Journal Bleu*, comme on le nommait, fut bientôt frappé; au moment où les insurrections

de Turin et de Naples retentissaient dans la Lombardie, ses rédacteurs furent dispersés dans l'exil et dans les prisons. Le Spielberg recueillit celui qui en avait conçu l'idée, Silvio Pellico, et le jeune auteur de *Francesca da Rimini* alla expier dans un silence de dix ans ses nobles désirs et ses espérances. L'*Anthologie* de Florence a été sans aucun doute un des plus sérieux essais de littérature périodique de ce temps, et par une fortune singulière, due à un gouvernement plus doux, elle a vécu douze années environ, de 1819 à 1832, jusqu'à l'heure où l'Italie s'agita de nouveau, et où chaque parole pouvait devenir une étincelle propre à enflammer les cœurs. Un homme bien intentionné, M. Vieusseux, avait réuni autour de lui, à Florence, quelques écrivains éminens, qui formaient comme une libre famille de penseurs. MM. Zannoni, secrétaire de l'académie de la Crusca, Giordani, Sestini, Niccolini, Tommaseo, prirent part à l'*Anthologie;* M. Libri fut appelé à lui prêter son concours. Sans avoir la fougue du *Conciliateur*, l'*Anthologie* était ouverte à toutes les tentatives généreuses, à toutes les vues élevées et hardies, et prenait chaque jour une importance plus grande, après les hésitations du début. Il y a de remarquables pages de Romagnosi; les questions de droit naturel, de philosophie, d'instruction publique, donnaient lieu à des études où apparaît un légitime désir de perfectionnement. La France surtout, dans l'*Anthologie*, était l'objet d'une préoccupation constante; les cours de MM. Guizot, Cousin, Villemain, y étaient suivis et attentivement analysés. Les idées de Herder y trouvaient aussi de l'écho, et venaient naturellement rejoindre les théories historiques de l'auteur de *la Science nouvelle*. Dans les discussions littéraires, qui occupaient une large place, l'*Anthologie* appuyait le principe d'une rénovation dans les arts, dans la poésie, dans le drame, dans le roman, mais avec la prudence d'un goût sévère qui répugne également aux audaces emportées jusqu'au-delà du but et aux stériles prescriptions de règles étroites. Tel est le sens général de cette œuvre collective, et, il faut l'ajouter aussi, tel est le caractère de l'auteur de *Polixene*.

Niccolini a été l'un des collaborateurs de l'*Anthologie*. Son nom se lie au mouvement littéraire italien; mais il diffère des autres poètes qui ont assuré par leurs efforts et par leurs ouvrages le triomphe des théories modernes. Il se rattache à la rénovation par le développement invincible de sa pensée, qui tend toujours à s'agrandir, sympathise avec toutes les conquêtes de la raison humaine, et éprouve sans cesse le besoin du vrai; il s'en éloigne par une réserve qui ne l'abandonne jamais dans ses hardiesses, par un goût qui s'effraie aisément de la

licence littéraire, par ses visibles affinités avec le XVIIIe siècle, par son amour presque exclusif des gloires nationales, qu'il craint de voir désertées pour des modèles étrangers, pour Goethe, pour Schiller.

La première question où le novateur se révèle en Niccolini, c'est la question de *la langue*, toujours agitée avec tant de chaleur, avec une si vive passion, et qui ne serait qu'un puéril débat de vanités rivales, qu'une pédantesque dispute de grammairiens, si on ne découvrait ce qu'il y a au fond d'essentiel et de vital. M. Sainte-Beuve, dans sa belle *étude* sur Fauriel (1), a montré à quel point l'obstacle qu'oppose au progrès littéraire de l'Italie la différence de ses dialectes avait occupé Manzoni : il se présente en effet invinciblement à l'esprit de tout écrivain, au moment où il prend la plume, et lui rappelle les divisions du pays. Ainsi cette question philologique naît d'une pensée plus profonde déposée au cœur de l'Italie moderne; ce travail pour créer une langue commune sur les ruines des dialectes qui se combattent répond à d'autres vœux plus intimes, aux tendances irrésistibles vers l'unité. Au commencement du siècle, disions-nous, quelques poètes, sentant cette difficulté, voyant d'ailleurs la langue énervée, pervertie par l'imitation, avaient voulu la retremper à ses sources, et, se retirant dans le passé, ils avaient pris exclusivement pour modèles les antiques écrivains. Là du moins était la certitude, là se retrouvait la pureté primitive, là l'expression n'était sujette à aucune variation; mais n'était-ce point constituer une sorte d'aristocratie de langue écrite à côté de la langue parlée, diverse et mobile? Toute tradition morale n'était-elle pas rompue? En immobilisant le langage, ne violaient-ils pas toutes les lois du progrès intellectuel? De telle façon que leurs efforts, généreux en principe, aboutissaient à des conséquences étroites et infailliblement mortelles, à une littérature toute de fiction et d'imitation. Niccolini envisage ce problème à un point de vue plus élevé, à un point de vue vraiment philosophique, dans son *Discours sur la formation de la langue*, écrit en 1818. Il ne sépare pas le développement de la langue de la vie même de la nation; il recherche les élémens de l'expression dans nos facultés, dans notre entendement, dans nos sentimens et nos pensées les plus intimes; il efface ces distinctions d'un langage écrit, fixe et invariable, qui serait un langage mort, et d'un langage parlé, abandonné à tous les caprices, à toutes les divisions, rebelle à toute règle, et impropre aux œuvres littéraires; il n'en existe qu'un seul, et c'est dans le peuple autant que dans les livres

(1) Voyez les livraisons de la *Revue* du 15 mai et du 1er juin 1845.

qu'il le faut aller chercher; c'est l'usage qui le modifie et le transforme, qui fait vivre les mots ou les frappe de mort. En prenant cette parole dans sa plus haute signification, on peut dire que la langue est *démocratique* par essence. Cette liberté de principes dénotait certainement un esprit large, vigoureux, et dévoué à la révolution littéraire plus qu'il ne le pensait lui-même; mais en même temps, ébloui par ses souvenirs, aveuglé par cette gloire traditionnelle d'écrivains qui ont illustré Florence plus que toute autre ville, ne se montrait-il pas trop porté, en concluant, à s'enfermer dans sa patrie particulière au sein de la grande patrie? N'y avait-il point une inconséquence trop claire à vouloir imposer la langue toscane à l'Italie pour arriver à l'unité désirable? Malgré tout, cependant, le *Discours sur la formation de la langue*, où quelques faiblesses se mêlent à tant de vues supérieures, est une des pièces solennelles de ce débat, depuis bien long-temps posé, qui a inquiété beaucoup d'esprits, qui a été l'occasion de luttes amères, et n'est point arrivé encore à sa solution.

Ceci est le côté élevé et fécond de ces polémiques soulevées par la rénovation littéraire italienne. Cependant il faudrait aussi faire la part de l'envie, de la jalousie, des basses passions mises en jeu, qui faisaient saigner la nature généreuse et impressionable de Foscolo à Londres; il y a encore cette plaie honteuse de la vénalité, qui inspirait à Niccolini ces hautes et fermes paroles : « Vous accusez les libraires... je ne veux pas me faire leur apologiste; mais l'un d'eux ne pourrait-il pas vous répondre : — La soif de l'or nous est commune; nous gagnons, il est vrai, sur la fatigue de votre esprit, mais vous, vous vendez aux puissans votre génie et votre conscience? Par les dates de vos livres, on connaît vos opinions, et l'Égypte n'eut jamais de divinité si ridicule qui n'eût eu votre encens. Fauteurs de la licence ou de la tyrannie, pour que l'une ou l'autre vous paie, vous rendez odieux le vrai en l'exagérant, ou vous vous appliquez à ne laisser briller que cette faible et malfaisante lumière qui, si elle est mortelle à la pensée, n'en est que plus chère au nombre infini de ceux que le soleil blesse, et plus utile à ceux qui aiment à ne point être vus. Par vous sont mises en honneur ces misérables études qu'on permet à ceux qu'on veut retenir dans une perpétuelle faiblesse, comme on laisse un jouet entre les mains d'un enfant. L'infortune, qui désarme les hommes généreux, vous rend cruels; vous aimez à planter votre bannière sur les ruines d'autrui. Vous flairez la force triomphante comme l'hyène suit le lion pour dévorer ses restes, et vous ne craignez pas de jeter la pierre de la malédiction à la tête des malheureux qui sont tombés! »

L'ame fière et libre du poète respire dans ces lignes tombées en passant de sa plume dédaigneuse.

Le discours sur *le sublime et Michel-Ange* témoignait de nouveau, en 1825, des progrès de l'esprit de Niccolini. Le grand auteur du *Penseroso* a inspiré peu de pages aussi éloquentes. Ici on voit combien la pensée du poète s'est agrandie par degrés et s'est affranchie du joug des règles. Pour lui, ni le *beau* ni le *sublime* n'ont un caractère unique et immuable, dont il appartienne aux rhéteurs de marquer les traits; les voies qui y conduisent sont variées et nombreuses. « Si le style, dit-il, est comme la manière d'être dans un ouvrage, ceux qui pensent qu'il n'en peut exister qu'un seul circonscrivent la nature dans un cercle semblable à celui où l'ambassadeur romain enferma le roi de Syrie. Et ces Popilius de l'art se plaignent ensuite qu'il ne produise plus rien, lorsque la rigueur de leurs préceptes le retient dans l'impuissance, enchaîné au point où ils se sont arrêtés. » Il y a un autre mérite dans ce *discours*, c'est la liberté des jugemens sur le temps et sur les hommes. Niccolini ne néglige aucune occasion de mettre en lumière tout ce qui peut rehausser l'ame, de frapper d'une parole ardente l'âge de corruption où disparaît l'indépendance italienne. « Alexandre de Médicis, écrivait-il, voulait que Michel-Ange choisît un lieu opportun pour élever une forteresse qui pût être le soutien de la nouvelle puissance et la terreur des citoyens; ce grand homme refusa. Les sages des époques corrompues diront que cette audace qui créait pour lui un péril ne procura pas aux autres la liberté; mais je prie que la postérité n'ait pas assez peu de mémoire, que les lettres ne soient pas assez ingrates pour laisser dans l'oubli ce magnanime refus! » Puis, arrivant au bout de la longue vie de Buonarotti, il ajoute avec une grave tristesse : « ..... Je le plains d'avoir vécu si long-temps, en songeant à ce que la vieillesse devait lui permettre de voir. Les Italiens, courbés sous le poids de l'autorité espagnole, oublièrent les coutumes de leurs aïeux, et, acceptant tout de leurs nouveaux dominateurs, ne gardèrent d'eux-mêmes que leurs vices. Les douceurs domestiques disparurent au milieu des pompes d'un faste sans richesse, des vanités d'un abaissement caché sous des noms magnifiques;..... l'Italie eut l'inertie sans le repos, des aventures sans gloire, des crimes atroces, de lâches vertus, et, en résumé, toutes les honteuses douleurs de la servitude. Alors aussi on tenta d'étouffer le génie, de faire périr la véritable éloquence à l'ombre des écoles, de tromper la conscience du genre humain, et d'empêcher ces destinées qui sont le fruit du temps et des idées. Et la pensée se fit si bien à cette domesticité,

qu'à cette époque, qui enfanta des travers nouveaux, on ne trouve pas un écrivain italien qui ait laissé éclater un peu de cette généreuse colère par laquelle, comme on le voit dans Tacite et dans Juvénal, les lettres peuvent vivre encore dans les siècles corrompus. Dans les arts eux-mêmes il n'y eut plus de goût; Michel-Ange resta sans ennemis, mais sans juges, roi encore, il est vrai, mais d'un peuple d'esclaves!... »

Ce serait une étude curieuse à faire que de rechercher à quel point le poète et le critique coexistent dans Niccolini, et se prêtent une aide mutuelle; la grave émotion d'une raison élevée se mêle, en lui, à l'élan naturel de l'inspiration. Du poète, il a l'instinct divinateur, l'activité féconde, le mouvement, l'éclat, la sympathie pour tout ce qui est beau. Du critique, il a la fermeté de vues, la sagacité, la logique, et ces facultés diverses sont dominées par un mobile supérieur, par un invincible amour de la patrie. C'est cet amour qui éclaire l'esprit de l'auteur de *Polixene*, et détermine sa foi aux idées progressives, parce que sans elles l'Italie resterait en arrière des peuples. Niccolini n'est point, il est vrai, un de ces audacieux novateurs qui ouvrent des routes inconnues jusqu'à eux, et s'y précipitent avec une ardeur spontanée et irréfléchie; mais chaque pas qu'il fait est assuré : son génie peu hasardeux, grave, méditatif, le rend d'autant plus propre à féconder des principes qu'il n'a admis qu'avec maturité. Les germes déposés dans son esprit fructifient peu à peu. En vain les excès de l'école moderne le pourront effrayer par momens, et lui feront regretter les réserves de sa jeunesse, si fort éprise de l'antiquité; en vain des tendances opposées se disputent son intelligence; son talent se développe néanmoins dans le sens nouveau; il va d'*Antonio Foscarini* à *Jean de Procida*, de *Procida* à *Arnaldo da Brescia*. Ce sont les trois œuvres glorieuses de sa vie littéraire.

Foscarini marque la rentrée de Niccolini au théâtre, en 1827, après dix années de silence. L'issue de la lutte littéraire n'était plus douteuse déjà : *Carmagnola* et *Adelghis* avaient montré ce que peut un génie éminent dégagé des liens d'une discipline trop sévère; mais il restait à tenter quelques-unes de ces réformes sur la scène même, il restait à concilier la liberté, la vérité désormais exigées dans une action tragique avec les pratiques théâtrales. Niccolini a-t-il rempli ces conditions? Il a du moins essayé d'y parvenir, et ses efforts ne sont pas sans éclat. *Foscarini* n'est point certes un drame conçu sur le modèle de *Cromwell*. Il offre cependant des beautés vraiment neuves. La couleur moderne y est bien plus prononcée que dans les tragédies d'Alfieri. La régularité qu'on y remarque naît plus encore de

la simplicité de l'action elle-même que du respect outré de l'auteur pour des préceptes abrogés. C'est un grave et sombre tableau de cette politique occulte et étouffante de Venise qui dit par la bouche de Lorédan : « Qu'arrive-t-il si tout est livré à un téméraire examen? D'abord on pense, puis on hait, puis on conspire! » Et encore : « L'homme qu'on redoute est toujours coupable, et, fût-il innocent, il faut le punir si on l'a offensé, car il deviendra coupable par vengeance! » Antonio Foscarini, bien qu'il descende d'aïeux illustres, bien qu'il soit le fils du doge, est la victime choisie par ce haineux pouvoir, toujours mis au service des colères personnelles. Revenant de la Suisse, où il a été envoyé, Foscarini, la poitrine pleine encore de cet air salubre qu'il a respiré dans les libres montagnes helvétiques, revoit sa patrie contristée par la tyrannie des *dix;* il retrouve aussi une jeune fille, qu'il aime et dont il est aimé, devenue l'épouse de Contarini, l'un des trois inquisiteurs d'état et son plus cruel ennemi. Ainsi l'homme et le citoyen tout ensemble sont profondément blessés. Foscarini cependant veut revoir encore Teresa, et il va répéter près de sa maison le chant plaintif de leurs jeunes amours. La jeune femme, qui n'a cédé qu'à la force et au malheur en épousant l'inquisiteur d'état, s'attendrit. Au moment où Antonio et Teresa sont réunis mêlant leurs douleurs irréparables, les souvenirs de leur affection sans espérance, ils sont surpris tout à coup par Contarini, et Foscarini, pour sauver la renommée de son innocente complice, n'a d'autre moyen que de se réfugier aussitôt dans le palais de l'ambassadeur espagnol. Or, depuis la conjuration de Bedmar, la loi punit de mort, comme conspirateur, tout sujet vénitien qui met le pied dans le palais d'un ambassadeur étranger. Foscarini est donc traité comme un criminel d'état; il va être jugé par Contarini, qui a découvert la vérité. Ce qui répand un noble intérêt sur le jeune patricien, c'est la fierté qu'il met à avouer tout haut des pensées de liberté qui sont un crime aux yeux du tribunal secret, tout en niant qu'il ait eu le dessein de conspirer contre Venise; c'est son généreux empressement à cacher le motif réel pour lequel il a été trouvé en rébellion contre la loi, préférant ainsi la mort au déshonneur de Teresa. Contarini se venge en inquisiteur et en époux irrité en le condamnant. Son père lui-même, le doge Alvise Foscarini, devant son silence, est forcé de le condamner. Vainement le peuple commence à gronder au dehors; quelques sbires suffisent à le disperser et à étouffer sa voix, qui n'est plus menaçante; vainement Teresa, devinant le danger de son amant, accourt pour s'avouer aussi coupable et éclairer ce sombre mystère; par les soins de Contarini,

Antonio Foscarini est déjà mort. — Ce drame, dans sa simplicité, est d'un puissant effet. Joué sur tous les théâtres, il a été vivement attaqué et chaleureusement défendu. Un critique de l'*Anthologie* en donnait une définition vivante qu'on peut bien rapporter. Un jour, il avait vu une jeune Française, renommée pour sa beauté autant que pour son talent poétique, descendant les degrés du palais Michelozzi; sa figure fière et charmante, ornée d'une belle chevelure blonde, se détachait, par un merveilleux relief, sur la structure monumentale qui semblait lui servir de cadre. Voilà la tragédie de Niccolini! s'écria-t-il. Telle est, en effet, la douce et pâle image de Teresa se dessinant sur le fond austère de la Venise du XVIIe siècle. Il y a une différence cependant; déjà la douleur a laissé sa trace sur le front de la jeune Vénitienne, et ses cheveux qui tombent ont été dénoués dans l'affliction.

Jean de Procida date de 1830. Qui ne connaît le terrible et sanglant épisode des vêpres siciliennes? Un essai érudit et ingénieux de M. Amari a, il est vrai, présenté ce grand fait sous un jour nouveau et en a notablement changé le caractère; il a effacé cette couleur dramatique que l'histoire semblait avoir empruntée à l'imagination populaire. Il a réduit à des termes moins héroïques ce soulèvement proverbial. Cependant cette victoire de l'érudition ne saurait, à notre avis, modifier profondément le point de vue sous lequel la poésie l'a pu envisager. La vérité poétique, en effet, diffère de la vérité historique en plus d'un point. Certes l'historien qui décrit une époque ne peut en négliger le côté moral; mais son premier devoir, c'est une entière exactitude, c'est une parfaite reproduction de la réalité des faits. Le poète, au contraire, échappe à cette loi rigoureuse et peut créer lui-même une action, pourvu qu'il reste fidèle à la vérité des mœurs, des idées, des sentimens, à la vérité humaine. Que lui importent les détails d'une conspiration, le lieu où elle a pris naissance, le nom de ceux qui ont poussé le premier cri de révolte? S'il voit dans un pays deux races qui se combattent, des vainqueurs et des vaincus, certainement il ne fausse pas la vérité en montrant ceux-ci prêts à tout tenter pour leur délivrance et en personnifiant la lutte en quelques hommes dont il agrandit à dessein la figure. C'est en quoi, il nous semble, la tragédie de Niccolini peut être vraie encore, malgré les démentis que lui pourraient donner les faits après les découvertes érudites de M. Amari. *Jean de Procida* est le résumé vivant de toutes les antipathies patriotiques contre la domination étrangère; il a parcouru toute l'Europe pour fomenter des inimitiés contre Charles

d'Anjou; âpre et redoutable proscrit, il remet le pied en Sicile; son pays gémit sous le joug, son fils est mort, sa fille Imelda est la femme d'un des dominateurs, de Tancredi, fils d'Éribert. « Je n'ai plus d'enfans, s'écrie-t-il, je n'ai que ma patrie! » Et il prépare l'effrayant dénouement auquel les coopérateurs ne manqueront pas dès le premier appel. « Un peuple ne conjure pas, dit Procida; mais tout le monde s'entend sans qu'il y ait un accord visible. » Le drame entier est écrit avec une chaleureuse énergie et abonde en traits d'une poésie inspirée. Tout s'y agite, tout prend une voix, — le peuple, qui remue sourdement, gronde, puis éclate, — les poètes, qui se demandent en chœur si la sueur des esclaves doit toujours féconder la terre, si le divin sourire du ciel est fait pour éclairer tant de douleurs, — et les jeunes filles siciliennes, qui pleurent la perte de leur beauté réservée au vainqueur. C'est la poésie de la plainte, de l'amertume, de la vengeance. Dans cette atmosphère de haine, cependant, il circule un souffle plus doux par momens; il y a une pensée de concorde où se peut reposer le cœur. L'auteur a fait la part de l'humanité généreuse, aspirant à la paix, à l'union fraternelle, et c'est l'amour de Tancredi et d'Imelda qui semble être l'expression de ces nobles souhaits. Imelda dit au fils d'Éribert :

« Ah! puissé-je te suivre et oublier que je suis née sur cette terre où la haine des Francs est arrivée à son comble!

TANCREDI. — Que me parles-tu d'Italie et de France? Ah! tu ne sais pas qu'il n'y a qu'une patrie pour les ames!... Devant Dieu, il n'y a ni Italien ni Franc; il n'y a que l'homme, et je sens toute la douceur de cette loi qui nous veut frères. Reviens vers notre enfant, tu verras comme il dort et comme il sourit. Peut-être est-ce à nous qu'il pense dans son rêve; s'il se trouble, donne-lui un baiser; soulève ses mains innocentes vers le ciel, et que sa prière entendue du Seigneur te rende la paix!... »

Tancredi, n'est-ce pas un autre marquis de Posa pour Niccolini, c'est-à-dire l'homme qui devance son temps, le héros idéal que, par un anachronisme pardonnable, le poète aime à opposer à la réalité digne de pitié ou de mépris?

Jean de Procida rappelle une autre œuvre d'un écrivain respecté, de Casimir Delavigne. Niccolini, Delavigne! ce n'est point un rapprochement factice créé par notre imagination. En négligeant les différences radicales, soit dans l'idée, soit dans l'exécution, qu'il y a entre *Procida* et *les Vêpres siciliennes*, et en remontant des œuvres aux hommes, combien de traits semblables dans le caractère égale-

ment digne et pur des deux poètes, dans leur talent sérieux et élevé! L'un en Italie, l'autre en France, ils représentent ces pensées de transaction auxquelles en appellent toujours les esprits ennemis des excès, dans les réformes littéraires comme dans les révolutions politiques. Nés presque dans les mêmes circonstances, leur vie, en avançant, semble suivre la même loi. Une conviction morale pareille les anime. L'amour du pays domine leurs inspirations et laisserait le même reflet dans leurs ouvrages, si cet éclair joyeux que le triomphe fait briller parfois au front de Delavigne n'était remplacé chez Niccolini par une constante tristesse. Les doutes, les craintes, que l'un a ressentis en présence des hardiesses littéraires excessives, l'autre les a connus. Leur existence s'est passée à rechercher le vrai point où le sentiment d'une règle supérieure se pourrait concilier avec les libertés de l'art moderne, et il ne faut pas croire que ce soit l'imitation qui ait produit ce phénomène de deux hommes semblables sous tant de rapports : il n'en est rien; mais les mêmes questions littéraires s'agitant autour d'eux, c'est par une simultanéité naturelle que leur génie fraternel est arrivé à la même gloire par le même chemin.

Niccolini n'est point un poète lyrique dans le sens réel du mot. Ses élans passionnés, ses cris vengeurs, c'est dans ses drames qu'il les faut chercher. Rarement il s'est servi de cette forme abondante et glorieuse de l'hymne ou de l'ode si propre aux directes émanations de l'ame, au développement des pensées les plus intimes, des sentimens les plus secrets et les plus vivans du cœur qui s'abandonne à lui-même, sans s'arrêter aux limites qu'impose la peinture d'une action définie. Il n'a pas fixé en strophes harmonieuses et alternées ses impressions personnelles, ses émotions viriles, ses souvenirs et ses douleurs mystérieuses, et sa vague rêverie. Tel n'est pas le penchant décidé de son talent poétique. Pourtant, dans ses œuvres, il y a souvent la marque d'une inspiration qui pourrait se suffire à elle-même; plus d'un passage révèle ce qu'il aurait pu en ce genre. Les *chœurs* de *Procida* l'indiquent; ceux d'*Arnaldo da Brescia* le disent mieux encore. Parfois aussi, de même que Corneille peignait en passant

Cette pâle clarté qui tombe des étoiles,

il jette un regard détourné vers la nature, et laisse tomber quelques vers sur « la nuit profonde qui agrandit l'ame et attriste le cœur; » ou bien il décrit « ce lointain et vaste horizon où le ciel et la mer se

confondent en se touchant. » C'est ainsi que se décèle accidentellement, pour ainsi dire, le talent lyrique de Niccolini, bien mieux que dans ses *Poésies diverses*. Parmi celles-ci, deux morceaux seulement, une courte élégie sur *la Vieillesse* et une touchante *Plainte*, portent un vrai caractère lyrique. Une grave tristesse est empreinte dans cette ode de *la Plainte*, adressée à une femme, et lui donne une valeur particulière.

« Vous pleurez!... Vainement vous cherchez à retenir et à cacher vos larmes. Quel fantôme est passé devant votre ame? Est-ce un souvenir ou une crainte?

« Hélas! comme s'il ne souffrait pas assez du malheur actuel, l'homme, emporté dans l'immensité du temps, — regarde toujours, plein de terreur ou de regret, en avant ou en arrière du point indivisible qui partage l'infini!.....

« Était-ce en voyant s'enfuir les jours rapides de la jeunesse et les plus douces illusions du songe de la vie?...

« ..... Vous étiez-vous fiée, dans votre crédulité, aux promesses d'un long amour? Si vous avez cueilli cette fleur, elle naît, puis bientôt languit, et meurt.

« Pleurez, et que celui qui vous a trompée soit vaincu par l'enchantement de votre regard!... — Mais il n'est pas donné aux gémissemens d'avoir une fin dans cet exil, ni aux larmes de tarir dans notre paupière.

« Maintenant que, mère vigilante, vous veillez auprès de votre enfant, qu'il apprenne de vous la première langue de l'homme, — la plainte!...

« ..... Il se plaint, celui qui regrette, celui qui souffre; il se plaint, celui qui sert comme celui qui commande. Nous sommes tous condamnés : les larmes sont la meilleure prière.

« Vous savez les douces et tendres paroles qu'enseigne l'amour; mais l'homme seul se laisse aller aux chants de la douleur.

« Moi aussi, j'ai voulu exprimer ces tristes accens; j'essayai, nouveau Pygmalion, d'animer ma statue; — je l'étreins encore, et je tremble..... elle ne sent rien, et le marbre cruel retombe sur moi froid comme la pierre de la tombe.

« ..... Un souci grave et assidu poursuit mes jours, et le malheur m'assiége de toutes parts.

« Déjà, comme une image rapide qui se reflète sur le mur, je disparais de la mobile scène de l'univers.

« Je rêvai de la gloire, je me crus de la race de l'aigle, et me voilà gisant près du rocher d'où j'essayai de prendre mon vol.

« Mais avant que la mort étende son voile éternel sur mes yeux, qu'ils brillent encore de ces larmes à qui le ciel fut promis!... »

Peut-être est-il permis de regretter que cette sévère et profonde mélancolie ne se soit pas épanchée plus souvent, et que l'auteur n'ait pas ajouté d'autres chants à ce poème intime du cœur, qu'on eût pu mettre à côté des hautes inspirations lyriques de Berchet et des hymnes douloureux de Leopardi.

Tandis que dans ces écrits divers, tragédies ou essais de critique, on voit le poète florentin s'accroître ainsi, et par un effort mesuré et persévérant, par une sorte de combat où se plaît son esprit, qui développe ses forces, chercher à s'approprier ce qu'il y a de bon, d'excellent, de fécond dans les doctrines modernes, sans renier les pensées de sa jeunesse et les souvenirs de l'austère tradition, — la littérature contemporaine, au contraire, affaiblie dans son triomphe, s'aventurait et se relâchait de plus en plus; la recherche, l'affectation, dont on avait cru se délivrer, reparaissaient sous d'autres formes; l'incertitude produisait un désordre maladif et stérile, une réelle anarchie d'idées et de langage. Le caprice restait seul souverain; il était adopté comme l'unique règle dans la poésie. Or, à quelque point de vue qu'on se place en abordant sérieusement les questions littéraires, qu'on veuille suivre les traces de Shakspeare ou de Racine, de Virgile ou de Dante, de Boileau ou de l'Arioste, qu'on s'inspire de l'antiquité, du moyen-âge ou du temps présent, est-il possible d'imaginer un art qui ne soit que l'expression de la fantaisie de chaque écrivain, auquel on ne puisse demander compte des œuvres qu'il produit, en vertu de certaines notions générales, de certaines lois fixes, de certaines conditions immuables qui forment comme un point commun où se peuvent retrouver, pour se comprendre, le poète, le critique et le public? La poésie serait vraiment alors rejetée parmi ces brillantes futilités qui amusent sans instruire, sans laisser dans le cœur cette durable émotion qu'excite l'expression de toute vérité humaine largement et fidèlement reproduite. Là où nous cherchions les mouvemens de notre propre nature, nous trouverions le caprice et les bizarreries de l'écrivain. La critique ne serait pas seulement inutile, elle serait impossible, car elle ne pourrait être que le sentiment particulier d'un homme variable, suivant son humeur, et ne se rattacherait à aucun principe permanent. Ainsi, ce qu'il y a de vraiment grand dans la littérature considérée comme l'image de la société qui s'agite et qui marche disparaîtrait aussitôt! Cela est vrai en Italie comme en France.

Quelle influence pouvait avoir un tel état de choses sur l'auteur de *Procida?* L'hésitation devait regagner son intelligence et glacer ses

premières ardeurs. Son cœur reste animé des espérances et des vœux de ce siècle, et son esprit, effrayé des excès littéraires, se réfugie parfois encore vers le passé; il doute, il recherche un terrain solide qui lui échappe sans cesse. C'est ainsi qu'il va d'une tentative à l'autre, qu'il fait *Lodovico Sforza* et *Rosmonda*. Dans *Lodovico Sforza*, dans ce tableau sévère de l'usurpation de Louis le More sur son neveu Galeas, duc de Milan, la fibre patriotique frémit, il est vrai, et donne une apparence de vie à l'action. L'un des personnages, Belgiojoso, s'écrie : « Je hais la servitude et l'étranger. Ne sais-tu pas que dans ma patrie il est encore des hommes qui ont vu la république? Ignores-tu que, le dernier des Visconti descendu au tombeau, Milan osa briser ses chaînes, et que des lèvres fermées par la peur il sortait un nom qu'on peut invoquer après celui de Dieu, la liberté!.... » Mais c'est une tragédie régulière et froide à laquelle quelques touchans passages ne peuvent donner un intérêt suffisant. *Rosmonda*, au contraire, est un essai plus libre; l'histoire de la maîtresse de Henri II d'Angleterre, de la rivale d'Éléonore de Guyenne, y est retracée avec plus de mouvement et d'ampleur. La même contradiction se reproduit dans d'autres œuvres : tantôt Niccolini, suivant Shelley au milieu des vices monstrueux de l'Italie corrompue, fait revivre la sinistre famille des *Cenci* dans un drame plein de toutes les hardiesses nouvelles, et tantôt, comme pour purifier son esprit, il revient avec joie vers la source antique, en publiant une œuvre de sa jeunesse, *Agamennone*, et, selon les paroles de sa dédicace au professeur Centofanti, cette simple et harmonieuse beauté fait naître en lui un triste regret semblable à celui qu'inspire le souvenir d'un premier amour. Telles sont les incertitudes de Niccolini; de là naissent ces vœux de conciliation prédominans en lui, et résultant naturellement de sa position intermédiaire. *Beatrice Cenci* et *Agamennone* lui ont fourni l'occasion de résumer ses vues dans un *Discours sur la tragédie grecque et sur le drame moderne*. C'est une étude d'une savante érudition et d'une vive logique, où il analyse avec soin le théâtre grec, les œuvres d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, pour montrer leur incomparable grandeur, et où il lance de solides attaques contre ce goût de l'exception qui a envahi le drame moderne, contre ces personnages qui semblent faire sur eux-mêmes une perpétuelle expérience en disséquant leurs passions, leurs pensées, par une subtile analyse, « qui s'aiment, se haïssent, se redoutent, sont heureux ou malheureux seulement par pure curiosité scientifique, de même qu'Eusebio Valli s'inoculait la

peste, afin de la mieux étudier. » Oui, cela est vrai, la tragédie grecque a des beautés toujours enviables, oui, encore, ceux qui ont tenté de nos jours de créer un théâtre ont semé de graves et de nombreuses erreurs : c'est là ce qui est toujours le plus facile à démontrer; mais, arrivé à ce point, l'auteur s'arrête. La conclusion du *discours* est donc moins satisfaisante que quelques parties pleines d'observations larges et vraies sur Eschyle, sur Shakspeare, et sur la noble fraternité de ces génies immortels.

C'est par une œuvre récente, par *Arnaldo da Brescia*, que Niccolini a semblé triompher de ses hésitations, et s'est pleinement jeté dans la voie nouvelle; il a fait taire les scrupules d'un goût trop prompt à s'alarmer, et ici comme en toutes ses tentatives les plus marquantes, on pourrait le dire, c'est le sentiment patriotique qui a servi de lumière à son intelligence. Son regard s'est étendu vers un horizon plus vaste; son inspiration embrasse tout un âge historique, toute une période de formidables combats où l'Italie aime encore à se contempler telle qu'elle fut, pleine de vie et d'ardeur. Le sens politique d'*Arnaldo da Brescia* a été indiqué ici même (1) : c'est une puissante invective contre l'adultère de l'empire et de l'église au moyen-âge, adultère consommé dans un but d'oppression. C'est une vigoureuse satire, quoique indirecte, des nouveaux guelfes et des nouveaux gibelins qui prétendraient ressusciter ces anciennes doctrines et se fieraient encore soit au pouvoir temporel de Rome, soit à l'influence de cette ombre d'empire qui plane encore sur la péninsule et l'enveloppe. Vue dans le vague lointain du XIIe siècle, la figure d'Arnaldo n'est pas sans grandeur; c'est un digne sujet pour la poésie. Arnaldo n'est-il pas le type de ces réformateurs extrêmes et prématurés qui se sont succédé d'âge en âge au-delà des Alpes, de ces conspirateurs remplis des souvenirs de la vieille Rome, animés d'instincts généreux, mais imparfaits, citoyens d'une république chrétienne idéale, qui voulaient remettre un peu du sang de Caton et de Brutus dans les veines de l'Italie, déjà atteinte par la corruption, et s'en allaient un jour s'éveiller de leur songe au pied d'un gibet ou dans les flammes d'un bûcher? Vainement les cendres d'Arnaldo furent jetées dans le Tibre, comme pour purger l'Italie de son passage; cela n'a pas empêché que, trois siècles après, Savonarola ne fût tourmenté des mêmes rêves et ne renouvelât

(1) Voyez l'article sur *la Révolution en Italie*, par M. Ferrari. — *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1845.

la même tragédie sanglante. — Niccolini a rassemblé dans son drame, — dont la scène est placée dans tous les lieux illustres de Rome, au Vatican, en face du Capitole, sur la place publique, dans les solitudes peuplées d'ombres antiques, — les personnages caractéristiques du temps, le pape Adrien IV, Frédéric Barberousse, des cardinaux et des sénateurs, des nobles et le peuple, les féroces soldats de l'empereur et les Suisses, que, selon Jean de Müller, Arnaldo avait emmenés avec lui à Rome en rentrant de son exil. Puis de toutes parts éclatent les lamentations des villes détruites par le fer et par le feu, de Tortona, d'Asti, de Chieri, de Trecate, à travers lesquelles Frédéric s'est frayé un chemin jusqu'à la cité éternelle. Dès-lors, on conçoit l'animation de cette grande tragédie, qui finit par la défaite de Rome révoltée contre le pape, par le martyre d'Arnaldo de Brescia livré aux flammes, et par la rentrée triomphale d'Adrien et de Frédéric faisant alliance pour mieux assurer leur empire et donner au pouvoir « cette unité qui le fait ressembler à Dieu. » Il est rare de voir mieux exprimés les mouvemens d'une multitude changeante sous la pression de quelque puissant agitateur. C'est ici le grand art de Shakspeare dans *Jules-César* ou dans *Coriolan*. Arnaldo s'empare, par sa parole enflammée, de ce peuple assemblé en face du Capitole; il le passionne en prêchant « Dieu et la liberté! » Lui rappelle-t-il les vieux souvenirs romains, le peuple veut le faire tribun ou consul; s'il lui fait sentir le poids de son esclavage, s'il retourne, pour ainsi dire, le fer dans la plaie, en répétant ces mots de saint Bernard : « Les Romains sont rebelles ou vils... pourquoi les craindre? montre à l'Europe qu'ils ont la parole superbe et le pied rapide! » le peuple crie, frémit, s'agite, étouffe la voix d'Arnaldo et le menace de mort; et s'il réveille ses espérances au contraire, s'il lui présage la victoire et offre son sang en holocauste, alors de toutes les poitrines s'échappe un même cri : « Vive Arnaldo! vive le saint!.... C'est notre père!.... » — Les chœurs sont aussi une des beautés d'*Arnaldo da Brescia*. Les Suisses et les Romains unissent leurs chants; les premiers invoquent la liberté de leurs montagnes :

Les Suisses. — Soyons frères; notre fer dira aux barbares que nous sommes citoyens de Rome....

Arnaldo. — Soleil qui brilles sur notre hémisphère et qui renouvelles tout parmi nous, que la lumière de la vérité ait des rayons encore plus ardens que les tiens! Que la flamme de l'esprit nouveau brûle toujours dans le cœur du guerrier! Embrassez-vous; ils sont plus que frères, ceux qu'unit une même pensée.

UN SUISSE A UN ROMAIN. — Sauras-tu soutenir le choc des armes?

LE ROMAIN. — Immobile et fier, tu me verras sur le champ de bataille, et la seule pensée de la fuite ne pénétrera pas dans mon cœur.

UN SUISSE. — Et si le peuple cède aux chances du combat?

LE ROMAIN. — Le Tibre est là près de nous; nous mourrons tous, et celui qui succombera sera frappé au front; il aura la poitrine percée par la lance ou par le glaive, en mourant pour la liberté.

ARNALDO. — Ah! si une valeur égale ne répond pas à ces paroles altières, les étrangers pourront dire : Brutus est pour toujours endormi!

Arnaldo da Brescia est le dernier fruit de la maturité prolongée et virile de l'auteur; ses sentimens politiques comme ses instincts littéraires viennent s'y résumer avec puissance, et sous une forme hardie qui est un vrai signe de force. Dans son ame, on le voit, il est resté une foi entière à un idéal supérieur; son esprit a gardé une fleur de pureté ineffaçable, et qui lui vient de sa première familiarité avec le génie antique. Nul ne vérifie plus complètement que l'auteur d'*Arnaldo* ce mot trop oublié : « Qui se contient s'accroît. » Et peut-être est-ce un exemple salutaire à opposer à cette diffusion étourdie, à ce relâchement effréné qui conduisent à une stérilité précoce, à cette ivresse factice qui flétrit et tue les meilleures natures avant qu'elles aient tenu toutes leurs promesses.

Ainsi apparaît Niccolini; telles sont les œuvres de ce poète sérieux et fier. Sans doute on peut concevoir une interprétation plus large et plus profonde du cœur humain, une vigueur de création plus spontanée et plus libre, des habitudes de style moins souvent déparées par l'enflure; sans doute Niccolini n'a point fondé d'école et ne pouvait en fonder : la mesure même de son génie efface en lui ces traits saillans par lesquels éclatent les grandes originalités poétiques. Cependant il occupe encore un illustre rang, et c'est avec justice qu'un poète *anonyme*, répondant à ceux qui voient l'Italie déjà passée dans la région des ombres, invoquait récemment son nom comme une preuve que les sources de la vie et du patriotisme ne sont point taries au-delà des monts. Certes, ce n'est point un esprit médiocre, celui qui, cédant aux suggestions généreuses de l'amour national, a pu s'élever de *Polixene* à *Arnaldo*.

Ce qu'il faut louer, ce qu'il faut aimer en Niccolini, c'est cette constance qui ne se dément pas, cette sérénité, pour ainsi dire, qu'il montre dans la colère, cet ensemble de qualités qui ont survécu à des déceptions nombreuses, et, en un mot, le rajeunissement progressif

de son talent. Poète éprouvé des premiers jours de la révolution littéraire italienne, où on le voit jouer un rôle particulier et indépendant, de ces jours où Manzoni, Silvio Pellico, cherchent hardiment des routes nouvelles, il n'a pas déserté le combat, et il se retrouve encore aujourd'hui au milieu d'une génération plus jeune qui leur a succédé et qui s'efforce de continuer leurs tentatives. — Si on jette, en effet, un coup d'œil général sur l'art dramatique en Italie depuis que l'auteur de *Carmagnola* est rentré dans le silence, le théâtre, on le verra, ne se résume pas tout entier dans cette naturalisation vulgaire du vaudeville et du mélodrame français habilement essayée par Romani et Bon, ou dans quelques languissantes et fades imitations de Nota et de Goldoni, ou bien dans la populaire bouffonnerie des grotesques héros de tréteaux. Il y a encore de jeunes poètes, tels que Battaglia, Revere, Turotti; il y a des œuvres, telles que *Luisa Strozzi* ou *le comte d'Anguissola*, qui sont empreintes d'une vigueur peu commune et dénotent une réelle aptitude. Mais quelle conclusion en pourrait-on tirer? Ces œuvres ne sont-elles pas de persistans indices bien plutôt que la réalisation de l'avenir dramatique qui semblait promis à l'Italie? Et, à vrai dire, un temps de transition est-il propre au développement de la poésie dramatique? Combien de causes se réunissent au contraire pour arrêter son essor!

Ce qui manque aux meilleurs de ces drames, c'est la vérité humaine, sans laquelle une œuvre tragique ne peut vivre; ce qui manque aux auteurs, c'est la certitude, c'est une claire notion de ce qu'ils peuvent et doivent peindre. Au sein d'une semblable époque agitée par de sourds et irrésistibles ébranlemens, on peut imaginer une grande poésie lyrique se faisant l'écho des tristesses de l'ame, des regrets, des espérances, jetant un mélancolique adieu aux ruines qui tombent, ou chantant l'hymne de la réédification triomphante; le douteux aspect de toute chose est lui-même une source nouvelle d'inspiration. Il n'en est pas ainsi de la poésie dramatique qui a un but plus certain, qui, en animant des personnages, doit reproduire leur caractère, leurs passions, leurs sentimens, dans leur rigoureuse logique, avec précision et vérité. Or, cette vérité, qui la pourra enseigner au poète? Qu'il regarde autour de lui, et il verra de tous côtés l'effort, l'inquiétude, l'attente, le renouvellement partout commencé et à chaque pas suspendu; ce monde lui apparaîtra comme un tableau dont l'inconstante mobilité lasse le regard, et alors, voyant que tout déjoue son observation, que pourra-t-il faire si ce n'est créer une nature hu-

maine fille de sa fantaisie et de ses rêves, et souvent aussi de son inexpérience? Aux obstacles qui naissent de ces circonstances morales, joignez encore les difficultés matérielles; la censure, en repoussant les écrivains de la scène, ne leur ôte-t-elle pas le seul moyen qui les pourrait ramener à un sentiment plus exact de la réalité? Privés de cette active communication avec le public si féconde en enseignemens, de ce commerce vivant et animé avec la foule lettrée ou vulgaire qui modifie sensiblement les conditions de l'art dramatique et fait sa puissance, ils créent cette distinction illusoire et funeste du drame écrit et du drame représenté; leurs compositions ne sont pas des ouvrages scéniques : ce sont des poèmes libres, vagues, flottans, où toute perspective est troublée, où l'action s'encombre d'inutiles détails, où la pensée principale disparaît dans les divagations d'un esprit non retenu. De là vient que les œuvres aujourd'hui remarquables en Italie ne constituent pas, à proprement parler, un théâtre. Ce n'est pas la décadence de la poésie dramatique, mais ce n'est point le progrès véritable. C'est une suite d'efforts généreux, mais isolés et sans portée générale. C'est comme une aurore qui se prolonge depuis Manzoni et tarde à s'épanouir. Il est aisé de voir combien il y aurait d'autres questions à résoudre pour rendre moins problématique l'avenir dramatique de l'Italie. — Si ce jour désirable où s'aplanira cet avenir était proche, à côté des poètes nouveaux qui naîtraient, les hommes comme Niccolini, qui ont gardé une ame inaccessible aux défaillances et un génie pur des dérèglemens et des excès, ne trouveraient-ils pas comme une seconde jeunesse féconde encore en projets et en œuvres et éclairée par quelques-uns de ces bienfaisans rayons qu'ils virent briller dans leurs premiers songes de poésie?

CH. DE MAZADE.

LES

VICTIMES DE BOKHARA.

THE VICTIMS OF BOKHARA, BY CAPTAIN GROVER.
LONDON, 1845.

Ce qui me toucherait le plus, si je mettais le pied dans ces grands pays du Gange, de l'Indus et de l'Oxus, ce ne seraient pas les mœurs curieuses des vieilles monarchies asiatiques, ni le combat qu'elles soutiennent contre l'envahissement occidental, mais une douzaine de tombes européennes éparses sur ces domaines; il y a là le Français Victor Jacquemont, le bon évêque Héber, le voyageur Moorcroft, son compagnon Trebeck, le lieutenant Vyburg, et vingt autres qui dorment sous les dattiers et les cyprès, derrière quelque pagode en ruines, méprisés des habitans et oubliés des voyageurs qui passent. De temps en temps, on rencontre sur les steppes et dans le creux des vallées un pauvre cippe funéraire ou une élévation de terrain qui annoncent la présence d'un cadavre; quelque voyageur anglais, français ou russe, Moorcroft, Burnes, Stoddart, sont enterrés là, pionniers de la civilisation, et qui lui ont frayé la route dans ces contrées. Ces hommes courageux ont préparé, leurs successeurs

préparent encore la grande solidarité qui ne manquera pas de lier un jour tous les habitans du globe.

Il faut voir chez Jacquemont, Elphinstone ou Alexandre Burnes, quel pressentiment amer, quelle terreur sourde avertissent ces races placées entre l'influence moscovite et la puissance anglaise, barbares Sicks, Afghans, Thibétains et Bokhares, que le moment fatal va venir, et que bientôt s'éteindra l'indépendance de leurs coutumes antiques. Toutes le savent; les plus timides courbent la tête, accablées par cette destinée qui absorbe les races inférieures au profit des races supérieures et des hautes civilisations; les plus barbares et les plus lointaines se soustraient de leur mieux aux regards des observateurs européens, et les tuent quand elles peuvent.

Il n'y a pas, en ce genre, de victimes plus intéressantes et plus volontaires que deux officiers anglais, Stoddart et Conolly, sur lesquels un homme de beaucoup de cœur, d'obstination et de hardiesse, mais d'infiniment trop de violence, à ce qu'il nous semble, le capitaine Grover, a récemment attiré l'attention de l'Europe. Avant d'esquisser rapidement leur histoire, nous entrerons dans quelques détails nécessaires; nous dirons ensuite pourquoi le capitaine Grover les signale comme sacrifiés par les autorités anglaises avec une lâche et indigne cruauté. La polémique soulevée à ce sujet ne nous arrêtera point; régler les intérêts de la grande politique moderne n'est pas une de nos prétentions, assez d'autres se chargent de ce soin. Encore moins nous immiscerons-nous dans les affaires intérieures de la grande et petite Bokharie; défendre lord Aberdeen, incriminer lord Palmerston, appartient à d'autres: nous n'en savons pas assez pour cela; mais la marche de la civilisation nous intéresse; nous chercherons donc à expliquer, à éclaircir, à rectifier, d'après les documens nombreux qui ont été publiés, un récit obscur et curieux, triste et romanesque, qui surtout importe à l'histoire moderne.

En 1838, sir John Mac-Neil était ambassadeur de sa majesté britannique auprès du schah de Perse. On sait dans quelle situation politique cette partie du monde se trouvait, quelles intrigues s'y nouaient, avec quelle peine l'Angleterre essayait de se défendre, sans y parvenir, contre l'influence de la Russie. Ces menées, sourdes la plupart du temps, s'étendaient de Saint-Pétersbourg jusqu'au Thibet et à la Chine, de Calcutta jusqu'à l'Hindou-Coutch et la mer Caspienne. Elles avaient pour but l'affaiblissement ou le maintien de la puissance anglaise dans ces contrées, pour principal théâtre ce plateau de l'Asie centrale où vivent depuis des siècles, sans communication avec nous,

des populations intelligentes et rapaces, qui, parmi les vices des barbares, ont surtout adopté le manque de foi. C'étaient elles que travaillaient obstinément les Russes d'une part, les Anglais de l'autre; nous ne reviendrons pas sur cette situation souvent décrite. Les rapports amicaux des cabinets de Saint-Pétersbourg et de Londres n'en étaient point troublés; avec une politesse infinie, on suscitait des ennemis à l'adversaire, on lui enlevait ses alliés, on déconcertait ses projets. On se tuait par envoyés et l'on s'embrassait par protocoles.

A cette partie d'échecs il fallait des instrumens secondaires, des pions, si l'on nous passe le terme. Exposés aux chances des avant-postes, ils s'en allaient en sentinelles perdues accomplir les desseins des deux cabinets, et tenter la fortune. Les agens russes se cachaient mieux, se glissaient avec plus d'adresse, et ne montraient pas moins de dévouement que les agens anglais. Chez les autres, plus d'orgueil, de persévérante énergie, et de savantes ressources embarrassaient des trames qui demandent moins d'audace et de savoir que de ruse et de patience. Les rangs de l'armée indo-britannique offrent une pépinière presque intarissable de ces capacités dévouées; on les recrute encore parmi les missionnaires protestans, les employés de la compagnie des Indes, les juges, les *civilians*, les marchands, et même les hommes de science.

Auprès de sir John Mac-Neil, ambassadeur à la cour de Perse, se trouvait un officier, déjà employé dans quelques affaires diplomatiques. Il se nommait le colonel Charles Stoddart. Chargé d'accompagner le schah de Perse à ce siége de Hérat qui contrariait si fort les Anglais, et menaçait d'implanter la puissance persane-moscovite dans cette partie de l'Asie, il s'était conduit avec fermeté et loyauté; chargé ensuite de réclamer impérativement la levée du siége, il l'obtint, et fut désigné à son gouvernement comme digne d'éloge et de récompenses. Les qualités dont il avait fait preuve, zèle, vigueur, intrépidité, se mêlaient à d'autres nuances de caractère, qui le rendaient assez peu propre à réussir dans une mission plus délicate, que sir John Mac-Neil lui confia en juin 1838.

Entre l'Afghanistan et la Russie, à l'est de la mer Caspienne, se trouvent de petits empires rivaux, souvent en guerre, où règne un mahométisme fanatique, et dont les habitans enlèvent partout des esclaves pour en trafiquer. Ces états, Ouzbecks ou Usbecks, de Khiva, du Kokan et de Bokhara (1), long-temps inconnus de l'Eu-

(1) Al. Burnes, *Travels to Bokhara.*

rope, nous ont été révélés par le spirituel et hardi voyageur Alexandre Burnes, mort en 1841 sous les balles des Afghans. Burnes s'était tiré des mains de ces peuplades à force d'adresse. On sait que le brigandage est en honneur chez les Ouzbecks, et que plusieurs tribus regardent comme honteux de mourir dans son lit, au lieu de périr dans un *tchapao* ou « expédition de pillage. » Les vices des régions voisines, la finesse outrée des Persans, le vol organisé des Chinois, la perfidie des Thibétains, la cruauté des Tatars, paraissent s'être donné rendez-vous sur cette terre mitoyenne, d'ailleurs livrée à une éducation théologique tout en pratiques, en arguties et en formules religieuses. Le centre de cette civilisation singulière se trouve à Bokhara, ville sacrée dont les deux principaux caractères semblent être le commerce et le fanatisme. Placée, comme Genève, entre des populations de croyances différentes, elle est puritaine jusqu'à la dernière rigidité et fait un assez grand négoce. On comprend que ces empires fussent pour la compagnie des Indes un sujet perpétuel d'inquiétude; leurs incursions et leurs pillages, qui approvisionnaient d'esclaves leurs marchés, les constituant en hostilité permanente avec les royaumes limitrophes, présentaient à la Russie ou à la Perse un motif légitime de conquête.

Le gouvernement anglais envoya donc le capitaine Conolly auprès du khan ou roi de Kokan, le capitaine Abbott et sir Richmond Shakspeare auprès du khan de Khiva, le colonel Stoddart auprès du khan de Bokhara, non-seulement pour réclamer la suppression du commerce des esclaves, mais pour observer les ressources et les intentions de ces chefs et de ces peuplades, les préparer à l'alliance anglaise et contrebalancer l'influence russe. Houzourout, khan de Khiva, reçut favorablement les envoyés, leur promit ce qu'ils voulurent, et se débarrassa le plus tôt possible de leur présence, qui le gênait. Le khan ou roi de Kokan fit de même. L'un et l'autre s'engagèrent à cesser leurs déprédations, si le khan de Bokhara, plus puissant qu'eux, se prêtait aux intentions des Anglais. C'était consentir à tout et ne rien terminer; les diplomates européens ne paraissent pas s'en être aperçus.

Le roi ou émir de Bokhara, Nassr-Oullah-Bahadour Khan-Melik-el-Moumenin, un des hommes les plus barbares de ces contrées, est parvenu au trône par une série de crimes atroces même pour un souverain oriental. Le voisinage et la présence des Européens, Russes ou Anglais, l'épouvantait, non sans raison. C'est un monstre, mais sa terreur jalouse était fondée. Averti qu'un envoyé anglais allait pénétrer jusqu'à lui, il résolut de le frapper de stupeur, et de lui donner la

plus terrible idée de sa puissance. Il espérait détruire ainsi chez les Anglais toute envie de se mêler de ses affaires à l'avenir, et comptait bien garder cet envoyé comme prisonnier, pour en user comme d'un otage si jamais on le contrariait en rien. Ce n'était pas mal raisonné pour un barbare, et ce qui le prouve, c'est qu'il a réussi.

Le respect pour les mœurs mahométanes, une extrême réserve, beaucoup de modestie et de simplicité, auraient pu le calmer ou l'apprivoiser; le colonel Stoddart ne fit qu'effaroucher davantage cette bête fauve. Après avoir réussi, par la persistance et la raideur, auprès des Persans, race civilisée et affaiblie, après avoir fait lever le siége de Hérat et imposé la loi britannique au roi de Perse, Stoddart espéra sans doute obtenir, chez les Ouzbecks de Bokharie, le même succès par les mêmes moyens. Homme sévère, loyal et fier, très attaché aux coutumes et à la religion de son enfance et de son pays, ne se pliant que sous la discipline militaire, il allait se trouver en contact avec des gens de proie, dénués de pitié comme de bonne foi, naïvement perfides, se croyant tout permis quand ils ont dit leur chapelet, renfermés dans la minutie des pratiques, et pillant, trompant, tuant, en sûreté de conscience. Stoddart s'était déjà fait des ennemis; Yar-Méhémet, visir de Hérat, était en très mauvais termes avec le colonel, dont l'humeur altière l'avait blessé. Ce visir adressa une lettre secrète à Nassr-Oullah, et chargea l'un des hommes de la suite du colonel de la remettre au roi. Stoddart y était représenté comme un espion fort dangereux, plein d'orgueil, de ruse, d'obstination, et qu'il fallait réduire ou exterminer.

Stoddart, qui ne se doutait ni de la belle lettre de recommandation dont un de ses suivans était porteur, ni des mœurs auxquelles il allait se mêler, traversa la première ville sans encombre et entra dans la capitale de Nassr-Oullah-Bahadour, deux jours avant la fête du ramazan. Il était attendu; une escorte nombreuse de cavalerie, précédée par un *mehmandahr*, l'accueillit et l'accompagna jusqu'à la résidence qu'on lui avait assignée près de la maison du visir, nommé Mahzoum-Berde-Reiss. Le visir affecta beaucoup de colère de ce que les lettres de créance de Stoddart eussent été adressées à son prédécesseur et non à lui-même : c'était un prétexte ridicule d'irritation, puisque l'on ignorait en Perse, au moment du départ du colonel, la nomination du visir nouveau; mais le système d'intimidation commençait. La lettre du visir de Hérat était déjà parvenue au maître de Bokhara, et ce dernier cherchait les moyens efficaces d'humilier l'étranger qui venait se jouer à lui. Stoddart accueillit ces injures avec

fierté. Le ministre ne lui rendit pas sa visite, mais lui fit dire de venir; l'agent anglais refusa d'obéir. Ces insultes concertées entre le visir et son maître furent au comble lorsque Mahzoum-Berde-Reiss, accourant chez le colonel, l'interpella par cette véhémente apostrophe : « Savez-vous bien que j'ai écrasé tous les ennemis de l'émir! — Je suis charmé d'apprendre, répondit Stoddart avec une ironie assez déplacée, que l'émir n'a plus d'ennemis. »

Après avoir ainsi débuté, on poursuivit de même des deux côtés. Le premier jour du ramazan, le colonel reçut l'injonction de se rendre à pied au Registan, grande place de Bokhara, où l'émir, qui voulait lui parler, devait l'envoyer prendre. Stoddart s'y refusa encore, répondit qu'il irait à cheval, que la force seule pourrait l'en faire descendre, et qu'il se conduirait à Bokhara exactement comme à Londres. Cette résolution parut exorbitante à Nassr-Oullah, déjà si mal disposé; un chrétien ou un juif ne peuvent se montrer à cheval dans Bokhara, ni un autre que le roi lui-même dans la place du Registan. On envoya cependant dire à l'Anglais qu'il pouvait agir à son gré, et cet officier européen, en grand uniforme, caracola dans le Registan, au grand scandale de la population ébahie. Ce fut pis lorsque, le bruit des trompettes et le piaffement des chevaux ayant annoncé le cortége de Nassr-Oullah, l'officier anglais, au lieu de mettre pied à terre, s'affermit sur sa selle, et se contenta d'exécuter le salut militaire, en portant la main à son chapeau d'ordonnance. L'émir, se voyant bravé publiquement, arrêta sur le colonel un fixe et long regard, ne prononça pas un mot et passa. Quelques minutes après, un *maharam* ou chambellan vint de la part de Nassr-Oullah lui demander « pourquoi il n'avait pas mis pied à terre devant le roi. — Ce n'est pas la coutume de mon pays. — Mais c'est la nôtre. — Je ne puis agir autrement. — C'est bien; l'émir est satisfait, et vous invite à vous rendre immédiatement à son palais. »

Ce n'était pas ainsi que le spirituel Alexandre Burnes avait préparé son entrée chez le roi de Bokhara; il s'était fait précéder par une lettre orientale, qui demandait pour le voyageur protection et asile à ce magnifique roi, « citadelle des croyans, tour de l'islam, perle de la foi, étoile de la religion, dispensateur de l'équité, colonne des fidèles. » Comment Alexandre Burnes, sans caractère officiel, avait-il réussi à Bokhara, s'y était-il fait des amis, avait-il échappé à tous les dangers? En respectant la bigoterie du pays, en se conformant à ce puritanisme sans égal, à cet amour chinois des formules, à cette sévérité extérieure et hypocrite. Tous les obstacles s'étaient aplanis devant lui. Il

paraît que le colonel, au contraire, avait mis dans sa tête de fouler aux pieds l'étiquette des Ouzbecks, et de faire prévaloir à la cour de Bohkara cette raideur si chère aux voyageurs anglais, et dont l'Europe s'est souvent offensée. On le plaça dans un corridor qui conduit à l'Avezahna, espèce de cour où le roi donne ses audiences et reçoit les pétitions; un maharam, s'approchant de lui, le prévint qu'il allait demander de sa part à l'émir la permission d'être introduit, et lui présenter son *arzie bendaghanie*, « la prière de son esclave. » Stoddart s'en offensa; autant vaudrait s'offenser des mots *votre majesté*, qui n'appartiennent guère qu'à Dieu, ou de la formule *votre très humble serviteur*, qui ne signifie rien. L'esprit court et rigide du colonel jugea cette formule inconvenante; il répondit avec véhémence : « Je n'adresse de prières qu'à Dieu, je ne suis l'esclave de personne; dites-le bien à votre maître. Je lui communiquerai ce que j'ai à lui dire lorsqu'il m'aura reçu, mais non auparavant. » La même inflexibilité se manifesta par plusieurs autres traits de même nature. La présence d'un souverain dans ces pays est présumée devoir attérer de son éclat l'étranger qui se hasarde à en soutenir les rayons; en conséquence, on le prend par-dessous les aisselles, et on le soutient dans sa faiblesse lorsqu'il entre dans la salle où le roi se trouve. Stoddart, soumis à la même cérémonie, secoua violemment ses deux acolytes et s'en débarrassa; selon le capitaine Grover, lorsque le maître des cérémonies vint tâter ses vêtemens pour s'assurer qu'il n'avait pas d'armes cachées, il le renversa d'un grand coup de poing et l'étendit à demi mort; cette circonstance, qui a été révoquée en doute, s'accorde d'ailleurs généralement avec la conduite du colonel. A la porte de la salle est placé un huissier, qui, au moment où un étranger est admis, prononce les mots : « Priez tous pour le roi; » comme si, dans ces mœurs féroces, la mort et le danger étaient sans cesse présens. Stoddart, qui ne s'était informé d'aucun de ces détails, au lieu d'une prière mentale, se mit à réciter à haute voix une prière à Dieu en persan. Nassr-Oullah, assis sous le dais royal, caressait sa barbe, plein de haine pour cet étranger, de dégoût pour sa grossièreté et fatigué de ses airs dominateurs. Il prononça l'*Allahoû Akbar* ordinaire, reçut la lettre dont Stoddart était porteur, et le renvoya.

Ce début ne promettait pas d'heureux succès. Stoddart, qui n'avait rien fait pour se concilier l'estime et la confiance du maître, arrivait à Bokhara sans présens, sans escorte, armé de sa seule intrépidité. Il se présentait en conquérant plutôt qu'en allié ou en ami; son caractère politique était équivoque; il ne représentait ni l'Angleterre ni

la compagnie des Indes; le khan et son visir profitèrent de ces circonstances, et, deux jours après, le colonel reçut l'intimation d'aller à l'instant même chez le visir. Il se hâta d'obéir, par une complaisance assez peu explicable, car l'heure était indue, et il avait refusé précédemment de se rendre à une injonction pareille.

C'était le soir. Le colonel, en entrant chez Mazhoum, vit douze hommes armés qui stationnaient dans l'antichambre du reiss : ils se jetèrent tous à la fois sur lui, le renversèrent et le garrottèrent avec des cordes. Comme il était ainsi par terre, pieds et poings liés, le visir parut, un yataghan nu à la main, et s'élança vers le colonel : « Que Dieu vous pardonne vos péchés! » s'écria l'Anglais, qui pensait que son dernier moment était venu. Alors Mazhoum Berde, le regard étincelant et la bouche écumante, dirigeant vers la poitrine de Stoddart la pointe de sa lame, se mit à l'accabler d'invectives : « Misérable espion! écume de la terre! tu viens donc ici de la part de tes maîtres anglais pour acheter Bokhara comme ils ont acheté Kaboul! Tu n'y réussiras pas; je te tuerai! » Et il appuyait le yataghan sur le sein de Stoddart, dont l'œil immobile restait fixé sur l'œil furieux du visir. Cette scène dura quelques minutes, et soit que l'impassible contenance de la victime arrêtât le bras du bourreau, soit, ce qui est plus probable, que cet appareil fût concerté entre Mazhoum et le roi, le visir tout à coup dit à ses serviteurs : « Qu'on l'emporte! » La pluie tombait à torrens; ces hommes, armés de torches et gardant un profond silence, l'emportèrent comme un cadavre, à travers les rues désertes, tantôt le laissant tomber sur les pierres, tantôt secouant rudement ses membres brisés. Quelquefois ils s'arrêtaient, et ces visages farouches le contemplaient en riant. « Achevez-moi tout de suite! leur criait-il; par pitié, achevez-moi! Ne prolongez pas mes tortures. » L'un d'eux, l'éclairant de plus près de sa torche, se baissa vers lui comme il était étendu par terre et immobile : « Certes, tu es un démon ou un sorcier, lui dit-il; tu sais d'avance qu'on ne te fera pas mourir. Si tu n'étais qu'un homme, tu aurais eu peur. » On le traîna encore pendant quelque temps à travers la ville; enfin on le jeta dans une chambre obscure, tout garrotté comme il était, et l'on ferma la porte avec des verroux. Il avait passé deux heures dans ce cachot, seul, étendu sur un plancher humide, quand la porte s'ouvrit; des lumières parurent, quelques serviteurs entrèrent, précédant un homme enveloppé des pieds à la tête de draperies de laine, qui ne laissaient apercevoir que ses yeux. Ce personnage voilé s'accroupit sur un divan placé à l'extrémité de la salle, et les lumières

furent posées devant lui. Le patient suivait du regard tous les mouvemens du nouveau venu auquel on témoignait beaucoup de respect, et qui lui semblait devoir être l'émir lui-même; se soulevant de son mieux sur le parquet et reprenant un peu de forces : « Je prie le Tout-Puissant, lui dit-il d'une voix ferme, qu'il vous pardonne. Vous avez mal fait de jeter dans cette prison un homme innocent, chargé d'une mission de son gouvernement auprès de votre roi. Si vous n'étiez pas disposés à me recevoir, vous ne deviez pas me laisser entrer dans votre ville; c'était au visir de me signifier les volontés de son maître. Si vous voulez que je parte, je suis prêt à faire ce que vous désirez. » Après avoir écouté cela fort attentivement, l'homme voilé se leva et dit : « Je communiquerai ces choses à l'émir. »

Ce personnage était le chef de la police de Bokhara, nommé Mirîe-Schaab. Il sortit pour exécuter les volontés de son maître, saisit tous les papiers du colonel, les brûla, mit ses effets et ses équipages à l'encan, et le fit transférer dans un cachot plus horrible que le précédent; descendu au moyen d'une corde à une profondeur de vingt-un pieds, Stoddart se trouva dans un puits avec trois malheureux, dont deux voleurs et un assassin. Ce dernier y avait passé plusieurs années, et Stoddart y passa deux mois. Les insectes et les reptiles que l'humidité entretient dans ce trou infect livraient une guerre incessante aux prisonniers; la corde qui les avait descendus leur apportait quelques alimens, et tout le temps était employé à fumer ensemble.

Lorsque le caprice farouche de Nassr-Oullah fut assouvi, lorsqu'il crut avoir dompté l'orgueil de l'Anglais et lui avoir imprimé la terreur de sa puissance, il donna ordre au ministre de la police de tirer le colonel du puits où il croupissait depuis deux mois et de le garder chez lui. Deux jours après, le bourreau vint, chargé d'annoncer la mort à Stoddart, avec la seule alternative de se faire mahométan. Stoddart, vaincu par la souffrance et l'épuisement, répéta la confession de foi de l'islam. Sa piété vive et austère ne se pardonna jamais cette faiblesse, qui remplit le reste de sa vie d'un repentir amer. Cependant le bruit des cruautés exercées sur la personne de Stoddart s'était répandu, et le général russe Perowsky, gouverneur d'Orembourg, fit demander à Nassr-Oullah que le captif fût remis aux mains des Russes. On conduisit ce dernier chez l'émir. « Les Russes vous réclament, lui dit le roi; que veulent-ils faire de vous? Vous traiteront-ils bien, et vous remettrai-je entre leurs mains? — Je suis sûr, répliqua le colonel, d'être bien traité par les Russes; mais si mon gouvernement vous demande ce que votre altesse a fait de moi, que répondrez-vous? » Telles

furent les paroles de cet homme héroïque, épuisé par son séjour dans un cachot malsain, et qui voyait la mort de si près. Le khan détacha de ses propres épaules la pelisse de fourrures noires qui le couvrait, en revêtit le colonel Stoddart, et, ordonnant qu'on le plaçât sur un cheval, lui fit traverser en triomphe les rues de sa capitale. Revenu à la santé, le premier acte public de Stoddart fut de se proclamer hautement chrétien et de protester contre une abjuration que la violence seule lui avait arrachée. L'imprudence de cette conduite avait quelque chose de si grand, cette énergique opiniâtreté témoignait d'une force d'ame si peu commune, que Nassr-Oullah, Mazhoum, Mirîe-Schaab et la population elle-même furent comme vaincus; on le traita honorablement, on lui dit qu'on l'avait pris pour un espion et traité comme tel; il fut admis à faire sa cour à l'émir, et reçut de ce barbare des marques de bienveillance.

Il y avait à ce singulier changement divers motifs : d'abord les succès des armes anglaises dans le Kaboul et l'Afghanistan devenaient menaçans pour l'émir; puis ce dernier voulait faire sentir sa munificence après avoir fait peser sa tyrannie; enfin il avait conçu l'espoir de s'attacher, comme l'avait fait Rundjet-Singh, un de ces Européens, « Frandgis ou Feringhis, » si puissans dans les arts et la diplomatie, si habiles à organiser une armée, et qui semblent amener partout le succès avec eux. Caressé et fêté à Bokhara, bien que son retour au christianisme l'exposât quelquefois aux avanies de la populace, le colonel, logé dans le palais, captif dans les murs de la ville, fut soumis tour à tour à la surveillance d'un noble ou naïb avide d'argent nommé Abd-Oul-Samet-Khan, et du maître-d'hôtel de la maison royale, qui s'appelait Abdoul-Halyk. Stoddart tomba malade d'une fièvre typhoïde; le khan lui envoya son propre médecin, qui lui sauva la vie. Sur le point de faire partir une ambassade qui se rendait près du tsar, Nassr-Oullah offrit au colonel d'accompagner cette ambassade jusqu'à Saint-Pétersbourg, et de se charger d'une mission particulière. Une fois à Orembourg, et parvenu à la frontière de Russie, il dépendait du colonel de se mettre sous la protection des Russes et d'échapper pour toujours à Nassr-Oullah. Stoddart refusa; « son gouvernement, disait-il, ne lui avait pas encore intimé l'ordre de quitter Bokhara. » Jamais le sentiment du devoir militaire ne fut poussé jusqu'à un scrupule plus étonnant. Stoddart devait penser que les distances, la guerre flagrante, l'état politique de l'Asie centrale, rendaient les communications presque impossibles; la dépêche attendue

pouvait ne jamais venir, et cette obstination renouvelait les soupçons conçus contre son espionnage. En effet, les colères du barbare se réveillèrent après le refus de Stoddart; à deux reprises, on le conduisit dans une prison, moins dure que la première, et d'où on le tira bientôt. Il ne se laissa pas épouvanter. C'était un soldat qui restait à son poste sous les balles; la sentinelle, n'étant pas relevée, ne bougeait pas.

Lorsque reparaissaient les ombrages de Nassr-Oullah, le naïb qui surveillait Stoddart recevait l'ordre de l'empoisonner; l'Anglais marchandait sa vie, et ne réussissait à la conserver qu'en flattant la cupidité du naïb et lui faisant espérer une grosse rançon. D'autres fois, l'émir, revenant à des sentimens meilleurs, lui faisait porter du tabac et des pelisses, essayait de le capter, et le priait de réparer le tain de ses glaces, de lui fabriquer un thermomètre et « des chandelles brûlant sans fumée. » Stoddart aurait pu tirer grand parti de ces dispositions s'il avait eu autant d'adresse que de hardiesse et de piété.

Cependant les évènemens extérieurs, s'avançant vers le dénouement de 1841, qui couvrit de cadavres anglais les défilés de l'Afghanistan, rendaient la situation de l'agent britannique de plus en plus inquiétante. A l'instigation des Anglais, on le croyait du moins, la guerre avait éclaté entre Nassr-Oullah et l'un des petits rois ses voisins Mohammed-Ali. Le sultan de Constantinople, reconnu pour chef spirituel de tout l'islam, écrivait au khan de Bokhara qu'il eût à relâcher son captif; les Russes eux-mêmes, dont une ambassade allait arriver de Saint-Pétersbourg, demandaient, selon les us et coutumes chevaleresques de cette lutte entre diplomates, la mise en liberté de Stoddart, et le khan de Khiva, pressé par le colonel Abbott, la réclamait de son côté. Harcelé par ces influences, preuve de la puissance anglaise, et ne sachant comment y échapper, le despote devint furieux. Il répondit au sultan qu'il obéirait, pourvu que la reine d'Angleterre restât son amie et ne lui en voulût pas; — au cabinet de Saint-Pétersbourg, que le prisonnier n'était qu'un voyageur sans caractère officiel, — et à son confrère de Khiva par ces paroles bizarres : « Vous avez un Anglais, et moi j'en ai un. Pourquoi voulez-vous me prendre le mien? » Puis il partit pour guerroyer contre les Kokaniens.

La mission russe à Bokhara rencontra dans cette ville l'agent anglais, et s'empressa de lui donner protection. Plusieurs lettres qu'il avait écrites à ses amis, portées les unes par des Kourdes qui les cousaient dans un pan de leur robe, les autres par des juifs ou des Persans que gagnait l'appât de l'argent, étaient parvenues à leur des-

tination; dans cette correspondance, en partie imprimée, on est surpris de reconnaître le style puritain des contemporains de Cromwell; au-dessus des intérêts diplomatiques ou guerriers, l'intérêt religieux domine l'esprit et la destinée de Stoddart, à qui ces sentimens élevés prêtent une grandeur réelle. Le capitaine Conolly, chargé auprès du roi du Kokan d'une mission analogue à celle de Stoddart, en recevant une de ces lettres, résolut d'aller trouver son frère d'armes, et de partager ses dangers. La tentative était hasardeuse, car Nassr-Oullah regardait Conolly comme le mobile des embarras qui lui étaient suscités et de la guerre qu'il avait à soutenir contre ses voisins. Mohammed-Ali, roi du Kokan, lui permit de se rendre à Bokhara sous condition de le renseigner exactement sur la route que son ennemi devait prendre pour arriver jusqu'à lui. Quant à Nassr-Oullah, ce nouvel Anglais qui venait s'engager dans ses filets le charma; il se hâta de donner son consentement, et promit la liberté à un esclave qui se chargea de porter à Conolly la dépêche royale et de traverser un pays couvert de troupes et plein de périls. Conolly, reçu d'abord dans le camp royal, interrogé avec hauteur, accueilli froidement et dirigé sur Bokhara sous escorte, fut logé chez le naïb Abd-Oul-Samet. Stoddart habitait la maison de l'ambassade russe, où il trouvait sécurité. On eut peur qu'il ne voulût y rester, et que ses amis russes ne le défendissent. Pour l'engager à rentrer chez Abd-Oul-Samet, on empêcha Conolly de le voir; les deux amis, ainsi séparés, ne tendirent plus qu'à se réunir, et Stoddart, entraîné par un désir aussi facile à comprendre que fatal, quitta l'ambassade russe pour aller vivre avec son ami chez Abd-Oul-Samet. On était au 11 novembre 1840.

Nassr-Oullah se trouvait seul maître des deux Anglais, et c'était ce qu'il voulait. La guerre du Kaboul continuait, et les populations de l'Asie centrale s'animaient d'une fureur profonde contre le pouvoir qui les pressait et les enveloppait. La conduite de Nassr-Oullah envers Conolly était toujours hautaine et menaçante; Abd-Oul-Samet craignit ou feignit de craindre qu'une partie de la colère du monarque ne tombât sur lui-même, et une maison particulière fut assignée aux Anglais, avec un revenu de 3 *tillahs* ou 30 shellings par jour. Pendant un mois, Conolly demanda et ne put obtenir une audience particulière. Le 2 décembre seulement, on conduisit les deux prisonniers chez Nassr-Oullah. « Où sont vos lettres? demanda-t-il à Conolly. Vous êtes un espion; mais souvenez-vous que Bokhara n'est pas aussi facile à conquérir que l'Afghanistan. Je vais vous envoyer en prison,

et vos Anglais viendront avec une armée, s'ils veulent, pour vous tirer de mes mains. » Conolly répondit avec autant de fermeté, mais plus de prudence que Stoddart, et l'un et l'autre furent congédiés. On les enferma dans une chambre du palais, où ils passèrent une nuit de terreur et de souffrance; le lendemain, on les conduisit en prison.

Plusieurs de ces faits, avancés par le capitaine Grover, ont été controversés ou niés quant à l'exactitude des détails; les variantes que l'on y oppose ne changent pas matériellement la situation que nous avons décrite. Les vacillations du roi de Bokhara dans sa conduite envers Conolly peuvent avoir été plus ou moins marquées, il a pu montrer d'abord quelques égards pour ce dernier, ce qui importe peu. Les évènemens suivaient leur cours, l'insurrection du Kaboul se propageait. Le messager juif chargé d'apporter à Nassr-Oullah une lettre de lord Palmerston réclamant la liberté des captifs fut, suivant le capitaine Grover, décapité d'un coup de cimeterre dans le corridor du palais, selon d'autres, jeté dans le puits noir et exécuté. L'Angleterre, sans pouvoir dans le pays, n'avait plus de mission à Hérat, à Khiva, ni dans le Kokan; l'Afghanistan était en armes, et toutes les communications interrompues; ces sentinelles perdues de la puissance britannique dans l'Inde semblaient vouées à la mort.

Cependant ils avaient des amis qui ne les oubliaient pas. M. de Boutenieff, l'ambassadeur du tsar, que la fureur croissante du khan força de quitter Bokhara, ne cessait pas de réclamer. Alors le fils d'un juge ou *kazie* de Hérat, Akounzadeh-Saleh-Mahomed, dont la famille devait la vie à un Anglais, au major Todd, et qui semblait faire du dévouement aux compatriotes de son libérateur le but unique de ses actions, voulut tout braver pour aller retrouver à Bokhara, malgré le péril, le capitaine Conolly, au service particulier duquel il se trouvait attaché depuis long-temps. La générosité de cet Asiatique, aussi active que sa reconnaissance était ardente, mérite de nous arrêter quelques instans.

Six mois auparavant, un ami du major Todd, le capitaine Abbott, cet envoyé à Khiva dont nous avons déjà parlé, avait quitté le roi de ce pays pour se rendre en Russie; une bande de Kozacks le surprit en route, tua ses gens, le dépouilla et le retint captif. Comme il était par terre dans une tente, où on le gardait à vue et où il attendait la mort, un Kozack entra et lui dit : « On vient vous délivrer. » Puis un jeune homme en costume afghan souleva le cuir de la tente, s'élança vers lui, se jeta à son cou en versant des larmes. « Gloire

à Dieu! s'écria-t-il en persan, je vous trouve enfin! Relevez la tête, seigneur, vos malheurs sont finis. » C'était Akounzadeh, que le major Todd avait chargé d'aller à la recherche d'Abbott, avec une somme d'argent considérable, et de sauver sa vie. Traversant les steppes, allant d'une tente à l'autre sans savoir le langage des Kozacks, égaré par leurs faux renseignemens, forcé de lutter contre la mauvaise volonté de sa propre escorte, il avait battu le désert dans toutes les directions pour accomplir les volontés de Todd, son bienfaiteur; et, sans se décourager, parvenu aux bords de la mer Caspienne, où il « ne voyait plus, dit-il dans sa narration (1), ni une voile sur la mer, ni un abri sur les steppes, » il rencontra enfin le malheureux capitaine, qu'il conduisit sain et sauf à la première forteresse russe. On ne sait pas trop pourquoi le capitaine Grover appelle « coquin de premier ordre (*a regular scoundrel*) » un homme si fidèle et si dévoué, qui pendant vingt-deux jours de marche à travers le désert garda 980 ducats roulés dans sa ceinture, et les apporta intégralement au capitaine Abbott. Le même Akounzadeh, six mois après, ne trouvant plus à Khiva Conolly, son ami et son maître, se dirigea résolument vers Bokhara, pour lui porter des nouvelles et de l'argent. « Vous vous exposez, lui dit le khan Houzourout en le voyant partir; Conolly a fait une grande faute de se livrer lui même au khan de Bokhara; il sera traité comme le colonel Stoddart. » Akounzadeh faillit y perdre la vie, comme on va le voir. Arrêté à la frontière, puis conduit devant l'émir, qui le regarda sans dire un mot, il fut jeté en prison avec ses domestiques. Il trouva cependant moyen de communiquer avec Conolly, et c'est une chose touchante de voir ces deux hommes, prisonniers l'un et l'autre, l'un Asiatique, né à Hérat, l'autre Européen, né à Londres, ne jamais se perdre de vue du fond de leurs cachots et se rendre jusqu'à la mort des services mutuels.

L'histoire des deux officiers anglais avait pénétré en Perse, dans l'Hindoustan, en Europe; partout un intérêt très vif s'attachait à eux. Ni l'Angleterre ni même la Russie ne les avaient délaissés. Depuis le mois de février 1839, le lieutenant Pottinger, agent politique à Hérat, sir John Keane, commandant l'armée du Kaboul, l'envoyé, sir William Macnaghten, avaient assiégé Nassr-Oullah de leurs remontrances; le chef des moullahs ou prêtres de Hérat, Khan-Moullah-Khan, était venu, de la part du major Todd, demander la liberté du

(1) Récit du voyage de Saleh-Mahommed de Hérat, dit Akounzadeh. *Victims of Bokhara*, appendix, p. 215.

captif : « Vous! mahométan, vous venez parler pour cet infidèle, lui dit Nassr-Oullah en le renvoyant. » Tout étant inutile, on essaya de faire agir de concert les khans de Hérat et de Khiva, le sultan de Kaboul et les envoyés de Saint-Pétersbourg. Cet accord, cette persistance, persuadaient à Nassr-Oullah que l'on attachait un haut prix à la vie de Stoddart, et qu'il obtiendrait une rançon considérable; il espérait même exploiter la circonstance pour agrandir son royaume. Profitant des ouvertures qui lui étaient faites, il demanda à la reine d'Angleterre l'adjonction à ses domaines de certaines régions limitrophes et ne reçut qu'une réponse dilatoire. Nassr-Oullah spéculait sur ses captifs.

Quant à Stoddart, avec cette confiance héroïque et aveugle que nous connaissons, il rendait sa libération presque impossible. En vain lui écrivait-on qu'il était libre de partir, en vain les autorités de Calcutta lui conseillaient-elles de saisir la première occasion qui pouvait se présenter et de fuir; retenu par un sentiment du devoir presque fanatique, il prolongeait, malgré ses chefs eux-mêmes, cette situation dangereuse. Il atteignit ainsi l'époque où le pouvoir anglais ébranlé dans l'Afghanistan et le massacre du Kaboul encouragèrent le roi à en finir avec deux prisonniers qui ne lui rapportaient rien de ce qu'il avait espéré et qui l'embarrassaient.

Deux circonstances précipitèrent le dénouement. Les moullahs ou prêtres du Kaboul, après le massacre des défilés, écrivirent au khan de Bokhara que les étrangers étaient exterminés, et que s'il n'avait pas encore osé tuer ses deux captifs, il pouvait maintenant ou s'en défaire ou les leur livrer; « cette lettre, dit Akounzadeh dans son récit, fit sur l'émir une impression profonde. » Il transféra les deux Anglais dans un cachot plus rigoureux et les fit dépouiller de leurs habits. On trouva dans une doublure des vêtemens du colonel un crayon et des papiers qui furent remis à Nassr-Oullah; rien n'est plus suspect à ces hommes que les écritures et les dessins tracés par des Européens. On voulut savoir qui avait apporté ces papiers et ce qu'ils signifiaient, et l'on battit cruellement pendant deux ou trois jours successifs Stoddart, qui se refusa obstinément à toute révélation. Enfin le 17 juin 1841, le khan ordonna l'exécution de Stoddart en présence de Conolly, et fit offrir la vie à ce dernier, s'il voulait abjurer et devenir mahométan. Les mains liées et croisées sur la poitrine, ils furent conduits à travers une foule nombreuse dans une petite place carrée, où le bourreau abattit la tête de Stoddart. — Se tournant alors du côté de Conolly, le bourreau lui dit : « Voulez-vous être mahométan? l'émir vous donne la vie. — Vous ne

l'avez laissée ni à Youssouf (un des serviteurs de Stoddart) qui était de votre foi, ni à Stoddart qui embrassa le mahométisme quelque temps. Je ne serai pas renégat; tuez-moi! » Il tendit le cou, sa tête tomba; on plaça ces deux hommes courageux dans des fosses que l'on venait de creuser sous leurs yeux. Akounzadeh, dépouillé de tout ce qu'il avait apporté, recueilli par un bon négociant bokhare qui le prit dans sa maison, se hâta de quitter la ville sans bruit et à pied, s'égara dans les steppes, et revint à Hérat exténué.

Cependant les Anglais, dont les communications avec Bokhara étaient coupées, ne savaient rien de tout cela; ils se préparaient à tirer une vengeance éclatante de leurs désastres chez les Afghans, et la préoccupation du cabinet britannique comme des autorités de l'Inde anglaise se concentrait sur ce point redoutable. La destinée des deux malheureux voyageurs était inconnue, et lorsque le gouverneur-général, en annonçant ses triomphes et la punition des Afghans, réclama les agens de l'Angleterre, Bokhara n'avait plus que leurs cadavres.

Il y a dans cette triste affaire autant de malheurs que de fautes. Il ne paraît pas que le choix de ce soldat honnête et puritain, le colonel Stoddart, fût approprié à une mission qui demandait le tact le plus délié et l'observation exacte des coutumes adoptées par un peuple qui les prend pour la seule vertu. Après la mauvaise réception de Stoddart, son rappel immédiat et impératif devenait nécessaire. Le voyage du généreux Conolly, qui vint se jeter hardiment dans la gueule du même tigre, ne témoigne pas plus de prudence. C'est sous ce rapport et surtout dans les premières phases de ce triste et curieux drame que l'humanité et la politique peuvent accuser les autorités anglaises d'avoir trop peu ménagé la vie et la sûreté de leurs agens. Ces prémisses posées, le reste des faits s'enchaînait par une suite de conséquences inévitables, et, contre l'opinion du capitaine Grover, les plus pressantes réclamations et les menaces les plus vives n'auraient fait que convaincre de l'importance de sa capture ce barbare acculé au bout du monde et sûr de sa position.

Quand le meurtre des deux officiers fut connu, le gouvernement anglais se trouva fort embarrassé, et l'est encore. Pour attaquer avec quelque chance de succès et punir Nassr-Oullah, une armée considérable devait marcher; elle laissait derrière elle les Sicks, les Afghans, et tous les bandits de la rive gauche de l'Indus; elle trouvait en face, une fois parvenue à Bokhara, les avant-postes de la Russie, les Kozacks des steppes, le Thibet, la Perse, Khiva et le Kokan, forcés de faire cause commune avec le roi des Bokhares; une contrée aussi

grande que l'Europe, avec ses montagnards nomades, qui ne font que la guerre, se soulevait comme un seul homme. Certes, il y avait là de quoi réfléchir; mais la presse et l'opposition anglaise ne s'endormirent pas. Ce qui s'est passé depuis 1841, à cet égard, est un symptôme curieux de l'universalité d'intérêts et de relations qui s'établit dans le monde, et de la puissance énorme de la publicité moderne.

A propos de ces deux Anglais sacrifiés par le chef d'un royaume barbare, Saint-Pétersbourg, Téhéran et Calcutta s'agitent. Une assemblée spéciale est instituée à Londres pour le seul objet de sauver les prisonniers ou de les venger. Un homme se trouve, d'un cœur chaud et d'un esprit belligérant, le capitaine Grover, qui assiége Downing-Street, harcèle les ministres, remplit les journaux de ses plaintes, invoque le secours de l'Europe entière contre un monarque voisin de la Chine et contre le cabinet britannique, accusé par lui d'abandonner ses agens. Il se rend à Saint-Pétersbourg pour obtenir du tsar ce que les autorités anglaises lui refusent; il récuse jusqu'au dernier moment les témoignages nombreux, et selon nous incontestables, qui racontent la mort ou plutôt l'assassinat des deux captifs; il éveille si bien la pitié publique, qu'un autre homme se présente, missionnaire protestant, qui, habitué aux courses les plus périlleuses à travers le globe, offre à son tour de partir pour l'Asie centrale et de ramener ses compatriotes. Il s'embarque « fort tranquillement, dit le capitaine Grover, après avoir embrassé sur le rivage sa femme et sa fille, la Bible à la main, et tout aussi paisible que s'il fût parti pour un voyage de quelques jours. » Cet homme est le docteur Wolff, et, dans cette triste aventure, c'est le quatrième personnage qui expose résolument sa vie pour sauver celle d'autrui.

Le docteur, après avoir couru de grands dangers, protégé par le seul titre de moullah ou prêtre dont il était investi, est revenu persuadé pour son compte que toute recherche sera désormais stérile, que le récit d'Akounzadeh est la vérité même, et que les deux officiers anglais ont péri. C'est ce que le capitaine Grover ne veut pas croire; on peut les retrouver, dit-il, dans quelque forteresse ignorée, du côté d'Orembourg et de la mer Caspienne. Aussi son livre, dont la seconde édition vient d'être publiée, est-il une malédiction continuelle, mêlée de satire et d'invectives, contre les autorités anglaises, lord Aberdeen, lord Palmerston, sir Robert Peel et tous ceux qui n'ont pas secondé les vues du capitaine, qui ne les secondent pas aujourd'hui. Nous avons dit pourquoi cette violente réclamation ne nous semble pas complètement justifiée par les faits. La forme d'ailleurs, celle

du pamphlet et du journal, manque de la gravité convenable et de la dignité nécessaire. Un critique anglais se plaignait récemment du style décousu et emphatique qui envahit l'Europe entière : « Diction vague et flottante, dit-il fort bien, tantôt rampante, tantôt dans les nues, toujours facile et redondante, et qui, des vastes pages du journal quotidien, s'est répandue, comme les flots du déluge, sur le roman, le poème, la dissertation, le voyage et le pamphlet. » Il y a plus de dix ans que nous avions prédit, dans ce recueil même, cette destruction de l'originalité et de la concentration du style, résultat inévitable des nouvelles mœurs. Le livre du capitaine Grover est malheureusement écrit selon cette recette que nous appellerions volontiers le *style-moniteur*, style qu'il faut repousser des domaines plus sévères, et qui n'a pu que nuire à la gravité de ses réclamations.

Pour nous, sans prendre parti pour ou contre les ministres anglais, nous n'avons voulu qu'exposer simplement cette lointaine et récente histoire, qui a donné lieu à quelques beaux développemens du caractère humain. Les Russes MM. de Boutenieff et Perowsky, l'Asiatique Akounzadeh, le missionnaire Wolff, le capitaine Grover, jouent dans ce drame d'honorables rôles, souvent à leur propre péril. On aurait tort de juger Conolly et Stoddart comme des agens vulgaires; ils ont agrandi, dans ces régions inconnues, que l'Europe finira par couvrir du flot de ses idées et de ses mœurs, la trouée nécessaire à la civilisation de l'avenir. Quant au mouvement suscité par le capitaine Grover en faveur des pauvres officiers tués à Bokhara, il soulève une question importante; ces réclamations, même exagérées dans leur violence, ont cet avantage, d'apprendre à ceux qui commandent qu'il faut ménager la vie des hommes et protéger ceux qu'ils emploient. C'est un utile obstacle opposé à cette politique qui sacrifie sans pitié l'humanité à ses desseins. Ni les gouvernemens, ni les hommes n'ont le droit d'abuser de l'héroïsme; quiconque veut trouver toujours des agens dévoués doit se dévouer à eux.

PHILARÈTE CHASLES.

POÈTES FRANÇAIS.

GRESSET.

Essai Biographique sur sa Vie et ses Ouvrages,

PAR M. DE CAYROL.[1]

Alexandre ne voyageait jamais sans emporter avec lui les poèmes d'Homère, et la cassette dans laquelle il les enfermait est restée célèbre. Silius Italicus, dans sa retraite de Naples, avait coutume de fêter le jour de naissance de Virgile plus solennellement que le sien propre, et il n'approchait du tombeau du grand poète que comme d'un temple. Lors de la renaissance des lettres, ce culte pour les prédécesseurs s'est renouvelé sous plus d'une forme, parfois singulière, et il suffit de rappeler ce noble vénitien Naugerius qui, dans son adoration pour Catulle, brûlait chaque année quelques exemplaires de Martial en son honneur. Enfin, sans tant multiplier les exemples, il est bien constant qu'il y a telle chose que la religion et même que la dévotion littéraire : là aussi, on n'adore pas seulement les grands dieux, on se prend aux moindres saints. Saint Paulin, retiré près de Nole, s'était choisi pour patron saint Félix, et il lui adressait chaque année un panégyrique en vers. Il y a telle dévotion littéraire qui fera la

(1) Deux volumes in-8°, chez Dumoulin, quai des Augustins.

même chose pour le patron auquel elle s'est une fois consacrée; elle lui élève une chapelle, si ce n'est un temple; elle dessert l'autel, et y expose les reliques, et sonne la cloche en tout temps pour réveiller les fidèles. M. de Cayrol s'est fait le desservant de Gresset.

Il y a quinze ans que cet honorable gentilhomme, ancien député sous la restauration, a pris à cœur de rechercher tout ce qui pouvait, de près ou de loin, concerner l'aimable poète d'Amiens. M. de Cayrol a vécu quelque temps en Picardie, il est membre et a été chancelier de l'Académie du département de la Somme; il n'en a pas fallu davantage pour enflammer chez lui une prédisposition qu'on peut croire préexistante et comme innée. Depuis ce temps, il n'est pas de soins ni de mouvemens qu'il ne se soit donnés pour retrouver les moindres débris du portefeuille de Gresset, pour en déchiffrer les plus informes brouillons, pour en restituer les plus exigus fragmens, pour conférer les diverses éditions et présenter les variantes comme on fait pour les grands classiques; les académies du lieu, les sociétés littéraires des cantons circonvoisins, ont retenti mainte fois du prélude de ces estimables travaux, poursuivis avec un zèle pour ainsi dire acharné; et aujourd'hui, maître de son sujet, en ayant épuisé toutes les veines, le laborieux biographe ramasse ses résultats en deux volumes, qui contiennent tout sur Gresset, et même un peu plus que tout, puisqu'on y rencontre certaines petites injures contre les ex-romantiques, contre cette abominable postérité de Jodelle et de Du Bartas, et aussi contre *le virus des ames gangrenées* de George Sand et consorts. Oh! pour le coup, ceci est trop; en matière littéraire, un peu de superstition ne me déplaît pas, mais point de fanatisme. M. de Cayrol, en mêlant ces sorties sans motif à la célébration de son innocent et gracieux poète, pourrait compromettre la cause de celui-ci et lui attirer par contre-coup des désagrémens, si on ne faisait la part d'une *grosseur* de termes qui tient à une plume rarement taillée, et si on ne rabattait d'un emportement qui n'est guère qu'une faute de goût. Ceux qui ont tant parlé de goût au nom des classiques, dont ils se croyaient les seuls défenseurs, ont eu souvent ce tort et commis cette petite inconséquence. Nous devions d'abord en prendre acte et montrer qu'ici elle ne nous a pas échappé. Après quoi nous nous empressons de l'oublier, car elle nous conduirait à être sévère, c'est-à-dire injuste envers un homme et un ouvrage dont le mobile et l'objet sont faits pour intéresser.

Il est intéressant en effet de voir ce zèle dont se trouvent tout d'un coup saisis, après de longues années, certains critiques et biographes

pour l'auteur qu'ils adoptent avec prédilection. Un écrivain a fleuri et brillé en son temps, il est mort; le goût public a changé; sa renommée a vieilli et a pâli; on le cite encore à la rencontre, on a lu de lui une ou deux pièces qui seules survivent au reste des œuvres oubliées; il semble que tout soit dit sur son compte : et voilà subitement qu'un homme arrive, littérateur ou non de métier, mais ayant au cœur je ne sais quelle étincelle littéraire, et cet homme un matin se consacre à cette mémoire défunte, la réchauffe, la restaure, s'applique de tout point à la rehausser. C'est comme un contemporain retardé par accident, venu un siècle après, et qui va compenser par surcroît d'efforts le temps perdu; c'est un serviteur posthume de cette gloire dans laquelle, comme au premier jour, il va tout replacer. Le pauvre poète défunt pourrait revenir et, devant ce tombeau refleuri, se croire encore à son heure de triomphe et de fête. Je dis que cela est touchant, parce que cela est désintéressé; et c'est l'honneur éternel des lettres, de ce que les anciens appelaient *studia*, d'entretenir en ceux qui les aiment de ces piétés qu'on appellera, si l'on veut, des manies : les hommes qui ne visent qu'au présent et à user à leur profit des circonstances sont incapables, je l'avoue, de telles illusions, qui supposent le rêve d'immortalité, et c'est pourquoi, avec toute sorte de considération pour ces hommes *utiles*, je préfère les autres.

Y a-t-il rien de nouveau à dire sur Gresset? y a-t-il lieu surtout de réformer à quelques égards le jugement établi sur son talent? Je ne le crois pas, et pourtant je vais refeuilleter sa vie et ses ouvrages avec M. de Cayrol, me bornant à toucher quelques traits çà et là. Il naquit à Amiens, comme on sait, le 29 août 1709; son père, qui remplissait d'honorables fonctions judiciaires, était tant soit peu poète, et rimait en style convenable des épîtres ou satires à l'imitation de Boileau. Le jeune Gresset fit ses études au collége des jésuites à Amiens; d'élève devenu novice et admis dans la compagnie, il passa au collége Louis-le-Grand, et de là fut envoyé pour professer en divers lieux, à Nevers peut-être, certainement à Moulins, dans le voisinage de ce couvent de Visitandines qu'il a si joliment célébré. Gresset avait deux de ses sœurs qui se firent religieuses au couvent des Augustines d'Amiens. A ses débuts, on le voit, il tenait par tous les côtés à cette vie de collége et de cloître qui fut son premier horizon, et qui resta toujours sa perspective; il y était initié à fond, et son naturel badin, agréable et ingénument malicieux ne réussit jamais d'un tour plus sûr que lorsqu'il s'y donna ses ébats, en ayant l'air d'en sortir. Des vers latins, des discours latins, des énigmes rimées, une traduction en vers français des

Églogues de Virgile, faite à vingt et un ans, je franchis d'un pas tout ce premier bagage, sur lequel le biographe, comme de juste, s'appesantit. Gresset, jésuite, avait vingt-cinq ans lorsqu'en 1734, *Ver-Vert* s'échappant par mégarde de son portefeuille, trois éditions (quel scandale!) en parurent coup sur coup, et divulguèrent un talent nouveau du côté où l'on s'y attendait le moins. Le succès de ce petit poème fut inimaginable; la condition de l'auteur ajoutait au piquant. Envoyé en pénitence à La Flèche, par une punition fort douce, convenons-en, et de bien peu de durée, il ne revint à Paris que pour récidiver de plus belle : *la Chartreuse* courut avec la pièce des *Ombres*, qui en est la suite, et un libraire les imprima. Cette fois, l'affaire parut plus grave; quelques vers étaient de nature à mécontenter le parlement. Les supérieurs se décidèrent à renvoyer Gresset de la compagnie, non sans avoir consulté le cardinal Fleury, qui écrivait là-dessus au lieutenant de police Hérault :

A Issy, le 23 novembre 1735.

« Voilà une lettre, monsieur, du père De Linyères, au sujet de ce jeune homme dont vous m'avez donné trois petits ouvrages. Celui du *Perroquet* est très joli et passe bien les deux autres; mais il est bien libertin, et fera très certainement des affaires aux jésuites, s'ils ne s'en défont. Tout le talent de ce garçon est tourné du côté du libertinage et de ce qu'il y a de plus licencieux, et on ne corrige point de pareils génies. Le plus court et le plus sûr est de le renvoyer, car *les Nouvelles ecclésiastiques* (1) triompheront sur un homme de ce caractère... »

J'ai cité cette lettre parce qu'elle me paraît caractériser à merveille, dans le ton paterne du bon octogénaire, le genre de *libertinage*, comme il disait, dont la muse de Gresset s'était rendue coupable; c'est un petit libertinage léger et sans trop de fond, une gaieté de jeunesse très émoustillée, et qui ne tire pas tellement à conséquence qu'elle ne fasse encore sourire le digne cardinal au moment où il la condamne : on sent que, s'il ne faut plus garder Gresset chez les jésuites, il n'est pas perdu sans ressource pour cela, et qu'il pourra revenir à résipiscence, comme y revint ce Ver-Vert lui-même qu'il a si gentiment chanté. Dans une lettre à peu près du même temps, que Gresset écrivait à sa mère après son retour de la pénitence à La Flèche

(1) Journal janséniste.

et avant sa sortie définitive de chez les jésuites, il lui disait d'un ton de plaisanterie qui rentre bien dans notre remarque :

« MA TRÈS CHÈRE MÈRE,

« Voilà qui n'est, en vérité, point édifiant : dater une lettre d'une heure après minuit (1), temps auquel une vertueuse mère de famille doit, comme la femme forte, goûter dans le sein du repos la douceur des songes évangéliques; temps auquel une jeune prosélyte doit tranquillement sommeiller et rêver pieusement. De telles nuits marquent des ames beaucoup trop éveillées, et assurément, si je me mêlais de me scandaliser, ma délicatesse serait bien déconcertée par un pareil dérangement, surtout après la grande et pompeuse retraite. C'est donc là que sont venus aboutir tant d'affectueux sentimens! C'est donc en vain que le vertueux père Fleuriau, l'apôtre des gentils, a labouré, semé, arrosé; voilà donc sa moisson! Il a prié, exhorté, ménacé, tonné, cassé sa flûte, et cependant je ne vois point de changement; on continue; autrefois on se couchait à minuit, et depuis la retraite on est devenu plus méchant d'une heure. »

Et le caquetage continue sur ce ton. On voit combien cela est d'une gentillesse enfantine ou du moins adolescente : *on est devenu plus méchant d'une heure!* Le joli mot! Nous tenons là sur le fait l'espiègle, le *petit libertin*, comme dirait le cardinal Fleury ou madame sa maman.

Ver-Vert nous offre le chef-d'œuvre de cette malice encore innocente et décente dans son plus périlleux excès. Bailly, le grave Bailly, en son *Éloge* de Gresset (car Bailly a fait l'*Éloge* de Gresset, et il eut même pour concurrent Robespierre), a très finement déduit comme quoi ce gracieux petit poème n'est qu'un transparent à travers lequel on devine les passions, les émotions chères au cœur, qui prennent ici le change pour éclore et s'amusent à ce qui leur est permis :

Et dans le vrai c'était la moindre chose
Que cette troupe étroitement enclose,
A qui d'ailleurs tout autre oiseau manquait,
Eût pour le moins un pauvre Perroquet.

On sent courir à tout moment la vague pensée, on effleure le sujet interdit, mais au même moment on l'esquive; on est chatouillé et

(1) Il paraît qu'il avait reçu de sa mère et de sa sœur une lettre datée de cette heure-là, et que de plus il y avait eu une *retraite* à Amiens.

rassuré à la fois; on se donne une entière licence avec une sorte de sécurité; car, notons-le bien, c'est encore un novice qui badine, et non un page; le Chérubin dont l'enjouement a dicté ces gaietés d'un jour ne sera jamais l'amant de sa marraine; que dis-je? en vieillissant il deviendra presque un marguillier.

Gresset, n'en déplaise à l'enthousiasme trop continu de son panégyriste, n'a fait dans sa vie que deux choses qui se puissent relire avec un vrai plaisir et qui s'attacheront toujours à son nom : il a fait *Ver-Vert* à son moment le plus vif, et *le Méchant* à son moment le plus mûr. Dans tout ce qu'il a écrit dans l'intervalle et depuis, il n'a su que répéter, affaiblir, délayer la manière ou les idées de ces deux excellens ouvrages, les seuls de lui qui méritent de rester. Le plus léger des deux, *Ver-Vert*, est peut-être celui qui, à cette distance, a le moins perdu dans son ensemble : il se retrouve d'un bout à l'autre agréable et charmant.

Il y a des esprits et des talens qui n'ont que de la jeunesse, et encore de la première jeunesse : Gresset en eut de bonne heure le pressentiment. Dans cette *Chartreuse* si goûtée de nos pères et où quelques bons vers seulement nous arrivent à la nage dans un torrent de rimes, il disait :

Persuadé que l'harmonie
Ne verse ses heureux présens
Que sur le matin de la vie,
Et que sans un peu de folie
On ne rime plus à trente ans....

Dans une pièce adressée *à ma Muse*, il disait encore, toujours dans ce même sentiment de la brièveté :

Moi que le Ciel fit naître moins sensible
A tout éclat qu'à tout bonheur paisible,
Je fuis du nom le dangereux lien;
Et quelques vers échappés à ma veine,
Nés sans dessein et façonnés sans peine,
Pour l'avenir ne m'engagent à rien.
Plusieurs des fleurs que voit naître Pomone
Au sein fécond des vergers renaissans
Ne doivent point un tribut à l'Automne :
Tout leur destin est de plaire au Printemps.

Ce qui manqua à Gresset, ce furent les idées, le renouvellement d'idées. Son fonds d'adolescence et de première entrée dans le monde

resta à très peu près le même, ni plus ni moins. Dans un siècle qui remuait toutes les théories, qui agitait tous les problèmes, il ne prit aucune part effective, aucun intérêt véritablement intelligent. Pas plus que Crébillon, que Jean-Baptiste Rousseau, que Piron, ses aînés, il n'avait l'esprit *sérieux*, tandis que Voltaire l'avait jusqu'en ses saillies, et c'est ce qui explique le peu de résistance qu'ils firent tous en face d'un tel rival, à la fois léger de plume et muni du fonds. La première veine de jeunesse dissipée, la matinée à peine finie et midi sonnant, Gresset n'eut plus rien à dire et ne put que se replier dans Amiens : car je suis fort de l'avis de Diderot qui remarque quelque part que, lorsqu'un poète peut prendre si aisément sur lui de se taire, c'est qu'il n'a plus guère à parler. Après *le Méchant*, dans lequel il prouva une heureuse entente des tracasseries du monde, comme dans *Ver-Vert* il s'était joué avec les tracasseries du couvent, Gresset avait tout dit.

Il y eut, ne l'oublions pas, deux temps très distincts, deux moitiés très tranchées dans le XVIIIe siècle; ce n'est que dans la seconde moitié et après 1747, année du *Méchant*, que ce siècle produisit les mémorables ouvrages qui en firent décidément une grande époque de philosophie et d'éloquence : l'*Esprit des Lois*, l'*Histoire naturelle*, l'*Encyclopédie*, l'*Émile* et tant d'autres; Voltaire embrasse et remplit les deux périodes, Rousseau n'éclate que dans la seconde; Gresset ne passa jamais la première. Le lendemain du *Méchant*, sa moisson était faite, et sa provision aussi; son esprit rassasié n'accepta pas une idée depuis. On voit assez en quel sens on est autorisé à dire qu'il n'avait pas l'esprit sérieux. Combien de poètes sont ainsi, et eurent le talent plus distingué que l'intelligence!

On retrouverait en lui partout, et dans le meilleur sens, l'élève des jésuites et du père Du Cerceau; quand les jésuites ne se mêlaient pas de théologie, mais seulement de littérature, ils avaient de ce genre d'esprit dont Gresset représente la fleur la plus brillante et la plus mondaine : il suffit de nommer Commire, Cossart, Rapin, Porée, Bougeant et tant d'autres. Cette littérature tout intérieure et confinée aux ornemens des écoles, avait de la gaieté et laissait à ces aimables maîtres (encore un coup, je ne parle que de ceux qui ne faisaient pas les théologiens) une certaine enfance de mœurs et d'esprit qui de près n'était pas sans charme. Pline le jeune, parlant d'un vieux et aimable rhéteur, Isée, qui avait un prodigieux talent de parole et d'amplification, une élégance et une pureté de diction réputée attique, ajoute : « Il a plus de soixante ans, et il n'en est encore qu'à s'exercer au sein

des écoles; c'est dans cette classe d'hommes qu'on trouve le plus de simplicité, de sincérité et de bonté pure; car, nous autres, qui passons notre vie au barreau et dans les contestations réelles, nous y apprenons, bon gré, mal gré, beaucoup de malice (1). » Gresset, même dans le temps de ses plus grandes malices, fut toujours un peu un homme de cette nature, un *scholasticus* comme Pline le dit en bonne part du rhéteur Isée, et comme Voltaire l'a dit moins bénignement de lui dans ces vers si connus :

Gresset doué du double privilége
D'être au collége un bel-esprit mondain,
Et dans le monde un homme de collége.

Aussitôt après sa sortie des jésuites (1735), Gresset, accueilli dans le monde, et particulièrement à l'hôtel de Chaulnes par suite de ses relations de province, prodigua, pendant les années suivantes, une foule de vers légers, agréables en naissant, dans le genre de Chaulieu et d'Hamilton; mais, si Hamilton est un inimitable modèle, ce n'est point par ses vers assurément. Ceux de Gresset avaient pourtant de quoi plaire dans leur nouveauté : J.-B. Rousseau, qui les recevait à Bruxelles, ne se contenait pas de joie, et voyait déjà dans le nouveau-venu un rival et un vainqueur de Voltaire : « Je viens de relire votre divine Épître (celle *à ma Muse*), lui écrivait-il; et, si la première lecture a attiré mon admiration, je ne puis m'empêcher de vous dire que la seconde a excité mes transports. » Il est vrai que, dans l'épître en question, Gresset y parlait de Jean-Baptiste comme d'un Horace, et le proclamait *ce Phénix lyrique*. De son côté, Fréderic, avec qui Gresset était en correspondance, trouvait ses vers *d'un acabit admirable*. Desfontaines, plus judicieux, concluait, après bien des éloges : « Ce sont de jolis riens qui ne conduisent à rien. »

A les relire aujourd'hui, en effet, presque tous ces vers de Gresset ne nous offrent plus guère qu'une interminable enfilade de rimes entrecroisées dans lesquelles chaque mot ne marche qu'invariablement escorté de son épithète : pur babil, ramage, une sorte de loquacité poétique qui prouve de la facilité plutôt que de la verve : *facilitas potius quam facultas*. Il ne sait ni s'arrêter ni finir sa phrase; le sens est noyé. Dans ce courant verbeux, redondant à l'oreille et plus gonflé

(1) « Animum sexagesimum excessit, et adhuc scholasticus tantum est; quo genere hominum nihil aut simplicius, aut sincerius, aut melius. Nos enim qui in foro verisque litibus terimur, multum malitiæ, quamvis nolimus, addiscimus. » (*Epist.*, liv. II, 3.)

que léger, on saisit au passage quelques vers dignes d'être retenus, mais aucun de ces traits dont le ton chaud gagne en vieillissant. Qu'y faire? le brillant tout entier a péri, la fleur du pastel est dès longtemps enlevée, et on ne distingue plus rien de la poussière première à ces ailes fanées du papillon.

Je ne prétends pas dire que Gresset n'ait pas eu là d'heureuses années embellies de succès légitimes; des idées riantes, un certain jeu de vivacité naturelle et de mollesse voluptueuse, quelques éclairs de tendresse, des accens sortis d'un cœur droit, d'une ame honnête et bonne, animaient ces productions de sa veine dans leur fraîcheur : presque tout cela, encore un coup, a disparu. Gresset était d'une physionomie douce, fine, et qui devait s'accommoder du sourire. On a dit qu'il était très aimable dans l'intimité, et je le crois volontiers; mais, d'après les échantillons même qu'on donne de sa conversation et des ingrédiens qu'il y faisait entrer, j'y trouve tout un train de bons mots, anecdotes et historiettes, accusant ce tour d'esprit un peu futile dont le XVIIIe siècle ne se payait qu'en de certains momens. En ce genre-là, je doute que Gresset ait jamais approché de Delille. M. de Cayrol, qui n'entend pas contradiction sur son héros, traite fort mal M. de Feletz, pour avoir osé mettre en doute l'agrément de Gresset en prose; il me semble qu'au moment où il plaidait pour les agrémens d'un autre, le digne biographe l'aurait pu faire en un style plus persuasif et mieux assorti; pour moi, en ces matières d'urbanité, je suis accoutumé à reconnaître M. de Feletz comme un excellent juge. Non, Gresset, causeur et conteur, n'était rien moins qu'un Hamilton; malgré ses succès dans deux ou trois cercles où on l'adopta, j'oserai conclure des récits même de son biographe que, durant ces quinze années qu'il passa dans le monde de Paris, depuis sa sortie de chez les jésuites jusqu'à sa retraite à Amiens (1735-1750), Gresset n'eut jamais pied véritablement en plein milieu du siècle, et qu'il n'y tint jamais un de ces premiers rôles, ne fût-ce que d'amabilité brillante, qu'on a peine ensuite à quitter. Il assista, il observa d'une place commode, et pour lui c'était assez. Quelques mots épars, quelques indices recueillis par M. de Cayrol, semblent indiquer que les jouissances de cœur ne manquèrent pas à Gresset dans ces années mondaines; mais la discrétion du poète n'a rien laissé percer sur l'objet aimé, et, dans un monde où tout s'affichait, il sut couvrir d'un voile mystérieux le nom de sa *Glycère*. Gresset avait le cœur délicat; même à son heure la plus brillante et en son midi, il se rejetait le plus qu'il pouvait dans le demi-jour.

Ses tentatives au théâtre, où il débuta en 1740 par *Édouard III*, où il récidiva en 1745 par *Sidnei*, deux pièces assez équivoques de genre comme de talent, se couronnèrent en 1747 par le succès brillant et imprévu du *Méchant*, l'une des meilleures comédies d'un siècle qui n'en a pas eu de grande avant Figaro. L'observation fine de Gresset venait de prendre sur le fait un travers, un vice particulier à ce moment de société auquel il assistait; son talent redevenu net, vif, élégant, et à la fois enhardi, avait mis l'odieux objet dans une entière lumière; sa conscience d'honnête homme l'avait flétri. Après le débordement de la régence, en effet, les vices du siècle avaient légèrement rentré; la corruption s'était faite élégante, et ne circulait que mieux sous un vernis de persiflage; on avait à combattre une seconde *rouerie* plus convenable d'apparence, et plus périlleuse peut-être que la première; armée d'une diction polie, acérée, elle se faisait gloire d'une sécheresse spirituelle et d'une scélératesse de bon ton qui, même entre gens qui se piquaient d'honneur, devait en plus d'un cas passer des paroles jusqu'aux procédés. Quelques hommes distingués avaient perfectionné cet art misérable, qui était devenu leur fonds de nature, et la jeunesse, comme toujours, s'y portait à leur suite par imitation et singerie. Le Cléon de Gresset jeta le masque, et vint exposer le portrait devant tous les yeux; il était si frappant par tant de traits qu'on y appliqua à l'instant plusieurs noms, le marquis de Vintimille, le comte de Stainville, et bien d'autres. Le piquant, c'est qu'il y en avait parmi les dénoncés qui ne s'en défendaient pas beaucoup, et M. de Vintimille déclara que, sauf quelques traits de noirceur qui étaient plutôt du scélérat que du méchant, il n'aurait pas été fâché de ressembler à Cléon. Le personnage de Valère, de ce jeune homme bien doué et d'un naturel excellent, qui se croit obligé de faire le fat par bon air, n'est pas moins vivement saisi; cela prête à plus d'une scène heureuse et d'un intérêt assez comique; mais la diction surtout du *Méchant* est excellente; on en peut dire ce que Voltaire disait de la satire des *Disputes*, que ce sont des vers comme on en faisait dans le bon temps. Aucune comédie n'a peut-être autant fourni à la mémoire du public et n'a mis en circulation pour l'usage journalier un aussi grand nombre de ces mots devenus proverbes en naissant :

Les sots sont ici-bas pour nos menus plaisirs...
C'est pour le peuple enfin que sont faits les parens...
Il ne vous fera pas grace d'une laitue...
. . . . . Elle a d'assez beaux yeux,

Pour des yeux de province. . . . . .
On ne vit qu'à Paris, et l'on végète ailleurs...
Tout le monde est méchant, et personne ne l'est...
L'aigle d'une maison n'est qu'un sot dans une autre...
L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a...
Et c'est là qu'on entend le cri de la nature...

Et cent autres. Relu aujourd'hui, *le Méchant* se ressent un peu de cet inconvénient d'avoir trop réussi et d'être trop su d'avance. Pourtant il se maintiendra toujours à son rang littéraire, comme une des œuvres les plus honorables dans ce genre de la comédie mitigée et de l'épître morale, dont le mérite, lorsqu'il est universellement goûté par l'élite d'une nation, donne la mesure certaine d'une qualité de civilisation bien polie et bien délicate.

Le succès du *Méchant* ouvrit à Gresset les portes de l'Académie; il était donc à trente-neuf ans, en 1748, au comble, ce semble, de ses vœux et dans la plénitude de sa carrière, lorsque, sans qu'on vît bien pourquoi, il ressentit soudainement une grande lassitude et ne songea plus qu'à se retirer. Comme s'il avait pris à la lettre et tout-à-fait au sérieux son sujet du *Méchant*, et comme s'il s'était dit qu'il n'y avait pas à demeurer dans un pareil monde, il ne tourna plus désormais de regards qu'en arrière, vers la retraite et vers la vie de province. On le voit en 1749 obtenir des lettres patentes pour faire ériger en académie la Société littéraire d'Amiens; il s'y disposait un abri commode et un petit sanctuaire à sa convenance. Au commencement de 1751, il se maria dans sa ville natale, et n'en sortit plus qu'en deux ou trois occasions obligées; il y passa les vingt-six dernières années de sa vie.

A de telles déterminations qui tiennent de si près à la conscience et à la morale intime, il n'y a rien à opposer : l'idée qu'on peut se faire du cœur de Gresset gagne plutôt à le voir ainsi se dérober à ce qui eût tenté la plupart. La gloire dont il venait de goûter à pleine coupe dans l'applaudissement universel lui fut amère; il parut sentir que c'était un breuvage trop fort pour lui, et il s'en détourna. Des pensées plus douces et plus humbles lui sourirent; le bonheur domestique lui fit envie. Je ne sais qui disait de la situation de l'Autriche par rapport aux autres états plus remuans : Que voulez-vous? ce sont des gens qui ont la bêtise d'être heureux. Gresset, à même de choisir, préféra ainsi le bonheur sûr à l'éclat hasardeux; mais le bonheur trouve son prix en lui-même, et il n'est guère intéressant à raconter.

Il ne tiendrait pas à M. de Cayrol que nous ne vissions dans ces

années de retraite de Gresset l'époque la plus remplie littérairement et la plus fertile de sa vie. L'honorable biographe s'est tellement appliqué et a si bien réussi à retrouver tous les canevas et projets qui ont pu passer dans l'esprit ou s'ébaucher sous la plume de l'auteur sommeillant et indécis, que nous nous perdons avec lui dans cette multitude d'essais oiseux, de dédicaces sans but et de faciles avortemens. Il ne nous a convaincu pourtant que d'une chose, c'est que Gresset, à peine retiré, baissa aussitôt comme poète. Confiné et, pour tout dire, confit dans les solennités provinciales, dans la coterie littéraire du lieu et dans les admirations bourgeoises, il put encore avoir de bons, d'aimables instans en petit comité entre le digne évêque M. de La Mothe, qui le dirigeait, et MM. de Chauvelin, gens d'esprit, dont l'un était intendant de Picardie; mais il ne retrouva plus désormais, il ne posséda plus son talent; il eût été incapable, à sa manière, d'un grand et vivant réveil, comme en eut Racine. En guise d'*Esther* et d'*Athalie*, il couva *le Parrain magnifique* et *le Gazetin*, deux pauvretés qu'il regardait comme ses chefs-d'œuvre, et qui sont à *Ver-vert* ce que Campistron est à Racine lui-même.

Il est, je l'ai dit et j'y reviens comme à la clé de mon explication, il est des natures poétiques qui vieillissent vite, et Gresset était de celles-là. Il avait eu son beau moment de maturité dans *le Méchant*, mais ce n'avait été qu'un éclair : à partir de là, son talent devint tout aussitôt vieillot avant l'âge, de même qu'il avait été si agréablement jeunet dans *Ver-Vert*. Ce qui avait été badinage aimable en sa primeur ne fut plus, en se répétant, que babiole et pure fadaise.

Quand on retrouverait la totalité des manuscrits perdus, quand ce fameux portefeuille de Gresset qu'avait eu entre les mains M. Duméril, et qui s'est égaré on ne sait comment, se rouvrirait aujourd'hui tout entier; quand on en verrait sortir cette suite du *Ver-Vert* dont M. de Cayrol porte encore le deuil et dont il a tenté de nous donner en vers la complète restitution, on n'aurait guère à changer d'avis; on y serait de plus en plus confirmé, je le crains. Gresset vieillissant tournait sans cesse autour du *Ver-Vert;* il en avait repris, développé, enjolivé les deux derniers chants; une partie nouvelle qui s'appelait *l'Ouvroir* fut par lui récitée à la famille royale dans un voyage qu'il fit à Paris en 1774. Il eut là le plus vif succès de ses vingt-cinq dernières années. Mesdames royales, filles de Louis XV, ne se sentirent pas de joie à la peinture de cet intérieur de nonnes; c'était la plus vive gaieté qui eût jamais pénétré au sein de cette autre vie cloîtrée et innocemment futile.

A part ce petit succès à huis clos, Gresset ne donna signe de vie durant ces années que pour essuyer de légers échecs qu'un manque de tact devenu trop habituel lui attirait. Chargé en 1754 de recevoir d'Alembert à l'Académie, il trouva moyen, à propos de l'évêque de Vence qu'on remplaçait, de faire une critique des prélats de cour qui ne résidaient pas; l'occasion était mal choisie, et l'on dit que, lorsqu'il alla ensuite à Versailles pour présenter au roi son discours, Louis XV, qui le crut esprit-fort, lui tourna le dos. Quelques années après, en 1757, ce fut Gresset qui, lors de l'attentat de Damiens, voulut signaler son zèle en demandant au roi, par une Épître en vers, qu'il daignât changer le nom de la ville d'*Amiens* en celui de *Louisville*. Ce sont là de ces faiblesses telles qu'il en arrive aux gens honnêtes un peu amollis par la vie domestique; mais on se demande ce qu'est devenu l'homme d'esprit.

On se le demande encore, lorsqu'en 1759 on voit Gresset, sans nécessité, sans prétexte, s'aviser de publier une *Lettre sur la Comédie*, dans laquelle il déclare à tous son projet de renoncer au théâtre par scrupule de conscience, et d'après la décision qu'il en a reçue de l'évêque d'Amiens : « Je profite de cette occasion, y disait-il, pour rétracter aussi solennellement tout ce que j'ai pu écrire d'un ton peu réfléchi dans les bagatelles rimées dont on a multiplié les éditions, sans que j'aie jamais été dans la confidence d'aucune. » Ces sentimens sont respectables, même dans leur excès; mais à quoi bon les proclamer? et que cela donnait beau jeu à Voltaire de s'écrier dans *le Pauvre Diable*, qui est justement de l'année suivante :

. . . . . .
Gresset dévot, long-temps petit badin,
Sanctifié par ses palinodies;
Il prétendait avec componction
Qu'il avait fait jadis des comédies
Dont à la Vierge il demandait pardon.
— Gresset se trompe, il n'est pas si coupable :
Un vers heureux et d'un tour agréable
Ne suffit pas; il faut de l'action,
De l'intérêt, du comique, une fable,
Des mœurs du temps un portrait véritable,
Pour consommer cette œuvre du démon!

Chez Gresset, sans qu'il s'en rendît compte, la conscience littéraire, par une de ces ruses d'amour-propre qui sont naturelles au cœur humain, se déguisait ici en conscience morale; elle lui disait tout haut

qu'il ne devait plus rien faire, pressentant tout bas qu'il ne le pourrait plus.

Mais l'échec le plus célèbre de Gresset depuis sa retraite fut à l'un de ses retours comme directeur de l'Académie, lorsqu'il reparut en public pour la réception de Suard, en août 1774. Le siècle dans l'intervalle avait changé; les grandes œuvres philosophiques s'étaient produites, et la mode elle-même tournait au sérieux. Gresset, dans son séjour d'Amiens, s'était extrêmement préoccupé, comme font volontiers les écrivains retirés en province, du néologisme qui s'introduisait en quelques branches du langage : « Il avait été frappé justement, mais beaucoup trop, dit Garat dans sa *Vie de Suard*, du ridicule d'une vingtaine de mots qui avaient pris leurs origines et leurs étymologies dans les boutiques des marchandes de modes, même dans les boutiques des selliers. » Il en forma comme le tissu de son discours; toutes ces locutions exagérées dont il s'était gaiement raillé vingt-cinq ans auparavant dans le rôle du jeune Valère : Je suis *comblé*, *ravi*, je suis au *désespoir*; Paris est *ravissant*, *délicieux*, il les remit là en cause, il fit d'une façon maussade comme la petite pièce en prose à la suite du *Méchant;* et tandis que Suard plaidait avec tact pour la raison, alors dans sa fleur, et pour la philosophie, Gresset souligna pesamment des syllabes, anticipant l'office que nous avons vu depuis tant de fois remplir à feu M. Auger avec un égal désagrément. Le succès en effet répondit à la méthode, et, « dès les premiers mots, c'est encore Garat qui nous le dit, les applaudissemens furent si bruyans, si universels, si continus, que Gresset lui-même ne put se méprendre à leur intention. »

Qu'est-ce donc que cette chose légère qu'on appelle le goût, l'urbanité, qui est si en danger de s'évaporer sitôt que l'on s'éloigne d'un certain centre et qu'on ne respire plus en un certain lieu? Qu'est-ce que cette mollesse et finesse de l'air que les anciens trouvaient au ciel d'Athènes, que les Latins du temps des Césars croyaient ressentir à Rome (*proprium quemdam gustum urbis*), que Voltaire recommandait si fort aux poètes trop absens de Paris, et dont lui-même, à ce qu'il semble, il savait se passer si bien? En combien d'endroits de ses lettres Cicéron se montre préoccupé de ce je ne sais quoi si réel et si indéfinissable, soit que, du fond de la Cilicie, il écrive à un de ses amis plus heureux, qui vit, comme il dit, à la lumière : « *Urbem, urbem, mi Rufe, cole et in ista luce vive* (1); » soit qu'il écrive à cet autre

(1) *Lettres familières*, II, 12.

qui se plaignait de lui et qui tout d'un coup, en arrivant à Rome, change de ton : « Il a suffi du seul aspect de la ville pour te rendre ta première urbanité, *adspectus videlicet urbis tibi tuam pristinam urbanitatem reddidit* (1). » Comment la vue seule de Paris et de ce monde qu'il avait une fois connu ne fit-elle point à Gresset cet effet-là? Comment la rouille avait-elle si complètement recouvert ce vif et brillant esprit? Car enfin, même en se retirant au bout du monde, on emporte des préservatifs avec soi : Voltaire se fit un Paris et un Versailles partout où il alla, et tout en se vantant par coquetterie d'être Suisse et très Suisse. Cet Hamilton que Gresset, dans sa jeunesse, avait beaucoup lu et qu'il prétendait continuer, ne vécut pas toujours, tant s'en faut, à Paris ou à Saint-Germain, et les délicieux *Mémoires de Grammont* sont donnés comme venant de la plume d'un campagnard, de quelqu'un qui se dit rouillé par une longue interruption de commerce avec la cour. Je sais bien qu'autre chose est l'entière retraite de la campagne, autre chose la ville de province (2), surtout l'académie de l'endroit; et Gresset, par le genre de vie anodin qu'il adopta, se soumit à la plus redoutable, à la plus assoupissante des épreuves. Malgré tout, on revient toujours à se poser à son sujet cette question délicate, embarrassante : comment se fait-il que, lorsqu'on a eu du goût, on cesse tout d'un coup d'en avoir? et est-il bien vrai alors qu'on en ait eu réellement auparavant, j'entends du vrai goût, du franc, du meilleur, de celui qui tient à la première nature?

C'est assez insister sur ces problèmes, un peu humilians au fond pour l'esprit humain et pour le talent. Il ne me reste rien à dire de Gresset, sinon qu'il mourut de mort subite en juin 1777, universellement regretté malgré sa longue éclipse, et pardonné aisément d'un siècle qui avait deux fois reçu de lui un régal excellent. — Pour moi, en tout ceci, à l'occasion du livre de M. de Cayrol, je n'ai guère fait que commenter et développer, en l'adoucissant convenablement, l'opinion qu'avait exprimée Voltaire avec un bon sens malin et intéressé, je l'avoue, mais d'autant mieux aiguisé.

SAINTE-BEUVE.

(1) *Lettres familières*, III, 9.

(2) La ville de province telle qu'elle était *autrefois*, car, on le sait, il n'y a plus de province aujourd'hui, il n'y en aura plus demain, grace aux chemins de fer; nous sommes à la veille d'un atticisme universel, à Paris comme ailleurs, et c'est ce qui me met à l'aise pour m'expliquer.

LES

CHEMINS DE FER

ET LES CANAUX.

DES TRAVAUX DE CANALISATION.

I. — DES VOIES D'EAU EN GÉNÉRAL.

Nous avons suivi pas à pas (1) la comparaison entre les chemins de fer et les canaux, en supposant les uns et les autres exploités comme moyens de transport, et dans des conditions égales, par des compagnies financières agissant en vue d'un revenu, et nous sommes arrivé à cette conclusion, fondée sur un vaste ensemble de faits, que, malgré des inégalités inévitables, la lutte, puisqu'on suppose une lutte existante, sans pouvoir jamais être mortelle pour les chemins de fer, qui ont des facultés spéciales, laisserait aux canaux l'avantage qui leur appartient pour le transport des marchandises pesantes. Tel n'est pas cependant le véritable état de la question. C'est d'abord se placer à un point de vue bien étroit que de ne voir dans tout ceci qu'une occasion de rivalités et de luttes. Les chemins de fer et les canaux ont, même comme voies de communication, et malgré quelques points de

(1) Voyez dans la livraison du 15 juillet la première partie de ce travail.

contact, des propriétés distinctes; loin de s'exclure, ils s'harmonisent et se complètent. Si d'ailleurs l'on veut à toute force les mettre en présence comme modes de transport rivaux, il n'est pas vrai qu'on doive les placer dans des conditions égales. Que les chemins de fer qui ne servent qu'aux transports couvrent, par le produit des transports, les frais de leur construction et de leur entretien, rien de plus simple, et nous ajouterons rien de plus juste; mais les canaux, si utiles qu'ils soient comme voies navigables, ont encore un autre caractère plus général, une fonction plus importante et plus haute, et qui appelle un régime tout différent. C'est ce que nous allons essayer d'établir, et nous insisterons d'autant plus sur cette vérité importante, qu'elle a été plus outrageusement méconnue.

Les canaux sont les prolongemens des rivières; pour mieux dire, ce sont des rivières artificielles, souvent plus utiles d'ailleurs que les autres, parce qu'elles sont plus régulières dans leur tenue d'eau et dans leur cours. Il semble donc que, pour faire bien comprendre l'importance des canaux, il suffirait de demander si l'on croit à l'utilité des rivières, ou en général des voies d'eau. Sur une telle question, l'hésitation n'est guère permise; pourquoi donc refuser aux rivières creusées de main d'homme la valeur que l'on accorde aux autres? Parce que ces voies d'eau sont devenues utiles à la navigation, il semble qu'on en ait oublié peu à peu la destination primitive. On ne les désigne plus que sous le nom de voies navigables, et ce nom, qui ne devrait rappeler qu'un service de plus ajouté à tant d'autres, est devenu, ou peu s'en faut, un titre de proscription. Il faudrait se souvenir pourtant qu'en laissant à part l'intérêt de la navigation, qui est aussi respectable, les voies d'eau, de quelque nature qu'elles soient, répondent encore à de pressans besoins.

Tout ce grand appareil hydraulique qui couvre la surface de la terre, et qui se compose d'abord des fleuves, des rivières et des ruisseaux, quelque usage que l'homme en fasse, est avant tout nécessaire, on le comprend, pour répandre sur le sol la fécondité et la vie. Tel en est, s'il est permis de le dire, l'emploi primitif. Avant d'être des voies navigables, les cours d'eau sont des aqueducs pour les hommes et les animaux qu'ils abreuvent, et des moyens d'irrigation pour les campagnes, où ils entretiennent l'humidité, condition nécessaire de la fécondité. S'ils sont utiles en ce qu'ils répandent sur la surface du sol les eaux, source de vie, ils ne le sont pas moins d'ailleurs en ce qu'ils en enlèvent, dans certains cas, le superflu.

Qu'on se représente un instant la terre privée tout à coup de ses

voies d'eau, et qu'on se demande jusqu'à quel point elle resterait habitable. Sans doute les puits creusés de main d'homme ou les eaux pluviales convenablement aménagées satisferaient encore à de nombreux besoins; qui ne voit pourtant combien ces ressources seraient, pour les hommes même, ou précaires ou chétives? Et quelle serait d'ailleurs, dans un tel état de choses, la condition du sol? Il y perdrait son plus bel ornement, sa plus riche parure, ses produits les plus savoureux, les plus féconds. Plus de ces vallées riantes, toujours fraîches, toujours humides; plus de gras pâturages, ni aucune de ces cultures plantureuses dont l'élément liquide est le premier besoin. Tout au plus y trouverait-on encore de bonnes terres arables, pour lesquelles, à toute rigueur, l'eau du ciel suffit. Encore n'est-ce là qu'une vue incomplète, et, pour se faire une juste idée de cet état de choses, il faudrait se représenter, à côté du mal causé par l'absence des eaux, les désordres causés dans d'autres cas par leur surabondance. Privées des moyens d'écoulement que les ruisseaux ou les rivières leur procurent, que deviendraient les eaux pluviales dans la saison où le ciel les verse en abondance, et quelquefois par torrens? Elles s'amasseraient dans les plaines basses, et surtout dans les bas-fonds. Ici elles formeraient des mares que le soleil dissiperait peut-être en été, mais toujours trop tard pour la culture; ailleurs elles créeraient, en s'accumulant dans une mesure plus forte, des lacs ou des marais permanens, sous lesquels disparaîtrait la terre cultivable, ou qui empesteraient l'air par leurs perfides émanations. Voilà donc quel serait au vrai l'aspect de la terre : ici des plaines arides et nues, là des lacs inutiles ou des marais fangeux; nulle part un sol rendu favorable par la distribution régulière et le juste équilibre des eaux. Ménager cette distribution, établir cet équilibre, telle est donc la fonction primitive, essentielle, de toutes ces coupures hydrauliques qui, sous un nom quelconque, sillonnent le sol.

La nature, dira-t-on, y a pourvu, et c'est aux voies d'eau naturelles que tout ceci s'applique. Oui, la nature y a pourvu; mais est-il nécessaire d'avoir étudié de bien près, et la configuration du sol, et les accidens dont il est semé, et le mouvement des eaux qui s'agitent à sa surface, pour reconnaître que la nature a laissé son œuvre, comme toujours, à l'état de grande et magnifique ébauche, qu'elle n'a pourvu à la distribution des eaux que d'une manière irrégulière et incomplète, qu'il se trouve dans le système hydraulique dont elle a gratifié la terre des imperfections et des lacunes? Eh bien! combler ces lacunes, corriger ces imperfections, prévenir les désordres qui en sont la suite,

étendre enfin les bienfaits de la nature, achever, perfectionner son œuvre, voilà ce qui reste à faire à l'homme. Tel est ou doit être, même avant toute idée de navigation, le but essentiel de tous les travaux de canalisation qu'il entreprend.

Et d'abord les voies d'eau naturelles, fleuves ou rivières, n'ont pas généralement un cours réglé ni une tenue d'eau constante. Elles débordent souvent en hiver, et désolent leurs rives qu'elles devraient féconder. En été, elles tarissent à demi, ne présentant plus, au lieu de ce lit plein et bien nourri que la terre desséchée réclame, que des sables nus et désolés ou des plages boueuses sur lesquelles se traînent péniblement de maigres filets d'une eau infecte. Il y a donc ici déjà pour l'homme un double travail à faire : d'une part, prévenir les ravages que ces eaux causent dans la saison où elles abondent, en les contenant dans leur lit; de l'autre, les ménager, les élever, les emmagasiner, pour ainsi dire, dans la saison où elles tarissent, en prévenant leur trop rapide écoulement. Pour remplir convenablement ce double objet, il ne faut guère moins, outre l'endiguement des rivières, que leur canalisation complète.

Ce n'est pas tout. En dehors de l'action des voies d'eau naturelles, et dans les parties du sol qu'elles ne traversent pas, n'existe-t-il donc aucun des inconvéniens, aucun des désordres que nous venons de rappeler? N'y a-t-il pas des plaines arides qu'elles pourraient féconder? N'y a-t-il pas ailleurs des eaux stagnantes qu'elles devraient emporter dans leur cours? Eh bien! pourquoi des rivières artificielles ne viendraient-elles pas suppléer à l'insuffisance des autres, partout où les circonstances locales l'exigent, partout où la configuration du sol le permet? S'il est vrai que les cours d'eau naturels soient utiles, les canaux ne le sont pas moins, et aux mêmes titres. Ils le sont peut-être davantage, parce que la direction qu'ils prennent, au lieu d'être déterminée par une puissance aveugle, l'est toujours ou doit l'être avec intelligence et avec choix. Si l'on admet enfin que sans la présence des rivières la terre serait à peine habitable pour l'homme, on peut dire avec toute autorité et toute raison que le prolongement ou la multiplication des rivières par les canaux agrandit le domaine de l'homme en même temps qu'il l'embellit.

Voilà donc et la canalisation des rivières et la construction des canaux proprement dits motivées et justifiées, en dehors de toute idée de navigation, par les seuls besoins de la terre et des hommes. Que maintenant la navigation profite de ces travaux exécutés à d'autres fins, n'est-il pas vrai que les services qu'elle en retire sont en principe

gratuits? Ainsi se justifie ce que nous avons dit en commençant, qu'en principe le péage n'est pas dû sur les voies navigables. Il convient pourtant de rendre cette vérité plus sensible, en montrant que les exigences de la navigation et de la culture sont à fort peu de chose près les mêmes dans tous les cas.

II. — DE LA CANALISATION DES RIVIÈRES.

L'amélioration d'une rivière admet ordinairement trois séries de travaux, qui sont comme trois degrés successifs conduisant à une canalisation complète. Le premier est l'endiguement, qui tend à resserrer la rivière, à l'emprisonner dans son lit, dont elle est quelquefois sujette à sortir. Le second est l'établissement de barrages destinés à élever le niveau de l'eau, de manière à en conserver un certain volume en toute saison. Le troisième enfin, c'est l'établissement, à côté de chaque barrage, d'une sorte de canal latéral, ou plutôt d'un passage garni d'écluses mobiles, qui permette de franchir l'obstacle que les barrages opposent à la circulation.

L'utilité de l'endiguement de certaines rivières sujettes à inonder leurs bords est tellement évidente, qu'il suffit de la signaler en passant. L'établissement des barrages est d'un autre ordre. Il ne s'agit plus d'empêcher les ravages que les eaux causent par leur surabondance, mais au contraire d'en prévenir l'épuisement. Maintenir un niveau constant, et tel que les campagnes environnantes, aussi bien que les populations riveraines, soient suffisamment abreuvées en toute saison, tel est l'objet de l'établissement des barrages. C'est assez pour en expliquer l'utilité, qui est, du reste, double. Les barrages ont cela de particulier qu'ils engendrent des chutes converties en forces motrices à l'usage des établissemens industriels. Toutefois les services qu'ils rendent ne sont pas sans troubles, et s'ils ont le mérite de maintenir les eaux à un niveau convenable, ils ont aussi le tort grave d'en empêcher, dans les temps de crue, le libre écoulement. Aussi, quand il s'agit d'une rivière de quelque importance, on ne comprend guère l'établissement d'un barrage sans l'accompagnement d'un passage latéral régulièrement organisé. Ce n'est pas seulement pour la circulation des bateaux que ce passage est nécessaire; il l'est au moins autant pour la sécurité des populations riveraines. Ce n'est donc guère que sur des ruisseaux, sur de petites rivières, que l'on souffre l'établissement des barrages sans cet accompagnement nécessaire, et alors même c'est un mal. Non pas qu'il n'existe toujours, à côté de chaque usine fai-

sant usage d'un moteur hydraulique, un canal de décharge par où les eaux s'échappent quand on cesse de les appeler sur la roue, mais ce canal ne suffit jamais pour prévenir tous les désordres. De l'établissement de ces sortes de barrages les campagnes profitent sans aucun doute, puisqu'ils leur assurent, même en été, un volume d'eau satisfaisant, et l'on peut dire que c'est en général le long de ces ruisseaux barrés qu'on trouve les terres les plus fertiles; mais le mal est alors à côté du bien. Les inondations sont fréquentes; après avoir fertilisé les plaines ou les vallées qu'ils traversent, ces ruisseaux les ravagent; ils détruisent souvent ce qu'ils ont créé. C'est en ce sens qu'on peut dire que des barrages établis dans ces conditions ne sont guère utiles qu'aux établissemens industriels qui viennent y chercher des chutes.

Veut-on connaître le bien sans mélange, il faut admettre une canalisation complète; ce qui comporte à la fois l'établissement de digues, de barrages et de passages latéraux garnis d'écluses. C'est ce que demande la navigation, mais c'est aussi ce que demandent les terres et les populations riveraines. Pour la navigation, les digues procurent d'excellens chemins de halage; les barrages lui assurent une tenue d'eau suffisante en toute saison, et les passages latéraux facilitent la circulation des bateaux que des barrages inflexibles eussent arrêtés. Est-il besoin de montrer que les populations et les terres obtiennent des mêmes travaux des avantages correspondans? Seulement les terres demandent quelque chose de plus; il faut que les digues offrent de distance en distance des percées régulières, par où l'on puisse à volonté appeler l'eau dans les campagnes voisines, car, s'il est bon que ces campagnes soient préservées des inondations des rivières, il ne l'est pas qu'elles soient privées du bienfait de leurs irrigations. A côté de l'intérêt de la navigation et de celui de la culture est toujours l'intérêt non moins recommandable de l'industrie, qui trouve à chaque barrage, et dans la chute qu'il engendre, une force motrice à bon marché.

Quand on considère attentivement les avantages de toute nature qui découlent du simple fait de la canalisation d'une rivière, on ne comprend guère qu'il y ait pour un pays un travail plus utile, une entreprise plus féconde, plus digne à tous égards d'éveiller la sollicitude de ceux qui le gouvernent, et l'on veut mal au peuple assez peu soucieux de ses intérêts pour négliger de tels travaux. Est-il besoin de montrer que ce tort nous appartient? Il s'est fait peu de chose en France pour atteindre en général ce grand et digne objet de la

distribution régulière des eaux sur la surface du sol, et en particulier pour l'amélioration de nos rivières. Si quelques-unes sont dans un état convenable, combien d'autres qui roulent à travers le territoire avec toutes les inégalités, tous les désordres de l'état sauvage! Faut-il le dire, la plupart de nos voies d'eau naturelles ont été plutôt gâtées qu'améliorées par les travaux d'art exécutés le long de leur cours. Qui le croirait, si ce fait n'était pas attesté par des témoignages irrécusables? nos rivières sont en général moins navigables qu'elles ne l'étaient du temps des Romains. Combien de fois aussi n'a-t-on pas fait cette autre remarque, que les inondations sont devenues plus fréquentes et plus terribles! Sans vouloir rapporter à une seule cause ce qui dérive sans doute de plusieurs, signalons ici en passant la funeste influence de la plupart de nos ponts. Tous ces ponts, avec leurs arches étroites, engendrent des courans rapides que les bateaux franchissent difficilement à la remonte, et qui ne sont pas sans dangers à la descente. En outre, l'existence même des courans prouve que l'écoulement de l'eau n'y est pas libre; de là des engorgemens à la moindre crue, et par suite des inondations. Qu'on examine si les ponts en pierre qui traversent la Seine dans Paris ne sont pas tous plus ou moins dans ce cas : obstacles pour la navigation, sources d'inconvéniens et de dangers pour les populations riveraines. Il en est d'autres pourtant auxquels cette double observation s'applique encore mieux. Qui ne sait, par exemple, que le pont de la Mulatière, au confluent de la Saône et du Rhône, celui que le chemin de fer de Saint-Étienne traverse pour entrer dans la presqu'île de Perrache, a été la principale, sinon l'unique cause des terribles inondations qui ont désolé la vallée de la Saône et Lyon (1)? Tout le monde connaît aussi, au moins de nom, le fameux pont Saint-Esprit, sur le Rhône, ce pont dont la célébrité est égale à celle des plus redoutables écueils de l'Océan. C'est ainsi que des travaux d'art mal entendus, au lieu d'augmenter les avantages naturels que nos voies d'eau nous procurent, les ont plutôt amoindris. Et il est remarquable que les mêmes erreurs, les mêmes fautes qui nuisent à la navigation, causent aux propriétés riveraines un tort semblable, tant il est vrai qu'à tous égards ces intérêts sont solidaires.

Il y a du reste dans notre système hydraulique un autre vice plus grave, et qu'il est malheureusement plus difficile de corriger : c'est

(1) Quand nous y passâmes au mois d'avril de l'année dernière, on s'occupait d'en agrandir les arches.

l'étrange partage qui s'est fait entre nos simples ruisseaux et nos rivières. Dès long-temps on a établi en France une distinction profonde entre les cours d'eau navigables ou flottables et ceux qui ne le sont pas, distinction fausse, selon nous, car il n'y a si petit cours d'eau qui, pourvu que l'alimentation en soit régulière et constante, ne puisse devenir parfaitement navigable à l'aide de barrages bien établis. Combien de ces cours soi-disant innavigables qui charrient un volume d'eau suffisant pour entretenir à la fois plusieurs canaux! Qu'on jette par exemple les yeux sur l'Aa, dans la partie qui précède Saint-Omer, sur l'Essonne, qui se décharge dans la Seine à Corbeil, sur l'Huisne, qui se jette dans la Sarthe près du Mans, sur la Nive (1), qui se jette dans l'Adour à Bayonne. Par une conséquence plus ou moins juste de cette distinction abusive, on a décidé que les cours d'eau navigables ou flottables seraient réservés comme propriété de l'état, pendant que les autres seraient abandonnés aux propriétaires des terres qu'ils traversent. Qu'est-il arrivé? D'une part, l'état, avec cette suprême négligence qui lui est propre, a laissé les belles voies d'eau qui lui appartiennent en souffrance, autorisant seulement çà et là, sans trop y prendre garde, des travaux mal conçus, qui en aggravent tous les désordres. Et quant aux propriétaires des cours d'eau réputés non navigables, ne pouvant, isolés qu'ils sont et privés de moyens réguliers de s'entendre, entreprendre ou exécuter aucun travail d'ensemble, ils se sont contentés de barrer, chacun pour son compte, la partie du ruisseau qui leur appartient, de manière à créer une chute d'eau pour leur usage. De là un double mal. D'abord, c'est en général sur des ruisseaux de ce genre que sont établies celles de nos usines qui se servent de moteurs hydrauliques, inconvénient grave, dont notre régime industriel se ressent. Qui ne voit en effet que ces usines sont là hors de leur place, hors de leur sphère, perdues qu'elles sont sur des ruisseaux solitaires, loin des centres d'activité et des moyens réguliers de communication? Dans un pays tel que la France, où le charbon est

(1) La Nive, quoique barrée, ne laisse pas d'être jusqu'à un certain point navigable, grace à des coupures faites dans les barrages. Elle est fréquentée par de petits bateaux ou *chalands*, très allongés, très minces, dont la pointe se relève par devant, à peu près comme les patins des patineurs, afin qu'ils ne soient pas exposés à plonger en descendant les *nasses*. A chaque coupure de barrage, on a établi une sorte de petit chemin de halage, en forme d'estacade en bois, dont on se sert pour faire remonter les bateaux au retour. C'est, comme on le voit, une navigation fort imparfaite, et qui met à l'épreuve l'adresse connue des bateliers basques. Elle n'est pourtant pas sans intérêt. Par là descend des Pyrénées vers Bayonne le kaolin, qui alimente nos fabriques de porcelaine.

rare et cher, où il était encore, il y a quelques années, plus rare et plus cher qu'il ne l'est aujourd'hui, la force hydraulique est précieuse, tout le monde le sent : or, les grands cours d'eau qui appartiennent à l'état étant négligés par lui, n'étant ni canalisés ni réglés, et n'offrant par conséquent aucune force disponible, il était inévitable que nos industriels allassent, en désespoir de cause, chercher cette force où ils la trouvaient, sur des ruisseaux. Il n'en est pas moins vrai qu'ils y paient généralement un peu cher, par leur isolement et par l'absence de toutes communications régulières, les moteurs hydrauliques dont ils jouissent. D'un autre côté, quels désordres! Barrés sans rémission et sans la précaution nécessaire de l'établissement d'un canal latéral, ces ruisseaux sont devenus sujets à grossir, à s'enfler par momens, à l'instar des plus grands fleuves. Les industriels, causes innocentes de ces débordemens, en souffrent les premiers; mais quel remède peuvent-ils appliquer au mal dans leur isolement? D'une part donc la négligence de l'état, de l'autre l'isolement des intérêts privés, ont préparé sur notre territoire un régime sans nom, dans lequel, à certaines époques, ruisseaux, rivières, fleuves, tout déborde à l'envi. C'est ainsi qu'au XIXe siècle, dans un pays civilisé, au sein de cette belle France que l'on renomme, nous assistons périodiquement au spectacle du déchaînement général des eaux.

Opposons à ce tableau, malheureusement trop vrai, celui qu'aurait produit sur notre sol l'application active et vigilante d'un système mieux entendu. On aurait déclaré canalisable en principe, et on aurait canalisé en effet non-seulement toute rivière, flottable ou non, mais encore tout ruisseau assez abondant pour alimenter régulièrement un canal, à moins qu'on ne rencontrât dans la configuration du sol des obstacles décidément insurmontables, et ce n'est guère que dans les pays de montagnes qu'il en existe de tels. La navigation en aurait profité sans aucun doute et largement. Les bateaux auraient pénétré dans tous les recoins du territoire, allant chercher partout ou les denrées du sol ou les produits des mines et des carrières, y répandant au retour ou les produits de l'industrie ou les engrais propres à féconder les champs. Et quelle immense activité n'aurait-on pas vu se déployer sur les principales rivières, enrichies à la fois des produits créés sur leurs rives et des tributs de leurs nombreux affluens! Avant tout cependant, c'est à l'agriculture, c'est à la fécondation du sol que ce système eût profité, puisque de toutes parts et sur tous les cours d'eau, grands ou petits, les barrages eussent ménagé en tout temps la tenue

d'eau la plus favorable aux terres, sans que, grace aux passages latéraux garnis d'écluses, cet avantage fût acheté par des inondations. Sans interdire formellement sur les ruisseaux de peu d'importance l'établissement des usines à moteurs hydrauliques, on ne l'aurait autorisé, là comme partout, qu'avec certaines réserves, c'est-à-dire qu'après avoir pourvu à l'alimentation régulière du canal, on aurait utilisé, s'il y avait lieu, une partie de la puissance des chutes pour élever l'eau sur les plateaux voisins, de manière à étendre au loin le bienfait de ces irrigations, en ne laissant aux usines que ce qui resterait de force disponible après la juste satisfaction de ces besoins. Il résulterait de là qu'à la différence de ce qui se voit aujourd'hui, c'est sur les cours d'eau de quelque importance, sur les rivières plutôt que sur les ruisseaux, que les usines seraient établies, puisque c'est là surtout qu'elles auraient trouvé dans les chutes un excédant de force suffisant pour leur usage. Est-il besoin d'ajouter que c'est là leur véritable place, celle que leur propre intérêt leur assigne, et qu'elles adopteraient toujours de préférence s'il leur était permis de choisir, puisque c'est là seulement qu'elles peuvent trouver dans l'activité qui les entoure, dans les communications par terre et par eau dont elles sont en possession, la satisfaction immédiate de leurs besoins?

Si un tel système avait prévalu en France; si d'ailleurs il était passé du principe à l'application, c'est alors qu'il eût été vrai de dire sans restriction que tout le mouvement industriel, aussi bien que le mouvement commercial du pays, est indissolublement lié au parcours des voies navigables. Nous avons fait remarquer ailleurs que les chemins de fer n'ont pas, pour attirer les établissemens industriels et les populations sur leur parcours, la même puissance que les voies d'eau, et cela est évident, même dans l'état actuel de la France; mais combien cette vérité ne serait-elle pas plus frappante, si les voies d'eau étaient ce qu'elles doivent être! Comment se pourrait-il, par exemple, qu'un chemin de fer conduit à travers les plaines de la Picardie détournât l'activité qui règne sur la Somme entre Amiens et Abbeville, alors que cette rivière, par les onze bras qu'elle projette dans Amiens, et qui sont autant de moteurs puissans, par les chutes d'eau qu'elle alimente encore tout le long de son cours, par les riches cultures qu'elle entretient dans la vallée, par les magnifiques tourbières qu'elle y a formées de ses dépôts, crée, pour ainsi dire, elle-même les trois quarts des produits qu'elle transporte? Supposons la Seine canalisée; il n'y a pas un seul des barrages établis sur son parcours qui ne per-

mît le creusement de dix ou quinze ruisseaux artificiels, détachés du bief supérieur, et qui animeraient autant de belles usines (1) : c'est-à-dire que chacun de ces barrages enfanterait, sur une moindre échelle sans doute, et sauf le privilége de l'antériorité, qui est toujours considérable, un autre Amiens. Ajoutez que toutes ces branches détachées du tronc de la rivière, bien que créées par des particuliers dans l'unique intérêt des établissemens industriels, n'en seraient pas moins, en tant qu'elles traverseraient les champs, d'excellens conduits d'irrigation. Est-il possible encore une fois qu'un chemin de fer traversant les plaines détourne la moindre partie d'une activité fondée sur de semblables élémens?

III. — DES CANAUX.

Si les canaux proprement dits ne peuvent se comparer aux rivières canalisées, en ce que la puissance fécondante en est moindre, et qu'ils ne créent pas de chutes, l'utilité en est en général supérieure à celle des rivières abandonnées à leur libre cours. La tenue d'eau y étant plus régulière et plus constante, ils humectent en tout temps les terres voisines et ne les ravagent jamais. Comme ils traversent d'ailleurs plus ordinairement les plaines que les vallées, il n'est pas nécessaire qu'une force hydraulique en élève les eaux, déjà placées au niveau où elles doivent être. Pour qu'ils étendent au loin le bienfait des irrigations, il suffit que l'alimentation en soit suffisante, et que l'administration permette en conséquence, au profit des propriétaires voisins, l'établissement de conduits particuliers et de prises d'eau. Quand cette hypothèse se réalise, l'humble canal acquiert une vertu fécondante égale à celle des plus puissantes rivières. Il fertilise toute la plaine qu'il traverse; il suffit à lui seul pour changer la face d'une contrée.

C'est mieux encore lorsqu'un canal traverse des terres basses exposées dans certaines saisons au séjour prolongé des eaux. Alors l'utilité en est double; il devient à la fois canal d'irrigation et canal d'épuisement. Sans laisser, en effet, d'entretenir sur ces terres une humidité toujours précieuse dans les temps de sécheresse, il en enlève en d'autres temps le superflu, rendant ainsi ou retirant tour à tour l'eau, selon qu'elle s'épuise ou qu'elle abonde; également utile dans l'un et l'autre emploi. Que sera-ce si l'on considère les cas particuliers, mais

(1) La force que chaque barrage engendrerait sur la Seine dépendrait, comme partout, de la hauteur de la chute, et par conséquent de l'intervalle qu'on laisserait d'un barrage à l'autre; mais on ne peut guère estimer cette force à moins de mille ou deux mille chevaux.

non pas rares, où un canal emporte dans son passage les eaux stagnantes des marais! Ce n'est plus alors une conquête relative qu'il opère, en augmentant les facultés productives du sol cultivable; c'est une conquête absolue, puisqu'il livre à la culture des terres qui se dérobaient à son action, sans compter qu'avec les eaux stagnantes des marais, il emporte aussi les miasmes pestilentiels et les maladies dont ils sont l'inévitable source. Souvent la construction d'un canal est le meilleur, l'unique moyen d'assainir une contrée, et cette seule considération suffit pour en justifier l'établissement, sans aucun égard même pour tous les autres avantages qu'il procure. Combien de pays neufs, où les maladies engendrées par la terre, bien plus que le climat, déciment les hommes! Combien d'autres qui dévorent en peu de temps toutes les populations qu'on leur envoie! Veut-on les rendre habitables, qu'on y construise des canaux. Et croit-on par hasard qu'il existe beaucoup de pays en Europe qui, dans une mesure quelconque, n'aient encore besoin d'un tel secours?

Sans nous appesantir sur les services si nombreux et si divers que les canaux peuvent rendre, considérons-les seulement par rapport à la France comme moyens d'irrigation, puisque c'est là leur caractère le plus général, et arrêtons-nous un instant sur cette donnée.

Il n'y a pas un seul canal régulier, de quelque façon qu'on le dirige, dans quelque intention qu'il soit construit, qui ne devienne forcément pour les terres riveraines un moyen d'irrigation dont l'énergie est proportionnée à la richesse de l'alimentation et à l'abondance des eaux. Pour que le canal arrose une campagne, il suffit en effet qu'il la traverse. C'est bien à tort qu'on a voulu à cet égard établir des catégories, faire des distinctions, séparer les canaux d'irrigation des canaux navigables : ces distinctions sont purement imaginaires. Tout récemment, quand il a été question dans quelques écrits, et même au sein des chambres, des travaux de canalisation actuellement entrepris par la Belgique, le canal de la Campine ayant été nommé entre plusieurs autres, on a prétendu que ce n'était pas là un travail du même genre que les autres; que ce n'était pas une voie navigable, mais un canal d'irrigation destiné à porter les eaux de la Meuse dans les plaines arides de la Campine. Que le canal de la Campine soit un canal d'irrigation, nous le croyons sans peine; qu'il ait été plus particulièrement conçu et exécuté dans l'intention d'améliorer la culture de ces campagnes infertiles, c'est possible; mais qu'importe? en est-il moins navigable pour cela? Si le canal de la Campine a été particulièrement construit en vue de l'irrigation, ceux qui avoi-

sinent le littoral de la mer en Belgique ont été construits presque tous pour dégager le pays des eaux surabondantes et les déverser dans la mer. En sont-ils moins pour cela des voies très navigables? en sont-ils moins de puissans moyens d'irrigation pour les campagnes voisines, et, de plus, d'excellens aqueducs pour les populations? En France, dans l'arrondissement de Dunkerque, le plus riche de tous en canaux, il n'y en a pas un seul qui n'ait eu pour objet primitif, comme ceux du littoral de Belgique, le dégorgement des eaux surabondantes dans la mer. Telle en est encore aujourd'hui la fonction essentielle, et, quoiqu'ils soient en grand nombre, ils ne suffisent pas toujours à la remplir. Est-ce à dire qu'ils laissent pour cela de rendre les mêmes services que des canaux construits à d'autres fins? Le canal de l'Ourcq est avant tout un aqueduc, puisqu'il a eu pour objet primitif d'amener de l'eau pour l'approvisionnement de Paris : cesse-t-il pour cela d'arroser les terres qu'il traverse? En est-il moins navigable? C'est qu'en effet toutes les fonctions des canaux se lient d'une manière étroite, et, quelle que soit la pensée qui en ait motivé la construction, ils rendent toujours les mêmes services.

Il n'y a guère à cela qu'une exception : c'est le cas où un canal passe dans la terre, sous une voûte ou bien à une profondeur considérable. Il semble qu'alors l'unique emploi qui lui reste soit de transporter les bateaux. Il n'en serait pas de même s'il passait au-dessus de la terre, porté sur un aqueduc à une certaine élévation; dans ce cas même, en effet, si l'alimentation en était suffisante, il ne cesserait pas de féconder les terres riveraines, soit à l'aide de conduits d'eau qui s'en détacheraient, ou seulement par des infiltrations. C'est donc uniquement lorsqu'il passe dans les profondeurs de la terre que le canal est exclusivement une voie navigable; mais ces cas sont rares; ce sont des exceptions qui ne se rencontrent même que pour des fractions minimes, et qui ne détruisent pas l'utilité générale de l'ouvrage. Tel est, par exemple, le canal de Saint-Quentin, qui passe sous une voûte dans une partie de son parcours; ce qui n'empêche pas qu'il ne soit ailleurs un auxiliaire utile de la culture. Le voyageur qui se dirige sur Cambrai le reconnaît de loin aux arbres plus élancés, à la verdure plus fraîche, aux riantes maisons et aux belles usines qui en couronnent les bords.

Il faut reconnaître après tout que les canaux n'ont, à cet égard, qu'une puissance d'emprunt. Les eaux qu'ils répandent dans les campagnes, ils les reçoivent des rivières ou des ruisseaux. Aussi l'existence de ces voies artificielles est-elle subordonnée à celle des cours

d'eau naturels, dont elles sont une dépendance. De là vient qu'en bonne logique la canalisation des ruisseaux, et surtout des rivières, doit précéder la construction des canaux proprement dits. Sans cette précaution nécessaire, l'ouverture de ces derniers serait même souvent impossible; du moins trouverait-on plus difficilement et plus rarement des eaux suffisantes pour les alimenter. Cela dit, nous demanderons s'il existe un autre système meilleur, plus régulier, plus efficace, pour répandre dans les campagnes le superflu des eaux que les cours naturels fournissent.

Nous avons admis tout à l'heure que, les rivières une fois canalisées, on trouverait à chacun de leurs barrages une force suffisante pour élever les eaux sur les plateaux voisins; mais comment y répandre ces eaux sans en laisser perdre la vertu fécondante, et surtout sans bouleverser les moissons? Ce ne sera pas à coup sûr en les versant brutalement à travers les champs ensemencés; elles emporteraient avec elles ou les moissons, ou les semences; au lieu de fertiliser les campagnes, elles les ravageraient. Sera-ce au moins par des coupures? Oui, mais à certaines conditions. Et d'abord ces coupures seront fixes et non sujettes à se déplacer à volonté; autrement, elles porteraient dans les champs l'anarchie et le désordre, et les eaux seraient bientôt l'objet d'un gaspillage affreux. De plus, ces coupures auront une pente, afin que le liquide se porte en avant; et toutefois cette pente sera régulière et douce, autrement on y verrait l'eau se précipiter en torrens, sans laisser presque aucune trace de son passage. Ce n'est pas même assez; si douces que fussent ces pentes, l'eau s'écoulerait encore trop vite; elle n'aurait pas le temps d'humecter la terre; elle produirait à peine quelques fruits. Il faudrait donc encore des moyens de la retenir, de la ménager, de la parquer pour ainsi dire, afin de lui faire produire, dans son passage, tous ses résultats utiles, c'est-à-dire qu'il faudrait la soutenir par des barrages. Qui ne voit enfin qu'il ne pourrait être question d'établir ici des barrages fixes, puisqu'alors l'eau deviendrait stagnante et se corromprait par un séjour trop prolongé, mais des barrages mobiles qui permettraient de renouveler le liquide régulièrement en temps utile? Or, nous ne connaissons pas pour cet objet de meilleurs barrages mobiles que les écluses. C'est dire assez que ces coupures, pour remplir convenablement l'objet proposé, devraient encore réunir toutes les conditions des canaux. Elles les rappelleraient d'autant mieux qu'une administration prévoyante devrait, pour s'épargner les travaux et les soins, procéder par grandes coupures, suffisamment larges et profondes pour contenir un notable

volume d'eau, sauf à accorder aux propriétaires riverains, dans une certaine mesure et avec quelques réserves, la faculté d'en détacher, chacun pour son usage, de faibles filets. C'est ainsi que, n'eût-on en vue que le seul intérêt de la culture, c'est encore par l'établissement de véritables canaux qu'il faudrait procéder.

Ce n'est pas qu'à la rigueur l'irrigation des terres ne puisse être faite à d'autres conditions, et nous en connaissons quelques exemples; mais on peut affirmer hautement que tout autre système, outre les désordres qu'il fait naître, exige, pour donner des résultats équivalens, une dépense d'eau incomparablement plus forte. Pour s'en convaincre, il suffirait de considérer, par exemple, ce qui se passe dans une certaine partie de la Limagne d'Auvergne, vers Riom et Clermont. Là plusieurs ruisseaux qui descendent des montagnes, ou qui jaillissent des sources, servent tour à tour à faire mouvoir des roues hydrauliques et à arroser les prés. Pour remplir ce dernier objet, on y a établi d'ancienne date un mode de distribution assez ingénieux, quoique relativement barbare. A certains momens prévus, le cours du ruisseau est barré, alors s'ouvrent de petites vannes latérales par où l'eau s'échappe dans les prés. Bien qu'elle y coule généralement par des rigoles, que chaque propriétaire y a pratiquées pour cet usage, on a soin qu'elle déborde pour que son effet s'étende; souvent même elle coule en larges nappes, c'est une véritable inondation. Après un certain parcours, elle est ramenée plus bas vers le ruisseau qui l'a produite. L'action de cette eau étant intermittente, il faut qu'elle coule long-temps, par exemple toute une nuit, pour produire son effet utile, et, comme la course en est rapide, on peut imaginer combien il s'en dépense dans cet intervalle de temps. Inutile de dire qu'en dépit des précautions qu'on peut prendre, les chemins vicinaux souffrent d'un tel déchaînement des eaux, et que ce ne sont pas là les seuls désordres qui s'ensuivent. Nul doute qu'après tout ce système d'irrigation ne produise d'excellens effets. Il convertit les terres riveraines des ruisseaux, terres qui sont d'ailleurs naturellement fertiles, en prés magnifiques et d'un admirable rapport; mais aussi quelle effrayante consommation de ce précieux liquide que la France a tant d'intérêt à ménager! Si l'on comparait ce mode d'irrigation à celui qui est produit, par exemple, dans l'arrondissement de Dunkerque (1)

(1) Il existe dans l'arrondissement de Dunkerque une institution empruntée autrefois à la Hollande et à la Belgique, et qui est unique en France : c'est la *Société* dite *des Wateringues*. Comme l'indique le nom flamand qu'elle porte, cette société a pour objet de pourvoir à l'aménagement des eaux. Elle se compose de

par des canaux régulièrement aménagés, on trouverait que ceux-ci donnent, avec moins de désordre et une dépense d'eau qui est peut-être dix, quinze ou vingt fois moins forte, des résultats incomparablement plus étendus. Ces résultats sont aussi plus variés, car les ruisseaux d'Auvergne ne fécondent, et on le comprendra sans peine, que des prés à foin, toute autre culture ne pouvant guère s'accommoder d'un tel système d'irrigation, tandis que les canaux du nord, outre qu'ils entretiennent de magnifiques pâturages toujours frais, toujours verts, rendent à tous les genres de culture les mêmes services.

Il est donc vrai que les canaux sont non-seulement d'excellens moyens d'irrigation, mais encore les seuls réguliers, les seuls vraiment efficaces, les seuls enfin qui, sans désordre, fassent produire aux eaux disponibles d'un pays tout leur effet utile. Comment comprendre maintenant ce qui se passe depuis deux ans au sein de nos assemblées législatives? D'une part, la question de l'irrigation des terres vient-elle à surgir, on l'accueille avec intérêt, on l'étudie, on la débat avec une sollicitude, sinon très éclairée, au moins très vive. De l'autre, s'agit-il des canaux, on se montre de glace à leur endroit, on va même jusqu'à refuser l'achèvement de ceux qui sont en cours d'exécution. Pourquoi cela? Serait-ce par hasard que les canaux ont le tort de joindre à l'avantage d'être les meilleurs conduits possibles d'irrigation, celui d'être les voies de communication les plus économiques? Ce qui est vrai, c'est que les chambres, aussi bien que le public, ont été momentanément égarées par des théories décevantes. Elles reviendront, nous n'en doutons pas, de ces erreurs funestes. Autrement il faudrait désespérer de la santé morale autant que des intérêts matériels du pays.

Quoi qu'il en soit, on voit que pour les canaux, aussi bien que pour les rivières canalisées, la dépense de la construction étant largement payée par les services rendus à la terre, les services rendus à la navigation sont acquis au pays à titre purement gratuit.

IV. — LES CANAUX ET LES CHEMINS DE FER BELGES.

Les pays de l'Europe qui paraissent avoir le mieux compris ces vérités sont la Hollande et la Belgique : non pas qu'en Angleterre la canalisation ne soit aussi avancée, aussi complète; mais les voies d'eau

tous les propriétaires de terres, qui contribuent à l'exécution des travaux hydrauliques par des cotisations annuelles, proportionnées à l'importance de leurs propriétés. La plupart des canaux dont ce pays est coupé en tout sens ont été exécutés aux frais de cette société ou avec son concours.

y étant abandonnées généralement à des compagnies exploitantes, on y a perdu de vue trop tôt les bienfaits de toute nature que ces voies répandent sur le pays, pour les considérer exclusivement comme des valeurs financières, sources de revenus commerciaux. La Belgique et la Hollande, au contraire, pays très bas et souvent exposés, surtout vers le littoral de la mer, à être couverts par les eaux, ont été fréquemment rappelés, par leur situation même, à des sentimens plus justes. Les premiers travaux qui y ont été exécutés en ce genre sont des canaux d'épuisement, destinés à verser le superflu des eaux dans la mer. Dans cette prévision, on y a créé d'ancienne date d'excellentes institutions, dont nous avons vu une imitation et comme un reflet dans une contrée de la France voisine de la Belgique, et placée à certains égards dans une situation semblable. Il semble que ces premiers canaux, commandés par la nécessité, et dont l'unique but était le desséchement des terres, aient, en multipliant leurs services au-delà des espérances qu'ils avaient fait naître, donné comme l'avant-goût de ce que ces utiles créations pouvaient produire, et encouragé de semblables travaux là même où une nécessité impérieuse ne les commandait plus. Toujours est-il que ces deux pays ont persévéré dans la voie féconde où ils s'étaient engagés. Ils présentent aujourd'hui un système de canalisation supérieur à celui de tous les pays du continent.

La Belgique ne paraît pas avoir perdu l'excellente tradition qu'elle s'était faite. Quoiqu'elle possède déjà un ensemble de canaux très respectable, elle n'en poursuit pas moins son œuvre de canalisation avec une ardeur réglée et une persévérance infatigable. Il semble que l'esprit des sociétés particulières instituées pour le régime des eaux ait passé dans le gouvernement et dans les chambres. Malgré l'achèvement complet du chemin de fer national, quoiqu'il semble que rien ne manque plus désormais pour faciliter les communications régulières dans le pays, les travaux de canalisation suivent leur cours; toutes les voies d'eau naturelles ou artificielles se perfectionnent, s'achèvent ou se complètent. Chose étrange! pendant que la France, qui n'a pas encore de chemins de fer, dont le système de canalisation est à peine ébauché, paraît accueillir, sur la foi de quelques bravades irréfléchies, l'idée barbare de l'abandon de ses rivières, de l'abandon de ses canaux, la Belgique, si bien pourvue quant aux deux modes de transport, s'impose en faveur de ses voies d'eau de nouveaux sacrifices. C'est qu'on a compris dans ce pays, par l'expérience qu'on en a faite, la merveilleuse utilité de ces travaux.

On a dit, en parlant de la Belgique, que si, lors de la création des chemins de fer, les canaux n'avaient pas existé, si le gouvernement

avait eu à choisir, « il aurait repoussé le canal, et il aurait eu pour lui le suffrage des hommes de sens. » Nous jugerions à peine utile de relever ces paroles inconsidérées, si nous n'avions pas lieu de croire qu'elles ont eu malheureusement quelque influence. Il est trop facile pourtant d'en démontrer l'erreur.

D'abord, quand même le gouvernement belge aurait considéré les chemins de fer comme fort supérieurs aux canaux en tant que moyens de transport, il n'aurait pas apparemment repoussé cette portion *du canal* qui était nécessaire pour rendre à la culture la partie du littoral couverte par les eaux; il l'aurait toujours entreprise, sinon comme voie navigable, au moins comme moyen d'épuisement, et il se serait trouvé par là à peu près au même point où les faits antérieurs l'avaient mis. Quelle que fût donc son opinion quant à la valeur relative des deux modes de communication, il n'avait à cet égard aucun regret à former.

Comment se fait-il ensuite que ce gouvernement, qu'on présente comme subissant à regret l'existence des canaux antérieurs au chemin de fer, vienne lui-même, quand déjà le chemin de fer existe, non-seulement poursuivre le complément des canaux existans, mais encore en proposer et en entreprendre d'autres? En vérité, ce gouvernement nous paraît faire ici bien peu de cas de ce qu'on appelle le suffrage des hommes de sens. Veut-on en juger, on n'a qu'à lire le passage suivant d'un ouvrage publié en 1842 par le ministre des travaux publics de Belgique, et dans lequel sont exposées les vues du gouvernement pour la canalisation du pays.

« Les projets dont nous proposons l'exécution se partagent en trois catégories : la première comprend ceux qui, par leur caractère d'utilité générale, leur but agricole et commercial, ou le peu de chances qu'ils offrent à la spéculation, demandent à être exécutés par l'état; la seconde se forme de ceux qui, par leurs spécialités productives, sont susceptibles de péages assez élevés pour devenir l'objet d'entreprises par concession; dans la troisième rentrent les améliorations motivées par des considérations locales, et qui incombent particulièrement aux provinces et aux communes.

« Dans la première catégorie se rangent le canal de Selzacte, — la mise en grande section des six premières écluses du canal de Charleroi, — l'amélioration du tirant d'eau de la Sambre, — l'amélioration du Ruppel, — l'amélioration de la Dendre entre Ath et Alost, — le canal de Bocholt à Herenthals (1) et les améliorations de la Petite-

(1) C'est celui qu'on désigne sous le nom de *canal de la Campine*.

Nethe, — l'amélioration de la navigation de la Meuse, — enfin l'achèvement du canal de Meuse et Moselle jusqu'à la Roche.

« La seconde catégorie renferme le canal de Bossuyt à Courtrai, — le canal de Mons à la Sambre par la Trouille, — le canal de Mons aux embranchemens du canal de Charleroi, — le canal de Vilvorde à Diest, — la canalisation du Petit-Schyn et sa jonction à la Petite-Nethe canalisée.

« La troisième catégorie comprend l'amélioration des canaux de l'Yperlée, de Loo et de Furnes, — la canalisation du Mandel, — la canalisation de la Grande-Nethe, — le canal de Deynse au canal de Bruges, — enfin l'amélioration de l'écoulement des eaux du bassin de l'Iser et de la traversée du port de Nieuport.

« Ainsi, d'après nos propositions, l'état aurait à sa charge le montant intégral des dépenses de la première catégorie; il devrait, en outre, intervenir dans les dépenses des deux autres par des subsides d'une quotité déterminée (1). »

On dira peut-être à cela que tous ceux des travaux compris dans cette liste qui peuvent être considérés comme de nouvelles créations ont, comme le canal de la Campine, un autre objet que la navigation. Et qu'importe? s'il en est ainsi, ce qui est fort possible, ils ressemblent beaucoup en cela à tous les autres. Loin d'en conclure que le gouvernement belge doit regretter l'existence de ses anciens canaux, nous en conclurons plutôt qu'il en a bien compris l'objet et la valeur. Nous en tirerons même cette autre conséquence, que, pour les nouveaux canaux comme pour les anciens, le péage ne sera pas dû en principe, puisque, la construction en étant déjà justifiée par des considérations d'un autre ordre, les services qu'ils rendront comme voies navigables, si étendus qu'ils puissent être, seront acquis au pays à titre purement gratuit.

Quand on considère de ce point de vue, qui est le seul véritable, l'existence des canaux, on n'a point de peine à s'expliquer pourquoi les droits de navigation sont si peu élevés en Belgique. On comprend que cette modération, au lieu d'être une faveur faite par le gouvernement, n'est qu'un résultat naturel des circonstances. Il ne s'agit pas d'examiner ici comment cette modération est expliquée, interprétée, soit dans les discussions des chambres, soit dans les documens officiels; nous savons même qu'il y a eu à cet égard des versions

(1) *Considérations historiques, suivies de propositions diverses ayant pour objet l'amélioration et l'extension de la navigation.*

diverses : ce que nous examinons, c'est la manière dont elle est justifiée par les faits. Or, un grand nombre de canaux ayant été exécutés par les propriétaires des terres ou à leurs frais, l'état en ayant lui-même entrepris d'autres en sa qualité de représentant des intérêts du sol, tous enfin payant largement par l'amélioration des terres la dépense qu'ils ont causée, on ne voit pas pourquoi cette dépense resterait à la charge de la navigation. Cela ne veut pas dire que le gouvernement belge n'avait pas le droit d'établir des tarifs plus élevés, et qu'en le faisant il eût commis une exaction : non, le droit d'un gouvernement sur les travaux qu'il exécute n'est pas nécessairement limité par la mesure des services rendus. Il faut bien qu'il prélève l'impôt quelque part, et quant au choix des objets imposables, il ne doit consulter en cela que l'intérêt du pays. Cela veut dire seulement qu'en modérant ses exigences, ce gouvernement n'accorde pas une faveur, qu'il ne fait au contraire que laisser les choses dans leur état normal, et que, s'il établissait des tarifs plus élevés, ce ne serait plus comme paiement direct de services rendus, mais comme impôt.

Les droits de navigation sur les canaux belges sont donc en général très modérés. Est-il besoin de dire maintenant ce que devient la concurrence des chemins de fer et des voies navigables dans ces nouvelles conditions? Tous les résultats se résument en quelques mots. Partout où les deux modes de transport se trouvent en présence, les voies navigables ont conservé, pour le transport des marchandises pesantes, qui est leur apanage, une supériorité absolue, décisive. C'est à peine si leur clientelle a été entamée par les voies rivales : elle s'est même accrue en peu de temps dans d'énormes proportions. Laissons pourtant cet exemple et les conséquences si nombreuses qu'on en pourrait tirer. Tout ce que nous voulons conclure de ce qui précède, c'est que les droits modérés sur les canaux ne constituent pas une exception favorable, mais un état normal; c'est qu'il faut prendre à cet égard la Belgique et non l'Angleterre pour modèle, et que, dans cette situation vraiment régulière des choses, toute concurrence sérieuse est impossible entre les deux modes de transport que l'on suppose rivaux. Ils rentrent tous les deux, s'il est permis de s'exprimer ainsi, dans leur rôle; chacun d'eux prend la place qui lui appartient; le pays n'en est que mieux et plus complètement servi, et la part des chemins de fer reste encore assez belle pour ne laisser rien à regretter.

CH. COQUELIN.

POÉSIES DE VOYAGE.

I.

LA TAVERNE.

A la mémoire d'Ives Gestin.[1]

Tels sont les cœurs : parfois, sous les genêts fleuris,
En Bretagne il est doux de songer à Paris ;
Mais qu'aux bords de la Seine un autre ennui nous gagne,
Nous aimons dans Paris à causer de Bretagne.

— « Silence! nous disait un soir ce bon Gestin,
« C'est la vie en breton du grand saint Corentin.
« Barde, écoutez; pour vous, soldats, laissez vos verres ;
« Et, tous les trois, ouvrez des oreilles sévères.
« Sais-je comme aujourd'hui le langage a tourné,
« Et s'ils me comprendraient aux lieux où je suis né ?
« Ainsi, mes chers amis, faites un long silence
« Et pesez avec soin les mots dans la balance.
« J'ai cru, dans ce travail, tomber à chaque pas :
« Car le cœur est fidèle et l'esprit ne l'est pas. » —

Le modeste écrivain! comme de sa légende
S'exhalait cependant un doux parfum de lande!

(1) Mort récemment. On lui doit la *Vie de saint Corentin*, petit chef-d'œuvre de langue celtique.

Les mots qu'il redoutait, au meilleur coin frappés,
Dans les eaux de l'Avon semblaient par lui trempés.
Corentin! Corentin! tout près de vous, de grace,
A votre historien réservez une place :
Voyez le soldat Pôl et le sergent Arzur,
Quels pleurs à votre nom dans leurs grands yeux d'azur!
Oh! oui, c'est au milieu de cette vaste France
Que l'accent de l'Avon, du Rhin, de la Durance
A toute sa douceur; et ceux qui l'entendront,
En passant dans Paris, de bonheur pleureront!
Dans ce gai cabaret attablés d'aventure,
Comme nos cœurs battaient durant cette lecture!

— « Mais, du vin! rapportez du vin! je veux ici
« Sur quelques vers nouveaux vous consulter aussi,
« Pour qu'un maître chanteur, si mon refrain vous touche,
« Les jours de grands *pardons*, l'entonne à pleine bouche. » —

C'était un air connu. Sitôt qu'il l'entendit,
Arzur le Cornouaillais fit chorus : on eût dit
Que sa paroisse, assise au creux d'une vallée,
Passait magiquement devant lui déroulée,
Avec ses champs de mil, ses eaux vives, ses bois,
Et que d'un heureux pâtre il écoutait la voix.
Quant à l'autre soldat, l'aîné de ces deux braves,
Il était de Léon, où les hommes sont graves.
Pôl écoutait pensif; mais lorsque la chanson
Chanta : « *De la bombarde entendez-vous le son?* »
Nous vîmes frissonner ses robustes épaules,
Comme sous un vent frais les bras noueux des saules.
Puis, à ces mots : « *Heureux à la lutte un vainqueur!*
« *De la fille qu'il aime il gagne aussi le cœur,* »
Pareil au bruit plaintif du taureau qui rumine,
Ce fut un long soupir au fond de sa poitrine.
Enfin, ces mots venus : « *O pays, notre amour!*
« *Des bois sont au milieu, la mer est à l'entour!* »
Cet hymne du pays, enthousiaste et tendre,
Ce chant, devant un frère il fallut le suspendre,
Car ses tempes battaient de mouvemens nerveux,
Et ses deux mains mêlaient follement ses cheveux.

— « Qu'est-ce donc, notre ami? » Mais d'un ton héroïque,
Et comme s'enivrant des parfums d'Armorique :
— « Si la fenêtre était ouverte, cria Pôl,
« Mon cœur n'y tiendrait plus, et je prendrais mon vol! »

Lorsqu'aux bords de la Seine un sombre ennui nous gagne,
Nous aimons dans Paris à causer de Bretagne;
Puis (ainsi vont les cœurs) sous les genêts fleuris,
En Bretagne il est doux de songer à Paris.

II.

UNE LETTRE DE LA VILLE.

Au fond d'une campagne, errant de chêne en chêne,
Vous vivez de repos, d'oubli, d'obscurité :
Arrive de Paris un papier cacheté,
Le démon de la ville en sort et se déchaîne.

Illusions! voilà tout le luxe des arts!
Déjà vous entendez les rumeurs du théâtre;
Dans les jardins royaux, près des vases d'albâtre,
Les déesses de marbre attirent vos regards.

Fraîcheur du soir si douce à la terre embrasée,
Tu peux calmer aussi ces ardeurs d'un moment :
Descends avec la nuit, ô saint recueillement!
Reviens, Esprit des champs, viens avec la rosée!

En Cornouailles.

III.

EN PASSANT A KEMPER.

Le double flot coulait sonore et clair
Au confluent de l'Odet et du Ster;

Comme un géant hurlant dans les vallées,
La cathédrale envoyait ses volées;

Et Corentin et le roi Gralon-Maur
Sur les deux tours semblaient régner encor;

Tous les Esprits et les Saints d'Armorique
M'apparaissaient dans la cité celtique....

Jean La Fontaine! alors je t'arrachai
Un noir feuillet de malice entaché :

« Aux flots bretons va, feuille champenoise,
« Dis-je en riant, tombe, ô feuille sournoise!

« Tout voyageur sur tes bords arrêté
« Doit ce tribut, Kemper, à ta beauté :

« C'est une fable, et qu'après un long somme
« Pourra rimer là-bas le faux bonhomme.

« Il sied vraiment de se moquer d'autrui
« Aux malheureux nés dans Château-Thierry! »

— Et cependant sous nos vieilles murailles
Gaiement passaient les filles de Cornouailles,

Et laboureurs avec leurs longs cheveux,
Portant la braie ainsi que leurs aïeux;

Tout verdissait sur la haute montagne;
Tout se mêlait, la ville et la campagne :

Le double flot coulait sonore et clair
Au confluent de l'Odet et du Ster.

IV.

LA MAISON DE L'AVARE.

« Quand vous seriez de la race du chien,
« Entrez dans ma maison si vous avez du bien. »

Ainsi parlait le seuil de ce logis infame,
Et l'avare ajoutait, montrant toute son ame :

« Quand vous seriez de la race du roi,
« Si vous n'avez plus rien, passez. Chacun chez soi. »

V.

A MARIE.

A midi, quand j'entrai dans ta chaumière sombre,
Tu dormais, succombant à la chaleur du jour;
Tes cheveux dénoués flottaient, noirs et sans nombre;
Je te vis, et sur moi planaient encor dans l'ombre
Les grandes ailes de l'Amour.

VI.

DERNIÈRE DEMEURE.

A toi, grand Tal-iésin, barde au front radieux (1),
Un nid voisin de l'aigle, un tombeau près des cieux;
A toi les hauts sommets, à moi l'humble vallée,
Et, comme fut ma vie, une tombe voilée.
Tel est mon dernier vœu. Tout près du pont Kerlô,
Dans un bois qui pour maître avait le vieil Elô;
Couché parmi les buis, au murmure des sources.
Je reposerais bien, je crois, après mes courses,
Les soirs d'été, c'est là qu'aux branches des buissons,
Nous allions, gais enfans, pendre nos hameçons,
Cueillir l'airelle noire, et, dans le mois des neiges,
Tout le long des taillis tendre aux oiseaux des piéges.
Pourtant, mon corps venu, si le nouveau curé
Me refuse une tombe en ce bois ignoré,
Qu'il me donne du moins ma place au cimetière,
Parmi les rangs bénis de la paroisse entière,
Avec Tangui, Daniel et tous ceux du canton
Dont j'ai dit bien des fois le village et le nom.
Une autre aussi viendra vers cette couche sombre,
Et réunis enfin, nous dormirons dans l'ombre.

(1) Barde gallois du VIe siècle.

VII.

LA TRAVERSÉE.

A Louisa ***

« Adieu, ma ville! Adieu, grève de Ker-Roman!
« La grande voile s'enfle et frappe le hauban;
« Je vois monter au loin les côtes de Belle-Ile,
« Pour la dernière fois, adieu, la blanche ville!
« Et vous, hameaux sacrés, où, comme un fils pieux,
« J'errais, interrogeant l'antique esprit des lieux,
« L'enfance dans ses jeux, sur son banc la vieillesse;
« Tout ce qu'enferme un cœur aimant, je vous le laisse. »
Mais déjà le navire entrait en pleine mer,
Tout s'imprégnait de sel et devenait amer,
Les vagues et les vents redoublaient leur secousse,
Les matelots juraient, et l'on battait le mousse.
« Ah! dis-je, et, tout ému, mon cœur se soulevant,
« C'est une lâcheté de frapper un enfant! »
Le matelot rougit, mais une jeune fille,
Aventurière, hélas! sans amis, sans famille,
Comme moi vint en aide au petit malheureux,
Et dans un coin du bord murmura : « C'est affreux! »

Tel fut notre départ. Au terme du voyage,
Pourquoi donc ce retour vers le dur équipage,
Et qu'au roulis des flots en moi-même bercé,
J'achève à terre un chant sur la mer commencé?
Ah! ce chant, inscris-le sur tes feuillets d'ivoire,
Car c'est là, Poésie, un voyage à ta gloire,
Sirède dont la voix modère l'ouragan,
Déesse qui soumets les loups de l'Océan.

Chaque soir, bruit des vents pareils à des couleuvres,
Tumulte des marins courant dans les manœuvres,
Féroces coups de mer; puis, au jour renaissant,
Cette fièvre des flots par degrés s'apaisant;

La voile sans haleine, et, sur une mer d'huile,
Comme un phoque endormi le navire immobile.

Alors, quand sur le pont l'équipage étendu
Reposait, l'un fumant, l'autre en rêve perdu,
Quand la chaudière aussi par le mousse allumée
Sur nous joyeusement répandait sa fumée,
La jeune fille alors, les yeux vers l'horizon,
A ce monde inconnu jetait une chanson,
Le peuplait de châteaux, d'amoureux, de féeries,
Tant que rien ne troublait ses longues rêveries.
Parfois, vers un gros livre ouvert sur mes genoux,
Je voyais lourdement se traîner tous ces loups :
« Lisez-nous, disaient-ils, quelque nouvelle histoire,
« Celle d'hier remplit encor notre mémoire. »
Sauvage naturel, mais instinct vierge et prompt :
Dès que la voix de l'art l'interroge, il répond.
Comme l'aile du vent sur la cime des lames,
L'émotion courait rapide sur ces ames;
Un mot assombrissait leurs yeux, où sans efforts
Le rire sur leur lèvre arrivait à pleins bords.
Oh! lorsque le récit grave, mais sans emphase,
Loin du monde présent les tenait en extase;
Malheur à l'importun qui ramenait du ciel
Ces esprits enivrés! Ainsi ce bon Mikel,
Obligé de passer, de repasser sans cesse,
Pauvre mousse, essuyait toujours quelque rudesse.
— « Mikel, disais-je alors, près de nous assieds-toi.
« En maître tu sais lire, un instant lis pour moi. »
Et le cercle s'ouvrait, et ce timbre sonore
Au charme du récit prêtait son charme encore,
Et des yeux des marins mes yeux voyaient sortir
Des larmes, à la voix de cet enfant martyr.

Poésie, ô parfum, accord, divine flamme,
Des lèvres de l'enfant, des chansons de la femme,
Ainsi tu t'exhalais! ainsi, purifié,
Le plus dur se laissait aller à la pitié! —

Une nuit, froide nuit où, selon ma coutume,

Je marchais sur le pont en défiant la brume,
Le patron m'aborda; puis, sa main dans ma main,
« Ah! si l'on m'eût montré plus jeune mon chemin!
« Me dit-il brusquement; car je suis un sauvage....
« Mais on peut, grace à Dieu, se refaire à tout âge. »

Au point du jour, le vent souffla plus attiédi.
Sur nous se déployait le ciel bleu du midi.
Sous les reflets dorés de ce soleil d'automne,
Quand le côtier breton entra dans la Garonne,
Les juremens, les cris n'éclataient plus à bord;
Chaque homme à son travail se tenait doux et fort;
Le mousse à pleine voix chantait sur un cordage,
Et la femme envoyait ses rêves au rivage;
Partout avec bonheur régnait l'ordre prescrit :
Le navire semblait conduit par un Esprit.

Bordeaux.

A. Brizeux.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 septembre 1845.

Les chemins de fer ont pris la place de la politique. L'évènement du jour est l'adjudication de la ligne du Nord. En présence de cet évènement, tout s'est effacé; les affaires de l'Europe, l'action de la diplomatie dans les deux mondes, les voyages des rois et des princes, tout a disparu. Heureux les ministères qui ont des chemins de fer à adjuger!

Il faut dire aussi que l'adjudication du chemin du Nord n'était pas un évènement ordinaire. Les œuvres industrielles qui ont cette importance et cette grandeur sont aussi des œuvres politiques. Depuis dix ans, le chemin du Nord, sans cesse ajourné par la lutte des systèmes et par les crises ministérielles, semblait accuser l'infériorité industrielle de la France. Notre honneur national, autant que les intérêts de notre politique et de notre commerce, était en jeu. Toutefois, si la conclusion s'est fait attendre, on peut dire du moins qu'elle est de nature à satisfaire le pays. Les conditions de l'adjudication, la puissance de la compagnie soumissionnaire, la faveur qu'elle rencontre dans l'opinion, tout présente les garanties désirables.

On s'est beaucoup récrié contre le chiffre de trente-huit ans accepté par le ministre. Un tel chiffre cependant n'a rien d'excessif. Ceux qui calculent les bénéfices que peut faire la compagnie adjudicataire, et qui trouvent ces bénéfices énormes, devraient aussi, pour être justes, mettre en regard les dangers qu'elle peut courir, et les obstacles de toute nature qui peuvent entraver la marche d'une entreprise aussi gigantesque. Pense-t-on que l'appât d'un bénéfice médiocre suffirait pour déterminer les capitaux à se lancer dans ces opérations immenses, où l'imprévu joue un si grand rôle, et où les plus habiles peuvent commettre de graves erreurs? On parle d'une féodalité industrielle! on déplore les scandaleuses fortunes que le chemin du Nord va partager entre un petit nombre de privilégiés, dont les millions gouverneront la

France! Nous ne croyons pas, quant à nous, que la France soit disposée à se laisser gouverner par des millions. Dans tous les cas, à défaut de notre dignité morale et de nos lumières, le code civil est là pour nous protéger contre les excès de la puissance industrielle. Si les chemins de fer, à Dieu ne plaise, devaient créer parmi nous une aristocratie financière, la loi des successions et la concurrence commerciale nous en auraient bientôt délivrés.

Du reste, il est assez singulier que l'on attaque si vivement aujourd'hui les compagnies, lorsqu'on a rendu leur concours inévitable, en repoussant l'initiative et la prépondérance du gouvernement dans l'établissement des chemins de fer. Nous avons toujours pensé, pour notre compte, que les grandes lignes, comme celles du Nord, de Lyon, de Strasbourg, pourraient devenir entre les mains de certaines notabilités industrielles, sinon l'élément d'une puissance aristocratique, devenue désormais impossible, du moins un instrument de force et d'influence digne d'être remarqué. Aussi nous aurions voulu remettre cette force entre les mains de l'état. Les chemins de fer étant une œuvre de civilisation, un bienfait pour la société, nous aurions voulu que l'état eût le mérite de ce bienfait, et qu'il s'attirât, en l'octroyant lui-même, la reconnaissance des populations; mais les chambres en ont décidé autrement. Les préventions démocratiques, secondées par les dissensions parlementaires et par les incertitudes du pouvoir, ont enlevé à l'état ce moyen d'influence pour le livrer à des compagnies. Dès-lors que reste-t-il à faire? Quel est le devoir de tous les gens sensés? Continuer la lutte contre les compagnies, ce serait compromettre le succès de nos grandes lignes et nous exposer à la risée de l'Europe. Il vaut mieux, dans l'intérêt du pays, encourager les compagnies sérieuses et seconder franchement le pouvoir dans l'application du système adopté par les chambres.

La fusion qui s'est opérée entre les compagnies rivales a été l'objet des plus vives récriminations. On a dit que cette fusion était une violation du principe de concurrence. Nous ne dirons pas que ce principe ait été rigoureusement respecté; néanmoins, tous les gens de bonne foi conviendront que les termes de la loi n'ont pas été violés, et que l'on a suivi, dans cette circonstance, la marche la plus sensée et la plus profitable à l'intérêt général. Une lutte violente entre des compagnies d'une force inégale, mais également passionnées, et résolues à se livrer un combat désespéré le jour de l'adjudication, eût été pour la ligne principale du Nord une épreuve trop redoutable. Le chemin du Nord eût pu périr dans cet aveugle conflit, et ce premier choc eût porté à nos grandes lignes un coup désastreux. On a donc eu raison de part et d'autre d'épargner à la ligne du Nord un si grand danger. D'ailleurs, les transactions qui ont eu lieu sous l'inspiration visible du gouvernement n'ont rien eu de contraire à l'intérêt de l'état. Au moyen du maximum de jouissance déterminé par les chambres, et du rabais laissé à la discrétion du ministre responsable, l'état est resté suffisamment armé devant la compagnie puissante qui s'est présentée seule à l'adjudication. En un mot, on

peut dire de cette adjudication qu'elle a été une sorte de concession directe, mais une concession faite au grand jour, d'après des bases déterminées par les pouvoirs publics, et pleinement acceptées par l'opinion.

Laissons maintenant le chemin du Nord à ses destinées, à son avenir politique et commercial, aux fureurs vraies ou fausses qu'il soulève, à l'ivresse qu'il excite à la Bourse, et parcourons le cercle du petit nombre d'incidens plus ou moins politiques qui ont signalé cette quinzaine, si agitée par les passions industrielles.

On recommence à parler des élections. On dit que le ministère, encouragé par le succès des élections partielles qui ont eu lieu ou qui se préparent en ce moment dans plusieurs colléges en remplacement des nouveaux pairs, songerait encore à courir la chance des élections générales au mois de novembre. Nous n'ajoutons pas grande foi à cette nouvelle. Quand le ministère s'est résolu, il y a deux mois, à ne pas dissoudre la chambre cette année, il avait fait de mûres réflexions. Il avait consulté les rapports les plus détaillés sur la situation des esprits dans les départemens. Il savait que, malgré les succès diplomatiques qui avaient terminé heureusement la session, l'opinion du pays sur la politique générale du 29 octobre n'était pas sensiblement modifiée. On louait le ministère d'avoir habilement conclu l'affaire du droit de visite et celle des jésuites; mais on louait aussi l'opposition d'avoir préparé ce double succès par la prudence de ses conseils, par la persévérance qu'elle avait mise à combattre et à redresser les tendances du ministère. Or, depuis ce temps, il ne s'est rien passé qui ait pu changer les dispositions des colléges. A l'intérieur, la loi des patentes, dont l'effet général n'est pas encore exactement apprécié, a porté l'irritation dans un assez grand nombre de localités. Sur la question de l'enseignement, les intentions du ministère semblent assez équivoques. L'esprit du clergé paraît s'enhardir et ne pas être suffisamment contenu. Parmi les questions administratives qui seront portées l'année prochaine à la tribune, celle de la marine, récemment compliquée par l'incendie de Toulon, occupe sérieusement les esprits. Au dehors, l'intervention de notre diplomatie dans l'affaire du Texas n'a pas été heureuse. Du côté de Taïti, rien n'est venu prouver que le protectorat fût un système sagement inventé pour l'honneur et l'intérêt de la France. Du côté du Maroc, la présence d'Abd-el-Kader sur les frontières de l'Algérie, et les nouvelles forces dont il dispose, ne prouvent pas que le traité conclu avec Abderrahman nous ait assuré tous les avantages que nous pouvions attendre du bombardement de Mogador et de la bataille d'Isly. De tout cela, il résulte une situation au moins douteuse pour le cabinet. L'opposition n'a pas perdu toutes ses chances de succès, et puisque le ministère a jugé prudent, il y a deux mois, de ne pas tenter cette année la fortune électorale, il est probable qu'il persévérera jusqu'au bout dans cette résolution.

Les esprits commencent à se calmer sur le compte du maréchal Bugeaud. On a cessé d'incriminer violemment ses actes et ses systèmes; des injures on

est passé à la discussion. C'est finir par où l'on aurait dû commencer. Vis-à-vis d'un homme qui a rendu au pays de si grands services, cette guerre de personnalités ridicules, ces accusations aussi injustes qu'absurdes étaient un triste spectacle. Nous ne sommes pas surpris que la population d'Alger s'en soit émue, et qu'elle ait réclamé contre ces outrages en adressant à l'illustre maréchal un témoignage public de ses sympathies. Le maréchal a répondu à cette manifestation par des paroles pleines de dignité, et qui respirent le plus noble patriotisme. Sa réponse donnera des regrets à ses accusateurs.

On connaît les plans de colonisation militaire proposés par le maréchal Bugeaud. L'Algérie, selon lui, doit être colonisée par des bras qui pourront la défendre. Pour cultiver la terre, il faut de la sécurité; pour établir la sécurité, il faut la force; or, le plus sûr moyen de coloniser les plaines de l'Algérie, sans cesse exposées aux incursions arabes, serait de les livrer à nos soldats, à des cultivateurs armés, espèce de milice permanente, qui défendrait le sol destiné à la nourrir, qui s'y fixerait en y trouvant ses affections, ses intérêts, ses devoirs, qui créerait à l'Algérie une existence propre, assez forte pour donner à la France la liberté de ses mouvemens, et mettrait ainsi notre conquête à l'abri des vicissitudes de la politique européenne. Tel est en résumé le plan du maréchal Bugeaud, moins les détails d'exécution, qui sont peut-être, sur certains points, la partie vulnérable du système. A ces idées que le maréchal Bugeaud professe depuis long-temps avec l'ardeur qu'il porte en toutes choses, idées sérieuses et grandes, qu'on a eu tort d'appeler chimériques, le nouveau gouverneur par *intérim*, M. de Lamoricière, oppose un système tout différent. M. de Lamoricière ne veut pas de la colonisation militaire; il veut la colonisation civile, au moyen de l'émigration française et étrangère, stimulée par les bénéfices des grandes exploitations agricoles. La chose qui manque le plus à l'Algérie, suivant M. de Lamoricière, ce sont les capitaux. Appelez l'argent en Afrique, sollicitez le crédit, abaissez le taux d'un intérêt ruineux, et vous aurez de grandes spéculations agricoles et industrielles, qui amèneront des colons. A cela, M. le général Bugeaud répond qu'il faudra protéger ces colons avec une armée, que dès-lors les dépenses de la métropole ne seront pas allégées, que l'Afrique pèsera toujours sur la France, que d'ailleurs ces colons, venus de tous les pays, ne seront pas rattachés les uns aux autres par le lien de la commune patrie, que le premier revers les dispersera; qu'enfin, le système des grandes exploitations étant préféré aux exploitations partielles et restreintes, il s'ensuivra naturellement que chaque groupe de colons dépendra de la fortune ou du caprice d'un seul individu; si l'entreprise réussit, les colons resteront; si elle échoue, ils iront ailleurs. Tels sont les deux systèmes qui sont en présence. On peut dire que leur antagonisme est plus apparent que réel. Nous croyons que chacun d'eux, au fond, repose sur des préférences plutôt que sur des exclusions. Ainsi, le maréchal préfère la colonisation militaire à la colonisation civile;

mais il ne refuse pas de laisser à cette dernière une juste part : cela résulte de ses propres discours. De même, on peut croire que M. de Lamoricière ne repousserait pas tout essai de colonisation militaire, à la condition toutefois que la colonisation civile fût tentée sur une grande échelle. Ces deux opinions pourraient donc, sinon se concilier, du moins se tolérer l'une l'autre à la faveur de concessions réciproques. On pourrait essayer à la fois les deux systèmes sur des points différens. Ce sera sans doute le parti que prendra le gouvernement, et que lui conseilleront les chambres.

Dans peu de jours, on saura sans doute le résultat de l'entrevue du maréchal avec M. le président du conseil, à Soultberg. Des circonstances, que tout le monde connaît, donnent à cette entrevue un intérêt particulier. Nous désirons sincèrement qu'elle soit de nature à apaiser les ressentimens légitimes qui ont pu s'élever dans l'esprit du maréchal Bugeaud, et qui, d'après le bruit public, lui ont rendu si difficile l'exercice de son gouvernement.

La France vient de perdre une des plus grandes intelligences de ce temps-ci, un des plus rares esprits, un des caractères les plus purs, un des hommes qui ont exercé le plus d'influence sur les idées morales et politiques de notre siècle. M. Royer-Collard est mort à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Sa fin a été calme comme sa vie. Il a senti long-temps la mort s'approcher. Il le disait tranquillement à ses amis, jadis ses disciples, aujourd'hui philosophes illustres, grands écrivains, hommes d'état, devenus les héritiers de sa gloire, et les chefs des générations nouvelles. L'un d'eux, que les tourmentes politiques avaient séparé de lui pendant de longues années, l'a revu plusieurs fois dans les derniers momens de sa vie. Cette réconciliation avait laissé dans l'ame du vénérable vieillard une impression profonde. Il en parlait souvent avec attendrissement; il remerciait la Providence d'avoir procuré à ses derniers instans une joie si vive, et d'avoir effacé de son ame tant de souvenirs amers. Une autre plume que la nôtre retracera dans cette *Revue* l'existence si pleine de M. Royer-Collard, ses travaux politiques, sa carrière parlementaire, sa popularité si grande et si méritée, la puissance de cette parole si énergique et si concise, ces mots profonds qui étaient recueillis comme des arrêts sur les choses et sur les hommes. La mort de M. Royer-Collard laisse un fauteuil vide à l'Académie. Toutes les voix s'accordent à reconnaître que cette succession glorieuse appartient à M. de Rémusat.

La reine d'Angleterre est venue pour la seconde fois visiter le roi des Français au château d'Eu. Cette visite courte, mais gracieuse, a été présentée par les journaux du ministère sous des couleurs convenables. On n'a pas eu, cette fois, la maladresse d'en faire un sujet de triomphe; on n'a pas pris le style de l'épopée ou du roman; on a été simple et vrai : c'était le meilleur moyen de célébrer cet heureux évènement. La France peut se sentir flattée des témoignages d'estime et d'affection donnés par la jeune reine des trois royaumes au représentant couronné de la révolution de juillet. Pour faire cette visite amicale, la reine Victoria, venue des côtes de Belgique, a prolongé

pendant trente-six heures son séjour à bord. Cette circonstance relève le prix de son affectueuse démarche. Aussi, a-t-elle été la bien-venue sur le rivage de France, et les populations l'ont saluée avec un sincère enthousiasme.

Cette visite au château d'Eu, toute spontanée, toute familière, a présenté un singulier contraste avec les pompes et le cérémonial du voyage de Prusse. S'il faut en croire quelques invités privilégiés des fêtes de Bonn, de Stolzenfels, de Coblentz, la reine Victoria aurait trouvé ces fêtes plus splendides qu'amusantes. Il faut dire aussi que les divertissemens imaginés par sa majesté le roi de Prusse pour mieux fêter la jeune souveraine de la Grande-Bretagne n'ont pas tous été choisis avec un tact merveilleux. Des salves d'artillerie, des feux d'artifice accompagnés de détonations formidables, des tambours, des fanfares, et trois ou quatre concerts par jour, voilà des galanteries bien bruyantes pour l'oreille d'une femme. La reine, à ce qu'il paraît, n'a pu résister à tout ce vacarme. Elle a fait bonne contenance le premier jour, mais sa patience s'est bientôt lassée, et l'on assure qu'elle n'a pas été assez maîtresse d'elle-même pour dissimuler à ses augustes hôtes un secret ennui que rien n'a pu dissiper. Ni les attentions délicates du roi et de la reine, ni les prévenances de la princesse Amélie, n'ont pu triompher de cette fâcheuse impression. Le roi de Prusse en a été pour les frais de ses illuminations féeriques, de ses feux d'artifice et de ses concerts, qui se sont élevés, dit-on, à la somme de quatre millions. Lord Aberdeen, qui sans doute n'était pas venu en Prusse pour entendre des salves de canon et les symphonies de Beethoven, en a été pour ses combinaisons, qui ont dû être singulièrement dérangées.

La reine d'Angleterre, tout le monde le sait, a peu de goût pour la représentation et l'étiquette. Aux pompes de la royauté elle préfère les plaisirs de la vie intime, les joies de sa jeunesse, encore un peu naïve. Le but de son voyage en Allemagne n'était pas seulement de voir la cour de Prusse, où elle devait s'attendre à trouver les magnificences et les ennuis d'une réception royale : ce qui l'attirait surtout, c'était la petite cour princière de Cobourg, la patrie du prince Albert; c'était Gotha, et ses mœurs patriarcales. Aussi, à Cobourg, à Gotha, la reine a été d'une humeur charmante, et le souvenir du voyage de Prusse avait complètement disparu de son gracieux visage lorsqu'elle est arrivée au château d'Eu, où elle a reçu cette hospitalité cordiale qui lui plaît, et que le roi Louis-Philippe sait lui rendre si séduisante.

Le mouvement religieux, naguère si désordonné et si étendu, paraît momentanément comprimé dans les états de l'Allemagne. Les chefs des sectes dissidentes se tiennent en repos. Les rassemblemens ont cessé. La censure et la police arrêtent toute manifestation. Néanmoins il s'en faut que les gouvernemens soient pleinement rassurés sur la situation des esprits. Les derniers évènemens ont laissé après eux une agitation sourde qui peut éclater d'un jour à l'autre, et sous la forme la plus imprévue. Tout récemment, la réu-

nion des artistes venus de tous les points de l'Allemagne pour fraterniser dans un immense festival avait causé de vives alarmes à la diplomatie, qui avait vu dans cette démonstration un caractère politique. Il paraît que les craintes de la diplomatie étaient fondées : le principe de l'unité allemande s'agite aujourd'hui dans les questions musicales, comme dans les questions commerciales et religieuses; et qu'est-ce que l'unité allemande, si ce n'est le mot d'ordre de la liberté politique?

Une réaction inattendue s'est opérée en Suisse. On avait déjà remarqué, depuis la déroute des corps francs, un changement de conduite dans le gouvernement de Berne. Peu de temps après la victoire de Lucerne, le gouvernement bernois avait pris des mesures contre les excès de la presse radicale. Plus tard, l'expulsion de M. Snell, l'un des chefs de l'expédition des corps francs, et la création d'une presse officielle, destinée à combattre les sociétés populaires, avaient annoncé des tendances de réaction. Cependant, malgré ces mesures, la politique du gouvernement bernois conservait encore un caractère équivoque. S'il prêchait la modération dans les journaux, il n'en laissait pas moins le mouvement populaire s'organiser sous ses yeux. C'était sur son territoire que se préparaient ouvertement les moyens de renverser le gouvernement fédéral. C'est de lui qu'on attendait le signal pour une nouvelle expédition des corps francs. Le gouvernement bernois voulait-il, en agissant ainsi, encourager l'anarchie tout en paraissant la combattre, et s'assurer les fruits d'une révolution unitaire dont il eût paru repousser l'initiative? Il est permis de le supposer. Dans tous les cas, un pareil jeu ne pouvait se jouer long-temps sans péril. Éclairé sur les projets des sociétés populaires, qui poursuivaient une révolution locale en même temps qu'un bouleversement général de la Suisse, averti par l'exemple de la révolution vaudoise, et voyant bien qu'il ne pouvait plus tolérer les passions anarchiques sans courir le risque d'être emporté par elles, le gouvernement bernois a pris son parti : le conseil d'état vient de convoquer le grand conseil en session extraordinaire, à l'effet d'obtenir un vote de confiance qui lui permette d'agir énergiquement contre les sociétés populaires. L'adhésion de M. Neuhaus à cette mesure lui donne un caractère décisif. Les ultra-radicaux sont menacés. Leurs violences ont enfanté un parti d'une modération relative, qui veut sauver l'ordre intérieur et la constitution cantonale, au risque d'ajourner la vengeance des corps francs contre Lucerne, et le triomphe de l'ambition bernoise sur la vieille constitution helvétique. Quels que soient les motifs qui font agir ce parti, il est bon de l'encourager et de le soutenir, s'il persiste dans ses desseins, car c'est le seul point d'appui que la Suisse, au milieu de ses déchiremens intérieurs, ait présenté depuis long-temps à la politique de notre gouvernement.

Pendant que la jeune reine Isabelle d'Espagne recevait à Pampelune, au milieu des fêtes, les princes français ses cousins, les affaires de ce pays ont paru marcher vers une crise prochaine. Les principaux chefs des partis vaincus, carlistes, exaltés, espartéristes, mécontens de toutes les couleurs, tra-

vaillent avec une extrême activité à fomenter de nouveaux troubles, malheureusement secondés pour le moment par l'irritation qu'excite sur presque tous les points de l'Espagne l'exécution des nouvelles lois d'impôt. On s'était depuis long-temps habitué en Espagne à ne rien payer pour les dépenses publiques, ou du moins à payer si peu et si mal, que le budget de cette nation de quatorze millions d'ames était une véritable fiction. M. Mon a entrepris de doter son pays d'une organisation financière quelque peu régulière. Or, pour qu'un état fasse des dépenses; pour qu'il puisse payer ses magistrats, son armée, son administration; pour qu'il puisse faire des routes et creuser des canaux, il faut avant tout avoir des recettes. M. Mon a donc entrepris d'avoir des recettes pour le trésor; mais cette prétention a paru inouie à bon nombre d'Espagnols. On sait avec quelle difficulté de nouveaux impôts s'établissent dans tous les pays du monde, excepté peut-être en Angleterre où l'intelligence de la communauté d'intérêts qui constitue l'état est poussée plus loin qu'ailleurs; cette difficulté est d'autant plus grande en Espagne, que ce pays est moins éclairé, plus habitué à la défiance par la longue habitude d'un mauvais gouvernement, plus pauvre enfin par l'effet même de cette absence d'impôts qui se résout toujours en absence d'ordre, de justice, de sécurité, et par conséquent de travail, d'industrie et de richesse. De là les derniers soulèvemens de Madrid et ceux qui s'annoncent ou qui ont déjà éclaté dans d'autres provinces.

Nous n'avons pas ici à donner une idée complète des plans financiers de M. Mon. Qu'il nous suffise seulement de dire que ces plans ne sont pas autre chose que l'application à l'Espagne des principes généralement admis dans les gouvernemens de l'Europe, et surtout en France, en matière d'impôts. Encore ces principes ont-ils été appliqués à l'Espagne avec une extrême précaution et dans une mesure qui paraîtrait excessive dans tout autre pays. Il ne s'agit après tout que de faire rendre à l'impôt en Espagne trois à quatre cents millions par an, c'est-à-dire le cinquième ou le quart de ce qu'il rend en France, le huitième à peu près de ce qu'il rend en Angleterre. Cela semble bien peu de chose; c'est beaucoup, à ce qu'il paraît, pour l'Espagne, car tout le monde s'est récrié. D'un bout de la Péninsule à l'autre, c'est une longue protestation : les uns réclament contre l'impôt foncier, qu'ils prétendent intolérable pour l'agriculture; les autres s'élèvent avec passion contre l'impôt des patentes, qu'ils déclarent incompatible avec l'industrie; ceux-ci menacent de ne plus ensemencer leurs champs, ceux-là de fermer leurs boutiques; d'autres, et ce ne sont pas les moins irrités contre les mesures ordonnées par le ministre des finances, trouvent inconcevable qu'on ait la prétention de gêner la contrebande effrénée qui, sur toutes les côtes d'Espagne, s'exerçait en quelque sorte en plein soleil. Une partie notable de la population andalouse et catalane, qui vivait de la contrebande, se voit pour la première fois contrariée dans son industrie par une surveillance de jour en jour plus active et plus efficace. En même temps une autre population, qui vivait aussi

d'une autre espèce de contrebande, la coterie des gens de bourse, des faiseurs de contrats, des spéculateurs sur la hausse et la baisse, sur les emprunts, sur les fournitures et les marchés illicites, a déclaré aussi la guerre à M. Mon, qui lui coupe les vivres par la sagesse et l'honnêteté de son administration. De près et de loin, dans la hutte du contrebandier andaloux comme dans l'officine du *boursier* madrilègne, et malheureusement aussi dans la boutique du petit marchand comme dans la ferme de l'agriculteur, le nom de ce ministre est maudit.

Les hommes raisonnables, car il y en a, grace à Dieu, un assez bon nombre en Espagne, trouvent bien que toute cette opposition n'a pas le sens commun, et que M. Mon a pris le seul moyen d'établir enfin dans son pays un gouvernement, une administration, une armée, toutes choses qui ne marchent pas sans argent; mais en présence du déchaînement que soulèvent les nouvelles lois financières, on n'ose pas dire ce qu'on en pense du fond du cœur. On craint ce terrible mot d'*impopularité,* qui fait reculer les plus fermes courages dans un état encore si neuf pour la vie politique. Les plus habiles se tirent d'affaire en disant que sans doute il faut des revenus publics, mais que M. Mon aurait pu s'y prendre autrement, qu'il aurait dû aller moins vite en besogne, et déguiser le fond sous la forme, comme s'il y avait quelque forme qui pût donner le change sur une question d'impôt, et comme s'il ne fallait pas, en définitive, aboutir à faire payer ceux qui ne paient pas. Rien n'est brutal comme un chiffre, et, de quelque façon qu'on s'y prenne, un déficit ne se comble pas avec des phrases; ce qui n'empêche pas certaines gens de dire aux propriétaires qu'on aurait dû imposer uniquement les commerçans, aux commerçans, qu'on aurait dû imposer uniquement les propriétaires; aux uns et aux autres, qu'on aurait bien pu s'adresser encore au crédit, et rouvrir le gouffre de l'emprunt. On dit que M. Mon s'irrite de ces complaisances intéressées, et qu'il s'exprime quelquefois assez vertement sur le peu d'appui qu'il trouve parmi ceux même qui devraient lui en donner le plus. On comprend sans peine que la patience échappe à un honnête homme ainsi poussé à bout; mais ces emportemens n'en font pas moins leur effet : les paroles sévères du ministre, colportées avec soin, défigurées, exagérées à dessein, servent à lui faire de nouveaux ennemis, et l'on voit tous les jours grossir contre lui, soit dans les chambres, soit dans le public, un parti d'hommes prudens et perfides, qui sans partager les passions de la foule, encouragent ces passions par une connivence tacite, et respectent les erreurs de l'opinion, tout en les déplorant au fond de l'ame.

La seule force qui soutienne encore au pouvoir le ministère actuel, c'est l'union du général Narvaez avec ses collègues, et notamment avec les deux ministres les plus attaqués, MM. Mon et Pidal. Le général Narvaez représente la puissance militaire, la plus grande de toutes malheureusement dans ce pays si récemment libre. Le jour où le bras du général Narvaez se retirerait de MM. Mon et Pidal, ce jour-là ces ministres seraient renversés par le

soulèvement des contribuables et la faiblesse des cortès, quels que soient les services qu'ils aient rendus au gouvernement constitutionnel. Nul n'a plus fait que MM. Mon et Pidal pour l'établissement de la liberté politique dans la Péninsule; on les a vus, dans les temps difficiles qui ont suivi la chute d'Espartero, repousser avec une constante énergie toutes les pensées de gouvernement absolu, défendre le pouvoir royal contre l'entraînement de son propre succès, et en appeler toujours à la nation, à l'opinion publique, aux cortès, quand rien n'était plus facile que de supprimer en un jour toutes les garanties constitutionnelles. Ils étaient populaires alors, et la nation espagnole semblait leur savoir quelque gré d'avoir fait triompher ses droits; aujourd'hui tout est oublié. Rien n'est épargné par les secrets ennemis de la monarchie d'Isabelle II, pour saisir l'occasion de l'ébranler en semant des mésintelligences entre les ministres. Il ne manque pas d'officieux conseillers pour dire tous les jours à Narvaez qu'il se compromet en couvrant de la puissance de son nom et de sa gloire des ministres impopulaires; que le meilleur parti à prendre serait de laisser là les innovations françaises du ministre des finances, et de revenir aux vieilles méthodes nationales, au système espagnol d'impôt, c'est-à-dire au désordre héréditaire dont on a l'habitude depuis tant de siècles; qu'en persistant à défendre M. Mon contre l'irritation générale de la capitale et des provinces, il finira par avoir sa part dans cette irritation, et qu'un jour arrivera où l'entraînement, devenu irrésistible, renversera d'un même coup et le financier imprudent et l'homme de guerre aveugle qui se sera fait tuer pour les fautes d'autrui. Jusqu'ici Narvaez a résisté à ces suggestions sans cesse renouvelées; résistera-t-il long-temps? résistera-t-il toujours? Là est la grande question du moment. Nous ne voulons pas dire que, si le ministère reste uni, il soit sans aucun doute en état de lutter contre les résistances coalisées contre lui; mais, ce qui est sûr, c'est que, s'il se divise, il est de nouveau impossible de prévoir jusqu'où ira cette pauvre Espagne encore une fois lancée dans les aventures.

Le général Narvaez peut très aisément, dans ce moment-ci, se séparer de ses collègues et faire un ministère de transaction; mais la question est aujourd'hui si nettement posée entre l'ordre nouveau et l'ancienne anarchie, qu'elle ne peut pas être éludée par un changement de personnes. Le lendemain du jour où M. Mon serait remplacé par un financier moins entier dans ses idées, il s'agirait de savoir si les nouvelles lois d'impôt seraient retirées ou non. Si ces lois ne doivent pas être appliquées, à quoi bon changer de ministère? Ce serait ajouter aux difficultés actuelles celles qui naîtraient de l'élan donné à la résistance par un commencement de satisfaction. Si au contraire les nouveaux impôts doivent être abolis ou suspendus, et il serait à peu près impossible qu'il en fût autrement après une victoire de l'opinion sur le ministère, une autre difficulté bien plus sérieuse commence. Le système financier de l'Espagne subit aujourd'hui une tentative générale de réorganisation : si vous arrêtez le travail au milieu de son cours, il ne vous res-

tera rien, ni le passé, qui n'est déjà plus, ni l'avenir, qui n'est pas encore. Le peu de revenus qui arrivaient au trésor avant le ministère actuel, et qui n'étaient pas en état de suffire au quart des charges publiques, ne seront même plus recueillis. Il deviendra impossible de payer quoi que ce soit; l'armée, si belle aujourd'hui, si bien organisée pour la première fois depuis long-temps, recommencera à se démoraliser et à se dissoudre; sans paie, point de discipline, et sans discipline, point d'ordre public. L'Espagne retombera dans le chaos d'où elle travaille avec tant de peine à se tirer. Cet ascendant supérieur du général Narvaez, il le doit sans doute à son courage, à sa résolution, à ses succès, à ses ressources d'esprit et de volonté, mais ne le doit-il pas aussi un peu à cette administration financière tant décriée et qui lui fournit les moyens de payer et d'équiper ses troupes avec une régularité inconnue jusqu'ici ? Quand une fois ce point d'appui lui manquera, ne sera-t-il pas bien exposé à tomber lui-même ? Les factions ennemies ne s'y trompent pas, elles veulent abattre M. Mon d'abord, parce que c'est en réalité le plus grand obstacle à leur triomphe; elles espèrent plus tard avoir bon marché des autres, et de Narvaez tout le premier. Le moment est donc venu pour celui-ci d'y prendre bien garde; si M. Mon a besoin de lui, il a besoin aussi de M. Mon, ou plutôt, pour sortir de ces questions de personnes qui ne sont jamais que l'expression des questions de choses, l'organisation financière d'un état a besoin d'être défendue par la force publique, et la force publique a besoin à son tour d'être entretenue par une bonne organisation financière; tout se tient dans un gouvernement; si une des mailles du réseau se détache, le reste ne tarde pas à suivre. Ce n'est pas M. Mon qui est nécessaire, ce n'est pas M. Narvaez, c'est ce que M. Mon et M. Narvaez représentent, c'est-à-dire l'association des deux grandes forces de l'état.

Une question d'un autre genre contribue d'ailleurs à aggraver la situation actuelle de l'Espagne, c'est celle du mariage. Jusqu'ici on s'est accordé à peu près à ajourner la question du mariage; de jour en jour, cet ajournement devient plus difficile. La reine Isabelle a vécu jusqu'ici sous l'aile de sa mère; on commence à trouver en Espagne que cette tutelle, qui a cessé d'être légale, mais qui n'en est pas moins réelle, se prolonge beaucoup. A tort ou à raison, dans ce pays mobile et passionné, le nom de la reine Christine n'est plus aussi en honneur qu'il y a deux ans. C'est là une erreur de l'opinion, une grande erreur, nous n'en doutons pas; la reine Christine n'a jamais fait que du bien à l'Espagne, et dans ces derniers temps, en contribuant par son autorité à maintenir l'union des différens chefs du parti modéré, elle a rendu un immense service à sa fille et à son pays. Ceux qui l'ont vue de près savent d'ailleurs avec quel tact admirable elle sait se tenir à part quand il le faut, et laisser, en apparence du moins, aux ministres de sa fille toute leur liberté d'action. Mais la nation espagnole est capricieuse comme la nôtre; elle commence à ne plus rendre justice à la reine Christine, elle l'accuse de griefs imaginaires, qui n'en sont pas moins acceptés comme vrais. La reine

Christine elle-même manifeste, dit-on, le désir de revenir en France, du moins pour quelque temps; elle comprend que le pays devient défiant à son égard, et elle ne voudrait pas nuire à la jeune reine en voulant trop la servir. Dans cet état de choses, un mariage viendrait bien à propos. Si intelligente qu'elle soit, la reine Isabelle est bien jeune pour porter toute seule ce fardeau d'une couronne. Or cette question est, plus peut-être que toute autre, hérissée de difficultés. Parmi les prétendans, il n'en est pas, à vrai dire, un seul qui plaise à la fierté espagnole. Le dernier des fils de la maison de Cobourg, le plus jeune des frères du roi de Naples, le simple fils de l'infant don François de Paule, tout cela paraît bien peu de chose à l'Espagne. Ce peuple si fidèle à ses souvenirs se dit que lorsque la première Isabelle s'est mariée, son époux lui a apporté pour dot un royaume, et il lui semble que lorsqu'on est la reine de toutes les Espagnes, on est en droit de prétendre au moins à la main d'un autre Ferdinand. Rien n'est plus arriéré et moins constitutionnel que cette idée, mais elle n'en est pas moins dans tous les esprits. Le jour où la reine se mariera, quel que soit celui qu'elle épouse, on peut être certain que le peuple espagnol sera mécontent. Tous les rêves qu'on a faits sur une grande alliance devront s'évanouir, et le passage de la poésie à la prose, du vague à la réalité, est toujours désagréable. Nouvel embarras pour le ministère, nouvelle difficulté. S'il se tire de toutes ces épreuves, nous en serons heureux, car nous croyons que depuis long-temps une pareille réunion d'hommes éclairés et vraiment libéraux n'avait présidé aux destinées de l'Espagne; mais nous avons peine à l'espérer.

Notre mission de Chine fait un heureux emploi de ses loisirs. Une excursion intéressante aux établissemens hollandais de Java a rempli le temps qui devait s'écouler jusqu'au retour du traité envoyé en France pour y être soumis à la ratification du roi. Nous avons sous les yeux quelques documens recueillis pendant le séjour de nos équipages à Batavia, et qui forment une relation complète de ce curieux voyage. Ces documens nous montrent la colonie hollandaise sous ses deux principaux aspects, d'abord à Batavia, au centre de son activité commerciale, puis dans l'intérieur de l'île, en présence des populations indigènes.

Partie de Singapore le 23 mars, *la Cléopâtre*, accompagnée de *la Victorieuse*, laissait tomber l'ancre le 1er avril en rade de Batavia. *L'Alcmène*, ayant à son bord les délégués du commerce français, avait précédé de peu de jours dans cette rade les bâtimens qui amenaient à Java M. de Lagrenée et le contre-amiral Cécille. Le 2 avril, l'ambassadeur et le contre-amiral se rendaient à terre, où ils recevaient des principales autorités de la colonie l'accueil le plus cordial. Le soir même, un bal splendide inaugura dignement

les fêtes qui devaient célébrer le séjour de la mission française à Batavia; mais l'hospitalité hollandaise ne s'en tint pas là, et, peu de jours après, le gouverneur-général, M. Reyns, recevant le contre-amiral Cécille dans sa résidence de Buitenzorg, lui faisait une offre séduisante, qui fut accueillie, comme on le pense, avec empressement. Il s'agissait d'une tournée dans l'intérieur de l'île, et deux généraux hollandais, qui connaissent parfaitement le pays, MM. Cochins et Vanderweck, se chargeaient de tracer au contre-amiral un itinéraire qui lui permît de voir en peu de jours ce que la colonie offre de plus intéressant. La sympathie que témoignait une réception si courtoise s'explique par une cause qu'il n'est pas inutile de rappeler : plusieurs officiers supérieurs de la colonie ont servi dans la marine ou dans l'armée française, au temps des guerres de l'empire; ils avaient à recevoir dans nos marins, non pas des étrangers, mais des frères d'armes.

Après être retourné à Batavia, où il avait quelques ordres à donner, le contre-amiral Cécille s'embarqua le 12, avec son adjudant, M. Reille, sur le bateau à vapeur *la Reine des Pays-Bas*. Quarante-trois heures après, il était à Samarang. Les préparatifs de son voyage avaient été faits comme par enchantement. Traîné sur de belles routes par de petits, mais vigoureux chevaux, et par des centaines d'hommes stationnés d'avance, quand il s'agissait de franchir des gorges ou de passer à gué des rivières dont les ponts avaient été rompus, précédé par un piquet de cavalerie, accompagné par les maîtres de poste à cheval, le contre-amiral trouvait à chaque relai une musique javanaise et des rafraîchissemens. Il arriva bientôt à Magallan, chef-lieu de la province de Kadoc, une des plus petites, des plus peuplées et des mieux cultivées de Java. Près de Magallan s'élèvent les temples de Boro-Bodor et de Manidut. Une demi-journée fut consacrée à examiner ces monumens de l'antique civilisation qui régnait dans ces contrées avant que l'islamisme y apportât le despotisme et l'ignorance. Boro-Bodor est surtout remarquable par ses proportions colossales et l'originalité de sa construction. De l'éminence sur laquelle il s'élève, on découvre un vaste horizon circonscrit par les nombreux volcans qui jadis fertilisèrent ce pays, et dont le Mérapi conserve seul aujourd'hui quelque activité. Le temple de Manidut, récemment découvert sous une colline d'où il a été dégagé, est moins imposant peut-être que Boro-Bodor, mais d'une architecture plus harmonieuse. Malheureusement les nombreuses commotions des volcans voisins ont ébranlé ce bel édifice, qui ne sera bientôt plus qu'un monceau de ruines.

Le lendemain de cette visite à Boro-Bodor, l'on se mit en route de très bonne heure : les voyageurs approchaient de Djocjokarta, ancienne capitale des sultans de l'île. L'habitation de M. Rœdenberg, inspecteur des cultures, se trouvait sur leur route. Ils y déjeunèrent à la hâte; le propriétaire, M. Rœdenberg, homme fort aimable et passionné pour la France, offrit à ses hôtes un souvenir précieux, deux manuscrits javanais trouvés, il y a peu d'années, dans une grotte à six mille pieds de profondeur. L'un de ces manuscrits est

un traité de théologie, l'autre contient des pièces de théâtre; tous deux sont en langue sanscrite. On fait chaque jour de pareilles découvertes à Java; ces documens, interprétés par la science, pourront jeter quelque lumière sur l'histoire ancienne de l'île.

L'amiral et sa suite arrivèrent à Djocjokarta par une longue et magnifique avenue de banians centenaires, qui annonce dignement une grande capitale. Djocjokarta a été de tout temps le siége du gouvernement des sultans; elle est de plus un chef-lieu de résidence, et c'est encore là qu'habite aujourd'hui le représentant humilié de l'ancienne puissance déchue, qui reçoit du gouvernement néerlandais une pension mensuelle de 40 à 45,000 guilders. Tenu en chartre privée, le sultan n'en paraît pas moins fier de porter sur sa poitrine l'ordre du Lion de Hollande. C'est encore par le prestige de l'autorité du sultan, et de quelques autres princes également pensionnés, que les Hollandais exercent leur pouvoir sur ces provinces conquises. Un seul cri : aux armes! prononcé par les princes, mettrait le pays en révolution, comme cela eut lieu en 1830; mais le sultan et les autres chefs indigènes n'auraient pas, pour soutenir une guerre de cinq ans, les moyens dont disposaient leurs prédécesseurs; ils savent qu'à la première tentative de rébellion, ils iraient indubitablement rejoindre en exil à Amboine et à Ternate ceux dont ils occupent aujourd'hui paisiblement la place.

Le jour où l'amiral arrivait à Djocjokarta était l'anniversaire de la naissance du sultan. Il y avait le soir même grande fête à la cour. En attendant l'heure de se rendre à cette fête, où il avait été invité avec toutes les autorités du pays, l'amiral alla visiter le Kraton. On appelle ainsi un grand carré entouré de hautes et épaisses murailles, et dont l'intérieur est divisé par des murs qui forment des compartimens affectés chacun à une destination particulière. C'est dans cette enceinte, qui n'a pas moins de trois milles de circuit, qu'est le palais du sultan, et qu'habitent les familles attachées à son service ainsi qu'à celui des princes. On a compté jusqu'à quinze mille individus vivant dans l'intérieur du Kraton. Cette place, merveilleusement disposée pour la résistance, a été, pendant la dernière guerre, défendue par les Javanais avec un acharnement qui tenait du fanatisme; elle a été prise et reprise plusieurs fois, et les Hollandais y ont éprouvé des pertes énormes. Non loin du Kraton est Besar-Gédé, qui en est pour ainsi dire une dépendance. On y arrive par une grande place ouverte d'un côté, et qui sert de marché. C'est une suite de petites cours entourées de hautes murailles, et où l'on ne pénètre que par des portes étroites, précédées chacune d'un escalier. Ces cours renferment les tombeaux des personnes de marque et des princes. Les tombeaux des sultans sont réunis sous un grand hangar, qui couvre presque entièrement la cour la plus reculée et la plus solitaire. C'est un lieu sacré aux yeux du Javanais, et plus d'un combat acharné a été livré pour le défendre. Sur la place du marché, on remarque une multitude d'enfans des deux sexes que la superstition des parens y conduit chaque jour, et aussi un

grand nombre de lépreux qui paraissent faire de ce lieu leur demeure habituelle.

Cependant l'heure du bal était venue; l'amiral se rendit au palais, où il fut présenté au sultan par M. Boschins, résident hollandais à Djocjokarta, chez qui il avait trouvé, comme partout, une réception des plus cordiales. Le sultan vint recevoir ses hôtes au bas des degrés menant à la pièce principale où étaient réunis les autres conviés. Ils entrèrent dans cette pièce, tous trois de front, M. Boschins donnant au sultan le bras droit et l'amiral le bras gauche. Après avoir fait ainsi le tour de la salle, le sultan monta sur son trône; le résident prit place à sa gauche, sur un siége à peu près semblable à celui du prince; l'amiral, le colonel commandant la garnison, le sous-résident, eurent un canapé à gauche sur la même ligne. A droite du sultan était la sultane, Mme Boschins et la sultane-mère; puis, un peu plus loin, trois ou quatre princesses qui paraissaient aussi vieilles que le palais même. Bientôt le bal commença, mais sans rappeler en rien les fêtes javanaises décrites par le capitaine Laplace. C'était un bal tout à l'européenne, et qui trompa désagréablement l'attente des spectateurs français. A minuit, le sultan et la princesse s'étant retirés, on alla prendre place à une table de cent cinquante couverts très bien dressée et splendidement illuminée. On porta les santés officielles, d'abord celle du roi de Hollande, puis celle du gouverneur-général, enfin celles du sultan et du résident.

Le sultan, âgé de vingt-sept à peine, n'a pas d'enfans; marié depuis neuf ans à une femme jeune et gracieuse, il a pris dès les premiers jours de son union une telle aversion pour elle, qu'il ne lui adresse jamais la parole. Cet état de choses contrarie les Hollandais, car le frère du sultan, qui, selon toute apparence, lui succédera un jour, est assez mal disposé pour les Européens. Délivré de tout souci politique, ayant peu à s'occuper de la gestion des terres qui lui sont restées en propre et qu'il afferme par contrats de quinze à vingt ans, le sultan passe sa vie dans l'inaction la plus complète. C'est à la bonne chère et à l'usage immodéré des liqueurs fortes qu'il demande une distraction dans ses ennuis; aussi a-t-il acquis une obésité monstrueuse, et perdu une partie de ses facultés morales, s'il en eut jamais, car son intelligence paraît très bornée.

Le contre-amiral ne voulait point prolonger son séjour à Djocjokarta, et le lendemain, au point du jour, il était déjà en voiture pour continuer son voyage. On fit une halte aux ruines de Brambarra, appelées les *mille temples*. Ce sont des masses de pierres envahies de tous côtés par l'exubérante végétation des tropiques. Un arbre monstrueux a fait de l'un de ces massifs son piédestal. Quelques grottes renferment des statues bien conservées. La superstition n'a pas cessé de leur apporter son tribut, et on trouve au pied de quelques-unes de ces idoles des *joss-sticks*, comme ceux que les Chinois brûlent dans leurs temples. Au-delà de Djocjakarta, les voyageurs ne remarquèrent plus ces traces de culture intelligente qui les avaient frappés avant d'ar-

river à cette capitale. Le pays est toujours aussi fertile, mais l'industrie européenne n'a pu encore réaliser dans ces terres, qui appartiennent aux anciens souverains, les effets qu'elle a produits dans les possessions hollandaises. A mesure que l'on s'éloigne des régions élevées du Kadoc, pour descendre dans les plaines basses de Sourakarta, on sent une atmosphère embrasée succéder à une température fraîche et fortifiante. L'amiral et sa suite parvinrent enfin à la splendide résidence de Solo, où leurs fatigues furent bientôt oubliées. Une hospitalité gracieuse attendait à Solo le contre-amiral, qui reçut, à peine arrivé, la visite du colonel et des officiers de la garnison. Les troupes hollandaises sont casernées à Solo dans une forteresse qui, comme à Djocjokarta, occupe le milieu de la ville et la commande. Sur plusieurs points de la route qu'il avait suivie, et particulièrement dans les deux provinces javanaises, l'amiral put remarquer un grand nombre de redoutes que les Hollandais avaient été obligés de construire pendant la dernière révolte. L'établissement de ces redoutes avait précipité le dénouement de la guerre, qui, sans la mise à exécution de cette mesure, aurait pu se prolonger indéfiniment.

A Solo, l'amiral rencontra un nouveau pensionnaire de la Hollande, le prince Ponoto-Gomo septième, communément appelé *l'empereur* (1). Il reçut aussi la visite de Mangkoénégoro, prince indépendant, qui habite ordinairement Solo. Comme l'empereur et le sultan, Mangkoénégoro est pensionné des Hollandais, mais il est obligé d'entretenir un régiment de huit cents hommes pour le service des maîtres de Java. Ses troupes sont parfaitement disciplinées; pour la tenue et l'instruction, elles ne le cèdent en rien aux troupes indo-hollandaises. Le prince est le colonel de ce régiment, et ses nombreux frères et parens y occupent différens grades. Mangkoénégoro porte parfaitement l'uniforme; il passe pour un militaire instruit, et ses manières sont fort distinguées. Il a rendu d'importans services aux Hollandais pendant la dernière guerre.

Le lendemain de son arrivée à Solo, l'amiral, accompagné de plusieurs personnes notables de la résidence, alla rendre visite à l'empereur. Ponoto-Gomo septième est un homme de quarante-deux ans environ; ses manières sont affables, son caractère est gai, et il ne manque pas de savoir-vivre. Son éducation s'est faite dans l'armée hollandaise des Indes, où il a servi comme officier. Issu de la famille impériale, Ponoto-Gomo a remplacé le dernier souverain exilé. Ce prince avait été informé de l'arrivée de l'amiral, et il attendait ses visiteurs. Toute sa maison était sur pied, et l'amiral fut salué par des fanfares qu'exécuta la musique de l'empereur. On joua aussi *la Marseillaise*. Après quelques instans donnés au cérémonial, l'empereur conduisit ses hôtes au sommet d'un belvédère très élevé, d'où l'on découvre toute la

(1) Voici la liste exacte des noms que porte l'*empereur :* Hong-Kang-Sonœhoon-Kang-Djeng-Sœsœhœnan-Pakoe-Boeæono-Senopati-Yng-Ngalogo-Ngabdur-Rachman-Saijdin-Ponoto-Gomo septième.

plaine de Solo. Un essaim de jeunes filles de huit à douze ans les y suivirent et les charmèrent par leur grace et leur gentillesse, que relevait encore le contraste de trois affreuses naines chargées de porter le *siri*, le vase indispensable à ceux qui usent de cette drogue dégoûtante, et le chasse-mouche. Des rafraîchissemens avaient été préparés dans ce lieu élevé, où l'on reçoit l'air de trois côtés. Des esclaves servirent les convives avec cette exagération d'humilité qui est le propre des mœurs orientales. Du belvédère on se rendit aux appartemens intérieurs. La faveur de visiter ces appartemens n'est pas accordée à tout le monde; quant aux femmes de l'empereur, il fallut renoncer à les voir. Elles ne paraissent que lorsque des *dames* viennent les visiter. L'empereur daigna cependant présenter à l'amiral sa fille aînée, âgée de vingt ans, et qui n'a guère que sa jeunesse pour attrait. Ponoto-Gomo a deux filles, et point d'enfant mâle; sa succession ira donc à la branche collatérale.

L'appartement intérieur est somptueux, mais tout ce qu'il renferme est arrangé sans goût. Le lit de l'empereur est placé sous un vaste baldaquin en forme d'alcove; quatre chambres, deux à droite et deux à gauche, sont destinées aux quatre femmes que la loi lui permet d'avoir. Ces chambres, dont deux seulement sont habitées, occupent tout un côté d'un grand salon assez sombre. Les autres côtés sont garnis de meubles de toutes les formes; la plupart de ces meubles sont européens, et les murailles sont couvertes de tableaux représentant des sujets empruntés à l'histoire de l'empire français. On remarque une statuette du roi des Français à côté de celle de Napoléon, et un grand nombre d'objets de nos manufactures, pendules, vases, etc. Ponoto-Gomo, qui paraît très au courant de l'histoire contemporaine, et sait fort bien que Java fut un moment sous la domination française, semblait prendre un véritable plaisir à montrer à notre amiral ces souvenirs d'une gloire passée. Il jouissait évidemment de l'impression que ces objets produisaient sur son hôte, et tout indiquait chez le prince javanais une réelle sympathie pour la France.

On avait sans doute appris à Ponoto-Gomo le désappointement causé à l'amiral par le bal européen de Djocjokarta. Quand les visiteurs rentrèrent dans la cour d'honneur, ils virent réunies sous un hangard, dont le sol avait été exhaussé de quelques pieds, une vingtaine de bayadères, qui exécutèrent plusieurs danses nationales. Ponoto-Gomo eut soin de retenir les spectateurs à quelque distance de la scène où dansaient les bayadères. Le contre-amiral l'ayant questionné à ce sujet, il répondit que les danseuses, commandées à l'improviste, n'avaient pas eu le temps de prendre leurs beaux costumes, et qu'obligées de danser dans une toilette un peu simple, elles l'avaient prié de ne pas les laisser voir de trop près. En effet, excepté les *sarrons* serrés autour de la taille, et qui enveloppent la partie inférieure du corps, excepté les écharpes légères dont elles tiraient habilement parti, ces danseuses, il faut le dire, étaient assez peu vêtues.

L'empereur voulut avoir les noms du contre-amiral et de ses compagnons

correctement écrits. Ceux-ci satisfirent à ce désir bienveillant, et se rendirent ensuite chez le prince Mangkoénégoro, qui les reçut à la tête de son état-major, composé en grande partie de ses parens, tous en grande tenue. Plusieurs des officiers du prince portent des décorations hollandaises gagnées sur le champ de bataille. Mangkoénégoro n'est pas marié; son luxe est tout militaire et consiste dans un grand nombre de très beaux chevaux.

Le soir, un dîner somptueux réunit à la résidence, outre les voyageurs français, les personnes les plus considérables du pays, le prince Mangkoénégoro et quelques officiers de la maison de l'empereur. Ce dîner fut suivi d'une soirée dansante, à laquelle Ponoto-Gomo, qui aime la société, vint prendre part. Il se retira fort tard et engagea l'amiral à aller voir sa maison de campagne à Karta-Soura. L'amiral y consentit, quoique cela l'éloignât un peu de sa route. La maison de campagne de l'empereur contient, comme son palais de Solo, un grand nombre de tableaux français. On remarque un salon où les portraits de tous les maréchaux de l'empire sont réunis comme pour tenir compagnie au portrait de Napoléon. De Karta-Soura, les voyageurs allèrent coucher à la sous-résidence de Salatiga, où il y a un fort et une garnison assez nombreuse. Le lendemain, ils étaient à Ambrava, où ils rejoignirent M. de Lagrenée, qui, parti le 10 de Buitenzorg, avait parcouru une autre partie de l'île. Ambraya est une place fortifiée très importante, à laquelle on travaille depuis plusieurs années. Les constructions intérieures, — c'est-à-dire les logemens de l'état-major général, des officiers, des troupes, l'hôpital, les magasins et les écuries, calculées pour recevoir quatre mille hommes et deux cents chevaux en temps de guerre, — sont achevées. Elles ont été exécutées sur une vaste échelle et avec un luxe d'architecture extraordinaire. Il reste à faire les fossés et les terrassemens, qui sont à peine indiqués. Mille à douze cents travailleurs y sont occupés journellement, et, quoique les travaux soient poussés avec activité, on pense qu'il faudra encore deux ou trois ans pour les achever. Bâtie au milieu d'une plaine marécageuse, dans la partie centrale de Java, cette forteresse sera inabordable par trois de ses fronts; le quatrième, faisant face à des hauteurs éloignées, pourra seul être attaqué, et c'est de ce côté que doit être la principale défense. Mais quand on réfléchit que pour réduire cette place il faudrait de la grosse artillerie, quand on se rend compte des difficultés que présenterait le transport de cette artillerie depuis la côte jusqu'à Ambrava par un terrain coupé de rivières, de marais et de gorges profondes, on en vient à reconnaître que cette citadelle est inattaquable autrement que par la famine. Un puits artésien, qui donne en abondance une eau légèrement minérale, a été percé au milieu de la forteresse.

Depuis quelques années, les Hollandais s'occupent sérieusement de compléter le système de défense de Java. Des sommes considérables sont votées chaque année à cet effet, et les fortifications d'Ambrava ne sont pas le seul ouvrage important qui soit en construction. Sourabaya doit devenir une place forte de premier ordre, qui renfermera la ville dans son enceinte.

On espère en faire en même temps un port militaire accessible aux grands bâtimens. Une redoute nouvelle a été faite à Samarang, une autre à Veltevreden, et la rivière de Batavia sera protégée par un système de défense mieux entendu et plus considérable que celui qui existait anciennement. Les Hollandais veulent être en état de soutenir une lutte sérieuse dans le cas d'une invasion étrangère ou d'une révolte intérieure. Sous ces deux points de vue, la position d'Ambrava est parfaitement choisie.

Si l'on jugeait de l'établissement néerlandais de Java par les apparences, on pourrait croire que les Hollandais n'ont rien à redouter des populations indigènes. Cependant la dernière guerre est venue démentir cette supposition, et, à en croire des personnes qui connaissent bien le pays, si une expédition un peu considérable était tentée contre Java, si en même temps on promettait aux indigènes de les délivrer du joug qui les astreint à un travail excessif dont le produit sert à enrichir quelques *régens* (1) ou des étrangers, on trouverait de nombreux auxiliaires dans cette population qu'on évalue à 6 millions d'individus. Quoi qu'il en soit, Java est en ce moment l'objet de toute la sollicitude des Hollandais. Depuis que les colonies des autres nations produisent des épices, depuis que l'on peut se procurer le poivre dans la partie indépendante de Sumatra et ailleurs, les Moluques, dont les Hollandais ont été si jaloux autrefois, n'ont plus à leurs yeux qu'une médiocre importance; on ne les conserve que par amour-propre et pour que d'autres ne s'y établissent pas. Il en est de même de Sumatra : cette colonie n'offre, pour la culture des terres, ni les ressources, ni les élémens de prospérité qu'on trouve à Java, et jusqu'à ce jour elle a été plus à charge qu'utile à ses possesseurs. Les Hollandais ont abandonné la Nouvelle-Guinée; le pays est si malsain, que les garnisons n'y pouvaient vivre. L'expérience a prouvé d'ailleurs que la population indigène est tout-à-fait impropre au travail et au commerce.

L'armée néerlandaise des Indes est sur un bon pied; elle se compose de 18,000 hommes environ, dont un tiers européen, et suffit à la garde de toutes les possessions hollandaises de l'Orient. La marine se compose de quatre bâtimens à vapeur, de quelques corvettes, bricks, et de petits bâtimens de flottille principalement employés contre la piraterie.

D'Ambrava, M. de Lagrenée et le contre-amiral Cécille revinrent en quelques heures à Samarang; ils avaient parcouru en six jours près de 250 milles à travers les provinces centrales de Java. On ne peut se faire une idée de la richesse et de la beauté de ce pays. Partout s'étendent des plantations de riz, de cannes à sucre, de caféiers, d'indigotiers, de cotonniers, sans compter le blé, le maïs, les légumes, les fruits d'Europe, qui trouvent dans les régions élevées de l'île un climat favorable à leur culture. Du haut des montagnes, la vue plane sur un immense jardin arrosé de mille ruisseaux et animé par de nombreux villages qui s'élèvent çà et là sous l'ombre bienfaisante des cocotiers et des bananiers. Il serait difficile de dire ce que l'on doit le plus ad-

(1) On cite des régens qui gagnent jusqu'à 150 et 200,000 florins par an.

mirer : la beauté du paysage, la perfection des cultures, ou la patience d'une population soumise à de rudes travaux qui produisent des richesses énormes et lui rapportent si peu de profit.

Le 22, l'ambassadeur et le contre-amiral s'embarquèrent sur *le Mérapi,* steamer de la marine royale qui devait les ramener à Batavia. Après une traversée de trente-deux heures, ils assistèrent, le soir de leur arrivée, à un bal offert par les officiers de la garnison, et le lendemain à un second bal paré et masqué, donné par la société de Veltevreden. Le 26, le contre-amiral retournait à bord : pendant les vingt-cinq jours passés sur cette rade réputée si pernicieuse, la santé des équipages n'avait aucunement souffert. Cet heureux résultat ne doit pas être attribué seulement à l'époque de la saison : le contre-amiral avait eu la précaution, en arrivant, de faire consigner les équipages; il avait en outre prescrit de suspendre les travaux pendant la grande chaleur du jour, et d'employer les Javanais pour le service des embarcations. C'est grace à ces sages mesures qu'on n'a eu à déplorer aucun accident pendant le séjour de *la Cléopâtre* et de *la Victorieuse* à Java. De telles expéditions sont à la fois honorables et utiles, honorables pour le ministre qui les encourage, pour les chefs qui les dirigent, utiles pour notre marine dont elles fortifient l'expérience, et pour le commerce, dont elles servent les intérêts.

— Le XVIe siècle n'a pas été seulement pour la France une époque de rénovation littéraire; à côté des poètes et des érudits, il vit marcher les libres penseurs, et notre littérature politique sortit tout armée des luttes ardentes dont le bruit ne put couvrir ni les chants de Ronsard, ni la libre causerie de Montaigne. C'est un ami de l'auteur des *Essais*, c'est un des pères de cette littérature politique dont la France oublie trop les origines, que M. Léon Feugère a voulu rappeler à notre attention un peu distraite, dans un livre curieux sur *la Vie et les Ouvrages d'Étienne La Boëtie* (1). Cette noble physionomie, que beaucoup ne connaissaient que par d'admirables pages de Montaigne, méritait d'être étudiée dans les écrits mêmes où elle revit tout entière, avec ses inquiétudes, ses tristesses généreuses et son énergie toute romaine. Telle est la tâche qu'a remplie M. Léon Feugère; et son livre ne nous laisse rien ignorer ni sur l'homme, ni sur le publiciste, ni sur le poète. La biographie y complète heureusement la critique. Il est à désirer que de pareilles études se continuent sur les écrivains, trop peu connus, qui, bien avant le XVIIIe siècle, donnèrent dans notre pays le signal de l'alliance de la politique et des lettres. M. Léon Feugère est entré dans une voie où il y a d'utiles recherches à faire et de légitimes succès à obtenir.

(1) Un vol. in-8°, chez Labitte, quai Voltaire, 3.

V. DE MARS.

Allons, adieu encore une fois. Ne pense plus à Carmencita, ou elle te ferait épouser une veuve à jambes de bois (1).

En parlant ainsi, elle défaisait la barre qui fermait la porte, et une fois dans la rue elle s'enveloppa dans sa mantille, et me tourna les talons.

Elle disait vrai. J'aurais été sage de ne plus penser à elle; mais, depuis cette journée dans la rue du Candilejo, je ne pouvais plus songer à autre chose. Je me promenais tout le jour, espérant la rencontrer. J'en demandais des nouvelles à la vieille et au marchand de friture. L'un et l'autre répondaient qu'elle était partie pour Lalorò (2), c'est ainsi qu'ils appellent le Portugal. Probablement c'était d'après les instructions de Carmen qu'ils parlaient ainsi, mais je ne tardai pas à savoir qu'ils mentaient. Quelques semaines après ma journée de la rue du Candilejo, je fus de faction à une des portes de la ville. A peu de distance de cette porte, il y avait une brèche qui s'était faite dans le mur d'enceinte; on y travaillait pendant le jour, et la nuit on y mettait un factionnaire pour empêcher les fraudeurs. Pendant le jour, je vis Lillas Pastia passer et repasser autour du corps-de-garde, et causer avec quelques-uns de mes camarades; tous le connaissaient, et ses poissons et ses beignets encore mieux. Il s'approcha de moi et me demanda si j'avais des nouvelles de Carmen. — Non, lui dis-je. — Eh bien! vous en aurez, compère. — Il ne se trompait pas. La nuit, je fus mis de faction à la brèche. Dès que le brigadier se fut retiré, je vis venir à moi une femme. Le cœur me disait que c'était Carmen. Cependant je criai : Au large! on ne passe pas! — Ne faites donc pas le méchant, me dit-elle en se faisant connaître à moi. — Quoi! vous voilà, Carmen! — Oui, mon pays. Parlons peu, parlons bien. Veux-tu gagner un duro? Il va venir des gens avec des paquets; laisse-les faire.

— Non, répondis-je. Je dois les empêcher de passer; c'est la consigne.

— La consigne! la consigne! Tu n'y pensais pas dans la rue du Candilejo.

— Ah! répondis-je, tout bouleversé par le seul souvenir, cela valait bien la peine d'oublier la consigne; mais je ne veux pas de l'argent des contrebandiers.

— Voyons; si tu ne veux pas d'argent, veux-tu que nous allions encore dîner chez la vieille Dorothée?

(1) La potence, qui est veuve du dernier pendu.

(2) La (terre) rouge.

— Non! dis-je à moitié étranglé par l'effort que je faisais. Je ne puis pas.

— Fort bien. Si tu es si difficile, je sais à qui m'adresser. J'offrirai à ton officier d'aller chez Dorothée. Il a l'air d'un bon enfant, et il fera mettre en sentinelle un gaillard qui ne verra que ce qu'il faudra voir. Adieu, canari. Je rirai bien le jour où la consigne sera de te pendre.

J'eus la faiblesse de la rappeler, et je promis de laisser passer toute la Bohême, s'il le fallait, pourvu que j'obtinsse la seule récompense que je désirais. Elle me jura aussitôt de me tenir parole dès le lendemain, et courut prévenir ses amis qui étaient à deux pas. Il y en avait cinq, dont était Pastia, tous bien chargés de marchandises anglaises. Carmen faisait le guet. Elle devait avertir avec ses castagnettes dès qu'elle apercevrait la ronde, mais elle n'en eut pas besoin. Les fraudeurs firent leur affaire en un instant.

Le lendemain, j'allai rue du Candilejo. Carmen se fit attendre, et vint d'assez mauvaise humeur. — Je n'aime pas les gens qui se font prier, disait-elle. Tu m'as rendu un plus grand service la première fois, sans savoir si tu y gagnerais quelque chose. Hier, tu as marchandé avec moi. Je ne sais pas pourquoi je suis venue, car je ne t'aime plus. Tiens, va-t'en. Voilà un duro pour ta peine. — Peu s'en fallut que je ne lui jetasse sa pièce à la tête, et je fus obligé de faire un effort violent sur moi-même pour ne pas la battre. Après nous être disputés pendant une heure, je sortis furieux. J'errai quelque temps par la ville, marchant de çà et de là comme un fou; enfin j'entrai dans une église, et, m'étant mis dans le coin le plus obscur, je pleurai à chaudes larmes. Tout d'un coup j'entends une voix : — Larmes de dragon! j'en veux faire un philtre. — Je lève les yeux, c'était Carmen en face de moi. — Eh bien! mon pays, m'en voulez-vous encore? me dit-elle. Il faut bien que je vous aime, malgré que j'en aie, car, depuis que vous m'avez quittée, je ne sais ce que j'ai. Voyons, maintenant c'est moi qui te demande si tu veux venir rue du Candilejo. — Nous fîmes donc la paix; mais Carmen avait l'humeur comme est le temps chez nous. Jamais l'orage n'est si près dans nos montagnes que lorsque le soleil est le plus brillant. Elle m'avait promis de me revoir une autre fois chez Dorothée, et elle ne vint pas. Et Dorothée me dit de plus belle qu'elle était allée à Lalorò pour les affaires d'Egypte.

Sachant déjà par expérience à quoi m'en tenir là-dessus, je cherchais Carmen partout où je croyais qu'elle pouvait être, et je passais

vingt fois par jour dans la rue du Candilejo. Un soir, j'étais chez Dorothée, que j'avais presque apprivoisée en lui payant de temps à autre quelque verre d'anisette, lorsque Carmen entra suivie d'un jeune homme, lieutenant dans notre régiment. — Va-t'en vite, me dit-elle en basque. — Je restai immobile, la rage dans le cœur. — Qu'est-ce que tu fais ici? me dit le lieutenant. Décampe, hors d'ici. — Je ne pouvais faire un pas; j'étais comme perclus. L'officier, en colère, voyant que je ne me retirais pas, et que je n'avais pas même ôté mon bonnet de police, me prit au collet et me secoua rudement. Je ne sais ce que je lui dis. Il tira son sabre et me donna du plat d'abord. Alors je perdis la tête, et je dégaînai. La vieille me saisit le bras, et le lieutenant me donna un coup au front, dont je porte encore la marque. Je reculai, et d'un coup de coude je jetai Dorothée à la renverse; puis, comme le lieutenant me poursuivait, je lui mis la pointe au corps, et il s'enferra. Carmen alors éteignit la lampe, et dit dans sa langue à Dorothée de s'enfuir. Moi-même je me sauvai dans la rue, et me mis à courir sans savoir où. Il me semblait que quelqu'un me suivait. Quand je revins à moi, je trouvai que Carmen ne m'avait pas quitté. — Grand niais de canari! me dit-elle, tu ne sais faire que des bêtises. Aussi bien, je te l'ai dit que je te porterais malheur. Allons, il y a remède à tout, quand on a pour bonne amie une Flamande de Rome (1). Commence par mettre ce mouchoir sur ta tête, et jette-moi ce ceinturon. Attends-moi dans cette allée. Je reviens dans deux minutes. — Elle disparut, et me rapporta bientôt une mante rayée qu'elle était allée chercher je ne sais où. Elle me fit quitter mon uniforme, et mettre la mante par-dessus ma chemise. Ainsi accoutré, avec le mouchoir dont elle avait bandé la plaie que j'avais à la tête, je ressemblais assez à un paysan valencien, comme il y en a à Séville, qui viennent vendre leur orgeat de *chufas* (2). Puis elle me mena dans une maison assez semblable à celle de Dorothée, au fond d'une petite ruelle. Elle et une autre bohémienne me lavèrent, me pansèrent mieux que n'eût pu faire un chirurgien-major, me firent boire je ne sais quoi; enfin, on me mit sur un matelas, et je m'endormis.

Probablement ces femmes avaient mêlé dans ma boisson quelques-unes de ces drogues assoupissantes dont elles ont le secret, car je ne

(1) *Flamenca de Roma.* Terme d'argot qui désigne les bohémiennes. *Roma* ne veut pas dire ici la ville éternelle, mais la nation des Romi ou des *gens mariés*, nom que se donnent les bohémiens. Les premiers qu'on vit en Espagne venaient probablement des Pays-Bas, d'où est venu leur nom de *Flamands*.

(2) Racine bulbeuse dont on fait une boisson assez agréable.

m'éveillai que fort tard le lendemain. J'avais un grand mal de tête et un peu de fièvre. Il fallut quelque temps pour que le souvenir me revînt de la terrible scène où j'avais pris part la veille. Après avoir pansé ma plaie, Carmen et son amie, accroupies toutes les deux sur leurs talons auprès de mon matelas, échangèrent quelques mots en *chipe calli*, qui paraissaient être une consultation médicale. Puis toutes les deux m'assurèrent que je serais guéri avant peu, mais qu'il fallait quitter Séville le plus tôt possible; car, si l'on m'y attrapait, j'y serais fusillé sans rémission. — Mon garçon, me dit Carmen, il faut que tu fasses quelque chose; maintenant que le roi ne te donne plus ni riz ni merluche (1), il faut que tu songes à gagner ta vie. Tu es trop bête pour voler *à pastesas* (2); mais tu es leste et fort: si tu as du cœur, va-t'en à la côte, et fais-toi contrebandier. Ne t'ai-je pas promis de te faire pendre? Cela vaut mieux que d'être fusillé. D'ailleurs, si tu sais t'y prendre, tu vivras comme un prince, aussi long-temps que les miñons (3), et les gardes-côtes ne te mettront pas la main sur le collet.

Ce fut de cette façon engageante que cette diable de fille me montra la nouvelle carrière qu'elle me destinait, la seule, à vrai dire, qui me restât, maintenant que j'avais encouru la peine de mort. Vous le dirai-je, monsieur? elle me détermina sans beaucoup de peine. Il me semblait que je m'unissais à elle plus intimement par cette vie de hasards et de rébellion. Désormais je crus m'assurer son amour. J'avais entendu souvent parler de quelques contrebandiers qui parcouraient l'Andalousie, montés sur un bon cheval, l'espingole au poing, leur maîtresse en croupe. Je me voyais déjà trottant par monts et par vaux avec la gentille bohémienne derrière moi. Quand je lui parlais de cela, elle riait à se tenir les côtés, et me disait qu'il n'y a rien de si beau qu'une nuit passée au bivouac, lorsque chaque rom se retire avec sa romi sous sa petite tente formée de trois cerceaux, avec une couverture par-dessus. — Si je te tiens jamais dans la montagne, lui disais-je, je serai sûr de toi! Là il n'y a pas de lieutenant pour partager avec moi. — Ah! tu es jaloux, répondit-elle. Tant pis pour toi. Comment es-tu assez bête pour cela? Ne vois-tu pas que je t'aime, puisque je ne t'ai jamais demandé d'argent? Lorsqu'elle parlait ainsi, j'avais envie de l'étrangler.

(1) Nourriture ordinaire du soldat espagnol.
(2) *Ustilar à pastesas*, voler avec adresse, dérober sans violence.
(3) Espèce de corps franc.

Pour le faire court, monsieur, Carmen me procura un habit bourgeois, avec lequel je sortis de Séville sans être reconnu. J'allai à Jerez avec une lettre de Pastia pour un marchand d'anisette chez qui se réunissaient des contrebandiers. On me présenta à ces gens-là, dont le chef, surnommé le Dancaïre, me reçut dans sa troupe. Nous partîmes pour Gaucin, où je retrouvai Carmen, qui m'y avait donné rendez-vous. Dans les expéditions, elle servait d'espion à nos gens, et de meilleur il n'y en eut jamais. Elle revenait de Gibraltar, et déjà elle avait arrangé avec un patron de navire l'embarquement de marchandises anglaises que nous devions recevoir sur la côte. Nous allâmes les attendre près d'Estepona, puis nous en cachâmes une partie dans la montagne; chargés du reste, nous nous rendîmes à Ronda. Carmen nous y avait précédés. Ce fut elle encore qui nous indiqua le moment où nous entrerions en ville. Ce premier voyage et quelques autres après furent heureux. La vie de contrebandier me plaisait mieux que la vie de soldat; je faisais des cadeaux à Carmen. J'avais de l'argent. Partout nous étions bien reçus; mes compagnons me traitaient bien, et même me témoignaient de la considération. La raison, c'était que j'avais tué un homme, et parmi eux il y en avait qui n'avaient point un pareil exploit sur la conscience. Mais ce qui me touchait davantage dans ma nouvelle vie, c'est que je voyais souvent Carmen. Elle me montrait plus d'amitié que jamais; cependant, devant les camarades, elle ne convenait pas qu'elle était ma maîtresse; elle m'avait même fait jurer par toute sorte de sermens de ne rien leur dire sur son compte. J'étais si faible devant cette créature, que j'obéissais à tous ces caprices. D'ailleurs, c'était la première fois qu'elle se montrait à moi avec la réserve d'une honnête femme, et j'étais assez simple pour croire qu'elle s'était véritablement corrigée de ses façons d'autrefois.

Notre troupe, qui se composait de huit ou dix hommes, ne se réunissait guère que dans les momens décisifs, et d'ordinaire nous étions dispersés deux à deux, trois à trois, dans les villes et les villages. Chacun de nous prétendait avoir un métier : celui-ci était chaudronnier, celui-là maquignon; moi, j'étais marchand de merceries, mais je ne me montrais guère dans les gros endroits à cause de ma mauvaise affaire de Séville. Un jour, ou plutôt une nuit, notre rendez-vous était au bas de Véjer. Le Dancaïre et moi nous nous y trouvâmes avant les autres. Il paraissait fort gai. — Nous allons avoir un camarade de plus, me dit-il. Carmen vient de faire un de ses meilleurs tours. Elle vient de faire échapper son rom qui était au presidio à Tarifa. — Je

commençais déjà à comprendre le bohémien que parlaient presque tous mes camarades, et ce mot de rom me causa un saisissement. — Comment! son mari! elle est donc mariée? demandai-je au capitaine.

— Oui, répondit-il, à Garcia-le-Borgne, un bohémien aussi fûté qu'elle. Le pauvre garçon était aux galères. Carmen a si bien embobeliné le chirurgien du presidio, qu'elle en a obtenu la liberté de son rom. Ah! cette fille-là vaut son pesant d'or. Il y a deux ans qu'elle cherche à le faire évader. Rien n'a réussi, jusqu'à ce qu'on s'est avisé de changer le major. Avec celui-ci, il paraît qu'elle a trouvé bien vite le moyen de s'entendre. — Vous vous imaginez le plaisir que me fit cette nouvelle. Je vis bientôt Garcia-le-Borgne; c'était bien le plus vilain monstre que la Bohême ait nourri : noir de peau et plus noir d'ame, c'était le plus franc scélérat que j'aie rencontré de ma vie. Carmen vint avec lui, et, lorsqu'elle l'appelait son rom devant moi, il fallait voir les yeux qu'elle me faisait, et ses grimaces quand Garcia tournait la tête. J'étais indigné, et je ne lui parlai pas de la nuit. Le matin nous avions fait nos ballots, et nous étions déjà en route, quand nous nous aperçûmes qu'une douzaine de cavaliers étaient à nos trousses. Les fanfarons Andalous, qui ne parlaient que de tout massacrer, firent aussitôt piteuse mine. Ce fut un sauve qui peut général. Le Dancaïre, Garcia, un joli garçon d'Ecija, qui s'appelait le Remendado, et Carmen ne perdirent pas la tête. Le reste avait abandonné les mulets, et s'était jeté dans les ravins où les chevaux ne pouvaient les suivre. Nous ne pouvions conserver nos bêtes, et nous nous hâtâmes de défaire le meilleur de notre butin, et de le charger sur nos épaules, puis nous essayâmes de nous sauver au travers des rochers par les pentes les plus raides. Nous jetions nos ballots devant nous, et nous les suivions de notre mieux en glissant sur les talons. Pendant ce temps-là, l'ennemi nous canardait; c'était la première fois que j'entendais siffler les balles, et cela ne me fit pas grand'chose. Quand on est en vue d'une femme, il n'y a pas de mérite à se moquer de la mort. Nous nous échappâmes, excepté le pauvre Remendado, qui reçut un coup de feu dans les reins. Je jetai mon paquet, et j'essayai de le prendre. — Imbécile! me cria Garcia, qu'avons-nous affaire d'une charogne? achève-le et ne perds pas les bas de coton. — Jette-le, jette-le, me criait Carmen. — La fatigue m'obligea de le déposer un moment à l'abri d'un rocher. Garcia s'avança, et lui lâcha son espingole dans la tête. — Bien habile qui le reconnaîtrait maintenant, dit-il en regardant sa figure que douze balles avait mise en morceaux. — Voilà,

monsieur, la belle vie que j'ai menée. — Le soir, nous nous trouvâmes dans un hallier, épuisés de fatigue, n'ayant rien à manger et ruinés par la perte de nos mulets. Que fit cet infernal Garcia? il tira un paquet de cartes de sa poche, et se mit à jouer avec le Dancaïre à la lueur d'un feu qu'ils allumèrent. Pendant ce temps-là, moi, j'étais couché, regardant les étoiles, pensant au Remendado, et me disant que j'aimerais autant être à sa place. Carmen était accroupie près de moi, et de temps en temps elle faisait un roulement de castagnettes en chantonnant. Puis, s'approchant comme pour me parler à l'oreille, elle m'embrassa, presque malgré moi, deux ou trois fois. — Tu es le diable, lui disais-je. — Oui, répondait-elle.

Après quelques heures de repos, elle s'en fut à Gaucin, et le lendemain matin un petit chevrier vint nous porter du pain. Nous demeurâmes là tout le jour, et la nuit nous nous rapprochâmes de Gaucin. Nous attendions des nouvelles de Carmen. Rien ne venait. Au jour, nous voyons un muletier qui menait une femme bien habillée, avec un parasol, et une petite fille qui paraissait sa domestique. Garcia nous dit : — Voilà deux mules et deux femmes que saint Nicolas nous envoie; j'aimerais mieux quatre mules; n'importe, j'en fais mon affaire! — Il prit son espingole, et descendit vers le sentier en se cachant dans les broussailles. Nous le suivions, le Dancaïre et moi, à peu de distance. Quand nous fûmes à portée, nous nous montrâmes, et nous criâmes au muletier de s'arrêter. La femme, en nous voyant, au lieu de s'effrayer, et notre toilette aurait suffi pour cela, fait un grand éclat de rire. — Ah! les *lillipendi* qui me prennent pour une *erañi* (1)! — C'était Carmen, mais si bien déguisée que je ne l'aurais pas reconnue parlant une autre langue. Elle sauta à bas de sa mule, et causa quelque temps à voix basse avec le Dancaïre et Garcia, puis elle me dit : — Canari, nous nous reverrons avant que tu sois pendu. Je vais à Gibraltar pour les affaires d'Égypte. Vous entendrez bientôt parler de moi. — Nous nous séparâmes après qu'elle nous eut indiqué un lieu où nous pourrions trouver un abri pour quelques jours. Cette fille était la providence de notre troupe. Nous reçûmes bientôt quelque argent qu'elle nous envoya, et un avis qui valait mieux pour nous : c'était que tel jour partiraient deux milords anglais, allant de Gibraltar à Grenade par tel chemin. A bon entendeur, salut. Ils avaient de belles et bonnes guinées. Garcia voulait les tuer, mais le Dancaïre et

(1) Les imbéciles qui me prennent pour une femme comme il faut.

moi nous nous y opposâmes. Nous ne leur prîmes que l'argent et les montres, outre les chemises dont nous avions grand besoin.

Monsieur, on devient coquin sans y penser. Une jolie fille vous fait perdre la tête, on se bat pour elle, un malheur arrive, il faut vivre à la montagne, et de contrebandier on devient voleur avant d'avoir réfléchi. Nous jugeâmes qu'il ne faisait pas bon pour nous dans les environs de Gibraltar après l'affaire des milords, et nous nous enfonçâmes dans la sierra de Ronda. — Vous m'avez parlé de José-Maria; tenez, c'est là que j'ai fait connaissance avec lui. Il menait sa maîtresse dans ses expéditions. C'était une jolie fille, sage, modeste, de bonnes manières; jamais un mot malhonnête, et un dévouement!... En revanche, il la rendait bien malheureuse. Il était toujours à courir après toutes les filles, il la malmenait, puis quelquefois il s'avisait de faire le jaloux. Une fois, il lui donna un coup de couteau. Eh bien! elle ne l'en aimait que plus. Les femmes sont ainsi faites, les Andalouses surtout. Celle-là était fière de la cicatrice qu'elle avait au bras, et la montrait comme la plus belle chose du monde. Et puis, José-Maria, par-dessus le marché, était le plus mauvais camarade!... Dans une expédition que nous fîmes, il s'arrangea si bien, que tout le profit lui en demeura, à nous les coups et l'embarras de l'affaire. Mais je reprends mon histoire. Nous n'entendîmes plus parler de Carmen. Le Dancaïre dit : — Il faut qu'un de nous aille à Gibraltar pour en avoir des nouvelles; elle doit avoir préparé quelque affaire. J'irais bien, mais je suis trop connu à Gibraltar. — Le Borgne dit : — Moi aussi, on m'y connaît, j'y ai fait tant de farces aux Écrevisses (1); et, comme je n'ai qu'un œil, je suis difficile à déguiser. — Il faut donc que j'y aille? dis-je à mon tour, enchanté à la seule idée de revoir Carmen; voyons, que faut-il faire? — Les autres me dirent : — Fais tant que de t'embarquer ou de passer par Saint-Roc, comme tu aimeras le mieux, et, lorsque tu seras à Gibraltar, demande sur le port où demeure une marchande de chocolat qui s'appelle la Rollona; quand tu l'auras trouvée, tu sauras d'elle ce qui se passe là-bas. — Il fut convenu que nous partirions tous les trois pour la sierra de Gaucin, que j'y laisserais mes deux compagnons, et que je me rendrais à Gibraltar comme un marchand de fruits. A Ronda, un homme qui était à nous m'avait procuré un passe-port; à Gaucin, on me donna un âne : je le chargeai d'oranges et de melons, et je me mis en route. Arrivé à Gibraltar, je

(1) Nom que le peuple en Espagne donne aux Anglais à cause de la couleur de leur uniforme.

trouvai qu'on y connaissait bien la Rollona, mais elle était morte ou elle était allée à *finibus terræ* (1), et sa disparition expliquait, à mon avis, comment nous avions perdu notre moyen de correspondre avec Carmen. Je mis mon âne dans une écurie, et, prenant mes oranges, j'allais par la ville comme pour les vendre, surtout pour voir si je ne rencontrerais pas quelque figure de connaissance. Il y a là force canaille de tous les pays du monde, et c'est la tour de Babel, car on ne saurait faire dix pas dans une rue sans entendre parler autant de langues. Je voyais bien des gens d'Égypte, mais je n'osais guère m'y fier; je les tâtais, et ils me tâtaient. Nous devinions bien que nous étions des coquins; l'important était de savoir si nous étions de la même bande. Après deux jours passés en courses inutiles, je n'avais rien appris touchant la Rollona ni Carmen, et je pensais à retourner auprès de mes camarades après avoir fait quelques emplettes, lorsqu'en me promenant par la rue, au coucher du soleil, j'entends une voix de femme d'une fenêtre qui me dit : — Marchand d'oranges!... Je lève la tête, et je vois à un balcon Carmen, accoudée avec un officier en rouge, épaulettes d'or, cheveux frisés, tournure d'un gros milord. Pour elle, elle était habillée superbement : un châle sur ses épaules, un peigne d'or, tout en soie; et la bonne pièce, toujours la même! riait à cœur joie. L'Anglais, en baragouinant l'espagnol, me cria de monter, que madame voulait des oranges; et Carmen me dit en basque : — Monte, et ne t'étonne de rien. — Rien, en effet, ne devait m'étonner de sa part. Je ne sais si j'eus plus de joie que de chagrin en la retrouvant. Il y avait à la porte un grand domestique anglais, poudré, qui me conduisit dans un salon magnifique. Carmen me dit aussitôt en basque : — Tu ne sais pas un mot d'espagnol, tu ne me connais pas. — Puis, se tournant vers l'Anglais : — Je vous le disais bien, je l'ai tout de suite reconnu pour un Basque; vous allez entendre quelle drôle de langue. Comme il a l'air bête, n'est-ce pas? On dirait d'un chat surpris dans un garde-manger. — Et toi, lui dis-je dans ma langue, tu as l'air d'une effrontée coquine, et j'ai bien envie de te balafrer la figure devant ton galant. — Mon galant! tiens, tu as deviné cela tout seul? Et tu es jaloux de cet imbécile-là? Tu es encore plus niais qu'avant nos soirées de la rue du Candilejo. Ne vois-tu pas, sot que tu es, que je fais en ce moment les affaires d'Égypte, et de la façon la plus brillante. Cette maison est à moi, les guinées de l'écrevisse seront à moi; je le mène par le bout du nez, je le mènerai d'où il ne sortira jamais.

(1) Aux galères, ou bien à tous les diables.

— Et moi, lui dis-je, si tu fais encore les affaires d'Égypte de cette manière-là, je ferai si bien que tu ne recommenceras plus.

— Ah! oui dà! Es-tu mon rom, pour me commander? Le Borgne le trouve bon, qu'as-tu à y voir? Ne devrais-tu pas être bien content d'être le seul qui se puisse dire mon *minchorrò* (1)?

— Qu'est-ce qu'il dit? demanda l'Anglais.

— Il dit qu'il a soif et qu'il boirait bien un coup, répondit Carmen. Et elle se renversa sur un canapé en éclatant de rire à sa traduction.

Monsieur, quand cette fille-là riait, il n'y avait pas moyen de parler raison. Tout le monde riait avec elle. Ce grand Anglais se mit à rire aussi, comme un imbécile qu'il était, et ordonna qu'on m'apportât à boire.

Pendant que je buvais : — Vois-tu cette bague qu'il a au doigt? dit-elle; si tu veux, je te la donnerai.

Moi je répondis : — Je donnerais un doigt pour tenir ton milord dans la montagne, chacun un maquila au poing.

L'Anglais retint ce mot, et demanda : — Maquila, qu'est-ce que cela veut dire?

— Maquila, dit Carmen riant toujours, c'est une orange. N'est-ce pas un bien drôle de mot pour une orange? Il dit qu'il voudrait vous faire manger du maquila.

— Oui? dit l'Anglais. Eh bien! apportez encore demain du maquila. — Pendant que nous parlions, le domestique entra et dit que le dîner était prêt. Alors l'Anglais se leva, me donna une piastre, et offrit son bras à Carmen, comme si elle ne pouvait pas marcher seule. Carmen, riant toujours, me dit : — Mon garçon, je ne puis t'inviter à dîner; mais demain, dès que tu entendras le tambour pour la parade, viens ici avec des oranges. Tu trouveras une chambre mieux meublée que celle de la rue du Candilejo, et tu verras si je suis toujours ta Carmencita. Et puis nous parlerons des affaires d'Égypte. — Je ne répondis rien, et j'étais dans la rue que l'Anglais me criait : Apportez demain du maquila! et j'entendais les éclats de rire de Carmen.

Je sortis, ne sachant ce que je ferais. Je ne dormis guère, et le matin je me trouvais si en colère contre cette traîtresse, que j'avais résolu de partir de Gibraltar sans la revoir; mais, au premier roulement de tambour, tout mon courage m'abandonna : je pris ma natte d'oranges et je courus chez Carmen. Sa jalousie était entr'ouverte, et

(1) Mon amant, ou plutôt mon caprice.

je voyais son grand œil noir qui me guettait. Le domestique poudré m'introduisit aussitôt; Carmen lui donna une commission, et, dès que nous fûmes seuls, elle partit d'un de ses éclats de rire de crocodile, et se jeta à mon cou. Je ne l'avais jamais vue si belle. Parée comme une madone, parfumée... des meubles de soie, des rideaux brodés... ah!... et moi fait comme un voleur que j'étais. — Minchorrò! disait Carmen, j'ai envie de tout casser ici, de mettre le feu à la maison, et de m'enfuir à la sierra. — Et c'étaient des tendresses!... et puis des rires!... et elle dansait, et elle déchirait ses falbalas : jamais singe ne fit plus de gambades, de grimaces, de diableries. Quand elle eut repris son sérieux : — Écoute, me dit-elle, il s'agit de l'Égypte. Je veux qu'il me mène à Ronda, où j'ai une sœur religieuse... (Ici nouveaux éclats de rire.) Nous passons par un endroit que je te ferai dire. Vous tombez sur lui : pillé rasibus! Le mieux serait de l'escoffier; mais, ajouta-t-elle avec un sourire diabolique qu'elle avait dans de certains momens, et ce sourire-là, personne n'avait alors envie de l'imiter, sais-tu ce qu'il faudrait faire? Que le Borgne paraisse le premier. Tenez-vous un peu en arrière. L'écrevisse est brave et adroit : il a de bons pistolets... Comprends-tu?... — Elle s'interrompit par un nouvel éclat de rire qui me fit frissonner.

— Non, lui dis-je; je hais Garcia, mais c'est mon camarade. Un jour peut-être je t'en débarrasserai, mais nous règlerons nos comptes à la façon de mon pays. Je ne suis égyptien que par hasard et pour certaines choses; je serai toujours franc Navarrais, comme dit le proverbe (1).

Elle reprit : — Tu es une bête, un niais, un vrai *payllo*. Tu es comme le nain qui se croit grand quand il a pu cracher loin (2). Tu ne m'aimes pas, va-t'en.

Quand elle me disait : Va-t'en, je ne pouvais jamais m'en aller. Je promis de partir, de retourner auprès de mes camarades, et d'attendre l'Anglais; de son côté, elle me promit d'être malade jusqu'au moment de quitter Gibraltar pour Ronda. Je demeurai encore deux jours à Gibraltar. Elle eut l'audace de venir me voir déguisée dans mon auberge. Je partis; moi aussi j'avais mon projet. Je retournai à notre rendez-vous, sachant le lieu et l'heure où l'Anglais et Carmen devaient passer. Je trouvai le Dancaïre et Garcia qui m'attendaient. Nous passâmes la nuit dans un bois auprès d'un feu de pommes de pin qui

(1) *Navarro fino.*

(2) Or esorjié de or narnichislé, sin chismar lachinguel, — proverbe bohémien.

flambait à merveille. Je proposai à Garcia de jouer aux cartes. Il accepta. A la seconde partie, je lui dis qu'il trichait; il se mit à rire. Je lui jetai les cartes à la figure. Il voulut prendre son espingole; je mis le pied dessus, et je lui dis : — On dit que tu sais jouer du couteau comme le meilleur jaque de Malaga; veux-tu t'essayer avec moi? — Le Dancaïre voulut nous séparer. J'avais déjà donné deux ou trois coups de poing à Garcia. La colère l'avait rendu brave; il avait tiré son couteau, moi le mien. Nous dîmes tous les deux au Dancaïre de nous laisser place libre et franc jeu. Il vit qu'il n'y avait pas moyen de nous arrêter, et il s'écarta. Garcia était déjà ployé en deux comme un chat prêt à s'élancer contre une souris. Il tenait son chapeau de la main gauche pour parer, son couteau en avant. C'est leur garde andalouse. Moi, je me mis à la navarraise, droit en face de lui, le bras gauche levé, la jambe gauche en avant, le couteau le long de la cuisse droite. Je me sentais plus fort qu'un géant. Il se lança sur moi comme un trait; je tournai sur le pied gauche, et il ne trouva plus rien devant lui; mais je l'atteignis à la gorge, et le couteau entra si avant, que ma main était sous son menton. Je retournai la lame si fort, qu'elle se cassa. C'était fini. La lame sortit de la plaie lancée par un bouillon de sang gros comme le bras. Il tomba sur le nez raide comme un pieu. — Qu'as-tu fait? me dit le Dancaïre. — Écoute, lui dis-je : nous ne pouvions pas vivre ensemble. J'aime Carmen, et je veux être seul. D'ailleurs, Garcia était un coquin, et je me rappelle ce qu'il a fait au pauvre Remendado. Nous ne sommes plus que deux, mais nous sommes de bons garçons. Voyons, veux-tu de moi pour ami, à la vie, à la mort? — Le Dancaïre me tendit la main. C'était un homme de cinquante ans. — Au diable les amourettes! s'écria-t-il. Si tu lui avais demandé Carmen, il te l'aurait vendue pour une piastre. Nous ne sommes que deux; comment ferons-nous demain? — Laisse-moi faire tout seul, lui répondis-je. Maintenant je me moque du monde entier.

Nous enterrâmes Garcia, et nous allâmes placer notre camp deux cents pas plus loin. Le lendemain, Carmen et son Anglais passèrent avec deux muletiers et un domestique. Je dis au Dancaïre : Je me charge de l'Anglais. Fais peur aux autres, ils ne sont pas armés. L'Anglais avait du cœur. Si Carmen ne lui eût poussé le bras, il me tuait. Bref, je reconquis Carmen ce jour-là, et mon premier mot fut de lui dire qu'elle était veuve. Quand elle sut comment cela s'était passé : — Tu seras toujours un *lillipendi!* me dit-elle. Garcia devait te tuer. Ta garde navarraise n'est qu'une bêtise, et il en a mis à l'ombre de plus habiles que toi. C'est que son temps était venu. Le tien viendra. —

Et le tien, répondis-je, si tu n'es pas pour moi une vraie romi. — A la bonne heure, dit-elle; j'ai vu plus d'une fois dans du marc de café que nous devions finir ensemble. Bah! arrive qui plante! Et elle fit claquer ses castagnettes, ce qu'elle faisait toujours quand elle voulait chasser quelque idée importune.

On s'oublie quand on parle de soi. Tous ces détails-là vous ennuient sans doute, mais j'ai bientôt fini. La vie que nous menions dura assez long-temps. Le Dancaïre et moi nous nous étions associé quelques camarades plus sûrs que les premiers, et nous nous occupions de contrebande, et aussi parfois, il faut bien l'avouer, nous arrêtions sur la grande route, mais à la dernière extrémité, et lorsque nous ne pouvions faire autrement. D'ailleurs, nous ne maltraitions pas les voyageurs, et nous nous bornions à leur prendre leur argent. Pendant quelques mois, je fus content de Carmen; elle continuait à nous être utile pour nos opérations, en nous avertissant des bons coups que nous pourrions faire. Elle se tenait, soit à Malaga, soit à Cordoue, soit à Grenade; mais, sur un mot de moi, elle quittait tout, et venait me retrouver dans une venta isolée, ou même au bivouac. Une fois seulement, c'était à Malaga, elle me donna quelque inquiétude. Je sus qu'elle avait jeté son dévolu sur un négociant fort riche, avec lequel probablement elle se proposait de recommencer la plaisanterie de Gibraltar. Malgré tout ce que le Dancaïre put me dire pour m'arrêter, je partis, et j'entrai dans Malaga en plein jour. Je cherchai Carmen, et je l'emmenai aussitôt. Nous eûmes une verte explication. — Sais-tu, me dit-elle, que, depuis que tu es mon rom pour tout de bon, je t'aime moins que lorsque tu étais mon minchorrò? Je ne veux pas être tourmentée, ni surtout commandée. Ce que je veux, c'est être libre et faire ce qui me plaît. Prends garde de me pousser à bout. Si tu m'ennuies, je trouverai quelque bon garçon qui te fera comme tu as fait au Borgne. — Le Dancaïre nous raccommoda; mais nous nous étions dit des choses qui nous restaient sur le cœur, et nous n'étions plus comme auparavant. Peu après, un malheur nous arriva. La troupe nous surprit. Le Dancaïre fut tué, ainsi que deux de mes camarades; deux autres furent pris. Moi, je fus grièvement blessé, et, sans mon bon cheval, je demeurais entre les mains des soldats. Exténué de fatigue, ayant une balle dans le corps, j'allai me cacher dans un bois avec le seul compagnon qui me restât. Je m'évanouis en descendant de cheval, et je crus que j'allais crever dans les broussailles comme un lièvre qui a reçu du plomb. Mon camarade me porta dans une grotte que nous connaissions, puis il alla chercher Carmen. Elle était à Gre-

nade, et aussitôt elle accourut. Pendant quinze jours, elle ne me quitta pas d'un instant. Elle ne ferma pas l'œil; elle me soigna avec une adresse et des attentions que jamais femme n'a eues pour l'homme le plus aimé. Dès que je pus me tenir sur mes jambes, elle me mena à Grenade dans le plus grand secret. Les bohémiennes trouvent partout des asiles sûrs, et je passai plus de six semaines dans une maison, à deux portes du corrégidor qui me cherchait. Plus d'une fois, regardant derrière un volet, je le vis passer. Enfin je me rétablis; mais j'avais fait bien des réflexions sur mon lit de douleur, et je projetais de changer de vie. Je parlai à Carmen de quitter l'Espagne, et de chercher à vivre honnêtement dans le Nouveau-Monde. Elle se moqua de moi. — Nous ne sommes pas faits pour planter des choux, dit-elle; notre destin, à nous, c'est de vivre aux dépens des payllos. Tiens, j'ai arrangé une affaire avec Nathan-ben-Joseph de Gibraltar. Il a des cotonnades qui n'attendent que toi pour passer. Il sait que tu es vivant. Il compte sur toi. Que diront nos correspondans de Gibraltar, si tu leur manques de parole? Je me laissai entraîner, et je repris mon vilain commerce.

Pendant que j'étais caché à Grenade, il y eut des courses de taureaux où Carmen alla. En revenant, elle parla beaucoup d'un picador très adroit nommé Lúcas. Elle savait le nom de son cheval, et combien lui coûtait sa veste brodée. Je n'y fis pas attention. Juanito, le camarade qui m'était resté, me dit, quelques jours après, qu'il avait vu Carmen avec Lúcas chez un marchand du Zacatin. Cela commença à m'alarmer. Je demandai à Carmen comment et pourquoi elle avait fait connaissance avec le picador. — C'est un garçon, me dit-elle, avec qui on peut faire une affaire. Rivière qui fait du bruit a de l'eau ou des cailloux (1). Il a gagné 1,200 réaux aux courses. De deux choses l'une : ou bien il faut avoir cet argent; ou bien, comme c'est un bon cavalier et un gaillard de cœur, on peut l'enrôler dans notre bande. Un tel et un tel sont morts, tu as besoin de les remplacer. Prends-le avec toi.

— Je ne veux, répondis-je, ni de son argent, ni de sa personne, et je te défends de lui parler. — Prends garde, me dit-elle; lorsqu'on me défie de faire une chose, elle est bientôt faite! — Heureusement, le picador partit pour Malaga, et moi, je me mis en devoir de faire entrer les cotonnades du juif. J'eus fort à faire dans cette expédition-

(1) Len sos sonsi abela
Pani o reblendani terela. — (Proverbe bohémien.)

là, Carmen aussi, et j'oubliai Lúcas; peut-être aussi l'oublia-t-elle, pour le moment du moins. C'est vers ce temps, monsieur, que je vous rencontrai, d'abord près de Montilla, puis après à Cordoue. Je ne vous parlerai pas de notre dernière entrevue. Vous en savez peut-être plus long que moi. Carmen vous vola votre montre; elle voulait encore votre argent, et surtout cette bague que je vois à votre doigt, et qui, dit-elle, est un anneau magique qu'il lui importait beaucoup de posséder. Nous eûmes une violente dispute, et je la frappai. Elle pâlit et pleura. C'était la première fois que je la voyais pleurer, et cela me fit un effet terrible. Je lui demandai pardon, mais elle me bouda pendant tout un jour, et, quand je repartis pour Montilla, elle ne voulut pas m'embrasser.—J'avais le cœur gros, lorsque, trois jours après, elle vint me trouver l'air riant et gaie comme pinson. Tout était oublié, et nous avions l'air d'amoureux de deux jours. Au moment de nous séparer, elle me dit : — Il y a une fête à Cordoue, je veux la voir, puis je saurai les gens qui s'en vont avec de l'argent, et je te le dirai. — Je la laissai partir. Seul, je pensai à cette fête et à ce changement d'humeur de Carmen. Il faut qu'elle se soit vengée déjà, me dis-je, puisqu'elle est revenue la première. Un paysan me dit qu'il y avait des taureaux à Cordoue. Voilà mon sang qui bouillonne, et, comme un fou, je pars, et je vais à la place. On me montra Lúcas, et, sur le banc contre la barrière, je reconnus Carmen. Il me suffit de la voir une minute pour être sûr de mon fait. Lúcas, au premier taureau, fit le joli cœur, comme je l'avais prévu. Il arracha la cocarde (1) du taureau, et la porta à Carmen, qui s'en coiffa sur-le-champ. Le taureau se chargea de me venger. Lúcas fut culbuté avec son cheval sur la poitrine, et le taureau par-dessus tous les deux. Je regardai Carmen, elle n'était déjà plus à sa place. Il m'était impossible de sortir de celle où j'étais, et je fus obligé d'attendre la fin des courses. Alors j'allai à la maison que vous connaissez, et je m'y tins coi toute la soirée et une partie de la nuit. Vers deux heures du matin, Carmen revint, et fut un peu surprise de me voir. — Viens avec moi, lui dis-je. — Eh bien! dit-elle, partons! — J'allai prendre mon cheval, je la mis en croupe, et nous marchâmes tout le reste de la nuit sans nous dire un seul mot. Nous nous arrêtâmes au jour dans une venta isolée, assez près d'un petit ermitage. Là je dis à Carmen :

(1) *La divisa*, nœud de rubans dont la couleur indique les pâturages d'où viennent les taureaux. Ce nœud est fixé dans la peau du taureau au moyen d'un crochet, et c'est le comble de la galanterie que de l'arracher à l'animal vivant pour l'offrir à une femme.

— Écoute, j'oublie tout. Je ne te parlerai de rien; mais jure-moi une chose : c'est que tu vas me suivre en Amérique, et que tu t'y tiendras tranquille.

— Non, dit-elle d'un ton boudeur, je ne veux pas aller en Amérique. Je me trouve bien ici.

— C'est parce que tu es près de Lúcas; mais, songes-y bien, s'il guérit, ce ne sera pas pour faire de vieux os. Au reste, pourquoi m'en prendre à lui? Je suis las de tuer tous tes amans; c'est toi que je tuerai.

Elle me regarda fixement de son regard sauvage, et me dit :

— J'ai toujours pensé que tu me tuerais. La première fois que je t'ai vu, je venais de rencontrer un prêtre à la porte de la maison. Et cette nuit, en sortant de Cordoue, n'as-tu rien vu? Un lièvre a traversé le chemin entre les pieds de ton cheval. C'est écrit.

— Carmencita, lui demandai-je, est-ce que tu ne m'aimes plus?

Elle ne répondit rien. Elle était assise les jambes croisées sur une natte et faisait des traits par terre avec son doigt.

— Changeons de vie, Carmen, lui dis-je d'un ton suppliant. Allons vivre quelque part où nous ne serons jamais séparés. Tu sais que nous avons, pas loin d'ici, sous un chêne, cent vingt onces enterrées... Puis, nous avons des fonds encore chez le juif Ben-Joseph.

Elle se mit à sourire, et me dit :

— Moi d'abord, toi ensuite. Je sais bien que cela doit arriver ainsi.

— Réfléchis, repris-je; je suis au bout de ma patience et de mon courage; prends ton parti, ou je prendrai le mien. Je la quittai et j'allai me promener du côté de l'ermitage. Je trouvai l'ermite qui priait. J'attendis que sa prière fût finie; j'aurais bien voulu prier, mais je ne pouvais pas. Quand il se releva, j'allai à lui. — Mon père, lui dis-je, voulez-vous prier pour quelqu'un qui est en grand péril?

— Je prie pour tous les affligés, dit-il.

— Pouvez-vous dire une messe pour une ame qui va peut-être paraître devant son Créateur?

— Oui, répondit-il en me regardant fixement. — Et, comme il y avait dans mon air quelque chose d'étrange, il voulut me faire parler : — Il me semble que je vous ai déjà vu, dit-il.

Je mis une piastre sur son banc. — Quand direz-vous la messe? lui demandai-je.

— Dans une demi-heure. Le fils de l'aubergiste de là-bas va venir la servir. Dites-moi, jeune homme, n'avez-vous pas quelque chose sur la conscience qui vous tourmente? voulez-vous écouter les conseils d'un chrétien?

Je me sentais près de pleurer. Je lui dis que je reviendrais, et je me sauvai. J'allai me coucher sur l'herbe jusqu'à ce que j'entendisse la cloche. Alors je m'approchai, mais je restai en dehors de la chapelle. Quand la messe fut dite, je retournai à la venta. J'espérais presque que Carmen se serait enfuie; elle aurait pu prendre mon cheval et se sauver.... mais je la retrouvai. Elle ne voulait pas qu'on pût dire que je lui avais fait peur. Pendant mon absence, elle avait défait l'ourlet de sa robe pour en retirer le plomb. Maintenant elle était devant une table, regardant dans une terrine pleine d'eau le plomb qu'elle avait fait fondre et qu'elle venait d'y jeter. Elle était si occupée de sa magie, qu'elle ne s'aperçut pas d'abord de mon retour. Tantôt elle prenait un morceau de plomb et le tournait de tous les côtés d'un air triste, tantôt elle chantait quelqu'une de ces chansons magiques où elles invoquent Marie Padilla, la maîtresse de don Pédro, qui fut, dit-on, la *Bari Crallisa*, ou la grande reine des bohémiens (1).

— Carmen, lui dis-je, voulez-vous venir avec moi?

Elle se leva, jeta sa sébile, et mit sa mantille sur sa tête comme prête à partir. On m'amena mon cheval, elle monta en croupe, et nous nous éloignâmes.

— Ainsi, lui dis-je, ma Carmen, après un bout de chemin, tu veux bien me suivre, n'est-ce pas?

— Je te suis à la mort, oui, mais je ne vivrai plus avec toi.

Nous étions dans une gorge solitaire; j'arrêtai mon cheval. — Est-ce ici? — dit-elle, et d'un bond elle fut à terre. Elle ôta sa mantille, la jeta à ses pieds, et se tint immobile un poing sur la hanche, me regardant fixement.

— Tu veux me tuer, je le vois bien, dit-elle; c'est écrit, mais tu ne me feras pas céder.

—Je t'en prie, lui dis-je, sois raisonnable. Écoute-moi! tout le passé est oublié. Pourtant, tu le sais, c'est toi qui m'as perdu; c'est pour toi que je suis devenu un voleur et un meurtrier. Carmen! ma Carmen! laisse-moi te sauver et me sauver avec toi.

— José, répondit-elle, tu me demandes l'impossible. Je ne t'aime plus; toi, tu m'aimes encore, et c'est pour cela que tu veux me tuer. Je pourrais bien encore te faire quelque mensonge; mais je ne veux pas m'en donner la peine. Tout est fini entre nous. Comme mon rom,

(1) On a accusé Marie Padilla d'avoir ensorcelé le roi don Pèdre. Une tradition populaire rapporte qu'elle avait fait présent à la reine Blanche de Bourbon d'une ceinture d'or, qui parut aux yeux fascinés du roi comme un serpent vivant. De là la répugnance qu'il montra toujours pour la malheureuse princesse.

tu as le droit de tuer ta romi; mais Carmen sera toujours libre. Calli elle est née, calli elle mourra.

— Tu aimes donc Lúcas? lui demandai-je.

— Oui, je l'ai aimé, comme toi, un instant, moins que toi peut-être. A présent, je n'aime plus rien, et je me hais pour t'avoir aimé.

Je me jetai à ses pieds, je lui pris les mains, je les arrosai de mes larmes. Je lui rappelai tous les momens de bonheur que nous avions passés ensemble. Je lui offris de rester brigand pour lui plaire. Tout, monsieur, tout; je lui offris tout, pourvu qu'elle voulût m'aimer encore.

Elle me dit : — T'aimer encore, c'est impossible. Vivre avec toi, je ne le veux pas. — La fureur me possédait. Je tirai mon couteau. J'aurais voulu qu'elle eût peur et me demandât grace; mais cette femme était un démon.

— Pour la dernière fois, m'écriai-je, veux-tu rester avec moi?

— Non! non! non! dit-elle en frappant du pied, et elle tira de son doigt une bague que je lui avais donnée, et la jeta dans les broussailles.

Je la frappai deux fois. C'était le couteau du Borgne que j'avais pris, ayant cassé le mien. Elle tomba au second coup sans crier. Je crois voir encore son grand œil me regarder fixement; puis il devint trouble, et se ferma. Je restai anéanti une bonne heure assis devant ce cadavre. Puis, je me rappelai que Carmen m'avait dit souvent qu'elle aimerait à être enterrée dans un bois. Je lui creusai une fosse avec mon couteau, et je l'y déposai. Je cherchai long-temps sa bague, et je la trouvai à la fin. Je la mis dans la fosse auprès d'elle, avec une petite croix. Peut-être ai-je eu tort. Ensuite je montai sur mon cheval, je galopai jusqu'à Cordoue, et au premier corps-de-garde je me fis connaître. J'ai dit que j'avais tué Carmen; mais je n'ai pas voulu dire où était son corps. L'ermite était un saint homme. Il a prié pour elle! Il a dit une messe pour son ame... Pauvre enfant! Ce sont les *Calé* qui sont coupables, pour l'avoir élevée ainsi.

PROSPER MÉRIMÉE.

LA BELGIQUE

ET

LE PARTI CATHOLIQUE

DEPUIS 1830.

En politique comme en tout, on considère assez communément la Belgique comme le satellite obligé de la France : c'est une erreur; les idées ont marché en sens diamétralement inverse dans les deux pays. Chez nous, 1789 et 1830 ont trouvé le trône et le clergé étroitement unis contre les idées libérales : en Belgique, au contraire, c'est le clergé qui, aux mêmes époques, s'est coalisé contre le trône avec le parti ultra libéral; mais cette singulière alliance ne s'est accomplie qu'avec difficulté et sous l'empire de circonstances exceptionnelles qui ont subordonné un moment à des griefs de nationalité la question toujours pendante entre l'esprit philosophique et l'esprit théocratique. De là une double lutte qui donne à l'histoire des partis en Belgique sa véritable originalité. Si de cette donnée d'ensemble nous descendons aux détails de la situation actuelle, ces anomalies s'y dessinent sous un aspect encore plus frappant. Intérêts, tactique, langage, tout, chez les deux partis qui se disputent dans ce pays l'héritage de 1830, s'est trouvé jusqu'ici transposé. Les catholiques ont

poussé violemment le pouvoir dans une voie réactionnaire; mais c'est par l'exagération contraire, par le radicalisme, qu'ils se sont imposés à lui. Les libéraux ne cessent pas d'incriminer l'arbitraire du pouvoir; mais leur faiblesse, ils le comprennent et l'avouent, a tenu au peu de latitude de la prérogative royale et au libéralisme trop développé des institutions. Ceux-ci ont voulu la liberté par la réaction monarchique, ceux-là ont marché à l'absolutisme par la liberté, et le pouvoir royal, déshérité par la constitution de toute initiative efficace, a été souvent réduit à devenir l'instrument de ses adversaires contre ses alliés naturels.

Nous suivrons pas à pas ces bizarres évolutions sans reculer devant la futilité apparente de certains détails : tous, les moindres comme les plus significatifs, ont pour excuse l'à-propos. Ils apprendront à la fraction extrême du clergé français quelle dangereuse solidarité elle accepte, quels aveux compromettans elle fait en demandant « la liberté comme en Belgique. » Ils rassureront certains libéraux qui s'exagèrent l'habileté et les ressources du parti ultramontain. Convaincre les uns que *la liberté comme en Belgique*, c'est la négation, au profit de l'église, de la prérogative gouvernementale, de l'indépendance parlementaire, de l'égalité électorale, des garanties administratives, des droits de la famille et de ceux du citoyen; montrer aux autres l'ultramontanisme belge succombant par ses propres armes, et déjà réduit à se défendre lui-même contre les libertés qu'il a faussées, les abus qu'il a érigés en loi, tel est le but que nous voudrions atteindre en nous adressant au bon sens des deux partis.

Trois faits principaux appelleront notre examen. Nous verrons le clergé belge réclamer d'abord la suprématie au nom des vieilles idées politiques et religieuses, puis la chercher, en désespoir de cause, dans les idées nouvelles, dans la liberté. Nous le verrons ériger la liberté en monopole, aussitôt qu'il l'aura conquise. Nous verrons enfin les libéraux belges, frappés d'impuissance dans le gouvernement, dans les chambres, dans l'administration, dans le système politique tout entier, aider eux-mêmes à leur propre ruine, descendre de faute en faute au dernier degré de la faiblesse, de l'inhabileté, du discrédit, et, arrivés là, regagner en deux ans presque tout le terrain qu'ils avaient perdu en douze ans de défaites non interrompues, comme pour démontrer à l'Europe catholique que l'abus engendre forcément la réaction, que la théocratie est incompatible avec le siècle, que les idées de liberté, de modération, d'équilibre sont encore plus fortes que les hommes et les évènemens.

I.

On sait que la Belgique se divise en deux parties assez distinctes par leur origine, par leur langue et par leurs mœurs : le pays flamand et le pays wallon, ou de langue française.

Le clergé flamand n'a pas besoin, comme le nôtre, de renier ses traditions pour afficher les doctrines ultramontaines; il a toujours revendiqué la prééminence du spirituel sur le temporel. Le moyen-âge l'y a habitué; car, à ces époques de fractionnement politique et d'oligarchie communale, toute force d'absorption, tout pouvoir centralisateur, se sont réfugiés nécessairement dans la puissante unité de l'église. La domination espagnole respecta ces prétentions; mais le gouvernement autrichien ne put s'en accommoder : en 1767, la guerre éclata entre la couronne et le parti ecclésiastique. Marie-Thérèse n'hésita pas à réprimander l'archevêque de Malines, qui avait fait appel au pape d'une question de mariage résolue par la jurisprudence civile. Joseph II aborda résolument l'œuvre commencée par sa mère. Non content de réprimer le clergé dans ses usurpations, il voulut le régénérer en masse, et un édit de 1787 institua le *séminaire général*, où l'enseignement philosophique, l'initiation aux idées modernes, devaient marcher de pair avec l'enseignement canonique. Les évêques belges protestèrent, défendirent l'entrée du séminaire général, et recoururent finalement à l'insurrection. A leur voix, les Flandres, les quatre cinquièmes du pays, se levèrent comme un seul homme. Irritées de longue main contre la domination étrangère, emprisonnées d'ailleurs par la nullité littéraire de leur idiome dans une sorte d'impasse intellectuelle, où toute inspiration descendait d'un clergé égoïste et fort arriéré lui-même, ces populations se déchaînèrent contre le monarque philosophe avec la double furie du fanatisme religieux et de l'orgueil national froissé.

En même temps, un mouvement d'une autre nature s'opérait dans l'autre partie du pays. Les Wallons, ou Belges de race française, dont les traditions gallicanes se ravivaient sous les prédications de l'école voltairienne, avaient encouragé d'abord Joseph II dans sa lutte contre l'esprit ultramontain; l'empereur philosophe leur faisait oublier le maître étranger. Quelques atteintes portées par Joseph II aux franchises communales, quelques essais, d'ailleurs assez timides, de centralisation, suffirent à rallumer chez eux la haine du joug allemand,

et plusieurs allèrent grossir les rangs des Flamands insurgés. Cette première coalition n'aboutit pas, il est vrai, à une fusion de principes : chacune des parties contractantes réserva les siens; et, quand l'insurrection eut succombé, moins par les armes autrichiennes et l'impéritie de Vandernoot, son chef, que par l'indifférence de la majorité des Wallons pour un mouvement dont l'ultramontanisme était en définitive le principal moteur, une autre lutte recommença entre les prêtres et les philosophes. L'invasion républicaine trouva, au sein des provinces gallo-belges, un parti prêt à la seconder dans sa croisade contre l'esprit clérical. La persécution terroriste recruta ses plus fougueux auxiliaires dans les libéraux insurgés de 1788, dans ceux-là même qui avaient le plus efficacement secondé le parti prêtre contre l'empereur Joseph II. Plus tard, le concordat napoléonien fut salué en même temps par les murmures du clergé flamand et par les applaudissemens du libéralisme wallon.

Comprimé vingt ans par la domination française, l'ultramontanisme belge se redressa plus impérieux que jamais, après 1815, devant la suprématie protestante des Orange-Nassau. Le clergé belge avait partagé d'abord cette illusion, commune à beaucoup de partis et même de gouvernemens, que 1815 était la négation radicale, absolue, des principes consacrés par la révolution française, tant dans le domaine civil que dans le domaine religieux. Aussi ne vit-il pas sans surprise et sans murmures la constitution du nouveau royaume des Pays-Bas accueillir certaines maximes de liberté. Il n'était pas à bout de déceptions. Guillaume maintint le concordat napoléonien dans ses garanties, et le restreignit dans ses concessions à la cour de Rome. La nomination des évêques fut déférée aux chapitres, sauf l'approbation des candidatures par le roi, et un arrêté dénia au pape le droit d'intervenir dans les affaires des diocèses belges. Le clergé, qui n'avait vu dans l'avénement d'un prince hérétique, par conséquent suspect à une bonne moitié de la nation, qu'un moyen de prépondérance, se trouvait ainsi placé sous la surveillance immédiate de celui qu'il espérait effrayer et dominer. Il cria à la persécution. Guillaume ne s'en émut pas et poursuivit paisiblement son œuvre. Le pape avait fulminé des bulles menaçantes : la circulation de ces bulles fut interdite. Les couvens, centres naturels des prédications ultramontaines, prenaient une extension dangereuse : le personnel des couvens fut limité, et ceux qui relevaient d'un chef étranger furent abolis; les frères ignorantins, qui travaillaient sourdement le peuple, virent plus tard leurs écoles supprimées en vertu de cette dernière disposition. Le

clergé calomniait, au profit de ses établissemens, l'enseignement donné par l'état : les colléges ecclésiastiques furent astreints, comme les autres, à ne recevoir que des professeurs gradués dans l'université; celui de Thielt résista et fut fermé. Les séminaires étaient des écoles de sédition : Guillaume, reprenant en partie l'idée de Joseph II, créa le *collége philosophique*, sorte d'école normale, où tous les aspirans à la prêtrise devaient faire, sous le couvert d'études littéraires et scientifiques, leur noviciat de citoyen. Le pape taxa cette institution d'attentatoire au catholicisme, et conseilla indirectement l'insurrection, en rappelant à l'épiscopat belge sa protestation de 1787 contre le séminaire général; mais Guillaume tint bon. Le prince de Méan, archevêque de Malines, fut sévèrement réprimandé pour avoir reçu et transmis ce manifeste incendiaire.

Le clergé n'épargnait rien de son côté pour créer au gouvernement une situation violente. Des émissaires parcouraient les campagnes, annonçant aux familles l'abrogation des nouveaux règlemens, et les chefs d'institutions ecclésiastiques refusaient des certificats de bonne conduite aux élèves qui se rendaient dans les établissemens approuvés par l'état. Le clergé contrevenait comme à plaisir aux plus simples dispositions de police pour donner aux répressions nombreuses qu'il provoquait un caractère de persécution acharnée, incessante. A Gand, par exemple, cinq nouvelles églises furent ouvertes sans autorisation; l'administration les ferma, et la populace, qui ne se doutait pas des décrets de 1807 et de 1812, répéta, d'après les curés, que le culte allait être aboli. Le concordat de 1827, qui rétablissait les droits de l'état sur l'église, en légitimant toutes les prétentions de Guillaume à l'égard des évêques, produisit une apparente réconciliation entre celui-ci et le clergé; mais le principal et peut-être l'unique grief du clergé contre la domination hollandaise reposait sur le principe même que venait de consacrer le concordat. La suite le prouva. Aux abords de 1830, quand Guillaume satisfit aux autres griefs, qu'il rapporta certaines dispositions réputées hostiles aux séminaires, qu'il amnistia les étudians et les séminaristes émigrés, qu'il abolit enfin le collége philosophique, l'opposition cléricale, loin de ralentir sa marche, alla jusqu'à l'insurrection. Comme Joseph II, Guillaume demeura convaincu de *philosophie*, et ce mot, que les bons paysans des Flandres, que leurs curés eux-mêmes étaient fort en peine de comprendre, réveilla chez ces populations, et surtout dans les campagnes où la domination française avait peu déteint sur les mœurs, le fanatisme révolutionnaire de 1787.

De même aussi qu'à cette époque, le clergé trouva un concours inattendu dans ses adversaires naturels, les Wallons, dont les tendances toutes françaises venaient d'être retrempées dans une communauté nationale de vingt ans. Guillaume avait été plus imprudent encore que Joseph II. Rêvant une fusion prématurée, sinon impossible, il frappa l'idiome français d'une sorte de mort civile, et les Wallons, blessés dans leurs susceptibilités de race, se rapprochèrent de l'opposition ultramontaine. L'insuffisance des garanties judiciaires et des droits électoraux, les persécutions dirigées contre la presse, l'inégale répartition des travaux publics, et surtout un népotisme inintelligent qui livrait aux Hollandais la plupart des emplois, à l'exclusion des Belges, toutes ces causes réunies cimentèrent la coalition de l'esprit philosophique et de l'esprit théocratique, des Wallons et des Flamands, et rendirent inefficace l'arrêté du 7 juin 1829, qui laissait à peu près facultatif l'usage du français.

Guillaume mesura bientôt l'étendue de sa faute. Cette minorité libérale qu'il s'était si gratuitement aliénée prit, en 1830, la tête du mouvement. Pactisant par sa haine avec les ultramontains flamands, par ses vœux politiques et ses sympathies avec l'ancienne opposition française, elle fut médiatrice entre ces deux influences hostiles, et rattacha la révolution de septembre à la révolution de juillet.

Après la victoire commune, il y eut un moment d'hésitation et un commencement de rupture. Le clergé craignait l'intervention française, qui le subordonnait à la minorité, lui arbitre de trois millions de volontés et principal moteur de la révolution; il craignait surtout pour le libéralisme belge le contact de ce libéralisme français, encore empreint de ses vieilles défiances contre le parti prêtre. Une nouvelle coalition le sauva. Dès le lendemain de la révolution, les libéraux belges se partagèrent en modérés et en radicaux : les premiers, peu nombreux, peu homogènes, mais copiant déjà leur programme sur celui de notre gouvernement, et tous, moins un, M. Nothomb, pénétrés de ce fait, que l'alliance des deux oppositions, libérale et ultramontaine, n'avait été pour celle-ci qu'un expédient; les autres, exploitant la surexcitation révolutionnaire des masses au profit d'un libéralisme effréné, mais non moins intéressés que le clergé à neutraliser l'influence française, qui excluait le radicalisme. Le clergé se jeta résolument dans ce dernier parti, où il avait déjà des intelligences : deux journalistes républicains, alors très à la mode, et dont l'un siégeait au gouvernement provisoire, MM. de Potter et Bartels, avaient chaudement épousé, sous le dernier régime, la cause des évêques

contre l'état. Cette fusion, si monstrueuse en réalité, ne surprit personne. Les plus défians savaient gré au clergé belge d'avoir si franchement répudié toute solidarité politique avec le clergé français de la restauration, et les enthousiastes s'en allaient répétant « que l'église remontait à son origine, que le prêtre était redevenu l'apôtre de la liberté. » Ces illusions, si favorables au clergé flamand, qu'elles absolvaient de huit siècles d'intolérance et d'empiétemens, trouveraient aujourd'hui plus d'un incrédule; mais elles avaient alors tout l'attrait de la nouveauté, elles s'autorisaient, pour la jeune Belgique, des doctrines catholico-républicaines bruyamment prêchées en France par deux prêtres, MM. de Lamennais et Lacordaire, dont l'ultramontanisme belge se faisait habilement l'écho dans ses journaux, dans ses chaires, et jusque dans ses mandemens.

Hormis la république, le suffrage universel et l'abaissement du cens sénatorial au-dessous de 1,000 florins, tous les vœux du clergé (on les nommait encore des concessions et des avances) furent bien accueillis. La coalition clérico-radicale emporta d'assaut la liberté, sans garanties et sans contrôle, d'association et d'enseignement, la liberté presque absolue de la presse, la liberté de conscience avec cette clause significative, que « l'état n'avait pas le droit d'intervenir, soit dans la nomination, soit dans l'installation des ministres du culte, ni de défendre à ceux-ci de correspondre avec leurs supérieurs et de publier leurs actes. » Le sénat fut déclaré éligible, le cens d'éligibilité fut aboli pour la chambre des représentans. Les patentes furent intégralement comprises dans le cens des électeurs, et, comme il n'y avait plus dès-lors équilibre entre la propriété souvent fictive qu'elles représentent et la propriété foncière, il fallut donner aux campagnes un cens très inférieur à celui des villes, concession énorme, car elle assurait la prépondérance numérique de cette classe d'électeurs sur qui le clergé exerce une action immédiate, exclusive, la classe des paysans en un mot. Les dispositions provisoires qui régirent le mode d'élection au congrès national avaient déjà admis ce principe, ce qui achève d'expliquer l'influence obtenue d'emblée par la coalition clérico-radicale et l'inaction forcée du groupe gouvernemental.

Les membres de cette minorité ne persistèrent pas d'ailleurs dans leur opposition. Les uns, tels que MM. Lebeau, Devaux et Rogier, sacrifiant leurs convictions, soit au désir de rester possibles avec une majorité cléricale, soit au besoin d'union qu'imposaient aux partis les dangers dont un ennemi armé et une diplomatie jalouse menaçaient simultanément la nationalité naissante, se résignèrent à subir, à en-

courager même les prétentions du clergé. C'est sous l'administration des deux premiers qu'une circulaire affranchit les établissemens de main-morte du droit qu'ils payaient sous le régime hollandais pour les acquisitions et donations d'immeubles, mesure qui a tant profité aux couvens. D'autres, bien moins inquiets de la position faite au clergé que de l'esprit trop radical des institutions civiles, finirent par avoir confiance en des libertés dont un corps essentiellement modérateur se portait le garant. Plusieurs enfin secondèrent la théocratie par leurs défiances même; ils virent dans l'extrême diffusion des droits politiques un contre-poids à l'influence centralisatrice du clergé. M. Nothomb a très bien exprimé, tout en les partageant, les illusions de cette époque quand il a dit : « Le congrès a emprunté à la république ses libertés, et à la monarchie ses garanties. » On n'avait pris en réalité que les abus possibles dans celle-ci, et les dangers inévitables dans celle-là.

II.

La théocratie se trouvait pleinement, légalement organisée. Soustrait à toute surveillance civile par l'article 16 de la constitution, investi de la majorité parlementaire par l'infériorité du cens rural, le clergé pesait sur l'état, sans que l'état pût réagir sur lui.

Qu'allait-il surgir d'une situation si nouvelle? Le clergé saurait-il séparer en lui le prêtre du citoyen, ou bien concentrerait-il vers un but unique tous ses moyens d'action? Et s'il subordonnait à ses droits temporels les ressources sans nombre de son influence spirituelle, de sa hiérarchie, de son unité, comment userait-il de son formidable ascendant? Serait-ce pour monopoliser à son profit les libertés civiles et politiques, ou pour les garantir chez tous? Se constituerait-il despote ou pouvoir régulateur? Telles étaient les questions posées. Pendant que nos journaux s'obstinaient à traiter la Belgique en département français, et que la conférence de Londres marchandait sa vie souffle à souffle au peuple nouveau-né, il s'accomplissait sans bruit, dans ce petit coin de terre où tout manquait, l'autorité dans les hommes comme la stabilité dans les choses, une expérience que les plus audacieux osaient à peine proposer chez nous, une expérience tout aussi décisive pour les droits respectifs de l'église et de la société que l'avait été notre révolution de 89 pour ceux de la royauté et du peuple : la théocratie dans la liberté.

Je me hâte de dire que cette expérience n'a pas été favorable à

l'utopie de MM. de Lamennais et Lacordaire; les catholiques, aussi bien que les libéraux, le reconnaissent aujourd'hui.

Le clergé belge n'a pas hésité un instant à exploiter sa double position. Dès les élections de 1830, les mandemens, la chaire, le confessionnal, sont mis au service de ses candidats. Le curé de campagne écrit lui-même tous les bulletins de la paroisse et conduit par bataillons ses paysans au chef-lieu, les préservant avec une sollicitude comique de tout mauvais contact, jusqu'au moment du scrutin. A peine maître de la majorité, le clergé s'impose aux ministres, et des milliers de places soldent les frais de sa première campagne électorale. Les conseils provinciaux sont nommés par la même catégorie d'électeurs qui a déjà nommé la chambre, et relèvent comme elle du clergé : celui-ci leur fait attribuer, au détriment de la prérogative royale, la collation d'un grand nombre d'emplois, et les conseils provinciaux servent plus efficacement encore ce système de favoritisme et d'arbitraire, qui, accouplant au joug d'une pensée commune deux incompatibilités, emprunte à la décentralisation républicaine ses moyens, à l'unité despotique ses traditions.

Par la liberté d'enseignement, l'action absorbante du clergé s'ouvre un champ tout aussi vaste que par la prépondérance électorale des paysans et par les restrictions imposées au pouvoir exécutif. Pendant que les universités laïques s'écrasent par une concurrence illimitée, le clergé concentre les ressources morales et matérielles dont il dispose sur son université de Louvain, qui, célébrée par la presse religieuse sur tous les points du territoire, enrichie par les quêtes qui se font pour elle au temps pascal dans toutes les églises du royaume, accaparera la plupart des célébrités professorales et tiendra un nombre fabuleux de bourses à la disposition des électeurs bien pensans. L'enseignement secondaire, l'enseignement élémentaire, sont envahis par les mêmes voies. Quarante-quatre établissemens d'instruction moyenne, d'innombrables établissemens d'enseignement primaire, subventionnés tous par les fidèles, et presque tous par le gouvernement, la province et la commune, font aux colléges et aux écoles laïques une concurrence à laquelle ceux-ci ont peine à résister.

Mêmes déceptions quant à la liberté d'association et à la liberté de la presse, dont le clergé semble devoir exclusivement profiter. L'une renforce la milice ultramontaine de moines étrangers, la plupart jésuites, et qui, pour acheter la protection de l'épiscopat, mettent au service de ses recommandés électoraux, de son université, de ses écoles, de ses journaux même, tous les moyens de propagande et de

police que comporte leur puissante hiérarchie. L'autre transforme les curés en courtiers d'abonnemens et devient dès-lors illusoire pour tout journal qui ne subit pas le patronage du clergé.

Voilà comment le clergé belge débutait dans la vie constitutionnelle. On pouvait l'accuser déjà de n'avoir éparpillé, affaibli l'action politique que pour l'absorber plus aisément; mais tous les soupçons de ce genre furent d'abord imputés aux haines des orangistes. Il en coûtait à certains libéraux de renoncer si tôt aux illusions néo-catholiques de 1830. Les plus défians crurent le clergé d'autant plus dévoué au maintien des nouvelles libertés, qu'il en accaparait presque tous les bénéfices à lui seul. Un incident prouva bientôt que les libéraux avaient doublement tort, et que les orangistes eux-mêmes étaient bien au-dessous de la vérité : le clergé belge adhéra en masse, sauf de muettes exceptions, à la fameuse encyclique du 18 septembre 1832, qui réprouvait les doctrines de MM. de Lamennais et Lacordaire, c'est-à-dire son propre programme de 1830-31.

Cette nouvelle attitude du clergé était fort significative. L'encyclique taxait d'absurde et souverainement injurieuse pour l'église toute idée d'une certaine *restauration* ou *régénération* de l'église, en d'autres termes l'alliance du catholicisme et de la liberté. Admettre que l'église s'abdiquât elle-même par ce manifeste de son chef devenait impossible : c'était donc à la liberté de s'effacer devant l'église, ou à celle-ci de confisquer celle-là. L'encyclique condamnait la séparation de l'église et de l'état comme contraire au bien de l'église et de l'état, ce qui équivalait à dire que l'église devait absorber l'état; car l'interprétation inverse n'était pas admissible en Belgique, où le clergé, avec l'assentiment du pape, en avait fait deux fois un prétexte d'insurrection. L'encyclique indiquait donc au clergé belge, comme but, l'anéantissement des libertés civiles, comme moyen, l'annulation du pouvoir exécutif, seule force de l'état qui ne relevât pas entièrement de l'église, c'est-à-dire l'asservissement du pouvoir exécutif au principe électif, qu'avaient livré à l'influence cléricale, dans les campagnes, la docilité des paysans, dans les villes l'appât des emplois. C'est là du moins le sens donné par le clergé et ses agens à l'encyclique de 1832. Onze années d'usurpations l'ont prouvé.

La réaction catholique se montra dès-lors de plus en plus envahissante : la liberté d'association, dont elle usait si largement pour elle-même, reçut ses premiers coups. Les cinq évêques belges excommunièrent simultanément les loges maçoniques, dont le seul crime était d'emprunter à la hiérarchie cléricale, sinon sa force, du moins son

unité et le secret de ses actes. Cette fois le doute n'était plus permis : le clergé ne visait plus uniquement au monopole de fait, mais au monopole de droit. Les libéraux comprirent enfin quelle monstrueuse inégalité recélait au fond ce prétendu système d'égalité absolue et de parfait équilibre auquel ils avaient si bénévolement adhéré. Toutes représailles devenaient impossibles. Pour rendre au clergé coup pour coup, pour rejeter aux couvens l'interdit lancé contre la franc-maçonnerie, il ne fallait rien moins que biffer un article de la constitution. Le clergé, au contraire, pouvait impunément, sans infraction matérielle à la constitution, et en faisant tout simplement usage du droit qu'elle lui donnait de publier ses actes, supprimer une à une toutes les libertés. Je dis supprimer, car, à défaut des moyens de coërcition pénale que la loi lui refusait, et dont il se souciait fort peu, son ascendant moral dans un pays essentiellement catholique, où le titre d'excommunié porte encore avec lui les terreurs du moyen-âge, garantissait à ses projets réactionnaires une pleine efficacité. Une fois entré dans sa nouvelle voie, il dédaigna tout palliatif. Les esprits en étaient encore à pénétrer le mystère de cette croisade de l'épiscopat contre une association où naguère des prélats belges ne dédaignaient pas de s'affilier, qu'un évêque, préludant à la fameuse lettre pastorale de 1843, fulminait l'interdit contre un journal politique et pour des opinions exclusivement politiques.

Les ultra libéraux se répandirent en amères invectives contre ce qu'ils appelaient l'apostasie du clergé; c'est sur eux que la principale responsabilité tombait. M. de Potter, le journaliste catholico-républicain, fit retentir la presse de ses conseils, de ses menaces, et plus tard de ses plaintes. M. Gendebien, dont le vote républicain avait tant de fois rencontré dans l'urne celui de l'abbé de Haerne et de maint autre abbé, tourna résolument à la *prêtrophobie*. M. Veraehegen, le futur successeur de M. Gendebien à la tête du parti ultra libéral, disciplina les débris des loges maçoniques, et organisa silencieusement dans leur sein la résistance qui devait éclater huit années plus tard. Les rôles politiques se transposèrent encore une fois. Le clergé voyait se déchaîner contre lui les libéraux exaltés, ses séides de la veille, et trouvait un appui forcé chez les libéraux modérés, ses alliés douteux dans la dernière insurrection.

MM. Lebeau et Rogier, chefs de ce dernier parti, étaient au pouvoir quand débuta la réaction ultramontaine. Ils avaient deviné ses plans. Le projet d'organisation communale, élaboré et présenté sous leur ministère, et qui renforçait le pouvoir exécutif, doit être consi-

déré comme un premier essai de résistance. Peut-être auraient-ils osé plus dans un moment où le parti clérical n'était encore ni organisé, ni discipliné, bien que prépondérant déjà; mais ils ne furent pas maîtres de persister dans cette voie. Les libéraux exaltés, qui, depuis leur rupture avec le clergé, se désignaient à eux comme des auxiliaires naturels, n'avaient pas oublié la part prise, en 1831, par les modérés et M. Lebeau surtout, à l'adoption du *traité des dix-huit articles*. Ce traité garantissait l'indépendance belge au prix d'un sacrifice de territoire; aussi avait-il soulevé les clameurs de cet ultra libéralisme, qui, en Belgique comme partout, s'inspire moins volontiers des nécessités politiques que des susceptibilités d'un nationalisme étroit. Loin de se calmer, l'irritation de ce parti s'était accrue en raison même des difficultés extérieures, au point que M. Gendebien monta un beau jour à la tribune pour proposer la mise en accusation du *sieur* Lebeau. Il n'y avait rien à faire avec des libéraux pareils. Le ministère resta donc sous le joug des catholiques, et, jusqu'en août 1834, époque où le projet d'organisation communale, son premier acte d'indépendance, le précipita du pouvoir, il fit pour eux ce que MM. Lebeau et Devaux ont si aigrement reproché depuis à M. Nothomb; il prépara les succès du parti prêtre, en ouvrant une libre carrière au népotisme électoral de ce parti.

Tout, dans le camp ennemi, favorisait donc l'invasion ultramontaine : l'attitude violente des radicaux, la passivité forcée du ministère, et jusqu'à la position personnelle du roi. Chef protestant d'une révolution dirigée en partie contre la suprématie protestante, le roi Léopold ne pouvait trop user de ménagemens vis-à-vis d'un clergé ombrageux, qui l'avait repoussé long-temps, qui ne l'avait accepté plus tard qu'avec des réserves injurieuses, et dans la seule intention d'échapper au danger plus grave de l'influence française et de notre régime centralisateur, comme le déclara à la tribune l'abbé Bouqueau de Villeraie. L'impartialité même ne lui était pas permise : toute initiative conciliante, tout essai de pondération venus de lui eussent emprunté à sa qualité d'hérétique un caractère suspect. Habileté ou faiblesse, Léopold a toujours donné à ses ministres, dans la sphère fort rétrécie de son action, l'exemple de ces cajoleries forcées, qui ont si puissamment aidé le parti clérical, soit en peuplant l'administration de ses créatures, soit en le désignant aux complaisances des fonctionnaires libéraux. Le roi des Belges ne s'est pas toujours borné là; c'est à son influence personnelle que fut attribuée, en 1834, la chute du ministère Lebeau-Rogier, coupable d'avoir proposé et fait voter une dis-

position favorable à la prérogative royale, en dépit du parti que représentait son successeur, le ministère de Theux.

Pendant l'administration de M. de Theux, qui se prolongea, à travers des remaniemens successifs, du 4 août 1834 jusqu'en avril 1840, la connivence fut complète entre le clergé et le cabinet. Ce n'était plus d'ailleurs dans la curée des places, dans les complaisances volontaires ou forcées de tel ou tel ministre, que le clergé voyait sa principale ressource électorale. Dès 1836, la Belgique comptait déjà près de quatre cents maisons religieuses, possédant toutes des biens-fonds considérables qu'elles divisaient en petits fermages pour créer de nouveaux électeurs dans les campagnes, et des capitaux dont le placement intelligent recrutait d'autres électeurs dans le petit commerce des villes. Ces précautions devenaient-elles insuffisantes, des fonds, provenant de souscriptions et de quêtes, complétaient les contributions ou patentes de ceux des affidés du clergé qui ne payaient pas le cens requis, et improvisaient une majorité cléricale dans les colléges dont le parti libéral se défiait le moins. On devine le prompt effet de ces manœuvres dans un pays où le sénat, tous les quatre ans, et la chambre des représentans, tous les deux ans, sont renouvelés par moitié.

Enfin le parti catholique se croyait tellement fort par lui-même, tellement indépendant des vicissitudes du pouvoir, qu'en 1840, à la dissolution définitive du ministère de Theux, il accepta sans opposition un cabinet où la plus grande part d'influence revenait à deux libéraux, MM. Lebeau et Rogier. MM. Lebeau et Rogier ne semblaient pouvoir s'appuyer, en dehors des catholiques, que sur le groupe qu'ils dirigeaient, et qui a reçu le nom de *doctrinaire*, groupe en apparence trop peu nombreux pour leur permettre même un essai de résistance. En dehors du conseil, au contraire, MM. Lebeau et Rogier auraient pu devenir les chefs d'une coalition modérée-exaltée, où chaque parti aurait réservé ses griefs devant un intérêt commun d'opposition. Or, les catholiques devaient trop aux divisions du parti libéral pour ne pas redouter, sinon dans les chambres, du moins dans le pays électoral, une trève qui l'aiderait à combiner ses efforts. Que si MM. Lebeau et Rogier, loin de mesurer leur docilité sur leur faiblesse, entreprenaient une lutte inégale, le clergé se croyait toujours en mesure de leur substituer à temps des ministres plus soumis. Il se trompait. Le moment approchait où les moyens employés jusqu'alors avec succès par le parti catholique allaient tourner contre lui-même.

MM. Lebeau et Rogier appréciaient la situation tout autrement que

les catholiques : ils s'autorisaient d'un fait, inaperçu du plus grand nombre, mais qui n'avait pas échappé à l'expérience administrative de ces deux hommes d'état. La majorité catholique n'était homogène qu'à la surface. Parmi les hommes sans fortune et sans indépendance que la suppression du cens d'éligibilité avait jetés dans la chambre des représentans, plusieurs ne s'étaient ralliés au clergé que par intérêt, par expédient, bien décidés à se tourner contre lui, dès qu'il cesserait de disposer des places. D'autres députés-fonctionnaires étaient parvenus, à force de docilité et de complaisance, à faire oublier leurs antécédens libéraux, et le clergé avait appuyé leur réélection. Les uns et les autres, comme la suite le prouvera, composaient ensemble un bon quart de la majorité. Fatigués d'un patronage qui subordonnait leur avenir politique et administratif au succès fort précaire d'une faction que commençait à repousser le sentiment général, et qu'ils ne servaient d'ailleurs qu'à regret, ils étaient les auxiliaires nés du premier cabinet libéral dont l'alliance leur offrirait quelques garanties. MM. Lebeau et Rogier le comprirent. Tandis que le parti catholique favorisait leur rentrée au pouvoir, pour séparer plus profondément encore le groupe radical du groupe doctrinaire, ils arrivaient, eux, avec la ferme intention de coaliser ces deux groupes, qui, réunis aux défectionnaires catholiques, leur donneraient une majorité bien faible, si l'on veut, mais suffisante dans un pays où tel cabinet a franchi des sessions entières avec un avantage de deux ou trois voix seulement.

Depuis long-temps d'accord sur la nécessité de contenir la réaction ultramontaine, les deux fractions du libéralisme différaient essentiellement encore quant aux moyens d'exécution. Chacune d'elles cherchait ces moyens dans sa doctrine de 1830. Fortifier le pouvoir pour le soustraire aux exigences cléricales, constituer un sénat inamovible qui pût contrebalancer la docilité forcée de la chambre des représentans, émanciper cette chambre elle-même en élevant le cens des campagnes au niveau de celui des villes, tel était le programme doctrinaire. Affaiblir le pouvoir, pour que le clergé ne fût plus tenté de s'en faire un instrument; abaisser le cens des villes au minimum de celui des campagnes, et admettre les capacités avec un cens moindre encore pour neutraliser l'influence électorale des paysans; diminuer enfin le cens d'éligibilité du sénat pour restreindre l'action politique de l'aristocratie, qui s'était constituée l'adversaire des idées de décentralisation, tel était le programme radical. Il reste constaté, disaient les doctrinaires, que la réaction ultramontaine procède par le radicalisme; donc

la résistance dérive du principe opposé. Si le radicalisme a fourni des armes à la réaction ultramontaine, disaient à leur tour les radicaux, c'est qu'il est incomplet. Voilà en quels débats stériles la presse et les orateurs libéraux avaient dépensé, sous le ministère de Theux, les rares trèves que laissait la question extérieure, cet autre obstacle au rapprochement des exaltés et des modérés. Le clergé avait fort habilement exploité ces malentendus, mettant tour à tour en évidence, selon qu'il s'adressait à l'aristocratie ou aux petits fermiers, les théories populaires de MM. de Potter, Bartels, Gendebien, Veraehegen, Delehaye, ou le programme semi-aristocratique de MM. Lebeau, Rogier, Devaux, et leurs amis.

Tout projet de réforme immédiate, complète, embrassant l'engrenage constitutionnel tout entier, offrait donc le double inconvénient de produire, au sein du parti libéral, deux systèmes qui s'annulaient l'un l'autre, et de fournir de nouvelles armes au clergé. Il fallait dès-lors s'en tenir à des réformes partielles, où aucun des deux systèmes ne serait en jeu, et qui, loin de mutiler les institutions actuelles, paraîtraient les compléter. Telle semble avoir été la pensée politique du cabinet d'avril 1840. L'enseignement fut le terrain neutre où modérés et exaltés se donnèrent pour la première fois rendez-vous. M. Rogier institua un concours annuel auquel devaient prendre part tous les établissemens d'instruction moyenne du royaume, et cette mesure, qui asservissait les colléges ecclésiastiques aux chances d'une concurrence loyale, eut l'assentiment unanime des libéraux. M. Devaux, resté en dehors de la nouvelle combinaison, posa de son côté, dans la *Revue nationale*, les bases d'un rapprochement plus fructueux et plus complet. L'abbé de Haerne avait dit, en 1831, au congrès, qu'il appartenait au temps, aux luttes parlementaires, au libre jeu des institutions, de décider à qui, des catholiques ou des libéraux, de l'église ou de l'état, reviendrait la prééminence. M. Devaux déclara l'épreuve résolue en faveur de l'état. D'après lui, si les catholiques l'emportaient en nombre, les libéraux l'emportaient déjà en influence, d'où découlait, pour le gouvernement, la nécessité de mieux résister à l'avenir aux influences réactionnaires qu'il avait si long-temps subies. Ce raisonnement, qui empruntait aux relations bien connues de M. Devaux avec MM. Lebeau et Rogier le caractère d'un programme ministériel, eut un égal succès auprès des deux fractions libérales. Il anéantissait ou tout au moins ajournait pour elles un des plus graves dissentimens qui les eussent séparées jusque-là. Du moment en effet où le gouvernement, dans ses conditions actuelles, consentait

à contenir la réaction, tout débat devenait inutile sur la question de savoir s'il fallait fortifier le pouvoir pour le soustraire aux exigences cléricales, ou au contraire l'affaiblir pour le mettre dans l'impossibilité de servir ces exigences.

Les catholiques ne se méprirent pas sur la portée de cet incident de presse. Ils interpellèrent vivement MM. Lebeau et Rogier, qui refusèrent de désavouer les opinions émises par M. Devaux. Une question de confiance fut posée. Pour la première fois, les deux fractions libérales de la chambre des représentans votèrent en commun, et, réunies aux défectionnaires que MM. Lebeau et Rogier comptaient avec raison recruter dans les rangs catholiques, elles donnèrent au cabinet une majorité de quelques voix; mais le sénat, dont MM. Lebeau et Rogier ne mettaient pas l'adhésion en doute, vota à la presque unanimité dans le sens contraire, et alla même jusqu'à adopter une adresse qui conseillait au roi le renvoi du cabinet.

Cette défection du sénat, si imprévue pour les doctrinaires, peut néanmoins s'expliquer. Le sénat votait en 1841 contre MM. Lebeau et Rogier par les mêmes raisons qui l'avaient fait voter auparavant pour MM. Lebeau et Rogier. Allié des doctrinaires, tant que le parti clérical les avait combattus par le radicalisme, il se constituait logiquement l'ennemi de ces mêmes doctrinaires, dès qu'à leur tour ils s'appuyaient sur les radicaux. Les doctrinaires s'étaient d'autant plus compromis aux yeux du sénat, que tous les sacrifices d'opinion semblaient être de leur côté. Depuis 1836, la lutte des deux programmes s'était presque entièrement concentrée dans la presse. Or, en Belgique, où la dispense de cautionnement ouvre un plein accès au journalisme prolétaire, les idées radicales ont nécessairement plus d'organes que les principes modérés. Ajoutez à cela que les journaux doctrinaires avaient fini par éluder toute polémique de nature à prolonger les dissentimens du parti libéral. Tout, dans la question intérieure, concourait donc à effacer l'opinion doctrinaire, à la confondre avec le groupe radical, à établir une apparente solidarité entre les deux, et du jour où cet accord, purement négatif, passa de la presse dans la chambre, le sénat ne douta pas de l'apostasie de MM. Lebeau, Devaux et Rogier. Ce n'était plus du reste à de simples questions d'organisation politique, d'équilibre parlementaire, que se limitaient les dissentimens du sénat et des ultra libéraux. Au lieu de s'en tenir aux réformes bien ou mal entendues qu'indiquait la situation, telles, par exemple, que l'abaissement du cens des sénateurs, la presse ultra-libérale en était arrivée peu à peu jusqu'aux dernières exagérations du

CARMEN.

Πᾶσα γυνὴ χόλος ἐστίν· ἔχει δ' ἀγαθὰς δύο ὥρας
Τὴν μίαν εν θαλάμῳ, τὴν μίαν ἐν θανάτῳ.

PALLADAS.

J'avais toujours soupçonné les géographes de ne savoir ce qu'ils disent, lorsqu'ils placent le champ de bataille de Munda dans le pays des Bastuli-Pœni, près de la moderne Monda, à quelque deux lieues au nord de Marbella. D'après mes propres conjectures sur le texte de l'anonyme auteur du *Bellum Hispaniense*, et quelques renseignemens recueillis dans l'excellente bibliothèque du duc d'Osuna, je pensais qu'il fallait chercher aux environs de Montilla le lieu mémorable où, pour la dernière fois, César joua quitte ou double contre les champions de la république. Me trouvant en Andalousie au commencement de l'automne de 1830, je fis une assez longue excursion pour éclaircir les doutes qui me restaient encore. Un mémoire que je publierai prochainement ne laissera plus, je l'espère, la moindre incertitude dans l'esprit de tous les archéologues de bonne foi. En attendant que ma dissertation résolve enfin le problème géographique qui tient encore l'Europe savante en suspens, je vous veux raconter une petite histoire; elle ne préjuge rien sur l'intéressante question de l'emplacement de Munda.

J'avais loué à Cordoue un guide et deux chevaux, et m'étais mis en campagne avec les Commentaires de César et quelques chemises pour

tout bagage. Certain jour, errant dans la partie élevée de la plaine de Cachena, harassé de fatigue, mourant de soif, brûlé par un soleil de plomb, je donnais au diable de bon cœur César et les fils de Pompée, lorsque j'aperçus, assez loin du sentier que je suivais, une petite pelouse verte parsemée de joncs et de roseaux. Cela m'annonçait le voisinage d'une source. En effet, en m'approchant, je vis que la prétendue pelouse était un marécage où se perdait un ruisseau, sortant, comme il semblait, d'une gorge étroite entre deux hauts contre-forts de la sierra de Cabra. Je conclus qu'en remontant le ruisseau je trouverais de l'eau plus fraîche, moins de sangsues et de grenouilles, et peut-être un peu d'ombre au milieu des rochers. A l'entrée de la gorge, mon cheval hennit, et un autre cheval, que je ne voyais pas, lui répondit aussitôt. A peine eus-je fait une centaine de pas, que la gorge, s'élargissant tout à coup, me montra une espèce de cirque naturel parfaitement ombragé par la hauteur des escarpemens qui l'entouraient. Il était impossible de rencontrer un lieu qui promît au voyageur une halte plus agréable. Au pied de rochers à pic, la source s'élançait en bouillonnant et tombait dans un petit bassin tapissé d'un sable blanc comme la neige. Cinq à six beaux chênes verts, toujours à l'abri du vent et rafraîchis par la source, s'élevaient sur ses bords, et la couvraient de leur épais ombrage; enfin, autour du bassin, une herbe fine, lustrée, offrait un lit meilleur qu'on n'en eût trouvé dans aucune auberge à dix lieues à la ronde.

A moi n'appartenait pas l'honneur d'avoir découvert un si beau lieu. Un homme s'y reposait déjà, et sans doute dormait, lorsque j'y pénétrai. Réveillé par les hennissemens, il s'était levé, et s'était rapproché de son cheval, qui avait profité du sommeil de son maître pour faire un bon repas de l'herbe aux environs. C'était un jeune gaillard, de taille moyenne, mais d'apparence robuste, au regard sombre et fier. Son teint, qui avait dû être beau, était devenu, par l'action du soleil, plus foncé que ses cheveux. D'une main il tenait le licol de sa monture, de l'autre une espingole de cuivre. J'avouerai que d'abord l'espingole et l'air farouche du porteur me surprirent quelque peu; mais je ne croyais plus aux voleurs, à force d'en entendre parler et de n'en rencontrer jamais. D'ailleurs, j'avais vu tant d'honnêtes fermiers s'armer jusqu'aux dents pour aller au marché, que la vue d'une arme à feu ne m'autorisait pas à mettre en doute la moralité de l'inconnu. — Et puis, me disais-je, que ferait-il de mes chemises et de mes Commentaires Elzevir? Je saluai donc l'homme à l'espingole d'un signe de tête familier, et je lui demandai en souriant si j'avais troublé son sommeil. Sans me ré-

pondre, il me toisa de la tête aux pieds; puis, comme satisfait de son examen, il considéra avec la même attention mon guide, qui s'avançait. Je vis celui-ci pâlir et s'arrêter en montrant une terreur évidente. Mauvaise rencontre! me dis-je; mais la prudence me conseilla aussitôt de ne laisser voir aucune inquiétude. Je mis pied à terre; je dis au guide de débrider, et, m'agenouillant au bord de la source, j'y plongeai ma tête et mes mains; puis je bus une bonne gorgée, couché à plat-ventre, comme les mauvais soldats de Gédéon.

J'observais cependant mon guide et l'inconnu. Le premier s'approchait bien à contre-cœur; l'autre semblait n'avoir pas de mauvais desseins contre nous, car il avait rendu la liberté à son cheval, et son espingole, qu'il tenait d'abord horizontale, était maintenant dirigée vers la terre.

Ne croyant pas devoir me formaliser du peu de cas qu'on avait paru faire de ma personne, je m'étendis sur l'herbe, et, d'un air dégagé, je demandai à l'homme à l'espingole s'il n'avait pas un briquet sur lui. En même temps je tirais mon étui à cigares. L'inconnu, toujours sans parler, fouilla dans sa poche, prit son briquet, et s'empressa de me faire du feu. Évidemment il s'humanisait, car il s'assit en face de moi, toutefois sans quitter son arme. Mon cigare allumé, je choisis le meilleur de ceux qui me restaient, et je lui demandai s'il fumait.

— Oui, monsieur, répondit-il. C'étaient les premiers mots qu'il faisait entendre, et je remarquai qu'il ne prononçait pas l'*s* à la manière andalouse, d'où je conclus que c'était un voyageur comme moi, moins archéologue seulement.

— Vous trouverez celui-ci assez bon, lui dis-je en lui présentant un véritable régalia de la Havanne.

Il me fit une légère inclination de tête, alluma son cigare au mien, me remercia d'un autre signe de tête, puis se mit à fumer avec l'apparence d'un très vif plaisir. — Ah! s'écria-t-il en laissant échapper lentement sa première bouffée par la bouche et les narines, comme il y avait long-temps que je n'avais fumé!

En Espagne, un cigare donné et reçu établit des relations d'hospitalité, comme en Orient le partage du pain et du sel. Mon homme se montra plus causant que je ne l'avais espéré. D'ailleurs, bien qu'il se dît habitant du partido de Montilla, il paraissait connaître le pays assez mal. Il ne savait pas le nom de la charmante vallée où nous nous trouvions; il ne pouvait nommer aucun village des alentours; enfin, interrogé par moi s'il n'avait pas vu aux environs des murs détruits, de larges tuiles à rebords, des pierres sculptées, il confessa qu'il n'avait jamais fait attention à pareilles choses. En revanche, il

se montra expert en matière de chevaux. Il critiqua le mien, ce qui n'était pas difficile; puis il me fit la généalogie du sien, qui sortait du fameux haras de Cordoue : noble animal, en effet, si dur à la fatigue, à ce que prétendait son maître, qu'il avait fait une fois trente lieues dans un jour, au galop ou au grand trot. Au milieu de sa tirade, l'inconnu s'arrêta brusquement, comme surpris et fâché d'en avoir trop dit. — C'est que j'étais très pressé d'aller à Cordoue, reprit-il avec quelque embarras. J'avais à solliciter les juges pour un procès.... En parlant, il regardait mon guide Antonio, qui baissait les yeux.

L'ombre et la source me charmaient tellement, que je me souvins de quelques tranches d'excellent jambon que mes amis de Montilla avaient mis dans la besace de mon guide. Je les fis apporter, et j'invitai l'étranger à prendre sa part de la collation impromptu. S'il n'avait pas fumé depuis long-temps, il me parut vraisemblable qu'il n'avait pas mangé depuis quarante-huit heures au moins. Il dévorait comme un loup affamé. Je pensai que ma rencontre avait été providentielle pour le pauvre diable. Mon guide, cependant, mangeait peu, buvait encore moins, et ne parlait pas du tout, bien que, depuis le commencement de notre voyage, il se fût révélé à moi comme un bavard sans pareil. La présence de notre hôte semblait le gêner, et une certaine méfiance les éloignait l'un de l'autre sans que j'en devinasse positivement la cause.

Déjà les dernières miettes du pain et du jambon avaient disparu; nous avions fumé chacun un second cigare; j'ordonnai au guide de brider nos chevaux, et j'allais prendre congé de mon nouvel ami, lorsqu'il me demanda où je comptais passer la nuit.

Avant que j'eusse fait attention à un signe de mon guide, j'avais répondu que j'allais à la venta del Cuervo.

— Mauvais gîte pour une personne comme vous, monsieur.... J'y vais, et, si vous me permettez de vous accompagner, nous ferons route ensemble.

— Très volontiers, dis-je en montant à cheval. Mon guide, qui me tenait l'étrier, me fit un nouveau signe des yeux. J'y répondis en haussant les épaules, comme pour l'assurer que j'étais parfaitement tranquille, et nous nous mîmes en chemin.

Les signes mystérieux d'Antonio, son inquiétude, quelques mots échappés à l'inconnu, surtout sa course de trente lieues et l'explication peu plausible qu'il en avait donnée, avaient déjà formé mon opinion sur le compte de mon compagnon de voyage. Je ne doutais pas que je n'eusse affaire à un contrebandier, peut-être à un voleur; mais que m'importait? Je connaissais assez le caractère espagnol pour être

très sûr de n'avoir rien à craindre d'un homme qui avait mangé et fumé avec moi. Sa présence même était une protection assurée contre toute mauvaise rencontre. D'ailleurs, j'étais bien aise de savoir ce que c'est qu'un brigand. On n'en voit pas tous les jours, et il y a un certain charme à se trouver auprès d'un être dangereux, surtout lorsqu'on le sent doux et apprivoisé.

J'espérais amener par degrés l'inconnu à me faire des confidences, et, malgré les clignemens d'yeux de mon guide, je mis la conversation sur les voleurs de grand chemin. Bien entendu que j'en parlai avec respect. Il y avait alors en Andalousie un bandit fameux nommé José-Maria, dont les exploits étaient dans toutes les bouches. — Si j'étais à côté de José-Maria? me disais-je.... Je racontai les histoires que je savais de ce héros, toutes à sa louange d'ailleurs, et j'exprimai hautement mon admiration pour sa bravoure et sa générosité.

— José-Maria n'est qu'un drôle, dit froidement l'étranger.

— Se rend-il justice, ou bien est-ce excès de modestie de sa part? me demandais-je mentalement; car, à force de considérer mon compagnon, j'étais parvenu à lui appliquer le signalement de José-Maria, que j'avais lu affiché aux portes de mainte ville d'Andalousie. — Oui, c'est bien lui. Cheveux blonds, yeux bleus, grande bouche, belles dents, les mains petites; une chemise fine, une veste de velours à boutons d'argent, des guêtres de peau blanche, un cheval bai... plus de doute! Mais respectons son incognito.

Nous arrivâmes à la venta. Elle était telle qu'il me l'avait dépeinte, c'est-à-dire une des plus misérables que j'eusse encore rencontrées. Une grande pièce servait de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher. Sur une pierre plate, le feu se faisait au milieu de la chambre, et la fumée sortait par un trou pratiqué dans le toit, ou plutôt s'arrêtait, formant un nuage à quelques pieds au-dessus du sol. Le long du mur, on voyait cinq ou six vieilles couvertures de mulets; c'étaient les lits des voyageurs. A vingt pas de la maison, ou plutôt de l'unique pièce que je viens de décrire, s'élevait une espèce de hangar servant d'écurie. Dans ce charmant séjour, il n'y avait d'autres êtres humains, du moins pour le moment, qu'une vieille femme et une petite fille de dix à douze ans, toutes les deux de couleur de suie et vêtues d'horribles haillons. — Voilà donc tout ce qui reste, me dis-je, de la population de Munda Baetica! O César! ô Sextus Pompée! que vous seriez surpris si vous reveniez au monde!

En apercevant mon compagnon, la vieille laissa échapper une exclamation de surprise. — Ah! seigneur don José! s'écria-t-elle.

Don José fronça le sourcil, et leva une main d'un geste d'autorité

qui arrêta la vieille aussitôt. Je me tournai vers mon guide, et, d'un signe imperceptible, je lui fis comprendre qu'il n'avait rien à m'apprendre sur le compte de l'homme avec qui j'allais passer la nuit. Le souper fut meilleur que je ne m'y attendais. On nous servit, sur une petite table haute d'un pied, un vieux coq fricassé avec du riz et force pimens, puis des pimens à l'huile, enfin du *gaspacho*, espèce de salade de pimens. Trois plats ainsi épicés nous obligèrent de recourir souvent à une outre de vin de Montilla qui se trouva délicieux. Après avoir mangé, avisant une mandoline accrochée contre la muraille, il y a partout des mandolines en Espagne, je demandai à la petite fille qui nous servait, si elle savait en jouer. — Non, répondit-elle; mais don José en joue si bien!

— Soyez assez bon, lui dis-je, pour me chanter quelque chose; j'aime à la passion votre musique nationale.

— Je ne puis rien refuser à un monsieur si honnête, qui me donne de si excellens cigares, s'écria don José d'un air de bonne humeur; et, s'étant fait donner la mandoline, il chanta en s'accompagnant. Sa voix était rude, mais pourtant agréable, l'air mélancolique et bizarre; quant aux paroles, je n'en compris pas un mot.

— Si je ne me trompe, lui dis-je, ce n'est pas un air espagnol que vous venez de chanter. Cela ressemble aux *zorzicos* que j'ai entendus dans les *Provinces*, et les paroles doivent être en langue basque.

— Oui, répondit don José d'un air sombre. Il posa la mandoline à terre, et, les bras croisés, il se mit à contempler le feu qui s'éteignait avec une singulière expression de tristesse. Éclairée par une lampe posée sur la petite table, sa figure, à la fois noble et farouche, me rappelait le Satan de Milton. Comme lui peut-être, mon compagnon songeait au séjour qu'il avait quitté, à l'exil qu'il avait encouru par sa faute. J'essayai de ranimer la conversation, mais il ne répondit pas, absorbé qu'il était dans ses tristes pensées. Déjà la vieille s'était couchée dans un coin de la salle, abritée derrière une couverture trouée tendue sur une corde. La petite fille l'avait suivie dans cette retraite réservée au beau sexe. Mon guide alors, se levant, m'invita à le suivre à l'écurie; mais, à ce mot, don José, comme réveillé en sursaut, lui demanda d'un ton brusque où il allait.

— A l'écurie, répondit le guide.

— Pourquoi faire? Les chevaux ont à manger. Couche ici, monsieur le permettra.

— Je crains que le cheval de monsieur ne soit malade; je voudrais que monsieur le vît : peut-être saura-t-il ce qu'il faut lui faire.

Il était évident qu'Antonio voulait me parler en particulier; mais je

ne me souciais pas de donner des soupçons à don José, et, au point où nous en étions, il me semblait que le meilleur parti à prendre était de montrer la plus grande confiance. Je répondis donc à Antonio que je n'entendais rien aux chevaux, et que j'avais envie de dormir. Don José le suivit à l'écurie, d'où bientôt il revint seul. Il me dit que le cheval n'avait rien, mais que mon guide le trouvait un animal si précieux, qu'il le frottait avec sa veste pour le faire transpirer, et qu'il comptait passer la nuit dans cette douce occupation. Cependant, je m'étais étendu sur les couvertures de mulet, soigneusement enveloppé dans mon manteau, pour ne pas les toucher. Après m'avoir demandé pardon de la liberté qu'il prenait de se mettre auprès de moi, don José se coucha devant la porte, non sans avoir renouvelé l'amorce de son espingole, qu'il eut soin de placer sous la besace qui lui servait d'oreiller. Cinq minutes après nous être mutuellement souhaité le bonsoir, nous étions l'un et l'autre profondément endormis.

Je me croyais assez fatigué pour pouvoir dormir dans un pareil gîte; mais, au bout d'une heure, de très désagréables démangeaisons m'arrachèrent à mon premier somme. Dès que j'en eus compris la nature, je me levai, persuadé qu'il valait mieux passer le reste de la nuit à la belle étoile que sous ce toit inhospitalier. Marchant sur la pointe du pied, je gagnai la porte, enjambant par-dessus la couche de don José, qui dormait du sommeil du juste, et je fis si bien que je sortis de la maison sans qu'il s'éveillât. Auprès de la porte était un large banc de bois; je m'étendis dessus, et m'arrangeai de mon mieux pour achever ma nuit. J'allais fermer les yeux pour la seconde fois, quand il me sembla voir passer devant moi l'ombre d'un homme et l'ombre d'un cheval, marchant l'un et l'autre sans faire le moindre bruit. Je me mis sur mon séant, et je crus reconnaître Antonio. Surpris de le voir hors de l'écurie à pareille heure, je me levai et marchai à sa rencontre. Il s'était arrêté, m'ayant aperçu d'abord. — Où est-il? me demanda Antonio à voix basse.

— Dans la venta; il dort; c'est qu'il n'a pas peur des punaises. Pourquoi donc emmenez-vous ce cheval?

Je remarquai alors que, pour ne pas faire de bruit en sortant du hangar, Antonio avait soigneusement enveloppé les pieds de l'animal avec les débris d'une vieille couverture.

— Parlez plus bas, me dit Antonio, au nom de Dieu! Vous ne savez pas qui est cet homme-là. C'est José Navarro, le plus insigne bandit de l'Andalousie. Toute la journée je vous ai fait des signes que vous n'avez pas voulu comprendre.

— Bandit ou non, que m'importe? répondis-je; il ne nous a pas volés, et je parierais qu'il n'en a pas envie.

— A la bonne heure; mais il y a deux cents ducats pour qui le livrera. Je sais un poste de lanciers à une lieue et demie d'ici, et, avant qu'il soit jour, j'amènerai quelques gaillards solides... J'aurais pris son cheval; mais il est si méchant, que nul que le Navarro ne peut en approcher.

— Que le diable vous emporte! lui dis-je. Quel mal vous a fait ce pauvre homme pour le dénoncer? D'ailleurs, êtes-vous sûr qu'il soit le brigand que vous dites?

— Parfaitement sûr; tout à l'heure il m'a suivi dans l'écurie et m'a dit : « Tu as l'air de me connaître; si tu dis à ce bon monsieur qui je suis, je te fais sauter la cervelle. » Restez, monsieur, restez auprès de lui; vous n'avez rien à craindre. Tant qu'il vous saura là, il ne se méfiera de rien.

Tout en parlant, nous nous étions déjà assez éloignés de la venta pour qu'on ne pût entendre les fers du cheval. Antonio l'avait débarrassé en un clin d'œil des guenilles dont il lui avait enveloppé les pieds; il se préparait à enfourcher sa monture. J'essayai prières et menaces pour le retenir.

— Je suis un pauvre diable, monsieur, me disait-il; deux cents ducats ne sont pas à perdre, surtout quand il s'agit de délivrer le pays de pareille vermine. Mais prenez garde : si le Navarro se réveille, il sautera sur son espingole, et gare à vous! Moi, je suis trop avancé pour reculer; arrangez-vous comme vous pourrez. Le drôle était en selle; il piqua des deux, et dans l'obscurité je l'eus bientôt perdu de vue.

J'étais fort irrité contre mon guide et passablement inquiet. Après un instant de réflexion, je me décidai et rentrai dans la venta. Don José dormait encore, réparant sans doute en ce moment les fatigues et les veilles de plusieurs journées aventureuses. Je fus obligé de le secouer rudement pour l'éveiller. Jamais je n'oublierai son regard farouche et le mouvement qu'il fit pour saisir son espingole, que, par mesure de précaution, j'avais mise à quelque distance de sa couche.

— Monsieur, lui dis-je, je vous demande pardon de vous éveiller; mais j'ai une sotte question à vous faire : seriez-vous bien aise de voir arriver ici une demi-douzaine de lanciers?

Il sauta en pieds, et d'une voix terrible : — Qui vous l'a dit? me demanda-t-il.

— Peu importe d'où vient l'avis, pourvu qu'il soit bon.

— Votre guide m'a trahi, mais il me le paiera! Où est-il?

— Je ne sais... Dans l'écurie, je pense... mais quelqu'un m'a dit...

— Qui vous a dit?... Ce ne peut être la vieille...

— Quelqu'un que je ne connais pas... Sans plus de paroles, avez-vous, oui ou non, des motifs pour ne pas attendre les soldats? Si vous en avez, ne perdez pas de temps, sinon bonsoir, et je vous demande pardon d'avoir interrompu votre sommeil.

— Ah! votre guide! votre guide! Je m'en étais méfié d'abord... mais... son compte est bon!... Adieu, monsieur. Dieu vous rende le service que je vous dois... Je ne suis pas tout-à-fait aussi mauvais que vous me croyez.... oui, il y a encore en moi quelque chose qui mérite la pitié d'un galant homme.... Adieu, monsieur.... Je n'ai qu'un regret, c'est de ne pouvoir m'acquitter envers vous.

— Pour prix du service que je vous ai rendu, promettez-moi, don José, de ne soupçonner personne, et de ne pas songer à la vengeance. Tenez, voilà des cigares pour votre route; bon voyage! Et je lui tendis la main. Il me la serra sans répondre, prit son espingole et sa besace, et, après avoir dit quelques mots à la vieille dans un argot que je ne pus comprendre, il courut au hangar. Quelques instans après, je l'entendais galoper dans la campagne.

Pour moi, je me recouchai sur mon banc, mais je ne me rendormis point. Je me demandais si j'avais eu raison de sauver de la potence un voleur, et peut-être un meurtrier, et cela seulement parce que j'avais mangé avec lui du jambon et du riz à la valencienne. N'avais-je pas trahi mon guide, qui soutenait la cause des lois; ne l'avais-je pas exposé à la vengeance d'un scélérat? Mais les devoirs de l'hospitalité?... Préjugé de sauvage, me disais-je; j'aurai à répondre de tous les crimes que le bandit va commettre.... Pourtant est-ce un préjugé que cet instinct de conscience qui résiste à tous les raisonnemens? Peut-être, dans la situation délicate où je me trouvais, ne pouvais-je m'en tirer sans remords. Je flottais encore dans la plus grande incertitude au sujet de la moralité de mon action, lorsque je vis paraître une demi-douzaine de cavaliers avec Antonio, qui se tenait prudemment à l'arrière-garde. J'allai au-devant d'eux, et les prévins que le bandit avait pris la fuite depuis plus de deux heures. La vieille, interrogée par le brigadier, répondit qu'elle connaissait le Navarro, mais que, vivant seule, elle n'aurait jamais osé risquer sa vie en le dénonçant. Elle ajouta que son habitude, lorsqu'il venait chez elle, était de partir toujours au milieu de la nuit. Pour moi, il me fallut aller, à quelques lieues de là, exhiber mon passeport et signer ma déclaration devant un alcade, après quoi on me permit de reprendre mes recherches

archéologiques. Antonio me gardait rancune, soupçonnant que c'était moi qui l'avais empêché de gagner les deux cents ducats. Pourtant nous nous séparâmes bons amis à Cordoue; là, je lui donnai une gratification aussi forte que l'état de mes finances pouvait me le permettre.

. . . . . .

Je passai quelques jours à Cordoue. On m'avait indiqué certain manuscrit de la bibliothèque des dominicains, où je devais trouver des renseignemens intéressans sur l'antique Munda. Fort bien accueilli par les bons pères, je passais les journées dans leur couvent, et le soir je me promenais par la ville. A Cordoue, vers le coucher du soleil, il y a quantité d'oisifs sur le quai qui borde la rive droite du Guadalquivir. Là, on respire les émanations d'une tannerie qui conserve encore l'antique renommée du pays pour la préparation des cuirs; mais, en revanche, on y jouit d'un spectacle qui a bien son mérite. Quelques minutes avant l'*angelus*, un grand nombre de femmes se rassemblent sur le bord du fleuve, au bas du quai, lequel est assez élevé. Pas un homme n'oserait se mêler à cette troupe. Aussitôt que l'*angelus* sonne, il est censé qu'il fait nuit. Au dernier coup de cloche, toutes ces femmes se déshabillent et entrent dans l'eau. Alors ce sont des cris, des rires, un tapage infernal. Du haut du quai, les hommes contemplent les baigneuses, écarquillant les yeux, et ne voyant pas grand'chose. Cependant ces formes blanches et incertaines qui se dessinent sur le sombre azur du fleuve font travailler les esprits poétiques, et, avec un peu d'imagination, il n'est pas difficile de se représenter Diane et ses nymphes au bain, sans avoir à craindre le sort d'Actéon. On m'a dit que quelques mauvais garnemens se cotisèrent certain jour pour graisser la patte au sonneur de la cathédrale et lui faire sonner l'*angelus* vingt minutes avant l'heure légale. Bien qu'il fît encore grand jour, les nymphes du Guadalquivir n'hésitèrent pas, et, se fiant plus à l'*angelus* qu'au soleil, elles firent en sûreté de conscience leur toilette de bain, qui est toujours des plus simples. Je n'y étais pas. De mon temps, le sonneur était incorruptible, le crépuscule peu clair, et un chat seulement aurait pu distinguer la plus vieille marchande d'oranges de la plus jolie grisette de Cordoue.

Un soir, à l'heure où l'on ne voit plus rien, je fumais, appuyé sur le parapet du quai, lorsqu'une femme, remontant l'escalier qui conduit à la rivière, vint s'asseoir près de moi. Elle avait dans les cheveux un gros bouquet de jasmin, dont les larges pétales exhalent le soir une odeur enivrante. Elle était simplement, peut-être pauvrement vêtue, tout en noir, comme la plupart des grisettes dans la soirée. Les femmes

comme il faut ne portent le noir que le matin; le soir, elles s'habillent à la *francesa*. En arrivant auprès de moi, ma baigneuse laissa glisser sur ses épaules la mantille qui lui couvrait la tête, et, *à l'obscure clarté qui tombe des étoiles*, je vis qu'elle était petite, jeune, bien faite, et qu'elle avait de très grands yeux. Je jetai mon cigare aussitôt. Elle comprit cette attention d'une politesse toute française, et se hâta de me dire qu'elle aimait beaucoup l'odeur du tabac, et que même elle fumait, quand elle trouvait des *papelitos* bien doux. Par bonheur, j'en avais de tels dans mon étui, et je m'empressai de lui en offrir. Elle daigna en prendre un, et l'alluma à un bout de corde enflammé qu'un enfant nous apporta moyennant un sou. Mêlant nos fumées, nous causâmes si long-temps, la belle baigneuse et moi, que nous nous trouvâmes presque seuls sur le quai. Je crus n'être point indiscret en lui offrant d'aller prendre des glaces à la *neveria* (1). Après une hésitation modeste, elle accepta; mais, avant de se décider, elle désira savoir quelle heure il était. Je fis sonner ma montre, et cette sonnerie parut l'étonner beaucoup. — Quelles inventions on a chez vous, messieurs les étrangers! De quel pays êtes-vous, monsieur? Anglais, sans doute (2)?

— Français et votre grand serviteur. Et vous, mademoiselle, ou madame, vous êtes sans doute de Cordoue?

— Non.

— Vous êtes du moins Andalouse. Il me semble le reconnaître à votre doux parler.

— Si vous remarquez si bien l'accent du monde, vous devez bien deviner qui je suis.

— Je crois que vous êtes du pays de Jésus, à deux pas du paradis.

(J'avais appris cette métaphore, qui désigne l'Andalousie, de mon ami Francisco Sevilla, picador bien connu.)

— Bah! le paradis..... les gens d'ici disent qu'il n'est pas fait pour nous.

— Alors, vous seriez donc Moresque, ou... je m'arrêtai, n'osant dire juive.

— Allons, allons! vous voyez bien que je suis bohémienne; voulez-

(1) Café pourvu d'une glacière, ou plutôt d'un dépôt de neige. En Espagne, il n'y a guère de village qui n'ait sa *neveria*.

(2) En Espagne, tout voyageur qui ne porte pas avec lui des échantillons de calicot ou de soieries passe pour un Anglais, *Inglesito*. Il en est de même en Orient. A Chalcis, j'ai eu l'honneur d'être annoncé comme un Μιλόρδος Φραντζέσος.

vous que je vous dise *la baji* (1)? Avez-vous entendu parler de la Carmencita? C'est moi.

J'étais alors un tel mécréant, il y a de cela quinze ans, que je ne reculai pas d'horreur en me voyant à côté d'une sorcière. — Bon! me dis-je; la semaine passée, j'ai soupé avec un voleur de grands chemins, allons aujourd'hui prendre des glaces avec une servante du diable. En voyage il faut tout voir. J'avais encore un autre motif pour cultiver sa connaissance. Sortant du collége, je l'avouerai à ma honte, j'avais perdu quelque temps à étudier les sciences occultes et même plusieurs fois j'avais tenté de conjurer l'esprit de ténèbres. Guéri depuis longtemps de la passion de semblables recherches, je n'en conservais pas moins un certain attrait de curiosité pour toutes les superstitions, et me faisais une fête d'apprendre jusqu'où s'était élevé l'art de la magie parmi les bohémiens.

Tout en causant, nous étions entrés dans la *neveria*, et nous étions assis à une petite table éclairée par une bougie renfermée dans un globe de verre. J'eus alors tout le loisir d'examiner ma gitana pendant que quelques honnêtes gens s'ébahissaient, en prenant leurs glaces, de me voir en si bonne compagnie.

Je doute fort que Mlle Carmen fût de race pure, du moins elle était infiniment plus jolie que toutes les femmes de sa nation que j'aie jamais rencontrées. Pour qu'une femme soit belle, il faut, disent les Espagnols, qu'elle réunisse trente *si*, ou, si l'on veut, qu'on puisse la définir au moyen de dix adjectifs applicables chacun à trois parties de sa personne. Par exemple, elle doit avoir trois choses noires : les yeux, les paupières et les sourcils; trois fines, les doigts, les lèvres, les cheveux, etc. Voyez Brantôme pour le reste. Ma bohémienne ne pouvait prétendre à tant de perfections. Sa peau, d'ailleurs parfaitement unie, approchait fort de la teinte du cuivre. Ses yeux étaient obliques, mais admirablement fendus; ses lèvres un peu fortes, mais bien dessinées et laissant voir des dents plus blanches que des amandes sans leur peau. Ses cheveux, peut-être un peu gros, étaient noirs, à reflets bleus comme l'aile d'un corbeau, longs et luisans. Pour ne pas vous fatiguer d'une description trop prolixe, je vous dirai en somme qu'à chaque défaut elle réunissait une qualité qui ressortait peut-être plus fortement par le contraste. C'était une beauté étrange et sauvage, une figure qui étonnait d'abord, mais qu'on ne pouvait oublier. Ses

(1) La bonne aventure.

yeux surtout avaient une expression à la fois voluptueuse et farouche que je n'ai trouvée à aucun regard humain. Œil de bohémien, œil de loup, c'est un dicton espagnol qui dénote une bonne observation. Si vous n'avez pas le temps d'aller au Jardin des Plantes pour étudier le regard d'un loup, considérez votre chat quand il guette un moineau.

On sent qu'il eût été ridicule de se faire tirer la bonne aventure dans un café. Aussi je priai la jolie sorcière de me permettre de l'accompagner à son domicile; elle y consentit sans difficulté, mais elle voulut connaître encore la marche du temps, et me pria de nouveau de faire sonner ma montre.

— Est-elle vraiment d'or? dit-elle en la considérant avec une excessive attention.

Quand nous nous remîmes en marche, il était nuit close; la plupart des boutiques étaient fermées et les rues presque désertes. Nous passâmes le pont du Guadalquivir, et à l'extrémité du faubourg nous nous arrêtâmes devant une maison qui n'avait nullement l'apparence d'un palais. Un enfant nous ouvrit. La bohémienne lui dit quelques mots dans une langue à moi inconnue, que je sus depuis être la *rommani* ou *chipe calli*, l'idiome des gitanos. Aussitôt l'enfant disparut, nous laissant dans une chambre assez vaste, meublée d'une petite table, de deux tabourets et d'un coffre. Je ne dois point oublier une jarre d'eau, un tas d'oranges et une botte d'ognons.

Dès que nous fûmes seuls, la bohémienne tira de son coffre des cartes qui paraissaient avoir beauconp servi, un aimant, un caméléon desséché, et quelques autres objets nécessaires à son art. Puis elle me dit de faire la croix dans ma main gauche avec une pièce de monnaie, et les cérémonies magiques commencèrent. Il est inutile de vous rapporter ses prédictions, et, quant à sa manière d'opérer, il était évident qu'elle n'était pas sorcière à demi.

Malheureusement nous fûmes bientôt dérangés. La porte s'ouvrit tout à coup avec violence, et un homme, enveloppé jusqu'aux yeux dans un manteau brun, entra dans la chambre en apostrophant la bohémienne d'une façon peu gracieuse. Je n'entendais pas ce qu'il disait, mais le ton de sa voix indiquait qu'il était de fort mauvaise humeur. A sa vue, la gitana ne montra ni surprise ni colère, mais elle courut à sa rencontre, et, avec une volubilité extraordinaire, lui adressa quelques phrases dans la langue mystérieuse dont elle s'était déjà servie devant moi. Le mot de *payllo*, souvent répété, était le seul que je comprisse. Je savais que les bohémiens désignent ainsi tout homme étranger à leur race. Supposant qu'il s'agissait de moi, je m'at-

tendais à une explication délicate; déjà j'avais la main sur le pied d'un des tabourets, et je syllogisais à part moi pour deviner le moment précis où il conviendrait de le jeter à la tête de l'intrus. Celui-ci repoussa rudement la bohémienne, et s'avança vers moi; puis, reculant d'un pas :

— Ah! monsieur, dit-il, c'est vous!

Je le regardai à mon tour, et reconnus mon ami don José. En ce moment, je regrettais un peu de ne pas l'avoir laissé prendre.

— Eh! c'est vous, mon brave! m'écriai-je en riant le moins jaune que je pus; vous avez interrompu mademoiselle au moment où elle m'annonçait des choses bien intéressantes.

— Toujours la même! Ça finira, disait-il entre ses dents, attachant sur elle un regard farouche.

Cependant la bohémienne continuait à lui parler dans sa langue. Elle s'animait par degrés. Son œil s'injectait de sang et devenait terrible, ses traits se contractaient, elle frappait du pied. Il me sembla qu'elle le pressait vivement de faire quelque chose à quoi il montrait de l'hésitation. Ce que c'était, je croyais ne le comprendre que trop à la voir passer et repasser rapidement sa petite main sous son menton. J'étais tenté de croire qu'il s'agissait d'une gorge à couper, et j'avais quelques soupçons que cette gorge ne fût la mienne.

A tout ce torrent d'éloquence, don José ne répondit que par quelques mots prononcés d'un ton bref. Alors la bohémienne lui lança un regard de profond mépris; puis, s'asseyant à la turque dans un coin de la chambre, elle choisit une orange, la pela et se mit à la manger.

Don José me prit le bras, ouvrit la porte et me conduisit dans la rue. Nous fîmes environ deux cents pas dans le plus profond silence. Puis, étendant la main :

— Toujours tout droit, dit-il, et vous trouverez le pont.

Aussitôt il me tourna le dos et s'éloigna rapidement. Je revins à mon auberge un peu penaud et d'assez mauvaise humeur. Le pire fut qu'en me déshabillant je m'aperçus que ma montre me manquait.

Diverses considérations m'empêchèrent d'aller la réclamer le lendemain, ou de solliciter M. le corrégidor de vouloir bien la faire chercher. Je terminai mon travail sur le manuscrit des dominicains et je partis pour Séville. Après plusieurs mois de courses errantes en Andalousie, je voulus retourner à Madrid, et il me fallut repasser par Cordoue. Je n'avais pas l'intention d'y faire un long séjour, car j'avais pris en grippe cette belle ville et les baigneuses du Guadalquivir. Cependant quelques amis à revoir, quelques commissions à faire devaient me retenir au moins trois ou quatre jours dans l'antique capitale des princes musulmans.

Dès que je reparus au couvent des dominicains, un des pères qui m'avait toujours montré un vif intérêt dans mes recherches sur l'emplacement de Munda, m'accueillit les bras ouverts, en s'écriant :

— Loué soit le nom de Dieu! Soyez le bien-venu, mon cher ami. Nous vous croyions tous mort, et moi, qui vous parle, j'ai récité bien des *pater* et des *ave*, que je ne regrette pas, pour le salut de votre ame. Ainsi vous n'êtes pas assassiné, car pour volé nous savons que vous l'êtes.

— Comment cela? lui demandai-je un peu surpris.

— Oui, vous savez bien, cette belle montre à répétition que vous faisiez sonner dans la bibliothèque, quand nous vous disions qu'il était temps d'aller au chœur. Eh bien! elle est retrouvée, on vous la rendra.

— C'est-à-dire, interrompis-je un peu décontenancé, que je l'avais égarée...

— Le coquin est sous les verrous, et, comme on savait qu'il était homme à tirer un coup de fusil à un chrétien pour lui prendre une piécette, nous mourions de peur qu'il ne vous eût tué. J'irai avec vous chez le corrégidor, et nous vous ferons rendre votre belle montre. Et puis, avisez-vous de dire là-bas que la justice ne sait pas son métier en Espagne!

— Je vous avoue, lui dis-je, que j'aimerais mieux perdre ma montre que de témoigner en justice pour faire pendre un pauvre diable, surtout parce que... parce que...

— Oh! n'ayez aucune inquiétude; il est bien recommandé, et on ne peut le pendre deux fois. Quand je dis pendre, je me trompe. C'est un hidalgo que votre voleur; il sera donc *garrotté* après demain sans rémission (1). Vous voyez qu'un vol de plus ou de moins ne changera rien à son affaire. Plut à Dieu qu'il n'eût que volé! mais il a commis plusieurs meurtres, tous plus horribles les uns que les autres.

— Comment se nomme-t-il?

— On le connaît dans le pays sous le nom de José Navarro; mais il a encore un autre nom basque, que ni vous ni moi ne prononcerons jamais. Tenez, c'est un homme à voir, et vous qui aimez à connaître les singularités du pays, vous ne devez pas négliger d'apprendre comment en Espagne les coquins sortent de ce monde. Il est en chapelle, et le père Martinez vous y conduira.

(1) En 1830, la noblesse jouissait encore de ce privilége. Aujourd'hui, sous le régime constitutionnel, le *garrote* est à l'usage des vilains.

Mon dominicain insista tellement pour que je visse les apprêts du « *petit pendement pien choli*, » que je ne pus m'en défendre. J'allai voir le prisonnier, muni d'un paquet de cigares qui, je l'espérais, devaient lui faire excuser mon indiscrétion.

On m'introduisit auprès de don José, au moment où il prenait son repas. Il me fit un signe de tête assez froid, et me remercia poliment du cadeau que je lui apportais. Après avoir compté les cigares du paquet que j'avais mis entre ses mains, il en choisit un certain nombre, et me rendit le reste, observant qu'il n'avait pas besoin d'en prendre davantage.

Je lui demandai si, avec un peu d'argent, ou par le crédit de mes amis, je pourrais obtenir quelque adoucissement à son sort. D'abord il haussa les épaules en souriant avec tristesse; bientôt, se ravisant, il me pria de faire dire une messe pour le salut de son ame. — Voudriez-vous, ajouta-t-il timidement, voudriez-vous en faire dire une autre pour une personne qui vous a offensé?

— Assurément, mon cher, lui dis-je; mais personne, que je sache, ne m'a offensé en ce pays.

Il me prit la main et la serra d'un air grave. Après un moment de silence, il reprit : — Oserai-je encore vous demander un service?... Quand vous reviendrez dans votre pays, peut-être passerez-vous par la Navarre? au moins vous passerez par Vittoria, qui n'en est pas fort éloignée.

— Oui, lui dis-je, je passerai certainement par Vittoria; mais il n'est pas impossible que je me détourne pour aller à Pampelune, et, à cause de vous, je crois que je ferais volontiers ce détour.

— Eh bien! si vous allez à Pampelune, vous y verrez plus d'une chose qui vous intéressera... C'est une belle ville... Je vous donnerai cette médaille (il me montrait une petite médaille d'argent qu'il portait au cou), vous l'envelopperez dans du papier... il s'arrêta un instant pour maîtriser son émotion... et vous la remettrez ou vous la ferez remettre à une bonne femme dont je vous dirai l'adresse. — Vous direz que je suis mort, vous ne direz pas comment.

Je promis d'exécuter sa commission. Je le revis le lendemain, et je passai une partie de la journée avec lui. C'est de sa bouche que j'ai appris les tristes aventures qu'on va lire.

. . . . . .

Je suis né, dit-il, à Elizondo, dans la vallée de Baztan. Je m'appelle don José Lizarrabengoa, et vous connaissez assez l'Espagne, monsieur, pour que mon nom vous dise aussitôt que je suis Basque et

vieux chrétien. Si je prends le *don*, c'est que j'en ai le droit, et, si j'étais à Elizondo, je vous montrerais ma généalogie sur parchemin. On voulait que je fusse d'église, et l'on me fit étudier, mais je ne profitais guère. J'aimais trop à jouer à la paume, c'est ce qui m'a perdu. Quand nous jouons à la paume, nous autre Navarrais, nous oublions tout. Un jour que j'avais gagné, un gars de l'Alava me chercha querelle; nous prîmes nos *maquilas* (1), et j'eus encore l'avantage; mais cela m'obligea de quitter le pays. Je rencontrai des dragons, et je m'engageai dans le régiment d'Almanza cavalerie. Les gens de nos montagnes apprennent vite le métier militaire. Je devins bientôt brigadier, et on me promettait de me faire maréchal-des-logis, quand, pour mon malheur, on me mit de garde à la manufacture de tabacs de Séville. Si vous êtes allé à Séville, vous aurez vu ce grand bâtiment-là, hors des remparts, près du Guadalquivir. Il me semble en voir encore la porte et le corps-de-garde auprès. Quand ils sont de service, les Espagnols jouent aux cartes, ou dorment; moi, comme un franc Navarrais, je tâchais toujours de m'occuper. Je faisais une chaîne avec du fil de laiton, pour tenir mon épinglette. Tout d'un coup, les camarades disent : Voilà la cloche qui sonne; les filles vont rentrer à l'ouvrage. Vous saurez, monsieur, qu'il y a bien quatre à cinq cents femmes occupées dans la manufacture. Ce sont elles qui roulent les cigares dans une grande salle, où les hommes n'entrent pas sans une permission du *Vingt-quatre* (2), parce qu'elles se mettent à leur aise, les jeunes surtout, quand il fait chaud. A l'heure où les ouvrières rentrent, après leur dîner, bien des jeunes gens vont les voir passer, et leur en content de toutes les couleurs. Il y a peu de ces demoiselles qui refusent une mantille de taffetas, et les amateurs, à cette pêche-là, n'ont qu'à se baisser pour prendre le poisson. Pendant que les autres regardaient, moi, je restais sur mon banc, près de la porte. J'étais jeune alors; je pensais toujours au pays, et je ne croyais pas qu'il y eût de jolies filles sans jupes bleues et sans nattes tombant sur les épaules (3). D'ailleurs, les Andalouses me faisaient peur; je n'étais pas encore fait à leurs manières. Toujours à railler, jamais un mot de raison. J'étais donc le nez sur ma chaîne, quand j'entends des bourgeois qui disaient : Voilà la gitanilla! Je levai les yeux, et je la vis. C'était un vendredi, et je ne l'oublierai jamais. Je vis cette Carmen que vous connaissez, chez qui je vous ai rencontré il y a quelques mois.

(1) Bâtons ferrés des Basques.
(2) Magistrat chargé de la police et de l'administration municipale.
(3) Costume ordinaire des paysannes de la Navarre et des provinces basques.

Elle avait un jupon rouge fort court qui laissait voir des bas de soie blancs avec plus d'un trou, et des souliers mignons de maroquin rouge attachés avec des rubans couleur de feu. Elle écartait sa mantille afin de faire voir ses épaules et un gros bouquet de cassie qui sortait de sa chemise. Elle avait encore une fleur de cassie dans le coin de la bouche, et elle s'avançait en se balançant sur ses hanches comme une pouliche du haras de Cordoue. Dans mon pays, une femme en ce costume aurait obligé le monde à se signer. A Séville, chacun lui adressait quelque compliment gaillard sur sa tournure; elle répondait à chacun, faisant les yeux en coulisse, le poing sur la hanche, effrontée comme une vraie bohémienne qu'elle était. D'abord elle ne me plut pas, et je repris mon ouvrage; mais elle, suivant l'usage des femmes et des chats qui ne viennent pas quand on les appelle et qui viennent quand on ne les appelle pas, s'arrêta devant moi et m'adressa la parole : — Compère, me dit-elle à la façon andalouse, veux-tu me donner ta chaîne pour tenir les clés de mon coffre-fort?

— C'est pour attacher mon épinglette, lui répondis-je.

— Ton épinglette! s'écria-t-elle en riant. Ah! monsieur fait de la dentelle, puisqu'il a besoin d'épingles! — Tout le monde qui était là se mit à rire, et moi je me sentais rougir, et je ne pouvais trouver rien à lui répondre. — Allons, mon cœur, reprit-elle, fais-moi sept aunes de dentelle noire pour une mantille, épinglier de mon ame! — Et, prenant la fleur de cassie qu'elle avait à la bouche, elle me la lança, d'un mouvement du pouce, juste entre les deux yeux. Monsieur, cela me fit l'effet d'une balle qui m'arrivait... Je ne savais où me fourrer, je demeurais immobile comme une planche. Quand elle fut entrée dans la manufacture, je vis la fleur de cassie qui était tombée à terre entre mes pieds; je ne sais ce qui me prit, mais je la ramassai sans que les camarades s'en aperçussent et la mis précieusement dans ma veste. Première sottise!

Deux ou trois heures après, j'y pensais encore, quand arrive dans le corps-de-garde un portier tout haletant, la figure renversée. Il nous dit que, dans la grande salle des cigares, il y avait une femme assassinée, et qu'il fallait y envoyer la garde. Le maréchal me dit de prendre deux hommes et d'y aller voir. Je prends mes hommes et je monte. Figurez-vous, monsieur, qu'entré dans la salle, je trouve d'abord trois cents femmes en chemise, ou à peu près, toutes criant, hurlant, gesticulant, faisant un vacarme à ne pas entendre Dieu tonner. D'un côté, il y en avait une les quatre fers en l'air, couverte de sang, avec un X sur la figure qu'on venait de lui marquer en

deux coups de couteau. En face de la blessée, que secouraient les meilleures de la bande, je vois Carmen tenue par cinq ou six commères. La femme blessée criait : Confession! confession! je suis morte! Carmen ne disait rien; elle serrait les dents, et roulait des yeux comme un caméléon. — Qu'est-ce que c'est? demandai-je. J'eus grand' peine à savoir ce qui s'était passé, car toutes les ouvrières me parlaient à la fois. Il paraît que la femme blessée s'était vantée d'avoir assez d'argent en poche pour acheter un âne au marché de Triana. — Tiens, dit Carmen qui avait une langue, tu n'as donc pas assez d'un balai? — L'autre, blessée du reproche, peut-être parce qu'elle se sentait véreuse sur l'article, lui répond qu'elle ne se connaissait pas en balais, n'ayant pas l'honneur d'être bohémienne ni filleule de Satan, mais que Mlle Carmencita ferait bientôt connaissance avec son âne, quand M. le corrégidor la mènerait à la promenade avec deux laquais par derrière pour l'émoucher. — Eh bien! moi, dit Carmen, je te ferai des abreuvoirs à mouches sur la joue, et je veux y peindre un damier (1). — Là-dessus, vli! vlan! elle commence, avec le couteau dont elle coupait le bout des cigares, à lui dessiner des croix de saint André sur la figure.

Le cas était clair; je pris Carmen par le bras : — Ma sœur, lui dis-je poliment, il faut me suivre. — Elle me lança un regard comme si elle me reconnaissait; mais elle dit d'un air résigné : — Marchons. Où est ma mantille? — Elle la mit sur sa tête de façon à ne montrer qu'un seul de ses grands yeux, et suivit mes deux hommes, douce comme un mouton. Arrivés au corps-de-garde, le maréchal-des-logis dit que c'était grave, et qu'il fallait la mener à la prison. C'était encore moi qui devais la conduire. Je la mis entre deux dragons, et je marchais derrière comme un brigadier doit faire en semblable rencontre. Nous nous mîmes en route pour la ville. D'abord la bohémienne avait gardé le silence, mais dans la rue du Serpent, — vous la connaissez, elle mérite bien son nom par les détours qu'elle fait, — dans la rue du Serpent, elle commence par laisser tomber sa mantille sur ses épaules, afin de me montrer son minois enjôleur, et, se tournant vers moi autant qu'elle pouvait, elle me dit : — Mon officier, où me menez-vous?

— A la prison, ma pauvre enfant, lui répondis-je le plus doucement que je pus, comme un bon soldat doit parler à un prisonnier, surtout à une femme.

(1) *Pintar un javeque*, peindre un chébec. Les chébecs espagnols ont, pour la plupart, leur bande peinte à carreaux rouge et blanc.

— Hélas! qu'y deviendrai-je? Seigneur officier, ayez pitié de moi. Vous êtes si jeune, si gentil... Puis d'un ton plus bas : Laissez-moi m'échapper, dit-elle, je vous donnerai un morceau de la *bar lachi*, qui vous fera aimer de toutes les femmes. — La *bar lachi*, monsieur, c'est la pierre d'aimant avec laquelle les bohémiens prétendent qu'on fait quantité de sortiléges quand on sait s'en servir. Faites-en boire à une femme une pincée râpée dans un verre de vin blanc, elle ne résiste plus. Moi, je lui répondis le plus sérieusement que je pus : — Nous ne sommes pas ici pour dire des balivernes; il faut aller à la prison, c'est la consigne, et il n'y a pas de remède.

Nous autres gens du pays basque, nous avons un accent qui nous fait reconnaître facilement des Espagnols; en revanche, il n'y en a pas un qui puisse seulement apprendre à dire *baï Jaona* (1). Carmen donc n'eut pas de peine à deviner que je venais des Provinces. Vous saurez que les bohémiens, monsieur, comme n'étant d'aucun pays, voyageant toujours, parlent toutes les langues, et la plupart sont chez eux en Portugal, en France, dans les Provinces, en Catalogne, partout; même les Maures et les Anglais les comprennent. Carmen savait assez bien le basque. — *Laguna ene bihotsarena*, camarade de mon cœur, me dit-elle tout à coup, êtes-vous du pays?

Notre langue, monsieur, est si belle, que, lorsque nous l'entendons en pays étranger, cela nous fait tressaillir... « Je voudrais avoir un confesseur des Provinces, » ajouta plus bas le bandit. Il reprit après un silence : — Je suis d'Elizondo, lui répondis-je en basque, fort ému de l'entendre parler ma langue.

— Moi, je suis d'Etchalar, dit-elle. — C'est un pays à quatre heures de chez nous. — J'ai été emmenée par des bohémiens à Séville. Je travaillais à la manufacture pour gagner de quoi retourner en Navarre, près de ma pauvre mère qui n'a que moi pour soutien, et un petit *barratcea* (2) avec vingt pommiers à cidre. Ah! si j'étais au pays, devant la montagne blanche! On m'a insultée parce que je ne suis pas de ce pays de filous, marchands d'oranges pourries, et ces gueuses se sont mises toutes contre moi, parce que je leur ai dit que tous leurs *jaques* (3) de Séville, avec leurs couteaux, ne feraient pas peur à un gars de chez nous avec son berret bleu et son *maquila*. Camarade, mon ami, ne ferez-vous rien pour une payse?

Elle mentait, monsieur, elle a toujours menti. Je ne sais pas si dans

(1) Oui, monsieur.
(2) Enclos, jardin.
(3) Braves, fanfarons.

sa vie cette fille-là a jamais dit un mot de vérité; mais, quand elle parlait, je la croyais : c'était plus fort que moi. Elle estropiait le basque, et je la crus Navarraise; ses yeux seuls et sa bouche et son teint la disaient bohémienne. J'étais fou, je ne faisais plus attention à rien. Je pensais que, si des Espagnols s'étaient avisés de mal parler du pays, je leur aurais coupé la figure, tout comme elle venait de faire à sa camarade. Bref, j'étais comme un homme ivre; je commençais à dire des bêtises, j'étais tout près d'en faire.

— Si je vous poussais, et si vous tombiez, mon pays, reprit-elle en basque, ce ne seraient pas ces deux conscrits de Castillans qui me retiendraient...

Ma foi, j'oubliai la consigne et tout, et je lui dis : — Eh bien! m'amie, ma payse, essayez, et que Notre-Dame de la Montagne vous soit en aide! — En ce moment, nous passions devant une de ces ruelles étroites comme il y en a tant à Séville. Tout à coup Carmen se retourne et me lance un coup de poing dans la poitrine. Je me laissai tomber exprès à la renverse. D'un bond, elle saute par-dessus moi et se met à courir en nous montrant une paire de jambes!... On dit jambes de Basque : les siennes en valaient bien d'autres... aussi vites que bien tournées. Moi, je me relève aussitôt, mais je mets ma lance (1) en travers, de façon à barrer la rue, si bien que, de prime abord, les camarades furent arrêtés au moment de la poursuivre. Puis je me mis moi-même à courir, et eux après moi; mais l'atteindre! il n'y avait pas de risque, avec nos éperons, nos sabres et nos lances! En moins de temps que je n'en mets à vous le dire, la prisonnière avait disparu. D'ailleurs, toutes les commères du quartier favorisaient sa fuite, et se moquaient de nous, et nous indiquaient la fausse voie. Après plusieurs marches et contre-marches, il fallut nous en revenir au corps-de-garde sans un reçu du gouverneur de la prison.

Mes hommes, pour n'être pas punis, dirent que Carmen m'avait parlé basque, et il ne paraissait pas trop naturel, pour dire la vérité, qu'un coup de poing d'une tant petite fille eût terrassé si facilement un gaillard de ma force. Tout cela parut louche, ou plutôt trop clair. En descendant la garde, je fus dégradé et envoyé pour un mois à la prison. C'était ma première punition depuis que j'étais au service. Adieu les galons de maréchal-des-logis que je croyais déjà tenir!

Mes premiers jours de prison se passèrent fort tristement. En me faisant soldat, je m'étais figuré que je deviendrais tout au moins offi-

(1) Toute la cavalerie espagnole est armée de lances.

cier : Longa, Mina, mes compatriotes, sont bien capitaines-généraux; Chapelangarra, qui est un negro comme Mina, et réfugié comme lui dans votre pays, Chapelangarra était colonel, et j'ai joué à la paume vingt fois avec son frère, qui était un pauvre diable comme moi. Maintenant je me disais : Tout le temps que tu as servi sans punition, c'est du temps perdu. Te voilà mal noté; pour te remettre bien dans l'esprit des chefs, il te faudra travailler dix fois plus que lorsque tu es venu comme conscrit! Et pourquoi me suis-je fait punir? Pour une coquine de bohémienne qui s'est moquée de moi, et qui, dans ce moment, est à voler dans quelque coin de la ville. Pourtant je ne pouvais m'empêcher de penser à elle. Le croiriez-vous, monsieur? ses bas de soie troués qu'elle me faisait voir tout à plein en s'enfuyant, je les avais toujours devant les yeux. Je regardais par les barreaux de la prison dans la rue, et, parmi toutes les femmes qui passaient, je n'en voyais pas une seule qui valût cette diable de fille-là. Et puis, malgré moi, je sentais la fleur de cassie qu'elle m'avait jetée, et qui, sèche, gardait toujours sa bonne odeur... S'il y a des sorcières, cette fille-là en était une!

Un jour, le geôlier entre, et me donne un pain d'Alcalà (1). — Tenez, dit-il, voilà ce que votre cousine vous envoie. Je pris le pain, fort étonné, car je n'avais pas de cousine à Séville. C'est peut-être une erreur, pensai-je en regardant le pain; mais il était si appétissant, il sentait si bon, que, sans m'inquiéter de savoir d'où il venait et à qui il était destiné, je résolus de le manger. En voulant le couper, mon couteau rencontra quelque chose de dur. Je regarde, et je trouve une petite lime anglaise qu'on avait glissée dans la pâte avant que le pain fût cuit. Il y avait encore dans le pain une pièce d'or de deux piastres. Plus de doute alors, c'était un cadeau de Carmen. Pour les gens de sa race, la liberté est tout, et ils mettraient le feu à une ville pour s'épargner un jour de prison. D'ailleurs, la commère était fine, et avec ce pain-là on se moquait des geôliers. En une heure, le plus gros barreau était scié avec la petite lime, et avec la pièce de deux piastres, chez le premier fripier, je changeais ma capote d'uniforme pour un habit bourgeois. Vous pensez bien qu'un homme qui avait déniché maintes fois des aiglons dans nos rochers ne s'embarrassait guère de descendre dans la rue d'une fenêtre haute de moins de trente pieds; mais je ne voulais pas m'échapper. J'avais encore mon honneur

(1) Alcalà de los Panaderos, petite ville à deux lieues de Séville, où l'on fait des petits pains délicieux. On prétend que c'est à l'eau d'Alcalà qu'ils doivent leur qualité, et l'on en apporte tous les jours une grande quantité à Séville.

de soldat, et déserter me semblait un grand crime. Seulement, je fus touché de cette marque de souvenir. Quand on est en prison, on aime à penser qu'on a dehors un ami qui s'intéresse à vous. La pièce d'or m'offusquait un peu, j'aurais bien voulu la rendre; mais où trouver mon créancier? cela ne me semblait pas facile.

Après la cérémonie de la dégradation, je croyais n'avoir plus rien à souffrir; mais il me restait encore une humiliation à dévorer : ce fut à ma sortie de prison, lorsqu'on me commanda de service et qu'on me mit en faction comme un simple soldat. Vous ne pouvez vous figurer ce qu'un homme de cœur éprouve en pareille occasion. Je crois que j'aurais aimé autant à être fusillé. Au moins on marche seul en avant de son peloton; on se sent quelque chose; le monde vous regarde.

Je fus mis en faction à la porte du colonel. C'était un jeune homme riche, bon enfant, qui aimait à s'amuser. Tous les jeunes officiers étaient chez lui, et force bourgeois, des femmes aussi, des actrices, à ce qu'on disait. Pour moi, il me semblait que toute la ville s'était donné rendez-vous à sa porte pour me regarder. Voilà qu'arrive la voiture du colonel, avec son valet de chambre sur le siége. Qu'est-ce que je vois descendre? La gitanilla. Elle était parée, cette fois, comme une châsse, pomponnée, attifée, tout or et tout rubans. Une robe à paillettes, des souliers bleus à paillettes aussi, des fleurs et des galons partout. Elle avait un tambour de basque à la main. Avec elle il y avait deux autres bohémiennes, une jeune et une vieille. Il y a toujours une vieille pour les mener, puis un vieux avec une guitare, bohémien aussi, pour jouer et les faire danser. Vous savez qu'on s'amuse souvent à faire venir des bohémiennes dans les sociétés, afin de leur faire danser la *romalis*, c'est leur danse, et souvent bien autre chose.

Carmen me reconnut, et nous échangeâmes un regard. Je ne sais, mais, en ce moment, j'aurais voulu être à cent pieds sous terre. — *Agur laguna* (1), dit-elle. Mon officier, tu montes la garde comme un conscrit! Et, avant que j'eusse trouvé un mot à répondre, elle était dans la maison.

Toute la société était dans le patio, et, malgré la foule, je voyais à peu près tout ce qui se passait à travers la grille (2). J'entendais les castagnettes, le tambour, les rires et les bravos; parfois j'apercevais sa tête

(1) Bonjour, camarade.

(2) La plupart des maisons de Séville ont une cour intérieure entourée de portiques. On s'y tient en été. Cette cour est couverte d'une toile qu'on arrose pendant le jour et qu'on retire le soir. La porte de la rue est presque toujours ouverte, et

quand elle sautait avec son tambour. Puis j'entendais encore des officiers qui lui disaient bien des choses qui me faisaient monter le rouge à la figure. Ce qu'elle répondait, je n'en savais rien. C'est de ce jour-là, je pense, que je me mis à l'aimer pour tout de bon, car l'idée me vint trois ou quatre fois d'entrer dans le patio, et de donner de mon sabre dans le ventre à tous ces freluquets qui lui contaient fleurettes. Mon supplice dura une bonne heure; puis les bohémiennes sortirent, et la voiture les remmena. Carmen, en passant, me regarda encore avec les yeux que vous savez, et me dit très bas : — Pays, quand on aime la bonne friture, on va en manger à Triana, chez Lillas Pastia. Légère comme un cabri, elle s'élança dans la voiture, le cocher fouetta ses mules, et toute la bande joyeuse s'en fut je ne sais où.

Vous devinez bien qu'en descendant ma garde, j'allai à Triana; mais d'abord je me fis raser et je me brossai comme pour un jour de parade. Elle était chez Lillas Pastia, un vieux marchand de friture, bohémien, noir comme un Maure, chez qui beaucoup de bourgeois venaient manger du poisson frit, surtout, je crois, depuis que Carmen y avait pris ses quartiers. — Lillas, dit-elle sitôt qu'elle me vit, je ne fais plus rien de la journée. Demain il fera jour (1)! Allons, pays, allons nous promener. Elle mit sa mantille devant son nez, et nous voilà dans la rue, sans savoir où j'allais. — Mademoiselle, lui dis-je, je crois que j'ai à vous remercier d'un présent que vous m'avez envoyé quand j'étais en prison. J'ai mangé le pain, la lime me servira pour affiler ma lance, et je la garde comme souvenir de vous; mais l'argent, le voilà.

— Tiens! il a gardé l'argent, s'écria-t-elle en éclatant de rire. Au reste, tant mieux, car je ne suis guère en fonds; mais qu'importe? chien qui chemine ne meurt pas de famine (2). Allons, mangeons tout. Tu me régales.

Nous avions repris le chemin de Séville; à l'entrée de la rue du Serpent, elle acheta une douzaine d'oranges, qu'elle me fit mettre dans mon mouchoir. Un peu plus loin, elle acheta encore un pain, du saucisson, une bouteille de manzanilla, puis enfin elle entra chez un confiseur. Là, elle jeta sur le comptoir la pièce d'or que je lui avais rendue, une autre encore qu'elle avait dans sa poche, avec

le passage qui conduit à la cour, *zaguan*, est fermé par une grille en fer très élégamment ouvragée.

(1) *Mañana será otro dia*, — proverbe espagnol.

(2) Chuquel sos pirela,
Cocal terela.
Chien qui marche, os trouve. — (Proverbe bohémien.)

quelque argent blanc; enfin elle me demanda tout ce que j'avais. Je n'avais qu'une piécette et quelques cuartos, que je lui donnai, fort honteux de n'avoir pas davantage. Je crus qu'elle voulait emporter toute la boutique. Elle prit tout ce qu'il y avait de plus beau et de plus cher, *yemas* (1), *turon* (2), fruits confits, tant que l'argent dura. Tout cela, il fallut encore que je le portasse dans des sacs de papier. Vous connaissez peut-être la rue du Candilejo, où il y a une tête du roi don Pédro-le-Justicier (3). Elle aurait dû m'inspirer des réflexions. Nous nous arrêtâmes, dans cette rue-là, devant une vieille maison. Elle entra dans l'allée, et frappa au rez-de-chaussée. Une bohémienne, vraie servante de Satan, vint nous ouvrir. Carmen lui dit quelques mots en rommani. La vieille grogna d'abord. Pour l'apaiser, Carmen lui donna deux oranges et une poignée de bonbons, et lui permit de goûter au vin. Puis elle lui mit sa mante sur le dos et la conduisit à la porte qu'elle ferma avec la barre de bois. Dès que nous fûmes seuls, elle se mit à danser et à rire comme une folle, en chantant : — Tu es mon *rom*, je suis ta *romi* (4). — Moi, j'étais au milieu de la chambre, chargé de toutes ses emplettes, ne sachant où les poser. Elle jeta tout par terre, et me sauta au cou, en me disant : — Je paie mes dettes, je

(1) Jaunes d'œuf sucrés.

(2) Espèce de nougat.

(3) Le roi don Pèdre, que nous nommons *le Cruel*, et que la reine Isabelle-la-Catholique n'appelait jamais que *le Justicier*, aimait à se promener le soir dans les rues de Séville, cherchant les aventures, comme le calife Haroûn-al-Raschid. Certaine nuit, il se prit de querelle, dans une rue écartée, avec un homme qui donnait une sérénade. On se battit, et le roi tua le cavalier amoureux. Au bruit des épées, une vieille femme mit la tête à la fenêtre, et éclaira la scène avec la petite lampe, *candilejo*, qu'elle tenait à la main. Il faut savoir que le roi don Pèdre, d'ailleurs leste et vigoureux, avait un défaut de conformation singulier. Quand il marchait, ses rotules craquaient fortement. La vieille, à ce craquement, n'eut pas de peine à le reconnaître. Le lendemain, le Vingt-quatre en charge vint faire son rapport au roi. « Sire, on s'est battu en duel, cette nuit, dans telle rue. Un des combattans est mort. — Avez-vous découvert le meurtrier? — Oui, sire. — Pourquoi n'est-il pas déjà puni? — Sire, j'attends vos ordres. — Exécutez la loi. » Or, le roi venait de publier un décret portant que tout duelliste serait décapité, et que sa tête demeurerait exposée sur le lieu du combat. Le Vingt-quatre se tira d'affaire en homme d'esprit. Il fit scier la tête d'une statue du roi, et l'exposa dans une niche au milieu de la rue, théâtre du meurtre. Le roi et tous les Sévillans le trouvèrent fort bon. La rue prit son nom de la lampe de la vieille, seul témoin de l'aventure. — Voilà la tradition populaire. Zúñiga raconte l'histoire un peu différemment. (Voir *Anales de Sevilla*, t. II, p. 136.) Quoi qu'il en soit, il existe encore à Séville une rue du Candilejo, et dans cette rue un buste de pierre qu'on dit être le portrait de don Pèdre. Malheureusement ce buste est moderne. L'ancien était fort usé au XVIIe siècle, et la municipalité d'alors le fit remplacer par celui qu'on voit aujourd'hui.

(4) *Rom*, mari; *romi*, femme.

paie mes dettes! c'est la loi des Calé (1)! — Ah! monsieur, cette journée-là! cette journée-là!... quand j'y pense, j'oublie celle de demain.

Le bandit se tut un instant; puis, après avoir rallumé son cigare, il reprit :

Nous passâmes ensemble toute la journée, mangeant, buvant, et le reste. Quand elle eut mangé des bonbons comme un enfant de six ans, elle en fourra des poignées dans la jarre d'eau de la vieille. — C'est pour lui faire du sorbet, disait-elle. Elle écrasait des yemas en les lançant contre la muraille. — C'est pour que les mouches nous laissent tranquilles, disait-elle.... Il n'y a pas de tour ni de bêtise qu'elle ne fît. Je lui dis que je voudrais la voir danser; mais où trouver des castagnettes? Aussitôt elle prend la seule assiette de la vieille, la casse en morceaux, et la voilà qui danse la romalis en faisant claquer les morceaux de faïence aussi bien que si elle avait eu des castagnettes d'ébène ou d'ivoire. On ne s'ennuyait pas auprès de cette fille-là, je vous en réponds. Le soir vint, et j'entendis les tambours qui battaient la retraite. — Il faut que j'aille au quartier pour l'appel, lui dis-je. — Au quartier? dit-elle d'un air de mépris; tu es donc un nègre, pour te laisser mener à la baguette? Tu es un vrai canari, d'habit et de caractère (2). Va, tu as un cœur de poulet. — Je restai, résigné d'avance à la salle de police. Le matin, ce fut elle qui parla la première de nous séparer. — Écoute, Joseito, dit-elle; t'ai-je payé? D'après notre loi, je ne te devais rien, puisque tu es un *payllo;* mais tu es un joli garçon, et tu m'as plu. Nous sommes quittes. Bonjour.

— Je lui demandai quand je la reverrais.

— Quand tu seras moins niais, répondit-elle en riant. Puis, d'un ton plus sérieux : Sais-tu, mon fils, que je crois que je t'aime un peu? Mais cela ne peut durer. Chien et loup ne font pas long-temps bon ménage. Peut-être que, si tu prenais la loi d'Égypte, j'aimerais à devenir ta romi. Mais ce sont des bêtises; cela ne se peut pas. Bah! mon garçon, crois-moi, tu en es quitte à bon compte. Tu as rencontré le diable, oui, le diable; il n'est pas toujours noir, et il ne t'a pas tordu le cou. Je suis habillée de laine, mais je ne suis pas mouton (3). Va mettre un cierge devant ta Majari (4); elle l'a bien gagné.

(1) *Calo :* féminin, *calli ;* pluriel, *calé.* Mot à mot : *noir.* Nom que les bohémiens se donnent dans leur langue.

(2) Les dragons espagnols sont habillés de jaune.

(3) Me dicas vriardá de jorpoy, bus ne sino braco, — proverbe bohémien.

(4) La sainte, — la sainte Vierge.

radicalisme. Impôts outrés sur le luxe, suppression des titres de noblesse, dénigrement maladroit et gratuit des idées aristocratiques, tel était son thème favori. Le clergé n'avait pas manqué de rapprocher ces déclamations du silence calculé de la presse doctrinaire, taxant ce silence de complicité, et se posant, lui qui devait tout à la prépondérance de l'élément plébéien, comme le champion né des hautes classes contre la coalition libérale, devenue purement et simplement le parti des jacobins. La noblesse avait pris facilement le change, et, l'esprit de contrefaçon aidant, on avait vu se reproduire en Belgique la piquante comédie de nos *bourgeois gentilshommes*, affectant des sympathies clérico-légitimistes pour se faire suspecter d'aristocratie.

Ce fut alors que M. Nothomb prit, avec le portefeuille de l'intérieur, la direction d'une combinaison nouvelle, dont tous les membres, excepté lui, appartenaient à la majorité catholique. La plus grande part d'influence, celle qu'assuraient le talent et la position, revenait, dans le nouveau cabinet, au représentant de la minorité déchue. Un pareil choix, en face d'une réaction parlementaire qui semblait plus que jamais subordonner la couronne aux exigences du parti clérical, était assez significatif. Le roi se sentait débordé par les catholiques, et il comprenait désormais la nécessité de les contenir. La satisfaction n'était cependant qu'apparente; en réalité, c'était le clergé qui avait renversé le ministère, et qui dominait ses successeurs. Impuissant à résister aux catholiques, qui le maîtrisaient par le sénat, M. Nothomb était condamné d'avance à la nécessité d'agir contre son propre parti, tout en tâchant d'éviter les compromis qui lui enlèveraient la possibilité d'une réconciliation. Orateur souple et conciliant, prônant à tout propos les nécessités pour se faire pardonner d'avance l'abandon des principes, sceptique jusqu'au dédain de soi-même, possédant à fond ce que j'appellerai les lieux communs, la petite monnaie du machiavélisme parlementaire, M. Nothomb offrait l'ensemble de talens et de faiblesses nécessaire pour éluder les dangers de ce rôle, et pour en subir de bonne grace, sans lassitude et sans murmures, les inévitables déconvenues.

Ainsi, les premières tentatives de cette union si redoutée entre les deux nuances libérales n'avaient servi qu'à compléter la prépondérance parlementaire du parti catholique, en lui ralliant le sénat. Les premières résistances de la couronne n'aboutissaient qu'à abriter l'audace théocratique sous un prête-nom libéral. Au plus grave péril qu'eussent couru les catholiques depuis 1830 correspondait leur plus éclatant succès; mais ce succès lui-même allait devenir l'occasion de

leur décadence, et c'est pendant la durée du ministère Nothomb que va s'accomplir cette péripétie.

III.

Jusqu'ici, dans l'exercice des droits exorbitans qu'il tient de la constitution de 1831, le parti catholique a réussi bien moins par lui-même que par les divisions des libéraux et les complaisances calculées du roi. L'incertitude de ces garanties l'a maintenu dans un état de défiance qui justifie, à certains égards, sa politique. Dans ses empiétemens les plus violens, les plus manifestes, il n'a obéi peut-être qu'à un instinct exagéré de conservation. C'est à l'épreuve du pouvoir incontesté, paisible, tel que l'assure désormais en ses mains le double privilége de la prépondérance parlementaire et de l'irresponsabilité gouvernementale, qu'on va définitivement le juger. S'il use avec discrétion et dignité de sa force, confiant au cours naturel des choses le complément de ses succès, l'opinion lui sera d'autant plus indulgente qu'elle s'attend à un redoublement d'audace; les deux fractions libérales, un moment réunies par l'imminence d'un danger commun, exhumeront leurs vieux dissentimens; l'opposition se détruira par ses propres mains; l'utopie néo-catholique se trouvera réalisée. Si le parti catholique persiste, au contraire, dans un système de violences désormais inutiles, apportant dans la victoire l'ardeur inconsidérée de la lutte, restant parti quand il doit être pouvoir, il transformera en fusion sérieuse et durable la trève accidentelle des libéraux modérés et des exaltés. La minorité vaincue grossira ses rangs d'une fraction nombreuse, jusqu'ici étrangère aux querelles de parti, mais dont la neutralité n'est au fond que de l'attente. Je parle de ces libéraux déclassés qui, sans s'être associés, en 1830-31, au crédule enthousiasme des radicaux, acceptèrent la prépondérance ecclésiastique comme un pis-aller, et dans la persuasion que le clergé serait plus dangereux encore au sein de l'opposition qu'au sein du pouvoir. Ces hommes ont voulu continuer l'expérience jusqu'au bout; mais, une fois éclairés sur l'incompatibilité absolue du principe théocratique et du principe constitutionnel, ils préféreront tout naturellement les chances incertaines de la lutte au péril certain et permanent du *statu quo*.

On devine quel a été le choix de l'ultramontanisme belge; il n'a vu, dans le hasard inoui qui lui permettait d'être despote sans violence, qu'une garantie d'impunité, une occasion précieuse d'abdiquer toute

dissimulation. Il n'a pas même su garder, dans sa poursuite avouée du monopole, l'apparence de ces convictions exclusives qui sont la tache originelle, mais en même temps l'excuse de l'esprit de parti. Tout moyen lui est devenu indifférent. S'est-il agi, par exemple, de soustraire l'enseignement clérical aux dangers d'un concours qui aurait mis à nu sa faiblesse ou l'anachronisme de ses tendances : les catholiques se sont retranchés dans leur vieille théorie de décentralisation; ils ont dénié au gouvernement le droit d'imposer des règles aux établissemens qu'il n'a pas fondés; ils ont réclamé et salué d'enthousiastes acclamations l'arrêté qui rendait facultatif, d'obligatoire qu'il était, le concours institué par M. Rogier entre les écoles secondaires du royaume. Il est inutile d'ajouter que pas un seul collége ecclésiastique n'a concouru depuis. Ailleurs et à la même époque, les catholiques se sont aperçus que la décentralisation même avait ses dangers. Soit que, trop exclusivement préoccupés des élections parlementaires, ils aient négligé les élections municipales, soit que la bourgeoisie commence à subir l'influence des loges, plusieurs villes se sont fait de leurs droits communaux un rempart contre l'esprit ultramontain. Là c'est un refus de subsides aux écoles chrétiennes, ici des entraves apportées à l'établissement des jésuites, ailleurs des encouragemens de toutes sortes aux colléges de l'état. Calculant qu'à tout prendre l'initiative royale est plus facile à diriger que l'élan spontané de l'esprit public, les catholiques ont fini par regretter de l'avoir si complètement désarmée devant les communes. Reniant leurs bruyantes doctrines de 1830-31, ils ont provoqué, appuyé et voté en corps une loi qui accorde au roi la faculté de nommer les magistrats communaux en dehors des conseils électifs. Plus tard, ils ont fini par pousser le dédain des formes jusqu'à se compromettre gratuitement. MM. Brabant et Dubus, les deux représentans les plus exagérés du parti catholique, ont fait à la chambre cette fameuse proposition d'ériger l'université de Louvain en *personne civile*, prétention puérile, s'il en fut, car cette université jouissait déjà, à l'ombre de prête-noms bien connus, des priviléges que tendait à restaurer la proposition. Mais le fait ne suffisait plus aux ultramontains belges : ils voulaient le droit, ils voulaient surtout le nom, et réellement c'eût été une éloquente consécration des doctrines néo-théocratiques que cette résurrection spontanée de la *main-morte* au sein des institutions les plus libérales du continent.

Ce mot de *main-morte* a été habilement exploité par les libéraux. Hypocrisie ou naïveté de la part de l'opinion, il a soulevé plus de co-

lères et de tempêtes que n'en avaient provoqué ensemble des empiétemens bien autrement sérieux. M. Nothomb a compris qu'il ne pouvait appuyer la proposition Dubus-Brabant sans se compromettre irrévocablement auprès des libéraux. Dans ses précédentes concessions aux catholiques, ce ministre avait plus ou moins sauvé les apparences. La loi qui enlevait aux communes le droit d'élire leurs magistrats avait réalisé, après tout, une des clauses du vieux programme des modérés. L'arrêté qui avait rendu facultatif le concours institué par M. Rogier entre les classes supérieures de tous les colléges sans exception avait appelé à ce concours l'une des classes élémentaires, et M. Nothomb s'était prévalu de cette extension illusoire pour faire sonner bien haut qu'il avait complété, et non dénaturé, l'œuvre de son prédécesseur. Devant le projet de main-morte, devant cette expression brutale des espérances ultramontaines, la neutralité, les palliatifs, les doubles interprétations devenaient impossibles. M. Nothomb s'est donc efforcé de provoquer le retrait de la proposition Dubus-Brabant. Prières, menaces, promesses, rien n'a été épargné par lui auprès des catholiques dans des conciliabules réputés secrets, mais dont des indiscrétions calculées tenaient au courant les libéraux. M. Nothomb a réussi enfin à faire intervenir le pape auprès des évêques, et la malencontreuse proposition a été ajournée à des temps meilleurs.

Accusé de trahison par les catholiques, sans être rentré en grace auprès des libéraux, M. Nothomb a voulu profiter des élections de 1843 pour désarmer les deux partis. Des candidats nouveaux, s'annonçant comme libéraux ou comme catholiques, selon que le membre sortant à éliminer relevait de M. Lebeau ou de M. de Theux, furent improvisés par lui dans certains districts. Dans d'autres districts, où le membre à éliminer s'appuyait sur les deux opinions, apparaissaient simultanément des candidatures opposées, qui désorganisaient l'ancienne majorité en divisant les voix. Ce coup de Jarnac a enlevé aux catholiques quatre de leurs chefs. Quant aux libéraux, ils ont soutenu vigoureusement le choc. Une résistance sérieuse s'organisait déjà dans leurs rangs. Le clergé en avait déposé le premier germe dans la franc-maçonnerie. L'interdit lancé contre les loges n'avait servi qu'à leur donner une signification politique, à les transformer en véritables clubs, où s'affiliaient, dans les villes françaises, les libéraux tant modérés qu'exaltés, et, dans les villes flamandes, les orangistes, qu'une haine commune coalisait avec les libéraux contre l'esprit clérical. Toutefois cette coalition n'aurait jamais franchi le terrain neutre des élections communales sans deux évènemens qui rapprochèrent, sur le

terrain politique, orangistes, libéraux et ultralibéraux. En 1839, la maison de Hollande renonça à ses droits sur la Belgique, et les orangistes, désormais sans drapeau, se disséminèrent tout naturellement dans les deux fractions libérales; en 1841, la rupture ouverte des modérés avec le clergé amena le rapprochement de ces deux fractions, et la franc-maçonnerie, soumise à une impulsion unique, put enfin généraliser ses efforts.

Les loges sont devenues dès ce moment de grands centres électoraux, correspondant entre eux, ayant leur fonds social, leurs recruteurs de voix, leurs journaux, leurs quêtes annuelles, destinées à subventionner les universités laïques, à parfaire le cens électoral des affidés, et, s'il faut tout dire, à payer les tonnes de bière où doivent, au jour des élections, se noyer les derniers scrupules des électeurs campagnards; elles ont copié en un mot, sous toutes ses formes et dans tous ses abus, la formidable stratégie du parti clérical, opposant aux mandemens les brochures, à la chaire la presse, au confessionnal le cabaret. Dans quelques villes, comme à Bruxelles, Liége, Tournay, Ypres, les loges se sont constituées en associations publiques, pour devenir accessibles à ceux des libéraux qu'effrayait le titre de franc-maçon. Leur puissance s'en est considérablement accrue. Voilà comment, dans les élections de 1843, les libéraux ont pu si bien résister aux efforts combinés d'un parti plus influent que jamais, puisqu'il avait désormais pour lui l'aristocratie, et d'un ministère d'autant plus dangereux que la plupart de ses candidats déguisaient leurs tendances sous les dehors du libéralisme.

De son côté, le clergé a rendu guerre pour guerre. La presse libérale, qui précédemment n'avait subi que des attaques isolées, a été excommuniée en masse par les évêques réunis à Malines en septembre 1843. Le but politique de cet anathème était plus que jamais évident, car les journaux libéraux, par tactique, sinon par conviction, affectaient dans leur polémique la plus minutieuse orthodoxie, et séparaient scrupuleusement le prêtre du citoyen. La pastorale invitait les curés « à établir dans les paroisses respectives une association chargée d'arrêter la circulation des mauvais écrits. » Elle leur enjoignait « d'avertir premièrement les ouailles au prône, secondement au tribunal de la pénitence, *publicè et per domos*, à temps et à contre-temps, les suppliant avec menaces de la part de Dieu, en toute douceur et selon la science, de renoncer entièrement et pour toujours à la lecture des mauvais livres et des mauvais journaux. » Plus francs que la pastorale, les curés ont traduit *mauvais* par *libéral*, et

les feuilles les plus timides, dès qu'elles n'épousent pas toutes les rancunes ultramontaines, sont placées nominalement dans cette catégorie. Dans certains bourgs des Flandres, il ne circule plus de journaux libéraux : l'estaminet qui en reçoit un seul est dénoncé en chaire et frappé d'interdit. A Malines, centre de la réaction cléricale, on ne trouve plus d'imprimeur pour un journal libéral; dans cette dernière ville, la vente des journaux du clergé est seule autorisée au débarcadère central des chemins de fer, d'où les journaux proscrits se répandaient autrefois dans toutes les directions. A Saint-Trond, le doyen menace d'excommunication tous les habitués de la société littéraire, si cet établissement reçoit un journal libéral. A Tournay, les pères rédemptoristes refusent d'entendre en confession, même d'entendre, quiconque lit un journal libéral. A Ath, un curé refuse de bénir le mariage d'un *ouvrier* attaché à l'imprimerie d'un journal libéral : on fait appel à l'évêque de Tournay, qui maintient l'interdit, à moins que l'ouvrier ne quitte son atelier.

L'enseignement, cette autre source de l'opinion, ne pouvait pas mieux échapper que la presse à ce parti pris de monopole sans frein et sans limites, et ici M. Nothomb vint en aide au clergé. Non content de placer deux ecclésiastiques à la tête des deux seules écoles normales que le gouvernement eût été autorisé à créer, M. Nothomb agréa l'offre faite par les évêques de soumettre les sept écoles normales du clergé au régime d'inspection établi par la loi de 1842, qui force les communes, à moins d'autorisation spéciale, à choisir leurs instituteurs parmi les élèves des écoles soumises à cette inspection. Le clergé envahissait donc, au prix d'un contrôle illusoire, tout l'enseignement primaire, ou peu s'en faut. N'admirez-vous pas comment ces ombrageux démocrates du parti clérical sont tolérans pour la prérogative royale, dès qu'elle doit s'exercer à leur profit?

Cette question de l'enseignement était destinée à mettre en relief toutes les palinodies ultramontaines. Ce même parti, qui venait d'abjurer ses susceptibilités radicales pour s'emparer de l'enseignement primaire, y revenait quelques mois plus tard pour garder la haute main sur les universités. Le terme assigné à l'organisation provisoire du jury chargé de conférer les grades académiques expirait en 1843. Les libéraux, tant modérés qu'exaltés, demandaient que la nomination des examinateurs fût déférée au roi. Les catholiques exhumèrent toutes leurs vieilles déclamations anti-gouvernementales en faveur de l'ancien système, qu'ils préféraient par une raison fort simple : sur 62 examinateurs nommés par les chambres dans l'espace de huit

ans, 42 choix avaient porté sur l'université de Louvain, 20 seulement sur les deux universités de l'état réunies, et pas un seul sur l'université libre de Bruxelles, fondée et soutenue par les dons des libéraux. M. Nothomb ne pouvait pas songer cette fois à abriter les empiètemens des catholiques sous un principe libéral. Les rôles étaient distincts, les principes et les moyens parfaitement définis de part et d'autre. Il s'agissait pour M. Nothomb, ou de se mettre à la merci des catholiques par une abjuration solennelle, ou de pactiser ouvertement avec son ancien parti. Qu'a fait M. Northomb pour éluder cette double difficulté? Il a présenté un projet qui déférait au roi la nomination du jury d'examen, et il a feint de le défendre, huit jours durant, contre les attaques des catholiques, pendant qu'il travaillait sous main, de concert avec eux, à le faire échouer.

L'année paraissait donc bonne pour les catholiques, qui avaient soustrait leurs colléges au contrôle de l'état, accaparé l'enseignement primaire, et assuré pour quatre ans, terme accordé à la nouvelle organisation du jury d'examen, leur privilége d'inquisition sur l'enseignement universitaire; elle paraissait bonne aussi pour M. Nothomb, qui désormais croyait avoir le droit d'objecter aux libéraux leur impuissance, et d'excuser par des nécessités parlementaires les concessions faites à l'esprit ultramontain. Ce triomphe a été de courte durée. Les élections provinciales de juin 1844 sont venues prouver aux catholiques qu'ils avaient perdu dans l'opinion plus de terrain qu'ils n'en avaient gagné dans le domaine des institutions. Ces élections ont été un véritable coup de théâtre. En dépit du clergé et de M. Nothomb, Gand, Liége, Tournay, Bruxelles, Louvain même, ce puissant foyer de réaction, sont parvenus à expulser tous ou presque tous les candidats du parti catholique. Les élections provinciales sont faites par la même catégorie de votans qui fait les élections parlementaires, à cette différence près que les membres des deux chambres sont nommés par arrondissement, tandis que les conseillers provinciaux le sont par canton. Cette différence a rendu plus saillante encore la défaite des ultramontains. Le mouvement de 1844 ne s'est pas limité aux grands centres de population, où les électeurs paysans, cet élément fondamental de la puissance cléricale, sont en minorité; les cantons ruraux, où la presque unanimité appartient aux paysans, ont suivi en grande partie l'impulsion des villes. On a vu plus : à Tournay, par exemple, le collége où votaient les électeurs de la banlieue a donné aux libéraux une majorité proportionnellement plus forte que celle du collége où votaient

les seuls bourgeois. La réaction libérale était donc manifeste, même chez cette classe d'électeurs qui semblait le moins disposée à la subir.

En présence de ces résultats, le parti catholique s'est mis à affecter, dans l'exercice de ses droits, une modération jusque-là inconnue. La nomination du jury universitaire pour 1845 a été presque impartiale : l'université de Louvain, qui fournissait précédemment plus des deux tiers des examinateurs, s'est vue réduite à marcher de pair avec l'université de l'état la plus favorisée, et, pour la première fois depuis l'institution du jury, l'université libre de Bruxelles a fourni deux ou trois noms. Mais la position nouvelle des libéraux leur permet de prendre l'offensive, même à défaut des excitations de la lutte. Sur quarante-huit députés à réélire au mois de juin dernier, ils n'ont pas perdu une seule voix, tandis que les catholiques, malgré la protection évidente du cabinet, en ont perdu huit. Aujourd'hui, les deux partis se balancent dans la chambre des représentans; les douze ou quinze ministériels de fondation qui ont survécu à la débâcle électorale peuvent seuls y déterminer la majorité. Il faut donc s'attendre, pour 1847, époque où la seconde moitié des représentans aura subi la réaction actuelle, à voir surgir dans cette chambre une majorité libérale pour laquelle la minorité flottante ne sera qu'un appoint superflu.

La retraite de M. Nothomb ne peut que précipiter la chute du parti ultramontain. Deux défaites électorales, qui ont frappé indistinctement les candidats catholiques et les candidats ministériels proprement dits, ont éclairé l'ancien ministre sur l'impossibilité de séparer ses opinions de ses actes, et d'excuser, par des exigences parlementaires, le concours qu'il a prêté à la majorité vaincue. Il veut profiter des deux ans qui doivent s'écouler jusqu'aux premières élections pour se réconcilier avec la majorité naissante. Réussira-t-il à convaincre les libéraux de sa bonne foi? C'est douteux, d'autant plus douteux que MM. Lebeau, Devaux et Rogier sont personnellement intéressés à compromettre ce dangereux concurrent. Cependant un homme de cette portée d'esprit ne disparaît pas en un jour de la scène politique. Dans deux ou trois ans, quand de nouvelles élections auront ébréché la majorité catholique du sénat, M. Nothomb pourrait bien reparaître à la tête d'un ministère de transition, qui reproduirait, au profit des libéraux, le rôle passif qu'a joué le dernier cabinet au profit des catholiques, et qui amènerait ainsi, sans secousses, cette transformation parlementaire dont le renouvellement intégral du sénat est aujourd'hui l'unique condition.

Je ne dirai rien du nouveau ministère, sinon qu'il est condamné d'avance à la plus complète immobilité, résultat de sa fausse position entre une majorité qui s'en va et une majorité qui arrive. Le roi Léopold semble avoir voulu personnifier cette situation, en donnant pour base à la nouvelle combinaison deux incompatibilités qui se neutralisent : M. Vandeveyer, libéral modéré, et M. Malon, catholique outré.

IV.

Ainsi deux ans auront suffi aux libéraux pour transposer tous les termes de la question politique. Deux ans auront suffi à ces hommes qu'aucune solidarité matérielle ne liait, et qui avaient contre eux le peuple et le gouvernement, la religion et la loi, l'argent et l'anathème, pour vaincre une corporation compacte, dont les droits se rattachaient à ceux de la nationalité même, dont les abus étaient légitimés d'avance par la constitution, et qui, dans l'exercice de ces abus et de ces droits, avait, sur ses adversaires, l'immense avantage de n'être enchaînée par aucun principe, mais de les exploiter tous, combattant tour à tour la liberté par elle-même, la liberté par le pouvoir, le pouvoir par la liberté. Disons-le : ce n'est pas à la presse, à la franc-maçonnerie, au système de fraudes électorales copié par cette association sur la tactique du clergé, qu'on peut faire tous les honneurs d'un pareil résultat. Un ennemi bien autrement formidable a porté au clergé le plus grand coup : cet ennemi, c'est lui-même. Il n'est en effet ni dicté, ni payé, ce sentiment qui soulève des populations entières au cri de « à bas les jésuites! » qui les précipite, bannières en tête, au-devant des lauréats des universités laïques, ou qui les joint, silencieuses et recueillies, au convoi mortuaire des francs-maçons excommuniés. Elle n'est ni dictée, ni payée, cette réprobation qui poursuit, sous toutes ses faces, l'intolérance du clergé politique, proscrivant ce qu'il conseille, et absolvant ce qu'il proscrit. Non, la réaction s'est développée spontanément, naturellement, et en dehors de toute influence de parti.

Je suis loin d'accuser la masse entière du clergé belge. A côté et surtout au-dessous de la fraction politique, de celle qui cherche à écraser l'état sous l'autel, un grand nombre de prêtres déplorent cet abus sacrilége de l'ascendant religieux. Les uns, qui ont gardé le nom de *lamménistes*, avaient sincèrement proclamé les doctrines égalitaires de 1830-31 : d'autres en sont à trembler que les haines imprudem-

ment soulevées par certains ministres de la religion n'atteignent la religion elle-même; mais les regrets ou les craintes qu'inspire la réaction ultracatholique à une notable portion du clergé inférieur ne vont jamais jusqu'à une protestation formelle. Les plus audacieux se bornent à déployer moins d'intolérance qu'on n'en exige d'eux, et souvent ils le paient cher. Avanies, censures, menaces, exclusion de tout avancement, missionnaires qui s'abattent chaque année sur les cures suspectes, condamnant ce que le curé tolère, approuvant ce qu'il a déconseillé, tout est mis en œuvre pour décourager les desservans indociles, ou tout au moins pour les déconsidérer. Ici un prêtre, qu'un journal libéral avait félicité de se montrer plus modéré que les autres, est forcé de signer une protestation violente en faveur des jésuites et contre les libéraux. Ailleurs un autre prêtre, véhémentement soupçonné de libéralisme, et qui à ce titre de réprobation joignait celui de directeur d'un collége royal, est diffamé presque publiquement par le jésuite à la mode. L'offensé ose se plaindre, mais, menacé aussitôt d'interdiction, il publie une rétractation humiliante dans les journaux. Ce n'est pas tout : les jésuites exigent une rétractation formellement louangeuse pour leur ordre, et, afin de rendre l'intimidation plus efficace, les révérends pères refusent la confession aux élèves du collége dirigé par l'ecclésiastique récalcitrant.

C'est presque à regret que je nomme ici les jésuites, car, autour de ce mot, se groupent chez nous certaines exagérations, dont le moindre défaut est l'inutilité; mais en Belgique, où le radicalisme des institutions a formidablement armé la compagnie, et offert à son esprit accapareur un appât auquel de moins ambitieux n'eussent pas résisté, il faut être aveugle ou se résigner à la voir en tout et partout. Le clergé inférieur n'est pas du reste le seul à trouver son joug pesant. Les évêques, qui n'ont vu long-temps dans la compagnie qu'un instrument passif, se sentent déjà débordés par elle. Ces symptômes de défiance sont encore très vagues; la plupart ne dépassent guère la porte de la sacristie. Un seul, que voici, m'a paru très concluant. L'an dernier, deux vicaires de Tournay sollicitent de leur évêque l'autorisation d'entrer au couvent des rédemptoristes de Saint-Trond. L'évêque refuse, et les deux vicaires demandent conseil à un liguoriste de l'endroit. Celui-ci répond qu'il ne peut les délier lui-même du serment d'obéissance, mais que le général de l'ordre a plein pouvoir à cet effet. Les deux vicaires écrivent à Vienne, obtiennent l'approbation du général, et disparaissent un beau matin, sans avertir ni l'évêque ni le curé. La feuille de l'évêché s'est plainte assez aigrement de cet

embauchage, et, par représailles, les jésuites refusent aujourd'hui l'entrée de leur collége à M. l'évêque de Tournay, qui cependant a beaucoup fait pour eux. Ils travaillent même, dit-on, à enlever à ce prélat la direction du grand et du petit séminaire, à l'expulser, en d'autres termes, de chez lui. Encore quelques faits semblables, et l'antique haine de l'épiscopat belge contre la compagnie de Jésus pourrait bien se raviver. Qui sait même si l'épiscopat ne se rallierait pas aux doctrines gallicanes? Cette hypothèse, qui eût paru absurde il y a dix ans, deviendrait très probable le jour où l'influence des jésuites prévaudrait ouvertement à la cour de Rome. Les évêques seraient dès-lors forcés de reconnaître qu'en répudiant le contrôle de l'état, ils ont répudié aussi sa protection.

J'ai montré que l'avénement du parti libéral n'était plus qu'une question de temps. Comment usera-t-il du pouvoir? Mettra-t-il à profit les leçons du passé? Saura-t-il échapper à ces luttes de principes qui ont long-temps énervé dans ses mains toute action et toute résistance? Il est peut-être permis de l'espérer. La question de réforme, cause principale de ces dissentimens, devient à peu près oiseuse du moment où doctrinaires et radicaux obtiennent, dans le cercle des institutions actuelles, le résultat qu'ils poursuivaient en commun, mais par des moyens opposés. Il s'opère d'ailleurs dans les rangs du libéralisme extrême une réaction très marquée en faveur des idées de centralisation. M. de Potter et ses écrits républicains sont complètement oubliés. M. Gendebien, qui dirigea jusqu'en 1839 le groupe radical de la chambre des représentans, a déchiré son mandat dans un moment d'humeur; sa retraite a beaucoup facilité le rapprochement des deux fractions libérales. M. Veraehegen, qui semblait avoir recueilli l'héritage politique de M. Gendebien, a pris résolument fait et cause pour la prérogative royale dans la question du jury universitaire. M. Delehaye vote avec M. Veraehegen, bien qu'il lui arrive d'opiner dans un autre sens. M. Castiau s'abstient de plus en plus à la tribune de la propagande radicale qui déborde dans ses écrits. Mêmes tendances en dehors de la chambre : depuis 1844, les élections de Bruxelles, Tournay, Liége et Louvain, bien que dirigées par es loges maçonniques, où domine l'influence radicale, ont principalement porté sur des hommes du parti gouvernemental. De leur côté, les doctrinaires ne se montrent pas exclusifs : MM. Lebeau, Devaux et Rogier ont renié leurs théories ultra-gouvernementales dans les deux ou trois circonstances où le monopole ultramontain a prétendu se retrancher derrière ces théories.

Je dirai plus : le jour n'est peut-être pas loin où ces concessions purement accidentelles se compléteront et se résoudront en un dogme clairement formulé. Un revirement imprévu s'opère, depuis les élections de 1843, dans la coterie des évêques, noyau primitif du parti clérical. Soit qu'à la vue des derniers succès du libéralisme ils commencent à mettre en doute l'efficacité du système électoral, soit qu'ils veuillent constituer sur une base sérieuse, sur une communauté d'intérêts réelle et durable, l'alliance contractée par eux avec l'aristocratie, soit enfin pour désarmer les jésuites, dont l'influence repose en grande partie sur la petite bourgeoisie et les paysans, trois évêques sur six en sont à demander déjà des restrictions politiques. Le *Journal historique*, organe de l'évêché de Liége, ne voit plus de préservatif contre le débordement des « mauvaises doctrines » que dans l'élection à plusieurs degrés, ou le système hollandais, pour parler clairement. Les feuilles épiscopales de Tournay et de Namur ont pris texte des élections de 1843 et de 1844 pour déclamer contre « le sale gouvernement populaire, » et la dictature de « la canaille. » Nous voilà un peu loin des mandemens démagogiques et des barricades dévotes de 1830-31. Inconséquentes ou non, ces avances ne déplaisent point à l'aristocratie, qui représente encore en Belgique la grande propriété, et recueillerait ainsi tous les bénéfices de l'élection indirecte. Un parti essentiellement rétrograde cette fois, par ses moyens comme dans son but, peut naître d'un jour à l'autre, et même se constituer fortement. Son apparition cimenterait indéfiniment l'union des libéraux. La fraction radicale songerait à défendre le terrain des libertés actuelles bien plus qu'à l'agrandir; l'homogénéité du parti libéral serait alors garantie.

Je n'ai rien dit de certain parti mixte dont M. Nothomb s'est laissé attribuer la création, et à qui on prétend assigner le rôle de nos centres. Ce parti n'existe pas. Il n'y a jamais eu en Belgique qu'un juste-milieu : c'est le groupe doctrinaire, qui, jusqu'en 1840, s'est tenu à égale distance des catholiques et des ultra-libéraux. Ce qui a pu accréditer l'idée d'un nouveau parti mixte, c'est la politique passive de M. Nothomb, qui, forcée de refléter en tout, même dans ses contradictions, la stratégie du parti catholique, a combattu tour à tour la coalition libérale par des principes doctrinaires et par des principes radicaux; mais, loin de créer une nuance intermédiaire entre les deux partis, cette politique n'a servi, on l'a vu, qu'à effacer celle qui existait déjà. Attaquées séparément dans leur domaine, les deux fractions libérales se sont repliées vers la constitution de 1831. M. Nothomb a

ruiné jusqu'à ce faux semblant de juste-milieu que représentaient les ministériels de fondation. Il a rivé cette docile minorité à tant d'actes réactionnaires, il s'en est tant de fois servi pour *se faire* forcer la main, que les libéraux ont fini par la confondre sérieusement avec les catholiques. La proscription électorale qui vient de frapper les candidats du clergé s'est étendue jusqu'à ces inoffensifs séides de tous les ministères présens, passés et futurs.

Il est une vérité qui ressort clairement des faits que nous venons de retracer, c'est que la liberté absolue, dans les mains d'une corporation, la « liberté comme en Belgique, » c'est le monopole, et la pire espèce de monopole : l'impunité dans la violence, la légalité dans la tyrannie. Je ne fais pas un crime au clergé d'être essentiellement envahisseur : il a cela de commun avec tous les élémens constitutifs de l'humanité, et c'est même du libre antagonisme des divers intérêts que résulte partout et toujours l'équilibre social; mais encore faut-il que cet antagonisme soit libre, que l'inégalité des forces y soit compensée par l'inégalité des moyens, que le clergé, avec sa puissante unité, ne soit pas pourvu des mêmes armes que la société laïque, perpétuellement fractionnée par l'égoïsme de l'individu, de la famille, du clocher, de la race : sans quoi l'équilibre est nécessairement rompu. Voyez le clergé belge : plus que tout autre il semblait appelé à un règne paisible; droits, garanties, préjugés, croyances, inviolabilité matérielle et morale, il avait tout pour lui. Eh bien! sans qu'il y soit provoqué, sans avoir l'excuse de son intérêt menacé ou méconnu, le clergé belge se trouve irrésistiblement conduit à tout déborder, à tout envahir. La liberté d'association, vaste réseau dans lequel il enveloppe la nationalité tout entière, corps et biens; la liberté d'enseignement, qui, combinée avec la liberté d'association, lui livre toutes les générations à venir; la liberté de la presse, où il a la plus large part, puisque, aux termes de l'article 16 de la constitution, il peut, sauf d'insignifiantes garanties, s'en servir contre l'état lui-même; la liberté électorale, façonnée à son profit exclusif; l'indépendance parlementaire, dont son pouvoir est le produit spontané; la prérogative royale elle-même qui n'intervient qu'en sa faveur : rien n'échappe aux intolérantes susceptibilités du clergé belge. Ces libertés, ces droits ne s'exerçaient que pour lui; il ne veut pas même qu'on les exerce, et les répudie absolument.

Qu'en est-il arrivé? que la communauté du danger, détruisant les dissidences individuelles, coalisant les égoïsmes rivaux, a introduit chez les vaincus le redoutable élément de l'esprit de corporation, et dès ce

moment s'est reproduit, aux dépens des catholiques, ce vaste système d'absorption dans lequel ils avaient enfermé les libéraux. La liberté d'association, source première du monopole ecclésiastique, est devenue le point de départ de la résistance. Les autres libertés ont eu le même sort : enseignement subventionné, presse soudoyée, embauchage électoral, rien n'a échappé à cette minutieuse contrefaçon des empiétemens ultramontains. Les députés fonctionnaires, le roi lui-même, que les catholiques ont façonnés à subir et à servir toutes les majorités, n'attendent qu'un revirement politique, désormais prévu, pour compléter, au profit des libéraux, cette inexorable loi du talion. L'ultramontanisme belge peut déjà comprendre qu'à forces égales il y a moins de vitalité encore dans l'esprit de monopole que dans l'esprit constitutionnel. Il a appelé la liberté, et la liberté l'écrase. Il croyait l'exploiter contre les citoyens et s'est trouvé irrésistiblement conduit à la répudier pour lui-même : témoin la transformation ultra-gouvernementale qui se manifeste dans les rangs de l'épiscopat.

Je conclus. Il n'y a pas dans nos sociétés modernes d'élément réel et durable pour la théocratie. Qu'elle s'étaie de l'autorité monarchique, comme en France pendant la restauration, ou qu'élargissant sa base, elle se fonde, comme en Belgique, sur la liberté populaire, l'édifice croule tôt ou tard. En principe, cette double expérience est déjà complète, et le jour n'est peut-être pas loin où le Piémont absolutiste et la Suisse républicaine se chargeront de la corroborer.

GUSTAVE D'ALAUX.

ÉTUDES

SUR L'ANTIQUITÉ.

LES SATIRES DE LUCILE.

I. — *Specimen quæstionum Lucilianarum*, von VARGES (*Rheinisches Museum*); Bonn, 1835.
II. — COURS SUR LUCILE, professé à la Sorbonne par M. PATIN, 1836.
III. — *Lucilii quæ ex l. III supersunt*, ed. VARGES; Stettin, 1836.
IV. — *Lucilii quæ ex l. IX. sup.*, ed. SCHMIDT; Berlin, 1840.
V. — SCHOENBECK. — *Quæstionum Lucilianarum particula;* Halle, 1841.
VI. — VAN HEUSDE. — *Studia critica in Lucilium;* Utrecht, 1842.
VII. — *De Lucilii vita*, ed. PETERMANN; Breslau, 1842.
VIII. — *Lucilius und die römische Satura*, von GERLACH; Bâle, 1844.
IX. — *Satires de Lucilius*, publiées par M. CORPET; Paris, 1845.

L'ami bien cher, le collaborateur à jamais regrettable qui vient de nous être enlevé par un coup si soudain à la fleur de l'âge et dans l'ardeur des études, M. Charles Labitte, avait terminé l'article qu'on va lire, peu de jours avant sa mort. Une quinzaine de retard a suffi pour en faire une œuvre posthume. Et ce ne sera pas son dernier legs, son dernier mot à ce public qui le suivait avec un intérêt affectueux. M. Labitte, dans l'activité et la variété

de ses projets, avait préparé plusieurs autres articles dont nous espérons que l'examen de ses papiers permettra de faire profiter à quelque degré nos lecteurs. Ce qui distinguait ce jeune et docte esprit, c'était la facilité et la fertilité du travail, l'expansion en bien des sens, et cette souplesse heureuse d'application qui est un don du critique. Lorsqu'il y a dix années environ, c'est-à-dire âgé de vingt ans au plus, il entra dans la rédaction de cette *Revue*, il y arrivait tout rempli de saines et solides lectures; ce qu'il avait lu, à cet âge, de vieux livres, de ces antiques auteurs qui semblent si peu flatteurs pour la jeunesse, était prodigieux. Son premier article, sur *Gabriel Naudé* (du 15 août 1836), peut donner idée de cette surabondance de nourriture gauloise excellente. M. Charles Labitte était né avec une vocation marquée pour la critique et pour l'histoire littéraire; on aurait dit qu'il avait appris à épeler dans Niceron, et qu'il avait lu couramment, pour la première fois, dans Bayle. Jeune homme, ou plutôt encore adolescent, ses idées se tournèrent aussitôt vers des portions mal connues du vaste champ du moyen-âge; avant de quitter Abbeville, son pays d'enfance, il avait entrepris, avec un de ses amis, d'écrire l'histoire des *Sermonaires* de ces vieux siècles : son premier rêve, on le voit, avait été celui d'un jeune bénédictin. Mais ce n'est pas en ce moment que nous pouvons suivre toutes ces traces de sa pensée et en relever les divers essors; nous lui paierons prochainement en détail un particulier hommage, et nous le mettrons à son rang, trop tôt conquis, dans cette série des *Critiques et Historiens littéraires* qu'il semblait destiné à enrichir longtemps. Ses intéressans, ses riches et copieux articles sur *Lemercier*, sur *Raynouard*, sur *Michaud*, sur *Marie-Joseph Chénier*, dans lesquels se remarque une continuité sensible de progrès, ont laissé souvenir et profit chez tous ceux qui les ont lus. La biographie littéraire a fait bien des progrès de nos jours en France, et le genre s'est de toutes parts agrandi : nous pouvons dire sans exagération que M. Charles Labitte lui a fait faire un pas de plus. Par l'extrême richesse de détails et par la curieuse profusion de documens qu'il y versait, il a obligé ceux de ses collaborateurs et amis, qui étaient à quelques égards ses devanciers, à devenir plus curieux et plus complets à leur tour. Nous redirons tout cela un autre jour avec développement; on le verra aussi, dans sa vivacité aimable, se multiplier souvent, et porter de l'un à l'autre un liant et un stimulant qui sont le charme et la vie des lettres. Dans ces dernières années, appelé par M. Tissot à le suppléer au Collége de France, ses études, sans devenir jamais exclusives, avaient dû se diriger plus habituellement vers l'antiquité latine, et déjà nos lecteurs en avaient goûté les fruits. Ce bel et sévère article sur *Varron*, inséré il y a un mois, n'était qu'un prélude, une grave ouverture qui promettait une série de travaux analogues. *Lucile* succède aujourd'hui, et par la nature du sujet, par la gaieté de la plume qui s'y joue, ce morceau contraste en plus d'un endroit avec les idées funèbres qu'il réveille. Pourtant, en avançant, la pensée s'y fait sérieuse, et, quand le critique a rencontré le fragment sur la *vertu*, qu'il qualifie d'admirable, il s'arrête et il aime à clore par ce haut enseignement. La dernière

page aussi, sur cette vieille gloire latine, dès long-temps éclipsée, respire une véritable mélancolie qui se redouble dans la pensée de cette jeunesse d'hier déjà moissonnée. L'antique satirique latin et le jeune critique qui l'aurait voulu faire revivre sont à jamais réunis...

Quo pius Æneas, quo Tullus dives et Ancus!

Entre tous les poètes anciens dont les œuvres ont disparu au milieu de la barbarie du moyen-âge, les plus dignes de regret sont peut-être Ménandre et Lucile, la comédie attique dans la fleur de son urbanité et de son enchanteresse perfection, la satire latine dans toute la vigueur de son originalité native. L'époque où parut Lucile est assurément l'une des plus solennelles, l'une des plus curieuses de la vie romaine; deux élémens sont en présence : l'austérité antique et l'infamie des mœurs nouvelles. Telle est la lutte que le poète avait décrite avec toute la vivacité de ses pinceaux : une société corrompue qui retenait pourtant quelque chose de l'ancienne grandeur, les gloires de la république à leur premier déclin, ce sourd travail enfin de dissolution morale qui semblait, en le nécessitant, annoncer la venue prochaine du christianisme, tout cela se retrouvait dans ses vers. On voit l'étendue de la perte qu'a faite ici la littérature.

Juvénal a dit : « Lorsque l'ardent Lucile frémit et s'arme d'un glaive étincelant (*ense velut stricto*), le criminel, en proie à des frissons internes, rougit, et la sueur des remords dégoutte de son cœur. » Vous reconnaissez ce libre railleur qui, au rapport d'Horace, *avait jeté le sel à pleine main*, ce censeur impitoyable qui, selon Perse, *déchirait toute la ville*. Sans doute, à travers les variations du goût, avec les progrès de la langue, on put trouver que le style du poète devenait suranné; sa plaisanterie même, qui enchantait encore Cicéron (*summa urbanitas*, dit l'auteur des *Tusculanes*), blessait plus tard la délicatesse d'Horace, lequel ne pardonnait pas à Lucile les admirateurs qu'il gardait. Lucile cependant continua d'être beaucoup lu : « La satire, écrit Quintilien dont l'important témoignage veut être noté, est tout-à-fait nôtre, et Lucile, qui le premier s'y est fait un grand nom, a encore aujourd'hui des partisans si passionnés, qu'ils

ne font pas difficulté de le préférer non-seulement à tous les satiriques, mais même à tous les poètes. » Voilà d'imposans témoignages.

Tout d'ailleurs nous atteste la faveur et le succès qui demeurèrent à ces satires à travers les âges divers de la littérature latine : comme tous ceux à qui la gloire sourit, Lucile eut tour à tour ses rapsodes, ses éditeurs, ses commentateurs, des professeurs qui l'expliquaient, des critiques qui faisaient des théories sur ses vers. On l'imitait, on le publiait; on faisait de lui des extraits : l'admiration publique demeura infatigable. Ainsi, l'un des plus célèbres successeurs de Lucile dans la satire, Valérius Caton, donnait des œuvres du poète une édition retouchée et rajeunie (1), comme Marot fit chez nous pour le *Roman de la Rose*. Julius Florus mettait au jour un choix populaire des *Satires* (2). Nicias, l'ami de Cicéron, écrivait un traité qu'on goûta fort sur les ouvrages de Lucile (3); Perse, au sortir des classes, devenait poète en lisant une de ces satires; Horace, tout en égratignant son précurseur, lui empruntait des cadres, des traits, des tours, des vers tout entiers; Fronton, dans sa correspondance, ne cessait de le vanter à son élève Marc-Aurèle. On donnait sur lui des cours publics, les orateurs le citaient sans cesse au barreau, on en faisait des lectures dans les salons de Rome, et, au temps d'Aulu-Gelle, certains rhéteurs se contentaient de réciter ses écrits devant la foule. En un mot, durant toute l'antiquité, Lucile est traité comme un classique, et, quand la décadence arrive, cette gloire ne s'arrête même pas : au IVe siècle, Ausone s'occupe encore de ces *âpres poésies* de Lucile, *rudes camœnæ*, qu'il affecte d'imiter, tandis que le chrétien Lactance cite Lucile, le réfute et le traite comme l'un des principaux représentans de la sagesse païenne.

Voilà après quel éclat de réputation, voilà dans quelles conditions de gloire persistante les ouvrages de Lucile se sont tout à coup perdus au milieu des ténèbres qui survinrent. Quand arriva la renaissance, quand l'humanité, rendue à elle-même, s'enquit avec curiosité, avec passion, des grands artistes qui l'avaient charmée autrefois, des hommes illustres à qui l'antique civilisation du passé devait sa grandeur, on regretta particulièrement (4) les œuvres de celui que Juvénal avait ap-

(1) Horat., *Sat.*, I, x, 1.

(2) Porphyrion sur Horace (*Ep.*, I, III, 1). — Voir Weichert, *Poet. lat. Reliquiæ*; Leipsig, 1830, in-8°, p. 366.

(3) Suet., *Gramm. ill.*, XIV.

(4) Voir surtout les lamentations de Turnèbe dans ses *Adversar.*, XXVIII, 9.

pelé le nourrisson fameux du pays des Auronces, *Auruncæ magnus alumnus;* mais les manuscrits des *Satires* avaient tous disparu, et il fallut aller demander les rares débris du poète, courts lambeaux, vers incomplets, pensées inachevées, phrases interrompues, ou même mots isolés, aux grammairiens et aux scoliastes qui, par hasard, avaient cité de lui quelque chose : c'est ce que firent les Estienne au XVIe siècle, dans leur recueil des *Fragmens des vieux poètes latins*, d'où le plus jeune érudit d'une famille très érudite, le Hollandais François Dousa, tira, en 1597, une édition particulière et fort augmentée des *Satires* de Lucile. Cent ans plus tard, Bayle, qui mettait la main sur toutes les curiosités, disait dans un piquant article de son *Dictionnaire :* « Ces fragmens auraient besoin d'être encore mieux éclaircis par quelque savant homme. » Près d'un siècle et demi s'est écoulé depuis, sans que personne s'avisât de répondre au vœu de Bayle. Cette tâche difficile vient enfin d'être abordée et remplie par un habile latiniste, M. Corpet (1), à qui l'on devait déjà une bonne version d'Ausone : cette recension intelligente de Lucile classe M. Corpet au premier rang de nos érudits. Le nouveau critique est de l'école française; sa critique est claire, prudente; elle ne se perd pas dans les hypothèses et se borne aux restitutions nécessaires. Sans doute, le texte établi par M. Corpet pourra, comme il arrive toujours dans ces sortes d'entreprise, être contesté dans certains détails; mais l'ensemble est assez satisfaisant pour qu'on puisse affirmer sans hésitation que Lucile a définitivement rencontré son éditeur. Au milieu des fatras plus ou moins érudits qui inondent l'Europe dans ce siècle de critique et d'analyse, j'ai rencontré peu d'ouvrages aussi réellement utiles et aussi intéressans que celui-là.

Il est juste de dire que M. Corpet a été aidé par certains travaux particuliers, par diverses monographies publiées depuis quelques années. Après deux siècles et plus du silence le plus injuste, la faveur en effet semble être tout à coup revenue au satirique de la vieille Rome; maintenant c'est presque un thème à la mode. M. Varges, le premier en date, venait à peine, en 1835, d'insérer dans le *Rheinisches Museum*, qui se publie à Bonn, une dissertation de quelques pages sur certains points, surtout chronologiques et géographiques, de la biographie du poète, que M. Patin, dans les premiers mois de 1836, donnait à la

(1) *Satires de Lucilius*, fragmens revus, etc., par M. Corpet; 1 vol. in-8°, 1845, Paris, chez Delion, 47, quai des Augustins.

Sorbonne une série de leçons sur Lucile aussi délicates que piquantes. L'histoire de la poésie latine devra beaucoup au cours à la fois savant et attique que professe depuis tant d'années M. Patin; mais il serait bien désirable que le souvenir en fût fixé autrement que par le profit qu'en peuvent tirer, comme nous l'allons faire aujourd'hui, certains auditeurs d'autrefois. Puis vinrent divers autres essais spéciaux : une restitution par le même M. Varges du voyage au promontoire de Scylla que Lucile avait mis en vers; un travail analogue sur la satire *de l'orthographe* tentée, en 1840, par un savant de Berlin, M. Schmidt; une courte biographie donnée l'année d'après à Breslau par M. Petermann, une thèse ingénieuse soutenue à Halle par M. Schœnbeck, et enfin des études antiques fort étendues publiées en Hollande par un spirituel et très paradoxal érudit, M. Charles Van Heusde (1), livre qui a suscité en Allemagne une vive polémique (2). On le voit, nous tournons presque au catalogue, et notez pourtant que j'oubliais encore certaine brochure suisse passablement lourde que vient de lancer l'auteur d'une fort médiocre édition de Nonius, M. Gerlach (3). Il s'agit de mon-

(1) *Studia critica in Lucilium:* Utrecht, 1842, in-8°. — Je citerai cet exemple pour montrer jusqu'où M. Van Heusde pousse l'abus des hypothèses. On trouve dans deux ou trois passages de Lucile, qui consistent chacun en deux ou trois mots, les expressions de *boulangerie* et de *pilon :* aussitôt M. Van Heusde en conclut que Lucile, comme Plaute, a tourné la meule. Figaro ne demandait que deux lignes d'un homme pour le faire pendre; il n'en faut pas tant à M. Van Heusde pour réduire les gens en esclavage. Je n'en apprécie pas moins tout ce qu'il y a de vues fines et d'érudition dans ce livre un peu indigeste. Il est à regretter que, dans sa récente réponse à M. Fréd. Hermann (*Epistola de Lucilio,* 1844), M. Van Heusde, éclairé par la critique, se soit obstiné dans tous ses paradoxes. Je m'étonne que, dans cette dernière brochure, le savant auteur, maintenant, contre toute vraisemblance, que Lucile a vécu quatre-vingts ans, relève, pour combattre la date donnée par saint Jérôme, certaines erreurs prétendues de la *Chronique* de ce saint. Cela prouve seulement que saint Jérôme avait un système particulier de compter les olympiades, système qui, en effet, a gardé son nom. M. Van Heusde, à ce qu'il paraît, n'a jamais lu *l'Art de vérifier les dates.*

(2) Voir un article critique fort dur de M. Frédéric Hermann dans les *Éphémérides* de Gœttingue, 1843, n° 36.

(3) *Lucilius und die römische Satura;* Bâle, 1844, in-4°. — M. Gerlach ne fait guère que reproduire certaines opinions qu'avait d'abord émises M. Dziadek dans un spécieux mémoire (*Sat. romana, imprimis Luciliana, antiquæ græcæ comœdiæ non dissimilis;* Conitz, 1842, in-4°); opinions que M. Frédéric Hermann a reprises et modifiées depuis avec beaucoup de subtilité et de science (*de romanæ Satiræ auctore;* Marbourg, 1841, in-4°). En étudiant quelque jour les origines de la satire latine, nous aurons occasion de rétablir la vraie mesure et de montrer

trer qu'Ennius n'a été pour rien dans l'*invention* de la satire, et que tout l'honneur de la chose revient précisément à son successeur Lucile; ce qui, au fond, est un paradoxe assez puéril et ne repose que sur des querelles de mots. Qu'importent ces minuties de scoliaste? Un malin poète du XVIe siècle nommait cela des tempêtes dans un verre d'eau. A vrai dire, les lettres proprement dites ne sont guère intéressées dans ces guerres pédantes. Essayons en vue des lettres, au contraire, de mettre rapidement à profit ces travaux divers, et de tirer des fragmens oubliés de Lucile ce qu'ils peuvent nous révéler sur le talent du poète comme sur les mystères de la vie romaine.

On sait peu de chose de la vie de Caïus Lucilius. Comme tous les poètes illustres qui l'avaient précédé (1), il naquit hors de Rome, en un petit municipe qui devint depuis colonie romaine, Suessa Aurunca, dans le nouveau Latium. Par une coïncidence qu'on a ingénieusement remarquée (2), cette petite ville a donné le jour à plusieurs poètes satiriques éminens, entre autres à Turnus, que l'antiquité mettait près de Juvénal. La famille de Lucile était noble et riche; le grand Pompée fut son petit-neveu. Les lettres romaines, comme l'a dit spirituellement M. Patin, recevaient là leurs lettres de noblesse; car jusque-là il n'y avait guère eu, parmi les écrivains, que des étrangers, des affranchis, de simples colons, en un mot des plébéiens et des prolétaires. Les auteurs désormais n'allaient plus être de simples *scribæ;* on ne donnerait plus à leurs vers le nom dédaigneux de *scriptura.* Mais, comme il arrivait dans la vie de tout Latin, le poète fut d'abord soldat. A quatorze ans (3), il suivit Scipion au siége de Numance en qualité de chevalier; Scipion avait emmené *l'escadron des amis*, où étaient tous ces littérateurs, tous ces savans, tous ces philosophes, dont le tout jeune Lucile devint le protégé, puis l'ami. C'est là qu'il parut avoir connu, entre autres, ce Rutilius Rufus, stoïcien lettré,

combien il sert peu de déprécier Ennius pour surfaire Lucile. C'est là que se placera naturellement la question de savoir si ce dernier poète a été un copiste de Rhinton et des comiques de la grande Grèce.

(1) Le fait est digne de remarque : Livius Andronicus était de Tarente, Névius de Campanie, Ennius de Rudies, Pacuve de Brindes, Plaute d'Ombrie, Cécilius de la Gaule cisalpine, Térence de Carthage, Attius de Pisaurum. La littérature, chez ce peuple de soldats et de gens d'affaires, ne fut pas d'abord indigène.

(2) Voir la notice de M. Boissonade sur Turnus (*Journal de l'Empire*, 11 janvier 1813).

(3) Voir M. Varges : *Specimen quæstionum Lucilianarum* (*Rheinisches Museum*, 1835).

homme excellent, jurisconsulte illustre, dont il redoutait plus que d'aucun autre les jugemens littéraires.

Revenu à Rome, Lucile publia ses premières satires. On était dans la première moitié du VIIe siècle; Attius et Turpilius obtenaient les derniers succès du théâtre à son déclin. Cette seconde génération, moins brillante que celle des Ennius, des Pacuve, des Névius, des Plaute, des Cécile et des Térence, qui avait illustré le siècle précédent, n'était pas de force à empêcher la chute imminente de la tragédie et de la comédie, qu'allaient décidément remplacer les farces des atellanes, les grossièretés des mimes, les boucheries des gladiateurs et des bestiaires. Lucile arrivait juste pour s'emparer de la vacance laissée par la scène : il héritait en même temps des libertés nationales de la comédie en toge (*fabula togata*), et de ce cadre tout nouveau de la satire que lui léguait Ennius, mais où il pouvait bien mieux que lui introduire de vives peintures des mœurs et de personnelles attaques. Qu'on le remarque, c'était la première fois qu'un chevalier condescendait à écrire, et, grace aux illustres patronages dont il se couvrait, grace au privilége de l'impunité propre à sa caste, il avait le droit de tout dire, d'arracher tous les masques, de livrer à la risée tous les ridicules; il n'épargnait que la vertu, dit Horace, *uni æquus virtuti*. Où trouver un plus bel éloge?

Ce qu'on sait de plus particulier sur Lucile, c'est son intimité avec l'illustre Lélius et avec Scipion, qui s'étaient faits les protecteurs de sa jeunesse. Cicéron, dans son traité *de l'Orateur*, nous a initiés au touchant intérieur de ces grands hommes, à la charmante intimité de leurs loisirs : « Quand ils pouvaient s'échapper de Rome comme des captifs qui rompraient leurs fers, ils redevenaient tous deux enfans, *incredibiliter repuerascebant*. On ose à peine le dire de si grands personnages, mais ils ramassaient des coquilles et des cailloux sur la rive, et ils s'amusaient aux jeux les plus puérils. » Lucile partageait ces distractions; il était de ces promenades dans les jardins de Caïète, dans la villa de Laurente : Scipion et Lélius « s'amusaient sans façon avec lui, nous raconte Horace, et ils prenaient plaisir à sa conversation enjouée, en attendant que le plat de légumes fût cuit. » On sait même, par une note du scoliaste Acron, qu'un jour Lucile fut surpris, dans le triclinium, poursuivant Lélius autour des lits avec une serviette roulée dont il faisait mine de le vouloir battre. Le poète ne se doutait guère que sa plaisanterie, survivant à ses vers, serait gravement transmise à la postérité.

Lucile n'avait pas vingt ans quand Scipion lui fut enlevé; il se fit un devoir de venger le souvenir de son maître, de stigmatiser ses assassins, de rappeler en vers les vertus du grand citoyen : le reste de la vie de Lucile est inconnu. On peut soupçonner seulement qu'il fut publicain en Asie, et qu'il voyagea dans la grande Grèce. Ses richesses étaient nombreuses; il avait beaucoup d'esclaves, et des troupeaux qu'il faisait, au mépris des lois, paître sur les terres publiques, ce qui lui attirait des procès. La maison de Lucile à Rome avait été construite par l'état, soixante ans auparavant, pour Antiochus Épiphanes, que le roi de Syrie, son père, avait livré en otage aux Romains. Nous savons aussi le nom de quelques-uns de ses amis, les orateurs Posthumius et Licinius Crassus, le grammairien Stilo qui fut précepteur de Varron, et ce crieur Granius dont les célèbres bons mots faisaient fortune par la ville. Ces liaisons précieuses durent le distraire des inquiétudes que lui donnait sa santé, car il s'en plaint souvent, et il exprime même, à un endroit, le noble vœu « que le corps pût demeurer aussi ferme en son enveloppe que la pensée de l'écrivain demeure vraie dans son cœur. » On soupçonne que ses souffrances le déterminèrent à quitter Rome; il alla mourir à Naples en 651, âgé de quarante-six ans. Cette cité lui accorda des funérailles solennelles, honneur que Rome, on l'a remarqué, avait refusé à Scipion.

Tous les écrits de Lucile se sont perdus : on avait de lui, à ce qu'il semble, outre ses satires, des hymnes, des comédies (1), des épodes, une histoire privée de la vie de Scipion; mais peut-être, les *Saturæ* admettant le mélange de tous les genres, des scènes comiques, des iambes s'y trouvaient-ils tout aussi bien que le récit de certains actes de Scipion. En détachant ces différentes parties pour en faire des volumes séparés, les grammairiens et les copistes obtinrent un *Lucilius comicus*, un Lucile auteur d'épodes, un Lucile biographe de l'Africain. Mais que nous importe? c'est l'écrivain que nous voulons retrouver, et qu'il nous reste à chercher dans ses fragmens.

L'originalité de Lucile, comme auteur de satires, est d'avoir donné au genre créé par Ennius une forme *mieux entendue*, comme l'a dit

(1) M. Petermann (*de Lucilii vita*; Breslau, 1842, in-8°, p. 9 et 11) dit qu'il n'y a rien dans les fragmens de Lucile qui puisse faire supposer que le poète avait écrit des comédies. C'est une erreur. Voyez les derniers livres, le livre XXVIII surtout, où l'on retrouve plusieurs incidens des *Adelphes* de Térence. Quand M. Petermann assure que Lucile n'avait point composé d'épodes, il se trompe; le grammairien Diomède (édit. de Putsch, p. 482) dit positivement le contraire.

Dacier; c'est d'avoir montré un dessein plus suivi de reprendre les mœurs; c'est surtout d'avoir régularisé cette forme capricieuse, de l'avoir rendue didactique. Ainsi, au lieu des libres mètres et du mélange de rhythmes d'Ennius, on trouve presque toujours chez Lucile l'hexamètre, rarement les vers iambiques et trochaïques. En un mot, la satire entre ses mains se détermine et prend l'aspect de discours en vers railleurs ou indignés qu'elle a gardé dans Horace et dans Juvénal.

Mais c'est assez de détails; pénétrons dans l'œuvre même, rapprochons les débris épars de cette mosaïque, et cherchons à reconstruire en idée ces tableaux perdus et jusqu'au cadre qui les entourait.

Tout poète qui a la gloire devient à jamais une personne intéressante et chère dont on aime à pénétrer le secret en étudiant ses écrits. Il semble par là qu'on puisse se rapprocher davantage de l'homme même, et qu'on reconnaisse en lui un ami, un frère : l'intimité fait le charme des lectures, comme elle fait celui de la vie. En contemplant la divine expression de cette tête de femme que Raphaël a jetée mystérieusement sur ses toiles, je m'imagine volontiers que c'est une confidence, et mon rêve surprend la Fornarine appuyée sur l'épaule du maître. Qui n'aime à deviner dans les tristesses d'Alceste quelque chose de la mélancolie de Molière, dans les langueurs de *Bérénice* quelqu'un de ces tendres soupirs que consola peut-être la Champmeslé? Nous voudrions faire ainsi pour le vieux Lucile, et contrôler son caractère et sa biographie par ses vers, le peu qu'on sait de l'auteur par le peu qu'on a de ses écrits.

La vanité est un privilége acquis aux poètes, quand ce ne serait que par prescription; avec eux, il faut toujours commencer par là. Quoiqu'il s'agisse, cette fois, d'un vers isolé, je suis bien tenté de croire que Lucile ne se refusait pas à lui-même le plaisir de constater ses succès, et en même temps, ce qui a sa douceur aussi, les échecs de ses rivaux. « Entre tant de poésies, écrit-il, les nôtres sont les seules courues aujourd'hui (1). » N'était-ce là qu'une vanterie ridicule mise dans la bouche de quelque poète orgueilleux? J'en doute un peu, et Lucile me paraît tout bonnement ici s'exprimer sur le ton de Corneille, le lendemain du *Cid :*

Et je dois à moi seul toute ma renommée.

(1) Et sola ex multis nunc nostra poemata ferri. (XXX, 30.)

N'avait-il pas donné la satire à Rome, comme Corneille venait de donner un théâtre à la France? Pour parler avec lui, il « était de ces mortels à qui les Muses permettent l'entrée de leur sanctuaire (1), » et son génie s'était profondément abreuvé à la source de la Poésie (2). Et pourquoi donc n'aurait-il pas eu conscience de son talent, du don qui lui était départi de convaincre par les séductions du rhythme, et, comme il dit dans sa langue hardie, « d'arroser le cœur par les oreilles, *per aures pectus irrigarier?* » Je ne fais pas d'hypothèse; ce qui est invraisemblable, c'est qu'un poète ne se rende pas justice à lui-même. L'amour-propre est le lieu commun de toutes les natures littéraires.

Ce qui intéresse le plus, ce qu'on aime le mieux à retrouver dans ces lambeaux incohérens de satires perdues, c'est ce qui peint Lucile lui-même, ses chagrins, ses inquiétudes. Homme, il portait au cœur cette plaie de l'inquiétude vague, cette blessure sans nom dont Lucrèce (3) a parlé en de si admirables termes; triste et morose, il avait déjà ce dégoût et cet ennui du bonheur que nous prenons pour une maladie moderne :

Tristes, difficiles sumu', fastidimu' bonorum;

ce sont les sentimens de Byron et du poète des *Feuilles d'Automne :*

Le bonheur, ô mon Dieu! vous me l'avez donné.

Une affection chère, celle d'un ami sans doute, semble avoir quelquefois consolé Lucile dans ces accès de découragement et de mélancolie : « Oui, s'écrie-t-il avec un accent qu'on ne saurait rendre, toi seul es pour moi, dans la grandeur de mon chagrin, dans mon dégoût profond, dans ces ténèbres de ma vie, la brise de salut. » Malheureusement on ignore à qui s'adressaient ainsi les affectueux épanchemens du poète. Nous ne sommes guère mieux renseignés sur les liaisons moins sévères auxquelles il demandait une distraction à ses peines; on sait seulement que le seizième livre des *Satires* portait le nom de l'une de ses maîtresses, appelée Collyra, ce qui surprend un peu quand on voit quelle est précisément la crudité cynique des fragmens qui se rapportent à ce livre. Ailleurs il est aussi question d'une fille de bonne volonté, appelée Crétea, qui, venue chez lui sans façon, s'était mise

(1) Quod sua committunt mortali claustra Camœnæ. (XXX, 64.)

(2) Quantum haurire animus Musarum e fontibu' gestit. (XXX, 29.)

(3) Lire dans son IIIe livre, à partir du vers 1066, toute cette belle page, où Faust et Manfred se seraient reconnus.

d'elle-même dans le costume le plus simplifié. Mais nous ne pouvons juger si le récit de cette visite amoureuse était un air d'homme irrésistible et de poète à bonne fortune qu'affichait Lucile, ou si ce n'était qu'un trait contre l'impudique familiarité de quelque femme perdue. Je remarque du reste que, dans la quantité de noms propres qu'offrent ces fragmens, la plupart sont politiques et se rapportent aux affaires du temps; un très petit nombre éclaire la biographie de celui qui les enchâssait dans ses vers.

Notons cependant, entre les restes mutilés de cette œuvre jadis si célèbre, une sorte de regret funèbre consacré par Lucile à son esclave de prédilection; il faut citer cette épitaphe célèbre qui, sous l'empire, avait encore ses admirateurs, puisque Martial (1), dans ses vives railleries contre les partisans de l'archaïsme, se moque précisément du style rocailleux de ces vers, lesquels, selon lui, semblent cahoter entre les rochers, *per salebras altaque saxa cadunt :*

Servu' neque infidus domino, neque inutili' cuiquam,
Lucili columella, hic situ' Metrophanes'st.

« Un esclave qui ne fut jamais infidèle à son maître et ne fit de mal à personne, le soutien de Lucile, Metrophanès gît ici. »

Lucile, sans doute, a su quelquefois mettre plus de mélodie dans ses vers, il n'y a jamais mis plus de sensibilité. On aime à savoir que ce lettré de la vieille aristocratie romaine eut un ami entre ses esclaves, et comprit ce noble sentiment de l'égalité humaine que Plaute venait de laisser poindre dans la comédie des *Captifs*, où le beau rôle appartient à quelqu'un qui n'est pas libre encore. Cela me fait aimer le caractère de Lucile.

Jusqu'ici le poète nous a peu parlé de lui-même; mais en voyage les connaissances se font vite. Que ne pouvons-nous donc l'accompagner dans son excursion de Rome à Capoue et de Capoue au détroit de Messine! Le troisième livre des *Satires* était consacré au gai récit de cette courte expédition, qui a donné à Horace l'idée du *Voyage à Brindes*, l'un de ses chefs-d'œuvre les plus exquis; *Lucilium æmulatur Horatius*, dit le scoliaste Porphyrion. Il est bien juste que Lucile ait l'honneur de figurer dans la généalogie, après avoir été dépossédé par un successeur immortel; c'est une mince compensation. Suivons du moins son itinéraire (2) sur la carte.

(1) *Epigr.*, XI, 90.

(2) Pour ce qui concerne les détails géographiques de ce voyage, je suis le plus

Quand Lucile part de Rome, un méchant cheval porte sa valise : suivant sans doute la voie Appienne, qu'Horace déclarait être « moins rude pour les piétons paresseux, » le poète longe la mer, traverse les marais Pontins, franchit des montagnes (peut-être aussi les *rochers blancs* d'Anxur (1), passe à Formies, et s'arrête à Capoue pour voir un combat de gladiateurs qui paraît avoir été sanglant, car rien n'y manqua, ni le râle du vaincu, ni les airs féroces du vainqueur, « qui allongeait son museau comme un rhinocéros d'Éthiopie, » ni les aigrettes de plumes de paon que portaient les lutteurs, toujours prêts à recommencer la tuerie. C'eût été une page curieuse pour l'histoire des mœurs provinciales de la vieille Italie que ce spectacle campanien décrit par la plume pittoresque de Lucile. De Capoue le poète se rend à Pouzzol, et, s'y embarquant, il double le promontoire de Minerve, mouille à Salerne, et repart à force de rames pour débarquer enfin au cap Palinure, vers le milieu de la nuit. Je crois probable qu'il ne dépassa point le promontoire de Scylla, d'où il put découvrir le détroit de Messine, les remparts de Reggio, puis Lipari et le temple de Diane Facelina, dont il est question dans ses vers.

Voilà pour la géographie. Mais, au sens de certains fragmens, il est facile de deviner que les mésaventures de route et les anecdotes d'auberge tenaient bonne place dans cette espèce d'épître familière. Rien n'y manquait, pas même, je crois, la tempête obligée, ni les esclaves endormis que le maître dut éveiller en personne, ni la conversation avec le guide qu'on avait pris en route. La vieille cuisine de Bénévent, où Horace ne trouva qu'un dîner de grives étiques, rappelle tout-à-fait ce méchant gîte où Lucile ne trouva même pas de feu, et où l'on ne sut lui servir ni huîtres, ni falourdes, ni asperges, rien de ce qu'il aimait. C'est là sans doute qu'il vit cette cabaretière syrienne, *caupona syra*, que Virgile à son tour contemplait assis sous un berceau d'oseraie (2), et qu'il nous a si délicieusement peinte, dans une taverne fumeuse, la tête ornée d'une petite mitre grecque, et se battant les coudes avec des baguettes claquantes, tandis qu'au son du crotale elle dansait ses pas lascifs. On se souvient qu'en allant à Brindes, l'ami de Virgile avait fait bonne chère dans la riche villa de Cocceius; il me paraît vraisemblable que quelque hôte généreux reçut également Lucile, et c'est ici que je place cette exclamation d'affamé : « Nous

souvent la minutieuse dissertation de M. Varges, *Lucilii quæ ex libro III supersunt;* Stettin, 1836, in-4°.

(1) Impositum saxis late candentibus Anxur. (Horat., *Sat.*, I, v, 26.)

(2) Voir sa *Copa*.

ouvrons les mâchoires, et nous mettons l'ouverture à profit; » ainsi que cette allusion à une orgie : « Les brocs au vin sont renversés, et notre raison avec eux. » Ce jour-là, Lucile n'était pas précisément un moraliste.

Horace, dans sa satire célèbre et charmante, a laissé une page immortelle : les expéditions des touristes à grand fracas et tous les voyages autour du monde seront oubliés, qu'on aura encore sur les lèvres ces vers du Romain. Voyez le privilége des poètes! tant qu'il y aura des hommes et une civilisation, chacun pourtant saura qu'un jour il prit la fantaisie au fils d'un affranchi du temps d'Auguste d'aller de Rome à Brindes en prenant la voie Appienne. Il est vrai que ce promeneur s'appelait Horace, et qu'il faisait son excursion de compagnie avec Varius et Virgile : l'art rend éternel tout ce qu'il touche. Lucile aussi était allé au détroit de Messine, et cela bien avant que Flaccus allât à Brindes; il avait même parlé de son mauvais cheval, comme l'autre a parlé de la méchante mule de son batelier; il avait décrit un combat de gladiateurs, comme l'autre a décrit un combat de bouffons; mais, hélas! on ne dit guère de bien de ceux qu'on pille, et Horace a copié Lucile..... en le maltraitant. Cette ingratitude-là n'ôtera certainement rien à la gloire du maître : les lecteurs s'inquiètent peu des origines, et les fragmens du troisième livre de Lucile resteront l'exclusive pâture des érudits. Et cependant Lucile ne voulait pas de lecteurs savans! La postérité ne l'a guère satisfait.

Jusqu'ici nous n'avons encore eu affaire qu'à un rêveur laissant aller la Muse à sa guise, et se complaisant à tous les jeux de la poésie individuelle. Toutefois, ce qu'on est impatient de voir aux mains de Lucile, c'est ce glaive étincelant dont parle Juvénal. Tâchons donc de retrouver *l'âcre et impitoyable écrivain* dont il est question dans Macrobe, *l'âpre satirique* qu'Acron, le scoliaste d'Horace, admirait encore après le ve siècle.

En parlant du vieux Caton, Lucile a dit : « Il nommait tous ceux qui méritaient ses attaques, parce que sa conscience ne lui reprochait rien; » nous surprenons ici Lucile se louant lui-même dans l'éloge d'autrui. En effet, son renom de probité, le rang qu'il tenait dans la caste patricienne, les liaisons illustres derrière lesquelles il était à couvert, l'autorité aussi de son talent, et cette verve surtout qui pousse tout vrai poète et entraîne après lui le lecteur, permirent à l'ami des Lélius et des Scipions l'usage, nouveau dans la satire latine, des personnalités, des attaques nominales, des désignations terribles ou pi-

quantes. De là des entrées en matière promptes et incisives, une sortie taquine par ici, un duel à outrance par là, de légères escarmouches à côté de combats sanglans, l'ironie badine voisine de l'imprécation vengeresse, le ridicule qui fustige avec l'indignation qui châtie, toute une mêlée enfin de vers agressifs, harcelans, redoutés. De plus, les coups de ce fouet vengeur étaient si vertement appliqués, qu'ils restèrent empreints sur les victimes comme un ineffaçable stigmate. Autant de qualificatifs accolés aux noms propres, autant de synonymes dans la langue. Chaque individu désigné devint, sous le sceau de cette poésie réprobatrice, une sorte de type proverbial, grotesque ou odieux, de quelque ridicule ou de quelque vice.

Voyez plutôt si, pour Cicéron, le modèle toujours vivant de l'homme vénal, ce n'est pas Tubulus; voyez si, chez Horace, Gallonius ne demeure point la personnification du gourmand, si Nomentanus ne reste pas l'idéal du vaurien, si le nom de Lupus ne se présente pas le premier quand il s'agit d'un impie. Tous ces personnages étaient des contemporains de Lucile qu'il avait flétris dans ses satires. Puissance étrange et redoutable que celle-là et qui fit qu'un poète, au milieu des transformations de la langue, put changer des noms propres en noms communs, élever le particulier au général, et punir les vicieux, en les incarnant dans le vice. Voilà comment, entre ses mains, la satire devint une espèce de poteau infamant où le portrait des coupables demeurait à jamais suspendu comme une effigie symbolique.

On devine quelles inimitiés implacables suscitèrent contre Lucile de si audacieuses attaques. Comment Tuditanus lui aurait-il pardonné les blessantes épithètes « d'ami des ténèbres et de poltron? » comment le vieux Cotta, « ce mauvais payeur, ce chercheur de défaites, toujours en retard avec ses créanciers, » comment Calvus, « le mauvais homme de guerre, » comment cet autre « avec ses jambes cagneuses et décharnées, » pouvaient-ils oublier l'amertume de ses sarcasmes? Aussi les rancunes, les haines, les mauvais propos, se firent-ils jour de tous côtés. Quand les amis de Lucile l'invitaient à quelque repas, leur premier soin était de ne pas convier par mégarde quelqu'une des récentes victimes du poète; autrement, c'étaient des récriminations à n'en plus finir : « Nos amis, s'écriait-on avec dépit, ont osé nous prier de venir dîner avec ce coquin de Lucile, *cum improbo.* » D'autres fois on ne se contentait pas de se venger par des ripostes de conversation, par des plaintes chuchottées à l'oreille. Un

jour (1), à propos d'on ne sait quelle pièce de théâtre (probablement le *Duloreste* de Pacuve), Lucile avait parlé « d'un poète tragique perdant ses vers pour un Oreste enroué, *rausurus Orestes;* » l'acteur ainsi désigné, ou quelqu'un de ses camarades, répondit à cette attaque en nommant le poète d'une façon outrageuse au beau milieu du théâtre. On sait que le métier de comédien n'était pas, à Rome, comme il l'avait été chez les Athéniens, compatible avec les plus hautes fonctions, avec celles même d'ambassadeur, et qu'il n'y avait guère que des esclaves dans les troupes qu'engageaient les édiles : monter sur les planches ravalait un homme libre au-dessous des plus vils prolétaires. Blessé par un histrion dans son orgueil de chevalier, Lucile n'eut pas le bon esprit de voir là une légitime représaille et fit un procès. Il le perdit : c'était justice. Le lendemain aussi du compte-rendu de *l'Écossaise* dans l'*Année littéraire*, Voltaire, en vrai gentilhomme de la chambre du roi, ne demandait-il pas très sérieusement que Fréron, qu'il venait de vilipender sur la scène, fût mis sans façon au For-l'Évêque? Certaines vanités sont aveugles, et les vanités de poètes pourraient bien être de ce genre-là.

Il ne faut pas s'être engagé depuis long-temps dans la difficile étude des fragmens de Lucile pour reconnaître que l'auteur appartient au parti des vieilles mœurs. Ainsi, rien qu'à l'entendre s'écrier, avant Horace : « Comme la fourmi, amasse des fruits dont tu pourras, durant les rigueurs de l'hiver, jouir et faire tes délices au logis, » je reconnais l'ancienne prévoyance romaine, ce goût de l'épargne, que le luxe croissant rendait chaque jour plus rare. On était désormais plus fier des prodigalités que des vertus. Déjà l'auteur des *Ménechmes*, avec sa verve habituelle, avait dit : « Ce que cherchent maintenant les citoyens considérés, c'est du bien, du crédit, des honneurs, de la gloire, la faveur populaire; voilà ce qui a du prix aux yeux des honnêtes gens (2). » On voit où en était tombée l'austérité première. Lucile n'est pas moins sombre dans ses peintures : « L'or et les honneurs, écrit-il, sont devenus pour chacun les signes de la vertu. Autant tu as, autant tu vaux, autant on t'estime. » Constatons par ces textes combien la décadence morale date de loin et remonte plus haut qu'on ne croit dans la vie romaine. Plus d'un écrivain antérieur à Lu-

(1) *Rhet. ad Herenn.*, II, 13. — Van Heusde, *Studia critica*, p. 305. — Lucile, éd. Corpet, XIX, 8.

(2) Plaut., *Trinum.*, 244.

cile se tournait déjà vers le passé, et vantait avec regret les temps antiques; il faut, à ce sujet, entendre Plaute parler en termes plaisans de la maladie qui, disait-il, attaquait si rudement les bonnes mœurs, que la plupart, sont maintenant à demi mortes (1). » Et il ajoute plus loin ce mot frappant, qui, à lui seul, donne le secret de toute cette époque : « L'ambition est consacrée par l'usage; elle est libre des lois (2). » C'est presque la Rome de Catilina, ce n'est plus la Rome de Fabricius. Mais il faut laisser la parole à Lucile : écoutez ces beaux vers, où respire dans sa force, où revit dans sa verdeur le vieux sentiment latin. C'est l'indignation du citoyen qui éclate à la vue des infamies du forum; je n'espère pas rendre l'âpre énergie du texte :

Nunc vero, a mane ad noctem, festo atque profesto,
Totus item pariterque dies, populusque patresque
Jactare indu foro se omnes, decedere nusquam,
Uni se atque eidem studio omnes dedere et arti :
Verba dare ut caute possint, pugnare dolose,
Blanditia certare, bonum simulare virum se,
Insidias facere, ut si hostes sint omnibus omnes.

« Maintenant, depuis le matin jusqu'à la nuit, qu'il soit fête ou non, en un mot tout le jour et tous les jours, peuple et patriciens, se démènent tous dans le forum, et n'en quittent point. Tous s'appliquent à une seule étude, à un même art, celui d'abuser par de fines paroles, de lutter de ruse, de rivaliser de flatteries, d'afficher des airs d'homme de bien, de tendre des pièges, comme si de tous tous étaient ennemis. »

Je reconnais là cette cité pervertie qui, selon l'énergique parole rapportée par Salluste, se serait vendue si elle avait trouvé un acheteur.

En dénonçant ainsi avec l'accent d'un honnête homme irrité l'avilissement où tombaient chaque jour les vertus publiques, Lucile n'épargnait pas plus les castes qu'il n'avait épargné les personnes; noble, il osa même s'attaquer à la noblesse. « Ils s'imaginent, dit-il dans un précieux fragment, pouvoir faillir impunément, *peccare impune*, et que leur naissance les couvre contre toute atteinte. » Tout le monde se rappelle la magnifique apostrophe de Dante : « O petite noblesse du sang! tu es bien un manteau qui raccourcit vite, car si on n'y ajoute un morceau de jour en jour, le temps tourne à l'entour

(1) . . . . . Morbus mores invasit bonos;
Ita plerique omneis jam sunt intermortui. (*Ibid.*, 6.)

(2) Ambitio jam more sancta 'st, libera'st a legibus. (*Ibid.*, 1002.)

avec ses ciseaux (1). » Voilà où en était Rome, et Lucile osait le lui dire. Dans le siècle précédent, quand Névius avait essayé d'introduire sur la scène latine les libertés de l'ancien théâtre attique, quand il s'était permis (2) un sarcasme contre le *fatal consulat* de Métellus et une allusion contre le grand Scipion, que son père avait ramené tout penaud de chez sa maîtresse avec un manteau pour tout vêtement, on sait comment cette tentative aristophanique avait réussi et de quel air de dédain le consul attaqué avait dit : *Malum dabunt Metelli Nævio poetæ*. Cela est intraduisible; il faut sentir l'idée d'ignominie attachée à cette expression de *malum*, qui désignait la correction infligée à un esclave; il faut sentir le mépris amer qu'il y a dans ce rapprochement du grand nom des Métellus et de celui d'un méchant Grec de Campanie, écrivailleur aux gages des histrions. On a spirituellement remarqué que le chevalier de Rohan devait s'exprimer sur le même ton la veille du jour où il fit rosser Voltaire par ses gens. Voltaire fut mis à la Bastille; Névius alla en prison, et de plus il mourut en exil.

Ce contraste, à cent ans de distance, d'un tribun dramatique que l'aristocratie fait taire et d'un tribun satirique que l'aristocratie laisse dire, marque le changement qui s'était accompli dans les mœurs littéraires. Hier on imposait violemment silence à l'homme du peuple qui s'avisait de transformer la littérature, ce vil passe-temps des esclaves beaux-esprits, en instrument contre les puissances : aujourd'hui les choses ont bien changé; il n'est plus de mauvais ton, c'est même la mode d'écrire; Lélius ne se cacherait plus pour faire des vers avec Térence, et Lucile, tournant avec une entière indépendance les droits de sa caste contre sa caste, peut, sans qu'on l'inquiète, s'exprimer crûment sur toute chose. On le maudira entre les dents, on se vengera par de mauvais propos; mais personne ne l'appellera devant le préteur.

Lucile usa amplement du privilége qui lui était laissé; je le trouve mettant le doigt avec audace sur la plaie future de l'empire, la vénalité militaire. C'est une chose remarquable que l'extrême réserve avec laquelle les poètes de la république touchent les matières de l'état, de l'armée, de la famille : soldat, citoyen, père de famille, le Romain

(1) Ben se' tu manto che tosto raccorce
Si che, se non s' appon di die in die,
Lo tempo va dintorno con le force.
(*Parad.*, XVI, terz. 6.)

(2) Voyez Klusmann, *Nævii vita*, Jéna, 1842, in-8°, page 15, et une note de M. Naudet sur le vers 27 de l'*Amphitryon*.

des vieux temps veut être respecté et ne souffre point l'ironie. Il n'y a pas dans tout le libre théâtre de Plaute un trait qui eût pu blesser ces susceptibilités : la politique du sénat n'y est pas plus attaquée que la vertu des matrones, et le personnage, le *masque* du militaire fanfaron, est toujours un Grec sans conséquence qui ne compromet en rien la bravoure nationale. « Les légions, s'écrie Lucile, servent pour de l'argent, *mercede merent legiones.* » C'était une nouveauté qu'un si hardi langage; il annonçait déjà les beaux vers où Lucain osa dire depuis : « Il n'y a ni foi ni pitié chez ceux qui vivent dans les camps; leurs bras sont vendus; le droit pour eux est où il y a le plus d'argent (1). » Lucile avait-il deviné que les gouvernemens militaires finissent par le despotisme et la corruption? On lit dans un de ses fragmens : « Tout est jeu et hasard dans la guerre; or, si tout est chance et hasard, pourquoi courir à la gloire? » Mais qui donc, chez les maîtres du monde, pouvait avoir l'humeur si peu belliqueuse? Comment Lucile surtout, qui avait courageusement servi aux armées, fût-il venu proclamer dans ses vers des doctrines de paix perpétuelle? Assurément le poète mettait ce mot dans la bouche de quelque poltron; à Rome, il n'y avait pas d'abbé de Saint-Pierre, même dans les lettres. Du reste, à un autre endroit de ses satires, Lucile montre dans la guerre la destinée même de Rome, et cette fois il ne donne plus la victoire comme un simple caprice de la fortune : « Souvent le peuple romain, écrit-il, a été vaincu par la force et surpassé en de nombreux combats; mais dans une guerre jamais, et tout est là. » Lucile ici parle en son nom : il a foi à la ville éternelle.

Le temps est venu de quitter le forum; ce qu'on est surtout désireux de connaître des peuples qui ont disparu, c'est cette existence de tous les jours que les historiens n'ont pas occasion de peindre, c'est cette vie du foyer dont nous cherchons complaisamment les ressemblances avec la nôtre. Sans donc nous laisser avec la tourbe des cliens entre les colonnes de l'atrium, Lucile va nous faire pénétrer tout de suite dans la salle des festins : c'est maintenant la pièce principale. Partout s'étalent les délices et les raffinemens du luxe. Fi des siéges de hêtre, des simples bancs de bois qu'on avait au vieux temps! chacun de nos gourmands est voluptueusement couché sur l'édredon, sur des tapis soigneusement fourrés des deux côtés, *pluma atque*

(1) Nulla fides pietasque viris qui castra sequuntur,
Venalesque manus : ibi fas, ubi maxima merces.
(*Phars.*, x, 408.)

amphitapæ. Vous voyez devant vous les conquérans de l'univers! celui-ci avale un plat d'huîtres que l'hôte a payé mille sesterces; celui-là se réserve pour le pâté de volaille grasse; un troisième préfère les tétines de truie qu'on a tuée aussitôt qu'elle avait mis bas; en voici un qui demande du vin tiré tout frais du tonneau et auquel le siphon et le sachet de lin du sommelier n'aient rien fait perdre de sa première saveur; en voilà un autre qui s'étouffe, à en mourir, avec les saperdes et la sauce de silure. Écoutez ce gourmet : il vous expliquera comment le poisson qu'on appelle loup du Tibre est bien plus friand et vaut le double quand il a été pêché entre les deux ponts, parce qu'alors il s'est nourri le long du rivage des immondices que la ville jette dans le fleuve. Plus tard, après Lucile, ces recherches se raffineront encore et deviendront une sorte de mélange singulier, une complication de gastronomie et de cruauté morale : on trouvera, par exemple, le poisson plus délicat quand il aura été pris dans un naufrage, *si quid naufragio dedit, probatur*, dit Pétrone; les périls courus par les pêcheurs donneront du prix à la murène et en relèveront même le goût (1).

Mais quoi! on est en retard, il faut quitter la table, le jeu de dés, le sourire à moitié ivre des courtisanes; l'heure a sonné pour nos patriciens d'être au forum (2), s'ils ne veulent pas payer l'amende. Les voilà donc qui relèvent leurs cheveux parfumés et qui s'en vont s'asseoir tant bien que mal sur leurs siéges de juges. Quel ennui, hélas! que les devoirs! et comment, au sortir des joies du triclinium, lire, d'une paupière appesantie par le vin, les dépositions des témoins? comment suivre les raisonnemens subtils de ce légiste qui plaide? Au lieu donc de suivre toutes ces minuties de procédure, rêvons à la coupe murrine pleine de vin grec mêlé de miel que nous présentait tout à l'heure cette jeune et charmante esclave aux cheveux lisses, à la toge de gaze si fine qu'on dirait du vent tissé, *ventus textilis* (3). Tant pis pour les plaideurs! on jugera à tout hasard.

Foin de l'austérité et de la justice! la vie est courte, et il la faut bien remplir. Quels sots scrupules n'avait-on pas naguère contre la

(1) Piscium sapores quibus pretia capientum periculo fiunt. (Plin., *Hist. nat.*, IX, 34.)

(2) Voir Macrobe (*Saturn.*, II, 12) qui complète les traits épars dans Lucile.

(3) Expression de Publius Syrus (dans Pétrone, ch. LV); c'est presque la *vitrea toga* dont parle Varron. Il est aussi question dans Sénèque de ces robes transparentes avec lesquelles les matrones, dit énergiquement le philosophe, « ne adulteris quidem, plus sui in cubiculo, quam in publico ostendunt. » (*De Benef.*, VII, 9.)

danse et les spectacles! Que votre fille plutôt aille apprendre des pas et des figures à l'école des baladins; que votre fils (il n'a pas douze ans, il porte encore la bulle (1); mais qu'importe?) exécute, au son de la sambuque, cette danse lubrique qui ferait rougir un jeune esclave prostitué. Assouvissez vos sens par tous les plaisirs, votre esprit par toutes les distractions; semez l'or, et, si vous vous ruinez, faites du moins comme ce Ménius qui, réduit à vendre sa maison, se réserva du moins une colonne d'où il pouvait voir les combats de gladiateurs. — Voilà le spectacle peint par Lucile et qui fait que le poète indigné peut apostropher les vainqueurs du monde, les maîtres de la terre, et leur dire : « Vivez, gloutons; vivez, ventres! *vivite ventres!* »

Après les déportemens de la ville, ceux des tribus rustiques : tout passe sous la verge du satirique. La campagne aussi a ses gourmands comme la cité, pauvres gourmands qui dînent, non plus dans des plats d'or, dans des vases de cristal, mais qui, pour leur repas de tous les jours, en sont réduits à un peu de chicorée assaisonnée de sauce de mènes et servie sur une assiette étroite de terre de Samos. Triste cuisine, maigre plat, plus humble encore que cet étrange ragoût d'ail, de rue, de coriandre, d'ache et de sel broyés, dont Virgile nous a laissé l'agreste recette dans le *Moretum*. Lucile avait fait une grotesque description de je ne sais quel repas donné par un rustre gastronome qui, voulant faire bombance, s'était ruiné en ciboule et en oignons, comme les citadins se ruinaient pour l'huile de Cassinum ou le vin de Falerne, et n'avait composé son régal que de légumes. Je m'imagine que, pour préparer ce beau festin, notre homme fit venir de la ville quelqu'un de ces cuisiniers dont parle Plaute (2), qui, chômant la huitaine, allaient le neuvième jour préparer les rôtis de tous ces gloutons de village avides d'avaler à chaque nondine. C'était à ce propos peut-être que Lucile amenait une apostrophe à l'oseille, qu'on commençait à négliger fort de son temps et dont l'usage avait été contemporain de l'austérité des mœurs :

« Oseille! que de louanges sont dues à celui qui te connaît encore! C'est à ce sujet que Lélius, ce sage, avait coutume de pousser les hauts cris et d'apostropher à leur tour chacun de nos goinfres : « O Publius Gallonius! s'é-« criait-il; ô gouffre! tu es un être bien misérable. De ta vie tu n'as soupé-

(1) Voir dans Macrobe (*Saturn.*, II, 10) le discours de Scipion auquel Lucile faisait ici allusion (Sat. II, fr. 10; édit. Corpet).

(2) . . . . . Cocus ille nundali' est : in nonum diem
Solet ire coctum. (*Aulul.*, 280.)

« une fois en honnête homme, quoique tu manges tout ton bien pour une « squille ou pour un gros esturgeon (1). »

Qu'entendait Lélius par ce *cœnare bene, souper en honnête homme?* expression dont M. Corpet ne me paraît pas avoir saisi la vraie nuance. Lélius, disciple des stoïciens Panætius et Diogène, recherchait le bien avant tout, et ne mettait pas le vrai bonheur dans les plaisirs des sens; pour lui, il n'y avait de *bon dîner* que celui où l'on satisfaisait avec frugalité aux besoins de la nature et où s'entremêlaient d'utiles, d'agréables causeries. Cela se trouve expliqué un peu plus loin : « Mets cuits à propos, bon assaisonnement; puis de sages entretiens, et, si tu veux encore, de l'appétit. » Nous avons le programme des dîners de Lucile; c'était le même que celui de Varron les jours où Cicéron le venait visiter dans sa ferme de Tusculum.

Tel était l'enseignement pratique du poète : Horace un jour s'inspirera de ces mœurs tempérées, de cette aménité de doctrines qui, fixées avec art sous les délicatesses de la diction, font encore le charme de ses vers. Mais que pouvait la poésie quand les lois, dans ce pays de juristes et de législateurs, étaient devenues impuissantes? Il y avait long-temps, Lucile nous l'apprend lui-même, que la loi Fannia, qui avait fixé à cent as le maximum des frais d'un repas, était tombée en désuétude : « Les cent méchans as de Fannius, » disait-on proverbialement en parlant d'un mauvais dîner. Quant à la défense qu'avait faite ce même règlement de manger des poules grasses, on s'en tirait par une subtilité d'avocat, en ne faisant engraisser que des coqs; Pascal n'a pas trouvé cette distinction dans Escobar. Quelque temps avant la mort de Lucile, on porta un nouveau décret somptuaire (2); mais ce fut en vain : nous voyons, par les *Satires* elles-mêmes, que chacun prit plaisir à l'éluder par des subterfuges : *legem vitemus Licini*. La société païenne était sans frein; rien ne pouvait l'arrêter sur cette fatale pente à la perversion.

(1) Le sage Lélius se souvenait ici de son Hésiode : « Insensés qui ne savent pas combien la moitié est préférable au tout, et ce qu'il y a de richesse dans la mauve et l'asphodèle. » (*Trav. et Jours*, v. 41.)

(2) La date incertaine de cette loi Licinia a donné lieu à vingt hypothèses, dont les moins vraisemblables peut-être appartenaient à l'auteur des *Studia critica in Lucilium*. Depuis, M. Van Heusde, dans son *Epistola ad Hermannum de Lucilio*, a produit de nouvelles conjectures qui pourraient être réfutées de même par des conjectures. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la date de la loi Licinia varie de 644 à 657. Or, Lucile étant mort, d'après saint Jérôme, en 651, cette loi dont le poète parle avait dû paraître avant 651.

Quand on est voluptueux, on devient avide; tout se tient dans le mal, et l'enivrement des sens induit aux vices de l'ame. Pour suffire à cette vie de luxe et de plaisirs, il fallait de l'argent; de là ces coquins rapaces, ces fripons aux mains engluées, *viscatis manibus* (1), qui rafflaient tout et ne lâchaient rien; de là ces pince-mailles et ces usuriers, que Tacite, de son temps, regardait encore comme le plus vieux fléau de Rome (2). La plupart grapillaient et pillaient pour faire ensuite les prodigues; quelques autres, fidèles à l'ancien instinct de la race latine, thésaurisaient chichement et se privaient pour amasser. Il reste de Lucile quelques vers pleins de verve sur un vieux ladre agenouillé devant son or :

Cui neque jumentum est, nec servus, nec comes ullus;
Bulgam, et quidquid habet nummorum, secum habet ipse :
Cum bulga cœnat, dormit, lavit : omnis in una
Spes hominis bulga, hæc devincta est cetera vita.

« Il n'a ni jument, ni esclave, ni compagnon; sa bourse, tout ce qu'il a d'argent, il le porte avec lui; avec sa bourse il dîne, dort, se baigne. Toute la sollicitude de l'homme est dans sa bourse; à sa bourse est lié le reste de sa vie. »

Molière n'eût pas désavoué ces lignes.

Voilà comment l'impitoyable Lucile passait tout en revue et peignait les habitans de Rome, dans leur vie publique comme dans les secrets de leur intérieur. Ceux qui se glissaient dans l'impudique rue des Toscans n'échappaient pas plus à sa verve que ceux qui quémandaient à prix d'or les suffrages populaires; il dénonçait aussi bien les raffinemens de la débauche que les infamies du forum. Partout où un Latin a l'habitude d'aller, sur les places et dans les marchés, aux gymnases et dans les parfumeries, dans les temples et chez les barbiers, partout enfin où l'on jase et où l'on achète, partout où s'exercent la malignité des médisans et l'industrie des chercheurs d'argent, vous êtes sûr de trouver Lucile; il a l'œil ouvert, l'oreille aux aguets, et le malin, selon le mot de Despréaux,

Aux vices des Romains présente le miroir.

(1) Plaute (*Pseudol.*, 84) a une expression plus vive encore pour peindre ces mains crochues, *furtificæ manus*, qui étaient sans doute l'une des soixante-trois manières qu'avait Panurge de se procurer de l'argent. (Voir le *Pantagruel*, l. II, ch. XVI.)

(2) Vetus urbi fœnebre malum. (Tac., *Ann.*, VI, 16.)

Notre tâche de glaneur et de mosaïste n'est pas achevée. Ramassons en passant ceux des fragmens de Lucile qui se rapportent aux femmes romaines; ce ne sont pas les moins curieux. On peut juger exactement de l'état d'un peuple, en voyant ce que sont chez lui l'amante et l'épouse.

Cet élégant qui « se rase, s'épile, se décrasse, se ponce, se bichonne, se lustre, se farde, » est-ce un de ces jeunes patriciens que peint Térence (1), passionnés pour les chiens de chasse, les chevaux ou les philosophes (tout cela était mis sur le même rang)? ou bien est-ce tout simplement un de ces barbons impudiques, galans surannés, dont les écrivains de théâtre racontaient si complaisamment les déconvenues? Le texte est trop mutilé pour qu'on le devine. Je crois cependant qu'il s'agissait d'un coureur d'aventures, trop délicat pour ne point « tenir à la figure et pour se contenter d'une louve, de quelque femelle appartenant à qui dispose d'un sesterce ou d'un as (2). » Bien au contraire, notre *lion* d'il y a deux mille ans laissait ces sortes de commères « aller, aux jours de fête, faire ripaille dans les temples avec leurs pareilles; » il dédaignait ces femmes « couvertes de crasse, rongées de vermine, de misère, » et bonnes pour les portefaix du port. Ses frais de toilette cachaient bien d'autres intentions; il soupirait pour une jeune Sicilienne (3) « svelte, agile, à la poitrine blanche comme celle d'un enfant, » et qui avait une grace irrésistible quand « ses doigts roulaient en boucles sa chevelure que divise l'aiguille. » Comment résister d'ailleurs? la coquette est si avenante, si caline, si doucereuse; elle l'entoure de cajoleries, « elle lui fait des avances, lui mord les lèvres, l'enjôle d'amour. » Le dard est au cœur de la victime. La cruelle « l'atteint sans qu'il y songe, lui saute au cou, l'embrasse, et tout entier le mange, le dévore; » car, « plus elle a de caresses, plus l'enragée vous mord. » Vous voyez bien qu'il s'agit d'une Phryné « à qui un amoureux est tombé sous la griffe. » L'amant se ruine; mais comment la maîtresse s'enrichirait-elle? les courtisanes font tant les glorieuses! *Ita sunt gloriæ meretricum*, comme dit Plaute (4).

(1) Quod plerique omnes faciunt adolescentuli,
Ut animum ad aliquod studium adjungant, aut equos
Alere, aut canes ad venandum, aut ad philosophos.
(Terent., *Andr.*, v. 55.)

(2) Il s'agit de ces filles à deux oboles, et « bonnes pour la crasse des esclaves, » dont Plaute a tracé un si repoussant tableau (*Pœnul.*, 263).

(3) On voit dans le *Rudens* (prol., 54) que « la Sicile était un pays de voluptueux, excellent pour le trafic des courtisanes. »

(4) *Trucul.*, 837.

Tel est le portrait de la courtisane comme je me l'imagine retracé par la plume du satirique. Les traits épars dans Lucile se sont concentrés ici un peu au hasard; mais qu'importe? Si l'ensemble est arbitraire, il se vérifie du moins par les détails. Égaré dans un labyrinthe, on est bien excusable de chercher un fil conducteur.

Maintenant, c'est le tour de la matrone; Lucile, en Romain des vieux temps, honore la famille, et son premier précepte est que « les enfans dont elle est mère font l'honneur d'une femme. » Mais ce n'était pas une raison pour que, en poète ami de sa liberté, il ne lançât contre le mariage quelques-uns de ces lazzis de célibataires que les maris eux-mêmes se permettent dans leurs jours de mauvaise humeur : « Tracas et chagrins, dit Lucile, que les hommes s'attirent volontairement; ils prennent femme, font des enfans, et c'est là tout le secret. » Pour soutenir une thèse, il faut bien des preuves : les preuves ne manquent pas. Votre bourse, par exemple, que deviendra-t-elle? Avec une femme, on n'a jamais fini : c'est le rubanier, et puis le ceinturier, et puis le passementier, et puis les esclaves, et puis les servantes pour la toilette de madame (1). Mais mettez-vous bien dans l'esprit que ces frais de coquetterie ne sont pas faits pour vous : « quand elle est avec vous seul, c'est bien assez du premier chiffon venu; qu'il arrive, au contraire, une visite (une visite d'hommes surtout), vite on étale torsades, pelisses et ceintures. » Voilà le charme de votre intérieur. Et, quand madame sort de chez elle, bon homme que vous êtes, où vous imaginez-vous donc qu'elle va? « Chez l'orfèvre, chez sa mère, chez sa cousine, chez une amie? Autant de prétextes pour aller dehors, et faire visite à *quelqu'un.* » C'est ainsi que vous serez trompé et ruiné « par une mangeuse qui, à la façon du polype (2), finira par se manger elle-même. » Ajoutez que, quand la jeunesse se sera flétrie, vous n'aurez plus à votre foyer qu'une « vieille garçonnière, *vetulam atque virosam.* » Tel est le mariage selon les capricieux pinceaux de Lucile; mais comment lui attribuer une doctrine avec quelque certitude? Ces fragmens, qui faisaient quelquefois partie de dialogues, comme on suppose, se contredisent souvent. Ainsi, ailleurs, on croirait qu'il donne le beau rôle à la femme; il la montre économe, résignée, dévouée. « Son époux est-il

(1) Comparez dans l'*Aulularia* (v. 464 et suiv.) la très piquante énumération des ouvriers sans nombre dont une femme avait besoin pour sa toilette.

(2) Cette croyance que le polype se dévorait lui-même n'était plus qu'une fable au temps de Pline (*Hist. nat.*, IX, 46).

malade, il faut qu'elle le soigne, qu'elle subvienne à la dépense, qu'elle se refuse les douceurs, qu'elle épargne pour un autre. » Plus loin, c'est quelque propos de mari en colère : « Qu'elle fende le bois, qu'elle file sa tâche, qu'elle balaie la maison, qu'on la rosse. » Tout à l'heure, Lucile nous retraçait les vices de la femme riche; ici il met en saillie les vertus et la pénible condition des femmes pauvres. Les turpitudes de certains maris étaient également mises à nu, et Cipius, qui feignait de dormir pendant qu'un homme riche caressait sa moitié, attrapait son horion, tout comme ces misérables qui, surprenant un adultère chez eux, se vengeaient du coupable en le forçant de se substituer à leur femme (1). Tous ces témoignages de l'infamie des mœurs sont précieux à recueillir; il fallait la puissance morale du christianisme pour balayer ces étables d'Augias.

La satire, telle que l'avait conçue Lucile, embrassait la vie sociale tout entière : les poètes eux-mêmes n'y étaient pas épargnés. Qui ne se souvient des vers de Boileau :

> C'est ainsi que Lucile, appuyé de Lélie,
> Fit justice en son temps des Cotins d'Italie.

Horace, bien des siècles auparavant, avait dit : « Répondez, grand connaisseur; ne condamnez-vous rien dans le premier des poètes, dans Homère? Lucile, qui vous paraît indulgent, ne trouve-t-il rien à changer dans les tragédies d'Accius? ne rit-il pas des vers, quelquefois trop familiers, d'Ennius? et lorsqu'il parle de lui-même, il ne se donne pas pour cela comme supérieur à ceux qu'il critique. » Cette dernière phrase vient à propos pour nous attester la modestie du poète, car nous savons que tous ses prédécesseurs, depuis Ennius jusqu'à Térence, étaient déchirés dans ses vers, et Aulu-Gelle (2) ajoute même à cette occasion : « Il les effaça en les critiquant. » On voit quelles furent l'autorité et la gloire de Lucile. Dans les fragmens des *Satires*, bien peu de traces subsistent de ces diatribes littéraires, et il ne s'est guère conservé qu'un trait contre les *exordes embrouillés* de Pacuve. Ailleurs on lit : « Cela vaut un peu mieux que du médiocre, c'est moins mauvais que du très mauvais. » Ne s'agit-il point de quelque livre contemporain? Je ne serais pas éloigné non plus de soupçonner que, quand il parle « d'un rhabilleur achevé qui sait coudre le rapiéçage dans la perfection, » Lucile voulait parler d'un de ces faiseurs de cen-

(1) XXX, 19; édit. Corpet
(2) *Noct. Att.*, XVII, 21.

tons, d'un de ces poètes imitateurs, dont les vers, à Rome comme chez nous, servaient bientôt d'enveloppe au gingembre et au poivre des épiciers (1). Tous les travers des lettrés étaient ainsi passés en revue; après les versificateurs ridicules venaient les grécomanes, si communs alors chez les Romains. On a de Lucile un joli fragment, où il se moque de ce Titus Albutius, souvent nommé dans les lettres de Cicéron, qui, pendant son exil à Athènes, fut, à cause de ses manies d'helléniste, salué ironiquement en grec par Scévola, et chercha à s'en venger depuis par une attaque en concussion. C'est Scévola qui parle :

« Te faire Grec, Albutius, plutôt que de rester Romain et Sabin, compatriote de Pontius, de Tritannus, de ces centurions, de ces hommes illustres, les premiers de tous et nos porte-drapeaux, voilà ce que tu as préféré. Puisque tu l'as préféré, c'est donc en grec que moi, préteur de Rome dans Athènes, je te salue, disant : « Χαῖρε, Titus ! » Et les licteurs, et ma suite, et la cohorte tout entière : « Χαῖρε, Titus ! » De là vient qu'Albutius est mon ennemi public, mon ennemi privé. »

Les petites affectations de style, les recherches et jusqu'aux négligences de langage, étaient également raillées dans les *Satires*. A un endroit, par exemple, Lucile se moquait, avec beaucoup de malice et de tour, de ceux qui avaient la coquetterie pédante de multiplier les assonances, de rapprocher les mots à syllabes égales, et de ne jamais lâcher un *nolueris* sans y accoler un *debueris*. Ce sont là des finesses qui nous échappent. A la critique d'ailleurs, Lucile joignait la leçon : tout son neuvième livre (2) était consacré aux plus minutieuses questions de syntaxe, de métrique, de prononciation; il y traitait des synonymes et des étymologies, de l'orthographe et de la quantité. Il ne faut pas s'étonner de voir de pareilles matières traitées par un poète : c'était un goût particulier aux Romains que cette mise en vers des règles et préceptes, que ce tour du rhythme donné à des détails techniques. Bien des années avant Lucile, Ennius avait inséré des vers de ce genre dans son poème des *Annales;* c'était, selon la fine remarque de M. Patin, de simples notes grammaticales qu'il mêlait prosaïquement à la majesté de son texte. Le même critique l'a dit avec justesse, ces premiers poètes, faisant et façonnant la langue latine avec la langue grecque, étaient un peu grammairiens, et le laissaient voir.

(1) Voir Horat., *Epist.*, I, II, 269.

(2) Les textes obscurs qui se rapportent aux doctrines grammaticales de Lucile ont été notablement éclaircis par M. Louis Schmidt dans une savante dissertation : *Lucilii quæ ex libro IX supersunt;* Berlin, 1840, in-4°.

Lucile, dans ses compositions familières, dans ses simples causeries (*sermones*, ainsi qu'Horace intitula plus tard ses satires), devait se gêner moins qu'un autre; sa muse était de celles qui vont humblement à pied, *musa pedestris*.

De la grammaire aux croyances religieuses, la transition est brusque; c'est pourtant par ces derniers points qu'il faut finir. Nous avons accompagné le satirique dans les rues de la ville, au forum, dans l'intérieur du foyer; nous avons avec lui écouté les conversations des beaux-esprits, et lu les vers les plus fraîchement scandés par les poètes du jour. Il ne nous reste plus maintenant qu'à le suivre chez les philosophes et dans les temples. En approchant des écoles de sagesse et du sanctuaire, Lucile n'abdiquera en rien son audace. Lactance a dit de lui qu'il n'avait pas plus épargné les dieux que les hommes : *Diis et hominibus non pepercit*. Demandons au poète ses croyances.

Comme tous ses contemporains, Lucile a lu Platon (1), et paraît avoir fort à cœur les doctrines philosophiques; il en parle avec indépendance, avec l'éclectisme prochain de Cicéron. Ce n'est ni un épicurien décidé comme va l'être Lucrèce, ni un stoïcien absolu comme le sera Perse. Aussi ne ménage-t-il ni « le vulgaire qui cherche des nœuds sur un jonc, » ni ces sages du stoïcisme qui veulent « être appelés seuls beaux, seuls riches, seuls libres, seuls rois; » ni « ces sophistes absurdes et décrépits, » ces argumentateurs d'école, ces subtiliseurs de gymnase, qui font de beaux syllogismes dans le genre de celui-ci : « Ce avec quoi nous voyons courir et caracoler ce cheval est ce avec quoi il caracole et court : or, c'est avec les yeux que nous le voyons caracoler; donc il caracole avec les yeux. » On reconnaît là les puérilités des *ristiques* de Mégare; Lucile ici est un moqueur érudit.

La muse de Lucilius, on s'en aperçoit, n'était point cette muse naïve et de foi facile qui, au début des littératures, se complaît aux fables et aux légendes. Dès l'abord, la poésie latine avait trahi le tempérament positif, le caractère peu rêveur des Romains. Ainsi l'interprète d'Evhémère, l'auteur de l'*Épicharme*, Ennius, détruisait, pour ainsi dire, les dieux physiquement et moralement. L'athéisme enthousiaste de Lucrèce ne pouvait se produire sans antécédens. On retrouve chez Lucile quelques traces de ces hardiesses; du moins, les railleries du poète contre certains personnages consacrés par les traditions païennes,

(1) Voir Schœnbeck, *Quæst. Lucilianarum particula*; Halle, 1841, in-8°, p. 32.

ses insinuations burlesquement sceptiques sur les jambes cagneuses d'Hélène, sur la bouche trop fendue de Tyro, comme sur la taille bancale d'Alcmène, semblent-elles indiquer un penchant marqué à expliquer humainement toute mythologie, à supprimer le surnaturel des mythes et des religions. Pour comprendre comment Lucile était déjà enflammé contre le génie des superstitions de ces sombres colères qui devaient se déchaîner bientôt dans le magnifique poème *De la Nature des Choses*, il suffit d'entendre avec quel dédain sont traitées dans ses vers les croyances populaires aux Lamies et aux monstres, toutes ces folles terreurs semées à dessein dans la foule par une politique intéressée. Je regrette bien qu'André Chénier n'ait pas, comme il le projetait, traduit cette *belle comparaison;* il nous suffira sans nul doute de citer ses vers pour donner un équivalent :

Ut pueri infantes credunt signa omnia ahena
Vivere, et esse homines : sic istic (1) omnia ficta
Vera putant, credunt signis cor inesse ahenis.
Pergula pictorum, veri nihil, omnia ficta.

« Comme les petits enfans qui croient que toutes les statues d'airain vivent et sont des hommes, ainsi pour ces gens-là toutes les chimères sont des vérités, et ils s'imaginent que, dans ces simulacres d'airain, il y a une ame. Galerie de peintre, rien de vrai, chimères que tout cela ! »

C'est le souffle d'un poète : à la force encore inculte de cette diction, à la vigueur de ces touches, je reconnais un précurseur de Lucrèce.

On sait avec quelle libre gaieté Plaute, dans l'*Amphitryon*, avait montré Jupiter en déshabillé, l'Olympe en goguette. Et pourtant c'est ce grand écrivain qui, dans un vers mémorable, proclamait sur la scène, deux siècles avant le christianisme, l'unité de Dieu et l'intervention de la Providence dans les affaires humaines :

Est profecto Deus qui quæ nos gerimus auditque et videt (2).

Lucile aussi s'est moqué des divinités du paganisme, mais on n'a pas de lui un vers comme celui de Plaute.

L'assemblée grotesque des dieux qu'il avait mise en scène dans sa première satire n'était qu'un coup terrible porté à la pluralité des dieux. Autant qu'on peut le deviner, le dessin de cette composition

(1) *Istic*, vieille forme, pour *isti*.
(2) *Capt.*, 242.

était plaisant et original : le poète, donnant à toutes choses des proportions humaines, réduisait le conseil céleste à une simple parodie de quelque séance du sénat. Donc, les conseillers de l'Olympe délibèrent sur les graves intérêts de l'humanité,

Concilium summis hominum de rebus habebant;

il s'agit surtout de fixer le châtiment que méritent les impiétés d'un certain Lupus. Jupiter pérore le premier, et se plaint de n'avoir pas assisté à une précédente séance tenue à ce sujet. Ici Dacier remarque très bien (1) que c'était déjà une chose assez plaisante de faire dire par le souverain maître qu'il voudrait de tout cœur avoir fait une chose qu'il n'avait pas faite; mais la suite est plus bouffonne encore. Jupiter se plaint que les hommes donnent indistinctement le nom de *père* à chacun des dieux, sans pour cela croire à un seul : « De façon, dit-il, qu'il n'est pas un de nous qui ne soit et père et le meilleur des dieux : père Neptune, père Bacchus; Saturne, Mars, Janus, Quirinus, autant de pères; jusqu'au dernier d'entre nous, c'est le nom qu'on nous donne. » Puis, après cette sortie gravement éloquente, Jupiter se tait, *dedit pausam ore loquendi*. Alors c'est le tour de Neptune; le pauvre orateur se trouble et s'embrouille si bien dans la métaphysique de ses phrases, que, pour s'excuser, il est contraint d'avouer que Carnéade en personne (ce subtil et célèbre raisonneur venait récemment de mourir) ne pourrait pas s'en tirer, quand même Pluton le renverrait tout exprès des enfers. — Voilà malheureusement tout ce qu'il est possible de saisir de cette composition piquante, où s'annonçait déjà la libre manière de Lucien. En somme, il est permis de soupçonner que le poète croyait peu à l'intervention de la Providence dans la conduite des évènemens humains. Écoutez plutôt ce fragment de dialogue entre un dévot libertin et un philosophe :

« Que nos prières montent vers les dieux avec notre encens! Confions-leur nos projets, et qu'ils les approuvent. — Alors, sûr de l'impunité, tu fais la débauche. »

Ce trait contre les prières hypocrites des vicieux qui croient trafiquer avec le ciel semble avoir inspiré à Perse la satire de *la Religion*, à Juvénal celle des *Vœux;* le génie perdu de Lucile survit dans quelques imitations de ses admirateurs.

(1) Dans son *Discours sur la Satire* (*Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, t. II, p. 212).

Quoi qu'il en soit, on aime à croire que le ciel n'était pas tout-à-fait désert pour Lucile : aussi n'est-ce pas à lui que je voudrais rapporter ce fragment mystérieux, ce cri d'incrédulité et de désespoir : « Doit-il se pendre où se jeter sur son épée pour ne pas voir le ciel en mourant? » Mais je rattache plus volontiers à son souvenir certains traits de mélancolie tels que celui-ci : « Quand l'ame est malade, le corps trahit aux yeux cette souffrance. » Lucile, on s'en aperçoit, savait les déchiremens d'un cœur troublé; il avait vécu, il connaissait les tristes rançons que la passion tire de notre bonheur : « Le désir, dit-il, peut être arraché du cœur de l'homme, mais jamais la passion du cœur de l'insensé. » C'est de lui-même, c'est du sage au moins que parlait l'auteur des *Satires* dans cette autre pensée : « Il méprise le reste; il ne compte, en tout, que sur un usufruit assez court; il sait que personne ici n'a rien en propre. » Tel est le moraliste chez Lucile. Ses préceptes quelquefois sentent l'égoïsme romain, comme lorsqu'il dit : « N'entreprends qu'un travail qui te rapporte gloire et profit; » mais souvent aussi l'homme de cœur, l'homme dévoué apparaît, par exemple dans cette maxime : « Montrons-nous généreux et affables pour nos amis. » Si l'on veut connaître la belle ame de Lucile, il la faut chercher surtout dans ce magnifique morceau sur *la vertu*, le plus long que nous ayons de lui, et qui restera son titre d'honneur. Jamais le stoïcisme n'a parlé un plus noble langage; c'est le texte surtout qu'on voudra relire, et je me reprocherais de ne pas le donner tout entier :

Virtus, Albine, est pretium persolvere verum,
Queis in versamur, queis vivimu', rebu' potesse :
Virtus est homini, scire id, quod quæque habeat res.
Virtus scire homini rectum, utile, quid sit honestum;
Quæ bona, quæ mala item, quid inutile, turpe, inhonestum :
Virtus, quærendæ rei finem scire modumque :
Virtus, divitiis pretium persolvere posse :
Virtus, id dare, quod re ipsa debetur honori :
Hostem esse atque inimicum hominum morumque malorum,
Contra defensorem hominum morumque bonorum,
Magnificare hos, his bene velle, his vivere amicum :
Commoda præterea patriæ sibi prima putare,
Deinde parentum, tertia jam postremaque nostra.

La vertu, Albin, est de savoir apprécier à leur vrai prix les affaires auxquelles nous sommes mêlés, les choses au sein desquelles nous vivons : la vertu pour l'homme est de connaître ce que chaque chose est en elle-même : la vertu pour l'homme est de discerner ce qui est droit, utile, ce qui est bon-

nête, quelles choses sont bien, quelles choses sont mal, ce qui est inutile, honteux, déshonnête; la vertu est de mettre des bornes et une fin au besoin d'acquérir; la vertu est de peser à sa vraie mesure la valeur des richesses; la vertu est de rendre l'honneur qui est dû à ce qui est honorable, d'être l'adversaire public et l'ennemi privé de ce qui est méchant, hommes ou mœurs, d'être le défenseur, au contraire, de ce qui est bon, hommes ou mœurs, de glorifier ceux-ci, de leur vouloir du bien, d'être dans la vie leur ami; enfin de mettre au premier rang, dans son cœur, les avantages de la patrie, au second ceux des parens, au troisième et dernier les nôtres.

Arrêtons-nous; on ne saurait se séparer de Lucile sous une plus favorable impression. Il y a dans ce morceau des traits de grandeur qui le mettent à côté des plus belles pages de l'antiquité.

On a vu quel était le style du poète. Horace, qui traite Lucile absolument comme Boileau traitait ses devanciers du XVIe siècle, revient avec une insistance marquée sur sa négligence, sa précipitation, ses bigarrures gréco-latines, l'incorrecte dureté de sa forme; tantôt il lui reproche « son vers raboteux et peu élaboré, » et « son bavardage, sa paresse d'écrire; » tantôt il le compare à « un fleuve bourbeux où il y a à choisir; » plus loin il l'accuse d'écrire « deux cents vers en une heure, et, comme on dit, au pied levé; » ailleurs encore il assure que la prétention de Lucile était de « faire deux cents vers avant le dîner et autant après. » Il y a du vrai, mêlé de beaucoup d'amertume, dans ce jugement. Horace, du reste, convient lui-même que c'étaient les défauts du temps, et que, venu à une époque de vraie culture littéraire, l'auteur des *Satires* se serait bien des fois frappé la tête et rongé les ongles au vif, en alignant ses hexamètres. Je conviens que Lucile a bien des vices de détail : on peut lui reprocher, avec l'auteur de *la Rhétorique à Herennius*, certaines transpositions prétentieuses de mots, et aussi l'emploi affecté des diminutifs, le désordre inculte du langage, sa diffusion négligée. La pureté lumineuse de la diction, l'art dans le choix des termes, l'aménité du rhythme, la simplicité ornée, ce que Pétrone a si bien défini d'un mot : *Horatii curiosa felicitas*, toutes les qualités enfin des époques calmes et consommées lui manquent. Il n'échappe pas au goût peu sûr de son moment. La langue, il la prend de toute main, et on dirait volontiers de lui, à la façon de Montaigne : « Si le latin n'y suffit, que le grec y aille, et l'osque en plus, sans compter l'étrusque. » La langue latine, qui ne s'était encore montrée dans sa fleur de politesse que pour Térence, semble continuer, dans l'œuvre de Lucile, son travail intérieur d'épuration; non-seulement on a l'or, on a en sus et pêle-mêle les scories.

En revanche, si Lucile, comme Regnier, est de ceux qui ne savent point employer des heures

A regratter un mot douteux au jugement,

il a deux qualités qui suffisent à constituer un grand écrivain, je veux dire l'inspiration et la verve. On passe volontiers à sa muse ce ton de libre conversation, ces détails anecdotiques, ces comparaisons familières, ces tours proverbiaux, ces façons de dire populaires, car je ne sais quelle empreinte vigoureuse, je ne sais quelle saveur forte et saine suffisent pour donner à ces fragmens un caractère tout à part. La vieille souche romaine se montre là rugueuse, verte, pleine de sève. Il y a chez Lucile d'incontestables allures de génie, et nous pouvons, en toute sûreté, nous laisser séduire, après Quintilien, par « ce franc parler qui lui donne du mordant et beaucoup de sel, *libertas, atque inde acerbitas, et abunde salis.* »

Il resterait à deviner et à dire dans quels cadres plaisans se jouait la fantaisie du poète, quels étaient les sujets et les plans de ses satires. Les détails malheureusement ne suffisent pas à faire juger de l'ensemble. Quand il s'agit de restituer avec des fragmens une épopée perdue, on est guidé par les évènemens, par l'histoire; pour un drame, on a du moins le fil conducteur de l'action. Ici rien de pareil; tout est livré aux caprices irréguliers et maintenant insaisissables de l'écrivain. Comment retrouver tant de données éparses à travers ces trente livres de satires, dont les derniers semblent un essai incorrect de jeunesse ou l'œuvre incomplète d'une main fatiguée? Je ne me risquerai pas dans cette région peu sûre des hypothèses où se complaît la science par trop *reconstructive* de certains critiques d'outre-Rhin. Ce qu'on peut seulement avancer avec certitude, c'est que Lucile cherchait à frapper l'imagination des lecteurs par des inventions variées, par la diversité des formes. Il eût pu dire de sa satire ce que Regnier, à qui je le compare volontiers pour la vigueur et l'inculte du génie, disait de la sienne :

Elle forme son goût de cent ingrédiens.

Ainsi, dialogues, épîtres, récits, petits drames comiques, apologues même, se succédaient et s'entremêlaient tour à tour. Il y avait toute une mise en scène qu'on peut croire habile : ici c'était une burlesque assemblée des dieux de l'Olympe; là, le récit d'une rixe de cabaret; plus loin, des aventures de *touriste*, le tableau d'une querelle de me-

nage, une thèse de philosophie ou le sermon d'un vieil avare à un jeune prodigue; ailleurs encore, la description d'un festin de village et de paysans goulus se gorgeant de légumes, ou enfin l'assaut de je ne sais quelle porte par des vauriens en goguette. Voilà dans quelles compositions, arrangées avec plus ou moins d'art, et où était sans doute ménagé l'intérêt, le poète mettait en jeu et bafouait la luxure des débauchés, les folies des dissipateurs, les fourberies du forum, la vanité des écrivains, la gloutonnerie des estomacs sensuels, la cupide corruption des grands, la vénalité des magistratures, tous les ridicules, tous les excès, tous les vices de cette cité, dont Juvénal devait dire plus tard qu'elle ne contenait *pas un honnête homme.* — On sait, on ressaisit maintenant en idée ce que fut Lucile.

Singulière inégalité des destinées humaines! ce poète promis à la gloire, et qui put s'en croire maître, a vu ses œuvres et presque son nom effacés sous les pas du temps, tandis que des génies inférieurs, qu'on ne lui comparait même pas, resteront à jamais dans la mémoire des hommes. Les débris de ses pensées sont épars çà et là dans les livres des anciens, comme tant d'illustres cendres le long des tombeaux ruinés de la voie Appienne. En venant réclamer aujourd'hui un regard pour ce mort célèbre d'il y a deux mille ans, un moment de souvenir pour ce grand renom à jamais éteint, on n'a pas voulu tenter une réhabilitation; il n'y a lieu de réhabiliter que les réputations compromises et les talens condamnés. Lucile, grace à Dieu, n'en est pas là; ce n'est point l'opinion qui a triomphé de lui, c'est le temps. Pour que l'auréole immortelle reparût sur son front, il ne faudrait pas changer sa place, mais la lui rendre.

CH. LABITTE.

SITUATION

POLITIQUE

DE L'ALLEMAGNE

EN 1845.

I.

HISTOIRE DE L'AGITATION RELIGIEUSE.

I. — *Rechtfertigung* (JUSTIFICATION), par Jean Ronge; Altenbourg, 1845.

II. — *Die Wallfahrt nach Trier* (LE PÈLERINAGE DE TRÈVES), par Joseph Gœrres; Ratisbonne, 1845.

III. — *Die Neuesten kirchlichen Ereignisse aus dem Standpunkte des Rechts und der Politik* (LES NOUVEAUX ÉVÈNEMENS DE L'ÉGLISE AU POINT DE VUE DU DROIT ET DE LA POLITIQUE), par un Homme d'état; Mayence, 1845.

IV. — Livres et pamphlets, controverse religieuse et politique.

Il est temps, aujourd'hui, d'examiner l'agitation religieuse qui se prolonge au-delà du Rhin, et d'en marquer l'importance. Si nous eussions entrepris cette étude quelques mois plus tôt, nous courions le risque de mal voir, et de diminuer la gravité de ces faits si considérables. La faiblesse des deux hommes qui se sont placés à la tête de ce mouvement, le vide de leurs idées, l'absence complète de vues et de

doctrines, pour tout dire enfin, le caractère ridicule, la marche vulgaire de leur tentative, tout cela nous aurait certainement trompé; nous aurions pu ne voir qu'une émeute puérile dans une révolution si sérieuse. Non, il ne s'agit plus de Ronge et de Czerski; le chapelain de Laurahütte et le curé de Schneidemühl disparaissent : ce qui est grave, c'est le travail immense qui s'est fait, en des sens si divers, à l'abri de ces deux noms. Quand on regarde ces choses d'un peu près, on est étonné d'y apercevoir tant d'intérêts contraires et si résolument armés. La situation est tout hérissée de difficultés infinies, et si Ronge et Czerski méritent en quelque manière l'attention qu'on leur a donnée, c'est pour avoir mis à nu, sans le savoir, ces discordes secrètes qui déchireront long-temps encore toutes les communions religieuses de l'Allemagne.

Je voudrais raconter nettement cette confuse histoire; je voudrais être bref dans un sujet plein de détails sans nombre, clair dans une matière obscure, mal connue, difficile à connaître. La chose, d'ailleurs, vaut bien la peine qu'on l'examine de près et d'un œil attentif. Tous les problèmes qui s'agitent derrière ces évènemens sont immenses; il s'agit de reconstituer l'église évangélique et de réformer la réforme; il s'agit de réviser, après trois cents ans, le pacte qui unit l'église et l'état, et d'approprier au progrès des mœurs et des lumières une église aussi malade, aussi menacée, que l'était l'église romaine au temps de Luther; il s'agit de connaître la situation réciproque des communions catholique et protestante, les causes de discorde et de ruine peut-être qui fermentent dans leur sein, en un mot ce qu'est aujourd'hui le christianisme sur cette terre classique des débats religieux. Une autre question, tout aussi sacrée, est engagée dans cette lutte, c'est celle de la liberté de la pensée; on veut savoir si elle en sortira triomphante ou vaincue. Ce grand principe a presque toujours été respecté jusqu'ici dans l'Allemagne du nord; il est inquiété en ce moment. Que va-t-il arriver? Commettra-t-on la faute de pousser à bout les fils de Luther, les fils de Kant et de Hegel? Leur fera-t-on si beau jeu? Les amènera-t-on à allumer une guerre religieuse pour défendre plus facilement, sous le masque d'une communion nouvelle, ces libertés de l'esprit qu'on veut anéantir? Il y a plus : ces désirs d'unité religieuse, qui se sont manifestés au milieu de ces troubles, ne sont que l'expression du désir bien autrement vif encore qui pousse l'Allemagne à chercher son unité politique. Qu'on ne s'y trompe pas : c'est la politique surtout qui est intéressée dans ces débats. L'esprit de ce pays continue à s'éveiller si vivement, que ses libres espérances doivent se

faire jour par toutes les issues. Est-il encore temps de lutter contre ce flot de l'opinion publique? Ne vaut-il pas mieux le diriger en le contenant, et lui tracer son lit, de peur que, rompant les digues, il n'emporte tout? Ce serait un curieux spectacle, mais très possible en Allemagne, que celui d'une révolution politique introduite sous le déguisement d'une réforme religieuse, des conciles transformés en assemblées populaires, et l'office divin devenu le symbole d'une convention. Que de problèmes, on le voit, que de difficultés! Et comme tout cela vient d'éclater subitement!

Oui, d'un côté, l'église protestante déchirée par ses divisions intestines, par la lutte des piétistes et des rationalistes; de l'autre, l'église catholique travaillée depuis long-temps aussi par des besoins de réforme, et voyant naître tout à coup la secte bizarre de deux prêtres plus ridicules que terribles, mais devenus un instrument redoutable aux mains des partis; enfin, en dehors des deux communions, bien que se rattachant plutôt au protestantisme, une école philosophique très audacieuse, très résolue, les *amis des lumières*, qui déclarent franchement ne point accepter les dogmes chrétiens et prétendent se soustraire à leur empire dans tous les actes civils, dans toutes les relations de la vie : tel est l'état religieux de l'Allemagne. Maintenant, que ces deux hommes, que ces deux prêtres, chefs d'une secte nouvelle, soient tour à tour employés par tous les partis; que les piétistes d'abord et ensuite les *amis des lumières* favorisent cette insurrection sortie de l'église catholique; que le communisme aussi s'efforce de faire alliance avec les sectaires et veuille, en se déguisant, pénétrer en Allemagne sous une bannière qui n'est pas la sienne; en un mot, que ces évènemens éclatent à une époque où mille espérances de liberté agitent déjà la nation : en voilà assez pour faire comprendre toute la gravité de ces périlleux problèmes. Tâchons de ne pas l'oublier; rappelons-nous surtout quels scrupules sont commandés à l'écrivain qui expose et juge une situation si difficile, et où sont engagés tant de questions si hautes, tant d'intérêts si sacrés.

On a beaucoup écrit en Allemagne sur les évènemens de ces dix derniers mois; mais l'impartialité, avouons-le, n'était guère possible au milieu des ardeurs de la lutte. Ne l'exigeons pas des journaux protestans, encore moins des feuilles catholiques; ne la cherchons ni à Munich ni à Berlin. Les faits sont là : interrogeons-les. Ils s'éclairciront surtout et deviendront plus instructifs si nous remontons d'abord aux origines de la question présente. J'ai sous les yeux tous les livres, tous les pamphlets un peu importans inspirés par cette controverse;

je leur demanderai des documens sur la situation des différens partis; considérés ainsi, les livres sont aussi des faits. Spectateur désintéressé, nous ne voulons qu'assister à ces luttes et les bien comprendre. Nous ne venons pas indiquer aux cabinets allemands la solution efficace des difficultés sans nombre qui les harcèlent; de si hautes prétentions ne nous conviennent pas, et ce sera déjà beaucoup que d'avoir fait connaître ces difficultés mêmes. Tel est notre but, et si, en dégageant avec netteté le tableau exact de l'agitation religieuse, nous maintenons certains principes immortels dont la violation serait fatale à toute l'Allemagne, notre tâche, à coup sûr, sera suffisamment remplie.

I.

État de l'église protestante; les vieux luthériens, les piétistes, les rationalistes, les amis des lumières. — État de l'église catholique; essai d'église catholique allemande en 1815. — Situation des partis.

C'est de la Prusse qu'est sortie la secte des dissidens catholiques; c'est en Prusse qu'il faut d'abord étudier l'état des questions religieuses. Aussi bien, cette Allemagne du nord est décidément le foyer le plus actif de la pensée germanique; allons à Berlin, à Halle, à Breslau, si nous voulons savoir où en sont les affaires théologiques chez nos voisins et ce qu'est devenu le protestantisme. Or, deux faits bien curieux résultent de tout ce qui s'est passé sur ce terrain depuis trente ans; d'abord, on a désiré ardemment l'unité religieuse, et ce but a été poursuivi de différens côtés, dans l'église protestante par ceux qui ont voulu réconcilier les diverses communions, dans l'église catholique par quelques tentatives faites vers 1815 pour soustraire l'église à l'obédience complète de Rome et l'attacher plus fortement au sol de la patrie. Tel est le premier fait que nous devons signaler. Le second n'est pas moins grave, et le voici : ces tentatives échouèrent presque partout; en voulant constituer l'unité des symboles, on ne réussit qu'à irriter les partis, à envenimer les opinions contraires et à les mettre aux prises. Ainsi, le but de l'unité religieuse ardemment poursuivi, et, au lieu de cela, des divisions nouvelles produites par ces tentatives mêmes, voilà le double fait qu'il est impossible de méconnaître dans la situation de l'Allemagne, et qui tout à l'heure nous expliquera bien des choses.

Tout le monde sait qu'il existe deux communions dans l'église protestante, les luthériens et les réformés. Or, ce n'est pas le dernier roi, comme on le pense communément, qui eut le premier l'idée de les

fondre ensemble et de réaliser l'unité du protestantisme; ce projet date de plus loin. Parmi ceux qui s'en préoccupèrent activement, on rencontre un grand esprit, un génie conciliateur, Leibnitz. Celui qui avait espéré rendre au monde chrétien tout entier le précieux trésor de l'unité devait concevoir aussi cette pensée. Quand il dut renoncer à ses négociations avec Bossuet, il voulut au moins accomplir au sein de l'église protestante la tâche trop difficile qu'il avait entreprise dans l'intérêt de toute la famille chrétienne, et ce n'est pas la faute de cette noble intelligence si le succès n'a pas répondu à ses efforts. On peut remonter encore plus haut : avant Leibnitz, les princes souverains de la Prusse, électeurs et rois, avaient eu confusément cette espérance. Lorsque Jean Sigismond renonça au luthéranisme pour suivre le culte des réformés, c'était un motif politique qui le déterminait, et la nation était restée luthérienne; peu de temps après, l'accroissement de la maison de Brandebourg ayant introduit dans ses états un nombre égal de réformés et de luthériens, il fallut bien s'occuper plus sérieusement de l'union des deux cultes. Le grand électeur y songeait sans cesse. Que faire pourtant? L'hostilité des deux églises était encore trop récente, trop vive, pour qu'il fût sage de précipiter ce dénouement. On attendait, on appelait l'occasion propice. Ce fut aussi un des constans désirs de Frédéric-Guillaume Ier; mais quand son fils monta sur le trône, cette politique, qui semblait une tradition de famille, fut bien vite abandonnée, comme on pense. Ces questions de théologie étaient trop indifférentes à l'ami de Voltaire, au sceptique et glorieux capitaine de la guerre de sept ans. Après le grand Frédéric, ces traditions sont si bien rompues, que Frédéric-Guillaume II, loin de chercher à conclure cette union, s'efforce au contraire de maintenir l'opposition des deux symboles. On ne cessa d'être indifférent sur ce point qu'après les rudes évènemens de 1806. Quand la Prusse, sous le gouvernement du feu roi, rassembla toutes ses forces pour se relever après Iéna, le sentiment de l'unité qui se développait avec tant de vigueur par la philosophie et par les guerres de 1813, ce sentiment dut s'appliquer bientôt aux questions religieuses. Il fut possible de songer de nouveau à établir en Prusse une seule église, une seule communion, dans laquelle disparaîtrait la vieille dissidence des réformés et des luthériens. Ainsi ce projet, vaguement entrevu par Sigismond, désiré et poursuivi par le grand électeur, par Leibnitz, par Frédéric-Guillaume Ier, abandonné par le scepticisme de Frédéric-le-Grand, combattu même par Frédéric-Guillaume II, ce projet put être enfin réalisé par le père du roi actuel, par Frédéric-Guillaume III.

Il ne le fut pas sans de graves difficultés et sans d'énergiques résistances. Le 27 septembre 1817, à l'occasion des fêtes du troisième anniversaire séculaire de la réforme, le roi publia une proclamation qui invitait les deux églises à fraterniser. Les églises obéirent; on assista à une sorte d'union amicale faite dans un moment d'enthousiasme; il s'agissait maintenant de donner à cette union un caractère régulier, une forme durable. En 1822, un rituel nouveau fut rédigé; ce rituel était fait, disait-on, pour le service de la cour, et on se bornait à le recommander aux différentes paroisses du royaume; trois ans plus tard, en 1825, on le leur imposa; il n'y eut plus dès-lors qu'une seule église, qui prit le nom d'église évangélique. C'est à ce moment que se forma un parti nouveau, très actif et très résolu, le parti des vieux luthériens, *die Altlutheraner*. Tous ceux qui demeuraient attachés, malgré les recommandations officielles, au vieil esprit de Luther, à la vieille religion saxonne, se réunirent et se disposèrent à combattre. L'université de Breslau fut le plus ardent foyer de cette opposition des *vieux luthériens*, et trois hommes surtout y prirent une part énergique, MM. Scheibel, Steffens et Huschke. Le gouvernement eut recours tout aussitôt aux mesures violentes. M. Scheibel, professeur à l'université et prédicateur, perdit en 1832 ce double emploi. M. Guerike, prédicateur à Halle, fut destitué presque en même temps. La persécution n'intimida pas les *vieux luthériens;* ils continuèrent de protester, et on les vit, en 1835, tenir un synode à Breslau, bravant ainsi l'autorité temporelle, et déclarant que rien ne pouvait les arracher à leur foi. Quand la persécution devenait trop inquiétante, ils s'exilaient; des communes entières, hommes, femmes, enfans, avec le pasteur à leur tête, émigrèrent pour l'Amérique du Nord. Que cette opposition des *vieux luthériens* fût, au fond, bien importante, il est permis d'en douter; peut-être, dans les circonstances présentes, l'union des deux églises devait-elle être considérée comme un précieux avantage; bien loin de s'attacher avec tant de raideur aux coutumes du passé, peut-être était-ce une conduite plus conforme au véritable génie protestant de chercher cette unité dans les progrès de la pensée, et d'accommoder l'église nouvelle à l'esprit de notre époque. Cependant, il faut le reconnaître, tout en repoussant les tendances libérales, les *vieux luthériens* semblaient combattre pour un principe sacré; ils ne voulaient pas que l'autorité civile pût modifier le rituel et enlever une seule lettre au symbole; aux yeux d'un grand nombre, ils défendaient la liberté religieuse. L'apparence de la liberté était pour eux; ce n'est pas tout : ils avaient aussi le droit strict. L'article 7 du traité de West-

phalie, l'article 16 de la diète fédérale leur assurent le libre exercice de leur culte; ce ne sont pas eux qui se séparent de la religion nationale; les dissidens, les sectaires, ce sont les fondateurs de l'église évangélique. Voilà quelles difficultés rencontrait et rencontre encore cette union des deux églises. En ce moment, le nombre des *vieux luthériens* s'élève environ à huit mille. Il n'y a rien là de très inquiétant, je le veux bien; ce qui est grave, c'est l'adhésion donnée par des milliers de plumes aux principes des *vieux luthériens*. Chaque jour ces protestations se renouvellent; je lisais récemment cette plainte douloureuse dans le livre d'un théologien (1), M. Bernhard König :

« J'ai été baptisé, enfant, dans la communion luthérienne; cependant ce nom de luthérien, on me défend de le porter, et ici je me résigne sans trop de peine. Dans les nobles années de la jeunesse, j'étais fier d'être un protestant; eh bien! ce nom de protestant a été aussi frappé d'interdit; il a fallu me soumettre, mais cette fois en grondant. A présent, l'on me donne (jusques à quand? je l'ignore) le nom de chrétien évangélique. Je suis donc un chrétien évangélique jusqu'à nouvel ordre. »

Or, ce n'est pas seulement M. König qui parle de la sorte; cette phrase, je l'ai lue partout, dans tous les livres, dans tous les journaux de la Prusse. Eh bien! si une secte nouvelle se forme, de quelque côté qu'elle vienne, du catholicisme ou des églises protestantes, si cette secte attire l'attention publique, si elle grossit et devient assez forte pour exiger qu'on la reconnaisse, soyez bien sûr que tous ceux qui repoussent l'envahissement du pouvoir temporel profiteront aussitôt de ces orages, et que les chefs du mouvement nouveau, amis ou ennemis d'ailleurs, trouveront là une vigoureuse assistance.

Voilà déjà un appui tout prêt pour nos réformateurs; je poursuis ce tableau des différens partis qui divisent le protestantisme. Un de ces partis, le plus embarrassant, sinon le plus redoutable, c'est celui des piétistes. Ne nous exprimons pas durement sur leur compte, comme on le fait trop souvent en Allemagne; il faut savoir respecter, même dans leurs excès, les ardentes convictions de ces docteurs, il faut honorer surtout cette pieuse douleur que leur cause le spectacle de l'humaine misère, cette tristesse profonde qui s'est emparée d'eux, et qui les pousse en théologie aux dernières extrémités. J'ai lu dans bien des pamphlets que les piétistes étaient les jésuites de l'église pro-

(1) *Die Neueste Zeit in der evangelischen Kirche des Preussischen Staats*, von Bernhard König; Brunswick, 1843.

testante; laissons là ces injures; rien n'est plus faux qu'un tel rapprochement, et une erreur si grave témoigne d'une légèreté singulière. Non, si l'on cherche dans le catholicisme une école qui leur ressemble, c'est aux jansénistes qu'il faut les comparer. Comme l'évêque d'Ypres, comme l'abbé de Saint-Cyran, ils exagèrent et le dogme de la chute et le principe de la grace. Le monde est mauvais, corrompu, fatal; la nature, déchue et viciée jusqu'en son dernier fond, est incapable du bien; il faut que l'homme se jette entre les bras de la grace, et, renonçant à son action propre, s'abandonne tout entier à Dieu. Outre ces analogies de doctrines, il y a dans l'histoire du jansénisme et dans celle du piétisme plus d'une ressemblance frappante qui les rapproche encore. Rien n'est plus beau que le commencement du jansénisme, rien n'est plus triste que sa fin; c'est aussi, en deux mots, l'histoire du piétisme allemand. Quand il se forme, vers le milieu du XVIIe siècle, entre les mains de Spener, le piétisme est un sublime réveil de la vie religieuse, comme l'avait été trente années auparavant la réforme de Port-Royal par la grande Mme Angélique et par M. de Saint-Cyran. Depuis cette première et glorieuse période, le piétisme, persécuté et persécuteur à son tour, maudissant et maudit, finit par tomber dans tous les excès qui ont déshonoré le jansénisme au XVIIIe siècle. On sait comment va se perdre, dans un esprit de secte hargneux et jaloux, cette forte doctrine qui avait suscité de si grands caractères : les mémorables scènes de la famille Arnauld remplacées par les folies des convulsionnaires, Pascal remplacé par Abraham Chaumeix, est-il rien de plus triste qu'un tel spectacle? La même chose est arrivée aux piétistes. Qu'il y a loin du zèle évangélique de Spener et de sa pieuse réforme à la politique étroite, à l'intolérance mesquine et tracassière des piétistes contemporains! Aigris par tout ce qui arrive, irrités par la marche de l'esprit philosophique qui s'éloigne d'eux chaque jour davantage et les condamne, ils sont en hostilité permanente avec la pensée publique. Obstinément attachés, du reste, à la religion de Luther, ils ne sont pas moins opposés aux catholiques qu'aux libres penseurs. Plusieurs, parmi eux, rêvent pour leur église une organisation nouvelle, une hiérarchie plus forte, plus rigoureuse. Le progrès du puseyisme anglais les a frappés, et leur ambition serait d'établir chez eux quelque chose de semblable, malgré les vives répugnances de l'Allemagne. Cette entreprise, ils l'ont tentée il y a quelques mois, ils la tenteront encore, mais on peut affirmer d'avance qu'ils ne réussiront pas. Avides, insatiables, armés du pouvoir que donne un fanatisme jaloux, ces hommes seront souvent un immense

embarras au milieu des complications présentes. L'appui qu'ils ont trouvé dans le règne actuel les a enhardis de nouveau, et nous les rencontrerons tout à l'heure, dans des circonstances diverses, tantôt favorables, tantôt hostiles, selon l'intérêt de leur cause, à l'agitation qui se répand chaque jour.

En présence des piétistes, on comprend que le rationalisme, animé par la lutte, ait dû se développer avec force. Appuyé sur des traditions déjà anciennes, excité sans cesse par les travaux des philosophes, le rationalisme protestant a acquis dans l'Allemagne du nord une autorité presque invincible; on peut dire qu'il est la véritable religion de ce pays. Personne n'ignore, du reste, qu'il y a bien des nuances dans le rationalisme, qu'il y a mille manières de l'entendre : *in domo patris mei mansiones multæ sunt.* Du rationalisme tel que le XVIIIe siècle l'avait emprunté à Wolf, à ce rationalisme presque mystique, nourri de Schelling et de Hegel, la distance est grande; entre le sens commun trop vulgaire de ceux-ci et la science spéculative, la gnose raffinée de ceux-là, il y a bien des places intermédiaires. Ce n'est pas à nous, on le pense bien, de déterminer toutes ces nuances; indiquons seulement les principales écoles, les véritables partis. Or, dans cette armée si nombreuse, il y a un groupe très distingué qui repousse à la fois et le servile esprit des piétistes, et les excès du rationalisme radical; son chef, c'était ce noble Schleiermacher, dont la perte est chaque jour sentie plus amèrement. L'excellente *revue* publiée par MM. Ulmann et Umbreit (*Theologische Studien und Critiken*) est l'organe le plus accrédité de cette sérieuse école. Dans les questions politiques, et c'est ce côté surtout qui nous occupe, les différences se traduisent par des systèmes très opposés aussi. Le problème si agité en ce moment des rapports de l'église et de l'état, la question si compliquée d'une constitution nouvelle pour l'église protestante n'est pas résolue de même par tous; les plus avancés, comme on dit, les radicaux, rêvent l'organisation presbytérienne dans sa simplicité démocratique; les modérés, au contraire, voudraient une combinaison habile de la commune presbytérienne et du système synodial. Les rationalistes modérés ont donc à lutter aussi, et ce terrain n'est pas plus sûr que tous les autres dans cette Allemagne si tourmentée. Enfin, au-delà de ces radicaux eux-mêmes, nous trouverons un nouveau groupe, une secte bien moins religieuse que politique, malgré les apparences théologiques dont elle se couvre, un parti fougueux qui attend en frémissant l'occasion de déployer son drapeau. Ce sont ces rationalistes extrêmes, enfans perdus de la philosophie hégélienne, disciples beaucoup trop fervens

de Feuerbach et de Bruno Bauer, ce sont eux qui tout à l'heure, sous le nom d'*amis des lumières*, rejetteront délibérément toute espèce d'autorité religieuse.

Telles sont, dans l'Allemagne du nord, les vives discordes de l'église protestante. On a vu combien d'élémens actifs doit y trouver l'opposition politique dans une circonstance donnée. Ce n'est pas tout; l'église catholique elle-même n'est pas à l'abri de ce travail intérieur. L'agitation sans doute n'y est pas aussi visible que dans les communions protestantes, mais elle existe, et là aussi, quand le schisme éclatera, il y aura pour les novateurs, et surtout pour les partis qui marcheront derrière eux, des chances sérieuses de succès. Voici un fait bien curieux et qui n'a pas été remarqué : il y a trente ans, après les guerres de 1813 et 1815, lorsque ce grand mouvement eut rapproché les peuples d'Allemagne, lorsqu'il eut éveillé les premières espérances d'unité, ces idées pénétrèrent rapidement dans le clergé catholique, et peu s'en fallut que ce clergé ne rompît avec Rome pour constituer une *église catholique allemande*. Le nom, comme on voit, n'est pas nouveau. Et ne comparons pas cette tentative de 1815 avec la bizarre et pauvre entreprise que nous aurons bientôt à juger; rien n'était plus sérieux; ce n'était pas un prêtre vulgaire qui dirigeait ce mouvement, c'étaient les théologiens les plus vénérés de l'église catholique, et, parmi eux, un homme, un évêque, qu'on a pu appeler le Fénelon de l'Allemagne. Je traduis une page des mémoires de M. Varnhagen d'Ense. « L'église catholique allemande était alors dans les meilleures conditions pour s'organiser d'une manière vraiment chrétienne, d'une manière conforme aux idées et aux besoins du pays. Les chefs de cette bonne entreprise étaient sortis du sein même du clergé : c'étaient des hommes comme Wessenberg et Spiegel, entourés de toute la confiance de l'église et du peuple, et qui auraient satisfait aux légitimes exigences de l'état; Wessenberg, si admirable par la pureté et l'onction de son ame, par ses sentimens tout populaires, par sa loyauté, par la noblesse de sa haute intelligence! Wessenberg, qu'on a bien justement comparé à Fénelon! Où trouver un meilleur gage de l'union intérieure de la nouvelle église et de ses rapides progrès? Mais les gouvernemens, et surtout les gouvernemens protestans, qui avaient un si grand intérêt à entretenir ces généreux efforts d'où allait sortir une église catholique vraiment allemande, ne montrèrent en cette occasion que du mauvais vouloir. Les petits états, qui désiraient continuer cette tentative, reconnurent bientôt que, sans le concours des grandes puissances, ils prenaient

une peine inutile. Le pape, pour conjurer le péril, envoya le nonce Zéa à Carlsruhe. Il paraît bien que le chef du cabinet badois, M. d'Hacke, montra envers Wessenberg plus que de la duplicité, et qu'il prêta une oreille trop complaisante à toutes les insinuations du nonce. Wessenberg résolut d'aller à Rome, où on le détestait; le danger ne l'arrêta pas, il regardait comme son devoir de défendre jusqu'à la fin une entreprise qu'il croyait bonne; il revint, mais tout était fini et ses espérances perdues : c'est alors qu'il renonça volontairement à cette dignité épiscopale dont nul n'était plus digne que lui. » Ces traditions, attestées ici par M. Varnhagen, n'ont pas complètement disparu depuis 1815; malgré les gouvernemens, malgré le nonce, il est certain que plus d'un cœur demeura fidèle à ses espérances. Une sorte de résistance secrète, mais obstinée, se perpétua sourdement. De loin en loin, quelque rumeur éclatait, surtout dans les universités, dans les facultés de théologie, et l'on apprenait tout à coup avec surprise que des réclamations très audacieuses venaient de se faire entendre, que des pétitions se signaient, que des docteurs, des maîtres vénérés essayaient de se soustraire à la discipline du moyen-âge et de secouer le joug de Rome. Cela était remarquable surtout dans le duché de Bade; il y a bien peu d'années que, parcourant ce pays, je fus singulièrement frappé d'y rencontrer presque à chaque pas ces indices d'une révolution considérable et très prochaine, me disais-je. A l'université de Fribourg en Brisgau, la faculté de théologie est catholique; mais, par le libre esprit qui l'anime, elle est bien peu éloignée de sa sœur protestante de Heidelberg. C'est là surtout que des maîtres célèbres caressaient ce rêve d'une église affranchie et tout-à-fait nationale. M. Schreiber était un de ceux-là; il est aujourd'hui dans le camp des novateurs.

D'après ce qui précède, il est clair qu'il suffira d'une occasion, si frivole qu'elle soit, pour décider un grand soulèvement. Tout est prêt : catholiques, protestans, tous les partis s'agitent et frémissent; qu'un homme paraisse, et la révolution éclate! Il n'en faut pas tant; j'ai demandé un homme, c'est trop; donnez-leur seulement un masque. Que ce soit un esprit commun, un personnage vaniteux et nul, une pauvre cervelle; prenez-le aussi vulgaire qu'il vous plaira, cela suffit. S'il est vain, on aura moins de peine à le pousser en avant; s'il est nul, ses doctrines ne nuiront pas aux doctrines plus hardies qui voudront se produire sous son ombre. Tour à tour, selon l'occurrence, les partis agiront sous ce déguisement; tour à tour piétistes, rationalistes, démocrates, n'auront que ce même costume, et il arri-

vera que le gouvernement prussien, par exemple, déconcerté dans sa politique, n'osera résister d'abord, de peur de frapper un ami, et s'abandonnera ensuite à une violente réaction. Singuliers jeux de scène, alternatives bizarres, dont le secret, difficile à débrouiller, demande une étude exacte et attentive.

II.

La tunique de Trèves. — Le pèlerinage. — Le chapelain Ronge. — Le curé Czerski et la paroisse de Schneidemühl.

L'occasion qu'on désirait si vivement ne se fit pas attendre : les faits sont connus, mais ils ne le sont pas tous; il importe de les rappeler en peu de mots.

Depuis le IVe siècle, suivant une tradition plus qu'incertaine, la cathédrale de Trèves possède une robe, un vêtement, qui aurait été donné à la ville par Hélène, mère de Constantin, et que les fidèles croient être la robe de Jésus-Christ. Que cette relique ait été en effet donnée par Hélène, rien n'est moins prouvé. Les bollandistes eux-mêmes ont soulevé des doutes auxquels on n'a pas répondu. Le fait admis d'ailleurs, il reste encore bien des points à éclaircir : cette robe donnée par la mère de Constantin, d'où lui venait-elle? De son voyage en Palestine, répond la tradition; mais les objections naissent d'elles-mêmes (je ne fais que citer les Allemands, je donne le ton de la controverse au début de la querelle); n'avait-on pas trompé la princesse? avait-elle bien reçu le vêtement du Christ? Un professeur de l'université de Bonn, érudit et antiquaire, affirme très gravement que cette robe est la robe des prêtres de Baal. Que de conjectures, que de difficultés sur ce seul point! Admettez-le cependant, les objections vont continuer toujours plus fortes. Voilà la robe du Christ gardée jusqu'au IVe siècle, comment? par qui? on n'en sait rien. La voilà remise à Hélène; la voilà enfin déposée à Trèves : que deviendra-t-elle? Oubliez-vous les barbares? oubliez-vous ces guerres terribles et la ville prise, reprise, incendiée, et toutes ces dévastations effroyables qui font frémir la plume de Salvien quand il montre aux chrétiens de son temps, dans ces catastrophes continuelles, le châtiment de la colère divine? Encore une fois, ce n'est pas moi qui parle; je rapporte quelques-unes des objections soulevées en Allemagne. Cette discussion appartient à mon sujet, si ce sont les faits surtout que je recherche; n'en est-ce pas un fort grave que cette exposition de la tunique de Trèves, au milieu de cette Allemagne si savante, si érudite, si exercée aux en-

quêtes les plus scrupuleuses de la critique? De telles contestations, en vérité, semblent faites pour réveiller Voltaire et le provoquer; chez nous, certainement, elles le pousseraient hors du tombeau. En Allemagne, c'est bien mieux, — ou bien pis, comme on voudra; — on n'a pas besoin de recourir au *Dictionnaire philosophique;* il y a des hommes vénérés, des théologiens en cheveux blancs, qui sourient de pitié aux étourderies timides de Voltaire; ils ont atteint, souvent avec une piété fervente, toujours avec une incroyable tranquillité, les dernières limites de l'audace. En présence d'une telle assemblée, dans un pays où l'on ne sait plus très précisément ce qui reste de la partie historique du christianisme, dans un pays où l'exégèse, depuis cinquante ans, a accompli au sein de la théologie des bouleversemens extraordinaires, comment venait-on proposer à l'adoration du monde chrétien je ne sais quelle relique suspecte? N'était-ce pas porter un défi à l'esprit de l'Allemagne, et fournir aux partis inquiets une occasion impatiemment attendue?

La tunique de Trèves avait déjà été offerte plus d'une fois à l'adoration des croyans. Perdue après les invasions des barbares, on crut la retrouver en 1196, et elle fut exposée cette année même. Elle le fut au temps de Luther, cinq années seulement avant la réforme, sur la demande de Maximilien Ier, et trois ou quatre fois encore pendant le XVIe siècle. A l'époque de la révolution française, il fallut la soustraire aux armées victorieuses de la république; on la transporta dans l'intérieur de l'Allemagne, et elle ne fut rendue à Trèves qu'en 1810. C'est aussi en 1810, et à l'occasion de ce retour, qu'elle fut exposée pour la dernière fois. L'évêque de Trèves, M. Arnoldi, avait depuis longtemps le projet de donner ce spectacle à son église. Une relique, un clou de la vraie croix, qui avait jadis appartenu à la cathédrale de Trèves, avait passé (il serait trop long de dire comment) dans les mains du prince de Metternich. Le prince avait promis de restituer le précieux objet à l'église de Trèves, et M. Arnoldi avait le dessein d'exposer à cette occasion, et en même temps, les deux reliques. Cependant M. de Metternich tardait bien à tenir sa promesse; on était las d'attendre : il fut décidé que l'exposition de la tunique commencerait le 18 août, jour de la fête de sainte Hélène, et qu'elle aurait lieu six semaines durant. Le 28 juin, les préparatifs commencèrent; détails sans nombre, formalités solennelles, garde d'honneur pour veiller nuit et jour auprès de la sainte tunique, rien ne manquait à l'éclat de ces apprêts fastueux. M. Marx, professeur au séminaire de Trèves, racontait tout cela avec une béate emphase dans une série de livres

publiés à ce sujet, et qui devaient servir d'annonce, je veux dire d'appel aux croyans.

Enfin, le 18 août 1844, la cérémonie commença. La procession des pèlerins fut, comme on sait, très considérable. La Belgique, les provinces du Rhin, l'Allemagne du sud, la France même, l'Alsace et la Lorraine, en envoyaient par troupes; M. Marx, l'historiographe pompeux, en compte un million cinquante mille huit cent quatre-vingt-trois. Peu importe que le chiffre soit exact, il est certain que l'affluence des voyageurs était extraordinaire. La présence de onze évêques, allemands ou étrangers, ajoutait encore à la solennité de la fête. Le plus grand ordre, tout le monde l'a reconnu, régnait dans les processions; on eût dit qu'il n'y avait partout qu'une piété fervente, un sincère désir d'édification religieuse. L'Allemagne cependant considérait tout cela avec curiosité, sans paraître s'émouvoir beaucoup; on regardait, on attendait; ce christianisme si extérieur pouvait sembler à beaucoup d'ames pieuses une cérémonie païenne, à beaucoup d'esprits éclairés une provocation imprudente, mais l'ordre n'était pas troublé, et, pendant les premières semaines, toutes les passions, sérieuses ou frivoles, toutes les réclamations, bonnes ou mauvaises, se turent. Cependant cette fête d'un autre siècle se prolongeait bien long-temps; jamais, dans les expositions précédentes, on n'avait ainsi abusé de ces bizarres cérémonies, toujours dangereuses pour le bon sens public; les plus importantes, celles de 1545 et de 1810, avaient duré à peine une huitaine de jours; celle-là durait depuis un mois, et allait se prolonger deux semaines encore. Tout ce bruit, tout ce faste parut, à la longue, quelque chose de bien contraire à l'esprit chrétien. Puis vinrent, comme toujours, les miracles. Une nièce de l'archevêque de Cologne et de l'évêque de Münster, la comtesse Jeanne de Droste-Vischering, était infirme depuis trois ans, elle boitait; elle obtint la permission de toucher la sainte tunique, et, dès qu'elle l'eut touchée, elle fut, dit-on, complètement guérie. L'exemple de la comtesse attira la foule; pourquoi chaque malade n'eût-il pas été, comme elle, l'objet d'une grace spéciale? La tentation était grande; les aveugles, les sourds, les boiteux, arrivèrent de tous côtés; il y eut trente guérisons, trente miracles, pas un de moins, c'est M. Marx qui l'affirme. Je n'ai pas besoin de signaler les protestations qui éclatèrent aussitôt; la comtesse de Droste-Vischering était revenue dans sa ville, à Elberfeld, et les journaux du pays firent bientôt savoir à toute l'Allemagne que la malade boitait comme devant. Laissons de côté ces tristes détails, ne poussons pas loin ces enquêtes trop humiliantes pour l'humanité.

Ce qui est certain, ce qu'il faut dire, c'est que la patience de l'Allemagne était à bout, et que tous les journaux, piétistes, rationalistes, constitutionnels, démocrates, ne poussèrent qu'un seul cri. La *Gazette de Mannheim*, la *Gazette d'Elberfeld*, la *Gazette de Leipsig*, surtout les *Feuilles patriotiques de Saxe*, commencèrent hardiment l'attaque. Des brochures, des livres, parurent coup sur coup; les ouvrages de M. Marx étaient vivement et savamment réfutés; deux professeurs de l'université de Bonn, M. Gildermeister et M. de Sybel, dans un volume sur la tunique de Trèves, suivaient l'histoire de la tunique avec une érudition très précise, et mettaient en pièces le système de leur adversaire. Il était évident que la lutte pouvait désormais s'engager, et que si les partis politiques attendaient une occasion pour agir à l'ombre, cette occasion était venue.

Il y avait alors en Silésie, à Laurahütte, un prêtre, jeune encore, et déjà engagé dans de sérieuses querelles avec ses chefs. M. Jean Ronge était entré dans les ordres depuis 1841. S'il faut ajouter foi aux confessions bien prétentieuses qu'il a publiées récemment, il était bien mal préparé à des fonctions si hautes. Il n'avait souffert qu'en frémissant le joug de l'éducation ecclésiastique, le séminaire lui était odieux, il n'y voyait qu'hypocrisie et abrutissement. Pourquoi donc persistait-il? Pourquoi recevait-il, quelques années après, la consécration définitive? Était-ce simplement faiblesse, crainte du scandale? était-ce, comme chez Jocelyn, dévouement envers sa pauvre famille? Je regrette d'écrire ici ce noble nom de Jocelyn; mais M. Ronge voudrait nous faire entendre qu'il a été victime à la manière de ce glorieux modèle, et il faut bien connaître le rôle emphatique qu'il se donne. Faiblesse ou dévouement, la vérité est qu'il fut ordonné prêtre, et qu'il n'était guère capable des héroïques sacrifices du sacerdoce. Écoutez ce qu'il pensait au moment de son ordination. « O Rome! (c'est M. Ronge qui parle ainsi dans sa *Justification*) ô Rome! tu mêles à l'huile sainte qui consacre le prêtre un poison terrible qui tue en lui la dignité de l'homme. On ne me regardait plus qu'en tremblant, comme si j'étais devenu tout à coup une créature plus qu'humaine. Et comment étais-je ainsi transfiguré? Parce que le pape m'avait exclu de la société de mes semblables! Oh! non, je n'étais pas une créature meilleure. Je n'étais qu'un esclave condamné à tromper ses frères par de pieuses jongleries. Telles étaient mes pensées, tel était le sombre abattement de mon ame, tandis que, paré comme une victime, on m'introduisait dans l'église avec tout le cérémonial de Rome. Le souvenir de mon père, de mes

frères, de mes sœurs, les préjugés du monde catholique, qui est obligé de croire à l'éternité de la servitude romaine, énervaient mon esprit et mon cœur.... Mais au moment même où l'on rivait ma chaîne, je ne sais quel pressentiment me disait qu'un jour ces fers seraient brisés; c'était comme un faible rayon dans la nuit de mon cachot. » Le style de M. Ronge ne vaut pas mieux que sa conduite, et sa *Justification* ne justifie absolument rien; c'est la sotte emphase d'un personnage sans caractère, jeté en avant par les partis, et qui s'obstine à se prendre au sérieux avec une satisfaction par trop naïve. A coup sûr, M. Ronge sera abandonné demain; les intérêts sérieux qui s'agitent ici sauront bien à la fin se montrer à visage découvert : M. Ronge ne paraît pas s'en apercevoir, il n'est question que de lui, c'est lui qui a tout fait, c'est lui qui a soulevé l'Allemagne entière. Voilà un Luther nouveau, aussi grand, aussi puissant que le docteur de Wittemberg! Sa mission est si haute, qu'il a jugé convenable de l'expliquer au monde; M. Ronge se raconte et s'étudie lui-même avec une complaisance sans égale. Nous possédons déjà ses mémoires; les plus secrètes pensées du révélateur nous sont exposées dans un langage moitié romanesque et moitié biblique; pêcheurs, laissons là nos filets, et suivons-le. Mais n'anticipons pas sur ce qui va se passer tout à l'heure. Voilà donc M. Ronge engagé dans les ordres; on l'envoie dans la petite ville de Grottkau avec le titre de chapelain. L'année d'après, en 1842, une polémique s'élève dans le diocèse de Breslau : l'abbé Knauer avait été élu évêque par le chapitre de la cathédrale, selon l'usage allemand; mais le nouvel élu avait des ennemis qui intriguèrent à Rome, et le pape refusait de confirmer l'élection. Cela durait depuis un an déjà, et il y avait deux ans que l'ancien évêque était mort. Ces lenteurs du saint-siége excitèrent dans le bas clergé de vifs mécontentemens. M. Ronge cherchait depuis long-temps un prétexte de révolte; celui-là était trop favorable pour qu'il ne le saisît pas. Un journal protestant, les *Feuilles patriotiques de Saxe*, publièrent bientôt un violent article intitulé *Rome et le Chapitre de Breslau*, et signé : *un Chapelain*. C'était le chapelain de Grottkau, M. Jean Ronge. Quelques mois après, M. Ronge, suspendu et forcé de quitter Grottkau, était relégué dans un petit village de la haute Silésie, à Laurahütte, où il devait s'occuper de l'éducation des enfans.

C'est là qu'il vivait depuis plus d'un an, irrité, comme on pense bien, et méditant peut-être une vengeance éclatante, quand les fêtes de Trèves vinrent lui en donner l'occasion. Est-ce lui seul qui répondit librement à l'appel des circonstances? Ne fut-il pas poussé à la ré-

volte par des conseils intéressés? Ces doutes sont permis. M. Ronge n'était pas assez armé pour entreprendre si résolument une telle lutte. Depuis quelques mois, il était fort lié avec un homme audacieux, énergique, M. le comte de Reichenbach; il avait demeuré chez lui, il était son ami, son confident. Or, la nullité de M. Ronge, et, au contraire, le mérite incontestable, la vigueur entreprenante de M. de Reichenbach, autorisent naturellement des conjectures qui, en Allemagne, ne sont plus douteuses pour personne. Rien n'était plus facile que de pousser au schisme cet esprit vaniteux et si vivement blessé; il est clair qu'on s'est servi de lui. Tout le monde sait quel fut le signal : le 1er octobre 1844, M. Ronge écrivait de Laurahütte sa fameuse lettre, qui paraissait le surlendemain dans les *Feuilles patriotiques de Saxe*, avec ce titre : *Jugement d'un prêtre catholique sur la sainte tunique de Trèves*. Aussitôt tous les journaux protestans, libéraux, philosophiques, poussèrent des cris de joie. La protestation de M. Ronge fut immédiatement reproduite dans les gazettes et envoyée aux quatre coins de l'Allemagne. On en vendit plusieurs milliers en quelques jours; adresses, proclamations, souscriptions, rien ne manqua au succès de M. Ronge. Cependant le symbole nouveau n'était pas arrêté; M. Ronge allait prêchant de ville en ville, il attirait beaucoup d'auditeurs, beaucoup de curieux, des amis çà et là, mais point de disciples encore; l'église n'existait pas. Deux mois après, il fut excommunié et dégradé; c'est alors qu'on lui suggéra l'idée d'établir une confession indépendante et de rompre ouvertement avec Rome. Vers le même temps, un curé de Schneidemühl, Czerski, se maria, fut dégradé comme Ronge, et ses paroissiens ne voulant pas se séparer de lui, il rédigea en commun avec eux une profession de foi. Ce symbole contenait cinq articles principaux : 1° le refus de se soumettre à l'autorité de Rome; 2° l'abolition du célibat des prêtres; 3° l'abolition de la confession; 4° la communion sous les deux espèces; 5° l'office divin célébré dans la langue nationale. Au reste, des différences graves devaient éclater bientôt entre Ronge et Czerski. Czerski, tourné vers la Prusse polonaise, vers les Slaves, si attachés aux traditions catholiques, s'efforçait de rompre le moins possible avec ces traditions. Ronge, au contraire, qui s'adressait aux Allemands, allait être poussé et absorbé bientôt tout entier par le rationalisme germanique. Le concile de Leipsig, comme ils l'appellent, nous révélera ces divisions. En attendant, les deux cultes se valaient bien; il n'y avait ni dans l'un ni dans l'autre un grand effort d'invention, un sérieux caractère de réforme religieuse. Czerski donnait à son église le nom d'église ca-

tholique apostolique, Ronge avait choisi celui d'église catholique allemande; des deux côtés, le titre est faux; ce qu'ils venaient d'inventer, c'était le protestantisme, moins ces vigoureuses ressources que contenait l'œuvre de Luther, moins cette originalité puissante qui assure sa durée. Mais qu'importe la faiblesse de l'entreprise? Nous ne sommes plus au XVIe siècle, et, je l'ai dit plus haut, il s'agissait bien plus de politique ici que de religion. Le culte nouveau, si insignifiant qu'il pût être, suffisait bien à l'emploi qu'on lui destinait.

III.

Le synode de Brandebourg. — Attitude de la Prusse. — Le concile de Leipsig. — Le cabinet de Berlin et le cabinet de Munich.

J'ai dit que tous les partis avaient tour à tour, et selon l'occurrence, appuyé la révolte des catholiques allemands; il est curieux que ce soient les piétistes qui aient commencé. A l'époque où se passaient les évènemens que nous venons de rappeler, les piétistes étaient sur le point de livrer une grande bataille qui devait décider de leur fortune; soutenus par un très haut patronage, ils ne voulaient pas moins que le gouvernement absolu de l'église évangélique. Cette grande affaire allait se régler au synode général de Brandebourg, dont la session annuelle venait de s'ouvrir. L'épisode que je signale ici se rattache trop directement à mon sujet pour que je m'abstienne d'en parler; aussi bien, si l'on veut connaître l'état des églises protestantes dans l'Allemagne du nord, ce tableau du synode général est un document précieux qu'aucune réflexion ne remplacerait.

Le synode ouvert, le gouvernement prussien lui soumit onze propositions, résultat des délibérations qui avaient eu lieu dans le courant de l'année au sein des synodes d'arrondissement. Il suffit de parcourir rapidement ces onze propositions pour voir qu'elles sont le programme même des piétistes. Ce programme avait été élaboré par de nombreux synodes; il était appuyé, il était présenté par le ministère des cultes; c'étaient là sans doute de puissans auxiliaires; eh bien! malgré tout cela, malgré cet appui si fort, on demeure stupéfait en lisant ce manifeste, on n'ose croire à cette incompréhensible audace, à cet absurde aveuglement de tout un parti. Le texte de ce programme vraiment extraordinaire mériterait d'être connu en entier, mais la citation serait bien longue; j'extrairai seulement deux ou trois articles qui en indiqueront assez l'esprit général. Ainsi, dès le commencement, dès l'article 2, on demande qu'un tribunal de conscience soit

institué pour les ecclésiastiques entre eux. Voilà la confession introduite dans l'église protestante; rien de mieux. Ce qui suit est plus grave; on demande en outre que les ecclésiastiques soient soumis à une inspection réciproque : cette fois, c'est bel et bien l'espionnage; nous voici loin du jansénisme, le plagiat de saint Ignace est flagrant. Tout cela pourtant n'est rien encore, c'est l'article 4 qu'il faut surtout consulter; le voici, je donne d'abord le titre : *Mesures à prendre pour faciliter l'exercice des soins spirituels*. Maintenant, sous ce titre, deux propositions ont été faites; je traduis : 1° pour faciliter aux autorités ecclésiastiques la connaissance individuelle de leurs ouailles, il sera institué des registres spirituels qui seront d'abord dressés par les autorités civiles, puis continués par les autorités ecclésiastiques, et qui contiendront des notes sur chaque individu; 2° pour faciliter les rapports des ecclésiastiques avec leurs ouailles, les ministres auront le droit de mander chez eux les fidèles, il sera institué des visites domiciliaires qui auront lieu régulièrement, et la confession auriculaire sera rétablie. Le septième article et le dixième reprennent avec plus de détail les mêmes prétentions monstrueuses, afin qu'il n'y ait pas de doute, et que le joug odieux qu'on prépare soit bien connu de ceux qui l'accepteront. En cela du moins, le piétisme a montré une franchise qu'on ne lui contestera pas.

La lutte s'engagea avec vivacité; les piétistes avaient trop compté sur l'influence du gouvernement et sur la terreur que devait inspirer à leurs adversaires le déploiement de toutes leurs forces. La résistance fut opiniâtre, invincible. L'assemblée, à une majorité considérable, commença par écarter les incroyables propositions que je signalais tout à l'heure; elle ne permit pas qu'on les discutât, et il fut décidé qu'on délibérerait seulement sur l'article 9, lequel traitait de la constitution générale de l'église. L'audace des piétistes irrita l'extrémité opposée du synode, l'extrême gauche, si je puis ainsi parler, le côté démocratique, qui se montra bientôt et réclama l'organisation presbytérienne. Cette opinion, bien que soutenue avec un vrai talent, fut repoussée; l'assemblée s'appliqua à suivre une ligne droite entre les deux partis extrêmes, et l'on exprima le désir que les deux organisations, presbytérienne et synodiale, fussent sagement combinées. Mais il s'agissait surtout de frapper le piétisme; or, il fut déclaré en même temps que toute constitution non empruntée aux traditions de l'Allemagne serait rejetée obstinément. C'était écarter à jamais l'anglicanisme, le puseyisme, et arrêter dans ses folles entreprises une secte de plus en plus menaçante. Ce n'est pas tout : les piétistes, appliquant

immédiatement le système contenu dans les onze articles, avaient demandé à l'assemblée l'excommunication des *amis des lumières*, qui venaient de se constituer en Saxe et de se répandre par toute la Prusse; ils revenaient ainsi, par une voie détournée, à la discussion qui avait été interdite dès le commencement des débats. Le bon sens de l'assemblée ne s'y trompa pas, et un membre rédigea une déclaration qui fut tout aussitôt votée : il y était dit que cette secte des *amis des lumières* ne devait sa naissance et son développement qu'aux fautes mêmes de l'église, et que l'église, en se surveillant, était assez forte pour vaincre ses ennemis sans recourir aux moyens extrêmes. Les piétistes étaient donc battus sur tous les points, et les rationalistes modérés avaient tous les honneurs de cette brillante campagne.

Arrêtés dans leurs ambitieux projets par la ferme opposition du synode général, les piétistes avaient aussi à lutter sans cesse contre l'église romaine. Depuis quelque temps, les retours au catholicisme devenaient très fréquens; à Berlin, où les catholiques forment à peine le sixième de la population, on comptait environ cent cinquante conversions chaque année. Il paraît bien que les piétistes étaient les auteurs du mal; les protestans abandonnaient leur église pour échapper à cette odieuse et mesquine tyrannie; s'il fallait reprendre le joug, s'il fallait se courber de nouveau devant l'autorité, on préférait l'autorité catholique, plus indulgente, plus facile, et entourée d'ailleurs de ces merveilleuses séductions qui manquent trop aux églises réformées. Les piétistes causaient donc le plus grand dommage au protestantisme, et on n'oubliait pas de publier très haut ces reproches accablans. Battus partout, au dedans et au dehors, battus par les protestans et par les catholiques, qu'allaient-ils devenir? C'est alors qu'ils mirent si bien à profit la révolte de Laurahütte et de Schneidemühl; ces étranges sectaires, qui prêchaient des doctrines si différentes des leurs, ils commencèrent à les prôner avec enthousiasme, et l'on vit pendant quelque temps les plus rigides théologiens de la terre prendre sous leur protection deux hommes dont les paroles, prononcées dans un synode, les eussent fait reculer d'horreur! Le dépit, l'orgueil des dévots, est tout autrement fort que le fanatisme; il sait s'en rendre maître, et arracher aux plus intolérans des concessions extraordinaires.

Puisque les piétistes avaient appuyé les novateurs, le gouvernement prussien, si dévoué aux piétistes, devait se montrer bienveillant pour leur tentative. C'est ce qui arriva en effet; pendant deux ou trois mois, la politique prussienne fut très favorable à Ronge et à Czerski. On ne pouvait sans doute les protéger directement, les opposer au

catholicisme, mais on les tolérait, on les accueillait avec indulgence, et cette conduite, en face des cabinets de Vienne et de Munich, prenait une signification assez expressive. L'Autriche et la Bavière se plaignirent amèrement; les ambassadeurs catholiques agirent avec force auprès du ministère prussien : vaines tentatives! on était décidé à ne point inquiéter les dissidens. Un des principaux membres du cabinet, M. de Bulow, répondait gaiement à toutes les plaintes; il affectait de traiter la question avec légèreté, et reprochait aux puissances méridionales d'attacher beaucoup trop d'importance à ces petites querelles. On insistait, on lui disait au nom du roi Louis et du prince de Metternich : « Vous pouvez du moins empêcher Ronge de donner à sa secte le nom d'église catholique; c'est une usurpation. » A cela, le cabinet de Berlin répondait avec assurance : « L'église catholique est romaine; ce n'est pas à nous qu'il appartient de lui maintenir ce titre d'église catholique, qui lui est disputé aussi par l'église grecque. D'ailleurs la Prusse n'a pas eu assez à se louer du saint-siége dans l'affaire de Cologne, pour qu'elle doive être si empressée aujourd'hui à défendre les intérêts de Rome. » C'était là surtout l'opinion du roi, et il l'exposait avec cette vivacité fantasque qui lui est familière. Il était facile de voir que le gouvernement prussien ne soupçonnait guère la gravité de la situation nouvelle. Si cette liberté accordée par lui aux dissidens eût été la conséquence d'un système bien arrêté, ce n'est pas nous qui le blâmerions; nous blâmons la légèreté, l'incertitude d'une politique étourdie. Après avoir favorisé ou toléré le développement du culte nouveau, le roi de Prusse sera conduit tout à l'heure à le poursuivre et à menacer toutes les libertés intellectuelles. Une politique prévoyante et ferme eût épargné au cabinet de Berlin ces changemens, ces retours subits, ces hésitations de chaque jour. Par malheur, on ne s'était guère inquiété des principes; les discussions scolastiques remplaçaient, au sein même du conseil, l'étude attentive des faits; on avait affaire à un roi savant, érudit, théologien, et trop souvent, malgré les efforts des conseillers de la couronne, Frédéric-Guillaume tranchait toutes les délibérations par un texte de Mélanchton ou des Pères de l'église.

Ce n'était pas cependant chez les Pères de l'église qu'il était possible de trouver une réponse à ces difficiles problèmes plus compliqués d'heure en heure. La secte des *amis des lumières* commençait à se mettre en mouvement. Le prétexte de leurs réunions, c'était le besoin de repousser les attaques des piétistes; quant au but sérieux, le voici : d'abord l'affranchissement de toute autorité religieuse, et,

dans le domaine des choses politiques, un radicalisme tout aussi résolu. Il est difficile, je le sais bien, de connaître exactement ce que veulent les *amis des lumières*. Ce parti est composé de mille élémens bizarres; je l'ai entendu comparer à cette secte des *indépendans* qui se forma, sous Cromwell, à côté des *presbytériens*, et qui n'était guère qu'une association de libertins et d'esprits forts. Il y a des hommes graves parmi les *amis des lumières*, il y a des théologiens rationalistes, comme leur chef, le pasteur Uhlich; puis il y a des matérialistes sérieux, convaincus, des disciples fanatiques de Feuerbach et de Bruno Bauer, qui acceptent délibérément les conséquences de leur grossière doctrine; il y a enfin des adeptes beaucoup moins graves, ou, pour parler franchement, un peu plus courbés vers la matière; à dire vrai, ce n'est pas un parti, c'est une foule. Tous ces hommes sont réunis par l'instinct confus des haines qui divisent l'Allemagne, par le besoin fébrile de mouvement politique, par des ambitions confuses dont ils ne se rendent pas un compte très net; le jour où ils voudront convenir d'un programme, leur société se rompra. En attendant, ils devaient mettre à profit la révolte des dissidens catholiques, et ils n'y ont pas manqué. Les *amis des lumières*, et, parmi eux, les communistes, avaient depuis long-temps de secrètes et actives influences dans la Silésie; l'affreuse détresse de ce pauvre peuple préparait si aisément les voies aux menées des agitateurs! C'est là que Ronge et Czerski dirigèrent leurs efforts; le mouvement était sorti de la Silésie, et c'est en Silésie qu'il se développa avec le plus de force. Ces relations des *amis des lumières* avec les nouveaux catholiques, avec Ronge particulièrement, devinrent bientôt plus évidentes, lorsque les deux réformateurs, au mois de mars dernier, dans leur prétendu concile de Leipsig, voulurent établir les principes de la nouvelle église et organiser une constitution. Nous avons indiqué plus haut les dissidences qui se manifestaient déjà au sein du schisme naissant, d'un côté les tendances plus religieuses de Czerski, de l'autre la direction rationaliste et protestante de Ronge. Le concile de Leipsig allait décider entre l'apôtre des Slaves et l'apôtre des Allemands, ou plutôt, pour employer des termes mieux appropriés, Ronge et Czerski allaient discuter aussi gravement que possible dans un conciliabule. Mais Czerski avait grand tort de s'aventurer à Leipsig; il n'était plus sur son terrain; les tempéramens à moitié catholiques qu'il admettait encore, pour ne pas choquer les Slaves, ne convenaient guère ici, en Saxe, sur le sol natal du protestantisme; Czerski fut battu et devait l'être. Le symbole voté par le concile de Leipsig est un sym-

bole rationaliste, bien plus, un symbole sans croyances et qui serait repoussé à cause de sa sécheresse par la majorité des partis protestans. On n'a pas osé y prononcer le nom du Christ! Czerski résista, mais vainement, et, jetant l'anathème aux impies, à des hommes qui cessaient d'être chrétiens, il retourna en Silésie. Or, parmi les articles de ce contrat que les *amis des lumières* avaient fait triompher, le plus important était celui-ci : que chaque commune élirait tous les ans son officiant, et que le prêtre ainsi désigné par le choix de la majorité pourrait se passer de l'ordination. C'était là une décision bien grave. Qu'on veuille se rappeler ce que nous avons indiqué tout à l'heure, l'union des catholiques dissidens avec les *amis des lumières*, par conséquent les questions politiques devenues peu à peu l'objet véritable des débats et substituées secrètement aux questions religieuses; qu'on se rappelle aussi dans quel pays tout cela se passe, dans un pays où les actes qui constituent la famille, actes de naissance, actes de mariage, sont délivrés par l'autorité ecclésiastique; maintenant, que cette église nouvelle soit reconnue avec les institutions démocratiques qu'elle s'est données, voilà le radicalisme absolu introduit par ruse au milieu de l'état!

Le gouvernement prussien ne pouvait rester plus long-temps dans cette quiétude parfaite où il se complaisait. Le réveil fut terrible, et, comme on avait poussé l'imprévoyance aussi loin que possible, on se prépara à être violent pour regagner le terrain perdu. C'était croire qu'on répare une faute par une faute plus sérieuse encore; c'était s'engager dans une voie pleine de périls. On ne s'y engagea pas cependant aussi vite qu'on l'aurait désiré; une objection très juste, très sensée et tout-à-fait inattendue ajourna la politique nouvelle que l'imagination pétulante du roi voulait substituer si brusquement à sa politique de la veille. C'est un détail curieux que je ne dois pas omettre. Le roi venait de porter au conseil l'affaire des catholiques allemands; il demandait une décision immédiate; il est bien entendu que les sectaires n'auraient pas été reconnus et qu'on les aurait chassés de la Prusse. Toutefois la question n'était pas si simple, et M. Eichorn, ministre des cultes, en exposa franchement les difficultés. « Nous n'avons pas à statuer seulement, disait-il, sur une secte, sur une église particulière; il y a en Prusse plus d'une église non reconnue; ce qui sera décidé pour l'une sera décidé pour l'autre; l'attention de tous les esprits est tournée vers ces matières, et, à moins de nous couvrir de ridicule, nous ne pouvons agir là et reculer ici. Nous n'avons qu'une seule décision à prendre, et cette décision devra être appliquée à toutes les sectes

dissidentes, à toutes les églises non reconnues par l'état. » M. Eichorn avait raison; mais ce grand travail, cette tâche si compliquée effrayait le roi. Ce n'est pas tout : l'objection allait plus haut; elle serrait de plus près les difficultés au milieu desquelles on se trouvait pris; parmi les sectes dissidentes dont parlait M. Eichorn, la principale était celle des *vieux luthériens*. Or, de quel côté étaient les dissidens? Était-ce dans l'église de Luther, dans la vieille église protestante, établie si glorieusement par le traité de Westphalie, et reconnue, en 1815, dans le pacte fédéral de l'Allemagne moderne? N'était-ce pas plutôt dans l'église évangélique, constituée à grand' peine, il y a une vingtaine d'années, et fort mal constituée, à ce qu'il paraît, puisque tous les partis religieux s'accordent à vouloir réviser ses lois? M. Eichorn prouvait très clairement au roi que, dans la querelle de l'état et des *vieux luthériens*, le dissident, l'hérétique, c'était l'état et l'église officielle; or ce qui allait être statué sur les dissidens catholiques serait applicable, par la même raison, aux dissidens protestans, et ces dissidens, c'étaient les pasteurs et les fidèles du culte évangélique. Pour un roi théologien, l'objection était spécieuse, originale, et de plus invincible. Le roi fut surpris, mécontent, comme un docteur qu'un argument imprévu vient de désarçonner; il leva la séance, et demanda à ses ministres un nouveau travail sur la question.

Que devenait cependant l'agitation religieuse dans les autres parties de l'Allemagne? Le concile, le conciliabule de Leipsig s'est ouvert au mois de mars; que se passait-il, vers cette époque, dans les contrées du centre et du midi? La politique de l'Autriche et de la Bavière sera tout opposée, on le pense bien, à la politique de la Prusse. A Vienne et à Munich, il n'y aura aucun motif d'incertitude; on sera très décidé, très irrité même. Si les uns ont péché par irrésolution, ceux-ci, par violence, commettront plus d'une faute sérieuse, et les relations des cabinets catholiques avec les cabinets protestans, les relations du nord et du midi, déjà compromises, s'aigriront d'heure en heure.

On comprend sans peine que la situation religieuse de l'Allemagne, telle que je l'ai rapidement exposée, dût se prêter beaucoup au développement de la secte nouvelle. Dans ce pays que divisent mille factions théologiques, chacune d'elles avait un intérêt propre à soutenir le mouvement qui venait de se déclarer en Prusse. Les piétistes d'abord, nous l'avons vu, s'étaient servis de Ronge contre les catholiques; quand ils virent les *amis des lumières* s'avancer derrière ce drapeau qu'ils venaient de bénir, ils comprirent leur faute et reculèrent d'épouvante. Avec les *amis des lumières*, presque tous les pro-

testans s'intéressaient aux novateurs, les uns en haine de Rome, les autres par des motifs sérieux, tout-à-fait chrétiens, et parce qu'ils croyaient découvrir dans cette tentative un véritable essor de l'esprit religieux. Ajoutez à cela les libéraux, les jurisconsultes, moins confians que les théologiens, et qui voyaient là surtout un fait politique, un mouvement utile à l'unité future de l'Allemagne. Si l'on réfléchit à tant de causes de succès, on ne s'étonnera plus de la marche rapide des dissidens.

La Saxe d'abord, ce vieux foyer du luthéranisme, les attendait et les appelait. C'est là qu'étaient leurs défenseurs : les journaux de Dresde et de Leipsig, la *Gazette universelle allemande* et les *Feuilles patriotiques de Saxe*, s'étaient constitués l'organe officiel, le moniteur de la révolution religieuse. Dans leur ferveur, ces Saxons exagéraient tout et croyaient assister de bonne foi à une conclusion glorieuse de l'œuvre de Luther. Le concile de Leipsig fut l'occasion de fêtes sans nombre. L'université de Halle, toute voisine de Leipsig, envoya ses députés aux membres du concile pour les inviter à un banquet solennel; la Saxe et la Prusse fraternisaient. Un grand nombre de professeurs, M. Germar, M. Niemeyer, M. Eckstein, M. Schwarz, prirent la parole. Ce dernier, docteur en théologie, ne craignit pas de déclarer que la révolution présente lui paraissait très supérieure à la réforme. Un philosophe, un des plus anciens disciples de Hegel, M. Hinrichs, professeur à Halle, lut quelques fragmens d'un livre qu'il préparait sur les évènemens de Laurahütte et de Schneidemühl. La classe ouvrière était aussi représentée à cette fête; les compagnons brasseurs, les boulangers, coudoyaient les docteurs en droit, les licenciés en théologie, les graves philosophes hégéliens. La philosophie de Hegel n'avait jamais été si accessible. Les esprits étaient sous le charme des plus folles illusions, illusions naïves chez les uns, factices chez les autres; mais enfin tout ce mouvement contribuait à accroître au loin le bruit de l'église nouvelle. On publiait avec emphase les relations de ces fêtes; les discours de M. Schwarz, de M. Hinrichs, étaient jetés à tous les échos, et M. Ronge devenait décidément un personnage. La constitution saxonne, il est vrai, ne reconnaît que trois cultes, la religion catholique et les religions luthérienne et réformée; le culte nouveau ne fut pas autorisé, et les dissidens ne purent, comme en Prusse, former des paroisses. Ce qui était grave toutefois, c'était l'assentiment du peuple et les adhésions confuses, diverses, qui arrivaient de mille côtés.

La secte se répandait toujours; elle pénétra bientôt dans la Hesse

électorale, dans le duché de Hesse-Darmstadt, dans le royaume de Wurtemberg. Déjà, au mois de février, les cours de Darmstadt et de Stuttgard avaient demandé à Berlin, à Vienne et à Munich s'il n'était pas urgent de saisir la diète de cette question religieuse. On sait la réponse de Berlin; la Prusse favorisait alors les dissidens catholiques; M. de Bulow et M. Eichorn niaient l'importance de cette émeute. Quant au cabinet de Vienne, au lieu de répondre, il récrimina vivement; il rejeta toute la responsabilité des troubles sur la conduite des états protestans, il se plaignit avec amertume des gazettes de la Prusse et de la Saxe, et de la tolérance impie de la censure. Les plaintes étaient plus vives encore à Munich. Là les querelles étaient envenimées par les discussions du protestantisme bavarois avec l'état; une ordonnance de 1836 oblige les protestans eux-mêmes à s'agenouiller quand passe la procession du saint-sacrement; le synode d'Ansbach s'adressa au roi pour obtenir la suppression de cette mesure et réclamer la liberté de conscience. Le roi Louis rassembla deux fois son conseil; ses fils, le prince royal et le prince Luitpold, assistaient aux séances : l'affaire fut renvoyée devant le conseil d'état, lequel choisit pour rapporteur M. le baron de Freyberg, membre de la chambre des députés, et l'un des chefs les plus exaltés du parti catholique. M. de Freyberg, quelques mois auparavant, avait déjà prononcé à la chambre un discours très remarqué, et qui ne laissait pas de doute sur le parti qu'il allait prendre. Il vit dans la pétition du synode d'Ansbach un crime de lèse-majesté, et conclut à la mise en jugement de tous les signataires. Cette opinion absurde fut heureusement repoussée par le conseil des ministres, et il paraît bien que la modération du cabinet est due à l'influence conciliante du prince Luitpold, qui s'efforce toujours d'introduire dans les conseils de son père un sage esprit de tolérance et de liberté. La pétition du synode d'Ansbach fut seulement renvoyée au synode général, auquel, disait-on, elle aurait dû être communiquée d'abord. On refusait ainsi de punir les pétitionnaires; c'était beaucoup sans doute pour le cabinet bavarois, mais rien n'avançait cependant; la question écartée pour un défaut de procédure, les griefs des protestans subsistaient toujours. L'affaire des dissidens catholiques vint augmenter ces embarras. Les légations protestantes de Saxe, de Prusse, de Wurtemberg, étaient continuellement aigries à Munich par le ton violent des journaux officiels, qui signalaient les pays luthériens comme des foyers d'impiété. Dans des circonstances où il eût fallu tant de calme, c'étaient des hommes de parti qui se trouvaient à la tête des affaires. Le ministre de l'intérieur en Bavière est M. d'Abel, chef des

ultracatholiques; les jeunes princes, et surtout le prince Luitpold, sont occupés sans cesse à contenir ce caractère emporté, et, quand cela est possible, à réparer ses fautes. De son côté, la Prusse choisissait pour représentans auprès du roi Louis des hommes pleins d'ardeur. M. de Küster, ministre de Prusse à Munich, fut rappelé au mois d'avril dernier, parce qu'on le jugeait trop peu énergique pour lutter contre l'esprit ultramontain. M. de Rochow, qui fut désigné d'abord pour lui succéder, est un homme habile, actif, entreprenant, un caractère résolu; M. de Rochow n'alla pas en Bavière, il fut envoyé peu de temps après à Saint-Pétersbourg, mais sa nomination et le rappel de M. de Küster avaient déjà été considérés comme une menace. Il y avait donc, on peut le dire, une sorte d'hostilité ouverte entre le cabinet de Munich et celui de Berlin.

Malgré cette hostilité, malgré les rancunes qu'il gardait à la Bavière, le gouvernement prussien commençait à regretter sa tolérance. A la peur qu'inspirait le communisme venaient se joindre chaque jour des symptômes inquiétans : les dissidens n'avaient pu établir une paroisse à Berlin; ils y étaient venus après le concile de Leipsig, mais ils avaient attiré plus de curieux que de prosélytes. De hautes protections pourtant ne leur avaient pas manqué; des professeurs de l'université, et des plus illustres, avaient fait des efforts extraordinaires pour organiser une paroisse de catholiques allemands; plusieurs d'entre eux voulurent entraîner un des vicaires de la paroisse catholique dans la révolte de Ronge et de Czerski, et lui offrirent la direction de l'église nouvelle à Berlin. Des noms justement célèbres, M. de Raumer et M. Ranke, avaient signé cette incroyable lettre. Le digne prêtre répondit qu'il trouvait la proposition abominable, et qu'il la déclarerait telle en chaire; c'est ce qu'il fit au prône le dimanche qui suivit. Les luttes, les attaques directes, les personnalités violentes étaient donc introduites à Berlin même. Tandis que des hommes comme Raumer et Ranke s'employaient si activement pour les sectaires, le danger grossissait ailleurs; on était envahi de tous côtés; après tant d'hésitations, il était bien temps de se décider enfin. C'est le 30 avril que fut signé en conseil le premier arrêté sérieux concernant l'église catholique allemande. Le culte nouveau n'était pas reconnu; ses ministres, par conséquent, n'avaient aucune relation avec la puissance temporelle, et le droit de tenir des registres d'état civil leur était formellement dénié : les dissidens, sur ce point-là, étaient renvoyés à l'autorité protestante; tous les actes civils devaient leur être délivrés par les ministres du culte évangélique.

IV.

Controverse philosophique et religieuse. — MM. Goerres, Hinrichs, Menzel, Rauwerck, Staudenmaier, Ullmann.

Tandis que l'arrêté du 30 avril détermine pour quelque temps la situation des néo-catholiques, et avant que de nouveaux embarras se déclarent avec plus de force, je voudrais voir ce qui se passe dans le champ de la controverse philosophique et religieuse. Nous venons d'interroger le monde politique, la diplomatie, les arrêtés des cabinets allemands; sachons maintenant où en est la conscience du pays. La bataille sur ce terrain n'est ni moins ardente, ni moins instructive. Il importe de connaître ce que pensent les organes les plus accrédités de l'opinion, et, peut-être, au milieu de ces apostrophes passionnées, au milieu de ces attaques haineuses et de ces ridicules enthousiasmes, peut-être entendrons-nous une bonne parole qui éclairera pour nous le caractère véritable de l'agitation religieuse.

Le nombre des productions dictées par cette controverse est effrayant; chacun a voulu donner son avis; il n'y a pas de petite ville qui n'ait publié une douzaine de brochures. Ce ne sont pas seulement les capitales, les universités, les facultés de théologie qui ont pris la parole; jamais on n'a tant imprimé dans ce pays de paperasses; les livres arrivaient de tous côtés; il en est venu de Grottkau, d'Altenbourg, de Neisse, et d'où encore? de Vienne. Oui, les Viennois eux-mêmes ont écrit, et souvent, en faveur de M. Ronge. Cette préoccupation universelle est sans doute un fait considérable; je le signale en passant, mais je n'ai pas à m'occuper de tous ces écrivains de hasard. Je cherche les livres sérieux ou qui devraient l'être. D'ailleurs, pour chaque parti, il y a toujours un manifeste plus éclatant qui dispense des autres. C'est ainsi que Goerres me dispensera, me dédommagera très amplement des pamphlets ultramontains sortis des ateliers de Munich. L'ouvrage de Goerres a été publié tout au commencement de la lutte, il a engagé la bataille; c'est le premier document à consulter. Aussi bien le nom de l'auteur m'attire; Goerres est un puissant écrivain, un controversiste redoutable et qui représente tout le catholicisme du midi; nous allons savoir l'opinion de Munich sur ces singuliers évènemens.

Eh bien! non; j'aurais dû m'y attendre et fermer ce livre. Non, je n'aurais pas dû demander à ce noble vieillard si malade, si irrité, une opinion élevée, sérieuse, intelligente. Ce n'est plus Goerres, ce n'est

plus le grand publiciste, celui qui rédigeait *le Mercure du Rhin;* ce n'est plus même le révolutionnaire converti qui porta dans son catholicisme une fougue si sincère et souvent si féconde. L'esprit étroit du sectaire ultramontain a étouffé les vigoureux élans de cette riche nature. Au lieu de cet enthousiasme spontané qui illuminait sa plume, nous ne trouvons qu'une déclamation froide, une raillerie gauche et pesante. L'auteur commence par une dissertation fort alambiquée sur les reliques; il y est dit très gravement que le corps est *le revers de l'esprit* (*die Kehrseite des Geistes*), et le vêtement le revers du corps; voilà pourquoi la robe de Trèves est sainte et adorable. Le mysticisme de Goerres, avouons-le, était plus élevé autrefois et ne se serait pas contenté de ces explications douteuses; c'étaient des théories bizarres, mais jamais grossières, et l'on n'y aurait découvert aucune trace de matérialisme. Après ce préambule, le pèlerinage de Trèves est tout aussitôt comparé aux croisades. Le XIXe siècle est décidément purifié; qu'on ne nous reproche plus l'impiété moderne et le scepticisme et le panthéisme. Cette croisade a dû nous gagner bien des indulgences, et nous voilà aussi saints que le moyen-âge! Cependant, par une inadvertance bien singulière, M. Goerres se met à charbonner une noire peinture de l'iniquité présente, et nous raconte fort longuement une vaste conspiration de démons qui se liguent pour empêcher la croisade. Certes, personne ne l'ignore, M. Goerres a toujours été possédé par une imagination fougueuse, il a toujours eu une manière hardie de considérer les choses et de grossir outre mesure ce qu'il voulait peindre; mais ici on ne peut signaler vraiment que sa bonne volonté; sa riche fantaisie l'abandonne; il copie pauvrement *le Paradis perdu* et *les Martyrs.* Vous ne devineriez jamais le stratagème employé par les conseillers de Satan; ils répandent le bruit que le choléra est aux portes de Trèves! Vains efforts! les croisés bravent le choléra, ils courent au-devant du martyre, et arrivent sains et saufs dans la Jérusalem allemande. Cette invention est d'un goût excellent et tout-à-fait épique. Puis tout à coup voici venir, dans une parenthèse, l'université de France, que M. Goerres connaît si bien, et dont il parle avec une finesse très ingénieuse. Qu'on me permette de traduire exactement cette phrase; elle donnera une idée de cette gracieuse plaisanterie. L'auteur vient de citer un article de journal où l'on dénonce la propagande des jésuites, les enfantillages d'une dévotion niaise et dangereuse souvent, celle-ci, par exemple, qui croit les enfans préservés du vice et devenus impeccables s'ils portent une tunique pareille à la tunique de Trèves. M. Goerres est

piqué au jeu par ces objections railleuses, et il répond gaiement : « Oui, en vérité! lorsque tous ces petits enfans, tous ces petits vermisseaux, seront revêtus de la tunique du Christ, lorsqu'ils porteront de leur main gauche des branches de lis, de leur main droite, en guise de bouclier, une autre tunique de Trèves en pain d'épice, et lorsque, guidés par les bacheliers, les licenciés et les docteurs de l'université napoléonienne, sous le commandement en chef de Villemain, ils s'avanceront en chantant, alors, sans doute, Sion sera ébranlée jusqu'en ses fondemens, et la ville sainte sera perdue. » Comprenne qui pourra le sens de cette bouffonnerie; nos pamphlétaires catholiques, on le sait de reste, ne brillent guère par l'élégance de l'esprit et la délicatesse du goût, mais vraiment ils valent mieux que cela. Un peu plus loin, M. Goerres emprunte ses facéties à quelque vaudeville de la foire : « Le mensonge, dit-il, est devenu, comme le tabac, une chose dont on ne peut se passer. » Il faut se souvenir que celui qui plaisante sur ce ton était, il y a trente ans, l'un des plus grands écrivains de son pays. Lui-même, de temps en temps, il voudrait se le rappeler, il se cherche péniblement, il s'efforce de retrouver cette verve puissante qui était son génie. Pauvre vieux lutteur épuisé aujourd'hui par l'âge, épuisé surtout par les mesquines passions qu'il s'est données! il ne lui reste plus que la déclamation sonore. Qu'est devenu le sentiment vivace qui frémissait jadis sous ce langage diffus et retentissant? où est le nerf et l'aiguillon? Je rencontre, vers la fin de son livre, au milieu d'un flot de paroles, quelques pages sur la révolution française, sur Napoléon, sur la société actuelle; on voit qu'il a ramassé ici toutes ses forces pour frapper un grand coup : eh bien! c'est encore un plagiat, un mauvais pastiche de la Bible et de l'Apocalypse. Voici d'abord une peinture du déluge, puis paraît le roi des eaux, Napoléon; il conduit son armée de vagues monstrueuses depuis les pyramides jusqu'au Kremlin; enfin les eaux s'abaissent, et les peuples se rassemblent sur le sommet des montagnes pour maudire 89. Cette malédiction jetée sur le monde moderne est plus bizarre que vigoureuse; elle attriste plutôt qu'elle n'irrite; on oublie volontiers l'injure, et on se surprend à écouter avec douleur ce pauvre vieillard qui déraisonne. D'ailleurs, ce grand appareil de déclamation ne dure pas; l'auteur retombe bien vite dans ses tristes facéties, et termine son livre par une scène de carnaval dont le sujet est le mariage de M. Ronge. Folies, charivari, détails scabreux, le sel et le poivre, rien n'y manque; qu'on me dispense de raconter ces burlesques récits : c'est déjà trop de les avoir lus. Je remarque seulement que M. Goerres

donne un singulier rôle au *Cantique des Cantiques*, quand il le fait chanter par Ronge et sa fiancée d'une façon bien irrévérencieuse. « Ce mariage, dit M. Goerres en terminant, est le symbole du prochain mariage de l'église catholique allemande avec l'église évangélique; vivent le pape germanique et la papesse Jeanne! » Tel est ce livre qu'il faut se hâter de fermer. L'écrivain a raillé MM. Ronge et Czerski le moins mal qu'il a pu : c'était son droit, et ce n'est pas moi qui défendrai les deux réformateurs. Ce qui nous afflige, ce qui est un triste spectacle, c'est de voir chez un vieillard si vénérable encore une haine si inintelligente de la société moderne, chez un écrivain jadis si original tant de lieux communs dérobés aux plus mauvaises gazettes de France et d'Allemagne. L'homme qui a écrit ce fâcheux pamphlet a eu la plus loyale et la plus vaillante jeunesse; c'était l'élève du centaure; il meurt aujourd'hui dans les rangs ennemis, lançant d'une main tremblante, comme le vieux Priam, un fer énervé qui ne frappe pas, *telum imbelle sine ictu.*

Les défenseurs de M. Ronge ne seront guère moins ridicules que ses adversaires; les dithyrambes des uns vaudront bien les malédictions des autres. Il semble même que les fantaisies du vieux Goerres aient donné le ton à la polémique. Je ne parle pas seulement des écrits de M. Ronge lui-même, de ses proclamations *à mes coreligionnaires, à mes concitoyens, aux prêtres catholiques, au bas clergé*, discours vulgaires, où le vide des idées se dissimule mal sous l'emphase du langage : « *Frères et amis, la lumière nouvelle est descendue sur vous...* etc. » De part et d'autre, on a recours à la déclamation, et ce qui prouve bien que ce débat est beaucoup plus politique que religieux, c'est la pauvreté de tous ces manifestes théologiques, c'est l'absence de doctrines qui y est trop visible. Parmi ces niaiseries, il y en a de plaisantes; je signalerai un de ces écrits, le plus bizarre de tous assurément, et qui nous épargnera la peine de citer les autres. Voici le titre : *L'Union des catholiques et des protestans, écrit biblique, destiné à toute la chrétienté, et dédié à Jean Ronge.* L'auteur tient toutes ses promesses; c'est un écrit biblique, si l'on peut appeler biblique une parodie de l'Ancien Testament, un pastiche ridicule des formes naïves et solennelles du grand livre hébreu. Il suffit d'en citer quelques passages; on aura le ton de ces apologies vraiment singulières.

I.

1. Or, il arriva de nos jours que l'évêque de Trèves exposa une tunique et annonça au monde que cette tunique était précisément celle qu'avait portée le Christ, notre sauveur.

2. Et il se fit aussitôt un grand concours de peuple pour voir la sainte tunique du Christ.

3. Et ils rendirent à ce morceau de toile des honneurs qu'on ne doit qu'à Dieu lui-même.

4. Et il y en avait qui s'écriaient : Sainte tunique, je m'approche de toi ! sainte tunique, prie pour moi ! sainte tunique, je t'adore !

5. Et il y en avait aussi qui croyaient que la tunique avait la vertu de rendre l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles, de redresser les boiteux, et de guérir tous les malades.

6. Mais cela n'arriva pas, car les infirmes conservèrent leurs infirmités et les malades leurs maladies.

7. Et l'on donna beaucoup d'argent à la tunique, et l'on accorda des indulgences pour les péchés commis.

8. Et les amis de la superstition poussaient des cris d'allégresse et levaient haut la tête.

9. Et ils se disaient les uns aux autres : « Voyez, le jour est venu de ramener le peuple à l'ignorance. De majeur qu'il était, il redeviendra mineur;

10. « Et dorénavant, bien mieux qu'autrefois, nous le mènerons encore à la lisière. »

11. Et les sages, étonnés de tant de folie, gardaient gravement le silence.

II.

1. Or, parmi les prêtres catholiques, il y en avait un qui était doué d'un sens net et d'une grande vigueur d'esprit : il s'appelait Ronge.

2. Il se leva, et prêcha avec force devant le peuple.

3. Et il appela fausseté ce qui était fausseté, folie ce qui était folie.

4. Il dit encore au peuple :

5. « Je vous le dis, c'est une impiété d'adorer une tunique, un ouvrage fait de la main des hommes;

6. « Car Jésus, notre sauveur, a laissé à ses disciples et à ses fidèles, non pas sa tunique, mais son esprit. »

7. Or, quand les ennemis de la lumière virent et entendirent ces choses, leur cœur fut troublé, et, furieux contre les apôtres de la vérité, ils grincèrent des dents.

8. Et ils tinrent conseil, et ils prirent les armes des ténèbres pour combattre les armes de la lumière.

9. Et ils amoncelèrent les insultes et les calomnies contre l'homme suscité par Dieu pour la défense de la foi.

10. Et, comme ils l'avaient fait jadis pour Luther, ils lui reprochèrent des péchés dont l'idée était bien loin de lui, et l'accusèrent de fautes dont son cœur ne savait rien.

. . . . . .

III.

1. Et il y avait encore un autre prêtre catholique, nommé Czerski, lequel, inspiré par l'esprit saint,
2. Prêcha la pure doctrine de Jésus, telle que Jésus l'avait prêchée.
3. Et ses chefs devinrent ses ennemis et l'arrachèrent à ses fonctions.

. . . . . .

Ce nouvel évangile continue long-temps dans la même forme, et l'évangéliste, à son dernier chapitre, invite tous les chrétiens, catholiques, nouveaux catholiques, catholiques grecs, luthériens, réformés, à une réunion définitive sous les auspices de M. Ronge, doué d'un sens si net et d'une si grande vigueur d'esprit! Il y est dit qu'on fera la pâque, non pas avec le levain de la méchanceté et de la ruse, mais avec le pur froment de la franchise et de la vérité. Tout cela est très biblique en effet, mais on avouera que la légende commence un peu tôt pour M. Ronge. Incurable faiblesse de l'humanité! ce grand ennemi de la superstition et du fanatisme a déjà ses partisans fanatiques et superstitieux.

Il y a pourtant des écrits plus sérieux dans cette polémique; ce sont ceux-là surtout qui, s'inquiétant peu de Ronge et de Czerski, étudient les questions soulevées tout à coup dans la société, dans le droit, dans la politique, par les troubles religieux de l'Allemagne. M. Wilhelm Schneegans a publié un travail fait avec soin sur les rapports de l'église nouvelle avec l'état, et sur les réformes qu'exige impérieusement la situation actuelle du culte évangélique. J'ai lu de M. Hinrichs, professeur à Halle, une brochure curieuse intitulée : *Trèves, Ronge, Schneidemühl, considérés par rapport à l'état et au droit public.* M. Hinrichs reprend ici les idées exprimées par lui, il y a trois ans, dans sa chaire, et qu'il a exprimées dans ses *Politische Vorlesungen;* il est un de ceux qui ont toujours désiré ardemment la double réforme du protestantisme et du catholicisme, et leur union dans une forme supérieure; il a cru voir dans les évènemens de Laurahütte et de Schneidemühl sa chimère tout à coup réalisée, et il s'est intéressé au succès de M. Ronge avec une ardeur toute juvénile. Cette partie est la plus faible de son livre; mais, quand il arrive aux problèmes politiques, son travail est instructif et mérite d'être consulté.

J'espérais trouver quelque mérite de pensée dans l'écrit de M. Wolfgang Menzel, *Sur les Affaires de l'Église.* Je n'y ai rien trouvé qu'un long réquisitoire contre la presse en général, et une série d'injures

adressées à la France, à la corruption française, à l'athéisme parisien, à cette infame Babylone dont l'esprit empoisonne l'Europe; tout cela à propos de Ronge et de Czerski. Demandez à M. Menzel ce qu'il pense des protestans et des catholiques, s'il appuie les luthériens ou les calvinistes, s'il tient pour la politique de Berlin ou pour la politique de Vienne : à toutes ces questions, M. Menzel n'a qu'une réponse, il est contre la France, *censeo Carthaginem esse delendam.* L'ironie irritée de Louis Boerne avait déjà fouetté ce maniaque; au lieu de le guérir, on a aigri son mal; raillé, renié dans son pays, abandonné de tous, laissons-le marmotter, pauvre fou, son éternelle injure.

Un écrivain anonyme qui signe *un homme d'état* a publié un travail étendu sous ce titre : *Les nouveaux troubles de l'Église jugés au point de vue du Droit et de la Politique.* L'auteur pourrait bien être un protestant, quoiqu'il se montre très opposé à la secte des dissidens catholiques et très favorable à la politique ultramontaine, à la conduite de Rome dans ses conflits avec la Prusse. Je le prendrais volontiers pour un piétiste très décidé, mais étranger, par sa qualité de laïque, aux rancunes qui sont si vives chez les ministres de sa communion. Il est frappé surtout du caractère irréligieux que présente la révolte des dissidens; dans l'appui que les protestans leur accordent, il voit l'indifférence publique et la haine du christianisme. Les piétistes eux-mêmes ont appuyé M. Ronge; mais lui, il n'est pas dupe, il dénonce la conspiration anti-chrétienne qui s'accroît et va envahir bientôt toute l'Allemagne. Aussi ses conclusions sont-elles bien simples : point de réforme; si vous touchez à l'église évangélique, si vous déplacez une seule pierre, vous ouvrez une issue à cet esprit rusé qui vous assiége sous mille déguisemens. Ce livre est curieux; l'auteur est seul de son avis contre l'Allemagne entière; au moment où tous les partis n'ont qu'une voix pour réclamer cette révision des lois fondamentales de l'église protestante, *l'homme d'état* piétiste jette un cri d'épouvante et supplie le pouvoir de barricader les portes.

A côté de ce manifeste si résolu, en regard de cette dénonciation si nette, viennent se placer naturellement les écrits des radicaux. La jeune école hégélienne devait prendre part à ces débats et prêter son appui aux *amis des lumières.* Un des plus fougueux écrivains qui aient concouru à la rédaction des *Annales de Halle,* M. Charles Rauwerck, expose dans une série de brochures l'histoire de l'église romaine. Le sujet n'est pas neuf, et M. Rauwerck n'a rien fait pour se l'approprier : les réflexions qu'il imprime sont depuis long-

temps dans le domaine commun des *Annales de Halle*. On ne voit pas qu'il fût si urgent de publier, après tant de pamphlets, un pamphlet nouveau, tristement pensé, lourdement écrit, sur le catholicisme du moyen-âge. M. Rauwerck a déjà publié deux livraisons de son ouvrage, la première sur l'infaillibilité du saint-siége, la seconde sur les indulgences; il annonce l'histoire du célibat, de l'inquisition, du jésuitisme, en faisant remarquer combien il importe qu'un écrivain populaire apprenne à la nation allemande la vérité complète sur l'église catholique. Décidément, la manie de la révélation se propage; c'est la maladie courante; M. Rauwerck proclamant la nécessité de sa venue me paraît aussi original que M. Ronge. Mais continuons. Une mention particulière est due à M. Maron, qui a fait de son mieux pour être distingué dans la foule. Son écrit porte ce titre : *Le Progrès religieux de notre temps*. Singulier progrès, à coup sûr, et singulière religion! L'auteur commence par déclarer qu'il lui est impossible de croire à l'immortalité de l'ame, dogme absurde, et qui ne peut convenir qu'aux égoïstes. L'humilité est à ses yeux une chose abominable, un vice contraire à la dignité humaine. Après cela, il n'est pas bien étonnant qu'il proscrive le carême. « Étrange façon d'honorer Dieu! s'écrie-t-il. Quoi! humilier son esprit, affaiblir la vigueur de son corps! » Pour lui, il est bien décidé à faire tout le contraire, et à croître, le plus qu'il pourra, en force et en joyeuse santé. — Est-ce bien en Allemagne qu'on imprime ces grossières paroles? Hélas! quand l'esprit de Voltaire passe le Rhin, que devient sa finesse, sa vivacité, souvent cruelle, mais si légère, si élégante? Tout cela disparaît dans un matérialisme éhonté. Rejetons bien loin ces sottises extravagantes qui feraient trop beau jeu aux invectives de Goerres, aux reproches envenimés de Menzel, aux dénonciations de *l'homme d'état*.

Je veux terminer cette revue rapide en signalant deux écrits tout-à-fait dignes d'estime, et dus à deux ecclésiastiques distingués, l'un catholique, l'autre protestant. M. Staudenmaier, professeur à l'université catholique de Fribourg en Brisgau, a établi fortement ce que c'est que le catholicisme; c'est le titre même de sa brochure, *l'Essence de l'église catholique* (*Das Wesen der catholischen Kirche*). Il restitue avec netteté le caractère de sa religion, obscurci par tant de controverses, et dont le nom a été usurpé par la secte nouvelle; il montre ce grand édifice avec sa discipline, sa hiérarchie, sa constitution puissante, et n'a pas de peine à prouver que M. Ronge s'attribue un titre qui ne lui appartient pas. L'écrit de M. Staudenmaier est, du reste,

plein d'élévation, de tolérance, de respect pour la raison humaine; on y retrouve le penseur érudit, celui qui a écrit une bonne monographie sur Scot Érigène, et qui continue à enrichir la littérature théologique de savans travaux sur le moyen-âge. Il faut souhaiter au catholicisme, en Allemagne et partout, des apologistes comme celui-là. La brochure de M. Ullmann est plus intéressante encore; elle respire une onction vraiment chrétienne, et les doutes de l'auteur à propos de la secte naissante, sa mélancolie qu'il ne dérobe qu'à moitié, donnent un intérêt nouveau et comme un charme plaintif à cette lecture. Il importe d'ailleurs de savoir l'opinion de M. Ullmann; M. Ullmann, qui professe à Heidelberg et dirige avec M. Umbreit une excellente *revue* de critique théologique, est l'un des plus dignes représentans des doctrines de Schleiermacher. Nous avons entendu les piétistes, les *amis des lumières*, les *jeunes hégéliens;* il faut savoir ce que pense la plus noble école de l'Allemagne protestante, la plus religieuse et en même temps la plus dévouée à la science. Or, voici cette opinion : M. Ullmann, à titre de protestant, a dû saluer d'abord avec joie la tentative des nouveaux catholiques; toutefois, il attendait encore; avant de se réjouir sans scrupule, il voulait les juger sur leurs œuvres. Ce sont ces œuvres précisément qui ont fait naître bien des doutes au fond de son ame. Son cœur était trop sincère pour qu'il voulût profiter de ces évènemens et en faire un moyen de polémique; il cherchait, il épiait un signe, une étincelle de la vie religieuse; il ne l'a point trouvée. « Prenez garde, s'écrie-t-il; prenez garde de trop compter sur les changemens que vous faites dans la forme de votre église; l'important, c'est de changer les ames et de les renouveler! Avant de réformer l'église, il faut se réformer soi-même. Il ne s'agit pas de devenir libre extérieurement; c'est au fond de l'ame qu'il importe de l'être. Et puis, l'affranchissement n'est pas le but principal d'une réforme; le vrai réformateur délivre les ames de leurs liens extérieurs, mais c'est pour les attacher à la Divinité! Délier et lier, voilà sa tâche. Il enlève les ames au mal, et les donne au bien, à la vie, à Dieu! Si Jésus, en tant que réformateur, a détruit l'ancienne loi, souvenez-vous qu'il en a imposé une autre, plus haute, plus difficile, plus obligatoire à la conscience. C'est à cette condition-là seulement qu'on peut être un réformateur véritable et servir efficacement le progrès religieux. » On comprend que, jugés d'après cet idéal, nos réformateurs doivent paraître singulièrement petits. M. Ullmann ne prononce pas ce jugement; il donne seulement ses conseils, il indique les voies, mais avec une tristesse qui montre bien que ses illusions ont disparu.

L'opinion de M. Ullmann est l'opinion véritable; si l'on veut apprécier à ce point de vue élevé l'entreprise des dissidens catholiques, on est forcé de convenir que ce n'est pas du tout une réforme. Le tort de M. Ullmann est peut-être d'avoir trop voulu découvrir un caractère religieux dans une tentative qui, de ce côté, n'a rien de grave; ce tort, du reste, cette inquiète sympathie, disons-le vite, devient un mérite de plus chez le penseur chrétien, chez le théologien dévoué. Pour nous, l'opinion même de M. Ullmann nous ramène à notre sujet, et au point de vue que nous avons choisi; puisque l'agitation en Allemagne est si peu religieuse, son importance, que personne ne conteste, est bien certainement politique et sociale. Revenons donc aux faits, et, pour achever cette histoire, interrogeons encore, depuis l'arrêté du 30 avril 1845, la conduite des cabinets, la marche des partis, et la situation des diverses églises au milieu des problèmes qui s'agitent.

V.

Émeute de Posen. — Émeute de Leipsig. — Irritation de la cour de Saxe. — Politique nouvelle de la Prusse.

L'arrêté du 30 avril, nous l'avons dit, ne reconnaissait pas le culte des nouveaux catholiques, mais il ne les inquiétait pas non plus. Les difficultés étaient ajournées. On s'était contenté de témoigner aux dissidens une sorte de défiance; l'accueil bienveillant qu'ils avaient rencontré d'abord ayant fini par les enhardir, la défaveur dont ils étaient frappés cette fois semblait pour quelque temps une barrière assez forte contre des entreprises plus audacieuses. Ce furent les catholiques qui, par des violences coupables, changèrent les dispositions du roi de Prusse et le rendirent, comme auparavant, plus favorable qu'hostile au mouvement des novateurs. Tel a été, à coup sûr, le résultat de l'émeute de Posen. Le 29 juillet, Czerski devait prêcher à Posen dans une des églises du culte évangélique. Or, son arrivée dans la ville effrayait les catholiques; une conspiration s'organisa; il fut décidé que, par tous les moyens, il fallait l'empêcher d'officier et l'obliger à quitter la ville. Afin de disposer le peuple à écouter plus facilement les conseils du fanatisme, on imagina pour ce jour-là même une procession solennelle en l'honneur des saints rois polonais Miéceslas et Boleslas. L'évêque de Posen avouait le lendemain que cette procession avait été ordonnée précisément à cause de l'arrivée de Czerski, et qu'en l'ordonnant il avait cédé aux instances de son diocèse; plus

de onze cents personnes avaient pris part à ce complot. Le matin, des placards étaient affichés dans la ville, et Czerski était désigné à la fureur du peuple. L'autorité prussienne prit aussitôt une résolution énergique; elle déclara qu'on maintiendrait le libre exercice des cultes, et que la force serait repoussée par la force. On sait ce qui arriva; l'émeute éclata malgré la ferme attitude du pouvoir, des coups de fusil furent échangés, et Czerski, après avoir prêché devant six mille personnes, n'échappa qu'avec peine à la rage de la populace. Un prêtre polonais, M. Joseph Staretschek, indigné de ces violences, abandonna l'église catholique et passa dans le camp de Czerski; le fanatisme a toujours de ces succès-là. Ce ne fut pas, pour les dissidens, le seul fruit de l'émeute de Posen, il y en eut un beaucoup plus précieux : le gouvernement prussien s'était trouvé en lutte avec les catholiques, il avait défendu les dissidens, il les avait pris sous sa protection; l'émeute de Posen renouait donc entre le pouvoir et l'église nouvelle les relations bienveillantes que l'on croyait rompues.

Cette bienveillance ne devait pas durer long-temps. Une émeute faite contre les novateurs leur avait rendu les sympathies du roi de Prusse; une émeute faite par leurs amis les leur enleva de nouveau. Ils perdirent à Leipsig ce qu'ils venaient de gagner à Posen. Ici, l'on put voir très clairement l'alliance, consentie ou non, qui existe entre les dissidens et les partis politiques. Ce n'est ni Czerski ni Ronge qui sont en cause dans l'affaire de Leipsig, ce sont les *amis des lumières*. Les *amis des lumières* protestaient contre le symbole de la confession d'Augsbourg qui leur est imposé; le ministre chargé des affaires évangéliques, M. de Könneritz répondit que son devoir était de maintenir ce symbole et qu'il serait maintenu. Cette déclaration venait d'arriver à Leipsig, et les esprits en étaient vivement irrités. On sait combien ces questions tiennent au cœur même de la Saxe; c'est là le sol luthérien par excellence. Or, le peuple suivait tous ces débats avec une attention inquiète, et, quand la décision ministérielle fut connue, la colère publique commença de gronder sourdement. Le frère du roi surtout, le prince Jean, si connu pour la ferveur exaltée de ses croyances, était l'objet de la défiance universelle, car chacun ici croyait voir manifestement son influence secrète. Il semblait que cette décision fût un coup d'état et le premier acte d'un régime de tyrannie. L'exemple des dissidens catholiques qui venaient de déchirer le symbole officiel et d'en créer un nouveau, cet exemple hardi avait éveillé chez les protestans les plus belles espérances; il était cruel de les voir si tôt détruites! Quelque temps après, une revue a lieu à Leipsig, et c'est le

prince Jean qui doit y figurer; tout à coup, sans motif particulier, le mécontentement du peuple, marqué d'abord par un silence morne, éclate avec violence; ce sont des cris tumultueux; ce sont les plus fiers et les plus sombres *chorals* de Luther, ce sont les chœurs des *Brigands* de Schiller entonnés à pleine voix par une foule enthousiaste. L'émeute s'élance à travers les rues de la ville, et le prince Jean est obligé de fuir. Cependant, tout est fini quand l'autorité se montre; elle croit réparer sa négligence en agissant, comme on dit, avec vigueur, et l'ordre est donné de faire feu. D'où est venu l'ordre? On n'en sait rien encore, mais le sang coule, des citoyens paisibles ont été frappés loin du théâtre des troubles, neuf sont tués, trente sont blessés grièvement, de sorte que le vrai coupable, à la fin de cette journée de deuil, c'est le pouvoir.

C'est une vérité bien vulgaire qu'une faute entraîne toujours une faute, et que les violences commises nous obligent bientôt à des violences nouvelles. Le dangereux système de répression qu'on semble avoir adopté dans la question religieuse date du jour où l'on a ensanglanté les rues de Leipsig. Une faute grave avait été faite : on avait tiré sur le peuple, des citoyens inoffensifs avaient été tués ou blessés; il fallait repousser toute solidarité avec les auteurs de cette violence, et les désavouer, les punir. Eh bien! que fait-on? Le ministère publie une proclamation blessante pour la ville de Leipsig; au lieu de blâmer les perturbateurs, le roi adresse de vifs reproches à la ville tout entière, et achève par là de s'aliéner une cité puissante, libérale, déjà aigrie par l'outrage, et qu'il fallait ramener à soi avec douceur. Puis, quand il est question des malheureux qui ont succombé, un seul mot, ce mot maladroit et cruel : « Nous déplorons la mort de plusieurs victimes, peut-être innocentes! » Doute injurieux, qui devait être amèrement relevé par la douleur publique! Or, comment s'expliquer ce manque de mesure chez un roi naturellement bon et vénéré de son peuple? N'avait-il pas cédé aux conseils irrités de la Bavière? C'est une conjecture qui n'est que trop permise. Le cabinet de Munich avait un grand intérêt à entretenir l'irritation de la cour de Dresde; par là il attirait vers sa politique un des pays protestans de l'Allemagne du nord. Le roi de Saxe, roi catholique au milieu d'une population protestante, a les yeux naturellement dirigés vers la Bavière; il se tournait de ce côté surtout depuis les évènemens de Leipsig. M. le baron de Beust, ministre de Saxe à Munich, était entouré de conseillers violens qui lui répétaient : « Recommandez l'énergie, et qu'on fasse feu sur cette canaille. » Nous croyons savoir que notre ambassadeur,

M. de Bourgoing, a tenu un tout autre langage à M. de Beust; il s'est appliqué à détruire l'effet de ces mauvais conseils; il lui a dit de recommander au ministère saxon le calme, la prudence, cette prudence si nécessaire dans toutes les questions religieuses, et indispensable surtout à une dynastie dont la religion n'est pas la religion nationale. Ces sages paroles arrivaient très à propos; la cour de Dresde était toujours irritée; on prétend que le ministre de la guerre, M. le général de Nostitz, avait dit, en parlant des *amis des lumières :* Il faut les broyer, *sie zermalmen.* Quelques jours après, comme il passait dans la rue, des gens du peuple, le reconnaissant, criaient : Voilà le broyeur! Des troupes cependant arrivaient chaque jour à Dresde; on pouvait croire à une collision prochaine, et cela était bien grave, car, si la force armée et le peuple avaient dû en venir aux mains, la dynastie jouait son existence. Le roi est aimé, mais la reine est très impopulaire; quant au prince Jean, le peuple saxon, qui se défiait de lui, semble avoir passé de la défiance à la haine.

Vers la même époque, au mois d'août, il se passa en Prusse un évènement d'une médiocre importance, mais qui montre bien le progrès de tous ces mouvemens religieux ou politiques, auxquels on n'osait plus déjà résister de front. Malgré une défense expresse, les dissidens s'étaient réunis dans une église de Waldbourg en Silésie. Quelle mesure devait-on prendre? L'affaire fut portée au conseil des ministres. M. de Bodelschwing fut d'avis qu'on ne pouvait reculer. Il fallait, disait-il, que l'ordonnance royale fût respectée; il fallait absolument les faire sortir de l'église, dût-on employer mille baïonnettes pour les y contraindre. C'était aussi l'avis de M. de Savigny. Alors le ministre de la guerre, M. de Boyen, si respectable par son âge et sa longue expérience, se leva et dit : « Vous demandez mille baïonnettes, et moi je vous déclare que je ne vous en accorderai pas une seule pour une mesure aussi désastreuse. » M. de Boyen fut vivement soutenu par un membre du cabinet, M. de Flottwell, qui s'écria : « Point de guerres de religion, et que Dieu nous garde d'en donner jamais le signal! »

Le roi de Prusse est allé à Munich au mois d'août; il n'est pas probable cependant que l'influence du roi Louis ait été grande sur Frédéric-Guillaume; il y a trop de rivalité, trop d'aigreur entre les deux cours. Je crois volontiers que le séjour du roi de Prusse à Munich, s'il se fût prolongé, eût été favorable aux différentes sectes religieuses. On m'assure, en effet, et ceci ne m'étonne pas, que Frédéric-Guillaume, en quittant la Bavière, avait l'intention bien arrêtée de donner

à ses sujets une complète liberté de conscience, *eine volkommene Gewissensfreiheit;* ce seraient là ses paroles mêmes. Pourtant, avec cet esprit vif, inquiet, fantasque, on ne saurait être sûr de rien; le roi de Prusse avait peut-être oublié le lendemain les paroles qu'on lui attribue. Ce qu'il y a de certain, c'est que les réunions de Stolzenfels devaient être plus efficaces que les entrevues de Munich, et que l'influence du prince de Metternich sur Frédéric-Guillaume a été plus rapide et plus forte que ne le sera jamais celle du prince Louis. Comment ne pas reconnaître l'esprit de la cour de Vienne dans la politique suivie en ce moment? On parlait hier d'accorder une liberté absolue de conscience, et tout à coup on restreint les libertés présentes.

Je remarque pourtant une chose bien significative : les dissidens catholiques continuent d'être traités avec indulgence, les *vieux luthériens* ont été reconnus comme une église distincte; il n'y a que les *amis des lumières* qui soient interdits et poursuivis partout. On a vu que le plus grand danger était là. Danger ou non, c'est là du moins la question capitale, le grave et terrible problème où se résument en quelque sorte tous les embarras, toutes les difficultés que nous venons d'exposer. Que demandent les *amis des lumières?* L'abolition d'un symbole que la loi civile leur impose, le droit de décréter eux-mêmes leur croyance, par conséquent la révision du contrat qui unit l'église et l'état, la séparation du spirituel et du temporel, et l'indépendance absolue de la conscience religieuse. Ce qu'ils veulent, presque tous les partis le veulent comme eux; ce qu'ils demandent au nom de la libre pensée, d'autres le demandent au nom de la foi exaltée; chacun y trouve son intérêt et son triomphe. Ce problème a pris des proportions formidables, et c'est là en effet que se porte désormais toute l'attention des gouvernans. Ces nouveaux catholiques si infatués de leur célébrité d'un jour, les voilà oubliés maintenant; il n'est plus question d'eux. M. Ronge est allé récemment à Stuttgard pour y présider un concile : quel concile! quelle misère! Les nouveaux catholiques pourront être défendus ici, tolérés là; ils pourront se répandre en Prusse et pénétrer secrètement en Bavière, peu importe ce qu'ils feront, leur œuvre est finie; ils n'auront servi qu'à frayer la route, sans le savoir, au parti redoutable qui maintenant occupe tout seul la scène. Nous avions cru nous occuper d'un schisme au sein du catholicisme; or, ce que nous rencontrons, c'est la discorde des églises protestantes, c'est une guerre ouverte entre la conscience religieuse

de tout un peuple et son église officielle. La chambre des députés du royaume de Saxe est saisie en ce moment de ces questions périlleuses; des milliers de pétitions sont envoyées aux chambres, et les ministres ont déclaré que les demandes reconnues admissibles seraient jugées par les voies constitutionnelles. Quand la Prusse poursuit avec rigueur les *amis des lumières*, elle proclame aussi par cela même qu'elle sait maintenant où est la question véritable. Et pourquoi sévit-on contre les *amis des lumières?* pourquoi ne poursuit-on pas les piétistes, les rationalistes, les vieux luthériens, tous ceux enfin qui demandent avec eux l'abolition du symbole officiel et la séparation de l'église et de l'état? Parce que de tous ces partis celui-là est le plus hardi, parce qu'il est guidé dans ses demandes, non par la foi religieuse, comme les autres, mais par la liberté d'esprit la plus résolue; parce qu'enfin il est plutôt un parti politique qu'un parti religieux, et qu'il entraîne à sa suite tous les libéraux, tous les esprits ardens, tous ceux qui convoitent ces garanties constitutionnelles sans cesse promises, sans cesse ajournées. Or, de telles rigueurs sont une mauvaise réponse à des questions devenues si pressantes, et il faudra bien que la Prusse, comme la Saxe, s'efforce de résoudre pacifiquement ces problèmes et de concilier tous les droits.

VI.

Nous avons exposé dans leur ensemble les difficultés sans nombre qui viennent de se révéler brusquement en Allemagne, et qui sont aujourd'hui, pour les cabinets du Nord, l'affaire la plus urgente, la plus sérieuse préoccupation. Maintenant, est-ce à nous de conclure? et nous appartient-il de proposer une solution à de si graves embarras? Nous n'avons voulu qu'une chose, nous rendre un compte exact de la situation de l'Allemagne, introduire le lecteur au milieu de ces luttes, et le préparer, nous préparer nous-même, à suivre le cours de ces grandes affaires. La chambre des députés du royaume de Saxe aura prochainement à résoudre les questions que nous avons indiquées, et celle-là surtout qui contient toutes les autres, le problème de l'église et de l'état, lequel est bien plus compliqué chez nos voisins que partout ailleurs. Déjà M. de Könneritz, ministre des cultes, a exposé dans un long discours le système qu'il propose, et qui n'est autre chose que le *statu quo*, le maintien absolu de la confession d'Augsbourg, le rejet

des nouveaux symboles; cependant les pétitions, si nombreuses, si vives, qui arrivent de toutes parts, seront mises en discussion, le ministère l'a déclaré, et il sortira sans doute de cette session un principe plus élevé, une situation meilleure. Le cabinet prussien est aussi trop vivement sollicité chaque jour pour qu'il ne s'empresse pas de chercher la solution efficace de tous ces problèmes. Il compte dans son sein des hommes éminens, un savant jurisconsulte, M. de Savigny, un ministre des cultes rempli de science et de talent, M. Eichorn, des hommes d'une expérience consommée, comme M. de Boyen. Le roi, dans cette question, a presque toujours montré des dispositions excellentes; malgré les incertitudes de sa politique, malgré ses brusques changemens, Frédéric-Guillaume est sincèrement attaché au principe de la liberté de conscience; il faut espérer que la gravité des problèmes à résoudre saura fixer ses irrésolutions et maîtriser la pétulance de son esprit. Pour nous, notre devoir est d'attendre et de suivre attentivement ce qui va se passer sous nos yeux.

Si l'on nous demande pourtant de résumer notre opinion, nous le ferons en peu de mots. Nous dirons que la crise où est engagée l'Allemagne est une des plus difficiles qu'elle ait traversées jamais, car elle embrasse tout, la religion, la philosophie, la politique. Or, sur chacun de ces points, la situation, brièvement exposée, est celle-ci :

Le catholicisme a été ébranlé par une révolte insignifiante au fond, mais qui a fait éclater dans mille endroits la haine de Rome et de secrètes tendances à une religion nationale. Au sein du protestantisme, la crise est bien autrement grave; on peut dire que la difficulté tout entière est là; voilà pourquoi le problème s'agite à Dresde et à Berlin, tandis que Munich et Vienne n'y sont intéressés que d'une manière indirecte. Or, toutes les pétitions, tous les systèmes qui sont ici aux prises peuvent se réduire à deux : les uns demandent la séparation de l'église et de l'état, ils veulent une liberté absolue de conscience, et que toute religion puisse s'établir sans entraves. On comprend que cette prétention est monstrueuse. Les autres veulent bien l'union de l'église et de l'état, ils la désirent même, mais ils disent à l'état d'instituer une religion appropriée à l'esprit du temps et aux lumières toujours croissantes; ils citent l'exemple de Frédéric-Guillaume III, qui, en organisant de sa propre autorité l'église évangélique, a établi, en effet, un précédent tout-à-fait révolutionnaire. De part et d'autre, les exigences sont insoutenables et le problème insoluble. Si l'état choisit une des communions actuelles pour en faire la religion officielle, les autres communions seront opprimées, les

griefs seront toujours aussi vifs, on n'aura remédié à rien. D'un autre côté, l'état peut-il donner une liberté absolue et rompre tous ses liens avec l'église? Cette théorie ne soutient pas l'examen. En attendant une solution définitive, il y en a une, transitoire, il est vrai, insuffisante peut-être, mais déjà bien féconde, et il est probable qu'on ne l'oubliera pas. Ne séparez pas absolument le spirituel et le temporel, l'église et l'état, mais élargissez les liens qui les unissent, distinguez-les davantage. Entre une union presque complète, comme celle qui existe en Prusse, et une association qui laisse à chacun sa liberté, la différence est importante. Eh bien! la première réforme à introduire, ce sera sans doute d'enlever à l'église les registres de l'état civil. Par ce moyen, ceux qui repoussent la communion dans laquelle ils sont nés ne sont plus soumis à un symbole de foi que réprouve leur conscience; c'est à l'état qu'ils ont affaire. Toutes les réformes doivent commencer par celle-là; qu'il nous suffise d'indiquer ce principe.

Pour la philosophie, compromise aussi dans ces débats, on n'oubliera pas qu'elle est une puissance en Allemagne; ni en Saxe, ni en Prusse, il ne serait prudent de toucher à ses franchises. Qu'on se rappelle la politique de Frédéric-Guillaume III, l'alliance si féconde de l'état avec la science, avec la libre pensée. Sans doute il peut arriver un temps où les doctrines régnantes entrent en lutte avec l'idée même de l'état et où cette alliance soit nécessairement rompue. Depuis la mort de Hegel, depuis que la nouvelle école hégélienne a substitué aux spéculations sublimes de la métaphysique l'intolérance étroite de son radicalisme, l'état a repoussé les disciples aussi franchement qu'il avait accueilli le maître; il les a même combattus, mais pacifiquement, avec des armes légitimes, en leur opposant Schelling, par exemple, en essayant de recomposer à Berlin une grave assemblée, un glorieux concile de penseurs et de savans. Rien de mieux. Aujourd'hui, entraîné par la lutte, harcelé par les réclamations des *amis des lumières*, le gouvernement incline à la violence. Qu'il prenne garde; derrière ce grand parti flottant, douteux, mal connu, il rencontrera la philosophie. Dans les pays catholiques, si le clergé trouble l'état, on sait le réprimer; avec quels scrupules pourtant! avec quels ménagemens circonspects! comme on craint de blesser la religion! Eh bien! qu'on ne l'oublie pas : la philosophie, par l'influence qu'elle exerce, par les grands souvenirs qu'elle réveille, la philosophie est une religion dans la patrie de Leibnitz, de Kant et de Fichte, dans le pays où règne encore sur tant d'ames la pensée souveraine de Hegel!

Il reste enfin à dire un mot de ces exigences politiques, chaque

jour plus vives, plus impatientes. Quelque sujet que l'on traite à propos de l'Allemagne, droit, politique, religion, c'est toujours là qu'il faut arriver, c'est le terme nécessaire auquel tout nous conduit. Rien n'est plus manifeste, d'après le tableau que nous venons de tracer. Que ce soit du moins un avertissement sérieux pour la Prusse. Des libertés long-temps promises sont ajournées sans cesse; or, l'esprit public ne s'endort pas comme on le voudrait; il veille, il est inquiet, actif, inventif; il attend les occasions favorables; bien plus, il les provoque, il les fait naître. Aujourd'hui, un schisme se forme; eh bien! il encourage ce schisme, il en fait son profit, et voilà le parti constitutionnel devenu, jusqu'à nouvel ordre, une secte religieuse. Ne vaudrait-il pas mieux se décider enfin? Ne vaudrait-il pas mieux creuser soi-même un lit à ce flot de l'opinion publique, à ce flot désormais irrésistible, et qui, toujours plus irrité, se cherchant une issue, va se jeter avec fureur là où personne ne pouvait se défier de lui? Cette constitution tant promise n'est-elle pas, en ce moment, plus nécessaire, plus inévitable que jamais? N'est-elle pas le moyen le plus sûr et le plus urgent pour conjurer tant de périls? Quand on étudie de près l'agitation religieuse dont nous venons de tracer l'histoire, c'est la conclusion à laquelle on est amené comme malgré soi, et nous souhaitons bien vivement ne pas nous tromper dans nos espérances.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 septembre 1845.

Plusieurs élections viennent d'avoir lieu, en remplacement des députés promus à la pairie. Comme il était facile de le prévoir, ces élections ont été favorables aux candidats conservateurs. Il était naturel de supposer que des colléges électoraux depuis long-temps fidèles à l'opinion conservatrice ne déserteraient pas leur drapeau. D'ailleurs, le ministère avait pris ses mesures pour réussir. Ce résultat, qui ne change en rien les forces respectives des partis dans la chambre, n'a donc pas une importance politique, et il serait passé inaperçu au milieu des évènemens du jour, si quelques organes de l'opposition, mal inspirés, ne l'avaient grandi en cherchant à le rapetisser par des argumens peu sérieux. Il faut avouer que le ministère du 29 octobre a des adversaires qui le servent quelquefois aussi utilement que des amis.

Au nombre des députés nouveaux, il s'en trouve deux ou trois que l'opposition déclare lui appartenir, et qui voteront, dit-elle, contre le cabinet. Nous conseillons à l'opposition de ne pas s'y fier. Si nous sommes bien informés, les espérances qu'elle fonde sur tel ou tel candidat seraient bien trompeuses. Si elle compte sur eux, le ministère fait de même de son côté. Qui des deux se fait illusion? Qui a reçu les gages les plus sûrs? Nous l'ignorons. Nous savons seulement qu'il y aura une dupe, et il est permis de croire, dès à présent, que ce ne sera pas le ministère.

Du reste, l'opposition a bien autre chose à faire en ce moment que de s'occuper de quelques élections partielles. Il s'opère dans son sein un travail de dissolution et de dispersion vraiment extraordinaire, qui doit singulièrement réjouir le cabinet. Tous les organes de la presse opposante sont en guerre les uns contre les autres. Ils se renvoient chaque matin les accusations, les menaces, les récriminations les plus vives. Un article de M. de

Lamartine, un discours de M. Ledru-Rollin, un autre de M. Garnier-Pagès, ont donné naissance à cette polémique de discorde et de confusion. M. de Lamartine, selon son habitude, accuse tout le monde, et s'isole majestueusement dans le vide de sa pensée et de son parti; M. Ledru-Rollin se retranche dans un radicalisme exclusif; M. Garnier-Pagès, au contraire, veut concilier le parti radical avec la gauche et le centre gauche. Il tend la main à M. Barrot, à M. Thiers, pour les entraîner, il est vrai, et pour les faire tomber plus sûrement; mais cette politique trop habile n'est qu'une intrigue aux yeux des puritains démocrates, qui crient à la trahison, au scandale, comme si on les avait vendus à l'ennemi. Ajoutez que M. Garnier-Pagès rompt formellement avec les fouriéristes et les communistes, tandis que M. Ledru-Rollin les protége; de là les orageuses colères que soulève contre lui le député de Verneuil dans plusieurs journaux de la démocratie.

Il sera curieux de voir, dans la session prochaine, comment M. Garnier-Pagès entend pratiquer ce système de conciliation qu'il vient d'exposer, et quelles seront ses relations avec la gauche et le centre gauche. Quant à présent, cette question offre peu d'intérêt, et le monde politique est bien loin de s'en préoccuper. Il ne faut pas croire, en effet, que les journaux soient en ce moment le miroir fidèle de l'opinion. Les journaux font tous leurs efforts pour être variés, piquans, amusans : les feuilles radicales, surtout, font une polémique vive et passionnée; mais l'esprit public reste froid. Pour lui, la politique a cessé momentanément d'exister. Il n'en était pas de même l'an dernier à pareille époque. Alors, si la presse était animée, l'opinion ne l'était pas moins. Des questions graves agitaient les esprits, et donnaient au langage de la presse une excitation qui n'avait rien de factice. Aujourd'hui, ces questions sont résolues ou ajournées, elles ont disparu de la scène; ce ne sont pas les discours de M. Ledru-Rollin et de M. Garnier-Pagès qui pourront les remplacer, et combler le vide qu'elles ont laissé dans la polémique quotidienne.

Une seule question est capable, aujourd'hui, de fixer sérieusement l'attention publique, c'est celle des chemins de fer. On peut même dire que cette question, depuis un mois, a fait naître dans les esprits des réflexions très graves. L'enthousiasme pour les chemins de fer est toujours le même, et la confiance des capitalistes dans l'avenir de ces entreprises immenses s'est peut-être accrue, loin de diminuer; mais il n'en est pas moins vrai que la situation où l'on est entré appelle les méditations des hommes les plus éclairés et toute la vigilance du gouvernement. Deux grandes lignes, Strasbourg et Lyon, seront adjugées dans les mois de novembre et décembre. Parmi les compagnies qui se sont formées pour concourir à l'adjudication de ces deux lignes, il est à craindre que plusieurs ne soient pas sérieuses, et qu'elles n'aient pas la force nécessaire pour terminer heureusement des entreprises aussi colossales. L'exemple de ce qui s'est passé pour le chemin du Nord, l'intention de se fondre avec une compagnie puissante, peut-être aussi l'espoir d'emporter l'adjudication par un rabais téméraire, lancent tous les matins sur la place des compagnies nouvelles, dont la concurrence improvisée devient

un danger pour le crédit public, et compromet l'avenir même des chemins de fer. Le gouvernement est averti. La loi lui donne des moyens suffisans pour désarmer une concurrence irrégulière et immorale; c'est à lui d'en user. On peut s'attendre que la commission supérieure, guidée et soutenue par l'opinion, mettra la plus grande sévérité dans l'examen des titres de chaque compagnie. La concurrence sérieuse doit être respectée : c'est le vœu de la loi; mais l'agiotage n'est pas la concurrence. Les chambres n'ont pas voulu que le sort des chemins de fer fût livré à des brocanteurs de primes et à des joueurs effrénés. Une crise sur les chemins de fer pourrait amener de grands embarras financiers, et, par contre-coup, une crise politique dont il serait difficile de mesurer l'étendue. Les partis anarchiques spéculent ouvertement sur cette crise. Le gouvernement assumerait sur lui une grande responsabilité, s'il ne prenait pas les mesures nécessaires pour la modérer ou la prévenir.

L'entrevue du maréchal Bugeaud avec M. le président du conseil, ministre de la guerre, a eu lieu à Soultberg. Ce qu'on sait de cette entrevue, c'est qu'elle a été amicale. Tout désaccord entre le gouverneur de l'Algérie et le ministère a momentanément disparu. Le maréchal Bugeaud retourne en Afrique, où il a encore de glorieux services à rendre à son pays. En attendant la décision des chambres, le gouvernement l'autorise à entreprendre un essai de colonisation militaire. Il paraît que l'an dernier le maréchal avait demandé cette autorisation, et qu'elle lui avait été promise. Le maréchal, garanti par cette promesse, s'est trouvé suffisamment fondé à écrire cette circulaire qui a paru il y a bientôt deux mois, et qui a donné lieu, dans la presse parisienne, à des accusations si ridicules et si violentes. On voit maintenant qu'il n'était pas nécessaire de faire tant de bruit pour si peu de chose, et que le maréchal Bugeaud n'a pas agi comme un pacha révolté. Quand cette question viendra à la tribune, nous sommes persuadés que les faits s'expliqueront d'eux-mêmes, et le maréchal Bugeaud, que l'on accuse toujours d'être le plus indisciplinable des hommes, paraîtra peut-être, dans cette circonstance, avoir agi avec beaucoup de soumission et de réserve. Ce n'est pas nous, du reste, qui l'en blâmerons.

Le traité du 16 juillet, entre la France et la Belgique, est en ce moment l'objet d'une négociation qui va se poursuivre à Paris. Comme on le sait, la question qui s'agite est de savoir si le traité sera dénoncé ou non. L'industrie linière et chanvrière demande que le traité soit dénoncé. Elle se plaint de ne pas être suffisamment protégée contre les produits belges; elle dit que le travail national est sacrifié. Nous n'avons pas à revenir pour le moment sur une discussion qui a si long-temps occupé nos chambres, et dans laquelle tous les argumens ont été épuisés de part et d'autre. Il nous suffira de dire que la question est à nos yeux beaucoup moins industrielle que politique. Sous le rapport commercial, le traité belge, qui n'a encore qu'une durée de trois ans, n'a produit aucun résultat bien remarquable. Sous le rapport politique, c'est un acheminement vers la réalisation d'une pensée grande et fé-

conde, que le ministère actuel avait conçue, mais devant laquelle un obstacle parlementaire l'a fait reculer. Tout moyen de rapprochement entre la France et la Belgique doit être favorisé dans l'intérêt de notre dynastie et de notre révolution. A ce titre, nous pensons que la convention du 16 juillet doit être renouvelée. Toutefois, nous voudrions que le gouvernement français profitât de cette circonstance pour assurer à notre pays un avantage qui lui est bien dû, en retour des services signalés qu'il a rendus au gouvernement de Bruxelles. Cet avantage, tout le monde le sait, c'est l'extinction de la contrefaçon belge. Quelles seraient aujourd'hui les difficultés insurmontables qui empêcheraient le succès d'une pareille démarche? L'âge d'or de la contrefaçon belge est passé. Aux bénéfices immenses qu'elle procurait, il y a plusieurs années, ont succédé la gêne, l'encombrement, les embarras de la concurrence intérieure, et la crainte d'une crise toujours imminente. Le mouvement de la production ne s'est pas ralenti; mais c'est un mouvement aveugle et stérile. En un mot, la contrefaçon belge ruine la librairie française sans enrichir la Belgique. A Bruxelles même, elle a des adversaires déclarés. Plus d'un écrivain belge rougit de cette exploitation immorale, de cette contrebande exercée à ciel ouvert au détriment de la propriété intellectuelle. Là, comme partout ailleurs, une réaction favorable s'opère contre cet indigne trafic. Le gouvernement français doit profiter de cette réaction. Il le doit au nom des lettres françaises, dont les intérêts sont si cruellement lésés; il le doit surtout au nom de la civilisation intellectuelle, dont la France est en Europe l'expression la plus vivante et le type le plus avancé. La Belgique est la patrie de la contrefaçon littéraire; c'est là surtout qu'il faut s'attacher à la détruire. Chassée de Bruxelles, la contrefaçon ira, dit-on, s'implanter ailleurs. Elle s'établit en ce moment à Barcelone; elle ira dans d'autres villes, elle ira partout où elle rencontrera des capitaux pour la nourrir et un gouvernement pour la protéger! Qu'importe? Si la contrefaçon, exilée de Bruxelles comme elle l'a été naguère de Turin, se réfugie ailleurs, on la poursuivra, on la stygmatisera partout, on soulèvera contre elle la loyauté des gouvernemens et la justice des populations. C'est une mission qu'un gouvernement comme celui de la France peut entreprendre, et où il serait glorieux pour lui de réussir. On assure que le roi Léopold va venir à Paris pour presser le renouvellement de la convention belge. Sa présence serait un motif de plus pour entamer la négociation que nous conseillons au ministère.

Le grand conseil de Berne a rendu la décision que l'on avait prévue. A la majorité de 137 voix contre 42, il a approuvé les conclusions du rapport présenté par le conseil exécutif. Il a donné au gouvernement un vote de confiance, et a promis nettement son concours à un régime légal et régulier. La discussion a été vive, dit-on, dans le conseil, et le parti radical y a trouvé des défenseurs irrités. La loyauté et la bonne foi ont été invoquées contre un gouvernement parjure, qui se proclame aujourd'hui l'adversaire des corps francs, après avoir été depuis un an leur instigateur et leur complice; mais ces récriminations n'ont pas eu de succès.

Le langage du gouvernement dans le rapport soumis à l'approbation du conseil supérieur est d'une fermeté remarquable. Le gouvernement réclame l'obéissance aux lois et aux autorités constituées. Il annonce qu'il usera d'une grande sévérité contre les violences de la presse. Il menace de dissoudre la société populaire. Il déclare que cette société, dont le but est de renverser la constitution fédérale de la Suisse, poursuit une entreprise illégale, factieuse, contre laquelle il faut prendre des mesures énergiques. Violer le pacte, ce serait, dit le rapport, précipiter la Suisse vers des abîmes. Ainsi, le chef des cantons révolutionnaires de la Suisse prêche aujourd'hui la légalité, l'ordre, la conservation, et le plus redoutable ennemi du fédéralisme en est devenu momentanément le défenseur.

Nous avons déjà expliqué le secret de cette métamorphose. Depuis la défaite des corps francs, le gouvernement de Berne, livré aux passions radicales qu'il avait lui-même excitées, se voyait menacé dans sa propre existence. Le radicalisme, battu devant Lucerne et violemment refoulé sur son point de départ, était devenu un objet de terreur pour ceux qui l'avaient imprudemment déchaîné. La société populaire, où s'étaient concentrées toutes les tendances anarchiques, préparait ouvertement une révolution dans le canton de Berne, pour s'emparer du pouvoir, et marcher contre Lucerne à la tête des cantons radicaux. Encore quelques jours, et le gouvernement de Berne, emporté par la tempête qu'il avait soulevée, aurait pu expier cruellement les torts de sa politique ambitieuse. Heureusement pour lui, il a vu les dangers qui le menaçaient, et il a su les prévenir par une résolution énergique.

Une circonstance paraît avoir influé particulièrement sur la décision du gouvernement de Berne : c'est la découverte d'une conspiration communiste, secrètement associée au mouvement radical. Le gouvernement bernois, son rapport le déclare, avait à craindre une révolution sociale en même temps qu'une révolution politique. La découverte importante qui a eu lieu récemment dans le canton de Neufchatel confirme d'ailleurs cette déclaration. Déjà, il y a quelque temps, la police de Neufchatel avait signalé l'existence de nombreux clubs communistes. Guidée par ces premiers indices, elle vient de mettre la main sur une vaste association, dont les papiers ont été saisis et les principaux chefs arrêtés. Cette association est une propagande secrète de la *jeune Allemagne*. Organisée en confédération comme la Suisse, elle porte le titre de confédération du Léman; son chef-lieu est Lausanne. Elle professe l'athéisme et les principes les plus subversifs. Son but est de renverser l'ordre religieux, social et politique de l'Allemagne. Elle a des affiliations dans toute la Suisse et dans les états voisins. Elle poursuit ses projets avec une ardeur et une activité prodigieuses.

Comment de si graves dangers n'auraient-ils pas enfin ouvert les yeux aux hommes les plus entraînés dans le mouvement politique de la Suisse, et en premier lieu au gouvernement de Berne, le plus puissant de tous les cantons, le plus populeux, le plus riche, et celui par conséquent qui aurait le plus à

redouter pour lui-même les suites d'une révolution sociale? Aussi, depuis que la société de la *jeune Allemagne* a été découverte, l'impulsion donnée par le gouvernement de Berne a été rapidement suivie. L'esprit de réaction a gagné les cantons radicaux, et des manifestations significatives ont eu lieu en faveur des principes d'ordre et de conservation. Dans la conférence de Zug, par exemple, plus de cinquante catholiques des plus ardens, rassemblés au nom du parti ultramontain, ont déclaré qu'en présence des circonstances nouvelles, le devoir des cantons était de protéger la paix professionnelle, et le parti protestant s'est empressé d'adhérer à cette déclaration. Ainsi, en quelques jours, la situation de la Suisse a complètement changé. Les passions politiques et religieuses se sont calmées en présence d'un danger commun : tout a été oublié pour faire face à la *jeune Allemagne*.

Que deviennent maintenant les jésuites de Lucerne? On dit qu'ils seront installés dans leur collége, mais qu'ils n'y resteront pas. Depuis que le gouvernement a pris l'engagement de s'en tenir aux moyens légaux contre les jésuites, le parti catholique de Lucerne est devenu moins exigeant, et l'on peut espérer désormais que les sages conseils des gouvernemens étrangers ne trouveront plus en lui une forte résistance.

Grace à l'exemple donné par le gouvernement de Berne, la Suisse peut donc, en ce moment, inspirer quelque confiance aux états de l'Europe. Il est arrivé en Suisse ce qui arrive dans la plupart des crises politiques; le bien y est venu de l'excès du mal, et l'ordre y a été rétabli au moment où l'on pouvait se croire à la veille d'une catastrophe effroyable. Il ne faudrait pas, cependant, exagérer la portée des derniers évènemens. Il ne faudrait pas croire que Berne ait renié sa politique passée, que l'esprit fédéral ait triomphé de l'esprit unitaire, que l'implacable ennemi du pacte ait résolu de maintenir l'ancienne constitution hevétique. Le gouvernement de Berne, il ne faut pas l'oublier, ne défend la constitution de la Suisse que pour se défendre lui-même. Il n'invoque la garantie des lois en faveur du pacte fédéral que pour protéger du même coup sa constitution menacée. Toutefois, avant que la politique de Berne puisse revenir à ses anciennes traditions, il se passera du temps, un temps précieux, que la Suisse et l'Europe pourront mettre à profit dans l'intérêt de l'avenir. Après avoir déclaré la guerre à l'anarchie, Berne ne peut pas, du jour au lendemain, réveiller l'esprit révolutionnaire, et organiser une nouvelle ligue pour faire réussir ses projets ambitieux. Pour que le gouvernement de Berne en vienne là, il faut au moins que les mouvemens populaires ne lui inspirent plus de crainte pour lui-même; or, selon toutes les apparences, c'est ce qui n'arrivera pas de si tôt. Le chemin est donc ouvert à la diplomatie, et rien ne l'empêche, dès à présent, de chercher les meilleurs moyens de terminer en Suisse les difficultés graves qu'elle n'aurait pu résoudre quand les cantons avaient les armes à la main.

Le gouvernement a publié les dépêches de M. Romain-Desfossés sur l'affaire de Tamatave. Il résulte de ces dépêches que notre marine, engagée dans une lutte inégale, a fait des pertes sensibles. Le commandant de la sta-

tion française avoue qu'il ne connaissait pas les forces de l'ennemi; peut-être, dans cette situation, son devoir eût-il été de consulter la prudence plutôt que son courage, et de ne pas s'aventurer dans une entreprise dont il ne pouvait prévoir l'issue. Quoi qu'il en soit, nos marins ont bravement combattu, et leur conduite n'a mérité que des éloges. Plusieurs journaux ont regretté que le commandant français ait cru pouvoir, dans cette sanglante affaire, unir son pavillon avec celui de la marine britannique. C'est une susceptibilité que nous ne partageons pas. D'abord, tout prouve que l'union des deux marines a été purement fortuite. Soumis aux mêmes vexations par les autorités sauvages de Madagascar, des sujets français et anglais ont porté plainte en même temps devant les commandans de leurs stations respectives, qui ont envoyé aussitôt des forces pour les protéger. Réunis par une même offense, les deux pavillons se sont concertés pour en obtenir la réparation : quoi de plus naturel? Chacune des deux nations ne pouvait empêcher l'autre de se faire justice; la cause était commune, dès-lors il était tout simple que les deux pavillons, accidentellement réunis, s'entendissent pour combiner leur attaque. Il est très vrai que de pareilles associations, quoique spontanées, peuvent avoir des inconvéniens : elles peuvent amener des faits imprévus, par suite desquels les gouvernemens, engagés à leur insu, se trouvent forcés d'accepter une situation fausse; mais, puisque, cette fois, l'union des deux marines n'a produit que des résultats favorables à l'intimité des deux peuples, pourquoi exprimerait-on de si vifs regrets? Nous serions plutôt disposés, pour notre part, à nous féliciter d'un évènement qui présente un heureux contraste avec tous les souvenirs qu'a laissés la rivalité séculaire des deux nations. Ces deux marines agissant de concert, sans ordre de leurs gouvernemens, ces deux pavillons animés du même esprit et du même courage; ce sang versé en commun, ces témoignages d'estime et de sympathie réciproques donnés après le combat, tout cela nous semble un symptôme rassurant que les amis de l'humanité doivent accueillir avec confiance. Ce n'est pas une raison, d'ailleurs, pour que le gouvernement français se sente gêné le moins du monde vis-à-vis de l'Angleterre au sujet de la vengeance à exercer sur les Ovas. Notre gouvernement demeure complètement libre sous ce rapport, et s'il ordonne, comme cela n'est pas douteux, une expédition contre Tamatave, il fera bien de devancer l'Angleterre, afin qu'on ne puisse pas dire que l'ancienne souveraineté de la France a été éclipsée sur ces parages.

Les dernières nouvelles de Montévidéo et de Buenos-Ayres nous apprennent que les plénipotentiaires français et anglais ont enjoint à Rosas, dans un ultimatum, de retirer ses troupes du territoire oriental, et son escadre du port de Montévidéo. Dès que le territoire et les ports seront libres, les résidens étrangers qui ont pris part à la lutte déposeront les armes. Si Rosas refuse, les flottes combinées devront employer la force pour le contraindre à céder.

Nous ne pouvons qu'approuver cette démonstration énergique, et nous souhaitons qu'elle obtienne tout le succès qu'on paraît en attendre. Toute-

fois, en ne consultant que nos impressions personnelles, nous devons dire que cette démonstration nous a surpris par sa promptitude. Peut-être faut-il regretter, pour le succès même de l'œuvre entreprise par les deux puissances, qu'elles en soient venues si vite à cette extrémité, et que les négociations n'aient pas été plus long-temps suivies.

On sait quel est le but de la médiation entreprise en commun par la France et l'Angleterre. Il s'agit de faire cesser la guerre qui règne depuis plusieurs années sur une des rives de la Plata, et d'amener un arrangement durable entre Buenos-Ayres et Montévidéo d'une part, de l'autre entre les partis qui divisent ces deux républiques. Il est en effet à remarquer que ce n'est pas le triomphe de tel ou tel des combattans sur l'autre qui importe le plus aux puissances médiatrices; ce qu'elles veulent avant tout, c'est une paix durable, car c'est la guerre qui arrête le commerce et compromet la fortune et la vie des milliers de résidens anglais et français qui habitent ces parages. Amener un arrangement quelconque entre Buenos-Ayres et Montévidéo n'est pas impossible : la France et l'Angleterre en viendront à bout; mais faire que cet arrangement ne soit pas aussitôt violé que conclu, voilà ce qui présente de grandes difficultés.

Il y a des gens qui croient avoir tout dit quand ils ont déclamé contre Rosas. Le gouverneur de la République Argentine est à coup sûr un barbare, un *gaucho* parvenu, dont les manières seraient fort étranges, pour ne pas dire plus, s'il était appelé à gouverner un peuple européen : nous irons même plus loin, et nous dirons qu'il serait à désirer, pour l'honneur de l'Amérique et dans l'intérêt général de l'humanité, qu'un pareil homme ne fût porté nulle part au gouvernement de son pays; mais, que ce soit à tort ou à raison, Rosas est le maître de Buenos-Ayres, il l'est depuis quinze ans sans contestation et par une série de réélections successives, il a triomphé de tous les efforts réunis contre lui tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, il a survécu même à une guerre avec la France. Pour quiconque est de bonne foi, voilà des preuves suffisantes que cet homme représente quelque chose, qu'il est le produit naturel des idées et des besoins du pays; et si cette partie de l'Amérique du Sud, livrée à elle-même, se donne un chef si différent de ceux qui dirigent les autres peuples, c'est qu'apparemment cette contrée est elle-même fort différente de toutes les autres. Là est en effet tout le mystère, l'homme explique le pays, comme le pays explique l'homme; Buenos-Ayres est une république de *gauchos* qui se gouverne par un *gaucho*.

Nous devons d'ailleurs le dire par sentiment de justice et par respect pour la vérité, il y a beaucoup d'exagération dans ce qui s'imprime tous les jours sur le compte de Rosas, et sur les mauvais traitemens infligés aux étrangers sur le territoire argentin. Il n'est pas vrai que les étrangers soient traités à Buenos-Ayres comme des ennemis. Ce qui le prouve, c'est le grand nombre de ceux qui vont s'y établir. On dit qu'avant la guerre il y avait vingt mille étrangers à Montévidéo, on pourrait ajouter qu'il y en avait bien dix mille à Buenos-Ayres. Tandis que dans le reste de l'Amérique on dispute

aux étrangers une foule de droits, comme celui de faire le commerce de détail, de vendre et d'acheter des terres, etc., ils sont complètement assimilés à Buenos-Ayres comme à Montévidéo aux naturels du pays. Au lieu de les repousser, on les attire, on les emploie volontiers, on leur procure comme à l'envi les moyens de vivre et de faire fortune. Si avant la guerre il y avait plus d'étrangers et notamment de Français à Montévidéo qu'à Buenos-Ayres, aujourd'hui c'est l'inverse qui a lieu. Les trois quarts des étrangers, Français ou Anglais, qui habitaient l'État Oriental, se sont réfugiés de l'autre côté de la Plata, et vivent paisiblement sous les lois de ce fantasque et sanguinaire dictateur, qui les aurait déjà fait tous mettre à mort, s'il était tel qu'on le représente.

Nous ne croyons donc pas que la première chose à faire pour la France et l'Angleterre soit de renverser Rosas. Ce ne serait pas d'ailleurs aussi aisé qu'on veut bien le dire. Rosas a résisté en 1838 et 1839 au blocus de l'escadre française, appuyée sur terre par l'armée orientale de Rivera, l'armée argentine de Lavalle et les troupes coalisées de plusieurs provinces de l'intérieur soulevées contre lui. Aujourd'hui, il est vrai, la France et l'Angleterre marchent d'accord, et, si ces deux puissances le veulent bien, elles peuvent emporter d'assaut Buenos-Ayres par un débarquement. Sans doute, mais il faut que ces deux puissances le veuillent bien, c'est-à-dire qu'elles y emploient toutes leurs forces, qu'elles n'y épargnent ni les bâtimens, ni les troupes, ni enfin l'argent. Le feront-elles? Nous ne le croyons pas. Tout le monde comprend que l'effort ne serait pas proportionné avec le but.

Qu'arriverait-il d'ailleurs, si le débarquement avait lieu et se terminait par la prise de la ville? On croit peut-être que tout serait fini; on se trompe. Le point d'appui de Rosas n'est pas dans la ville, il est dans la campagne. Chassé de Buenos-Ayres, Rosas se réfugierait dans ces plaines immenses, où il a passé la première partie de sa vie, parmi ces populations à demi sauvages dont il est le roi. Nouvel Abd-el-Kader à la tête de nouveaux nomades, il serait insaisissable comme son modèle africain, et il entourerait Buenos-Ayres d'un blocus qui, pour avoir quelquefois vingt, trente, cinquante lieues de rayon, n'en serait pas moins formidable. Tout ce qui sert à alimenter cette grande ville lui vient de la campagne; sans la campagne, Buenos-Ayres ne peut pas vivre. Or, rien n'est plus facile à un chef de partisans que de brûler les *estancias* isolées à plusieurs lieues de distance les unes des autres, au milieu des Pampas, et de détourner les immenses troupeaux de bœufs et de chevaux qui sont la seule richesse du pays. Rosas est déjà un bien grand homme aux yeux des farouches habitans de ces solitudes infinies; il deviendrait bientôt une espèce d'idole, un dieu, si on le voyait battre la campagne avec une cavalerie d'une mobilité fantastique et affamer ces odieux étrangers emprisonnés dans Buenos-Ayres.

Sans doute, la France et l'Angleterre ne feront pas la faute de grandir elles-mêmes Rosas à ce point. L'une et l'autre de ces deux nations sait par expérience combien il est difficile de réduire Buenos-Ayres; la France l'a ap-

pris en 1840, l'Angleterre l'avait expérimenté auparavant par une tentative de débarquement qui a complètement échoué. Il est donc à croire que l'escadre anglo-française se bornera à mettre le blocus devant les parages argentins, et à interrompre autant que possible les communications entre le territoire de Buenos-Ayres et celui de Montévidéo. C'est là évidemment ce qu'il y a de plus sage, de plus praticable. Eh bien! dans ce cas encore on risque de retomber dans une de ces situations interminables où se complaît l'apathique persévérance de la race espagnole. Qu'est-ce qu'un blocus dans la Plata? Un immense encouragement donné à la contrebande, voilà tout. Pendant que les barques des contrebandiers, sorties du port même de Montévidéo, se glisseront sans bruit entre les bâtimens aux aguets, et rendront ce blocus inefficace, que se passera-t-il sur terre? Cette fois, ce ne sera pas Rosas qui occupera la campagne en partisan, ce sera Oribe qui restera, quoi qu'on fasse, autour de Montévidéo, s'éloignant de cent lieues quand il le faudra pour reparaître au moment où on l'attendra le moins.

On sait comment se fait, dans ce pays-là, ce qu'on appelle la guerre. Quelques centaines de pâtres errans se rassemblent sous un chef; on arrête au hasard dans la plaine des chevaux sauvages, la troupe improvisée monte dessus, et quand ces chevaux sont fatigués, on les lâche pour en arrêter d'autres. Voilà, comme on voit, un peuple encore mieux organisé que les Arabes pour la guerre à la numide, car chaque Arabe n'a qu'un cheval, et chacun de ces soldats du désert en a cent. Pour se nourrir, l'armée emploie les mêmes moyens que pour se monter. Quand la place d'un camp a été choisie, les plus habiles joueurs de *lasso* se répandent à droite et à gauche, fondent sur les bœufs qui paissent çà et là, leur lancent avec adresse le nœud coulant, les assomment sur place, les dépècent, et en tuent souvent quatre fois plus qu'il n'en faut pour nourrir tout le camp; le reste est abandonné aux tigres et aux oiseaux de proie. Comment combattre des troupes pareilles et les forcer à quitter le pays? Si Oribe ne veut pas repasser le Parana, rien ne sera plus difficile que de l'y contraindre, et, s'il ne repasse pas le Parana, il continuera à tenir Montévidéo bloqué, c'est-à-dire affamé. Ce sera le prolongement de l'état actuel, c'est-à-dire d'un état en définitive peu désavantageux aux habitans du pays, philosophes pratiques s'il en fut, qui n'ont pas de besoins, et auxquels par conséquent on ne peut imposer de privations, mais funeste et mortel aux étrangers qui vont dans ces pays pour y travailler et y gagner leur vie.

Voilà pourquoi nous désirons que les moyens de conciliation ne soient pas encore tout-à-fait abandonnés. Ce sont précisément ces difficultés qui ont fait long-temps douter beaucoup de bons esprits de l'opportunité d'une intervention armée de la part des deux grandes puissances. Si la menace de cette intervention peut avoir pour résultat de presser une conclusion à l'amiable, rien de mieux, mais une rupture définitive serait fort à regretter. Tout emploi de la force, quel qu'il soit, peut amener de fâcheuses conséquences pour le présent et pour l'avenir.

A un autre bout de l'Amérique, une autre question s'agite, et se terminera, nous l'espérons, sans grande effusion de sang. Nous voulons parler de la querelle entre le Mexique et les États-Unis au sujet du Texas. Là aussi, les gouvernemens de France et d'Angleterre ont paru un moment vouloir prendre fait et cause pour l'une des parties; mais, Dieu merci, ils se sont arrêtés à temps. Il importe sans doute aux deux grandes puissances de l'ancien monde qu'il ne se forme pas dans le nouveau une puissance trop prépondérante; cependant, lorsque la France et l'Angleterre ont donné des avertissemens, lorsqu'elles ont tenté un effort moral, elles ont fait assez. Il est inutile qu'elles poussent plus loin une intervention qui, d'ailleurs, en devenant blessante pour les États-Unis, serait contraire au véritable intérêt de la France. Au bout du compte, le Texas, le Mexique, les États-Unis, sont des états indépendans. Ils ont, les uns et les autres, le droit de faire des fautes, et quand la politique de non-intervention prévaut en Europe, il serait peu conséquent d'adopter le principe contraire vis-à-vis de l'Amérique. La Plata est une exception : c'est assez d'une.

Nous avons applaudi à l'annexion du Texas. Nous l'avons jugée comme la conséquence nécessaire de ce mouvement irrésistible qui porte la race anglo-américaine dans les déserts du Nouveau-Monde pour les civiliser et les féconder par son génie colonisateur. On ne peut disconvenir néanmoins que l'annexion offrira plus d'un inconvénient aux deux parties contractantes. Le Texas y perd son rang parmi les nations, il s'abdique lui-même, il livre ses douanes à la législation générale de l'Union. Il y gagne sans doute d'être couvert contre le Mexique par l'épée de la confédération, mais il n'avait pas besoin de cette défense, puisque la France et l'Angleterre avaient obtenu pour lui la reconnaissance du Mexique. Quant aux États-Unis, le Texas sera pour eux un foyer de contrebande; il augmentera dans le congrès le nombre des états à esclaves; il sera un renfort pour les pays du midi contre les pays du nord; il ajoutera un nouveau poids pour entraîner la république dans la voie des conquêtes; il sera un des élémens qui amèneront un jour peut-être la rupture de l'Union.

Les dernières nouvelles de Galveston annoncent qu'il se forme en ce moment au Texas un assez grand parti pour demander que la nouvelle république soit comptée dans la confédération pour deux états au lieu d'un. Cette prétention, qui ne laisse pas d'être assez justifiée par l'étendue du Texas, va porter dans la question une complication de plus. Ce serait un coup de partie pour les états à esclaves, qui se trouveraient alors avoir acquis deux appuis à la fois. Le reste de l'Union s'en accommoderait probablement fort mal, et si la proposition prend de la consistance, elle soulèvera une opposition des plus vives. Cet embarras ne sera pas le dernier. Si les États-Unis veulent avoir le Texas, il faut qu'ils travaillent à le conquérir, non-seulement sur le Mexique, mais sur les sauvages qui occupent une grande partie de son immense territoire, et qui n'ont pas voté l'annexion comme les chambres texiennes; il faut qu'ils se débarrassent des bandes de vagabonds et de mal-

faiteurs qui se sont formées dans des régions inhabitées, entre la Sabine et la rivière Rouge, et dont les exploits rappellent ceux des plus fameux *outlaws;* enfin, il faut qu'ils le peuplent, car il est encore bien désert, et les flots d'émigrans qui s'y porteront sans doute appauvriront d'autant la population déjà si clairsemée de la Louisiane et de la Georgie.

Quoi qu'il en soit, ce sont là des difficultés attachées en général à la conquête, et les États-Unis ont déjà montré sur d'autres points qu'ils étaient capables d'en triompher. Quant au Mexique, ce ne sera pas son opposition qui ajoutera beaucoup à ces difficultés. Le Mexique n'est ni une nation ni un gouvernement; c'est un nom sur la carte, voilà tout. Il paraîtrait cependant que les autorités de Mexico, poussées sans doute par un mouvement populaire, se seraient enfin résolues à déclarer la guerre aux États-Unis; mais ce n'est pas le tout de déclarer la guerre, il faut la faire. Or, pour faire la guerre, le Mexique n'a ni armée, ni marine, ni finances, ni esprit public; il n'a rien enfin de ce qui fait livrer et gagner les batailles. Le Mexique n'a qu'un moyen de faire la guerre aux États-Unis, c'est de délivrer des lettres de marque à tous ceux qui en voudront, et de lancer sur le commerce américain des corsaires de toutes les nations. Les États-Unis se vengeront, il est vrai, en brûlant les ports du Mexique; mais cette vengeance sera peu de chose en comparaison du dommage que ce genre de guerre peut leur causer.

Suivant toute apparence, que la guerre ait lieu ou non, nous ne tarderons pas à voir une dissolution de la république mexicaine et sa séparation en plusieurs états. Voici le Texas qui s'est détaché; le Yucatan a fait à peu près de même, bientôt ce sera le tour de la Californie, et de toutes les fractions du territoire dont la réunion nominale donne au Mexique cette étendue qui le rend si fier. Peut-être la crise actuelle viendra-t-elle précipiter le dénouement. Sera-ce un bien? Sera-ce un mal? Nul ne peut le dire. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le choc de la race anglo-américaine avec la race espagnole dans ces régions amènera une nouvelle période dans l'histoire de l'Amérique. Jusqu'à ce jour, les deux races conquérantes se sont développées chacune de son côté, sans autre point de contact que des rapports maritimes toujours peu étroits. Aujourd'hui, dans son mouvement d'expansion, la race anglaise est venue au-devant de la race espagnole, elle la rencontre dans le Texas, dans la Californie, elle lui dispute la terre conquise par Cortez. Pour qui se rappelle la supériorité morale et physique de l'une des deux populations sur l'autre, l'issue générale de la lutte ne saurait être un moment douteuse; mais quels seront sur les Anglo-Américains les effets mêmes de leur victoire? Quels seront sur les Espagnols les effets de leurs défaites? Dans quelle proportion l'une des deux races sera-t-elle absorbée par l'autre? Voilà des problèmes que le temps seul peut résoudre.

REVUE LITTÉRAIRE.

Essais dramatiques, de M. G. Revere (1). — Les théories modernes sur l'art dramatique ont été très vivement agitées au-delà des Alpes, il y a déjà plus de vingt ans; elles ont été débattues tour à tour avec éloquence et avec esprit dans les livres, dans les brochures, dans les journaux, dans ces écrits multipliés qui étaient alors le signe d'une renaissance intellectuelle. A l'exemple de l'Angleterre, qui avait eu Shakspeare, à côté de l'Allemagne illustrée par Schiller et par Goethe, de la France, où la critique proclamait les doctrines nouvelles, en attendant que de hardis écrivains les missent en œuvre, l'Italie, se dégageant des entraves, voulait aussi arriver à une façon plus large, plus libre, plus vraie de représenter la vie humaine au théâtre, soit que le poète ne demandât ses héros qu'à sa propre pensée, à sa fantaisie, à son invention, soit que, s'instruisant par l'histoire, il voulût ranimer les personnages du passé, peindre leur physionomie, leurs passions, leurs coutumes et les faire revivre dans leur antique attitude. La variété même de la vie devait succéder à la languissante unité d'une action étroite et méthodique; les pompeuses fictions allaient faire place aux sévères et exactes peintures historiques. Telle était la pensée des brillans esprits qui ne voulaient pas que l'art périt dans la patrie de Dante. Ainsi, la poésie dramatique, en Italie, pouvait avoir un glorieux avenir; mais là comme ailleurs, ce n'était pas sans résistance que la Muse moderne gagnait ses batailles. Manzoni, qu'on rencontre toujours sur le chemin des généreuses tentatives, fut un des premiers à lever ce drapeau de légitime révolte; non-seulement il défendait la valeur critique de ses idées avec une chaleur convaincue et un ingénieux talent, mais il fit mieux encore: il prouva leur puissance en faisant *le Comte de Carmagnola* et *Adelghis*, en qui M. Sainte-Beuve voyait récemment comme un portique sacré de la nouvelle voie dramatique en Italie. Belles œuvres, en effet, et qui parurent bien avant que de pareilles tentatives fussent faites en France! *Carmagnola* et *Adelghis* pourraient, en quelques points, être comparés à certains ouvrages de Schiller. Comme dans les drames de l'auteur de *Guillaume Tell*, il y a toujours dans ces libres et vigoureux tableaux historiques une beauté idéale qui charme l'esprit et l'élève : c'est la beauté la plus parfaite et la plus pure, celle que l'ame seule comprend et qu'elle se plaît à aller rechercher sous ses triples voiles. Il se peut bien que, trop vivement exalté par cet attachement aux choses idéales, le poète parfois oublie les conditions de temps et de lieux, et jette dans une action dont la date devrait fixer le caractère quelque étrange héros, comme Adelghis, ce Posa de l'invasion lombarde! Mais qu'importe : la poésie qui aboutit à de telles créations ne vaut-elle pas mieux que cet art frivole qui a besoin, pour se compléter,

(1) *Gli Piagnoni e gli Arrabiati, al tempo di fra Girolamo Savonarola;* 2 vol., Milano. — *Lorenzino de' Medici, drama storico;* 1 vol.

du jeu d'une machine, de la singularité d'une décoration, de la forme d'un vêtement, et frappe les sens au lieu de parler à l'esprit et au cœur?

Dès-lors la cause de la révolution littéraire était victorieuse en Italie. Ce qui est à regretter, c'est que ce mouvement dont Manzoni fut un des chefs reconnus n'ait pas eu des résultats plus certains et plus grands; c'est que des œuvres nées de la même inspiration, répondant à ce premier et glorieux appel, n'aient pas continué cette tradition rajeunie; c'est qu'il n'y ait pas eu dans les esprits cette union, cet accord et en même temps cette persistance qui assurent la victoire et la rendent féconde. Oui, cela est à regretter : la réponse qui nous serait faite, il est vrai, nous la connaissons, la cause du mal est trop plausible. La poésie, de notre temps, vit de pensées sérieuses et s'habitue à remuer les grands problèmes; elle interroge les destinées humaines et cherche parfois à corriger la réalité par les rêves de perfection; si elle choisit quelque action héroïque de l'histoire d'un pays, à l'aspect de ce passé, elle se plaît, elle aussi, à faire ses souhaits pour l'avenir. Or, pour s'élever à cette hauteur, il ne faudrait pas qu'elle fût à chaque instant retenue et menacée; pour exprimer son enthousiasme ou sa plainte, il lui faudrait un peu de cet air libre qu'elle n'a pas, et qu'on lui accorderait volontiers si elle voulait revêtir la livrée ou se borner à quelque chanson d'amour, c'est-à-dire si elle voulait mourir. Quelles que soient cependant les difficultés d'une situation précaire et fausse, cruelle, pleine d'angoisses, il y a encore quelques dignes exemples dans ce noble pays; l'Italie moderne n'est pas déshéritée de gloires littéraires; il y a de persévérantes fidélités à la poésie, et aux noms de Manzoni, de Pellico, devenus européens, on pourrait en ajouter d'autres à qui il n'a manqué que les circonstances pour les faire briller du même lustre. La jeunesse aussi veille et attend l'aurore : c'est à elle surtout, qui n'a aucun lien avec le passé, qu'il faudrait conseiller le travail et cette haute dignité qui sied à l'intelligence; mais ce n'est pas sans une étude attentive et réfléchie que les jeunes poètes pourront réussir dans leurs tentatives littéraires. Ils doivent, il nous semble, se rendre compte avec soin de ce qui a été fait jusqu'ici pour y ajouter, et pour ne pas tomber dans cette erreur de se croire encore aux premiers jours d'une lutte dont l'issue n'est plus incertaine.

C'était là notre pensée en parcourant les *Essais Dramatiques* de M. Revere; ces tentatives, qui ne sont pas sans mérite, auraient sans aucun doute suscité de vives discussions, il y a vingt ans, au moment où Manzoni écrivait sa lettre à M. Chauvet, où paraissaient les dialogues de Visconti sur les unités; ils eussent pu être un argument, et auraient, à ce titre, soulevé ces sympathies et ces répulsions qui font le succès. M. Revere pouvait voir se poser à son sujet toutes les questions alors flagrantes; il les provoque par la nature même de ses ouvrages, puisqu'à cette lutte de belles passions qui caractérise l'ancienne tragédie, il a substitué le tableau complet d'une des plus singulières époques de l'histoire de Florence, et qu'il a introduit dans son drame ce personnage éternellement mobile, passionné, tour à tour enthousiaste ou haineux, — le peuple; puisqu'il a fait de la place publique le lieu

de la scène, et qu'il a écrit ses poèmes en prose. Les *Essais* de M. Revere se pourraient comparer, dans leur contexture, aux *États de Blois* ou à *la Mort de Henri III*, de M. Vitet; c'est le même système dramatique, système merveilleusement propre à favoriser l'audace, et qui, par cela même, devait plaire à un vif esprit. Mais ce temps où en Italie comme en France on s'essayait à une large réforme dramatique est loin de nous déjà; entre les drames historiques de M. Vitet et les *Essais* de M. Revere, il y a vingt années; ces libertés, enviées alors, pour lesquelles tant d'ardeur était dépensée, qui les conteste aujourd'hui? et dès-lors ce qu'il pourrait y avoir d'heureusement agressif dans une œuvre hardie et en dehors de toute règle risque de rester sans effet. Peut-être y aurait-il eu plus d'avantage pour le jeune auteur milanais à resserrer son action, à conduire d'une manière plus visible pour le lecteur les personnages au sanglant dénouement, à donner du relief à certains caractères qui, malgré leur grandeur, disparaissent presque au milieu du tumulte de la mêlée. Peut-être ainsi serait-il parvenu plus aisément à combiner une certaine unité d'action qui doit exister dans toute œuvre tragique avec la variété, le mouvement, l'animation, qui en font l'intérêt.

Certes, même en acceptant quelques-unes de ces légères restrictions qui laissent encore à l'inspiration toute sa liberté et, bien loin de l'étouffer, la vivifient au contraire, il n'est pas de plus admirable source où l'on soit tenté d'aller puiser que les annales italiennes. Guerres de l'empire et de la papauté, bouleversemens des royaumes, luttes formidables des cités entre elles, puissantes haines de familles, et à côté les plus douces, les plus pures amours, insatiables ambitions, dévouemens héroïques, oppression des peuples, généreux efforts pour la liberté, — gloires ineffaçables et revers éclatans, — tout ce qui attache l'esprit, tout ce qui prête au drame abonde dans l'histoire de ce peuple qui, par un destin singulier, a donné deux fois la lumière au monde, et a laissé s'échapper le flambeau de ses mains. C'est un sérieux hommage que bien des écrivains d'un génie éminent ont rendu à l'Italie que d'aller, pour ainsi dire, s'échauffer à son foyer, scruter son passé pour le reproduire et lui donner une nouvelle vie par la vertu de leur art. Shakspeare a demandé à l'Italie Othello et Desdemona, Juliette et Romeo; Goethe lui a pris Torquato Tasso; Schiller en a tiré Fiesque; Byron dans ses courses aventureuses y a trouvé Marino Faliero et les Foscari. Terre inspiratrice où les poètes ne peuvent aborder sans en rapporter quelque puissant et vert rameau!

M. Revere a choisi deux faits mémorables dans l'histoire de Florence : — la révolution passagère et violente conduite par Savonarola, et la tentative impuissante et désespérée de Lorenzino. Nous intervertissons les dates de ces compositions : *Lorenzino de Médicis* a été fait avant *les Piagnoni*. Il n'importe. Dans l'histoire, Fra Girolamo est venu avant le meurtrier du duc Alexandre; dans le grand drame des destinées florentines, le fougueux moine précède le nouveau Brutus. Le premier conduit au second à travers les plus sanglantes péripéties qui aient pu désoler une ville.

C'est à la fin du XVe siècle que Savonarola se rendit à pied de Brescia à Florence. La prédication fit du réformateur dominicain le roi d'une population émue et crédule; ni l'état de l'église, ni la situation politique de la ville des Médicis n'étaient propres d'ailleurs à désarmer sa colère. Une triste corruption avait gagné ce grand corps de l'église. Alexandre VI souillait le trône pontifical par la débauche et par le crime. Singulière décadence, contre laquelle la révolte du Luther italien était bien légitime! A Florence, l'autorité était tombée des mains de Laurent de Médicis en celles de son fils Pierre, jeune homme frivole et vain, occupé de plaisirs et de fêtes, qui avait déjà toute l'insouciance de l'héritier incontesté d'une couronne royale. Il avait aisément recueilli la survivance des honneurs et de la magistrature de son père; mais, aux yeux du plus grand nombre, son pouvoir était une usurpation. C'est contre Alexandre VI et contre Pierre, contre le chef de l'église et le chef de l'état, que Savonarola fit tonner sa voix et souleva la multitude. Dans ses rêves mystiques, Fra Girolamo alliait une foi d'illuminé à un amour farouche de la liberté populaire. Il tonnait avec une égale audace contre la corruption de la religion et les détenteurs des droits du peuple; il ébranlait la foule par ses paroles ardentes, et c'était sans hypocrisie qu'il se posait en prophète annonçant des calamités prochaines si la réforme ne triomphait pas. Son exaltation religieuse était telle qu'il pouvait se croire sans effort l'envoyé de Dieu, et le peuple avait la même foi en lui, de telle sorte que, lorsque Pierre de Médicis fut forcé de s'enfuir, poursuivi par la réprobation publique, après avoir livré les places de la Toscane à Charles VIII, et que la république florentine sembla renaître, Savonarola se trouva comme le dictateur de cette turbulente démocratie. Ce fut là le terme de son crédit. Dès-lors son autorité chancelle; des prédications amères, forcenées, s'acharnent contre lui et le provoquent au combat; il faut qu'un de ses disciples accepte le fanatique défi de braver les flammes, pour éprouver si Dieu vraiment favorise sa cause, et s'il renouvellera le miracle de Daniel dans la fosse aux lions. Bientôt lui-même, conspué et honni, il montera sur un bûcher, et la foule battra des mains à son supplice, comme elle a applaudi à son triomphe.

C'est là aussi, c'est à ce moment d'incertitude que commence le drame de M. Revere. Cette lutte à laquelle toute une cité prend part, et qui se dénoue par l'immolation d'un homme, l'auteur n'a eu ainsi qu'à la prendre dans l'histoire; mais il avait à relier tant d'élémens diffus et à leur donner une forme précise et poétique! Ces noms de partis, les *piagnoni*, les *arrabiati*, il ne les a pas créés davantage; c'est la chronique qui les lui a donnés. Les *piagnoni*, ce sont les sectateurs de Fra Girolamo, gens de vertu et d'austérité, voués à la pénitence, qui veulent sauver Florence par la liberté, et l'église par le sacrifice, par l'abnégation et la pureté des mœurs primitives. Des hommes se font les soldats de ce Dieu souffrant du Calvaire que leur prêche Savonarola; les femmes se dépouillent de leurs folles parures, réforment leur existence, et vivent de la vie des antiques matrones. Les *arrabiati*, au contraire, sont les amis de la vie facile, vrais fils d'Épicure, *enragés* de plaisir ou

bons *compagnons,* comme ils se nommaient. Pour eux, l'austérité républicaine serait un joug trop lourd, et ils aiment mieux la religion accommodante du pape Alexandre VI que la sévère doctrine de Savonarola. Les uns et les autres sont toujours près de courir aux armes, et ces sentimens opposés se résolvent en conspirations permanentes. Les agitations de la place publique, d'ailleurs, ont leur retentissement dans la famille, et les affections privées se ressentent des discordes civiles. C'est ce que l'auteur a montré dans quelques scènes, pas aussi bien qu'on le pourrait désirer cependant. Savonarola revit avec assez de grandeur dans le drame; on le retrouve encore tel qu'il fut autrefois; puissant la veille, le lendemain il est jeté dans les prisons pour être brûlé, et son courage ne faiblit pas. Par la torture, on veut lui arracher des aveux, on veut lui faire confesser qu'il a cherché à corrompre le peuple, et qu'il a blasphémé Dieu en attaquant Alexandre VI. Il avoue, il est vrai, parce que son corps est épuisé et faible; mais il brave la persécution en démentant toujours les aveux menteurs qu'on lui a surpris. Et que se contente-t-il de dire alors :

« Ah! qu'ai-je fait à ces Florentins pour qu'ils soient tous contre moi? qu'a fait le pauvre frère prêchant l'amour de Jésus et la liberté fille de ses entrailles? C'est ainsi qu'on me paie mes veilles et mes souffrances... Italie! Italie!... que t'ai-je fait? Je t'ai appelée à la pénitence au nom du Très-Haut! j'ai étalé toutes tes plaies à tes regards, et tu n'as rien voulu croire!... »

A vrai dire, cependant, Savonarola n'est pas un personnage de drame. Une lecture recueillie, c'est ce qui convient à l'histoire singulière et terrible de l'agitateur de Florence. Les passions humaines ont trop peu de place dans son cœur; il ne vit pas sur la terre, mais dans le ciel, toujours enivré de ses mystiques ardeurs : il diffère, en un mot, trop de nous-mêmes pour que nous puissions le voir avec intérêt agir et parler sur un théâtre, et, en cela, sans doute, M. Revere a été bien servi par l'impossibilité où il s'est trouvé d'écrire son ouvrage pour la scène.

Il n'en est pas de même de *Lorenzino de Médicis.* C'est là un sujet vraiment dramatique. Nous rattachions le nom de Lorenzo à celui de Savonarola, et en effet le premier tenta, par un meurtre, au commencement du XVIe siècle, de réveiller l'esprit républicain que le second avait fait triompher un instant, quelques années avant lui. Dernier et inutile effort pour la liberté de Florence! Déjà la fière république était morte : elle allait se transformer en petit duché et s'endormir obscurément sous un sceptre vulgaire. Qui ne connaît l'histoire de Lorenzino, de ce Brutus moderne, qui contient sa haine, nourrit dans le silence ses rêves patriotiques, cache ses desseins sous l'apparence de la poltronnerie et de l'indifférence, se fait le familier du duc Alexandre, partage ses débauches, se souille avec lui jusqu'au jour où, l'attirant chez Catherine Ginori, il lui enfonce un poignard dans le cœur? Il faut joindre à ceci, pour composer le drame, toutes les passions qui s'éveillent et s'agitent, les victimes qui tombent chaque soir dans Florence, les bannis qui réclament une patrie, les mères qui vont à la recherche de leurs

filles flétries, les jeunes époux qui redemandent leurs fiancées. En face de ce triste spectacle, il y a quelque chose d'émouvant dans cette double vie de Lorenzino, qui, d'un côté, apparaît comme le complice d'Alexandre, et de l'autre écoute patiemment toutes les plaintes pour s'en faire le vengeur. M. Revere l'a peint avec vérité; il a de nobles momens lorsque, près de Catherine Ginori, sa maîtresse, il éprouve le besoin de se débarasser de ce masque qui lui dévore la face, et montre son ame à nu, développant son dessein qui le purifie aux yeux de la femme qu'il aime. « Ah! si Florence pouvait le juger en ce moment! » dit Catherine. Parfois aussi, remettant son masque, il va se mêler au peuple; c'est dans une de ces scènes qu'il prend la guitare de l'improvisateur et chante :

« Ah! mon deuil est devenu cruel, Lena était belle comme une fleur de mai! Le monde entier lui rendait hommage! Qui me rendra ma Lena que j'ai perdue?.....

« Elle est devenue muette comme une pierre.... Son beau visage est bien pâle; sa chevelure a été coupée! Ah! qui me rendra ma Lena que j'ai perdue?.....

« Je n'ai guère d'espoir; voyez, cependant, je ne porte pas l'habit du veuvage; peut-être ma Lena n'est pas perdue?.....

« Le temps ne change pas mon amour; ma pensée va toujours vers elle, dans la veille ou dans le sommeil; je vais la chercher encore un peu mieux. Peut-être ma Lena n'est pas perdue?..... »

« As-tu entendu l'histoire de Lena? dit un homme du peuple, elle ressemble à celle de Florence. »

Cependant c'est vainement que Lorenzino délivre sa patrie d'Alexandre de Médicis. Son action romaine ne peut rien, et lui-même est forcé de fuir, de s'en aller de ville en ville comme un criminel. Puisque M. Revere n'était point gêné par les exigences de la scène, pourquoi à ce tableau de la vie de Lorenzino n'a-t-il pas ajouté un autre tableau, celui de sa mort? Florence reste assoupie, et celui qui avait rêvé dans son sein la gloire de Brutus va mourir misérablement assassiné à Venise, comme pour prouver que le meurtre est toujours le meurtre, et que ce n'est pas par lui qu'on sauve une nation. Et puis, ne verrait-on pas en cela la fin logique d'un homme qui, n'ayant pas assez redouté les atteintes d'une vie d'opprobre et de débauches, avait laissé lentement les vertus s'échapper de son ame, et en qui il n'était plus resté de force que pour donner un coup de poignard? Il y a, ce nous semble, plus de grandeur dans la fin d'un autre de ces conspirateurs florentins de la même époque, Filippo Strozzi. Strozzi, enfermé dans une prison, se tua de sa propre main, et, avant de mourir, dans son testament qui est resté, il recommandait avec simplicité son ame à Dieu, bien qu'il commît un acte coupable en se frappant lui-même; et il le priait, s'il ne pouvait faire mieux, de l'admettre dans le séjour où vit Caton d'Utique, au milieu des autres mortels vertueux qui l'ont imité.

Le nom de Lorenzino a attiré plus d'un écrivain de nos jours. Il y a peu

d'années, M. Alexandre Dumas a traduit, lui aussi, cette histoire en drame, et probablement ce n'était pas sans avoir connu l'ouvrage de M. Revere. Bien que M. Dumas ait confondu des évènemens divers et ait introduit dans son œuvre Luisa Strozzi, dont l'auteur milanais ne fait pas mention, cependant la ressemblance entre certaines scènes est trop frappante pour qu'elle puisse être l'effet d'une coïncidence fortuite. La prison où Luisa vient trouver son père, avec la permission du duc, et celle où M. Revere place Bernardo Corsini avec sa fiancée Nella, est la même; la situation est semblable, le langage pareil. Fra Lionardo est un personnage simplement transporté de l'ouvrage italien dans l'ouvrage français. Ni l'un ni l'autre de ces drames, cependant, ne se pourraient comparer à celui qui les a précédés tous les deux et nous a fait connaître cette singulière figure du XVIe siècle italien, nous voulons parler du *Lorenzaccio* de M. Alfred de Musset. C'est le plus poétique et le plus vigoureux tableau de cette Florence *noyée dans le vin et le sang*, et en même temps un des drames les plus riches de cette époque. Comment se fait-il donc que ce poète, qui, si jeune d'années encore, a fait irruption et s'est signalé sur tant de points, dans le poème, dans le roman, dans le drame, semble se dérober volontairement après chaque succès, et faire attendre les fruits de sa virilité? Certes, on ne peut douter qu'à côté de ces proverbes charmans, de ces comédies pleines de grace: *On ne badine pas avec l'Amour, les Caprices de Marianne, la Quenouille de Barberine,* M. de Musset n'eût pu ajouter à *Lorenzaccio* d'autres œuvres pareilles, et le théâtre moderne est-il donc si riche qu'il n'y eût profit à l'y convier?

Les *Essais Dramatiques* de M. Revere, sans avoir cette haute valeur poétique de *Lorenzaccio,* sont encore dignes d'intérêt. Cependant on voudrait y rencontrer plus souvent quelques-uns de ces reflets soudains et magiques qui signalent la jeunesse et mettent l'originalité de l'écrivain en saillie. L'auteur est jeune en effet, et dès-lors pourquoi n'y aurait-il pas lieu d'espérer que son inspiration se fortifiera en se concentrant, que la méditation fera disparaître ce qu'il peut y avoir d'un peu incertain dans son talent? M. Revere, on le voit, revient avec soin vers le passé. « Si vous nous enlevez nos souvenirs, dit-il en un passage, que pourrons-nous montrer aux étrangers? » Il y a dans ces paroles une amertume secrète et un triste regret. Ailleurs, à la première page d'un de ses drames, il a écrit: *Non est mortua puella, sed dormit!* Là le regret, ici l'espoir. En traduisant ces sentimens divers au point de vue littéraire, ne pourrait-on dire aux écrivains italiens : « Ayez donc courage et persévérez malgré tout; travaillez tous les jours, s'il se peut, à des œuvres dignes de la patrie qui n'est plus, de la patrie de Dante, de Pétrarque, de Boccace, de Machiavel, de Tasse, dignes aussi de la patrie qui sera! »

CH. DE M.

V. DE MARS.

LA TURQUIE

SOUS

ABDUL-MEDJID.

II.[1]

CONSTANTINOPLE.

LE SULTAN. — LA SOCIÉTÉ TURQUE EN 1845.

Il y a près de deux cents ans, un naïf écrivain, du nom de Grelot, après avoir recommandé aux voyageurs partant pour Constantinople « de se munir d'un bon capot, d'un strapontin ou petit lit, et d'une canette d'eau-de-vie, » les assurant d'ailleurs que ce voyage, traversée et nourriture comprises, « ne montait pas à plus de vingt-cinq ou trente écus, » croyait devoir faire précéder de cette réflexion le récit de ses courses en Orient : « On a publié tant de sortes de relations du Levant, écrivait-il, et les curieux sont si bien informés de ce qui s'y fait, que c'est s'exposer à la censure que de vouloir mettre au jour quelque chose qui n'ait pas été déjà décrit plusieurs fois. » Cette crainte, qu'il est assez étrange de trouver exprimée dans un livre daté d'une

(1) Voyez la livraison du 1er mai 1844.

époque où les voyages étaient si rares, si difficiles, devient fort naturelle au temps où nous sommes, surtout lorsqu'on aborde un sujet si souvent traité; mais, comme l'a dit un charmant poète :

> Rien n'appartient à rien, tout appartient à tous.
> Il faut être ignorant comme un maître d'école
> Pour se flatter de dire une seule parole
> Que personne ici-bas n'ait pu dire avant vous (1).

Les craintes de M. Grelot n'ont pas fermé la bouche, Dieu merci, à ceux qui l'ont suivi; d'autres viendront après moi qui ne trouveront pas la matière épuisée; pendant long-temps encore, on pourra se permettre de raconter des voyages sans avoir pour cela découvert un sixième monde, et de parler de Constantinople après tant d'autres, qui peut-être n'ont pas tout dit.

Par une belle soirée, nous partîmes de Smyrne à bord du *Rhamsès*, et bientôt je vis s'abaisser vers les flots et disparaître dans le lointain cette ville où je laissais des amis que, selon toute probabilité, je ne devais jamais revoir. Je trouvai sur le paquebot une société nombreuse de compatriotes, d'élégantes jeunes femmes, de spirituels marins, et Smyrne fut bien vite oublié. Pendant qu'assis en cercle sur le pont nous parlions de la France, *le Rhamsès* filait rapidement sur la mer calme comme un lac, les teintes suaves du crépuscule se répandaient graduellement autour de nous, et à la plus belle des journées succéda une de ces nuits merveilleuses durant lesquelles on ne peut se résoudre à fermer les yeux. Les premières lueurs du jour nous surprirent causant encore et riant autour d'un bol de punch. Dans la matinée, la brise étant complètement tombée, on rangea de très près la terre, et nos regards purent planer sur une campagne déserte, silencieuse, peu accidentée, couverte dans toute son étendue d'un taillis de chênes sombres et peu élevés. Cette campagne, c'était la Troade. Nous étions devant ces champs fameux où fut Ilion, *campos ubi Troja fuit*. Ce ruisseau, qui se jetait en face de nous dans la mer, se nommait autrefois le Simoïs; ces deux monticules que nous apercevions sur le rivage s'appelaient les tombeaux de Patrocle et d'Hector. Cette grande montagne bleue, qui dans le lointain élevait vers le ciel ses trois pics couverts de neige, c'était l'Ida, et derrière nous, au milieu des flots étincelans, se détachait l'île de Ténédos. Les conversations avaient cessé, et nous contemplions en

(1) M. Alfred de Musset, *Namouna*.

silence cette grève déserte que chacun de nous, durant les longues années de collége, avait vue tant de fois en rêve pleine de bruits et de mouvement. N'était-ce pas une étrange chose que de glisser rapidement, en bateau à vapeur, en compagnie d'aimables voyageuses, sur cette mer paisible que nous nous étions toujours figurée couverte des vaisseaux d'Ulysse et d'Agamemnon? En se rappelant quelques vers à demi oubliés de Virgile ou d'Homère, en prononçant, pour la première fois depuis des années, les noms autrefois si familiers des lieux qui nous entouraient, chacun de nous réveillait en lui quelque réminiscence de jeunesse ou le souvenir d'un ami depuis long-temps perdu de vue. Déjà le rivage s'effaçait à l'horizon, et quand eut disparu à mes yeux cette petite vallée dont la poésie a rendu le nom immortel, je doutai de ce que je venais de voir. Il me sembla que j'avais été le jouet d'une vision.

A midi, nous entrions dans les Dardanelles, beau fleuve bleu, calme comme la Loire, encaissé entre deux rives verdoyantes, et, quelques heures plus tard, on jetait l'ancre entre Abydos et Sestos, devant une petite ville blanche et peu remarquable. Sestos et Abydos, qui ne seraient guère célèbres sans l'entreprise qui coûta la vie à Léandre, et à lord Byron un violent accès de fièvre, sont deux hameaux qui, ainsi que la plupart des villages de Turquie, n'offrent en aucune façon ce qu'on est convenu d'appeler le caractère oriental. C'est un assemblage de maisons roses dont les grands toits rouges, entrevus à travers la verdure et les fleurs, font penser à ces bourgades chinoises qu'ont décrites quelques voyageurs. A son arrivée, *le Rhamsès* avait été subitement entouré d'une multitude de caïques remplis de Turcs à longues barbes, de femmes voilées et de paquets de toutes les couleurs. C'était sur le pont un effroyable vacarme, les matelots juraient, les femmes criaient, les portefaix se battaient; enfin, tout se rangea, s'entassa, et cent quatre-vingt-six nouveaux passagers musulmans montèrent sur notre paquebot. Parmi les embarcations amarrées le long du bord, il y en avait une beaucoup plus richement chargée que toutes les autres; le voyageur auquel elle semblait appartenir était un jeune Arabe, qui, debout sur un monceau de ballots, dominait de plusieurs pieds les rameurs de son caïque. Ses vêtemens blancs faisaient ressortir la couleur basanée de son teint, et un manteau de laine noire brodé d'or, jeté pittoresquement sur son épaule, attirait forcément les regards. Je n'ai de ma vie vu une tête plus belle, plus énergique que celle de ce jeune homme. Ses grands yeux noirs étaient pleins d'intelligence, de douceur, et il y avait dans

son attitude une noblesse, une fierté singulières. Pendant le premier moment de désordre, il avait ordonné à ses *caidji* de se tenir à distance. Quand tout fut embarqué à bord, et qu'il vit *le Rhamsès* prêt à partir, il fit signe d'accoster, et, montant le premier l'échelle, il donna successivement la main à six femmes voilées dont les longs dominos blancs n'empêchaient de deviner ni la jeunesse ni la beauté. Le jeune Arabe, sans paraître le moins du monde embarrassé, conduisit ses odalisques dans une chambre de l'avant, mit en faction à leur porte un nègre bizarrement costumé, et revint s'asseoir sur le pont, où un autre esclave lui présenta un riche narghilé.

Rien ne ressemble moins à nos fortifications régulières que le fort de Gallipoli, devant lequel nous passâmes bientôt, et les autres châteaux des Dardanelles, qui devraient faire de Constantinople le point le plus inexpugnable du monde. Ce sont de grands bâtimens d'une éclatante blancheur, troués de sabords semblables à ceux des navires et armés de vieux canons, la plupart sans affûts, servis ordinairement par un seul artilleur, auquel on adjoint trois ou quatre paysans en temps de guerre. De nos jours, cependant, ces batteries ont fait leurs preuves, et peut-être n'est-il pas sans intérêt, en ce temps-ci, de montrer quelle était, il y a une trentaine d'années, la situation politique de la France en Orient. On sait qu'au mois de février 1807, le gouvernement anglais, irrité de l'influence croissante que prenait auprès du divan le général Sébastiani, notre ambassadeur, et voulant à tout prix forcer la Porte à se réunir aux puissances liguées contre la France, ordonna à l'amiral Duckworth d'aller avec son escadre porter la menace jusque sous les murs du sérail. On sait aussi quel fut, grace à la belle conduite du général Sébastiani, le dénouement de cet étrange coup de main. Après avoir passé sans peine devant les châteaux alors désarmés des Dardanelles, après avoir incendié devant Gallipoli la flotte ottomane, dont les équipages célébraient paisiblement à terre la fête du Courban-Beïram, l'amiral anglais se présenta devant Constantinople, menaçant de bombarder la ville, si le sultan n'acceptait pas des conditions qui eussent fait de lui le vassal de l'Angleterre et de la Russie; mais la fermeté du général Sébastiani s'était communiquée au sultan, à la population entière. Sélim répondit à l'envoyé anglais qu'il ne traiterait pas avant que la flotte eût repassé les Dardanelles, et en quarante-huit heures les abords de Stamboul et de Galata se hérissèrent, comme par enchantement, de douze cents pièces de canon, tandis que les châteaux des Dardanelles mettaient en ordre leurs batteries. L'escadre anglaise se vit bientôt cernée de tous côtés; les assiégés

étaient devenus agresseurs. Il ne restait plus à l'amiral qu'à lever l'ancre, et c'est ce qu'il fit. Cette fois, les batteries des Dardanelles l'attendaient au passage; elles firent feu de toutes pièces sur l'escadre; deux corvettes furent coulées devant Gallipoli ; le vaisseau amiral, *le Royal-George*, perdit son grand mât; un boulet de marbre, du poids de 800 livres, enleva soixante hommes dans l'entrepont du *Standard;* le vice-amiral Duckworth et le contre-amiral Louis furent blessés grièvement, et les navires désemparés gagnèrent Malte à grand'peine. Il faut ajouter ici que les batteries des Dardanelles durent en partie à l'habileté de huit officiers français d'avoir été, en cette occasion, si meurtrières. Notre histoire contemporaine enregistra ce jour-là de nouveaux noms qui depuis se retrouvèrent souvent dans nos annales militaires et parlementaires. MM. Foy, Haxo, de Tracy, commandaient l'un des châteaux des Dardanelles. Si ces faits ne parlaient pas assez haut d'eux-mêmes, il suffirait, pour bien comprendre quelle était à cette époque la position de la France en Orient, de lire les instructions données au contre-amiral Louis par l'ambassadeur d'Angleterre. « *Il est impossible d'imaginer*, écrivait M. Arbuthnot, que l'ambassadeur français et un ambassadeur anglais puissent *dorénavant* résider en même temps dans cette capitale (1). » Hélas! que les temps sont changés, et combien sont indiscrets aujourd'hui ces souvenirs consignés au *Moniteur!*

Les réminiscences historiques ne m'empêchaient pas de songer aux six odalisques qui faisaient partie de la suite du jeune Arabe. Dès leur arrivée à bord, j'avais calculé que jamais occasion plus belle ne me serait donnée de pénétrer les secrets d'un harem et de m'assurer de la beauté tant vantée des filles mystérieuses de l'Asie. Quand *le Rhamsès* eut repris sa marche, je commençai à surveiller l'argus noir à la garde duquel les houris étaient confiées. Pendant plus d'une heure, je rôdai inutilement autour du panneau de l'avant. Fidèle à sa consigne, l'esclave était couché à la porte de ses jeunes maîtresses, et je perdais patience, lorsque je le vis se lever et monter rapidement l'escalier. Il avait à peine disparu que je m'étais glissé dans le panneau, et, l'œil appliqué à la serrure de la porte verrouillée, je plongeai dans la chambre un regard indiscret. En face de moi, deux femmes étaient assises par terre, les jambes croisées. L'une d'elles avait relevé son voile, déjà j'entrevoyais un visage pâle, deux grands yeux noirs, quand tout à coup derrière moi un bruit de pas précipités

(1) *Moniteur* du 15 avril 1807.

se fit entendre. C'était le nègre. En m'apercevant, il se prit à pousser des cris sauvages. N'ayant aucune envie de lutter avec lui, je remontai sur le pont en toute hâte. Je n'étais pas au bout de mes peines; l'esclave furieux me suivait, et déjà il racontait à son maître, en me désignant, l'attentat dont je venais de me rendre coupable. Deux vieux Turcs se levèrent aussitôt en me lançant des regards furibonds; l'un d'eux porta la main sur son cangiar, et prononça d'une voix étouffée par la colère le fameux mot *giaour!* Quant au jeune Arabe, la parité de nos âges le rendit plus indulgent; il se contenta de sourire en me regardant, après quoi, pour que semblable tentative ne fût pas renouvelée, il descendit dans la chambre de ses femmes et n'en sortit plus. Je ne le revis pas, et n'ai jamais su quel était ce musulman si beau et si peu fanatique.

Devant nous s'élargissait peu à peu le détroit dans lequel nous avions navigué tout le jour; les deux rives en s'éloignant se couvraient des teintes de l'opale, le navire commençait à rouler dans les lames: nous entrions dans la mer de Marmara. Au coucher du soleil, les musulmans dont le pont était couvert, et qui, avec leurs turbans de toutes formes, leurs pelisses de toutes couleurs, leurs armes élégantes et leurs tapis éclatans, formaient sur l'avant la scène la plus orientale qui se pût voir, se réunirent par groupes, et tantôt debout, tantôt agenouillés, tantôt baisant la terre, ils firent religieusement la prière du soir. Leurs physionomies étaient profondément pieuses, et ils semblaient s'inquiéter fort peu des sourires assez ridicules que provoquaient autour d'eux leurs attitudes. En ne respectant pas les usages des pays qu'ils parcourent, les voyagenrs, on ne saurait le trop répéter, se déconsidèrent trop souvent eux-mêmes dans l'esprit des musulmans. Leurs railleries, sans nul doute, doivent être comptées parmi les causes de cette irritation religieuse que nous voyons se traduire chaque jour, en Turquie, par de cruelles représailles. Assurément rien n'était moins risible que le spectacle de ces hommes accomplissant leurs devoirs. Ce qu'il y avait là d'étrange, c'est que, sur ce bâtiment français, pas un chrétien peut-être ne songeait à prier Dieu, et que pas un mahométan n'omettait de le faire.

Le lendemain de grand matin, je me promenais sur le pont, observant l'un après l'autre tous les points de l'horizon, et songeant que le jour qui allait s'écouler daterait dans ma vie. Le soleil ne paraissait pas encore; l'air, à cette heure crépusculaire, était frais et piquant; sur la mer blanche, lourde, huileuse, courait un léger brouillard que la brise déchirait et poussait par flocons devant elle. Autour de nous,

une quantité de marsouins s'ébattaient dans les flots, ou, pareils à des bouées, flottaient immobiles à leur surface. Le plus profond silence régnait sur le pont humide du *steamer*, les matelots de quart, sommeillant à demi, étaient assis en cercle autour de la cheminée. A l'avant, les Turcs, roulés dans leurs couvertures jaunes à raies rouges, dormaient sous le bastingage. Le timonier veillait seul, debout derrière la roue, observant son compas et sonnant les quarts d'heure. Le son clair de la cloche était, avec le roulement monotone des roues, le seul bruit qui se fît entendre, et, poussé par une force invisible, ce navire qui renfermait tant d'êtres vivans semblait avancer de lui-même pendant leur sommeil, comme un vaisseau fantastique. — Bientôt je vis poindre vers le levant une lueur verdâtre qui s'éleva dans le ciel en jaunissant; la terre basse et plate se dessina comme une ligne noire sur ce fond lumineux, et la mer reprit son azur de tous les jours. Une heure plus tard, nous étions arrivés à une portée de canon du sérail; mais, hélas! un épais brouillard couvrait la ville, nous naviguions dans un nuage, Constantinople était invisible, et je me désolais de ce contre-temps, qui me faisait perdre le plus beau moment d'un long voyage. Tout à coup le soleil sortit resplendissant des flots, et le brouillard acquit, comme par enchantement, une merveilleuse transparence. Le rideau se déchira, et, de tous les côtés à la fois, apparurent à mes yeux éblouis des forêts de minarets à pointes dorées, des milliers de coupoles enflammées par la lumière, des collines couvertes de maisons rouges entremêlées de verdure, une suite immense de palais bizarrement éclairés, de mosquées aux toits bleus, des bois de cyprès et de sycomores, des jardins en fleurs, un port sans fin rempli à perte de vue de navires, de mâts et de pavillons; en un mot, toute cette ville enchantée que chacun croit connaître, et qui ressemble moins à une grande capitale qu'à une suite infinie de kiosques charmans, élevés dans un parc sans bornes, qui a pour bassins des lacs, pour accidens de terrain des montagnes, pour massifs des forêts, pour ruisseaux des bras de mer, et pour batelets des escadres; parc incomparable, à la fois si grandiose et si élégant, qu'il semble avoir été dessiné par des fées et exécuté par des géans. En devenant plus ardens, les rayons du soleil convertissaient en une sorte de poussière d'or les vapeurs matinales; Constantinople semblait en feu, et ce panorama sans pareil flamboyait dans une atmosphère éblouissante; nous poussâmes tous ensemble un cri d'admiration, et sur l'ordre du commandant *le Rhamsès* s'arrêta.

Quelques écrivains ont comparé la vue de Constantinople à celle

de Naples : c'est une dérision. Chacun peut se figurer la capitale italienne, tandis que la ville des sultans dépasse en merveilles tous les rêves de l'imagination. On a eu raison de le dire, si l'on n'avait qu'un coup d'œil à donner à la terre, c'est de là qu'il faudrait la contempler. J'avais entendu raconter qu'un voyageur, en doublant la pointe du sérail, avait éprouvé un saisissement tel qu'il avait déterminé chez lui un violent accès de fièvre; cette histoire, dont j'avais ri plus d'une fois, me parut vraisemblable quand j'arrivai devant le château des Sept-Tours. Notre enchantement, du reste, fut de courte durée; les vapeurs se condensaient de nouveau; le tableau se couvrit d'une gaze rose, puis il pâlit encore, et Constantinople s'effaça devant nous comme un songe. Les roues du *Rhamsès* battirent de nouveau la mer, et mes regards, ramenés autour de moi, tombèrent sur les visages de nos jeunes voyageuses, qu'avait pâlis l'émotion ou un réveil trop matinal. Tout à coup j'entendis prononcer à haute voix mon nom à l'arrière du navire. C'était le commandant qui m'appelait; je courus vers lui. Penché en dehors du bastingage, il regardait fixement dans l'eau et me montra avec une sorte d'horreur quelque chose de long et de noir que venait de soulever la roue du *steamer*. — Laissons passer la justice du sultan, — me dit l'officier de marine. Mes yeux se portèrent de nouveau sur cette espèce d'outre qui surnageait et flottait le long du bord. Alors il me sembla voir une forme humaine se dessiner sous la peau souple et mouillée. — C'est une femme, ajouta le commandant. Ne m'attendant pas à cette révélation, je frissonnai malgré moi des pieds à la tête; puis une idée me frappa : peut-être cette femme n'était-elle pas morte encore! peut-être pouvait-on la rappeler à la vie! Un roman naquit dans mon esprit. Je regardai de nouveau le sac de cuir; il était loin déjà; un instant ballotté par le remous du navire, il dérivait au courant et continuait lentement sa route vers l'éternité.

Quand je revins à mon poste d'observation sur l'avant du navire, la disposition de mon esprit n'était plus la même. C'était en vain que je cherchais à fixer mon attention sur le spectacle si long-temps attendu, si souvent rêvé, auquel il m'était enfin donné d'assister; malgré moi l'image du sac de cuir à forme humaine passait sans cesse devant mes yeux et glaçait toute admiration dans mon cœur. Le panorama qui m'entourait ne me semblait plus que la vaine décoration du drame réel qui venait de s'accomplir, pour ainsi dire, sous mes yeux. En passant devant le vieux sérail, j'aperçus à ma gauche une sorte de pont, attenant à la terre d'un côté seulement, coupé au-dessus de la mer à l'autre extrémité et présentant à peu près la forme

d'une F. C'est de là, m'assura-t-on, que l'on jette à la mer les victimes de la jalousie orientale. A deux ou trois encablures plus loin, *le Rhamsès* laissa tomber son ancre au milieu du détroit qui sépare Stamboul, la ville turque, du faubourg européen de Galata. Sans se dissiper complètement, le brouillard s'était changé en une brume légère qui voilait les objets sans les dérober à nos regards. Loin de m'indigner, avec mes compagnons, contre ce nuage à demi transparent qui permettait à nos yeux d'entrevoir en laissant à notre esprit le charme extrême de deviner, je pensais, et je pense encore que nous ne pouvions arriver à Constantinople dans un moment plus favorable. Les panoramas les plus magnifiques, — aussi bien que toutes les beautés du monde, — gagnent à être vus à travers un demi-voile qui laisse à l'imagination, cette fille des cieux, sa liberté et sa puissance. Par instans d'ailleurs, un rayon de soleil, déchirant le nuage, illuminait devant nous une mosquée avec ses dômes, un palais avec ses arbres fleuris, une élégante fontaine, et ces éclaircies, ces oasis d'or sans cesse renouvelés, nous montraient dans tout le charme des détails ce tableau que, dans un moment magique, nous avions pu contempler dans toute la magnificence de son ensemble. Au silence et au calme qui régnaient le matin sur le pont avaient succédé un mouvement et un vacarme extraordinaires. De tous côtés, les matelots travaillaient, les uns à la manœuvre du mouillage, les autres à hisser de la cale et à ranger par monceaux une quantité de malles et de ballots. Les passagers se ruaient, s'appelaient, s'empressaient; les Turcs, qu'on empêchait de débarquer, s'agitaient dans le plus singulier désordre, faisant un rempart de leurs corps à leurs femmes effrayées. Autour de nous glissaient deux ou trois cents caïques noirs conduits par des rameurs demi-nus. Malgré la défense formelle, une quantité de marins maltais, de portefaix turcs et de *ciceroni* italiens, étaient montés à bord; ils se jetaient sur nous, nous faisaient dans toutes les langues leurs offres de service. Des nuées de pigeons bleus et d'albatros aux ailes blanches voltigeaient autour de nos têtes en poussant des cris plaintifs. Qu'on ajoute à cela la voix retentissante du commandant, la curiosité et l'impatience des voyageurs que trahissaient de bruyantes exclamations, et l'on aura une idée du spectacle qu'offre le pont d'un bateau à vapeur arrivant à Constantinople. Pendant le trajet du navire au quai, je ne savais où fixer mes regards, que mille objets nouveaux attiraient de tous côtés à la fois : ici c'était la Corne d'Or avec ses milliers de navires, les cyprès de Galata, les sept collines couvertes de mosquées de l'ancienne Byzance; là les

flots bleus du Bosphore, de la Propontide, le rivage étincelant de Scutari. Étourdi d'admiration et ivre d'enthousiasme, je voulus, au moment où notre canot toucha le débarcadère, sauter le premier sur le quai; mon pied glissa, et je tombai tout de mon long dans un ruisseau fangeux. Telle fut mon entrée à Constantinople.

Quand je me relevai, éclaboussé de la tête aux pieds, je restai un instant immobile et comme pétrifié d'étonnement. Tout était changé autour de moi; le panorama enchanté avait disparu; je me trouvais dans un petit carrefour immonde, à l'entrée d'un labyrinthe de ruelles humides, obscures et boueuses. Les maisons qui m'entouraient, faites de mauvaises planches disjointes, avaient un aspect misérable; le temps et la pluie avaient délayé en des nuances sales et sans nom leur couleur rouge primitive. Un de ces minarets, qui de loin paraissent si sveltes, si élégans, se dressait auprès de moi : c'était une colonnette sans grace dont le crépi de plâtre crevassé se détachait par plaques et tombait par lambeaux. Les promeneurs turcs, qu'à une certaine distance j'avais pris pour d'opulens Osmanlis, étaient des misérables coiffés de loques et vêtus de guenilles. Derrière les porte-faix qui encombraient le débarcadère, des bouchers éventraient en pleine rue des moutons; le pavé était couvert d'une boue sanglante et d'entrailles encore chaudes autour desquelles une cinquantaine de chiens hideux, au poil fauve, aux oreilles droites, se roulaient en hurlant. Une odeur fétide sortait de ces couloirs humides, où jamais l'air ni la lumière ne pénètrent, où croupissent des ordures de tout genre, où jamais le balai n'a passé, où, pour tout dire, l'on marche à chaque instant sur des rats et des chiens morts. Tel est, sans exagération, l'aspect de la plupart des rues de Constantinople, et en particulier des échelles de Galata. Ce contraste entre la misère de ce qui vous entoure et l'incomparable beauté des plans éloignés n'a pas été assez remarqué par les voyageurs qui ont cherché à décrire Constantinople. Avec raison peut-être ils n'ont pas voulu refroidir l'enthousiasme de leurs lecteurs en salissant de ces hideux détails leurs *descriptions d'or et d'argent plaquées*. Sans pouvoir me rendre compte de ce changement à vue, je suivis les porteurs de bagages dans une de ces ruelles montueuses, mal pavées et si étroites, que trois hommes y peuvent à peine marcher de front. A droite et à gauche s'ouvraient de dégoûtantes échoppes remplies de fruits verts et de légumes. Ayant aperçu dans un de ces bouges un Turc accroupi sur son établi au milieu de trois ou quatre mètres carrés de galette assez semblable à celle qui a fait, à Paris, la fortune du fameux marchand du Gymnase, je m'ap-

prochai en gesticulant. Le pâtissier musulman comprit ma pantomime, et découpa dans son gâteau un triangle équilatéral dans lequel je mordis bravement en continuant ma route. Bientôt nous passâmes auprès de la tour de Galata, qui, vue de près, ressemble à un fort beau colombier, et nous arrivâmes à Péra. Après maints détours dans des passages inextricables, nos guides s'arrêtèrent près d'un terrain incliné, dépourvu de maisons, planté de cyprès et entouré d'un mur à hauteur d'appui. Nous étions au petit Champ-des-Morts, devant l'hôtel de Mme Giusepina Vitali, où je m'endormis bientôt d'un profond sommeil.

Je fus réveillé vers dix heures par mes compagnons, qui m'engagèrent à venir voir avec eux les derviches tourneurs. Le cicerone de l'hôtel nous conduisit à un bâtiment circulaire entouré d'un petit jardin où se pressait une foule nombreuse de Grecs, de Turcs et d'Arméniens. Arrivés dans le vestibule, il nous engagea à chausser des pantoufles et à confier nos bottes à un industriel qui tenait en ce lieu un dépôt de chaussures, à l'instar des dépôts de cannes et de parapluies établis à l'entrée de nos monumens publics. Cet usage est général en Turquie. Non-seulement on ne peut entrer dans une mosquée avec des souliers qui ont foulé la poussière de la rue, mais il serait tout-à-fait inconvenant de se présenter avec ses bottes dans une maison turque, où l'on arrive toujours sans ôter son chapeau. Cet usage, dont on s'étonne dans le premier moment, est peut-être, tout bien réfléchi, plus raisonnable que le nôtre.

Après nous être conformés à ce cérémonial, nous pénétrâmes dans une salle ronde d'assez grande dimension et éclairée par le haut. Au centre de cette pièce était un cirque parqueté, ciré avec le plus grand soin, et entouré d'une balustrade assez semblable à celle sur laquelle s'accoudent, à Paris, les agioteurs de la Bourse. Autour de cette arène réservée aux acteurs étaient assis en grande quantité des spectateurs de tous les âges, de tous les pays, de tous les costumes, exhalant les uns et les autres une forte odeur d'ail. La cérémonie était commencée. Aux sons d'un orchestre barbare composé de petites timbales, de flûtes à bec, avec accompagnement de voix nasillardes, une vingtaine de grands garçons barbus, vêtus de longues robes blanches, valsaient fort gravement autour d'un petit vieillard couvert d'une pelisse bleue. Ces hommes portaient sur la tête un épais bonnet de feutre absolument semblable, quant à sa forme, à un pot de fleurs renversé. Leur robe blanche, faite d'une étoffe de laine souple et pesante, était si constamment gonflée par l'air qui s'engouffrait sous ses larges plis,

qu'on eût dit une jupe de bois. Les bras étendus comme des crucifiés, la main gauche un peu plus élevée que la droite, les regards fixés au plafond d'un air béat, les derviches tournaient si rapidement sur leurs pieds nus, si régulièrement, avec une impassibilité telle, en conservant si bien leurs distances, qu'il était impossible de ne les pas prendre pour des automates placés sur des bases mobiles et mis en mouvement par des ressorts. On ne comprendrait pas que ces hommes puissent pirouetter si vite et si long-temps sans tomber frappés d'une congestion cérébrale, si l'on ne savait que c'est là leur spécialité. Ils se sont exercés dès l'enfance, toutes leurs études ont été dirigées vers ce but, et pourtant il arrive fréquemment qu'avant la fin de la représentation, quelques-uns d'entre eux, ne pouvant supporter ce martyre, roulent à terre étourdis et comme assommés. A les voir faire, nous éprouvions nous-mêmes une sorte d'éblouissement.

Tout à coup la musique cessa, et les derviches se jetèrent simultanément à genoux, la tête en bas. Pendant plusieurs minutes, ils restèrent immobiles dans cette position, des domestiques étendirent sur eux de longs manteaux noirs, puis les derviches se levèrent de nouveau et se rangèrent militairement sur une seule ligne. L'homme à la pelisse bleue, qui, assis sur ses talons, avait observé sans se déranger tous ces exercices, entonna alors d'une voix chevrotante une complainte à laquelle ses subordonnés répondirent en hurlant. Le chant fini, chaque derviche se détacha à son tour de la ligne, s'approcha du chef, embrassa respectueusement le bout de ses doigts, et vint offrir sa main à baiser à tous ses compagnons; il y eut ensuite un nouveau concerto de cris gutturaux, qui semblaient sortir plutôt de gigantesques mirlitons que de gosiers humains, et la foule commença à s'écouler. Ce spectacle me divertissant fort, j'avais voulu, quoique arrivé tard, me bien placer, et je m'étais établi devant un gros Turc sans beaucoup de façon. Le musulman, qui, pendant la cérémonie, avait contenu à grand'peine son indignation, me donna d'un air hargneux, en sortant, un grand coup d'épaule. Je ripostai par un coup de poing; il me regarda alors en ouvrant de grands yeux et sortit sans rien dire.

Outre les derviches tourneurs que nous venions de voir, il y a encore, à Constantinople, les derviches hurleurs. Au lieu de valser jusqu'à extinction, ceux-ci poussent des cris effroyables, jusqu'à ce qu'ils tombent sur le plancher épuisés et écumans. Les historiens ont donné à ces exercices singuliers différentes origines. Il faut croire que les contorsions des derviches sont les restes des danses furieuses que

d'anciens peuples de l'Asie avaient enseignées aux corybantes. Les derviches passent, à Constantinople, pour de fort mauvais sujets, et leurs exercices sont seulement tolérés par le Coran, qui prohibe toutes les danses, ce qui n'empêche pas les Turcs d'aller voir en secret les *ballerini*, enfans grecs élevés dans l'infamie, qui, vêtus d'un élégant costume et fardés comme des courtisanes, exécutent, moyennant une légère rétribution, une sorte de cachucha lascive et hideuse dans des cafés mal famés.

A l'heure du dîner, nous rentrâmes, mourant de faim, à l'hôtel. Les auberges de Constantinople, dont le tarif est ordinairement de douze francs par jour, sont infiniment plus comfortables, pour le dire en passant, que celles des villes de province en France. On y trouve de jolies chambres bien tapissées, meublées avec une certaine élégance, de bons lits garnis de moustiquaires. La table, qui est toujours présidée par l'hôtesse, est abondamment pourvue et servie à l'anglaise. Les vins de France ne sont même pas beaucoup plus chers à Constantinople qu'à Paris. Le matin, le salon de Mme Giusepina offre la plus belle collection de robes de chambre turques qui se puisse voir; le soir, à l'heure du dîner, les conversations les plus animées s'engagent en italien, langue intermédiaire de tous les étrangers dans le Levant, entre les voyageurs de tous pays que le hasard a réunis dans le même hôtel, et qui, d'ailleurs, se sont le plus souvent rencontrés déjà sur les bateaux à vapeur ou dans d'autres villes d'Orient. De ces rapports si fréquens naît d'ordinaire une intimité d'autant plus agréable à Constantinople, que les ressources sociales y manquent complètement. Quiconque n'a pas l'habitude de dormir à huit heures s'y trouve fort embarrassé de sa soirée. Au coucher du soleil, les musulmans disparaissent, et la ville turque sommeille. A Péra, pendant une heure encore, quelques oisifs se promènent au petit Champ-des-Morts, ou vont prendre le café et écouter de mauvaise musique dans un petit jardin semblable à ceux des cabarets de nos faubourgs. La nuit venue, chacun se retire, et, dans les rues désertes, on ne rencontre que des chiens affamés, fort dangereux pour l'étranger qui n'est pas muni d'une lanterne. Les Grecs et les Arméniens, habitans du pays, ont en partie adopté les usages des Turcs; ils ne reçoivent personne. Les membres du corps diplomatique composent donc seuls, l'hiver, une petite société qui se dissout pendant la belle saison. Dès les premiers jours du printemps, les ambassadeurs abandonnent pour la campagne leurs résidences de la ville, inhabitables depuis l'incendie. La Russie seule a fait relever son hôtel, et l'on ne peut s'empêcher de

poursuivre le parallèle sur un autre terrain en voyant s'élever impudemment, au milieu des maisons détruites des ambassadeurs (1), l'imposant palais d'empereur que le czar fait construire à Péra, par anticipation. Pendant l'été, le salon de M. L..., drogman de notre ambassade, est le seul qui soit ouvert à Constantinople. Quelques Européens, retenus à la ville par leurs affaires politiques ou commerciales, s'y réunissent le soir, et les Français y trouvent une aimable compatriote et le plus gracieux accueil. On se tromperait fort si l'on pensait que l'éloignement ou l'influence du pays donnent à ces réunions un caractère étranger. Dans un salon de Constantinople, il n'est d'oriental que les longues pipes dont les dames autorisent l'usage, et, sauf la fumée du latakié, on pourrait se croire dans une maison de la Chaussée-d'Antin. La navigation régulière des paquebots français et autrichiens a fait de l'Orient un faubourg de l'Europe. Chaque semaine, à jour fixe, on reçoit, non-seulement dans les principaux ports de Grèce et de Turquie, des journaux et des lettres de tous les coins du monde, mais on y apprend encore, par les officiers des bâtimens ou par les passagers, les nouvelles les plus détaillées, les plus mystérieuses chroniques des salons de Londres, de Naples, de Vienne et de Paris. Les sociétés oisives de Constantinople, d'Athènes et de Smyrne s'alimentent uniquement de ces caquetages dont les voyageurs font entre eux un perpétuel échange, et qui, à Syra, à Malte, à Trieste, passent avec les marchandises d'un bord à l'autre. Les dames surtout attachent le plus grand prix à ces relations occultes avec un monde qu'elles ne connaissent guère, et rien n'est plaisant comme d'entendre disserter, en Asie, sur l'enlèvement de Mme ***, sur le mariage de Mlle ***, ou sur les chances de succès du prochain opéra. Tout en s'occupant des nouvelles exotiques, on ne néglige pas non plus les histoires indigènes. Dans le Levant, tout le monde se connaît, les sociétés de Constantinople, de Smyrne, d'Athènes et d'Alexandrie ne forment qu'une seule société. Si l'on ne s'est jamais vu, on a mille fois entendu parler les uns des autres. On sait par cœur le caractère, les liaisons et jusqu'aux habitudes de chacun; en un mot, on cause, à Péra, des salons d'Athènes, comme, dans le faubourg Saint-Germain, des réunions de la Chaussée-d'Antin, et il est inutile de chercher, à Constantinople, d'autres délassemens. A la vérité, en 1839, un Italien nommé Gaetano Mele fit construire, à Péra, sur l'autorisation de

(1) Le palais de l'ambassade de France n'était pas achevé à l'époque où je visitais Constantinople.

Mahmoud, une salle de spectacle, et ce qu'il y eut de plus étrange dans cet évènement, c'est que la liste de souscription fut en partie remplie par des Turcs; mais ce théâtre, qui existe toujours, est le plus souvent fermé faute d'acteurs. La troupe italienne qui exploite le Levant se fixe de préférence au milieu des sociétés plus nombreuses d'Athènes et de Smyrne.

Le lendemain de notre arrivée, nous nous embarquâmes, pour aller à Stamboul (la ville turque), dans un de ces longs caïques qui sont les fiacres de Constantinople. La moindre oscillation fait chavirer ces légères pirogues que conduisent avec une inconcevable rapidité de beaux Arnautes vêtus de chemises de soie. En deux minutes, on traverse la Corne d'Or, au milieu d'une affluence inouie de canots de toutes formes, de navires de toutes nations, et l'on arrive à un débarcadère plus dangereux encore que le caïque, en ce que, croyant débarquer sur la terre ferme, on risque de sauter dans un égout, et de s'enfoncer jusqu'au cou dans un ruisseau de fange parfaitement caché sous une croûte de poussière en apparence solide. Les rues de Stamboul sont plus étroites, plus immondes, plus puantes encore que celles de Galata ou de Péra. Des barraques de bois mal construites et mal peintes, sortes de cages percées d'une infinité de fenêtres grillées, avec des étages en saillie sur le rez-de-chaussée, bordent à droite et à gauche ces passages où se presse sans bruit une foule de toutes les couleurs. Le pavé, fait de petites pierres posées dans la poussière, se dérange sous vos pieds et vous expose à des chutes continuelles, fort désagréables dans ces rues où, faute d'écoulement, chaque trou est une flaque d'eau et de boue noire. Sur les établis des premières boutiques que l'on rencontre sont entassés par monceaux de grands poissons dont les écailles resplendissent au soleil, malgré la poussière. Des chiens jaunes, beaucoup plus nombreux qu'à Galata, se ruent dans vos jambes, et malheur à qui se débarrasserait trop énergiquement de ces hideuses bêtes que protége la piété musulmane! Les mœurs de ces animaux, dont le nombre s'élève, dit-on, à une centaine de mille, sont assez singulières : ils n'appartiennent à personne et n'ont pas de logis. C'est en pleine rue qu'ils naissent, qu'ils vivent et qu'ils meurent. A tout instant, on voit une lice allaiter sur le pavé sa portée nombreuse qui a reçu le jour au coin d'une borne. De quoi se nourrissent ces quadrupèdes, c'est ce qu'il est assez difficile de savoir. Le gouvernement leur abandonne complètement la police comme le nettoyage des rues, et les ordures de tout genre ou les cadavres de leurs pareils morts de vieillesse composent apparem-

ment leur nourriture ordinaire; la nuit, ces animaux rôdent souvent par troupes dans les cimetières. Quels que soient leurs moyens d'existence, ils se reproduisent avec une remarquable activité. Il y a quelques années, la race canine s'était multipliée à Constantinople de telle façon, qu'elle y devint fort dangereuse. Au grand scandale des vieux musulmans, Mahmoud, entre autres réformes, fit non pas empoisonner, il ne l'aurait pas osé, mais déporter aux îles de Marmara vingt-cinq mille de ces animaux. En peu de jours, ils eurent en quelque sorte dévoré le lieu de leur exil; après quoi, mourant de faim, ils firent un tel tapage, poussèrent à l'unisson des hurlemens si plaintifs, que l'on prit pitié d'eux, et ils furent ramenés en triomphe à Constantinople. Fort heureusement, l'hydrophobie est un mal inconnu dans le Levant. L'importation de la rage dans un pays où les chiens, presque aussi nombreux que les hommes, sont beaucoup plus respectés, serait assurément le plus terrible des moyens de destruction.

Ce que l'on visite en premier lieu à Stamboul, ce sont les bazars, immense labyrinthe où l'on est conduit d'ordinaire par un Arménien fort intelligent, qui porte le nom de Ludovic et le titre de parfumeur ordinaire du prince de Joinville. Grace à cette étonnante facilité avec laquelle les Levantins apprennent les langues, Ludovic, ainsi que la plupart des Grecs, même de la plus basse classe, parle non-seulement tous les idiomes de l'Orient, mais encore, avec la plus grande facilité, le français, l'italien, l'allemand, et sert avec probité d'intermédiaire entre le marchand indigène et l'acheteur étranger. Les bazars de Constantinople ont plus d'un rapport avec ceux de Smyrne, et, quoique infiniment plus considérables, ils ne répondent pas davantage aux idées de luxe et de grandeur que nous nous faisons de ces marchés de l'Orient. Les bazars turcs ont toujours un aspect misérable, et ceux de Constantinople, les plus beaux de tous, rappellent moins dans leur ensemble nos élégantes boutiques que les couloirs de nos halles et les piliers du Temple. C'est un immense dédale de larges corridors voûtés comme des tunnels, grossièrement bâtis et éternellement humides. Sur des cordes transversalement tendues sont étalés au-dessus des têtes des tapis éclatans, des étoffes brodées d'or, et d'autres objets dont la richesse contraste singulièrement avec la nudité des murs. Le comptoir est une estrade de bois peu élevée, couverte d'une natte qui sert au marchand de divan, de siége à l'acheteur. De là, les jambes croisées, la pipe à la bouche, le musulman regarde silencieusement passer l'étranger qu'il interpelle rarement du nom d'*effendi*, tandis que les Arméniens, plus actifs, plus loquaces, le poursuivent, quelque

objet tentateur à la main, en lui donnant à grands cris le titre de *signor capitan!* La probité des Turcs est proverbiale. Chose remarquable, on ne cite pas à Constantinople un seul exemple de vol commis par un mahométan, et des banquiers m'ont assuré qu'en toute occasion ils confiaient sans crainte de très fortes sommes à de malheureux portefaix dont ils ne savaient pas même le nom. Il n'en est pas de même des Grecs, il faut le dire. Parmi eux se rencontrent trop souvent des filous aussi adroits que les lazzaroni, et, si l'on n'y prend garde, on perd le contenu de ses poches tout aussi facilement dans les bazars de Stamboul que dans les rues de Naples. Si les Turcs ne dérobent pas, ils ne se font, en revanche, aucun scrupule de spéculer sur l'ignorance des étrangers. De concert le plus souvent avec les garçons de place, ils les rançonnent à outrance. Il n'est, m'a-t-on dit, qu'une seule manière de les mettre à la raison. Si un Turc surfait sa marchandise, il suffit de lui dire : Tu ne crains donc pas Dieu! Aussitôt il change de visage, donne à l'objet marchandé sa véritable valeur, et ce serait alors l'insulter gravement que de ne le pas croire. A la rapacité ordinaire des marchands du bazar on peut opposer par exception des exemples d'un rare désintéressement. Il arrive quelquefois que de vieux musulmans à barbe blanche, connaissant peu la valeur de tel ou tel objet, laissent à votre bonne foi le soin d'en fixer le prix et vous l'abandonnent sans murmurer. En arrivant aux bazars, je m'adressai d'abord à un riche Persan, dont la boutique était abondamment pourvue de curiosités exotiques de tout genre. Selon l'usage, le marchand nous offrit des pipes, du café, et, avant de parler négoce, nous fit demander des nouvelles de France et d'Algérie. Après ce préambule obligé, je lui montrai, en en demandant le prix, une de ces écritoires finement coloriées que l'on fabrique, si je ne me trompe, du côté de Tiflis. Il en voulait deux cents piastres (1); j'en offris cent. Le marchand me répondit tranquillement qu'il ne vendrait pas son écritoire un para de moins, mais que, s'il pouvait m'être agréable, il me le donnerait pour rien avec grand plaisir. — On trouve dans les bazars de Constantinople une étonnante variété de marchandises qui tentent souvent par leur bon marché. Les tissus de soie, les robes de chambre, les broderies d'or, les tapis de Perse, s'y vendent à bas prix. Les parfums, les pierreries, les bouts d'ambre, les fourrures, les confitures et bonbons de toute espèce, les pipes de toutes formes, les

(1) La piastre turque, qui valait 3 francs il y a quarante ans, vaut maintenant 25 centimes.

ouvrages en maroquin, les babouches de velours, des vêtemens tout confectionnés, des écharpes de soie, des châles de Cachemire, couvrent un espace de plusieurs lieues d'étendue dans ses mille détours. Au *Besesteïn*, grand bâtiment carré séparé des autres bazars, on trouve en quantité ces vieilles armes recherchées des antiquaires, ces carabines ornées de corail, ces riches yatagans que portaient les janissaires et ces fameux sabres de Perse dont la lame seule, nue et sans ornement, coûte quelquefois plus de mille écus, et peut, dit-on, maniée par un bras exercé, abattre d'un seul coup la tête d'un buffle. Là encore on rencontre, en cherchant bien, de belles coupes de jade, des porcelaines du Japon et de Saxe, quelquefois même de précieux morceaux de vieux Sèvres, venus on ne sait d'où.

Le mouvement commercial de Constantinople est étroitement lié à celui de Smyrne, et les considérations générales que nous avons eu occasion de développer en parlant du marché de cette dernière place (1) pourraient retrouver ici leur application. Il est même une observation que l'on doit faire, si l'on ne veut concevoir une idée exagérée du commerce de la métropole : c'est que plusieurs branches importantes de négoce, la soie et l'opium, par exemple, devant venir acquitter des droits de douane dans la capitale, beaucoup de négocians ne les achètent à Constantinople que pour les faire passer à Smyrne, où ils trouvent à les débiter plus avantageusement. De la sorte, ces marchandises se trouvent deux fois portées sur les registres, d'ailleurs fort mal tenus, des douanes turques. La laine, que des circonstances locales attirent tout naturellement vers la capitale, forme la branche principale du commerce de Constantinople. Elle est fournie en abondance par les provinces les plus rapprochées, la Romélie, la Thessalie, la Bulgarie, qui, peuplées de cinq millions d'habitans environ, nourrissent près de huit millions de bêtes à laine. Nous ne croyons guère nous tromper en évaluant à 54 millions de francs la valeur de ces troupeaux. Il était impossible que l'importance d'un tel objet ne tentât pas la cupidité d'un gouvernement constitué comme celui de la Turquie. En effet, en 1829, on voulut ériger la laine en monopole. Heureusement, le désespoir des éleveurs et des conseils plus éclairés firent renoncer à cette mesure, qui devait non-seulement détruire le commerce de la laine, mais encore anéantir, selon toute probabilité, la reproduction des moutons en Turquie. Au lieu de s'approprier complètement cette branche de négoce, le gouvernement la greva d'un impôt tellement

(1) Voyez l'article sur Smyrne, dans la livraison du 1er mai 1844.

exorbitant que les provinces, en définitive, ne gagnèrent guère au change. Bientôt le prix de la laine fut plus que quadruplé, et l'on vendait, en 1833, 42 francs le quintal, qui coûtait 10 francs en 1816. L'abolition des monopoles et la modification des droits ont rendu depuis cinq ans quelques facilités à ce commerce, sans toutefois le relever. Détruit en partie par le coup qui l'avait frappé, entravé quelquefois encore par l'avarice des pachas, il languit comme toutes les autres industries dans l'empire. De la Turquie, que les hommes ont rendue le pays de la misère et de la faim, le ciel semblait avoir voulu faire une terre promise. A l'agriculture, il avait départi des plaines immenses, d'une fertilité sans égale sur le globe, et dans les montagnes, en apparence arides, il avait caché d'incalculables trésors. Les habitans ont laissé les terres incultes et n'ont pas fouillé les montagnes. Des mines de toute sorte abondent dans l'empire; le cuivre seul, qui ne se vend qu'en contrebande, le cuivre, s'il était exploité en grand, fournirait au commerce de Constantinople un élément nouveau, qui pourrait le tirer de sa torpeur. Y songera-t-on jamais? il ne faut pas l'espérer. Pareils au chien de la fable, les Turcs ne veulent ni profiter de ce qu'ils ont ni que les autres en profitent. Trop indolens pour exploiter eux-mêmes les richesses de leur sol, ils sont trop jaloux pour permettre à d'autres de le faire. Les Européens d'ailleurs, d'après une ancienne loi dont nous avons vu récemment la confirmation, n'ayant pas le droit de posséder en Turquie, ne peuvent entreprendre dans l'empire aucune spéculation agricole ou industrielle de quelque importance. Il y a plus, l'administration turque elle-même ne sait pas toutes les richesses que renferme le territoire; connaissant bien les hommes qui les gouvernent, les populations envieuses ont soin de cacher l'existence des mines, de peur qu'on ne les condamne un jour, pour les exploiter, à un travail pénible et non rétribué.

Les provinces du Danube ont maintenant cédé à la Thrace et à la Macédoine l'approvisionnement de blé de la capitale. Cet important commerce a été ruiné, ainsi que tous les autres, par les mesures barbares d'une administration stupide. En se réservant la fourniture de la capitale, le gouvernement ne permit l'exportation des grains que moyennant des autorisations spéciales. Sans doute la liberté de ce commerce aurait donné une nouvelle vie à l'agriculture, sans doute elle aurait fait renaître la prospérité dans plusieurs provinces; mais ce n'était pas le compte des grands personnages qui délivraient les autorisations et faisaient le trafic des firmans. En 1828 se présenta une circonstance qui aurait pu éclairer le gouvernement sur ce point :

les Russes avaient interrompu les communications, et la disette commençait à se faire sentir à Constantinople; les magasins mal approvisionnés de l'administration ne pouvaient fournir que du blé tellement avarié, que l'on avait grand' peine à en confectionner un pain détestable et malsain. Pour remédier au mal, un employé proposa de permettre à quiconque pourrait se procurer du blé d'en fournir. La situation était critique, le peuple murmurait hautement; on le permit. Aussitôt les agriculteurs, les commerçans, s'empressèrent, et l'abondance reparut. Veut-on savoir comment le gouvernement profita de cette leçon? D'abord il reprit le monopole; puis, quatre ans plus tard, en 1832, ayant besoin pour ses magasins d'un million de mesures de blé, il défendit, pour être plus sûr de se les procurer, l'exportation des grains dans tout l'empire. De la sorte, pour rassembler plus vite 1 million de mesures de blé, il en détruisit 100 millions peut-être et ruina dix mille agriculteurs. En 1838 seulement a cessé en partie ce système barbare, et l'on pense bien que six années ne suffisent pas, surtout dans un pays comme la Turquie, pour effacer les traces d'un pareil épuisement. Quel est, depuis 1838, le chiffre de cette régénération du commerce dont on a tant parlé? Cela est difficile à dire, et les registres incomplets de l'administration turque auraient grand' peine sans doute à le bien établir. Si l'on se rappelle qu'à Smyrne, l'abolition des monopoles a ajouté en une année 1 million à peine à un mouvement commercial de 42 millions, qui a subi depuis 1816 une déchéance de 30 millions, on peut, par analogie, se faire une idée approximative de la prétendue régénération du commerce de la capitale, et, se trompât-on de quelques centaines de mille francs, qu'importe après une pareille décadence?

Bien plus que le commerce, le mouvement du port de Constantinople classe cette ville parmi les plus considérables de l'Europe. J'ai déjà dit combien était imposant l'aspect de cette file de navires qui, sur trois rangs de profondeur, couvrent, dans la Corne d'Or, un espace long de près d'une lieue. Le nombre de ces bâtimens est immense en effet; il a été en 1843 de 5,986, si l'on compte à la fois les navires chargés pour Constantinople et ceux qui font seulement escale dans ce port en se rendant dans la mer Noire. Aucun port d'Europe n'est le théâtre d'une aussi active navigation, pas même celui de Londres, qui ne reçoit annuellement, si nous sommes bien renseigné, qu'environ 4,140 navires, portant 780,000 tonneaux. Le mouvement des vingt-neuf ports de la Russie réunis n'égale pas celui de la Corne d'Or. — Ici se présente un de ces faits qu'il est pénible de constater quand

on aime son pays. En appréciant, à propos de Smyrne, la décadence déplorable du commerce français dans le Levant, nous avons dit que la France, qui, en 1816, faisait encore exactement la moitié des affaires en Turquie, n'entrait plus, en 1842, que pour moins d'un sixième dans le mouvement général. Ici la proportion est plus triste encore. Voici comment il faut répartir entre les diverses nations européennes les 5,986 navires qui mouillent chaque année à Constantinople :

Grecs.....	2,478	Suédois.....	17
Russes.....	963	Français.....	16
Anglais.....	828	Toscans.....	15
Sardes.....	628	Belges.....	9
Siciliens.....	69	Américains.....	3

Ce tableau officiel a été dressé pour l'année 1843. On le voit, la Sardaigne, au temps où nous sommes, fait avec Constantinople 97 p. 100 de plus d'affaires que nous; les Suédois eux-mêmes nous surpassent déjà, et enfin 16 navires français seulement mouillent chaque année à Constantinople! Ce chiffre, dans un pays où le commerce est étroitement lié à la politique, en dit plus que tous les commentaires.

C'est dans les longs corridors des bazars que se traitent les affaires commerciales. Une multitude immense, et bien autrement curieuse à observer que les marchandises étalées, s'y presse à toute heure du jour. Constantinople, malgré sa décadence, est toujours le point d'intersection des deux mondes, le centre obligé vers lequel convergent de part et d'autre les relations qui unissent les pays d'Occident aux contrées orientales. A ce rendez-vous général où l'Europe et l'Asie se rapprochent sans se confondre, on peut étudier l'espèce humaine entière dans toute la variété de ses types. Russes, Anglais, Américains, Français, Grecs, Arabes, Persans, se pressent et s'agitent autour du Turc qui fume et qui rêve, immobile au milieu de l'activité générale. C'est une inconcevable mêlée de pelisses de soie et d'uniformes, de burnous blancs et d'habits noirs, et comme une rivière toujours mouvante de turbans verts, de fez rouges et de chapeaux de castor. Des troupes de femmes avec leurs dominos blancs s'avancent lentement au milieu de cette multitude que fait souvent entr'ouvrir devant lui un pacha à cheval, suivi de ses domestiques trottant à pied derrière lui. Des ânes chargés de ballots sont arrêtés çà et là; au bout des galeries défilent quelquefois des caravanes de chameaux. On entend les cris perçans des marchands de sorbets, les hurlemens des chiens, et des pigeons roucoulent au-dessus de cette foule bigarrée dont les mille

voix se confondent en un long et continu bourdonnement. Considéré dans son ensemble, ce spectacle provoque l'étonnement plutôt que l'admiration; examiné dans ses détails, il présente une infinité de scènes originales et de tableaux pleins de caractère. Ici, c'est un musicien ambulant qui chante à son auditoire accroupi une de ces ballades sans fin dont les Turcs ne se lassent jamais; là une société d'amis dîne en public et se régale d'une corbeille de concombres verts (1). Dans ce harem qui passe, ne trouvez-vous pas matière à rêver tout un jour? Un de ces fantômes blancs n'a-t-il pas fixé sur vous un de ces rapides regards qui font tressaillir? Il est fort rare, à vrai dire, que de pareils coups d'œil réveillent dans l'imagination du voyageur des projets aventureux. Les femmes turques marchent d'ordinaire les yeux baissés et subissent en apparence, avec beaucoup de résignation, leur sort, qui du reste est moins triste qu'on ne pense. Sans doute elles occupent dans la société un rang secondaire, mais, élevées dans l'ignorance la plus complète, elles n'ont aucunement conscience de leur dégradation et supportent d'autant plus facilement leur existence, que, n'ayant point de terme de comparaison, elles n'en conçoivent pas une plus heureuse. Elles sont traitées par leurs maîtres avec la plus grande douceur, et n'ont pas à souffrir, comme on le croit, de leurs caprices et de leur brutalité. Quoi qu'on ait dit dans ces derniers temps, on persiste en Europe à se représenter le Turc comme un heureux mortel entouré sans cesse d'un essaim de voluptueuses odalisques auxquelles il jette à son gré le mouchoir. C'est une singulière erreur que de prendre pour des sultans tous les sujets de l'empire. Il y a à Constantinople à peine quelques Turcs qui s'autorisent de la loi pour avoir deux ou trois femmes; encore les logent-ils

(1) Les concombres verts et crus composent presque exclusivement, en été, la nourriture des Turcs. Ce goût était partagé, comme on le sait, par le sultan Mahomet II. Le farouche vainqueur de Constantin, dont la face basanée faisait trembler tout l'Orient, aimait à s'adonner, entre deux crimes, aux joies innocentes du jardinage. Il cultivait lui-même ses concombres dans les jardins du sérail. S'étant un jour aperçu que le nombre de ses légumes favoris avait diminué pendant la nuit, il déclara au *bostandji-bachi* (jardinier en chef) qu'il lui couperait lui-même la tête si pareille chose se renouvelait. Le lendemain, trois concombres manquaient encore. Le bostandji, désespéré, accusa les pages de sa hautesse. On fit comparaître les malheureux icoglans; le sultan, n'ayant pu tirer d'eux l'aveu de leur crime, s'y prit, pour savoir la vérité, d'une autre manière : il les fit éventrer. Les six premiers furent déclarés innocens; mais l'autopsie du septième révéla le coupable. A dater de cette époque, l'entrée des jardins du sérail fut pendant long-temps interdite aux icoglans.

dans des maisons séparées et ordinairement fort distantes les unes des autres. Sans aller en Turquie, on trouverait peut-être en Europe de semblables ménages. Les autres Turcs, il faudra le répéter souvent pour qu'on l'entende, les autres Turcs ont une seule femme à laquelle ils sont d'ordinaire fidèles. A la vérité chaque mari donne à sa femme une suite d'esclaves aussi nombreuse que le permet sa fortune, c'est le luxe de l'Orient; ces jeunes filles sont quelquefois très belles, et le musulman est maître absolu dans son intérieur. Toutefois, s'il use en secret de son autorité, il commet une action dont il rougit lui-même, et si, bravant la jalousie de sa femme, il est ostensiblement infidèle, il encourt le blâme général. Que l'on songe à ce qui se passe dans les pays civilisés, et que l'on se représente le musulman, oisif dans son tiède climat, pouvant donner la loi pour excuse de ses plaisirs, vivant au milieu de belles jeunes filles aux longs yeux qui ne connaissent que lui, qui l'aiment sans doute, et peut-être concevra-t-on les fautes de quelques-uns d'entre eux. Quant à ceux qui résistent à toutes ces tentations, et c'est, comme je l'ai dit, le plus grand nombre, on conviendra que leur fidélité est méritoire, et qu'en général on ne tient pas assez compte aux Turcs de leur vertu. Le padicha seul est sultan dans toute la voluptueuse acception du mot. Un magnifique palais où n'arrivent jamais les bruits du dehors, où un trésor inépuisable a rassemblé toutes les merveilles du luxe, des bains de marbre, des jardins enchantés qui ont pour clôture une mer étincelante, pour dôme le plus doux ciel de la terre, des légions d'esclaves n'ayant d'autre volonté que la sienne, d'autres lois que ses caprices, prêts à payer de leur tête son moindre déplaisir, et dans cet éden trois ou quatre cents femmes choisies parmi les plus belles de l'univers, ne respirant que pour lui, ne souriant que pour lui plaire, voilà le monde, voilà la vie de cet homme, et le sultan actuel a vingt-deux ans! Au dire de tous ceux qui l'approchent, ce jeune homme est morose, triste et ennuyé.

Le harem du grand-seigneur est le lieu le plus mystérieux de la terre, et l'on ne sait guère ce qui s'y passe; on croit cependant que les femmes y sont au nombre de cinq à six cents. Elles se divisent en plusieurs classes. Sous le nom de *kadines*, on comprend celles qui, ayant eu le bonheur de plaire à sa hautesse, sont devenues ses favorites; elles habitent chacune des appartemens séparés, et ont à leur service plusieurs jeunes esclaves nommées *ustas*. Il y a ordinairement quatre kadines; toutefois il est loisible au sultan d'en augmenter le nombre; Amurat III, par exemple, trouvait bon de le

décupler; il avait à la fois quarante favorites, et il eut plus de trois cents enfans. Les kadines sont les femmes du grand-seigneur, les odalisques ou *kedeklis* sont ses maîtresses. Choisies parmi les plus belles filles de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe orientale, les odalisques composent pour sa hautesse un charmant bataillon de pages. Douze des plus parfaites sont affectées au service du bain; c'est parmi elles que le sultan recrute de nouvelles kadines, lorsqu'il lui plaît de réformer les anciennes et de les reléguer au vieux sérail. Si elles donnent le jour à un garçon, elles passent au rang d'*hasseki*. Leur position change alors complètement; d'esclaves elles deviennent sultanes, et leur influence est quelquefois très grande. Outre les odalisques, un grand nombre de jeunes filles entrées à l'âge de dix ans au harem, et portant le nom de *shagirdennes*, sont élevées dans les murs du sérail; elles grandissent pour l'avenir, et prennent rang plus tard, suivant leur beauté, parmi les *kedeklis* ou les *djargé*, qui sont de simples femmes de chambre. Il va sans dire que les fantaisies du padicha accroissent chaque jour le nombre des belles captives du harem, et de plus, chaque année, le dernier jour du ramazan, la nation offre en cadeau à sa hautesse la plus belle esclave qui se puisse trouver en Géorgie. Celle qui fut donnée il y a deux ans à Abdul-Medjid n'avait pas coûté moins d'un million deux cent mille piastres. Toutes les femmes du harem obéissent à une odalisque hors d'âge qui porte le titre de *kehaya-kadine*, et dont les fonctions sont de faire connaître aux esclaves le bon plaisir du grand-seigneur. Nées sous un ciel brûlant, ayant pour toute religion l'amour, et l'amour pour unique pensée, ces belles jeunes femmes oisives passent ensemble toute leur vie. Beaucoup d'entre elles sont à peine connues du sultan; elles ne voient que leurs gardiens hideux, et l'on comprend que de cette réclusion barbare résulte une effrayante démoralisation.

Il est difficile de croire qu'un homme, au risque d'une mort affreuse, et avec bien peu de chances de réussite, ait osé franchir le seuil impénétrable de ce mystérieux palais. On raconte pourtant qu'un jeune diplomate russe, ayant séduit à prix d'or une Juive qui vendait des parfums aux captives du harem, parvint, il y a quelques années, à s'introduire avec elle sous des habits de femme dans le quartier habité par les odalisques. Il y régna en sultan, dit-on, pendant deux jours entiers. Au bout de ce temps, découvert par un eunuque et ne voyant aucune autre voie de salut, il brisa, dans un effort désespéré, le treillis d'une croisée, et se jeta à corps perdu dans le Bosphore. Le soir même il s'embarqua, et partit pour Odessa. Que faut-il penser

de cette anecdote? Elle est populaire à Constantinople. Forcer le harem du plus pauvre musulman serait une entreprise peut-être plus périlleuse encore, en ce que l'audacieux coureur d'aventures ne pourrait rester une heure caché dans la petite maison d'un particulier, tandis que les mille détours du sérail et le nombre infini de ses habitans peuvent lui laisser un fol espoir d'évasion. Le chrétien surpris avec une musulmane, fût-elle la dernière des femmes, serait impitoyablement massacré, et son ambassadeur n'oserait pas même réclamer son cadavre. A Constantinople, plus d'un exemple de ces terribles vengeances donne aux amoureux matière à réflexion, et pourtant la crainte de la mort ne peut pas toujours lutter avec l'insouciance de l'amour, ou même avec l'attrait du péril. De temps à autre, quelques aventures galantes, au dénouement tragique, viennent défrayer les conversations des Pérotes. Peu de jours avant mon arrivée à Constantinople, un jeune Arménien d'une admirable beauté avait été remarqué au bazar par une jeune femme turque. Voulant mettre à profit l'absence de son mari, l'infidèle musulmane, sans plus de préliminaires, murmura à l'oreille du jeune homme un mot si séduisant, que celui-ci la suivit. Il avait passé la journée avec elle, et attendait pour fuir l'ombre protectrice de la nuit, lorsque le marteau de la porte retentit violemment. C'était le mari. La maison n'était pas voisine de la mer; on ne pouvait sauter par les fenêtres; elle était petite, impossible de s'y cacher; enfin elle n'avait qu'une seule issue. Comprenant qu'il ne pouvait s'échapper qu'en payant d'audace, le jeune Arménien s'approcha de la porte d'entrée, l'ouvrit brusquement lui-même, renversa d'un coup violent l'époux malencontreux, et, se sauvant à toutes jambes, alla se réfugier à Péra, dans la maison inviolable d'un drogman de l'ambassade de France. Par malheur, le musulman offensé s'était assez tôt relevé pour suivre de loin le séducteur. Ses cris rassemblèrent bientôt autour de lui une foule nombreuse de Turcs furieux. Ces hommes firent entendre des menaces de mort, d'incendie, et réclamèrent hautement le coupable. Le tumulte croissait d'heure en heure, la maison protectrice était cernée, et le drogman ne savait quel parti prendre, quand, le soir, un officier de marine, escorté de deux matelots portant devant lui des lanternes, étant venu le voir, on imagina un moyen d'évasion. Une heure plus tard, l'Arménien, convenablement rasé, vêtu de la vareuse d'un des marins, coiffé de son petit chapeau ciré et tenant en main sa lanterne, sortit de la maison éclairant le lieutenant de vaisseau. Le lendemain, on le fit passer sur un paquebot en partance, et il quitta Constantinople. Quant à la

femme infidèle, elle disparut, et j'ai toujours pensé que le sac de cuir que nous avions vu flotter sur la mer de Marmara, peu de jours après cette aventure, en était le triste dénouement. On peut donc dire que les femmes turques sont inabordables, et les anecdotes que l'on raconte tout bas confirment cette assertion au lieu de l'affaiblir. Les Grecques de Constantinople vivent retirées comme celles de Smyrne, et il est aussi difficile de se glisser dans l'intimité des belles Fanariotes que de conquérir les bonnes graces des jolies habitantes de la rue des Roses. De tout cela, il faut conclure que les bonnes fortunes orientales n'existent que dans les romans, et qu'en Turquie les plus simples aventures galantes sont d'une rareté phénoménale.

A l'exception de quelques Circassiennes d'un grand prix, qui se vendent de gré à gré entre particuliers, les esclaves proviennent en général du bazar, où se fait tous les jours encore ce déplorable trafic. Dans mes excursions, je n'eus garde d'oublier le marché aux esclaves de Constantinople, qui est bien autrement considérable que celui de Smyrne. Ce marché, dont l'entrée est depuis quelques années seulement permise aux Européens, fait suite aux autres bazars de Stamboul. C'est une cour carrée, spacieuse, plantée de quelques arbustes et entourée d'une galerie de bois, où l'on circule à l'ombre devant une rangée de cases fermées par un treillage du côté du spectateur. De grandes pièces de toile tendues çà et là d'un arbre à l'autre projettent des carrés d'ombre dans cette cour brûlante. Sous ces sortes de tentes sont accroupies par groupes sur des nattes une quantité de négresses. Ces jeunes filles de dix à douze ans ont les jambes et les épaules nues; elles portent pour tout costume un pagne bleu serré autour des reins, et une chemise de toile grossière ouverte sur la poitrine. Leur visage est généralement ford laid, et leur buste admirable. De graves Turcs et des femmes voilées circulent autour d'elles, les examinant tour à tour, et parfois leur distribuent, à leur grande joie, des bonbons achetés à la boutique voisine. D'autres curieux sont assis sur des estrades ou fument paisiblement dans un grand kiosque converti en café. Les marchés se font très rapidement. Lorsque la figure d'une esclave et son prix, demandé tout bas au marchand, conviennent à un acheteur, la petite négresse se lève sur un signe de son maître; le chaland s'approche d'elle, lui parle avec la plus grande douceur, s'assure, en examinant ses gencives, qu'elle n'est pas atteinte du scorbut, puis il passe la main sur sa poitrine pour juger de sa consistance. La petite fille ne paraît en aucune façon alarmée de cet examen, qui s'accomplit avec la plus grande décence. Selon le résultat de la négo-

ciation avec le marchand, l'esclave se rasseoit de nouveau sur la natte en attendant un nouvel enchérisseur, ou bien, nouant par les quatre coins un pagne qui renferme toute sa fortune, c'est-à-dire une chemise et deux bracelets de cuivre, elle suit son nouveau maître avec une évidente satisfaction, et s'en va sans dire adieu à ses compagnes. Outre ces jeunes filles, dont le prix varie de deux à cinq cents francs, on voit çà et là quelques vieilles négresses décrépites et hideuses que de pieux musulmans achètent à très bon compte. Si on leur demande pourquoi ils font une pareille emplette, ils répondent que Mahomet ordonne de donner du pain à ceux qui n'ont pas la force d'en gagner.

Les esclaves blanches ont une valeur beaucoup plus grande, et ne sont pas, comme les négresses, exposées dans la cour à l'ardeur du soleil; elles restent dans les cases pratiquées sous la galerie qui entoure le bazar. L'entrée de ces loges grillées est interdite aux chrétiens, et le marchand suit d'un œil inquiet, ou même arrête par un geste menaçant le promeneur trop curieux. Avec un peu d'adresse et beaucoup de patience, je parvins cependant à m'approcher de plusieurs de ces cases. Cachées comme les femmes turques sous les plis d'un ample *feredjé*, les esclaves blanches que j'aperçus me parurent jeunes et belles, quoique à l'aide du fard elles se fussent composé un teint tout-à-fait théâtral. En se voyant l'objet de mon attention, quelques-unes d'entre elles se voilaient pudiquement le visage, d'autres, en plus grand nombre, me lançaient des regards hardis, ou, montrant au doigt mon habit d'Européen, s'en moquaient d'une façon tout-à-fait pénible pour mon amour-propre. Les hommes esclaves étaient rares au bazar; je vis seulement une vingtaine de négrillons qui jouaient aux osselets en poussant des cris aigus. Deux d'entre eux portaient au pied un anneau de fer; j'appris que ces enfans avaient tenté de fuir, et que le but de ces entraves était de prévenir de nouveaux projets d'évasion. Pendant mon séjour à Constantinople, j'ai visité souvent le marché aux esclaves, et ces anneaux de fer attachés aux jambes de deux ou trois petits nègres, dont ils n'empêchaient nullement les ébats, sont les seuls châtimens que j'aie vu infliger. Il m'a toujours paru que les marchands traitaient avec une douceur presque paternelle les malheureux enfans dont ils faisaient trafic, et je ne puis croire aux mauvais traitemens qu'ils subissent journellement, au dire de certains économistes. Un marché d'hommes est chose assez humiliante en soi, pour qu'une philanthropie exagérée n'ajoute pas à un si triste tableau des détails pénibles et de pure in-

vention. Se tromperait étrangement qui comparerait la condition des esclaves en Turquie au sort des nègres dans le Nouveau-Monde. Ils vivent, dans les maisons turques, comme vivaient les *familiers* dans les maisons romaines. Les femmes s'associent à l'existence de leur maîtresse, existence monotone, sans grandes joies comme sans grandes peines, où tout est prévu à l'avance, et que la réclusion met presque complètement à l'abri de ces incidens inattendus dont se compose la trame de notre vie. Le sort a cependant réservé de singulières vicissitudes à quelques-unes de ces filles de l'Asie. Si nous ne craignions d'être indiscret, nous pourrions raconter ici l'histoire, encore récente et bien connue dans le nord de l'Europe, d'une belle Grecque qui, vendue au bazar de Constantinople, porta plus tard un nom illustre, devint la femme d'un général célèbre et la première dame d'honneur d'une grande impératrice. Peut-être même, sans aller si loin, trouverions-nous dans la société parisienne actuelle plusieurs exemples de ces jeux du hasard.

Entre le marché aux esclaves et les temples de la religion, la pensée met une grande distance; mais, comme en réalité à Constantinople les principales mosquées sont rapprochées des bazars, je profiterai du voisinage, et passerai, sans autre transition, à Sainte-Sophie. Les portes des mosquées et du vieux sérail ne sont plus fermées aux infidèles. En Turquie, la cupidité a vaincu l'intolérance religieuse. Il suffit maintenant d'acheter un firman, de donner aux officiers des pour-boire, en un mot, de dépenser cent écus environ pour visiter les temples de l'islam et l'ancienne résidence des sultans. Il me semble tout-à-fait inutile de parler de l'intérieur peu remarquable du vieux sérail, de ses salons ornés de dorures du temps de Louis XV, de trumeaux, de mauvaises fresques, meublés de fauteuils d'acajou et de pendules dans le goût de l'empire. Cela ressemble à tous les châteaux royaux du monde, et les jardinets qui précèdent les établissemens de bains à Paris peuvent donner une idée des jardins trop fameux du sérail. Ce sont des parterres très corrects où les bordures de buis classiques dessinent agréablement des losanges, des triangles et des cœurs enflammés. Dans le temps où l'on ne pénétrait dans les mosquées qu'au risque de sa vie, ou en vertu de rares priviléges, on a fait aussi de fort belles descriptions de Sainte-Sophie. Maintenant que tout voyageur peut visiter pour son argent les temples musulmans, il faut bien dire la vérité, et je dois avouer qu'en visitant la basilique de Constantin, je n'ai pas ressenti l'admiration à laquelle m'avaient préparé de pompeux récits. Sainte-Sophie, construite par Constantin,

réparée par Justinien, mutilée par l'islamisme, offre à l'extérieur une agglomération confuse de bâtimens informes, d'une architecture lourde, écrasée, à laquelle tant de modifications successives ont, à mon sens, enlevé tout caractère. A l'intérieur, la basilique est sans majesté; elle paraît petite, malgré ses colossales dimensions. La galerie supérieure est portée par des colonnes de porphyre d'ordres différens, enlevées la plupart aux temples d'Éphèse, et surmontées de chapiteaux mal assortis. Sous le badigeon sale et dégradé des murs apparaissent çà et là comme des taches les anciennes mosaïques d'or. Une particularité de l'arrangement intérieur frappe désagréablement le regard. La nef s'étend à peu près du nord au sud, et les musulmans, obligés de se tourner vers le Levant pendant leurs prières, ont disposé selon leur convenance, et sans s'inquiéter des lois architecturales, les nattes de paille qui couvrent le pavé de marbre. Ces nattes, divisées par bandes, sont étendues obliquement dans toute la largeur de la nef. Les raies noires qui les séparent étonnent l'œil, et donnent à l'édifice un aspect contourné et irrégulier. La plupart des colonnes ont perdu leur aplomb, les unes penchent à gauche, les autres à droite, et leur inclinaison suffit pour détruire toute symétrie, sans être assez considérable pour donner à la mosquée le caractère imposant d'une ruine. A quelques pieds au-dessus des têtes sont suspendus, à des fils de fer, des milliers de verres pleins d'huile, au fond de la nef se dressent deux cierges d'un énorme diamètre et d'un poids de deux mille cinq cents livres : tels sont, avec quelques fontaines, les seuls ornemens de Sainte-Sophie. Le plus grand silence règne d'ordinaire dans la mosquée; de loin en loin, quelques pieux musulmans sont agenouillés, d'autres font paisiblement leur sieste, étendus sur les nattes; quelquefois, au pied d'une colonne, un vieillard assis sur ses talons, au milieu d'un cercle d'enfans accroupis, psalmodie d'une voix nasillarde, en se balançant, des versets du livre de Mahomet. Les temples de la religion, en Turquie, servent à la fois d'école et d'asile pour les pauvres. Dans les dépendances des mosquées sont établies des cuisines que la charité publique approvisionne pour les indigens. Les Turcs qui partent pour un long voyage déposent souvent leur trésor dans les églises. Dans la *Suleïmanhé* (mosquée de Soliman), on voit une quantité de coffres de cuir empilés contre un mur. Ces malles renferment la fortune d'un grand nombre d'orphelins. A la mort de leurs parens, ces coffres ont été portés à la mosquée pour y rester sous la garde de la religion. Jamais vol n'a été commis dans les lieux saints au préjudice de ces enfans sans protecteurs, qui, à leur

majorité, retrouvent intacte la fortune de leurs pères, et les Turcs ne songent pas que l'inertie de ce capital, pendant de longues années, constitue pour eux une perte réelle.

Après avoir visité les principales mosquées, nous nous rendîmes à la petite chapelle octogone dont on a fait le tombeau de Mahmoud. Son cercueil, entouré de châles magnifiques et surmonté du fez à aigrette de diamans que portait habituellement le sultan, repose sur des tréteaux de bois. De son vivant, nul souverain peut-être n'a été jugé plus diversement que Mahmoud. Porté aux nues par les uns, trop abaissé par les autres, il est mort avant que l'Europe fût bien éclairée à son égard. Maintenant que son œuvre a subi l'épreuve terrible du temps, qui met à jour la vérité et contredit si souvent les jugemens des hommes, on peut l'apprécier à sa juste valeur. Dans les leçons de son malheureux compagnon de captivité, Mahmoud avait puisé des projets de réforme qui, restés à l'état de germe dans l'esprit faible de Sélim, devaient se développer dans son ame ardente et fortement trempée. Arrivé au trône dans un temps de désordre et de crise, ayant à la fois à repousser l'envahissement des Russes et à réprimer la rébellion des pachas, qui s'érigeaient en souverains et démembraient l'empire, il fit preuve, pendant quelques années, d'une force de volonté inconcevable chez un homme énervé dès l'enfance dans les plaisirs du harem. Par malheur, son intelligence n'était pas à la hauteur de son opiniâtreté : chaque abus qu'il frappait suscitait autour de lui des abus nouveaux, qu'il n'avait pas su prévoir et qu'il ne pouvait détruire. L'ordre établi qu'il combattait était une hydre véritable qui, pour une tête coupée, tournait contre son agresseur vingt têtes menaçantes. Loin d'augmenter sa puissance, ses plus grandes entreprises contribuèrent à l'affaiblir. La répression du fameux pacha de Janina coûta à Mahmoud le royaume de Grèce, et, sans l'intervention des puissances, la guerre contre Méhémet-Ali lui coûtait sa couronne. La destruction des janissaires elle-même, qui fut pour le sultan l'occasion d'un si beau triomphe, fut-elle un bien pour l'empire? Il est permis d'en douter. Cette milice puissante, répandue dans le royaume, était, en quelque sorte, le foyer de cet esprit de fatalisme qui avait été jusqu'alors le plus fort soutien de l'œuvre imparfaite de Mahomet. L'éteindre, c'était frapper au cœur cette société essentiellement conquérante et qui ne peut vivre que par la guerre. En renversant un obstacle qui paralysait son pouvoir, Mahmoud a creusé un abîme où l'empire doit tomber, car il n'a remplacé par aucun autre mobile le mobile de l'enthousiasme religieux qu'il a

détruit. Ce fut toujours son tort d'abattre partout sans semer nulle part. Ne comprenant pas toute la portée de ses actes, il jeta brusquement hors de sa voie, sans la pousser dans une voie meilleure, une nation engourdie qui ne pouvait se transformer qu'à la longue. Avant tout, il obéissait à son indomptable orgueil, et semblait moins rechercher l'intérêt de son empire que la satisfaction de son amour-propre personnel. Il se hâtait de changer l'aspect, la superficie des choses, pour se faire illusion à lui-même et se donner le spectacle d'un empire asiatique métamorphosé par lui en état européen. Entraîné par le désir des innovations et retenu par une religion qui résistait au progrès, comprenant l'incompatibilité du Coran avec la civilisation européenne, ayant en main deux forces qui se neutralisaient, Mahmoud s'agita toute sa vie dans un cercle fatal, et, victime lui-même de la réforme (1), il mourut d'un mal ignoble, laissant son empire ébranlé.

En montant, à seize ans, sur le trône, Abdul-Medjid annonça l'intention de ne rien changer à ce qu'avait établi son père, et se déclara partisan de la réforme. Malgré les sectateurs nombreux de la tradition, il renonça au turban, et se fit sacrer avec le fez. Loin d'imiter Mahomet III, qui, le jour de son avénement, fit étrangler ses neuf frères, il a laissé, au mépris des usages du sérail, toute liberté à son frère Abdul-Haziz, jeune homme à l'œil ardent, à la volonté énergique, aux instincts violens. La hatti-chériff de Gulhané, publié le 19 novembre 1839, qui a été jugé si diversement, a du moins prouvé les bonnes intentions de ce souverain, appelé avant l'âge à supporter un fardeau sous lequel plieraient peut-être les plus fortes têtes de l'Europe. L'action du jeune padicha se fait déjà souvent sentir dans les affaires, et des faits qui, en Europe, peuvent paraître insignifians, mais qui, en Turquie, ne sont pas sans importance, ont révélé ses sentimens personnels (2) et ses désirs de progrès. A diverses reprises, il a manifesté l'intention de s'instruire, et a pris, dit-on, des leçons de géographie et de langue italienne. Récemment enfin, il a voyagé dans une partie de son empire. Sans doute ce ne sont pas là de

(1) Entre autres réformes, Mahmoud changea le régime des sultans. Il aimait avec passion les liqueurs fortes, et ne buvait que de l'eau-de-vie, du rhum ou de l'esprit-de-vin rectifié. L'intempérance vainquit son tempérament de fer, et il mourut de cette maladie des ivrognes qu'on nomme *delirium tremens* ou *erethismus ebriosorum.*

(2) On se rappelle que, lorsque le prince de Joinville fut reçu au sérail, il prit

grands actes politiques, mais ce sont des marques de bon vouloir, et c'est déjà quelque chose qu'il reste une ombre de volonté et une seule idée à un prince qui, à l'âge de dix ans, recevait de sa mère, en manière d'étrennes, deux superbes Circassiennes.

Il est d'usage à Constantinople que chaque semaine, le vendredi (qui est le dimanche turc), le sultan aille faire la prière dans une des mosquées. Il la désigne le matin et s'y rend, selon le quartier, à cheval ou en caïque. Cette cérémonie hebdomadaire est la seule occasion dont les étrangers puissent profiter pour voir le sultan. Je n'eus garde de l'oublier, et je me plaçai un jour sur son passage, dans une petite rue dont une haie de soldats interceptait la circulation. Les fantassins turcs, qu'on a essayé de déguiser en Européens, sont de véritables caricatures. Coiffés d'un énorme bonnet rouge, ils sont vêtus d'une veste ronde de drap bleu, mal coupée, mal portée, d'un pantalon de toile grossière, étroit par devant, faisant des plis par derrière, et qui laisse à moitié nu le bas de leurs jambes et leurs longs pieds chaussés de savates éculées. Les instructeurs français et prussiens n'ont pas encore réussi à bien apprendre à ces conscrits ridicules l'exercice à l'européenne, et ces soldats transformés, qui manient maladroitement notre mousquet, ne savent plus brandir comme leurs pères le cimeterre, si long-temps redouté, des Osmanlis. Derrière la haie de soldats, une foule assez nombreuse attendait, dans un profond silence, l'arrivée de sa hautesse. Bientôt retentirent bruyamment les accords d'une musique guerrière, dirigée par le frère du maestro Donizetti. Au bruit éclatant des instrumens de cuivre, nous vîmes défiler devant nous le cortége du grand-seigneur. En tête marchaient quelques officiers à cheval. Derrière eux paradaient, conduits en main, quatre étalons magnifiques, couverts d'un riche harnais de velours brodé d'or et étincelant de pierreries. Quelques hauts personnages de l'état, hommes pour la plupart d'un embonpoint excessif, et qui paraissaient étouffer dans leurs redingotes taillées à l'européenne, suivaient d'un pas plus paisible. Enfin, à quelque distance en arrière, un jeune homme svelte, à la physionomie grave, à l'air éminemment distingué, caracolait avec grace sur un superbe

place, à l'invitation du sultan, sur le divan où sa hautesse était assise. Jamais chrétien n'avait reçu pareille faveur d'un souverain musulman, et cette violation de l'ancienne étiquette, qui fit grand bruit à Constantinople, scandalisa au dernier point tous les vieux mahométans. La réception faite tout récemment au duc de Montpensier a offert les mêmes particularités et a dû provoquer les mêmes scandales.

cheval gris, au poitrail duquel brillait un énorme diamant. Ce jeune homme, coiffé d'un fez rouge orné d'une aigrette de pierreries et couvert d'un long manteau noir d'une coupe sévère, que retenait au cou une agrafe de brillans, était le sultan Abdul-Medjid. Une foule d'officiers et d'eunuques à cheval le suivaient à une distance respectueuse, et toutes les têtes s'inclinaient profondément sur son passage. Abdul-Medjid, le vingt-unième enfant de Mahmoud, est né à Constantinople, le 19 avril 1823. Sa barbe noire et épaisse le fait paraître plus vieux que son âge. Sa taille est élancée, il a l'œil brillant, les traits réguliers, la physionomie un peu triste. Son visage est légèrement marqué de petite vérole, mais ce défaut est d'autant moins visible que le jeune sultan, selon la mode du harem, prend soin de se composer, pour les jours de cérémonie, un teint artificiel. D'une complexion délicate, les excès ont de bonne heure affaibli sa poitrine. Ses indispositions continuelles, sa pâleur hâtive, ses dents déjà mauvaises, annoncent qu'à vingt-deux ans il expie ses plaisirs de sultan par une décrépitude prématurée. Abdul-Medjid a déjà plusieurs enfans; ils sont débiles comme leur père, et leur santé inspire les plus vives inquiétudes.

Au sortir de la mosquée, le sultan va d'ordinaire faire une visite à la sultane *validé* (la sultane-mère). Désirant voir défiler encore une fois le cortége, j'entrai dans un café voisin pour attendre la fin de la prière. L'intérieur de ce café rempli de monde formait avec le spectacle brillant auquel je venais d'assister le plus singulier contraste. Rien n'est moins élégant qu'un café turc, et la plus pauvre taverne de la Cité est de beaucoup plus comfortable. Qu'on se figure une chambre sale et basse, où les fourneaux de pipes entretiennent sans cesse une épaisse fumée. Autour des murs, sur des planches de bois, sont rangés des verres, des tasses et des narghilés. Un grand réchaud fume au milieu de la salle. A travers l'atmosphère odorante et vaporeuse, on voit une ligne de vieux Turcs accroupis comme des singes le long des murs. Le maître de l'établissement cumule ordinairement les fonctions de cafetier et de barbier. Il rase en même temps ses pratiques et leur sert de la limonade. Au moment où j'entrai, le *padrone*, assis sur sa natte, maintenait délicatement par le nez, sur ses genoux, la tête demi-pelée d'un vieil Arménien couché tout de son long devant lui. Après avoir barbouillé cette tête de savon, il la rasait depuis la nuque jusqu'au menton, interrompant à chaque instant sa besogne tantôt pour passer son rasoir sur une grande lanière de cuir, tantôt pour servir un consommateur nouvellement arrivé. Pendant ces entr'actes, l'Arménien, un œil fermé, le cou nu, la bouche

béante, tournait vers les spectateurs une face blanche comme celle de Debureau, et je me tenais les côtes de rire à la vue de ce crâne complètement rasé dans son pourtour, et conservant seulement à l'occiput une mèche de cheveux pareille à la queue d'un potiron.

En même temps qu'il est consacré à la prière, le vendredi, en Turquie, est encore, comme le dimanche en Europe, le jour du repos et du plaisir. Dans l'après-midi, la plupart des habitans de Constantinople quittent la ville pour aller respirer un air plus pur dans les campagnes environnantes. Les familles pauvres, qui n'ont à leur disposition aucun moyen de transport, bornent leur promenade aux abords de la ville; elles s'arrêtent ordinairement dans un de ces cimetières couverts de forêts de lugubres cyprès qui enserrent les murs encore si imposans de l'ancienne Byzance. A l'ombre de ces bois sacrés, au milieu de ces champs des morts hérissés à perte de vue de pierres tumulaires, les Turcs, assis par groupes, passent le jour à fumer silencieusement, suivant du regard la fumée de leur chibouck, caressant de la pensée quelque vague rêverie. Leurs femmes, le visage découvert, prennent place autour d'eux. Des marchands de gâteaux et de fruits leur vendent un goûter frugal. Parfois devant ces cercles s'arrête un musicien ambulant qui chante sur un rhythme monotone une triste complainte. De loin en loin, dans l'ombre, on voit passer sous les cyprès, comme de blancs fantômes, des femmes turques qui vont cherchant au milieu de tous ces tombeaux semblables le dernier asile d'un être qu'elles ont aimé. Ainsi se passe pour beaucoup de Turcs la journée du vendredi. Au coucher du soleil, ils regagnent paisiblement leurs demeures sans songer à de plus joyeux divertissemens. Un silence effrayant règne, après leur départ, dans ces champs de la mort d'où s'exhalent la nuit des émanations fétides et pestilentielles (1).

(1) Les exhalaisons des cimetières turcs, souvent intolérables pendant la nuit, doivent être comptées parmi les causes principales de la peste. Aucune ordonnance de police n'étant intervenue pour régler les inhumations, l'ancien usage est toujours suivi. Dès qu'un homme a rendu le dernier soupir, on le porte au cimetière. Quelques pouces de terre recouvrent à peine le cadavre, sur lequel on appuie, pour tout cercueil, deux planches qui laissent entre la poussière et le trépassé un intervalle, « afin, disent les Turcs, que l'ange de la mort puisse s'y asseoir pour s'entretenir avec lui. » Grace à cet usage, il arrive assez fréquemment que des moribonds, endormis d'un sommeil léthargique et prématurément enterrés, forcent leur sépulcre. Un cicérone de Constantinople m'a assuré que, dans un temps de peste, un forgeron, enseveli le matin, était revenu chez lui dans la journée, enveloppé dans son suaire. Comme c'était un homme très taciturne, au grand effroi des assistans, il s'était dirigé vers son enclume, et, sans rien dire à personne, avait repris

La semaine suivante, les mêmes Turcs retourneront au même cimetière, où leurs pères allaient avant eux, et ainsi toutes les semaines jusqu'au dernier jour; après eux, leurs fils prendront le même chemin et iront à leur tour rêver sur la pierre où leur famille repose.

Tous les habitans de Constantinople, et même tous les Turcs, ne se contentent pas d'aussi mélancoliques délassemens. Ceux qui ont quelque étincelle de gaieté dans le cœur, et dans leur bourse quelques écus, louent pour leurs femmes un caïque ou un *araba* (sorte de chariot bariolé attelé de deux buffles), et se rendent avec elles aux Eaux-Douces d'Europe ou d'Asie. On appelle les Eaux-Douces d'Europe une verte et fraîche prairie ombragée d'arbres séculaires, qui commence où finit la Corne d'Or. Là vient mourir l'orageuse Méditerranée (1). Après avoir battu les côtes sauvages de l'Espagne, baigné le rivage embaumé de l'Italie, gémi au pied des tristes falaises de la Grèce, murmuré sur les grèves asiatiques, ses flots, arrivés à leur terme, se dorent au soleil d'Orient, au milieu de la plus belle des villes, et, sans aller plus avant, « comme s'ils ne pouvaient quitter ces lieux enchantés, » ils disparaissent sous les fleurs, puis se perdent dans un ruisseau qui serpente gaiement dans une prairie. Je montai dans un caïque et je voguai vers l'anse où expirent ces vagues dont j'avais suivi les longs voyages. Après avoir parcouru dans toute sa longueur le port si agité de Constantinople, et passé, à quelque distance de la ville, devant le kiosque que Mahmoud avait donné à une sultane aimée, j'arrivai, glissant mollement sur un ruisseau paisible, à une petite vallée verdoyante et ombreuse. Là tout était repos et silence; on aurait pu se croire à cent lieues de la ville. Des caïques

tranquillement, après sa résurrection, un travail que sa maladie avait interrompu la veille.

(1) Depuis, en visitant l'Espagne, j'ai été vivement frappé (et jamais, je crois, on n'a fait cette remarque) de la ressemblance qui existe entre la forme du détroit de Gibraltar, où la Méditerranée commence, et celle du Bosphore, où elle finit. On se rend parfaitement compte de cette analogie, quand on est à la maison des signaux à Gibraltar, d'où la vue est véritablement grandiose. On domine d'un côté les montagnes de Malaga, de l'autre celles de l'Andalousie méridionale, et devant vous s'étend la côte d'Afrique. Là, comme à Constantinople, les eaux bleues de la Méditerranée forment une sorte de triangle. Le détroit a la même direction que le Bosphore; la Méditerranée est placée comme la mer Noire; la baie d'Algésiras remplace la Corne d'Or. La ville de Gibraltar est située comme Galata, celle d'Algésiras comme Stamboul, la côte d'Afrique remplace le rivage de Scutari. Là encore ce sont deux mondes en présence; mais Constantinople est vert, jeune, riant, tandis qu'aux colonnes d'Hercule la nature est sombre, vieille et sévère.

étaient amarrés le long du bord, des chevaux richement harnachés paissaient sur la rive, des enfans s'ébattaient sur la pelouse ou pêchaient de petites tortues dans le ruisseau. A l'ombre d'immenses sycomores espacés dans cette vallée inondée de soleil, de nombreuses familles grecques étaient assises autour d'un repas champêtre. Auprès d'elles, un dilettante de Péra essayait sur sa flûte, comme le berger de Virgile, un air pastoral. Ce n'était plus l'élégie du Champ-des-Morts, c'était une idylle, un pastel de Watteau, une page de Florian. Établis un peu à l'écart sur de riches tapis, des Turcs aspiraient lentement la fumée de leurs narghilés et semblaient plongés dans toutes les voluptés du *kief*.

Si l'on n'a pas senti l'influence énervante du climat d'Orient, il est difficile de comprendre le charme de cet état d'extatique rêverie et d'indolence poétique qu'on appelle le *kief*. Ce que nous nommons calme et repos est fatigue et agitation auprès de cette somnolence; le *far niente* des Italiens n'en approche pas davantage. Le *far niente*, c'est le plaisir de ne rien faire, c'est une volupté physique, c'est une heure de délassement durant laquelle toutes les facultés de l'ame sont absorbées à jouir du bien-être du corps. Le *kief*, au contraire, moins matériel, plus poétique, est un instant de parfait équilibre, de complète quiétude où tous les sens, en quelque sorte enivrés, sommeillent et se taisent, tandis que l'ame à demi réveillée soupire doucement et s'ouvre à de beaux songes. Souvenirs aimés du passé, tranquillité présente, rêves d'avenir à peine entrevus, tout se confond dans la pensée, flotte devant vous dans une vapeur lumineuse, et semble se mêler à l'air attiédi qu'on respire. On n'entre que graduellement dans cet état qui ferait aimer l'opium, si l'opium le procure, et dont on ne peut s'arracher qu'à la longue sous peine d'éprouver, dans tout son être, un choc violent, pareil à celui qui fait, dit-on, mourir les somnambules qu'on rappelle trop brusquement à la vie réelle.

Je n'ai pas encore parlé du Bosphore. Pour le décrire, on emprunterait en vain la palette du peintre, on épuiserait inutilement toutes les formules dont l'enthousiasme dispose, toutes les épithètes que la langue met au service de l'admiration. Il y a des spectacles dont on ne peut rendre compte. Les lignes que le voyageur placé devant de semblables scènes jette à la hâte sur son journal ne dépeignent rien, elles ne sont, pour ainsi parler, que des notes explicatives des tableaux que garde son souvenir. Aussi n'essaierai-je pas une peinture, je voudrais seulement rendre compte de l'impression que fait éprouver ce merveilleux panorama, et laisser à l'imagination du lecteur le soin

de le deviner en remontant ainsi de l'effet à la cause. Ce qui surgit en vous à la vue du Bosphore, ce n'est pas ce sentiment de respect et presque d'effroi qui pèse sur le cœur quand on contemple l'Océan ou le chaos des Alpes, ou l'horizon sévère des déserts asiatiques; c'est bien plutôt ce ravissement dont on est comme inondé, lorsque, par une fraîche matinée de printemps, le regard erre sur une vallée en fleurs, humide de rosée, pleine de parfums et de bruits d'amour. Sur les rives du Bosphore, la nature n'est pas imposante, elle sourit et vous charme. On est au milieu d'un éden enchanté dont elle a disposé tous les plans avec amour, et dans lequel elle a versé, en un jour de prodigalité, tous les trésors de son écrin.

Les coteaux montagneux, agrestes, accidentés, étincelans de verdure, qui s'élèvent en amphithéâtre sur les deux rives et se reflètent dans le miroir immobile de ce beau lac bleu qu'on nomme le Bosphore, ont un peu le caractère de certaines collines suisses, s'il est permis, pour mieux se faire comprendre, de chercher ici un point de comparaison. Sur les bords, à droite et à gauche, s'étend à perte de vue une ligne de maisons roses, pareilles à des pagodes, à demi cachées sous les buissons de rosiers et de jasmins qui en tapissent les murs, et de palais d'une architecture légère, d'une éclatante blancheur, sur le toit desquels pendent en grappes les branches des vieux sycomores. Plus haut s'étagent des bouquets d'arbustes, au feuillage vernissé, au milieu desquels des kiosques charmans se détachent çà et là, comme des rubis enchâssés dans l'émail. Au-dessus de ces parterres fleuris, et comme pour leur donner du relief, apparaissent à demi perdues dans les lianes de belles roches aux teintes grises. Des massifs de cyprès, dont les cimes découpées en festons semblent incrustées dans le ciel, courent sur les crêtes et entourent d'une bordure sévère ce riant paysage. Des ruisseaux serpentent comme des rubans argentés sous leurs sombres ombrages, ou se précipitent en cascades bondissantes sur lesquelles se brisent en prisme les rayons du soleil. Les flancs des coteaux semblent avoir été ciselés « pour le plaisir des yeux. » Ici s'élève une colline abrupte, presque sauvage, et là se creuse une vallée verdoyante et paisible, où une jolie fontaine murmure à l'ombre d'un gigantesque platane.

A mesure que l'on avance, ces tableaux charmans s'effacent tour à tour et sont remplacés par d'autres points de vue plus ravissans encore. A chaque coup de rame, le regard découvre un nouvel oasis qu'avait jusqu'alors caché un pli du terrain; on va d'enchantemens en enchantemens, et ainsi toujours pendant cinq ou six lieues. Autour de vous,

ce sont des volées de caïques qui fendent les flots, des nuées d'alcyons qui les rasent. Des navires par centaines sont à l'ancre auprès des maisons; d'autres, arrivant à pleines voiles, courent des bordées et virent de bord au moment où leurs vergues s'engagent dans les arbres fleuris du rivage. Parfois passe une brise folle qui ride tout à coup les eaux, soulève les caïques, balance les navires, fait frissonner les pavillons, agite la verdure et jette des flots d'écume sur les escaliers des maisons. Au-dessus de ce paysage si calme, où tout est joie, bonheur et sérénité, s'étend, pour dernière merveille, un grand ciel embrasé dont l'azur se fond dans les teintes chaudes de la lumière. Voilà ce Bosphore que tous les poètes ont chanté et que les descriptions ne feront jamais connaître. — Si magnifique que soit ce panorama quand le soleil le revêt d'or et convertit en palais la moindre chaumière, il est une heure où il semble plus merveilleux encore; c'est lorsque par une de ces tièdes nuits de l'Orient votre caïque glisse silencieusement entre les deux rives silencieuses. On entrevoit vaguement dans l'ombre cette grande ville muette, ces maisons éternellement closes qui renferment tant de destinées inconnues, tant d'existences mystérieuses. Alors le voyageur, inspiré par ce calme, suit les rêves les plus fantastiques et enfante des romans sans fin. Parfois, devançant les jours et anticipant les jouissances de l'avenir, il reporte dans le souvenir le moment actuel, et songe avec quel bonheur il se rappellera quelque soir ces beaux lieux qui l'entourent et ces heures de jeunesse qui s'écoulent.

Pendant un assez long séjour à Constantinople, je passai ainsi presque toutes mes soirées; mais, après les longs mois de voyage, le moment vient où l'admiration s'épuise, où l'imagination se rassasie. Constantinople même, malgré toutes ses merveilles, n'a pas le don de remplacer la patrie, et l'on ne trouve pas sur les rives du Bosphore cette plante de l'oubli dont parle Homère. Un beau jour je me sentis las de cette vie errante et de ces plaisirs des yeux auxquels l'ame attristée ne prenait plus part. Sans attendre, je dis à l'Orient un adieu solennel, et songeai au retour. Pour revenir en France, trois routes s'offraient à moi; je choisis la voie du Danube.

ALEXIS DE VALON.

ÉTUDES

ADMINISTRATIVES.[1]

IV.

LES FONCTIONNAIRES PUBLICS.

L'acte de nomination, émané de l'autorité compétente, est le titre du fonctionnaire. Selon les emplois, la prise de possession doit être précédée de la prestation d'un serment, d'une réception officielle ou du dépôt d'un cautionnement. Chacune de ces formalités a son utilité propre. Rien n'est plus convenable que d'attacher par le serment, ce lien solennel de l'honneur et de la conscience, celui qui doit être investi d'une part de la puissance publique ou qui en sera le délégué auprès des citoyens. On exige le serment dans les emplois qui confèrent une autorité directe et une action sur le public. Un magistrat doit le prêter; son caractère en devient en quelque sorte plus auguste. Un

(1) Voyez, pour ces *Études administratives* de M. Vivien, *les Fonctionnaires publics*, première partie, 15 septembre 1845; *le Conseil d'État*, 15 octobre et 15 novembre 1841; *la Préfecture de Police*, 1er décembre 1842; *les Théâtres*, 1er mai 1844.

commis peut en être dispensé; il n'est qu'un auxiliaire intérieur et souvent ignoré. Toutefois, après un changement dans le gouvernement, tous les fonctionnaires, quelles que soient leurs attributions, sont ordinairement appelés à donner ce gage d'adhésion au pouvoir qui s'élève. Le serment devient alors exclusivement politique.

Il est utile, dans un grand nombre de cas, qu'une investiture officielle consacre le nouveau titulaire d'un emploi; elle donne de l'importance à celui qui la reçoit, et appelle sur lui l'attention et le respect. Quelle que soit la disposition actuelle des esprits à repousser toute vaine cérémonie, l'appareil de la réception de certains fonctionnaires contribue à les rehausser. La simplicité des mœurs n'exclut point la dignité des situations. C'est ainsi que les magistrats sont reconnus par leur compagnie en audience solennelle, les officiers par leur corps, les professeurs de quelques facultés universitaires par leurs collègues assemblés. Pourtant ces réceptions sont de pure forme, et n'ajoutent rien au droit qui résulte de l'acte de nomination. Les corps ou les agens qui y procèdent n'ont point qualité pour vérifier la régularité du titre conféré, ni pour en apprécier le mérite. Les ambitions déçues, les préventions personnelles, les jalousies de corps, pourraient fausser cet examen, et l'ordre des pouvoirs serait interverti si les actes des ministres responsables subissaient un tel contrôle.

Tous les comptables, receveurs-généraux ou particuliers, percepteurs, payeurs, caissiers, sont assujétis à fournir, à titre de cautionnement, une somme dont la quotité est proportionnée à l'importance de leur gestion. C'est un gage matériel qui sert de complément aux garanties morales qu'exige une administration prudente. Le dépôt de cette somme doit aussi précéder l'entrée en fonctions.

Après ces formalités préliminaires, quand il y a lieu de les accomplir, le contrat qui s'est formé entre l'état et le fonctionnaire commence à s'exécuter. Les conditions de ce contrat résultent des lois, des règlemens, des usages. Elles reposent toutes, sans exception, sur un principe fondamental : les fonctions sont établies dans l'intérêt, non de ceux qui les occupent, mais du public. C'est de ce principe que découlent les devoirs dont nous nous proposons d'offrir le tableau.

Tout emploi suppose un office à accomplir. La loi n'admet plus ces fonctions parasites qui servaient autrefois à dérober la faveur sous le manteau du service public, et dont les tranquilles possesseurs, libres de tout soin, obtenaient un titre pour toucher un salaire. Les sinécures sont incompatibles avec un régime politique qui ne tient compte que des services rendus, et n'admet aucune dépense, si elle n'est pro-

fitable à l'état. Ce n'est pas à dire qu'un œil curieux et exercé ne pût découvrir encore dans les colonnes du budget des emplois sans attribution réelle, ou dont l'importance a été grossie démesurément dans des vues personnelles; mais les précautions même employées pour déguiser ces irrégularités déposent en faveur d'une règle que d'obscurs et rares abus ne sauraient infirmer.

De même que l'emploi emporte l'obligation d'un service, le titre suppose l'emploi. Les noms qui servent à désigner les dépositaires du pouvoir ne sont pas des qualifications nobiliaires qui puissent être prêtées pour flatter la vanité. Depuis 1830, on s'est attaché à faire prévaloir ce principe long-temps méconnu. La loi sur l'avancement dans l'armée défend de conférer aucun grade sans emploi. Celle qui vient d'organiser le conseil d'état en réduit le service extraordinaire de manière que tous ceux qui le composent soient appelés successivement à prendre part aux délibérations. Toutefois, dans la magistrature, on peut admettre ceux qui ont occupé un emploi à en conserver le titre honoraire quand ils prennent leur retraite, souvenir légitime du passé, juste récompense de longs travaux; mais cette autorisation ne doit s'appliquer qu'au nom même de la fonction précédemment exercée. Depuis plusieurs années, on a fait plus : on a nommé présidens honoraires des magistrats qui n'avaient jamais été que juges ou conseillers. C'était tromper le public en faisant supposer des services qui en réalité n'avaient pas été rendus.

Le fonctionnaire est tenu d'accomplir en personne les devoirs de sa place. S'il peut, pour certains soins accessoires et dans quelques circonstances, prendre un aide, il n'a pas le droit de se substituer un tiers sans caractère public. La confiance de l'état, qui l'a nommé, n'est pas susceptible de délégation. Les receveurs des finances, qui tiennent une véritable banque, qui sont obligés parfois à de longues absences et engagés pour des sommes immenses dans leurs opérations, ont seuls le droit de prendre, pour les représenter, un fondé de pouvoirs de leur choix; encore la nomination en est-elle soumise à l'agrément du ministre. A part cette exception nécessaire, en cas d'absence ou d'empêchement, le fonctionnaire est, s'il y a lieu, remplacé par d'autres agens, créés en vue de ces cas accidentels, sous le nom de suppléans, d'agrégés, d'adjoints, ou par des collègues du même service désignés à cet effet. Ces remplacemens ne peuvent se prolonger au-delà d'un temps fort limité. Cependant on a admis des professeurs des facultés ou du Collége de France à se tenir indéfiniment éloignés de leur chaire, tout en conservant leur titre. Quelques-uns s'étant élevés

aux premiers emplois de l'état, d'autres ayant atteint l'âge du repos après un illustre enseignement, on a cru que leur nom jetait encore de l'éclat sur la chaire qu'ils avaient occupée, et que, quand eux-mêmes tenaient à honneur de l'y laisser attaché, la règle commune (1) devait fléchir devant cette noble et modeste ambition.

Pour être plus à même de vaquer à leurs devoirs, plus à la portée du public, les fonctionnaires doivent résider au siége de leurs fonctions. La nécessité de la résidence est évidente, et n'a pas besoin d'être démontrée. Cependant cette règle ne fut pas toujours respectée. Les plaintes des états-généraux, les ordonnances de nos rois en attestent le long oubli. Quand les charges publiques étaient un don de la munificence royale ou l'objet d'un contrat qui les transmettait à prix d'argent, il était simple que les titulaires en considérassent seulement les priviléges ou les émolumens, et que l'intérêt des administrés ne leur inspirât qu'une médiocre sollicitude. Aujourd'hui que la promotion aux emplois et les devoirs qu'ils imposent sont soumis à d'autres principes, l'obligation de la résidence a été érigée en loi, et personne ne songerait à s'y soustraire. Cependant chaque régime a ses faiblesses. Aux influences de cour ont succédé les influences parlementaires. On voit des fonctionnaires, improvisés par la politique, passer l'année presque entière dans les chambres, dans les loisirs d'un congé, dans les travaux d'un conseil-général, et n'apparaître qu'un instant au lieu de leurs fonctions; mais il dépendra toujours de ministres fermes d'empêcher ce désordre.

Il ne suffit pas que le fonctionnaire exerce en personne et ne quitte pas son poste, il faut encore qu'il soit assidu et régulier. L'assiduité est constatée de diverses manières, et, dans quelques services, entretenue par l'appât de l'intérêt. Dans les corps judiciaires, le magistrat est tenu, avant l'audience, d'inscrire son nom sur un registre appelé *registre de pointe*. La moitié du traitement est distribuée en droits de présence, et perdue pour les absens. Une portion de la rémunération des conseillers référendaires à la cour des comptes est répartie entre eux proportionnellement à leurs travaux. Dans les bureaux des administrations centrales, on constate, par une liste qui doit être signée avant une heure déterminée, la présence des employés d'un rang secondaire. Dans les autres services, la preuve de

(1) « Caveatur expressè quod nullus doctor aut regens possit legere per substitutum, nisi per duos menses duntaxat in anno, sitque causa probabilis et necessaria quam in presentia rectoris et collegii medio juramento affirmare teneatur. » (Statuts de l'université d'Angers, avril 1410.)

l'assiduité résulte virtuellement soit de l'exercice même des fonctions, soit de certains actes dont la rédaction ou la signature implique ou atteste la présence de l'agent. L'assiduité a pour complémens l'exactitude et la régularité. On ne peut guère définir les qualités qui constituent le fonctionnaire exact et régulier; seulement il appartient aux règlemens intérieurs d'interdire certaines habitudes de paresse ou de dissipation. On trouve à ce sujet dans les vieilles ordonnances de naïves dispositions, qui n'ont pas toutes perdu leur à-propos. L'une d'elles (1320) défendait aux membres du parlement « de demander et raconter nouvelles et esbattements, et si aucuns, ajoutait-elle, en veust demander ou raconter, il le pourra faire quand midi sera sonné. » Une ordonnance du 3 août 1388 prescrit aux officiers de la chambre des comptes d'apurer sur-le-champ les comptes qui leur sont confiés, « car il survient chacun jour tant de besoignes nouvelles, que toutefois les vieilles en sont oubliées. » Aujourd'hui, les règlemens des administrations centrales sont les seuls qui contiennent des dispositions de ce genre. Il en est qui interdisent les visites de bureau à bureau étrangères au service, qui défendent aux employés de prendre leur repas dans leur bureau, de s'y livrer à des conversations particulières, d'y lire, pendant les heures de travail, les journaux et les livres étrangers au service de l'administration : prescriptions utiles, mais vaines, si les chefs n'en assurent pas l'exécution par une surveillance continue. Ordinairement le temps qui doit être consacré à chaque espèce d'emploi est fixé. On détermine, par exemple, le nombre et la durée des audiences des cours et tribunaux, des leçons des professeurs, et les heures que les employés doivent passer dans leur bureau. Toutes ces injonctions se résument dans l'obligation générale de satisfaire aux besoins du service et d'y apporter la ponctualité ou la promptitude que le public est en droit d'exiger, sans nuire toutefois aux études accessoires et à la maturité de l'examen dans les fonctions, qui ne demandent pas seulement l'accomplissement matériel de certains actes.

Le gouvernement de juillet, dont on n'apprécie pas toujours assez les bienfaits pratiques, et sous lequel, grace à l'impulsion des chambres et de l'opinion, les règles de bonne administration se sont développées et affermies, a vu presque entièrement disparaître un abus inconciliable avec les devoirs d'exactitude, d'assiduité et même de résidence que nous venons d'énumérer : nous voulons parler du cumul, c'est-à-dire de la réunion de plusieurs emplois dans une seule main. Souvent la même personne était investie de deux ou trois fonc-

tions, quelquefois davantage, fonctions la plupart du temps trop pesantes pour ne pas exiger chacune un titulaire, et ayant même, on en a vu des exemples, leur siége en des lieux différens. Le cumul ne peut s'appuyer sur aucune raison sérieuse. Pourquoi concentrer sur un seul des avantages qui sont de nature à être répartis entre plusieurs? Combien peu d'hommes ont la force d'embrasser à la fois des travaux si multipliés! Si la vaste intelligence de Cuvier y suffisait, que d'esprits médiocres en sont accablés! Il est d'ailleurs peu de fonctions qui ne réclament une attention exclusive et sans partage. On cherchait ainsi à corriger la modicité excessive de certains traitemens, mais c'était sacrifier le service public à des intérêts personnels, et, si les traitemens étaient trop faibles, ce mal appelait un remède plus direct. Le cumul est rare à présent. Plusieurs lois l'ont supprimé dans des services déterminés. Il est spécialement interdit aux conseillers d'état. On le tolère seulement dans les carrières scientifiques, qui ont toujours sur ce point joui de faveurs exceptionnelles, en raison de la spécialité de quelques études familières à un très petit nombre de savans, et de la plus grande facilité de faire marcher parallèlement des travaux analogues qui souvent se prêtent un mutuel secours, loin de s'exclure.

Quelque étroite que soit l'obligation de vaquer personnellement aux devoirs de la fonction, des circonstances spéciales peuvent permettre d'y déroger; l'intérêt même du service rend parfois une période de repos nécessaire à ceux qui ont porté le poids du jour. Il est pourvu à cette double nécessité au moyen des vacances et des congés. Les vacances sont accordées dans les services qui peuvent sans dommage recevoir une interruption momentanée, et qui exigent toujours l'application d'une intelligence libre et active. A cette catégorie appartiennent les corps de magistrature et l'enseignement. Pendant les vacances, les travaux ordinaires sont suspendus; quelques membres seulement, désignés chaque année à tour de rôle, demeurent chargés, dans les compagnies judiciaires, de l'expédition des affaires les plus urgentes. L'usage des vacances est profitable au service public autant qu'aux fonctionnaires eux-mêmes. Après quelques semaines de repos, on retrouve le travail avec plaisir. L'esprit, qui a besoin de changer d'objet, a repris une sève nouvelle, et le temps perdu est bientôt réparé. On pourrait difficilement accorder des vacances à d'autres services que ceux pour lesquels elles sont instituées. Tous n'en éprouvent pas le besoin, et en suspendre ou en ralentir la marche serait aussi dommageable à l'état qu'aux particuliers. On concilie par les congés les nécessités de l'administration avec les convenances des

fonctionnaires. Les congés sont accordés même dans les services qui ont des vacances, mais ils y sont plus rares et s'y obtiennent plus difficilement; on en règle partout la durée selon le nombre, et l'époque selon l'urgence des travaux à exécuter. Dans l'armée, les officiers reçoivent des congés de semestre pendant la saison où les exercices militaires sont interrompus. Dans l'université, des congés d'un an sont accordés aux professeurs que la fatigue d'un laborieux enseignement ou le besoin de suivre des études scientifiques ou littéraires obligent à suspendre leurs fonctions. Les membres du corps diplomatique et consulaire sont autorisés, après un long séjour à l'étranger, à venir respirer l'air de la patrie et s'initier à la pensée du gouvernement et au mouvement des esprits. Dans les autres services, les congés sont ordinairement fort courts. Les administrations financières n'en admettent point qui excèdent trois mois, et cette durée est elle-même tout-à-fait exceptionnelle. En général, quand le congé doit durer moins d'un mois ou qu'il est commandé par une force majeure, il n'entraîne aucune privation de traitement. Dans les autres cas, le traitement est réduit de moitié; il est entièrement supprimé, si le congé se prolonge au-delà du terme assigné. Le fonctionnaire qui quitte son poste sans congé encourt la destitution. Dans la magistrature, malgré l'inamovibilité du titre, celui qui, absent sans autorisation depuis plus d'un mois, ne reparaît point à la première sommation, est déclaré démissionnaire. Cette peine, malgré sa rigueur, est pleinement justifiée. L'état ne doit plus rien à qui déserte son poste, et le contrat est rompu par l'absence qui en rend l'exécution impossible.

Ainsi le fonctionnaire doit s'acquitter en personne de son emploi, en prendre le siége pour résidence, être assidu et ponctuel. Parmi d'autres mérites plus généraux et d'un ordre plus élevé, si l'on peut ainsi dire, le service de l'état réclame trois qualités principales : la probité, l'obéissance et la discrétion.

La probité du fonctionnaire n'est pas seulement le devoir commun à tout homme qui vit en société, le respect de la propriété d'autrui, l'observation des règles dont les violateurs encourent les rigueurs du code pénal. Plus sévère, elle consiste à ne chercher dans les fonctions aucun avantage privé, à n'user jamais dans un intérêt propre du pouvoir qu'elles confèrent, à opposer une inflexible résistance à toute influence injuste, à ne faire acception de personne, à donner la même attention à tous, faibles ou puissans, amis ou indifférens, à ne consulter que le bien de l'état et la loi qui en est l'expression écrite. Elle doit être manifeste et incontestée; de là, l'interdiction de tout ce qui peut attirer

le soupçon et exposer la conscience. La magistrature elle-même, si pure, si religieusement honnête, est l'objet de pareilles interdictions. Le juge ne peut acheter des biens qui se vendent à l'audience de son tribunal; il est tenu de se récuser toutes les fois que des relations avec un plaideur, définies par la loi avec un soin presque blessant, peuvent mettre en question la liberté de son jugement. Des dispositions analogues sont établies dans d'autres branches du service. Il est défendu aux consuls, préposés à la surveillance et à la protection des commerçans leurs concitoyens, de faire eux-mêmes le commerce directement ou indirectement, sous peine de révocation. Même défense aux employés des postes et des contributions indirectes, qui pourraient faire tourner au profit d'une concurrence déloyale les secrets ou le pouvoir dont ils sont dépositaires. On exige des conseillers de préfecture pris dans le barreau qu'ils ne se chargent d'aucun procès où les intérêts des communes seraient engagés. Dans les services qui obligent à constater et à poursuivre des infractions, on évite de placer les agens au sein de leur famille; on ne veut pas que le devoir du fonctionnaire ait jamais à lutter contre le dévouement du parent. Tout est mis ainsi en œuvre afin que la délicatesse ne soit jamais tentée de faillir et qu'aucun doute injurieux ne flétrisse le caractère de l'homme public. Ces précautions ne peuvent être portées trop loin. Aucune corruption n'est plus détestable que celle des délégués de l'état : elle déshonore le pouvoir, altère les mœurs publiques, et tourne contre les intérêts privés les forces créées pour les protéger. Nos lois lui ont réservé des sévérités exceptionnelles; mais un pouvoir sage, en prévenant le mal, s'épargne la douleur de le punir, et malheur à l'administration qui ne trouverait sa sauvegarde que dans la répression des lois! Nous aimons à dire qu'en France la probité règne dans les régions du pouvoir. On y ignore les habitudes de vénalité qui flétrissent tant d'administrations étrangères. Si les tribunaux ont condamné de criminels écarts, ces procès ont prouvé que les délits étaient rares, et que le gouvernement n'entendait point les laisser impunis. Dans les emplois subalternes, malgré la modicité des traitemens, les agens sont honnêtes et resteraient sourds à des propositions corruptrices. Loin de nous la pensée d'accuser ceux qui occupent des situations plus élevées. Cependant pourquoi ne dirions-nous pas que nous ne voyons point sans inquiétude le goût du luxe toujours croissant, une soif de spéculation engendrée par le besoin des fortunes rapides, maladie de notre temps, et au sommet de l'échelle des exemples dangereux donnés par de hauts fonctionnaires qui se mêlent à des entre-

prises peu compatibles avec leur caractère public, entreprises dans lesquelles on peut penser que leur apport se compose plus de leur importance administrative que de leur aptitude ou de leurs capitaux, et dont le moindre inconvénient est de les détourner de leurs travaux officiels? »

Respecter les lois de la probité est le devoir de tous, obéir est plus spécialement le devoir du fonctionnaire. L'obéissance hiérarchique est une condition essentielle de l'ordre et de la bonne constitution du pouvoir, mais elle se modifie d'après la nature de la fonction et le caractère des ordres. Le magistrat ne relève que de sa conscience; on peut lui imposer l'exactitude, mais un jugement, jamais. Au militaire est imposé, dans tous les cas, une obéissance absolue et complète. C'est la loi de la discipline; les baïonnettes ne délibèrent point. Entre le militaire qui exécute et le magistrat qui juge, les autres fonctionnaires sont assujétis à une subordination plus ou moins étroite, selon les circonstances. Dans tous les cas, le droit de représentation ou de remontrance leur est accordé : exercé avec convenance et respect, il éclaire l'administration sans l'entraver; mais l'exécution provisoire, s'il y a lieu, est le devoir de l'agent, et la décision souveraine, le droit du pouvoir qui a donné l'ordre. Ainsi se concilient les scrupules du fonctionnaire, qui n'est pas une machine aveugle et sans discernement, avec les prérogatives du pouvoir responsable, dont les résolutions doivent prévaloir partout et toujours. Nous voudrions pouvoir rendre hommage à l'esprit de subordination des fonctionnaires; mais la forme de nos institutions, qui provoquent la critique et organisent le contrôle à côté de tous les pouvoirs, les influences personnelles qu'elles multiplient et qui ne s'exercent pas toujours au profit de l'intérêt général, l'instabilité des hommes, la faiblesse des caractères enfin, sont autant d'obstacles qui troublent la marche de l'autorité publique, et l'exposent à toute sorte de difficultés intérieures sur lesquelles il lui faut trop souvent fermer les yeux.

Nous vivons sous un régime de publicité, et cependant la discrétion est une des qualités les plus essentielles du fonctionnaire public. Le magistrat ne peut révéler les opinions qui se sont produites dans les délibérations : les infractions à cette règle étaient autrefois punies de destitution et d'amendes considérables. Le diplomate possède des secrets qui renferment parfois la paix ou la guerre. Le militaire reçoit des ordres dont la divulgation compromettrait le salut de l'armée. Sans même recourir à ces exemples extraordinaires, il n'est pas une branche du service public dont les agens ne soient tenus à la discré-

tion. Les ordres donnés par les chefs aussi bien que les communications faites par les inférieurs, les renseignemens fournis sur le personnel, les enquêtes disciplinaires, les informations sur l'état du service, les affaires même qui intéressent des parties privées et qui sont du ressort de l'administration, tout exige le secret. Sans le secret, plus de confiance ni de sécurité; chacun craint de se compromettre; on a peur de se faire des ennemis. Le service est ainsi arrêté par mille résistances; les meilleures mesures sont combattues par ceux qu'elles froissent, et qui, avertis à l'avance, font jouer tous les ressorts de l'intrigue : l'autorité perd son indépendance et par conséquent sa force. C'est à regret que nous ajoutons qu'en dépit des prohibitions insérées dans la plupart des règlemens, ce secret si nécessaire est trop souvent violé. L'exemple de l'indiscrétion est parti des rangs les plus élevés. En livrant des correspondances confidentielles à la publicité de la tribune, on a sacrifié un besoin permanent à des nécessités accidentelles. Tous les subordonnés ont ainsi reçu un avertissement qui n'a pas été perdu. Chacun s'efforce à l'envi de se mettre à couvert en divulguant les ordres ou les instructions qu'il a reçus. Il est des curiosités qui s'imposent et ne souffrent pas qu'on les éconduise : tous les cartons leur sont ouverts; les lettres des fonctionnaires intermédiaires leur sont livrées. D'autres désordres se commettent. Une presse hostile et presque toujours mal informée reçoit des communications qu'elle reproduit sous un faux jour, et qui ne peuvent lui être faites par les agens même du pouvoir sans le plus coupable abus de confiance. Il serait temps de rompre des habitudes qui ne tendent à rien moins qu'à rendre le gouvernement impossible.

V.

Jusqu'ici le fonctionnaire n'a été considéré que dans ses devoirs les plus généraux envers l'état, et, si nous osons ainsi parler, dans les principes de morale qui lui sont propres. Suivons-le maintenant dans ses relations avec le public, quand le public a directement affaire à lui, dans ses rapports avec les autres ordres de fonctions, et enfin dans la vie privée.

Il est des circonstances nombreuses où un contact immédiat s'établit entre les citoyens et les agens de l'autorité. La perception des revenus publics, la police, les services dont l'état s'est attribué le monopole, en fournissent les occasions les plus habituelles; des obligations spéciales en sont la conséquence. S'agit-il du paiement de l'impôt,

les agens doivent tempérer les exigences de la loi par toutes les facilités qui n'engagent point leur responsabilité. S'agit-il de l'exécution des mesures qui intéressent l'ordre et la sûreté, ils doivent être fermes, mais équitables et concilians. S'agit-il enfin des services dont l'administration a la direction, ils ne doivent jamais perdre de vue que, s'ils ne touchent point directement un salaire du particulier qui s'adresse à eux, c'est le public qui les paie et qu'ils sont chargés de servir. On en voit trop qui tranchent du personnage, parce qu'ils ont l'honneur d'appartenir à l'état, et qui manquent d'empressement et même d'exactitude envers le public, parce qu'ils n'en dépendent point directement. Les instructions de leurs chefs, les habitudes d'une bonne éducation, devraient au moins leur donner les manières courtoises et complaisantes que l'aiguillon de la concurrence inspire aux agens des industries libres. Plusieurs gouvernemens étrangers nous offrent à cet égard des modèles qui ne sont pas à dédaigner. En Angleterre, en Prusse, en Russie, les employés des administrations publiques sont pleins de politesse. C'est une question qui mérite toute l'attention du gouvernement. Les citoyens ont droit d'exiger qu'on les traite avec déférence. Il en est beaucoup qui sont disposés à juger le gouvernement sur la conduite de ses agens, et plus d'une résistance n'a eu pour cause que la grossièreté de l'officier public chargé de veiller à l'exécution de la loi.

A cet ordre de devoirs se rapporte le costume officiel que plusieurs catégories de fonctionnaires sont obligées de porter. A l'égard des uns, le costume a pour objet de commander le respect au public, de l'imposer même entre eux à des hommes parmi lesquels doit régner le sentiment des convenances réciproques. C'est ainsi que les magistrats portent la robe, ordinairement même dans leurs réunions intérieures. A l'égard des autres, le costume a pour objet d'inspirer confiance aux citoyens, et de leur désigner par un signe apparent l'agent de la force publique qui a droit de les rappeler à l'observation de la loi, et dont ils ont droit à leur tour de se plaindre et de provoquer la punition, s'il abuse de son autorité. Le costume n'est pas un futile ornement; il contribue, plus qu'on ne le croit, au maintien de l'ordre et de la considération due aux pouvoirs constitués par la loi.

Les rapports des fonctionnaires entre eux sont soumis à des règles simples et claires. Dans le même service, ces rapports sont déterminés par l'ordre hiérarchique, et, à égalité de grade et de classe, par l'ancienneté. L'inférieur doit céder le pas à son supérieur, et le dernier nommé à celui qui l'a précédé dans la carrière, à moins qu'une volonté com-

pétente n'en ait décidé autrement. Chaque service est indépendant des autres. Dans les circonstances où ceux qui les composent doivent se rencontrer ensemble, par exemple dans les cérémonies publiques, leur situation respective est déterminée par l'ordre des préséances. Des décrets impériaux règlent cet ordre : on les exécute encore, quoiqu'ils ne soient pas en harmonie parfaite avec l'esprit de nos institutions actuelles. On éprouverait quelque embarras à coordonner des dispositions nouvelles sur des questions qui éveillent les susceptibilités et mettent en jeu les amours-propres. Cette matière n'est pas d'ailleurs appréciée selon sa véritable importance. Le règlement des préséances n'est pas plus que le costume une chose de pure étiquette; il est indispensable au jeu régulier des pouvoirs, et, si le classement des emplois offre quelque difficulté, il a l'avantage d'assigner à chacun sa valeur relative, et peut quelquefois servir à compenser l'infériorité du traitement par la plus grande élévation du rang. Il importe en tout cas de prévenir les collisions et les rivalités; il n'importe pas moins d'interdire tout concert, toute correspondance, par lesquels les fonctionnaires se ligueraient entre eux dans une intention quelconque. Une coalition des dépositaires de la force ou de la puissance de l'état serait un danger public. Les lois y ont pourvu, et de tout temps cette sorte de conspiration a été punie de peines rigoureuses.

Quel que soit le respect de nos lois pour les franchises de la vie privée, celle des fonctionnaires ne peut jouir d'une complète inviolabilité. Leur association au pouvoir public établit entre eux et lui une solidarité morale, d'où résultent des devoirs qui s'étendent même au-delà du cercle des fonctions. L'administration est en droit d'exiger de ses moindres agens qu'ils aient une tenue honnête, qu'ils s'abstiennent des habitudes vicieuses, qu'ils ne portent point des habits « dissolus, » selon les termes des vieilles ordonnances. Le bon service d'un employé dépend, plus qu'on ne peut l'imaginer, de la régularité de sa vie privée. Pour parler des fonctionnaires d'un ordre plus élevé, le professeur ne mériterait plus d'instruire la jeunesse, s'il la pervertissait par le scandale de ses mœurs; le magistrat ne serait plus digne d'exercer le sacerdoce de la justice, si, dans ses relations privées, il était convaincu de déloyauté et d'indélicatesse. Dans certains cas, la sûreté des intérêts confiés au fonctionnaire se lie à ses affaires domestiques. On ne pourrait point conserver le maniement des deniers publics au comptable dont la fortune serait en désordre, dont les dépenses surpasseraient les revenus, ou que l'amour du jeu exposerait à la ruine. Autrefois les règlemens étendaient encore plus loin leurs

inquisitions. Il était défendu, par exemple, aux consuls de contracter mariage sans l'agrément du roi. A présent encore, dans les contributions indirectes, les employés du service actif sont tenus, lorsqu'ils se marient, d'en informer leurs chefs. L'administration examine si l'alliance est convenable et si l'employé peut être maintenu dans sa résidence. Les officiers de l'armée ne peuvent pas non plus se marier sans la permission du ministre de la guerre. Ces précautions s'expliquent. Le mariage modifie profondément la situation de ceux qui le contractent; il peut influer sur leurs moyens d'existence par les ressources qu'il leur apporte ou les charges dont il les grève, et sur leur considération par les circonstances qui les y ont conduits et la nouvelle famille qu'il leur donne.

Nous ne quitterons pas le fonctionnaire, considéré en dehors de ses fonctions proprement dites, sans le suivre sur le terrain de la politique, où il est souvent appelé par nos mœurs et par nos institutions. Sa liberté y est-elle complète? Des devoirs spéciaux pèsent-ils sur lui? C'est ce qu'il faut examiner.

Le fonctionnaire prête serment de fidélité à la charte et au roi. Il ne peut se prononcer contre le régime politique consacré par la constitution, contre le chef qu'elle a placé à la tête de la nation. Il violerait ses engagemens les plus sacrés; aucun gouvernement ne peut admettre pour intermédiaires entre les citoyens et lui des hommes qui le nient. Sur ces principes, tous les partis sont d'accord; chacun à son tour, en faisant des destitutions ou en les provoquant, est arrivé à la même conclusion. La sûreté de l'état y est attachée aussi bien que l'honneur des individus. Toutefois cette doctrine ne peut s'appliquer qu'au cas de manifestations extérieures. Rechercher les sentimens que le fonctionnaire tient renfermés au fond de son cœur serait une odieuse inquisition, et s'en armer pour le frapper, une mesure de tyrannie. Si des ministres passionnés l'ont osé quelquefois, la conscience des honnêtes gens a protesté contre ces violences.

Mais on peut être en dissentiment sur des questions moins essentielles. Dans un état constitutionnel, la liberté des opinions crée des partis nombreux parmi les hommes même les plus dévoués à la forme du gouvernement et à la personne du prince. Les uns placent au premier rang les douceurs de la paix, les autres la dignité du pays. Ceux-ci tiennent pour suffisans, peut-être même pour excessifs, les droits politiques dont jouissent les citoyens; ceux-là seraient d'avis de les étendre. Mille questions s'agitent. L'enseignement public sera-t-il laïque ou religieux? Quel sera le système des impôts? Quelles alliances

sont préférables pour la nation? On discute, on s'assemble, on écrit; c'est la vie d'un pays libre, et heureux celui où elle ne périt point sous l'étreinte mortelle des intérêts privés! Cependant un ministère s'est formé; il a adopté un ensemble d'opinions qui constitue sa politique; contre lui se sont réunis ceux qui ne partageaient point ces opinions, et qui ont formé le parti de l'opposition. Les fonctionnaires seront-ils obligés de se ranger au système du ministère et de s'en faire les appuis? Pourront-ils se placer dans les rangs de l'opposition? Telle est la question sur laquelle les esprits sont divisés.

Il y a une école politique aux yeux de laquelle le fonctionnaire, humble vassal, est étroitement lié au système ministériel. Il ne peut parler, écrire, se prononcer contre ce système. On l'oblige à se mêler aux élections pour soutenir les candidats du ministère. Électeur, il leur doit son suffrage; pair ou député, on lui concédera par grace de voter avec l'opposition; mais qu'il se garde de s'en porter l'organe à la tribune, qu'il ne l'appuie point surtout dans les questions qui touchent au fond même de la politique : une destitution inévitable l'atteindrait. On n'avoue pas toutes ces théories, mais elles sont au fond des pensées, et plusieurs ont été professées publiquement et mises en pratique.

Si le fonctionnaire appartient à la personne des ministres, tout est dit. Il se doit à ses maîtres : qu'il soit donc chassé, s'il n'est pas leur servile admirateur; mais telle n'est point sa condition : il n'est l'homme de personne, il est le serviteur de l'état. Il prête serment de fidélité à la charte et au roi, non au cabinet du 11 octobre ou du 22 février. Quand les ministres sont chargés de pourvoir aux emplois, est-ce pour se faire des créatures? Nullement. La loi a cru qu'ils étaient les mieux placés pour choisir les hommes les plus capables, les plus propres à chaque service. Sous un régime administratif bien constitué, les emplois sont donnés à la capacité, aux travaux éprouvés, et non point au dévouement ministériel. Laissez donc à ceux qui les occupent, à moins que le caractère de l'emploi ne soit exclusivement politique, la liberté de leur opinion. Qu'ils puissent être de l'opposition, si tel est leur sentiment. Surtout, qu'on ne les fasse pas intervenir dans les élections. La liberté publique courrait de grands périls le jour où il serait admis en principe que tous les serviteurs de l'état sont au service du ministère dans ces épreuves solennelles; que, par exemple, les juges de paix dans tous les cantons, les percepteurs dans toutes les communes, peuvent user de l'influence qu'ils tiennent de leurs fonctions pour peser sur les électeurs. D'un autre côté, le pays ne verrait plus dans les fonctionnaires, au lieu des représentans impartiaux de la puis-

sance publique, que des courtiers de suffrages, proxénètes méprisés, désertant le poste où la loi les a placés pour se faire agens d'intrigues. Plus le ministère serait audacieux, plus le danger serait grand. La considération du pouvoir y périrait avec la sincérité des élections. L'un de ces écueils est aussi redoutable que l'autre.

Il est diverses situations dans lesquelles le fonctionnaire joue un rôle politique. Il peut être écrivain, électeur, pair ou député. Examinons ses devoirs particuliers dans chacune de ces situations.

Le fonctionnaire n'est pas dépouillé du droit de prendre parti dans les débats politiques par la voie de la presse; mais le citoyen seul doit tenir la plume, et jamais l'homme public. De cette règle découlent plusieurs conséquences : d'abord, une discrétion absolue est plus nécessaire encore dans des publications imprimées que dans de simples communications verbales. En second lieu, il n'est point permis au fonctionnaire d'engager une polémique sur les questions qui touchent à son service : l'anarchie serait dans l'administration, si un subordonné pouvait en appeler au public des mesures prises ou préparées par ses chefs; la liberté des ministres serait entravée, si l'opinion était conviée à intervenir dans les délibérations intérieures du gouvernement, si les questions qui s'agitent à tout instant dans le sein des services publics étaient enlevées à cette région sereine et calme pour être transportées sur le terrain brûlant de la politique. Enfin le fonctionnaire qui, substituant l'injure à la polémique, outragerait les ministres, dont il doit respecter le caractère et la personne, encourrait un juste blâme. A part ces restrictions, qui, loin d'attaquer aucun droit légitime, ont pour objet de conserver tous les droits intacts, nous pensons que, sans manquer à aucun devoir de discipline, le fonctionnaire, quand ses travaux officiels lui en laissent le loisir, peut toujours, pour nous servir des termes de la charte, publier et faire imprimer ses opinions.

Les devoirs du fonctionnaire dans les colléges électoraux sont faciles à tracer. La loi a consacré le principe du secret des votes comme une garantie de la liberté politique, et ce principe doit mettre le fonctionnaire à l'abri de toute recherche. Même avec la publicité du vote, il devrait jouir d'une égale inviolabilité. Dans le système de nos lois électorales, l'électeur ne vote pas seulement pour lui, il est le mandataire légal des citoyens qui ne sont pas admis aux fonctions politiques, et, quand même il pourrait abdiquer sa propre opinion, il ne peut, sans une sorte de forfaiture, sacrifier à un intérêt personnel ce qu'il considère comme utile à leur cause. Le gouvernement n'a donc pas le droit de contraindre le vote du fonctionnaire électeur. Ce serait

attenter à une liberté publique et commettre un excès de pouvoir. Le fonctionnaire ne doit obéissance à ses chefs que dans l'ordre et pour l'accomplissement de ses fonctions : comme électeur, il ne relève que de sa conscience, il use d'un droit, mieux encore, il remplit un devoir. Toutefois, pour empêcher que l'on ne confonde en lui l'électeur et le fonctionnaire, il doit maintenir distincts ces deux titres. Il ne faudrait pas qu'il fît servir l'autorité dont il est investi au triomphe du candidat de son choix, pas plus pour la cause de l'opposition que pour celle du ministère. Ces nuances sont délicates, nous en convenons; il est quelquefois difficile d'établir une séparation absolue entre les actes du même homme investi d'un double caractère. C'est aux habitudes politiques qu'il appartient de poser les limites qui sont indiquées par les convenances et par l'intérêt public.

Dans les chambres, les devoirs du fonctionnaire dépendent de la nature de l'emploi qu'il occupe. Les fonctions politiques emportent avec elles des obligations particulières. Ceux qui en sont investis ne sont point autorisés à combattre par leurs discours ou par leurs votes le ministère qui les a choisis pour ses auxiliaires ou ses appuis. Nommés en dehors de toutes conditions d'aptitude, ils peuvent être frappés en dehors de toutes conditions de stabilité. La politique qui les a élevés peut toujours les renverser. Il est aussi des emplois qui, sans être exclusivement politiques, établissent avec les membres responsables du cabinet une collaboration directe, intime et permanente, et leur donnent le droit d'exiger une entière conformité de vues et d'opinions. On ne pourrait condamner un ministre à communiquer ses secrets, ses vues, son plan d'administration à celui qui, fonctionnaire le matin, irait le soir s'asseoir dans les rangs de l'opposition. Peut-être en résulte-t-il que ces fonctionnaires ne doivent point siéger dans le parlement. Par cette exclusion, on éviterait au moins qu'après avoir long-temps toléré des actes d'opposition, un ministre s'en fît tout à coup une arme pour satisfaire ses rancunes ou pour venger une défaite. C'est une question qu'il n'entre pas dans notre plan de traiter ici. Ces catégories exceptées, nous tenons le fonctionnaire dans les chambres pour maître de son vote et de sa parole. En franchissant le seuil de l'enceinte parlementaire, il n'est plus que pair ou député. La doctrine contraire compromettrait la dignité des chambres, car elle ferait douter de l'indépendance d'une partie considérable de leurs membres. Que penserait, par exemple, le public, s'il entendait un ministre de la guerre gourmander un officier-général qui se serait permis, dans la chambre des pairs, de cri-

tiquer la marche du gouvernement? Que penserait-il s'il entendait, dans la chambre des députés, le chef du cabinet menacer en certains cas de destitution les députés fonctionnaires? Les électeurs hésiteraient à confier leur mandat à des hommes qui n'auraient pas la faculté de suivre en toutes circonstances les inspirations de leur patriotisme. Or, s'il ne faut pas que les fonctionnaires soient trop nombreux dans les chambres, il ne serait pas moins fâcheux qu'ils en fussent exclus, et qu'ils cessassent d'y apporter les vues pratiques, l'expérience et l'esprit d'ordre qui les distinguent le plus ordinairement. On prétend que les règles d'un bon gouvernement sont faussées par l'opposition des fonctionnaires. Qu'importe donc qu'un conseiller de cour royale, qu'un ingénieur des ponts-et-chaussées, qu'un officier de l'armée votent avec l'opposition? S'il en est d'autres qui ne le puissent pas sans inconvénient grave, il faut ou les exclure des chambres en étendant le cercle des incompatibilités, ou leur attribuer le caractère politique, et à ce titre les tenir pour révocables *ad nutum*. Ils connaîtront les engagemens qu'ils contractent et les chances qu'ils courent en devenant hommes politiques, et les électeurs sauront qui ils prennent pour les représenter. Rien n'est plus périlleux que le vague des théories qu'on hasarde sur ce sujet. Tout ce qui touche à la capacité politique a besoin d'être clair et explicite. Comment admettre, par exemple, les subtiles distinctions imaginées entre le vote silencieux et les opinions exprimées, entre les dissentimens sur le fond de la politique ministérielle et les désaccords secondaires? Purs jeux d'esprit à peine bons pour échapper à une discussion embarrassante, mais dépourvus de toute solidité. Quoi! le fonctionnaire pourra voter pour l'opposition, mais il devra rester muet! Ses paroles sont-elles plus condamnables que ses actes? et qui vous autorise à le mutiler ainsi? Qui distinguera d'ailleurs les questions qui touchent au fond de la politique des simples incidens secondaires? Ce n'est pas, si nous ne nous trompons, par la nature des votes, secrets ou publics, ou par leur objet, que l'on doit se décider, mais par le caractère des fonctions, et la question, ramenée à ces termes, peut être aisément résolue.

A ceux qui veulent défendre les fonctionnaires contre les réactions politiques, on oppose l'exemple de gouvernemens libres où de telles garanties n'existent point; mais toute comparaison pèche en semblable matière. Des différences essentielles dans la nature des emplois, dans la condition des fonctionnaires, dans leur nombre, dans le système administratif, dans les rapports des assemblées politiques avec le pouvoir exécutif, ne permettent point d'invoquer les usages d'un pays

dans un autre. Nous empruntons nos argumens aux faits qui sont propres à la France. Les emplois y sont, pour ceux qui les occupent, une profession ordinairement achetée par de nombreux travaux et souvent aussi par le coûteux sacrifice de longues études. On n'y parvient point à la fortune; à peine le salaire de chaque jour suffit-il à ses nécessités. La médiocrité des patrimoines permet à bien peu de fonctionnaires de se passer de leur emploi. Ne livrons pas à un ministère violent cette proie trop facile. Les fonctionnaires, sous le régime de la centralisation, forment une classe aussi nombreuse qu'importante; l'estime dont elle jouit importe à l'honneur du gouvernement. Or, quelle place occuperaient-ils dans l'opinion du peuple, frappés d'une sorte d'ilotisme politique, obligés sans cesse de choisir entre leurs convictions et le sort de leur famille, soupçonnés de mentir à leur conscience, pour sauver leur place, quand ils appuieraient le pouvoir, et condamnés, toutes les fois que la politique du gouvernement serait modifiée, à en suivre en esclaves les fréquentes vicissitudes? Nous invoquons donc pour eux la liberté commune; cependant nous ne voulons point qu'ils oublient la réserve que leur imposent les liens qui les unissent au pouvoir. S'ils se mettaient à la tête des cabales qui agitent les élections, s'ils se livraient dans les chambres à des violences de langage que se permettent à peine les plus amers opposans, ils manqueraient aux convenances les plus vulgaires, et le ministère qui leur témoignerait son improbation ne pourrait être accusé d'avoir violé un droit.

Les diverses obligations dont nous venons de présenter l'analyse ont pour sanction, dans l'ordre moral, le sentiment du devoir, et, dans l'ordre disciplinaire, les peines administratives.

L'amour du devoir est la première vertu de l'homme public, vertu féconde et qui vivifie la lettre morte des règlemens. Si elle venait à s'éteindre, l'action du pouvoir suprême languirait le plus souvent vaine et impuissante, et le fonctionnaire ne serait plus qu'un vil agent, exécutant servilement une consigne, n'obéissant qu'à l'intérêt ou à la force, et se jouant de toute obligation qu'il pourrait éluder impunément. Le service de l'état commande des sentimens plus nobles. Il faut que le fonctionnaire sache voir dans l'état qui l'emploie, non point un être abstrait dont on peut sans danger méconnaître le vœu, mais le maître le plus digne d'exciter le zèle, et le plus sensible en réalité au dévouement déployé à son service. Ces sentimens animent ceux qui ont obtenu par le travail les fonctions dont ils sont investis. Ils les aiment en proportion des efforts qu'elles leur ont coûtés. Au

contraire, s'il en est que la faveur a élevés, ils dédaignent les obligations de leur emploi, comme ces hommes que le hasard a enrichis, et qui jettent au vent une fortune trop aisément acquise. Les favoris de la politique se font remarquer parmi ces contempteurs du devoir : dignes successeurs de ces anciens courtisans que d'autres caprices avaient pourvus, et qui soulevaient les plaintes répétées des états-généraux. Les fonctions bien acquises sont donc les mieux remplies. C'est ainsi qu'un régime régulier porte ses fruits, et que, par une heureuse nécessité, l'intérêt du service s'allie toujours avec le respect des droits et la récompense accordée au travail.

Malheureusement la loi morale n'exerce pas toujours son empire. Le service souffre, la règle est méconnue, une répression devient nécessaire; elle est confiée au pouvoir disciplinaire. Toute obligation doit avoir sa sanction, et le fonctionnaire, pour les devoirs qui lui sont propres, est soumis à une juridiction spéciale et à un code particulier. Les formes et les attributions du pouvoir disciplinaire sont en rapport avec la nature des infractions et des emplois. La même faute peut être diversement appréciée, selon sa gravité relative. Ainsi, les règlemens demandent plus spécialement au magistrat de garder intacte la dignité de son caractère, au militaire de respecter les lois de la discipline, au comptable de veiller religieusement sur sa caisse. Sous des noms divers, les peines disciplinaires varient peu entre elles. Les unes sont purement morales : elles consistent dans les avertissemens, les censures, les réprimandes. Les autres affectent l'état ou les émolumens des fonctionnaires : selon que l'emploi le comporte, le coupable est privé de gratifications, exclu de l'avancement, condamné à descendre de classe ou de grade, suspendu avec perte de traitement, destitué. Plusieurs décrets soumettaient aussi certains fonctionnaires, par exemple ceux des ponts-et-chaussées et de l'université, à la peine des arrêts pour des fautes légères. Cette peine est à présent réservée exclusivement à l'armée. — Il est des fonctions où l'on jouit de garanties spéciales quant à l'exercice de la juridiction disciplinaire, particulièrement dans les cas les plus graves. Dans les administrations centrales et dans les services financiers et administratifs, les avertissemens ou les réprimandes sont prononcés par les chefs intermédiaires, la suspension ou la révocation par le ministre seulement, après que l'employé a été entendu. Les règlemens des ministères de la guerre et du commerce veulent en outre, avant la suspension ou la destitution, que les faits soient constatés par une commission d'enquête. L'emploi de l'officier ne peut être suspendu ou retiré que par décision royale, sur

le rapport du ministre de la guerre, d'après l'avis d'un conseil d'enquête; la destitution ne peut être prononcée que par un conseil de guerre. Les membres de l'université sont justiciables des conseils académiques et du conseil royal, selon les cas : le conseil royal peut seul prononcer la réforme ou la radiation. Aux présidens des cours et des tribunaux, il appartient de donner l'avertissement. Les autres peines sont du ressort du tribunal ou de la cour, et, dans quelques circonstances, de la cour de cassation. Dans son ensemble, le pouvoir disciplinaire est régulièrement organisé; il est rarement mis en action et soulève peu de plaintes. Cependant il conviendrait peut-être, dans les services administratifs proprement dits, d'introduire des garanties qui, sans affaiblir l'autorité nécessaire aux chefs, préviendraient l'erreur et l'arbitraire, et ôteraient tout prétexte aux réclamations des inférieurs atteints par des peines sévères.

En même temps que l'état punit, il faudrait aussi qu'il récompensât. Le zèle et le dévouement doivent être entretenus par l'espoir des distinctions ou des rémunérations, tout autant que par la crainte des peines. L'action disciplinaire, pour être complète, devrait revêtir cette double forme. A cet égard, notre système administratif laisse beaucoup à désirer. Les récompenses sont trop peu nombreuses et trop arbitrairement réparties. Si la distribution en était soumise à des règles précises, elles acquerraient plus de prix et seraient plus ardemment recherchées. Dans les rangs supérieurs, la décoration de la Légion-d'Honneur est un digne sujet d'ambition; mais on s'est trop habitué à des promotions périodiques et numériquement réglées, de telle sorte que chaque fonctionnaire y est compris à son tour, et que cette distinction est plus souvent le prix de l'ancienneté que des services éminens. Par un abus contraire, on l'accorde à des débutans, sans autre titre que la faveur inconsidérée d'un ministre complaisant. On permet qu'elle soit sollicitée; on oublie ce vieil édit (1578) qui, pour une autre décoration, déclarait « indignes à jamais d'y parvenir ceux qui la demanderaient, afin que ce grade d'honneur, qui devait être distribué par grace et mérite, ne fût sujet à brigues et monopoles. » Aucune récompense honorifique n'est accordée aux agens inférieurs. Ceux qui commettent des fautes sont censurés : qu'obtiennent ceux qui se distinguent? L'armée seule inscrit honorablement sur ses ordres du jour le nom du militaire qui a fait quelque action d'éclat; pourquoi la satisfaction des chefs n'aurait-elle pas une expression officielle comme leur désapprobation? Le principe de l'honneur n'est pas encore éteint en France, grace à Dieu; il faut savoir lui faire

porter ses fruits. Gardons-nous de croire que les hommes n'obéissent plus qu'à un vil intérêt. L'intérêt même n'est pas suffisamment excité. Dans quelques administrations centrales, un crédit est ouvert au budget pour récompenser les employés qui se sont distingués ou qui ont accompli des travaux extraordinaires; mais le plus souvent on ne voit dans ces allocations qu'un supplément habituel du traitement, on les répartit chaque année à peu près également, sans autre règle que le caprice des chefs intermédiaires, et le but est manqué. Il est vrai que l'avancement est promis aux bons services; mais, la promesse fût-elle sincère, les moyens de la tenir existent-ils toujours? Cet état de choses est regrettable. La fidélité, le dévouement, le travail probe et assidu, ne sont pas suffisamment encouragés; l'état est privé d'un de ses moyens d'influence les plus efficaces et les plus féconds.

VI.

Si l'on donne le nom de droits à des prérogatives qui pourraient s'exercer aux dépens de l'intérêt public, les fonctionnaires n'en ont point; mais, si l'on appelle ainsi des avantages destinés à profiter directement ou indirectement à l'état en même temps qu'à ceux qui le servent, on peut dire en effet que les fonctionnaires ont des droits. Ces droits se rapportent à trois objets principaux : la stabilité de l'emploi, la protection de celui qui l'exerce relativement aux actes qui en dépendent, et enfin le salaire.

La possession d'un emploi est un titre, non que celui qui l'occupe ne puisse le perdre en aucun cas et soit jamais autorisé à en disposer, mais il n'en peut être écarté sans motifs, et n'est pas livré à un arbitraire absolu. C'est un avantage attaché aux fonctions publiques, et qui en accroît la valeur. Les droits des fonctionnaires à la conservation de leur emploi sont divers. Plusieurs catégories jouissent de l'inamovibilité. Deux seulement tiennent ce privilége de la charte, les juges nommés par le roi et les officiers : les premiers ont obtenu cette garantie exceptionnelle pour que la justice ne pût jamais être soupçonnée de manquer d'indépendance, les seconds parce que leur profession est un devoir du citoyen, et que le choix n'en est pas toujours libre. Des décrets impériaux garantissent également contre une révocation arbitraire les membres de l'université et les ingénieurs des ponts-et-chaussées et des mines : on a pensé que les longues et péni-

bles études qui ouvrent l'accès de ces deux carrières ne permettaient point d'abandonner les fonctions qui en sont le prix au caprice d'une autorité purement discrétionnaire. Toutes les autres classes de fonctionnaires sont révocables, sans autre garantie que la justice du ministre dont ils dépendent. Le droit de révocation s'exerce avec plus ou moins de facilité, selon la nature de l'emploi : il est péremptoire et sans condition dans la diplomatie et dans l'administration départementale, subordonné à une instruction administrative dans les services financiers et dans quelques administrations centrales. Ces différences tiennent à la nature des choses et se justifient d'elles-mêmes.

Amovibles ou non, les fonctionnaires jouissent en France d'une grande sécurité personnelle. A part quelques révocations que la politique a prononcées et que la justice n'approuvait point, les situations sont respectées, trop peut-être, si nous osons dire toute notre pensée. On hésite à priver un père de famille de son gagne-pain, on craint de blesser un protecteur puissant, on recule devant les cris de la presse, et le service en souffre quelquefois. Nous ne sommes pas d'avis d'étendre le privilége de l'inamovibilité. Qu'elle soit conservée aux services qui en sont dotés : la charte en fait une loi pour quelques-uns, et les raisons qui l'ont fait établir sont puissantes et décisives; mais, dans les autres services, elle serait sans objet et souvent dangereuse. L'inamovibilité a des inconvéniens tels, qu'il ne faut point la concéder légèrement. Le fonctionnaire qui en jouit est enclin à négliger son devoir; arrivé à l'âge du repos, il marchande sa retraite, prétend quelquefois faire ses conditions, et considère trop son titre comme une propriété privée. L'état ne doit point subir ces entraves, quand elles ne sont pas commandées par des considérations impérieuses. Il est vrai que le droit de révocation sans condition peut être exercé avec passion ou légèreté; mais, entre l'intérêt d'un agent qui sera l'objet d'une mesure inique et l'intérêt du service public, il n'y a point à balancer. Nous ne partageons donc point les opinions de quelques esprits, trop préoccupés du sort des fonctionnaires, et qui demandent ce qu'on a appelé une charte administrative. La responsabilité des ministres est incompatible avec un régime qui ne leur donnerait pas une autorité étendue sur les instrumens qui les secondent. Cependant il ne faut point que le caprice règne : il ne faut pas qu'un ministre puisse, comme en Angleterre, justifier une destitution par cette seule raison que « la figure du fonctionnaire lui déplaisait; » cette dure parole n'aura jamais cours en France; des précautions doivent

être prises pour éviter une imprudente précipitation ou une violence imméritée. Les griefs qui motivent la révocation doivent être définis et constatés. C'est avec raison que les départemens de la guerre et du commerce ont donné à leurs employés la garantie d'une enquête administrative; mais toute autre concession serait imprudente, et les conditions nécessaires du gouvernement seraient détruites, s'il était établi, comme dans quelques états de l'Allemagne, qu'aucun fonctionnaire ne peut être révoqué qu'en vertu d'un jugement. Tant de faits secondaires, de négligences, d'actes de mauvaise gestion, échappent à une appréciation juridique, que le service public pourrait languir et se désorganiser lentement, sans que le moyen d'y rétablir l'activité et l'ordre fût à la disposition des pouvoirs qui en répondent. Du reste, nous avons déjà fait remarquer combien un bon système d'admission et d'avancement dans les emplois réagit sur toute l'administration, et l'on peut être assuré qu'avec un personnel composé sous l'empire d'un tel système, les causes de révocation seraient fort rares, et la part de l'arbitraire fort restreinte. Les services dans lesquels la règle prévaut en fournissent la preuve.

Quand l'état promet au fonctionnaire qu'il conservera son emploi tant qu'il n'aura pas démérité, il lui donne la confiance d'où naît la liberté d'esprit; quand il le protége contre les violences privées, il lui donne la sécurité d'où naissent l'indépendance et la fermeté. Les fonctionnaires sont protégés de deux manières : par les peines spéciales prononcées contre ceux qui attaqueraient leur honneur ou leur personne, et par les dispositions exceptionnelles qui les garantissent contre des poursuites téméraires. Le code pénal contient une longue série d'articles qui punissent les injures, les voies de fait, les actes de résistance ou de rébellion dont les magistrats ou les dépositaires de l'autorité publique seraient les objets, dans l'exercice ou à l'occasion de leurs fonctions. Dans le cas de diffamation, les peines communes sont aggravées. Cependant l'inculpé est admis à fournir la preuve des faits qu'il a publiés, preuve interdite quand il ne s'agit point d'un fonctionnaire. Celui-ci, pour des faits relatifs à ses fonctions, ne peut se prévaloir d'une garantie réservée aux actes de la vie privée, dans l'intérêt du repos des familles. Les besoins de la discipline ont dicté des dispositions plus sévères encore pour maintenir la subordination dans l'armée. Les outrages et les attaques personnelles envers un supérieur militaire sont réprimés par des lois d'une extrême rigueur. La clémence royale en tempère ordinairement l'application. Telle est la législation qui protége la personne ou le caractère des

fonctionnaires. Les mesures destinées à les garantir contre des poursuites téméraires sont autres; elles consistent, pour les magistrats de l'ordre judiciaire, dans une procédure et des formes plus solennelles; pour les officiers, dans une juridiction exceptionnelle, celle des conseils de guerre, et pour les fonctionnaires administratifs, compris sous la désignation collective d'agens du gouvernement, dans la nécessité d'obtenir préalablement l'autorisation de les mettre en jugement. Quelques explications sont nécessaires sur ce dernier point qui a soulevé les plus vives discussions.

La responsabilité des agens du pouvoir forme une des conditions essentielles de la liberté publique. Tout citoyen lésé dans sa personne ou dans ses biens par un acte de l'autorité a donc droit à une réparation, si l'agent qui a commis le dommage n'agissait pas en vertu de la loi et pour en assurer l'exécution. Ce principe, que la charte de 1830 a consacré, est soumis, dans l'application, à des restrictions nécessaires. Si l'agent inférieur a obéi à un ordre, la responsabilité doit remonter à l'auteur de l'ordre, et ne saurait peser sur qui n'en a été que l'exécuteur passif. Il faut d'ailleurs apprécier, en même temps que le dommage matériel, les circonstances qui l'ont accompagné, la conduite de l'agent, les nécessités publiques auxquelles il a voulu pourvoir. A qui appartient-il de résoudre ces questions préjudicielles? Est-ce à l'autorité judiciaire ou à l'administration? Des considérations empruntées à la forme même de nos institutions ont, depuis 1789, fait proclamer la compétence exclusive de l'autorité administrative: elle seule peut vérifier si l'agent obéissait à un ordre ou suivait sa propre impulsion; elle seule connaît les devoirs de chaque service, ses besoins, ses règles. Que l'autorité judiciaire soit appelée à prononcer sur des questions de cette nature, l'administration tout entière passera entre ses mains; elle en pourra citer les agens à sa barre, et les frapper d'interdit. Le principe de la séparation des pouvoirs disparaîtrait dans cette confusion. A ces raisons, prises dans l'essence même des théories constitutionnelles, s'en joignent qui touchent plus directement à notre sujet. Les agens, sous la menace perpétuelle de poursuites judiciaires, tomberaient dans le découragement, et pourraient à toute heure être arrachés à leurs fonctions : double danger pour le service public. La sagesse des magistrats ne suffirait point à le conjurer. Créées pour un autre but, les formes judiciaires ne se prêtent point aux exigences des affaires publiques. Louables dans leur rigorisme, quand elles s'appliquent aux questions privées, les habitudes d'esprit des magistrats ne se prêtent point

à des appréciations qui comportent toujours quelque chose de discrétionnaire. Il faut, d'ailleurs, que l'administration ait entre les mains les moyens de se protéger elle-même, comme la magistrature, comme les corps politiques, comme tous les pouvoirs établis par les lois. C'est donc à elle qu'il doit appartenir de statuer préjudiciellement sur la mise en jugement de ses agens. Elle rend ses décisions sous sa propre responsabilité, et le citoyen lésé conserve toujours, si l'accès des tribunaux lui est fermé, son recours contre le pouvoir politique responsable, recours qui, pour n'être pas encore organisé par la loi, n'en existe pas moins. Ce système, dont le principe est dans les lois de l'assemblée constituante, qui a reçu son expression précise dans la constitution de l'an VIII et son complément politique dans la responsabilité des ministres, consacrée par le régime constitutionnel, a rencontré de nombreux et ardens adversaires, mais on a vainement essayé de le remplacer par d'autres garanties. Aucunes ne conciliaient au même degré et avec la même simplicité les besoins de l'état et les droits des citoyens. La pratique a d'ailleurs consacré les précautions les plus protectrices. Une instruction judiciaire constate d'abord les faits; elle doit être complète, sauf l'interrogatoire de l'agent inculpé. On prend l'avis du conseil d'état, qui en délibère sur le rapport d'un de ses comités, et le gouvernement prononce. Ainsi concourent ensemble la constatation judiciaire, la délibération administrative et la décision politique. Chacun des pouvoirs intervient avec ses garanties et ses formes, et l'expérience a prouvé que tous les intérêts y trouvaient leur sauvegarde. En cinq ans, de 1840 à 1845, trois cent soixante-cinq autorisations seulement ont été demandées, et le petit nombre de ces demandes dépose en faveur de la sagesse des agens. On n'a accordé que cent trente-trois autorisations, mais il n'y a pas lieu d'accuser le gouvernement, qui s'est toujours conformé à l'avis du conseil d'état, d'avoir voulu assurer l'impunité des coupables; car, sur les poursuites autorisées, plus de la moitié ont été suivies d'acquittemens. Le gouvernement s'est attaché seulement à écarter les plaintes qui n'avaient pour cause que l'esprit de parti, des inimitiés locales ou des préventions injustes. Cependant le principe de l'autorisation préalable a déjà reçu quelques exceptions qu'il ne serait pas impossible d'étendre encore. Ainsi les employés des contributions indirectes peuvent être traduits directement devant les tribunaux. On a cru devoir cette facilité aux redevables d'un impôt qui était l'objet de préventions ardentes, dissipées depuis par la modération des agens chargés de le percevoir, et l'on n'a pas sujet de regretter cette concession. Une disposition in-

sérée chaque année dans la loi des finances dispense aussi de l'autorisation préalable toutes actions en répétition des sommes illégalement perçues par des receveurs de deniers publics. Nous pensons que la poursuite des fonctionnaires qui seraient prévenus d'avoir attenté aux droits électoraux devrait jouir de la même immunité, sauf quelques précautions nécessaires. Il ne faut pas que ces droits soient, sous aucun prétexte, laissés à la discrétion du pouvoir même qui, dans de mauvais jours, aurait l'intérêt le plus direct à les violer, et ils sont bien dignes de jouir des mêmes garanties que les intérêts pécuniaires des contribuables.

Ainsi le gouvernement doit aux fonctionnaires la sécurité dans la possession de leur emploi et dans l'exercice de leurs fonctions. Il contracte une autre dette, plus positive, plus matérielle, plus indispensable, pour tout dire. On comprend qu'il s'agit de la rémunération des services ou du salaire : question immense, parce qu'elle engage tout à la fois et les principes de l'économie politique et la bonne gestion des affaires publiques, et sinon l'existence, du moins le bien-être d'une classe nombreuse de citoyens.

Les fonctions publiques doivent être rémunérées, c'est la règle générale en France; ce doit être le principe d'une société qui a détruit tous les priviléges. Dans les états où certaines classes gouvernent par le droit de la naissance appuyé sur la propriété du sol, les fonctions peuvent s'exercer gratuitement. La récompense se trouve dans l'influence attachée au pouvoir, dans les honneurs qu'il confère, dans l'autorité qu'il communique. L'exercer est un droit plus qu'un devoir. D'ailleurs, les hommes qui s'en constituent les dépositaires exclusifs n'en négligent pas toujours les avantages matériels, et il est rare que le peuple, pour ne pas payer des traitemens officiellement réglés, en soit moins grevé. La gratuité des fonctions a donc pour conséquence de les concentrer entre un petit nombre de mains, sans diminuer en réalité les dépenses publiques. Aussi les partisans d'un régime d'égalité se sont-ils toujours prononcés contre. En Angleterre, le parti radical la repousse, et il ne s'est pas fait faute de prouver que certains emplois, gratuits en apparence, procurent à leurs possesseurs d'énormes revenus. La règle du salaire doit prévaloir dans les états qui confèrent le pouvoir au plus digne, quelles que soient son origine ou sa fortune, et qui n'autorisent aucune contribution sur les citoyens que quand elle est sanctionnée par la loi et qu'il en est rendu régulièrement compte; elle prévaut en France dans presque toutes les branches de l'administration. Il n'y est dérogé que pour

les emplois municipaux, où cette exception a pu être parfois regrettée, pour quelques fonctions consultatives, plus honorifiques que laborieuses, et pour des emplois de suppléans, qui exigent peu de soins, qui conduisent à une fonction rétribuée, et qui même donnent ordinairement droit à une rétribution pour les devoirs accidentels qu'ils imposent. Nous ne parlons pas des fonctions politiques, étrangères à notre sujet, et qui appartiennent à un autre ordre d'idées.

Il y a deux choses à considérer dans le salaire attaché aux fonctions publiques : 1° les règles qui en déterminent la distribution; 2° l'échelle sur laquelle il est fixé dans chaque catégorie de fonctions et dans l'ensemble des services. Parlons d'abord du mode d'allocation.

C'est par le trésor que sont payés tous les salaires. Il est de la dignité des serviteurs de l'état qu'ils n'aient point à tendre la main au public pour lui demander leur rémunération. Des abus pourraient entacher ces perceptions : elles provoqueraient des discussions qui nuiraient à la considération du fonctionnaire. Au citoyen qui s'adresse à lui, riche ou pauvre, le représentant du pouvoir prête gratuitement son concours. Il serait punissable de lui rien demander ou d'en rien accepter : généreux système, qui ne montre jamais dans le fonctionnaire qu'un protecteur public et un auxiliaire désintéressé. C'est ainsi que, d'après nos lois, la justice est gratuite en France. L'assemblée constituante a supprimé tous les droits établis jadis sous le titre d'*épices*. Dans un seul ordre de juridiction, les justices de paix, des vacations se prélevaient encore pour certains actes qui, bien que ne constituant point la distribution même de la justice, pouvaient se confondre avec elle. Une loi, rendue il y a quelques mois, a fait disparaître ce dernier vestige des anciens usages. Dans les cas même où le fonctionnaire doit obtenir une part de la rétribution exigée des citoyens, ce n'est pas à lui, mais à la caisse publique, que la somme est versée. Tout contact direct entre l'homme public et le particulier, quant aux intérêts pécuniaires, est ainsi évité. Cependant les conservateurs des hypothèques et les greffiers des cours et tribunaux perçoivent directement le prix des actes qui leur sont demandés; mais cette exception tient à la nature de leurs fonctions, qui constituent un officier ministériel autant qu'un fonctionnaire public, et à la responsabilité directe, personnelle et illimitée qui pèse sur eux. Les chanceliers des consulats à l'étranger, par des raisons de la même nature, prélèvent directement sur le public les droits qu'ils sont autorisés à percevoir. Le clergé a aussi conservé un casuel, et accepte, quand il ne l'exige pas, une rétribution pour les divers actes de son ministère.

La règle est ici en défaut. Serait-il possible, sans imposer à l'état une charge trop lourde, de remplacer ce revenu par une augmentation de traitement? Le clergé lui-même le désire-t-il? Nous ne sommes pas en mesure de répondre à ces questions.

Un salaire fixe est attaché à toutes les fonctions. Il n'y a d'exception que pour les chanceliers des consulats, dont la rémunération est prise sur les vacations qu'ils perçoivent, et pour quelques emplois financiers dont le traitement consiste entièrement en remises ou taxations calculées d'après les recettes opérées. Le salaire fixe forme tout le traitement de la plupart des classes de fonctionnaires. Les magistrats, les préfets et sous-préfets, les ingénieurs des ponts-et-chaussées et des mines, le corps diplomatique et consulaire, les officiers des armées de terre et de mer, n'en ont pas d'autre. Dans les services où le mérite du fonctionnaire peut se mesurer sur les résultats qu'il obtient, il est accordé, en outre, un traitement éventuel. Aux professeurs des facultés est attribuée une part dans le produit des inscriptions, examens et actes; entre les proviseurs, censeurs et professeurs des colléges royaux, se partagent le dixième de la pension des élèves payans, et les deux tiers des frais d'études des élèves externes. On les encourage ainsi à augmenter le nombre des élèves par la confiance qu'ils inspirent aux familles. Dans un intérêt analogue, également essentiel, quoique d'une autre nature, des traitemens proportionnels sont accordés à ceux des employés des finances dont le zèle peut accroître ou assurer les recettes publiques. Les receveurs particuliers et généraux des finances, ceux de l'enregistrement, des contributions indirectes, des postes, obtiennent à ce titre des remises ou taxations proportionnelles. Les agens chargés de constater les contraventions, les faits de contrebande, les fraudes pratiquées au préjudice du trésor, sont admis au partage des amendes, saisies et confiscations. Leur surveillance est ainsi intéressée à ne jamais sommeiller. Ce stimulant est efficace et nécessaire, mais il serait dangereux et immoral de le rendre trop actif.

Indépendamment du traitement fixe ou éventuel, plusieurs classes de fonctionnaires obtiennent des avantages qui, directement ou indirectement, améliorent leur condition. Au premier rang se place le logement, dont un grand nombre jouissent à titre de nécessité, de convenance ou de faveur. Les ministres, les préfets, les sous-préfets, les ambassadeurs, les principaux agens diplomatiques et consulaires, sont logés dans des bâtimens appartenant à l'état (1), ou loués

(1) Nous désignons ainsi même les édifices départementaux qui servent au logement des préfets ou sous-préfets.

par lui. Ils y trouvent une facilité pour l'exercice de leurs fonctions et pour les devoirs de représentation imposés à quelques-uns. Les administrateurs des colléges royaux ou communaux, les chefs des institutions de charité, d'instruction, les directeurs des prisons, tenus à une surveillance de tous les instans, même la nuit, doivent nécessairement demeurer dans ces établissemens. Pour quelques professeurs, bibliothécaires, savans ou artistes, le logement n'est qu'une faveur, subordonnée aux moyens matériels de la concéder. Enfin, les officiers l'obtiennent comme un droit, fondé sur la nature de leurs fonctions, sur les changemens fréquens de résidence qu'elles entraînent, et sur l'obligation de se tenir, à toute heure, à la portée de la troupe. Ceux qui ne le reçoivent pas en nature sont indemnisés en argent. Quand le logement est concédé pour les besoins du service, on y ajoute tout ce qu'il faut pour l'habitation, et particulièrement le mobilier. Les officiers touchent une indemnité représentative de l'ameublement; les sous-préfets n'ont droit qu'au mobilier de leurs bureaux. Cette restriction onéreuse n'est point justifiée. — Les concessions de logement ont engendré beaucoup d'abus; elles se faisaient sans ordre ni mesure. Certains fonctionnaires ne songeaient qu'à leurs aises, resserraient les bureaux dans les espaces les plus étroits, et se composaient de vastes appartemens aux dépens du service. Des monumens publics subissaient toutes les dégradations qu'amène une occupation privée. La chambre des députés s'est attachée à faire cesser ces abus. On ne peut qu'applaudir aux mesures qu'elle a prises. Cependant il est des fonctionnaires, non logés par l'état, auxquels il serait utile d'affecter une résidence officielle, fût-ce à leurs propres frais. Plusieurs ne sont point convenablement placés pour satisfaire aux besoins du public : à chaque mutation, les citoyens sont dérangés dans leurs habitudes. Enfin, dans certaines villes de province, les habitations disponibles manquent quelquefois. Ce sont ces considérations qui, en 1838, ont valu un hôtel aux sous-préfets, et elles sont applicables à d'autres emplois.

On a vu que l'obligation de représenter est attachée à quelques fonctions. Afin d'y pourvoir, il leur est accordé ou des allocations spéciales, ou un traitement considérable. Le président du conseil, le ministre des affaires étrangères et les officiers-généraux ou supérieurs pourvus d'un commandement, ont des allocations spéciales. C'est par le taux même du traitement qu'il est tenu compte de cette cause de dépenses aux membres du cabinet, aux ambassadeurs et aux ministres à l'étranger. Sous quelque forme que l'indemnité soit ac-

cordée, les fonctionnaires qui l'obtiennent doivent s'acquitter des obligations dont elle est le prix. On ne peut leur demander de sacrifier leur fortune personnelle, mais ils seraient blâmables d'employer à l'accroître un revenu qui est donné à la fonction plus qu'au fonctionnaire. Nos représentans à l'étranger ne méritent pas ordinairement ce reproche, qu'on a adressé aux ministres anglais, mieux rétribués que les nôtres (1). Outre les fonctionnaires que nous avons désignés, il en est à qui leur titre commande certains devoirs en vue desquels leur traitement a été élevé : nous voulons parler des chefs de la magistrature et du clergé, et des préfets. A proprement parler, ils ne sont pas tenus de représenter, car la plus modeste représentation surpasserait tellement le traitement du plus grand nombre, qu'il y aurait injustice à leur en imposer les charges; la limite de leurs obligations est tracée par celles du salaire que l'état leur donne. Nous doutons qu'on ait sagement fait de retirer à quelques-uns de ces fonctionnaires le moyen de représenter réellement. La dépense que la représentation entraîne n'est point stérile, elle a ses compensations; quelques personnes refusent de les reconnaître : nous ne partageons pas leur avis. A l'étranger, n'importe-t-il pas au développement des rapports que nos agens doivent entretenir, à leur influence dans le monde politique, qu'ils puissent marcher de pair avec les ministres des autres puissances, avec les personnages principaux des lieux où ils exercent leurs fonctions? L'honneur de parler au nom de la France est brillant sans doute, mais il ne perd rien à être accompagné de l'éclat qui révèle une nation puissante et riche. S'il est vrai que de grandes négociations ont été suivies avec succès par des hommes que n'entourait aucun luxe, ces souvenirs ne sont pas applicables aux temps ordinaires, et, pour un jour de crise où la fermeté du caractère et la supériorité de l'esprit joueront un rôle décisif, combien d'époques de calme où l'on s'observe, où l'on étudie les hommes et

(1) « Je pense qu'un ambassadeur d'Angleterre à la cour impériale, qui reçoit 11,000 livres sterling (275,000 francs), n'a pas le droit de vivre comme un simple particulier, oubliant ainsi le souverain qu'il est chargé de représenter pour ne consulter que ses propres aises. Une habitude aussi blâmable que sordide s'est introduite parmi ces messieurs : c'est celle de faire des économies, afin de pouvoir augmenter ainsi leur fortune particulière pour le jour où ils seront rappelés de leur poste. Tandis qu'aux ambassades de France, de Russie et de Prusse même, ce sont des fêtes nombreuses et brillantes, les nôtres ne s'ouvrent jamais, ou, si une exception rare à cette règle a lieu, ce n'est qu'en faveur de quelques bals, aussi remarquables par la sordide mesquinerie qui y règne que par la rareté du fait. » (*Voyage du marquis de Londonderry en Allemagne.*)

les choses, et où les salons du grand monde sont le vrai théâtre de la diplomatie! A l'intérieur, les fonctionnaires qui dirigent un corps de magistrature, un département, une branche du service public, ont souvent besoin de dépouiller la sévérité des rapports officiels. Ce n'est pas toujours par le glaive que se tranchent les affaires. Combien de préventions s'effacent par le rapprochement des hommes entre eux! Combien de difficultés s'aplanissent dans une conversation dont la familiarité éloigne la raideur! Croit-on, d'ailleurs, que le peuple soit si insensible à l'importance extérieure de ceux qui le gouvernent, et le respect qu'inspire une situation élevée n'est-il pas l'auxiliaire de la subordination? Nous ne prétendons pas entourer les fonctionnaires d'un ridicule apparat, la simplicité a aussi sa grandeur; mais la froide austérité des habitudes républicaines est aussi éloignée de nos mœurs que les profusions ruineuses de la monarchie absolue.

A ces divers émolumens se joignent, dans quelques services, des indemnités accidentelles, à titre de remboursement d'une dépense obligée ou de secours. On accorde aux ministres, aux ambassadeurs, aux évêques et archevêques des frais de premier établissement, à des fonctionnaires de l'ordre inférieur des frais de déplacement ou de voyage, à des agens de quelques services financiers des secours en cas d'accidens graves. Ces allocations se justifient par des considérations diverses. Les premières sont souvent indispensables pour faire face aux nécessités d'une situation nouvelle et coûteuse; les autres sont destinées à pourvoir à des besoins dignes d'exciter les sentimens de bienveillance et de charité, si nous osons employer ce mot, dont une administration paternelle doit être animée envers ceux qui la servent. Loin de les critiquer, nous les voudrions plus nombreuses.

Enfin il est des positions spéciales qui réclament un traitement particulier. Les Européens envoyés dans les colonies y obtiennent un supplément de rémunération. La solde des officiers varie selon que les troupes sont sur le pied de paix, sur le pied de rassemblement ou sur le pied de guerre. Des indemnités qui constituent le plus souvent un traitement supplémentaire représentent la dépense du fourrage pour les officiers supérieurs qui doivent entretenir des chevaux. Les officiers de la marine touchent un supplément lorsqu'ils sont embarqués, et un traitement de table pour la dépense de leur nourriture à bord. Il faut que dans ces fonctions qui imposent des devoirs si nombreux, si variés et quelquefois si pénibles, la rémunération se modifie

d'après la situation de chaque jour, et soit toujours en rapport avec les charges qui en résultent.

Telles sont les règles générales de la distribution des salaires. Les bases en sont généralement satisfaisantes, parce qu'elles sont le produit de l'expérience bien plus que de la théorie. Il est convenable d'attribuer à chaque emploi un traitement fixe, et en outre, quand cela se peut, des émolumens éventuels, destinés à entretenir ou à récompenser le zèle. Il est juste d'y ajouter des indemnités combinées avec les besoins divers. Nous regrettons seulement que les salaires ne soient pas gradués davantage en raison du mérite et de la durée des services. Dans les écoles militaires, dans quelques corps de l'armée, dans quelques établissemens universitaires, les traitemens s'accroissent progressivement chaque année après un certain temps de service. Dans les administrations centrales, le traitement de chaque classe a son *maximum* et son *minimum;* un titulaire nouveau n'a jamais que le *minimum*, et le temps seul lui procure le reste. Il serait à désirer que ce système fût généralisé. Tous les fonctionnaires ne sont pas destinés à obtenir de l'avancement. Les occasions manquent souvent. Plusieurs même, suffisans pour le poste qu'ils occupent, ne peuvent s'élever plus haut. Par l'attrait d'une prime à l'ancienneté, combinée avec le dévouement et la capacité, on retiendrait le fonctionnaire et l'on pourrait le récompenser, sans l'éloigner, comme il arrive souvent, des lieux où l'attachent ses intérêts et ses habitudes, et où il jouit de l'estime publique, pour le transporter à grands frais dans une autre résidence.

Après avoir retracé les bases d'après lesquelles se règlent les traitemens, il reste à exposer quel en est le taux dans l'ensemble des services d'abord, puis dans chaque service en particulier.

La somme totale employée aux traitemens de tous les fonctionnaires et agens civils rétribués par l'état, et des officiers des armées de terre et de mer, est de 260 millions environ. Elle est répartie de la manière suivante :

ADMINISTRATIONS CENTRALES....	Justice, cultes, Légion-d'Honneur, imprimerie royale	970,360	11,587,682 fr.
	Affaires étrangères	549,122	
	Instruction publique	416,000	
	Intérieur	858,000	
	Commerce	499,000	
	Travaux publics	499,000	
	Guerre	1,424,700	
	Marine	780,800	
	Finances	5,590,700	

CONSEIL D'ÉTAT			622,200 fr.
COUR DES COMPTES			1,086,600
JUSTICE	Cours et tribunaux (non compris l'augmentation du traitement des juges de paix, portée pour 1846 à la somme de 1,523,000 fr.).		15,085,625
CULTES (salariés par l'état)	Culte catholique	29,226,000	30,455,450
	— protestant	1,119,050	
	— israélite	110,400	
AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Agens politiques et consulaires			5,056,800
INSTRUCTION PUBLIQUE	Université (non compris les traitemens éventuels des colléges royaux et les traitemens des colléges et des instituteurs communaux qui sont à la charge des communes), établissemens scientifiques et littéraires		5,796,082
INTÉRIEUR	Préfets, sous-préfets et personnel en dépendant (2/3 de l'abonnement) (1)	6,207,400	7,628,554
	Télégraphes	971,500	
	Services divers (non compris le personnel des maisons centrales et de correction)	449,654	
AGRICULTURE ET COMMERCE	Établissemens agricoles, haras	924,555	1,799,555
	Surveillance des poids et mesures	625,000	
	Service sanitaire	250,000	
TRAVAUX PUBLICS	Ponts-et-chaussées	4,382,000	5,220,050
	Mines	582,050	
	Officiers et maîtres de ports	190,000	
	Conseil des bâtimens civils	66,000	
FINANCES	Receveurs, percepteurs et payeurs	17,060,000	89,524,990
	Monnaies	153,400	
	Contributions directes	2,167,200	
	Enregistrement, domaines et timbre	9,675,000	
	Forêts	3,441,700	
	Douanes	23,408,900	
	Contributions indirectes et poudres (non compris la remise aux débitans de tabacs)	19,732,560	
	Tabacs	1,005,000	
	Postes	12,881,230	

(1) Une somme fixe est allouée, à titre d'abonnement, aux préfets et sous-préfets pour frais de bureaux et salaire des employés placés sous leurs ordres. Ils doivent justifier que les deux tiers au moins de cette somme ont été dépensés par eux en traitemens. Nous avons considéré ces deux tiers comme représentant la rémunération accordée à cette classe d'employés dont il a été parlé précédemment. (Voyez dans la livraison du 15 septembre la première partie de cette étude, p. 999.)

GUERRE	Traitemens des maréchaux de France, officiers-généraux, supérieurs, et autres officiers d'états-majors	8,187,013	62,080,826 fr.
	Traitemens de l'intendance militaire	2,637,730	
	Traitemens de l'état-major des places	1,245,713	
	Traitemens de l'état-major de l'artillerie et du génie	5,315,252	
	Solde et accessoires des officiers des diverses armes, non compris les fourrages, abonnemens, indemnités, etc. :		
	Gendarmerie	1,837,500	
	Infanterie	21,637,197	
	Cavalerie	7,625,093	
	Artillerie	4,398,453	
	Génie	756,673	
	Équipages militaires	487,225	
	Vétérans	297,538	
	Appointemens de l'administration des vivres	941,560	
	Personnel des hôpitaux	4,067,757	
	Écoles militaires	732,200	
	Invalides	249,220	
	Services divers	1,664,702	
MARINE	Appointemens des officiers de la marine :		26,053,145
	Appointemens à terre. 4,190,350	12,660,637	
	Supplémens divers... 297,936		
	Supplémens à la mer. 2,056,575		
	Traitement de table.. 6,115,776		
	Appointemens des autres officiers militaires et officiers civils	4,662,500	
	Maîtres entretenus, gardiens et surveillans	1,804,965	
	Artillerie, infanterie, gendarmerie de la marine	1,714,089	
	Services divers	638,152	
	Colonies	4,572,802	
		TOTAL GÉNÉRAL...	261,997,559 fr.

Cette somme représente le cinquième ou 20 pour 100 environ du budget de 1845, qui dépasse 1,300 millions. Quelque considérable qu'elle soit, si l'on se rend compte du nombre total des parties pre-

nantes, tel que nous l'avons présenté approximativement (1), on reconnaîtra que les salaires, dans leur ensemble, ne sont point excessifs; mais sont-ils répartis dans des proportions convenables? La part de chacun est-elle fixée avec justice? Là est la véritable question. En 1831, d'après les renseignemens officiels consignés dans un rapport de M. Thiers, au nom de la commission qui examinait le premier budget du gouvernement nouveau, sur 201 millions de traitemens, il y avait 102 millions, ou la moitié environ, en traitemens au-dessous de 2,000 francs, 31 millions en traitemens de 2 à 3,000 francs, 28 en traitemens de 3 à 6,000 francs, et 23 millions seulement en traitemens au-dessus de 10,000 francs. Depuis cette époque, des changemens assez profonds ont été introduits dans la fixation des traitemens. On a augmenté les plus faibles et réduit les plus élevés. Ainsi l'on a porté celui des juges de septième classe de 1,250 à 1,500 francs, et celui des conseillers des cours royales de cinquième classe de 2,500 à 3,000 francs; cette année, la loi qui a retiré aux juges de paix leurs vacations les a remplacées par une addition de traitement qui a amélioré la position d'un grand nombre de ces magistrats. La même loi a accordé aux greffiers des justices de paix une augmentation qui met à la charge du budget 650,570 francs. 164,550 francs ont été appliqués à améliorer le sort des professeurs et maîtres d'études dans les colléges royaux des départemens. Des augmentations de solde ont été accordées aux lieutenans et sous-lieutenans de toutes les armes, aux capitaines de l'artillerie et du génie, et à quelques autres officiers. Elles ont occasionné une dépense de plusieurs millions. L'indemnité de logement des officiers de marine a été accrue. Les traitemens des agens des services des douanes, des contributions indirectes, des tabacs et des forêts, ont été à leur tour augmentés; à cet effet, une somme de plus de 1,700,000 francs a été ajoutée au crédit des trois premiers de ces services. Enfin, sur la provocation de la commission du budget, dans les administrations centrales, tous les appointemens inférieurs à 1,500 francs ont dû être portés à ce taux. Pendant que, par un sentiment de justice évidente et presque d'humanité, on assurait ainsi aux fonctionnaires les moins importans une condition moins gênée, les plus élevés subissaient tous de fortes réductions. On réduisait à 80,000 francs les ministres et les présidens des deux chambres, qui en touchaient 120,000, à 40,000 francs l'ar-

(1) Voyez dans la livraison déjà citée la première partie de ce travail, page 972 et suivantes.

chevêque de Paris, qui en recevait 100,000, et à 12,000 francs les conseillers d'état, qui en avaient eu 25 sous l'empire et 16 sous la restauration, les magistrats de la cour des comptes, qui en avaient toujours eu 15, et les premiers présidens et procureurs-généraux dans les cours où ils avaient 15,000 francs; les autres chefs de la magistrature éprouvaient des réductions proportionnelles. Les cardinaux voyaient descendre leur traitement de 30,000 francs à 10, les archevêques de 25 à 15, les évêques de 15 à 10, les maréchaux de France de 40 à 30, les autres officiers-généraux de sommes qui, avec la réduction imposée aux maréchaux, s'élevaient à 322,000 francs. Enfin on retranchait 371,800 francs sur les traitemens des préfets.

Les proportions indiquées, dans le rapport de M. Thiers, entre les divers taux de traitemens, ont donc été modifiées seulement au détriment des plus forts, et, si la dépense totale du personnel s'est accrue de 60 millions, cette augmentation tient au plus grand nombre des emplois, beaucoup plus qu'à l'augmentation des salaires. Dans le budget de 1831, l'effectif de l'armée de terre n'était que de 224,000 hommes, il est de 344,000 au budget de 1845, et l'armée d'Afrique occasionne, par l'état de guerre, des dépenses de solde qui n'existaient pas en 1831. Le budget de la marine a été porté de 67 à 107 millions. Les travaux publics ont pris un très grand développement. L'accroissement des recettes a multiplié le nombre des agens chargés d'en faire ou d'en surveiller la perception. A défaut de relevés officiels, et d'après des données générales, nous ne croyons pas nous éloigner de la vérité en affirmant que plus de la moitié du nombre total des fonctionnaires n'ont pas un traitement supérieur à 1,500 francs. Après cette somme, plus les traitemens s'élèvent, plus diminue, dans une rapide décroissance, le nombre de ceux à qui ils sont accordés. La plupart de ces traitemens échappent à tout reproche d'exagération; aussi ne se récrie-t-on généralement que contre ceux qui sont les plus élevés. On propose souvent de les réduire comme excessifs, dans la pensée que cette réduction procurerait à l'état une économie considérable. Nous croyons utile de constater les faits à cet égard. Prenons la somme de 10,000 francs comme celle à laquelle commencent ce qu'on appelle les gros traitemens. Voici, d'après le budget de 1845, et les renseignemens quelquefois incomplets qu'il contient, la liste des fonctions civiles dont la rémunération atteint ou dépasse cette somme. Nous les groupons par catégories, en commençant par les plus forts traitemens.

TAUX DES APPOINTEMENS.	NOMBRE DE TITULAIRES.	NATURE DES FONCTIONS.	SOMME TOTALE.
150,000 à 300,000 fr....	4	Ambassadeurs.....	950,000 fr.
80,000 à 120,000 fr.....	17	Ministres secrétaires d'état, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires.	1,530,000
60,000 à 70,000 fr.....	26	Ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, 2 préfets, 1 archevêque.	1,290,000
24,000 à 36,000 fr.....	55	21 préfets, 3 archevêques-cardinaux, 3 sous-secrétaires d'état, 15 consuls, 6 magistrats, 6 ministres plénipotentiaires, 1 grand-chancelier de la Légion-d'Honneur.	1,541,000
Au-dessus de 20,000 fr.	102		5,311,000 fr.
20,000 fr.....	40	7 préfets, 6 magistrats, 8 consuls, 19 directeurs d'administrations centrales.	800,000
17,000 et 18,000 fr.....	22	13 consuls, 7 magistrats, 2 directeurs.	394,000
16,000 fr.....	50	48 préfets, 2 magistrats.....	800,000
15,000 fr.....	118	57 magistrats, 9 préfets, 11 archevêques, 29 consuls, 12 directeurs.	1,770,000
15,000 fr. et au-dessus..	332		9,075,000 fr.
12,000 fr.....	175	90 magistrats, 68 directeurs d'administration, inspecteurs, 17 consuls.	2,100,000
10,000 fr. (1).....	141	65 évêques, 9 magistrats, 8 conseillers de l'université, 28 consuls et secrétaires d'ambassade, 16 payeurs, 15 directeurs, chefs de division, etc.	1,410,000
10,000 fr. et au-dessus..	648		12,585,000 fr.

Les receveurs-généraux et particuliers ne sont pas compris dans cet état, parce que leur traitement fixe est inférieur à 10,000 francs, mais leurs remises et taxations composent un émolument annuel qui

(1) Quelques directeurs des administrations financières dans les départemens ont des traitemens de 10, 11 et 12,000 francs. Le budget n'en donne pas le nombre, qui est peu élevé.

pour la plupart dépasse cette somme. Si on les ajoute tous, le nombre des titulaires d'emplois sera porté à 1,009, et la somme totale à 17,666,000 francs. Sauf quelques comptables qui touchent des remises dont nous n'avons pas pu faire la répartition, quelques professeurs des facultés de Paris, dont le traitement éventuel est assez élevé, et quelques rares fonctionnaires qui cumulent plusieurs fonctions, cette liste comprend tous ceux qui touchent 10,000 francs et au-delà. C'est avec la somme de moins de 18 millions dont elle se compose que sont rémunérés les présidens des deux chambres, les ministres secrétaires d'état, le conseil d'état, la cour de cassation, la cour des comptes, tous les premiers présidens et procureurs-généraux des cours royales, le corps diplomatique et consulaire entier, tous les archevêques et évêques, tous les préfets, tous les chefs de l'administration, le conseil royal de l'instruction publique, et enfin tous les receveurs-généraux et particuliers, dont les émolumens sont proportionnés à l'importance des sommes qui passent par leurs mains. Cette somme se décompose de la manière suivante entre les divers grands services de l'état :

Présidens des deux chambres, ministres.	11	—	960,000 fr.
Clergé	80	—	930,000
Magistrature	177	—	2,461,000
Instruction publique	8	—	80,000
Diplomatie	149	—	4,582,000
Préfets	87	—	1,735,000
Administrations centrales, etc	120	—	1,677,000
Finances	377	—	5,241,000

On ne peut point accuser de prodigalité ces diverses allocations. Les traitemens les plus hauts sont réglés d'après les charges coûteuses qu'imposent les emplois, nous en avons déjà parlé; les autres, d'après l'importance même de la fonction. Loin de trouver ces derniers trop élevés, plusieurs devraient, à notre avis, être augmentés. La plupart des fonctionnaires à qui ils reviennent auraient trouvé dans les professions libres, dans le barreau, dans les lettres, dans les applications de la science, dans l'industrie, des émolumens qui dépasseraient de beaucoup le salaire que l'état leur paie. S'il était permis de comparer aux services publics les entreprises particulières, les grandes sociétés industrielles, les maisons de banque, on y verrait des emplois analogues et très inférieurs obtenir des traitemens plus forts. Un exemple montrera cette différence d'une manière frappante : le gouverneur de la banque de France a 60,000 francs par an, et les directeurs-généraux des régies financières, qui dirigent un personnel immense et président à l'emploi de sommes considérables, n'ont que 20,000 francs.

Pour compléter cet examen, qu'on nous permette de passer rapidement en revue les diverses branches des services publics, en commençant par les administrations centrales qui les résument tous.

On a amélioré la condition des employés de ces administrations. L'honneur en revient à la chambre des députés; mais on a plus songé aux chefs qu'aux employés inférieurs. De plus, les divers départemens ministériels sont traités avec une inégalité difficile à expliquer. On en jugera par le tableau suivant de la moyenne des traitemens des employés proprement dits, séparés des gens de service.

Affaires étrangères	5,255 fr.	» c.
Enregistrement et domaines	4,357	72
Contributions directes	4,353	90
Forêts	3,945	61
Tabacs	3,597	65
Finances (services centraux)	3,341	22
Douanes	3,300	87
Cultes	3,292	96
Justice	3,289	»
Marine	3,212	19
Contributions indirectes	3,168	23
Intérieur	3,000	85
Guerre	2,924	72
Agriculture et Commerce	2,836	60
Postes	2,707	90
Travaux publics	2,505	59
Instruction publique	2,433	07

Des emplois identiques, ceux de la comptabilité par exemple, obtiennent un salaire très différent d'un ministère à l'autre. Il est manifeste que ces traitemens ont été réglés au hasard; des ministres plus influens ou plus hardis ont obtenu des allocations que leurs collègues n'ont pas osé demander ou n'ont pas su justifier. La nature de chaque emploi et les besoins qui lui étaient propres n'ont pas été pesés et appréciés en eux-mêmes. Sous ce régime, la gêne et la souffrance sont dans les derniers rangs. Beaucoup d'employés pères de famille, ne trouvant point dans leurs appointemens des moyens suffisans d'existence, sont obligés de se livrer à d'autres travaux, qui fatiguent leur esprit, les détournent de leurs devoirs, et quelquefois compromettent leur indépendance et leur considération personnelle.

Cette ressource même n'est point laissée aux magistrats, à qui leur caractère défend de se livrer à aucune opération et de se mettre à la solde de personne. Sur 630 conseillers de cours royales, poste impor-

tant auquel tous ne peuvent point parvenir et que très peu dépassent, 476 ne reçoivent que 3,000 francs par an. La plupart habitent des villes où la vie est chère; tous sont assujétis à une tenue, à des convenances domestiques qui rendent encore plus onéreuse l'insuffisance de ces traitemens. Sur 361 présidens de première instance, placés dans une situation analogue, obligés à une certaine représentation, 328 touchent de 2,250 à 2,700 francs, 341 juges d'instruction de 1,800 à 2,100 francs, 692 juges sur 827 de 15 à 1,800 francs; les traitemens des officiers du parquet sont calculés sur la même échelle; les magistrats qui obtiennent davantage n'ont encore qu'une rémunération très réduite. Il est bon sans doute que les hommes qui ont le devoir et l'honneur de rendre la justice soient attachés au sol et liés aux intérêts de leurs concitoyens par un patrimoine personnel; mais cette règle ne doit pas dégénérer en privilége, et il serait juste au moins que la fonction couvrît les charges qu'elle impose. On peut reprocher aussi aux traitemens de la magistrature de n'être pas en rapport avec la gradation des fonctions. Entre le président de chambre dans une cour royale et le premier président, entre l'avocat-général et le chef du parquet, la différence de la rémunération est trop grande, et le gouvernement, au-dessous des emplois principaux, n'a pas à sa disposition des situations intermédiaires avec lesquelles il puisse récompenser suffisamment les magistrats distingués qu'il ne peut appeler au premier rang.

On a déjà vu à quel taux sont descendus les traitemens des archevêques et des évêques. Ceux du clergé inférieur sont réglés comme il suit :

554	curés de première classe, à.....	1,500 fr.
2,485	— de seconde classe, à.....	1,200
1,400	desservans, à.....	1,000
400	— à.....	900
26,401	— à.....	800

Dans la plupart des diocèses, les fidèles suppléent à l'insuffisance de ces allocations; mais il en est où ce supplément fait défaut presque en totalité. Les pasteurs protestans, qui n'ont pas de traitement éventuel, touchent les sommes ci-après :

9 à Paris.....	3,000 fr.
64.....	2,000
100.....	1,800
511.....	1,500

les grands rabbins du culte israélite ont de 3 à 6,000 francs; les rabbins communaux de 300 à 1,000 francs.

On ne peut expliquer la médiocrité des traitemens assignés aux hommes éminens qui occupent les premiers postes de l'université qu'en remarquant qu'ils réunissent tous plusieurs fonctions entre leurs mains. Les fonctionnaires plus spécialement chargés de la direction ou de la surveillance administratives jouissent rarement de cette compensation. Le traitement des recteurs qui sont préposés à tout un ressort académique, c'est-à-dire à plusieurs départemens, est de 7,200 dans 5 ressorts, et de 6,000 dans 21 autres. Les inspecteurs-généraux reçoivent aussi 6,000 fr. Quant aux professeurs des colléges royaux et communaux, voici en nombres ronds les moyennes de leurs traitemens fixes et éventuels d'après les documens publiés par le département de l'instruction publique.

COLLÉGES ROYAUX.	PROVISEURS.	CENSEURS.	PROFESSEURS.		
			1er ordre.	2e ordre.	3e ordre.
De Paris.....	8,600 fr.	5,500 fr.	5,000 fr.	4,500 fr.	4,000 fr.
De 1re classe..	6,000	4,000	3,500	3,300	3,000
De 2e — ..	5,000	2,900	2,700	2,500	2,300
De 3e — ..	4,000	2,400	2,300	2,100	1,800

Le traitement légal des fonctionnaires des colléges communaux est, selon la classe et le grade, de 2,400 fr., 1,800 fr., 1,600 fr. et 1,400 fr.; mais, dans la plupart de ces colléges, les allocations des villes restent au-dessous des prescriptions des ordonnances. Parmi les fonctionnaires attachés aux 148 colléges de plein exercice, 233 seulement ont un traitement égal ou supérieur au *minimum* fixé. Les autres touchent en moyenne 1,200 fr. par an, et, comme le disait M. Villemain en 1843, on ne peut songer sans peine aux privations qu'un traitement si modique impose à tant d'hommes estimables. La situation des instituteurs primaires est encore plus précaire. La loi n'oblige les communes à leur assurer qu'un traitement de 200 francs, et quoique cette somme soit toujours plus ou moins dépassée, soit par les communes elles-mêmes, soit par les rétributions des familles qui ne sont pas tout-à-fait indigentes, il est indispensable de venir au secours de ces fonctionnaires si intéressans, si dignes et si nombreux.

Au-dessous des préfets, dont aucun n'a moins de 10,000 francs, se trouvent les sous-préfets au nombre de 277. 228 n'ont que 3,000 fr. de traitement, 21 reçoivent 4,000 fr., et, à compter de 1846, 28 toucheront 6,000 francs. Personne n'ignore que ces fonctionnaires sont,

dans leur arrondissement, les principaux représentans du pouvoir administratif, et qu'un grand nombre habitent des cités populeuses.

Depuis 1804, les traitemens des ingénieurs des ponts-et-chaussées sont restés les mêmes. On a seulement accordé 200 francs d'augmentation aux ingénieurs ordinaires de première classe, et 1,000 francs aux inspecteurs divisionnaires. Le budget de 1845 les reproduit avec cette seule modification :

Inspecteurs divisionnaires.....	9,000 fr.
— — adjoints.....	8,000
Inspecteurs en chef directeurs.....	6,000
Ingénieurs en chef de 1re classe.....	5,000
— — de 2e —	4,500
Ingénieurs ordinaires de 1re classe.....	3,000
— — de 2e —	2,500
Aspirans et élèves.....	1,800

Les ingénieurs des mines ont les mêmes traitemens, selon le grade. Pour les apprécier, il faut se reporter aux services que rendent ces fonctionnaires si distingués et à l'accroissement des travaux qui leur sont confiés.

Il serait difficile de dresser la liste de tous les emplois des finances et des salaires qui y sont attachés. Cette liste serait aussi longue que confuse. Nous nous bornerons à quelques moyennes qui suffisent pour donner une idée des rémunérations accordées à chaque service. Sur les sommes dont le ministère des finances dispose en faveur de ses agens, plus de 27 millions se composent de remises et taxations. Voici, en allocations fixes et produits éventuels, les traitemens moyens de ces employés :

DIRECTIONS GÉNÉRALES.

Contributions directes.....		2,255 fr.
— — Percepteurs (6,998).....		2,383
Enregistrement et domaines.....		3,684
Forêts.....	Service sédentaire.....	2,658
	Service actif (2,620 agens).	490
Douanes.....	Service sédentaire.....	1,817
	Service actif (26,035 agens).	668
Contributions indirectes..	Service sédentaire.....	3,463
	Service actif (6,771 agens).	1,796
Tabacs.....	Service sédentaire.....	3,579
	Service actif (171 agens)...	1,760
Postes.....	Service sédentaire.....	1,481
	Service actif (1,856 agens).	1,113
	Facteurs ruraux (8,676)....	425

Pour compléter ces documens statistiques, il ne nous reste plus qu'à donner l'état des traitemens militaires dans les divers grades ou au moins dans ceux dont les titulaires sont les plus nombreux :

ARMÉE DE TERRE.

OFFICIERS GÉNÉRAUX.	TRAITEMENS FIXES.	FRAIS DE REPRÉSENTATION.	LOGEMENT ET AMEUBLEMENT.	FOURRAGES.
Maréchal de France...	30,000 fr.	»	»	»
Lieutenant-général....	15,000	5 à 9,000 fr.	2,400 fr.	6 chevaux (2,190 fr.)
Maréchal-de-camp....	10,000	2 à 2,500	1,600	4 — (1,460 fr.)

OFFICIERS SUPÉRIEURS	ÉTAT-MAJOR ET GÉNIE.	ARTILLERIE.	CAVALERIE.	INFANTERIE.	REPRÉSENTATION.	LOGEMENT ET AMEUBLEM.	FOURRAGES.
Colonel....	6,250 fr.	6,750 fr.	5,500 fr.	5,000 fr.	2 à 2,400 fr.	1,290 fr.	2 (730 fr.)
Lieutenant-colonel..	5,300	5,700	4,700	4,300	800 fr. en cas de commandement.	1,120	Id.
Chef d'escadron et de bataillon.	4,500	4,900	4,000	3,600		960	Id.

OFFICIERS.		ÉTAT-MAJOR ET GÉNIE.	ARTILLERIE.	CAVALERIE.	INFANTERIE.	LOGEMENT ET AMEUBLEM.
Capitaines..	1re classe.....	2,800 fr.	3,000 fr.	2,500 fr.	2,400 fr.	540 fr.
	2e classe.....	2,400	2,600	2,300	2,000	
	ÉTAT-MAJOR.	GÉNIE.				
Lieutenans.	1,800 fr.	1re cl.. 1,850	2,050	1,800	1,600	360
		2e cl.. 1,650	1,850	1,600	1,450	
Sous-lieutenans.....	1,450	»	»	1,500	1,350	»

ARMÉE DE MER.

OFFICIERS GÉNÉRAUX.	APPOINTEMENS. A TERRE.	APPOINTEMENS. A LA MER.	TRAITEMENT DE TABLE (PAR JOUR). COMMANDANT EN CHEF.	TRAITEMENT DE TABLE (PAR JOUR). COMMANDANT EN SOUS-ORDRE.
Amiral.....	30,000 fr.	»	»	»
Vice-amiral.....	15,000	3,000 fr.	60 fr.	50 fr.
Contre-amiral...	10,000	2,000	55	40

OFFICIERS SUPÉRIEURS.		APPOINTEMENS A TERRE.	SUPPLÉMENS DIVERS. ÉTATS-MAJORS DES DIVISIONS.	SUPPLÉMENS DIVERS. APPOINTEMENS A LA MER.	TRAITEMENT DE TABLE. COMMANDANT UNE DIVISION.	TRAITEMENT DE TABLE. COMMANDANT UN BATIMENT.
Capitaines de vaisseau...	1re cl.	5,000 fr.	3,460 fr.	5,840 fr.	35 fr.	24 fr.
	2e cl.	4,000	2,860			
Capitaines de corvette...	1re cl.	3,500	2,020	3,840	18	18
	2e cl.	3,000	1,720			

AUTRES OFFICIERS.		APPOINTEMENS A TERRE.	ÉTATS-MAJORS DES DIVISIONS.	COMPAGNIES A TERRE.	APPOINTEMENS A LA MER.	TRAITEMENT DE TABLE (PAR JOUR).
Lieutenans de vaisseau...	1re classe.	2,500 fr.	760 à 1,160 fr.	860 fr. 760	2,000 fr.	12 fr.
	2e classe.	2,000				
Enseignes.....		1,500	»	540	1,200	»
Élèves.....	1re classe.	1,000	»	»	»	»
	2e classe.	600	»	»	»	»

Les officiers-généraux pourraient être considérés comme traités avec munificence, si l'on ne réfléchissait pas que ces hautes positions militaires sont achetées par de longues années de fatigues, de dévouement et de rudes épreuves, et que ceux qui les occupent consacrent leur vie entière à la défense de l'état, pour lequel beaucoup ont versé leur sang. Quant aux grades inférieurs, qui, dans l'armée comme dans les autres carrières, sont le lot du plus grand nombre, ils n'obtiennent qu'une rémunération modique.

Nous aurions voulu présenter quelques comparaisons empruntées aux gouvernemens étrangers; mais, indépendamment de la difficulté d'obtenir des documens certains et officiels, ces comparaisons sont rarement exactes : les emplois n'ont ni les mêmes noms ni les mêmes attributions; la valeur de l'argent, et par suite le prix des choses nécessaires à la vie, offrent des dissemblances profondes; enfin, le caractère des institutions, l'esprit des gouvernemens, l'état même des finances, entraînent des conséquences difficiles à apprécier et dont il faudrait tenir compte. Par exemple, les juges de l'Angleterre, ses officiers-généraux, son clergé, touchent des appointemens qui dépassent souvent 100,000 francs. En Belgique, au contraire, les ministres n'ont que 21,000 fr. par an. Ni l'un ni l'autre de ces tarifs ne peut servir de modèle à la France. M. de Tocqueville a observé avec beaucoup de vérité que, dans les états démocratiques, on donne ordinairement des traitemens élevés aux fonctionnaires d'un rang secondaire, et que l'on se montre parcimonieux envers les principaux agens. Les mesures prises en France depuis 1830 confirment la justesse de cette observation, qui ressort aussi du budget de la Belgique et notamment du taux des traitemens qui y sont accordés à la magistrature. Le premier président et le procureur-général de la cour de cassation ne reçoivent que 14,000 francs, ceux des cours d'appel que 9,000 fr. En revanche, aucun conseiller de cour d'appel n'a moins de 5,000 fr., aucun juge de première instance moins de 2,100 fr. Les traitemens correspondans de nos magistrats descendent, comme

on l'a vu, au-dessous de ces *minimums*. Il est vrai qu'aux États-Unis il n'y a pas de très gros traitemens : celui du président de la république n'est que de 132,000 fr.; mais les emplois secondaires obtiennent autant, et les derniers emplois beaucoup plus qu'en France. Le secrétaire du sénat et celui de la chambre des représentans ont un traitement de 15,900 fr.; aucun employé n'a moins de 3,710 francs dans les bureaux du sénat, et moins de 7,950 dans ceux de la chambre des représentans. Les bureaux de la trésorerie générale occupent dix divisions, dont les chefs touchent 15,900 fr.; les chefs de bureau reçoivent 9,010 francs, et aucun commis n'a d'appointemens inférieurs à 4,240 francs.

Quoi qu'il en soit, et pour ne parler que de la France, le système suivi pour la rémunération des emplois nous paraît de nature à provoquer plusieurs critiques sérieuses. Premièrement, pour commencer par les moins générales, l'échelle des traitemens n'est pas toujours d'accord avec la hiérarchie. Dans l'université et dans la magistrature, certaines fonctions reçoivent moins que d'autres auxquelles elles sont supérieures. Le fonctionnaire est quelquefois obligé de sacrifier son émolument à son avancement; c'est une contradiction choquante et qui doit cesser. En second lieu, on peut reprocher à ce système de ne point assez faire la part de l'éducation plus polie, de l'intelligence plus étendue, des connaissances plus profondes qui sont requises dans certains services. Les emplois des finances sont les mieux rétribués. Ceux des carrières que nous pourrions appeler savantes ou lettrées obtiennent au contraire les plus faibles rémunérations : nous voulons parler de la magistrature, de l'université et des ponts-et-chaussées. Pour preuve, il suffit de comparer le traitement du premier fonctionnaire d'une administration financière du chef-lieu du département avec le premier fonctionnaire de chacun de ces services. Nous prenons notre exemple dans les contributions indirectes, service qui n'est pas le mieux rémunéré.

Le directeur de département des contributions indirectes a un traitement de.....	7,200 à 12,000 fr.
L'ingénieur en chef.....	4,500 à 5,000
Le recteur, qui a plusieurs départemens dans son ressort.....	6,000 à 7,200
Le président du tribunal.....	3,250 à 6,000

La comparaison serait bien autrement frappante, si elle s'établissait avec les receveurs-généraux et particuliers des finances. Loin de nous

la pensée de créer des catégories de fonctionnaires pour leur attribuer un mérite différent; au contraire, nous nous plaignons de l'inégalité établie entre des situations de la même importance, ou qui ne sont pas séparées par un assez grand intervalle pour justifier la différence des salaires. Il est juste sans doute d'avoir égard à la considération plus grande attachée aux fonctions qui sont le moins rétribuées; mais ne doit-on pas leur tenir compte des longues études qu'elles ont exigées, des obligations qu'elles imposent, des qualités de l'esprit qu'elles réclament? et, à supposer même qu'elles ne dussent pas être mises sur un pied d'égalité, est-il convenable, sous le rapport des traitemens, de les placer à une telle distance des autres? A ces critiques, nous en ajoutons une dernière : nous pensons qu'un grand nombre de traitemens sont trop faibles.

En thèse générale, l'état doit rémunérer sans parcimonie ceux qui le servent. Il ne peut compter sur le zèle, sur l'exactitude et sur la capacité que comporte chaque emploi, qu'autant qu'il assure au moins l'existence aux derniers agens, l'aisance à ceux qui sont dans les rangs intermédiaires, et une situation élevée à ceux qui occupent les premiers postes. Il faut que les dépositaires de son autorité soient contens de lui, pour qu'à son tour il soit content d'eux; il faut que la condition qui leur est faite les affranchisse au moins des premiers soucis de l'existence domestique, sans quoi ils ne donnent à la chose publique qu'une attention distraite et un cœur troublé. Il faut que l'état puisse, quand les fonctions le requièrent, obtenir d'eux le sacrifice entier de leur temps et l'application exclusive de leur esprit. Il faut enfin que les traitemens soient en rapport avec le taux général des salaires dans les positions correspondantes des carrières libres et avec les besoins de la vie sociale. Les dépenses qu'entraîne une suffisante rémunération des fonctions publiques ne sont point perdues pour l'état. En effet, les fonctions mal payées sont mal remplies, et trop souvent il devient nécessaire de suppléer à de mauvais services par une ruineuse augmentation dans le nombre des agens. Nous admettons qu'on porte en compte la stabilité des emplois publics et l'honneur attaché au service de l'état, mais ces avantages ne peuvent jamais influer sur la partie du salaire qui est destinée à pourvoir à des nécessités réelles.

Des raisons spéciales à chaque catégorie de fonctionnaires, en les classant d'après le rang, corroborent ces considérations générales. Souvent les plus humbles sont préposés aux devoirs les plus délicats.

Une foule d'agens exercent la surveillance dans l'intérêt des douanes, des contributions indirectes et d'autres impôts; ils sont exposés à toutes les séductions tentées par des artisans de fraude qui ne reculent devant aucun moyen. De simples gardiens veillent sur des dépôts d'un grand prix. Un garçon de bureau a tous les cartons à sa merci. On trouverait bien peu d'agens de cet ordre de qui les plus grands intérêts ne dépendent à quelque degré. Leur assurer à tous des ressources telles que les besoins de la vie ne viennent jamais mettre leur probité en péril est un devoir de prudence et presque de loyauté. Dans les rangs intermédiaires, d'autres nécessités parlent. Là viennent chercher une existence honorable les enfans de nos classes moyennes, dont le patrimoine est souvent absorbé par les frais d'une éducation dispendieuse. On leur impose des devoirs pesans. Le plus souvent on leur interdit toute opération étrangère à leurs fonctions, soit qu'on les leur défende formellement, soit qu'on ne leur laisse aucun loisir pour s'y livrer. Partout on leur fait une loi impérieuse de repousser loin d'eux, comme un déshonneur, tout autre produit de leur emploi que le salaire payé par l'état. Ce salaire doit donc satisfaire aux besoins légitimes de la famille. Il est fixe et s'accroît bien lentement, quand il s'accroît. Il n'y a point de jour de ruine pour le fonctionnaire, grand avantage sans doute; mais il n'y a jamais non plus pour lui de ces produits extraordinaires qu'une bonne chance apporte au négociant, à l'avocat, au médecin, et qui permettent de composer une réserve contre les évènemens domestiques, les maladies, les deuils. Quant aux rangs les plus élevés, il y faut moins considérer le fonctionnaire même que l'intérêt public. Il y a intérêt public, en effet, à ce que chaque carrière offre quelques postes éminens qui soient le point de mire des ambitions et un aliment à l'émulation de tous les inférieurs. Il y a intérêt public à ce que, pour les emplois où le mérite doit être à la hauteur des devoirs, l'état puisse aussi parfois disputer aux professions libres les hommes qui s'y sont distingués, et leur offrir un salaire qui ne soit pas trop disproportionné avec leurs revenus antérieurs. Il y a intérêt public à ce que des emplois qui entraînent des charges coûteuses ne soient pas, par un privilége contraire à l'esprit de nos institutions, exclusivement réservés aux classes opulentes, seules capables de supporter ces charges (1). Il y a intérêt

(1) Ces principes sont admis par le gouvernement de l'Union américaine. On en jugera par l'extrait suivant d'un rapport du secrétaire d'état du trésor du 6 dé-

public enfin, sous un autre rapport, à ce que des ministres puissent attacher à leur fortune, par la solidarité de situations éminentes, les hommes dont le concours dans le parlement peut consolider une administration et lui assurer la longue adhésion des pouvoirs politiques.

Quelque graves que soient ces considérations, nous n'entendons pas en conclure que le budget doive subir l'énorme fardeau d'une augmentation générale des traitemens publics. Il en est beaucoup dont le taux est convenablement réglé. Les autres pourraient être améliorés sans une dépense extraordinaire. Nous croyons même qu'il serait possible d'établir une juste et suffisante rémunération de tous les emplois sans grever l'état. On atteindrait ce résultat en réduisant le nombre des fonctionnaires. Même avec les exigences de nos formes constitutionnelles et de nos institutions administratives, nous pensons que les fonctionnaires sont trop nombreux en France. C'est surtout dans la magistrature et les administrations centrales qu'il y a superfétation. On pourrait aussi, dans beaucoup de branches du service public, simplifier les formes, et supprimer des rouages qui occupent un personnel considérable. Nous nous bornons à ces indications. Cette question est trop grave pour que nous la traitions incidemment; nous la livrons aux méditations des hommes publics, et nous en appelons à l'expérience de tous les esprits pratiques.

VII.

Le fonctionnaire a consacré de longues années au service public, et accompli religieusement les devoirs dont nous avons tracé la rapide esquisse. Il souhaite le repos de la famille et de la vie privée. Peut-être doit-il renoncer à des fonctions auxquelles il n'apporterait plus

cembre 1830 : « Dans plusieurs districts, il y aura lieu d'augmenter les rémunérations des employés de la douane, parce que ces rémunérations sont insuffisantes pour assurer le bien-être, et ne sont pas proportionnées à l'importance des services rendus par ces conservateurs du revenu public. Les traitemens attribués à nos ministres près des gouvernemens étrangers sont tout-à-fait au-dessous de ce qui convient pour assurer la dignité de leur position et l'aisance de leurs familles. Dans quelques cours, et précisément près de celles avec lesquelles les États-Unis entretiennent le plus de relations, les dépenses que leur situation impose à nos ministres sont si onéreuses, qu'il faut que leur fortune personnelle supplée à l'insuffisance de leur traitement. La tendance d'un pareil état de choses serait de faire attribuer aux riches l'exercice de ces hautes missions, ce qui est en désaccord avec le génie de nos institutions. »

assez de vigueur et d'intelligence. A ce terme de la carrière, les droits des diverses classes de fonctionnaires ne sont point les mêmes. L'officier qui a donné trente ans à la patrie est considéré comme lui ayant payé sa dette, et peut, quand il lui plaît, se faire admettre à la retraite. S'il n'a pas usé de cette faculté, les lois ou les règlemens fixent une époque fatale à laquelle la retraite est de plein droit prononcée. Dans les services civils, l'administration décide seule si l'intérêt du service exige que le fonctionnaire âgé ou infirme ait un successeur. La décision est prise d'après les circonstances, sur le rapport des chefs intermédiaires, quelquefois après une instruction approfondie. Les magistrats, en vertu de l'inamovibilité dont ils jouissent, ne peuvent être mis à la retraite que de leur gré. Une loi, rarement appliquée, autorise toutefois le roi, sur l'avis conforme des cours royales, à faire descendre du siége ceux qui sont atteints d'une incapacité constatée.

Après la retraite ordonnée, quel sort est réservé au fonctionnaire? Sera-t-il condamné à la misère, ou obtiendra-t-il un dernier prix de ses services? De tout temps, la dette de l'état envers les hommes qui lui ont consacré leur vie a été proclamée. Aucun esprit sage ne pourrait la nier. Les pensions de retraite sont le complément des salaires et appartiennent au même ordre d'intérêts; comme le salaire, elles contribuent à donner au fonctionnaire le calme de l'esprit, en le délivrant de la préoccupation de l'avenir; elles l'attachent par un lien qui se resserre chaque jour davantage; elles compensent en partie la médiocrité des traitemens, parce qu'elles rendent moins nécessaires les économies que la prudence conseille dans les professions privées. D'ailleurs, l'état ne pourrait s'exposer à l'humiliation de voir ceux qui lui ont donné les jours de la jeunesse et de la maturité passer leur vieillesse dans le dénuement et l'indigence. L'ancien régime accordait des pensions, mais les charges vénales ne comportaient point cette rémunération, et la justice des récompenses accordées à de longs services était méconnue en présence des prodigalités ruineuses d'une faveur sans frein. L'assemblée constituante reconnut le principe; toutefois le souvenir de récens et innombrables abus, dont les suites pesaient encore sur le trésor, lui dicta des dispositions trop restrictives.

En ce moment, le régime des pensions n'est organisé d'une manière normale que dans les armées de terre et de mer. Tout officier, après trente ans de service, peut faire liquider sa pension. Ce temps est réduit à vingt-cinq ans pour les officiers de la marine. Chaque année au-delà de ce terme et les années de campagnes donnent lieu à une augmentation ainsi fixée dans les divers grades :

GRADE.	A TRENTE ANS DE SERVICE.	AUGMENTATION POUR CHAQUE ANNÉE AU-DELA DE TRENTE ANS OU POUR CHAQUE ANNÉE DE CAMPAGNE.	MAXIMUM A CINQUANTE ANS DE SERVICE, CAMPAGNES COMPRISES.
Lieutenant-général et vice-amiral	4,000 fr.	100 fr.	6,000 fr.
Maréchal-de-camp et contre-amiral	3,000	50	4,000
Colonel et capitaine de vaisseau	2,400	30	3,000
Lieutenant-colonel	1,800	30	2,400
Chef de bataillon et d'escadron, major et capitaine de corvette	1,500	25	2,000
Capitaine et lieutenant de vaisseau	1,200	20	1,600
Lieutenant et lieutenant de frégate	800	20	1,200
Sous-lieutenant et élève de marine	600	20	1,000

Les blessures donnent droit à la pension de retraite, lorsqu'elles sont graves et incurables, et qu'elles proviennent d'évènemens de guerre ou d'accidens éprouvés dans un service commandé. Aucune pension n'est donnée aux maréchaux de France et aux amiraux, qui conservent jusqu'à la mort leur titre et leurs traitemens. Par un privilége analogue, mais moins étendu, les officiers-généraux ne sont admis à la retraite que sur leur demande. A un âge déterminé, ils entrent dans la réserve, et, en temps de guerre, ceux qui composent cette catégorie pourraient encore être employés. Ils y touchent un traitement plus élevé que la pension de retraite. Au 1er janvier 1845, la dette contractée par l'état pour les pensions militaires dépassait 41 millions. Pour les retraites ainsi que pour les traitemens, des faveurs extraordinaires sont accordées aux grades les plus élevés : les mêmes raisons les justifient. L'armée de mer est traitée comme l'armée de terre. Seulement, les officiers-généraux de la première n'entrent jamais dans la section de réserve qu'à soixante-huit et soixante-cinq ans; ceux de la seconde y sont placés trois ans plus tôt, à moins qu'une décision exceptionnelle ne les maintienne encore pendant ce temps dans la section d'activité. On se plaignait du pouvoir discrétionnaire que cette disposition laissait au gouvernement, qui en avait abusé. On ne l'a pas admise dans la loi relative à la marine, votée après celle sur l'armée de terre. Telle est la seule raison de cette différence qui devrait disparaître.

Les services civils sont régis par des dispositions incohérentes, confuses, incomplètes. Il est des fonctions qui n'obtiennent point de pensions, les unes, soit que l'on ait pensé qu'elles pouvaient se prolonger jusqu'à la mort sans inconvéniens graves, soit que l'on ait reculé devant l'énormité du fardeau que l'état se serait imposé : le clergé est dans cette catégorie; les autres, parce que, la rémunération consistant en remises sur les recettes effectuées, on les a considérées moins comme un emploi salarié que comme une entreprise à forfait : dans cette catégorie se trouvent les percepteurs des contributions indirectes. Les services auxquels des pensions sont accordées se partagent en deux classes. La première est sous le régime fondé par la loi de 1790 et modifié par quelques décrets postérieurs. On y a droit à une pension après trente ans de services et à soixante ans d'âge, sauf les exceptions fondées sur des infirmités contractées dans l'exercice des fonctions. La pension est du sixième du traitement des quatre dernières années d'exercice, et s'accroît du trentième des cinq-sixièmes pour chaque année de service au-delà de trente ans. A cette classe appartiennent le conseil d'état, la cour des comptes, les préfets et sous-préfets, et un très petit nombre d'autres fonctionnaires. Ces pensions sont payées par le trésor et figurent au budget de 1845 pour 1,370,000 francs. La seconde classe, de beaucoup la plus nombreuse, est celle des pensions établies sur des fonds de retenues. Ce système fut imaginé pour suppléer tant à l'insuffisance des fonds affectés par la loi de 1790 aux pensions de retraite qu'à l'extrême modicité du tarif qu'elle avait adopté. Les employés pensèrent à faire eux-mêmes, à l'aide de retenues sur leurs traitemens, les fonds nécessaires à une plus large rémunération. Le gouvernement se prêta avec empressement à une combinaison qui le déchargeait de sa dette, et pendant long-temps il en recueillit les avantages sans être obligé d'en faire les frais; mais le produit des retenues ne suffisait point pour le service des pensions telles qu'elles avaient été fixées : les caisses se trouvèrent en déficit, et en ce moment le trésor public, par un sentiment de justice et dans l'intérêt même de l'administration, consent, bien qu'il pût en droit rigoureux ne point se soumettre à ce sacrifice, à accorder aux caisses de retenues des subventions annuelles qui dépassent 10 millions. Les conditions auxquelles ces pensions sont accordées ne sont pas toutes les mêmes, chaque administration ayant fondé séparément sa caisse et en ayant arrêté les règlemens. En général, la pension n'est accordée qu'après trente ans de services et à soixante ans d'âge, et elle est fixée à la moitié du traitement des dernières années d'exercice. Aucune ne peut dépasser 6,000 francs. Dans

cette catégorie se trouvent les administrations centrales, la magistrature, l'université, les ponts-et-chaussées, le corps diplomatique et consulaire, c'est-à-dire le plus grand nombre des fonctionnaires.

Un régime dépourvu d'ensemble et d'unité, et sous lequel les droits même des employés pouvaient être mis en question, appelait nécessairement l'attention du gouvernement et des chambres, et depuis quinze ans des efforts nombreux et répétés ont été faits pour le remplacer par une loi nouvelle et générale. L'examen des mesures à prendre soulève une foule de difficultés. Il faut, en effet, régler l'âge et la durée de services qui donnent droit à la pension, en fixer la quotité d'après les élémens divers qui doivent entrer dans ce calcul, examiner les situations exceptionnelles qui résultent d'infirmités ou d'accidens, décider si les veuves participeront à la pension, dans quel cas et dans quelle proportion, rechercher enfin toutes les précautions propres à garantir d'une part le service public contre la conservation d'employés incapables ou affaiblis, et d'autre part le trésor contre la trop prompte admission à la retraite d'employés encore utiles et suffisans, quoiqu'ils aient l'âge et le temps de service exigés. Il faut enfin considérer chaque branche du service séparément, et dans chaque branche les classes diverses dont elle se compose, pour étudier les circonstances spéciales qui peuvent réclamer un régime à part. Il n'est pas une de ces questions qui ne soit complexe et délicate. Nous nous contenterons de quelques réflexions sur les bases même du système.

Pour affranchir l'état d'une charge pesante, et pour empêcher le retour de ruineux abus, on a fait une proposition qui, pendant quelque temps, a rallié des opinions nombreuses. On avait imaginé de créer des caisses d'épargne exclusivement composées des retenues faites sur les traitemens, d'ouvrir à chaque fonctionnaire un compte distinct sur lequel seraient portées ces retenues, accrues de l'intérêt composé et d'une part proportionnelle dans le reliquat des comptes des employés qui décéderaient: combinaison qui réunissait les chances aléatoires d'une tontine et les produits certains de l'accumulation. On affirmait que ces élémens réunis devaient procurer à chaque fonctionnaire une somme supérieure au montant des pensions actuelles, et l'on proposait même, au lieu d'une simple pension viagère, de lui constituer un capital dont le revenu devait, disait-on, lui suffire. Les calculs d'un savant mathématicien, rapporteur de la chambre des députés, ont démontré la fausseté de ces promesses. Il était évident d'ailleurs, indépendamment de tout calcul, que si, dans le système proposé, les ressources des caisses d'épargne étaient les mêmes que dans les anciennes caisses de retenues ou dans les combinaisons du gouvernement,

elles ne pouvaient, malgré l'artifice des chiffres, donner des résultats supérieurs. Une objection empruntée à de plus hautes considérations devait faire rejeter ce système. On pouvait lui reprocher de reposer sur un principe erroné, en ce qu'il tendait à faire considérer l'état comme affranchi de toute dette envers ses anciens serviteurs.

Dans les derniers projets de loi, le gouvernement a proposé de reconnaître cette dette, et en conséquence de faire payer par le trésor public, directement, les pensions de tous les fonctionnaires civils, comme il paie celles de l'armée. Nous approuvons cette pensée à laquelle la chambre des députés a donné son adhésion. Le fonctionnaire ne doit être livré à aucune chance, ni quant à la quotité, ni quant au paiement exact et intégral de la pension. Cette double assurance ne peut résulter que d'un engagement formel pris par l'état; tout autre système la détruit. Cependant, tout en déclarant l'état débiteur direct, on a proposé, pour soulager le trésor, de maintenir les retenues imposées aux fonctionnaires, lesquelles s'élèvent à présent à 5 pour 100 dans tous les services. Nous croyons qu'on n'aurait pas pensé à créer ces retenues, si elles n'avaient pas déjà existé, mais on n'a trouvé aucun inconvénient à maintenir un prélèvement établi depuis longues années, et auquel les fonctionnaires sont habitués. On a allégué d'ailleurs que des pensions dont les fonds étaient ainsi fournis par ceux même à qui elles étaient destinées, constituaient pour l'état une dette doublement sacrée, fondée qu'elle était à la fois et sur les services accomplis, et sur les retenues supportées par les fonctionnaires; on a pensé que le paiement en serait d'autant mieux assuré contre les mesures de nécessité publique que pourraient provoquer une guerre, une crise financière, mesures auxquelles ne résisteraient pas des pensions qu'on pourrait considérer seulement comme des concessions de faveur et presque de munificence publique. Ces raisons sont sérieuses, mais elles ne nous paraissent pas sans réplique, et nous croyons que l'état n'aura entièrement payé sa dette que quand il accordera des pensions sans une retenue préalable. En réalité, le système des retenues n'est qu'une fiction, dès que le trésor public est constitué débiteur. On ne comprend ce système que quand la quotité de la pension dépend du produit des retenues, et quand les employés les administrent eux-mêmes en quelque sorte, et se les partagent : c'est ainsi que les choses devaient se passer sous le régime des caisses de retenues; mais quand l'état est déclaré débiteur, débiteur dans tous les cas, débiteur d'une pension dont le montant est invariablement fixé à l'avance, la retenue n'est qu'une réduction de traitement, et il est un cas où elle peut motiver les plaintes les plus

légitimes. En effet, on a toujours admis avec raison que l'employé destitué perd tout droit à la pension : dans le système des pensions sans retenues, cette peine est juste et naturelle, car l'état ne doit pas récompenser des services qui, interrompus par la faute de l'employé, n'ont pas eu la durée requise; dans le système des retenues, au contraire, cette peine a l'apparence d'une confiscation, car le trésor semble s'emparer des sommes que l'employé est censé avoir versées lui-même à la caisse. Il n'est pas vrai, du reste, que les retenues doivent donner plus de sécurité aux pensionnaires. S'il arrivait que l'état fût assez malheureux et sa loyauté assez ébranlée pour qu'on songeât à ne plus payer les pensions, l'intérêt qui s'attacherait aux sacrifices faits par les employés n'opposerait qu'une impuissante barrière à cette banqueroute. Il ne faut pas dénaturer les institutions dans la prévision des jours de désastres publics, et c'est tomber dans une contradiction manifeste que de prévoir ces désastres comme supérieurs à toutes les règles, et de penser qu'on pourra en conjurer les suites par l'influence des principes de la morale et de la justice. Nous pensons donc que le système qui met les pensions au compte du trésor a pour conséquence logique et nécessaire de supprimer la retenue. C'est le régime déjà admis pour l'armée. Si, conformément à cette opinion, la retenue cessait d'être exercée, faudrait-il réduire proportionnellement les traitemens de ceux qui la subissent aujourd'hui, ou devraient-ils profiter du bénéfice qui résulterait de cette dispense? La réponse à cette question est subordonnée à l'état des finances et aux besoins réels des fonctionnaires. Nous avons assez fait connaître notre pensée pour n'avoir pas besoin de dire que nous pencherions pour la solution qui leur serait le plus favorable.

A plusieurs reprises, la chambre des députés a insisté pour qu'une même loi réglât les pensions de tous les fonctionnaires civils, et ses dernières commissions se sont appliquées à rattacher aux lois proposées les services qui avaient été laissés en dehors. On a sacrifié à ce désir d'uniformité l'avantage d'obtenir une loi sur les pensions des administrations financières les plus importantes par le nombre, et qui depuis long-temps seraient soumises à une règle définitive, si l'on eût consenti à les séparer des autres. Qu'une seule loi embrasse donc tous les services, cela est plus conforme aux habitudes de notre législation; mais il serait très regrettable que cette réunion fît oublier des différences essentielles. On a vu, à l'occasion des traitemens, l'inégalité de ceux qui sont accordés à certains services comparés à d'autres. Nous ne voudrions pas que cette inégalité s'étendît aux pensions. Les services dont les traitemens sont les plus faibles sont ceux dont les membres éprou-

vent dans la vieillesse le plus de besoins. Des raisons sur lesquelles nous ne voulons pas insister ne permettent point d'assurer moins d'aisance à la vieillesse du magistrat qu'à celle du professeur ou de l'employé des douanes ou des contributions indirectes. Des faveurs exceptionnelles peuvent être accordées aux premiers, au moins au terme de leur carrière, et elles ne seraient pas de nature à surcharger le trésor, car ceux pour qui nous les sollicitons ne forment pas le dixième du nombre total.

Quelques mots encore, et nous nous arrêtons. Résumons seulement cet exposé, et puisse-t-on en excuser la longueur en raison de l'importance du sujet. Nous avons voulu suivre le fonctionnaire dans tout le cours de son existence, à ses premiers pas dans la carrière, au sein de ses fonctions, dans la retraite accordée à ses vieux jours. La théorie générale des lois qui doivent le régir dans ces diverses situations est simple et facile à analyser. Au début, les principes d'une société libre et soumise à la loi de l'égalité appellent au service de l'état quiconque a fait ses preuves et donné des gages de capacité. L'aptitude est la condition première, la condition permanente imposée au fonctionnaire; elle détermine son admission et plus tard son avancement. Ainsi se trouve appliquée la règle sociale qui confère le pouvoir au plus digne; ainsi se trouvent garantis les intérêts publics, toujours confiés aux mains les plus habiles. L'admission du fonctionnaire l'associe à l'état. Dans cette association, il apporte ses travaux, son intelligence, des soins constans et assidus. Il sera probe et discret, obéissant à ses chefs, exact, ferme et empressé envers le public, soucieux de sa dignité, même dans la vie privée; attentif, pour garder la liberté qu'il tient de la charte, à ne jamais confondre, dans l'exercice de ses droits politiques, l'homme public avec le citoyen, l'électeur, le pair ou le député; amoureux du devoir, qu'il doit pratiquer comme une religion; soumis enfin avec respect au pouvoir disciplinaire qui punit les fautes. L'état de son côté lui doit la sécurité et le bien-être. Il lui donne la sécurité par les dispositions qui, à des degrés divers, le mettent à l'abri d'une révocation arbitraire, et par la protection dont il le couvre contre les violences et les tracasseries privées. Il lui donne le bien-être en lui accordant un salaire qui lui permet de se livrer tout entier aux travaux de son emploi, qui le dispense de veiller au soin de sa fortune. Il entretient en lui l'espoir, ce besoin du cœur humain, en lui laissant entrevoir un avenir toujours meilleur, auquel le dévouement et les services rendus l'appellent progressivement. Enfin le fonctionnaire qui a payé sa dette obtient avec le repos une honorable retraite. L'état ne l'oublie

point dans ses vieux jours, et lui assure une existence modeste, mais à l'abri de toute chance, jusqu'à ses derniers instans.

Ce qui se passe sous nos yeux n'est pas entièrement, nous l'avons dit, d'accord avec ce tableau. Le privilége et la faveur ne sont pas encore dépossédés. Il se commet des indiscrétions, les ordres n'obtiennent pas toujours une fidèle et entière exécution, le devoir n'a pas beaucoup d'adorateurs fervens. Les salaires, insuffisans en grand nombre, ne sont pas répartis dans des proportions équitables, ni soumis assez souvent à la loi progressive par laquelle ils deviendraient un moyen de discipline, une récompense des bons services. Enfin les retraites ne sont point placées sous une loi normale dans les services civils. Chaque classe de fonctionnaires, considérée isolément, jouit d'avantages ou souffre d'inconvéniens qui lui sont propres. L'armée seule a obtenu un système complet de garanties. Depuis l'arrivée sous le drapeau jusqu'à la mort, le militaire est protégé, soutenu, récompensé. Son emploi lui est assuré autant que le comportent les nécessités publiques. Des salaires réglés avec libéralité, du moins dans les rangs supérieurs, et des retraites suffisantes pourvoient à tous les besoins. On prépare les aspirans par de longues études, on promet l'avancement aux plus capables. La magistrature, l'université, le corps des ponts-et-chaussées et des mines, jouissent aussi de garanties réelles; mais les rémunérations ne sont pas en rapport avec ce que la société doit à ceux qui lui consacrent tant d'habiles et courageux efforts. Dans le personnel diplomatique et consulaire, dans la haute administration, les emplois sont moins stables, mais la mobilité des affaires l'exige; les traitemens, calculés d'après des nécessités spéciales, sont élevés sans être excessifs. C'est dans les dispositions susceptibles de garantir le choix des hommes les plus capables, c'est dans les moyens de les instruire et de les former, que la règle fait défaut. Le personnel des administrations centrales souffre aussi de l'absence de ces moyens d'instruction; il est trop nombreux, trop peu rétribué dans les rangs inférieurs, soumis à des règlemens dont la diversité n'est point justifiée. Enfin les régies financières ne paraissent réclamer que la consécration officielle et durable des mesures déjà introduites par des chefs expérimentés, une éducation théorique au début, et plus d'uniformité dans des services si analogues. Ces lacunes sont dignes d'exciter l'intérêt du gouvernement et des chambres, et notre travail, si imparfait, ne sera pas sans utilité, s'il a pu contribuer à les signaler et inspirer le désir de les faire disparaître.

VIVIEN.

DE

L'HISTOIRE POLITIQUE.

HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE,
PAR M. THIERS. — TOMES I-V.

De nos jours, les intérêts sont positifs et intolérans, les idées sont vagues et indécises. Dans la sphère des intérêts, chacun se rend compte avec exactitude de ce qu'il convoite et de ce qu'il craint; dans la région des idées, tout est livré au hasard, au désordre, à la légèreté, à l'indifférence. Nous avons sous les yeux des systèmes faux, des théories creuses, des conceptions folles. Qu'importe? On s'estimerait dupe si l'on se surprenait à vouloir venger le bon sens et soutenir la cause du vrai. Au milieu du concours et des luttes de tous ces intérêts qui s'exaltent et se supplantent, un seul est peu courtisé, l'intérêt général : négligence funeste, qui, en politique, amène la torpeur, et qui, en littérature, laisse triompher la licence.

Sur cette pente, tout dégénère et se déprave. Quand Athènes produisait Phidias et Platon, quand Paris lisait Descartes et applaudissait Corneille, les esprits étaient possédés de l'amour du beau et de la passion du vrai. Où trouver, de nos jours, ces deux sentimens sans lesquels la pensée languit ou se corrompt? La critique ne peut juger la société et les lettres que sur les faits qui se manifestent. Sans doute

il y a des intelligences restées fidèles au culte du beau et de la vérité, nous aimons à penser que, surtout dans la jeunesse, ce culte a de nombreux croyans encore : à nos yeux, l'avenir n'est pas désespéré; mais, à considérer les choses telles qu'elles se comportent en ce moment, jamais il n'y eut plus de désordre dans les imaginations. Il n'est qu'un point sur lequel s'accordent tous ces esprits qui nous donnent le spectacle d'une agitation si souvent stérile, c'est qu'en rien il n'y a de règle générale et stable. On dirait que les régions de l'art et de la pensée sont comme un vaste désert dans lequel ne s'élève pas une seule colonne, un seul monument, pour avertir ceux qui s'y aventurent. On ne relève que de sa fantaisie; de tous ses caprices on se compose une poétique, et l'on est soi-même son législateur. *Sit pro ratione voluntas*, tel est le seul principe debout dans la république des lettres, qui n'en reconnaît plus.

Cette substitution de la fantaisie à la nature des choses a précipité la chute du drame moderne; elle prépare aujourd'hui celle du roman. Cependant jamais, à aucune autre époque, le roman n'a été entrepris ni traité par une plus brillante élite de talens vigoureux. Tandis que l'auteur d'*Eugénie Grandet* nous montrait des intérieurs de famille admirablement mis en relief, une femme trouvait à la passion des accens, et peignait la nature dans des tableaux que n'eût pas désavoués Jean-Jacques. Un instant on put croire que l'auteur de *Mathilde* se proposait sérieusement d'être l'émule de Richardson; enfin un dramaturge habile et véhément se mit à consacrer avec bonheur au conte et au roman la verve qui l'avait fait applaudir au théâtre. Pourquoi donc avons-nous vu ces écrivains, au milieu de leurs succès, faiblir ou s'égarer? Par quelle raison principale et décisive le roman, sous leur plume, a-t-il dégénéré en descriptions interminables, en dissertations philosophiques, sociales, en un amas d'aventures invraisemblables, de caricatures odieuses et non comiques, en récits dont les incohérences et la prolixité effacent si souvent les impressions favorables données par le début? Quelle est la cause de toutes ces déviations? Elle est tout entière, à notre avis, dans l'oubli où vivent plus que jamais les écrivains touchant des règles et des lois qu'on n'enfreint pas impunément. Les romanciers souriront, si ces lignes tombent sous leurs yeux. Des règles au roman, l'enfant désordonné de l'imagination! Mais le roman n'est-il pas un champ ouvert à tous les caprices? N'est-ce pas là ce qui le rend si cher à l'irréflexion des écrivains? N'est-ce pas là le triomphe, l'excellence du genre? Sur cette illusion, on s'embarque, on s'aventure, on se laisse dériver, on s'épuise

en efforts impuissans pour gagner un port; en dépit du talent le plus industrieux, on se trouve à bout de voies et de moyens, on n'inspire plus qu'une curiosité très voisine de la compassion, et il arrive qu'on est à la fois en possession de la vogue et des dédains du lecteur.

Mais c'est l'histoire, et non pas le roman, qui doit nous occuper ici. La littérature historique n'est pas aujourd'hui sans courir d'assez sérieux dangers. Il semble qu'on se propose de traiter l'histoire comme on a fait du drame et du roman. Nous n'entendons point parler des compilations innombrables dont on nous encombre chaque jour : de tout temps, il y a eu des compilateurs, mais de tout temps aussi ceux qui aiment vraiment l'histoire les ont complètement ignorés. Les dangers que nous dénonçons viennent de plus haut, car ils ont pour cause les erreurs du talent et de l'esprit. En effet, si on entreprenait d'écrire l'histoire avec des dispositions et des aptitudes plus contraires qu'utiles à la véritable intelligence des faits, avec plus d'ardeur dans la sensibilité que de rectitude dans le jugement, si d'un autre côté certains hommes se proposaient de tourner un récit historique en justification d'opinions et de théories dont ils seraient entêtés, n'y aurait-il pas pour l'histoire un grave péril, et ne risquerait-elle pas de voir sa nature violentée et ses devoirs trahis? Voilà cependant ce qui nous menace : l'imagination et l'esprit de parti sont aujourd'hui, pour l'histoire, une cause imminente de corruption et de décadence.

Il y a deux sortes d'imagination, celle qui éclaire la réalité, celle qui s'y substitue. Autant la première répand sur l'histoire une lumière heureuse, autant la seconde ne nous montre les faits et les hommes que sous un jour faux. Si cette dernière vous domine et vous mène, si un tempérament de poète vous assujettit à ses capricieuses exigences, jetez loin de vous la plume de l'histoire, ou plutôt ne la prenez pas, car les efforts même d'un talent mal appliqué aggraveraient vos méprises. Nous ne faisons guère que reproduire ici la pensée et les conseils d'un des plus illustres maîtres de l'antiquité. Il arrive parfois à Polybe de mêler à ses récits la critique des historiens ses devanciers. Ainsi, dans son second livre, après avoir raconté la guerre de Cléomène contre les Achéens, il explique pourquoi il a préféré le témoignage d'Aratus à celui de Phylarque, dont les descriptions diffuses et pathétiques lui sont suspectes, et il ajoute : « Il ne faut pas qu'un historien cherche à toucher ses lecteurs par du merveilleux, ni qu'il imagine des discours qui auraient pu se tenir, ni qu'il s'étende outre mesure sur les conséquences possibles de certains évènemens. Il doit laisser cela aux poètes tragiques, se renfermer dans ce qui a

été dit et fait véritablement, dût même l'importance de certaines choses lui paraître médiocre. La tragédie et l'histoire n'ont pas le même but : loin de là, leur visée est entièrement contraire. La tragédie se propose d'exciter l'admiration dans l'esprit des auditeurs, de les émouvoir par les discours les plus persuasifs et les plus touchans : l'histoire ne saurait avoir d'autre dessein que d'instruire et de persuader par des discours et des actions véritables. Les tragiques, pour arriver aux effets qu'ils cherchent, se permettent la fiction, et trompent le spectateur : l'historien ne met en œuvre que le vrai, car il veut surtout être utile (1). » Judicieuses paroles, dont la vérité semble croître encore en face des divagations qui trop souvent aujourd'hui usurpent le titre d'histoire. Nous aussi, nous avons nos Phylarques aux digressions mélancoliques, aux tirades larmoyantes. La critique s'abstient de les troubler; mais la postérité, s'ils y arrivent, les jugera sévèrement.

L'esprit de parti est pour l'histoire un autre fléau. Distinguons l'esprit de chaque siècle d'avec l'esprit de parti. De siècle en siècle, l'esprit général du monde se modifie, se renouvelle, et l'humanité comprend mieux le passé à mesure qu'elle s'en éloigne; aussi, ou elle en recommence les récits, ou elle redresse, elle corrige les jugemens qu'elle a portés. Un pareil changement, loin d'altérer la justice du genre humain, l'étend et la confirme, et il n'a rien de commun avec l'inconsistance passionnée de l'esprit de parti. Pour ce dernier, il n'y a point de vérité, il n'y a que des intérêts. L'esprit de parti s'inquiète peu de s'instruire avec exactitude, avec sincérité, aux leçons et aux secrets du passé : il n'a d'autre souci que la domination du présent, et, pour la saisir, il défigurera la vérité, s'il le faut. Hommes et choses, révolutions religieuses et politiques, tout devra prendre une physionomie appropriée aux convenances de tel parti, de telle faction, de telle secte; on fera mentir le passé, et les instrumens de ce mensonge pourront être de bonne foi. Des esprits plus crédules que réfléchis, plus exaltés que vigoureux, s'imagineront bien mériter de leur pays et de leur époque en faisant de l'histoire un plaidoyer, un acte d'accusation, un libelle. Des démocrates ont, dit-on, découvert que jusqu'à présent l'histoire de la révolution française n'avait été écrite que par des bourgeois au profit de la bourgeoisie; il s'agirait aujourd'hui de l'écrire au profit du peuple, et au flambeau des opinions qui ont succombé en 1793. Dans les rangs opposés, on racon-

(1) *Polybii historiar.* lib. II, p. 349, 350, t. I; édit. Schweighœuser, 1789.

tera les temps écoulés depuis la réforme sous les inspirations du catholicisme le plus intolérant et le plus irrité, ou bien un prêtre journaliste improvisera des volumes pour ériger l'ancienne monarchie en archétype de tout gouvernement et de toute liberté. Au milieu de tous ces partis qui s'excommunient mutuellement et se combattent, je cherche en vain l'histoire; elle n'habite pas les clubs, elle ne hante pas davantage les assemblées de certains dévots : les régions d'où elle contemple les choses humaines sont à la fois plus calmes et plus hautes.

Que du moins l'histoire conserve son équité et son indépendance; qu'elle soit pour nous tous un refuge, une école toujours féconde en salutaires leçons, une digue contre l'erreur. Tous, hommes et partis, nous avons besoin de nous rejeter souvent dans le passé, afin de prendre pour les épreuves du présent des forces nouvelles et des inspirations meilleures. Il serait triste que des conceptions chimériques ou des passions sans justice vinssent altérer et empoisonner ces sources vives de l'histoire où doivent se retremper les générations. Mais non; tous ces assauts donnés à la raison publique ne l'ébranleront pas, et le génie national, si bien doué pour l'intelligence comme pour la composition de l'histoire, ne sera pas entraîné loin des voies droites et larges où depuis des siècles il s'est illustré. De temps à autre, des livres graves et consciencieusement médités témoignent que le genre historique est encore cultivé par des esprits que captive noblement l'unique amour du vrai. Parmi ces productions vraiment dignes d'estime, il est juste de remarquer l'ouvrage que M. Armand Lefebvre a consacré à l'histoire de la diplomatie européenne pendant les quinze premières années du siècle (1). Un jugement ferme, plutôt enclin à la sévérité qu'à l'indulgence, un style simple et concis, des faits intéressans et nombreux dont plusieurs jusqu'à présent étaient peu connus, habilement enchaînés, recommandent ce livre qui saura se concilier, nous n'en doutons pas, l'attention et les suffrages des hommes compétens en France et en Europe.

Enfin il était réservé à notre époque, par un contraste heureux avec tant de prétentieuses pauvretés, de produire une œuvre qui eût la puissance de préoccuper, d'émouvoir tous les esprits, d'ouvrir un vaste champ à la curiosité, à l'admiration, au dénigrement, à l'enthousiasme, à la critique. Nous n'avons pas ici, comme il y a quelques mois,

(1) *Histoire des Cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire, écrite avec les documens réunis aux archives des affaires étrangères,* 1800-1815; chez Gosselin.

à prédire un succès immense, et ce n'est pas non plus pour le constater que nous reparlons aujourd'hui du livre de M. Thiers. *Habent sua fata libelli.* La destinée de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* est des plus éclatantes : elle n'a plus qu'à poursuivre son cours. Ce que nous voudrions aujourd'hui, c'est de nous rendre compte des raisons qui ont si rapidement procuré à ce livre une popularité vive et soutenue. Devant une réussite pareille, il est bon de se recueillir pour en scruter les causes et la légitimité; c'est une étude qui peut-être ne sera pas inutile, eu égard surtout aux mauvaises tendances que nous signalions en commençant.

Dussions-nous être accusé d'une grande naïveté, nous dirons que le livre de M. Thiers n'a si fort réussi que parce qu'il est vraiment une histoire. On a été ravi de rencontrer un écrivain qui racontait au lieu de disserter, et qui s'attachait plus à instruire le lecteur qu'à lui inculquer ses opinions. Avec M. Thiers, on se trouve sur-le-champ au milieu des faits, on vogue incontinent en pleine mer. La phrase la plus simple ouvre le plus vaste des récits. *La journée du* 18 *brumaire venait de mettre fin à l'existence du directoire.* Tel est le début de M. Thiers; il n'est pas ambitieux, et rappelle la manière dont Xénophon commence ses *Helléniques.* Μετὰ δὲ ταῦτα, dit le continuateur de Thucydide. Où placer la vraie base d'une histoire politique, si ce n'est au milieu des faits? Quelle est la matière de toute histoire, si ce n'est l'expérience du genre humain? De cette expérience et non d'une théorie plus ou moins arbitraire doivent sortir des leçons qui seront d'autant plus frappantes sous la plume de l'historien, qu'il aura davantage laissé parler les faits. Plus un livre historique contiendra de faits dans un espace artistement mesuré, plus nous y trouverons savamment associés les évènemens politiques, les révolutions religieuses, les exploits militaires, l'organisation administrative, en un mot les mœurs, les lois et les armes, plus ce livre remplira les conditions que la nature des choses et l'exemple des plus illustres maîtres assignent à la véritable histoire.

Qu'on ne nous reproche pas d'oublier ou de méconnaître ce qui depuis Voltaire et Vico s'appelle la philosophie de l'histoire; seulement nous voudrions qu'on ne la confondît pas avec l'histoire même, sans laquelle d'ailleurs cette philosophie ne saurait exister. Si Machiavel et Montesquieu nous ont laissé sur l'antiquité, et notamment sur les Romains, des raisonnemens excellens, des considérations ingénieuses, n'est-ce pas surtout parce qu'ils avaient pu étudier le vaste et sévère monument de Tite-Live? L'écrivain de Padoue, dans son

abondante et magnifique narration, déroule les évènemens en homme plus préoccupé du soin de les faire bien connaître que du désir de les juger lui-même, et c'est précisément par cette sorte d'abnégation qu'il est grand et utile. Quel mécompte, pour nous autres modernes, si Tite-Live eût plutôt raisonné que conté! Que de points obscurs! que de faits perdus! Heureusement les esprits supérieurs ont une netteté égale à leur force; ils discernent du premier coup leur mission, leur but. En face des anciens temps de la république, Tite-Live ne s'est pas érigé en raisonneur, il a préféré le rôle de témoin impartial, et il lui est advenu de partager l'immortalité de cette Rome qu'il a su peindre avec une si éloquente vérité.

Chaque jour moissonne les derniers témoins de l'époque consulaire et impériale, les acteurs des quinze premières années de notre siècle. L'enfance des hommes qui ont quarante ans aujourd'hui a été affligée par les revers de la France et de Napoléon, sans pouvoir se rendre compte de ce douloureux spectacle. L'ignorance des générations qui nous pressent est plus grande encore, et nous dirions volontiers qu'avant le livre de M. Thiers elles connaissaient mieux le siècle de Périclès ou celui de Louis XIV que l'époque napoléonienne. Cette lacune est aujourd'hui comblée. Grace à un livre qui se trouve maintenant dans toutes les mains, les hommes qui sont en possession du présent, ceux qui disposeront de l'avenir, apprennent l'histoire d'un temps où a été fondée d'une manière impérissable l'égalité civile, et le nom de la France porté dans tous les coins de l'univers. Cette histoire, quand ils l'auront apprise, ils pourront la juger.

Un des principaux mérites du livre de M. Thiers est d'offrir une large et solide base à tous les commentaires, à toutes les spéculations, à tous les raisonnemens politiques qui voudront se donner carrière sur cette grande époque. Il y a dans son ouvrage une telle abondance de faits et de points de vue, qu'on y trouve même des armes contre les opinions, contre les solutions que paraît préférer l'auteur. Pour M. Thiers, l'historien n'est pas un avocat, un souteneur de thèses; il doit être le plus véridique comme le plus intelligent des témoins. Sans doute, ce témoin a reçu du spectacle des choses des impressions qu'il peut faire connaître; mais, avant tout, il doit livrer tous les élémens du procès, jusqu'aux moyens de discuter ses propres sentimens. L'impartialité de M. Thiers est inaltérable. S'il eût été possible que l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* parût sans qu'on en connût l'auteur, on eût cherché avec curiosité quel était cet écrivain d'un esprit si équitable et si libre. Eh bien! cet historien dont la sé-

rénité, dont la justice vous charment, vit depuis quinze ans au milieu des tempêtes de la vie politique, et il s'y est maintenu calme et sans fiel. Aussi, vous ne trouverez rien dans son livre qui ressemble à l'amertume condensée de Tacite. L'historien du consulat et de l'empire a plus d'admiration pour les grandeurs de la nature humaine que de colère contre ses bassesses. Jusque dans les condamnations les plus formelles qu'il prononce, perce l'indulgence philosophique d'un ministre qui connaît les hommes parce qu'il les a maniés. Il y a des historiens dont l'impartialité est chagrine; celle de M. Thiers est bienveillante.

Si impartial qu'il soit, l'historien du consulat et de l'empire a cependant une affection qui lui tient fort au cœur : il aime Napoléon. Nous ne pensons pas que la France lui en sache mauvais gré. Se figure-t-on un écrivain abordant le magnifique sujet que traite en ce moment M. Thiers avec une antipathie systématique, avec une haine réfléchie pour l'homme qui, pendant vingt ans, a si vigoureusement tenu en haleine la renommée, la France et le monde? Comment avec de pareils sentimens s'élever à l'équitable sérénité de l'histoire? Sans doute, la France peut adresser de graves reproches à Napoléon; elle peut lui appliquer cette parole de Tacite sur Pompée : *Quæ armis tuebatur armis amisit* (1); ce que par la guerre il avait su élever et défendre, il l'a perdu par la guerre. Toutefois, à la vue de l'indomptable héroïsme du conquérant et du long supplice qui a succédé à tant de triomphes, la France a pardonné, et le pardon s'est élevé jusqu'à l'apothéose. Sans doute, l'histoire doit être autre chose que l'écho de l'enthousiasme populaire, mais elle ne met pas non plus son orgueil à faire divorce avec les sentimens de la nation dont elle déroule les annales. Du fond de ces sentimens et de ces instincts, dégager ce qui est marqué au coin du bon sens; au lieu de mépriser les opinions d'un peuple, en chercher les raisons, sans oublier d'en signaler les excès et les méprises, telle est la voie qui conduira plus sûrement que toute autre l'historien politique à la vérité.

L'intime sympathie de M. Thiers pour Napoléon ne sera donc pas une cause d'erreurs. On sent, pour ainsi parler, dans l'historien, une nature méridionale qui comprend merveilleusement un génie méridional. La peinture qu'a faite M. Thiers de l'admiration affectueuse qu'inspirèrent à la France les débuts du gouvernement consulaire est vive, elle a frappé tout le monde, on dirait l'impression d'un contem-

(1) *Annalium*, lib. III, cap. 28.

porain représentant ce qu'il a vu lui-même. Il n'y a rien néanmoins d'exagéré dans le tableau que nous a présenté l'historien, et nous en trouvons la preuve dans un témoignage dont on ne saurait contester la sincérité. En 1800 vivait, dans une studieuse retraite, un homme d'une rare distinction d'esprit, dont on a depuis sa mort publié des *Pensées* et quelques lettres. Nous voulons parler de M. Joubert. Voici ce que, dans la première année de ce siècle, il écrivait de Montignac à Mme de Beaumont, qui habitait Paris : « Je ne vous parlerai pas aujourd'hui de Bonaparte, qui est un inter-roi admirable. Cet homme n'est pas parvenu : il est arrivé à sa place. Je l'aime. Sans lui, on ne pourrait plus sentir aucun enthousiasme pour quelque chose de vivant et de puissant. Ce jeu de la réalité, placée en son vrai point de vue, et que vous nommez illusion, quand elle vous plaît et vous charme, ne s'opérerait dans notre ame, sans cet homme extraordinaire, en faveur de rien d'agissant. Je lui souhaite perpétuellement toutes les vertus, toutes les ressources, toutes les lumières, toutes les perfections qui lui manquent peut-être, ou qu'il n'a pas eu le temps d'avoir. Il a fait renaître, non-seulement en sa faveur, mais en faveur de tous les autres grands hommes, pour lesquels il le ressent aussi, l'enthousiasme qui était perdu, oisif, éteint, anéanti. Ses aventures ont fait taire l'esprit et réveillé l'imagination. L'admiration a reparu et réjoui une terre attristée, où ne brillait aucun mérite qui imposât à tous les autres. Qu'il conserve tous ses succès, qu'il en soit de plus en plus digne, qu'il demeure maître long-temps. Il l'est, certes, et il sait l'être. Nous avions grand besoin de lui!.... Mais il est jeune, il est mortel, et je méprise toujours infiniment ses associés (1). » M. Joubert n'est pas suspect : par son esprit et par ses relations, il appartient plutôt à l'ancienne France qu'à la nouvelle. Les derniers mots du passage que nous avons cité décèlent sa haine pour les hommes et les choses de la révolution. Cependant il est subjugué, et ce penseur sent et parle comme le peuple. Il n'y avait qu'un cri en France, cri d'enthousiasme et d'amour pour l'homme qui nous tirait de l'abîme, et nous couvrait de sa glorieuse dictature.

Ces sentimens de la nation, l'état de la France à cette époque extraordinaire, la stupeur, l'admiration de l'Europe, tout cela voulait être peint franchement, à grands traits, et c'est ce qu'a fait M. Thiers. Il n'a pas été arrêté par la crainte d'être appelé napoléonien, comme Tite-Live fut nommé le pompéien, d'autant plus qu'il était sûr de

(1) *Pensées, Essais et Maximes de J. Joubert*, t. II, p. 265, 266.

lui-même. Il savait bien que lorsqu'arriverait pour Napoléon le moment des fautes, et pour l'historien le devoir du blâme, il ne faillirait pas à sa tâche. Quand le consulat à vie fait place à l'empire, cette métamorphose est sévèrement blâmée par l'historien, qui, dans le cinquième volume, a consacré quelques pages graves et profondes à l'appréciation de cette transformation nouvelle. Ce jugement porté, M. Thiers reprend son récit, et nous fait assister aux pompes du sacre, à la création des institutions de l'empire, comme si l'empire devait durer toujours. N'est-ce pas le rôle de l'historien?

Un écrivain moins expérimenté que M. Thiers n'aurait pas résisté à la tentation de tracer un ou plusieurs portraits de Napoléon, comme cela se pratique d'ordinaire pour les personnages historiques; mais comment peindre définitivement, au milieu de sa carrière, un homme dont la nature est aussi mobile que puissante et qui procède par saillies imprévues? M. Thiers s'y prend mieux. Dans son histoire, Napoléon agit, se meut, parle; l'écrivain ne le peint pas, il le donne vivant. C'est le plus grand des hommes, mais sa grandeur n'ôte rien à la réalité. Il est sous nos yeux, avec ses passions, avec sa foudroyante impétuosité, avec cette fécondité inépuisable de plans et de vues qui excite à la fois l'admiration et des craintes pour l'avenir. Au point où M. Thiers a conduit son histoire, on tremble déjà que Napoléon ne devienne un jour la tragique victime de lui-même, et cette appréhension n'émeut pas médiocrement le lecteur.

Nous avions grand besoin d'un Napoléon réel, surtout si l'on songe à toutes les fausses images qu'en a successivement données depuis trente ans l'esprit de parti et de système. Sans parler des jugemens dictés par une haine allant jusqu'au délire ou par un enthousiasme sans contrepoids, sans parler aussi des sévérités injustes dont ne se firent pas faute quelques personnes éminentes qui avaient à se plaindre de l'empereur, comme Benjamin Constant et Mme de Staël, il faut aujourd'hui, au nom du bon sens, défendre la mémoire et le génie de Napoléon contre les hallucinations d'une petite secte à laquelle un écrivain qui, dans sa langue, est, à ce qu'il paraît, un poète de génie, prête malheureusement l'autorité de son nom. S'il faut en croire M. Adam Mickiewicz et ses adeptes, Napoléon a été sur la terre le continuateur de Jésus-Christ, c'est le magistrat du *Verbe;* Napoléon portait dans son esprit tout le passé du christianisme, et le réalisait dans sa personne : puissant par la parole comme saint Pierre ou saint Paul, simple et austère dans sa vie comme l'étaient les abbés de l'église primitive, majestueux comme un évêque du moyen-âge. N'ou-

blions pas non plus que Napoléon est l'archétype de l'art nouveau (1). Quel est donc ce mysticisme exotique qui prétend envahir nos propres annales, et dégrader par de folles imaginations la première figure de notre histoire? Encore un révélateur qui, pour mieux prouver sa connaissance de l'avenir, déraisonne sur le passé.

Ce qui a souvent égaré ceux qui ont contemplé Napoléon avec la prétention de le juger et de le peindre, c'est que cette grande nature est double : il y a l'homme politique, il y a le héros. On pourrait dire de Napoléon la même chose que d'Alexandre, qu'il est à la fois le fils de Philippe et le fils de Jupiter. Or, non-seulement chez Napoléon le héros a perdu le politique, mais aujourd'hui il rend plus difficile l'étude complète de l'homme même. Si Napoléon n'était qu'un politique comme Charles-Quint, Henri IV, le cardinal de Richelieu, il ne serait pas si difficile de le caractériser et de le classer. C'est cette duplicité de nature qui déroute l'observateur. Vous croyez être en face de l'esprit le plus positif; soudain l'imagination perce, éclate, et le héros domine. Avec un pareil tempérament, on ne conserve pas ce qu'on a conquis, on perd le trône et une tombe parmi les rois, mais aussi on met son nom si haut, que pas un moderne ne peut y atteindre, et, trente ans après sa mort, on a rejoint, dans l'imagination des peuples, les demi-dieux de l'antiquité.

Il est encore pour Napoléon une autre source d'une impérissable popularité, c'est la magnificence de son langage et de son style. César était éloquent, spirituel; c'était aussi un parfait connaisseur des choses littéraires, et, lorsqu'il parlait de lui-même, c'était avec une mesure du meilleur goût. « Quand je lis les écrits de Brutus, disait-il, je me crois éloquent; mais, si je lis Cicéron, il me semble que j'ai perdu toute mon éloquence, et que je balbutie comme un enfant. » A cette aimable modestie, il joignait un enjouement et une facilité d'humeur qui lui faisaient oublier jusqu'aux épigrammes de Catulle; après les avoir lues, il invitait le poète à souper. Napoléon avait plus de sérieux dans son génie; il n'eût pas pardonné les injures qui eussent été adressées à la dignité de sa personne. Dès les premiers momens, il avait su se soustraire à la familiarité républicaine que le dictateur de Rome était obligé de supporter, et l'on peut dire que cet admirable acteur était constamment en scène, sans distraction, toujours égal à lui-même. Les pages que Napoléon a dictées à ses généraux n'ont à

(1) Toutes ces belles choses se trouvent dans *l'Église et le Messie*, par Adam Mickiewicz.

coup sûr rien à craindre d'une comparaison avec les *Commentaires;* mais, outre ses écrits militaires, que dire de ses harangues aux soldats, de ses conversations politiques, de ses improvisations au sein du conseil d'état? Sur le rocher de Sainte-Hélène, quels admirables monologues! Il a auprès de lui un homme dévoué qui recueille précieusement ses paroles; il ne l'ignore pas; il sait bien et l'on s'aperçoit, en lisant le *Mémorial,* qu'il cause pour l'Europe, pour la postérité, et, comme cette idée l'excite, il est inépuisable en aperçus, en développemens. Sur combien de choses il se montre nouveau, éloquent, lui enfin! Nous avons donc affaire ici à un grand artiste de pensées et de paroles, et M. Thiers a su tirer un merveilleux parti, non-seulement de ce que Napoléon a fait, mais de ce qu'il a dit. L'habile industrie avec laquelle il place dans son livre ce qui est sorti de plus grand de la plume et de la bouche du premier consul, de l'empereur, donne à son histoire une physionomie antique, tout en en confirmant la vérité.

Si de Napoléon nous allons aux choses principales que contient le livre de M. Thiers, nous trouvons les affaires de la religion traitées d'une manière vraiment politique. Nous ne nous étions pas trompé en prévoyant quelle sensation profonde devait exciter le troisième volume où est raconté le concordat. On a surtout remarqué la hauteur et la fermeté de vues avec lesquelles était abordé et résolu le problème religieux. Là comme ailleurs, M. Thiers ne s'est pas mépris sur les obligations et le véritable génie de l'histoire. Pour l'homme politique, pour l'historien, la religion est surtout un fait puissant, indestructible, qui a ses racines et ses raisons dans le cœur de l'homme, et qui est une des conditions nécessaires de la société. Que le philosophe scrute les dogmes, qu'il en compare les détails avec les principes métaphysiques, qu'il contrôle la religion par la science, c'est son office, c'est son droit. L'homme d'état et l'historien ont d'autres soins et d'autres vues; ils ne pèsent pas tant la vérité absolue des religions que leur utilité sociale, et, sans dévotion comme sans hypocrisie, ils ont pour le culte un sérieux respect, parce qu'ils sont convaincus de cette vérité, si bien exprimée par M. de Fontanes, que *toutes les pensées irréligieuses sont des pensées impolitiques.*

On doit mettre au nombre des prospérités de la religion catholique sa disparition d'un moment au milieu de la tempête de 1793. Elle a pu se perpétuer, grace à cette ruine d'un jour. En effet, quand Napoléon l'a rétablie, elle a reparu sans le triste cortége des priviléges, des abus et des scandales de l'ancien régime. Tout avait péri avec ce régime, tout, hormis ce qui restait de vertu intrinsèque au christia-

nisme. Napoléon comprit les besoins intimes du peuple français, et l'avenir qui était encore réservé à la religion catholique; aussi, d'une main ferme il releva la croix. Ceux qui alors et depuis cette époque ont déploré les malheurs du clergé, dépouillé de ses propriétés et de ses antiques prérogatives comme premier ordre de l'état, ont montré plus d'attache aux biens de la terre que d'intelligence des intérêts moraux de la religion. Contre ce qu'elle a perdu, l'église a gagné une puissance nouvelle; elle a fait un pacte avec le génie de la révolution française, et il dépend d'elle qu'il soit durable. Il est dans l'esprit de notre siècle de vouloir que la science et la pensée se donnent toute carrière, sans troubler inutilement les anciennes croyances. Cette sage et large manière d'apprécier les rapports des choses n'est méconnue que par quelques cerveaux échauffés et faibles.

Le cinquième volume de M. Thiers contient des pages nobles et touchantes sur l'arrivée de Pie VII en France, quand ce pontife passa les monts pour sacrer le nouvel empereur. Les appréhensions du vénérable vieillard qui craignait de trouver en France des regards hostiles, des fronts impies, la sécurité qui renaît peu à peu dans son ame, enfin son ravissement à la vue des populations qui tombent à ses genoux, tout cela est peint avec une sorte de sensibilité grave et douce. M. de Fontanes mérite vraiment l'honneur que lui a fait l'historien du consulat et de l'empire d'insérer dans ses pages la harangue que celui-ci adressa au pape. La parole de M. de Fontanes s'éleva à toute la hauteur de cette grande réconciliation du sacerdoce et de l'empire. Au milieu du silence de la tribune, le nouveau César avait trouvé un orateur qui n'était pas un des moins brillans ornemens de sa dictature.

Comment soupçonner M. Thiers de ne point aimer le gouvernement représentatif? On a toujours de l'attachement et de la reconnaissance pour les institutions au service desquelles on s'est illustré; mais il est possible d'aimer le régime constitutionnel sans avoir ce pédantisme étroit qui, en dehors des formes de ce régime, n'admet ni liberté ni bien moral. Il a été excellent qu'avant l'établissement définitif et la pratique sérieuse du gouvernement représentatif, la France ait vécu quelque temps sous une forte main qui a su tout organiser avec une rapidité invincible. Les erreurs, inévitables alors, dans lesquelles était tombée, en matière d'administration, l'assemblée constituante, furent redressées par le gouvernement consulaire, qui, de plus, ajouta des développemens puissans à l'œuvre de 1789. La centralisation, ce palladium de la France, poussa des racines plus pro-

fondes encore, et prit des accroissemens nouveaux. Tout ce travail, qui ne pouvait s'accomplir qu'à l'ombre d'un pouvoir tutélaire, a été exposé par M. Thiers en homme qui a su garder une indépendance complète d'esprit, et en même temps mettre à profit pour l'histoire toute l'expérience d'une longue vie politique. L'organisation administrative et financière de la France, sous le consulat et l'empire, n'avait jamais été décrite telle qu'on la trouve dans le livre de M. Thiers. Pour ne citer qu'un exemple, nous signalerons dans le cinquième volume la création des contributions indirectes, dont parle l'historien avec des connaissances pratiques acquises au milieu des affaires. Il nous montre Napoléon opposant, au sein du conseil d'état, à la théorie de l'impôt unique reposant exclusivement sur la terre la théorie simple et vraie de l'impôt habilement diversifié, reposant à la fois sur toutes les propriétés et toutes les industries. Sur ce point, la conviction de Napoléon était si forte, qu'il ne craignit pas, au moment où il montait au trône, de rétablir, sous le nom de droits réunis, ce que M. Thiers appelle le plus impopulaire, mais le plus utile des impôts. Au surplus, la théorie de l'impôt unique, si chère au XVIIIe siècle, a été convaincue d'erreur par le témoignage irrécusable des faits. Elle était née des plus généreuses intentions, et c'est Vauban qui, plus encore que Boisguilbert, en eut l'initiative sous la vieillesse de Louis XIV. « Patriote comme il l'était, dit Saint-Simon dans ses mémoires (1), Vauban avait été toute sa vie touché de la misère du peuple et de toutes les vexations qu'il souffrait. » L'illustre maréchal avait donc imaginé un système nouveau; il abolissait tous les impôts, et il en établissait un seul, qu'il appelait la dîme royale. Qu'arriva-t-il? Les ministres accueillirent avec colère une telle invention, Louis XIV ne voulut plus voir Vauban, qui désormais n'était à ses yeux qu'une sorte de criminel d'état. Mais voici quelque chose de plus imprévu, c'est qu'on prit au nouveau système l'idée même de la dîme, et qu'on imposa cette dîme sur les biens de tout genre, en sus de tous les autres impôts. « Qui aurait dit au maréchal de Vauban, s'écrie Saint-Simon, que tous ses travaux pour le soulagement de tout ce qui habite la France auraient uniquement servi et abouti à un nouvel impôt de surcroît, plus dur, plus permanent et plus cher que tous les autres? C'est une terrible leçon pour arrêter les meilleures propositions en fait d'impôts et de finances. » Nous ajouterons que c'est un de ces crimes qu'une tardive justice a punis à un siècle de distance par une révolution sociale.

(1) *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. V, p. 284 à 292; édition de 1829.

Sans nous arrêter sur la partie militaire de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, dont les mérites ont été si généralement reconnus, comment ne pas relever, dans le quatrième et le cinquième volume, la description du camp de Boulogne, la peinture des immenses préparatifs de Napoléon, tant dans leur ensemble que dans leurs détails, la critique raisonnée de toutes ses combinaisons pour amener une flotte française dans la Manche au moment décisif de la descente en Angleterre? Tout cela est nouveau, en ce sens que jamais le dessein de Napoléon de joindre et d'abattre la puissance britannique dans Londres même n'avait été si positivement établi. On assiste à toutes les préoccupations de l'empereur, à sa correspondance, à ses entretiens avec ses ministres et ses amiraux, à sa longue attente sur la plage de Boulogne, enfin à sa colère, à sa douleur, quand il apprend que l'inexplicable entrée de Villeneuve dans le port de Cadix a détruit toutes ses espérances. Tout à coup cependant Napoléon se calme et se met à dicter à M. Daru le plan de la campagne d'Austerlitz. Il est impossible d'oublier ces choses après les avoir lues; elles restent ineffaçables dans la mémoire, dans la pensée. Ce dessein que Napoléon n'a pu exécuter sera placé désormais à côté des plus grandes entreprises qu'il ait accomplies, tant sa volonté jusqu'au dernier moment a lutté contre la fortune!

On s'explique les soins que devait prendre l'Angleterre pour fomenter en Europe une coalition. Jamais, dans sa longue rivalité contre nous, elle n'avait couru un aussi grand danger, parce que jamais la puissance française n'avait été conduite avec autant de génie. Les hommes d'état qui dirigeaient les affaires de la Grande-Bretagne devaient vouloir à tout prix créer une diversion formidable qui retînt Napoléon sur le continent, et, par une coïncidence pour eux fort heureuse, il se trouva que la Russie, par de tout autres motifs que ceux qui animaient l'Angleterre, était disposée à se prêter à ses desseins. Toutes les circonstances diplomatiques qui précédèrent l'explosion de la troisième coalition sont racontées, dans le cinquième volume de M. Thiers, avec des détails nouveaux et piquans. Il y avait alors auprès des jeunes ministres de l'empereur Alexandre, auprès du prince Czartoryski et de MM. de Strogonoff et de Nowosiltzoff, un de ces aventuriers doués quelquefois de facultés éminentes, qui, dans une situation subalterne, conçoivent des plans qui ne sont pas toujours méprisables. Un abbé Piatoli, qui de Pologne avait passé en Courlande et de Courlande en Russie, avait imaginé un plan d'arbitrage et d'équilibre européen qu'il avait intitulé *alliance de médiation*. Dans ce plan qu'il était parvenu à faire goûter au prince Czartoryski, la Russie

jouait le rôle de puissance désintéressée et pacificatrice. Tous les états européens, sauf la France, partageant leurs forces en trois grandes masses, formaient une sorte de congrès; les conditions qui nous étaient imposées devaient être celles des traités de Lunéville et d'Amiens, mais avec un commentaire nouveau donné par ce congrès. Si la France refusait ces conditions, on lui ferait la guerre; si cette guerre n'était qu'à moitié heureuse pour l'Europe coalisée, on devait se contenter d'enlever à la France ses possessions en Italie et la Belgique; si la guerre réussissait tout-à-fait, l'Europe retrancherait de l'empire français les provinces rhénanes, elle appellerait, elle établirait sur les bords du Rhin la Prusse, à laquelle elle créerait ainsi un éternel antagonisme contre la France. Ce plan, avec des détails et des amendemens qu'il faut aller chercher dans notre historien, fut soumis à Pitt. On peut juger de sa joie à une pareille ouverture. M. Thiers a peint avec beaucoup de finesse la déférence affectée de Pitt pour les jeunes diplomates, MM. de Strogonoff et de Nowosiltzoff, que lui envoyait l'empereur Alexandre. Pitt consentit presque à être gourmandé, il se laissa reprocher l'ambition de l'Angleterre; le plus positif des hommes d'état eut l'air d'admirer des idées chimériques. N'est-ce pas là le haut comique de l'histoire?

Tout cependant n'était pas chimérique dans les projets de l'abbé Piatoli, car, dix ans plus tard, quand la fortune nous eut abandonnés, plusieurs données de ce plan servirent de base aux traités de 1815. Au surplus, à cette époque funeste, il y eut de la part d'un cabinet plus de malveillance pour la France que du côté de la Russie et de l'Angleterre. Dans une compilation de pièces historiques et littéraires publiée à Berlin il y a quelques années (1), nous trouvons qu'en 1815 un docteur Wilhelm Butte fit imprimer un écrit sous ce titre : *Conditions nécessaires d'une paix avec la France. Cri de l'opinion publique.* Ces conditions étaient, entre autres, d'ôter à la France l'Alsace, la Lorraine, Metz, Toul et Verdun, de donner au royaume des Pays-Bas Lille et Valenciennes, de détruire tous les monumens, de changer toutes les dénominations qui attestaient les victoires des Français, d'occuper la France pendant un temps illimité. Le docteur envoya son livre au prince de Hardenberg, qui dit au conseiller Stageman : « C'est presque littéralement les conditions de la paix avec la France que j'avais exposées dans la commission, et cependant je n'en ai rien

(1) *Denkschriften und Briefe zur Characteristik der Welt und Literatur*, t. V; Berlin, 1841.

communiqué à l'auteur, ni de bouche ni par écrit. » Ce n'est pas tout : le prince écrivit au docteur une lettre de remerciement, dans laquelle il lui donna l'assurance que ce n'était pas la faute de la Prusse si ces conditions n'avaient pas prévalu ; mais la Prusse, épuisée d'hommes et de moyens, n'avait pu emporter une pareille question contre l'Europe : elle a dû sacrifier ses convictions les plus intimes à l'union avec ses alliés et au repos de ses peuples. — Il y a, dans cette résistance de l'Europe aux passions d'un cabinet alors plus irrité que les autres, comme une solennelle reconnaissance de la place nécessaire que la France occupe dans le monde. Trente ans sont écoulés, et l'Allemagne elle-même peut juger aujourd'hui s'il était de son intérêt de partager, de mutiler le peuple qui lui a donné l'exemple et le goût de la liberté constitutionnelle.

Mais, à la fin du cinquième volume de M. Thiers, nous sommes loin des tristes conjonctures de 1815. L'historien nous laisse au milieu des plus glorieuses prospérités et à la veille d'Austerlitz. Napoléon a été cinq ans consul ; désormais ce sera comme empereur qu'il gouvernera la France. Dès aujourd'hui, M. Thiers est l'historien complet de ce consulat illustre ; il y a consacré cinq volumes sur lesquels il est possible de résumer un jugement général.

Nous voudrions, avant tout, vider une question préliminaire, et savoir précisément ce qu'il faut penser d'un mérite que nul ne conteste à l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, le mérite de la clarté. Même en insistant sur cet éloge, quelques personnes se sont flattées d'avoir été très méchantes. C'est donc chose convenue, la clarté est une des qualités principales de M. Thiers. Mais à quel prix est-on clair dans un sujet immense ? à quelles conditions ? Au prix de la méditation la plus profonde, aux conditions d'une supériorité véritable et d'une grande force dans l'esprit. Tomber d'accord que notre historien est souverainement clair dans les détails les plus déliés comme dans les grandes proportions de son récit, c'est lui accorder qu'à travers une œuvre non moins difficile que vaste il a toujours été maître de ses matériaux, de ses idées, qu'il n'a jamais eu le regard ébloui, obscurci, ni la main fatiguée. Est-là ce qu'ont voulu dire tous ceux qui ont parlé de la clarté de M. Thiers ?

L'histoire a des règles certaines, et en même temps tout esprit supérieur qui l'aborde y porte son originalité. Quand elle est traitée par des hommes d'un certain ordre, on est sûr qu'elle ne sera ni une apologie, ni une satire, ni une prédication. Voilà pour l'absence des défauts, de ces défauts qui ne se pardonnent point, parce qu'ils altèrent la nature, l'essence même du genre et de l'art historique. A l'abri de

ces tentations, qui ne sont à craindre, au reste, que pour les talens médiocres, un esprit supérieur se montrera franchement dans l'histoire tel qu'il est dans la vie et dans la politique. Loin de n'y produire ses facultés, ses qualités, que d'une manière timide, il les appliquera, au contraire, à la peinture du passé avec une liberté vigoureuse. Qui pourrait prétendre qu'il n'y a qu'une manière d'écrire l'histoire? Il y a autant de façons de la traiter que d'esprits puissans qui se sentiront faits pour elle. Dans le champ des annales romaines, que de génies divers se sont déployés! En voici un qui, ardent émule des Grecs, aspire surtout à se montrer merveilleux artiste, et nous laisse des récits d'une immortelle brièveté. Après Salluste vient Tite-Live, qui, par l'ampleur de ses narrations, semble vouloir égaler l'immensité des choses romaines, ne rien omettre, et livrer aux politiques et aux penseurs à venir tous les moyens de comprendre et d'expliquer la grandeur de la république. Cependant, avant Tite-Live, un Grec, ami du second Scipion, avait voulu trouver lui-même les raisons de cette grandeur. Le dessein qui met entre les mains de Polybe la plume de l'histoire est de prouver que Rome ne devait pas ses prospérités incomparables à une aveugle fatalité. Enfin, au milieu des empereurs romains et presque sur le seuil de l'Europe moderne se tient Tacite, peintre sévère et sublime, accusateur terrible d'un monde qui devait bientôt s'écrouler. N'oublions pas toutefois que Napoléon se défiait de Tacite, de cette imagination si sombre et si vive, sous l'empire de laquelle certains coups de pinceau n'ont été peut-être qu'une éloquente calomnie.

Notre amour-propre, à nous autres modernes, nous persuade volontiers qu'en mainte chose nous sommes tout-à-fait nouveaux. Néanmoins il est rare que, lorsqu'un talent moderne est fortement trempé, un examen attentif ne vous révèle quelque analogie avec un talent ou un caractère de l'antiquité; c'est la nature humaine qui se ressemble à elle-même. Pour nous, il nous a été impossible de lire et de relire l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* sans songer à Polybe. Ce n'a pas été un de ces rapprochemens fugitifs qui laissent peu de traces dans l'esprit; non, l'impression a été durable, et j'en voudrais donner les raisons. Quel est le vrai caractère de Polybe comme historien? Sur ce point important, nous sommes heureux de laisser parler un juge souverain en matière historique. Dans un de ses jugemens si substantiels et si vrais sur tout ce qui concerne Rome, Jean de Müller, après nous avoir montré Polybe doué du plus juste coup d'œil, n'ayant rien épargné pour acquérir la plus exacte connaissance des lieux, des divers théâtres de l'histoire, et sachant apprécier avec la plus complète

impartialité les diverses constitutions des peuples, termine ainsi : « Ne demandez à Polybe ni l'art d'Hérodote, ni la force de Thucydide, ni la concision de Xénophon; Polybe est un homme d'état, qui, toujours plein de son sujet, et sans chercher à plaire aux lettrés, écrit pour les hommes d'état : ce qui le caractérise, c'est l'intelligence (1). » Que M. Thiers y ait plus ou moins songé, que ce soit étude d'un grand modèle ou naturelle ressemblance, son livre présente, avec ce qui nous reste de Polybe, de frappantes affinités, car le récit et la discussion politique s'y trouvent combinés de manière à fortement instruire le lecteur, tout en le provoquant à raisonner lui-même sur les faits qu'il apprend.

Si nous étudions de plus près la manière de l'historien du consulat et de l'empire, l'ordonnance de ce vaste ouvrage décèle vraiment un artiste. Nous ne parlons pas encore de l'exécution, mais de la conception de l'ensemble, de la distribution des grandes masses du récit, de cette économie lumineuse qui élève aux séduisantes proportions de l'art un sujet aussi sérieux et aussi compliqué. Il serait d'un étrange aveuglement ou d'une injustice passionnée de méconnaître, de nier la puissance de composition qui a su donner l'harmonie et l'unité à ce vaste assemblage de faits et d'idées, à cette grande construction historique. Maintenant, le style même est-il à la hauteur de cette belle et savante méthode? Un jour, dans sa correspondance, Voltaire s'exprimait avec beaucoup d'aigreur sur le compte de Montesquieu; il ne pouvait lui pardonner d'avoir cherché, dans les *Lettres persanes*, à rabaisser les poètes, et disait qu'il avait voulu renverser un trône où il sentait qu'il ne pouvait s'asseoir. Toutefois, au milieu de ses reproches et de ses griefs, Voltaire ne pouvait s'empêcher de s'écrier : « Il est vrai que Montesquieu a quelquefois beaucoup d'imagination dans l'expression; c'est, à mon sens, son principal mérite. » Il y a encore de l'humeur dans cet éloge que la vérité arrache à Voltaire; il sentait intérieurement que cette *imagination dans l'expression*, qu'il était obligé de reconnaître à Montesquieu, lui manquait. Elle ne manque pas moins à M. Thiers, sur l'esprit duquel le génie et l'école de M. de Châteaubriand n'ont exercé aucune influence. Le style de M. Thiers est simple, clair, large et positif. De plus, il a du mouvement, non le mouvement du poète et de l'orateur que produit l'imagination mise en branle ou l'ardeur des passions, mais ce mouvement qui convient à l'histoire, parce qu'il est l'expression vraie du fond et

(1) *Vier und zwanzig Bücher Allgemeiner Geschichten*, V Buch, Kap. II.

de l'enchaînement des choses. Voilà les qualités principales du style de notre historien; en voici les inconvéniens et les défauts. Parfois les développemens de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* ont plutôt la physionomie d'une improvisation rapide que d'une œuvre mûrement élaborée; c'est que M. Thiers a immensément médité sur les choses, et très peu sur les mots. Son talent d'écrire, qui est des plus éminens, est plutôt d'instinct que de réflexion. Le spectacle, que sa belle intelligence se donne à elle-même, des choses et des faits le préoccupe uniquement, l'absorbe, l'emporte, et il perd tout souci de l'arrangement des mots et des phrases. De là les incorrections et les négligences qu'on a remarquées, surtout dans les premiers volumes, et que nous sommes loin de considérer comme des minuties indignes d'attention. Heureusement une révision vigilante peut, sans altérer le fond, faire disparaître ces défauts dans la forme. Nous relèverons aussi quelques répétitions et certains résumés, dont le récit historique n'a pas besoin. Ici l'écrivain a gardé quelque chose des habitudes de l'orateur. C'est au milieu de l'histoire comme une trace de la tribune qu'il est aisé d'effacer.

Puisque nous en sommes aux critiques, nous reviendrons sur le fond avant de terminer pour dire un mot de l'Angleterre, ou plutôt de la manière dont en parle l'historien du consulat et de l'empire. Il n'a pas été nécessaire à M. Thiers de se faire violence afin de rester digne et juste en appréciant la nation anglaise et l'ardeur de ses inimitiés contre nous au commencement de ce siècle. Il lui est facile de montrer une équitable estime pour les actes et les hommes qui honorent véritablement la puissance britannique, notamment pour Nelson, dont il loue sans détour l'infatigable audace. Mais il est un autre ennemi de la France non moins illustre, non moins opiniâtre, dont M. Thiers n'a pas accusé assez fortement la physionomie politique; nous voulons parler de Pitt : c'est un portrait qui lui reste à tracer. Nous espérons aussi trouver plus tard dans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* quelques pages où l'Angleterre, l'originalité de son génie, l'étendue de sa puissance, soient profondément caractérisées. Les occasions ne manqueront pas à l'historien, car à la fin du cinquième volume ce duel formidable qui doit durer dix ans entre l'Angleterre et Napoléon n'est qu'à son début. Il sera bien plus sérieusement engagé à l'époque du fameux décret de Berlin sur le blocus continental. Au surplus, pour nous contenter, M. Thiers n'a qu'à être fidèle à sa propre méthode, en consacrant à propos à l'Angleterre une excursion historique semblable à celles qu'il a si bien faites sur l'ancienne con-

stitution de l'Allemagne et sur les affaires de la Suisse. Et cela importe d'autant plus que l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* doit produire une impression plus vive sur les hommes politiques de la Grande-Bretagne. Nous nous préoccupons fort peu des injures adressées à M. Thiers par certains organes de la presse anglaise, mais nous désirons que les hommes d'état de l'Angleterre ne puissent sans injustice refuser de rendre hommage à la grave impartialité de l'historien français.

L'apparition du livre de M. Thiers, livre qui n'est pas moins européen que national, est un des traits caractéristiques de notre temps. Les époques pacifiques, l'histoire est là pour nous l'apprendre, se plaisent au récit des temps de gloire et de guerre; c'est pour elles un plaisir de plus. L'historien, l'homme d'état auquel nous devons ces nobles émotions, a pensé sans doute qu'elles pouvaient aussi être fécondes en utiles enseignemens pour l'Europe comme pour la France. En effet, par le spectacle de toutes ces luttes dans le passé, de toutes ces coalitions, de tous ces prodiges, de tous ces excès de la gloire, on est ramené nécessairement au respect du droit, au respect de toutes les nationalités qui constituent la république européenne. Puisque ni Napoléon n'a pu asservir l'Europe, ni l'Europe détruire la France, la paix, une paix digne pour tous, utile à tous, nous est donc indiquée comme la seule solution possible par ce passé même si tumultueux et si militaire. C'est une grande leçon politique que le livre de M. Thiers, leçon donnée à tous avec courage comme avec modération. Oui, M. Thiers a le courage de l'historien, mais dans les limites qu'il s'est tracées lui-même. Il y avait quelque simplicité à espérer qu'il irait se briser contre les écueils où il était attendu. D'un autre côté, ce n'est pas un des moindres mérites de son ouvrage que d'avoir déplu à toutes les opinions extrêmes : nous n'allons pas si loin que Bayle, qui prétend que la perfection d'une histoire est d'être désagréable à toutes les sectes et à toutes les nations; mais il y a des partis et des écoles qu'une histoire vraiment digne de ce nom doit nécessairement irriter, puisqu'elle oppose à leurs passions et à leurs erreurs l'expérience du genre humain. Enfin, dans l'intérêt si cher à ce recueil de la saine et grande littérature, et en face de toutes ces œuvres dites d'imagination qui nous attristent aujourd'hui par leur volumineuse décadence, il est heureux que nous devions à la muse sévère de l'histoire politique un livre grave, solide et puissant, qui, malgré ses défauts, vivra par la grandeur de l'ensemble et la vérité des choses.

LERMINIER.

MALADIES DE L'ESPRIT.

DE L'HALLUCINATION ET DES HALLUCINÉS.

I. — *Mémoire sur les fausses sensations*,
PAR M. FOVILLE.

II. — *Fragmens psychologiques sur la Folie. — Du Traitement moral*,
PAR M. LEURET.

III. — *Histoire raisonnée des Hallucinations*,
PAR M. BRIERRE DE BOISMONT.

I.

Quand on entre pour la première fois dans un établissement d'aliénés, on se croit le jouet d'un rêve pénible : une pitié douloureuse, un effroi glacial vous oppressent. La raison doute d'elle-même et ne trouve plus sa route dans ce monde nouveau dont toutes les images sont bouleversées. Les aliénés ne ressemblent pas aux infirmes qu'on rencontre dans les autres établissemens, et chez lesquels le corps languit : ici c'est l'hôpital de l'ame. Regardez autour de vous : dans ces créatures effacées, l'ombre de l'homme, souvent même celle de l'animal, se montre à peine. La figure du monde est voilée pour elles; les élémens de l'intelligence sont rentrés dans le chaos. Est-il une douleur égale à cette douleur infinie? Nous sommes ici dans la cité lamentable. L'esprit a précédé ces êtres humains dans la mort; ils

existent, et ils ne vivent déjà plus. Le médecin passe, il parle d'eux devant eux, et ces malades l'écoutent sans le comprendre. Quelquefois la vanité accourt à sa rencontre et se drape coquettement dans quelques haillons pour attirer des regards qui se détournent tristement. Souvent encore ce sont, chez les femmes, les plus chastes vertus de leur sexe qui succombent dans une lutte douloureuse avec le délire. On les voit affecter des poses et des gestes cyniques. Ces actes, dont la volonté est absente, sont parfois accompagnés des rougeurs pénibles de la honte. Que faire à de semblables maux? Le médecin assiste dans le plus grand nombre des cas, témoin triste et impuissant, à un désordre qu'il n'est point au pouvoir de l'homme de réparer. Le penseur trouve un attrait mêlé d'amertume dans la contemplation de ces infirmités morales que la main de Dieu semble couvrir à dessein d'un voile impénétrable. Une curiosité inquiète et grave, unie à une compassion immense, nous entraîne comme malgré nous sur le bord de cet abîme où s'agitent toutes les calamités de l'esprit, et d'où sortent des accens de colère, des plaintes et des gémissemens.

De tous les phénomènes de la folie, si sombre et si impénétrable elle-même, le plus mystérieux est encore l'hallucination. Un homme voit tout à coup ce que les autres hommes ne voient pas, il entend ce qu'ils n'entendent pas, il touche ce que leur main ne saurait toucher. Dans cet état de choses, le monde réel est renversé. Jouet de ses sensations maladives, l'halluciné assiste à une existence qui n'est plus qu'une fable. Séquestré le plus souvent dans un établissement d'aliénés, il peuple cette solitude des fantômes de son délire. Autour de lui, les idées s'animent, prennent une forme; des images dont l'existence est si vivement accusée à ses yeux, qu'elles masquent la présence de tous les objets réels, se montrent à son cerveau éblòui. Certes, une telle calamité mérite qu'on s'y arrête et qu'on l'envisage sérieusement. Ce n'est pas seulement la médecine, c'est la psychologie qui est intéressée à bien connaître ce phénomène, et les deux points de vue se touchent ici de trop près pour qu'il soit possible de les séparer. L'halluciné se montre aux yeux du moraliste ce qu'il est aux yeux du médecin, un malade sans doute, mais un malade d'un ordre supérieur, chez lequel le trouble des fonctions vitales s'élève directement jusqu'à l'ame. Le jour où la philosophie descendra avec son flambeau dans l'étude des affections mentales, elle rencontrera une ample matière à observations nouvelles. Comme dans une ville détruite on découvre çà et là des monumens qui portent l'empreinte du génie de la nation éteinte, ainsi dans ces grands ravages de la folie on retrouve partout

sur les ruines de nos facultés la trace du principe immortel qui les animait.

De toutes les formes du délire, l'hallucination est peut-être celle qui, à notre avis, dévoile le mieux, par le trouble même des sensations, le principe moral de notre nature. L'halluciné communique avec des esprits; il parle, si l'on ose ainsi dire, avec ses idées; il habite un monde invisible où il transporte souvent toutes ses affections. L'excès d'une faculté quelconque prouve du moins l'existence de cette faculté. Quand le sévère Broussais, entraîné, vers les derniers temps de sa vie, à la doctrine de Gall, rencontrait sur le cerveau de l'homme l'organe de la *surnaturalité*, il s'étonnait; la pensée du grand chef d'école, si souvent entachée de matérialisme, se demandait comment la nature avait pu mettre en nous une fonction sans usage, ou qui ne s'exerçait que sur des chimères. Sous ce rapport du moins il avait raison de s'étonner. Que serait une faculté sans objet, et comment le prévoyant auteur des choses aurait-il mis dans la tête de l'homme une force qui ne répondrait à rien? C'est assurer notre ame de l'existence d'un monde invisible, que de lui en donner l'idée et de lui en faire sentir le besoin.

Plusieurs travaux récens témoignent de l'importance qu'attache de nos jours la science médicale à l'étude des hallucinations. L'examen de ces travaux nous permettra de préciser l'état actuel de nos connaissances sur quelques points relatifs à ces affections mystérieuses; nous serons par là mieux préparé à considérer ce phénomène en lui-même, dans ses causes, dans ses formes, dans ses rapports avec l'histoire et avec la législation, dans ses changemens climatériques, enfin dans la résistance qu'il oppose aux divers traitemens.

Les hallucinations sont aussi anciennes que le genre humain; mais voici à peine un demi-siècle qu'elles sont entrées dans la science. Rattachées à diverses causes surnaturelles, attribuées ici au principe du bien et là au principe du mal, elles ont rencontré des fortunes très diverses. Dans le premier cas, elles se trouvaient encouragées, honorées, consultées; dans le second, elles étaient réputées criminelles et encouraient toute la sévérité des lois. Au moyen-âge, ces phénomènes étaient rapportés tantôt à Dieu et tantôt au diable, quelquefois même à l'un et à l'autre, suivant les juges, les évènemens et les lieux : témoin Jeanne d'Arc, inspirée en-deçà du détroit, sorcière au-delà. La théologie avait partout devancé la médecine dans la connaissance des faits; les procès-verbaux des cours de justice et les ouvrages des anciens casuistes contiennent des exemples d'hallucination

fort bien décrits : on n'errait alors que sur l'interprétation des causes. En vain la médecine essayait-elle quelquefois de réclamer au nom des lumières. Comme les faits n'avaient pas encore été transportés sur leur véritable terrain, le sol de la discussion tremblait à chaque pas. La théologie avait d'ailleurs entre les mains un dernier argument devant lequel la raison humaine se taisait : ce dernier argument était le bûcher. Tous les faits existaient, mais le lien qui devait les réunir à la science n'était pas encore trouvé. Il fallait, pour amener ce résultat, une révolution dans les idées. Le mouvement philosophique du dernier siècle, en renversant les barrières d'un monde surnaturel, remit la médecine en possession de son domaine. Disciple et continuateur du fameux Pinel, qui avait si largement ouvert la route, M. Esquirol est le premier qui ait nommé, décrit et analysé l'hallucination comme un des élémens de la folie (1).

Ce médecin célèbre s'avança timidement sur le nouveau théâtre de ses propres observations. Sans méconnaître la présence des hallucinations dans un grand nombre de maladies mentales, il ne sépara pas toujours assez nettement ce phénomène des autres élémens du délire, et ne lui attribua qu'une part trop faible dans les actes des aliénés. En veut-on un exemple? Lorsque M. Foville succéda dernièrement à M. Esquirol dans le service de la maison royale de Charenton, il trouva chez les malades classés par son illustre devancier un nombre prodigieux de monomanes et très peu d'hallucinés. Or, à peine M. Foville eut-il appliqué dans cet établissement son contrôle aux différens cas de folie, que le nombre des monomanes diminua sensiblement; ils ont aujourd'hui presque entièrement disparu, et le nombre des hallucinés a augmenté dans la proportion inverse. Ce désaccord entre deux hommes si considérables dans la science mérite une explication. M. Esquirol, quoique adversaire constant et amer de la doctrine de Gall, se laissa entraîner comme malgré lui aux idées du physiologiste allemand quand il admit toute une classe de délires agissant sur une seule faculté. On connaît la doctrine de l'homme que nous venons de citer. Le docteur Gall posa son doigt sur le cerveau et osa dire, après d'autres il est vrai, mais avec une force de conviction nouvelle : Ici l'on pense! S'il se fût arrêté à cette proposition générale, il eût rencontré peu de contradicteurs, mais il eût aussi peu remué la science. Gall s'avança plus loin : il traça sur le cerveau vingt-sept départemens dans lesquels il localisa les principales facultés de l'homme. M. Esquirol combattit

(1) Mémoires publiés en 1817 et en 1832.

la prétention de Gall à reconnaître sur le cerveau l'empreinte de nos dispositions morales; mais il fléchit, à son insu, sous les idées dominantes de son adversaire, quand il conçut l'existence des monomanies. Une folie, circonscrite de manière à n'affecter qu'une faculté unique, suppose en effet dans le cerveau la présence de forces distinctes, solitaires, indépendantes les unes des autres. C'est cependant sur cette base, empruntée à la théorie de Gall, que M. Esquirol établit les impulsions soudaines de certains aliénés à détruire leurs semblables ou à se détruire eux-mêmes. Dans cette manière de voir, il se croyait en outre appuyé sur des faits. Tel homme a tué, sans provocation, sans cause connue, sans intérêt aucun : monomane suicide! Tel autre a incendié sa maison ou celle de son voisin, sans motif : pyromane! Ces autres insensés ont voulu commettre des viols, des incestes : monomanes érotiques! C'est ainsi que M. Esquirol classait ses cas de folie sur les actes et sur les manifestations superficielles des aliénés.

Les mêmes faits, plus sévèrement analysés, ne donnèrent point à M. le docteur Foville les mêmes résultats. Il découvrit que les actes des aliénés, rapportés par M. Esquirol à une certaine disposition du délire, reconnaissaient le plus souvent une autre cause, un autre mobile, l'hallucination. Cet homme s'est tué, d'accord; mais était-ce pour obéir à une impulsion aveugle ou pour se soustraire au supplice de ses sensations faussées par la maladie? M. Foville ne tarda pas à rencontrer une sensation fausse derrière la plupart de ces actes extraordinaires, que, dans l'ignorance de toute autre cause, on avait attribués à une force secrète de la nature. En voici un exemple récent : M....., d'un esprit distingué, employé dans une administration du gouvernement, se présente chez un de ses chefs, et lui tire à bout portant deux coups de pistolet; il essaie ensuite de se détruire par le même moyen. Toutes ces balles manquent heureusement le but que la main leur marquait. Si cet homme fût tombé dans le service de de M. Esquirol, son arrêt était dicté d'avance : monomane homicide! En remontant vers l'origine de la maladie, on arrive pourtant à un autre motif de détermination que le besoin de tuer. M.... commence par sentir ses alimens empoisonnés. L'esprit travaille sur cette sensation, et les actes de la vie s'y conforment; cet homme évite les tables d'hôte, se nourrit à l'écart d'alimens préparés par ses mains. Bientôt, comme la fausse sensation continue, il porte plus loin ses précautions; il fait traire devant ses yeux le lait qu'il doit boire, ne mange presque plus que des fruits, et encore rejette ceux dont la peau est entamée. Voilà un homme particulier, bizarre; nul n'ose encore dire :

Voilà un fou. Comme tous les pays lui sont insupportables, il demande à changer continuellement de résidence, sans jamais s'en trouver mieux. Le mal n'était pas, en effet, dans tel ou tel pays; il était dans le sens dépravé de ce malheureux, qui trouvait partout le goût du poison. M.... s'était figuré plusieurs fois M. D..., son chef, comme l'auteur des attentats qui le suivaient de ville en ville. Il résiste durant deux années; enfin, vaincu par les traitemens intolérables de son persécuteur, il se détermine à se faire justice. Il n'y a point ici de force interne de destruction en mouvement; il y a une erreur des sens qui entraîne la volonté.

M. Foville n'eut pas de peine à recueillir un grand nombre de faits analogues. Dès-lors il fallut reconnaître l'importance des hallucinations et l'influence qu'elles exercent sur les déterminations du délire. Le phénomène, mieux compris, fut aussi mieux étudié. A côté des travaux du médecin en chef de Charenton, nous devons citer les ouvrages sur les maladies mentales de MM. Falret, Voisin et Lélut, où l'on trouve des faits intéressans d'hallucination liés aux différens genres de folie. Une nouvelle direction morale s'est dernièrement révélée sur le terrain de la médecine des aliénés; à la tête de cette direction éminemment spiritualiste se place un homme remarquable, M. Leuret. Cet habile psychologue a traité de l'hallucination dans ses ouvrages sur la folie; mais jusqu'au dernier livre de M. Brierre de Boismont, on n'avait pas isolé ce phénomène des autres symptômes du délire. C'est une tentative qui mérite d'être discutée. M. Brierre de Boismont est un partisan déclaré de la doctrine qui, en médecine comme en philosophie, nous paraît devoir porter le nom de spiritualisme. En étudiant les causes, les formes et le rôle historique de l'hallucination, nous rencontrerons sur notre route les travaux de ces divers médecins. M. Leuret nous représentera dans cet examen le côté raisonnable et modéré des doctrines spiritualistes; M. Brierre nous en montrera quelquefois les exagérations et les écarts.

II. — DES PRÉLUDES ET DES CAUSES DE L'HALLUCINATION.

Les médecins physiologistes n'avaient point assez cherché, à notre avis, les racines de la folie dans l'état normal de l'homme. Pour nous en tenir ici à l'hallucination, il n'est pas douteux que l'analogue de ce phénomène existe dans l'état de raison, qu'il se manifeste journellement et qu'il forme même un des charmes de notre nature. Tout le

monde sait que le cerveau renouvelle la présence des objets absens par l'image de ces objets. Il y a certaines circonstances qui favorisent le réveil de nos impressions anciennes, telles que la solitude, les ténèbres, la promenade. Nous retrouvons ce phénomène très marqué chez les poètes et les artistes. La nature portait sur les sens de Jean-Jacques Rousseau un enivrement qui se communiquait à l'ame; ce n'étaient bientôt plus les arbres, les ruisseaux, les rochers de l'Hermitage qu'il voyait, mais Saint-Preux, mais Sophie, et les autres figures de son invention (1). Le plaisir que l'ame trouve dans l'exercice de cette faculté l'excite à en faire souvent usage. En imaginant de la sorte, nous ajoutons de la durée aux choses qui nous plaisent et qui ne sont plus. Ces fantômes de notre mémoire acquièrent une vie artificielle; nous les arrangeons à notre manière et nous leur donnons dans nos rêves ce qui leur manquait autrefois pour nous séduire. Par une autre disposition familière à notre esprit, nous détachons de l'ensemble des grands objets certaines empreintes qui se fixent isolément dans le cerveau et qui servent à nous reproduire le tout. C'est ainsi que nous nous représentons une ville par un monument, une circonstance de la vie par un des détails accessoires qui s'y rattachent, une idée par le signe qu'elle a marqué dans notre mémoire. L'imagination est de la sorte une perpétuelle faiseuse d'hiéroglyphes. Si maintenant nous rapprochons ces actes ordinaires du cerveau des hallucinations propres à l'état de folie, nous trouverons que ces dernières diffèrent seulement par l'excès et par l'intensité du phénomène. Tandis que dans l'état de raison l'image conserve rarement la vivacité de l'original, le cerveau en délire donne au contraire à ses peintures une force plus grande que celle de la réalité même. La faculté de créer, la plus sublime de toutes, puisqu'elle nous égale en quelque manière à l'auteur des êtres, l'emporte tout à coup sur celle de percevoir, et s'égare si bien dans ses intempérances, que, pour avoir voulu rivaliser avec Dieu, les hallucinés ne sont même plus des hommes.

Entre ces deux états nettement dessinés, il existe une condition intermédiaire qui marque comme le passage de l'un à l'autre. En toutes choses, la question des limites est extrêmement délicate. Cette ligne, qui sépare l'état de raison de l'état de folie, oscille surtout quand elle touche le terrain des hallucinations. Ici tout s'agite, tout se confond, mais dans cette confusion même nous allons surprendre le lien fragile qui unit le phénomène sain au phénomène troublé. C'est sur-

(1) *Confessions*, liv. IX.

tout au début de la folie que se manifestent ces hallucinations mixtes qui sont comme les avant-coureurs du délire. L'esprit a encore la conscience que ce qu'il voit, ce qu'il entend, ce qu'il croit toucher n'existe point; ces images qui le poursuivent et qui le tourmentent, il les sait filles de son cerveau malade. Dans certains cas, rares il est vrai, la folie s'arrête à cette limite décisive. L'halluciné sait qu'il a des visions, il n'a point la force de s'en délivrer; mais il conserve encore assez de liberté pour ne point leur subordonner ses actions. S'il franchit ce pas, il est perdu. Ces existences qui se passent dans une sorte de clair-obscur, entre l'état de raison et l'état de folie, défient en quelque sorte la pénétration de l'observateur. De tels esprits obsédés rougissent eux-mêmes du sujet qui les agite, et le voilent autant qu'ils peuvent. Cet état de lutte entre l'esprit, encore assez libre, et l'hallucination, qui cherche à le posséder, a un équivalent dans les dernières crises qui amènent la solution de la folie.

M. Leuret nous racontait dernièrement un cas physiologique qui nous semble se rapporter à notre sujet. Cet habile médecin avait donné ses soins à un homme du monde, d'un esprit cultivé, mais dont les facultés avaient fait naufrage. Le docteur l'exhorta vivement à réunir toutes les forces qui lui restaient afin de dominer le délire. Il lui proposa de l'assister dans ce pénible effort. Le pauvre insensé eut des retours et des rechutes nombreuses. Le médecin fut contraint de lui enlever pour ainsi dire pièce à pièce toutes les imaginations du délire. A force de déchiremens et de combats, le malheureux finit par se séparer entièrement de la partie aliénée de sa nature. « J'ai encore mes visions, disait-il au docteur, mais je ne m'y arrête plus; je ne les crois plus. » Cet homme était encore malade, il n'était plus fou.

La science ne nous semble pas avoir encore nettement défini cet état flottant. M. Brierre de Boismont établit bien dans son livre une différence entre les hallucinations compatibles avec la raison et celles qui se trouvent liées à l'une des formes du délire; mais nous croyons qu'il n'a pas tiré une ligne assez nette entre la faculté que nous avons tous de nous figurer les objets absens et le point où cette faculté dégénère en un excès morbide. Plus les nuances sont délicates, plus il importe de les fixer. On n'est point fou pour se représenter des images; mais le jour où ces peintures du cerveau troublent les facultés de l'esprit au point de se montrer seules, immobiles, inséparables de notre nature; le jour où ces sensations animées se détachent de notre *moi* pour revêtir une forme, une existence étrangère, ce jour-là l'hallucination se déclare. La ligne de démarcation nous semble donc toute

tracée. Comme nos autres facultés, celle qui dirige notre imagination et, pour ainsi dire, notre vue sur des objets absens, porte en elle-même le germe de son désordre. Ce désordre commence où la liberté finit. Dès qu'il y a perte du sentiment du moi au point de confondre l'être qui se figure avec l'objet figuré et de prendre alternativement l'un pour l'autre, il existe sans aucun doute une altération grave. M. Brierre ne se montre point du tout décidé sur cette question, qui domine ici toutes les autres; aussi a-t-il écrit un gros volume sans dire si l'hallucination est oui ou non une maladie. Tantôt c'est à ses yeux un phénomène *presque* normal, tantôt c'est une *erreur* de l'esprit humain, qui paie ainsi le tribut aux croyances de son siècle. Nous répondrons que d'abord un phénomène est normal ou il ne l'est pas. En second lieu, il y a dans l'hallucination plus qu'une erreur de l'esprit, il y a un fait. Les hallucinés ne *croient* pas seulement sentir; ils sentent en effet, et d'une manière si vive, que le raisonnement échoue contre cette impression. Aussi le premier signe de leur convalescence se montre-t-il dans le changement de cette formule positive : « Je vois; on me dit; » en cette autre bien différente : « J'ai cru voir; il m'a semblé entendre. » Là est la limite.

De même qu'il existe des idées qui se font sensations, il existe des sensations qui se font idées. Dans le premier cas, il y a hallucination, et dans le second cas illusion.

Ce que nous venons de dire des préludes de l'hallucination s'applique aussi bien au phénomène de l'illusion, qui en est ordinairement le satellite. Les sens ne suffisent pas, comme nous l'avons vu, à juger des dispositions qu'ils marquent dans les objets; il faut que le cerveau intervienne pour recevoir et pour corriger au besoin le témoignage des sens. Voilà l'état sain. Il arrive pourtant tous les jours que l'attrait de sentir et de transformer la sensation l'emporte en nous sur le jugement sans qu'il y ait pour cela perte de la liberté. L'enfant ne donne-t-il pas à ses jouets de la vie, des instincts et des volontés? Les peuples anciens, qui sont les enfans des âges historiques, ne changent-ils point continuellement les objets inanimés, arbres, nuages, fontaines, en des figures d'hommes et de femmes? Cette faculté diminue chez l'enfant et chez les nations avec les progrès de l'âge; mais elle demeure très active chez certaines natures. C'est elle qui colore sans cesse nos sensations avec nos souvenirs, nos sentimens ou nos idées. Seulement, chez l'homme sain, il y a contre-épreuve et répression à l'instant même de la sensation fausse, tandis que chez l'illusionné c'est l'erreur qui l'emporte, qui domine et qui se fait maîtresse de l'intelligence.

Les causes des erreurs de la sensibilité sont si nombreuses, si variées, qu'il est impossible de les prévoir toutes et de les renfermer dans un cercle. Durant les siècles où ces phénomènes se liaient au mouvement général de la société, il était plus facile de remonter à l'origine du désordre. Aujourd'hui, c'est dans les lectures et les occupations d'un individu qu'on retrouve les matériaux de ses visions. M. Brierre assigne pour cause générale aux hallucinations la chute originelle de l'homme, qui lui a fait perdre la connaissance de Dieu et de soi-même. En vérité, c'est remonter beaucoup trop loin; laissons ces origines nuageuses, que la physiologie sérieuse repousse, et contentons-nous de regarder la folie comme inséparable de nos facultés dans l'état actuel des choses. Les facultés morales les plus élevées sont également les plus délicates, celles dont les fonctions se troublent et se dérangent le plus aisément. Il en est de même à peu près dans l'ordre physique : c'est l'organe de la vue qui se montre plus sujet que d'autres à des défaillances.

Nous croyons pouvoir diviser les causes de l'hallucination en deux ordres, les causes extérieures et les causes intérieures.

Les premières sont innombrables; elles comprennent tous les objets sensibles qui frappent l'imagination et qui, à un moment donné, deviennent, sous une forme ou sous une autre, les instrumens du délire. Les secondes, les causes intérieures, résident dans nos sentimens, dans nos idées, dans notre caractère. L'influence du moral sur le physique, comme cause dominante des hallucinations et des illusions, quoique niée par plusieurs médecins, nous paraît manifeste. N'y a-t-il pas des jours où, sous l'empire de nos dispositions morales, les objets changent, pour ainsi dire, de forme à nos yeux? Quand nous sommes occupés d'une idée triste, nous donnons à toute la nature la figure de notre tristesse. Ce ne sont ni les arbres, ni les fleurs, ni les paysages, qui ont changé; c'est la partie morale de notre être qui se trouve affectée, et cette partie morale affectée répand sur les sensations une sorte de voile qui obscurcit tout autour de nous. Le langage vulgaire a consacré cet état de l'ame dans une formule naïve : on dit voir tout en noir. Il existe en effet dans le cerveau, et selon nous plus haut que le cerveau, dans l'ame de l'homme, une sorte de principe colorant de ses sensations, qui modifie par elles le monde extérieur.

La mélancolie nous prédispose sans aucun doute à l'illusion, car elle tend sans cesse à dénaturer la forme du monde réel. Quand l'ame est triste, elle donne à tous les objets extérieurs un sens tiré de ses

rêveries. Alors le moindre bruit nous trouble et nous inquiète. Nous cherchons partout notre destinée écrite sur la figure des arbres, des nuages, des étoiles. Ces illusions commencées finissent, dans l'état sain, avec la cause qui les a fait naître. Il n'en est pas de même pour le malade visionnaire. Un homme qui remplissait dans la société des fonctions graves n'aperçoit bientôt plus autour de lui que des signes et des présages. Rencontre-t-il sur son chemin un tas de pierres, une élévation de terrain, la vue de ce tertre apporte à son cerveau troublé l'idée d'une tombe. Tout se transforme ainsi en objets imaginaires, que notre homme regarde comme des pronostics et auxquels il attache une influence sur tous les actes de sa vie. Un jour, en traversant un passage, il coudoie à sa gauche un magasin de deuil; on devine l'effet de tout ce noir sur une imagination alarmée. Il s'éloigne à grands pas de ce magasin, quand ses yeux lui présentent au-dessus d'une autre boutique le fatal n° 13. Voilà notre malheureux pris entre Carybde et Scylla. Il n'ose passer ni devant l'un ni devant l'autre de ces deux monstres créés par son délire. Il va, vient, revient, et cela jusqu'au soir, sans pouvoir sortir de ce terrible défilé. Cependant le garde du passage remarquait avec quelques marchands cet homme qui errait depuis des heures comme une ombre en peine. La nuit s'avance, on va fermer la grille du passage. Notre visionnaire ne peut malgré tout se déterminer à franchir l'obstacle moral qui retient sa marche comme par un fil. On l'arrête, et, sur ses réponses, on l'envoie à Bicêtre. Nous ne sommes pas bien certain si M. Leuret, qui nous a communiqué ces faits, regarde un tel malade comme illusionné. Ce cas du moins pourrait servir à marquer l'influence d'une idée fixe sur l'image que nous nous formons des objets extérieurs.

L'excès du sentiment religieux est encore, malgré le déclin des croyances, une cause assez fréquente d'illusions. En forçant le lien qui unit le monde visible au monde invisible, le mystique se fait un Dieu à lui, un Dieu présent à tous ses actes. Quand l'esprit est dans cette disposition, il suffit d'un bruit, d'un accident de lumière, d'un rien, pour que les idées apparaissent au cerveau sous une forme sensible. Ces visionnaires donnent à la Divinité un corps, une voix; ils l'accommodent d'un vêtement. Une telle image est prise le plus souvent dans les livres, dans les tableaux, dans les statues, dont le cerveau a conservé l'impression. L'égoïsme est également une cause notable d'erreurs. Nous avons vu dans un établissement d'aliénés une femme du monde, très amoureuse d'elle-même, qui, pour avoir lu

un ouvrage de médecine, tombé par hasard sous sa main, croyait sentir en elle toutes les maladies décrites dans ce livre.

L'ame participe de la nature des objets auxquels elle s'unit, et cela si intimement qu'elle finit souvent par s'y confondre. L'habitude qu'ont tous les esprits vifs d'employer des figures dans le langage constate l'existence d'une faculté sujette chez l'homme à des écarts et à des erreurs. Peu à peu ces mouleurs d'idées sont entraînés à leur donner une forme sensible, matérielle, vivante; leur *verbe se fait chair*. L'association de nos idées avec les signes sensibles étant reconnue comme une source abondante d'erreurs, on comprend que les esprits inquiets, poétiques, exaltés, soient plus enclins que d'autres à se laisser tromper par le continuel mirage de leur cerveau. L'enthousiasme, qui n'est souvent que la passion d'une idée, peut encore devenir, comme toute passion forte, une cause fréquente de désordres pour les organes de la sensibilité. L'hallucination se montre en quelque sorte, sous ce point de vue, un phénomène artiste.

Tout en croyant utile de maintenir en théorie la division des causes physiques et des causes morales, nous devons dire qu'en fait elle s'efface très souvent chez les malades. L'homme n'est pas séparément un corps et une ame. C'est, selon le langage de Montaigne, un être ondoyant et divers. Il s'ensuit que les causes de la folie participent en général du caractère mixte de notre nature.

III. — DES FORMES DE L'HALLUCINATION.

Quoique les hallucinés se montrent le plus souvent confondus dans les hospices et les établissemens particuliers avec les autres fous, ils présentent une physionomie singulière qui les fait aisément reconnaître. Ces altérations mystérieuses frappent volontiers un sens unique. Si c'est l'ouïe qui est affectée, les malades entendent des voix. Ce n'est pas, comme chez nous, l'agitation de l'air qui frappe leur oreille, c'est leur idée qui parle en quelque sorte à l'organe de l'ouïe et qui le trouble au point de lui faire attribuer à une cause étrangère ce qui vient de la personne même. Quelquefois les hallucinés rapportent ces voix à des êtres qu'ils connaissent, d'autres fois ils en ignorent la cause, ou bien encore ils les attribuent à des esprits. L'état de l'organe ne fait rien à ces bruits intérieurs. Il existe à la Salpétrière une femme complètement sourde qui entend ses *voix* et qui leur ré-

pond toute la journée. Quelques malades donnent à ces bruits des noms qui en caractérisent la nature. Ce sont des *invisibles*, des *babillardes;* une femme de la maison royale de Charenton se plaignait devant nous au docteur Foville de ses *sylphidemens*. C'est surtout dans les folies religieuses, exaltées, que les voix jouent un rôle considérable. L'ame dans ce cas-là se représente en quelque sorte à elle-même si vivement, qu'elle se prend pour une autre personne distincte, et, ne trouvant rien dans le monde au-dessus d'elle que Dieu, elle met sur le compte de la Divinité ses propres inspirations. La docilité des hallucinés aux avertissemens que leur donnent ces voix est à peine croyable. Une jeune fille, pour obéir aux ordres qui lui étaient donnés, a essayé de tuer sa mère. Une autre s'est privée de parler durant cinq années entières, parce qu'on lui avait dit de garder le silence. On voit dans les salles du même hospice de jeunes filles pleines de santé qui refusent toute espèce d'alimens, parce que leurs *voix* leur ont défendu de manger. Les erreurs de la vue ne sont pas moins singulières. Tel malade marche à grands pas, vocifère, lance à droite et à gauche des coups qui n'atteignent que l'air; vous avez sous les yeux un halluciné qui cherche à repousser l'ennemi acharné à sa poursuite. Une observation importante, c'est que la vision paraît quelquefois se former graduellement. Le malade sent autour de lui, dans les commencemens, la présence d'un être vague; *on* lui parle à l'oreille, il voit *quelque chose*, il ne distingue encore rien de bien clair. Peu à peu ce chaos se débrouille, les images se forment, mais d'une manière si nette et si vive, qu'il peut parfaitement les décrire. « Ma glace est encore trouble, me disait un de ces malheureux; attendez un instant, cela commence à paraître. » Les visions ne tardaient pas en effet à se dessiner, avec une intensité si grande, qu'elles finissaient par masquer les objets présens, réels, ou par leur donner leur figure. Les sens du toucher, de l'odorat, du goût, présentent de même mille altérations. Quelques femmes nagent dans les parfums, d'autres sont poursuivies par des odeurs insupportables dont elles ignorent la cause. Quand plusieurs sens sont hallucinés à la fois, le malade n'a plus aucun lien avec le monde extérieur; il vit d'une existence à lui, cherchée le plus souvent dans ses souvenirs, dans les impressions anciennes, dans les images du monde où il a passé ses jours.

Une première division est à établir dans les formes des hallucinations : il y a tel cas où ce phénomène est la cause première du délire

et lui impose en quelque sorte son influence; il est d'autres cas où sa marche est subordonnée à la maladie dont il est un des mille accidens.

En visitant les établissemens d'aliénés, nous avons rencontré nous-même trois cas où l'hallucination existait comme élément primitif du délire. Le premier était une fille de vingt-huit ans, qu'on montrait comme un exemple de substitution de sexe. Elle se croyait homme. En l'interrogeant avec patience et en nous dirigeant, d'après ses réponses, à travers les détours de ce sombre labyrinthe du délire où les médecins ne suivent pas toujours assez loin les traces de leur malade, nous remontâmes jusqu'à la cause d'une telle erreur. Cette fille, qui était jolie, avait toujours mené une vie irréprochable, lorsqu'à vingt-deux ans, elle tomba entre les mains de jeunes débauchés qui abusèrent de sa faiblesse. La malheureuse essaya de se défendre; puis, voyant toute résistance impossible, et sentant tomber ses vêtemens sous l'étreinte de ses ravisseurs, elle eut recours à un artifice qui sauva sa pudeur, mais qui lui coûta la raison. Pour couvrir l'opprobre de sa nudité, elle s'imagina être changée en homme. Depuis ce moment, elle parle et raisonne comme si elle n'avait jamais été femme. Nous ne pûmes nous défendre d'une véritable compassion pour cette pauvre folle si intéressante, qui n'avait changé de sexe que pour conserver l'honneur du sien.

Dans un autre établissement particulier, nous vîmes un homme de trente-deux ans qu'on définissait ainsi : aliénation mentale entée sur une imbécillité. Cette étiquette, apposée en quelque sorte au malade, nous étonna. Nous fîmes des recherches; nous interrogeâmes sa famille; nous le pressâmes lui-même de questions, et nous découvrîmes que ce jeune homme était devenu imbécile à la suite d'une hallucination de l'ouïe. Né d'une famille riche, il avait fait des études; il suivait à Paris ses cours de droit, et avait déjà passé deux examens, quand un jour il entendit des *voix* qui lui ordonnaient de devenir bête. Dès-lors ce fut une lutte terrible entre son intelligence et cette force occulte qui voulait l'anéantir. Allait-il parler, les voix lui disaient de se taire; étudier, les voix lui disaient de fermer son livre; méditer, écrire, les voix lui disaient de s'aller promener. Elles le poussaient sans cesse à tout ce qui pouvait l'abrutir. Enfin, il suivit si bien leurs conseils, que notre pauvre jeune homme devint à la lettre ce que les voix voulaient qu'il fût. Les parens, étonnés de la subite décadence des facultés mentales de leur fils, attribuèrent d'abord ce résultat au désordre de ses mœurs. On se trompait. Ce désordre n'était qu'une

conséquence; la cause était dans une erreur de l'ouïe qui l'entraînait à commettre toutes sortes d'actions dégradantes. La maladie avait été mal étudiée, et le diagnostic était faux; il eût fallu dire : Imbécillité greffée sur une hallucination.

Le troisième cas se rapporte à un commissionnaire. Cet homme se chargeait pour rien des fardeaux les plus pesans, et les conservait tout le jour sur son dos. On n'avait vu dans cet acte qu'une extravagance; nous soupçonnâmes qu'il pouvait bien y avoir là une hallucination. Notre doute fut bientôt confirmé. Cet homme croyait porter des trésors. Plus sa charge était lourde, plus il suait, peinait, soufflait, et plus il se montrait content, car c'était une preuve que ses richesses étaient considérables. Nous découvrîmes ce portefaix dans un hospice, où il marchait continuellement le long des arbres, le dos courbé. Quand on l'occupait aux soins de la maison, il s'y prêtait de bon cœur, mais avec un visage triste, tandis que, quand on l'employait à porter quelque fardeau, il s'en chargeait avec une joie extrême. A force de placer sur ses épaules le bien et les effets des autres, le pauvre homme avait fini par y sentir le poids de sa propre fortune.

Les hallucinés de la seconde classe, c'est-à-dire ceux chez lesquels l'hallucination n'est qu'une dépendance du délire général, sont sans contredit les plus nombreux. C'est surtout chez ces derniers que la forme du phénomène oppose à l'étude une résistance qui vient de son intarissable variété. Le seul ordre que nous ayons pu observer dans un tel désordre, c'est que chez certains malades les images se renouvellent dans le délire d'une manière décousue et agitée, tandis que chez d'autres elles s'arrêtent devant le cerveau fixes, immobiles, inexorables. Le plus souvent les hallucinations et les illusions se transforment perpétuellement les unes dans les autres. Le malade crée tout autour de ses fausses sensations un monde imaginaire; les hommes deviennent des animaux, les animaux des hommes; il confond une personne avec une autre et revêt tous ces objets de figures chimériques. Ce voile jeté sur la nature en trouble si bien les formes, que le monde extérieur a beau poser devant les yeux du malade, c'est toujours en lui-même qu'il voit.

Quand l'hallucination suit la trace générale du délire, elle se plaît le plus souvent à renouveler la présence d'objets assortis à la nature même de la maladie. Chez les femmes hystériques, par exemple, le cerveau est très souvent assiégé d'images fort incommodes. Presque toutes celles que nous avons rencontrées dans l'hospice de la Salpétrière et ailleurs se plaignent d'avoir autour d'elles des hommes, il

faut le dire, fort peu vêtus. La femme d'un officier, atteinte de monomanie d'orgueil, prend les autres femmes qui l'entourent pour des duchesses; elle croit le docteur Falret un grand seigneur qui s'amuse à se faire passer pour médecin. La forme de l'hallucination présente aussi quelquefois un contraste étrange avec les causes qui l'ont amenée. Nous avons vu un pauvre diable d'Auvergnat qui, pour avoir souffert plusieurs jours de la faim, et pour avoir convoité en silence les alimens qu'il voyait étalés à la vitre des traiteurs, croit toujours être assis devant une table chargée de mets. Le plus singulier est que cet homme exécute à vide, durant des heures entières, un mouvement mécanique des mâchoires. On a également observé qu'il y avait beaucoup plus de délires érotiques parmi les filles sages que parmi les filles de mauvaise vie. Ces dernières ont, au contraire, des visions angéliques. Ne pouvons-nous rapprocher ce fait du sommeil des trappistes, si horriblement troublé de rêves obscènes et criminels? C'est, dans les deux cas, la nature qui prend sa revanche.

Une autre division moins importante, mais fondée aussi sur la nature du phénomène, servira à nous diriger dans ce dédale : tantôt c'est le caractère ou l'éducation d'une personne qui moule la forme des images créées par son cerveau; tantôt c'est la société où l'on vit qui marque sur ces images l'empreinte des évènemens ou des doctrines du siècle.

Les hallucinations d'une personne instruite ne sont pas celles d'une personne ignorante. Souvent même la forme du phénomène porte la trace immédiate des études favorites de l'homme halluciné. Nous avons rencontré dans un établissement d'aliénés un prêtre qui, pour avoir appliqué trop ardemment son intelligence au mystère de la sainte Trinité, avait fini par voir autour de lui tous les objets triples : il se figurait être lui-même en trois personnes, ne parlait jamais de son *moi* qu'au pluriel et voulait qu'on lui servît à table trois couverts, trois plats, trois serviettes. Comment définir cette affection mentale? N'est-ce pas ici l'idée fixe de l'individu qui s'imprime aux sensations et qui leur communique en quelque sorte son image?

Quand ce n'est pas une idée qui marque la forme de l'hallucination, c'est un sentiment. Dans un autre établissement d'aliénés, un jeune homme de vingt-huit ans croyait humer continuellement l'odeur de la corne qu'on brûle au pied des chevaux. Le sens trouvait à cette odeur un plaisir extrême. Une pareille erreur du nerf olfactif avait paru au chef de l'établissement une de ces mille bizarreries du délire que rien n'explique. Le hasard nous fit découvrir que cet hal-

luciné, à l'âge de dix-huit ans, avait aimé dans son village la fille d'un maréchal ferrant qui était très belle. La sensation de l'odorat s'était de la sorte identifiée avec l'objet aimé, si bien qu'avant sa maladie on avait surpris plusieurs fois ce jeune homme à l'entrée des forges, regardant d'un œil enflammé les chevaux dont on brûlait la corne. Nul parfum au monde ne pouvait valoir pour lui cette odeur grossière, car il ne la respirait pas avec le nez, mais avec le cœur.

Il y a d'autres cas où l'hallucination est un écho de la mémoire. M. Leuret nous a communiqué un fait qui se rapporte à cette classe de malades. Un vieux prêtre, auquel il donnait des soins, entendait des voix qui lui racontaient toutes les circonstances de sa vie. Ces voix lui redisaient les noms de personnes qu'il avait connues et oubliées depuis long-temps. Souvent ces voix parlaient bas; il prêtait l'oreille : « Comment? plaît-il? » La voix répétait le nom. Quand elle avait mal prononcé, elle se reprenait. Le vieillard, qui était un peu sourd, écoutait jusqu'à ce que le mot fût bien formé dans son oreille. Cette confession générale importunait fort notre pauvre abbé, qui avait çà et là sur la conscience d'anciens péchés que les voix lui rappelaient impitoyablement. M. Leuret déploya envers la maladie une sévérité qui irritait fort le malade. Ce dernier s'emportait avec une sorte de rage contre la main qui voulait le guérir. Un jour, notre halluciné entre dans la chambre du médecin avec un visage transformé : « Je viens de retrouver toute ma tête, dit le vieillard; je ne sais combien de temps durera ce nouvel état, et j'ai tenu à vous voir pour vous témoigner que je n'avais pas mauvais cœur. Mon délire m'a souvent emporté à des injures et à de faux jugemens; mais si le fou vous calomnie, l'homme sain vous rend justice et vous demande pardon pour l'autre. Dût ce retour à la santé finir bientôt, je remercie le ciel de me l'avoir envoyé pour me montrer à vous tel que je suis. » Le médecin et le malade s'embrassèrent avec effusion, mais ce fut pour la dernière fois. Avant la fin de la journée, le vieillard était repris par un délire qui ne le quitta plus. Qu'avait donc été ce court instant si pathétique? Un éclair de raison entre deux obscurités.

L'humeur plus ou moins sombre des malades influe encore d'une manière très sensible sur la forme des hallucinations créées par le délire. Quelquefois leur cruelle imagination invente sur eux-mêmes les supplices les plus révoltans. Une femme que nous avons vue dans le service du docteur Falret se figurait être désossée, et, comme il fallait donner un emploi à ces pauvres os tirés de son corps, elle croyait qu'on les avait mis bouillir sur le feu dans une marmite. Il n'est pas de sou-

terrain de l'inquisition comparable à une salle d'aliénés, car, il faut bien le redire, tous ces maux imaginaires sont réels pour ceux qui les ont créés. Les erreurs des sens ne revêtent pas toujours, heureusement, des formes si inhumaines. Il est impossible de ne point admirer la main de la nature jetant le voile des illusions sur l'esprit de certains malades pour leur dérober la triste connaissance de leur état. Demandez à ces fous paralytiques, infirmes, *gâteux*, qui tombent en lambeaux, comment ils se trouvent, vous verrez se former sur leur figure effacée un dernier sourire : — Bien, monsieur, vous répondront-ils avec une bouche de travers, très bien! — Ces malheureux, dont l'existence est moins que le néant, nagent souvent dans toutes sortes de visions délicieuses.

L'hallucination est souvent le reflet de la vie publique d'un individu, de ses opinions et de ses souvenirs politiques. Nous connaissons un ancien officier de la cour de Charles X chez lequel les erreurs des sens, qui sont nombreuses, paraissent tenir à un arrêt de la mémoire et des autres facultés. Interrogez cet homme sur tout ce qui a précédé 1830, il vous répondra très sensément; si vous faites un pas de plus, il déraisonnera. Cet halluciné s'habille tous les jours pour le service de son roi; il le voit à la messe, il parle de Madame et de la duchesse de Berri, auxquelles il trouve toujours le même visage qu'il y a quinze années. Les hallucinations de cet officier consistent toutes en une erreur de temps, car ce qu'il croit faire maintenant, il le faisait; ce qu'il croit voir, il le voyait. La folie de cet homme, qui est lui-même une horloge arrêtée, n'est guère qu'un anachronisme.

Les époques revivent par leurs signes, et ce sont ces signes qui deviennent plus tard les élémens de nos fausses sensations. Un jeune homme se figure avoir l'image d'un aigle gravée sur le dos. Cette forme d'hallucination tenait sans aucun doute aux réminiscences de l'empire. Notre visionnaire confie son erreur à sa mère; celle-ci cherche d'abord à la combattre. Le fils insiste; il parle avec l'entraînement de la conviction, et, pour dernier argument, montre à sa mère la place où l'aigle a dû marquer son empreinte. « Eh bien! lui dit-il, vois. » La malheureuse regarde et s'écrie : « Tu as raison! » Elle avait vu l'aigle. M. Foville nous a montré ces deux malades à la maison royale de Charenton. On devine par là que la nature et la forme des hallucinations se communiquent.

Un point de vue intéressant que M. Brierre de Boismont a négligé dans son livre et que nous ne pouvons qu'indiquer ici, c'est l'influence exercée par certaines associations secrètes ou religieuses sur leurs

adeptes. Parmi les gnostiques, les rose-croix, les francs-maçons, les alchimistes, on comptait beaucoup d'hallucinés. Il y aurait ici matière à de très curieuses études qui révéleraient le rôle volontaire que l'imagination exerce dans les erreurs des sens. M. Brierre est d'ailleurs sur la trace de cette idée quand il rapporte dans son ouvrage aux formes de l'hallucination tous ces faits extraordinaires qui composent, pour ainsi dire, le côté fantastique et comme la magie de la science : nous voulons parler surtout des apparitions. Les ombres, les spectres, les revenans, tiennent à une loi très simple de la nature. Un homme a promis à son ami de revenir, après sa mort, pour l'informer de ce qui se passe dans l'autre monde. Un autre a juré, en expirant, de tourmenter sur la terre son ennemi. Ces menaces ou ces promesses deviennent inséparables du souvenir de la personne morte. C'est un germe déposé dans la mémoire; ce germe mûrit et finit par éclater un jour en une hallucination. M. Brierre serait tenté de voir dans certains cas, sur de semblables faits, la trace du doigt de Dieu. Il faut vraiment écarter de la science cette manière de voir, qui nous ramènerait à toutes les croyances puériles du moyen-âge. Concevons de la Divinité une idée plus grande, et ne la faisons pas intervenir dans les fantômes de notre raison malade.

Est-il raisonnable de ranger sous la même loi surnaturelle les visions soudaines qui ont quelquefois contribué à la conversion des saints? Nous ne saurions encore y voir qu'un phénomène naturel. Il y a des images qui creusent silencieusement leur empreinte dans le cerveau; elles paraissent dormir, quand un jour elles se renouvellent tout à coup et se montrent aux yeux de l'ame, qui les prend pour une illumination d'en haut. Nous croyons que M. Brierre n'aurait eu qu'à consulter ses propres connaissances pour faire justice de toute autre explication. Ne remarque-t-il pas lui-même qu'il existe un état physiologique, connu de tous les voyageurs, durant lequel on semble voir avec les sentimens plutôt qu'avec les yeux? L'homme se trace alors des lieux une image tellement rapide et tellement nette, que les sens paraissent comme doublés. Un autre effet non moins surprenant est celui qui se produit dans les songes. Il se fait quelquefois, pour ainsi dire, des éclaircies de mémoire. L'ame, comme éveillée par le sommeil des sens, jette dans le cerveau une vive lumière sur des groupes de souvenirs depuis long-temps effacés, qui se colorent subitement. Il y a un équivalent de ce phénomène dans les réminiscences des aliénés. M. Leuret nous a raconté qu'une fille du peuple prononçait dans son délire un grand nombre de mots latins. Elle avait été

servante dans la maison d'un curé, où elle avait sans doute entendu parler cette langue morte; mais, hors de son délire, elle n'avait nulle idée du latin, et sans doute une très faible du français.

IV. — LES ANCIENS VISIONNAIRES. — LES HALLUCINÉS AU POINT DE VUE LÉGAL.

Les visions que nous venons d'analyser chez les malades, nous les retrouvons chez tous les démoniaques, les sorciers, les pythonisses. Les mêmes effets doivent nécessairement dériver de la même cause. Le diable passait, au moyen-âge, pour le père des illusions. En effet, quand il donne un écu, c'est une feuille sèche : toujours l'apparence de la chose pour la chose même. Il n'est guère d'établissement d'aliénés où il ne se rencontre au moins un malade qui passe toute la journée dans les cours à ramasser des cailloux ou des coquillages, qu'il prend pour des diamans, des antiquités, des pièces de monnaie. Quelques-uns serrent précieusement des morceaux de papier qu'ils regardent comme les titres de leurs châteaux en Espagne. On le voit, le caractère de l'illusion est exactement le même; la folie paie tous ses enfans comme le diable payait autrefois ses affidés, en monnaie creuse, en assignats de l'enfer. Les historiens se sont souvent montrés surpris de l'opiniâtreté que les sorciers, hommes et femmes, déployaient au milieu des supplices. Cette circonstance n'a rien qui étonne le physiologiste. Nous retrouvons ce même entêtement chez tous les hallucinés. La cause en est bien simple : nous avons déjà dit que les hallucinés ne croient pas sentir; ils sentent réellement. Comment faire désavouer à un homme ce que ses yeux ont vu, ce que son oreille a entendu, ce que ses mains ont touché? Quand Pascal dit : « Je crois volontiers les histoires dont les témoins se font égorger, » ce grand philosophe s'engage, sans le savoir, à croire au témoignage de véritables fous. Les hallucinés ont été littéralement *témoins* de ce qu'ils racontent. S'ils disaient autrement, ils mentiraient. Aussi, toutes les fois que l'histoire nous présente l'existence d'une hallucination combattue par la société, nous pouvons être assurés de voir aussitôt les roues, les bûchers, les croix s'élever de toutes parts, sans que tous ces tourmens arrachent aux malheureuses victimes le désaveu de leurs visions. La pensée de Pascal n'est donc vraie que dans certaines limites. Sans doute l'esprit n'est jamais intéressé à se dévouer pour une erreur dont il a conscience; mais les sens peuvent l'avoir trompé, et il agit alors comme si l'impulsion était véritable. La brutalité des cours

de justice envers les sorciers a été vraiment révoltante, surtout quand on songe que ces hommes se montraient de bonne foi, et qu'ils étaient, pour ainsi dire, allés au sabbat sans leur volonté. Telle est, du reste, la marche de toutes les doctrines qui exaltent l'imagination des masses : elles produisent des fous, et ces fous engendrent des martyrs.

Ce ne sont pas seulement les sorciers, les oracles, les devins, les illuminés, qui se trouvent rattachés par l'étude à la famille des hallucinés. Si les hommes de nos jours qui croient communiquer avec un esprit sont fous, Socrate, qui entendait une voix et qui croyait à l'assistance de son démon familier, qu'était-il? M. Lélut a consacré un livre à l'examen de cette question; sa réponse est : oui, Socrate était atteint de folie. M. Leuret a porté plus loin son investigation; il a étendu son *criterium* aux prophètes. MM. Lélut et Leuret se montrent logiques, car, après avoir admis l'hallucination sur les indices fournis par l'histoire et l'Écriture, ils concluent courageusement à la folie. On n'en peut dire autant de M. Brierre, qui admet les mêmes indices, du moins en ce qui regarde Socrate, Luther, Jeanne d'Arc, Loyola, et qui n'aboutit à aucune solution. Que ces hommes-là aient été les représentans d'une idée, qu'ils aient été hallucinés par dévouement, par enthousiasme, que l'état de la société concourût à leur fournir les élémens d'une telle erreur, j'en conviens; mais, encore une fois, ce n'est pas là détourner de leur tête le soupçon de folie. Une cause ne nie pas un effet, elle l'affirme. Nous ne dirons point d'un autre côté avec M. Lélut : « L'humanité, qui s'enorgueillissait naguère des prodiges d'une raison sublime et créatrice, n'a plus qu'à se voiler la tête pour pleurer la perte, désormais irréparable, d'un de ses plus glorieux enfans. » Non, l'humanité ne se voilera pas la tête, car Socrate n'est pas déchu pour cela du trône de la philosophie. C'est surtout dans les écarts de la nature qu'on retrouve plus visible l'impression de la main de Dieu; soit qu'elle élève les hommes, soit qu'elle les abaisse, elle a soin de les revêtir de traits et de caractères singuliers qui annoncent son dessein en les créant. Tous les anciens visionnaires ont puisé dans l'erreur même de leurs sens une force de volonté incomparable, une confiance sans bornes; moins fous, ils eussent sans doute été moins grands. Qui sait, en effet, si la folie n'est point un moyen violent, une épreuve douloureuse dont se sert quelquefois la Providence pour mettre la raison humaine sur la trace de vérités occultes et supérieures?

M. Brierre affirme qu'on ne retrouve plus rien de pareil aux anciens visionnaires chez les aliénés de nos établissemens. Pour juger

ce que vaut cette assertion, il faut la soumettre à l'expérience. Il convient d'abord de remarquer qu'on ne reçoit guère dans les établissemens d'aliénés que des hommes dont la raison est tout-à-fait obscurcie. Est-il ensuite bien exact de prétendre que, même chez ces fous séquestrés, la maladie n'augmente jamais la mesure des facultés intellectuelles? Nous avons tous en nous-mêmes des pensées qui ne sont pas présentes à notre connaissance. Il suffit quelquefois d'une excitation quelconque pour que ces idées se révèlent. Ceci explique comment les hallucinés prêtent souvent à *leurs voix* un langage très au-dessus de leur portée. Une vieille femme de la Salpétrière se croit tourmentée par des diables qu'elle entend et qu'elle sent. M. Esquirol lui avait promis de les chasser. Ces diables disent à la femme : « Si M. Esquirol nous chasse, nous sortirons en effigie. » Notre pauvre femme ne comprend point ce dernier terme; elle demande alors à M. Leuret ce que cela signifie de sortir en effigie, et si cela veut dire *tout de suite*. Nous avons vu nous-même, il y a deux ans, une jeune Irlandaise qui, au milieu de ses accès, prêchait comme O'Connell. Il est hors de doute que dans des temps de foi et d'ignorance on eût attribué à une cause surhumaine les discours de cette folle inspirée.

L'hallucination excite et accroît nos forces intellectuelles, nous la trouvons mêlée au sommeil, et c'est à sa présence qu'il faut attribuer dans certains cas des jets de lumière soudaine qui nous trompent sur la source de nos idées. Un célèbre écrivain anglais rêve une nuit qu'il discute avec un inconnu sur un point très ardu de philosophie, et que, dans le courant de la controverse, son adversaire lui adresse un raisonnement invincible. Réveillé en sursaut, il cherche une réponse à ce même argument et n'en trouve aucune. L'impression de ce rêve survit au sommeil et rend notre philosophe triste durant plusieurs jours. Il fallut qu'un ami, auquel il confia le sujet de son chagrin, le consolât en lui disant : « Mais cet adversaire qui vous a vaincu, c'est vous-même; cette pensée qui vous confond est la vôtre. » Il en est de ce rêve comme des luttes théologiques qu'engageait Luther avec le diable. Le puissant réformateur demeurait quelquefois si accablé sous les objections de son contradicteur imaginaire, qu'il ne trouvait d'autre moyen pour se tirer d'embarras que de rompre brusquement la controverse, en lui tournant le dos, avec une grosse injure latine que nous n'osons pas traduire. Luther, dans ces momens-là, se battait lui-même et ne s'en tenait pas moins mortifié pour cela de sa défaite. On voit par ces faits comment, dans le cas d'hallucination, l'ame aux prises avec elle-même, et étonnée d'une puissance de raisonnement

qu'elle ne se connaissait pas, désassocie son *moi* et met ses propres éclairs de génie sur le compte d'un être imaginaire. En fournissant à l'esprit de nouveaux élémens, l'hallucination le met en état de s'exercer avec de nouvelles forces, et accroît ainsi le domaine de ses idées.

Si, comme l'assure d'ailleurs M. Brierre, les hallucinés d'aujourd'hui ne sont capables de rien de grand, n'est-ce pas là une suite de l'état actuel de la société? Ces visions qu'autrefois on cherchait, on provoquait, maintenant tous les esprits élevés les écartent et les fuient. Loin de passer pour des faveurs célestes, nous savons qu'elles nous rendraient à cette heure la fable du monde, et qu'elles nous enverraient aux petites-maisons. Il existe dans cette crainte un frein moral qui nous empêche de nous livrer aux premiers écarts de notre imagination malade. De telles erreurs n'atteignent donc plus guère aujourd'hui que des esprits faibles ou ordinaires. Quand ces mêmes visions étaient au contraire des instrumens de puissance sur les masses, on s'y abandonnait avec une sorte d'amour. La vision éteinte, l'impulsion continuait. Cette impulsion était d'autant plus forte que la société n'y faisait pas résistance, et que la source en était plus généreuse. Quand l'hallucination décalquait autour d'elle les empreintes de son siècle, quand elle avait son point de départ dans le dévouement, elle produisait nécessairement de plus grandes choses que de nos jours, où elle revêt les livrées d'un homme et de son égoïsme. Luther qui s'imagine avoir le démon *pendu à son cou*, Jean-Jacques Rousseau qui voit partout des amis malfaisans occupés à lui nuire, n'est-ce pas le même homme sous l'influence de deux époques différentes? Dans le premier cas seulement, la vision est impersonnelle et désintéressée; si Luther dispute avec l'ennemi du genre humain, c'est pour lui dérober des lumières utiles à son siècle. On conçoit qu'alors cette erreur d'un cerveau fatigué puisse être féconde en grands résultats. Dans le second cas, au contraire, ces visions mesquines, tracassières, mornes, obscurcissent le déclin d'une belle intelligence et la poussent à la folie mélancolique, peut-être même au suicide.

L'influence des croyances religieuses sur les doctrines médicales est sensible dans l'ouvrage de M. Brierre de Boismont. Deux ordres d'idées partagent aujourd'hui les esprits, l'ordre de foi et l'ordre de science; l'auteur a essayé de les réunir. Cette tentative nous semble au moins prématurée. Dans l'état présent des choses, il y a de l'inconséquence à soutenir qu'un phénomène naturel dans un cas puisse devenir surnaturel dans un autre; or, c'est précisément là que M. Brierre de Boismont est conduit par ses idées catholiques. Pour éviter de

confondre les hallucinations de la folie avec les visions racontées par l'histoire profane, et ces dernières avec les apparitions de l'Écriture sainte, l'auteur établit des différences arbitraires qui ne nous semblent motivées que par les besoins de sa conscience. Sans doute l'hallucination a pu agir d'une manière très variée, elle a revêtu différentes formes et donné des impulsions souvent contraires, suivant les circonstances où elle s'exerçait; mais, quant au fait, il est et demeure rigoureusement le même, c'est-à-dire un phénomène naturel très voisin de la folie, et qui y tombe même nécessairement sans entraîner toujours l'intelligence.

Ce ne sont pas seulement les hommes de génie qu'il convient de ranger dans la classe des hallucinés, ce sont aussi quelquefois les grands criminels. Nous mettons ici le pied sur un terrain délicat, sur une question médico-légale qui intéresse l'histoire et la société. Il arrive journellement que des esprits illusionnés donnent aux actes ou aux personnes qu'ils ont sous leurs yeux la figure des monstres qui sont dans leur cerveau. Un homme, se trouvant dans une diligence, entre deux voyageurs qui se passaient de temps en temps une tabatière, s'imagine voir entre leurs mains une boîte de poudre vénéneuse dont ils veulent lui faire respirer l'essence; ému par le sentiment de sa propre conservation, il se jette sur ces deux infortunés, et les tue à coups de couteau. Nous avons rencontré ce fou à Bicêtre, dans la division de M. Voisin; il se croit maintenant le verbe de Dieu. Comme nous lui reprochions le meurtre des deux voyageurs : « Je ne les ai pas tués, nous a-t-il répondu, je les ai seulement *chagrinés;* le monde saura d'ailleurs un jour ce que j'en ai fait. » De tels êtres sont trop dangereux pour qu'on les rende jamais à la société.

Il y a d'autres cas où les hallucinés sont poussés à commettre des actions monstrueuses par une force irrésistible. Une mère regarde dormir son enfant dans un berceau; elle le contemple avec une joie et une tendresse infinies; tout à coup passe comme un éclair au milieu de la sérénité de son ame cette idée étrange : si je le tuais! La mère écarte avec horreur cette image abominable; elle aime son enfant, elle est prête à donner sa vie pour lui épargner une larme et pour le sauver d'un danger. Cependant l'idée chassée ne se tient point pour battue; elle profite du trouble même qu'elle a causé pour revenir à la charge; elle assiége le cerveau de cette pauvre femme par tous les côtés faibles, elle prend un corps, une voix; elle lui crie aux oreilles : « Il faut tuer ton enfant! il faut tuer ton enfant! » La malheureuse repousse cette voix comme elle a éloigné l'idée, mais plus faiblement. Une nuit, au

milieu du repos et des ténèbres, seule près de son nouveau-né qui dort, elle entend la voix qui parle avec instance, une force inconnue lui pousse le bras; elle tombe effrayée sur les deux genoux : « Mon Dieu, mon Dieu, ne me faites pas commettre une action horrible! Voyez comme il dort dans son berceau; on dirait un ange ou l'enfant Jésus. » Tout se tait; elle se recouche, et essaie de rappeler le sommeil. « Non, reprend la voix, non, cela ne finira pas ainsi : lève-toi, prends cette arme, et fends la tête de ton enfant. » La malheureuse mère est saisie d'effroi, elle veut s'enfuir, une puissance invincible la retient et la pousse sans cesse vers l'enfant endormi. D'une main tremblante elle ramasse la hache qui est dans un coin de la chambre, et recule. « Achève, dit la voix, frappe! frappe! » Le visage de cette femme est noyé de pleurs; pâle, effarée, tremblante, elle immole alors ce qu'elle aime le plus au monde. A peine cette femme a-t-elle obéi, que l'hallucination se dissipe; réveillée comme en sursaut de son état d'aveuglement par cette affreuse secousse, la pauvre mère étend ses bras et reconnaît alors ce qu'elle a fait. La raison revient toujours en pareil cas pour éclairer d'une lueur sinistre et tardive les actes irréparables du délire.

Des faits de la nature de celui que nous venons de raconter se renouvellent constamment. Il n'y a pas un demi-siècle que la loi confondait dans ses châtimens tous les auteurs de ces actes coupables, sans remonter à la source de ces actes, sans s'informer de l'état mental de l'homme qui les avait commis. Aujourd'hui, la science ne cesse d'intercéder pour ces malheureux instrumens d'un crime involontaire et de disputer leurs têtes à la justice. Les caractères de la folie ne se prononcent pas toujours nettement; il y a ici comme partout des demi-teintes, des nuances effacées. Un homme n'est point complètement aliéné; mais il a déjà perdu le contrôle moral de ses actions. Ces consciences, très peu libres, assistent dans le monde au jeu des passions, se mêlent au mouvement de la société qui les entraîne, passent journellement sous mille influences diverses; pour peu qu'une idée fixe, une erreur des sens s'empare de ces esprits douteux, elle les domine sans réserve. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les physiologistes ont reconnu dans les organes de l'homme, dans ses membres, une autre loi que celle de la volonté. La folie développe outre mesure cette fatalité des sens qui tend sans cesse à entreprendre contre la liberté de l'homme. Ces esprits dominés ne s'appartiennent plus; ils sont à l'hallucination qui les gouverne; ils agissent sous la loi du délire qui pervertit tous leurs sentimens. Un homme d'une grande dé-

votion se croit tout à coup possédé du diable; il ne songe plus dès-lors qu'à conformer ses actions à cette nouvelle destinée. Le sentiment religieux se tourne dans son cœur en rage, en désespoir; son esprit malade se nourrit de pensées infernales; il veut recommencer Judas. Le voilà donc qui se dispose à communier en état de péché mortel, afin de trahir et de crucifier Dieu dans son cœur. M. de Lamennais a connu cet homme, chez lequel évidemment la maladie avait créé une seconde nature. Nous laisserons les théologiens disputer entre eux pour savoir si derrière ce grand trouble le principe immortel de notre nature était demeuré indépendant; les manifestations du moins étaient viciées, et ce sont les manifestations que juge la loi humaine.

« Il y a encore, nous disait le docteur Voisin, dans nos prisons, dans nos bagnes et jusque sur nos échafauds des hommes dont la vraie place serait dans nos hospices ou dans nos maisons de santé. La science finira par amener dans l'exercice de nos lois des réformes nécessaires. Avant de punir un homme, il faudrait connaître la part de liberté qui lui a été dévolue par la nature. » M. Brierre de Boismont a soutenu à peu près dans son ouvrage les mêmes idées. Nous ne savons trop si le moment est venu de discuter ces problèmes effrayans devant lesquels tremble toute l'ancienne échelle de la pénalité. Toujours est-il que la conscience ne peut, sans frémir, agiter de pareils doutes; car à ces doutes est attachée la vie ou la mort d'un homme. Nous nous bornerons à conclure pour le présent qu'une enquête médico-légale devrait être appliquée à la plupart des auteurs de ces crimes dont la nature intéresse à la fois la science et la justice; autrement, la société punit souvent ceux qu'elle devrait guérir.

V. — DU TRAITEMENT DE L'HALLUCINATION.

Le traitement des hallucinations doit avoir pour base la connaissance philosophique de l'homme. Nos maladies participent de notre double nature : elles sont tantôt physiques, tantôt morales, et le plus souvent mêlées. Les deux doctrines rivales que nous avons vu partager les écoles anciennes et modernes, nous les retrouvons en présence sur le terrain de la médecine pratique. Le matérialisme et le spiritualisme ont calqué chacun leur traitement sur les idées qu'ils se faisaient de l'homme malade. Les médecins qui n'ont cru reconnaître dans la folie qu'un désordre du cerveau se sont arrêtés à l'emploi des moyens physiques. Cette méthode nous semble au moins insuffisante. Il nous

souvient d'avoir rencontré dans un établissement particulier un aliéné qui s'imaginait être roi. Cette erreur était fondée sur une hallucination de la vue. Notre pauvre malade se figurait assister tous les soirs, dans son château, à une cérémonie durant laquelle tous ses sujets venaient, l'un après l'autre, lui baiser la main. Il avait été, pour cette orgueilleuse erreur, sévèrement purgé, saigné et médicamenté. A peine pouvait-il se tenir debout durant la visite du médecin, car deux larges vésicatoires avaient mis à nu la partie la plus sensible des jambes. On menaçait de lui poser un troisième vésicatoire sur le bras. — Eh! mon Dieu! s'écria le malade avec un accent de raison qui nous frappa, quand vous me couvririez de plaies vives, m'empêcherez-vous de voir ce que je vois? Un vésicatoire de plus ou de moins sur le bras ne changera rien à mes idées; ce sont ces idées qu'il faut combattre, si vous les trouvez fausses. Autrement, vous me faites mal, et voilà tout. Cela ne prouve rien de me martyriser comme vous faites. Dites-moi donc au moins que je me trompe, et trouvez un moyen de me le montrer.—Je me demandai intérieurement lequel de ces deux hommes était le médecin et lequel était le fou.

La médecine, entraînée par Gall, par Broussais et par Georget sur la trace du matérialisme, en était là, quand un homme d'une volonté ferme, opiniâtre, d'une conviction inébranlable, d'une perspicacité de tact singulière, annonça qu'il allait guérir les hallucinations sans saignées, sans purgatifs, sans moxas, rien que par l'emploi d'un traitement moral, c'est-à-dire par les idées et les passions. Il y eut émeute. M. Leuret fut déclaré digne de prendre la place de ses malades. Des attaques d'une violence inouie fondirent comme la grêle sur ce médecin orgueilleux qui voulait redresser par le raisonnement les idées contrefaites et les sentimens déviés. Cependant les guérisons vinrent, les opinions se calmèrent, et nous vîmes tomber une à une les armes par lesquelles on s'efforçait de le combattre. C'est qu'en effet ce médecin philosophe avait entre les mains un levier d'une puissance énorme et trop long-temps méconnue. Nous ne parlerons pas ici des moyens dont M. Leuret s'est servi avec éclat pour frapper les malades d'une terreur bienfaisante, et les réduire, en quelque sorte, de vive force à la raison. On a trop abusé de cette louange perfide; on a trop souvent représenté M. Leuret comme un génie sombre et dur, dont la main tient sans cesse la douche suspendue sur la tête effarée des malades. Il est vrai que le médecin de Bicêtre a plusieurs fois déployé une violence préférable, selon nous, à cette fausse et cruelle miséricorde qui entretient les malades dans leur funeste état; mais

nous tenons à montrer qu'il sait varier l'emploi de ses moyens et calculer le remède sur la nature des personnes.

Une femme du monde, grande théologienne, s'imaginait avoir sur elle des signes de malédiction divine. M. Leuret arrive chez cette dame; il la trouve fort concentrée dans ses idées. Cette malheureuse ne cesse de parler de son état; elle se croit indigne, repoussée de Dieu, damnée. M. Leuret la laisse divaguer tout à son aise. — J'étais venu, lui dit-il enfin, pour vous entretenir de votre mari, de vos enfans; mais je vois que vous êtes au-dessus de cela. Continuez, madame, de vous livrer à vos rêveries égoïstes. — A ces mots, il se retire, content de lui avoir, pour ainsi dire, jeté un premier hameçon dans le cœur. Le lendemain, M. Leuret retourne chez cette femme; il la trouve plus inquiète que la veille. Elle demande des nouvelles de sa famille; ces nouvelles sont mauvaises. Elle s'alarme, se trouble. Survient une de ses amies qui lui propose de faire une neuvaine; il s'agit d'arracher à la mort des têtes bien chères. La pauvre folle consent à réciter tous les soirs une prière convenue. Le dixième jour, elle reçoit de son mari une lettre écrite d'une main tremblante : « Je viens d'échapper à un grand danger; j'ai fait une maladie très grave. Les médecins m'avaient tous condamné; mais hier, à huit heures du soir, un vrai miracle s'est opéré en moi; je me suis, pour ainsi dire, senti revenir à la vie. Quoique encore faible, je me porte beaucoup mieux; je suis sauvé. Nos enfans, qui ont été comme moi fort malades, sont aussi rétablis. C'est une faveur inespérée du ciel. » L'effet de cette lettre fut tel qu'on l'avait prévu. La malade ne manqua pas de réfléchir sur ce qu'elle venait d'apprendre et d'en tirer cette conséquence : Je ne suis donc pas tout-à-fait réprouvée, puisque Dieu m'écoute. De ce jour, la guérison fut certaine. Nous n'avons pas besoin de dire que l'amie était mise en avant par le médecin, et que la maladie du mari, la lettre, le miracle, étaient autant de moyens concertés. Un pareil traitement exige les ressources d'un esprit très ingénieux, et sous ce rapport du moins la méthode de M. Leuret court grand risque de trouver peu de prosélytes.

On voit qu'ici le médecin n'a point attaqué de front l'objet de la folie; il a pris un détour, il est entré, pour ainsi dire, dans la place comme par surprise. Il n'est pas toujours nécessaire de recourir à ces ménagemens. La folie, celle de l'orgueil surtout, est envahissante; si vous ne l'arrêtez tout court, en lui présentant une limite brusque, il est à craindre qu'elle ne se répande et ne gagne sans cesse du terrain. M. Leuret se montre sans pitié pour toutes les illusions, quelles

qu'elles soient. Comme la volonté est un des organes de la croyance, il oblige ses malades à parler et à agir en sens inverse de leur manière de voir. C'est dans de pareils cas que M. Leuret s'est servi avec avantage de la contradiction. L'emploi des moyens énergiques demande une grande connaissance du cœur de l'homme. Il faut un coup d'œil prompt et juste pour que l'aliéné, sentant toutes ses ruses percées à jour par la sagacité du médecin, se reconnaisse le plus faible et cède à l'ascendant de la raison. La contradiction est bonne; la diversion est meilleure. La plupart des hallucinations tiennent à des passions délicates que l'on réveille non-seulement quand on les flatte, mais encore quand on les choque; il vaut mieux les laisser dormir. Ceux qui contredisent perpétuellement les fous hallucinés ne songent pas qu'ils ne peuvent les irriter de la sorte sans leur rappeler vivement l'objet de leur délire; ainsi l'on incruste trop souvent ce qu'on voulait effacer. Nous assistions à la visite d'un médecin qui demandait à une malade, avec ironie : « Eh bien ! sommes-nous toujours la princesse de ***? — A force, répondit-elle, de revenir toujours sur le même sujet, vous graveriez chez nous des idées que nous n'avons pas, ou que nous n'avons eues qu'en passant. » Le docteur, homme d'un grand sens, tomba lui-même d'accord avec elle, et reconnut la sagesse de cette observation. M. Brierre de Boismont reproche au système de diversion morale que l'on ne saurait l'appliquer dans tous les cas. Cette objection ne nous semble pas suffisamment fondée. Nous ne croyons pas qu'il soit impossible de faire travailler hors d'un hospice les malades de l'intelligence; nous avons vu dans le riche et bel établissement de Vanvres des gentilshommes aliénés qui remuaient bravement la terre avec la bêche. Or, le travail des mains est une diversion aux images du délire. Quand les mains ne veulent point s'occuper, il faut intéresser la tête. Plus le malade appartient à une classe cultivée, plus il offre de prise au médecin pour varier la nature des distractions. M. Leuret s'est fait plus d'une fois l'instituteur de ses malades; les leçons de cet habile médecin n'avaient alors qu'un but, guérir l'esprit en l'ornant.

Un homme qui remplissait dans le monde des fonctions honorables s'imagine un jour avoir du poison dans la poitrine. La source d'une telle illusion était dans la défense qui lui avait été faite, par une précaution hygiénique, d'embrasser trop souvent son enfant nouveau-né. A force de raisonner sur son erreur, notre malade arrive à cette conséquence : « Ce poison que j'ai dans la poitrine coule avec mon sang dans mes membres, et je puis le communiquer. » Dès-lors il n'ose plus

ouvrir les portes, car sa main empoisonnerait le bouton de cuivre de la serrure, et ceux qui y toucheraient après lui seraient perdus. Lui sert-on sur son assiette des artichauds, du poisson, il mange toutes les feuilles, il mange les arêtes, au risque de s'étrangler. Ces détritus pourraient en effet causer la mort de ceux qui les manieraient par hasard en nettoyant l'assiette. Un tel état était insupportable. Quand le malade arrive à Bicêtre, M. Leuret lui dit : « Vous prétendez être un homme dangereux pour vos semblables, votre contact seul empoisonne tout autour de vous; c'est bien. Vous êtes ici dans une maison dont je suis le médecin. Je vous ordonne d'agir comme si vous étiez en bonne santé. S'il arrive des malheurs, votre conscience en sera déchargée; je prends tout sous ma responsabilité. » Le malade, ayant cette assurance, ne se surveilla plus : « Tant pis pour vous, dit-il au médecin, cela retombera sur votre tête ! » Il commence alors d'agir convenablement; mais M. Leuret ne tarde point à s'apercevoir que la conduite de cet homme, quoique régulière, est toute passive. Il agissait comme un instrument dans la main de l'ouvrier qui le dirige. M. Leuret cessa alors de lui donner aucun conseil: notre homme s'emporta; même silence. Ce refus amena une crise, à la suite de laquelle M. Leuret lui adressa une exhortation très vive : « Soyez homme, enfin! C'est se dégrader au-dessous de la brute que d'aliéner ainsi sa volonté. Vous avez vu que vous aviez touché ici tous les objets à votre portée et qu'il n'en était résulté aucun inconvénient. Vous étiez donc dans l'erreur. Ayez le courage d'agir en conséquence. » Ces mots firent leur effet. Pour achever d'enlever le malade aux préoccupations de son délire, M. Leuret lui fit suivre un cours de physique. Dès les premières leçons, cet homme y prit un intérêt très vif qui assura sa guérison; il avait du moins gagné quelque chose à être fou puisqu'il recouvra sa raison accrue de nouvelles connaissances. Les travaux intellectuels sont d'ailleurs plus favorables à la guérison que les travaux du corps, car les mains occupées n'empêchent pas toujours l'esprit de divaguer.

Comme l'hallucination se montre le plus souvent entée sur une idée, sur un sentiment, sur une passion, c'est cette idée qu'il faut combattre; c'est ce sentiment ou cette passion qu'il faut déjouer; voilà toute la base du traitement moral.

Quand les procédés ordinaires ont échoué sur un malade, M. Leuret l'attaque par sa passion même, tout en se ménageant, bien entendu, un moyen de la détruire plus tard. Il y avait dernièrement à Bicêtre un aliéné qui s'isolait de ses camarades et des employés de la maison, vivait d'une manière bizarre, refusait de coucher dans un lit, de

manger à table, de changer de linge, concentré qu'il était dans l'adoration de lui-même. Après avoir examiné la nature de cette folie, M. Leuret reconnut qu'il n'aurait prise sur son malade que par un seul mobile, celui de l'orgueil. Il résolut donc de l'aborder de ce côté-là. Notre homme modelait, dans ses loisirs, de petits ouvrages en terre. M. Leuret commença par témoigner pour ces ébauches une admiration excessive. Quand il eut trouvé accès par cette ouverture dans le cœur du malade, il essaya de lui donner, sous forme de réflexions, quelques petits conseils. « Je m'étonne, disait-il à voix basse, qu'un homme de mérite, un sculpteur distingué, couche par terre comme un animal : cela ne me semble pas digne. » Le médecin gagnait ainsi chaque jour du terrain dans l'esprit de son malade, par l'estime qu'il professait pour les talens de l'artiste. Ce dernier ne tarda point à lui accorder sa confiance. Son amour-propre flatté faisait volontiers le sacrifice de quelques ridicules, pourvu qu'on lui accordât en retour les éloges qu'il croyait lui être dus. M. Leuret délivra ainsi peu à peu son malade de toutes les fausses habitudes créées par cette monomanie d'orgueil. Notre aliéné consentit à coucher dans un lit, à dîner au réfectoire, à renouveler ses vêtemens, et s'en trouva mieux. Quand le docteur fut certain de l'avoir rattaché par le bien-être à la vie commune, il comprit que le moment était venu de détruire la passion qu'il avait flattée jusque-là. M. Leuret se servit pour cela d'une main étrangère. Il proposa un jour à son malade de faire venir un sculpteur en renom pour juger ces mêmes ouvrages que lui, médecin, admirait, disait-il, sans beaucoup s'y connaître. Cette offre fut acceptée : notre aliéné se faisait trop illusion sur son mérite pour craindre le contrôle d'un homme de l'art. A l'heure de la visite, M. Leuret arrive donc avec l'artiste annoncé. On lui montre les figures exécutées en terre, et M. Leuret, d'un ton sérieux, lui demande son avis. Le malade attend, comme on le pense bien, la réponse avec une anxiété visible. L'étranger se contente de hausser les épaules. M. Leuret insiste. Même silence de l'artiste, même geste de dédain. Le docteur cependant veut le pousser à bout : « Quel prix pourrait-on au moins retirer de ces statuettes? — Pas un centime, » répond brutalement l'artiste. On comprend qu'à un tel choc l'idole d'orgueil de notre pauvre fou dut tomber de sa base. En effet, à dater de ce jour, le malade abandonne ses ébauches, se livre avec ses compagnons aux travaux des champs, et bientôt il sort parfaitement guéri de l'hospice de Bicêtre.

Nous ne saurions passer sous silence un mode de traitement appli-

cable aux illusions, qui remonte à Ambroise Paré, et qui a été renouvelé dans ces derniers temps par M. Esquirol. Ce système consiste à faire semblant d'entrer dans l'erreur des malades, pour arriver ainsi à la guérir. Toutefois, de tels moyens ne présentent qu'une efficacité relative et toujours incomplète. En passant par-dessus l'erreur de l'aliéné, qui reste intacte, un tel procédé court toujours le risque de voir cette erreur se renouveler. La racine reste, et sur cette racine d'autres végétations malsaines peuvent se reproduire incessamment. L'opération serait donc sans cesse à recommencer. Que si le malade vient en outre à découvrir par hasard la ruse du médecin, tout est perdu. Sa position se trouve singulièrement aggravée, car il n'aura plus aucune confiance, à l'avenir, dans un homme qui l'a trompé. A moins de cas exceptionnels, où toutes les autres voies de conviction ou même de contrainte ont été tentées inutilement, nous croyons donc qu'un tel moyen de traitement doit être rejeté. C'est dans la bonne foi, et non dans une feinte quelquefois heureuse, qu'il faut chercher des armes pour combattre radicalement l'erreur des malades. Encourager le délire, c'est protéger l'incendie; vous couvrirez le feu sur certains points, mais la flamme éclatera sur d'autres, et vous n'aurez rien fait.

Non-seulement il ne faut pas condescendre aux imaginations de la folie, mais il importe, au contraire, d'éloigner de l'esprit et des yeux du malade, le jour, la nuit même, s'il était possible, les idées ou les objets qui tendent à renouveler la trace de ses visions délirantes. Le lien des songes et des hallucinations est surtout sensible dans les premiers temps de la convalescence. M. Leuret nous a dit avoir rencontré des cas où un rêve seul faisait évanouir tout le travail du médecin. On juge par là combien est délicate la mission de l'homme voué par état à guérir les infirmes de l'intelligence. A la fois prêtre, philosophe et anatomiste, il doit tour à tour confesser, éclairer et traiter ses malades. Un fait que nous avons d'ailleurs reconnu, c'est que les médecins les plus opposés en apparence au traitement moral l'appliquaient à leur insu, et comme malgré eux, dans leur service, tant ce traitement est indiqué par la nature même de la maladie.

M. Brierre se déclare pour un traitement mixte tantôt physique, tantôt moral, le plus souvent l'un et l'autre. Ce parti est sans doute le plus sage. M. Foville a rétabli le calme le plus parfait chez des hommes que des hallucinations de l'ouïe avaient poussés aux plus horribles tentatives. Il lui avait suffi de traiter le sens spécialement affecté pour obtenir cet heureux changement. Nous avons vu nous-même dans le

service du docteur Falret une jeune Italienne qui s'était montrée, durant un jour et une nuit, fort tourmentée de la présence de trois hommes nus. Un simple bandeau appliqué sur les yeux de cette fille fit cesser la vision importune.

M. le docteur Moreau a également, dans ces dernières années, appliqué certains narcotiques au traitement des hallucinations. Son procédé présente une manière d'affinité avec l'homœopathie. Le *datura stramonium*, s'est dit ce médecin distingué, le hachich, l'opium, provoquent dans l'état sain des hallucinations; ces mêmes substances ne pourraient-elles pas les guérir? Il paraît que ce traitement a obtenu quelque succès entre les mains de l'auteur; mais jusqu'ici il n'a pas réalisé, que nous sachions, les mêmes résultats entre les mains de ses confrères. Nous avons suivi nous-même dernièrement l'emploi du hachich sur trois hallucinés; le résultat de l'absorption de cette substance fut de changer les visions ordinaires de ces malades en d'autres visions. Le fait est sans doute curieux, mais il nous semble très loin d'être concluant. Déplacer la nature de la folie, ce n'est pas la guérir.

La conclusion de cette étude est marquée par le but même que nous nous sommes proposé en commençant. Le fou, comme objet d'observation, appartient aussi bien au moraliste et au philosophe qu'au médecin. C'est dans l'analyse des facultés de l'homme que la science doit chercher le germe des altérations qui les défigurent. D'un autre côté, l'examen des désordres de la folie est appelé à jeter par le contraste une vive lumière sur l'exercice des forces intellectuelles de notre nature. Cet examen nous apprend que l'homme moral est composé, comme l'homme physique, de membres distincts, de facultés diverses, et que chacune de ces facultés a ses maladies propres. Dans l'hallucination, c'est la faculté sensitive et créatrice d'images qui est lésée. Fait à la ressemblance de la Divinité, l'homme porte la trace de son auteur jusque sur ses infirmités et ses faiblesses. L'halluciné a voulu créer comme Dieu; seulement, au lieu de faire des mondes, des réalités, des êtres, il a produit des chimères que son esprit égaré poursuit désormais dans les brouillards du délire.

Si la philosophie gagne à descendre sur le terrain des maladies mentales pour se faire une connaissance exacte de l'homme, il y a d'un autre côté avantage pour la science à s'élever vers la philosophie. Ce sont les doctrines du XVIIIe siècle qui dans la personne de Pinel ont créé la médecine des aliénés. La philosophie est destinée à exercer de nos jours une influence non moins décisive sur les progrès de cette science encore informe. Ce n'est pas seulement en tourmentant la

matière morte qu'on découvrira les lois de la vie; il y a dans l'analyse des maladies mentales en particulier tels points délicats que le scalpel seul n'atteindra jamais. Sans négliger l'observation des faits, la médecine a besoin d'invoquer l'appui des idées. L'étude de la folie a déjà entraîné une partie de la science médicale dans cette voie. S'il existe encore des médecins vraiment matérialistes, c'est-à-dire qui rapportent aux organes seuls la cause productrice de nos idées, ce n'est plus dans les régions élevées de la science qu'il faut les chercher. La lumière s'est faite à travers les ténèbres que l'esprit de système opposait froidement à la vérité. Ce n'est pas seulement dans l'analyse des désordres de la folie que le spiritualisme a changé depuis ces derniers temps les méthodes reçues, c'est aussi dans la pratique. Il devient de jour en jour plus manifeste que la première condition du traitement des aliénés est dans la connaissance du cœur humain.

Il ne faut pas maintenant que la science outrepasse les limites raisonnables du spiritualisme. Sans méconnaître le mérite des travaux publiés par un médecin recommandable, nous avons cru devoir nous élever contre une tendance qui ne va à rien moins qu'à confondre deux élémens incompatibles. La théologie n'a rien à voir dans la médecine. Des dogmes formidables que la raison ne doit pas même examiner ne sauraient entrer sous aucun prétexte dans le domaine de la science. La médecine physiologique s'appuie de nos jours sur le raisonnement, sur l'expérience, sur l'observation. Née, comme nous l'avons dit, du libre exercice de l'esprit humain, la science conserve avec la philosophie des liens étroits qu'elle ne peut rompre sans se déchirer elle-même. Tout en travaillant à se dégager du sensualisme qui a obscurci la fin du dernier siècle, la médecine des maladies mentales, en particulier, gardera la méthode sévère de l'examen qui, seule, dans l'ordre des idées comme dans celui des faits, peut conduire sûrement l'esprit à la vérité.

ALPHONSE ESQUIROS.

DE

LA POÉSIE CHARTISTE

EN ANGLETERRE.

I. — *The Purgatory of Suicides, a Prison Rhyme,* by THOMAS COOPER, the chartist. — II. *Ernest.* — III. *Corn-Law-Rhymes.* IV. — *Rhymes and Recollections of a hand-loom weaver,* etc.

« Je me croyais embarqué sur une chaloupe, et c'était la Mort qui la dirigeait. L'océan qui nous portait n'avait pas de ciel, et les passagers qui se trouvaient avec moi n'avaient pas de souffle. Je voyais partout des prunelles enflammées et étranges fixer leurs regards, animés d'une vitalité de fantôme, d'abord sur moi, puis sur le pilote. De sa main qui n'avait pas de chair, la Mort faisait signe aux flots insurgés et rauques qui battaient son navire, puis semblaient tomber et s'abattre devant ce signal solennel.

« Il n'y avait point de soleil pour me montrer ces passagers et cette barque; nulle lumière qui rendît visible la troupe pâle des esprits. Je les voyais par l'œil de mon ame, comme si les chaînes du corps l'eussent laissée libre et lui eussent permis une vision plus dégagée de mensonge que les réalités vivantes révélées aux regards humains. Les langages de la terre ne pourraient offrir même l'ombre de ces êtres informes et immenses qui se roulaient lourdement à travers la mystique mer des abîmes.

« Rien ne peut en donner l'idée, pas même les souverains gigantesques de la fange naissante, les grands lézards, rois de la terre, lorsque, échappant au chaos, toute chaude encore de la vie primitive, elle trembla d'effroi devant ses premiers maîtres; pas même les leviathans, mammoths, mastodontes inconnus, et tout ce que le reptile humain, venu le dernier, a classé selon son instinct qu'il appelle *science*, pour faire rire un jour les reptiles qui, dans leur orgueil, ramperont, comme lui, de la naissance à la mort.

« Tous ces monstres, témoins de notre traversée et poussés par les flots sombres, tout cela, voyage, voyageurs habitans des gouffres, était étrange, nouveau, terrible. Les merveilles s'accrurent bientôt. Quand nous eûmes atteint la rive de cet océan agité, les ondes retombèrent calmes; la barque et son pilote s'évanouirent, et tout fut comme si rien n'eût été. Je ne vis plus que les passagers; d'un air résolu et funèbre, ils s'avançaient vers une terre ténébreuse où d'autres prestiges plus effrayans les attendaient (1). »

Ainsi commence le poème de l'ouvrier chartiste, Thomas Cooper, cordonnier de son état, puis maître d'école, collaborateur d'un journal provincial, devenu orateur populaire, et condamné en 1842 à la prison pour avoir encouragé et excité l'émeute des ouvriers du Staffordshire. Cette prison de Stafford, où, comme il le dit lui-même, « une cave humide lui a procuré des rhumatismes, des névralgies et mille autres maux, » s'est remplie des formes étranges et lugubres qu'il reproduit dans les six chants de son poème.

La troupe des « voyageurs de la mort, » comme il les appelle, est composée de suicides; il les suit et arrive en même temps qu'eux à une cathédrale souterraine où se tiennent, formant conclave infernal, les ombres de tous ceux qui ont rejeté la vie comme un fardeau trop lourd. Ce ne sont pas seulement Champfort et Condorcet, ni le jeune Jérusalem, prototype de Werther, mais les ombres antiques, Brutus et Cléopâtre, Caton et Lycurgue, Didon et Ajax, Codrus et Sysigambis, et jusqu'à Sardanapale et Saül. Leur réunion compose une sorte d'académie posthume où les mystères de la vie et de la mort sont débattus, et où les grandes questions du mal sur la terre, des gouvernemens monarchique et démocratique, de l'existence de Dieu, sont agitées sans scrupule. Les six livres du poème ne renferment pas autre chose que ces discussions, mêlées d'anathèmes violens contre la constitution de la société moderne, de portraits satiriques ou virulens de sir Robert Peel, de lord Brougham, de lord Castlereagh et de lord Palmerston. La monarchie doit s'éteindre, et la superstition, vainement soutenue

(1) « Methought I voyaged in the bark of death
« Himself the helmsman, » etc. (*Purgatory of Suicides*, canto I.)

par une église intéressée à la conservation des abus qui la nourrissent, disparaîtra chassée à jamais par l'énergie de la pensée et de l'activité humaine. La pauvreté et l'oppression seront exilées de la terre, jamais dans aucune ame ne germeront cette pensée de la mort volontaire, cette soif ardente d'en finir avec la vie, symptômes d'une société odieuse et criminelle. Pour obtenir ces résultats, cette égalité des rangs, ce bonheur de tous, cette régénération qui transformera le globe, il n'est besoin que de suivre le cours des nouvelles destinées, et déjà elles s'annoncent; la nature devient esclave de l'homme, le despotisme commence à plier la tête. La vapeur marche sur les mers; la force fulminante de l'intelligence se révèle chez le paysan comme chez le roi.

« — Suicidés, mes frères, s'écrie l'un d'eux, levez-vous! cessez vos gémissemens qu'il serait ignoble de prolonger. Nous eûmes tort de quitter la terre dans notre fureur contre le mal triomphant... Plus de murmure. La main de Dieu a mêlé le bien au mal pour ennoblir l'humanité; il l'a condamnée au travail pour lui réserver les douceurs d'un triomphe universel et splendide.

« Frères, secouez la léthargie qui étouffe l'énergie de vos ombres puissantes! Écoutez la parole du droit et du bien, de l'égalité et de la sagesse. Bientôt vous renaîtrez au monde, qui sera une communauté d'amour, de science et de vérité.

« Apicius, se levant alors, répondit avec indignation :

« — Ridicules promesses! Allez, et taisez-vous, déclamateurs insensés! Rêveurs fanatiques et farouches, le bonheur que vous nous annoncez, je n'en veux pas; c'est une folle ironie!

« Et il ne se souleva même pas de la couche sur laquelle il reposait languissamment. Les paroles de l'avenir n'éveillèrent ni les voluptueux, ni les sophistes : ces derniers étaient de tous les plus endormis; mais le reste des ombres suicides accourut en foule pressée, pleines de confiance et d'espoir.

« — O victimes des appétits sensuels, s'écria celui qui avait parlé, l'éternelle stupeur des brutes est donc votre destin! vous devez donc à jamais rester étendus et couchés dans votre néant! Puissiez-vous renaître un jour, animés d'un rayon plus pur, avec des ames plus humaines!

« Il disait, quand mon rêve disparut aux clartés du jour naissant qui éclairait ma prison. »

J'ai cité l'exorde et le dénouement de ce poème, aussi informe et aussi grandiose que les mammoths dont l'auteur a peuplé ses ondes tartaréennes; ces fragmens donnent une idée suffisante de l'énergie funèbre qu'il a dépensée dans son œuvre. Quant aux idées qui l'ont inspirée, elles se résument ainsi : la société, jusqu'à l'époque où nous

sommes, a été un enfer, que les ames les plus nobles se sont empressées de fuir. En détruisant les formes de gouvernement et brisant les institutions comme les religions, on rendra aux forces humaines leur développement normal; le triomphe de notre race sur les puissances matérielles, déjà plus qu'à demi domptées, suivra son cours nécessaire et assurera le bien-être universel.

Telle est l'utopie de l'auteur. L'exagération et la violence de ses théories, se perdant au milieu d'une phraséologie obscure et d'un chaos de peintures vagues, enlèvent à son poème la plus grande partie de la valeur qu'il pourrait avoir sous le rapport de l'art; il manie sans habileté la strophe élégante que Spencer a empruntée à l'Italie; il est diffus, emphatique, confus, et s'embarrasse dans le grandiose, qu'il accumule; il ressemble à Dante, son modèle, comme le peintre Fuessli à Michel-Ange. C'est comme signe du temps, comme symptôme caractéristique du mouvement général des classes inférieures à travers l'Europe, et spécialement en Angleterre, qu'il est important d'arrêter sur lui l'attention.

Deux manifestations semblables avaient eu lieu en Angleterre il y a plusieurs années, l'une dans un poème intitulé : *Ernest*, supprimé par l'auteur lui-même, l'autre dans les *Corn-Law-Rhymes*, qui valurent à Ebenezer Elliott une juste célébrité, et dont nous aurons à nous occuper bientôt.

Ernest ou la Régénération sociale (1), tel est le titre du poème, offre les traces d'un talent bien plus réel que *le Purgatoire des Suicides*. Sous une forme romanesque et horriblement diffuse, l'auteur anonyme a placé son utopie de l'avenir, c'est-à-dire la répartition égale des propriétés, la loi agraire, la destruction des hiérarchies. Bien que l'Allemagne passe pour le lieu de la scène, tous les personnages y sont anglais, et, ce qui n'a été remarqué de personne, le plan coïncide exactement avec celui dont M. d'Israëli jeune a fait usage dans son dernier roman de *Sybil*. Les deux ouvrages nous montrent un gentilhomme qui devient patriote, un dissident qui pousse à la réforme, une troupe organisée de fanatiques politiques et religieux qui veut cueillir, sur les ruines des institutions présentes, ce rameau d'or, talisman qui doit conduire les peuples à la prospérité. Beaucoup d'éloquence, de fermeté, de véhémence, ne compense point l'absence d'incidens, le défaut d'action, et par conséquent le manque d'intérêt. Aussi, après avoir lu cette amplification du *Contrat social* et des *Droits de*

(1) *Ernest, or Political Regeneration* (unpublished), 1839.

l'Homme, nous sommes-nous étonné de l'excessive admiration qu'elle a inspirée à quelques personnes et de la solennelle adjuration que l'un des écrivains périodiques les plus puissans de l'Angleterre a cru devoir adresser à l'auteur. Il eût semblé, en vérité, que le salut du monde était dans la main de l'écrivain anonyme. Pour être dangereux, il faut se faire lire, et, à moins d'un grand courage, personne n'arrive au bout de cette épopée. Douze livres ou chants, chacun de deux mille vers, composent un tout formidable, presque entièrement usurpé par des harangues qui ne finissent pas et des portraits énergiques; il n'y a point là de quoi faire une révolution. L'œuvre, en définitive, est d'un ennui mortel; il y règne cette latitude de style, cette impuissance à se contraindre, cette indiscipline volontaire, ce parti pris de diffusion, si opposés à l'art, et que toute l'Europe subit aujourd'hui. Sans concentration, point de génie. Créer, c'est concentrer; dissoudre, c'est détruire. Il en est du style comme des métaux précieux, un tissu lâche leur enlève toute valeur : c'est Dante à côté de Marini, la pierre-ponce près du diamant; avec ses pores et sa fragile souplesse, celle-ci brille sous le ciseau qui la polit, mais cet éclat n'est pas celui de l'or, le plus solide des métaux. Malheureusement, la plupart des modernes bâtissent en pierre-ponce; ils en font des palais, des villages, des villes. Ce grand défaut des écrivains présens, ou plutôt du public qui les accepte sans les avertir, sans les juger, et même sans jauger les océans de papier noirci qu'on lui présente, domine étrangement chez les écrivains populaires, et bien plus encore dans l'épopée d'*Ernest* que dans l'œuvre funèbre du chartiste Thomas Cooper.

Au centre de la fable assez mal tissue que l'auteur d'*Ernest* n'a pas eu grand'peine à inventer, ni M. d'Israëli à reproduire, un jeune ministre calviniste dissident, Arthur Hermann, fils de paysans pauvres, et qui ne doit qu'à lui-même son éducation, apparaît comme le symbole de l'insurrection légitime et le meneur de la révolte. Il a deux motifs de haine contre la société : le dédain que lui ont montré les seigneurs du lieu et son amour pour la fille d'un fermier nommé Hess. Un gentilhomme ruiné par ses débauches et par ses dissipations lui dispute la main de la jeune fille, et cette rivalité achève de le déterminer en faveur de l'insurrection, dans laquelle ils s'engagent l'un et l'autre. Quant au fermier, la dîme a détruit son revenu, et les procès qu'il a soutenus contre le recteur à propos de cette même dîme ont achevé sa perte. Un berger et un vieillard qui joue de la harpe, personnage évidemment copié sur le vieux Harfenspieler de *Wilhelm Meister*, complètent cette étrange liste de personnages; les contrebandiers de

la côte et les brigands des montagnes se joignent à eux. L'émeute, qui a commencé dans le village de Markstein, se dirige vers le château du comte de Stolberg, que l'on met en cendres. Le triomphe définitif du chartisme couronne l'œuvre et s'étend à l'Europe entière.

On aurait tort de regarder ces manifestations comme des présages de révolution imminente. La situation de l'Angleterre est fort différente de la nôtre, soit avant, soit après la révolution française. C'est un déploiement exagéré de forces, aboutissant à une puissance inouie et factice; c'est une surexcitation intellectuelle et physique qui, sur certains points, détermine une opulence excessive, sur d'autres, une détresse absolue. D'énormes masses de population, concentrées soit pour l'exploitation des mines, soit pour le travail des manufactures, fournissent au pays ces cotonnades, ces fers et ces aciers dont il couvre la face du globe. Là, aucun lien de sympathie mutuelle n'attache l'homme à l'homme; rien ne lui apprend la gratitude envers la société, le respect envers lui-même; point d'écoles, point d'églises, peu de mariages, à peine un foyer domestique. L'existence sauvage, chose étrange, renaît sous l'influence de l'industrie, comme elle reparut, au moyen-âge, sous l'influence guerrière de la chevalerie chrétienne. Forcés de soutenir un système artificiel par des lois restrictives et des impôts onéreux, les législateurs accroissent le mal; le pain devient plus cher, le travail plus rare. A des périodes d'activité et de gain succèdent des époques de détresse, de repos forcé et de profond malheur. De là, imprévoyance, immoralité, abrutissement. Des bandes de sauvages se réunissent à la lueur des fournaises de Sheffield et de Birmingham, ou dans les cavernes au charbon du Staffordshire, et vont, la torche et la pioche en main, détruire les propriétés des maîtres. Des orateurs improvisés se présentent, et l'œuvre de destruction s'accomplit avec une sorte de régularité légale et funèbre, pendant que les soldats s'avancent avec la même régularité, dispersent ces malheureux, tuent quelques hommes, font quelques prisonniers, et se retirent en silence.

Il n'y a pas de mouvement social réel qui ne trouve une expression poétique; celui-ci, non-seulement les œuvres chartistes le décrivent et le signalent, mais une classe de poètes aristocratiques assez nombreux s'en empare, et à leur tête la femme-poète qui montre aujourd'hui le plus de talent, mistriss Norton. Son dernier poème, *the Child of the Islands*, n'est pas autre chose qu'une comparaison de la vie du pauvre et de la vie du riche à travers toutes les saisons de l'année, un parallèle fatigant de monotonie et de longueur, malgré l'éclat et la

variété des détails. Dickens, dans son *Olivier Twist*, et surtout dans son *Carillon de Noël*, a suivi la même route et a beaucoup mieux réussi. Le roman admet la caricature, il vit de réalité, il ne répugne pas à ces tableaux hollandais de la vie infime ou haillonneuse. Quant à la poésie, dont l'essence est idéale, elle n'a pas trouvé encore son Homère chartiste et ne le trouvera probablement pas.

L'auteur d'*Ernest*, le plus remarquable de ces écrivains-artisans, se sert d'une forme très libre de versification, du vers blanc. Ce vers accentué sans rime, que Milton a employé avec tant d'harmonie et de majesté, Shakspeare avec une énergie si variée, Cowper avec une grace élégiaque si charmante, convient particulièrement aux langues germaniques; car la rime, comme nous le disions naguère (1) dans ce recueil, est pour le nord une acquisition hybride et une adoption élégante plutôt qu'une nécessité intime. L'accent de chaque mot germanique portant sur la racine même, c'est-à-dire sur le sens, imprime puissamment l'idée, et prête à la poésie septentrionale un caractère très prononcé d'énergie intellectuelle. Malheureusement il est trop facile de composer dans ces idiomes de mauvais vers sans rime, et cette longue période, se déroulant comme une nappe de flots qui retombent et se succèdent, offre aux versificateurs une séduction dangereuse qui les éloigne de la concision. L'auteur d'*Ernest* s'y est abandonné sans réserve; ses harangues ne finissent jamais, et l'enivrement de son abondante éloquence l'entraîne de page en page, jusqu'à ce que le lecteur fatigué laisse tomber le livre. Il y a néanmoins des passages admirables dont la pureté et l'élévation frappent l'esprit d'une émotion profonde, et qui, resserrés dans un moindre cadre, auraient produit tout leur effet. Une foule de chartistes, d'enfans, de villageois et de contrebandiers, armée assez peu estimable, que le dévouement à la cause populaire doit épurer, marchent ensemble dans une de ces vallées anglaises, si fraîches, si vertes, si *embosomed*, qu'il est impossible d'oublier jamais, quand on les a vues, leur profond silence et les bois qui les tapissent; ils vont écouter le prédicateur calviniste qui sert de chef à la révolte. Le description de cette marche populaire est pleine d'animation et de beauté. « Chez les jeunes et les enfans débordent la joie naturelle et le sentiment de la vie. Chez les vieillards, cette source vive est tarie; ils puisent leur gaieté dans la gaieté de ceux qui les suivent. Douce et charmante était la scène, et ils passaient en chantant le long de ces collines, dont le front grisâtre

(1) Voyez l'article sur le théâtre de Hrosvita, nº du 15 août.

leur souriait sous le soleil. Ceux qui souffraient portaient plus doucement leurs souffrances, les heureux sentaient plus vivement leur bonheur; car la nature, cette mère sainte, fixe sur ses enfans un long regard qui les calme; elle apaise les passions, et prête à leurs sentimens un ton plus exquis et plus tendre dans la douleur et dans la joie. Et cependant, au sein de ses plus doux sourires, il y a un peu de tristesse; tout ce qu'elle produit à la vie doit se flétrir et tomber; elle le sait, et le dit à tous : aussi son influence est-elle mélancolique dans sa gaieté. » Ce sont là des traits ravissans et profonds, assez fréquens dans le poème, mais qui se noient malheureusement dans les torrens du dithyrambe révolutionnaire auquel l'auteur a voué son épopée.

Enervé par la diffusion, et abusant d'une forme trop libre et trop facile, l'auteur d'*Ernest* a du moins le mérite de la cohérence et de la lucidité, mérite qui manque tout-à-fait au plus puissant de ces poètes ouvriers, Ebenezer Elliott, élevé au milieu des forgerons de Sheffield, et qui lui-même a manié le marteau et la lime. On aurait tort de le croire original. Ses poésies sont l'exagération de Crabbe, de Wordsworth et de Cowper. Une énergie qui aurait plus de valeur si elle était plus contenue, une flamme mêlée de tourbillons de fumée comme celle qui plane au-dessus des fournaises de Birmingham, un manque total de calme, de repos, de dignité, d'enchaînement dans les idées, de précision et de simplicité dans le style, l'empêcheront de se placer jamais, quelques éloges qu'il ait reçus du philosophe Carlyle, sur la ligne non-seulement de Burns le laboureur, mais sur celle du cordonnier Bloomfield, si inférieur à Burns. Il jette sa poésie par bouffées ardentes, à peu près comme Savage, le contemporain de Johnson, et l'incohérence de ses œuvres, étant mêlée d'un cri perpétuel de fureur, de douleur et de faim, produit une sensation épouvantable, que l'admiration pour des éclairs de talent corrige à peine. De temps à autre, il oublie sa mission politique, cesse de parler contre la taxe, la cherté du pain et les propriétaires, s'enfonce dans l'ombre de la forêt, gravit ses montagnes, et retrouve alors des accens qui pénètrent, nés surtout de la profondeur du sentiment religieux et de l'aspect de la nature. Quelquefois encore il prévoit les reproches qui lui seront faits et s'excuse, ou accuse ses ennemis avec une verve magnifique.

« Le pauvre se plaint, dit-il, et qui l'écoutera? Qui voudra entendre un récit de misères véritables? Malheur à la muse de la souffrance et du besoin! Personne ne voudra l'accueillir. Ces pauvres si dédaignés, n'écrivez par leur

affreuse histoire; l'orgueil et la vanité mépriseraient vos labeurs. — Quel est-il, je vous prie, cet artisan qui prend la plume? et de quel droit l'ose-t-il? Rimeur absurde, retire-toi, quitte ce pupitre, racornis tes doigts (1), laisse là cette industrie qui n'est pas faite pour toi. Tu ne prononces que des anathèmes, et tu n'es qu'un rude ouvrier de poésie!

« Oh! si je le pouvais, si ma poésie était l'enfant naïf et frais recueillant les marguerites blanches sur les pelouses de mai, et babillant avec plus de grace que les oiseaux du bois voisin! J'apprendrais à mes frères les pauvres à être gais comme la nature, comme les fleurs et les oiseaux, comme les vents et les rivières, comme les nuages qui passent et se jouent brillamment dans le ciel. Ma sagesse alors serait joyeuse; mais, hélas! mon cœur est malade, et je vis de poison. Ma joie serait une honte; je veux l'ombre et la tristesse, je les cherche comme ces plantes qui se cachent dans l'obscurité. Il y eut un temps où mon cœur était limpide et doux comme la larme d'une femme; à force de rêver aux maux que je ne puis guérir, il s'est endurci, et je n'ai plus, comme le Florentin d'autrefois, comme celui dont l'harmonie était un sifflement et un tonnerre, je n'ai plus d'espoir et de plaisir que dans le combat; je me ceins les reins pour lutter et souffrir. Ne me lisez donc pas, vous qui aimez l'élégance et la grace. Ne venez pas, mouches folles, déchirer sur ces épines et ces roches brûlées du soleil, battues de la tempête, la gaze de vos ailes. Mais vous qui honorez la vérité, suivez-moi; je vous apporte des fleurs de bruyères cueillies sur le précipice, au milieu de la bise qui glace et de l'orage qui dévore! »

Le poème d'Ebenezer Elliott intitulé *le Patriarche du Village* n'est qu'une imitation trop souvent déclamatoire du poème de Wordsworth, *the Wanderer*. La critique a beaucoup médit de ce colporteur philosophe, qui traite, en métaphysicien consommé, de Dieu et de l'homme, de la nature et de l'ame; on n'a pas vu que les tableaux vulgaires et les humbles paysages du poète avaient besoin, pour se relever et s'embellir, de cette auréole et de cette transformation idéale. Elliott abuse de la réalité, qu'il exagère. *The Ranter* (le déclamateur) d'Elliott, pièce très courte, mais d'une grande éloquence, est peut-être ce qu'il a écrit de plus complet et de plus achevé. Ses odes et ses chansons sur la taxe, les impôts et la faim, sur les chartistes, les enfans des manufactures et les émeutes de 1837-38, resteront comme témoignages historiques, et laissent une impression profondément douloureuse. Nous nous contenterons de citer la chanson des enfans de Preston :

« Il faisait beau; le canon grondait, le vent du nord soufflait et donnait de la vigueur à l'homme. Par milliers sortaient des moulins de Preston les petits prisonniers.

(1) *Rehoof my finger*, etc.

« Leur procession s'avançait dans la rue; ils avaient leurs plus beaux habits, et se réjouissaient d'être libres; ils chantaient de leurs douces voix un chant de liberté.

« Leurs lèvres étaient pâles; ils souriaient tristement: c'était la mort à l'entrée de la vie, et chacun, les voyant passer, disait: Hélas! est-ce là un enfant?

« Les bannières flottaient; les hommes, armée de fantômes hâves, marchaient avec eux, se donnant la main, torrent vivant et redoutable.

« Des milliers et des milliers, tous en blanc, les yeux ternes et sombres, ô Dieu! c'était un spectacle lugubre et magnifique!

« Ils chantèrent ensemble, toujours en souriant, et mon ame poussa un long gémissement. Mon Dieu! qui voudrait avoir un de ces enfans, et qui voudrait l'être? quelle mère voudrait en être la mère? »

Le premier en date, le chef de ces poètes, c'est Crabbe. Avant lui, les tendances saxonnes et domestiques, le *homely* des Anglais, le *heimweh* des Germains, s'étaient révélés sans doute, mais non avec cette violence et cette âpreté. Il est facile de remonter d'Elliott à Crabbe, à travers Burns le laboureur, jusqu'à Goldsmith, dont le *Village abandonné* n'est qu'une élégie populaire et sociale, et jusqu'à Gray, l'auteur du *Cimetière du Hameau*. Cette veine populaire date de loin dans les pays germains; long-temps interrompue par le puritanisme et les influences italienne et française, elle se retrouve au fond même du moyen-âge, et apparaît tout entière dans *la Vision de Pierre-le-Laboureur* (*Pierce Plowman*), réclamation roturière et saxonne d'un homme des champs contre les abus de la souveraineté normande.

Comment s'étonner, en définitive, qu'un cerveau d'homme pauvre ou d'ouvrier renferme du génie? Le livre de Southey sur les *uneducated poets*, et le bruit dont Reboul et Jasmin, Bloomfield et Kirke White se sont entourés, m'ont toujours semblé l'une des mystifications des temps modernes. Villon était-il donc né suzerain? et comment ne se rappelle-t-on pas les esclaves affranchis de Rome, et Plaute et Térence, et tant d'autres? On est homme de génie quand on peut et comme on peut. Roturier ou noble, vilain ou grand seigneur, que l'on s'appelle Burns ou Charles d'Orléans, qu'on soit douanier, laboureur et même ivrogne, pourvu qu'on ait la flamme étincelante sur le front, tout le monde reconnaît le signe. Les Écossais ne possèdent-ils pas toute une pléiade de poètes rustiques supérieurs aux écrivains élégans du XVIIIe siècle, à Mallet, à Hayley et à Cumberland? S'émerveiller qu'un ouvrier soit poète, c'est trouver miraculeux qu'une villageoise ait de la beauté. Le don est naturel et non acquis.

et l'artisan qui fait des vers ou de la prose a le droit d'être jugé avec la même sévérité qu'un roi.

Publiées par M. Dickens dans des intentions charitables et par conséquent dignes de respect, *les Soirées d'un Ouvrier, occupations d'un petit nombre de loisirs*, par Jean Overs, charpentier, sont des fragmens assez modestes, sans colère contre le monde et les puissans, mais sans hardiesse et sans nouveauté. Il n'y a rien de plus rare que l'originalité réelle de l'esprit, jointe à la pratique constante des arts mécaniques; le développement naïf de l'individualité personnelle demande un repos, un isolement, une concentration de la pensée qui se replie sur elle-même et s'éloigne de tous les intérêts matériels et humains. La Muse est jalouse; elle n'accorde ce dernier et puissant don, cette consécration du talent supérieur, qu'à ceux qui vivent pour elle seule, à Shakspeare et à Dante. *Les Souvenirs et les Vers d'un Tisserand* (1) ne peuvent pas non plus se vanter de ce mérite; mais ils contiennent des détails intéressans sur la vie intérieure des artisans, et sur le progrès secret et redoutable de cette fureur antisociale éclose de leurs souffrances. Nous ne citons que pour mémoire le poème d'un matelot nommé Léonard Addison, et qui n'a pas craint de traiter le plus grand sujet possible, la création. Il est vrai qu'il a donné à son poème un titre burlesque : *l'Homme locataire* (*tenant*) *de la Création*.

Il convient de parler avec plus d'estime et de respect de deux excellens petits volumes publiés par le libraire Pickering, dont les éditions aldines ont tant de succès; l'un a pour titre : *Essais écrits dans les intervalles de mon travail;* l'autre : *les Droits du Labeur, ou des rapports entre le maître et l'ouvrier*. Il est difficile d'unir plus de bienveillance à plus de sagacité; c'est de la prose, mais bien autrement touchante dans sa simplicité pittoresque et sa douce austérité que les strophes harmonieuses et diffuses de mistriss Norton ou les colossales images du chartiste. L'auteur avoue que l'extension de l'industrie et du commerce, l'exploitation habile et victorieuse de la matière et de la nature, ont affaibli le sentiment sympathique et le lien moral, sans lesquels la société ne peut subsister. Il reconnaît que les individualités triomphent, et que leur règne isolé, s'appuyant sur l'intérêt particulier, peut et doit mettre en danger la communauté elle-même. Aussi, est-ce aux individualités qu'il s'adresse; c'est elles qu'il rend responsables de l'avenir, bien persuadé que les meilleures lois organisatrices

(1) *Rhymes and Recollections of a hand-loom weaver, by Thom.*

ne produiront pas l'effet d'une multitude de volontés déterminées à exécuter isolément dans leur sphère le plus de bien possible. L'artisan, homme de sens et de valeur, qui a écrit ces petits livres, arrive à des conseils pratiques d'une extrême simplicité, mais d'une véritable importance. Il voudrait que les impôts sur l'air, la lumière et les matériaux de charpente devinssent nuls ou presque nuls, et que les moyens sanitaires fussent multipliés dans les grandes villes, au point de ne rien coûter aux malheureux. Tout le chapitre sur *le logement de l'ouvrier* est un chef-d'œuvre, et ces petits livres, dictés par l'expérience, la raison et une sensibilité délicate, mériteraient fort qu'on les traduisît en français.

Si de tels livres sont un honneur réel pour l'homme qui les écrit et pour la classe à laquelle il appartient, je ferai, je l'avoue, assez bon marché des prétentions épiques et dramatiques qui ne se résolvent pas en chefs-d'œuvre, persuadé que la moindre chanson de talent fera sa voie et marquera sa place, même chez nos aristocratiques voisins. Ils ont soin d'élever tous ceux qui se distinguent. Ebenezer Elliott vit aujourd'hui comfortablement. Le berger d'Ettrick, le vieux Hogg, a passé ses vingt dernières années à l'abri de tout besoin, dans la meilleure société de Londres et d'Édimbourg, et entouré d'une renommée peut-être supérieure à son mérite. C'est une des souveraines habiletés de l'aristocratie anglaise de favoriser l'ascension du talent, de lui frayer la voie, de lui adoucir la route, d'ouvrir aux capacités redoutables ou utiles un champ libre et fécond. Sous ce rapport, notre démocratie monarchique a beaucoup à apprendre et beaucoup à imiter.

C'est par là que se neutralisent les dangers imminens dont la littérature socialiste, comme on l'a vu tout à l'heure, semblerait menacer l'édifice constitutionnel du pays. Il y a cent à parier contre un que le chartiste Cooper lui-même, dont le poème sur les suicides n'est pas assurément un chef-d'œuvre, trouvera, en sortant de prison, un emploi où sa capacité se développera. L'auteur anonyme d'*Ernest*, homme très jeune encore, dit-on, et fort supérieur à Cooper, est déjà non pas séduit ou corrompu (le mot serait une calomnie), mais employé et absorbé par le mécanisme de cette civilisation puissante, toujours active à corriger les vices de son activité même et à ouvrir des soupapes de sûreté.

Quant à la poésie de la prison, de la pauvreté, de la faim, nous le répétons, elle est, malgré le phénomène exceptionnel de Crabbe, un symptôme politique inadmissible dans le monde de l'art. Quelle muse!

Où est l'Apollon lumineux de la Grèce? où est même le chant mélancolique de Wordsworth? Le ciel idéal et riant de la fable hellénique et les saintes tristesses de la perfection chrétienne ont donc reculé dans des profondeurs invisibles. La poésie n'a donc plus de *jardin des roses*, mais un champ d'épines qui ensanglante les pieds; j'avoue que j'en approche avec terreur. A l'entrée de ce Parnasse se tient, debout et décharnée, la Pauvreté, que Virgile place *in faucibus orci*, et qui, mêlant le râle aux malédictions et aux sanglots, fait vibrer, en guise de lyre, des cordes de fer fixées à un crâne de mort; derrière elle se tiennent rangés Crabbe, le Juvénal des hôpitaux; Ebenezer Elliott, le chantre de la faim; Cooper, le poète du suicide, et l'auteur d'*Ernest*, suivi d'une foule hâve, entraînant après elle les petits enfans que les manufacturiers exténuent, et les filles que le travail excessif démoralise et prostitue dans la fleur, pour les détruire avant la jeunesse. C'est un triste chœur, auquel ces poètes répondent dignement.

La critique de l'art détourne les yeux avec douleur; elle n'a rien à voir à de telles choses. C'est à vous seuls, hommes politiques, d'y regarder; c'est à vous d'agrandir, de perfectionner le travail d'assimilation commencé par l'aristocratie anglaise, et de chercher des remèdes efficaces contre ce développement colossal d'une industrie devenue la vie même de la Grande-Bretagne, et qui menace son existence. Les intérêts des masses sont dans vos mains; il faut craindre, vous le savez de reste, des masses qui ne mangent pas assez ou qui travaillent trop. Ces vers des ouvriers affamés, ces poésies que nous osons à peine critiquer, on ne les chante pas, on les pleure. Cette muse des Cooper, des Elliott et des Crabbe, ce n'est pas une muse, mais une furie; elle vous rappelle qu'en accumulant la richesse sur un point, on entasse la misère à côté, et que la misère qui hurle d'abord se venge ensuite.

Tous les écrivains de quelque valeur, et à leur tête il faut placer Carlyle, se sont préoccupés de cette situation périlleuse de la société ou plutôt de l'industrie anglaise. Mistriss Norton, Dickens, d'Israëli, font valoir sans cesse les justes droits des classes inférieures, et signalent le danger, non, comme on le voit, d'une révolution suscitée par des théories métaphysiques, mais de ces violences que commandent toujours le besoin et la faim. Carlyle seul nous semble avoir mis dans cette terrible question le sérieux d'intention et d'accent qu'elle comporte. Trop de romanciers se sont emparés de ce texte; il nous déplaît de voir les fictions du conte et les graces de la poésie, les caricatures de Hogarth et la strophe de Spencer, intervenir dans ces réalités

hideuses que l'égoïsme doit redouter, le philosophe sonder, l'homme politique guérir. Faites-nous grace de tous vos romans en faveur des pauvres; au lieu de les plaindre sur le papier, portez vite secours aux souffrances. Pourquoi vous faire des haillons un jeu poétique et exploiter les plaies sociales au profit du succès littéraire? A vos contes législatifs, à votre philanthropie qui se révèle en récits imaginaires, je préfère les soins réels dont les classes laborieuses sont maintenant l'objet à Londres, ces bains publics qui leur coûtent si peu, et qui, pour quelques *pence,* leur assurent le plus délicieux et le plus utile des luxes, celui de la propreté et de la santé; j'aime mieux encore ces grandes maisons récemment ouvertes à Glasgow et à Édimbourg, et dont je parle ici dans l'espérance d'en voir construire de semblables en France. Pour une somme très modique, équivalente à la moitié d'un loyer ordinaire, l'ouvrier y trouve le logement proportionné à ses besoins, crépi à la chaux, avec un parquet en bois, et garni de meubles de bois blanc. Une cuisine commune est ouverte à toutes les femmes des ouvriers, qui viennent y préparer, dans des cheminées communes, avec des ustensiles appartenant à la maison, le repas de leur famille. Chaque locataire a de l'eau chez lui; deux salles de bain sont pratiquées au rez-de-chaussée. Tout le monde doit être rentré à dix heures du soir. Une querelle, une preuve de mauvaise conduite ou d'ivresse, entraînent à l'instant même le congé de l'ouvrier, qui, doublant son revenu par une location si avantageuse et un mode d'existence si économique, trouvant dans cette combinaison intérêt, indépendance, sécurité et liberté, n'a point de peine à être moral, et ne peut plus nourrir de haine contre une société qui le protége. Par de telles expériences, le problème se résout infiniment mieux que par des poèmes. C'est fort prosaïque sans doute, mais nous aimons la philanthropie en prose et surtout en actes. En fait de poésie, nous reviendrons, en attendant mieux, à Shakspeare ou à Virgile.

PHILARÈTE CHASLES.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 octobre 1845.

Les derniers évènemens dont l'Algérie a été le théâtre ont rempli la France de tristesse. Il est cruel d'apprendre tout à coup, au sein d'une sécurité profonde, que plus de quatre cents Français ont succombé dans une odieuse embûche. Leur mort a été héroïque, et elle a excité dans tous les cœurs la plus légitime admiration; mais il faut faire trève à ces impressions douloureuses pour envisager les difficultés politiques que vient de créer la catastrophe de Ghazaouat.

Quelle mobilité dans la scène politique! Il y a quelques semaines, tout paraissait succéder au ministère : ses amis accumulaient en son honneur les félicitations. Aujourd'hui, les choses sont bien assombries, et nous avons peut-être devant nous une longue perspective d'épreuves à subir. Soyons justes cependant : à la nouvelle de l'indigne surprise de Djemma-Ghazaouat, le premier mouvement du ministère a été bon, et, quoi qu'ait dit un grand politique sur les dangers d'un premier mouvement, nous ne saurions nous résoudre à blâmer le cabinet. Six régimens d'infanterie et deux régimens de cavalerie ont reçu l'ordre sur-le-champ de s'embarquer pour l'Algérie et la province d'Oran, et il a été annoncé, au nom du cabinet, qu'on irait chercher Abd-el-Kader jusque dans le Maroc. Quand cette grande résolution a été prise, le cabinet n'était pas nombreux, plusieurs ministres étaient et sont encore absens. Quand le conseil a délibéré dans ces derniers jours, il n'avait dans son sein ni M. le ministre de la guerre, ni M. le ministre de l'intérieur, sans parler de M. Dumon, qui voyage dans le midi de la France. Toutefois, si incomplet qu'il fût, le cabinet n'a pas reculé devant de graves mesures, et son organe le plus accrédité a parlé avec véhémence de la nécessité d'une campagne nouvelle et décisive.

Cette énergie d'attitude et de langage a rencontré une approbation presque générale, et, en même temps, elle a réveillé tous les griefs de l'opposition. Ce double effet était à prévoir. Si le ministère montrait au pays que sa sollicitude était tout-à-fait éveillée sur les dangers de notre situation en Afrique, de son côté, l'opposition usait de son droit en rappelant qu'elle avait prévu et prédit solennellement ce qui arrive aujourd'hui. Reportons-nous en effet aux longues et vives critiques dont a retenti la tribune au sujet du traité de Tanger; rappelons-nous les discours non-seulement des orateurs les plus ardens, mais des hommes les plus pratiques et les plus modérés. Ne disait-on pas au cabinet, sur tous les tons, que, s'il avait su vaincre, il n'avait pas su profiter de la victoire? C'était la première fois qu'on comparait le ministère à Annibal. Quand donc l'opposition trouve dans ses prévisions de l'hiver dernier des argumens pressans contre le cabinet, elle est dans toute la vérité de son rôle. Devant ces souvenirs, devant ces vifs reproches, le cabinet ne reste pas sans réponse : on déclare en son nom que ce qui est possible aujourd'hui ne l'était pas l'an dernier. En 1844, nous avions deux ennemis, l'empereur du Maroc et l'émir; aujourd'hui, nous n'en avons plus qu'un. Enfin, l'année dernière, l'Angleterre avait des ombrages qu'elle n'aura plus aujourd'hui, et c'est là ce qui surtout enhardit le ministère. On se flatte, au sein du cabinet, que l'attitude du gouvernement anglais, dans la question de l'Afrique, viendra donner une nouvelle preuve de l'entente cordiale. Le gouvernement anglais aurait promis de transmettre à ses agens dans le Maroc des instructions dont nous n'aurions qu'à nous applaudir : les agens de la Grande-Bretagne conseilleraient à Abderrhaman de ne pas se refuser aux justes demandes de la France. Le cabinet français n'a pas la prétention que les troupes marocaines se mettent en ligne avec nos troupes pour faire la chasse à Abd-el-Kader, mais il voudrait que l'empereur employât sa garde noire, sur laquelle il peut surtout compter, à interdire l'entrée du Maroc à l'émir, qui aujourd'hui trouve son point d'appui dans les peuplades du Riff. Si, quand Abd-el-Kader sera serré de près par nos troupes, les frontières du Maroc lui étaient entièrement fermées, nous serions bien près d'en finir avec lui. Telles sont les espérances du cabinet; il se flatte de trouver aujourd'hui dans Abderrhaman, non plus un ennemi, mais un allié, et il espère que, dans ses efforts pour arriver à un dénouement, il sera secondé par le gouvernement anglais, loin d'en être entravé. Tout cela ne laisse pas que de lui enfler le cœur; il se voit, dans deux mois, en situation d'insérer dans le discours de la couronne une phrase victorieuse, et de confondre l'opposition par l'accablante réponse de faits éclatans. En laissant voir de pareilles espérances, le ministère n'avoue-t-il pas implicitement qu'il a besoin d'un triomphe pour défendre sa politique?

Cependant d'autres ennuis devaient assaillir le cabinet, nous voulons parler de ses rapports avec M. le maréchal Bugeaud. Ici nous nous trouvons dans la sévère obligation de dire la vérité à tout le monde; nous la dirons à

M. le duc d'Isly, dont nous mettons très haut les services et les talens militaires. M. le maréchal Bugeaud s'est élevé et a grandi avec le gouvernement de 1830; il a eu l'insigne bonheur de conquérir une illustration guerrière dans une époque pacifique, et il a mérité cette fortune par de grandes qualités. A la fois ardent et expérimenté, audacieux et prudent, exigeant beaucoup du soldat tout en sachant s'en faire beaucoup aimer, il a su conquérir en Afrique un véritable ascendant. Les Arabes le redoutent au plus haut point, et, quand ils le savent quelque part, ils disent que là où est *la tête blanche* il n'y a rien à tenter ni à faire contre nous. L'armée, et on sait si une armée française est bon juge de ceux qui la mènent, l'armée d'Afrique marche avec joie et confiance sous les ordres du duc d'Isly; nos généraux ont pour lui non-seulement l'obéissance due au grade, mais une déférence sincère pour son incontestable capacité. Pourquoi faut-il que tant de qualités soient quelquefois obscurcies et compromises par une impétuosité, une indiscrétion de langage, qui ne conviennent pas à la dignité du commandement? D'ailleurs, M. le duc d'Isly, si haut qu'il soit placé, a des supérieurs hiérarchiques; ce sont les ministres du roi. Homme d'ordre et de gouvernement au plus haut degré, comment parfois donne-t-il à croire par ses paroles, par des confidences bien mal placées, qu'il méconnaît les principes de hiérarchie, sans lesquels il n'y a pas de gouvernement possible? M. le maréchal Bugeaud croit avoir à se plaindre du ministère; mais n'était-il pas suffisamment vengé par la nécessité où se trouve le cabinet de le renvoyer en Afrique et de lui rendre la conduite de l'armée, le gouvernement de la régence? Devait-il se donner la satisfaction puérile de lancer en partant au ministère un trait qui devait le blesser lui-même en compromettant la gravité de son caractère? Au surplus, le maréchal a senti sa faute, car on assure qu'il a écrit de Marseille au ministère pour s'étonner et se plaindre de l'étourderie de son préfet. Il faut convenir que l'étourderie a été faite en partie double. D'ailleurs, malgré les regrets exprimés par M. Bugeaud sur la publicité qu'a reçue sa lettre à M. de Marcillac, bien des gens s'obstineront à croire que cette publicité ne l'a ni beaucoup surpris ni beaucoup affligé.

Cependant le cabinet est obligé de se contenter de cette espèce d'explication, d'excuse que lui envoie M. le maréchal Bugeaud avant de s'embarquer. On a dit qu'aussitôt après l'apparition de la lettre de M. Bugeaud dans *le Conservateur de la Dordogne*, le ministère eût dû destituer le maréchal de son gouvernement d'Afrique. Ceux qui ont parlé ainsi avaient dans la tête un certain idéal de ministère et de gouvernement que le cabinet actuel réalise peu. M. le maréchal Bugeaud ne pouvait être révoqué que par une administration d'une rare énergie, qui n'eût pas reculé devant la responsabilité d'un grand acte. Quelques amis du cabinet regrettent que M. le ministre des affaires étrangères n'ait pas plus le sentiment de sa force, et ils craignent qu'en rouvrant la carrière au maréchal Bugeaud, le cabinet n'aboutisse qu'à le rendre plus exigeant et à le grandir encore contre lui-même. Ces

prévisions ne sont peut-être pas sans fondement; toutefois elles n'ont pu déterminer M. le ministre des affaires étrangères à se jeter dans un danger présent pour en conjurer un plus grand dans l'avenir. M. Guizot laisse dire autour de lui qu'il n'a pas assez le sentiment de sa force; il sait mieux que personne ce qu'il peut et ce qu'il ne peut pas. C'est sur cette connaissance qu'il règle sa conduite et qu'il mesure sa résignation.

Au surplus, la lettre de M. Bugeaud au préfet de la Dordogne n'a rien appris au ministère; elle ne lui a rien révélé. Le cabinet connaissait fort bien les griefs que le maréchal nourrissait contre lui; il les connaissait d'autant mieux qu'il les avait fait naître par sa conduite envers le maréchal. A l'entrée de la session dernière, le sort du cabinet s'est trouvé entre les mains de M. le maréchal Bugeaud. Si le maréchal eût dit toute sa pensée touchant le traité de Tanger, le cabinet tombait sous sa parole; mais pouvait-il être la cause première de la chute d'un cabinet qui lui avait fourni l'occasion de conquérir le bâton et le titre de duc? D'un autre côté, M. Bugeaud comprit mieux à Paris qu'il n'avait pu le faire sur les frontières du Maroc les raisons politiques qui avaient pu déterminer le cabinet à restreindre ses exigences à l'égard d'Abderrhaman. Enfin le maréchal ménagea le ministère; il avoua que sa première impression n'avait pas été favorable au traité, mais il n'insista pas, et préféra entretenir la chambre des affaires générales de l'Algérie. On sait combien il a pris à cœur son système de colonisation militaire. En retour de ses bons procédés envers le cabinet, il lui demandait les moyens d'établir quelques colons militaires sur la lisière du Tell, entre le Tell et le désert. C'était un essai qui, selon le maréchal, pouvait être mené à bien moyennant une somme de 500,000 francs. On sut bientôt que M. Bugeaud avait demandé au cabinet 500,000 francs; les adversaires qu'il a dans la presse, et il en compte de fort ardens, imaginèrent d'imprimer que M. Bugeaud exigeait cette somme pour soutenir l'éclat de sa double dignité de maréchal et de duc. Cette invention, qui fut produite quand M. Bugeaud était déjà de retour en Afrique, l'indigna; il écrivit au ministère pour qu'il eût à la démentir. Cela fut fait. Néanmoins la presse hostile au maréchal reproduisit l'assertion, et le maréchal se plaignit amèrement de n'être pas défendu, soutenu comme il pensait avoir le droit de l'être. Le gouverneur-général crut aussi s'apercevoir qu'on était assez disposé, au ministère de la guerre, à favoriser les prétentions des généraux qui pouvaient chercher à se créer une sorte d'indépendance dans leur commandement. On voit que les causes de mécontentement ne manquaient pas au maréchal. Tout cela ne justifie pas la fameuse lettre, mais explique sous l'empire de quels sentimens elle a été écrite.

M. le maréchal Bugeaud se plaint aussi vivement de la presse, et, dans l'expression de ses griefs, il l'associe au gouvernement. Les attaques passionnées dont il est l'objet blessent profondément cet homme de guerre, qui n'a pu encore, depuis quinze ans, s'habituer à cette licence de la presse, qu'il faut bien accepter pour être sûr d'en avoir la liberté. On répond aux

plaintes amères du maréchal Bugeaud que personne n'est à l'abri des attaques, des injustices de la presse, et qu'on y est d'autant plus exposé, qu'on est dans ce pays plus éminent, ou plus célèbre. Cela est vrai; mais il faudrait aussi faire remarquer à la presse qu'elle se livre à toutes ses fantaisies au détriment du pays même dont elle prétend servir les intérêts. Cet homme, qui est le point de mire de toutes vos attaques, représente la France devant une population ennemie, fanatique, et capable de recevoir les impressions les plus contraires. Par son courage, par son infatigable énergie, par des efforts qu'a couronnés la victoire, ce représentant de la France est parvenu à parler à l'imagination des Arabes, à conquérir une véritable puissance morale. Ne la détruisez donc pas de vos propres mains, car ce n'est pas seulement votre adversaire que vous blessez, mais la France. Quand la presse n'avait que des clameurs contre le maréchal Bugeaud exposant son plan de colonisation militaire, quand elle l'obligeait, en redoublant ses injustices, à quitter l'Afrique pour venir expliquer sa conduite, justifier ses plans, la presse, sans s'en rendre compte, ne servait-elle pas les espérances de nos plus cruels ennemis? Le départ du maréchal Bugeaud a tout ébranlé en Afrique : ce départ a été représenté aux Arabes, par les agens d'Abd-el-Kader, comme le désaveu de tout ce qu'avait fait depuis quatre ans le gouverneur-général, et cette interprétation a été acceptée, grace à la perfidie des uns, à la crédulité des autres.

Que les déplorables évènemens sur lesquels nous avons à gémir rendent la presse plus circonspecte, à quelque opinion qu'elle appartienne. Cette prudence est d'autant plus nécessaire, que, dans la guerre qui va se ranimer, il y aura de grandes difficultés à vaincre. Au prix de quelles courses, de quels dangers pourrons-nous joindre l'émir? Les populations entre le Maroc et l'Algérie n'ont pas encore fait leurs semailles, elles ne les font qu'au mois de novembre. Quel ne serait pas notre embarras, si, renonçant à ensemencer à cette époque, elles préféraient émigrer dans le Maroc! Contre qui lutter? à qui nous en prendre? On voit combien, pour les affaires d'Afrique, l'avenir est tout d'un coup devenu sombre et périlleux. Le fait, inoui jusqu'ici, de deux cents pauvres soldats tombés au pouvoir des Arabes, parle assez haut.

L'émotion produite par les évènemens de l'Algérie n'a pourtant pas empêché qu'on accordât quelque attention à ce qui vient de se passer en Italie. Encore une tentative d'insurrection suivie d'une répression immédiate, et n'amenant que des malheurs pour les hommes imprudens qui avaient pris le parti désespéré d'un appel aux armes. A cet appel, le peuple n'a pas répondu; il a paru voir l'insurrection avec sympathie, mais il ne s'est pas levé pour l'appuyer. Rimini, qui était le point central de la révolte, a été évacué par les insurgés à l'approche des troupes pontificales. Dans cette dispersion, une partie des insurgés s'est réfugiée en Toscane, et c'est de la Toscane que plusieurs des chefs du mouvement ont sollicité du gouvernement français la permission de venir à Marseille; cette autorisation ne leur a pas été refusée.

Parmi ces chefs, on cite le comte Biancoli, le comte Pasi, le major Baldi, le docteur Andreini, les frères Colombarini et M. Piva de Bologne. On gémit de voir des hommes probablement éclairés et instruits se tromper si grossièrement sur ce qui est possible ou ne l'est pas dans l'état actuel de la péninsule.

Néanmoins il faut reconnaître qu'au milieu de ces stériles et funestes imprudences une sorte de progrès s'est accompli. Aujourd'hui, ceux même qui se révoltent dans les états romains ne rêvent plus le renversement du gouvernement pontifical. Non; dans ce dernier mouvement, les insurgés reconnaissaient expressément l'autorité du pape; ils réclamaient une réforme dans les codes, dans les finances, la suppression de l'inquisition; ils demandaient que l'administration ne fût pas tout entière entre les mains des ecclésiastiques; enfin ils voulaient des chemins de fer : voilà des conspirateurs qui sont tout-à-fait de leur siècle. C'est une espèce d'émancipation civile et administrative qui, si elle s'accomplissait, n'aurait rien d'alarmant pour la cause de l'ordre en Europe. Il est triste que ces choses raisonnables aient encore une fois été demandées les armes à la main. Comment ne comprendre pas que de semblables démonstrations compromettent le bon vouloir de la France pour le bien-être et la liberté de l'Italie? Est-il possible de demander des concessions à des gouvernemens obligés de combattre pour leur existence? Notre représentant à Rome a dû, plus que personne, déplorer l'équipée de Rimini, qui lui sème de nouvelles difficultés dans l'importante mission dont il est chargé. Toutefois, pour les vaincre, M. Rossi paraît au ministère mieux placé que personne, et sur ce point nous sommes de son avis. M. Rossi a obtenu un premier succès; il a, pour ainsi dire, rompu la glace à Rome; on y est déjà habitué à traiter avec lui. Aussi l'on comprend que le cabinet veuille prolonger sa présence auprès du gouvernement romain, et qu'il ajourne la nomination de M. Bois-le-Comte, qui, cependant, reste toujours destiné à remplacer M. Rossi.

Quand on songe à toutes les causes qui retiennent dans un état de souffrance l'Italie, et notamment la Romagne, au milieu des progrès matériels et moraux de la plupart des autres peuples de l'Europe, on souhaite à la péninsule un grand pape. Le pontife actuel est vénérable, mais il plie sous le poids des années, et il est difficile d'attendre de lui des changemens, si urgens qu'ils puissent être. Si l'on veut que le gouvernement pontifical soit régénéré utilement pour l'Italie et sans secousse pour l'Europe, il faut que l'initiative des réformes nécessaires parte de ce gouvernement même. Une pareille espérance doit-elle être à toujours déclarée chimérique? Nous ne le pensons pas. Il y a assez de lumières dans la cour de Rome pour qu'un jour la voix de l'expérience soit enfin écoutée. Réformer à propos un gouvernement séculaire, c'est lui assurer un nouvel avenir. En soulageant les peuples qui vivent sous sa loi, en améliorant avec sagesse son administration, Rome ne serait plus obligée de tourner toujours les yeux vers l'Autriche pour savoir si elle peut en espérer protection en cas de révolte ou de guerre civile.

D'ailleurs, les gouvernemens allemands, au milieu du mouvement religieux qu'ils sont occupés à surveiller, ont d'assez graves soucis qui pourraient un jour les absorber tout-à-fait. Cette considération n'échappe pas à la cour de Rome; on y regarde avec une certaine inquiétude ce qui se passe en Allemagne, et bientôt on pourra s'y demander s'il ne viendra pas un temps où la France serait un appui plus sûr que l'Autriche elle-même.

Nous ne sommes pas étonnés au surplus que les politiques habiles et les spectateurs intelligens que Rome a dans son sein soient attentifs au mouvement religieux qui agite l'Allemagne. Il souffle de l'autre côté du Rhin un esprit de réforme et d'innovation en matière religieuse que viennent encore exciter et compliquer des idées et des passions politiques. Ce sont deux causes d'agitation au lieu d'une. Il y a un an, un prêtre catholique, Jean Ronge, apostrophait à la face de l'Allemagne l'évêque de Trèves, pour lui reprocher l'adoration de la tunique du Christ, et il terminait la lettre qu'il adressait à ce prélat par cette phrase : « Déjà l'historiographe saisit le burin, et lègue votre nom, Arnoldi, au mépris de la génération présente et future, en vous appelant le Tetzel du XIXe siècle. » Nous ne voulons pas examiner jusqu'à quel point l'évêque de Trèves peut être comparé à Tetzel, mais à coup sûr M. Ronge n'est pas un autre Luther. Aujourd'hui il semble tout étonné du rôle qu'il joue depuis quelques mois : il s'en excuse pour ainsi dire, il reconnaît qu'il n'a pas la taille d'un réformateur, mais il s'en console en songeant, comme il l'a dit à Francfort, que le temps des individualités est passé, et que celui des idées arrive. M. Ronge oublie que, sans les individualités, les idées feraient peu leur chemin. D'ailleurs, les réformateurs qui se sentent vraiment puissans ont moins de modestie; ils ne s'humilient que devant Dieu, et ils ne déclinent pas l'honneur de dominer les hommes pour les changer. Jean Ronge est un homme médiocre qui se tient lui-même pour tel. Cette médiocrité a pu donner le change à quelques esprits sur l'importance du mouvement même dont Ronge est en ce moment l'instrument. Ainsi, les ministres du grand-duc de Hesse-Darmstadt lui avaient assuré qu'on pouvait sans inconvéniens, sans dangers, laisser Ronge se livrer dans le grand-duché au rôle de prédicateur nomade. Cependant Ronge est parvenu, à Darmstadt, à rassembler un immense concours de peuple pour l'entendre, et il a parlé aux applaudissemens de la foule. C'est que ce prêtre, par son schisme, répond à des sentimens, à des passions qui ne faisaient que sommeiller chez beaucoup de catholiques allemands. De tout temps, il y a eu de l'autre côté du Rhin des catholiques qui ont nourri une secrète antipathie contre l'église romaine, antipathie qui a ses raisons dans la différence profonde des nationalités. Le christianisme en Italie et le christianisme en Allemagne ont toujours été, même avant le XVIe siècle, deux choses entièrement distinctes. C'est ce contraste si vif qui a rendu promptement possible la révolution religieuse entreprise par Luther. Il y a des catholiques allemands qui voudraient une réforme dans leur religion, sans pour cela embrasser le protestantisme. Ronge leur a paru

répondre à cette pensée; ils ont adopté Ronge. Vienne un homme éminent qui comprenne et exprime avec puissance les besoins religieux de ces catholiques, vous les verrez, pour le suivre, abandonner ce Jean Ronge, qui n'aura été qu'un précurseur. A tout cela vient se mêler la question de la liberté de conscience, et par là nous touchons à la politique. Voilà des catholiques qui demandent pourquoi ils n'auraient pas le droit de travailler à épurer leur religion suivant leur conscience et leurs lumières, et ils font cette question dans un pays fier d'avoir accompli, il y a trois siècles, une réforme basée sur le principe de la raison individuelle. Si on leur demandait des droits purement politiques, la réponse des gouvernemens allemands serait facile : ils repousseraient ce qu'ils appelleraient des innovations révolutionnaires; mais la liberté religieuse a reçu au XVIe siècle une première et solennelle consécration contre laquelle il serait bien imprudent de vouloir revenir.

Comment le prince instruit qui gouverne la Prusse oublie-t-il des faits aussi simples? C'est qu'à des connaissances variées et profondes Frédéric-Guillaume IV joint une imagination mobile, inquiète, irritable. Il est animé d'une noble ambition, car il voudrait être le plus populaire des rois et le chef moral de l'Allemagne; malheureusement il n'est pas fixé sur la route qu'il doit prendre pour arriver à ce grand but. Il a commencé par se montrer favorable aux sages idées libérales; plus tard, il a paru les craindre et s'en éloigner pour se jeter dans quelque chose de contraire et d'extrême. On l'a vu, dans ces derniers temps, faire à la municipalité de Berlin une sorte de profession de foi piétiste, et sortir de cette impartialité large et haute qui convient si bien à la royauté, soit en religion, soit en politique. Et puis, comment se fait-il que le roi d'une grande monarchie se trouve personnellement aux prises avec un conseil municipal, même quand il s'agit de la municipalité de sa capitale? Les chefs des gouvernemens absolus ne songent pas assez combien il y a d'inconvenance et de danger à se mettre ainsi sans intermédiaires en face de certains corps et de certains hommes. Le roi de Prusse devrait aussi se défier davantage des Berlinois; ils sont caustiques et malins, et ils ne sont pas, comme nous, blasés sur le plaisir de faire des épigrammes, car ils ont encore la censure.

Cependant, en Allemagne, il est un ministre dont le pouvoir s'étend tous les jours, et qui, sur le déclin de l'âge, grandit en autorité morale aux dépens même du roi de Prusse : on a reconnu M. de Metternich. Les conversations qui ont eu lieu au Johannisberg entre le premier ministre de la monarchie autrichienne et Frédéric-Guillaume IV ont exercé sur l'esprit de ce dernier une influence qu'on déplore en Allemagne. Il n'a pas été très difficile à ce vieux et profond politique de faire impression sur l'esprit du roi en lui montrant ce mouvement religieux qui occupe les imaginations en Allemagne comme l'avant-coureur des révolutions politiques. C'est pour cela sans doute que, de retour dans sa capitale, le roi de Prusse a si hautement défendu les piétistes contre la municipalité de Berlin.

Qu'est-ce donc que les piétistes? Ici ne calomnions personne. Les piétistes étaient inévitables dans le protestantisme, puisqu'il y avait des rationalistes. Nous n'avons pas besoin d'insister sur ce point, que la réforme devait nécessairement conduire un grand nombre d'esprits à un rationalisme chrétien plus ou moins absolu; mais, par une conséquence non moins inévitable, cette tendance devait susciter une réaction. Comme il y avait des protestans rationalistes, il y eut des protestans mystiques qui voulurent défendre tout ce que le christianisme contient de surnaturel et d'humiliant pour la raison. Ce sont là les piétistes, qui ne se bornèrent pas à ce point de vue spéculatif, mais qui marchèrent ouvertement à la conquête de la suprématie dans l'église protestante, et d'une grande influence politique dans l'état. En ce moment, les piétistes comptent deux ministres dans le cabinet prussien, MM. de Thiele et Eichhorn : c'est grace à ces deux ministres qu'ils arrivent à toutes les places des consistoires, invasion qui donne à l'église, dans ses rapports avec les laïques, une tracassière intolérance. La municipalité de Berlin a pris le parti de s'en plaindre directement au roi, qui, de son côté, a nié le droit que pouvaient avoir les magistrats municipaux de s'immiscer en de semblables questions. C'est ici que s'est trouvé dans sa bouche l'éloge des piétistes, et Frédéric-Guillaume IV est tombé dans la faute de parler plus en sectaire qu'en roi.

Pendant que sur quelques points de l'Europe l'agitation est surtout religieuse, là où il y a de l'agitation, d'autres régions du monde sont troublées par de grandes questions politiques. Tout ce que l'Europe semble avoir oublié pour se livrer exclusivement à la construction des chemins de fer, c'est-à-dire les révolutions et les projets de conquête, tout cela agite et bouleverse certaines parties de l'Amérique, notamment le Mexique. Comment donner une idée de l'état où se trouve l'ancien royaume de Montezuma? Cet état, nous ne pouvons l'appeler ni une révolution, ni un accident politique : non, c'est une décomposition qui semble marcher plus vite qu'on ne l'avait conjecturé d'abord. Des provinces entières se séparent de l'empire, comme des membres qui se détachent du corps. A l'heure qu'il est, la Haute-Californie n'appartient plus, à vrai dire, au Mexique; le commandant de la province en a été chassé dans le mois de mars de cette année. Le gouvernement mexicain a voulu organiser une expédition pour reconquérir la Haute-Californie, mais il n'avait pas d'argent, et le pouvoir central a dû renoncer à rentrer en possession de cette province, qui, depuis cette époque, se gouverne et s'administre elle-même. Dans l'état de Sonora, le général Urrea s'est déclaré indépendant, et ici encore le gouvernement mexicain n'a pu avoir raison du rebelle. Enfin, on se représentera l'impuissance de ce malheureux gouvernement, quand on saura qu'il ne touche plus une piastre des revenus de la douane de Guaymas. Peut-être dans quelques mois le Nouveau-Mexique offrira le même spectacle que l'état de Sonora et la Californie. D'autres états, tels que ceux de Durango et de Zacatecas, ont cruellement à souffrir de l'incursion des Indiens, et la métropole est impuissante à les protéger.

C'est cependant le même gouvernement qui rêverait, s'il fallait en croire quelques proclamations insensées, des démonstrations militaires contre les États-Unis. Que le Mexique y songe, il y va de son existence comme nation. S'il faisait la folie d'attaquer la confédération, il suffirait, non pas d'une division de l'armée américaine, mais de quelques centaines de ces aventuriers qui abondent sur les frontières des États-Unis, pour désorganiser les provinces limitrophes, les ouvrir à la contrebande, et mettre à nu l'irrémédiable faiblesse du gouvernement mexicain. Il faut faire des vœux pour qu'un peu de sagesse rentre dans les conseils de cette malheureuse république, et n'amène pas le jour d'une dissolution définitive.

L'ambition des États-Unis n'a qu'à avoir un peu de patience; elle sera satisfaite. Si les États-Unis convoitent la Californie, ils n'ont pas besoin d'en brusquer la conquête : ils devront la Californie aux mêmes procédés qui leur ont donné le Texas, car, en la peuplant, en la colonisant, ils s'en emparent en détail. Au surplus, la presse américaine ne s'en cache pas, elle considère la Californie comme destinée à faire bientôt partie de la confédération, elle invite les colons américains à s'y faire naturaliser, elle prêche l'émigration dans cette belle province : c'est une croisade colonisatrice. Enfin, c'est à San-Francisco, en pleine Californie, qu'aboutira ce gigantesque chemin de fer dont les journaux américains nous ont fait connaître le plan.

Que de questions tous ces faits soulèvent! Les États-Unis auront-ils cette ardeur de conquête qui caractérise d'ordinaire les jeunes républiques? Ils sont déjà bien vastes et bien puissans, et reculer encore des frontières déjà portées si loin, pour englober de nouveaux états, c'est mettre la constitution fédérale à de périlleuses épreuves, et ouvrir à l'anarchie de terribles chances. Il serait difficile que la France et l'Angleterre restassent immobiles devant la dissolution du Mexique et l'agrandissement indéfini des États-Unis. Nous devons dire toutefois que le Mexique paraît comprendre quelle faute immense il ferait, dans la situation actuelle, en provoquant une rupture ouverte avec la France. Le ministre anglais et le ministre d'Espagne, M. Bermudez de Castro, n'ont pas peu contribué à déterminer le ministre des affaires étrangères de la république à offrir à M. Alleye de Ciprey les réparations exigées. Le gouvernement mexicain a proposé d'envoyer l'alcade et l'officier dont M. Alleye de Ciprey avait à se plaindre déclarer à ce dernier qu'il n'avait jamais été dans leur pensée de lui faire une offense personnelle. On voit que le ministre de France, loin de se disposer à quitter Mexico, est plutôt à la veille de renouer des relations amicales avec la république. Il ne faut pas oublier, du reste, que les Anglais, qui partout ailleurs se montrent si susceptibles, ont adopté pour principe de n'avoir pas d'affaires avec le Mexique, et de traiter les Mexicains comme de véritables enfans dont on dédaigne les paroles et les actes.

Dans l'Amérique méridionale, nous trouvons, engagées dans une assez grosse affaire, l'Angleterre et la France, qui, là, agissent ouvertement de concert. C'est la lutte avec Rosas, c'est le blocus rigoureux de tous les ports

de la république orientale qui sont ou peuvent être occupés par des troupes au service du gouvernement argentin. Rosas a définitivement rejeté l'ultimatum de la France et de l'Angleterre; aussitôt la notification de ce rejet, les forces combinées des deux puissances se sont emparées de l'escadre argentine devant Montevideo; puis, sur le refus d'Oribe de se retirer, elles ont débarqué quinze cents marins et bloqué le port. Il était difficile que la conduite de Rosas n'amenât pas ces démonstrations. La France et l'Angleterre avaient parlé trop haut pour rester inactives et impuissantes devant le refus hautain du dictateur de la république argentine. Il entre sans doute dans les intentions des deux gouvernemens de ne rien précipiter et d'agir avec une grande prudence. La déclaration et l'exécution du blocus mettant à couvert l'honneur et l'amour-propre des deux puissances, elles peuvent maintenant calculer mûrement leur conduite et leurs coups.

Le gouvernement n'a point encore fait connaître quelle attitude il entend prendre pour venger les vexations exercées à Madagascar sur des sujets français et la mort des braves marins qui ont succombé dans une lutte inégale contre les Ovas. Il y a à choisir entre un vigoureux coup de main qui fasse payer cher aux Ovas l'avantage qu'ils ont dû au nombre, ou une expédition qui aurait pour but de conquérir Madagascar. Là aussi se présentera la question de savoir dans quelle mesure et sous quelles réserves la France accepterait la coopération de l'Angleterre. Si l'on croit pouvoir tirer vengeance des Ovas avec les forces qui sont à Bourbon, il est permis de penser que le cabinet puise sa circonspection dans la gravité des évènemens qui sont venus fondre sur lui. N'est-il pas en effet remarquable qu'un cabinet dont la prétention est de faire régner la paix partout soit amené pour la seconde fois à entreprendre une campagne dans le Maroc, et cela au moment où il établit le blocus de la République Argentine? Tout cela ne laisse pas que de charger un peu l'horizon, et nous montre les intentions politiques du cabinet maîtrisées et dépassées par les évènemens.

M. le ministre des affaires étrangères vient de placer trois grands-cordons de la Légion-d'Honneur d'une façon qui peut être utile aux relations de la France : il en a envoyé un au pacha d'Égypte, un autre au bey de Tunis. C'est la première fois que des grands-cordons sont donnés à des musulmans, et on assure que le pacha et le bey ont eux-mêmes sollicité cet honneur. Le troisième grand-cordon a été adressé à M. Coletti. C'est une distinction justement accordée au ministre grec qui comprend si bien que c'est une bonne manière de servir la cause de l'indépendance hellénique que de s'appuyer sur les sympathies toujours si désintéressées de la France.

Les voyages politiques, comme les voyages de plaisir et de santé, touchent à leur terme. On avait annoncé que l'impératrice de Russie devait bientôt arriver à Palerme; cependant, malgré les préparatifs ordonnés par le roi de Naples pour l'y recevoir, il ne paraît pas qu'elle doive y passer l'hiver. A Berlin, où l'impératrice s'est arrêtée au milieu de sa famille et auprès du roi son frère, les médecins ont été d'avis que le climat de Nice conviendrait beau-

coup mieux à la santé fort chancelante de cette princesse. L'impératrice a écrit à l'empereur l'avis des médecins, et lui a demandé l'autorisation de changer le séjour de Palerme contre celui de Nice. On dit qu'il est regrettable, dans des intérêts d'humanité et de clémence, que l'impératrice ne soit plus auprès de l'empereur, et qu'une séparation, ordonnée par une aussi triste cause, mette un terme à la douce et salutaire influence qu'elle exerçait sur lui.

La grande émotion des actions du nord est un peu tombée. Ce qui ne se dissipe pas aussi facilement, ce sont les appréhensions malheureusement trop fondées qu'inspirent ces apparitions interminables de compagnies nouvelles, cette surexcitation fébrile imprimée à la spéculation; on craint une crise pour le mois de décembre. Les compagnies sérieuses, les hommes vraiment honorables de la banque et de l'industrie, ont songé à se tourner vers le gouvernement pour savoir s'ils ne pourraient pas être protégés contre l'invasion de compagnies de mauvais aloi, de compagnies menteuses, sans véritable crédit et sans capitaux. On parle de mémoires qui, sur ces points importans, auraient été présentés à l'autorité compétente. Ce n'est pas tout; un magistrat qui a dans ses attributions et ses devoirs d'observer tout ce qui peut intéresser la prospérité publique, M. le préfet de police, a adressé au ministère un rapport où la gravité du péril relativement à une crise serait mise dans toute son évidence. Ce ne sont pas seulement, en effet, les gros capitaux des spéculateurs et des fortunes opulentes qui sont engagés dans les chemins de fer, mais les capitaux du moyen et petit commerce. Il faudra bien retirer ces capitaux pour faire honneur aux échéances de la fin de l'année. Or, ce retrait, ce revirement de fonds, s'opéreront-ils assez rapidement pour que le commerce puisse remplir ses engagemens au moment voulu et d'une manière complète? Certes, toutes ces considérations, toutes ces craintes sont dignes de la sollicitude du gouvernement. L'administration doit songer à la responsabilité qui pèserait sur elle, si, devant tous les abus qui lui sont dénoncés, elle restait indifférente et inactive. Elle ne saurait être trop exigeante et trop sévère dans les conditions qu'elle imposera aux spéculateurs pour arriver à établir une concurrence non pas illusoire, mais réelle. Il ne faut pas que la bonne et honorable industrie soit obligée de payer les roueries de la mauvaise.

Essais sur la Religion et la Philosophie, par Émile Saisset (1). — Lorsqu'il y a trois ans la lutte s'engagea entre une portion du clergé et la philosophie, les hommes pratiques refusèrent d'abord de prendre cette querelle au sérieux. La suite a bien fait voir cependant qu'il ne suffit pas de traiter dédaigneusement les grandes questions, et qu'il y a toujours péril en la demeure quand les principes sont engagés. On aura beau soutenir que la

(1) 1 vol in-18°. Chez Charpentier.

discussion n'a pas été commencée par le clergé, mais par quelques enfans perdus qui n'avaient pas d'autre moyen de se rendre importans; cela est parfaitement vrai, et il ne l'est pas moins que cette échauffourée d'étourdis a fini par devenir pour le gouvernement un grave sujet de sollicitude. Aujourd'hui que la querelle a déjà trois ans de durée, ce n'est pas un petit enseignement pour ceux qui savent réfléchir que de voir d'une part quelle est l'importance des questions qui se trouvent engagées, et de l'autre quelle est la puérilité et la misère des moyens dont on s'est servi pour arriver à ce résultat. Le clergé, qui voulait détruire la philosophie, a-t-il produit quelque nouvelle apologie du christianisme appropriée aux idées modernes et capable de rallier à lui les incrédules? A-t-il mis à nu la misère de la philosophie? A-t-il, comme il s'en vantait, convaincu d'erreur et d'impuissance les systèmes aujourd'hui les plus acceptés? A moins qu'on ne prenne au sérieux le traité du *Panthéisme* de M. l'abbé Maret ou le manifeste de monseigneur l'archevêque de Paris contre la raison humaine, on est forcé de convenir que le clergé n'a rien fait de tout cela. En revanche, il a écrit dans ses journaux et proclamé jusque dans la chaire que l'université est une sentine de tous les vices. C'est, comme on voit, le procédé de Basile, le moins honorable il est vrai, mais le plus sûr. L'université a peu répondu; elle a répondu presque toujours avec modération, et beaucoup d'esprits jugent que cette modération est allée jusqu'à la faiblesse. Cette extrême retenue est d'autant plus digne de remarque, qu'il s'agissait d'un corps où tout le monde tient la plume. Les professeurs de l'université ont senti que le bon sens public était avec eux; ils ont compté sur une éclatante revanche, et elle ne leur a pas manqué. Si quelques paroles graves, élevées, ont été prononcées sur les rapports de la philosophie et de la religion, c'est de l'université qu'elles sont parties; le monopole du scandale est resté à ses adversaires. Le livre de M. Saisset montre assez de quel côté se trouvent aujourd'hui la modération et l'impartialité. Sans descendre au sarcasme et à la raillerie, M. Saisset a été sévère pour les ennemis de la cause qu'il voulait défendre; quand il a cru que ses amis allaient trop loin, il a prouvé, en discutant leurs principes, à quel point son indépendance était complète. Où en serait, après tout, la critique, si l'on devait, en discutant les doctrines, faire acception des personnes? On sait les colères qu'ont soulevées parmi les excentriques des deux camps quelques-uns de ces essais de critique philosophique et religieuse qui ont paru dans cette *Revue* et que nos lecteurs n'ont pas oubliés. Ces discussions viennent d'être réunies et reproduites avec de nouveaux développemens et des pièces à l'appui; ce n'est pas à nous, on le comprendra, qu'il appartient d'analyser l'intéressant travail de M. Saisset, mais nous devons signaler son livre à l'attention bienveillante de tous ceux qui jugent sainement la querelle soulevée entre l'église et la philosophie.

V. DE MARS.

3 9090 007 508 779